P

N

Q

Ce q

T

AV
L

POU

L'E

DE P

Mais

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré,

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS, LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRÉSENTERA

L'ETAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;

DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITÉS, &c.

NOUVELLE EDITION,

Revue sur les Originaux *des* Voyageurs, *& où l'on a non-seulement fait des* Additions *& des* Corrections *très-considérables;*

Mais même ajouté plusieurs nouvelles Cartes & Figures, gravées par d'habiles Maîtres.

TOME VINGT-UNIEME.

A AMSTERDAM,

Chez { E. VAN HARREVELT &
{ D. J. CHANGUION.

MDCCLXXIV.

AVERTISSEMENT
DE
MR. L'ABBÉ PREVOST.

QUELQUE jugement qu'on puiſſe porter de mon travail, on doit des louanges à ma conſtance. Ce pénultieme Tome ſera bientôt ſuivi du dernier, actuellement ſous preſſe; c'eſt-à-dire que dans quelques mois, j'aurai rempli mes engagemens avec toute la fidélité qu'on doit au Public (*a*).

MON attention n'a pas été moins exacte, à ſuivre les loix que je me ſuis impoſées dans l'Avertiſſement du douzieme Tome (*b*); ſurtout celles qui pouvoient reſſerrer l'immenſe étendue de mon ſujet, & me conduire plus promptement à la fin d'une ſi longue carriere. On ſera ſurpris de la quantité de Voyageurs que j'ai réduits à mes bornes, en me contentant de les nommer lorſqu'ils ne méritoient pas d'autre honneur, ou faiſant entrer dans le cours de ma narration ce que je leur ai trouvé d'utile, ſans m'aſſervir à les faire paroître ſucceſſivement dans une multitude d'Extraits. Je n'ai accordé cette diſtinction qu'à ceux qui m'en ont paru dignes, par un caractere particulier d'utilité, de mérite ou de réputation. Combien d'Articles de moins, combien de répétitions épargnées dans les premiers Tomes, ſi les Fondateurs Anglois avoient ſuivi la même méthode?

DE tous les Voyageurs Etrangers, que j'ai cités ſans explication, ou que j'ai mis formellement ſur la ſcene, il n'y en a pas un ſeul dont le témoignage ſoit conteſté. Ainſi, pour ne pas groſſir inutilement ce Tome, qui eſt déja d'une épaiſſeur extraordinaire (*c*), je remets, à la Table Alphabétique des Noms, les éclairciſſemens qu'on peut deſirer ſur leurs Ouvrages. Mais on ſeroit étonné de ne pas trouver, dans l'Article de la Nouvelle France, diverſes Relations qui jouiſſent d'une certaine célébrité, ſi je n'expliquois ici les raiſons qui m'ont porté à les ſupprimer.

IL eſt queſtion particuliérement des Voyages du P. *Hennepin*, Récollet, & de ceux du Chevalier de *Tonti*. L'opinion que j'ai des lumieres & de la probité du P. de Charlevoix, dont les Ou-

(*a*) Cet Avertiſſement eſt à la tête du XIV. Volume de l'Edition de Paris, publié en 1758. R. d. E.

(*b*) C'eſt le dix-huitieme de l'Edition de Hollande. R. d. E.

(*c*) Le commencement de ce Tome, Chap. VI—IX., a déja été employé dans notre précédent Volume. R. d. E.

vrages m'ont été fort utiles pour le mien, ne me permet point d'appeller du rigoureux jugement qu'il a prononcé contre le P. Hennepin; surtout, si j'ajoute que mes propres recherches ne m'ont rien fait découvrir en faveur de ce pauvre Récollet. Il avoit été fort lié avec M. de la Salle, & l'avoit suivi aux Illinois, d'où il remonta le Mississipi. C'est ce Voyage, qu'il publia en 1683, sous le titre de *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nouvelle France, &c.* (in-12. à Paris, chez *Auroy*.). Voici le Jugement du P. de Charlevoix:

„ Ce titre n'est pas juste; car le Pays que le P. Hennepin & „ le Sieur Dacan découvrirent, en remontant ce Fleuve depuis „ la Riviere des Illinois jusqu'au Saut Saint Antoine, n'est pas „ de la Louisiane, mais de la Nouvelle France. Celui d'un se- „ cond Ouvrage, qui se trouve dans le cinquieme Recueil des „ Voyages au Nord, ne l'est pas davantage: il porte, *Voyage* „ *en un Pays plus grand que l'Europe, entre la Mer Glaciale &* „ *le Nouveau Mexique.* Aussi loin que l'on ait remonté le Missis- „ sipi, on a toujours été bien éloigné de la Mer Glaciale. „ Lorsque l'Auteur publia cette seconde Relation, il étoit „ brouillé avec M. de la Salle. Il paroît même qu'il avoit dé- „ fense de retourner dans l'Amérique; & que ce fut le cha- „ grin qu'il en conçut, qui le porta à s'en aller en Hollande, „ où il fit imprimer un troisieme Ouvrage, intitulé: *Nouvelle* „ *Description d'un très grand Pays, situé dans l'Amérique, en-* „ *tre le Nouveau Mexique & la Mer Glaciale, depuis l'an* 1670 „ *jusqu'en* 1682. *&c.* (in-12. à Utrecht 1697; & l'année suivan- „ te, à Utrecht & à Amsterdam). Il n'y décharge pas seulement „ son chagrin sur M. de la Salle; il le fait encore retomber sur „ la France, dont il se croyoit maltraité, & croit sauver son „ honneur en déclarant qu'il étoit né Sujet du Roi Catholique. „ Mais il devoit se souvenir que c'étoit aux frais de la France „ qu'il avoit voyagé dans l'Amérique, & que c'étoit au nom „ du Roi Très Chrétien que lui & le Sieur Dacan avoient pris „ possession des Pays qu'ils avoient découverts. Il ne craignit „ pas même d'avancer que c'étoit avec l'agrément du Roi Ca- „ tholique, son premier Souverain, qu'il dédioit son Livre au „ Roi Guillaume III. d'Angleterre, & qu'il sollicitoit ce Mo- „ narque à faire la conquête de ces vastes Régions, à y envoyer „ des Colonies & y faire prêcher l'Evangile aux Infideles; dé- „ marche qui scandalisa les Catholiques, & fit rire les Prote-

„ stans, surpris de voir un Religieux, qui prenoit les titres de Missionnaire & Notaire Apostolique, exhorter un Prince Hérétique à fonder une Eglise dans le Nouveau Monde. Au reste, tous ces Ouvrages sont écrits d'un style de déclamation, qui choque par son enflure, & révolte par les libertés que se donne l'Auteur, & par ses invectives indécentes. Pour ce qui est du fond des choses, le P. Hennepin a cru pouvoir profiter du privilege des Voyageurs: aussi est-il fort décrié en Canada; & ceux, qui l'avoient accompagné, ont souvent protesté qu'il n'étoit rien moins que véritable dans ses Histoires."

Le P. de Charlevoix juge de la Relation, publiée sous le nom du Chevalier de Tonti, qu'elle n'auroit pû mériter que des éloges, si c'eût été l'Ouvrage de cet Officier, qui étoit fort capable de donner de bons Mémoires, sur une Colonie à l'établissement de laquelle il avoit travaillé plus que personne: mais il assure que M. de Tonti a desavoué cette production, *qui ne lui feroit honneur par aucun endroit*. Ce sont les termes du religieux Critique; & l'on verra d'ailleurs que M. d'Iberville reconnut la fausseté de cette Relation.

Le Journal Historique de M. *Joutel*, Compagnon de M. de la Salle dans son dernier Voyage, n'a vu le jour qu'en 1713; & le P. de Charlevoix a connu l'Auteur en 1723. „ C'étoit, (dit-il,) un fort honnête homme, qui avoit rendu d'importans services à M. de la Salle, & le seul de toute la Troupe sur lequel ce célebre & malheureux Voyageur pût compter. Son Ouvrage avoit été retouché par M. *de Michel*. Il se plaignoit qu'on l'avoit un peu altéré; mais il ne paroît pas qu'on y ait fait des changemens essentiels."

A l'égard du fameux Baron de *la Hontan*, il est assez naturel qu'un Jésuite, ami de la Religion & de la décence, n'en ait pas porté un jugement favorable; mais on ne voit pas si bien sur quels fondemens le Critique attaque sa bonne-foi, surtout dans son Voyage de la *Riviere Longue*, qui ne paroît pas moins vérifié par le témoignage de ses Soldats, que par le sien.

Pour éclairer le chemin qui me reste à faire, j'annonce, à mes Lecteurs, qu'ils trouveront, dans le quinzieme & dernier Tome, les Moeurs & les Usages des Indiens de l'Amérique Septentrionale; les Voyages au Nord, au Nord-Est & au Nord-Ouest; les Voyages aux Antilles & autres Iles de la Mer du Nord; &, pour conclusion absolue, l'Histoire Naturelle de toutes ces Contrées.

AVERTISSEMENT

DES

EDITEURS DE HOLLANDE.

En publiant notre dernier Volume, nous nous étions réservés de donner, dans celui ci, divers Eclairciſſemens ſur les *Colonies Hollandoiſes* de la Guiane (*). C'eſt à quoi nous avons tâché de ſatisfaire de notre mieux. La *Deſcription Géographique* de toute cette vaſte Partie de l'Amérique, dont nous ſommes redevables au célebre Mr. Bellin, nous a d'abord fourni celle de l'*Orinoque*, l'un des plus grands Fleuves du Nouveau Monde; & le même Ouvrage a ſervi de canevas à celle de la *Guiane Hollandoiſe*, qui comprend les Etabliſſemens d'*Eſſequebo* & *Demerary*, de *Berbice* & de *Surinam*; mais en ajoutant au Texte pluſieurs Notes, qui repréſentent fidelement l'état actuel de ces Colonies, dont les principaux événemens ſont rapportés, dans un Article à part, depuis l'origine de leur établiſſement juſqu'à nos jours, & le tout, montant à plus de *ſix* feuilles d'impreſſion, eſt encore enrichi de *douze* nouvelles *Cartes* ou *Figures*; de ſorte que ſi quelque Partie de l'Univers a été traitée à fond & avec méthode dans l'*Hiſtoire Générale des Voyages*, c'eſt aſſurément la Guiane; & nous ne craignons point d'aſſurer le Lecteur, qu'il ne trouvera rien ailleurs d'auſſi ſatisfaiſant à tous égards.

L'Article de la *Louiſiane* a reçu auſſi, dans ce Volume, des améliorations conſidérables, dont nous avons l'obligation à Mr. le Page, & qui conſiſtent, principalement, dans un Récit très intéreſſant des Avantures de Mr. de St. Denis, ainſi qu'en une Relation très curieuſe & très inſtructive du Voyage d'un Indien, nommé Moncaht-Apé, à l'Oueſt du Miſſiſſipi, le long du *Miſſouri* & de la *Belle Riviere*, juſqu'à la Mer du Japon; ſans parler de quantité de Remarques inſérées dans le Texte, ou reléguées dans des Notes, & répandues ſur tout l'Ouvrage (†). Nous avons, à l'ordinaire, renfermé les premieres entre des *Crochets*, & diſtingué les dernieres par les Lettres *R. d. E.*; & nous réitérons ici la promeſſe de continuer les mêmes ſoins aux Volumes ſuivans, entant qu'ils nous en paroîtront ſuſceptibles.

(*) Elles n'occupent pas même une page dans l'Edition de Paris. Voyez le Vol. XX. précédent, pag. 476.

(†) La plupart de ces Remarques ont pour but d'indiquer les révolutions que la derniere Paix de 1763 a produit dans l'Amérique Septentrionale, depuis la publication, en 1758, du Volume XIV. de l'Edition de Paris, dont nous donnons ici le reſte. On ne releve point les fautes de toute eſpece, qui ont été corrigées: perſonne n'en eſt exempt.

TABLE
DES
TITRES ET PARAGRAPHES,
CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DES VOYAGES, DES DÉCOUVERTES
ET DES ETABLISSEMENS DES EUROPÉENS EN AMÉRIQUE.
SUITE DU LIVRE TROISIEME.

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

HISTOIRE



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVme. SIECLE.

VINGT-UNIEME PARTIE.

SUITE DU LIVRE TROISIEME.

SUITE DES VOYAGES, DÉCOUVERTES ET ETABLISSEMENS DES EUROPÉENS EN AMÉRIQUE.

CHAPITRE X.

Voyages sur l'Orinoque, & sur la suite des Côtes de l'Amérique Méridionale (*).

NOUS rentrons ici dans le cours naturel de cet Ouvrage, en passant aux Relations de la Guiane, après avoir parcouru avec nos Voyageurs toutes les Régions plus méridionales. Si celle où nous allons pénétrer n'offre pas INTRODUCTION.

(*) C'est assez improprement qu'on comprend, sous l'Amérique Méridionale, cette Partie, qui est au Nord de l'Equateur; mais l'usage prévaut à cet égard, d'autant mieux que le Nouveau Monde, par l'enfoncement du Golfe du Mexique, se trouve presque séparé en deux grands Continens, l'un au Sud, & l'autre au Nord. R. d. E.

INTRODUCTION.

de grands Etabliſſemens, l'abandon même où elle eſt reſtée, & les difficultés qui ont refroidi la premiere ardeur des Européens, en font un ſujet d'autant plus intéreſſant, qu'on ne comprend point encore ce qui peut avoir jetté tout d'un coup dans l'indifférence & l'inaction ceux qui avoient entrepris de s'y établir avec les plus hautes eſpérances. L'intérieur de la Guiane n'eſt pas aujourd'hui plus fréquenté, ni peut-être mieux connu, qu'il ne l'étoit il y a deux ſiecles. Quelques Miſſionnaires y ont tourné leurs courſes Evangéliques; mais avec ſi peu d'ordre dans leur marche & dans leurs Obſervations, qu'il n'y a preſqu'aucune lumiere à recueillir de leurs Journaux: ils nomment des lieux, dont ils ne marquent point la poſition; ils avancent au hazard, ſans jetter les yeux autour d'eux. On fait deux cens lieues, avec les Peres *Grillet* & *Bechameil* (a); & l'on ne rapporte que la fatigue de les avoir ſuivis. D'autres, dont on trouve quelques Relations fort courtes dans le Recueil des Lettres Edifiantes, ſe bornent au récit de leurs Miſſions, & ſe croient quittes en nommant quelques Egliſes qu'ils ont formées dans les Terres, ſans nous en apprendre la ſituation. En un mot, on ne leur reconnoît point cette glorieuſe curioſité, qu'ils ſavent accorder dans d'autres Pays avec les devoirs de leur profeſſion, & qui leur a fait rendre, aux Sciences humaines, autant de ſervices qu'à la Religion.

C'EST pour ſuppléer à la ſtérilité des connoiſſances modernes ſur l'intérieur de la Guiane, que, malgré la Loi qu'on s'eſt impoſée, de fondre la plupart des Relations dans le Texte, on veut en excepter deux, dont la premiere porte un nom reſpecté. Le Chevalier *Walter Raleigh* eſt également célebre par ſon mérite, par ſes entrepriſes, & par ſa malheureuſe fin. Il s'étoit propoſé de faire tourner ſur ſa Patrie, par de nouvelles Découvertes, une partie de la gloire de l'Eſpagne: & bientôt on verra ſes vues remplies d'un autre côté, avec plus de ſuccès. Mais c'eſt à lui-même qu'il faut en laiſſer l'explication.

---

§. I.

Voyage de Sir Walter Raleigh, dans la Guiane.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

CET illuſtre Voyageur partit d'Angleterre, le Jeudi, 6 de Février 1595 (b). Il ne donne aucune connoiſſance du nombre de ſes Vaiſſeaux, quoique la ſuite faſſe juger qu'il ne mit pas ſeul à la voile. Une Frégate de Plymouth, le Capitaine *Preſton*, & les autres, le quitterent, dit-il, ou furent écartés de lui, & ſe firent attendre inutilement. Il n'eut, pour Compagnie, qu'une Barque commandée par le Capitaine *Croſſes*.

Raleigh ſe rend à l'Ile de la Trinité.

MAIS laiſſons tout ce qui paroît moins intéreſſant que ſon Entrepriſe. C'eſt à l'Ile de *la Trinité* qu'il arrive le 23 de Mars. Il y jetta l'ancre à la Pointe de *Curiapan*, que les Eſpagnols nomment *Punta del Gallo*, & dont la

(a) Leur Relation ſe trouve à la ſuite de celle de la Riviere des Amazones par d'Acuña, dans la Traduction de Gomberville.

(b) Sa Relation occupe trente-trois pages in-folio, dans la Collection d'*Hackluyt*, en y comprenant l'Epitre & l'Avis au Lecteur, page 62.

situation eſt à 8 degrés de Latitude Nord. Après y avoir paſſé quatre jours, ſans aucune liaiſon avec les Eſpagnols & les Indiens de l'Ile, redouté des premiers, comme ils l'étoient aſſez des Indiens pour leur interdire toute communication avec lui, il s'avança vers un endroit de la Côte, qu'il ne fait connoître que par le nom Indien de *Parico*, & qui lui ſembla déſert. De-là, il ſe rendit dans un lieu, nommé *Piche* par les Indiens, & *Tierra de Bray* par les Eſpagnols. Il y trouva pluſieurs ruiſſeaux d'eau douce, qui tombent dans une eau ſalée, qu'il prit pour une Riviere, bordée d'arbres, dont les branches ſont ſi baſſes, que les Huîtres s'y attachent, & qu'on peut les y cueillir comme une ſorte de fruits. Tierra de Bray produit un Godron excellent, dont les Anglois firent l'eſſai, & qu'ils jugerent incomparablement meilleur que celui du Nord: il ne ſe fond point au Soleil; avantage extrême pour les Pays méridionaux. Raleigh alla mouiller enſuite ſous *Anna Perima*, d'où il paſſa vers *Rio-Carone*, dans le deſſein de s'avancer inſenſiblement juſqu'à *Puerto de los Hiſpaniolos*.

Différentes parties de l'Ile.

Sa forme & ſes propriétés.

La forme de la Trinité lui parut celle d'une Houlette de Berger. Cette Ile eſt élevée du côté du Nord. Le terroir en eſt fort bon, & propre aux Plantations de Sucre, de Gingembre, de Tabac, &c. Elle a diverſes ſortes d'Animaux, ſurtout quantité de Porcs ſauvages. Le Poiſſon, les Oiſeaux & les fruits y ſont dans une grande abondance; & les Eſpagnols avouerent à Raleigh, qu'il ſe trouvoit de l'or dans les Rivieres. L'ancien nom de l'Ile eſt *Cairi;* mais les Habitans Indiens de ſes différentes parties étoient alors diſtingués par différens noms. Ceux de Parico s'appelloient *Jayos;* ceux de Carao, *Arvacas;* ceux d'entre Carao & Curiapan, *Salvojos;* ceux d'entre Carao & Punta Galera, *Nepojos*, &c.

Embarras des Eſpagnols à l'arrivée de Raleigh.

En mouillant près de Puerto de los Hiſpaniolos, les Anglois apperçurent une Troupe d'Eſpagnols qui faiſoient garde ſur la Côte, & qui les inviterent d'abord à s'approcher. Raleigh leur envoya le Capitaine *Whidon*, auquel ils témoignerent une forte envie d'entrer en commerce & de l'exercer de bonne foi: mais ces apparences d'amitié ne venoient que de la défiance de leurs forces. Le même jour, deux Indiens, arrivés à bord dans un fort petit Canot, inſtruiſirent les Anglois de l'état de l'Ile, & de la diſtance du principal Etabliſſement des Eſpagnols, qui ſe nommoit *Saint Joſeph*. Enſuite quelques Négocians de la Colonie, ſous prétexte d'acheter de la toile & d'autres Marchandiſes, vinrent obſerver les forces des Anglois. Ils furent traités civilement: mais Raleigh avoit auſſi d'autres vues. „ Je voulois (dit-il,) tirer des informations d'eux-mêmes, ſur la partie du Continent qui regarde l'Ile, particuliérement ſur la Guiane, & malgré leur „ diſſimulation il y a beaucoup d'apparence qu'ils m'apprirent tout ce qu'ils „ en pouvoient ſavoir, parce que je ne leur épargnai pas le vin, dont ils „ n'avoient pas bu depuis longtems. Au milieu de cette joie, non-ſeulement ils vanterent la Guiane & ſes richeſſes, mais ils ne firent pas même „ difficulté de m'apprendre les meilleures routes. Pour moi, loin de leur „ expliquer mes deſſeins, je feignis que ma navigation avoit un autre objet, & je leur fis entendre que je n'avois relâché à la Trinité que pour y „ prendre des rafraîchiſſemens ".

Sa diſſimulation.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

Double but de son Voyage.

Berreo, Gouverneur Espagnol de l'Ile, & ses offenses contre les Anglois.

CEPENDANT Raleigh n'étoit arrêté que par deux raisons, dont la principale étoit celle qu'il dissimuloit si soigneusement; & l'autre, l'espoir de tirer vengeance de Dom Antoine *Berreo*, Gouverneur de Saint Joseph, qui l'année d'auparavant avoit enlevé huit Hommes au Capitaine *Whidon*. Il savoit que Berreo avoit fait un Voyage sur l'Orinoque, qu'il avoit tenté la Conquête de la Guiane, & que l'ayant manquée, il se proposoit de renouveller son entreprise. Bientôt il apprit, d'un Cacique des Parties septentrionales de l'Ile, que cet Ennemi des Anglois étoit actuellement dans le Fort de Saint Joseph; qu'il faisoit lever des Soldats à la Marguerite & sur la Côte de Cumana, pour les surprendre; qu'il avoit défendu sous peine de mort, aux Indiens de l'Ile, d'avoir le moindre commerce avec eux; que pour tenir ces malheureux Insulaires sous le joug, il avoit fait arrêter plusieurs vieux Caciques, qu'il gardoit dans les chaînes, & que de tems en tems il faisoit dégoûter du lard bouillant sur leur peau. Ces dernieres informations, & celles que Raleigh avoit déja reçues sur la situation du Fort, le déterminerent à ne pas différer sa vengeance. Dès la nuit suivante, il fit marcher le Capitaine *Calfield* avec soixante Soldats; & le suivant lui-même à la tête d'un autre Corps, ils attaquerent si vivement la Place, qu'elle se rendit avant le jour. Ils y trouverent, dans les chaînes & dans les tourmens, cinq Caciques à demi-morts, auxquels ils donnerent la liberté; & tous les Habitans éprouverent la même douceur: mais Berreo fut enlevé avec ses gens, & conduit à bord.

Ils le forcent & l'enlevent.

Raleigh est renforcé par deux Vaisseaux de sa Nation.

Comment il se lie avec les Indiens.

LE jour qui suivit cette Expédition, deux Vaisseaux Anglois, commandés par les Capitaines *Gifford* & *Keymis*, arriverent à Puerto de los Hispaniolos. Après un grand Conseil, qui se tint entre les Officiers sur le projet de Raleigh, tous les Caciques ennemis des Espagnols furent assemblés; car il y en avoit quelques-uns d'attachés à Berreo, qui avoient contribué à l'établir dans leur Ile. Ceux qui ne refuserent pas de venir à bord y furent traités avec distinction. „ Je leur déclarai, (dit Raleigh,) par mon „ Interprête Indien, que j'étois sujet d'une Reine très-puissante, qui avoit „ plus de Caciques sous sa domination, qu'on ne voyoit d'arbres dans l'Ile. „ Cette grande Princesse, ajoutai-je, est ennemie des Espagnols, à cause „ de leur tyrannie. Elle en a délivré tous les Peuples voisins de ses Etats, „ & les Parties septentrionales du Monde. C'est elle qui m'envoie pour „ vous affranchir de ce joug, & pour défendre votre Patrie contre leurs „ usurpations. Ensuite je leur présentai le Portrait de la Reine Elisabeth. „ Ils l'admirerent, & le baiserent. J'eus beaucoup de peine à les empêcher d'en venir à l'adoration. Dans la suite, j'employai le même moyen „ chez les Peuples que je traversai; & cette méthode (c) me réussit si bien, „ qu'ils connoissent encore la Reine sous le nom d'*Ezrabeta Cassipuna Aquerrouna*, c'est-à-dire, *Elisabeth, Cacique Souveraine & très-puissante* ".

Il quitte la Trinité.

LES Anglois quitterent enfin Puerto de los Hispaniolos, & retournerent à Curiapan avec leurs Prisonniers. Berreo, qu'ils interrogerent ardemment, leur fit des réponses auxquelles ils ne donnerent pas toute leur confiance.

(c) Il n'avoit pas l'honneur de l'invention. On a vu, au Tome XV de ce Recueil, que Drake fit la même chose, après avoir découvert la Nouvelle Albion.

Caractere de Berreo.

Cependant ils changerent de disposition, lorsqu'ils l'eurent reconnu pour un Gentilhomme de bonne Maison, qui avoit servi longtems son Roi dans les Guerres d'Italie & des Pays-Bas. Raleigh lui trouva beaucoup de mérite; & n'ayant à lui reprocher que sa cruauté, il le traita, dit-il, en Gentilhomme. Il avoit épousé la fille de Gonzales Ximenès de *Casada*, qui avoit tenté avant lui, mais avec aussi peu de succès, de pénétrer dans la Guiane, & qui, dans les derniers momens de sa vie, lui avoit fait promettre avec serment de suivre jusqu'à la fin de la sienne le projet de cette entreprise. Berreo jura aux Anglois qu'elle lui coûtoit déja trois cens mille Ducats d'or, & leur en fit un récit que Raleigh se hâta d'écrire.

Récit de son expédition pour découvrir la Guiane.

Berreo avoit d'abord cherché la Riviere de *Cassanar*, qui se jette dans celle de *Pato;* comme celle-ci se jette dans *Meta*, & Meta dans l'Orinoque, appellé jusqu'à ce lieu, le *Baraquan*. Il avoit fait plus de cinq cens lieues sans trouver aucun passage, ou sans y pouvoir pénétrer; & moins rebuté que fatigué, il avoit pris sa route par le nouveau Royaume de Grenade, où les biens de sa Femme étoient situés. En partant pour son Expédition, sa suite étoit de sept cens Chevaux, & d'un grand nombre d'Esclaves Indiens, des deux sexes (*d*).

Suivant le Mémoire de Raleigh, la Riviere de Cassanar a sa source dans les Montagnes voisines de *Tunia*, d'où sort aussi celle de Pato. Celle de Meta, qui les reçoit toutes deux, sort des Montagnes voisines de *Pampelune*. Le Meta & la *Guayare* viennent des Montagnes de *Timanga*, perdent toutes deux leur nom dans le Baraquan, qui commence, peu après, à prendre celui d'*Orinoque*. Le *Rio grande* prend son cours de l'autre côté des Montagnes de Timanga, & va se joindre à la Mer près de *Sainte Marthe*. Lorsque Berreo eut passé la Cassanar, il arriva au bord du Meta; & faisant suivre le rivage à ses gens, il les conduisit au Baraquan: mais la rapidité de ce Fleuve, ses sables, & les rochers dont il est coupé, firent échouer une partie de ses Barques & périr beaucoup de monde. Il erra une année entiere, sans pouvoir trouver le chemin de la Guiane. Enfin, il se rendit à l'extrêmité d'*Amapeya*, qu'il ne traversa point sans peine, & la Riviere de *Charles* borna sa course.

Les Indiens d'Amapeya lui avoient beaucoup vanté la Guiane. La Province, qu'il nommoit *Amapeya*, est sur l'Orinoque. Il y perdit soixante de ses meilleurs Soldats & presque tous ses Chevaux. Après y avoir passé trois mois, sans avoir pu réduire cette Nation, il fit avec elle une espece de

(*d*) Raleigh, dans cette Relation qu'il fit publier à Londres, promettoit une Carte du Pays, qui devoit contenir le cours de toutes les Rivieres, la route de Casada, celle de Berreo & la sienne. On ignore s'il l'a publiée. Il ajoute que les François s'étoient déja efforcés aussi de découvrir les Terres, mais inutilement, parce qu'ils ne prenoient pas la bonne route. „ Ils la cherchent (dit- „ il,) par la Riviere des Amazones, où ils „ font de fréquens Voyages pour en rappor- „ ter de l'or. Jamais ils ne la trouveront „ de ce côté-là ". Raleigh parle, à cette occasion, des Amazones, & croit leur existence réelle. Un Cacique l'assura que ces Femmes guerrieres habitoient au Sud de l'Orinoque, dans la Province de *Topango*; que leurs principales forces sont dans ces Iles; qu'elles ne voyoient les Hommes qu'une fois l'année; mais pendant l'espace d'un mois. Ce ne sont pas là les Montagnes, où M. de la Condamine penche à croire qu'elles ont leur retraite, sur tous les témoignages dont on a parlé dans l'extrait de sa Relation.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

trêve, qui lui fit obtenir, des Caciques, cinq figures d'or pur, & divers ouvrages fort curieux. L'induſtrie de ces Peuples à travailler l'or, ſans aucun inſtrument de fer, & ſans les ſecours qui facilitent le même travail à nos Orfevres, mérite beaucoup d'admiration. Les Indiens d'Amapeya, dont Berreo reçut ce préſent, ſe nomment *Anabas*, & ſont à douze miles de l'Orinoque. De leurs Habitations, il n'y en a pas moins de huit cens juſqu'à l'embouchure de ce Fleuve. Cette Province eſt baſſe & marécageuſe; ſes Marais, formés par les débordemens du Fleuve, contiennent des eaux rouſſâtres & mal-ſaines, remplies de Vers, de Serpens & d'autres Inſectes. Elles cauſerent de fâcheuſes dyſſenteries aux Eſpagnols, qui n'en connoiſſoient pas le danger. La plupart de leurs Chevaux en furent d'abord empoiſonnés; & les Hommes n'y réſiſtant pas mieux, ils ſe trouverent réduits de ſept cens, à ſix-vingts. Les Indiens, qui n'ignorent pas les mauvaiſes qualités de leurs eaux, ne laiſſent pas d'en faire un continuel uſage; ils ont appris, par l'expérience, à choiſir, pour en faire leur proviſion, l'heure du midi. L'ardeur du Soleil les rend potables, mais elles s'alterent enſuite; & jamais elles ne ſont plus pernicieuſes qu'à minuit. Les Rivieres du Pays ſe reſſentent auſſi des mêmes altérations. Berreo partit d'Amapeya, au commencement de l'Eté, pour chercher une entrée dans la Guiane par la Frontiere du Midi. Ses efforts furent inutiles. Des Montagnes inacceſſibles, qui s'étendent à l'Orient de l'Orinoque juſqu'à Quito, lui fermerent le paſſage. D'ailleurs ſes gens, accablés de fatigue & de miſere, avoient ſans ceſſe à combattre des Peuples féroces, ennemis jurés du nom Eſpagnol. Il aſſura les Anglois qu'il avoit traverſé une centaine de grandes Rivieres qui ſe jettent dans l'Orinoque; mais il en ignoroit les noms & le cours, parce qu'ayant perdu ſes Interprêtes, il n'entendoit rien aux Langues du Pays, & qu'il manquoit d'ailleurs d'étude & de lumieres juſqu'à ne pouvoir diſtinguer l'Orient de l'Occident. Raleigh, profitant de cet exemple, ſe procura un Interprête natif de Guiane, qui ſavoit une partie des divers Langages de ces Peuples, & qui lui rendit d'importans ſervices. Il fit chercher les plus vieux Indiens, & les plus exercés aux courſes qui ſont en uſage dans toutes ces Contrées. Ses queſtions continuelles lui firent acquérir une connoiſſance aſſez étendue des Rivieres & des Provinces, depuis la Mer du Nord juſqu'aux Frontieres du Pérou, & depuis l'Orinoque juſqu'à la Riviere des Amazones. Il apprit auſſi leur Gouvernement & leurs uſages; connoiſſance indiſpenſable, dit-il, parce que ces Peuples étant ſans ceſſe en guerre, il faut ſavoir diſtinguer leurs Amis & leurs Ennemis, pour tirer parti de leurs affections & de leurs haines; comme Fernand Cortez & François Pizarre, qui dûrent leurs Conquêtes à cette ruſe.

De ſi fâcheux obſtacles firent perdre, à Berreo, tout eſpoir de réuſſir dans ſon entrepriſe. Cependant il eut le courage de pénétrer encore juſqu'à la Province d'*Emeria*, vers l'embouchure du Fleuve, où il trouva des Peuples d'un caractere plus doux, & des vivres en abondance. Leur principal Cacique ſe nommoit *Carapana*, Vieillard ſage, d'un tempéramment vigoureux & d'une longue expérience. Ce Seigneur Indien, qui n'avoit pas moins de cent ans, avoit été dans ſa jeuneſſe à l'Ile de la Trinité, où

le commerce des Espagnols lui avoit appris à connoître la différence des Nations & celle des Hommes. Il aimoit la paix; ce qui servoit plus que la fertilité des Terres à faire regner l'abondance dans son Pays, par le commerce qu'il entretenoit avec ses Voisins. Berreo passa plus de cinq semaines dans les Habitations de Carapana, moins pour s'y rafraîchir que pour reprendre des espérances auxquelles il ne pouvoit renoncer: mais il lui restoit si peu de monde, qu'il remit enfin son projet à l'année suivante, dans la vue de prendre des mesures plus justes, & d'attendre un renfort d'Espagne.

Il s'embarqua dans un Canot, à l'embouchure de l'Orinoque, pour passer à l'Ile de la Trinité. De-là, s'étant rendu à la Côte de Paria, il alla jusqu'à la Marguerite, où il raconta ses Découvertes à Dom Juan *Sarmiento*, Gouverneur de cette Ile. Sarmiento, frappé des richesses de la Guiane, lui donna cinquante Hommes, & lui fit promettre de retourner aussitôt chez Carapana, pour y chercher de nouvelles ouvertures. Mais Berreo, qui ne se croyoit point assez fort, se contenta de retourner à la Trinité, d'où il renvoya son Lieutenant & quelques Soldats vers le Cacique, avec ordre d'employer tous leurs soins à se concilier les Indiens plus éloignés. Carapana reçut bien les Députés, & les fit conduire chez un autre Cacique, nommé *Morquito*, après les avoir assurés que personne n'étoit plus propre à leur donner de bonnes informations sur la Guiane. En effet, Morquito, un des plus puissans Caciques du Pays, avoit de grandes relations de Commerce. Mais ayant voyagé chez les Espagnols de Cumana, il s'étoit lié d'amitié avec *Vides*, Gouverneur de cette Province, qui, sur les récits du Cacique, avoit envoyé demander en Espagne la permission & les secours nécessaires pour tenter la Conquête de la Guiane. Vides ignoroit alors l'entreprise de Berreo: il ne l'eut pas plutôt apprise, qu'il mit tout en œuvre pour la traverser, & ces deux Officiers Espagnols conçurent l'un pour l'autre une haine furieuse. On ignore quelle part Vides eut à la conduite de Morquito: mais ce Cacique, après avoir reçu favorablement les Soldats de Berreo, les fit massacrer tous, à la réserve d'un seul, qui eut le bonheur de se sauver en traversant une Riviere à la nage. Berreo entreprit aussitôt de venger la mort de ses gens: il fit passer tout ce qu'il put rassembler de Troupes, dans la Province d'*Aromaja*, qui étoit celle de Morquito. Le Cacique, traversant l'Orinoque & les Terres des *Saymas* & des *Ouikiris*, passa promptement à Cumana, où il se croyoit en sûreté sous la protection de Vides. Berreo le fit demander au nom du Roi, comme un perfide assassin, qui devoit être en horreur aux Espagnols, & Vides n'ayant osé refuser de le remettre entre ses mains, il le fit mourir dans les supplices.

Les Troupes de Berreo n'en ravagerent pas moins la Province d'Aromaja, & firent quantité de prisonniers, entre lesquels se trouva *Topiavari*, Oncle de Morquito. C'étoit un Vieillard, dont l'âge passoit cent ans. Il fut chargé de chaînes, & traîné longtems dans cet état, pour servir de Guide aux Espagnols. A la fin il se rachera pour cent plaques d'or. Le supplice de Morquito avoit fort aigri les Indiens. Il fit perdre à Berreo les liaisons qu'il avoit commencées avec Carapana: mais le succès de ses Troupes & l'or de Topiavari ne faisant qu'augmenter la passion qu'il avoit

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

de pénétrer dans la Guiane, il résolut de ne rien épargner pour se mettre en état d'y porter heureusement ses armes. Toutes les richesses qu'il avoit acquises par des pillages ou par des rançons, furent envoyées en Espagne, dans l'espérance que tant d'or enflammant les desirs de ses Compatriotes, il lui viendroit assez de Soldats pour l'exécution de ses grands desseins. Il envoya au Roi même divers présens, d'Hommes, de Bêtes, d'Oiseaux, & de Poissons, d'or massif. Ses demandes étoient d'autant plus spécieuses, que les trésors qu'il promettoit, & dont il envoyoit comme un essai, coûtoient peu de peine à recueillir; au lieu que dans les autres Contrées de l'Amérique, il falloit d'immenses travaux & des frais sans bornes, pour tirer l'or des Mines. En même tems, il donna ordre à son Fils, qu'il avoit laissé dans la Nouvelle Grenade, de lui envoyer des renforts, dont il n'oublia point de régler la marche: ils devoient entrer dans la Province d'*Emetia*, & suivre les rives de l'Orinoque. Telles étoient ses vues & ses espérances, lorsqu'il étoit tombé entre les mains des Anglois.

Raleigh déclare ses vues à Berreo.

RALEIGH, après avoir tiré de lui ces instructions, lui déclara qu'il avoit formé le même dessein; c'est-à-dire, qu'il étoit résolu de pénétrer dans la Guiane, & qu'il n'étoit venu à la Trinité que dans cette vue. „ Il dut „ me croire sincere, (dit-il,) puisque l'année d'auparavant, & dans le „ tems même qu'il se donnoit de si grands mouvemens, j'avois envoyé un „ de mes Officiers pour prendre langue, & que c'étoit à cette occasion qu'il „ avoit enlevé dix Anglois au Capitaine Whidon. Cependant ma déclara- „ tion parut lui causer un vif dépit. Ensuite il ne négligea rien pour me „ détourner de mon entreprise: il me représenta les dangers & les peines „ où j'allois m'engager; que mes Vaisseaux ne pourroient entrer dans la „ Riviere, ou qu'ils y seroient arrêtés par les sables & les bas-fonds, dont „ ses Canots étoient un témoignage certain, puisque tirant à peine douze „ pouces d'eau, ils touchoient souvent le fond; que les Indiens éviteroient „ ma rencontre & se retireroient dans les terres; que si je les faisois pour- „ suivre, ils brûleroient leurs Habitations. Il ajouta que l'Hiver appro- „ chant, les inondations alloient commencer; qu'on ne pourroit profiter „ de la Marée; qu'il ne falloit point espérer des provisions suffisantes par „ le secours des petites Barques; enfin, ce qu'il crut le plus capable de me „ décourager, que tous les Caciques des Frontieres de la Guiane refuse- „ roient d'entrer en commerce avec moi, parce qu'à l'exemple de tant „ d'autres Peuples, ils se croiroient menacés de leur destruction par les „ Chrétiens. Je ne trouvai pas ses raisons sans force; mais outre la défian- „ ce que je devois naturellement aux conseils d'un Espagnol, je fus soutenu „ par les puissantes idées dont j'étois rempli ".

Objection de l'Espagnol.

Raisons qui soutiennent Raleigh, & ses lumieres sur la Guiane.

IL les explique: 1°. Il étoit persuadé, en général, que ce Pays étant à-peu-près sous le même climat que le Pérou, l'or n'y devoit pas être moins commun; & les richesses des Incas, dont il avoit vu l'étalage dans toutes les Relations Espagnoles, avoient tellement saisi son imagination, qu'il ne pouvoit voir sans gémir, *qu'elles eussent rendu le Roi d'Espagne un des plus grands Monarques de l'Univers, de pauvre petit Roi de Castille qu'il étoit auparavant*. 2°. Il avoit entendu raconter que Huayna-Capac, Empereur du Pé-

Pérou, n'avoit laiſſé que trois fils; & qu'après la mort des deux premiers, Huaſcar & Atahualipa, le troiſieme étoit échappé aux cruautés des Eſpagnols; qu'il étoit ſorti du Pérou avec toutes ſes richeſſes & quelques milliers d'Hommes, accrus par la jonction de quantité d'autres Indiens, nommés *Orejones*; qu'il s'étoit établi dans cette étendue de terre, qui eſt entre la Riviere des Amazones & l'Orinoque; qu'il y avoit formé des Villes plus floriſſantes que ne le furent jamais celles du Pérou dans la plus grande proſpérité des Incas, & qu'on y ſuivoit leur Gouvernement & leurs Loix. Obſervons que Raleigh auroit trouvé peu de vraiſemblance à ce récit, s'il avoit ſçu que Manco-Inca, Frere d'Huaſcar & d'Atahualipa, fut maſſacré au Pérou après la Conquête; que Paulu-Inca, un autre de leurs Freres, ſervit fidélement les Eſpagnols, & que tous les autres Princes du même Sang eurent la funeſte fin qu'on a rapportée au Tome précédent dans l'Article des Vicerois. 3°. On lui avoit raconté auſſi des choſes merveilleuſes de la prétendue Ville de *Manoa*, connue des Eſpagnols ſous le nom d'*El Dorado*, & viſitée par quelques Voyageurs de cette Nation (e). Il ſavoit que Juan *Martinez*, Maître de l'Artillerie à *Ordaco*, avoit découvert, le premier, Manoa, Capitale du nouvel Empire des Incas; qu'on voyoit, à la Chancellerie de Portoric, quel avoit été le ſuccès de ſon entrepriſe; qu'il avoit paſſé ſept mois dans cette Ville, où il avoit été reconnu pour Eſpagnol; que cependant il avoit été bien reçu, mais qu'on ne lui avoit permis d'aller nulle part ſans Gardes, & ſans avoir les yeux couverts; qu'enfin, ayant obtenu la liberté de partir avec beaucoup d'or, il avoit été volé par les Indiens à l'embouchure de l'Orinoque, & qu'il n'avoit ſauvé que deux Bouteilles remplies d'or, que les Indiens avoient crues pleines de liqueur: qu'enſuite s'étant rendu à Portoric, il y étoit mort; qu'en mourant il s'étoit fait apporter ſon or & la Relation de ſes Voyages; qu'il avoit donné l'or à l'Egliſe pour fonder des Meſſes, & ſa Relation à la Chancellerie (f). 4. Enfin, Raleigh n'ignoroit pas les Voyages de Pedro d'Orſua, de Jerôme d'Ortal, de Pedro Hernandez de Serpa, & de Gonzales Ximenès de Caſada, entrepris pour vérifier la Découverte de Martinez. Il étoit confirmé dans la même idée par la perſuaſion de Berreo. C'étoit ſur ces fondemens qu'il étoit parti d'Angleterre, & qu'il aſſure „ que celui qui conquerra la „ Guiane poſſédera plus d'or & régnera ſur plus de Peuples que le Roi d'Eſ„ pagne & l'Empereur des Turcs ". Il répete pluſieurs fois que ce qu'il entend par la Guiane, eſt l'intervalle entre l'Amazone & l'Orinoque, à trois cens lieues, ou ſix cens miles des Côtes de la Mer du Nord.

Ses meſures pour y pénétrer.

Vraies ou chimériques, toutes ces preuves rendirent l'Anglois ſi ſourd aux objections de Berreo, qu'il ſe hâta de faire partir *Gifford*, ſon Vice-Amiral, & le Capitaine Calfield, pour reconnoître l'embouchure de la Riviere de *Capuri*. Il y avoit envoyé auparavant Whidon & *Douglas*, qui n'y avoient pas trouvé moins de neuf piés d'eau; mais c'étoit avec le flux; & la marée ayant baiſſé, avant qu'ils euſſent franchi les bas-fonds, ils avoient

(e) Voyez, au Tome précédent, le Voyage de M. de la Condamine ſur la Riviere des Amazones.

(f) Telle étoit, en effet, l'opinion qui s'étoit répandue.

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh. 1595.

abandonné leur entreprise. Un autre Officier, chargé de sonder la Baie de *Guanipa*, ou *Amana*, pour chercher le moyen d'y passer avec les Vaisseaux, n'y trouva pas plus de facilité, & n'osa se hazarder fort loin dans la Baie, parce qu'il apprit, de son Guide Indien, que ce lieu étoit sans cesse infesté de Cannibales, qui ne manqueroient pas de tomber sur lui avec leurs fleches empoisonnées.

Il fait construire une Galéasse.

Gifford & Calfield ayant trouvé, dans la Riviere de Capuri, cinq piés d'eau, après le reflux, Raleigh fit faire des Bancs pour la rame; & commençant à craindre pour *King*, qu'il avoit envoyé à *Guanipa*, il le fit suivre par Douglas, avec un vieux Cacique de la Trinité, qui lui servit de Pilote. Ils reconnurent enfin qu'on pouvoit entrer dans le Capuri par quatre endroits, tous également commodes. La Galéasse fut équipée avec trois Chaloupes, qui portoient des Provisions pour un mois. Raleigh, & quelques Officiers, s'y embarquerent avec cent hommes. Leur Pilote, nommé *Arouacan*, étoit un Indien de la Riviere de *Baienua*, située au Sud de l'Orinoque, entre ce Fleuve & celui des Amazones. Il avoit promis de les conduire à l'Orinoque, mais s'ils n'avoient pas eu d'autre secours, ils auroient erré sans fin dans toutes ces Rivieres, comme dans un labyrinthe. Raleigh doute qu'il y ait, dans l'Univers, un tel amas d'eaux, les unes entrelacées dans les autres. Lorsqu'il croyoit avoir trouvé la route, à la faveur de la Boussole & des hauteurs du Soleil, il ne faisoit que tourner autour d'une infinité de petites Iles, toutes remplies d'arbres si hauts & si touffus, qu'ils troubloient également la vue & la navigation. Il nomma une de ces Rivieres, ou un de ces Canaux, *Red-cross*, c'est-à-dire *Croix rouge*, parce qu'il jugea qu'aucun Chrétien n'y étoit entré avant lui. Là, il découvrit un petit Canot, qui portoit quelques Indiens; & la Galéasse les joignit, avant qu'ils pussent se dérober dans les détours. D'autres Indiens, qui se présentoient sur le rivage, sembloient observer la conduite des Anglois; & ne voyant aucune marque de violence, ils s'avancerent au bord de l'eau, en demandant à traiter. Raleigh fit aussitôt gouverner vers eux. Mais pendant qu'il leur offroit ce qu'ils avoient desiré, son Pilote Indien, s'étant un peu écarté pour reconnoître le Pays, rencontra un Cacique qui voulut le tuer, pour avoir introduit des Etrangers dans leurs Terres, & n'eut pas peu de peine à se sauver par la fuite. Les Indiens qui habitent ces Iles, sont les *Tinitives*, dont on distingue deux especes; les *Ciaouaris* & les *Ouaraouaris*.

Route qui la conduit à l'Orinoque.

Embouchure de ce Fleuve.

L'Orinoque se divise en seize bras, à son embouchure; neuf qui courent au Nord, & sept au Sud. Les derniers forment des Iles considérables. Du bras le plus septentrional au plus méridional, Raleigh ne compte pas moins de cent lieues: ainsi, conclut-il, l'embouchure de ce Fleuve surpasse, en grandeur, celle du Fleuve des Amazones. Les Tinitives ont leurs Habitations dans les Iles qui sont formées par cette multitude de bras. Ces Indiens, divisés en deux Peuples, ont chacun leur Cacique, qui sont continuellement en guerre. Ils ont leurs Habitations sur terre en Eté; mais, pendant l'Hiver, ils demeurent sur des Arbres, où leurs petites cabanes, pratiquées avec une admirable industrie, les garantissent des grandes inon-

dations de l'Orinoque, qui, depuis Mai jufqu'en Septembre, monte d'environ vingt piés au-deffus des Terres. Cette incommodité ne leur permet gueres de femer. Ils font un pain de moëlle de Palmite, auquel ils joignent, pour nourriture, leur pêche, leur chaffe, & divers fruits de leurs arbres. Les *Cuparis* & les *Macureos*, deux Nations qui habitent les bords de l'Orinoque, ne font pas moins renommés par leur adreffe & leur courage. Avant l'arrivée des Efpagnols, ils faifoient une guerre continuelle à leurs voifins; mais l'intérêt commun a réuni tous ces Peuples contre leur plus dangereux Ennemi. Raleigh fut frappé d'un de leurs ufages: à la mort de leurs Caciques, ils commencent le deuil par de grandes lamentations; mais ils n'enterrent pas leurs corps. Ils les laiffent pourrir; & lorfque les chairs font entiérement confumées, ils prennent le fquelette, qu'ils ornent de fes plus précieux joyaux, avec des plumes de diverfes couleurs aux bras & aux jambes, & le gardent fufpendu dans fa Cabane. Les *Arouacas*, qui habitent la rive méridionale de l'Orinoque, réduifent en poudre le fquelette de leurs Parens morts, & brûlent cette cendre dans une liqueur, qu'ils avalent.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

Marque finguliere de refpect pour les Morts.

En quittant les Ciaouaris, Raleigh tomba dans le grand lit de l'Orinoque, qu'il étoit queftion de remonter: mais après quatre jours de navigation, il échoua, vers le foir, dans un lieu fi dangereux, qu'en travaillant à foulager la Galéaffe de fon left, il faillit d'y perdre foixante hommes. Enfin l'ayant remife à flot, il continua plus heureufement fa route, pendant trois jours; & le quatrieme, fon Pilote Indien le fit entrer daus une grande Riviere, nommée *Amana*, dont les eaux fembloient defcendre paifiblement fans aucun détour: mais le cours en étoit fi rude, qu'on n'y pouvoit avancer qu'à force de rames. Les Matelots eurent befoin des plus vives exhortations de leur Chef, pour foutenir un travail fi continuel: la chaleur étoit extrême; & les branches des arbres, qui bordoient les deux rives, caufoient une autre peine aux Rameurs. Cet obftacle dura fi longtems, que les vivres commençant à manquer, il devint fort difficile à Raleigh de contenir fes Gens. Cependant il leur repréfenta que le Pilote promettant dans peu de jours une route plus facile & des provifions en abondance, il y avoit moins de rifque à continuer leur navigation, qu'à retourner en arriere. D'ailleurs ils ne manquoient pas de fruits, fur les bords de la Riviere, ni de poiffon & de gibier; fans compter que les Fleurs & les Plantes, dont les terres étoient couvertes, fembloient confirmer toutes les promeffes du Pilote.

Grand lit de l'Orinoque.

Difficulté de le remonter.

Cet Indien, fur le vifage duquel Raleigh croyoit remarquer fouvent de l'embarras, lui propofa de faire entrer, à droite, les Canots dans une Riviere, qui les conduiroit promptement à quelques Habitations des Arouacas, où l'on trouveroit toutes fortes de rafraîchiffemens, & de laiffer la Galéaffe à l'ancre, en affurant qu'on pouvoit être de retour avant la nuit. Il étoit midi. Cette ouverture fut fi bien reçue, que Raleigh fe chargea lui-même de la conduite des Canots, & ne prit aucune provifion, dans la confiance que les fecours ne pouvoient être éloignés. Cependant, après avoir ramé l'efpace de trois heures, fans voir aucune apparence d'Habita-

Comment les Anglois trouvent des vivres.

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh. 1595.

tions, ses défiances augmenterent. On rama trois autres heures, avec aussi peu de succès; & les soupçons devinrent si vifs, que tous les Anglois des Canots, se croyant trahis, parloient déja de vengeance. Envain Raleigh s'efforça de leur faire comprendre, que le châtiment d'un Traître ne changeroit rien à leur situation, ou ne la rendroit que plus misérable. La colere & la faim ne leur laissoient sentir que le mal présent; lorsqu'enfin une lumiere qu'ils apperçurent, & quelque bruit qu'ils crurent entendre, les rappellerent à des sentimens plus modérés. C'étoit, en effet, une Habitation des Arouacas, où ils n'arriverent néanmoins qu'après minuit. Ils y trouverent peu de monde, parce que le Cacique de la Bourgade étoit allé en Traite à l'embouchure de l'Orinoque, avec un grand nombre de ses Indiens: mais les Cabanes étoient remplies de provisions, dont les Anglois chargerent leurs Canots.

Ils retournerent sans peine à leur Galéasse. Les bords de la Riviere, dont leurs souffrances sembloient leur avoir dérobé les agrémens, leur parurent alors d'une merveilleuse beauté. Ils découvrirent une charmante Vallée, d'environ vingt miles de longueur, & remplie de différentes especes de Bestiaux. Le Gibier n'y étoit pas moins abondant, & la Riviere continuoit de leur fournir d'excellent Poisson. Ils se crurent desormais à couvert de la faim, dans une Contrée si riche. Mais il s'y trouve de monstrueux Serpens. Un jeune Negre, qui voulut passer à la nage sur une des rives, fut dévoré en y arrivant.

Sauvages qu'ils rencontrent.

Le même jour, les Anglois y virent paroître quatre Canots, qui descendoient la Riviere où ils étoient rentrés. Raleigh fit ramer après eux. Deux prirent la fuite vers le rivage, d'où ceux qui les montoient s'échapperent dans les Bois; & les deux autres suivirent si légérement le cours de l'eau, qu'il fut impossible de les joindre: mais Raleigh ne se bornant point à se saisir des deux premiers Canots, & des provisions qu'on y trouva, fit chercher les Fugitifs. On en prit quelques-uns, à peu de distance. C'étoient des Arouacas, qui avoient servi de Pilotes à trois Espagnols échappés plus heureusement, entre lesquels il y avoit un Rafineur d'or. Envain Raleigh mit une partie de ses gens à terre pour suivre leurs traces. Mais il retint un des Pilotes, dont l'intelligence & la fidélité lui devinrent fort utiles. Entre plusieurs connoissances, il tira de lui celle de divers endroits où les Espagnols venoient chercher de l'or. Elle lui servit peu, parce que l'inondation ne lui permit pas d'en faire l'expérience. Il ne la communiqua pas même à ses gens, de peur que le chagrin de manquer une si belle occasion de s'enrichir ne refroidît entiérement leur courage. Les eaux croissent avec tant de promptitude & d'impétuosité dans cette Province, que le soir elles sont de la hauteur d'un homme, dans des lieux où l'on passoit le matin presqu'à sec; & ces débordemens sont fort ordinaires à toutes les Rivieres qui se jettent dans l'Orinoque.

Ils ne peuvent profiter des Mines d'or.

Sagesse de Raleigh à les conduire.

L'Arouaca, que Raleigh avoit retenu pour Pilote, parut craindre que son sort ne fût d'être mangé vif. „ Car telle étoit (dit Raleigh,) l'idée „ que les Espagnols donnoient de ma Nation à tous ces Peuples: mais il se „ desabusa bientôt, comme tous les autres Indiens avec lesquels nous eûmes

„ à traiter, lorsqu'il eut reconnu notre caractere & nos usages. L'effet de „ cette imposture retomba sur nos Ennemis, dont notre humanité fit sentir „ plus que jamais les injustices & les violences. Aucun de mes gens ne „ toucha jamais aux Femmes du Pays, pas même du bout du doigt. A l'é- „ gard des denrées, on n'en prenoit point sans avoir satisfait ceux qui ve- „ noient les offrir. Enfin, pour n'avoir rien à me reprocher, je ne quit- „ tois jamais une Habitation sans demander aux Indiens s'ils avoient quel- „ que plainte à faire de mes gens; je les contentois avant mon départ, & „ je faisois châtier le Coupable. Les deux Canots mêmes, que j'avois fait „ enlever, furent rendus aux Arouacas, & le Pilote ne fut emmené qu'a- „ près avoir consenti volontairement à me suivre. Les Espagnols lui avoient „ donné le nom de *Martin* ".

Ce fut sous sa conduite, que les Anglois continuerent leur route. Quinze jours de navigation, pendant lesquels ils ne furent pas exposés à d'autre danger que celui des sables, les ramenerent à la vue de l'Orinoque. Raleigh ne donne point le nom de plusieurs Rivieres, dans lesquelles il s'engagea successivement, & ne tient pas un meilleur compte des hauteurs; mais, dans le lieu où il se représente ici, il avoit à l'Est la Province de *Carapana*, qui étoit alors occupée par des Espagnols. Les Indiens de trois Canots, qu'il se félicita d'avoir rencontrés, l'aborderent sans crainte, après avoir sçu qu'il n'étoit pas de cette odieuse Nation; & lui voyant jetter l'ancre, ils lui promirent de revenir le lendemain avec leur Cacique. Il se trouva dans ce lieu une infinité d'œufs de Tortues, qui furent un rafraîchissement fort agréable pour les Anglois. Le jour suivant, ils virent arriver le Cacique qu'on leur avoit annoncé, avec une suite de quarante Indiens. Sa Bourgade, qui n'étoit pas éloignée, se nommoit *Toparimaca*. Il apportoit aux Anglois diverses sortes de provisions, pour lesquelles ils lui firent boire du vin d'Espagne, dont il ne cessoit point d'admirer le goût. Raleigh lui ayant demandé une route courte & sûre pour la Guiane, il offrit alors aux Anglois de les conduire à sa Bourgade, avec promesse de leur donner un secours que la fortune avoit réservé pour eux. En y arrivant, il leur fit présenter une liqueur si forte, qu'elle les enivra presque tous. Elle est composée, dit Raleigh, de poivre de l'Amérique & du suc de plusieurs herbes, qu'on laisse clarifier dans de grands Vases. Le Cacique & les Indiens s'enivrerent aussi.

Cacique de Toparimaca.

Liqueur qui enivre les Anglois.

Après cette Fête, le Cacique fit paroître, devant les Anglois, le secours qu'il avoit vanté. C'étoit un Indien fort âgé, dont ils ne prirent pas une fort haute opinion sur sa figure, mais qui connoissoit parfaitement toutes les parties de l'Orinoque, & sans lequel en effet ils ne se feroient jamais garantis des sables, des rochers & des Ilots qu'on ne cesse point d'y rencontrer. Raleigh le reçut comme un présent du Ciel.

Ils reçoivent un bon Guide.

Dès le jour suivant, les Anglois éprouverent l'habileté de ce nouveau Guide, par le conseil qu'il leur donna de profiter d'un vent d'Est, qui leur épargna le travail des rames. L'Orinoque, suivant Raleigh, est assez exactement Est & Ouest, depuis son embouchure jusqu'aux environs de sa source. En suivant son cours, depuis Toparimaca, les Anglois auroient pû pé-

Cours de l'Orinoque.

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh. 1595.

nétrer en plusieurs endroits du Popayan & de la Nouvelle Grenade. Pendant le premier jour, ils suivirent un bras du Fleuve, qui a sur la gauche l'Ile d'*Assapana*, longue de vingt-cinq miles sur cinq de large, & le grand Canal au-delà. Sur la droite du même bras est une autre Ile, nommée *Jouana*, fort grande aussi, & séparée de la terre, du même côté, par un second bras du Fleuve, qui se nomme *Arrarropana*. Toutes ces eaux sont navigables pour les plus gros Bâtimens; & l'Orinoque, en y comprenant les Iles, n'a pas moins de trente miles de large en cet endroit. Au-dessus d'Assapana, un peu plus qu'à l'Ouest, on trouve une autre Riviere, nommée *Aropa*, qui vient se jetter du Nord dans l'Orinoque. Les Anglois mouillerent au-delà, & du même côté, près d'une Ile, nommée *Occaoueta*, longue de six miles & large de deux. Raleigh mit à terre, ici, sur la rive du Fleuve, deux Indiens de la Guiane, qu'il avoit pris avec son nouveau Pilote, à Toparimaca, avec ordre de prendre les devans pour annoncer son arrivée au Cacique de *Putimac*, Vassal de *Topia-Ouari*, qui avoit succédé à Morquito dans la Province d'Arromaja: mais Putimac étant assez éloigné, il fut impossible à ces deux Indiens de revenir le même jour; & la Galéasse fut obligée de mouiller le soir près de *Putapayma*, autre Ile, de même grandeur que la précédente. Vis-à-vis de cette Ile, la Côte du Fleuve offre une grande Montagne, qui se nomme *Occopa*. Les Anglois aimoient à mouiller proche des Iles, parce qu'il s'y trouvoit quantité d'œufs de Tortues, & que la pêche y est plus commode que sur la Côte, où les rochers ne leur permettoient pas de jetter la senne. La plupart de ceux, qui bordent le Fleuve, sont de couleur bleuâtre, & paroissent contenir du fer, comme toutes les pierres qui se trouvent sur les Montagnes voisines.

Suite de la Navigation des Anglois.

„ Le matin du jour suivant (continue Raleigh,) notre cours fut droit à „ l'Ouest, avec moins de peine à résister au courant du Fleuve. La terre „ s'ouvroit des deux côtés, & les bords en étoient d'un rouge fort vif. „ J'envoyai quelques Hommes dans des Canots, pour reconnoître le Pays: „ ils me rapporterent que dans toute l'étendue de leur vue, & du haut des „ Arbres où ils étoient montés pour l'observer, ils n'avoient découvert que „ des Plaines, sans aucune apparence de hauteur. Mon Pilote de Toparimaca dit que ces belles Campagnes se nommoient *les Plaines de Saymas*; „ qu'elles étoient habitées par quatre puissantes Nations, les *Saymas*, les „ *Assaouais*, les *Aroras* & les *Wikiris*, qui battirent Hernando de *Serpa*, „ lorsqu'il vint de Cumana vers l'Orinoque, avec 300 Chevaux, pour conquérir la Guiane. Les Aroras ont la peau presqu'aussi noire que les Negres. Ils sont robustes & d'une valeur singuliere. Le poison de leurs fleches est si subtil, que, sur le récit de mes Indiens, je me fournis des „ meilleurs Antidotes, pour en garantir nos gens. Outre qu'il est toujours „ mortel, il cause d'affreuses douleurs, & jette les Blessés dans une espece „ de rage. Les entrailles leur sortent du corps: ils deviennent noirs, & la „ puanteur qu'ils exhalent est insupportable ".

Plaines de Saymas.

Poison subtil des Fleches.

Difficulté du remede.

Raleigh s'étonne beaucoup que les Espagnols, à qui les fleches empoisonnées de ces Sauvages ont été si funestes, n'aient jamais trouvé de remede pour leurs blessures. A la vérité, dit-il, les Indiens n'en connoissent

point eux-mêmes; & lorsqu'ils sont blessés d'un coup de fleche, ils ont recours à leurs Prêtres, qui leur tiennent lieu de Médecins, & qui font un grand mystere des remedes qu'ils emploient. L'Antidote ordinaire des Indiens est le suc d'une racine nommée *Tupara*, qui guérit aussi toutes sortes de fievres, & qui arrête les hémorragies internes. Raleigh apprit, de Berreo, que quelques Espagnols avoient employé avec succès le jus d'ail: mais pour les poisons extrêmement subtils, tels que celui des Aroras, il exhorte à s'abstenir de boire; parce que tout ce qu'on avale de liquide sert à la propagation du venin, & que si l'on boit, surtout, peu de tems après avoir été blessé, la mort est inévitable.

Montagnes d'Arvami & d'Aio.

Le troisieme jour de leur navigation, les Anglois mouillerent près de la rive gauche du Fleuve, entre deux Montagnes, dont l'une se nomme *Arvami*, l'autre *Aio*. Après s'y être arrêtés jusqu'à minuit, ils passerent une grande Ile nommée *Manoripano*, d'où ils furent suivis par un Canot, chargé de quelques Indiens, qui les inviterent à se reposer dans leurs Habitations: mais s'étant défendus civilement de leurs instances, ils entrerent, le cinquieme jour, dans la Province d'Aromaja, où ils mouillerent à l'Ouest d'une Ile nommée *Murrecoermo*, qui a dix miles de long & cinq de large. Le lendemain ils arriverent au Havre de Morquito, où ils étoient résolus de s'arrêter, pour renouveller leurs provisions. Un de leurs Indiens fut envoyé au Cacique Topiaouari, qui vint dès le jour suivant faire les honneurs de son Port. C'étoit un Vieillard de cent dix ans, si robuste encore, qu'après avoir fait quatorze miles à pié pour venir voir ses Hôtes, il retourna le même jour à sa Bourgade. Les rafraîchissemens, qu'il leur apporta, étoient une grande abondance de Gibier, de racines & de fruits.

Age & force du Cacique Topiaouari.

Informations qu'il donne à Raleigh.

Raleigh fit diverses questions à ce vieux Cacique, sur la mort de son Neveu, & sur les entreprises des Espagnols. „ Je lui appris (dit-il,) „ quelle étoit ma Nation, & le dessein où j'étois d'affranchir les Indiens „ de la tyrannie des Espagnols. Ensuite, lui parlant de la Guiane, je le „ priai de me donner quelques instructions sur la maniere d'y pénétrer. Il „ me répondit que le Pays où j'étois, & tout ce qui bordoit la Riviere jusqu'à la Province d'Emeric, en y comprenant celle de Carapana, faisoient „ partie de la Guiane; qu'en général les Nations de toutes ces Terres se „ nommoient *Orinoccoponi*, parce qu'elles confinent à l'Orinoque; que celles qui habitoient entre ce Fleuve & les Monts de *Wacarimar* étoient „ comprises sous le même nom; & que de l'autre côté de ces Montagnes, „ il y avoit une grande Vallée, nommée *Amariocopana*, habitée aussi par „ d'anciens Peuples de la Guiane. Je lui demandai quels étoient ceux qui „ habitoient au-delà de cette Vallée, derriere les Montagnes qui la bordoient de ce côté-là; sur quoi il me dit, en soupirant, que dans sa „ jeunesse, & du vivant de son Pere, qui étoit mort fort âgé, il étoit venu dans cette grande Vallée de la Guiane, des lieux où se couche le Soleil, un Peuple innombrable, qui portoit de grandes robes & des bonnets rouges; qu'il étoit composé de deux Nations, nommées les *Orejones* & les *Eporemerios*; qu'ayant chassé les anciens Habitans du Pays, elles s'étoient emparées de leurs Terres, jusqu'au pié des Montagnes, à

Arrivée d'un nouveau Peuple dans la Guiane.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

„ l'exception des *Iraouaquaris* & des *Caſſipagotos:* que ſon fils aîné, qui „ avoit été choiſi dans la ſuite de cette guerre pour mener du ſecours aux „ Iraouaquaris, avoit péri avec tous ſes gens dans un combat contre les „ Uſurpateurs, & qu'il ne lui étoit reſté qu'un ſeul Fils. Il ajouta que les „ Eporemerios avoient bâti, au pié de la Montagne, à l'entrée de la Val- „ lée, une grande Ville, dont les édifices étoient fort hauts; que l'Em- „ pereur des deux Nations étrangeres faiſoit garder conſtamment les paſ- „ ſages par de nombreuſes Troupes, qui n'avoient pas ceſſé, pendant „ longtems, de ravager & de piller leurs Voiſins; mais que depuis que „ les Eſpagnols cherchoient à s'emparer du Pays, la paix s'étoit faite entre „ les Indiens, qui s'accordoient tous à les regarder comme leurs plus „ mortels Ennemis (*g*)".

Ville qu'il batit.

Les Anglois arrivent à la Riviere de Caroli.

RALEIGH, fort ſatisfait du vieux Cacique, dans lequel il n'avoit reconnu que de la ſageſſe & de l'honneur, continua de remonter le Fleuve droit à l'Oueſt, & mouilla le ſoir proche d'une Ile, nommée *Catuma*, dont la longueur eſt de cinq ou ſix miles. Le lendemain, à la fin du jour, il rencontra l'embouchure de la Riviere de *Caroli*. Cette Riviere, ſans être moins large que la Tamiſe à Woolvich, fait une chûte ſi conſidérable, que non-ſeulement les Anglois en avoient entendu le bruit depuis le port de Morquito, mais qu'arrêtés par l'impétuoſité des eaux ils eurent beaucoup de peine à s'en approcher. Après avoir employé toutes leurs rames, qui ne les firent pas avancer d'un jet de pierre dans l'eſpace d'une heure, ils prirent le parti de mouiller proche de la rive, & d'envoyer un Indien au Cacique du Pays, pour lui déclarer qu'ils étoient Ennemis jurés des Eſpagnols. C'étoit dans ce lieu que Morquito en avoit fait maſſacrer dix. Le Cacique, nommé *Wanuretona*, vint juſqu'au bord du Fleuve, avec un grand nombre de ſes gens, & prodigua les rafraîchiſſemens aux Anglois. Raleigh lui répéta qu'il étoit venu pour faire la guerre aux Eſpagnols, & reçut de lui de nouvelles informations ſur la Guiane.

Ce qui les oblige de s'y arrêter.

Diverſes Nations qui habitent cette Riviere.

LES Indiens de la Riviere de Caroli ont une haine égale pour les Eſpagnols & pour les Eporemerios. Leur Pays eſt riche en or. Raleigh apprit, du Cacique, que vers la ſource de la Riviere les Terres étoient habitées par trois puiſſantes Nations, nommées les *Caſſipagotos*, les *Eparagotos* & les *Araouragotos*; que le Caroli ſort d'un grand Lac; que tous les Peuples du Pays ſe joindroient volontiers à ceux qui voudroient les délivrer des Eſpagnols; enfin, qu'après avoir paſſé les Montagnes de *Curca*, il trouveroit beaucoup d'or & de pierres précieuſes. Un des Officiers Eſpagnols, qu'il avoit pris avec Berreo, ſe vanta d'avoir découvert dans ſes Voyages une Mine d'argent très riche, à peu de diſtance de la Riviere: mais l'Orinoque & toutes les Rivieres voiſines étoient hauſſées de cinq piés, ſans compter la difficulté de remonter celle de Caroli. Raleigh ſe contenta d'envoyer par terre quelques-uns de ſes gens, dans une Bourgade éloignée de vingt miles, & nommée *Annatapoi*. Ils y trouverent des Guides pour les conduire plus loin dans une grande Ville, qui ſe nomme *Capurepana*, ſituée au

(*g*) Raleigh place ce Pays entre quatre & cinq degrés de Latitude du Nord.

au pié des Montagnes, fous la domination d'un Cacique, proche Parent de Topiaouri. Cependant Whidon fut chargé, avec quelques Soldats, de fuivre, autant qu'il étoit poffible, le bord de l'eau, pour obferver s'il s'y trouvoit quelque apparence de Mine.

Observations de Raleigh fur le Pays, & fur les Pierres à fil d'or.

En même tems Raleigh, accompagné des Capitaines Gifford & Calfield, monta fur les hauteurs voifines, d'où il découvrit toute la Riviere de Caroli, qui fe divife en trois bras à vingt miles de l'Orinoque. Il remarqua dix à douze Sauts de cette Riviere; & tous d'une fi grande hauteur, que les particules d'eau, féparées dans leur chûte, forment comme un tourbillon de fumée. Enfuite, s'étant approché des Vallées, il admira le plus beau Pays qu'il eut jamais vu. L'herbe y eft d'une verdure charmante, le terrein ferme, le Gibier en abondance: & les Oifeaux, dont le nombre & la variété font infinis, y forment les plus mélodieux concerts. „ Nous remarquâmes, (dit Raleigh,) des fils d'or & d'argent dans les pierres; „ mais n'ayant que nos mains & nos épées, nous ne pûmes en vérifier „ parfaitement la nature. Cependant nous en rapportâmes quelques-unes, „ que je fis examiner dans la fuite. Un Efpagnol de Caracas me les nomma dans fa Langue, *Madre del oro*, Or mere, ou Matrice d'or, & m'affura qu'il devoit fe trouver une Mine au-deffous. On ne me foupçonnera „ point de m'être trompé moi-même, ou de vouloir tromper ma Patrie, „ par de fauffes imaginations. Quel motif auroit pû me faire entreprendre „ un fi pénible Voyage, fi je n'avois été fûr qu'il n'y a point, fous le Soleil, de Pays auffi riche en or que la Guiane? Whidon, & *Milechap*, notre Chirurgien, m'apporterent, pour fruit de leurs recherches, quelques Pierres fort femblables au Saphir. Je les fis voir à divers Orinocconis, qui me vanterent une Montagne, où il s'en trouvoit en abondance. J'en ignore la nature & la valeur; mais je n'en puis avoir qu'une „ haute opinion: & je fuis fûr, du moins, que ce Canton reffemble à ceux „ dont on tire les plus précieufes pierres, & qu'il eft à-peu-près à la „ même hauteur ".

A gauche de la Riviere, on trouve les *Iraouaquaris*, Ennemis irréconciliables des Eporemerios. Le Lac, d'où elle prend fa fource, fe nomme *Caffipa*. Il eft fi grand, qu'à peine peut-on le traverfer en Canot, dans l'efpace d'un jour. Plufieurs Rivieres s'y jettent, & le fable que l'on y trouve pendant l'Eté eft ordinairement mêlé de grains d'or. Au-delà du Caroli, on rencontre la Riviere d'*Arvi*, qui paffe le long du Lac, à l'Oueft, & vient fe jetter auffi dans l'Orinoque. Ces deux Rivieres forment entr'elles une efpece d'Ile, dont Raleigh vante la fertilité & l'agrément. Mais il paroît ici fort embarraffé, à rapporter ce qu'il ne fait, dit-il, que fur le témoignage d'autrui, & dont il avoue néanmoins qu'il ne lui eft pas refté le moindre doute. „ La Riviere d'Arvi en a deux autres affez près d'elle, „ qui fe nomment *Atoïca* & *Caora*. Sur les bords de la feconde, on trouve une Nation d'Indiens, qui ont la tête tout d'une piece avec les „ épaules; ce qui doit paroître monftrueux (*h*), (continue Raleigh,)

Nation monftrueufe.

(*h*) On n'a pu fe difpenfer de rapporter ce trait, d'après un Voyageur tel que le Chevalier Raleigh: mais une partie du merveilleux difparoîtra, fi l'on fuppofe que l'ufage

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. RALEIGH. 1595.

„ & ce que je ne laisse pas de croire certain. Ces Indiens extraordinaires „ se nomment les *Eouaipanomas*. On prétend qu'ils ont les yeux sur leurs „ épaules, la bouche dans la poitrine, & les cheveux sur le dos. Le fils „ de Topiaouari, que j'amenai en Angleterre, m'assura que c'est la plus „ redoutable Nation de cette Contrée, & que ses armes, qui sont des arcs „ & des fleches, ont trois fois la grandeur de celles des Orinoccoponis. „ Mon Indien, qui ne fut pas tout d'un coup persuadé de son récit, me „ protesta que les Iraouaquaris avoient pris depuis peu un de ces Monstres, „ & qu'il avoit été vu de toute la Province d'Aromaya ". Raleigh ajoute, que s'il eut appris toutes ces circonstances avant son départ, il auroit tenté l'impossible pour enlever un de ces étranges Indiens, & pour l'amener jusqu'en Europe. Lorsqu'il fut retourné sur la Côte de Cumana, un Espagnol, Homme d'esprit & d'expérience, apprenant qu'il avoit pénétré dans la Guiane jusqu'à la Riviere de Caroli, lui demanda s'il avoit rencontré des Eouaipanomas, & l'assura qu'il avoit vu plusieurs de ces Acéphales. Raleigh atteste là-dessus de célebres Négocians (*i*), connus de toute la Ville de Londres.

Riviere de Casnero.

LE *Casnero* est une quatrieme Riviere qui se jette dans l'Orinoque, au-dessus du Caroli vers l'Ouest, mais du côté de l'Amapeia. Sa grandeur l'emporte sur celle des plus grands Fleuves de l'Europe. Elle prend sa source, au Midi de la Guiane, dans les Montagnes qui séparent ce Pays des Terres de l'Amazone. Les Anglois auroient entrepris de la remonter, si l'approche de l'Hiver ne leur eût fait craindre d'y trouver leur perte: non que l'Hiver mérite proprement ce nom, dans un Pays où les arbres sont continuellement chargés de feuilles & de fruits; mais il y est accompagné de pluies violentes, qui causent de prodigieux débordemens. Toutes les Campagnes sont inondées; & le tonnerre y est si terrible, qu'il semble menacer la Nature de sa ruine. Raleigh en fit une triste expérience à son retour.

Diverses Rivieres.

Du côté du Nord, le *Cari* est la premiere Riviere qui se jette dans l'Orinoque, & qu'on rencontre en remontant ce grand Fleuve. On trouve ensuite celle de *Limo*. Les Terres de l'une à l'autre sont habitées par la Nation des *Aouacaris*, espece de Cannibales, qui tiennent un marché où ils vendent, pour des Haches, leurs Femmes & leurs Filles à leurs Voisins, qui les revendent aux Espagnols. A l'Ouest de la Riviere de Limo, on trouve celle de *Pao*; ensuite le *Caouti*; puis le *Vocari*, & le *Capuri*, qui vient de la Riviere de Meta, par laquelle Berreo étoit venu de la Nouvelle Grenade. La Province d'Amapaya est à l'Ouest du Capuri; & c'est-là que Berreo ayant passé l'Hiver avec ses gens, les eaux lui en firent perdre un grand nombre. Au-dessus de l'Amapaya, en tirant vers la Nouvelle Grenade, le Pato & le Cassanar tombent dans le Meta. A l'Ouest de ces Rivieres, on a les Terres des *Aschaques* & des *Catuplos*, & les Rivieres de

de cette Nation est de rendre le cou fort court aux Enfans, par quelque pratique semblable à celle d'un autre Peuple de l'Amérique, qui applatit la tête des siens avec des ais constamment appliqués & serrés. D'ailleurs les Indiens de la Guiane, & les Espagnols de Cumana, peuvent être soupçonnés d'un peu d'exagération.

(*i*) MM. Moucheron.

Beta, de *Dauney* & d'*Ibarra*. Sur les Frontieres du Pérou, on trouve les Provinces de *Tomebamba* & de *Caxamalca*, & tirant vers Quito & le Popayan, au Nord du Pérou, les Rivieres de *Guayara* & de *Guayacuro*. Au-delà des Montagnes du Popayan, on rencontre le *Pampamena*, ou *Payanano*, qui descend jusqu'à la Riviere des Amazones, en traversant les Terres des *Moteyones*, où Pedro d'Orsua eut le malheur de périr. C'est entre le Dauney & le Beta, qu'est la grande Ile de Baraquan. L'Orinoque est inconnu sous ce nom, au-delà du Beta; il y porte celui d'*Athule*; & plus loin, il est coupé par de grandes chûtes d'eau, qui ne permettent pas aux Vaisseaux d'y passer. Raleigh, qu'on suit mot à mot dans cette Description, assure que pour ce qu'il nomme des Vaisseaux de charge, la navigation est libre sur ce Fleuve, l'espace d'environ mille miles d'Angleterre, & que pour les Canots elle ne l'est pas moins, du double; que ses eaux, soit par elles-mêmes, ou par les Rivieres qui s'y jettent, conduisent au Popayan, à la Nouvelle Grenade & au Pérou; que par d'autres Rivieres, on peut se rendre aux nouveaux Etats des Incas, descendus, dit-il toujours, de ceux du Pérou, aux Amapayas & aux Annabas; enfin qu'une partie de ces Rivieres, qu'on peut nommer les branches de l'Orinoque, prennent leurs sources dans les Vallées qui séparent la Guiane des Provinces Orientales du Pérou.

L'Orinoque change de nom. Il porte celui d'Athule.

Longueur de son cours.

Le débordement des eaux augmentant de jour en jour, mille dangers, dont les Anglois se crurent menacés, leur firent souhaiter leur retour. Raleigh ne résista point à leurs instances. Il avoit acquis d'heureuses lumieres; mais l'inondation ne lui laissoit aucune espérance d'en recueillir le fruit. D'ailleurs ses gens étoient sans habits; & ceux qui leur restoient étant percés de la pluie dix fois par jour, ils n'avoient pas même le tems de les faire sécher. Il se détermina donc à retourner vers l'Est, dans le dessein de reconnoître mieux toutes les parties du Fleuve: observation importante, qu'il se reprochoit d'avoir négligée.

Raisons qui font retourner les Anglois vers l'Est.

En quittant l'embouchure du Caroli, il alla mouiller, le premier jour, au Port de Morquito, qu'il regardoit comme un séjour de confiance, par celle qu'il avoit du caractere de Topiaouari. Ce vieux Cacique, qu'il fit avertir de son arrivée, se hâta de le venir voir, suivi d'une abondante provision de vivres. Après des caresses fort tendres, Raleigh, qui avoit formé un petit Camp sur une éminence, au bord du Fleuve, fit sortir tout le monde de sa Tente, pour s'entretenir seul avec ce sage Vieillard. On doit concevoir, néanmoins, que ces entretiens ne se faisoient pas sans un Interprête. C'est dans la bouche de l'Auteur, qu'il faut laisser des explications de cette importance.

Raleigh revoit Topiaouari.

Je commençai par lui dire, que lui connoissant une haine égale pour les Eporemerios & pour les Espagnols, j'attendois de lui qu'il m'apprendroit le chemin de la Ville Impériale des Incas. Il me répondit qu'il ne s'étoit pas figuré que mon dessein fût de prendre cette route, non-seulement parce que la saison ne me le permettoit pas, mais plus encore parce qu'il ne me croyoit pas assez de monde pour une si dangereuse entreprise; que si je m'obstinois à la tenter avec si peu de forces, il m'assuroit que j'y trou-

Sa conférence avec lui.

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh. 1595.

verois ma perte; que la puissance de l'Empereur de Manoa (*k*) étoit formidable, & que le triple de mes gens ne suffiroit pas pour lui causer de l'inquiétude. Il ajouta que je ne devois jamais espérer de pouvoir pénétrer dans la Guiane, sans l'assistance des Ennemis de ce grand Etat, soit pour en recevoir des secours d'hommes, ou pour en tirer des rafraîchissemens & des provisions, que la longueur du chemin & l'excès de la chaleur rendoient également nécessaires; que trois cens Espagnols, qui avoient entrepris la même expédition, étoient demeurés ensévelis dans la Vallée de *Maccureguary*, sans autre effort, du côté de leurs Ennemis, que de les avoir investis de toutes parts, & d'avoir mis le feu aux Herbes, dont la fumée & la flamme les avoient étouffés. „ D'ici, (continua-t-il,) on compte, „ à Maccureguary, quatre grandes journées de chemin. Les Peuples de „ cette Vallée sont les premiers Indiens de la frontiere des Incas: ils sont „ leurs Sujets, & leur Ville est d'une richesse extrême. Tous les Habitans „ portent des habits. C'est de Maccureguary, que viennent toutes les plaques d'or qu'on voit aux Indiens de la Côte; c'est à Maccureguary qu'elles se fabriquent. Mais plus loin, le travail est incomparablement plus „ beau. On y fait, en or, des figures d'Hommes & d'Animaux.

Il propose d'attaquer le nouvel Empire des Incas.

Comment les Espagnols avoient péri dans cette entreprise.

Propositions de Topiaouari.

Je lui demandai combien il croyoit qu'il me fallût d'hommes pour prendre la Ville? Sa réponse fut incertaine. Je lui demandai encore, s'il croyoit du moins que je pusse compter sur le secours de ses Indiens? Il m'assura que tous les Peuples des Pays voisins se joindroient à moi dans cette guerre, supposé que faute de Canots pour tant d'Hommes, la Riviere offrît alors des gués, & pourvu que je lui laissasse cinquante Soldats, qu'il me promettoit d'entretenir jusqu'à mon retour. Je lui répondis qu'avec mes Matelots & mes Ouvriers, je n'avois gueres que ce nombre; & que d'ailleurs, ne pouvant leur laisser de poudre, ni d'autres munitions, ils seroient en danger de périr par les mains des Espagnols, qui chercheroient à se venger du mal que je leur avois fait à la Trinité. Cependant les Capitaines Calfield, *Grenville*, *Gilbert*, & quelques autres, paroissoient disposés à demeurer: mais je suis sûr qu'ils y auroient tous péri. Berreo attendoit du secours d'Espagne & de la Nouvelle Grenade. J'appris même ensuite qu'il avoit déja deux cens Chevaux prêts à Caracas.

Réponses de Raleigh.

Topiaouari me dit alors que tout dépendroit donc de l'avenir, & des forces avec lesquelles je reviendrois dans ses Terres; mais qu'il me prioit de le dispenser, pour cette fois, de me fournir le secours de ses Indiens, parce qu'après mon départ les Eporemerios ne manqueroient pas de faire tomber sur lui leur vengeance. Il ajouta que les Espagnols cherchoient aussi l'occasion de le traiter comme son Neveu, qu'ils avoient fait périr par un infâme supplice; qu'il n'avoit pas oublié avec quelle rigueur ils l'avoient tenu dans les chaînes, & promené comme un Chien, jusqu'à ce qu'il eût payé cent plaques d'or pour sa rançon; que depuis qu'il étoit Cacique, ils

Haine du Cacique contre les Espagnols.

(*k*) On voit que non-seulement la transmigration des Incas, mais encore l'existence de la Ville de Manoa, continue de passer pour constante dans l'imagination de Raleigh. Comment des faits de cette nature sont-ils demeurés sans éclaircissement? Nous ne cessons point de renvoyer au Voyage de M. de la Condamine sur l'Amazone.

avoient tâché plusieurs fois de le surprendre, mais qu'ils ne lui pardonneroient point l'alliance que je lui proposois. Il me dit encore: „ Après „ avoir tout employé pour soulever mes Peuples contre moi, ils ont enlevé „ un de mes Neveux, nommé *Aparacano*, qu'ils ont fait baptiser, sous le „ nom de *Dom Juan*; ils l'ont armé & vêtu à l'Espagnole, & je sais qu'ils „ l'excitent, par l'espérance de ma succession, à me déclarer la guerre ". Enfin Topiaouari me pria de suspendre mes résolutions jusqu'à l'année suivante, & me promit que dans l'intervalle il disposeroit les esprits en ma faveur. Entre diverses raisons, qui lui faisoient détester les Eporemerios, il me raconta que dans leur derniere guerre ils avoient enlevé ou violé toutes les Femmes de son Pays. „ Nous ne leur demandons que nos Femmes, „ (continua-t-il,) car nous ne faisons aucun cas de leur or ". Il ajouta, les larmes aux yeux: „ autrefois nous avions dix ou douze Femmes, & „ nous sommes réduits maintenant à trois ou quatre; tandis que nos Ennemis en ont cinquante, & jusqu'à cent ". En effet, l'ambition de ces Peuples consiste à laisser beaucoup d'Enfans, pour rendre leurs Familles puissantes par une nombreuse postérité.

Injures qu'il avoit reçues des Eporemerios.

Je demeurai persuadé, par les raisons du Cacique, qu'il m'étoit impossible de rien entreprendre, cette année, contre les Incas. Il fallut réprimer notre passion pour l'or, qui nous auroit attiré, comme aux Espagnols, la haine & le mépris de ces Indiens. Qui sait même si, reconnoissant que nous ne pensions aussi qu'à les piller, ils ne se seroient pas joints à eux pour nous fermer l'entrée de leur Pays? C'étoit préparer de nouvelles difficultés aux Anglois qui pourront s'ouvrir la même route après nous; au lieu que, suivant toute apparence, ces Peuples, déja familiarisés avec nous, préféreront notre voisinage à celui des Espagnols, qui ont toujours traité leurs Voisins avec la derniere cruauté. Le Cacique, à qui je demandai un de ses Indiens pour l'emmener en Angleterre & lui faire apprendre notre Langue, me confia son propre Fils. Je lui laissai deux jeunes Anglois, qui ne marquerent point de répugnance à demeurer dans un Pays, où nous n'avions reçu que des témoignages de bonne foi & d'humanité.

Ses conventions avec Raleigh.

Je demandai à Topiaouari comment se fabriquoient les plaques d'or, & quelle méthode on employoit pour les tirer des pierres ou des mines? Il me répondit: „ La plus grande partie de l'or dont on fait les plaques & „ les figures, se tire du Lac de Manoa, & de plusieurs Rivieres, où il „ se trouve en grains, & quelquefois en petits lingots. Les Eporemerios „ y joignent une portion de cuivre, pour le travailler. Voici leur méthode: ils prennent un grand vase de terre, plein de trous, dans lequel les „ grains & le cuivre sont mêlés ensemble; ils mettent le vase sur un feu ar„ dent; & garnissant les trous, de tuyaux de terre, ou de pipes, ils souf„ flent jusqu'à ce que les deux métaux soient fondus. Ensuite, ils les ver„ sent dans les moules de terre ou de pierre ". J'ai apporté deux de ces Figures en or, moins pour leur valeur, que pour en faire connoître ici la forme; car affectant de mépriser les richesses des Eporemerios, je donnai en échange, au Cacique, quelques Médailles du même métal, qui contenoient le portrait de la Reine. J'ai pris soin d'apporter aussi du Minerai

Il lui apprend la fabrique des plaques d'or.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

d'or, qui n'est pas rare dans ce Canton, & que je crois aussi bon qu'il y en ait au Monde: mais faute d'Ouvriers & d'instrumens, pour séparer l'or, il me fut impossible d'en prendre une grosse quantité.

Ordre que Raleigh donne à deux Anglois qu'il laisse en Guiane.

RALEIGH n'oublia point de recommander aux deux Anglois, qu'il laissoit à Topiaouari, de se procurer quelque ouverture pour aller trafiquer à Maccureguari, & de reconnoître soigneusement la route & les environs de cette Ville. Il leur abandonna, dans cette vue, diverses marchandises, avec ordre de pénétrer, s'il étoit possible, jusqu'à celle de Manoa. Ensuite il continua de descendre le Fleuve, accompagné du Cacique de *Putima*, Chef de la Province de *Warrapana*, qui, se trouvant chez Topiaouari, avoit prié les Anglois d'aborder sur ses Terres. Ils apprirent, de lui-même, que c'étoit lui qui avoit massacré les Espagnols de Berreo; & sa confiance paroissant extrême pour les Ennemis d'une Nation qu'il avoit offensée, il leur offrit de les conduire au pié d'une Montagne, où la roche paroissoit de couleur d'or.

Il visite une Montagne de couleur d'or.

RALEIGH ne se reposa sur personne, d'une observation de cette importance. Il partit lui-même, avec les principaux de ses gens, pour visiter une si riche Montagne. On lui fit suivre d'abord le bord d'une Riviere, nommée *Mana*, en laissant à droite un Village d'Indiens qu'il entendit nommer *Tutevitona*, & qui appartient à la Province de *Taraco*. Au-delà, vers le Sud, il arriva dans la Vallée d'*Amariocapana*, qui contient un Village du même nom, & qui lui parut un des plus beaux Pays du Monde: elle s'étend de l'Est à l'Ouest, au moins de soixante miles; mais c'est le Voyageur même qu'il faut entendre dans ces récits.

DE la rive du Mana, nous passâmes à celle de l'*Oiana*, autre Riviere qui traverse la Vallée; & nous nous arrêtâmes au bord d'un Lac, que cette Riviere forme de ses propres eaux. Comme nous étions fort mouillés, un de nos Guides fit du feu, en frottant deux bâtons l'un contre l'autre, & nous en allumâmes un assez grand pour y faire sécher nos habits: mais tandis que nous prenions ce soin, l'apparition subite de quelques Manatées, de la grosseur d'un tonneau, qui se firent voir dans le Lac, nous causa autant d'effroi que de surprise. Ce ne fut pas sans peine, que nous continuâmes notre marche. Il nous restoit une demi-journée de chemin jusqu'à la Montagne. Je pris le parti de renvoyer à bord le Capitaine Keymis, parce que les informations du Cacique me firent comprendre qu'à mon retour je pouvois me reprocher de l'Orinoque par une voie plus courte. Keymis portoit ordre à la Galéasse de descendre à l'embouchure du Cumaca, où je promis de l'attendre, pour m'épargner la peine de retourner jusqu'à Putima.

Il en rencontre une de même couleur.

LE même jour je passai au pié d'une Montagne, dont les divers Rochers étoient de couleur d'or, comme ceux qu'on m'avoit annoncés; mais je ne pus vérifier s'ils étoient réellement de ce précieux métal. On me fit remarquer, sur la gauche, une autre Montagne, qui sembloit contenir aussi diverses sortes de Minéraux. Ainsi je n'eus que la joie d'un brillant spectacle. De-là je me rendis, par un chemin assez court, au Village d'*Ariacoa*, où l'Orinoque se partage en trois canaux. La Galéasse étoit déja des-

cendue à Cumana, mais sans Keymis, qui n'avoit pas eu le tems de lui porter mes ordres. Je laissai, à Cumana, deux de mes gens pour l'attendre; & me proposant d'y revenir joindre les canots, je fis partir les Capitaines Thyn & Grenville avec la Galéasse. Ensuite je me remis en chemin vers la Montagne du Cacique, en prenant ma route vers *Emeriac*, qui n'est pas éloigné du Fleuve. Il fallut passer la Riviere de *Cararopana*, qui se jette dans l'Orinoque, & dont plusieurs petites Iles rendent la vue fort agréable. Vers le soir nous arrivâmes au bord d'une autre Riviere, nommée *Winicapara*, qui se joint aussi à l'Orinoque. C'est à quelque distance de ce lieu, qu'on me fit voir enfin la fameuse Montagne que je cherchois: mais, contre l'espérance du Cacique, l'inondation étoit déja si forte dans ce canton, qu'il nous fut impossible d'en approcher. Je fus réduit à contempler la Montagne d'assez loin. Elle me parut fort haute, de la forme d'une tour, & de couleur blanche plutôt que jaune; ce que je ne pus attribuer qu'à l'éloignement. Un torrent impétueux, qui se précipitoit du sommet, formé apparemment par les pluies continuelles de la saison, faisoit un bruit que nous n'avions pas cessé d'entendre depuis quelques heures, & qui nous rendoit presque sourds, à la distance où nous étions. Je jugeai, par le nom du Pays & par d'autres circonstances, que cette Montagne étoit la même dont Berreo m'avoit raconté différentes merveilles, telles que l'éclat des diamans & d'autres pierres précieuses qu'elle renferme dans toutes ses parties. Je n'oblige personne à me croire; mais il est certain que j'y vis éclater une extrême blancheur. Cependant je dois ajouter aussi que Berreo n'y avoit pas été lui-même, parce qu'outre l'inondation, qui l'avoit arrêté, les Naturels du Pays étoient mortels Ennemis des Espagnols. Après avoir pris un peu de repos sur le bord du Winicapara, nous le suivîmes jusqu'au Village du même nom, dont le Cacique m'offrit de me conduire à la Montagne, par de grands détours: mais la longueur & les difficultés du chemin m'effrayerent, surtout pour une entreprise où je n'avois à satisfaire que ma curiosité.

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh. 1595.

Ce qu'il voit dans celle qu'on lui avoit annoncée.

C'étoit celle que Berreo avoit vue.

Je retournai ensuite à l'embouchure de Cumana, où tous les Caciques voisins vinrent m'offrir des provisions de leurs Terres: c'étoient des liqueurs, des Poules & du Gibier, avec quelques-unes de ces pierres précieuses que les Espagnols nomment *Piedras Huadas*. En revenant de Winicapara, j'avois laissé à l'Est quatre Rivieres, qui descendent des Montagnes d'Emeriac, & qui vont se jetter dans l'Orinoque. D'autres, sorties des mêmes Montagnes, coulent vers la Mer du Nord; telles que l'*Araturi*, l'*Amacuma*, le *Batima*, le *Wana*, le *Maroaca*, le *Paroma*. La nuit avoit été sombre & fort orageuse. Ce fut le matin que j'arrivai à l'embouchure de Cumana, où j'avois laissé *Eques* & *Porter*, pour attendre le Capitaine Keymis, qui revenoit par terre. Ils n'avoient point encore eu de ses nouvelles; mais il arriva le jour suivant.

Rivieres du Pays.

Raleigh, ayant pris congé des Caciques, qui le quitterent, dit-il, les larmes aux yeux, remonta dans ses Canots, & mouilla le soir à l'Ile d'*Assipana*. Le lendemain, il trouva sa Galéasse à l'ancre, près de Toparimaca. Il faisoit cent miles par jour, en descendant: mais il ne put retourner par

Raleigh continue de descendre l'Orinoque.

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh. 1595.

la route qu'il avoit prise en entrant dans le Fleuve, parce que la Brise & le courant de la Mer portoient vers l'Amana. La nécessité lui fit suivre le cours du Capuri, qui est un des bras de l'Orinoque, par lequel il se rendit à la Mer. Il se croyoit à la fin de tous les dangers. Cependant, la nuit suivante, ayant mouillé à l'embouchure du Capuri, qui n'a pas moins d'une lieue de large, la violence du courant l'obligea de se mettre à couvert sous la Côte, avec ses Canots; & quoique la Galéasse eût été tirée aussi près de terre qu'il étoit possible, on eut beaucoup de peine à la sauver du naufrage. A minuit, le tems changea fort heureusement; & vers neuf heures du matin, les Anglois eurent la vue de la Trinité, où ils rejoignirent leurs Vaisseaux, qui les avoient attendus à Curiapana.

Danger qu'il court à son embouchure.

On trouve ensuite, dans la Relation de Raleigh, un retracement assez inutile de tous les Pays qu'il avoit visités: mais ses remarques sur quelques-uns de leurs Peuples, & sa conclusion, méritent de sortir de la ténébreuse collection d'Hackluyt.

Ses remarques sur les Incas de la Guiane.

On l'assura, dit-il, que les Eporemerios observent la Religion des Incas du Pérou, c'est-à-dire qu'ils croient l'immortalité de l'Ame, qu'ils rendent hommage au Soleil, &c. Personne ne désavouera que ce point, s'il étoit mieux établi, ne donnât beaucoup de vraisemblance à la transmigration des Péruviens: mais il resteroit encore à prouver qu'elle fût arrivée depuis la Conquête. On assura aussi Raleigh que l'Inca, qui régnoit dans la Guiane, y avoit fait bâtir un Palais, tout-à-fait semblable à ceux que ses Ancêtres avoient au Pérou. „ Tout le monde sait, (dit-il à cette occa-„ sion,) la quantité d'or que les Conquérans Espagnols ont tiré de ce vaste „ Empire: mais je suis convaincu que le Prince, qui regne à Manoa, en „ possede beaucoup plus qu'il n'y en a dans toutes les Indes Occidentales.

Jugement qu'il porte de ce Pays.

„ A présent, (dit-il encore,) je vais parler de ce que j'ai vu moi-même. „ Ceux, qui aiment les découvertes, peuvent compter qu'ils trouveront de „ quoi se satisfaire en remontant l'Orinoque, où tombe un si grand nom-„ bre de Rivieres, qui conduisent dans une étendue de Terres, à laquelle „ je donne, de l'Est à l'Ouest, plus de deux mille miles d'Angleterre, & „ plus de huit cens du Nord au Sud. Toutes ces Terres sont riches en „ Or, & en Marchandises propres au Commerce. On y trouve les plus „ belles Vallées du Monde. En général, le Pays promet beaucoup à ceux „ qui entreprendront de le cultiver. L'air y est si pur, qu'on y rencontre „ partout des Vieillards de cent ans. Nous y passâmes toutes les nuits, „ sans autre couverture que celle du Ciel; & dans tout le cours de mon „ Voyage, je n'eus pas un Anglois malade. Le Sud de la Riviere a du „ bois de teinture, qui l'emporte, suivant mes lumieres, sur celui du reste „ de l'Amérique. On y trouve aussi beaucoup de coton, d'herbe à soie, de „ Baume & de Poivre, diverses sortes de Gommes, du Gingembre, & „ quantité d'autres productions qui ne sont dûes qu'à la Nature.

„ Le trajet n'est, ni trop long, ni trop dangereux. Il peut se faire dans „ l'espace de six ou sept semaines; & l'on n'a point à franchir de mauvais „ passages, tels que le Canal de Bahama, la Mer orageuse des Bermudes, „ le Cap de Bonne-Espérance, &c. Le tems propre à ce Voyage, est le

„ mois

Voyages sur l'Orinoque. Raleigh, 1595.

„ mois de Juillet, pour arriver au commencement de l'Eté du Pays, qui „ dure à-peu-près jusqu'au mois de Mars. Le tems du retour est Mai „ ou Juin.

„ La Guiane peut être regardée comme un Pays Vierge, auquel les „ Européens n'ont point encore touché; car les foibles Etablissemens, „ qu'ils ont sur les Côtes de la Mer du Nord, ne méritent pas le nom de „ Conquêtes: mais celui qui bâtiroit seulement deux Forts, à l'entrée du „ Pays, n'auroit pas à craindre que ce vaste terrein lui fût disputé. On ne „ pourroit remonter le Fleuve, sans essuyer le feu des deux Forts. D'ail- „ leurs les Vaisseaux chargés n'y peuvent aborder facilement qu'en un seul „ endroit, & l'on ne peut même approcher de la Côte qu'avec de petits „ Bâteaux & des Canots. On rencontre, sur les bords du Fleuve, des Bois „ fort épais, & de deux cens miles de longueur. La route de terre n'est „ pas moins difficile: on a de toutes parts un grand nombre de hautes „ Montagnes; & si l'on n'est pas bien avec les Naturels du Pays, les vi- „ vres y sont difficiles à trouver. C'est ce que les Espagnols ont tou- „ jours éprouvé avec perte, quoiqu'ils aient souvent tenté de conquérir „ cette vaste Région ".

Conclusion qu'il tire de ses propres lumieres.

Enfin, conclut le sage Raleigh, je suis persuadé que la Conquête de la Guiane aggrandira merveilleusement le Prince à qui ce bonheur est réservé, & qu'il en pourra tirer assez de richesses & de forces, pour contrebalancer celles de l'Espagne. „ Si c'est à l'Angleterre que le Ciel destine un si beau „ partage, je ne doute pas que la Chambre de Commerce, qui sera établie „ à Londres pour la Guiane, n'égale bientôt celle de la *Contratacion*, que „ les Espagnols ont à Seville pour toutes leurs conquêtes Occidentales ".

Témoignages sur la Guiane.

Témoignages sur la Guiane.

Hackluyt joint, à cette Relation, une copie authentique de plusieurs Lettres (*l*) qui furent saisies vers le même tems, dans un Vaisseau Espagnol, par un Capitaine Anglois nommé Georges *Popham*, & présentées au Conseil d'Etat d'Angleterre. Il suffira d'en détacher quelques traits, pour justifier l'opinion que les Espagnols & les Anglois avoient alors conçue de l'intérieur de la Guiane.

Lettres interceptées.

Dom *Alonso* écrivoit de la grande Canarie, à quelques Négocians de San Lucar, qu'il n'y avoit point d'autres nouvelles, que celles de la découverte d'une Ville nommée *Manoa* ou *el Dorado*, & d'un Pays où l'or étoit dans une prodigieuse abondance. Il ajoutoit qu'il en étoit informé par diverses personnes qui en avoient fait le Voyage, & qu'il étoit lui-même dans la résolution de l'entreprendre. Enfin, il y joignoit l'Extrait suivant, d'une Relation qui ne pouvoit être suspecte, puisque c'étoit au Roi d'Espagne qu'elle devoit être envoyée:

A la Riviere de Pato, le 23 d'Avril 1593.

Comment Domingo de Vera prit possession de la Guiane.

En présence de moi, Rodriguez *de Corança*, Secrétaire de Marine: Domingo *de Vera*, Lieutenant pour Antonio de Berreo, fit assembler ses Sol-

(*l*) Collection de Richard Hackluyt, pages 662 & suivantes.

Voyages sur l'Orinoque.

Témoignages sur la Guiane.

dats; & les ayant mis en ordre de bataille, il leur tint ce discours. „ Amis, „ vous savez tous quels soins Dom Antonio de Berreo notre Général s'est „ donnés, & dans quelles dépenses il s'est engagé depuis onze ans, pour „ découvrir le puissant Etat de la Guiane & del Dorado. Vous n'ignorez „ pas les peines extraordinaires qu'il a essuyées dans cette illustre entrepri- „ se. Cependant le défaut de provisions & le mauvais état de ses gens „ ayant rendu ses dépenses & ses travaux inutiles, il me charge de faire „ aujourd'hui de nouvelles tentatives. Dans cette vue, je dois prendre „ possession de la Guiane au nom de Sa Majesté & de notre Général. Ain- „ si, vous, François *Carillo*, je vous charge de relever cette Croix, qui „ est à terre, & de la tourner ensuite vers l'Orient ". Carillo ayant obéi, le Lieutenant, les autres Officiers & tous les Soldats s'agenouillerent devant la Croix, & firent leur priere. Ensuite Domingo de Vera prit une tasse pleine d'eau, la but, en prit une seconde & jetta l'eau à terre aussi loin qu'il put, tira son épée; & coupant l'herbe qui étoit autour de lui, puis quelques branches des arbres, il dit: „ Au nom de Dieu je prens pos- „ session de cette Terre pour S. M. Dom Philippe, notre Souverain „ Seigneur ". Après quoi l'on se remit à genoux; & tous les Assistans, Officiers & Soldats, répondirent qu'ils défendroient cette possession jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Alors Domingo de Vera, l'épée nue à la main, m'ordonna de lui donner Acte de cette prise de possession, & de déclarer que tous ceux qui se trouvent ici présens en sont témoins.

Tentative qu'il fait pour y pénétrer.

Ensuite le Lieutenant pénétra, deux lieues plus loin dans le Pays, jusqu'au premier Village, où il fit déclarer au Cacique par Antonio *Bizante*, notre Interprete, qu'on s'étoit mis en possession du Pays au nom de S. M. Le Cacique répondit qu'il consentoit à se faire Chrétien, & qu'il permettoit que la Croix fût élevée dans ses Terres. Le premier de Mai, nous arrivâmes à Carapana, d'où nous passâmes à Toraco, qui est cinq lieues plus loin. L'Interprete, ayant fait la même déclaration au Cacique de ce Village, obtint aussi la permission d'arborer la Croix.

Province fort riche en or.

Le 4, nous entrâmes dans un Pays fort peuplé. Le Cacique vint audevant de nous, & nous conduisit à sa Maison, où, nous traitant avec beaucoup d'amitié, il nous fit présent de quantité d'or. L'Interprete lui demanda d'où il tiroit ce métal? Il répondit, d'une Province, qui n'est éloignée que d'une journée. Il ajouta que les Indiens du Pays en avoient autant qu'il en pouvoit tenir dans la Vallée où nous étions. L'usage des Habitans de cette Province est de se frotter la peau, du suc de certaines herbes, & de se poudrer ensuite tout le corps de poudre d'or. Le Cacique offrit de nous conduire jusqu'à leurs premieres Habitations; mais il nous avertit que leur Nation étoit fort nombreuse, & capable de nous faire périr tous sans pitié. Nous lui demandâmes comment ces Peuples s'y prenoient pour trouver de l'or? Il nous répondit que dans un Canton de leur Province, ils creusoient la terre, enlevant l'herbe même avec sa racine; qu'ils mettoient l'herbe & la terre dans de grands Vaisseaux, où ils lavoient tout, & qu'ils en tiroient ainsi quantité d'or.

Poudre d'or dont les Habitans s'enduisent le corps.

Voyages sur l'Orinoque.

Témoignages sur la Guiane.

Le 8, nous fîmes plus de six lieues, jusqu'au pié d'une Montagne où nous trouvâmes un Cacique, accompagné d'environ trois mille Indiens des deux Sexes, qui étoient chargés de Poules & d'autres vivres. Ils nous les offrirent, en nous pressant d'aller jusqu'à leur Village, qui consistoit en cinq cens Maisons. Le Cacique nous dit qu'il tiroit cette abondance de provisions, d'une vaste Montagne, dont nous appercevions la côte, à peu de distance de son Habitation; qu'elle étoit extrêmement peuplée; que tous ses Habitans portoient des plaques d'or sur l'estomac, & des pendans du même métal aux oreilles; enfin, qu'ils étoient couverts d'or. Il ajouta que si nous voulions lui donner quelques Coignées, il nous apporteroit des plaques d'or en échange. On ne lui en fit donner qu'une, pour ne pas marquer trop d'avidité, & pour lui laisser croire que nous faisions plus de cas du fer que de l'or. Il nous apporta bientôt un lingot d'or, du poids de vingt-cinq livres. Le Lieutenant se rendit maître de sa joie; & nous montrant cette piece, d'un air sérieux, il affecta de la jetter à terre, & de la faire reprendre sans aucune marque d'empressement. Nous étions tranquilles, dans les plus agréables espérances, lorsqu'au milieu de la nuit, un Indien nous avertit que les Peuples de la Montagne étoient en mouvement pour venir nous attaquer. Vera nous fit partir aussitôt, armes en mains, & dans le meilleur ordre.

Vera conçoit de grandes espérances.

Comment il les déguise.

Elles sont ruinées.

Le reste de cette Relation ayant été supprimé, il y a beaucoup d'apparence que Vera fut arrêté par la résistance des Indiens. Mais on lit dans l'extrait d'une autre Lettre, que les Espagnols ne s'entretenoient alors, à Carthagene, que de la Découverte d'el Dorado, & que depuis peu il en étoit arrivé une Frégate, qui avoit à bord une figure gigantesque d'or massif, du poids de quarante-sept quintaux. C'étoit, disoit-on, la Divinité d'une grande Province, dont les Habitans avoient pris la résolution d'embrasser le Christianisme; & tous les Espagnols de la Frégate assuroient que le Pays del Dorado renfermoit d'immenses richesses. Une autre Lettre, de Rio de la Hacha, portoit que le *Nuevo Dorado* de *Martinez* n'étoit point une chimere; qu'on avoit eu le bonheur de le retrouver, & qu'il contenoit réellement une immense quantité d'or. Enfin, parmi d'autres témoignages, qu'on ne peut soupçonner de collusion, ni de fausseté, on trouve celui d'un François de Cherbourg, nommé *Boutillier*, qui avoit rencontré un Vaisseau Espagnol, chargé de deux millions en or, & dont le Capitaine, avec lequel il eut plusieurs entretiens, lui confessa qu'il venoit du Nuevo Dorado, où ce Métal étoit dans une extrême abondance.

Autres témoignages pour l'existence d'el Dorado.

Mais rien ne donne plus de vraisemblance à l'opinion qui s'en étoit établie, que deux autres Voyages des Anglois, qui suivirent immédiatement celui de Raleigh; l'un entrepris dès l'année suivante par le Capitaine Keymis, qui étoit de la premiere Expédition; l'autre en 1597 aux frais de Raleigh même (*m*), que son élévation (*n*) n'avoit pas refroidi pour son pro-

Introduction à la Relation suivante.

(*m*) Le titre laisse en doute, néanmoins, s'il ne prit pas réellement la conduite de l'entreprise. D'ailleurs, c'est à Thomas *Masham*, Officier, ou Volontaire, de l'Equipage, que le Journal est attribué. *Collection d'Hackluyt*, *p*. 692.

(*n*) Il est qualifié, non-seulement de *digne Chevalier*, mais encore de *Lord Warden*

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

jet d'établissement dans la Guiane. La Relation de Keymis est d'autant plus curieuse, qu'avec de nouveaux éclaircissemens sur cette Région, elle contient la suite des entreprises de Berreo, & les raisons qui firent également avorter les espérances des Anglois & des Espagnols. Elle fut dédiée à Raleigh, sous ses nouveaux titres; & pour la rendre digne de son nom, Keymis, qui paroît avoir été plus lettré qu'on ne se l'imagineroit d'un Homme de Mer, & d'un Anglois de ce siecle, y joignit un Poëme Epique dans sa Langue, avec quelques Vers Latins, qu'Hackluyt nous a conservés (o).

Poëme à l'honneur de Raleigh.

§. II.

Voyage de Laurent Keymis dans la Guiane.

Son départ.

L'EMBARQUEMENT de Keymis fut celui d'un Avanturier, qui se fioit au secours de la fortune, & qui attendoit plus de sa conduite & de sa résolution que de ses forces. Il partit de Portland, pour une entreprise qui demandoit une Flotte nombreuse, avec un seul Vaisseau, nommé le *Cheri de Londres*, & une Pinasse qu'il perdit bientôt en Mer. Le reste de sa navi-

of the Stanneries, de Capitaine des Gardes de Sa Majesté, & de Lieutenant Général du Comté de Cornouailles, dans une Lettre écrite à Mylord *Howard*, dont on parlera bientôt.

(o) Leur singularité mérite la place qu'on leur donne ici. Observons que les Anglois avoient nommé l'Orinoque, la *Raleane*, ou *Riviere de Raleigh*, en lui attribuant, quoique mal-à-propos, l'honneur de l'avoir découvert.

Montibus est Regio, quasi muris obsita multis,
Circumsepit aquis quos Raleana suis.
Intus habet largos Guaiana recessus,
Hostili gestans libera colla jugo.
Hispanus clivis illis sudavit, & alsit,
Septem annos novies; nec tamen invaluit.
Numen & omen inest numeris. Fatale sit illi!
Et nobis virtus sit recidiva precor!
Gualtero patefacta via est duce & auspice Raleigh
Mense uno: o! factum hoc, nomine quo celebrem?
Nocte dieque, datis velis, remisque laborans,
Exegit summa dexteritatis opus.
Scilicet expensis magnis non ille pepercit,
Communi natus consuluisse bono.
Providus excubuit, simili discrimine, Joseph.
Sic Fratres Fratrem deseruere suum.
Fama coloratam designet si bona vestem:
Vestis scissa malis sic fuit illa modis.
Mira leges. Aures animumque tuum arrige: Tellus
Hæc aurum & gemmas, graminis instar, habet.
Ver ibi perpetuum est; ibi prodiga terra quotannis
Luxuriat, sola fertilitate nocens.
Anglia, nostra, licet dives sit & undique felix,
Anglia, si confers, indiga frugis erit.
Expertes capitum, Volucres, Pisceque, Ferasque
Prætereo: haud prosunt quæ novitate placent.
Est ibi, vel nusquam, quod quærimus. Ergo petamus
Det Deus hanc Canaam possideamus. Amen.

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

gation fut heureux, jusqu'au Continent de l'Amérique, où il jetta l'ancre à l'embouchure de la belle & grande Riviere d'*Agrouaria*, qu'il place à un degré quarante minutes du Sud: c'étoit, dit-il, pour suivre le conseil de Raleigh, qu'il s'étoit avancé si loin au Sud.

Où il arrive.

Il donne le nom de Cecile à un Cap.

Il ne trouva point d'Habitans sur la Côte; & l'ayant suivie jusqu'à la Pointe Nord de la Baie, qu'il nomma le Cap *Cecile*, il vit deux hautes Montagnes, qui se présentent comme deux Iles, quoiqu'elles soient jointes au Continent. Plusieurs Rivieres se jettent dans la Mer au Nord & au Nord-Ouest, le long de la Côte. Keymis mouilla près des deux Montagnes, pour y faire sa provision d'eau. Ensuite, laissant son Vaisseau à l'ancre, il se mit dans sa Chaloupe, avec huit ou neuf de ses gens & son Interprete Indien, pour aller reconnoître les Rivieres & faire quelque liaison avec les Habitans du Pays. Vingt ou trente Cabanes, qu'il découvrit sur la Riviere d'*Ouiapoco*, le firent aborder à la rive; & les ayant trouvées désertes, l'espérance d'en rappeller les Habitans lui fit prendre la résolution d'y passer la nuit. Mais le jour même ne lui ramena personne. De-là il passa devant le *Wanari*, sans y mouiller, parce que le fond est de roche à l'entrée, & qu'il a fort peu de profondeur. Il fit quarante miles dans la Riviere de *Caperouaca*, sans y appercevoir un Indien: mais il y trouva, sur le revers d'une Montagne, du bois de teinture, dont il remplit sa Chaloupe; & parmi quantité d'autres arbres, il reconnut une sorte de Caneliers, dont il ne manqua point de prendre un Essai. De la Riviere de Caperouaca, étant entré dans celle de *Caouo*, il vit enfin un Canot, chargé de quelques Indiens, qui ne penserent d'abord qu'à fuir, dans l'idée qu'il étoit Espagnol; mais lorsqu'ils eurent appris de l'Interprete le nom de sa Nation & sa haine pour l'Espagne, ils vinrent lui offrir de le mener à leur Habitation.

Ses observations.

Comment il se lie avec les Indiens.

Visite qu'il leur rend.

Les Anglois y furent reçus humainement: le Cacique leur apprit qu'il avoit été chassé de son Canton avec tous ses Sujets, par les Espagnols de *Moruga*, Riviere voisine de l'Orinoque; qu'il étoit de la Nation des *Jaos*, une des plus puissantes de la Côte; mais qu'ayant eu le chagrin de voir brûler sa Bourgade & donner ses Terres aux Arrouacas, il étoit résolu d'abandonner sa Patrie, pour aller s'établir vers la Riviere des Amazones, dans des lieux qui le mettroient à couvert de la violence des Espagnols. Ensuite il donna volontairement un Pilote aux Anglois, pour les conduire à l'Orinoque: mais cette précaution ne les garantit point d'une Tempête, qui les força de jetter leur bois de teinture, avant qu'ils eussent pû rejoindre leur Vaisseau. Les orages sont fréquens autour de l'Ile d'*Oneario*, qui est à six lieues de la Riviere de Caperouaca; & la navigation n'y est pas moins mauvaise, que dans la Manche à notre Solstice d'Hiver. C'est le vent du Nord, qui regne le plus souvent sur cette Côte; mais il tient un peu de l'Est. Plus loin à l'Ouest, on trouve l'Ile de *Gouater*, habitée par les *Sebaïos*; &, du même côté, la Baie offre de fort bonnes Rades sous diverses petites Iles. Au-delà des Montagnes, le Pays produit naturellement beaucoup de poivre, de coton & d'herbe à soie, sans compter une racine, nommée *Ouïapassa*, dont le goût approche de celui du Gingembre, & qui passe pour un spécifique contre les maux de tête & les dyssenteries. Toutes les Rivieres de cet-

Iles d'Onéario, & de Gouater.

Fertilité du Pays.

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

te Côte & celles des environs de l'Orinoque viennent des Vallées de la Guiane: cependant les Indiens ne vont point au-delà de *Berbice*, pour la Traite. On recueille beaucoup de miel au-dessus de *Curitini*. Les Espagnols n'avoient pas encore pénétré au-delà de la Riviere d'*Essequebo*, que les Naturels du Pays nomment *la Sœur de l'Orinoque*, parce qu'elle est aussi fort grande, & qu'elle forme plusieurs Iles à son embouchure. Ils la remontent pendant vingt jours; ensuite, portant à dos leurs Canots & leurs provisions, ils se rendent, dans une journée de marche, au bord d'un Lac, que les Jaos nomment *Roponcouini*, & d'autres Indiens *Parimé*, d'une si grande étendue, qu'ils le comparent à la Mer. Ils le représentent couvert d'un nombre infini de Canots; ce qui fit juger à Keymis que ce devoit être le Lac sur lequel la Ville de Manoa étoit située.

Lac que Keymis croit celui de Parimé.

Division des Espagnols.

Quelques Espagnols pensoient alors à bâtir une Ville sur la Riviere d'Essequebo; mais ils n'étoient pas du nombre des Partisans de Dom Berreo. Au contraire, s'étant rassemblés de la Marguerite & de Caracas, sous la conduite d'un Officier nommé *Sant'Iago*, ils se proposoient d'arrêter les tentatives de Berreo; & cette entreprise coûta la liberté à leur Chef. Keymis en donne l'Histoire, parce qu'il s'y vit bientôt intéressé. Après les dernieres disgraces de Berreo (*a*), les deux Gouverneurs de Caracas & de la Marguerite, piqués de ne pas lui trouver plus de déférence pour leurs avis avoient entrepris de le ruiner dans l'esprit du Roi d'Espagne, & d'obtenir pour eux-mêmes la Commission de découvrir la Guiane. Ils avoient envoyé à la Cour chacun leur Député, avec ordre d'insinuer que Berreo étoit trop âgé pour l'exécution d'un si grand dessein; qu'il ne pensoit plus qu'à jouir de ses richesses dans une vie molle, & qu'une Expédition de cette nature demandoit un Homme de tête & de main. Ils n'avoient pas manqué d'informer le Roi que les Anglois, sous la conduite de Raleigh, avoient déja fait de redoutables progrès dans le Pays, & qu'après avoir connu les richesses de la Guiane, il y avoit beaucoup d'apparence qu'ils reparoîtroient bientôt avec plus de forces. Berreo, qui ne se défioit point de cette trahison, étoit en danger de se voir supplanté, si Domingo de Vera, son Lieutenant, n'étoit arrivé en Espagne dans ces circonstances, avec tout l'or qu'il avoit recueilli dans sa course. Non-seulement il rétablit son Chef dans l'esprit du Roi & de la Nation, mais il obtint pour lui dix Vaisseaux, & toutes les provisions nécessaires à ses desseins; & la Cour, disposée à ne rien négliger pour un objet de cette importance, commanda dix-huit autres voiles pour croiser autour de la Trinité. Les Gouverneurs de Caracas & de la Marguerite avoient trop compté sur le succès de leur intrigue, pour attendre le retour de leurs Députés. Ils avoient voulu déposséder Berreo, qui s'étoit retiré vers la Riviere de Caroli, dans l'espérance d'y recevoir quelque secours de la Nouvelle Grenade. Mais l'arrivée des Vaisseaux d'Espagne ayant rompu toutes les mesures de ses Ennemis, Sant'Iago, qui s'étoit avancé pour le chercher, se vit arrêté par ses ordres, & les Troupes des deux Gouverneurs furent bientôt dispersées.

On veut perdre Berreo à la Cour d'Espagne.

Il triomphe de ses Ennemis.

Keymis entre dans l'Orinoque.

Keymis avoit déja mouillé à l'embouchure de l'Orinoque, lorsqu'il reçut ces informations, d'un Indien qui avoit servi Berreo. Il apprit, en même

(*a*) Voyez le Voyage précédent.

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

tems, que Sant'Iago avoit enlevé, dans les Terres du Cacique Topiaouari, *Sparrow*, l'un des deux Anglois que Raleigh y avoit laissés. Mais loin d'en être abattu, il se promit tout de la même faveur du Ciel, qui l'avoit fait échapper aux Espagnols, en passant presqu'à leur vue; & dès le jour suivant il entra dans le Fleuve, d'où le bruit de son arrivée se répandit chez les Caciques voisins. La plupart étoient ennemis des Espagnols, qui leur avoient enlevé, dit-il, plusieurs de leurs Femmes, & dont quelques-uns ne faisoient pas scrupule d'en employer dix ou douze à leurs plaisirs. Deux des plus mortels Ennemis de l'Espagne vinrent au-devant des Anglois, & leur apporterent des provisions. „ Ils me demanderent, (raconte Keymis,) si j'avois amené des forces dont ils pussent espérer leur délivrance? „ Je leur répondis qu'ayant cru leur Pays tranquille, & n'étant venu que „ pour faire la Traite, je n'avois amené qu'un seul Vaisseau; mais qu'à „ mon retour en Angleterre une Flotte nombreuse mettroit à la voile, & „ que jusqu'à mon départ je les assisterois de tout mon pouvoir. Alors un „ des Caciques me fit cracher dans sa main droite, pour confirmer l'alliance qu'il faisoit avec moi. Ensuite il fit avertir un Corps d'Indiens, qui „ étoient plus loin dans une vingtaine de Canots, qu'ils pouvoient s'approcher sans défiance. Bientôt je les vis rassemblés autour de nous. Ils „ allumerent des feux; ils se mirent dans leurs Hamacs, où ils récitoient „ entr'eux les grandes actions de leurs Ancêtres, en maudissant les Ennemis de leur Nation, & relevant leurs Amis par des éloges & des titres „ magnifiques ".

Questions que lui font les Caciques.

Alliance qu'il fait avec eux.

Le même Cacique, qui avoit fait divers Voyages dans l'intérieur des Terres, ne se fit pas presser pour communiquer ses lumieres aux Anglois. Il leur apprit que la Province, où Maccuregouari étoit situé, portoit le nom de *Muchikari*, & que cette Ville passoit pour la principale de la Guiane; qu'elle étoit dans une belle Vallée, près des hautes Montagnes qui s'étendent au Nord-Ouest; qu'on comptoit six lieues de Carapana à cette Ville, & que Monoa étoit de six journées plus loin; que les Indiens prenoient la route des *Iraouakeris* le long de la Riviere d'*Amacur*, comme la plus commode, quoiqu'elle ne soit pas la plus courte; mais que les Montagnes rendent celle de Carapana fort difficile; que les *Cassanares*, Peuple qui porte des habits, étoient situés aux environs des lieux où l'Orinoque commence à prendre ce nom, & que s'étendant fort loin dans le Pays, leurs limites alloient jusqu'au Lac de Parimé; que Manoa étoit à vingt journées de l'embouchure de l'*Ouiapoko*, à seize du *Barimo*, à treize d'*Amacur*, à dix d'*Aratori*; enfin que les Indiens qui habitoient le haut de l'Orinoque, connoissoient fort bien les autres Nations du Pays, & parloient le même langage que l'Interprête des Anglois. Keymis demanda au Cacique de nouvelles lumieres sur les Acéphales, dont on a vu la description dans le Journal de Raleigh; & non-seulement elle lui fut confirmée, avec des circonstances qui acheverent de lever ses doutes, mais le Cacique ajouta qu'une autre Nation de Caraïbes avoit trouvé l'art, en pressant la tête aux Enfans, de la leur rendre fort longue, & presque semblable à celle d'un Chien. Keymis déclare, qu'il n'exige point la foi de ses Lecteurs pour des récits de cette na-

Informations qu'il reçoit.

Confirmation de l'existence d'une Nation d'Acéphales.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. KEYMIS. 1596.

ture: cependant il vérifia par ses propres yeux, que plusieurs de ces Nations, soit pour se distinguer des autres, ou pour se rendre redoutables à leurs Voisins, affectent de se défigurer la tête, & font gloire de leur difformité. Les Jaos, par exemple, ont l'usage de se faire d'étranges balafres aux deux joues, avec une dent d'Animal, qu'ils conduisent comme un Burin. Keymis en fut témoin, dans le séjour qu'il fit chez cette Nation. Le Cacique lui parla aussi d'une Riviere nommée *Caouiomo*, qui se jette dans l'Aratori, & qui produit des Poissons monstrueux. Il lui dit que les Montagnes de *Cuepyn*, aux environs desquelles on trouve les Habitations des Carapanas, sont inaccessibles; que les *Amapagotos* ont des figures d'or massif, d'une incroyable grosseur, & quantité de Chevaux, qu'on croit de race Espagnole, & venus de Caracas.

Autres singularités du Pays.

LES Anglois, ne pouvant refuser leur confiance à des Indiens qui leur marquoient tant d'affection, remonterent avec la petite Flotte de Canots vers le Port de Carapana; d'où quelques Emissaires, dont ils s'étoient fait précéder, revinrent les avertir qu'il étoit passé depuis peu dix Espagnols, qui alloient faire la Traite à la Riviere de Barimo, & qui avoient annoncé au Cacique de Carapana l'arrivée de deux Barques de leur Nation par la Riviere d'Amana. Là-dessus les Indiens de Keymis tinrent Conseil, & se déterminerent à retourner à leurs Habitations, dans la crainte que les Espagnols, qui les trouveroient sans défense, n'enlevassent leurs Femmes & leurs provisions. Ils prirent même la résolution de les attaquer; & les Anglois apprirent, à leur retour, qu'ils les avoient massacrés tous. Cependant Berreo fut informé qu'il étoit entré un Vaisseau Anglois dans l'Orinoque, & fit demander aussitôt du secours à la Trinité. On verra bientôt où il étoit alors, & quel usage il faisoit des forces qu'il avoit reçues d'Espagne.

Allarmes que Keymis cause à Berreo.

UN vent favorable fit remonter les Anglois, en huit jours, jusqu'au Port de Topiaouari; mais, dans tout cet intervalle, ils ne virent pas paroître un seul des Indiens qu'ils avoient connus l'année précédente. Leur inquiétude devint extrême, surtout lorsque l'Interprete, chargé de prendre des informations, leur rapporta que les Amis qu'ils s'étoient faits dans cette Province, ayant vu passer le tems où Raleigh leur avoit promis de revenir, & désesperant de le revoir, s'étoient dispersés dans d'autres Pays. Il ajouta que les Espagnols avoient pris assez d'ascendant sur les bords du Fleuve, pour avoir formé à peu de distance une Habitation de vingt ou trente Maisons; qu'ils avoient bâti plus haut un petit Fort, vis-à-vis de l'embouchure du Caroli, dans une petite Ile pierreuse, qui leur servoit de retraite lorsqu'ils se croyoient menacés de quelque danger; mais qu'ayant appris l'arrivée d'un Vaisseau Anglois, ils avoient également abandonné l'Habitation & l'Ile, pour unir toutes leurs forces à l'embouchure même du Caroli, où ils avoient dressé plusieurs embuscades, dans lesquelles ils espéroient de faire tomber leurs Ennemis.

Les Espagnols se retirent & se fortifient.

KEYMIS ne put entendre, sans un mortel chagrin, qu'il falloit renoncer à toutes ses espérances, & chercher apparemment sa sûreté dans la fuite. Bientôt il vit lui-même les Maisons que les Espagnols avoient quittées. Il ne

ne laissa point de mouiller près de la rive, à cent pas de ce nouvel Etablissement; mais tandis qu'il se livroit à ses tristes réflexions, un Indien vint à lui, d'un air affligé, pour l'informer que les Espagnols étoient en grand nombre à l'embouchure du Caroli; qu'ils avoient à leur tête Berreo, & son fils, qui étoit arrivé de la Nouvelle Grenade avec quelques Troupes; qu'ils avoient envoyé à la Trinité, par des Rivieres connues, pour y demander d'autres secours, & qu'ils attendoient de jour en jour deux Pinasses bien armées. Pendant ce discours, l'Indien parut observer avec beaucoup d'attention l'état du Vaisseau Anglois. Enfin il demanda au Capitaine, s'il avoit ramené, suivant la promesse de Raleigh, le fils du Cacique Topiaouari?

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

Espion de Berreo.

La curiosité de cet Inconnu, & d'autres circonstances, le rendirent suspect aux Anglois. Ils employerent les menaces, pour arracher la vérité de sa bouche, & cette voie leur réussit. C'étoit un Espion des Espagnols. Il prit le parti de confesser que Berreo n'avoit pas plus de cinquante-cinq Hommes de sa Nation, avec quelques Arrouacas, qu'il avoit trouvé le moyen de s'attacher; qu'à la vérité il attendoit son Fils, de la Nouvelle Grenade, & son Lieutenant de la Trinité; mais que s'étant hâté d'avancer avec si peu de forces, il n'oseroit s'écarter du Poste où il s'étoit établi. Le Cacique Topiaouari étoit mort. Les Indiens de la Bourgade s'étoient réellement dispersés, à l'exception de quelques-uns des principaux, dont Berreo s'étoit saisi, sous prétexte qu'ils avoient participé à la mort des dix Espagnols qui avoient été tués par l'ordre de Morquito. *Iviakanar*, proche Parent de Topiaouari, avoit pris le titre de Cacique, & gouvernoit la Province depuis plusieurs mois. Il étoit certain que les Espagnols avoient actuellement dix Vaisseaux à la Trinité; & Berreo attendoit six pieces de Canon, qui devoient être placées dans son Fort, pour lui assurer le commandement de la Riviere. Enfin les Indiens, qui avoient conservé de l'affection pour les Anglois, croyoient Raleigh & tous ses gens dans les Prisons des Espagnols, ou détruits avec leur Flotte; c'étoit le bruit que Berreo avoit fait répandre dans la Guiane; & le Cacique de Putima, effrayé de cette nouvelle, s'étoit retiré avec les plus fideles Serviteurs de Topiaouari, dans les Montagnes voisines de l'*Aio*.

Lumieres que Keymis tire de lui.

Ce récit ayant paru sincere à Keymis, il passa deux jours à délibérer sur ses résolutions. Le souvenir de l'embouchure du Caroli lui étoit trop présent, pour lui laisser l'espérance de pouvoir forcer Berreo dans ce Poste; & c'étoit néanmoins l'unique moyen de s'ouvrir un Passage, dont il connoissoit les difficultés naturelles. Il prit le parti de retourner sur ses traces, pour chercher le Cacique de Putima dans les Montagnes. L'ancre fut levée aussitôt, & dans l'espace de cinq heures il fit vingt miles, en s'abandonnant au cours du Fleuve. Le jour suivant, il descendit devant Putima; & prenant à sa suite dix Fusiliers, il s'avança vers cette Bourgade. Si les Habitans ne se croyoient point assez forts pour attaquer les Espagnols avec lui, son dessein étoit de faire avec eux des échanges de haches & d'autres outils de fer, pour des grains d'or, & pour ces riches pierres, que les Anglois n'avoient vues que de loin l'année précédente, mais dont un de ses Pilotes Indiens le flattoit de le faire approcher par d'autres voies. Il ne trou-

Il desespere de forcer les Espagnols.

Il descend à Putima.

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. KEYMIS. 1596.

va pas un Habitant dans la Bourgade, quoiqu'il pût juger à diverses marques qu'elle n'étoit pas abandonnée depuis longtems. Son Pilote Indien, qu'il avoit nommé *Gilbert*, lui offrit de le conduire, ou à la Mine de pierres couleur d'or, proche de la Riviere d'*Oainacapara*, ou à l'autre Mine que Raleigh avoit voulu visiter avec le Cacique de Putima.

Belles espérances qu'on lui donne.

„ Je voyois dans l'éloignement, (dit Keymis,) la Montagne qui touche „ à cette Mine; & me souvenant du chemin que nous avions fait l'année „ précédente, je jugeois qu'elle ne pouvoit pas être à plus de quinze mi„ les, de l'endroit où nous étions à l'ancre. Je me rappellois fort nette„ ment que c'étoit cette même Montagne, que le Cacique nous avoit fait „ observer avec tant d'attention: mais nous avions mal compris ses signes: „ la Mine est au bas; & nous avions jugé qu'il nous la montroit au som„ met, lorsqu'il ne pensoit qu'à nous faire voir la chûte du torrent qui for„ me la Riviere de *Curouara*. Mon Pilote m'expliqua comment, sans se „ donner la peine de fouïr, on tire l'or du sable d'une autre petite Riviere „ nommée *Macaoüini*, qui descend aussi de quelques rochers voisins. Il me „ dit qu'il étoit à Putima lorsque Morquito fut condamné à mort par les Es„ pagnols, & que les Caciques du Pays avoient délibéré alors s'ils pouvoient „ espérer de racheter sa vie en découvrant cette Mine à ses Ennemis; mais „ que jugeant leur haine implacable, ils s'étoient imaginé que cette offre „ n'étoit propre qu'à causer la ruine de leur Pays, sans leur faire obtenir „ grace pour leur Chef; qu'ils s'étoient confirmés, depuis, dans la résolution „ de ne pas faire connoître la Mine aux Etrangers; & que pour en éloigner „ même le commun des Indiens, ils avoient publié qu'un affreux Serpent „ dévoroit ceux qui avoient le malheur de s'en approcher. J'aurois souhai„ té, au péril de ma vie, d'aller du moins vérifier l'existence de cette Mi„ ne. Mon Voyage n'avoit pas d'autre motif: & combien n'avois-je pas „ pris de peines pour des objets de moindre importance? Mais, considé„ rant, d'un autre côté, qu'il ne nous venoit point un Indien de notre con„ noissance; que Dom Juan, Neveu de Topiaouari, s'étant révolté contre „ les Espagnols, après avoir embrassé leur Religion, prenoit dans toute cet„ te Contrée le titre de Chef des Indiens, & ne pouvoit être bien disposé „ pour nous qu'il regardoit comme les Amis & les Protecteurs de son Cou„ sin (*b*); que Berreo nous faisoit sans doute observer, & qu'il pouvoit sur„ prendre, ou mon Vaisseau, lorsque j'en serois éloigné avec une partie de „ mes gens, ou moi-même, dans un travail auquel cette raison ne me per„ mettoit pas d'en employer un grand nombre; pensant aussi que notre dé„ couverte ne pouvoit être connue que par nous, & que si nous avions le „ malheur d'être pris ou tués, tous les fruits de notre Voyage étoient per„ dus pour notre Patrie; enfin, jugeant que s'il y avoit quelque réalité dans „ les secours qui devoient venir à Berreo, nous ne pouvions nous arrêter

Raisons qui l'y font renoncer.

(*b*) Ce Cousin, que Raleigh avoit emmené en Angleterre, est ici nommé plusieurs fois; mais Keymis ne dit nulle part qu'il fut à bord. Il pouvoit être resté à Londres, où il est certain qu'il étoit arrivé, & que tous les Anglois l'avoient vu. Il paroît même qu'il s'y étoit fait Chrétien, & qu'il avoit pris le nom de Baptême de Raleigh, qui étoit *Walter*, ou *Gautier*.

„ ſans nous expoſer au riſque de trouver le paſſage fermé & de nous voir „ peut-être dans la néceſſité d'abandonner notre Vaiſſeau pour chercher „ un aſyle dans les Terres, je conclus que la prudence & l'honneur ne me „ laiſſoient point d'autre parti que de hâter notre départ, & de nous mettre „ à couvert de tant de dangers qui nous menaçoient."

Il prend trois Emiſſaires de Berreo.

Pendant que Keymis faiſoit chercher quelque Indien ſur la rive du Fleuve, ſa Chaloupe arrêta un Canot qui portoit trois Hommes, dont l'un étoit au ſervice de Berreo, & les deux autres, Marchands de Caſſave. Ils étoient chargés d'une Lettre, qu'ils devoient faire paſſer à la Trinité: mais leur Commiſſion particuliere étoit d'acheter, ſur le Fleuve, cinq Canots, & de louer des Indiens qui devoient aller vers la Nouvelle Grenade, pour amener le fils de Berreo & tous ſes gens. La Lettre, qu'ils ne firent pas difficulté de remettre à Keymis, ne contenoit que des plaintes du retardement des deux Pinaſſes, & quelques explications ſur les deſſeins des Anglois, que Berreo ſuppoſoit déja ſortis du Fleuve avec leur vaiſſeau. Keymis jugea, que ſi cinq Canots ſuffiſoient pour tranſporter les ſecours d'Hommes & de proviſions que l'Eſpagnol attendoit de ſon Fils, ce renfort ne devoit pas être fort redoutable pour les Ennemis de l'Eſpagne.

Ce qu'il apprend d'un de ces Indiens.

Outre la confiance de Berreo, qui pouvoit faire juger avantageuſement de l'Indien qu'il employoit, les Anglois lui trouverent plus de lumieres & d'habileté, qu'ils n'en avoient reconnu dans la plupart des Naturels du Pays. Il leur expliqua comment les cinq Canots, qu'il devoit acheter pour des haches & des coûteaux qu'il avoit dans le ſien, auroient pu pénétrer par diverſes Rivieres, juſqu'aux Terres d'une Nation de Caſſanares; & paroiſſant bien inſtruit des vues de ſon Maître, il ajouta, que pour former plus de liaiſon entre les Indiens Amis des Eſpagnols, ceux qui ſeroient partis avec les Canots, auroient été pourvus de quelques Emplois chez les Caſſanares, tandis qu'un même nombre de Caſſanares auroient pris leur place ſur les Canots, & ſeroient revenus avec les Eſpagnols de la Nouvelle Grenade, pour exercer auſſi quelque Office dans la Nation des autres. Un autre deſſein de Berreo étoit de chaſſer, de la Trinité, tous les Habitans qu'il auroit peine à réduire; de prendre ceux qui ſeroient traitables, pour les répandre en différentes parties de la Guiane, & d'établir uniquement dans cette Ile & ſur les bords de l'Orinoque, la nombreuſe Nation des Arrouacas, qui avoit toujours marqué de l'attachement pour les Eſpagnols. Il avoit déja fait acheter un aſſez grand nombre de Negres, pour le travail des Mines qu'il connoiſſoit ſur les bords du Fleuve. Enfin il eſpéroit, par ces tranſmigrations, ou de ſe concilier tous les Indiens, ou d'entretenir parmi eux des haines & des guerres continuelles, qui les empêcheroient du moins de réunir leurs forces contre lui. Keymis apprit auſſi du Confident de Dom Berreo, que peu de mois après le départ de Raleigh, l'arrivée des Eſpagnols avoit fait chercher au Cacique Topiaouari une retraite dans les Montagnes, avec *Godouin*, l'un des deux Anglois que Raleigh lui avoit laiſſés; que depuis on avoit publié que le Cacique étoit mort, & que Godouin avoit été dévoré par un Tigre; mais que les Eſpagnols croyoient ce bruit faux; qu'ils n'attendoient pas les dix Vaiſſeaux qu'ils avoient à la Trinité, avant le tems

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

des pluies, où l'abondance des eaux rendroit le Fleuve plus navigable; que Berreo, depuis son arrivée dans la Guiane, n'avoit employé le tems qu'à se procurer des vivres; que rien n'étoit si rare, parce que la plupart des Indiens ayant abandonné leurs Habitations, une grande partie des Terres étoit demeurée sans culture; de sorte que les Espagnols manquoient souvent de provisions, ou qu'ils étoient obligés d'en chercher fort loin.

Il continue de se retirer.

De tout ce récit, rien ne fut plus agréable, à Keymis, que le retardement des Vaisseaux de la Trinité, qui le délivroit du moins de la plus forte de ses craintes. Quoiqu'il lui restât celle des deux Pinasses, il se flattoit que leur rencontre ne pouvoit l'engager que dans un combat égal, dont son courage leur feroit partager le péril; quoique dans la supposition de sa défaite, il n'eût pas les mêmes ressources que ses Ennemis. Il se remit à suivre le Fleuve, jusqu'au Port de *Toperimaka*; mais le Bras, par lequel il étoit descendu, avoit si peu d'eau près de ce Port, qu'il fut obligé de le remonter longtems, pour reprendre le grand Canal, du côté du Sud.

Son arrivée à Carapana.

A quelque distance du Port de Carapana, il vit paroître cinq ou six Canots, qui sembloient venir au-devant de lui, sans aucune marque de crainte. Il mouilla, pour les recevoir. C'étoit une Députation du Cacique de ce Port, qui le faisoit prier de ne pas descendre devant sa Bourgade, mais qui promettoit de le venir voir à bord. Plusieurs jours se passerent à l'attendre. Enfin, un Indien fort âgé vint déclarer de sa part, qu'il étoit vieux, foible, malade, & que les chemins étoient trop mauvais pour lui permettre de se rendre au bord du Fleuve. Ce Confident du Cacique ne dissimula point aux Anglois, que dans l'espérance de leur retour son Maître avoit passé le tems de leur absence dans des Montagnes inaccessibles; que les Espagnols, irrités du refus qu'il avoit fait de leur fournir des vivres, lui avoient enlevé une partie de ses Femmes; que Dom Juan, qui se faisoit surnommer *Eparacamo*, avoit pris le commandement du Pays, & ne lui avoit laissé qu'un petit nombre d'Hommes qui ne l'avoient pas quitté dans sa retraite; que se rappellant avec amertume tout ce qu'il avoit souffert depuis qu'il avoit ouvert l'entrée de la Province aux Etrangers, il avoit formé plusieurs fois le dessein d'aller chercher un établissement dans des lieux fort éloignés; qu'à la vérité il mettoit beaucoup de différence entre les Anglois, dont il avoit reconnu la modération, & les Espagnols, qui n'avoient pas cessé de traiter ses Peuples avec la derniere cruauté; mais que ne voyant point paroître les secours qu'on lui avoit promis d'Angleterre, il devoit juger que les plus méchans étoient les plus forts, surtout lorsqu'il n'entendoit parler que de l'armement qui se faisoit à la Trinité, & des entreprises de Berreo; que les révolutions, qui étoient arrivées dans le Pays, en avoient banni non-seulement la tranquillité, mais l'humanité & la bonne foi, & leur avoient fait succéder les défiances, les trahisons, & les plus étranges barbaries; que l'amitié n'y étoit plus connue; que personne n'y dormoit en paix, & qu'on ne voyoit point de remede à tant de maux: enfin, que perdant l'espérance d'être secouru par les Anglois, & ne pouvant se résoudre à vivre avec les Espagnols, il avoit pris la résolution d'éviter tout commerce avec les uns & les autres, disposé à souffrir patiemment

Il reçoit une Députation du Cacique.

Récit du Député.

des malheurs qu'il ne pouvoit empêcher, c'est-à-dire sa ruine & celle de sa Patrie.

Keymis admire sa politique.

Keymis fut extrêmement surpris, d'entendre sortir des plaintes si sensées de la bouche d'un Indien. Son étonnement augmenta, lorsque le Vieillard entreprit volontairement de lui apprendre quels étoient les Cantons les plus riches en or, comment on l'y recueilloit, & par quels chemins on y pouvoit pénétrer. Il ne douta point que cette explication ne fut l'effet d'une profonde politique, pour engager les Anglois à revenir avec des forces supérieures à celles des Espagnols, & que le doute qu'il avoit marqué de leur puissance ne fût une autre ruse pour les piquer d'honneur. L'Indien ajouta, & vraisemblablement dans les mêmes vues, qu'après tout les Espagnols n'avoient que les Arrouakas, sur l'attachement desquels ils pussent compter; que les Caraïbes de *Guanipa*, les *Cievanas*, les *Sebayos*, les *Amapagotos*, les *Cassipagotos*, les *Purpagotos*, les *Samipagotos*, les *Serouos*, les *Etaiguinacous*, & quantité d'autres Peuples dont il fit l'énumération, seroient toujours prêts à s'armer contre eux; sans compter le puissant Empire des Orejones & des Eporemerios, dans lequel ils trouveroient une résistance invincible: que la Nation des *Pariagotos*, dont ils avoient le Pays à traverser, étoit capable seule, par la valeur & le nombre, de les arrêter & de les détruire; que les *Iouarcouakaris* avoient laissé croître, depuis trois ans, toutes leurs herbes, pour y mettre le feu lorsque l'Ennemi seroit entré sur leurs Terres: enfin que tous les Indiens du Pays étoient résolus de ne pas aller au-devant des Espagnols, parce qu'ils craignoient à la vérité leurs Canons & leurs fusils, mais qu'ils périroient tous pour la défense de leurs Provinces; & que dans l'intervalle ils ne manqueroient pas d'égorger tous ceux qu'ils trouveroient dispersés, pour diminuer insensiblement leur nombre.

Il ne peut obtenir de voir le Cacique.

Le lieu de cette grave conférence n'étoit pas à plus d'une journée de Carapana. Keymis, extrêmement curieux d'entretenir le Cacique même, proposa au vieil Indien de demeurer à bord avec les gens de sa suite, & de lui donner seulement un Guide, pour le conduire à la demeure du Cacique. On lui répondit que sa proposition n'étoit pas sans danger; que les Espagnols pouvoient avoir des Espions dans le voisinage; qu'ils avoient tenté plusieurs fois de se réconcilier avec le Cacique; que depuis quelque tems il les avoit amusés par des espérances, en évitant, avec le même soin, de leur marquer de la haine ou de l'amitié; mais que s'ils apprenoient qu'il eût vu secrétement leurs Ennemis, ils ne garderoient plus de mesures, avec un Homme dont le grand âge ne leur laissoit rien à craindre; & qu'au fond, c'étoit le seul motif qui l'avoit empêché de se rendre au bord du Fleuve.

Parti que la nécessité lui fait prendre.

„ Je compris alors, (dit Keymis,) que les instances seroient inutiles pour
„ fléchir des têtes si prudentes; & je me bornai à leur demander de la fer-
„ meté dans leur amitié, en leur promettant de revenir bientôt avec un
„ grand nombre de Vaisseaux & de Troupes. Un Capitaine des Cievanas,
„ à qui les Espagnols avoient tué vingt Hommes, pour leur avoir refusé
„ quelques figures d'or, vint me joindre dans le même lieu, avec quinze
„ Canots chargés d'Indiens: mais n'ayant aucune utilité à tirer de son ser-

VOYAGES SUR L'ORINOQUE. KEYMIS. 1596.

„ vice, je lui recommandai seulement de faire passer, à tous nos Amis, la „ promesse que je faisois de revenir promptement avec un puissant secours. „ Ensuite, laissant au vieux Député un présent de fer pour son Maître, je „ remis à la voile ".

Il sort du Fleuve.

LES Anglois employerent huit jours à descendre jusqu'à l'embouchure du Fleuve. Dans un grand nombre d'endroits, ils trouvoient jusqu'à vingt brasses de fond; mais, souvent aussi, c'étoit deux brasses & demie, & quelquefois une (c). Keymis, qui n'avoit pas fait usage de sa sonde en arrivant, fut surpris qu'un si grand Fleuve eût si peu de profondeur, & craignit peu les insultes des Espagnols jusqu'à l'extrêmité du Canal. Il ne s'étend point d'ailleurs sur les avantages de l'Orinoque, parce qu'il craint, dit-il, de n'en pouvoir dire assez. Ce fut lui qui la nomma *Riviere de Raleigh*, ou *Raleane*. En sortant de l'embouchure, il fut agréablement surpris de rencontrer sa Pinasse, qu'il croyoit perdue. Elle étoit tombée sur cette Côte, un peu au Sud du Cap Cecile, d'où elle avoit continué de ranger la Terre, avec divers obstacles qui ne lui avoient pas permis de pénétrer bien loin dans les Rivieres, ni d'arriver à l'embouchure de l'Orinoque: mais ayant trouvé des vivres, & n'ayant point rencontré d'Espagnols, elle étoit en état de secourir Keymis, qui commençoit à se ressentir des difficultés de son expédition. Aussi prit-il le parti d'en tirer non-seulement les provisions, mais les Hommes, les armes & les munitions, pour se fortifier contre toutes sortes d'événemens; après quoi, ne voyant que de l'embarras à la traîner à sa suite, il finit par la brûler.

Il brûle sa Pinasse.

A quelques périls qu'il fut exposé de la part des Espagnols, il étoit résolu de s'approcher de la Trinité, pour s'y ménager une explication avec les Indiens de l'Ile, dont il lui paroissoit important de connoître les dispositions. Il s'avança seize lieues à l'Est de la grande embouchure du Fleuve, pour se délivrer de la violence des Courans; & de-là il se rendit en vingt-quatre heures à *Punta de Galera*, partie la plus Nord-Est de la Trinité: mais étant à la vue de l'Ile de *Tabago*, l'espérance d'y recevoir les mêmes éclaircissemens avec moins de danger, lui fit prendre la résolution d'y relâcher. Sa surprise fut extrême, de trouver, sans Habitans, une Ile dont il vante la fertilité. Il attribua leur fuite aux cruautés des Caraïbes, ou des Espagnols; & retournant à Punta de Galera, il jetta l'ancre à cinq ou six miles au Nord de cette Pointe. Un coup de canon qu'il fit tirer, & sa Chaloupe même, qu'il envoya au rivage, ne lui procurerent la vue d'aucun Indien. Dans le chagrin de ne pas tirer plus de fruit de sa hardiesse, il offrit une grosse récompense à ceux de ses gens qui oseroient pénétrer dans les Terres; mais effrayés du voisinage des Espagnols, qui pouvoient, à tous momens, les surprendre, ils donnerent pour excuse, que cette partie de l'Ile étoit celle qu'ils connoissoient le moins.

L'Ile de Tabago sans Habitans.

Retour de Keymis.

TOUTES les autres voies paroissant fermées, Keymis ne pensa plus qu'à

(c) L'Auteur ne disant point de quelle grandeur étoit son Vaisseau, on pourroit juger qu'il devoit être fort petit, pour n'être point arrêté dans ces passages. Mais il avertit que le grand Canal est partout de bonne profondeur; ce qui doit faire croire que les sondes se faisoient sur les Côtes avec la Chaloupe.

Voyages sur l'Orinoque. Keymis. 1596.

reprendre le chemin de sa Patrie, pour aller rendre compte au Chevalier Raleigh des facilités & des obstacles qu'il avoit trouvés dans cette seconde expédition. C'étoit, dit-il, un mélange d'espérances & de craintes, qui, tout compensé, lui sembloit moins capable de refroidir que d'échauffer le courage & la confiance des Anglois. En effet, Hackluyt nous a conservé la Relation d'un troisieme Voyage (*d*), entrepris sous les mêmes auspices, c'est-à-dire aux frais & sur les instructions de Raleigh, mais avec aussi peu de succès & moins d'habileté que les deux premiers. On ne pense point à le tirer de l'oubli qu'il mérite : mais après cette derniere tentative, Raleigh & Keymis ne revinrent point de leur prévention. Ils ne cesserent de solliciter la Cour & d'encourager les Sociétés de Commerce. Le premier, dans une Lettre à Mylord Charles Howard, qu'il nomme le plus célebre des Amiraux d'Angleterre, proteste qu'il employera volontiers, à la même entreprise, le reste de sa fortune & de sa vie; & dans un Mémoire (*e*) qu'il fit publier à Londres, il donne l'évaluation du profit qu'on avoit tiré des Marcassites & d'autres Minerais de Guiane, qu'il avoit exposés à la curiosité des Incrédules. Ce calcul est surprenant, s'il n'est point exageré (*f*). Keymis, plus ardent encore, mais instruit des difficultés par de facheuses expériences, reconnut que la Conquête de la Guiane demandoit d'autres forces que celles d'une Société particuliere, & passa le reste de ses jours à presser les Ministres d'y employer celles de l'Etat. Rien n'est si singulier que ses raisonnemens, dans l'épilogue qui termine sa Relation. Mais ces chimeres seroient moins utiles ici, que la Table qu'il y a jointe, des Rivieres & des Nations dont il s'attribue la découverte : elle peut servir à jetter du jour (*g*) sur l'article suivant.

Troisieme Voyage des Anglois en Guiane.

Entêtement de Raleigh & de Keymis.

	Rivieres.	*Habitans, en 1596.*
1	Arrouari.	Arrouaes. Pararrouaes. Caribes.
2	Jouaricopo.	Mapuromanas. Jaos.
3	Maipari.	Arricaris.
4	Caypurog.	Aricourris.
5	Arcoa.	Marouanas.
6	Ouyacopo.	Counorakos. Ouacacoas. Ouaricoas.
7	Ouanari.	Caribes.
8	Capurouac.	(Caribes.)

	Rivieres.	*Habitans, en 1596.*
9	Caouo.	Jaos.
10	Ouya.	Maouri[illegible].
11	Caiene.	Ouiacas.
12	Gouateria, Ile.	Sebaios.
13	Macouria.	Piraos.
14	Caourora.	Ipaios.
15	Mamanuri.	(Ipaios.)
16	Curari.	Sebaios.
17	Curassamini.	(Sebaios.)
18	Cunanama.	Jaos & Arrouacas.
19	Moraga.	*Les mêmes.*

(*d*) Ecrite, comme on l'a dit, par Thomas *Masham*, un des Avanturiers. *Collection d'Hackluit*, *pp.* 692. & *suivantes.*

(*e*) Ces deux Pieces sont aussi dans Hackluyt.

(*f*) On tira, dit-il, dans un essai, la valeur de douze ou treize mille livres sterling d'un tonneau de pierre; le double d'un autre tonneau, & le poids de huit livres six onces d'or, d'un quintal de poudre. Il atteste le Public, & nomme les Essayeurs. Ce qu'on peut dire là-dessus, c'est que les François, les Hollandois, les Espagnols & les Portugais, qui possédent aujourd'hui différentes parties de la Guiane, ont grand tort de négliger la source de tant de richesses.

(*g*) On ne répond pas de l'Orthographe Angloise, où l'on n'a changé que le *w* en *ou*.

	Rivieres.	Habitans, en 1596.
20	Maouarpari.	*Les mêmes.*
21	Amana.	Caribes.
22	Capalepo.	Paracoſtos.
23	Maraouini.	
24	Oucoui.	
25	Ouiaviami.	
26	Aramatapo.	
27	Ouiapo.	*Les mêmes.* (23–30)
28	Macuruma.	
29	Ouracco.	
30	Carapi.	
31	Charimaouimi.	Caripinis.
32	Euroouto.	Apotamos.
33	Paro.	Arrouacas.
34	Surinam.	Caribines.
35	Churama.	*Les mêmes.*
36	Cupana.	Arrouacas.
37	Ouioma.	Nequeris.
38	Ivana.	*Les mêmes.* (38–39)
39	Cuſwini.	
40	Curitimi.	Charibinis.
41	Ouiniuari.	Arrouacas. Paraouinis.
42	Berbice.	Arrouacas.
43	Ouapari.	Sebaios & Arrouacas.
44	Ouaicavini.	Panipis.
45	Mahaouaica.	Arrouacas.
46	Lemerare.	Ouacavaios.
47	Eſſequebe.	Jaos. Sebaios.
48	Marouroui.	Caribes.
49	Coquini.	Maripis.
50	Chipanama.	Ouacovaios.
51	Ararouana.	Iraouaqueris.
52	Horebeci.	*Les mêmes.*
53	Paouraoma.	Jaos.
54	Aripacoio.	Panipis.
55	Ecaouini.	*Les mêmes.* (55–56)
56	Manutiouini.	
57	Moruga.	Jaos.
58	Piara.	Arrouacas.
59	Chaimeragoro.	*Les mêmes.*
60	Ouaini.	Caribes.
61	Barima.	Arrouacas.
62	Caitouma.	*Les mêmes.*
63	Aouoca.	
64	Amacur.	
65	Aratori.	
66	Caourouma.	
67	Orinoque, *ou* Raleana.	

§. III.

Guiane Françoiſe.

Guiane Françoise.

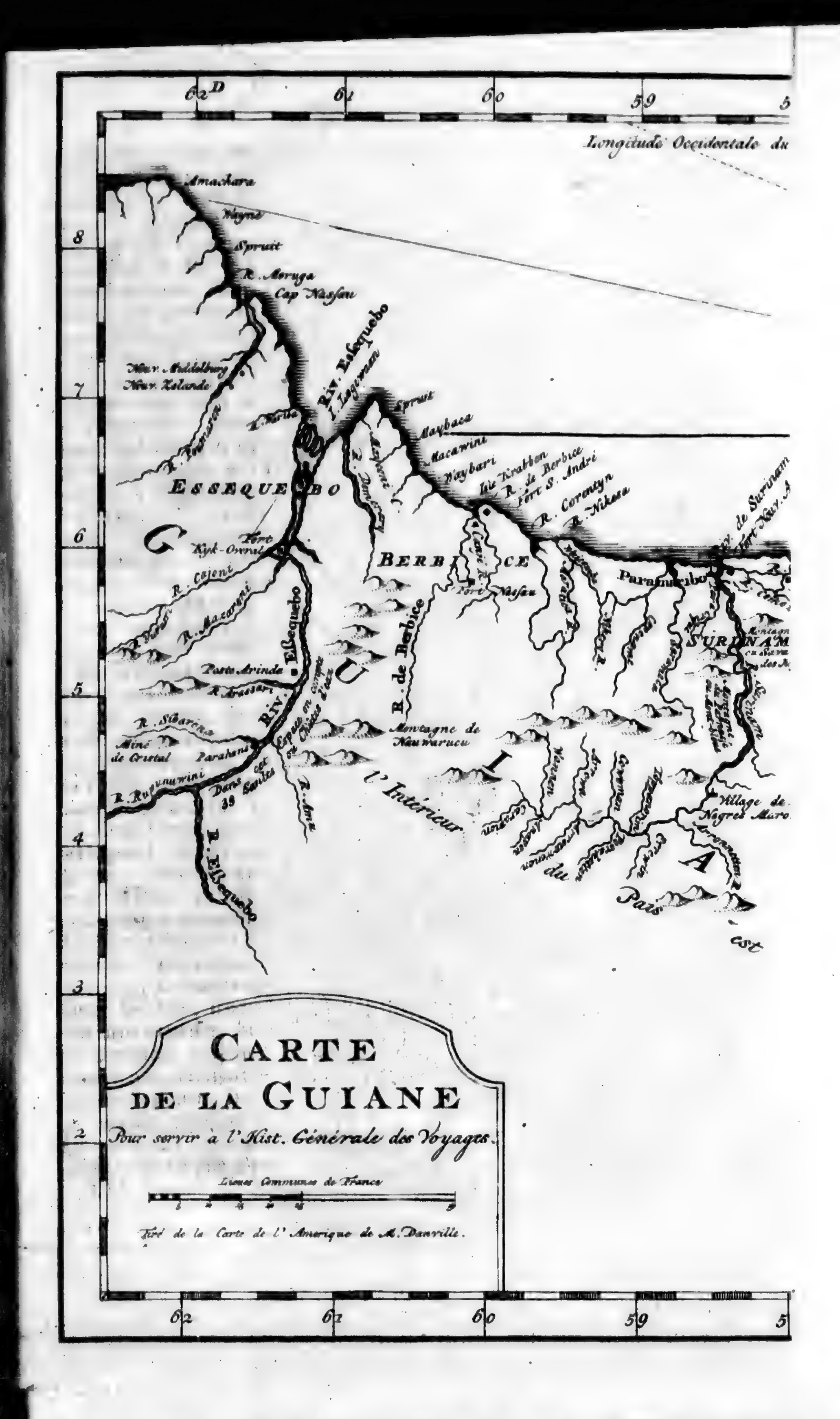
Avec quelque ſoin qu'on ait traité, dans un autre Tome (le XV.), tout ce qui regarde l'Ile de Cayenne & la Colonie Françoiſe, diverſes lumieres, qu'on n'a pu manquer de recueillir à l'occaſion des Regions voiſines, attendoient une place qu'elles doivent trouver ici; ſurtout celles qu'on a tirées de M. Barrere (*a*) & du Pere Gumilla (*b*).

Origine de l'Etabliſſement François.

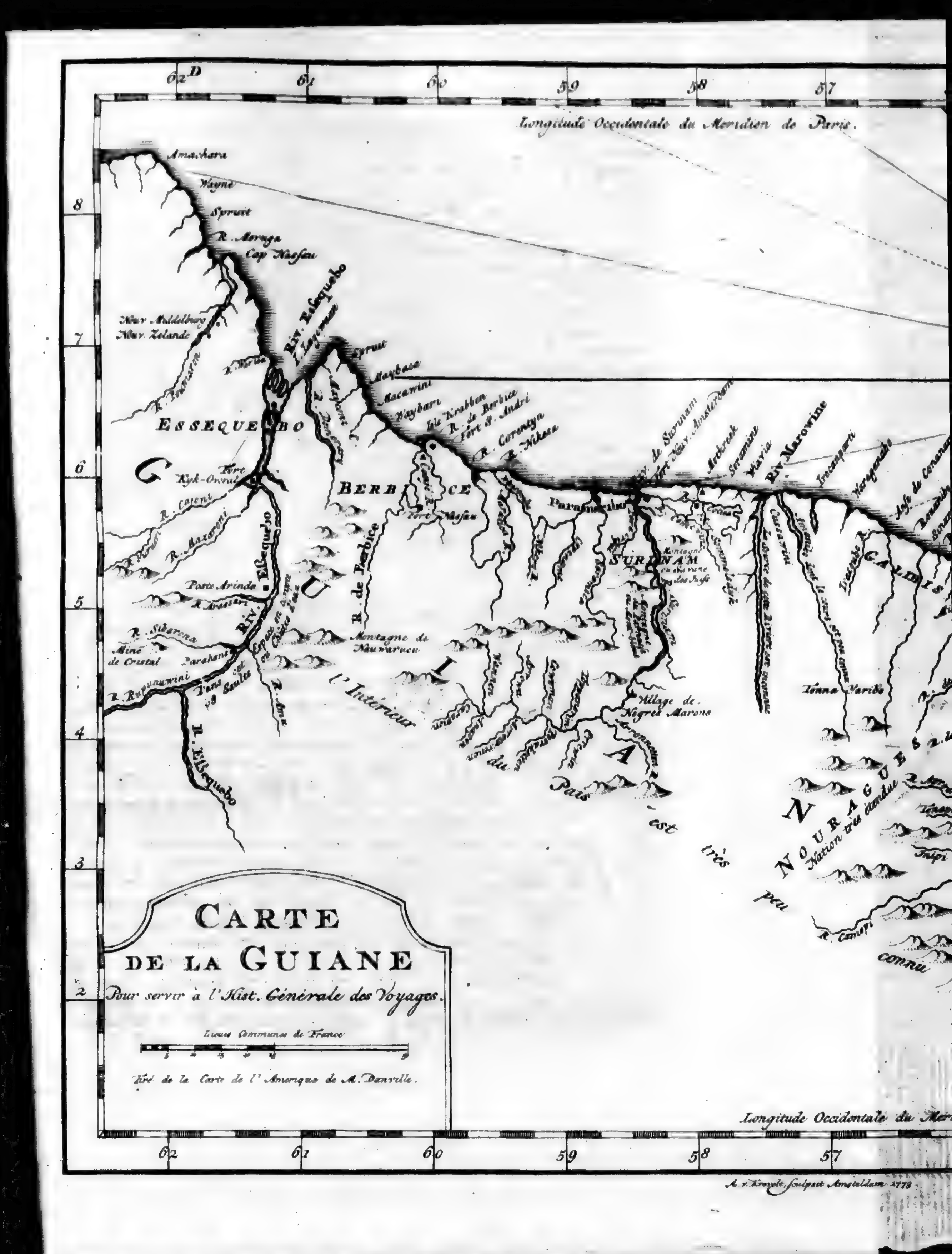
Ce fut immédiatement après la grande découverte de l'Amérique, que les François commencerent à s'établir dans la Guiane. Laet nous apprend, ſur

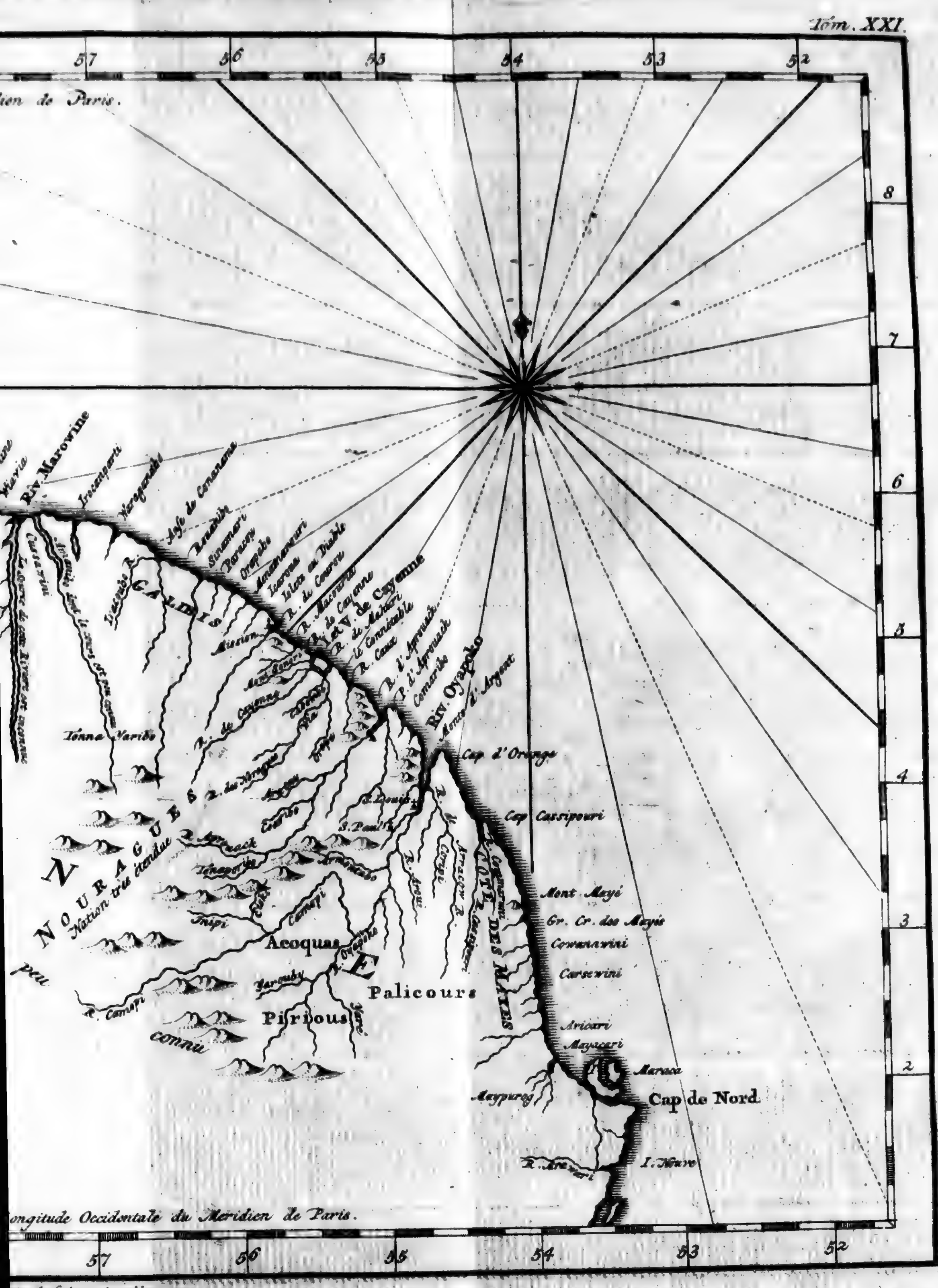
(*a*) Son Ouvrage porte le titre de *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, &c. par Pierre *Barrere*, Correſpondant de l'Académie des Sciences, Docteur & Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Perpignan, Médecin de l'Hôpital Militaire, ci-devant Médecin Botaniſte du Roi dans l'Ile de Cayenne. A Paris, 1743. in-12.

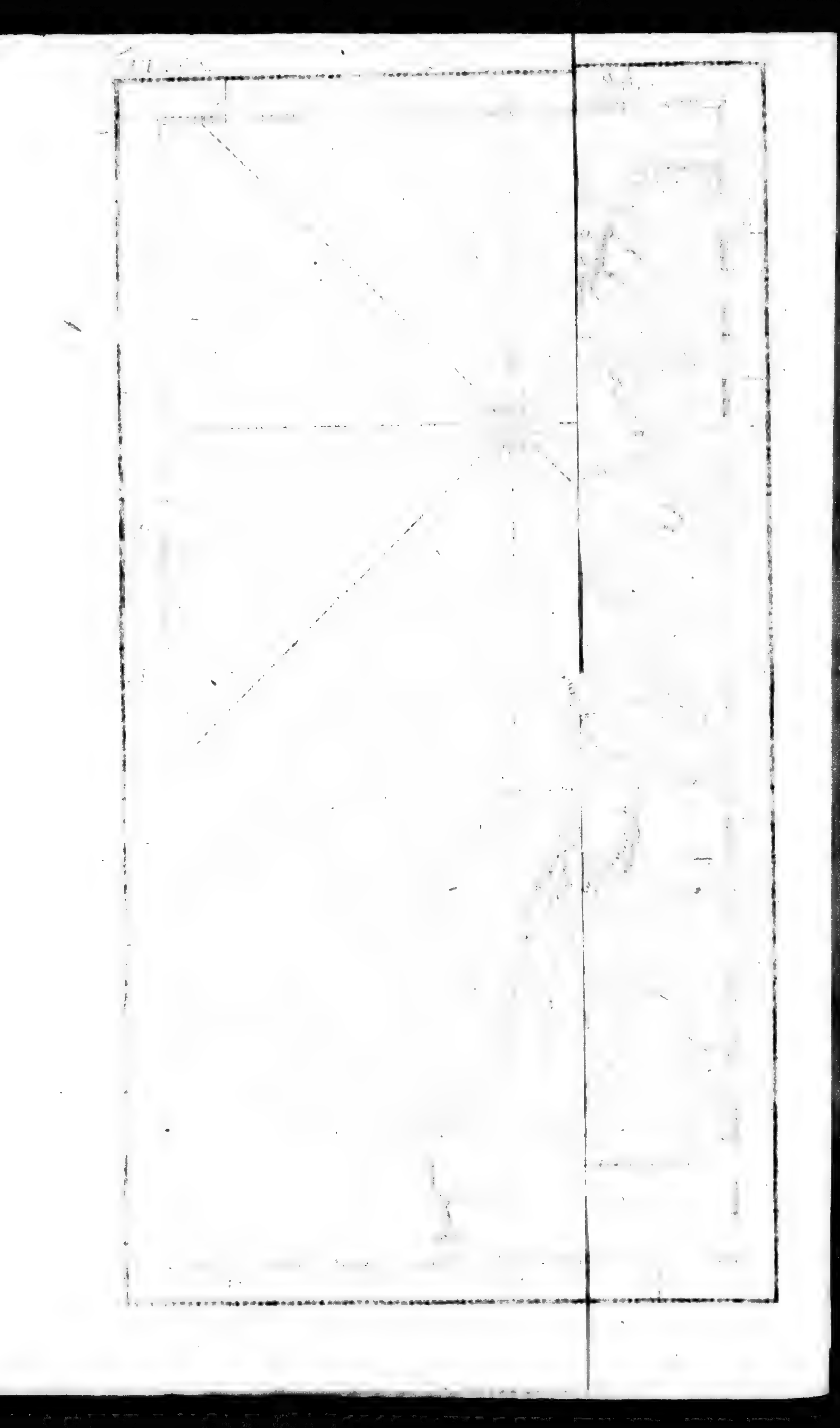
(*b*) *El Orinoco illuſtrado y defendido, Hiſtoria Natural, Civil y Geographica, &c. por el Padre Joſeph* Gumilla *de la Compania de Jeſus, &c. Madrid*, 1745. 2 vol. in 4°.



CARTE
DE LA GUIANE
Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.
Lieues Communes de France
Tiré de la Carte de l'Amerique de M. Danville.
Longitude Occidentale du
Amachara
Wayne
Spruit
R. Moruga
Cap Nassau
Riv. Essequebo
I. Lageman
Nouv. Middelburg
Nouv. Zelande
ESSEQUEBO
Fort Kyk-Overal
R. Cajoni
R. Macaroni
Poste Arinda
R. Arassari
R. Sibarona
Mine de Cristal
Parahani
R. Rupunuwini
R. Essequebo
Dans cet espace on compte 38 Sauts ou Chûtes d'eau
Maybaca
Macawini
Waybari
Ile Krabben
R. de Berbice
Fort S. Andri
R. Corentyn
R. Nikera
BERBICE
Fort Nassau
R. de Berbice
Montagne de Nauwarucu
l'Intérieur du Païs est
Paramaribo
Riv. de Surinam
SURINAM
Village de Negres Maro.
G U I A


Longitude Occidentale du Meridien de Paris.
Amachara
Wayne
Spruit
R. Moruga
Cap Nassau
Nouv. Middelburg
Nouv. Zelande
RIV. Essequebo
ESSEQUEBO
Fort Kyk-Overal
R. Cajeni
R. Mazaroni
Poste Arinde
R. Aressari
R. Sibarona
Mine de Cristal
Parahona
R. Rupunuwini
R. Essequebo
Montagne de Nauwarucu
l'Intérieur
BERBICE
R. de Berbice
Maybaca
Macawini
Waybari
Isle Krabben
R. de Berbice
Fort S. André
R. Corentyn
R. Nikeri
Fort Nassau
Paramaribo
Riv. de Surinam
Fort Nouv. Amsterdam
SURINAM
Village de Negres Marons
RIV. Marowine
GALIBIS
NOURAGUES
Nation très étendue
Tonna
R. Camopi
Pais est très peu connu
CARTE
DE LA GUIANE
Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.
Lieues Communes de France
Tiré de la Carte de l'Amerique de M. Danville.
Longitude Occidentale du Meridien
A. v. Krevelt, sculpsit Amsteldam 1778


57
56
55
54
53
52
dien de Paris.
8
7
6
5
4
3
2
Riv. Marowine
Iracamparí
Anse de Conanama
Sinamari
Oyapoke
Islets au Diable
R. de Courou
GALIBIS
Mission
R. de Cayenne
I. et V. de Cayenne
R. de Mahuri
R. Caux
R. d'Aprouack
Comaribo
Riv. Oyapoko
Monte d'Argent
Cap d'Orange
Cap Cassipouri
Tonna Varibo
NORAGUES
Nation très étendue
R. des Noragues
R. Aprouack
S. Louis
S. Paul
COTE DES MAYES
Mont Mayé
Gr. Cr. des Mayés
Cowanawini
Carsewini
Acoquas
Palicours
Piriouous
Ariqari
Mayacari
Maraca
Cap de Nord
Maypuros
R. Arewari
I. Neuve
peu
connu
Longitude Occidentale du Meridien de Paris.
57
56
55
54
53
52
Kroyelt, sculpsit Amstaldam 1778.



fur
bor
inte
fem
de v
jette
Deu
fuite
rent
de l
du
Guia
& d
Nord
ou S
pren
Privi
autar
Etab
des I
de to
rique
Pays
M
cens
rinoq
& de
très
de R
ment
cle ac
tes e
de v
les y
pour
des T
s'éloi
quoic
Entre
ries r
de Ca
même
qui i
qui v
gros
quelq
XX

fur lé témoignage de diverfes Relations étrangeres, qu'ils y alloient d'abord charger des Bois de teinture, & qu'ils continuerent d'y voyager fans interruption: il ne fait remonter qu'à l'année 1624, leur premier Etabliffement. Quelques Marchands de Rouen, y envoyerent alors une Colonie de vingt-fix Hommes, fur les bords de la Riviere de *Tinamary*, qui fe jette dans la Mer par les cinq degrés & demi de Latitude Septentrionale. Deux ans après, d'autres s'établirent fur la Riviere de *Conamarac*. Dans la fuite, on y envoya des renforts d'Hommes & de munitions, qui augmenterent fenfiblement ces deux Colonies naiffantes. Enfin plufieurs Marchands de la même Nation formerent une Compagnie, avec des Lettres Patentes du Roi Louis XIII, qui les autorifoient à faire feuls le Commerce de la Guiane, dont elles marquoient les bornes par les Rivieres des Amazones & d'Orinoque. Cette Compagnie reçut le nom de *Compagnie du Cap du Nord*, qui eft celui qui borne l'embouchure de l'Amazone, du côté gauche ou Septentrional, & devint fameufe par l'intérêt que la Cour permit d'y prendre à diverfes perfonnes de qualité, en leur accordant de nouveaux Privileges. Ils y envoyerent fucceffivement près de huit cens Hommes, autant pour découvrir de nouvelles Terres, que pour affermir les premiers Etabliffemens. Enfin Louis XIV, ayant établi, en 1669, une Compagnie des Indes Occidentales, lui donna, par de nouvelles Patentes, la propriété de toutes les Iles & des autres Terres habitées par des François dans l'Amérique Méridionale, & cette Compagnie prit poffeffion de Cayenne & des Pays voifins de cette Ile. GUIANE FRANÇOISE.

M. BARRERE donne à la Guiane, ou plutôt à toute la Côte, près de trois cens lieues de long, depuis le Cap du Nord jufqu'à l'embouchure de l'Orinoque. Il confeffe que malgré les Courfes des Efpagnols, des Anglois, & de quelques Miffionnaires Jéfuites, l'intérieur du Pays n'eft encore que très imparfaitement connu. *C'eft un Pays Vierge*, dit-il dans les termes de Raleigh, que jufqu'à préfent aucun Prince Chrétien n'a tenté férieufement de conquérir. Mais il repréfente toute la Côte, comme un Spectacle admirable par fa verdure. Ce ne font que d'épaiffes Forêts de différentes efpeces d'arbres, qui s'étendent fi loin dans les Terres qu'on les perd de vue. Pendant les trois quarts de l'année, les pluies prefque continuelles y rendent l'air affez tempéré. Le froid du matin y eft même affez vif, pour obliger quelquefois d'y faire du feu. Sur la Côte même, la plupart des Terres font fort baffes, & noyées de Mer haute; mais à mefure qu'on s'éloigne du rivage, elles s'élevent, fouvent même par des Montagnes, quoique peu comparables en hauteur à celles des Alpes & des Pyrenées. Entre les Bois, il fe trouve des terreins plats & découverts, & des Prairies marécageufes, qui ne fechent qu'en Eté; retraite d'un grand nombre de Caymans, toujours dangereux pour les Voyageurs. Mais ces endroits mêmes n'en feroient pas moins fertiles avec un peu de culture. Les *Saults*, qui interrompent le cours des Rivieres, font un autre obftacle pour ceux qui veulent pénétrer dans l'intérieur des Terres. On donne ce nom à de gros Rochers, qui barrent ordinairement tout le Lit, & qui, s'étendant quelquefois de plus d'un quart de lieue, obligent de quitter les Canots, de BARRERE. Côte de la Guiane.

GUIANE FRANÇOISE.

les hisser, & de les transporter jusqu'au-delà. L'eau tombe avec une impétuosité qui forme des *Rémoux* plus ou moins grands, suivant la hauteur des Terres. Les Indiens, pour s'épargner la peine de transporter leurs Canots & leur Bagage, ont quelquefois la hardiesse de franchir ces Cascades, dont la rapidité cause de l'effroi: mais il en coûte souvent la vie aux Européens qui entreprennent de les imiter.

On ne peut trop recommander aux Voyageurs de se régler par les Marées, lorsqu'ils rangent la Côte, surtout vers l'Amazone, où l'on a continuellement la Barre à combattre. On appelle Barre, le flot qui charie quantité de vase, ou, suivant le langage des François du Pays, le *Montant* des grandes Marées, qui renverse les plus fortes Pyrogues, seuls Bâtimens néanmoins qu'on puisse employer. Elles ne soutiennent point l'effort des lames, dans les pleines & les nouvelles Lunes.

L'Auteur ayant parcouru toute cette Côte, y jette un nouveau jour par ses Observations. La plus grosse Riviere, dit-il, qu'on trouve après avoir doublé le Cap du Nord, est celle du *Cachipour* (c). Elle descend de plusieurs Montagnes fort éloignées dans les Terres, & vient se décharger dans l'Océan par les deux degrés de Latitude Septentrionale. Vers ses sources habitent des Indiens qui se nomment *Palicouris* & *Noragues*, dont les derniers passent pour les plus grands Antropophages de l'Amérique. Au-delà de Cachipour, on ne rencontre, sur la Côte, que de petites Anses. Mais ensuite on reconnoît le *Cap d'Orange*, Terre assez haute, qui s'avance fort peu en Mer. Proche du Cap est une petite Riviere, que les Indiens nomment *Coupiribo*. Plus loin, rangeant la Côte de l'Est à l'Ouest, on entre dans l'embouchure d'*Ouyapok*, la plus grande Riviere de toute cette Côte. M. Barrere la place à trois degrés & demie du Nord. Un Fort, que les Hollandois y bâtirent en 1676, montre encore ses ruines sur une hauteur, à la droite de l'entrée du Port. Cette Riviere a, dans son embouchure, nonseulement un bon mouillage pour les gros Vaisseaux, mais encore divers endroits qui peuvent être aisément fortifiés. C'est l'avantage de cette situation, qui avoit invité les Hollandois à s'y établir; d'autant plus que toutes les Terres y sont fort bonnes. Après leur retraite, les François formerent aussi le dessein d'y faire un Etablissement: mais ce projet n'a commencé à s'effectuer qu'en 1726, par la construction d'un nouveau Fort, où l'on a mis un Commandant & une Garnison. En 1735 les Missionnaires ont engagé plusieurs Nations Indiennes, répandues sur les bords de l'Ouyapok, à se réunir dans le même Canton; & de-là s'est formée une Mission, nommée *Saint Paul*, à quelques lieues du Fort.

En remontant l'Ouyapok, on rencontre, à quatre lieues de l'embouchure, une grosse Barre de rochers, qu'on appelle son *premier Sault*, plus facile à franchir qu'un *second*, qui est de quelques lieues plus loin. On en trouve ensuite un *troisieme*. Le rétrécissement de la Riviere, qui augmente considérablement la vîtesse des eaux dans ces dangereux passages, joint aux torrens qui tombent des ravines formées par les pluies, y rendent la

(c) C'est le Cachipuri des Anglois. On remarquera de même, dans toutes les autres, la différente Orthographe des deux Nations.

GUIANE FRANÇOISE.

navigation presqu'impossible. Les Nations qui habitent les bords de cette Riviere sont les *Pirivas*, les *Maraones*, les *Taroupis*, les *Ouens*, les *Maurions*, les *Karannes* & les *Tokoyenes*. Un usage particulier de tous ces Indiens est de se graver sur le visage des barres, ou des lignes, qui vont d'une oreille à l'autre. Ils donnent à ce bizarre ornement le nom de *Jouparats*; & les François celui de *Barbe à la Palicouri*.

Le *Camoppi*, qui suit l'Ouyapok, est une Riviere assez considérable, dont le cours va du Couchant au Levant, & que ses eaux ramassées rendent plus navigable, quoiqu'il s'y trouve aussi quantité de Rochers & plusieurs Saults qui obligent d'y faire ce qu'on y nomme des *Portages*. Ses Habitans Indiens sont les *Coussanis*, les *Armagoutous*, les *Cayomerancos*, & particuliérement les *Acoquoas*, qui se font des ouvertures aux joues pour y mettre des ornemens de plumes. Cette Riviere arrose un fort beau Pays, & contient une Montagne qu'on a nommée *Mont d'argent*, parce qu'on y a découvert autrefois des veines de ce Métal, auxquelles il y a beaucoup d'apparence que les Hollandois ont fait travailler.

Dix-huit lieues au-dessous de l'Ouyapok, on rencontre une Riviere, que les Indiens nomment *Aprouak*, anciennement fréquentée des François. Le voisinage de Cayenne & le bon naturel des Nations Indiennes du Pays y attirent encore les Marchands, pour la Traite, & pour la Pêche du Lamantin & de la Tortue. Il paroît que les Hollandois s'étoient établis dans ce Canton, après avoir reconnu la bonté des Terres; car on y voit les débris d'un Fort de leur Nation, construit à l'entrée de la Riviere, pour en fermer le passage; non qu'elle n'ait aussi ses Bancs & ses Saults, mais on les franchit avec moins de danger. A sept lieues de l'Aprouak, en tirant du Sud au Nord, on découvre, au milieu des flots, un Rocher pelé, & taillé en forme de Dôme, auquel on a donné le nom de *Grand-Connétable*, pour le distinguer d'un autre, plus petit & presqu'à fleur d'eau, qu'on nomme le *Petit-Connétable*. Cet Ecueil, qui n'a pas moins d'un quart de lieue de circuit, est un point fixe, que tous les Pilotes viennent reconnoître pour régler leur navigation dans cette Mer. Les courans y sont toujours fort impétueux. Quelques vieux Habitans de Cayenne assurerent l'Auteur qu'on trouve, sur le Rocher même, une sorte d'eau douce & minérale. On pourroit, dit-il, lui donner le nom d'Ile aux Oiseaux, parce qu'il est sans cesse entouré ou couvert d'Oiseaux, tels que des Goilands, des Mouettes, des Fregates & des Fous, qui vont y faire leur ponte.

La Riviere de *Cau*, qui suit celle d'Aprouak, avoit autrefois sur ses bords un Etablissement François, dont il ne reste aucune trace; mais ils sont habités aujourd'hui par quelques Indiens, avec lesquels Cayenne entretient commerce pour la Pêche. Après la Riviere de Cau, on entre bientôt dans celle d'*Oyak*, qui sépare du Continent l'Ile de Cayenne, & qui a une de Pointes de l'Ile à son embouchure. On a formé, en 1724, une Paroisse nommée *Roura*, sur les bords de l'Oyak, pour la commodité des Habitans de Cayenne qui ont leurs Etablissemens le long de cette Riviere. En descendant de l'Ouest, elle reçoit, à huit lieues de son embouchure, celles de *Gennes* & d'*Ourapeu*. C'est vers la source de l'Ourapeu qu'on avoit com-

GUIANE FRANÇOISE.

mencé le fameux Chemin qui devoit conduire, par terre, jusqu'à la Riviere des Amazones, non-seulement pour chasser les Portugais, qui s'étoient établis dans les Terres du Gouvernement de Cayenne, mais pour faciliter aussi la découverte des Mines, & le Commerce avec un nombre infini de Nations Indiennes, qui sont répandues dans cette vaste Contrée. Tout le Pays, qui est arrosé par ces deux Rivieres, est peu défriché. Il n'offre que d'épaisses Forêts, où l'Ebene, le Bois violet, le Bois de rose, le Bois de lettin, le Bois de fer, & d'autres Bois colorés, croissent dans la plus grande abondance. La Vanille & les arbres de Copaü sont des productions naturelles à toutes ces Terres. Elles n'ont presque point de Montagnes qui ne soient remplies de Mines de fer, dont les apparences se présentent à chaque pas. Le Talc n'y est pas rare. On y trouve aussi une terre blanche & molle, qu'on ne fait que détremper dans l'eau pour blanchir les Maisons, & cette espece de *Bol*, ou de terre rougeâtre, que les Esclaves emploient à faire leurs pipes. Les Portugais du Para en font d'excellente Potterie, surtout des *Bardagues*, qui sont de grandes cruches où l'on fait rafraîchir l'eau. M. Barrere s'étonne qu'on n'en fasse pas le même usage à Cayenne. Toute cette partie du Continent, qui paroît semblable, dit-il, à celle du Bresil, est si riche en Minéraux, qu'il ne doute point qu'avec un peu de peine on n'y découvrît quelque précieuse Mine, qui dédommageroit des avances nécessaires pour cette recherche. Outre la Riviere d'Oyak, le Pays en contient plusieurs petites, au bord desquelles les François ont diverses Habitations, & où les Vaisseaux vont faire de l'eau & du bois. Elles se déchargent dans celle de *Mont-Senery*, qui, en s'unissant avec l'Oyak, forme ce qu'on nomme proprement la *Riviere de Cayenne*.

SI l'on continue de suivre la Côte, on trouve, à sept lieues de Cayenne, une petite Riviere, nommée *Makouria*, où les Marées, de six en six heures, laissent une vase fort profonde. Toutes ses rives sont bordées de *Paletuviers* (*d*), aux branches desquels les Huîtres s'attachent en Mer haute. On trouve, au pié des mêmes Arbres, quantité de Crabes, nourriture ordinaire des Esclaves. Les pâturages de ce Canton sont excellens. Aussi toute la Côte est-elle remplie de Métairies Françoises, où l'on nourrit des Troupeaux. Les Arbres, que nous nommons *Bois-rouge*, & les Indiens *Coumery*, sont plus communs du côté de Makouria que vers les autres Rivieres; ils sont extrémement résineux, & répandent de fort loin une odeur agréable, qui approche de celle du Storax. Leur tronc distille une liqueur rouge, dont M. Barrere vante les vertus pour toute sorte de blessures. Il regrette, pour un si bon Pays, que les Serpens, surtout ceux qu'on nomme *Serpens à Sonnettes*, ou *à Grelots*, y soient en grand nombre.

LA Riviere de *Kourou* suit, à la distance de huit lieues, celle de Makouria. Quelques Bancs de sable, & d'autres Ecueils, qui se font voir en Mer basse, rendent son entrée fort difficile. L'eau salée, que les vagues y jettent sur de gros Rochers assez plats, se crystallise d'elle-même jusqu'à se changer en sel: mais ce changement ne se fait que dans les grandes chaleurs, surtout lorsque le vent du Nord souffle. Le Kourou reçoit, dans son cours,

(*d*) Nommés *Mangliers*, dans d'autres Relations.

GUIANE FRANÇOISE.

quelques petites Rivieres, telles que l'*Ikaroua*, l'*Aoussa*, la *Passoura*, & les eaux de plusieurs Anses très poissonneuses. On voit, sur ses bords, une Habitation de plus de cinq cens Indiens, formée en 1714, par le P. *Crossart*, Jésuite & célebre Missionnaire. En sortant de l'embouchure de cette Riviere, on passe devant cinq ou six Ecueils, qui sont à quatre lieues au large, & nommés vulgairement *Ilets au Diable*. Les Indiens y prennent, aux mois de Juillet & d'Août, quantité de Tortues & de Lezards, sans autre peine que de mettre le feu au Bois de ces petites Iles, pour obliger ces Animaux d'en sortir. Il ne se trouve plus d'Habitations Françoises au-delà du Kourou; & c'est proprement le Pays des *Galibis*, Nation nombreuse qui habite toute cette Côte, & dont on a rapporté les usages dans la Description particuliere de l'Ile de Cayenne.

Les Rivieres, qui suivent celle de Kourou jusqu'au Fleuve de Surinam, sont le *Sinamary*, le *Karoua*, le *Canamana*, l'*Irakou*, l'*Organa*, l'*Amana* & le *Marony*. Le Sinamary est plus grand que le Kourou, dont il n'est éloigné que de douze lieues, & M. Barrere nous apprend que les premieres Colonies Françoises de cette Côte ont commencé sur ses bords. Les Anses, qu'on rencontre entre ces deux Rivieres, sont continuellement fréquentées pendant la Pêche de la Tortue, qui se fait depuis Mars jusqu'en Juin; tems auquel ces Animaux font leur ponte dans le sable. On trouve, dans le Sinamary, une espece d'Huîtres, nommées *Meypa*, dont l'écaille a jusqu'à huit pouces de diametre, mais beaucoup moins bonnes que les petites Huîtres de roche, qui sont meilleures aussi que celles de Paletuvier.

Le Karoua, que les François nomment *Karouabo*, est à quelques lieues du Sinamary, & n'a de remarquable que les Karbets de quelques Galibis qui habitent son embouchure. On passe de-là au Canamana, où les François avoient autrefois un nombreux Etablissement; mais on n'y voit à présent que des Galibis, qui ont leurs Karbets sur ses rives. Plus loin, on arrive à l'Irakou, Riviere habitée par des *Tayras*; nom qu'on donne ici aux Indiens qui sont établis à l'embouchure des Rivieres, pour les distinguer de ceux qu'on nomme *Aouranès*, c'est-à-dire *Habitans des Montagnes*. L'Irakou est suivi de l'Organa, nommé vulgairement *Organabo*, qui signifie *grande Anse*. On y voit quelques Indiens établis. L'Amana, qu'on trouve ensuite, est une des grandes Rivieres du Pays. On ne donne pas moins d'une demi-lieue à son embouchure. Les Terres, qu'elle arrose, fournissent toutes sortes de provisions aux Indiens qui habitent ses rives, & la pêche n'y est pas moins abondante. Le *Marony*, derniere Riviere du Gouvernement de Cayenne, sépare les Terres Françoises de celles des Hollandois. M. Barrere place son embouchure à sept degrés de Latitude du Nord. Elle n'est pas mal peuplée de Galibis. Ses bords, comme ceux des Rivieres précédentes, sont si bas, que les Terres voisines ne peuvent être garanties de l'inondation en haute Marée. En général, toute cette Côte est fort basse; & l'on ne trouve même, assez loin dans l'intérieur des Terres, que des Savannes, ou des Prairies, qui sont autant de Marais en Hiver. Mais, comme elles sechent en Eté, c'est cette route qu'on prend alors, pour aller par terre de Korou à Surinam. Les Déserteurs François, qui ne peuvent se

GUIANE FRANÇOISE.

procurer des Canots, profitent de ce passage, avec le secours des Indiens, & les trouvent toujours disposés à les servir.

Il ne manque rien, répete M. Barrere, à cette Description de la Côte de Guiane. Cette grande Province, dont les François s'étoient mis en possession les premiers, est aujourd'hui comme partagée entre plusieurs Puissances maritimes de l'Europe, & la France n'en occupe réellement que la plus petite partie. Les Hollandois, malgré les bornes marquées par la Riviere du Marony, lui disputent encore quelques Terres en deçà de cette Riviere. Les Portugais ne cessent pas de faire des courses vers Cayenne, & s'emparent insensiblement de ce qui appartient aux François. Ils eurent la hardiesse, en 1723, de venir faire un abattis d'arbres sur la Riviere d'Ouyapok, & d'y ériger, sur un pôteau, les Armes du Roi de Portugal. Ainsi, laissant la discussion des droits à ceux qui se les attribuent, on peut dire que le Gouvernement de Cayenne est aujourd'hui resserré entre le Marony & l'Ouyapok, c'est-à-dire dans un espace d'environ cent lieues. M. Barrere ne fait pas difficulté d'assurer que cette petite portion du Continent ne peut être d'une grande utilité pour les François de Cayenne, surtout lorsqu'il paroît impossible de pénétrer bien loin dans l'intérieur du Pays. „ Il se trouve (dit-il,) si peu d'Indiens libres entre ces deux Rivieres, qu'on n'en „ peut tirer aucun secours pour la guerre; & l'on n'a plus d'espérance de „ s'y procurer des Esclaves pour la culture des Terres. D'ailleurs les Indiennes sont très propres au ménage, & les Hommes fort adroits à la Chasse „ & à la Pêche. Ainsi les François sont entiérement privés d'un avantage qui faisoit autrefois la richesse de cette Colonie, & qui étoit assez considérable pour y attirer des Vaisseaux Marchands. Comment espérer qu'elle se releve de cette chûte, aussi longtems qu'on ne lui restituera point un „ Pays qu'elle possédoit depuis si longtems, & qui lui est injustement usurpé? Il seroit du moins à souhaiter (continue le même Voyageur,) qu'on „ arrêtât désormais les nouvelles entreprises des Portugais. On ne comprend point sur quel fondement ils osent prétendre à des Terres qu'ils „ n'ont connues qu'après les François, & dont Philippe V. apporta tant de „ soin à leur dérober la connoissance. Leurs Habitations de *Corrupa* & de „ *Destierro*, situées sur le bord Septentrional de l'Amazone, à plus de cent „ lieues du Cap de Nord, étant postérieures à l'Etablissement des François „ dans la Guiane, ne peuvent leur donner de droit sur ce Pays, au préjudice des premiers Possesseurs. La France seroit bien mieux fondée à leur „ redemander dans le Bresil, le Pays de Janeiro, de Tamarica, de Rio „ Grande, & l'Ile de Maragnan, où l'on a vu qu'elle avoit des Colonies „ avant eux (e)."

Observations sur l'Ile & la Ville de Cayenne.

La Description qu'on a déja donnée de l'Ile de Cayenne & de sa Ville recevra un nouveau lustre des Observations de M. Barrere, qui étant postérieures de plus de quarante ans, représentent mieux l'état actuel de cette Colonie. La Ville, qu'il nomme plus volontiers le *Bourg*, est composée d'environ cent cinquante Maisons, la plupart bâties de terre, quoiqu'il y en ait quelques-unes de charpente à deux étages, & couvertes de bar-

(e) Voyez le Volume précédent.

deaux. Celle du Gouverneur est assez commode. Les Jésuites sont aussi fort bien logés. En 1736 ils étoient dix Peres & trois Freres, non-seulement occupés à desservir les Paroisses de l'Ile & du Continent voisin, mais encore à faire des Missions parmi les Sauvages. L'Eglise Paroissiale de Cayenne est le plus bel Edifice du Pays; mais on auroit peine à s'y remuer, si tous les Habitans y étoient rassemblés.

L'enceinte de la Ville est fort basse. Elle forme un Hexagone irrégulier, avec cinq Bastions, munis de plusieurs Pieces de Canon: mais les Fossés ont peu de profondeur & sont mal entretenus. La Garnison a presque toujours été de deux cens Hommes de Troupes réglées, qui faisoient quatre Compagnies détachées de la Marine. Elle fut augmentée de deux Compagnies en 1724. Outre l'Etat-Major, il y a un Conseil Souverain, où le Commissaire Ordonnateur préside, dans l'absence du Gouverneur. La nécessité de faire valoir les Terres oblige tous les Habitans de se tenir dans leurs Plantations; ce qui rend la Ville ordinairement fort déserte. Souvent on n'y voit personne dans les rues; &, suivant l'expression de l'Auteur, on y pourroit tuer un Homme en plein jour, sans risque d'être apperçu. Ce n'est qu'aux grandes Fêtes, ou dans le tems des Revues, qu'elle est mieux peuplée. On voit arriver alors les Habitans dans leurs Canots, ou quelquefois dans leurs Hamacs, avec une suite de Négres & de Négresses, qui portent de la Volaille, de la Cassave, du *Taffia* (*f*), des racines & d'autres provisions.

Les Habitans de Cayenne sont fort affables, & fort libéraux. Ils reçoivent civilement les Etrangers. Quoiqu'ils parlent tous la Langue Françoise, à peine leurs Enfans en savent-ils deux mots. Le jargon de l'Ile tient beaucoup du Négre, surtout dans la maniere de prononcer. Les Négresses, à qui l'on est obligé de confier l'éducation des Enfans, ont introduit une infinité de mots Africains: cependant le langage Créole de Cayenne est moins ridicule que celui des autres Iles Françoises. Les Femmes y sont aussi mieux faites. Elles n'ont pas le teint jaune ou pâle de celles de la Martinique & de Saint Domingue, & la plupart ont naturellement beaucoup d'esprit. La propreté, qui ne leur est pas moins naturelle, contribue à la santé dont elles jouissent; mais, dans leur parure, elle est quelquefois poussée trop loin. A Cayenne, comme dans les autres Iles, les Maris sont obligés, pour satisfaire la vanité des Femmes, de faire une dépense extraordinaire à l'arrivée de chaque Vaisseau, & leurs affaires en souffrent beaucoup. Une Loi, qui éloigneroit le luxe des Familles particulieres, feroit la richesse des Colonies.

Pertes arrivées à l'Ile.

Divers changemens, arrivés à l'Ile de Cayenne depuis les premiers Etablissemens, y avoient causé des pertes dont elle n'a pas eu peu de peine à se relever. M. Barrere en rapporte quelques circonstances, qui ne se trouvent point dans les Histoires du tems. Les François, dit-il, s'étoient attachés, dès l'origine, à faire valoir leurs Plantations avec autant d'habileté que de zele. Le profit que leurs Navires Marchands y tiroient de leur Commerce fit naître la jalousie des Hollandois, qui étoient depuis longtems

(*f*) Eau-de-vie de Sucre.

GUIANE FRANÇOISE.

en possession d'aller vendre leurs denrées & d'autres Marchandises aux Colonies Françoises. Ils envoyerent, en 1676, onze Vaisseaux pour s'emparer de l'Ile; & s'en étant saisis par surprise, non-seulement ils augmenterent les Fortifications & l'Artillerie de la Ville, mais ils y mirent une Garnison de quatre cens Hommes. Les Etablissemens, qu'ils avoient commencés avec aussi peu de droit sur les Rivieres d'Ouyapok & d'Aprouak, furent aussi fortifiés. Mais ils ne les posséderent pas longtems. Le 20 Décembre de la même année, une Escadre de six Vaisseaux, sous le Commandement du Maréchal d'*Etrées*, rendit Cayenne aux François, & ne laissa, dans les Colonies naissantes d'Ouyapok & d'Aprouak, que les traces des Forts qu'on y avoit élevés. Alors les François penserent à s'affermir dans leur Ile & dans le Continent voisin. Tout ce qui pouvoit être utile au Commerce fut cultivé avec une extrême ardeur. On attira des Vaisseaux Marchands, pour faire valoir les productions de la Colonie; & quantité de nouvelles Familles allerent s'y établir. Les Flibustiers ne contribuerent pas peu à ses progrès, par les richesses qu'ils y apporterent de la Mer du Sud, d'où les moins heureux revenoient avec huit ou dix mille livres en Piastres. Enfin Cayenne se retrouvoit assez bien peuplée, lorsque *Ducasse* y étant arrivé, en 1688, dans la vue de surprendre Surinam, il engagea, par l'espérance du pillage, la plus grande partie des Habitans à s'embarquer avec lui. L'Expédition eut si peu de succès, que presque tous les Volontaires y furent faits prisonniers, & transportés de-là aux Iles Françoises, où d'autres espérances les inviterent à se fixer.

C'EST depuis cette disgrace, que l'Ile de Cayenne n'a pu réparer la perte de ses Habitans. Du tems de M. Barrere, on n'y comptoit gueres plus de quatre-vingt-dix François; diminution bien surprenante, lorsqu'on compare ce nombre à celui des Esclaves Indiens & Negres. Dans une revue générale, qui s'étoit faite assez récemment, il s'étoit trouvé cent vingt-cinq Indiens, Hommes, Femmes, ou Enfans, & quinze cens Negres, capables de travail. Avec si peu de proportion entre les Maîtres & les Ouvriers, l'ordre ne laissoit pas de s'y soutenir. On voyoit en pié soixante Fabriques de Roucou, dix-neuf Sucreries, & quatre Indigoteries. Tous les Esclaves, au-dessous de soixante ans & au-dessus de quatorze, donnoient au Domaine sept livres & demie pour la Capitation annuelle, qui se paye en denrées du Pays, & qu'on faisoit alors monter à six ou sept mille livres.

Son Commerce.

L'ILE presqu'entiere est une Terre sablonneuse, relevée de Montagnes, ou de Collines, sur lesquelles on cultive les Cannes à sucre, le roucou, l'indigo, le cacao, le caffé, le coton, le gros mil, le manioc & d'autres racines. Le reste est un terrein fort bas, & si marécageux en quelques endroits, qu'on ne peut aller par terre d'un bout de l'Ile à l'autre; ce qui oblige les Habitans de faire de longs détours pour se rendre à leurs Plantations. On y voit quantité de Chevaux, depuis que les Anglois de Boston & de la Nouvelle Yorck y sont venus réguliérement pour le Commerce. Ces Animaux coûtent peu à nourrir. On ne les enferme point. L'usage, après leur avoir ôté la selle & la bride, est de les laisser paître à leur gré. On y nourrit aussi des Moutons, des Chevres & de gros Bestiaux, avec le soin de met-

mettre le feu dans les Savannes aux mois d'Août & de Septembre, pour en faire de bons pâturages. Ces terres, brûlées avant la saison des pluies, produisent d'excellente herbe. Aussi le Mouton & le Bœuf de Cayenne est-il de meilleur goût que celui des autres Iles, où la viande de Boucherie est détestable; ce qui paroît dépendre uniquement de la bonté des pâturages. La nécessité de faire multiplier ces Bestiaux ne permet point d'en tuer beaucoup: encore faut-il une permission du Gouverneur. Le plus grand obstacle à leur multiplication vient des Tigres, surtout de ceux qu'on nomme dans le Pays *Tigres rouges*, & qui passent du Continent, à la nage, pour chercher leur proie. On est souvent obligé d'assembler tous les Negres & les Indiens Chasseurs, pour donner la chasse à ces furieux Animaux. Celui qui en tuoit un recevoit autrefois, pour récompense, un de ces gros fusils qu'on nomme *Boucaniers*. Aujourd'hui, l'usage est encore de promener dans les Habitations la mâchoire du Tigre, & chacun fait son présent au Vainqueur.

Propriétés de l'Ile.

QUOIQUE la Cayenne soit une Ile montagneuse & remplie de Forêts, elle ne laisse pas de manquer de bois en quelques endroits, surtout à la Côte, où l'on est obligé de brûler dans les Fabriques, des *Bagasses*, c'est-à-dire les Cannes à sucre qu'on a passées deux fois au moulin, & dont il ne reste rien à tirer. Le séjour des Plantations est beaucoup plus agréable que celui de la Ville. L'abondance y regne, particuliérement à l'arrivée des Vaisseaux Marchands. On y fait très bonne chere. Il n'y a point d'Habitant aisé qui n'entretienne une basse-cour, où l'on fait élever quantité de volaille, dont on vante le goût, quand elle est nourrie quelque tems de mil. La Campagne fournit toutes les especes de Gibier qui se trouvent dans le Continent; & le Poisson est excellent dans les Rivieres & sur la Côte. Chaque Plantation a son Jardin. Les Arbres à fruit de l'Europe ne s'accommodent point du climat de l'Ile: mais, en récompense, les herbes potageres y croissent fort bien. On y fait de bonnes salades de laitue, de cerfeuil, de pimpernelle, de chicorée & de céleri. On y cultive des petits-pois, des citrouilles, des potirons, & surtout des melons d'eau, d'un goût délicieux, qui désalterent merveilleusement dans les grandes chaleurs. Tous les fruits de l'Amérique Méridionale y viennent avec peu de soin. Le *Tayom* est une Plante du Pays, dont les feuilles se mangent comme les épinards, & dont les racines servent de nourriture aux Esclaves (*g*). On apprête aussi, sous le nom d'*Epinards*, les feuilles d'une autre Plante, qui ne differe du *Phytolacca* ordinaire, que par la petitesse de son fruit. L'Auteur juge que c'est la même Plante, un peu changée par la différence du climat. On mange d'excellentes Figues à Cayenne, & la Vigne y croît très bien: mais on a beaucoup de peine à sauver le Raisin des Oiseaux, surtout des Fourmis. Il est aisé d'en avoir dans son Jardin pendant toutes les saisons. On partage la treille en deux, on la coupe alternativement, c'est-à-dire d'un mois à l'autre, & le raisin croît successivement sur l'une & sur l'autre. Cependant les grosses pluies de l'Hiver l'empêchent de mûrir parfaitement, ou du moins lui font conserver un petit goût d'acide dans sa plus grande

(*g*) M. Barrere l'appelle *Arum maximum, Ægyptiacum, quod vulgo Colocasia.*

GUIANE FRANÇOISE.

maturité. On a tenté plusieurs fois, & toujours avec succès, d'en faire du vin; il est bon, & même facile à garder, pourvu qu'on le laisse fermenter sept à huit jours avant que de le mettre en bouteille.

Le climat de l'Ile est fort pluvieux, mais sain. On n'y connoît point le mal de Siam, qui fait tant de ravage à la Martinique & à Saint Domingue. Les fievres malignes & la petite vérole y sont rares. On n'y ressent pas non plus ces vives chaleurs, qui font la principale incommodité des autres Iles. Un vent d'Est, qui s'éleve tous les jours sur les neuf heures du matin, y rafraîchit l'air. Mais la sécheresse & l'humidité y sont excessives: il y pleut neuf mois entiers; & c'est ce tems de pluie qu'on nomme l'Hiver. Cette saison commence à se déclarer par des grains, qui sont fréquens dans le cours d'Octobre, & qui s'appellent *Pluies d'Acajou*, parce que ces fruits mûrissent alors; & bientôt ils sont suivis de pluies si continuelles & si abondantes, qu'on ne sauroit conserver de meubles dans les Cases. Mais alors les Bestiaux trouvent partout de bons pâturages; au lieu qu'en Eté les Campagnes sont quelquefois si seches, que la pâture & l'eau manquant à la fois, une partie des Chevaux & des Bœufs périt de faim & de soif. Les Moustiques, les Maringoins, les Maks, les Chiques, les Tiques, les Poux d'Agouthy & ceux de Bois, les Fourmis, les Raverds ou Scarabées, & les Crapauds, seroient d'autres fléaux de l'Ile par leur voracité, si tous ces Insectes ne se faisoient une guerre mutuelle qui les détruit. Rien n'est plus admirable qu'une Fourmi passagere, qu'on appelle vulgairement, *Fourmi-coureuse*. Aussitôt qu'elle arrive dans un Canton, elle y tue tout, Mouches, Guêpes, Raverds, Araignées, & jusqu'aux Rats: de quelque grosseur qu'ils puissent être, elles en font de parfaits squelettes.

Maladie singuliere.

Avant que l'Ile fut défrichée, les Habitans y étoient sujets à de très fâcheuses Maladies. La plupart des petits Negres mouroient, presqu'en naissant, d'un mal auquel on ne trouvoit point de remede. Il subsiste même encore, quoiqu'il soit fort diminué. M. Barrere, qui traite ce curieux article en Médecin, remarque qu'on lui donne improprement le nom de *Catharre*. „ C'est (dit-il,) une convulsion universelle, ou un véritable *Tethanos*. S'il attaque principalement les Négrillons, il n'épargne pas non plus les Negres d'un âge avancé: mais on n'a jamais vu de Blanc qui en ait été saisi, ou du moins rien n'est plus rare. Une observation constante a fait connoître que le tems, où les Enfans y sont plus sujets, est l'espace de neuf jours après leur naissance; s'ils le passent sans aucune apparence du mal, on les croit hors du danger, & les Femmes ne craignent plus de les exposer à l'air. Quelques-uns naissent avec cette maladie, & meurent aussitôt. Ses premieres marques sont la difficulté qu'ils ont à sucer le lait, par une petite convulsion de la mâchoire, & leur cri, qui est tout-à-fait gêné. Ensuite la mâchoire continue de se serrer; les extrêmités deviennent roides; & des mouvemens convulsifs, qui sont les avant-coureurs de la mort, enlevent promptement le Malade.

„ Les Adultes résistent plus longtems (h). A cet âge, le mal se mani-

(h) Comparez ce mal, avec celui qu'on a représenté au Tome XIX, dans l'Article de Carthagene.

GUIANE FRANÇOISE.

„ feste par une douleur qu'on sent au cou, & que les Malades comparent à „ l'effet d'une corde dont ils auroient le cou fort serré. La mâchoire se „ resserre, & ne laisse plus de passage à la nourriture. Les bras & les jambes deviennent si roides, qu'en prenant le Malade par la tête ou par un „ pié, on le leve comme une piece de bois; cependant la roideur des „ membres n'est pas si continuelle, qu'il n'arrive quelquefois des contractions involontaires. Ces accidens fatiguent si fort, qu'ils font jetter de „ hauts cris aux Malades. Ils demandent qu'on les soutienne; ils veulent „ qu'on leur tienne la tête un peu élevée, pour leur faciliter la respiration. „ Mais ce que ce mal a de plus singulier, c'est une faim si insatiable, qu'on „ mangeroit à chaque moment, si l'on avoit la liberté d'avaler. La fievre ne „ manque point de survenir. Des sueurs abondantes se répandent par tout „ le corps; & les douleurs ne faisant plus qu'augmenter, on meurt avec „ d'horribles convulsions."

L'AUTEUR joint, à cette description, les remedes qu'une heureuse expérience lui a fait découvrir. Plusieurs Esclaves, dit-il, qu'il eut le bonheur de guérir dans la Colonie, doivent leur témoignage au succès de sa méthode. Il veut que pour arrêter d'abord le progrès du mal, on arrose les Malades, plusieurs fois le jour, avec de l'eau la plus fraîche qu'on puisse trouver; surtout les Enfans, dès qu'on s'apperçoit qu'ils ne sucent le lait qu'avec peine. Ces aspersions doivent être continuées jusqu'à ce que les accidens se dissipent, & que les parties du corps aient repris leur souplesse naturelle. Pour soutenir les forces du Malade, surtout dans l'âge avancé, on doit lui faire prendre des bouillons, peu & souvent, & quelques cuillerées de vin dans l'intervalle. Il faut mettre en usage le Mercure doux, ou l'Etioph minéral, mêlé avec des Purgatifs, tels que la Rhubarbe, le Diagrede & le Jalap. L'extrait d'Aloës a quelquefois réussi; & si le Malade ne peut avaler des *Bolus*, on doit y substituer une infusion de Senné, avec la Manne, & les autres Purgatifs ordinaires. Depuis ces leçons, les Négresses n'ont pas plutôt remarqué, dans leurs Enfans, les premiers symptômes du mal, qu'elles les baignent sans préparation, & les arrosent ensuite avec de grands vases d'eau.

Makaque, ou Ver de la Cayenne.

ON ne parle point du Ver de Guinée, sur lequel on a déjà fait plusieurs observations; mais c'est ici l'occasion de parler du *Makaque*, qui est fort commun à la Cayenne entre les Indiens, les Negres & les Créoles, & que les Etrangers mêmes y contractent par un long séjour. Il est de la grosseur d'un tuyau de plume, long d'un pouce, roussâtre ou d'un brun foncé, approchant d'une Chenille par la figure. Il naît sous la peau, ordinairement aux jambes, aux cuisses, près des articulations, surtout au genou. D'abord il se fait sentir par une démangeaison, qui est bientôt suivie d'une tumeur sur la peau. On la perce, après l'avoir laissé grossir. L'Animal s'y trouve, nageant dans le sang. La maniere de l'en tirer, est de presser simplement la peau, & de le prendre avec un petit morceau de bois fendu. Pour hâter la maturité de la tumeur, on l'enduit de la crasse qui se forme dans les Pipes à fumer. Après l'opération, la plaie ne tarde point à se fermer d'elle-même.

GUIANE FRANÇOISE.

Caffé de cette Colonie.

ENTRE les obſervations de M. Barrere, ſur le Commerce de la Cayenne, on en trouve de curieuſes ſur quelques Plantes que cette Colonie a comme adoptées. Il nous apprend qu'on n'y a commencé qu'en 1721 à cultiver le Caffé. Quelques Déſerteurs François, qui étoient paſſés à Surinam, ſe flatterent d'obtenir leur Amniſtie du Gouverneur de Cayenne, en lui apportant quelques feves de Caffé, que les Hollandois avoient déja commencé à cultiver avec ſuccès dans leur Colonie. Elles furent miſes en terre. Trois piés de Caffé, qui leverent bientôt, produiſirent un nombre de feves, qui furent diſtribuées entre les Habitans; & dans l'eſpace de peu d'années, toute l'Ile en fut pourvue: mais la forme des arbres differe beaucoup de celle d'Arabie (*i*).

LE Caffé de Cayenne ne s'éleve gueres qu'à la hauteur de dix piés. La racine produit une tige droite, de deux pouces de groſſeur par le bas, branchue dès ſa naiſſance. Les branches, qui ſont oppoſées les unes aux autres, en croix & deux à deux, s'étendent à la ronde juſqu'à trois ou quatre piés, & forment un arbriſſeau aſſez touffu, de forme preſque pyramidale. Les feuilles croiſſent auſſi deux à deux, ſemblables à celles du Laurier franc, mais plus grandes: leur longueur commune eſt d'un demi pié, ſur deux pouces & demi de large. Elles ſont d'un verd foncé par deſſus, d'un verd pâle par deſſous, & un peu ondées ſur les bords. De leurs aiſſelles naiſſent, par étages, pluſieurs fleurs, aſſez ſerrées, preſque ſans odeur. Chacune eſt un petit tuyau blanc, long de cinq lignes & demie, approchant de celui du petit jaſmin, & diviſé par le haut en cinq parties. Le Piſtil, qui part du fond, n'eſt d'abord qu'un très petit bouton plat, & ſurmonté par un filet fourchu, d'environ ſix lignes de long; il ſe change en baie verte, qui prend la couleur de ceriſe en mûriſſant, qui contient deux ſemences, ou deux feves, convexes d'un côté, applaties de l'autre, chacune renfermée dans une capſule blanchâtre.

LA ſaiſon, où les arbres fleuriſſent & donnent leur fruit, eſt principalement le tems des pluies. Dans l'origine de leur culture, on doutoit qu'ils puſſent s'accommoder du climat. L'extrême ſécheréſſe en faiſoit périr beaucoup; & les pluies exceſſives de l'Hiver empêchoient les fruits de mûrir, ou pourriſſoient même les racines, à meſure qu'elles s'étendoient vers le fond. D'ailleurs on avoit une peine infinie à garantir les nouveaux Plans, des Fourmis & d'autres inſectes qui les dévoroient. Mais tous ces obſtacles furent ſurmontés. Aujourd'hui les arbres croiſſent en perfection; & lorſqu'ils ont atteint leur grandeur naturelle, ils donnent, pour récolte ordinaire, chacun douze livres de feves. M. Barrere aſſure que le Caffé de Cayenne, un peu ſurannée, ne le cede gueres au Moka. Il s'en fait deux récoltes; la premiere au mois de Juin, & la ſeconde vers Noël. Les branches qui fleuriſſent dans le cours de Juin rapportent de fruit en Décembre, & celles qui fleuriſſent vers Noël donnent leur fruit en Juin. L'arbre s'accommode mieux d'un terrein élevé que des fonds bas; il croît mieux auſſi dans les terres noires & graſſes, qui ſont malheureuſement aſſez rares

(*i*) Voyez le Voyage de l'Arabie heureuſe, au Tome XIV de ce Recueil.

dans la Colonie, que dans les terres sabloneuses. Enfin il se multiplie plus aisément par la graine, que par la bouture.

Son Cacao, son Coton, & sa Pitte

Dès l'année 1735, on avoit planté du Cacao, & ses progrès faisoient concevoir de grandes espérances à la Colonie. On y cultive aussi le Coton, que l'Auteur juge plus fin & plus beau que celui des autres Iles, quoiqu'il soit de même espece, c'est-à-dire de la classe de celui qu'on nomme *Coton-arbrisseau*, parce qu'il s'éleve à la hauteur de dix ou douze piés. La Pitte, qui n'est pas négligée dans l'Ile, fournit une filasse très utile. On assure que le fil en est plus fort & plus fin que la soie; & la crainte de nuire aux Manufactures de soie est la seule raison qui en arrête le transport en Europe. Les Portugais en font des Bas, qu'ils estiment; & les Indiens teignent cette Plante comme le Chanvre, pour en faire des cordes & des Hamacs.

Mais quoiqu'avec ces nouvelles adoptions l'Ile de Cayenne ait naturellement d'excellens Arbres, & qu'une soigneuse culture y pût faire croître tous les fruits étrangers, sans en excepter la Canelle & le Poivre, son principal Commerce est celui du Sucre & du Rocou, dont M. Barrere fait monter le produit annuel, avec celui des autres Marchandises, à plus de cent mille écus. Les Vaisseaux qu'on y envoie bornent leur cargaison au vin, à la farine, au Bœuf salé, aux grosses toiles, surtout aux toiles peintes; aux ferremens, à diverses sortes d'Etoffes & de Merceries, en un mot aux Marchandises les plus simples & les plus nécessaires à la vie. Encore, seroit-il inutile ou nuisible d'y en porter trop, parce qu'on ne trouveroit pas aisément à s'en défaire. Le malheur de l'Ile est de manquer d'Habitans, surtout de Negres, pour cultiver quantité de bonnes terres, qui restent en friche, dans une si petite étendue.

Iles voisines de Cayenne.

A quatre lieues de la Côte, vis-à-vis de la partie qu'on nomme *Remire*, on trouve cinq petites Iles, qui, suivant la tradition des Sauvages, tenoient autrefois à celle de Cayenne. Les deux plus éloignées, qui sont à-peu-près de la même grandeur, & qui se présentent en pointe de Mamelon, se nomment *les deux Mamelles*, ou *les Fils*; comme les noms des trois autres, pris aussi de leurs qualités ou de leur forme, sont *le Pere*, *la Mere*, & *la Malingre*. La plus grande n'a qu'environ trois quarts de lieue de tour. Ce sont moins des Iles, que de gros Rochers, criblés d'un nombre infini de Fourmillieres. Cependant elles sont couvertes de Bois, & peuplées de Gibier. On y reléguoit anciennement ceux qui avoient mérité cette punition dans la Colonie. Aujourd'hui, les Habitans de la Côte ont pris l'usage d'aller faire, entre ces Ecueils, la Pêche de l'Espadon & des grosses Tortues de Mer, qui se retirent ordinairement près des Rochers, entre lesquels les vagues se viennent briser. C'est une espece de Filet, nommé *la Fole*, qu'ils emploient à cette Pêche. Il est large de quinze à vingt piés, sur quarante ou cinquante de long. Les mailles ont un pié d'ouverture en quarré, & le fil n'a pas plus d'une ligne & demie de grosseur. On attache, de deux en deux mailles, deux flots de demi pié de long, faits d'une tige épineuse que les Indiens appellent *Moucou-moucou*, & qui tient lieu de Liege. On amarre à la relingue, qui est au bas du Filet, quatre ou cinq grosses pierres, du poids de quarante ou cinquante livres, pour le tenir bien tendu.

Pêche de l'Espadon, & des Tortues.

GUIANE FRANÇOISE.

Aux deux bouts, qui sont à fleur-d'eau, on met des *Bouées*, c'est-à-dire d'autres gros morceaux de Moucou-moucou, qui servent à marquer l'endroit où il est placé. Les Foles se placent ordinairement fort près des Ilots, ou de quelques Brisans, parce que les Tortues mâles, les seules qu'on prenne à cette Pêche, vont brouter une Plante Marine, ou plutôt une espece de *Fucus*, qui croît sur les Rochers à fleur-d'eau. Les Pêcheurs font exactement le *quart*, c'est-à-dire que de tems en tems ils visitent les Filets. Lorsque la Fole commence à *caler*, suivant leur langage, ce qui signifie s'enfoncer d'un côté plus que de l'autre, on se hâte de l'hisser. Les Tortues ne peuvent se dégager aisément de cette sorte de rets, parce que les lames, qui sont assez élevées près des Ilots, donnent, aux deux bouts, un mouvement continuel qui les étourdit, ou qui les embarrasse. Au contraire, l'Espadon s'agite quelquefois si furieusement lorsqu'il est pris, qu'il s'échappe en brisant le Filet; & l'on reconnoît, à la rupture des mailles, si c'est un de ces Poissons qui a passé. Pour peú qu'on differe à visiter les Filets lorsqu'on y a pris quelques Tortues, on les trouve ordinairement noyées & tout-à-fait mortes.

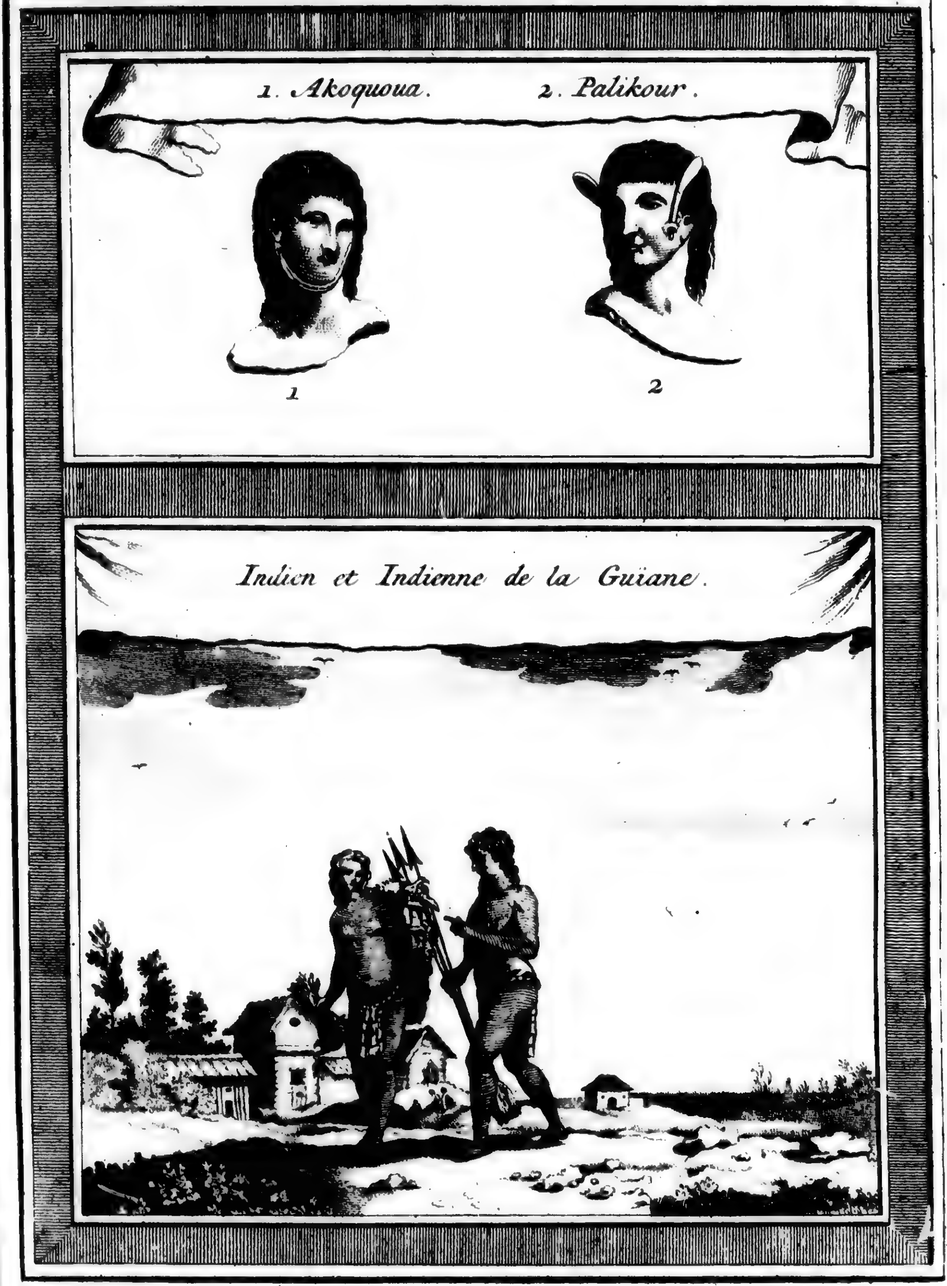
Le tems réglé, pour foler la Tortue, est depuis Janvier jusqu'en Mai; mais la Pêche de l'Espadon se fait au commencement de l'Hiver, surtout lorsque le vent du Nord regne. Dans le cours de Décembre, Janvier, Février & Mars, ce vent a quelquefois tant d'impétuosité, qu'il brûle & déracine les Plantes. Jamais l'Espadon ne s'approche tant de la Terre, que la Tortue. On place les Foles un peu plus au large; & lorsque ce Poisson est pris, on ne manque point de lui couper, avec une hache, l'espece d'épée qui fait sa défense, avant même que de l'hisser dans le Canot, surtout lorsqu'il est d'une grosseur extraordinaire; sans cette précaution, il tueroit ou blesseroit dangereusement quelque Pêcheur. Il s'en trouve de vingt-cinq & trente piés de long. La chair n'en étant pas assez bonne, pour compenser le travail & le danger, elle est abandonnée aux Indiens & aux Negres: mais le foie est fort utile, par la quantité d'huile qu'on en tire, & qu'on brûle dans les Fabriques de Sucre. La grosse Tortue, au contraire, est excellente dans cette Mer.

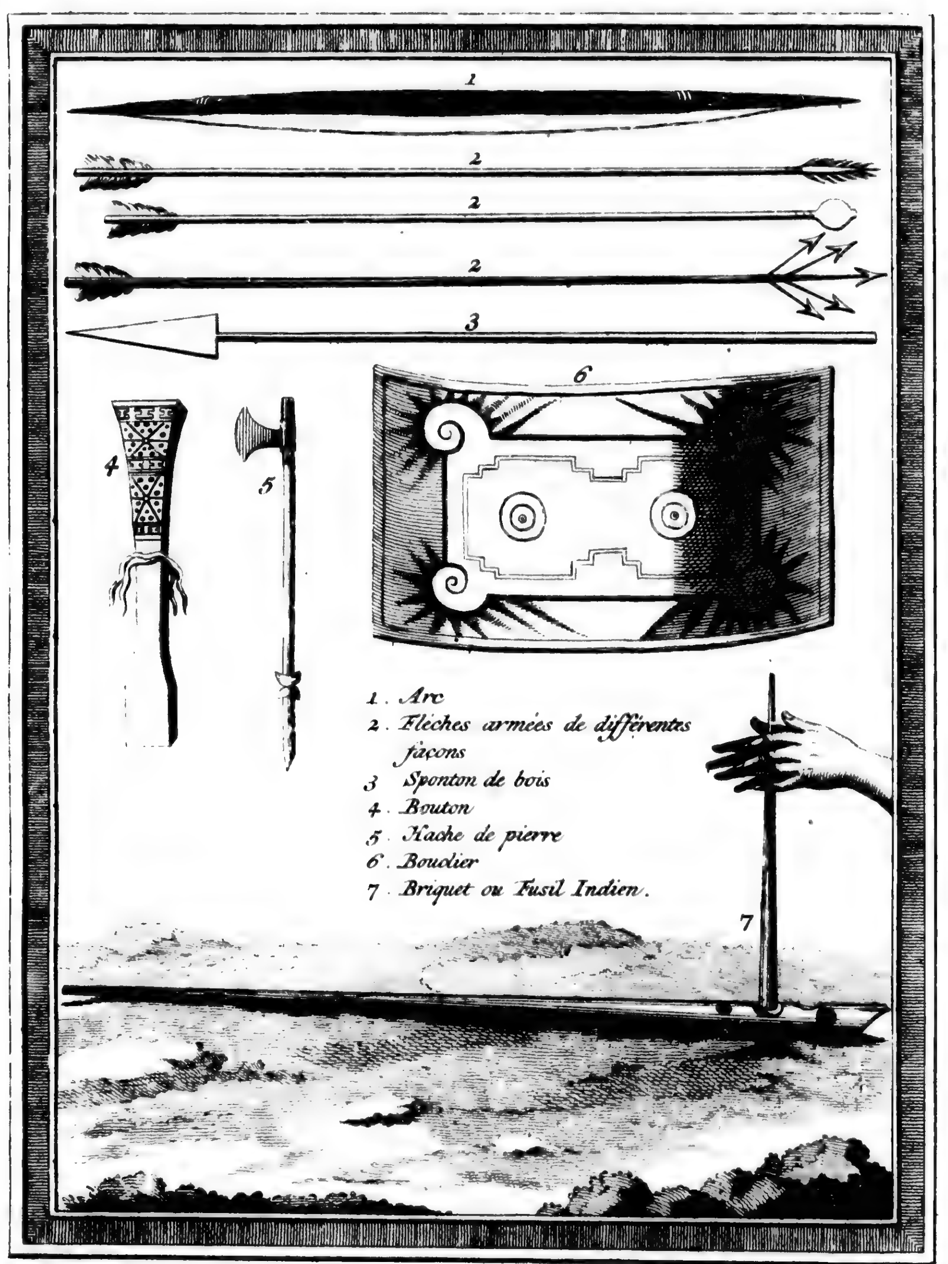
On prend aussi, entre les quatre Iles, mais plus rarement, cette belle espece de Tortue qu'on nomme *Carret*, & dont l'écaille a toujours fait le fond d'un riche Commerce. M. Barrere ne la croit pas moins commune que l'autre, aux environs de Cayenne, & regrette encore ici que le petit nombre des Habitans ne leur permette point d'en faire une Pêche réglée (*k*).

Observations sur la difficulté de pénétrer en Guiane.

Les mœurs & les usages des Indiens de la Guiane sont les mêmes dans les deux Relations auxquelles on s'est ici attaché, que dans celles qui les ont précédées; & cette confirmation doit plaire à ceux qui aiment l'exacte vérité dans ces peintures. M. Barrere a le mérite particulier de joindre à toutes les siennes un dénombrement des différentes Nations, qui sont con-

(*k*) Voyez, ci-dessus, le Tome XVIII, Article d'Histoire Naturelle, où l'on a recueilli quantité d'observations curieuses, sur les transmigrations, les Pontes, & les différentes especes de Tortues.


1. Akoquoua. 2. Palikour.
1
2
Indien et Indienne de la Guiane.



Tom . XXI

Armes des Indiens Guyanois.

nues des François. „ On les distingue (dit-il,) en Indiens des Côtes & des „ Terres. Le nombre de celles qui sont répandues dans le fond du Pays „ doit être beaucoup plus grand; mais l'éloignement où elles sont les unes „ des autres, & la difficulté de pénétrer dans une Région si vaste, par „ d'affreux Déserts, des Forêts de cent lieues, & par des Rivieres, telles „ qu'on les a représentées, ne permettent gueres de se procurer les infor- „ mations qu'on desire, & permettent encore moins d'y tenter quelque „ Commerce. Non-seulement cette difficulté seroit insurmontable par la „ longueur & les mauvaises qualités du chemin, mais encore par la diversi- „ té des Langues, par les pluies démesurées & presque continuelles, qui „ rendent les Rivieres aussi dangereuses à traverser, qu'elles le sont natu- „ rellement à remonter, & surtout par la férocité des Habitans, qui, „ n'ayant jamais vu d'Européens, tueroient également un Voyageur pour „ le plaisir de lui enlever ses habits, ou pour celui de le manger; car il est „ certain qu'ils sont tous Antropophages (*l*).

Habitans actuels des Côtes.

A l'égard de ceux qu'on nomme *Indiens des Côtes*, on a déja remarqué que leur nombre ne monte pas à plus de douze ou quinze mille. Si l'on excepte les Galibis, qui sont les seuls que la guerre n'a pas détruits, & qui s'étendent depuis l'Ile de Cayenne jusqu'au-delà de l'Orinoque, tous les autres sont des Indiens Portugais, qui ont apporté avec eux leurs usages particuliers, en divers Cantons, d'où les Galibis n'ont point entrepris de les chasser. Depuis près d'un siecle, on s'efforce de leur communiquer des principes d'humanité & de Religion. Les Jésuites en ont rassemblé une partie dans des Habitations régulieres, & ne cessent point d'y exercer leur zele (*m*). C'est apparemment par cette voie qu'on est parvenu à connoître la plupart de leurs noms; mais si la totalité de ces Indiens ne passe point quinze mille, on doit juger que dans une si grande variété de Nations, chaque Karbet ne peut être fort peuplé.

Les Galibis sont donc la Nation principale & la plus nombreuse. M. Barrere donne le second rang aux *Coussanis* & aux *Maraonés*. Les *Arouas*, auxquels il donne le troisieme, sont guerriers & laborieux. La Mission de Kourou est composée d'un grand nombre d'Indiens de ces quatre Nations.

Les *Tairas* sont moins une Nation particuliere, qu'un mélange de diverses Nations qui habitent l'embouchure des Rivieres. Les *Karanes*, quoique voisins des François & des Missions, passent encore pour Antropophages. Les *Ouayas*, que les François nomment *Ouens*, n'ont de remarquable que leur goût pour le Commerce. On a parlé des *Palicouris*, qui se gravent le visage, d'une oreille à l'autre, d'une ligne circulaire qui passe par le menton. Les *Aramayons*, les *Noragues*, les *Pirioux*, les *Macouanis*, les *Maurious*, les *Tokoyenes*, les *Palangues*, les *Tareupis*, les *Armagoutous*, & les *Maprouanes*, sont dix Nations éparses le long des Criques & des Rivieres qui se déchargent dans l'Ouyapok. Les *Acouquas*, qui ont l'usage de se percer les joues pour y insérer des plumes, habitent les bords du *Kamops*. On ne fait que nommer les *Mayets*, les *Marakoupis*,

(*l*) Voy. le Volume précédent.

(*m*) Voyez les Lettres Edifiantes & curieuses, & la Relation des PP. Grillet & Bechameil.

GUIANE FRANÇOISE.

les *Maykas* & les *Karanarious*, sans faire connoître leurs Cantons. Les *Arikarets* sont les anciens Habitans de l'Ile de Cayenne; leur Nation est presqu'entiérement éteinte. Les *Itoutanés*, divisés en *Maoapés*, *Oyanpis*, *Ayouaniqués*, *Caycoucianés*, & *Machicouens*, habitent des Forêts; & c'est ce que signifie leur nom commun d'*Itoutanés*. On nomme dix Nations, établies vers l'embouchure de l'Amazone; les *Arouacanés*, les *Arouakas*, les *Coumaouts*, les *Maikianes*, les *Amacidous*, les *Ouroubas*, les *Ameneyous*, les *Apiaouas*, & les *Acouchiens*. Les *Farpouyranas*, qu'on paroît placer aussi du même côté, sont des Peuples féroces, qui ont le front & le derriere de la tête fort applatis. Dès la naissance, les Meres donnent cette forme à la tête de leurs Enfans, avec de petites planches qu'elles lient fortement ensemble. Les *Maroupis*, les *Manauts*, les *Certanes*, & les *Aronkayous* sont d'autres Nations établies dans les Terres. Celle des *Calypourus* parle une Langue, qu'on appelle du même nom, & qui est répandue dans une grande partie de l'Amérique Méridionale. Les *Sakaqués*, les *Bacikourres*, les *Makés*, ou *Anchions*, les *Ayés*, les *Parakouaris*, les *Cayas*, les *Salinés*, les *Soupayés*, & les *Pacaxés*, paroissent venus de differentes parties du Bresil. Il n'est pas douteux que les *Tapouyas* ne soient une branche de la Nation Brasilienne du même nom: elle habite un Canton de la Guiane, d'où l'on tire des pierres vertes.

Leurs Langues.

Au reste, la plupart de ces Nations se trouvent nommées aussi dans Laët, mais sans aucun éclaircissement sur leur origine. Il s'est même attaché à recueillir plusieurs mots de leur langage, surtout, dit-il, de celui des *Yaos*, qui est le plus commun dans cette Région, & de celui des *Arouakas* & des *Chebaos*. Il en compare quelques-uns entr'eux, pour faire sentir leur rapport ou leur différence; observation curieuse, & que nous n'avons jamais négligée, lorsqu'elle s'est présentée.

	Yaos.	*Arouakas.*	*Chebaos.*
Pere.	Pape.	Pilplii.	Heja.
Mere.	Immes.	Saecki.	Hamma.
Tête.	Boppé.	Ouassiki.	Ouakeouirri.
Oreille.	Pannaë.	Ouadiké.	Ouakenoely.
Oeil.	Voëré.	Ouakosié.	Noëyery.
Nez.	Hoënaly.	Ouassieri.	Ouassibaly.
Bouche.	Hopataly.	Daleroké.	Darrimaily.
Dents.	Hoicelii.	Darii.	Ouadacoely.
Jambes.	Pollelii.	Dadane.	Ouatabayé.
Piés.	Poëpé.	Dackosié.	Ouakehirry.
Arbres.	Ouéoué.	Hada.	Ataly.
Arc.	Hoërappé.	Lemarapé.	Hoërapally.
Fleches.	Mapoëtoé.	Syramé.	Heouerry.

Tous ces Indiens distinguent les tems, par les Lunes. Les Yaos nomment la Lune *Nonna*, ou *Noëné*; les Arouakas *Cattchi*, & les Chebaos *Kirtrirré*. Le Soleil est nommé *Ouejo* par les premiers, qui emploient

ploient aussi ce mot pour signifier le jour; *Adaly* par les seconds, & *Ouëcoëlié* par les Chebaos.

Quoique l'usage commun de ces Barbares soit de compter par les doigts, en levant les deux mains pour signifier le nombre de dix, & montrant en même-tems les doigts des deux piés pour exprimer vingt, les Yaos ont des noms propres pour chaque nombre. 1, *Teouyn.* 2, *Tagé.* 3, *Terreouan.* 4, *Taginé.* 5, *Mepatoën.* 6, *Teouyn Ieclikené.* 7, *Tagé Ieclikené.* 8, *Terreouan Ieclikené.* 9, *Taginé Ieclikené.* 10, *Iemerale Mepatoën.* Ensuite ils joignent un autre mot aux cinq premiers nombres; c'est-à-dire que 11 est *Teouyn Abopené*, &c. 15, *Teouyn Habopbopené;* 20, *Teouyn Pemoené.*

Les mots suivans sont aussi de la Langue des Yaos:

Gosier, *Icené.*	Air & Vent, *Pepeïté.*	Oie, *Raponé.*
Col, *Boppomery.*	Pluie, *Kenapé.*	Heron, *Ouakaré.*
Epaule, *Hoomotaly.*	Tonnerre, *Tonimerou.*	Perroquet, *Kourga.*
Cœur, *Hoppelabollé.*	Terre, *Soïé.*	Ecreviſſe, *Coïa.*
Ventre, *Holopotacy.*	Mer, *Parona.*	Hache, *Ouoé.*
Poitrine, *Pielapo.*	Feu, *Ouapoto.*	Coûteau, *Rapoie.*
Mammelles, *Mannatii.*	Pierre, *Tapou.*	Rame, *Aguebuté.*
Bras, *Iapelly.*	Or, *Carecoury.*	Hoyau, *Maſſeta.*
Genoux, *Goenaly.*	Arbre, *Ouéoué.*	Manger, *Oueouine.*
Frere, *Huoroié.*	Cerf, *Ouſſari.*	Boire, *Evenike.*
Sœur, *Ouarié.*	Sanglier, *Pingo.*	Dormir, *Uniguené.*
Fille, *Corui.*	Tigre, *Aroua.*	Venir, *Taſe.*
Ciel, *Capou.*	Chien, *Pero.*	Pleurer, *Ouamonci.*
Etoile, *Chirika.*	Lapin, *Acouri.*	Battre, *Pogué.*

Ils composent quantité de Verbes, en ajoutant, au nom substantif, le mot *Ery*, qui signifie faire. Ainsi *Amaca-Ery*, c'est faire, ou l'art de faire, un Hamak. *Iasay* signifie oui; *Ouati*, non; *Toporoué*, blanc; *Couré*, bon; *Iconé*, mauvais; *Topiorumé*, noir; *Nomoné*, grand; *Enchiqué*, petit (*n*).

Témoignages des Hollandois sur la position de divers lieux.

Les Hollandois, à qui l'on doit ces remarques, & dont le témoignage n'est pas plus suspect sur la situation de quelques lieux où l'on a vu qu'ils s'étoient établis, mettent la Riviere d'*Oyac*, qu'ils nomment *Wia*, par les quatre degrés quarante minutes de Latitude septentrionale, la font venir de fort loin dans le Continent, vantent la fertilité de ses bords, & les font habiter par la Nation des *Chebaos*. Ils placent, comme Keymis, à peu de distance de cette Riviere une excellente Rade, sous certaines Iles, qui font face au Continent, dont ils nomment la plus grande *Gouateri*, habitée aussi par des Chebaos, & fort abondante en toute sorte de provisions, où l'on trouve d'ailleurs un très bon Port. Ils en comptent trois autres, plus extérieures, qui tirent leur nom, dit Laet (*o*), de leur situation en forme de triangle. Enfin ils mettent, entre la Riviere d'Oyak &

(*n*) Laet. Descript. Ind. Occid. L. 17. cap. 12. (*o*) *Ibid.* cap. 9.

GUIANE FRANÇOISE.

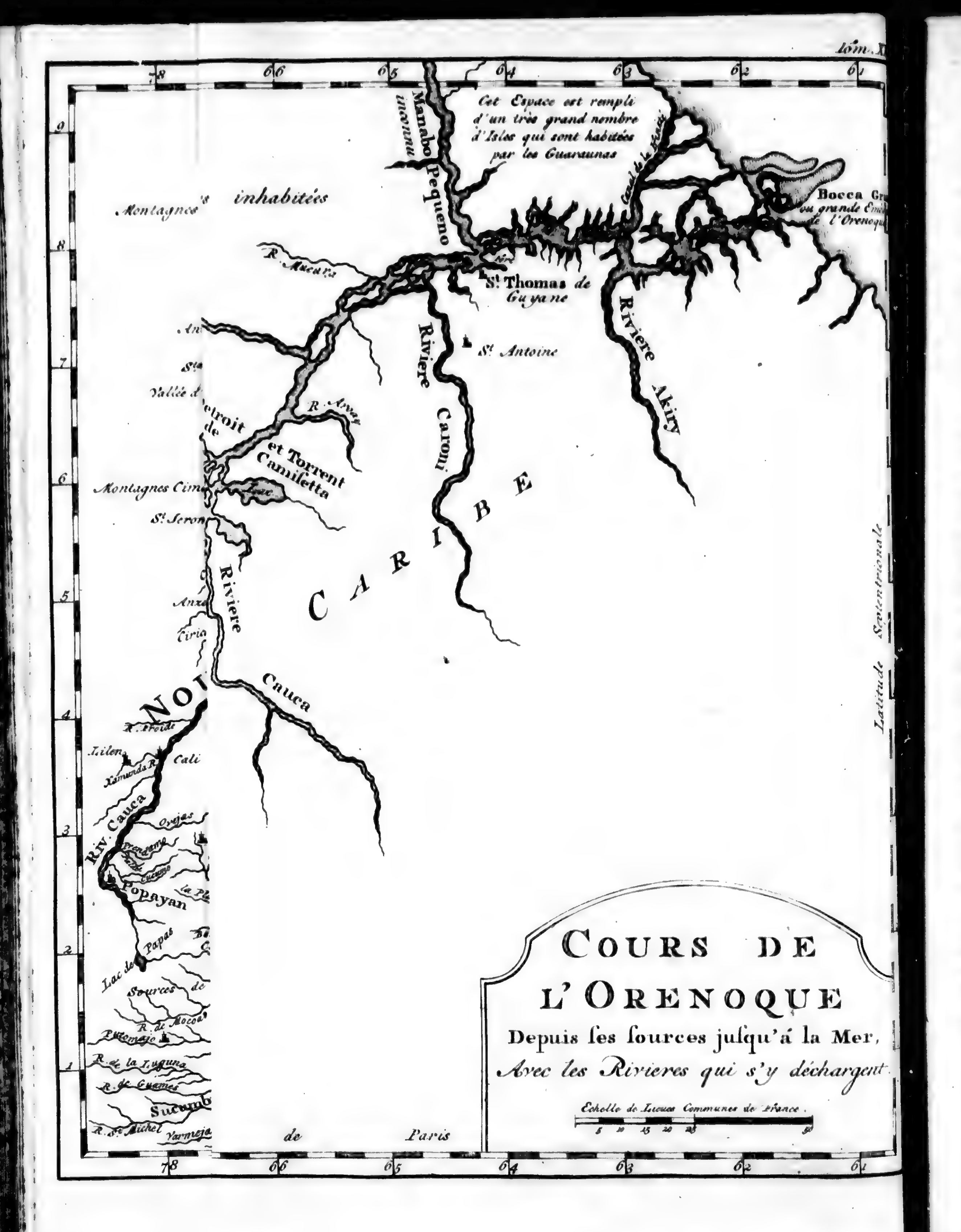
celle de Cayenne, une Ile nommée *Mattory*, qui ne peut être que l'Ile même de Cayenne, puisqu'ils lui donnent seize lieues de tour. D'autres, dit *Harcourt*, la nomment *Mayeri*, & donnent le nom de *Moriori*, à la haute partie de l'Ile qui regarde l'Oyak, & celui de *Matorouy* à d'autres hauteurs qui sont au milieu de l'Ile. Ils ajoutent qu'elle étoit anciennement habitée par une Nation de Caraïbes, mais fort humaine, & qu'il y croît, à chaque pas, dans les Campagnes, des arbrisseaux de la hauteur de deux palmes, qui portent une espece de Prune, couleur de pourpre, & presque du même goût que les Myrobolans. Enfin ils parlent de quatre petites Iles qui sont à peu de distance de la grande vers l'Orient, dont ils nomment la plus orientale *Sannaoum*, la plus occidentale *Spenesari*, & les deux autres *Eporceregemera*: mais ils avouent que ce sont des noms barbares, qui peuvent avoir été changés par divers Européens (*p*).

Le même Harcourt assure que l'Ile de Cayenne étoit nommée *Muccumbro* par ses anciens Habitans; qu'ils étoient en effet Caraïbes, & qu'*Arraouicary*, leur principal Chef, faisoit sa demeure proche d'une Montagne, nommée *Cillicidemo*, du sommet de laquelle on avoit la vue de l'Ile entiere. Ce Voyageur, qui se vante d'avoir observé fort soigneusement la Côte suivante, ne compte que deux lieues de la Riviere d'Amana à celle de Marony; & place le Marony à cinq degrés quarante minutes de Latitude Nord. Il remonta cette Riviere en 1608. „ Elle est large, (dit-il,) „ de plus d'un mile d'Allemagne à son embouchure; mais quoiqu'assez pro„ fonde, plusieurs Bancs de sable en rendent l'entrée difficile. Après avoir „ surmonté cet obstacle, on trouve, vers la rive gauche, huit brasses „ d'eau; & cette profondeur continue jusqu'à trois petites Iles, au-dessus „ desquelles elle diminue de plus en plus. Ces Iles portent, entre les In„ diens, le nom de *Curouapory*, & ne peuvent être habitées, parce qu'el„ les se couvrent d'eau dans la Saison des pluies". Depuis la mer jusqu'à ce lieu, la Riviere en reçoit plusieurs autres, entre lesquelles Harcourt nomme celle de *Cussecuini*, qui s'y jette à deux miles de l'embouchure. „ Au-dessus des trois Iles, il prit terre dans un Bourg nommé *Mogunan*, „ & situé sur la rive gauche, dont les Habitans, de la Nation des *Para„ gots*, avoient pour Chef *Maperitaka*, un des plus honnêtes Hommes du „ Monde. Le lendemain, il descendit, sur la rive droite, dans une au„ tre Habitation, dont le Chef se nommoit *Minapa*. Deux Canots, qu'il „ reçut de cet Indien, le conduisirent à plus de vingt lieues de l'embou„ chure, entre plusieurs Bourgades qui se présentoient sur les deux rives; „ mais il rencontra quantité de Rochers, d'où les eaux se précipitoient „ avec beaucoup de violence. Le secours des Indiens lui fit passer heu„ reusement plusieurs de ces Cataractes, qui ne faisoient qu'augmenter à „ mesure qu'il avançoit. Enfin, se trouvant à quarante lieues de la Mer „ après six jours de navigation, & l'obstacle des Rochers ne lui permet„ tant pas de pénétrer plus loin, il découvrit d'un lieu haut nommé *Sap„ porou*, des Monts beaucoup plus élevés, que ses Guides Indiens nom„ moient *Mataouere-Moupanana*. *Boshier*, son Cousin, profitant d'une

(*p*) Laet Descript. Ind. Occid. L. 17 cap. 9.

Ile mê-
res, dit
la haute
auteurs
habitée
, à cha-
eux pal-
presque
ites Iles
ment la
t autres
qui peu-

e Muc-
bes, &
e Mon-
de l'Ile
ement la
a à celle
de Lati-
dit-il,)
ssez pro-
rès avoir
t brasses
u-dessus
e les In-
ce qu'el-
r jusqu'à
Harcourt
ouchûre.
Mogunan,
es Para-
mmes du
une au-
ts, qu'il
l'embou-
ux rives;
ipitoient
sser heu-
nenter à
e la Mer
permet-
mé Sap-
ens nom-
nt d'une


Tom. X
Cet Espace est rempli d'un très grand nombre d'Isles qui sont habitées par les Guaraunas
Montagnes inhabitées
Manabo
Pequeno
R. Mucura
St. Thomas de Guyane
St. Antoine
Riviere Caroni
Riviere Akiry
Bocca Gr
ou grande Em
de l'Orenoque
Detroit de
et Torrent Camiletta
R. Arvy
Montagnes Cim
St. Jerom
Vallée d
Riviere
Cauca
C A R I B E
Latitude Septentrionale
NO
R. Aroide
Cali
Riv. Cauca
Popayan
Lac de Papas
Sources de
R. de Mocoa
R. de la Laguna
R. de Guames
Sucumb
R. St. Michel
Yarmeja
de
Paris
COURS DE L'ORENOQUE
Depuis ses sources jusqu'á la Mer,
Avec les Rivieres qui s'y déchargent.
Echelle de Lieues Communes de France.
5 10 15 20 25 50
78 66 65 64 63 62 61
9 8 7 6 5 4 3 2 1

GUIANE FRANÇOISE.

„ crûe d'eau, continua de remonter avec les mêmes Guides, & parvint „ au Bourg de *Taupuramuné*, qui est à cent lieues de l'embouchure. De-„ là s'étant avancé jusqu'à celui de *Moreshego*, quatre journées plus loin, „ il y apprit qu'à six journées de-là on trouvoit des Indiens plus grands & „ plus robustes, qui se perçoient les oreilles, le nez & la levre inférieure, „ & dont les arcs & les fleches étoient d'une grandeur extraordinaire. „ Dans une si longue route, il vit quantité de Rivieres, qui se jettent „ dans le Marony; telles que l'*Arrené*, le *Toppanaouin*, l'*Errewin*, le „ *Coouama*, le *Poraketté*, l'*Arrova*, l'*Arretoueré*, l'*Ouaouné*, l'*Anapé*, l'*Au-„ nimé* & le *Karapion*. Du Bourg de Taupuramuné, on l'assura qu'il y „ avoit vingt journées jusqu'aux sources du Marony."

[*Description Géographique de l'Orinoque.*

DESCRIPTION DE L'ORINOQUE.

INTRODUCTION.

LES anciennes Relations des Voyages sur l'Orinoque (ou *Orénoque*) n'ayant pu donner que des notions fort confuses touchant le cours de ce grand Fleuve, encore peu connu de nos jours, nous y suppléerons par celles qu'a recueillies avec beaucoup de soin un célebre Géographe François, (feu M. BELLIN) dont l'Histoire Générale des Voyages, qu'il a enrichie de tant de belles Cartes, suffiroit seule pour illustrer le nom & pour faire regretter la perte. Sa *Description Géographique de la Guiane*, devenue assez rare, n'a été publiée qu'en 1763, c'est-à-dire six ans après ce XIVe. Volume de l'Edition de Paris. Ainsi M. l'Abbé Prevôt n'a pas été à même d'en profiter pour rendre cette partie plus complette à l'égard de certains articles auxquels se borneront nos Extraits.

L'Orinoque & ses sources.

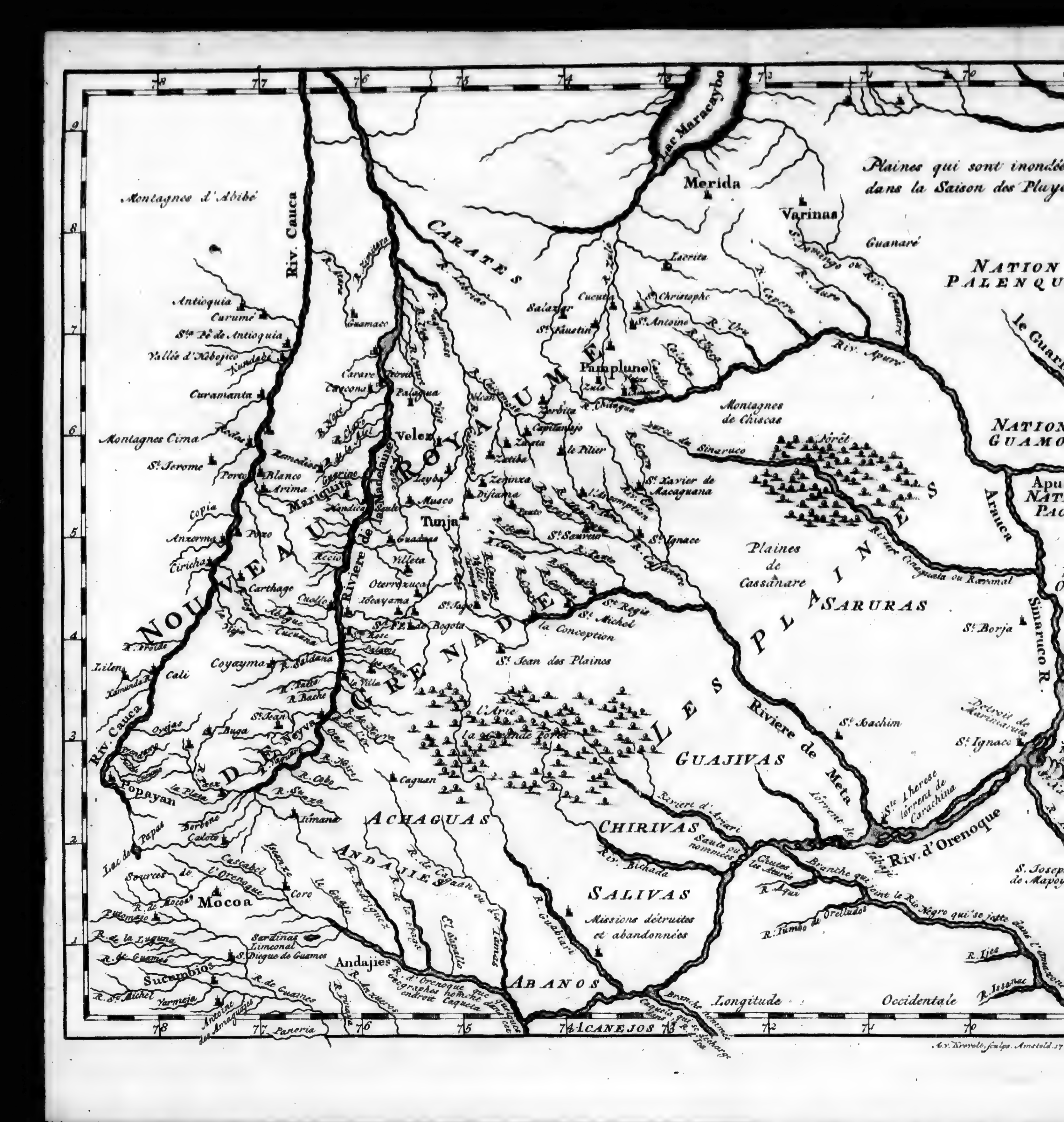
L'ORINOQUE est un des plus grands Fleuves de l'Amérique Méridionale, tant par la longueur de son cours, la largeur & la profondeur de son lit, que par l'abondance de ses eaux & la quantité de Rivieres qu'il reçoit, parmi lesquelles il y en a de considérables. Il prend ses sources dans cette chaîne de Montagnes qui sépare le Pérou du nouveau Royaume de Grenade, entre le premier & le second degré de Latitude Septentrionale, & par les 78 degrés, environ, de Longitude Occidentale du Méridien de Paris; il court d'abord vers l'Est-Sud-Est, environ 140 ou 150 lieues; ensuite il tourne tout-d'un-coup au Nord-Est, & vient se rendre dans la Mer, vis-à-vis l'Ile de la Trinité, entre le huitieme & le neuvieme degré de Latitude, par un grand nombre d'embouchures, qui sont renfermées entre le 62 & le 65 degré de Longitude Occidentale de Paris; de sorte qu'on peut lui donner au moins six cens lieues de cours.

Son cours.

Ses embouchures.

SES embouchures sont formées par une quantité prodigieuse d'Iles de différentes grandeurs, séparées les unes des autres par des Canaux qui offrent des passes pour entrer dans le lit du Fleuve: ces passes sont en grand nombre & la plupart inconnues aux Indiens même qui habitent ces Iles, qui sont toutes boisées, & qui s'étendent de l'Est à l'Ouest plus de soixante lieues, & trente à quarante du Nord au Sud.

LE nombre de ces Iles est entiérement ignoré; le Pere Gumilla, Jé-


Plaines qui sont inondées
dans la Saison des Pluyes
Montagnes d'Abibé
Riv. Cauca
Lac Maracaybo
Merida
Varinas
Guanaré
NATION
PALENQU
CARATES
Antioquia
Curumé
Sta Fé de Antioquia
Vallée d'Nebojico
Curamanta
Montagnes Cima
St. Jerome
Pamplune
Salazar
Cucuta
St. Christophe
St. Antoine
St. Faustin
Riv. Apuré
Montagnes de Chiscas
NATION
GUAMO
Velez
Tunja
Mariquita
Copia
Anzerma
Pozo
Cirichas
Carthage
NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE
LES PLAINES
Plaines de Cassanare
SARURAS
St. Ignace
St. Xavier de Macaguana
Sinaruco R.
Arauca
Apu
NATI
PAC
St. Borja
St. Fé de Bogota
St. Regis
St. Michel
la Conception
St. Jean des Plaines
Coyayma
Cali
Popayan
Buga
Riv. Cauca
l'Arie
la Grande Forêt
GUAJIVAS
Riviere de Meta
St. Joachim
St. Ignace
Riv. d'Orenoque
Riviere d'Ariari
CHIRIVAS
ACHAGUAS
ANDAJIES
Caguan
Timana
Mocoa
Sources de l'Orenoque
SALIVAS
Missions détruites et abandonnées
Andajies
ABANOS
Sucumbios
Longitude
Occidentale
ICANEJOS
Branche qui joint le Rio Negro qui se jette dans l'Amazone
78
77
76
75
74
73
72
71
70
A.v. Krevelt, sculps. Amsteld.


Cours de L'Orenoque
Depuis ses sources jusqu'á la Mer,
Avec les Rivieres qui s'y déchargent.
Echelle de Lieues Communes de France.
Cet Espace est rempli d'un très grand nombre d'Isles qui sont habitées par les Guaraunas
Plaines inhabitées
Riviere de Mama
NATION PALENQUES
NATION GUAMOS
NATION OTOMACAS
NATION CARIBE
Apuré R.
NATION PAOS
Bouches de l'Apuré
le Guarico Riv.
Detroit de
et Torrent Camisetta
Riviere Caroni
Riviere Akiry
Riviere Cauca
St. Thomas de Guyane
St. Antoine
Bocca Gr
ou grande Emb
l'Orenoque
Pequeno
Mamabo
R. Aucura
R. Arui
St. Borja
Sinaruco R.
Arauca
Detroit de Marimaruta
St. Ignace
ND des Anges
St. Xavier
R. Pararuma
R. Parmasi
S. Joseph de Mapoyos
Ste Therese
Torrent de Carachina
Riv. d'Orenoque
R. Lies
R. Issanac
Occidentale du Méridien de Paris
Latitude Septentrionale
Tom. XI
A.v. Krevelt, sculps. Amsteld. 1773

Description de l'Orinoque.

On ignore le nombre de ses Iles.

suite Espagnol, Supérieur des Missions de l'Orinoque, & qui y a long-tems résidé, dit qu'il s'est donné des peines infinies pour en fixer le nombre, sans avoir pu y réussir. Il ajoute, que le dernier expédient qu'il trouva, fut de prier un Habitant de la Guiane, qui avoit demeuré quinze ans dans ces Iles avec les Indiens Guaraunos, de lui donner là-dessus les instructions dont il avoit besoin : „ nous travaillâmes (dit-il) de concert à „ en dresser le plan; mais après en avoir marqué trente, il m'assura qu'il „ n'en connoissoit pas davantage." Les Habitans n'en sont pas mieux instruits que les Etrangers; les uns en comptent quarante, d'autres cinquante, d'autres soixante, mais sans aucun fondement. Les Guaraunos eux-mêmes, qui sont Maîtres de ces Iles & de ces embouchures, en savent si peu le nombre, qu'il leur arrive souvent de s'égarer dans ce labyrinthe qu'elles forment, dont ils ne se tirent qu'en retournant dans le Golfe, pour se reconnoître & reprendre la route qu'ils ont perdue. Les Etrangers sont exposés aux mêmes accidens, lorsqu'ils manquent de bons Pilotes pratiques; & plusieurs y ont péri de faim & de misere. Ce seroit inutilement qu'on se laisseroit entraîner au courant; cette conduite n'a lieu que dans les véritables embouchures & dans les branches où l'eau est abondante; mais dans celles qui sont petites & qui se croisent, la marée monte & descend avec tant de force, que le Bâteau retrograde en six heures d'autant de lieues qu'il s'étoit d'abord avancé; & d'ailleurs, soit qu'on monte ou qu'on descende, il n'est pas possible de connoître quel chemin l'on tient, à moins qu'on n'aît une boussole.

Ces Iles sont habitées.

Elles sont mal saines.

Il est étonnant que les Indiens Guaraunos, qui habitent ces Iles, puissent y subsister, étant inondées pendant les six mois que durent les crues de l'Orinoque, & couvertes deux fois le jour par la marée, pendant les six autres mois de l'année, de sorte qu'il n'y a pas de terrein pour semer; & le climat y est d'une si grande humidité, qu'aucune Nation ne peut le soutenir, à l'exception des Guaraunos qui y sont habitués. Une seconde incommodité, qui empêche tout Européen d'y pouvoir demeurer, c'est la quantité prodigieuse de Mosquites, qui s'élevent de dessus les eaux, & se répandent par millions sur ces terres noyées. Cependant les Guaraunos ne laissent pas que de former une nation nombreuse, puisqu'on y en compte cinq à six mille, qui se plaisent si fort dans leurs Iles, qu'ils ne veulent pas les quitter.

Les Habitans sont gais.

Quoique tout ce que nous appellons besoins de la vie, paroisse leur manquer entiérement, ces Peuples sont contens & joyeux: les Espagnols de la Guiane sont très bien reçus chez eux, parce qu'ils en ont besoin pour la pêche. Dès qu'il y aborde une Pirogue, ou un Bâteau Espagnol, tous les Habitans se rendent sur le rivage, témoignant par leurs sauts & leurs danses la joie qu'ils ont de son arrivée; & pour l'ordinaire on les trouve chantans & dansans; ce qui est leur principale occupation, étant d'un naturel aussi fort paresseux, & entiérement incapables d'application: l'on peut dire que l'on n'a pas encore découvert de Peuples plus gais, ni plus joyeux que les Guaraunos.

Maisons de ces Peuples.

Leurs maisons sont de chétives cabanes sans aucuns meubles, bâties de madriers posés sur des pieux, qu'ils sont obligés d'enfoncer dans la va-

se, jusqu'à ce qu'ils trouvent la terre ferme; ils les élevent assez haut, pour que les inondations de l'Orinoque & les marées ne puissent y atteindre, de sorte que les maisons, les rues & les places, se trouvent comme suspendues au-dessus de l'eau: l'enceinte & le plancher des maisons sont de bois, la couverture d'écorces de palmiers, le tout lié & attaché assez solidement pour résister au mouvement des eaux. DESCRIPTION DE L'ORINOQUE.

Grande entrée de l'Orinoque.

QUOIQUE les Iles à l'entrée de l'Orinoque forment beaucoup de passes, elles ne sont pas connues. La principale & la seule fréquentée par les Européens, que les Espagnols appellent *Boca de Navios*, est située du côté de l'Est, par la Latitude Septentrionale de 8 degrés 5 minutes, & par les 318 degrés de Longitude, vraisemblablement du Méridien de l'Ile de Fer; ce qui revient au 62e. degré à l'Occident de celui de Paris. Le Pere Gumilla, dont cette détermination est tirée, ne l'appuie d'aucune observation; cependant M. Bellin a cru devoir l'adopter après l'avoir comparée avec plusieurs détails géographiques des Côtes voisines & quelques Observations Astronomiques les plus prochaines. Cette entrée a deux ou trois lieues de largeur; les terres des deux côtés sont basses & noyées; le Chenal est resserré par des Iles & des Bancs de sable & de vase, qui en rendent la navigation difficile, & même dangereuse, lorsqu'on n'a pas de pratique: on y trouve entre huit & dix brasses d'eau de basse Mer. Le lit du Fleuve se resserre ensuite & forme plusieurs contours & sinuosités avec beaucoup d'Iles de différentes grandeurs, parmi lesquelles il n'est pas aisé de chenailler; on rencontre même dans quelques endroits des hauts-fonds, sur lesquels il n'y a, de basse Mer, que deux & demie à trois brasses d'eau.

Profondeur de ce Fleuve.

LES Espagnols, ayant fondé l'Orinoque en 1734, entre le Fort de *Saint-François d'Assise de la Guiane*, & l'Isle *del Canno del Limon*, qui est vis-à-vis, où, dans le mois de Mars, qui est le tems où ce Fleuve est le plus bas, les eaux se retirent d'environ un tiers de lieue, trouverent, au rapport du Pere Gumilla, que sa profondeur étoit de 65 brasses. Quelques années auparavant, la sonde en avoit donné 80 dans un endroit où le Fleuve a moins de largeur qu'à la Guiane; mais aux mois d'Août & de Septembre, où l'Orinoque reçoit son plus grand accroissement, on a jusqu'à cent brasses de profondeur: ce que l'on auroit peine à croire, si des Auteurs dignes de foi ne l'attestoient.

Crue merveilleuse de ses eaux.

VOICI une singularité de ce Fleuve, qui mérite toute l'attention des curieux, & qu'on n'a remarqué dans aucune Riviere du Monde. „ L'Orinoque emploie cinq mois à croître, & ses différens accroissemens sont marqués par les traces qu'ils laissent sur les rochers & sur les „ arbres qui bordent ses Côtes; il se maintient un mois entier dans cet „ état; & après avoir employé cinq autres mois à décroître dans la même „ gradation, il reste un mois entier dans ce même degré de décroissement, „ employant ainsi le cours entier d'une année à monter & à descendre, soit „ qu'il pleuve ou non dans les Provinces voisines, dont il ne dépend en aucune maniere. Les anciens Habitans de la Guiane & les Indiens voisins „ de l'Orinoque, ont encore observé, que tous les vingt-cinq ans, la

DESCRIPTION DE L'ORINOQUE.

„ derniere crue de ce Fleuve s'élève de deux pieds & demi au-dessus du „ terme fixé pendant les vingt-quatre années qui ont précédé."

QUOIQU'IL ne soit pas aisé d'expliquer la cause d'un accroissement aussi considérable & aussi singulier, le Pere Gumilla en donne les raisons suivantes.

Raisons qu'on en donne.

„ LES premieres pluies tombent en Avril dans les Montagnes, d'où „ sort cette quantité prodigieuse de Rivieres qui viennent se décharger „ dans l'Orinoque; & c'est alors qu'arrive la premiere crue: mais comme „ les plages de l'Orinoque ont beaucoup d'étendue, & qu'elles ont été „ long-tems desséchées par l'ardeur du Soleil, elles absorbent toute l'eau „ qui y étoit tombée, ce qui fait qu'il n'en vient pas une goute à la Mer, „ & qu'on ne s'apperçoit pas de cet accroissement dans les embouchures „ de la Riviere: il n'en est pas de même de la seconde crue, qui trou- „ vant ses plages déja humectées, se laisse facilement appercevoir & va „ toujours en augmentant durant le mois d'Avril & les quatre suivans, „ Mai, Juin, Juillet & Août, se maintenant dans sa plus grande hauteur „ le mois de Septembre. Le Fleuve cesse alors de croître, parce que ses „ eaux se répandent dans quantité de Lacs voisins de ses bords. Le mois „ d'Octobre venu, l'Orinoque recommence à baisser, & rassemble dans „ son lit toutes les eaux qui s'étoient répandues dans les Lacs des environs, „ d'où vient qu'il emploie à décroître le même nombre de mois qu'il avoit „ mis à monter; savoir, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier & „ Février: parvenu à son plus bas étage, il reste tout le mois de Mars „ dans cet état, & abandonne ses plages, pour que les Caymans & les „ Tortues, qui y sont en très grand nombre, puissent déposer leurs œufs „ dans le sable, où la chaleur du Soleil les fait éclore."

ON ne sauroit dire au juste de combien de pieds l'Orinoque croît & décroît, cela dépend de l'étendue plus ou moins grande de son lit, aussi-bien que de la pente du terrein sur lequel il coule. Dans l'endroit le plus étroit du Fleuve, on trouve un Promontoire ou Rocher de pierre vive, de cent vingt piés de haut, sur lequel est un arbre dont on voit les racines à travers les fentes du Rocher d'où elles sortent pour s'abreuver dans l'eau: ce Rocher est entiérement caché par les eaux durant une partie du mois de Juillet, & pendant tout celui d'Août, & ce n'est qu'à la faveur de cet arbre, qui sert de balise, que les Voyageurs évitent ce Rocher, qu'il est dangereux d'approcher. On peut conclure de-là, que le Fleuve croît de cent vingt piés dans l'endroit le plus resserré de son lit.

Le Fleuve croît de cent vingt pieds.

DANS le Détroit de *Marimorosa*, où l'Orinoque passe avec la rapidité d'un trait, on a mesuré depuis la marque de la crue ordinaire jusqu'à l'eau, trente-six pieds; & deux pieds & demi plus haut, est la marque de la grande crue qui arrive tous les vingt-cinq ans. Vis-à-vis d'*Uyapy*, où la Riviere a quatre lieues de largeur en face des bouches de l'*Apuré*, où il y en a bien davantage, & dans tous les lieux également bas, les crues sont moins considérables.

Le flux & reflux s'y font sentir.

LE flux & reflux de la Mer se font sentir jusqu'au pied du torrent de *Camisetta*, qui est à plus de soixante lieues des bouches de l'Orinoque;

mais pas plus loin, à cauſe d'une Cataracte qui s'y trouve, & qu'on ne paſſe qu'avec beaucoup de danger.

Description de l'Orinoque.

Vis-à-vis la bouche de la Riviere de *Meta*, on trouve le Torrent de *Carachina*, formé par pluſieurs Iles de pierres vives, entourées de Rochers, dont les uns ſont viſibles & les autres cachés dans l'eau: ce qui rend ce paſſage difficile.

Cataractes de l'Orinoque.

A douze lieues de-là, on vient au Torrent de *Tabaje*, qui n'eſt pas moins formidable; de forte que dans l'eſpace de trente-cinq lieues en remontant, l'Orinoque forme trois Cataractes qui interrompent la navigation: on ne ſurmonte ces Torrens qu'avec beaucoup de danger & qu'à force de travail; mais pour les trois autres Torrens des *Aturés*, il eſt impoſſible de les franchir, & l'on eſt obligé de tranſporter les Bâteaux par terre, ce qui exige beaucoup de travail & de tems.

Derniere embouchure.

De la grande embouchure de l'Orinoque, que nous avons décrite, juſqu'à la derniere, qui ſe jette dans le Golfe *Triſte* ou Golfe de *Paria*, on compte environ ſoixante lieues: cette embouchure eſt appellée dans le Pays *Manabo Pequeno*. On ignore ſi elle eſt praticable pour des Navires; mais ſi ce bras de l'Orinoque étoit navigable, ce ſeroit une route bien plus courte pour entrer dans le Fleuve & venir mouiller à la Ville de *Saint-Thomas*, qui eſt ſituée preſqu'au Sud du Canal, ſur la rive oppoſée.

Rivieres qui tombent dans l'Orinoque.

Entre Saint-Thomas de Guiane & le Cap le plus Oriental de *Boca dos Navios*, appellé *la Pointe de Barime*, le Fleuve reçoit pluſieurs Rivieres, qui prennent leurs ſources dans la chaîne de Montagnes, au Sud, formant la ſéparation de la Guiane Eſpagnole d'avec la Guiane Hollandoiſe: la plus conſidérable de ces Rivieres eſt celle d'*Akiri* ou *Aquire*, éloignée d'environ trente lieues du Cap de Barime, ſur la rive Méridionale du Fleuve, qui, dans tout cet eſpace, eſt rempli d'Iles & de Hauts-Fonds, dont il faut ſe défier lorſqu'on veut remonter juſqu'au Fort de Saint-Thomas, éloigné d'environ trente lieues de l'embouchure de l'Akiri.

L'Akiri.

La Caroni.

A dix ou onze lieues de ce Fort, on trouve du même côté la Riviere de *Caroni*, qui eſt fort large & fort profonde; elle prend ſa ſource dans les Montagnes dont nous venons de parler. Une lieue avant que de ſe joindre à l'Orinoque, ſon lit eſt reſſerré par des Rochers où elle ſe précipite avec grand bruit, & coule avec tant de rapidité, qu'elle refoule les eaux de l'Orinoque à une bonne portée de fuſil ſans ſe mêler; de ſorte qu'il eſt aiſé de diſtinguer leurs eaux dans un aſſez long eſpace. L'eau de la Caroni paroît noire, ce qui provient du ſable ſur lequel elle coule; mais miſe dans un verre, elle eſt auſſi claire que le criſtal: elle eſt fort légere & fort ſaine. A quinze lieues environ de ſon embouchure, on trouve ſur la rive Orientale un Village qu'on nomme *Saint-Joſeph*, où il y a une Miſſion pour les Indiens de la Nation des Guianas, deſſervie par des Capucins Catalans.

La Mama.

A trente lieues de la Caroni, de l'autre côté du Fleuve, il y a une Riviere aſſez conſidérable, que les meilleurs Géographes appellent *la Mama*, qui ſelon eux prend ſes ſources dans la Province de Caracas. Vingt-cinq lieues au-deſſus de cette Riviere on voit ſur les bords du Fleuve, à droite

DESCRIPTION DE L'ORINOQUE.

& à gauche, des montagnes de Roche, qui resserrent le Fleuve & le rendent extrêmement rapide: on appelle cet endroit, *Détroit & Torrent de Camisetta:* ce passage est dangereux & n'a pas moins de deux à trois lieues de long. Le Fleuve s'élargit ensuite, ses bords sont bas & noyés, avec plusieurs Iles de différentes grandeurs. A environ quinze lieues du Détroit de Camisetta on rencontre la Riviere de *Cauca*, qui est à plus de soixante & dix du Caroni, du même côté; elle prend sa source dans les Montagnes situées au Midi de l'Orinoque. Cette Riviere est aussi grande & aussi profonde que celle du Caroni; son embouchure est par la Latitude de 5 degrés 30 minutes, suivant le Pere Gumilla. Aux environs de cette embouchure il y a plusieurs Lacs assez considérables, où les eaux de l'Orinoque se répandent dans le tems des crues & des pluies.

La Cauca.

L'Apuré.

En continuant de remonter le Fleuve, outre une infinité de Rivieres de différentes grandeurs, qui s'y jettent des deux côtés, on trouve, du côté de l'Occident, les embouchures de l'*Apuré*, situées par les 5 degrés 5 minutes de Latitude, & par les 68 degrés 15 à 20 minutes de Longitude Occidentale du Méridien de Paris. Cette Riviere est fort large & fort profonde: le Pere Gumilla, qui a passé neuf ans sur ses bords, en donne, dans son Histoire de l'Orinoque une description, dont on emprunte ici les détails qui doivent paroître fort exacts.

Sa source.

La principale source de l'Apuré est dans l'endroit le plus élevé & le plus escarpé des Montagnes du Nouveau Royaume de Grenade; elle fournit une si grande quantité d'eau, que ceux qui vont à *Chitaga*, près de *Pampelune*, ne sauroient le passer à gué; de sorte qu'on a été obligé d'y faire un Pont d'une grande étendue, & qui a coûté de fort grosses sommes: de-là elle se jette dans des vallées spacieuses, où elle reçoit les Rivieres de *Sisidi*, de *Casidi*, de *Calajau*, d'*Uboca* & d'*Uru*; cette derniere vient de la Ville de *Saint-Christophe*, située dans le lieu le plus élevé du Nouveau Royaume de Grenade, entre les Villes de Pampelune & de *la Grita*. L'Apuré reçoit encore le *Caperu*, dont l'eau est produite par la fonte des neiges qui tombent à l'Orient de la Ville de *Merida*, ensuite la Riviere d'*Auré*, & enfin celle de *Saint-Dominique* ou de *Guanaré*, qui est plus considérable, & qui rassemble les eaux de la Province de *Varinas*, sur les bords de laquelle on trouve le Village & la Mission de Guanaré.

Rivieres qu'elle reçoit.

Son cours.

Enfin, la quantité d'eau que l'Apuré reçoit dans l'espace de plus de deux cens lieues, est si grande, que ne pouvant plus la contenir, elle se fraie un passage à travers une Forêt, vingt lieues avant que d'arriver à l'Orinoque, & se décharge dans le *Guarico*, qui n'est qu'une petite Riviere de la Province de Caracas, mais qui au moyen de cette jonction devient navigable.

Ses branches.

L'Apuré, dépouillé d'une partie de ses eaux, va se jetter dans l'Orinoque, après s'être divisé en trois branches, si abondantes & si rapides, qu'elles repoussent les eaux de l'Orinoque avec tant de force, que ce Fleuve, qui a presque une lieue de largeur en cet endroit, se resserre de plus d'un quart; ce qui forme des tournans affreux, qui ont occasionné plusieurs naufrages, en attirant les Bâteaux de fort loin: aussi les Voyageurs ont-ils grand soin de les éviter, prenant leurs précautions de loin pour ranger le côté opposé du Fleuve.

On

On trouve du côté du Sud le *Pararuma* & le *Paruasi*, deux Rivieres, sur les bords desquelles sont établies les Missions de *N. D. des Anges*, de *S. Xavier* & de *S. Joseph* de *Mapoyos*. Proche de l'embouchure de la premiere, sur les bords de l'Orinoque, du même côté, il y a un Rocher qui s'éleve en pyramide à une hauteur étonnante; sa base a une demi- lieue de tour, & l'on ne peut arriver au sommet que par deux côtés, encore faut-il beaucoup d'attention pour ne pas se précipiter. Ce Rocher, auquel on donne le nom de la Riviere, paroît plutôt un ouvrage de l'art que de la nature; & son sommet, qui de loin semble se terminer en pointe, offre une très belle plate-forme de figure ovale, entourée d'un appui formé de la même pierre, & dont le sol est d'une terre très fertile, où les *Salivas* ont un Jardin, continuellement rafraîchi par une source qui sort du Rocher. La vue y est admirable: du côté de l'Orient & du Midi, elle est bornée par une chaîne de Montagnes qui accompagne & suit l'Orinoque, depuis sa source jusqu'à l'Océan; au lieu que du côté du Nord & du Couchant, elle n'a d'autres bornes que l'Horison.

Description de l'Orinoque.

Riviere de Pararuma.

Rocher du même nom.

Du même côté, en remontant l'Orinoque, on trouve un autre Rocher aussi singulier: il a plus de deux lieues de circuit, & paroît ne faire qu'une seule masse; son sommet est couvert d'un Bois où l'on ne peut arriver que par une seule avenue, qui est du côté de l'Orient & très difficile. Ce Rocher, mesuré perpendiculairement depuis son sommet jusqu'au plan, qui forme une espece de balcon sur la Riviere, a cent vingt-six brasses de haut: ce plan, qui a quarante pas de largeur sur plus de quatre-vingts de longueur, est élevé au-dessus de l'eau de plus de cinquante piés. Les Missionnaires ont bâti, sur cette plate-forme naturelle, une espece de Fort, où il y a trois batteries & des cazernes pour loger quelques Soldats: ce Poste est extrêmement important pour s'opposer aux invasions des Caraïbes qui venoient ravager les Missions. La Riviere de Paruasi vient se jetter dans l'Orinoque, au pié d'un fameux Rocher, que les Naturels du Pays appellent *Marimaruta*. Le lit de l'Orinoque n'a pas plus d'une portée de fusil d'étendue dans cet endroit, à cause du grand nombre de rochers qui se trouvent de l'autre côté du rivage: ce qui, joint à la rapidité du courant & aux tournans d'eau, rend le passage extrêmement dangereux.

Autre Rocher singulier.

La Riviere de *Sinaruco* est bien plus considérable que les précédentes; elle est située sur la Côte Occidentale de l'Orinoque, à quarante-cinq lieues au moins des bouches de l'Apuré; elle prend sa source au pié des Montagnes de *Chiscas*, où il y a beaucoup de neiges: on la nomme *Cinaguata* dans le centre de la Forêt, & *Ravanal*, après qu'elle en est sortie; elle se jette ensuite dans un bras que forme l'Apuré, & qu'on appelle *Arauca*. Ce n'est qu'après cette jonction qu'elle prend le nom de Sinaruco, sous lequel elle entre dans l'Orinoque dans l'espace de terrein qu'il y a entre l'Apuré & la *Meta*.

Riviere de Sinaruco.

Depuis les embouchures de l'Apuré, jusqu'à la Riviere de Meta, le lit de l'Orinoque forme un demi cercle, dont les sinuosités sont fort irrégulieres; quoiqu'il continue son cours directement vers le Sud, en s'approchant de l'Equateur. Cette Riviere est aussi considérable que celle d'Apuré, tant par l'abondance de ses eaux, que par la longueur de son cours.

La Meta.

Description de l'Orinoque.

Comme les Jésuites ont formé plusieurs Missions sur ses bords, on la connoît assez bien, ainsi que les Rivieres qu'elle reçoit & les Nations qui l'habitent.

Ses sources.

La principale source de la Meta est située dans l'endroit le plus élevé du Nouveau Royaume de Grenade, entre *Santa-Fé de Bogota* & *Tunja*, dans une Montagne couverte de neiges & de bruyeres, qu'on appelle *Albaracin*, d'une Hôtellerie qui est au pié.

De cette Montagne, en tournant vers l'Orient, la Meta descend dans la vallée de *Turmaque*, & après avoir reçu une grande quantité d'eau dans les différentes vallées de ces affreuses Montagnes, elle traverse les campagnes de *Saint-Jean*, sous le nom d'*Upia*, qu'elle conserve jusqu'à la Riviere de *Cusiana*, qui a sa source dans les Montagnes de *Toquilla*, voisines de Tunja: à quelque distance de la Ville, elle reçoit la Riviere de *Cravo*, à l'embouchure de laquelle est la Colonie de la *Conception* de la Nation *Achagua*.

Rivieres qui se jettent dans la Meta.

Les autres Rivieres qui se jettent dans la Meta, sont la *Guripa*, qui n'est pas éloignée de la Mission de *Saint-Michel* chez les Salivas; la *Guanapato*, où est la Mission de *Saint-François Regis*, chez les Achaguas; le *Pauto*, qui est à quatre lieues au-dessous, lequel descendant des montagnes d'*Ogonta*, couvertes de neiges, se jette dans la Meta, après avoir reçu la *Tocaria*, la *Curama*, & quelques autres petites Rivieres. La Meta reçoit encore la *Cassanare*, Riviere considérable dont la source est dans les Montagnes de Chiquita, & dans laquelle tombent celles du *Pararé* & de *Toquoragua*, qui ont à l'Occident la Mission de *Pauto*, & au Nord celle de *Patute*. A l'Orient & dans la plaine, on trouve la Mission de *Saint-Sauveur*, Port de la Riviere de Cassanare, où ceux qui descendent à la Meta & à l'Orinoque s'arrêtent pour se reposer. La Cassanare reçoit aussi la Riviere de *Tame*, qui descend des Montagnes de *Chita*, & sur les bords de laquelle sont les Missions des *Giraras* & *Betoyes*, qui sont très nombreuses. Plus loin on trouve la Riviere d'*Ele* & celle de *Gravo*, qui se jettent ensemble dans la Meta, & entre-deux, au-dessus de leur confluent, la Mission de *Saint-Xavier de Macaguana*. La Riviere d'Ele est remarquable par ses débordemens, qui sont les mêmes, soit que les pluies soient abondantes, soit qu'il n'y en aît point: car dans ce dernier cas, l'ardeur du Soleil fait fondre les neiges des Montagnes de Chiscas & de Quacamayas, où sont les sources de cette Riviere.

Jonction de la Meta à l'Orinoque.

La Meta, ayant reçu toutes ces Rivieres & plusieurs autres peu connues, vient se jetter dans l'Orinoque, par la Latitude Septentrionale de deux degrés, & par les 71 degrés de Longitude. Mais, malgré l'abondance de ses eaux & la rapidité de son courant, elle n'y entre pas avec la même furie que celle de l'Apuré; parce que, quelques lieues auparavant, le courant de la Meta prend un tel équilibre avec celui de l'Orinoque, qu'on a peine à le distinguer, surtout dans les tems des débordemens: de sorte que cette jonction se fait d'une maniere imperceptible.

On trouve à l'embouchure de la Meta, sur la rive Orientale, la Mission de *Se. Therese*, de la Nation des Salivas; vingt-cinq lieues plus haut,

DESCRIPTION DE L'ORINOQUE.

Torrent furieux.

fur la même rive, il y a celle de *S. Joachim* de la même Nation: c'eſt près de cette embouchure, & un peu au-deſſous, qu'eſt le furieux Torrent de *Carachina*, dont on a déja parlé, & qui rend la navigation de l'Orinoque très dangereuſe en cet endroit. Celui de *Tabajé* eſt à dix lieues au-deſſus des bouches de la Meta: le lit de l'Orinoque y eſt tellement rétréci par des rochers, que ſa rapidité eſt très difficile à ſurmonter, & qu'elle cauſe ſouvent des naufrages.

Cataractes dans l'Orinoque.

DIX lieues au-deſſus de ce Torrent, l'Orinoque jette un bras qui court vers le Sud-Eſt, & va ſe joindre au *Rio Negro*, ou *Riviere Noire*, laquelle ſe décharge dans l'Amazone, & c'eſt à dix lieues plus haut qu'on trouve, proche les unes des autres, les trois Cataractes des Aturés, qui barrent l'Orinoque & en interrompent abſolument la navigation (*).

Riviere de Bichada.

A peu de diſtance au-deſſus coule la Riviere de *Bichada*, qui raſſemble toutes les eaux des Plaines ſituées entre la Meta & l'Orinoque. Ce fut à Bichada que s'établirent autrefois les Miſſions pour les Nations Chiricuas & Salivas; mais les Indiens Caraïbes y ayant porté la guerre, maſſacrerent les Religieux qui les deſſervoient.

Riviere de Guabiari.

A environ trente-cinq ou quarante lieues au-deſſus de l'embouchure de cette Riviere, on trouve celle de *Guabiari*, qui porte divers noms, ſuivant les divers Pays qu'elle arroſe; elle prend ſa ſource dans de hautes Montagnes toujours couvertes de neiges, au pié & à l'Occident deſquelles eſt bâtie la Ville de Santa-Fé de Bogota: comme le climat eſt tempéré, on y jouit d'un Printems continuel, & les campagnes y ſont les plus belles du Monde. Le cours de la Guabiari n'eſt pas exactement connu; on ſait qu'après être ſortie des Montagnes, elle traverſe une très grande Forêt, enſuite de vaſtes Plaines, & vient ſe jetter dans l'Orinoque, par les 25 ou 30 minutes au Nord de l'Equateur, & par les 73 degrés 30 minutes de Longitude Occidentale du Méridien de Paris, ſuivant l'eſtime des meilleurs Géographes.

Sources de l'Orinoque.

DEPUIS la Riviere de Guabiari, en remontant l'Orinoque & s'avançant vers l'Oueſt, on rencontre un grand nombre de Rivieres, telles que la *Caguan*, la *Fraga*, la *Rodriguez*, & quelques autres moins conſidérables, qu'on peut regarder comme les ſources de l'Orinoque: elles ſortent de ces Montagnes qui ſont au Sud de *Caguan* & de *Timana*, Pays peu fréquentés par les Européens, & habités par des Indiens qui ne ſont connus que par leurs vols & leurs brigandages, & contre leſquels les Eſpagnols ont été obligés d'envoyer pluſieurs fois des Troupes pour les réprimer.

Montagnes Paramos.

L'ORINOQUE renfermant ſon cours entre l'Equateur & le neuvieme degré de Latitude, ſe trouve par conſéquent dans le premier Climat de la Zone Torride, d'où l'on conclut que les chaleurs y doivent être exceſſives; elles le ſont, en effet, ſurtout dans les endroits éloignés de ces hautes Montagnes toujours couvertes de neiges, que dans le Pays on appelle *Paramos*. Ces montagnes, dont la hauteur eſt extrême, & ſur le ſommet deſquelles regne un froid mortel pour les hommes & pour les animaux, rendent habitables les cantons dont elles ſont voiſines, qui ſans elles ſeroient brûlés par

(*) Voyez ci-deſſus.

DESCRIPTION DE L'ORINOQUE.

Température du Pays.

les chaleurs continuelles: de forte que, par leur moyen, on trouve dans ces Pays voifins de l'Equateur les quatre faifons, pour ainfi dire, fuivant qu'on eft plus ou moins éloigné de ces Paramos. Par exemple, ceux qui habitent au pié, ont toute l'année un froid affez fenfible & affez marqué pour mériter le nom d'Hiver; auffi n'y trouve-t-on aucuns des fruits qui viennent dans les Pays chauds. A une diftance proportionnée, les Pays font tempérés toute l'année, les arbres fruitiers y font couverts de fleurs & de fruits, les uns verds, les autres mûrs: de forte que l'on y jouit tout à la fois du Printems & de l'Automne. Enfin les Pays qui font plus éloignés de ces Montagnes, éprouvent un Eté continuel & des chaleurs très grandes. On peut donc choifir, ou le Printems perpétuel des Pays tempérés, ou la chaleur continuelle des Pays chauds, ou le froid rigoureux des Pays froids, & cela fans beaucoup embraffer de Pays: cette variété fe fait fentir par les productions de la Terre. Dans les Pays froids, on ne trouve, ni riz, ni tabac, ni coton, ni cannes à fucre, ni cacao, ni planes, ni papayes, ni pommes-de-pin, ni oranges, ni citrons, ni aucuns des fruits qui font la richeffe des Climats chauds; mais en récompenfe, le bled, les légumes, les herbes potageres, les pommes & les autres fruits des Pays froids y viennent très bien. Ainfi ce font ces hautes Montagnes couvertes de neiges, qui, inhabitables par elles-mêmes, rendent le Pays, où elles font fituées, plus ou moins agréable, felon que l'on en eft plus ou moins éloigné, ou à une diftance moyenne: car pour le refte du Pays, il eft fujet à des chaleurs continuelles & infupportables, même dans la faifon des pluies. Le Soleil y paffant perpendiculairement deux fois l'année, on ne doit point y diftinguer d'Hiver, malgré ce qu'en ont dit quelques Auteurs. La quantité de Rivieres qui fe déchargent dans l'Orinoque, communiquent au terrein une humidité qui rend les vallées où elles paffent, d'une fertilité furprenante; les plaines font couvertes d'une quantité prodigieufe d'arbres de toute efpece, qui forment le plus beau coup d'œil qu'on puiffe voir, & qui font d'une groffeur étonnante: on y trouve des Forêts de Cacaotiers fauvages, chargés de gouffes remplies de feves, qui fervent de nourriture à une infinité de Singes, d'Ecureuils, de Perroquets, de Guacamayas, & autres animaux femblables; d'où l'on peut conclure qu'un terrein auffi fertile naturellement, le feroit bien davantage s'il étoit cultivé.

Forêts de Cacaotiers.

DESCRIPTION DE LA GUIANE.

Defcription Géographique de la Guiane.

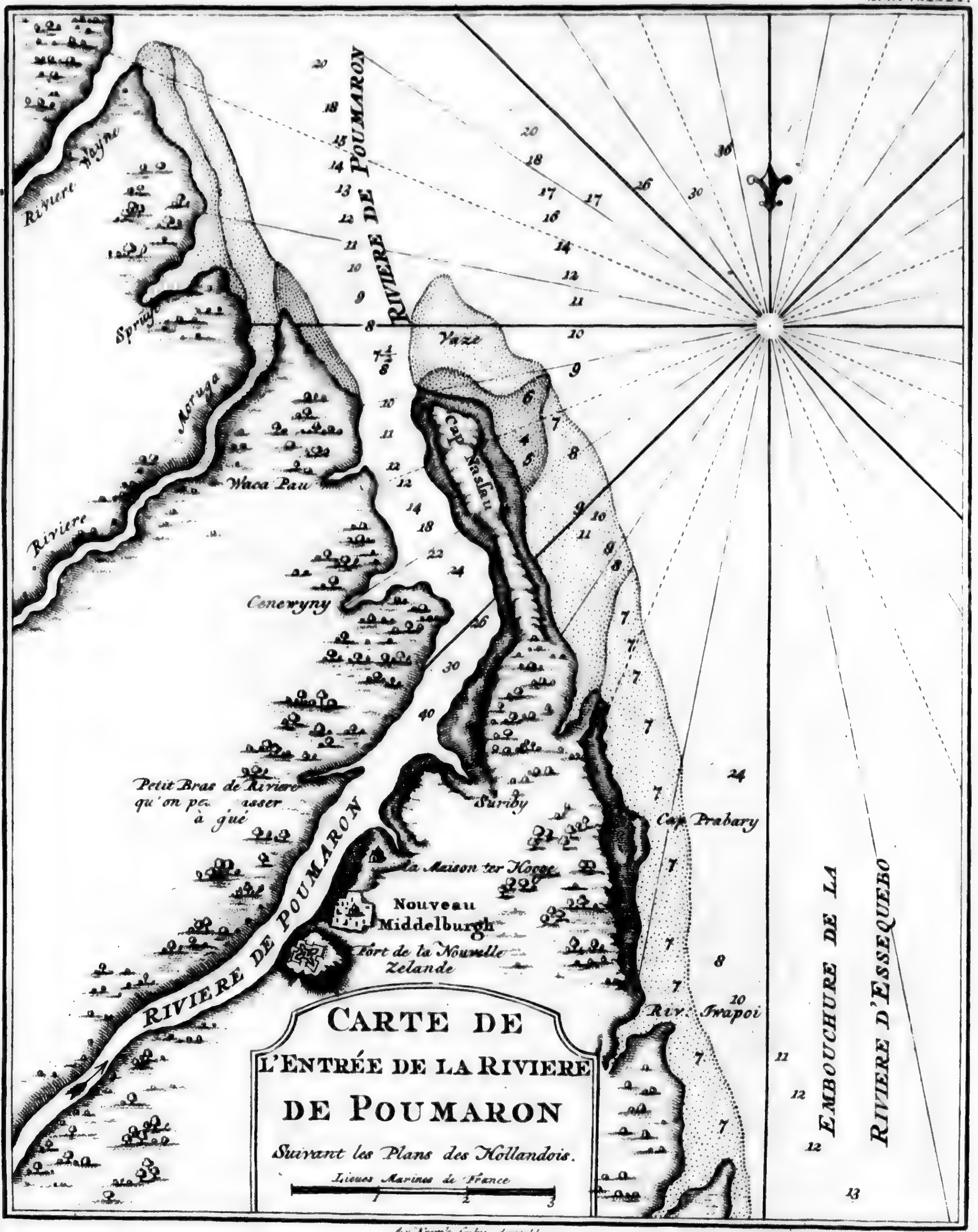
LA Guiane eft une vafte Contrée de l'Amérique, fituée entre la Riviere des Amazones & celle de l'Orinoque, qui font les deux plus grands Fleuves de l'Amérique Méridionale.

SES bornes font du côté du Nord l'Orinoque, & du côté du Midi l'Amazone; à l'Orient, la Mer baigne fes Côtes; & à l'Occident, elle eft bornée par Rio-Negro, grande & belle Riviere, qui joint la Riviere des Amazones avec celle de l'Orinoque: de forte que la Guiane, renfermée dans ces bornes, eft une Ile qui a au moins deux cens lieues du Nord au Sud, & plus de trois cens lieues de l'Eft à l'Oueft, ayant pour frontieres le Brefil, le Pérou & le nouveau Royaume de Grenade.

dans ces
nt qu'on
qui habi-
qué pour
ui vien-
Pays font
rs & de
tout à la
éloignés
grandes.
és, ou la
s froids,
ir par les
i riz, ni
ayes, ni
ui font la
mes, les
viennent
, qui, in-
plus ou
u à une
chaleurs
Le Soleil
y distin-
antité de
rrein une
renante;
toute es-
: qui font
sauvages,
ne infini-
tres ani-
tile natu-

re la Ri-
us grands

di l'Ama-
e est bor-
des Ama-
e dans ces
u Sud, &
le Bresil,



Ar. Krevelt sculps. Amsteld. 1773.

L'INTERIEUR en eſt peu connu, & preſque point fréquenté par les Européens, quoique beau, fertile & peuplé de Nations Indiennes très nombreuſes, dont à peine ſait-on les noms; n'ayant de communication qu'avec celles qui ſont voiſines des Côtes ou des grandes Rivieres, au moyen deſquelles on a pu pénétrer dans le Pays. DESCRIPTION DE LA GUIANE.

SES Côtes, qui ſont beaucoup mieux connues, s'étendent depuis le Cap de Nord, ſitué par environ deux degrés de Latitude Septentrionale, juſqu'à la grande embouchure de l'Orinoque, qui eſt par les huit degrés de Latitude; mais en Longitude, elles contiennent près de dix degrés, le Cap de Nord étant 52 degrés 30 minutes à l'Occident du Méridien de Paris, & cette embouchure de l'Orinoque par les 62 degrés; renfermant dans cet eſpace plus de deux cens cinquante lieues de Côtes, où les Eſpagnols, les Hollandois, les François & les Portugais ont leurs Etabliſſemens; ce qui fournit, au Géographe que nous ſuivons, une Diviſion naturelle de la Guiane, 1°. en *Eſpagnole*, 2°. en *Hollandoiſe*, 3°. en *Françoiſe*, & 4°. en *Portugaiſe*; mais après avoir ſuffiſamment décrit les deux grands Fleuves, l'Orinoque & l'Amazone, ainſi que l'Ile de Cayenne, il ne nous reſte proprement plus à traiter que la ſeconde de ces quatre Diviſions.

Guiane Hollandoiſe.

GUIANE HOLLANDOISE.

Ses bornes.

CETTE partie de la Guiane, qui comprend les Colonies d'Eſſequebo & de Demerary, de Berbice & de Surinam, eſt bornée par la Riviere de *Poumaron*, du côté des Eſpagnols; & par celle de *Maroni*, ou *Marowine*, du côté des François; c'eſt-à-dire ſelon eux; car on verra ci-deſſous que les Hollandois prennent celle de *Sinamary* pour leur limite.

LA Riviere de Poumaron eſt l'endroit le plus occidental de la Guiane, où les Hollandois ont pouſſé des Etabliſſemens. Son entrée eſt par la latitude de 7 degrés 30 minutes, & par les 60 degrés 50 minutes à l'Occident du Méridien de Paris, éloignée d'environ vingt-cinq lieues de la grande bouche de l'Orinoque. Cette entrée n'a pas une demi-lieue de large, les terres y ſont baſſes & couvertes d'arbres; les plus grands Vaiſſeaux peuvent y mouiller ſur ſept à huit braſſes, fond de vaſe; & lorſqu'on eſt en dedans, on trouve 12, 15 & 18 braſſes d'eau, qui vont toujours en augmentant juſqu'à 40 braſſes, à la diſtance de quatre à cinq lieues. La Pointe Orientale, qui eſt à l'entrée, s'appelle le *Cap de Naſſau*. A ſix lieues de ce Cap, ſur les bords de la Riviere, du même côté, les Hollandois ont bâti un Fort nommé *Nouveau Zelande*, à quatre baſtions, & au-deſſous de ce Fort un Bourg appellé *Nouveau Middelbourg* (*a*). Les ſources de la Riviere de Poumaron ſont inconnues, les Hollandois ne l'ayant pas remontée plus de trente à quarante lieues; mais il y a tout lieu de croire, qu'elle ſort de cette chaîne de Montagnes, qui court le long de l'Orinoque preſque juſqu'à la Mer. Riviere de Poumaron.

(*a*) Il y avoit encore, au-deſſus, la *Maiſon ter Hooge*; ainſi appellée du nom du Propriétaire; mais cette Colonie ayant été pillée par les Anglois dans la Guerre de 1666, on l'a abandonnée depuis.

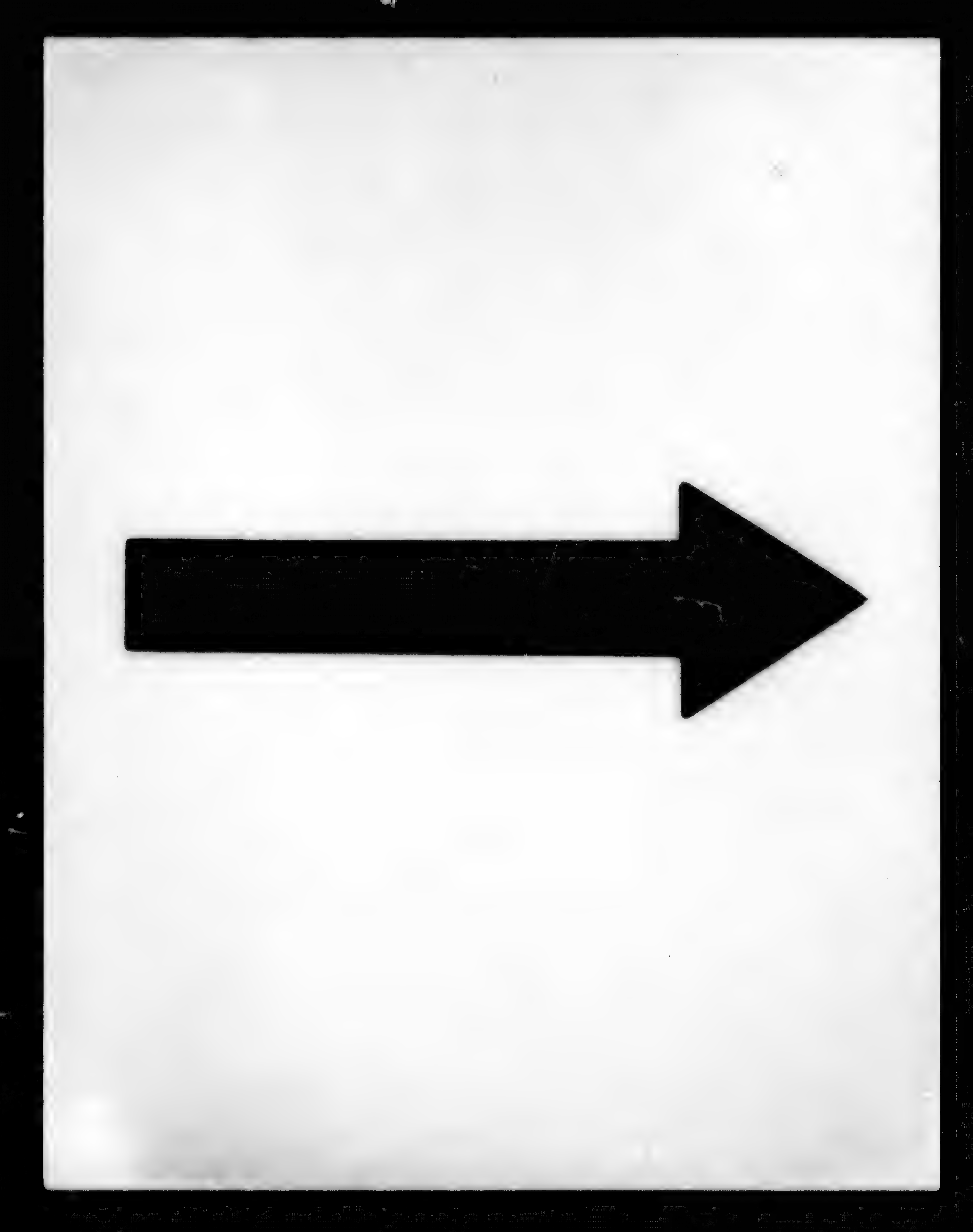
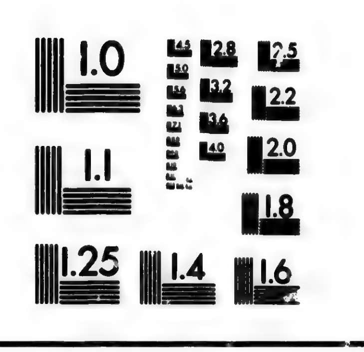


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

GUIANE HOLLANDOISE.

10. *Colonie d'Essequebo & de Demerary.*

Riviere d'Essequebo.

La Riviere d'*Essequebo*, anciennement nommée *Araunama*, est à quinze ou seize lieues au Sud-Sud-Ouest du Cap de Nassau; elle est beaucoup plus grande & plus considérable que celle de Poumaron, mais l'entrée n'en est pas si aisée. Son embouchure, qui a plus de trois lieues de large, est remplie d'Iles & de Bas-fonds, entre lesquels il y a des passes, où l'on trouve de l'eau pour les plus grands Vaisseaux. Ces Iles sont en grand nombre, toutes très basses & couvertes d'arbres. La plupart sont longues d'une & de deux lieues, mais fort étroites, gissantes presque Nord & Sud (*b*). Il y a deux passes pour entrer dans la Riviere, l'une du côté de l'Est, & l'autre du côté de l'Ouest. Celle de l'Est est la meilleure. Entre la Terre ferme & les Iles, on y trouve depuis 15 jusqu'à 36 brasses d'eau. Lorsqu'on a passé ces Iles, on en voit une autre rangée, qui semble barrer la Riviere (*c*): mais en les rangeant du côté de l'Est, on trouve un Canal fort sain & fort profond, dans lequel il y a depuis 70 jusqu'à 40 brasses d'eau. Ensuite la Riviere se rétrécit de plus de moitié; & l'on ne voit plus que de petits Ilots, semés assez près les uns des autres, parmi lesquels cependant, avec un peu de précaution, les Vaisseaux peuvent chenailler pour remonter jusques vis-à-vis le Fort, qui est bâti dans une petite Ile éloignée de dix lieues de l'embouchure de la Riviere. Le Bourg est situé en terre ferme sur la Rive Occidentale vis-à-vis le Fort (*d*). En cet endroit la Riviere d'Essequebo reçoit, du côté de l'Ouest, celle de *Cajoni*, dont on ne connoît pas la source, & trois lieues plus haut, du même côté, celle de *Mazaroni* (*e*): à dix lieues au-dessus on commence à trouver les Saults ou Cascades de l'Essequebo, qui sont fort près les unes des autres (*f*); au-dessus de ces Chûtes la petite Riviere d'*Arassari* se jette dans l'Essequebo du

Rivieres qui s'y jettent.

(*b*) Ces premieres Iles sont, de l'Est à l'Ouest, l'Ile *Leguaan*, l'Ile *Marguerite*, l'Ile *aux Tigres*, & au-dessus de celle-ci la petite Ile *aux Perroquets*.

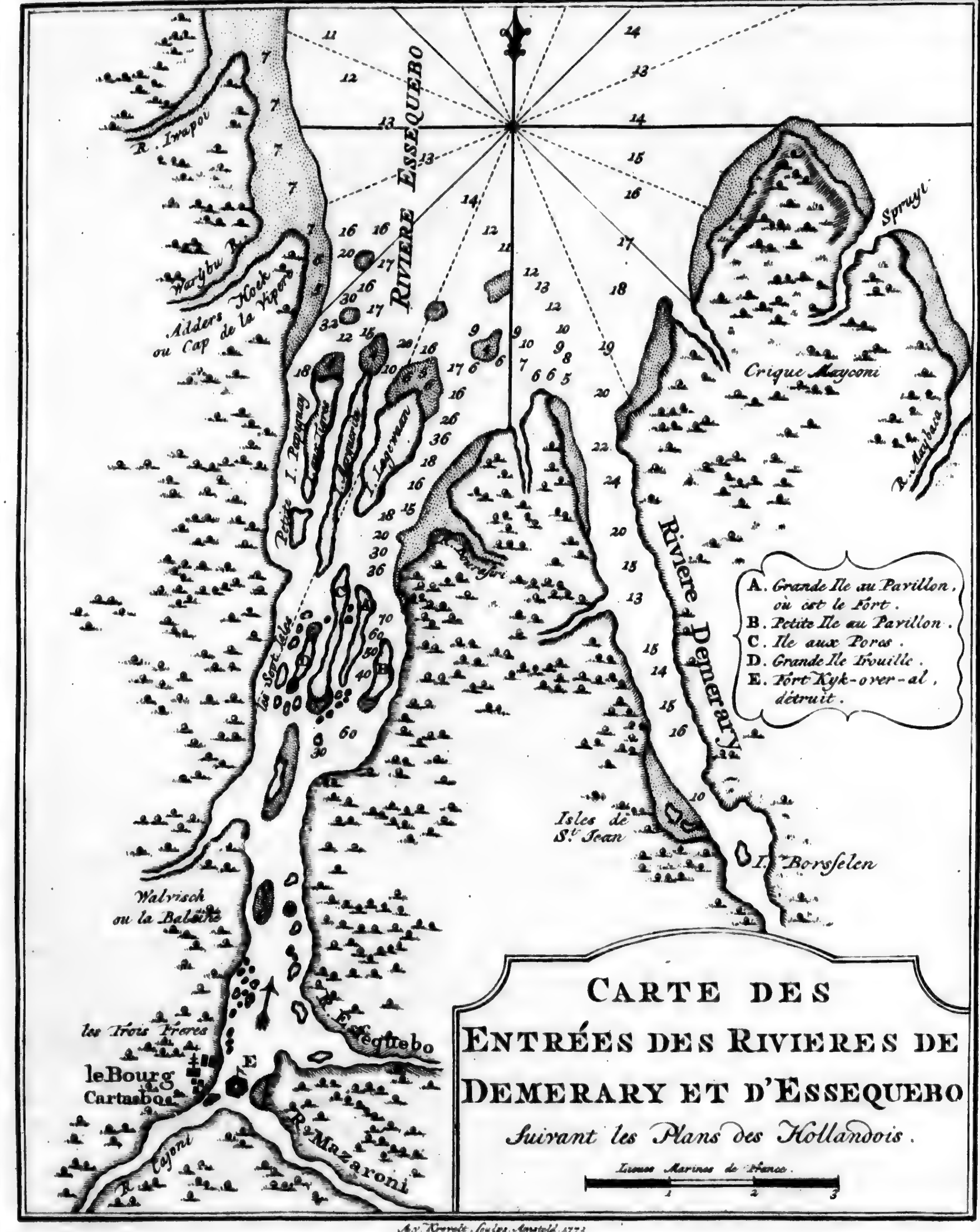
(*c*) La premiere Ile de cette seconde rangée à l'Est, se nomme la *Grande Ile au Pavillon*, accompagnée de la *Petite* de même nom. Celle du milieu, qui est la plus longue, s'appelle l'Ile *aux Porcs*; suivie de la *Grande* & *Petite Trouille*, & de quelques autres moindres Iles plus haut dans la Riviere.

C'est sur la Pointe Septentrionale de la Grande Ile au Pavillon, que l'on a bâti en 1740-43, le nouveau Fort *Zelandia*, construit de pierre à quatre Bastions. Le Gouverneur & les Employés de la Compagnie sont aussi logés dans cette Ile.

(*d*) Ce Fort, bâti par les Portugais, reçut d'abord, des Hollandois, le nom de *ter Hooge*, &, depuis, celui de *Kyk-over-al*, parce que de-là l'on a la vue sur les trois grandes Rivieres d'Essequebo, de Mazaroni & de Cajoni, qui se réunissent dans les environs, ce qui forme le plus beau coup d'œil du monde. Mais le Fort & le Bourg, nommé *Cartabo*, ne subsistent plus.

(*e*) Un Indien, envoyé pour découvrir la Cajoni, rapportoit avoir été trois mois en route, avant que d'arriver à la grande Riviere, qu'on supposoit être le Rio Negro. Quant à la Mazaroni, l'on nous apprend qu'en 1746, M. *Pypersberg*, Conseiller de la Colonie d'Essequebo, après l'avoir remontée pendant sept jours, avoit vu, dans une Plaine entre de fort hautes Montagnes, une grande Pyramide bâtie de pierres de taille, & paroissant être un quarré parfait terminé en pointe; mais que les Indiens, qui l'accompagnoient, s'étoient refusés opiniâtrement à l'y conduire pour l'examiner de plus près, croyant que c'étoit la demeure du Diable.

(*f*) Les Hollandois ont, tout auprès, leur dernier Poste, nommé *Arinda*, où la Riviere est fort large & remplie d'une infinité d'Ilots.


CARTE DES
ENTRÉES DES RIVIERES DE
DEMERARY ET D'ESSEQUEBO
Suivant les Plans des Hollandois.
Lieues Marines de France.
1 2 3
A. Grande Ile au Pavillon, où est le Fort.
B. Petite Ile au Pavillon.
C. Ile aux Porcs.
D. Grande Ile Trouille.
E. Fort Kyk-over-al, détruit.
RIVIERE ESSEQUEBO
Riviere Demerary
R. Irapoi
Adders Hoek ou Cap de la Vipere
I. Papegaay
I. Legeman
Petite
les Sept Isles
Crique Mayconi
Spruyt
Isles de St. Jean
I. Borsselen
Walvisch ou la Baleine
les Trois Freres
le Bourg Cartasbo
R. Essequebo
R. Mazaroni
R. Cajoni
A.v. Krevelt, sculps. Amsteld. 1773

côté de
plus loi
cours e
Riviere
de la m
nommé
wini, (
quebo e
des autr
viere d'A
au-dessu
remonté
encore
A l'é
qu'on l'a
ces à de
Longitu
gnes vo
nes. C
& Est-
droit de
qui con
quel pe
a un au
lieues,
tout co
Amacu.
vient fe
Branco (
ne Port
Lacs, o
zones, a
permett

(*g*) En
Volcan,
(*h*) Sel
(*i*) Ou
l'égard du
rimé, tan
douteuse,
tend, par
gne à M.
France,
la Coloni
entre les
l'Ouest d
que. Ce
bords son
(1) Voy

côté de l'Oueſt, à vingt-cinq lieues de celle de Mazaroni. Quinze lieues plus loin, du même côté, on rencontre la Riviere de *Sibarona*, dont le cours eſt de l'Oueſt à l'Eſt, & peu connu; on aſſure qu'en remontant cette Riviere une vingtaine de lieues il y a une Mine de Criſtal (*g*). Au-deſſus de la même Riviere, ſur les bords de l'Eſſequebo, on trouve un Village, nommé *Parahan*. De cet endroit juſqu'à l'entrée de la Riviere de *Rupunuwini*, (ou *Riponouny*) il y a environ dix lieues, & cette partie de l'Eſſequebo eſt de nouveau remplie de Saults & de Caſcades, auſſi près les unes des autres que les précédentes: on en compte vingt-neuf depuis la Riviere d'Araſſari juſqu'à celle de Rupunuwini (*h*). Le cours de l'Eſſequebo, au-deſſus de cette jonction, eſt aſſez ignoré, les Hollandois ne l'ayant pas remonté plus d'une vingtaine de lieues au-delà: ainſi l'on ne connoît point encore ſes ſources.

Riviere de Rupunuwini.

A l'égard de la Riviere de Rupunuwini, elle eſt conſidérable. Il paroît qu'on l'a remontée plus de 70 lieues; elle prend vraiſemblablement ſes ſources à deux degrés de l'Equateur, par les 60 degrés 30 minutes environ de Longitude Occidentale du Méridien de Paris, dans une chaîne de Montagnes voiſines de l'Equateur, qu'on voit au Nord du Fleuve des Amazones. Cette Riviere court environ trente-cinq lieues Oueſt-Sud-Oueſt & Eſt-Nord-Eſt; enſuite elle tourne directement au Sud; mais à l'endroit de ce détour elle reçoit, du côté de l'Oueſt, une petite Riviere qui conduit vers un Lac qui en eſt à un tiers de lieue de diſtance, & lequel peut avoir cinq lieues de long ſur deux à trois de large. Ce Lac en a un autre à l'Oueſt, beaucoup plus conſidérable, éloigné de deux petites lieues, & qui a plus de douze lieues de long ſur ſept à huit de large; il eſt tout couvert de joncs, avec quelques Iles au milieu; on l'appelle le *Lac Amacu*. De la partie du Sud de ce dernier Lac ſort une Riviere, qui vient ſe rendre dans celle de *Parima*, que les Portugais nomment *Rio-Branco* (*i*), laquelle tombe dans la *Riviere-Noire*, ou *Rio-Negro* de la Guiane Portugaiſe; de ſorte que, par le moyen de ces Rivieres & des deux Lacs, on peut venir de la Colonie Hollandoiſe juſqu'au Fleuve des Amazones, avec plus de facilité que l'éloignement des lieux ne ſembleroit le permettre (*k*).

(*g*) Environ 25 lieues plus haut, eſt un Volcan, qu'on a découvert en 1749.

(*h*) Selon d'autres *trente-neuf*.

(*i*) Ou plutôt *Bianco*. (*Riviere Blanche*) A l'égard du fameux Lac doré de *Parima* ou *Parimé*, tant cherché, ſon exiſtence, toujours douteuſe, (1) eſt confirmée, à ce qu'on prétend, par des avis envoyés de la Cour d'Eſpagne à M. Danville, Géographe du Roi de France, & par des rapports dignes de foi de la Colonie Hollandoiſe, qui le diſent ſitué entre les Rivieres Mazaroni & Cajoni, à l'Oueſt du Lac Amacu & à l'Eſt de l'Orinoque. Ce Lac eſt d'une vaſte étendue, & ſes bords ſont habités par des Peuples nombreux, riches & puiſſans, parmi leſquels il s'en trouve de blancs, qui portent des habits, & qui ne veulent point permettre aux étrangers l'accès de leur Pays. Les Eſpagnols en ont tenté la découverte à pluſieurs repriſes, & même en 1755 ils firent, à cet effet, trois expéditions ſucceſſives, mais également malheureuſes, quoiqu'ils en euſſent ramené quatre priſonniers de cette Nation habillée, que M. *Perſik*, Conſeiller de la Colonie d'Eſſequebo, & d'autres Négocians Hollandois avoient vus ſur l'Orinoque, où ils ſe trouvoient alors.

(*k*) Ceci eſt prouvé 1o. par l'exemple d'un Eſpagnol nommé *Manuel de Sylva Roſa*,

(1) Voyez le Tome XX de ce Recueil, pp. 209 & 224; & ci-deſſus, pp. 9, 20, 25 & ſuiv.

GUYANE HOLLANDOISE.

Riviere de Demerary.

La Riviere de *Demerary* eſt à l'Eſt de celle d'Eſſequebo, & ſe décharge dans la meme Baie. L'entrée en eſt fort aiſée & fort ſaine; on y trouve 18, 20, 22 & 24 braſſes d'eau; & 14 à 15 braſſes, à trois & quatre lieues en dedans. M. Bellin ne croyoit pas qu'il y eût d'habitations, le long de cette Riviere; & ce n'eſt en effet que depuis l'année 1746, que l'on a commencé à y former des Plantations, dont le nombre s'eſt ſucceſſivement ſi fort augmenté, qu'en 1769 l'on y en comptoit environ 130, tant à Caffé qu'à Sucre, ſituées ſur la Riviere même, ou ſur ſes Criques. On y trouve quatre Iles longues & étroites, dont la premiere eſt nommée *Borſſelen*, où le Commandeur fait ſa réſidence. Il n'y a d'ailleurs aucun Fort ſur cette Riviere, qui a trois quarts de lieue de large, & dont la ſource n'eſt pas encore bien connue.

2°. *Colonie de Berbice.*

Riviere de Berbice.

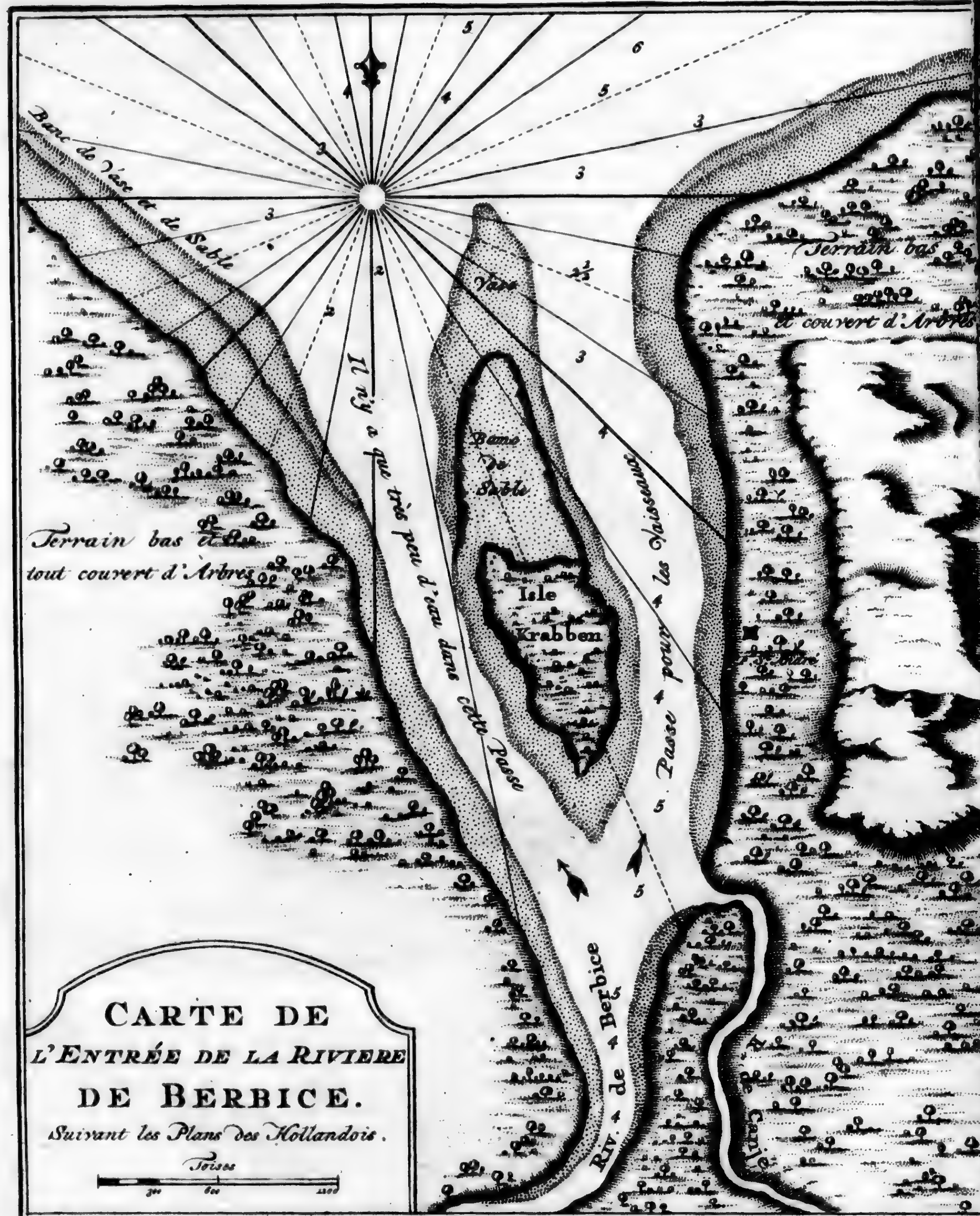
La Riviere de *Berbice* eſt à vingt lieues au Sud-Eſt de celle d'Eſſequebo; elle a près d'une lieue de large à ſon embouchure: le terrein des deux côtés eſt bas & couvert d'arbres: cette entrée eſt partagée en deux paſſes, par une Ile ſituée dans le milieu, appellée *Krabben* par les Hollandois, à cauſe des Crabbes dont elle abonde. Cette Ile eſt baſſe, bien boiſée, entourée d'un banc de ſable & de vaſe, qui empêche de la ranger plus près qu'une grande portée de fuſil. Sa longueur eſt de plus d'un quart de lieue, & ſa largeur d'un demi-quart de lieue au plus. Dans ſa partie du Nord elle pouſſe un banc de ſable & de vaſe, qui porte près d'une petite lieue au large. La paſſe de l'Eſt eſt la ſeule que les Vaiſſeaux peuvent prendre (*l*), encore n'eſt-elle bonne que pour de moyens Bâtimens, n'ayant dans ſon entrée que deux & trois braſſes d'eau de baſſe mer. Lorſqu'on a paſſé l'Ile de Krabben, on voit du côté de l'Eſt la petite Riviere de *Canjé*, qui vient du Sud-Eſt ſe jetter dans celle de Berbice; alors l'eau augmente, & l'on trouve quatre & cinq braſſes; enſuite le lit de la Riviere ſe rétrécit & continue d'être navigable juſqu'au-deſſus du Fort de *Naſſau*, qui eſt bâti ſur la Rive Orientale (*m*), à dix ou douze lieues de ſon embouchure en ligne directe; mais

mort depuis peu d'années à Eſſequebo, où il étoit paſſé de l'Amazone dans un Canot avec quelques Eſclaves; & 2°. par celui de Nicolas *Hortſman*, dont M. de la Condamine rapporte l'avanture. (1) Nous y ajouterons, d'après d'autres éclairciſſemens, que les quatre Créoles libres, qui étoient partis avec Hortſman & qu'il vendit aux Portugais, étant revenus à Eſſequebo, prétendoient que la Relation de ſon Voyage, communiquée à ce Savant, contenoit bien des fauſſetés; mais qu'en général il avoit ſuivi, en remontant, la même route par laquelle étoit deſcendu Sylva Roſa, de qui vraiſemblablement il en auroit reçu des informations.

(*l*) On a cependant quelques exemples récens de Vaiſſeaux qui ſont entrés par celle de l'Oueſt.

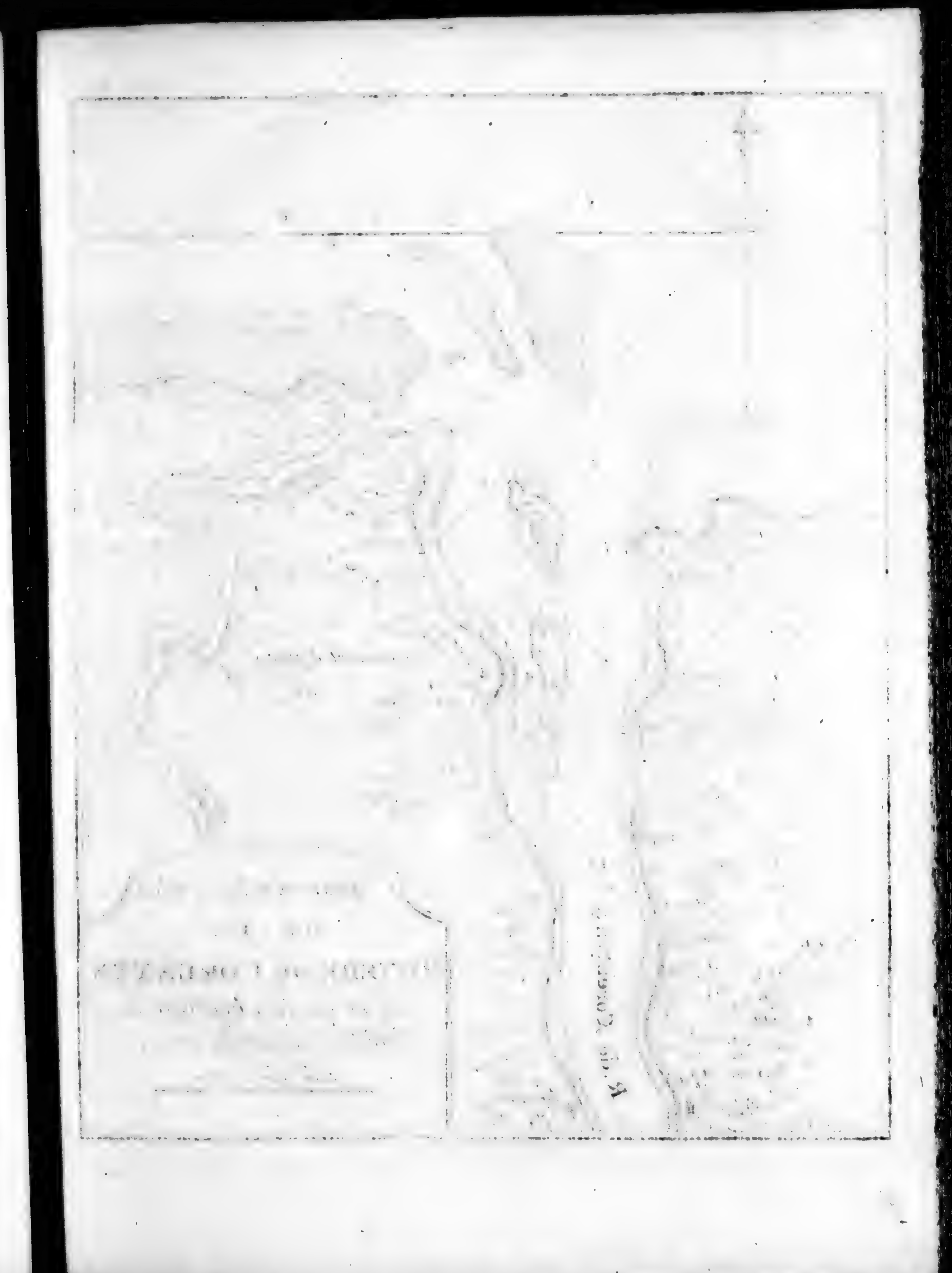
(*m*) Cet ancien Fort, qui tomboit en ruine, a été abandonné & brûlé à l'occaſion de la derniere revolte des Negres en 1763, ainſi que le Bourg la *Nouvelle Amſterdam*, ſitué à une portée de canon au-deſſus, où l'on éleva depuis un nouveau Retranchement flanqué de cinq baſtions; &, en 1769, il fut réſolu d'y conſtruire une nouvelle Fortereſſe de

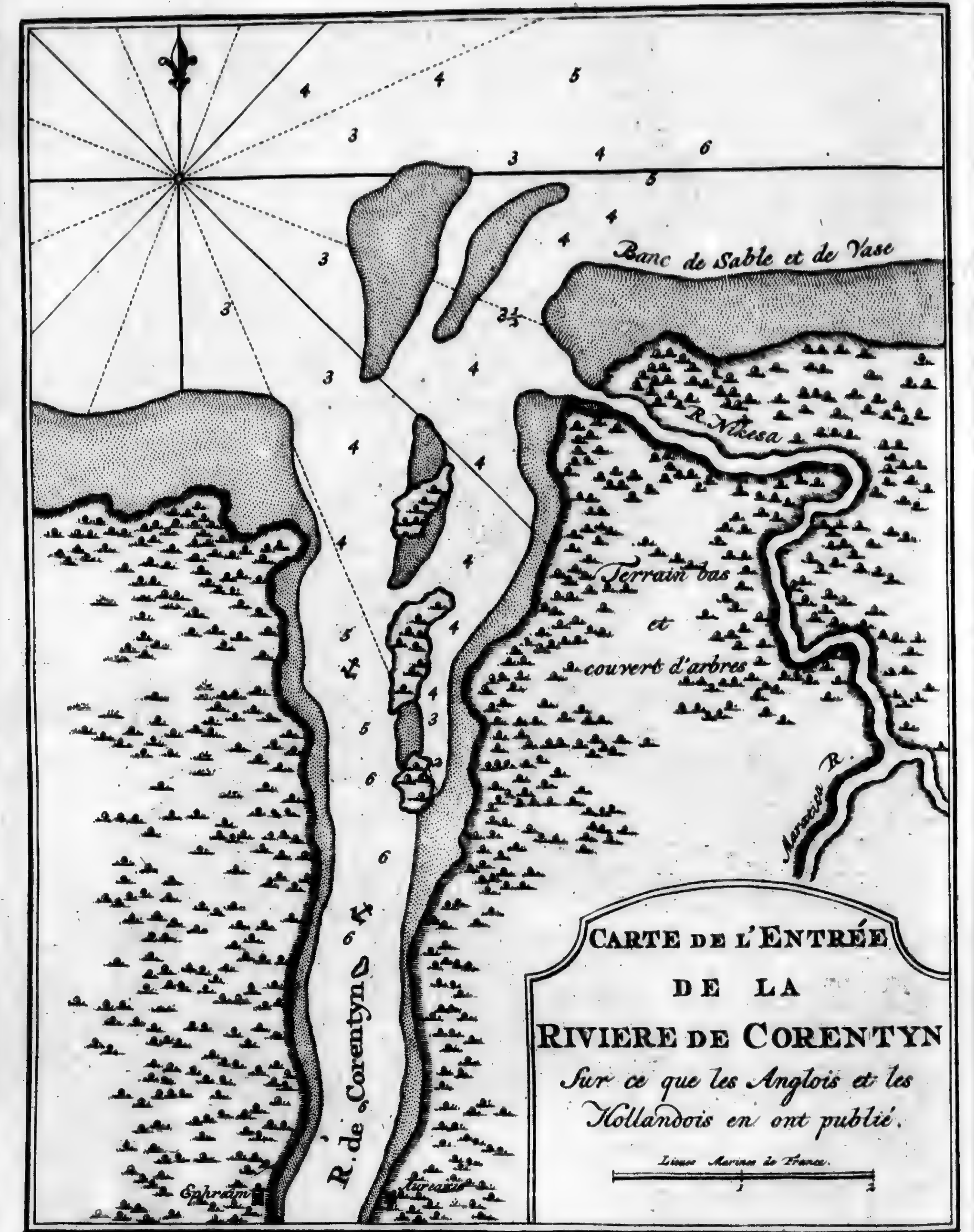
(1) Voyez le Tome précédent, pp. 209 & 210.

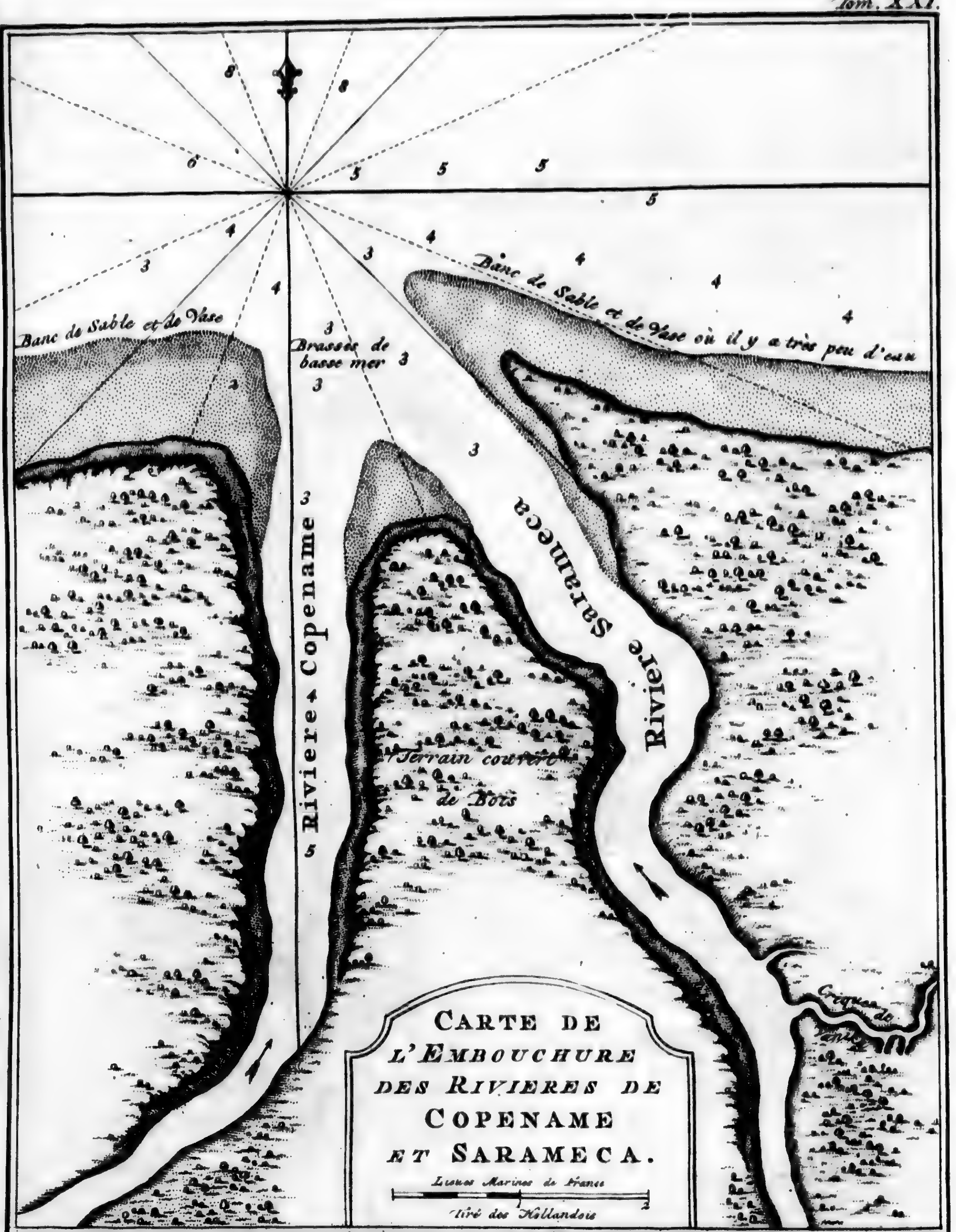


Banc de Vase et de Sable
Vase
Terrain bas
et couvert d'Arbres
Il n'y a que très peu d'eau dans cette Passe
Banc de Sable
Isle Krabben
Passe pour les Vaisseaux
Terrain bas et tout couvert d'Arbres
Riv. de Berbice
Canje
CARTE DE
L'ENTRÉE DE LA RIVIERE
DE BERBICE.
Suivant les Plans des Hollandois.
Toises
A. v. Krevelt, sculps. Amsteld. 1773.






Banc de Sable et de Vase
R. Nikesa
Terrain bas et couvert d'arbres
R. de Corentyn
Ephraim
CARTE DE L'ENTRÉE DE LA RIVIERE DE CORENTYN Sur ce que les Anglois et les Hollandois en ont publié.
Lieues Marines de France.
1
2
A. v. Krevelt sculps. Amsteld. 1773.



A.v. Krevelt, Sculps. Amsteld. 1773.

mais par
sités. L
te & à g
plus près
qui est b
pour trou
Canjé,
par un cl

La Riv
son entré
de sable
cile: on
Lorsqu'on
tuées No
ses d'eau
avec le b
La pet
de Coren
même em
A dix
& de *Sa*
embouchu
de l'Oues
ces Rivie
La Riv
c'est elle
sur les Ri
& autres

de pierre.
extérieurs,
sur la Criq
bord de la
au dessous
niere Rivie
(*n*) De
Riviere de
de Surinan
nommé *Epl*
Aurearis;
Criques &
de *Sarameca*
le sentier
voisine.
(*o*) M.
les Anglois
du Diable);

XXI. *I*

mais par le fleuve il y en a plus de vingt, à cause de ses contours & sinuosités. La Colonie est considérable, les Habitations sont répandues à droite & à gauche de la Riviere dans l'espace de plus de trente lieues, & les plus près de la Mer en sont au moins à quinze lieues. La qualité du sol, qui est bas & marécageux, a forcé de remonter aussi avant dans le fleuve, pour trouver un terrein propre à la culture. Il y a aussi sur la Riviere de Canjé, plusieurs Habitations qui communiquent avec le Fort de Nassau, par un chemin qu'on a pratiqué dans les terres (*n*). GUIANE HOLLANDOISE.

3o. *Colonie de Surinam.*

LA Riviere de *Corentin* est cinq lieues à l'Est de celle de Berbice (*o*); son entrée a plus d'une lieue de largeur; mais il y a en dehors des bancs de sable qui s'étendent plus de trois lieues au large, & qui la rendent difficile: on a cependant trois brasses d'eau de basse mer auprès de ces bancs. Lorsqu'on entre dans la Riviere on trouve trois petites Iles assez saines, situées Nord & Sud, le long desquelles on peut mouiller par cinq & six brasses d'eau. Le terrein des deux côtés est bas & couvert d'arbres. La passe avec le bon mouillage est du côté de l'Ouest, vis-à-vis l'Ile du milieu. Riviere de Corentin.

LA petite Riviere de *Nykesa* se jette dans la Mer, tout auprès de celle de Corentin du côté de l'Est (*p*), de sorte qu'elles semblent n'avoir qu'une même embouchure, lorsqu'on est à deux ou trois lieues au large.

A dix lieues de-là, allant vers l'Est, on trouve les Rivieres de *Copename* & de *Sarameca*, qui se joignent en entrant dans la Mer; il n'y a à leur embouchure que trois brasses d'eau de basse mer. Copename est du côté de l'Ouest, & Sarameca du côté de l'Est. Il n'y a pas d'Habitations sur ces Rivieres, mais bien quelques Villages de Negres (*q*). Rivieres de Copename & de Sarameca.

LA Riviere de *Surinam* est quatre lieues à l'Est des deux précédentes; c'est elle qui donne le nom à toute la Colonie établie, tant sur ses bords que sur les Rivieres voisines qui s'y jettent, telles que la *Commewine*, la *Cottica* & autres moins considérables. Son entrée est par la latitude de 6 degrés Riviere de Surinam.

de pierre. Il y a encore quelques Postes extérieurs, tant au haut de la Riviere & sur la Crique *Wieronje*, qu'à Canjé; & au bord de la Mer celui de *St. André*, un peu au dessous de l'embouchure de cette derniere Riviere.

(*n*) De Canjé ce chemin conduit vers la Riviere de *Corentin*, où il y a deux Postes de Surinam, l'un sur la rive occidentale, nommé *Ephraïm*; l'autre vis-à-vis, nommé *Auecaris*; d'où après avoir passé quelques Criques & les Rivieres de *Copename* & de *Sarameca*, on vient à Paramaribo, par le sentier de *Wanika*, nom d'une *Crique* voisine.

(*o*) M. Bellin la croit être la même que les Anglois appellent *Devils Kreek* (Riviere du *Diable*); mais c'est une erreur, la derniere étant trois lieues plus à l'Ouest, & appartenant à la Colonie de Berbice.

(*p*) Du même côté, mais beaucoup plus avant dans les terres, elle communique, par la Crique *Wayomba*, à la Riviere Copename.

(*q*) On a tenté plus d'une fois d'obtenir la permission d'y former des établissemens, en creusant un Canal de communication entre la Riviere de Surinam & la Crique Wanika, qui se décharge dans la Sarameca; mais comme le lit de cette derniere Riviere est bien plus haut que celui de la premiere, on n'a pas jugé à propos, jusqu'à présent, eu égard aux suites, d'accorder cette demande, malgré tous les grands avantages que l'on croit pouvoir s'en promettre. Au reste, les sources des Rivieres de Copename & de Sarameca ne sont pas connues.

GUIANE HOLLANDOISE.

15 minutes (r), & par la longitude de 57 degrés 30 minutes à l'Occident du Méridien de Paris. Son embouchure a plus d'une grande demi-lieue de large, & l'on y trouve trois à quatre brasses d'eau de basse mer. Il y a, à droite & à gauche, des bancs de sable & de vase, sur lesquels il ne reste que très peu d'eau, & qui s'étendent deux portées de fusil au large. Les terres du bord de la Mer sont basses & noyées: à une lieue de l'entrée, du côté de l'Est, on trouve la Riviere de Commewine, où il y a trois à quatre brasses d'eau: cette entrée est défendue par le Fort *Nouvel Amsterdam* du côté du Sud, & par une Batterie du côté du Nord, qu'on nomme la Redoute *Leide*; ces Forts sont situés de façon qu'ils défendent aussi la Riviere de Surinam.

Fort Nouvel Amsterdam.

Fort Sommelsdyk.

A quatre lieues du Fort Nouvel Amsterdam, en remontant la Riviere de Commewine, on trouve le Fort *Sommelsdyk*, bâti du côté du Sud, à l'endroit où elle se joint à la Cottica. Les bords de ces deux Rivieres sont remplis d'Habitations.

Kerk, ou l'Eglise.

Le Bourg de *Kerk* (s) est à trois lieues du Fort Sommelsdyk sur la Rive Méridionale de la Cottica, près de l'endroit où elle reçoit une petite Riviere, nommée *Perica*, à laquelle se joint la Crique *Bottel*, qui est un bras de la Commewine, dont il se sépare à quatre lieues au Sud de cet endroit.

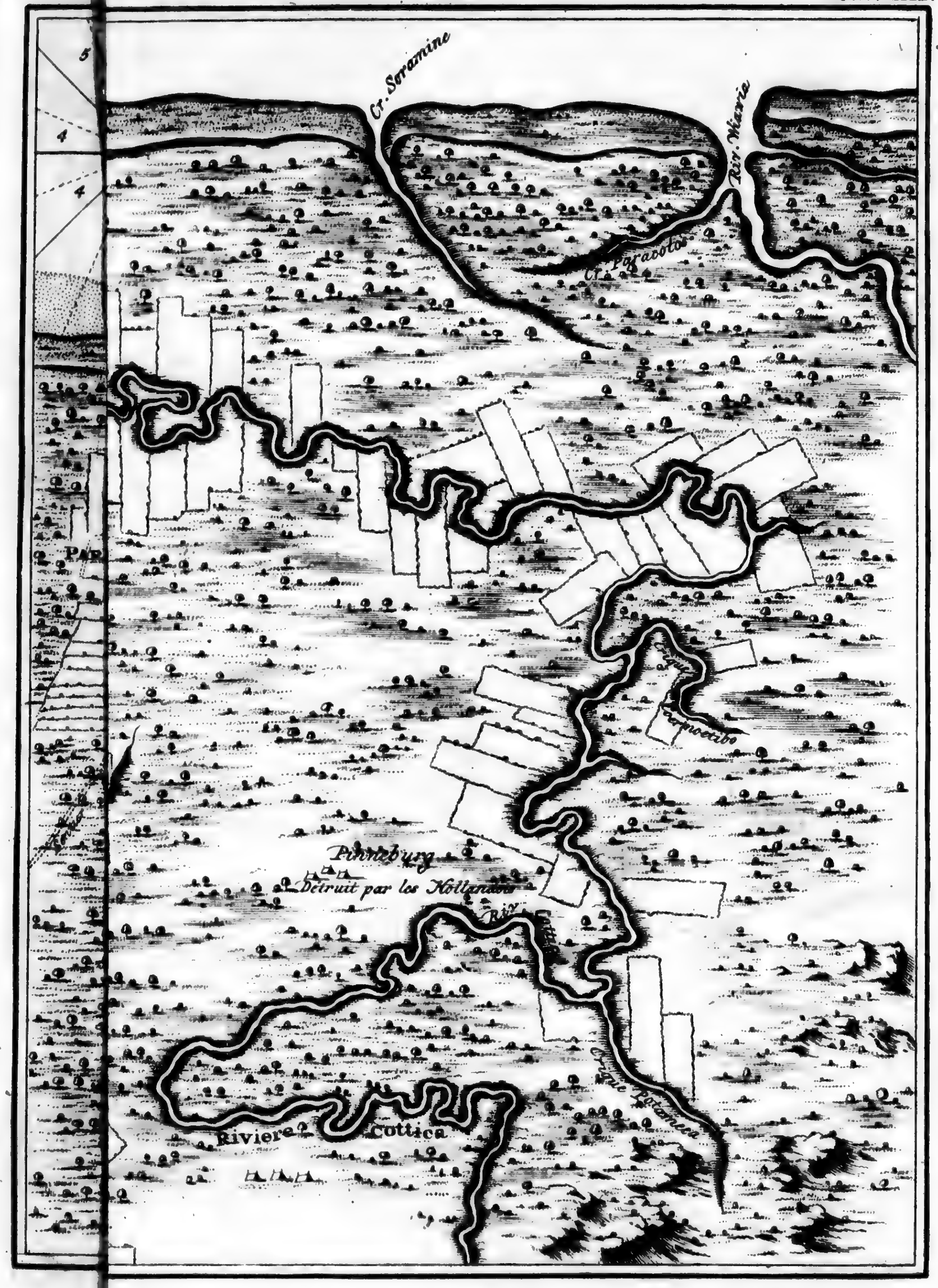
Au Nord du Bourg de Kerk, une branche de la Cottica se porte droit au Nord, & se rend à la Mer à deux grandes lieues de-là; on l'appelle *Mot-Crique*. Sur le bord de cette Crique, à une demi-lieue de la Côte, il y a une Tour à feu, ou un Fanal, qui sert de reconnoissance pour cet endroit; ce qui est d'autant plus nécessaire, que toute cette Côte, pendant l'espace de plus de vingt lieues, est basse & unie. Elle n'a rien de remarquable entre-deux, que les petites Rivieres de *Soramine* & de *Wiawia*, dans lesquelles il ne peut entrer que des Chaloupes.

Riviere de Maroni.

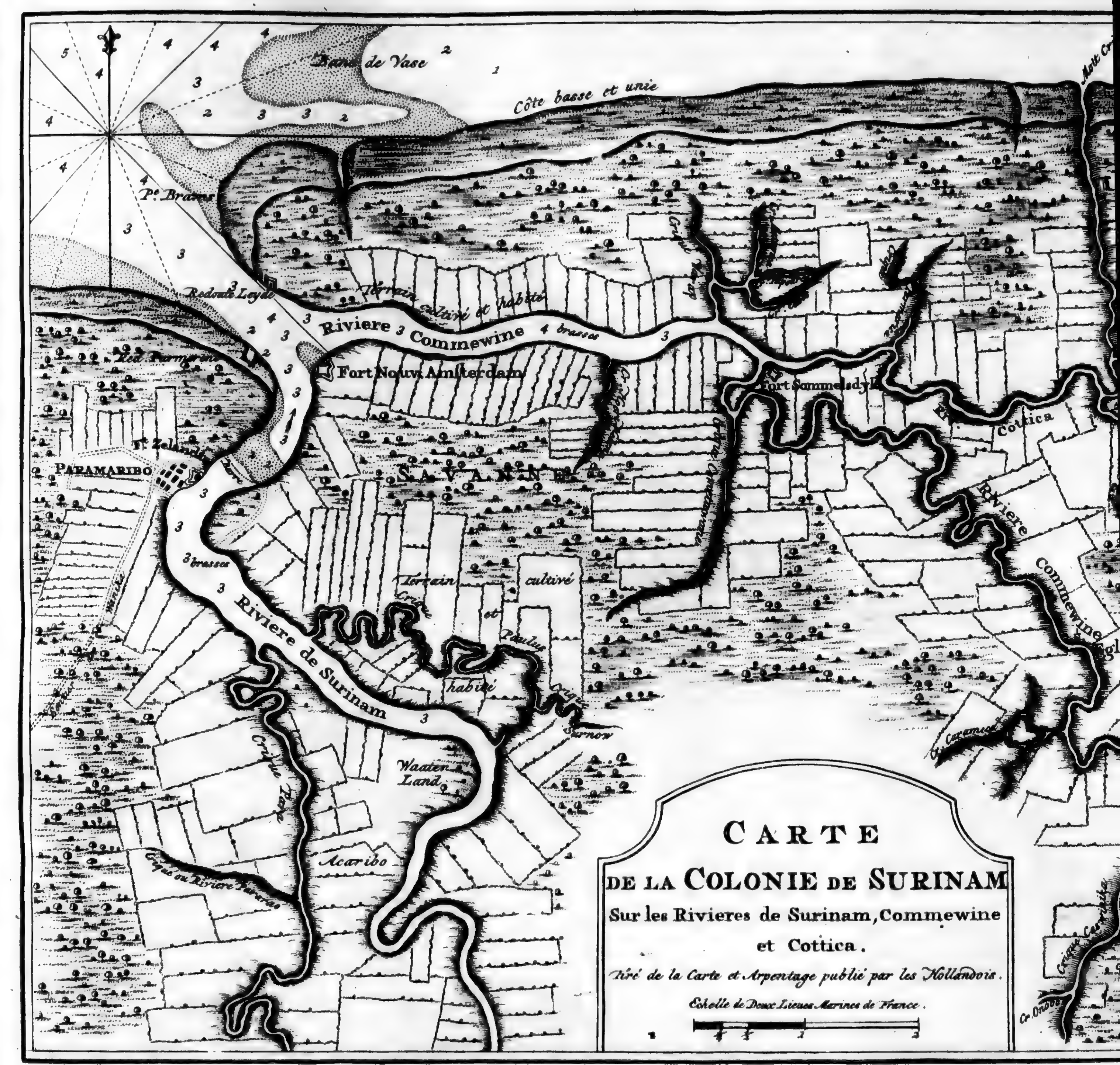
La Riviere Maroni, ou Marowine, qu'on trouve ensuite, à 22 lieues à l'Est de celle de Surinam, a environ deux lieues de large à son embouchure; mais l'entrée en est difficile, y ayant en dehors plusieurs bancs de sable & de vase, sur lesquels il ne reste que très peu d'eau. Il y a, entre ces bancs, des passes, où l'on ne trouve pas moins de trois brasses d'eau de basse mer. On y voit plusieurs petites Iles de différentes grandeurs, qui resserrent le lit de la Riviere pendant l'espace de plus de douze lieues; mais qui n'en interrompent pas la navigation, de sorte que l'on peut remonter avec de petits Bâtimens jusqu'à la premiere Cataracte, qui est environ à vingt lieues de son embouchure. Au dessus de cette premiere

(r) Suivant M. de la Condamine, elle ne feroit que par 5 d. 49. min., tandis que son observation, conforme à celle de M. Richer, met la Cayenne à 5, d. 56 min., c. à. d. 7. min. plus au Nord, ce qui ne se peut pas. Voyez le Tome XX. pp. 221, 222. & 476.

(s) Il n'est nullement question d'un *Bourg* en cet endroit; ce qu'on appelle *Kerk*, en Hollandois, n'étant qu'une simple *Eglise* ou grande Maison, dans laquelle le service divin se fait tous les quinze jours, à cause du grand éloignement de la Ville. Il y a une pareille Eglise sur la Commewine, près du Plantage *Curcabo*, environ à la même distance.



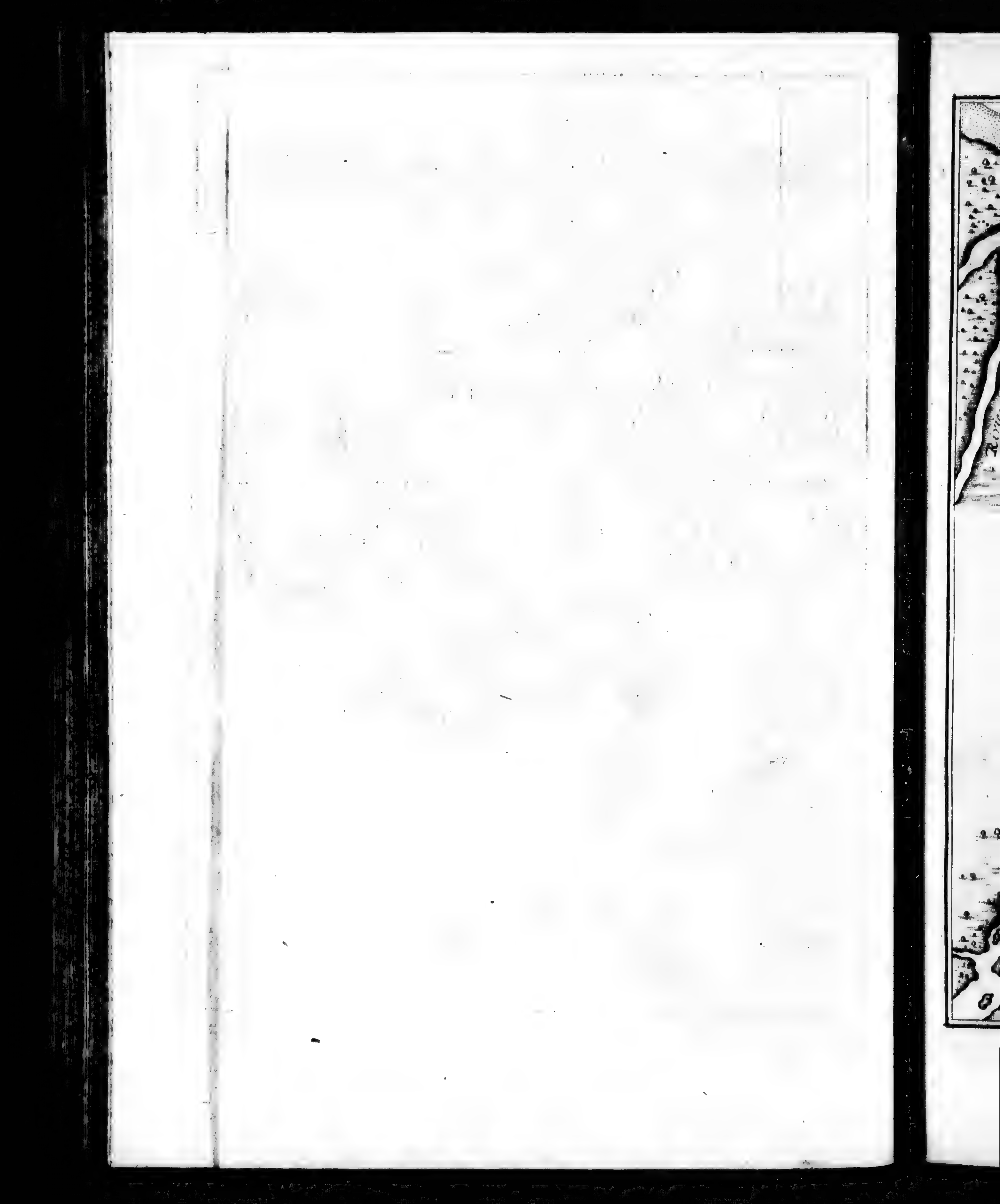
Cr. Soramine
Riv. Wiarie
Cr. Poracotos
Pinneburg
Detruit par les Hollandois
Crique Potamaca
Riviere Cottica

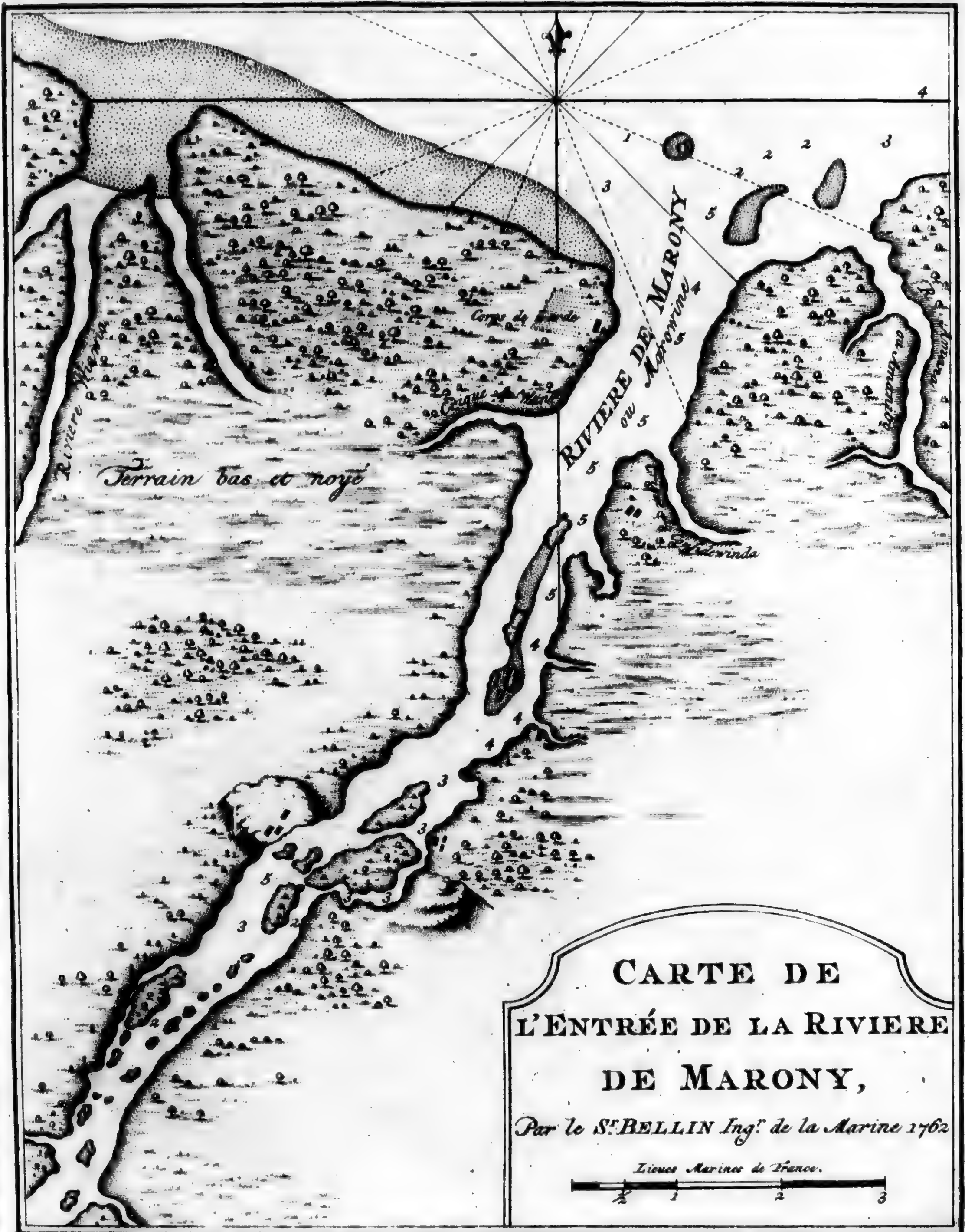


CARTE
DE LA COLONIE DE SURINAM
Sur les Rivieres de Surinam, Commewine et Cottica.
Tiré de la Carte et Arpentage publié par les Hollandois.
Echelle de Deux Lieues Marines de France.
Banc de Vase
Côte basse et unie
Pt. Braams
Redoute Leyde
Red. Purmerend
Fort Nouv. Amsterdam
Riviere Commewine
4 brasses
Terrain cultivé et habité
Fort Sommelsdyk
Cottica
Riviere Commewine
Ft. Zelandia
PARAMARIBO
SAVANNE
3 brasses
Riviere de Surinam
Terrain cultivé et habité
Paulus
Surnow
Waater Land
Acaribo
Crique Para
A. v. Krevelt sculps. Amsteld.



A. v. Krevelt, sculps. Amsteld. 1773




RIVIERE DE MARONY
ou Marowine
Terrain bas et noyé
Riviere Mana
Crique Wana
CARTE DE
L'ENTRÉE DE LA RIVIERE
DE MARONY,
Par le S.r BELLIN Ing.r de la Marine 1762
Lieues Marines de France.
½ 1 2 3

Catara
diffici
fource
lieues
Sud - I
monta
route
penda
viere
ge éte
qu'on
côté c
encore
qui s'
qui le
terres
bois d
Sur

(t) I
graphe
appartie
tés; &
Barrere
& l'au
de l'Ar
Juillet
te prop
même
les An
alors
avoient
en con
M. An
Confei
nant-G
Abraha
lonie
vention
pour
Françc
Surinai
Conver
de la
Notaria
fes circ
muel I
vertu c
dement
ma (1)

(1) I
(2) (

Cataracte, on en trouve plusieurs autres, qui rendent la navigation très difficile: on dit qu'il faut plus de quarante jours pour remonter jusqu'à ses sources, qui, selon d'autres, ne sont pas encore connues. A environ 50 lieues de son embouchure, elle reçoit une Riviere assez belle, qui vient du Sud-Est, & qu'on appelle la Riviere des *Arouas*. En 1731 & 1732, on remonta cette derniere plus de 25 lieues, ensuite on la quitta pour prendre la route à travers les terres, tirant vers le Sud-Est, & au bout de huit jours, pendant lesquels on estima avoir fait 35 à 40 lieues, on se rendit dans la Riviere de *Camopy*, qui se décharge dans celle d'Oyapok. Le but de ce Voyage étoit la découverte du Pays, & la recherche d'une forêt de Cacaotiers, qu'on disoit être aux environs des sources de la Riviere de Camopy. Du côté de l'Ouest, les Hollandois de Surinam ont passé, en 1747, & depuis encore en 1767, de la Cottica dans le Maroni, par la Crique *Courmoutibo*, qui s'y jette. Le Maroni reçoit dans son cours plusieurs autres Rivieres, qui le grossissent considérablement, surtout dans le tems des pluies. Les terres du Maroni, près de la Mer, sont basses & inondées, couvertes de bois & de broussailles (*t*).

GUIANE HOLLANDOISE.

SUIVANT la Relation de M. Fermin (*u*), cette Riviere est fort dange-

(*t*) Bellin, *pp.* 110, 160 & 161. Ce Géographe repete ici que la Riviere de Maroni appartient à la France, en vertu des Traités; & l'on a vu ci-dessus (*pag.* 46) que Barrere étoit dans la même idée; mais l'un & l'autre auront ignoré qu'indépendamment de l'Art. III. du Traité de Breda, du 31 Juillet 1667, qui cede aux Hollandois, en toute propriété, la Colonie de Surinam, sur le même pié qu'elle avoit été possédée par les Anglois, & que ceux-ci se trouvoient alors maîtres d'un Fort que les François avoient abandonné en 1654; il a été conclu en conséquence, le 18 Novembre 1668, entre M. Antoine *le Febure*, Seigneur de *la Barre*, Conseiller du Roi de France & son Lieutenant-Général en Amérique, d'une part, & M. Abraham *Crynszoon*, Commandant de la Colonie de Surinam, d'autre part, une Convention, qui fixe la Riviere de *Sinamary* pour la séparation des limites entre les François de Cayenne & ladite Colonie de Surinam. A la vérité l'on n'a point cette Convention, mais il existe à la Secrétairerie de la Ville d'Amsterdam, une Déclaration Notariale, qui affirme le fait dans toutes ses circonstances. Elle est signée du Sr. *Samuel Nassy*, dont le Frere avoit eu, en vertu de la même Convention, le Commandement des Rivieres d'*Eracubo* & de *Cananama* (1), les plus Orientales du District de Surinam, en-deçà de celle de Sinamary, qui borne ainsi le territoire de Cayenne.

(*u*) *Description de Surinam*, 1769. Malgré l'estime que nous faisons de l'Auteur, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer quelques erreurs de Géographie, qu'on ne doit cependant point lui attribuer, puisque nous savons, par lui-même, qu'il s'en étoit rapporté à un autre. „ La Riviere de „ *Surinam*, (dit-on à la *page* 3) est à 19 d. „ 15. min. de longitude (*lisez* 319. 15.) *Page* 9. Cette Riviere se divise en deux „ branches, dont l'une, qui coule vers le „ *Sud-Est*, est nommée *Commewyne*, & l'autre, qui continue son cours vers le *Sud-West*, conserve toujours le même nom de „ *Surinam*, ayant à gauche, dès le commencement de sa division, &c..... tant du côté „ de l'*Ouest* (Est) que du *Couchant*, &c. *Page* 11. La Riviere de *Commewyne* prend sa „ source dans la précédente, (celle de Surinam) & dirige son cours au *Sud-Sud-Est*, „ &c. *Page* 12. Cette Riviere se termine „ dans celle de *Cottica*, dans laquelle elle „ perd son nom (2). La Riviere de *Cottica*, „ qui reçoit dans son sein les eaux de celle „ de *Commewyne*, prend elle-même sa source dans cette même Riviere, &c. C'est précisément renverser le terrein, & mettre la *source* des Rivieres à l'*embouchure*. L'inspection de la Carte suffit pour rectifier ces

(1) *Iracoubo* & *Conanama* dans les Cartes de M. Bellin.
(2) C'est, au contraire, la *Cottica*, qui perd son nom dans la *Commewine*.

GUIANE HOLLANDOISE.

reuse pour le passage des Vaisseaux qui vont à Surinam, par son extrême ressemblance avec la véritable embouchure; & ceux qui ont le malheur d'y entrer, en sortent rarement, par rapport à la quantité de bancs de sable & à quelques rocs qu'on y rencontre. Le fond en est d'ailleurs si limoneux, que les Vaisseaux y demeureroient pris, si l'on ne les déchargeoit au moyen de petites barques. Mais l'Auteur paroît se tromper, en ajoutant, „ qu'on a eu soin, pour prévenir de pareils accidens, d'établir à la Mot-„ Crique, le Poste dont on a parlé, & qui consiste en une espece de Re-„ doute ou de Batterie, munie de quelques pieces de canon, & occupée „ par un Détachement de la Garnison, afin de veiller à l'arrivée des Vais-„ seaux, & de les avertir, par un ou plusieurs coups de canon, en cas „ qu'ils se trouvassent dans l'incertitude de leur hauteur" (x); sans quoi ils seroient exposés au double danger, de tomber sur les basses de la Marowine, ou de dépasser tellement l'embouchure de la Riviere de Surinam, qu'ils ne pourroient plus y revenir, à cause de la rapidité du courant de la Riviere de Sarameca, qui les entraîneroit, malgré toute l'habileté des Pilotes, à moins que de reprendre la route de l'Europe jusqu'à une certaine hauteur le long de la Côte.

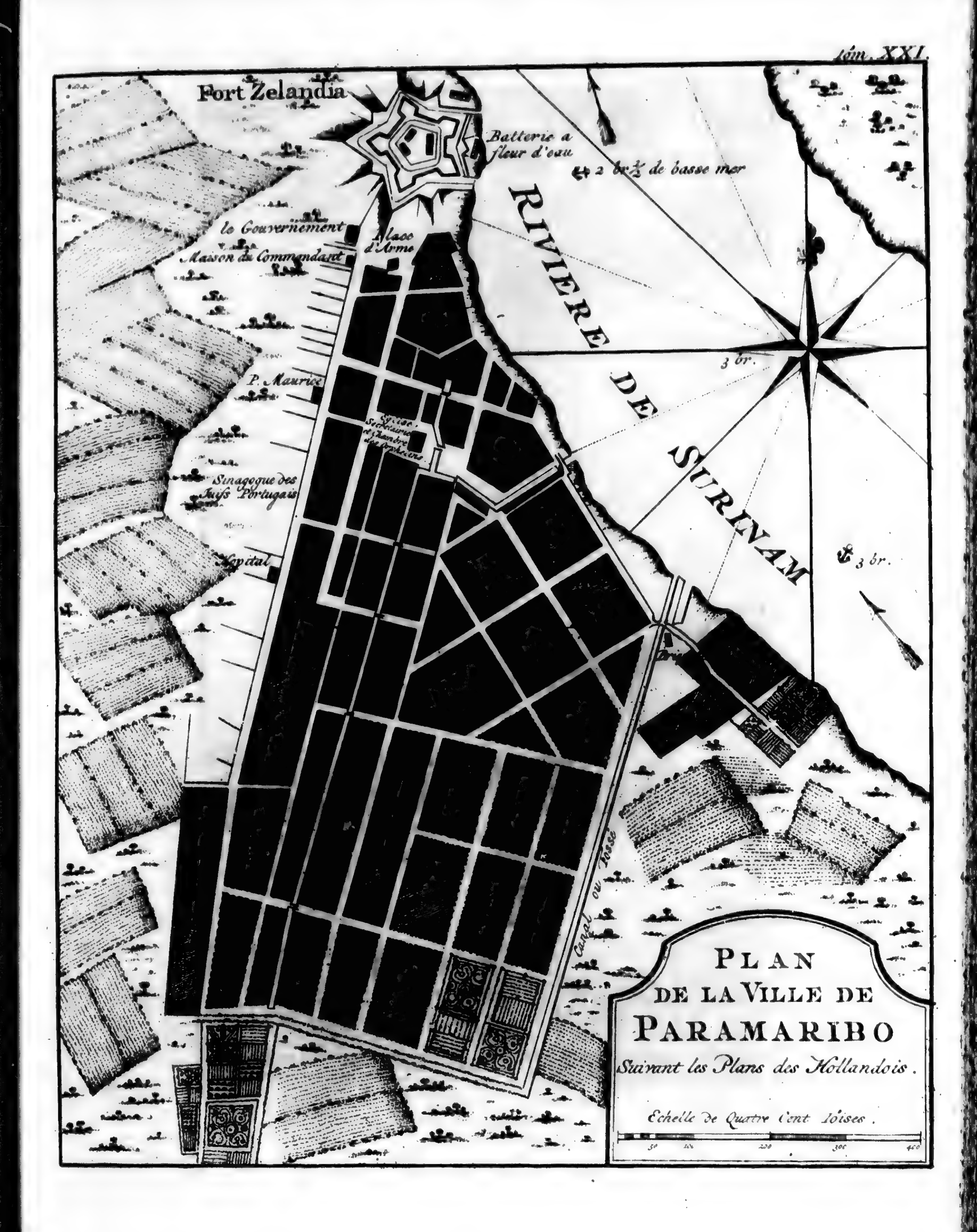
REVENONS à la Riviere de Surinam; son entrée est encore défendue, du côté de l'Ouest, par une autre Batterie ou Redoute, nommée *Purmerend*, dont le feu se croise par celui du Fort Nouvel Amsterdam. Au-delà de ce Fort, la Riviere est traversée par une Barre, sur laquelle il ne reste que deux brasses d'eau de basse mer. Lorsqu'on a passé cette Barre, on trouve le Fort *Zelandia* & la Ville ou le Bourg de *Paramaribo*, devant lesquels on mouille par trois brasses d'eau de basse mer. La Riviere de Surinam vient de fort loin dans les terres, & l'on n'a pas encore remonté jusqu'à ses sources: elle reçoit, à droite & à gauche, plusieurs Criques ou petites Rivieres, dont les principales sont la Crique de *Para*, à l'Ouest, celle de *Paulus* & celle de *Surnou*, à l'Est, qui sont bordées d'Habitations, de même que la Riviere. A quarante lieues environ de son embouchure, on trouve des Cataractes qui en interrompent entiérement la Navigation; & le Pays est si couvert de bois, qu'il n'est pas aisé d'y pénétrer: il y a aussi des Montagnes très difficiles à traverser.

Le Fort Zelandia & Paramaribo.

EN continuant de remonter la Riviere, au dessus de Paramaribo, on rencontre un petit Bourg, nommé *Torrarica*, situé sur la rive Occidentale, autrefois le Chef-lieu des Anglois, mais qui n'a plus pour Habitans que quelques Planteurs Juifs. A huit lieues plus haut, du côté de l'Est, on trou-

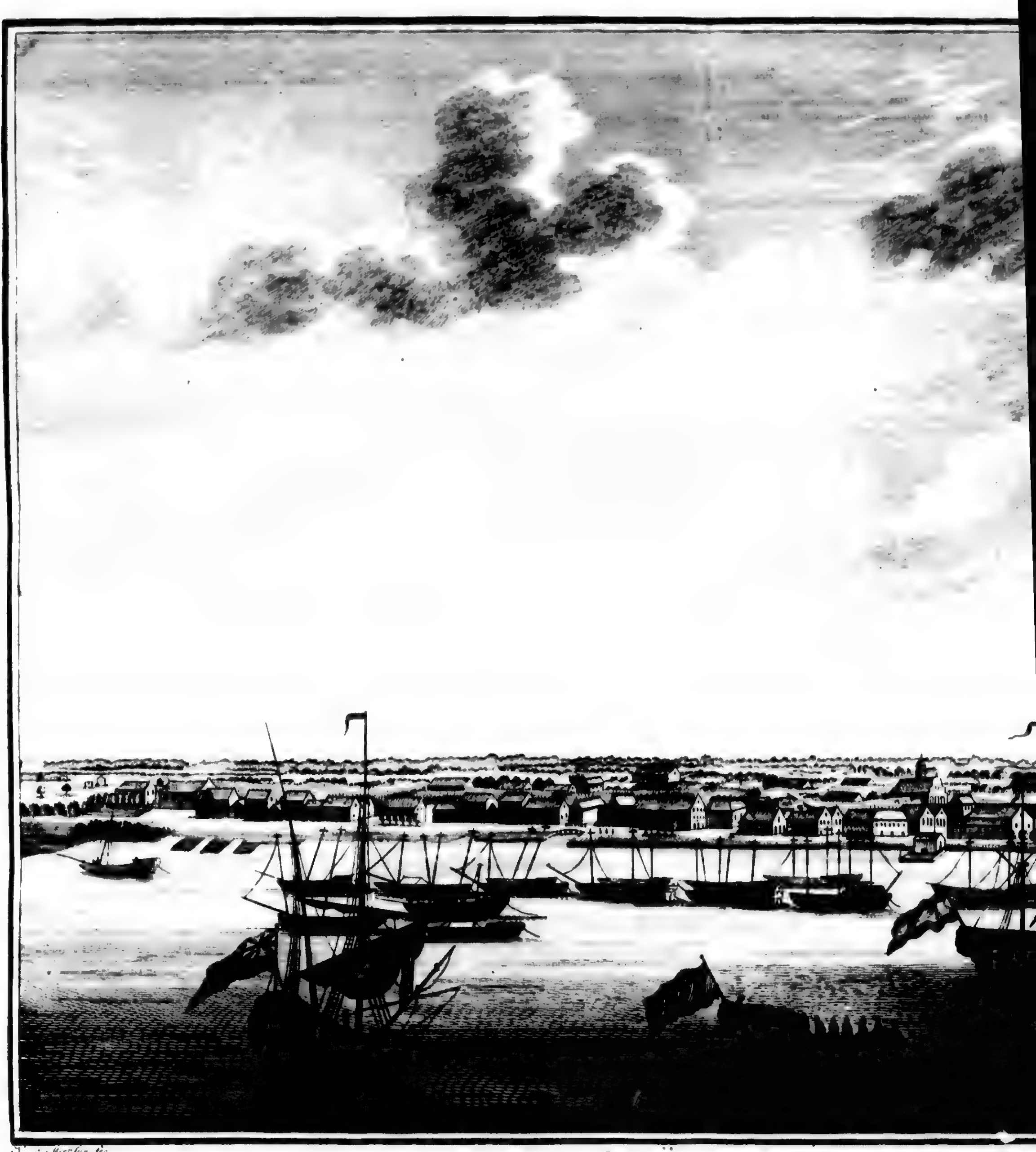
erreurs, qu'elle semble avoir fait naître, faute de la bien comprendre; car en supposant la *source* de la Riviere de Surinam à l'endroit où elle a son *embouchure* dans la Mer, pour-lors elle se *diviseroit* & *couleroit* comme on le dit ici; mais c'est tout le contraire. Aussi l'Auteur se proposoit-il de réformer sa description, d'après nos remarques, à l'occasion d'une nouvelle Edition. Il est étonnant que des Journalistes, qui semblent avoir pris à tâche de le critiquer, avec plus de fiel que de raison, sur l'article des Esclaves, ne se soient pas apperçus de pareilles bevues.

(x) Ces coups de canon que repete le Fort Sommelsdyk, sont pour avertir de l'arrivée des Vaisseaux; mais lorsqu'on les apperçoit en Mer, ils sont déja loin de la Marowine, qu'on distingue de la Riviere de Surinam à quelques hauteurs, &c.


Fort Zelandia
Batterie a fleur d'eau
2 br ½ de basse mer
RIVIERE DE SURINAM
le Gouvernement
Place d'Arme
Maison du Commandant
P. Maurice
Synagogue des Juifs Portugais
Hopital
3 br.
3 br.
Canal ou fossé
PLAN DE LA VILLE DE PARAMARIBO
Suivant les Plans des Hollandois.
Echelle de Quatre Cent Toises.
50
100
200
300
400







VUË PERSPECTIVE DE



SPECTIVE DE PARAMARIBO.

ve enc
gogue.
environ
droit:
M. de
deux c
Caſſeapo
près ſix
Montag
veiller à
tié cher
tué le P
commun
par opp
de la ri
& à la C
exécutio
Cartes (

LE F
lieu de
le du F
res, &
verneur
le du G
ment au
les Juifs
mais, d
cens toi
de quelq
les eaux

M. F
très régu
leur du
prendre
verneur
dement

(y) Suiv
Fermin do
compte, d
572 Planta
ne abando
y en a beau
ſont réunis

(z) C'eſ
mandant, c
toutes les
beau jardin

ve encore un Village de la même Nation, avec une belle & grande Synagogue. On l'appelle la *Savanne*, à cause des vastes prairies qu'offrent ses environs. Anciennement la Colonie ne s'étendoit pas au-delà de cet endroit: mais les Labadistes, qui vinrent à Surinam, en 1684, avec la Sœur de M. de Sommelsdyk, ont poussé leurs Plantations beaucoup plus loin des deux côtés de la Riviere, qui, un peu au dessus, reçoit la Crique de *Cassεapori* à l'Est, & celle d'*Iracouba* à l'Ouest, d'où l'on compte à-peu-près six lieues pour arriver à la fameuse Montagne, qui porte le nom de *Montagne Bleue*, ou *Mont Parnasse*, sur laquelle on tient une garde pour veiller à la conduite des Indiens & des Negres marrons. Environ à moitié chemin de la Savanne des Juifs à cette Montagne, à l'endroit où est situé le Plantage *la Providence*, on a pratiqué, droit à l'Ouest, une route qui communique à la Sarameca, & que l'on appelle le *Petit Chemin d'Orange*, par opposition au *Grand* de même nom, que l'on avoit projetté pour passer de la rive Orientale, aussi en droite ligne, jusqu'à la Riviere Commewine & à la Crique *Tempati*, du côté de l'Est; mais ce projet n'a jamais été mis en exécution, quoique le chemin soit marqué sur presque toutes les nouvelles Cartes (y).

Le Fort Zelandia & le Bourg ou la Ville de Paramaribo est le Chef-lieu de toute la Colonie de Surinam. Ils sont situés sur la Rive Occidentale du Fleuve, à deux lieues de son embouchure. Le Fort est bâti de pierres, & le Bourg contient quatre à cinq cens maisons. La Maison du Gouverneur est sur la Place d'Armes. La Maison de la Société est proche celle du Gouverneur (z). Il y a un Hôpital, un Temple, qui sert également aux Hollandois & aux François réfugiés (*a*), & une Synagogue pour les Juifs Portugais & Allemands (*b*). Le Bourg n'est pas fermé de murs; mais, du côté de l'Est, il y a un Fossé plein d'eau, ou Canal, de plus de six cens toises de longueur, & dans le milieu de la Ville un autre Canal bordé de quelques maisons. Ces deux Canaux communiquent avec la Riviere, & les eaux de la Mer y montent & descendent, suivant les marées.

M. Fermin donne à la Ville de Paramaribo huit cens maisons au moins, très réguliérement bâties, & presque toutes sans fenêtres, à cause de la chaleur du climat; la plupart sont accompagnées de petits jardins, pour y prendre le frais. Quoique ces maisons, à l'exception de celles du Gouverneur & du Commandant, ne soient construites que de bois, sur un fondement de briques de la hauteur de deux à trois piés, elles ne laissent pas

(y) Suivant la Carte & la Liste que M. Fermin donne à la tête de son Ouvrage, on compte, dans toute la Colonie de Surinam, 572 Plantages, dont seulement une trentaine abandonnés ou incultes; & par-contre il y en a beaucoup qui, tant grands que petits, sont réunis sous un seul Numero.

(z) C'est à présent la Maison du Commandant, qui est contiguë à la premiere, & toutes les deux sont accompagnées d'un fort beau jardin. Elles appartiennent à la Société.

(*a*) Il n'y a point d'autre Temple pour les Réformés Hollandois & François, que le haut de la Maison de Ville. Voyez ci-dessous.

(*b*) Depuis l'année 1729, les premiers ont bâti une Synagogue, de sorte qu'ils sont actuellement séparés. On ne doit pas oublier la nouvelle Eglise Luthérienne, qui est toute bâtie de pierre, & située sur le bord de la Riviere.

que de coûter entre cinq & vingt-cinq mille florins, à proportion de leur grandeur, eu égard à la cherté de la main-d'œuvre & des matériaux nécessaires. Devant toutes les maisons, on a planté des orangers, qui forment dans les rues une belle allée, dont l'odeur flatte, autant que la vue en est agréable. Une pareille allée, avec une file de maisons placées derriere, regne vis-à-vis la Rade, qui a la forme d'un croissant, & qui peut contenir une centaine de Vaisseaux, sans compter un grand nombre de petits Bâtimens. Le tout ensemble offre un coup d'œil admirable, & l'on ne connoît point, dans toute l'Amérique Hollandoise & Françoise, de Rade plus commode que celle-ci, pour charger les produits de la Colonie.

La Maison-de-Ville, qu'on appelle *la Cour*, est située sur une très belle Place, aussi plantée d'Orangers, & où se tient le Marché, par des Esclaves, qui y vendent de la volaille, des herbes, &c. C'étoit autrefois un Cimetiere public, où l'on n'enterre plus que des personnes de distinction, au prix de cinq cens florins; & l'on a choisi un autre emplacement, à l'extrêmité de la Ville, pour le commun des Habitans, qui ne paient que cinquante florins. Le haut de la Maison-de-Ville est destiné au service divin, qui s'y fait le Dimanche matin en Hollandois, & l'après-midi en François.

La Forteresse Zelandia, qui tient lieu de Citadelle à la Ville, est un pentagone, de maçonnerie, dont le polygone extérieur n'excede gueres les cent cinquante piés: elle n'a point de parapets; mais ses murailles sont élevées au-dessus du terre-plein d'environ cinq piés, & en ont bien six d'épaisseur. L'intérieur de la Forteresse est extrêmement resserré par divers Bâtimens, qu'on y a construits, comme l'Arsenal, divers Magasins & plusieurs Barraques. Tout autour du Fort il y a une espece de chemin-couvert, précédé, du côté de la Ville, d'un pont de bois, au bout duquel est le Corps-de-Garde, & au-dessus la Prison, tant pour la Garnison, que pour les Habitans. Sur l'un des bastions est une cloche suspendue sous un toît, où toutes les heures un Soldat monte, par un petit escalier, pour sonner l'heure, tant le jour que la nuit, n'y ayant point d'autre horloge pour la Ville (*c*).

Force de la Garnison.

La Garnison est composée de deux Bataillons, qui, joints à la Compagnie d'Artillerie, doivent former ensemble le pié de douze cens hommes, dont une partie est à la solde de la Société, & l'autre à celle des Habitans de la Colonie. Ces Troupes sont aux ordres du Gouverneur, qui en est Colonel en chef, ayant sous lui le Commandant, à la tête du second Bataillon, avec deux Lieutenans-Colonels, deux Majors, six Capitaines, autant de Lieutenans, de Sous-Lieutenans & d'Enseignes, outre un Fiscal, ou Auditeur Militaire, un Commis en chef pour les Magasins des vivres, & un Teneur de Livres, dont les appointemens sont payés par la Société, ainsi que ceux du Médecin & du Chirurgien-Major, chargés du soin de l'Hôpital Militaire.

Milice Bourgeoise.

Indépendamment de ces Troupes, les Habitans de la Ville forment entr'eux quatre Compagnies de Bourgeois, d'environ deux mille hommes en tout. Chacune de ces Compagnies est commandée par un Capitaine, un

(*c*) Il y a depuis quelques années une horloge, dans une petite tour, qui est au-dessus de la Maison-de-Ville.

Lieutenant, un Sous-Lieutenant & un Enseigne. Le reste de la Colonie est partagé en huit Compagnies, composées de même, mais plus petites, n'étant en tout que d'environ mille hommes; de sorte qu'il n'y a gueres plus de quatre mille deux cens Blancs, y compris la Garnison, en état de porter les armes. Chaque Habitant est muni d'un bon fusil, avec autant de poudre & de plomb qu'il est nécessaire pour se mettre en défense. Les huit Compagnies de Planteurs sont celles de la basse & de la haute Division de la Commewine; celles de la basse & de la haute Division de la Cottica; celle de la Crique Matapica; celle de Thorarica, ou de la Riviere de Surinam; celle de la Crique Para, & celle des Juifs, dont chacune a son lieu d'assemblée en cas d'allarme.

GUIANE HOLLANDOISE.

Gouvernement de Surinam.

AVANT que d'expliquer quelle est la forme du Gouvernement de la Colonie de Surinam, nous devons remarquer en peu de mots, que les Habitans de Zélande s'en étant emparés, en 1667, sur les Anglois, qui la reprirent la même année, mais furent obligés de l'évacuer de nouveau, par la suite, en vertu du Traité de Breda, signé dans l'intervalle; les Etats de cette Province la vendirent, en 1682, pour la somme de deux cens soixante mille florins, à la Compagnie des Indes Occidentales, qui, ne se trouvant pas en état d'y envoyer tous les secours nécessaires, pour continuer à défricher les terres, & à former la Colonie, en céda, pour le même prix, un tiers aux Magistrats d'Amsterdam, un autre tiers à M. Corneille van Aarssen, Seigneur de Sommelsdyk, & ne s'en réserva qu'un tiers. C'est de-là qu'on a nommé cette Colonie *la Société de Surinam*, laquelle est restée jusqu'à présent sous l'administration de ces trois Co-Seigneurs, quoique la Souveraineté en appartienne aux Etats Généraux qui, dès la même année 1682, avoient accordé, à la Compagnie des Indes Occidentales, un Octroi irrévocable, contenant 32 Articles, tant en faveur de cette Compagnie, que pour l'avantage & la sûreté des Habitans actuels ou futurs de la Colonie.

LES affaires de la Société sont dirigées à Amsterdam par un College de dix Directeurs, dont cinq nommés par les Magistrats de la Ville d'Amsterdam, quatre par la Compagnie des Indes Occidentales, & un par la Famille de M. de Sommelsdyk (*d*). Ce College a un Secrétaire, divers Teneurs de Livres & Employés. Il envoie ses ordres à la Régence de Surinam, pour l'observation de la Police, & de tout ce qui est nécessaire au maintien de cette Colonie. Ce sont aussi les Directeurs qui nomment un Gouverneur à Surinam; mais il faut qu'il soit approuvé par les Etats Généraux, auxquels il doit prêter serment de fidélité, de même qu'à la Société.

LE Gouverneur, qui a sous lui un Commandant, exerce une autorité suprême dans toute la Colonie, au nom des Etats Généraux & de la Société, tant par rapport à la Police, qu'à l'égard des Affaires Militaires.

(*d*) Chaque Membre peut nommer autant de Directeurs qu'il juge à propos; mais le nombre des suffrages est fixé à trois, & ces Directeurs sont payés par chacun des Propriétaires qui les députe. Ils s'assemblent le premier Mercredi de chaque mois à Amsterdam, dans l'Hôtel de la Compagnie des Indes Occidentales. La Ville y préside toujours, & depuis 1770 elle a acquis la portion de la Maison de Sommelsdyk, pour la somme de 700 mille florins, dont la moitié a été offerte à la Compagnie des Indes Occidentales, qui l'a acceptée; de sorte qu'il n'y a plus que deux Propriétaires.

GUIANE HOLLANDOISE.

Cependant, dans des affaires d'importance, il eſt obligé de convoquer & de conſulter le Conſeil Politique, dont il eſt Préſident, auſſi-bien que du Conſeil de Juſtice. Il n'a qu'une voix dans chacun de ces Conſeils, où rien ne ſe peut décider qu'à la pluralité des ſuffrages. Il diſpoſe par *interim* de toutes les Charges vacantes, tant politiques que militaires, juſqu'à ce qu'il en ſoit ordonné autrement par les Directeurs. Il donne les ordres qu'il juge les plus convenables au maintien & à la ſûreté de la Colonie; mais lorſqu'il s'agit de prendre des meſures pour la défendre contre les attaques ou les inſultes des Ennemis, il convoque un grand Conſeil de Guerre, compoſé du Commandant, de tous les Capitaines, & d'autant de Membres du Conſeil Politique, qu'il y a d'Officiers Militaires. Il y propoſe tout ce qu'on trouve de plus expédient pour la ſûreté de la Colonie, & il y préſide.

Le Conſeil Politique, appellé *Cour de Police & de Juſtice Criminelle*, eſt compoſé de treize Perſonnes, ſavoir le Gouverneur, le Commandant, un Fiſcal, un Secrétaire, & neuf Aſſeſſeurs pris d'entre les principaux Habitans, qui en font eux-mêmes la nomination en nombre double, & le Gouverneur a encore le choix entre deux élus. Mais il faut que les Candidats ſoient poſſeſſionnés dans la Colonie, parce que ce ſont des Charges à vie, ſeulement pour l'honneur & ſans aucun bénéfice. L'on ne traite, dans cette Cour, que des affaires criminelles, & de celles qui concernent l'Economie de la Colonie.

Le ſecond Conſeil, dont on a parlé, & qui porte le titre de *Cour de Juſtice Civile*, eſt compoſé de douze Perſonnes, y compris le Gouverneur, le Fiſcal & un Secrétaire. Les Aſſeſſeurs ſont élus par le premier Conſeil, auſſi en nombre double, & le Gouverneur a de même le choix entre deux élus. Leurs Commiſſions ne ſont que pour quatre ans, & ils ne tirent point non plus d'appointemens. Ce ſecond College ne juge que des affaires civiles; mais on peut appeller de ſes ſentences, en Europe, au Conſeil de Leurs Hautes Puiſſances: ce qui fait que cette Cour eſt abſolument indépendante de la premiere; auſſi s'eſt-elle arrogé le titre de Cour Souveraine.

Il y a encore, à Paramaribo, un troiſieme College ſubalterne, qui n'eſt proprement qu'une petite Cour Commiſſoriale; outre une Chambre des Orphelins, & différens Bureaux pour la perception des Droits, ſans compter un grand nombre d'Officiers publics, dont il ſeroit trop long de détailler ici les fonctions (*e*).

En

(*e*) Comme on s'eſt borné à la ſimple Deſcription Géographique des deux autres Colonies Hollandoiſes d'Eſſequebo & de Berbice, l'on ajoutera ſeulement ici, qu'elles ſont gouvernées à-peu-près ſur le même pié que celle de Surinam, & que la premiere dépend de la Compagnie des Indes Occidentales à la Chambre de Zelande, en conteſtation avec les autres Chambres; différends qui ont été décidés par deux ſentences du Séréniſſime Prince Stadhouder, en 1770 & 1772. La Colonie de Berbice, après avoir été ſucceſſivement poſſédée par des Particuliers, eſt demeurée à une Compagnie d'Actionnaires, qui, en 1730, ſollicita & obtint des Etats Généraux, un Octroi pour en rendre la Navigation & le Commerce libres à tous les Habitans de la République. On a déja parlé de la fameuſe Révolte des Négres dans cette Colonie, en 1763, & nous en donnerons ci-deſſous une Relation particuliere.

GUIANE HOLLANDOISE.

Conditions principales de l'Octroi.

En vertu de l'Octroi accordé à la Compagnie des Indes Occidentales, elle a le droit de lever trois florins par *Last* (*f*), de tous les Vaisseaux qui entrent dans le Port de Surinam, ou qui en sortent; de même qu'une Capitation de cinquante livres de Sucre par an sur chaque Habitant blanc ou noir; & deux & demi pour cent de la valeur de toutes les marchandises envoyées en Hollande, ou vendues dans le Pays même, pour le droit du Poids public.

Un autre avantage considérable de la Compagnie, est celui d'avoir seule le droit de transporter des Negres à Surinam; mais elle est obligée de les y vendre publiquement deux à deux, pour en accommoder tous les Habitans sans aucune distinction. Elle peut aussi obliger tous les Vaisseaux qui vont dans ce Pays-là d'y transporter chacun douze personnes, moyennant trente florins par tête, tant pour le passage que pour la nourriture; deux enfans au-dessous de douze ans ne passant que pour une personne.

Il est permis à tous les Habitans de la République d'aller s'établir à Surinam & d'y négocier, en payant à la Compagnie le droit de Last ci-dessus mentionné, & en donnant caution que leurs Vaisseaux n'iront point sur les Côtes d'Afrique, ni dans aucun lieu où la Compagnie a seule le droit de trafiquer, & qu'ils retourneront directement dans les Ports de ces Provinces. Après avoir payé le droit de Last à la Compagnie, ils en obtiennent des Passeports pour faire leurs voyages; &, afin de favoriser les Négocians particuliers, il est défendu à la Compagnie d'envoyer à Surinam un plus grand nombre de Vaisseaux qu'il ne lui en faut pour y transporter des Esclaves.

Productions de Commerce.

A l'égard de la nature du Commerce, les principales productions du Pays sont le sucre, le cacao, le coton, de la gomme, du tabac, du bois marquete, du bois de teinture, &c.

Mais la principale branche du Commerce est le Sucre, dont on fait une grande quantité, que l'on envoie en Hollande, & qui passe pour valoir dix pour cent de plus que celui de l'Isle de la Barbade.

Le Caffé, qu'on y cultive depuis quelques années avec succès, est aussi bon que celui du Levant; & les Habitans en recueillent non-seulement pour leur consommation, mais ils en font encore des envois considérables en Europe.

Climat du Pays.

Quant au climat, la chaleur y est assez tempérée depuis la fin de Novembre jusqu'au mois de Juillet, parce qu'alors il y a beaucoup de nuages, qui moderent la grande ardeur du Soleil, & qui donnent des pluies fréquentes & abondantes; tandis que l'air est encore rafraîchi par les vents de Nord-Est, qui regnent continuellement dans cet intervalle. Mais pendant le reste de l'année, la chaleur y est excessive, surtout lorsqu'il ne tombe pas de pluie. Les jours & les nuits sont presque égaux toute l'année. Le Pays voisin de la mer est marécageux, & rempli de bois & de broussailles; mais à trente lieues avant dans les terres, il est montagneux & entrecoupé de

(*f*) Le *Last* est une mesure ou poids usité en Hollande, qui équivaut à deux tonneaux de France, ou quatre milliers pesant.

GUIANE HOLLANDOISE.

grandes plaines, semées de plusieurs beaux bouquets de bois & bosquets naturels, dont les arbres sont verds toute l'année. On en trouve qui portent des fleurs & des fruits en même tems; & la plupart répandent une odeur agréable, qui embaume tous les environs.

Ce Pays, en général, n'est pas mal-sain, furtout pour les personnes qui ne font pas d'excès; on a remarqué qu'il convient mieux aux vieillards qu'aux jeunes gens. Les maladies qui y regnent le plus sont les fievres de toute espece, l'hydropisie, & le *gawes*, qui ressemble beaucoup à cette maladie trop connue aujourd'hui dans l'Europe; on la gagne très aisément avec les Indiennes, qui en sont presque toutes attaquées (*g*).

Notre but n'étant point de donner séparément une Histoire naturelle de Surinam, au risque de tomber dans de fréquentes répétitions des mêmes choses, nous nous contenterons d'insérer ici l'Article suivant, que nous avions détaché de la fin de notre Volume précédent pour le faire reparoître dans celui-ci, augmenté de quelques observations nouvelles.]

(*g*) Fermin, Bellin, & Mémoires communiqués. Voyez le Traité du premier, sur les Maladies de Surinam, &c.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Insectes & Plantes de Surinam.

On a réservé, pour la derniere partie de cet Article (*a*), un court extrait du Recueil des Insectes de Surinam, dessinés avec une élégance extraordinaire, par une jeune Allemande (*b*), qui fit exprès, en 1699, le Voyage de cette Colonie Hollandoise, & publiés (*c*), en soixante-douze planches, dont on ne trouve plus d'Exemplaires que dans les Cabinets des Curieux.

Le *Kakerlaque* (*d*), qui tient le premier rang, dans cette précieuse Collection, est un insecte qui ronge les étoffes & les laines, & qui ne s'attache pas moins à toutes sortes d'alimens. Il aime particuliérement l'Ananas. Ce petit Animal jette sa semence en monceau, & l'enveloppe d'une taie fine, comme font quelques-unes de nos Araignées. Lorsque leurs œufs sont parvenus à leur maturité, les jeunes rongent eux-mêmes cette espece de coque, sortent avec une extrême précipitation, & n'étant pas plus gros que des Fourmis, ils entrent facilement, par les fentes & les serrures, dans les coffres & les armoires, où ils détruisent tout. Ils deviennent enfin de la grandeur représentée dans la figure, & leur couleur est un brun grisâtre. Alors, leur peau se fendant sur le dos, il en sort un Kakerlaque aîlé, mol & blanc, & la dépouille reste vuide.

De l'autre côté du fruit, on voit une autre espece de Kakerlaque, qui porte ses œufs sous le ventre, dans un petit sac brun; mais si l'on touche l'Animal, il quitte ce sac, pour se sauver avec plus de légereté. Les trans-

(*a*) Celui de l'*Histoire Naturelle du Bresil*, Vol. XX. précédent. R. d. E.

(*b*) Marie Sibille Merian, de Francfort sur le Mein.

(*c*) En 1726, à la Haye, chez Pierre Gosse.

(*d*) Le *Kakerlak*, ou *Kakerloque* (& non *Kaberlaque*, comme écrit M. Prevost) n'est autre que le *Scarabeus minor domesticus*. Outre les incommodités qu'il cause par ses dégâts, il répand & communique au linge & aux habits qu'il ronge, une puanteur insupportable. Fermin. R. d. E.

formations des Petits, qui en sortent, ne sont pas différentes de celles des autres.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Mlle. Merian trouva, sur l'Ananas, une chenille curieuse, qui se changea en feve au bout de dix jours, & huit jours après en beau Papillon, dont elle donne la figure. Elle trouva, sur la couronne du même Fruit, un petit ver rouge, qui file un cocon fort mince, dans lequel est enveloppée une petite feve. C'est le même ver qui mange, qui digere la Cochenille, & qui se trouve tous les jours dans celle qu'on transporte en Europe.

Uyl, ou Papillon nocturne.

Sur un petit fruit, qui se nomme *Zursack* (e) à Surinam, jaune au dehors, rempli de pepins noirs dont la moëlle est blanche, & qui croît sur une Plante rameuse (f), on trouve une belle chenille verte, qui se transforme en feve brune, d'où sort un Papillon noir & blanc, auquel on donne le nom de *Papillon nocturne* (g). Les Papillons de cette espece ont une double trompe, qu'ils disposent tellement, pour sucer le miel des fleurs, qu'elle ne paroît qu'un seul tuyau. Après avoir tiré leur nourriture, ils replient cette trompe, & la cachent sous les poils de leur tête, de maniere qu'on a de la peine à la découvrir. Ils ne volent que la nuit, sont vigoureux, & vivent longtems. Lorsqu'on les examine avec le microscope, la poussiere fine, qui couvre leurs aîles, y forme des plumes, comme celles d'une Poule tigrée. Le corps est velu comme celui d'un Ours. Ils ont du poil jusques sous les yeux. La trompe ressemble à la gorge d'un Canard ou d'une Oie, les piés & les cornes sont d'une grande beauté.

Chenilles brunes.

La Plante du Manioc, de la racine duquel on fait l'espece de pain qui se nomme *Cassave*, nourrit sur ses feuilles une Chenille brune, qui, se changeant en feve, devient un Papillon tacheté de noir & de blanc. Les champs, où l'on cultive cette Plante, en sont ordinairement remplis. On y trouve aussi un Papillon nocturne, qui fait beaucoup de ravages, & qui est admirablement tacheté de noir, de blanc, & d'orangé. Un Serpent, tacheté des mêmes couleurs, s'entortille souvent autour de la tige des mêmes Plantes.

Chenilles du Maccai.

Sur le Chardon, qui se nomme *Maccai*, dont les Hommes & les Animaux mangent le fruit, qui est jaune & rouge, il se forme une Chenille, qui devient un beau Papillon nocturne. La même Plante est le siege d'une autre espece de Chenilles qui méritent de l'admiration. Elles s'assemblent en grand nombre; & s'attachant tête à queue, elles forment ainsi un grand cercle. Si l'on rompt le cercle, en en arrachant quelques-unes, elles se réunissent aussitôt. Les Papillons qui en sortent sont aussi nocturnes. En considérant ces deux especes avec le Microscope, leur peau paroît ressem-

(e) On trouve plusieurs sortes de Zursack sous le nom d'*Annona*, dans le *Prodromus Paradisi Batavi*, & dans l'*Hortus Malabaricus*. Les Hollandois en cultivent de trois sortes à Amsterdam, dans leur Jardin de Plantes.

(f) C'est un arbre, qui ressemble à un Poirier, tant par sa hauteur que par ses feuilles. Son fruit, de la grosseur d'un melon, & d'une forme pyramidale, approchant de la poire, est recouvert d'une peau fort verte, parsemée de petits piquans. La substance qu'il renferme, appaise la soif, & paroît comme une crême épaisse. *Fermin*. R. d. E.

(g) Les Hollandois lui donnent celui d'*Uyl*, qui signifie *Hibou*. C'est le *Phalæna* des Grecs & des Latins.

Insectes et Plantes de Surinam.

Observation curieuse sur les Papillons.

bler à celle d'un Ours de Hongrie. Autant que leur figure étoit charmante, autant elle devient hideuse. Tous leurs poils paroissent des épis d'Orge. Mlle. Merian observa que tous les Papillons nocturnes ont du poil, que les autres ont des plumes, & que tous les Papillons transparens ont des écailles.

Les Cerises de cette partie de l'Amérique ne sont pas comparables aux nôtres pour le goût (*h*) : mais leurs fleurs, qui sont blanches & rouges, nourrissent deux Chenilles jaunes. L'une, dont Mlle. Merian vit la transformation, s'étant changée en Feve verte, devint un grand & beau Papillon.

Chenilles de Jasmin des Indes, & beauté du Papillon.

Le Jasmin des Indes (*i*) nourrit de ses feuilles une Chenille couronnée, qui devient un beau Papillon ondé. Il a six taches blanches au dehors, bien rangées sur ses deux aîles, qui sont rouges & noires par dessous. Cet Insecte examiné, avec le Microscope, est d'une si grande beauté, qu'il parut impossible à l'Auteur d'en donner une Description complette.

Cotonier de Surinam.

Le Cotonier de Surinam croît si vîte, que six mois après avoir été semé, c'est un Arbre de la grandeur du Coignassier d'Europe. Ses feuilles vertes sont un excellent vulnéraire. Il porte deux sortes de fleurs (*k*); les unes rouges, les autres d'un jaune de souffre. Les premieres ne donnent aucun fruit, mais le coton vient des jaunes. A la fleur succede un bouton, qui grossit, & qui étant de couleur brune dans sa maturité, se fend & montre ce qu'il renferme : c'est un coton d'un beau blanc, composé de trois parties, dont chacune contient une semence noire, à laquelle il est attaché. On le file, pour en faire de la toile. Cet Arbre nourrit deux sortes de Chenilles;

Ses Chenilles.

l'une noire, d'où sort néanmoins un Papillon de la couleur du coton; l'autre blanchâtre, qui forme un Papillon nocturne, couvert de taches brunes & argentées. Les cornes du premier ont l'apparence de deux Serpens, marquetés de blanc & de noir. L'autre a le dos tout couvert de plumes. Sous ses aîles, on voit de petites pustules, dont les couleurs sont admirables : ce sont de petites touffes de plumes rouges, bleues, dorées & argentées. Les extrêmités des aîles s'élevent vers la queue, comme d'autres petites houpes de belles plumes; ses cornes paroissent deux petits Serpens noirs.

Arbre nommé Palissade.

Un Arbre de Surinam, qui se nomme *Palissade* (*Palissaden Boom*), & qui sert à la construction des Cabanes Indiennes, porte des fleurs jaunes, si épaisses & si pesantes, que la branche, courbée sous leur poids, se releve lorsqu'elles sont tombées. Les gousses, qui contiennent la semence, for-

(*h*) M. Fermin ne les trouve pas inférieures à celles de l'Europe; mais il faut qu'elles soient bien mûres. Elles sont quarrées & divisées intérieurement par une espece de zeste, dont chaque partie renferme un petit noyau. L'arbre, qui ressemble au Grenadier, porte tous les trois mois de nouveaux fruits, que l'on confit au sucre & dont on fait aussi de la marmelade. R. d. E.

(*i*) Cet arbre est le même que celui qu'on nomme *Quauthlepatli* au Mexique. Hernandez le décrit (Hist. Mexic. cap. 33.) sous ce nom & sous celui d'*Arbor ignea*. Dans l'*Hortus Amstelodamensis* il est nommé *Apocynum Americanum frutescens, longissimo folio, albo, odorato*.

(*k*) Herman est le premier qui ait observé (dans son *Hortus Lugdunensis*) que le Cotonier portoit deux sortes de fleurs; ce qui l'en a fait parler comme de deux arbres différens, & Tournefort l'a suivi dans ses Institutions de Botanique : mais l'autorité de Mlle. Merian prouve que c'est le même arbre, qui porte deux sortes de fleurs.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

ment comme un balai de Bouleau, & servent effectivement à balayer. Elles sont remplies d'une graine, qui ressemble au millet pour la figure & la grosseur. C'est sur cet Arbre, qu'on voit trois fois l'année une espece de Chenilles, jaunes, rayées de noir, & comme armées de six pointes. Lorsqu'elles sont parvenues au tiers de leur grandeur naturelle, elles quittent leur premiere peau, pour en prendre une de couleur d'Orange; avec une tache noire & ronde sur chaque division. Ce changement n'empêche point qu'elles ne gardent leurs pointes: mais, quelques jours après, elles prennent encore une nouvelle peau; & leurs pointes disparoissant alors, elles se transforment en Feves, qui deviennent de beaux Papillons nocturnes.

SUR la Banane, qui tient lieu de Pomme aux Indiens, on trouve une Chenille d'un verd clair, qui produit un très beau Papillon, & qui ne se transforme en Feve qu'après avoir changé de peau.

Prunier de Surinam.

LE Prunier de Surinam devient aussi haut que le Noyer l'est ordinairement en Europe, & d'une épaisseur proportionnée. Ses feuilles & ses fleurs ressemblent beaucoup à celles du Sureau. Le fruit pend en grappes. On observe, comme un effet assez singulier, qu'il excite une sueur dont la couleur tire sur le roux, qui est aussi la sienne. Cependant les Chenilles qu'on y trouve sont vertes. Elles sont d'ailleurs tout hérissées de pointes, fort paresseuses, & si voraces, qu'elles mangent sans cesse. Il en sort des Papillons bleus.

Chenille du Melon d'eau.

LE Melon d'eau, dont la chair est brillante comme le Sucre, à Surinam, & fond dans la bouche en y répandant un jus agréable & sain, est la résidence d'une grosse Chenille quarrée, bleue devant & derriere, & verte au milieu. Ses pattes sont couvertes d'une peau gluante, comme celles du Limaçon. Mlle. Merian en attendoit quelque chose d'extraordinaire: mais son espérance fut trompée. Il en sortit un laid Papillon nocturne. Elle a vu souvent, dit-elle, les plus belles Chenilles se transformer en de très laids Papillons, tandis qu'elle voyoit sortir un Papillon admirable de la plus laide Chenille.

Pomme & Chenille du Caschou.

L'ARBRE nommé *Caschou* (l), produit une Pomme de même nom. On en distingue deux sortes; l'une dont la fleur est blanche & le fruit jaune; l'autre, dont les fleurs & les fruits sont rouges: mais leurs feuilles sont vertes & se ressemblent. Les Pommes, quoiqu'aigres & astringentes, ne sont pas mauvaises à cuire. On en tire, dans quelques Cantons de l'Amérique, une liqueur dont le moindre excès enivre. Une excrescence, qu'elles ont en forme de rognon, est proprement ce que l'on nomme *Caschou*; elle est d'une âcreté si mordante, qu'elle peut servir de cautere: cependant on l'emploie, grillée, contre la dyssenterie, & pour extirper les vers du corps humain. Elle a le goût des Châtaignes. Les fleurs croissent, comme une Couronne, autour des branches. De deux sortes de Chenilles qui se nour-

(l) C'est apparemment celui qu'on nomme ailleurs *Acajou*, & qu'Herman appelle *Anacardium occidentale*.

Nota. C'est le même Arbre, sans aucun doute, & ce ne peut être que par corruption qu'on lui ait donné ce nom, qui, prononcé ainsi, sembleroit exprimer le *Cachou*, ce suc gommeux, dont on fait, aux Indes Orientales, des pastilles assez connues en Europe. R. d. E.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

rissent des feuilles de cet Arbre, Mlle. Merian vit un beau Papillon transparent, & un Papillon nocturne, couleur de Bois.

Chenilles guerrieres des Limoniers.

RIEN n'est si curieux que les Chenilles brunes à taches blanches, qui se trouvent sur les Limoniers de Surinam. Ces arbres croissent dans les Forêts, de la hauteur d'un grand Pommier, & donnent quantité de petits Limons, qui se mangent avec toutes sortes de mets. Les feuilles n'ont, en grandeur, que la moitié de celles des Citroniers ordinaires; & les fleurs, petites à proportion, rendent une huile précieuse. Mais on voit, avec étonnement, les Chenilles brunes & blanches, qui s'attachent par monceaux sur les feuilles, pousser de leur tête deux cornes jaunes, dont elles se défendent, & dont elles attaquent même ce qui les offense. Après s'être transformées en Feves brunes, elles deviennent des Papillons noirâtres, tachetés de blanc & de rouge.

DE petits Insectes blancs, qui se trouvent aussi en grand nombre sur les Limoniers, se transforment en Escarbots, blancs ou noirs.

Guaiave. Animaux qui se trouvent sur cette Plante.

LA Plante de la *Guaiave* est un receptacle commun pour les Chenilles, les Araignées, les Fourmis, & pour une espece de petits Oiseaux que les Hollandois ont nommés *Colobritjens*. Autrefois ces Oiseaux servoient de nourriture aux Prêtres du Pays, qui n'avoient pas même la liberté de manger autre chose. La description qu'on en donne ne paroît convenir qu'au Colibri. „ Ils pondent quatre œufs, comme les autres Oiseaux, & les „ couvent; ils volent avec rapidité; ils sucent le miel des fleurs, en étendant leurs aîles dessus; ils s'arrêtent dans l'air, sans le moindre mouvement; ils sont ornés de plus belles couleurs que les Paons".

Araignées monstrueuses, & leur nourriture.

MLLE. Merian trouva, sur la Guaiave, plusieurs grosses Araignées noires, qui avoient leur domicile dans les cocons de Chenilles. Elles sont couvertes de poil. Elles sont armées de dents aiguës, dont la morsure est accompagnée d'une certaine humidité qui la rend fort dangereuse. Elles surprennent les Colobritjens dans leurs nids, les tuent & sucent leur sang. Elles se nourrissent de Fourmis, qu'elles attrapent facilement sur les arbres, parce qu'ayant huit yeux, dont deux regardent en bas, deux en haut, deux d'un côté & deux de l'autre, il est impossible aux Fourmis de les éviter. Elles changent de peau, comme les Chenilles: cependant Mlle. Merian n'en vit point d'aîlées. Une autre espece d'Araignées, plus petites, portent leurs œufs sous le ventre, dans une espece de croûte où elles font leurs Petits. Elles ont aussi huit yeux, mais placés avec moins d'ordre que ceux des grosses.

Fourmis de Surinam, & leurs admirables propriétés.

IL se trouve, à Surinam, des Fourmis aîlées d'une grandeur extraordinaire, qui peuvent, dans une seule nuit, dépouiller les arbres de toutes leurs feuilles. Elles sont armées de dents courtes, qui coupent l'une sur l'autre, comme des ciseaux, & dont elles se servent pour couper les feuilles, qu'elles font ainsi tomber à terre. Alors des Légions d'autres Fourmis se jettent sur ces feuilles, & les emportent dans leurs nids, non pour leur nourriture, mais pour celle de leurs Jeunes, qui ne sont que de petits Vers; car les Fourmis aîlées jettent leur semence, comme les Moucherons. Il en sort une espece de Vers, ou de Mouches, dont on distingue deux sortes: les

Insectes et Plantes de Surinam.

unes s'enveloppent d'un cocon ; & les autres, en plus grand nombre, se changent en petites Feves. Quelques Ignorans, observe l'Auteur, nomment ces petites Feves des œufs de Fourmis ; mais ils se trompent : les œufs sont beaucoup plus petits. On nourrit, à Surinam, les Poules, de Feves, dont elles s'engraissent plus que de l'Orge ou de l'Avoine. Les Fourmis sortent de ces Feves ; elles changent de peau ; il leur croît des aîles ; & c'est de ces mêmes Fourmis, que viennent les œufs d'où sortent les vers qu'elles nourrissent avec tant de soin. Dans une Région si chaude, elles ne sont pas obligées de faire des provisions pour l'Hiver : mais elles font, dans la terre, des Caves qui ont quelquefois plus de huit piés de haut, & que l'art humain ne feroit pas mieux. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu, vers lequel il ne se trouve point de passage, elles savent se faire des Ponts ; la premiere se met, au bord, sur un petit morceau de bois, qu'elle tient serré de ses dents ; une seconde s'attache à la premiere, une troisieme à la seconde, une quatrieme à la troisieme, & successivement. Dans cette situation, elles se laissent emporter au vent, jusqu'à ce que la derniere soit poussée de l'autre côté, où elle trouve aussi le moyen de s'attacher. Alors cette chaîne sert de Pont à toutes les autres. Ces Fourmis sont toujours en guerre avec les Araignées & tous les Insectes du Pays. Elles sortent de leurs Cavernes une fois tous les ans, en essains innombrables, qui s'introduisent dans les édifices, en parcourent toutes les Chambres, tuent tous les autres Insectes, & les sucent. Lorsqu'elles surprennent une grosse Araignée, elles se jettent dessus en si grand nombre, qu'elles la dévorent en un instant. Les Habitans mêmes d'une Maison se voient forcés de prendre la fuite, sans autre motif apparemment que l'incommodité, car on ne dit point qu'elles attaquent les Hommes. Après avoir nettoyé un édifice, elles visitent de même tous les autres, & se retirent ensuite dans leurs Cavernes.

Chenilles de la Guaiave.

Les Chenilles des Guaiaves sont de différentes couleurs. Mlle. Merian en trouva une, qui étoit blanche, rayée de noir, & qui avoit, de chaque côté, cinquante grains d'une sorte de Corail rouge & brillant. Elle ne remarqua point que ce fût des yeux, quoique M. Leeuwenhoek en paroisse persuadé dans sa Lettre 146. Cette Chenille, ayant filé fort vîte un gros cocon, qu'elle pendit à une branche, fut changée en Feve, de laquelle il sortit un Papillon nocturne, rayé de noir & de blanc. Des Feves d'une Chenille verte, il sortit des Papillons transparens, tachetés de noir. D'autres Chenilles de la même Plante produisirent, par une métamorphose extraordinaire, des mites blanches, qui dans l'espace de dix jours se changerent en belles Mouches vertes.

Arbre qui donne la Gomme-gutte.

Dans une Plantation de M. de Sommelsdyck, nommée *la Providence*, Mlle. Merian trouva un Arbre de *Gomme-gutte*, qui ressembloit aux Bouleaux d'Europe, & d'où l'on fait découler la gomme par des incisions dans l'écorce. Une grande Chenille, rayée de verd & de noir, qu'elle prit sur une branche, produisit un des plus beaux Papillons qu'elle eut jamais vus. Avant que la Chenille se fut transformée en Feve, le verd s'étoit changé en rouge, aussi-tôt qu'elle eut acquis sa juste grandeur.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Nid curieux d'une Chenille.

UNE Chenille verte, trouvée sur le *Marquiats*, Plante qui monte comme la Campanelle, dont le fruit est jaune, & dont les fleurs sont celles qu'on a nommées *fleurs de la Passion*, s'étoit fait, dans une fleur même, un petit domicile fort curieux, composé de plusieurs petits tuyaux rassemblés sur de petits morceaux de bois creux. L'Insecte, parcourant cette petite Cabane, qui étoit divisée en plusieurs petits compartimens, regardoit ce qui se passoit dehors, tantôt par un de ses tuyaux, & tantôt par un autre. Après s'être changé en Feve, il se transforma en un petit Animal aîlé, tacheté de rouge & de brun; d'une autre Chenille, il sortit un petit Papillon, & d'une autre encore, une Mouche tachetée, qui avoit les pattes très fendues, & très délicates.

Chenille du Lys rouge.

ON trouve sur la feuille d'un Lys rouge, qui croît sans culture, une Chenille couverte de poils aussi durs que le fer. Elle a la tête & les pattes rouges, le corps marqueté de taches bleues, environnées d'un cercle jaune; & les feuilles vertes du Lys sont sa nourriture. Le cocon qu'elle se file est de la forme d'un œuf. Elle s'y enferme, & se change en Feve brune, d'où il sort un beau Papillon nocturne, qui a le dessus des aîles d'un brun clair, & le dessous couleur d'Orange, avec un mélange de taches noires. Une autre, trouvée dans des herbes, près du même Lys, étoit rouge, rayée de verd & de blanc; & d'elle sortit une Mouche blanche & noire.

Chenille de la Baccove.

LA *Baccove*, espece de Banane, dont la chair est plus tendre que celle des autres, a des Chenilles dont le dos est armé de quatre pointes. Leur tête paroît ceinte d'une couronne. Elles se transforment en Feves, couleur de bois, qui ont sur chaque face deux taches argentées. Il en sort de très beaux Papillons, dont les deux aîles supérieures sont, en dessous, de couleur d'ocre clair, & les deux autres d'un beau bleu. Le dessus est rayé de jaune, de brun, de blanc & de noir. On le nomme, en Hollandois, *le petit Atlas*.

Escarbots.

SOUS la racine d'un Chardon épineux, qui croît dans les Campagnes de Surinam, & qui porte une fleur jaune, Mlle. Merian trouva de petits Vers, couleur d'Orange, dont la tête & la queue étoient noires, & qui se nourrissoient de cette racine. Peu à peu ils se transformerent en Escarbots, tachetés de jaune. Dans le même mois, qui étoit celui de Mars, Mlle. Merian trouva une espece de Vers, renfermés dans du bois pourri, qui se transformerent aussi peu à peu, & visiblement, en Esarbots, mais qui conserverent, sous le ventre, quelque chose du Ver. Elle observa que ce sont les dents de ces Vers, qui, croissant & s'étendant, forment enfin les cornes de l'Escarbot; que les aîles, qui couvrent le corps, sont d'abord de couleur d'ocre, & qu'elles noircissent par degrés. Ces Escarbots pondent; & de leurs œufs naissent les Vers dont ils se forment.

Chenilles de la Vanille & du Cacaotier.

LES Chenilles de la Vanille & celles du Cacaotier sont fort variées. La Vanille en a souvent de brunes, rayées de jaune, qui forment de très beaux Papillons, rouges, bruns, & couleur de Saffran, avec des taches argentées. Celles du Cacaotier sont noires, rayées de rouge, & tachetées de petits points blancs. Il en sort des Papillons nocturnes, blancs, rayés & tachetés de noir.

LA

Insectes et Plantes de Surinam.

Pomme de Sodome.

La Pomme, nommée *Pomme de Sodome*, croît ſur un Arbre d'une aune & demie ou deux aunes de hauteur, plein d'epines, ſans en excepter les feuilles, qui ſont d'ailleurs fort douces. C'eſt un fruit fort venimeux. La Chenille qui ſe trouve ſur cette Plante eſt brune, rayée de rouge, & produit un Papillon nocturne tacheté de brun. On trouve ſur la tige, un Ver, couleur d'Orange, dont il ſort de belles Sauterelles : Mlle. Merian ne donne cette transformation que ſur le témoignage d'autrui (*m*), parcequ'elle eut le chagrin de voir mourir ſon Ver, lorſqu'il ſe fut transformé en Feve brune.

Deux Inſectes très rares.

Sur les gros Citroniers des Plaines de Surinam, on trouve un Animal très rare, qui eſt tout-à-fait différent des Chenilles. Il ſe nourrit des feuilles de l'Arbre, ſur leſquelles il ſe colle, comme un limaçon, à l'aide de ſes pattes, qui ſont couvertes d'une peau. Cet Inſecte eſt ſi venimeux, que les membres qu'il touche ſe roidiſſent & s'enflamment. Après avoir changé de peau, il file un cocon, d'où ſort un beau Papillon nocturne. On trouve quelquefois, ſur le fruit, une ſorte d'Eſcarbot noirâtre, tacheté de rouge & de jaune, dont Mlle. Merian ignore l'origine, & qu'elle regarde auſſi comme un Inſecte fort rare.

Chenilles de Pompelmous.

L'Arbre qui porte le fruit nommé *Pompelmous*, eſpece de pomme, moins douce que l'orange & moins aigre que le citron, a des chenilles vertes, à tête bleue, qui ont le corps couvert de longs poils, auſſi durs que le fil de fer. Il ſort, de leurs feves, de beaux Papillons noirs, verds, bleus & blancs, brillans d'argent & d'or, dont le vol eſt ſi prompt & ſi haut, qu'on ne peut en avoir ſi l'on ne prend ſoin d'en élever les Chenilles.

Chenilles du Palma Chriſti.

On admire, dans les Chenilles noires & tachetées de jaune qui ſe trouvent ſur le *Palma Chriſti*, la propriété qu'elles ont de s'enfermer, comme les Indiens, dans une eſpece de Hamacks, dont elles ne ſortent preſque jamais entiérement. Lorſqu'elles changent de place, pour chercher leur nourriture, elles portent avec elles, à la maniere des limaçons, ces petites Cabanes, qui ſont de feuilles ſeches ; & leur adreſſe eſt extrême à les attacher aux branches où elles veulent s'arrêter. Elles ſe transforment en vilains & farouches Papillons nocturnes.

Roſe des Caraïbes.

Une Roſe, tranſportée du Pays des Caraïbes à Surinam, où elle ſe plaît beaucoup, & qui a la ſinguliere propriété d'être blanche le matin lorſqu'elle s'ouvre, & rouge l'après-midi, a des Chenilles blanches tachetées de brun, qui produiſent deux ſortes de Papillons ; l'une, noire & jaune ; l'autre d'un verd brun par deſſous, & tacheté, par deſſus, de jaune, de bleu & de rouge.

Chenilles du Dormeur.

C'est moins pour les Chenilles du *Slapertje*, ou *Dormeur*, que pour la ſingularité de cette Plante, qu'on s'arrête à la décrire. Son nom lui vient de la maniere dont ſes feuilles paſſent la nuit. Après le coucher du Soleil, elles ſe joignent deux à deux, tellement appliquées l'une ſur l'autre, qu'elles paroiſſent n'en faire qu'une, dans une eſpece de ſommeil. Mlle. Merian,

(*m*) La transformation de ces Vers en Sauterelles, eſt confirmée par d'autres Obſervateurs. Quand ils ſortent des œufs, ils ne ſont gueres plus gros qu'une puce, & ils commencent à ſauter, même dès leur état de nymphes. R. d. E.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

qui prit soin de la cultiver, lui reconnut aussi les vertus d'un bon vulnéraire. Sa tige est fort dure, & croît à la hauteur de six piés. Elle porte de petites fleurs jaunes, d'où naissent des cosses longues & étroites, remplies de petites graines. Sa racine est blanche & remplie de fibres. La Chenille du Dormeur est verte, rayée de couleur de rose, armée de deux petites cornes; & ses Papillons sont d'un brun orné de jaune.

Chenilles des Figues & du Raisin.

Les Figues & le Raisin, à Surinam, sont les mêmes qu'en Europe. Le Raisin rouge, blanc, & bleu, y croît si volontiers, qu'un sep coupé, & mis en terre, y porte, six mois après, des raisins mûrs; & que si l'on en plantoit ainsi tous les mois, on auroit du raisin toute l'année. Avec un peu d'application à cultiver la vigne, loin qu'il fût nécessaire de porter du vin dans cette Colonie, elle en pourroit fournir à la Hollande. Les Chenilles des Figuiers changent de couleur, avant leur transformation. De vertes, rayées de jaune, elles deviennent couleur d'orange, avec des raies rouges; la tête & la queue noires. Leur feve est couleur de rose seche. Il en sort un Papillon nocturne, brun, mais de la premiere beauté. Sur la Vigne, les Chenilles sont brunes, agréablement tachetées de blanc; elles rampent fort vîte, mangent beaucoup, & jettent quantité d'excrémens. Leur derniere jointure est marquée d'une tache noire, au milieu de laquelle est une pellicule blanche comme le crystal, qui s'éleve & s'abaisse lorsque l'Insecte respire. Sa transformation en feve se fait dans une feuille de vigne, admirablement repliée. Le Papillon est nocturne, verd, avec le bout des aîles rouge & bleu.

Leurs Propriétés.

Plantes & Chenilles fort singulieres.

Une Plante extraordinaire (*n*), dont les fleurs ressemblent à celles du Pêcher, par la couleur, & qui porte des fruits verds & ronds, attachés successivement les uns les autres comme des grains de chapelets, au nombre de sept ou huit, nourrit une espece de Chenilles qui n'est pas moins singuliere. Elle est rouge, tachetée de brun: & c'étoit la premiere fois que Mlle. Merian en avoit eu de cette couleur: cependant elle en trouva, dans la suite, sur les Palmiers qui portent le Coco. Ces Chenilles filent un sac, jaune, épais & fort, d'une demi-aune de long, qui se remplit de Chenilles & de leur dépouille. Mlle. Merian en prit un, & l'emporta chez elle, pour examiner cette multitude d'Insectes. Elle observa que le jour ils restoient dans le sac, & qu'ils en sortoient la nuit pour chercher leur nourriture. Les Papillons qu'ils produisirent, étoient jaunes, tachetés de brun.

Autres transformations.

Sur une autre Plante, aussi peu connue que celle qui précede, & qui porte une fleur semblable à celle de la Tubereuse, on trouve, avec de belles Chenilles brunes, tachetées de noir & blanc, de petites Bêtes blanches, qui quittent leur peau, qui la traînent après elles lorsqu'elles l'ont quittée, & qui se nourrissent de certains Poux verds. Elles se font un cocon de cette peau, d'où sortent des mouches couleur de bois. Les Chenilles produisent des Papillons bruns & blancs, qui ont, sur les aîles de derriere, quatre taches couleur d'orange.

(*n*) M. Commelin, qui a joint quelques Notes au Recueil de Mlle. Merian, remarque ici qu'il n'a vu nulle part cette Plante décrite ni dessinée; & croit pouvoir la nommer, *Coronilla Americana arborescens, floribus dilutè rubescentibus*.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

L'ALTHEA, qui se nomme *Okkerum* à Surinam, y devient plus haute qu'un homme, porte deux sortes de fleurs, les unes d'un jaune pâle, les autres couleur de rose, & donne un fruit que les Indiens mangent. Ses Chenilles produisent des Papillons rougeâtres. On trouve sur ses feuilles une petite Bête blanche, tachetée de noir, qui se change en un petit Animal aîlé, mais qui ne fait que sauter, pour éviter qu'on le touche.

Vigueur & beauté des Chenilles d'une espece de Ricin.

UNE espece de *Ricin*, qui croît de la hauteur de huit piés, dont les fleurs sont d'un rouge obscur, les feuilles vertes, & bordées d'une sorte de frange dont chacune est terminée par un petit nœud, nourrit une très curieuse Chenille. Elle est vigoureuse; & quoiqu'elle mange beaucoup, elle jette peu d'excrémens: mais lorsqu'on la touche, elle repousse avec force. Après avoir quitté sa peau verte, elle est rouge un jour entier; & dès le lendemain, elle se trouve transformée en une feve couleur de rose seche, à laquelle il reste une trompe: mais, ce qui est plus nouveau, c'est que cette feve, qui est immobile dans les autres, se donne des mouvemens qui durent quelquefois un quart-d'heure. Enfin, six jours après, il en sort un grand Papillon nocturne, dont le corps est orné de six taches rondes, couleur d'orange, avec quatre aîles & six piés. Il est noir, & merveilleusement tacheté. Sa trompe consiste en deux tuyaux, qu'il fait joindre ensemble pour n'en former qu'une, dont il suce le miel des fleurs. Ensuite il la roule, & la cache si bien sous sa tête, entre ses deux yeux, qu'on ne la découvre presque point. Il est si vigoureux, qu'on a de la peine à le tuer. Les œufs, qu'il pond, sont blancs & en fort grand nombre.

Arbres aux boîtes de Marmelade.

COMME il seroit trop long de suivre Mlle. Merian dans toutes ses descriptions, on ne s'attache plus qu'à celles qui regardent des Plantes ou des transformations extraordinaires. Sur un arbre, que les Hollandois nomment dans leur langue, l'*Arbre aux boîtes de Marmelade*, parce que son fruit, quoique rude & couvert de poils, renferme une substance moëlleuse, du goût des Nefles, & que l'écorce a l'apparence d'une boîte, on trouve une Chenille noire, dont le corps est tout couvert de pointes, au bout desquelles pend une sorte de petite étoile. Il en sort un Papillon charmant, qui a reçu le nom de *Page de la Reine*. On fait observer que les branches de l'arbre poussent de petites excrescences dures, couvertes de petites cornes rondes, qu'on emploie dans les maladies qui attaquent le poumon.

Papillon nommé Page de la Reine.

ON ne peut être sans curiosité, pour la couleur des Chenilles qui se trouvent sur un arbre dont les Indiens tirent leur plus fameuse peinture. C'est le *Rocou*; grand arbre, qui porte des fleurs d'un rouge clair, comme celles des Pommiers de l'Europe. En tombant, elles font place à des cosses longues & rondes, couvertes de pointes, comme l'écorce de la châtaigne. Ces cosses contiennent des grains d'un beau rouge, qu'on fait tremper dans l'eau; & prenant la couleur, qui demeure séparée, on la fait sécher. Les Indiens l'emploient à se peindre toutes sortes de figures sur la peau. C'est uniquement de la feuille de l'arbre, que les Chenilles tirent leur nourriture. Elles sont brunes, rayées de jaune, & couvertes de poils rouges. Les feves de transformation sont dures & velues. Les Papillons sont nocturnes, & d'un verd tirant sur le brun.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Fleur ou Crete de Paon, qui fait accoucher les Femmes.

La Plante, qu'on nomme *Fleur* ou *Crete de Paon*, est célebre par la vertu qu'on attribue, à sa graine, de faire accoucher sur-le-champ les Femmes en travail. Mlle. Merian assure même que les Indiennes, Esclaves des Hollandois, étant traitées fort durement à Surinam, l'emploient pour se faire avorter, dans la seule vue de ne pas donner le jour à des Enfans qui ne naîtroient que pour être aussi malheureux qu'elles. La Chenille de cette Plante (*o*) est verte, la feve brune, & le Papillon couleur de cendre.

Retraite des Serpens & des Lezards.

Une espece de Jasmin, d'excellente odeur, qui croît de toutes parts en buisson, dans les Campagnes de Surinam, est la retraite ordinaire des Serpens & des Lezards, surtout de l'Iguana. C'est une chose admirable que la maniere dont ce dernier Reptile s'entortille au pié de cette Plante, cachant sa tête au milieu de tous ses replis. Les Chenilles, qui se nourrissent des feuilles, sont vertes; leur feve est rayée de brun & noir. Leur Papillon, qui est nocturne, a les aîles de dessous jaunes, & tout le reste couleur de cendre.

Tabrouba, & ses effets.

Les Indiens de Surinam ont un fruit verd, nommé *Tabrouba*, qui croît sur un grand arbre de même nom, dont les fleurs sont d'un blanc verdâtre & servent de nourriture aux Singes. La chûte des fleurs laisse un chapiteau, d'où croît insensiblement le fruit. Il renferme quantité de graines blanches, à-peu-près comme les Figues. On en exprime le suc, qui devient noir lorsqu'il est exposé au Soleil. C'est alors une teinture, dont les Indiens se servent pour se bigarrer diverses parties du corps, & qui ne peut s'effacer qu'au bout de neuf jours. En coupant une branche de l'arbre, ils en font sortir une liqueur lactée, dont ils se frottent la tête. Comme ils vont tête nue, divers petits Insectes volans y jettent leur semence, qui produit de petits Vers fort incommodes, que ce suc tue. La Chenille du Tabrouba est jaune & noire, couverte de crins séparés en petits tas, comme une brosse.

Ver de Palmier, qui se mange.

Le Ver de Palmier, ainsi nommé parce qu'il se nourrit sur cet arbre, croît dans le tronc, dont il mange la moëlle. Il n'est pas plus grand, d'abord, que les mites du Fromage; mais il devient de la longueur du pouce, & beaucoup plus gros. On le mange grillé; & Mlle. Merian ne condamne point le goût de ceux qui le regardent comme un mets très délicat. Il sort, de ce ver, un Escarbot noir, que les Hollandois nomment, dans leur langue, *Mere des Vers de Palmier*.

Escarbots & Mouches d'especes singulieres.

L'article suivant mérite d'être rapporté dans les termes de l'Auteur. „ Sur un Grenadier, (raconte Mlle. Merian,) Arbre qui croît de tous „ côtés à Surinam, j'ai trouvé une espece d'Escarbots, naturellement lents „ & paresseux, & par conséquent très faciles à prendre. Ils ont par de„ vant, sous la tête, une longue trompe, qu'ils savent appliquer sur les „ fleurs pour en sucer le miel. Le 20 Mai, ils se tinrent en repos; & „ leur peau s'étant fendue sur le dos, il en sortit des Mouches vertes, dont

(*o*) On la trouve dessinée dans l'*Hortus Malabaricus*, & décrite sous le nom de *Tsjetti Mandaru*. Elle a reçu d'autres noms, que M. Crommelin a rassemblés dans sa *Flore* du Malabar. M. de Tournefort, ayant jugé qu'elle ne pouvoit être mise dans aucune classe connue, lui en a forgé un nouveau, qui est *Poinciana flore pulcherrimo*.

„ les aîles étoient transparentes. On en trouve beaucoup, dans ce Pays, „ dont le vol est si léger, qu'on est long-tems à courir pour en prendre une. „ Cette espece de Mouches fait un bourdonnement, qui ressemble au son „ d'une Vielle & qui se fait entendre d'assez loin. Aussi les Hollandois lui „ ont-ils donné le nom de *Lierman*, qui signifie *Vielleur*. Elles avoient „ conservé la trompe d'Escarbot; leurs pattes, leurs yeux, en un mot „ tout leur corps étoit sorti par le dos, lorsqu'elles avoient quitté leur dé- „ pouille, qu'on auroit prise pour le véritable Insecte qu'elle avoit renfer- „ mé. Les Indiens ont voulu me persuader que de ces Mouches pro- „ venoient les *Lantarendragers*, ou *Porte-Lanternes*. Ce sont d'autres Mou- „ ches du Pays, dont j'ai dessiné le Mâle & la Femelle, volans & en re- „ pos. Leur tête, ou pour mieux dire, un long Capuchon qui la ter- „ mine, est luisant dans les ténebres: pendant le jour, il est transparent „ comme une vessie, & rayé de rouge & de verd. La lueur, qui en sort „ pendant la nuit, ressemble si bien à celle d'une Lanterne, qu'elle servi- „ roit à lire aisément. Je conserve une de ces Mouches, qui est prête à „ se transformer. Toute sa forme de Mouche lui reste encore, sans en „ excepter les aîles; mais la vessie commence à lui croître au bout de sa „ tête. Les Indiens nomment cette Mouche *Mere des Porte-Lanternes*, „ comme ils nomment l'Escarbot la Mere de ces Mouches. J'ai dessiné un „ *Vielleur*, qui prend peu à peu la forme d'un Porte-Lanterne. Au reste, „ on ne leur donne ces noms que pour distinguer leur figure; car ils ren- „ dent tous deux un son pareil à celui d'une Vielle, apparemment avec la „ trompe qui leur est commune, & qu'ils ne perdent point dans toutes „ leurs transformations. Quelques Indiens m'ayant un jour apporté un „ grand nombre de Porte-Lanternes, je les renfermai dans une Boîte, „ ignorant alors qu'ils jettoient cette lumiere. La nuit, entendant du „ bruit, je sautai du lit, & je me fis apporter une chandelle. Bientôt, je „ trouvai que le bruit venoit de ma Boîte, & je l'ouvris avec précipita- „ tion: mais, effrayée d'en voir sortir une flamme, ou plutôt autant de „ flammes qu'il y avoit d'Insectes, je la laissai tomber d'entre mes mains. „ Mais, étant revenue de ma frayeur, je n'eus pas de peine à rassem- „ bler les Insectes auxquels je venois de reconnoître une propriété si sin- „ guliere".

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Porte-Lanternes.

Ouike-bokje.

DES Chenilles blanches, qui ont les pattes noires, & dont le dos est armé de pointes, se nourrissent sur un Arbre nommé *Ouike-Bokje* par les Indiens. Sa fleur a de longues fibres blanches. Les capsules, qui portent la semence, forment une cosse longue & recourbée, qui renferme des Feves noires, couvertes d'une glue blanche, & si agréable qu'on prend plaisir à la sucer. Les Hollandois donnent à cette espece de légume le nom de *Feves douces*, sans en connoître autrement l'usage. La beauté des Chenilles en avoit fait amasser beaucoup à Mlle. Merian; mais elle eut le chagrin de les voir mourir toutes, parce que les feuilles, qu'elle avoit cueillies en même-tems pour les nourrir, se séchent aussi tôt qu'elles sont séparées de l'Arbre. Une seule, qui s'étoit déja transformée en Feve, devint, quinze jours après, un des plus beaux Papillons du Monde.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Grandeur extraordinaire des Oranges de Surinam.

SURINAM n'a point de Chenilles plus grosses & plus grasses, que celles de l'Oranger, qui y croît aussi haut que le plus grand Pommier de l'Europe. Elles sont vertes, avec une raie jaune sur tout le corps, & chaque jointure offre quatre grains d'une espece de Corail orangé, environnés de petits poils forts délicats. Le cocon, qu'elles se filent, est couleur d'ocre. Il en sort de beaux Papillons nocturnes, dont chaque aîle est ornée d'une tache, qu'on prendroit pour du Talc. Ils volent avec une extrême vîtesse. Le fil de leur cocon est si fort, que Mlle. Merian, persuadée qu'on en pouvoit faire de très bonne soie, en rapporta beaucoup en Hollande, où l'on en prit la même opinion.

„ UN jour, (dit-elle,) parcourant un lieu désert, je trouvai, entre plu-„ sieurs arbres, une espece de Neflier, auquel les gens du Pays donnent „ même ce nom, quoique son fruit contienne un corps blanc de la forme „ d'un cœur, & couvert de semences noires. Il a d'ailleurs sous lui deux „ feuilles épaisses, couleur de sang; & sous elles, cinq autres feuilles ver-„ dâtres; ce qui forme ensemble un spectacle fort agréable. Sur cet Ar-„ bre, je trouvai une Chenille jaune, dont le corps étoit rayé, en long, „ de couleur de rose. Les pattes étoient de même couleur, la tête brune, „ & chaque jointure armée de quatre pointes noires. A peine l'eus-je fait „ porter chez moi, qu'elle se transforma en Feve couleur de bois claire. „ Quinze jours après, j'admirai le Papillon qui en sortit. Il sembloit être „ d'argent bruni, au travers duquel brilloient le verd, le bleu & le pour-„ pre: en un mot il étoit d'une beauté, que la plume & le pinceau même „ ne peuvent représenter: chacune de ses aîles avoit trois taches rondes, „ d'un jaune orangé, bordées d'un cercle noir; ce cercle étoit environné „ d'un autre, qui étoit verd. L'extrêmité des aîles étoit orangée, avec „ des raies noires & blanches.

Nid des Guêpes de Surinam.

„ AU mois d'Avril, (continue Mlle. Merian,) je trouvai, contre ma „ fenêtre, une masse de boue, qui avoit la figure d'un œuf. Je l'ouvris. „ Elle contenoit, dans quatre compartimens, des Vers blancs qui avoient „ auprès d'eux leur dépouille. J'en dessinai deux. Le 3 de Mai, il en „ sortit des Guêpes farouches. Ces Insectes m'incommodoient beaucoup à „ Surinam; ils ne cessoient pas de me voler devant les yeux & de me bour-„ donner aux oreilles, pendant que j'étois à dessiner. Je leur voyois faire „ leur nid avec de l'argile, à côté de moi, dans ma boîte aux couleurs, „ aussi parfaitement rond que s'il eut été tourné dans la roue d'un Potier. „ Il étoit sur une espece de petit piedestal, que les Guêpes entouroient „ d'une couverture d'argile, pour empêcher que rien n'y entrât. Elles „ avoient laissé, vers le haut, une ouverture ronde, qui leur servoit pour „ entrer & pour sortir. Je remarquai qu'elles y portoient, tous les jours, „ de petites Chenilles, dont je jugeai qu'elles nourrissoient leurs Jeunes. „ Enfin, leur compagnie m'importunant beaucoup, je brisai leur demeure, „ & je les chassai toutes; après quoi je contemplai à loisir leur Archi-„ tecture".

Scorpions d'eau.

DANS un Etang, où croissoient des fleurs semblables au Crocus violet, sur une tige d'une aune de hauteur, sans autres feuilles qu'une seule, bleue

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

& tachetée de jaune, sous chacune des fleurs, Mlle. Merian trouva des Insectes que les Habitans du Pays nomment *Scorpions d'eau*; elle en prit plusieurs, le 10 de Mai 1701; & dès le 12, il en sortit un Insecte volant fort hideux, qu'elle dessina. Elle n'en explique point autrement la nature.

Grenouilles qui ont des oreilles.

Dans le même Etang elle trouva plusieurs Grenouilles, pommelées de verd & de brun, qui avoient deux oreilles, & une petite boule à l'extrémité des doigts de chaque patte. Cette seconde propriété lui parut un présent assez singulier de la Nature, pour les aider, non-seulement à nager, mais encore à marcher sur la boue. Ces Grenouilles jettent leur semence sur le bord des Etangs. Pour en observer les transformations, elle mit de cette semence sur un gazon, au fond d'un vase rempli d'eau. La semence n'est qu'un petit grain noir, enveloppé d'une sorte de flegme blanc, qui paroît servir de nourriture au grain, jusqu'à ce qu'il ait acquis le pouvoir de se remuer. Dans l'espace de huit jours, il lui vient une queue. Alors il nage dans l'eau. Quelques jours après, il lui vient des yeux; ensuite viennent les pattes de derriere, & huit jours après, les pattes de devant, qui paroissent sortir de la peau. Aussitôt que l'Animal a ses quatre pattes, sa queue tombe; & se trouvant une parfaite Grenouille, il sort de l'eau, pour se promener sur terre. Cette expérience demande que l'eau & le gazon soient renouvellés de tems en tems, & qu'on jette des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on remarque un peu de mouvement au grain (p).

Sur un Arbre, que M. de Commelin prend, dans sa Note, pour la *Malakka-Pela*, décrite dans la troisieme partie de l'*Hortus Malabaricus*, on trouve une Chenille verte qui a six raies blanches de chaque côté, avec une tache noire & ronde sur chaque jointure, & sur la derniere une corne rouge. En vingt jours, il sort de sa Feve un Papillon nocturne, dont les aîles sont couleur de cendre, marbrée de noir & de blanc. Il a, sur le corps, dix taches couleur d'Orange. Sa tête est armée d'une longue trompe rouge, dont il se sert pour sucer les fleurs. Quelque singulier que soit cet Insecte, Mlle. Merian vit avec plus d'étonnement, sur le même Arbre, d'autres Chenilles toutes couvertes de poil, blanc ou jaune, qui avoient la peau tout-à-fait semblable à celle de l'Homme. Elles sont si venimeuses, que pour peu qu'on y touche, la main enfle avec de grandes douleurs; & quoiqu'elles aient quatre pattes, elles se reposent sur leurs jointures en rampant. Le cocon dans lequel elles se renferment est composé de leur poil. Il n'en sort que de vilaines petites Mouches; & cette étrange transformation est d'autant plus certaine, que Mlle. Merian la vérifia dans plusieurs des mêmes Chenilles. Une autre, trouvée sur l'Arbre aux Feves douces, est sujette aux mêmes loix. Elle a des poils jaunes & des crins noirs, dont elle se dépouille pour en former un cocon de couleur cendrée & de la forme d'un œuf. Renfermée dans ce nid, elle s'y transforme d'abord en Feve, & trois jours après en Mouche. Plusieurs autres, de la même espece, ayant subi les mêmes changemens, devinrent des Mouches, dont

Chenilles fort venimeuses.

Leur transformation en mouches.

(p) Leeuwenhoek a donné la même observation dans sa Lettre du 15 Septembre 1699, pages 113 & suivantes.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

les aîles étoient brunes, & le corps tacheté de rouge, de verd, d'or & d'argent.

Le grand Atlas & sa beauté.

Au mois de Janvier 1701, dans un Bois proche de Surinam, Mlle. Merian trouva sur une belle fleur rouge, d'un Arbre dont les Habitans du Pays ne purent lui apprendre le nom ni les qualités, une grande Chenille de même couleur, qui avoit, sur chaque jointure, trois grains, comme de Corail bleu, de chacun desquels sortoit une plume noire. Elle s'enferma bientôt dans son cocon, & se transforma en Feve tout-à-fait rare. Il en sortit un Papillon admirable : les aîles de derriere étoient, en dessous, d'un beau bleu, & par dessus, rayées de blanc & de bleu, mêlé de brun. Celles de devant avoient trois cercles, noirs, jaunes & bruns, admirablement émaillés. Les Hollandois ont nommé ce beau Papillon le *grand Atlas*.

Mlle. Merian est empoisonnée par une Chenille.

UNE des plus grandes especes de Chenilles est de celles qui se trouvent sur l'Arbre du Cacao. L'Auteur y en prit une, d'un verd jaunâtre, toute couverte de poils aigus, verds par le bas, & jaunes vers la pointe. Il sortit de sa Feve un grand Papillon nocturne, couleur de rose, dont les aîles de dessous avoient deux grandes taches blanches bordées de noir, avec trois taches noires au milieu. Cette espece est très venimeuse, & les doigts, dont Mlle. Merian l'avoit touchée, devinrent pourprés, livides, avec une vive douleur, qui se communiqua bientôt à la main, & jusqu'au coude. Elle eut recours à l'huile de Scorpion, qui passe pour un spécifique certain contre les piqûres de la plûpart des Insectes, & dans moins d'une demi-heure elle fut guérie. Une autre Chenille, qui paissoit l'herbe au pié de la même Plante, & qui étoit de diverses couleurs, avec des raies & des cercles noirs, donna une très belle Mouche grise, & d'un beau verd de Mer, ornée de taches d'argent, mais plus remarquable encore par des queues & de troisiemes aîles, qu'elle avoit à ses aîles de dessous.

Belle soie de Chenille.

ENTRE les Chenilles qui se trouvent sur les Citroniers, l'Auteur regrette beaucoup que l'espece de celles qui ont le dos jaune, le ventre rouge, & sur la queue une double raie qui forme une flamme, ne soit pas plus commune. Le fil de leur cocon est une sorte de soie, plus brillante & plus épaisse que celle des Vers à soie : il y a beaucoup d'apparence que si l'on trouvoit le moyen de les élever facilement, on en tireroit plus de profit. Leur Papillon est fort grand, couleur d'or & rouge, avec des raies blanches sur toutes les aîles, dont chacune est ornée d'une tache claire & transparente comme le verre, environnée de deux cercles, l'un blanc & l'autre noir. Cette tache ressemblant beaucoup à un Miroir encadré, les Hollandois ont nommé l'Insecte *Spiegeldrager*, c'est-à-dire, *Porte-Miroir*.

Erreur sur l'Animal nommé Feuille ambulante.

MLLE. Merian observe que plusieurs Voyageurs sont tombés dans une erreur grossiere, lorsqu'ils ont cru & même assuré que l'Animal, auquel les Hollandois donnent, dans leur Langue, le nom de *Feuille ambulante*, croît d'un Arbre, d'où il tombe comme un fruit, dans sa maturité, pour commencer d'abord à marcher ou à voler. Elle assure qu'il provient d'un œuf, comme les autres Insectes, dont elle explique en deux mots la génération. „ Elle se fait, (dit-elle,) par les copulations naturelles. La Femelle jette „ ses œufs dans les endroits, où les Petits qui doivent naître peuvent trou- „ ver

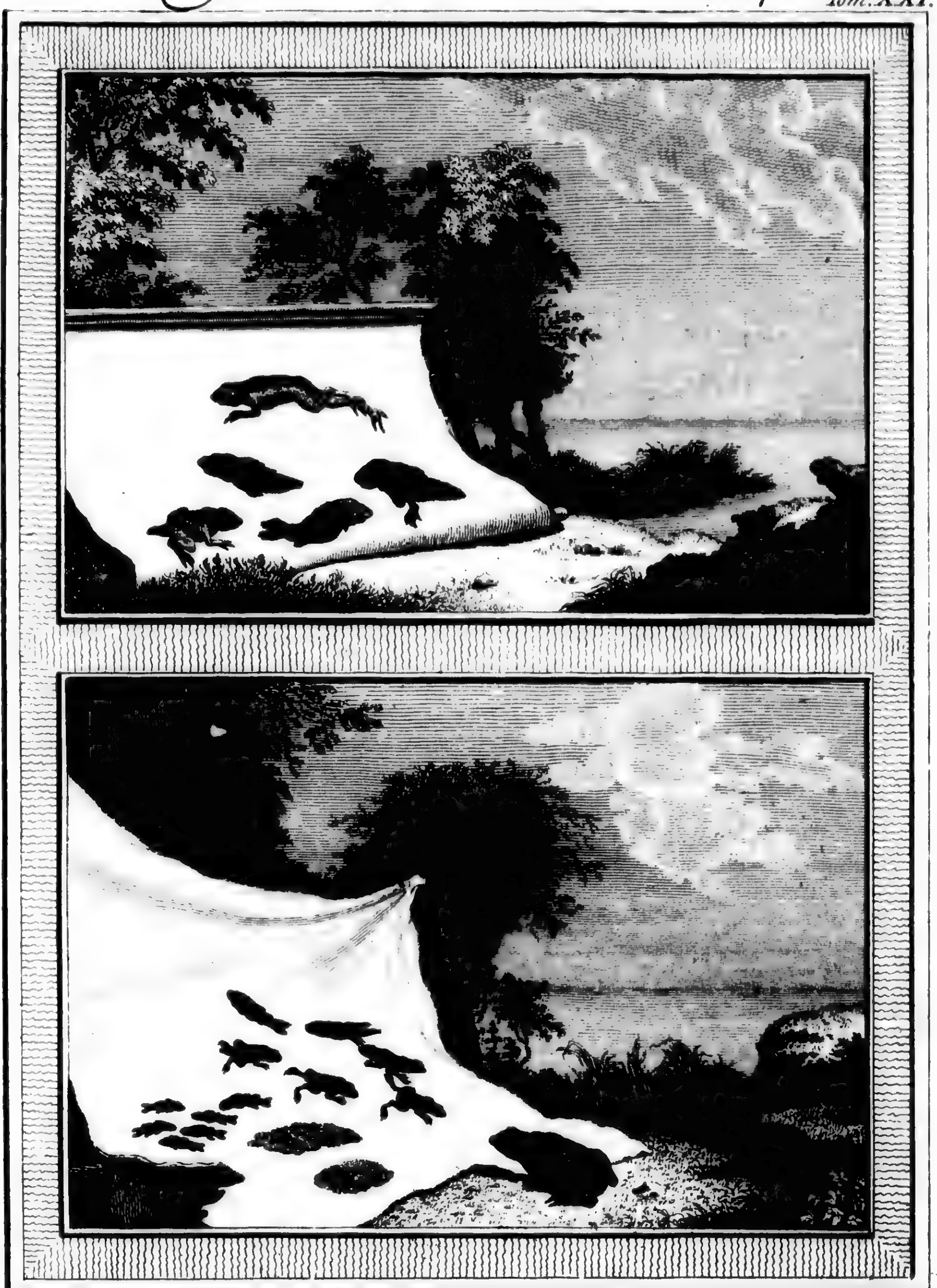
d'or &

, Mlle.
itans du
Chenille
mme de
enferma
. Il en
us, d'un
Celles
blement
ir.
trouvent
, toute
Il for-
les aîles
r, avec
, & les
livides,
jusqu'au
pécifique
ins d'une
be au pié
ies & des
verd de
par des

r regrette
ouge, &
plus com-
e & plus
que si l'on
de profit.
raies blan-
e & trans-
& l'autre
es Hollan-

ns une er-
auquel les
nte, croît
pour com-
d'un œuf,
énération.
nelle jette
vent trou-
„ ver

Transformations des Grenouilles d'Amerique.



Transformations des Grenouilles d'Europe.

„ ver leur nourriture. D'abord, ce sont des Vers ou des Chenilles, qui „ croissent en paissant l'herbe ou les feuilles. Lorsqu'ils ont la grandeur „ qui leur est propre, ils filent, & se transforment en Feves, qui ont be- „ soin de plus ou de moins de tems pour acquérir la vigueur qui leur con- „ vient. L'Insecte, qui sort de ces Feves, est humide & retortillé; & ce „ n'est qu'après qu'il s'est agité pendant plus d'une demi-heure, que ses „ aîles, s'étant séchées, commencent à s'étendre, & laissent voir un Papil- „ lon parfait, qui est souvent dix fois plus grand que la Feve dont il est „ sorti". La Feuille ambulante n'est qu'une espece de Sauterelle qui naît de même. Voici les lumieres que l'Auteur doit là-dessus à ses Observations. Un jour, son Negre, qui avoit ordre de lui apporter les Vers, les Chenilles, & les autres Insectes qu'il trouvoit dans les Bois, lui présenta une feuille repliée; elle l'ouvrit assez adroitement pour y trouver, dans leur situation naturelle, quelques œufs, d'un verd de Mer, de la grosseur d'un grain de Coriandre. Peu de jours après, il en sortit de petits Insectes noirs, semblables à des Fourmis. En croissant, ils prirent à-peu-près la forme d'une Ecrevisse de Mer; & lorsqu'ils eurent acquis leur grandeur naturelle, il leur vint des aîles, sans qu'ils se fussent transformés en Feves, comme les Papillons. Ces aîles ressemblent à une Feuille verte, & l'on y voit les mêmes fibres; dans les uns, elles sont d'un verd clair, & dans les autres d'un verd brun. Il s'en trouve même, de marbrées, de grises, & couleur de feuille seche. L'Insecte, après avoir pris forme dans son nid, qui tient à quelque branche d'arbre, s'y couvre un peu d'une sorte de toile: ensuite, il s'agite avec violence, jusqu'à ce que ses aîles deviennent libres. Alors, ne manquant plus de vigueur, il brise sa toile, & tombe ou s'envole de l'Arbre. Comme ses aîles sont vertes, & qu'elles ont la forme d'une feuille, les Voyageurs ignorans se sont imaginé qu'il étoit produit par l'arbre d'où ils le voyoient tomber.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Nature de cet Insecte.

ENFIN, Mlle. Merian termine sa Collection par de curieux Desseins, & des explications encore plus curieuses, de toutes les transformations des Grenouilles de l'Amérique Méridionale. Elle offre d'abord une Grenouille parfaite, d'un jaune verdâtre qui tire un peu sur le brun, tachetée sur le dos & sur les côtés: la couleur du ventre est un peu pâle. Les pattes de derriere ressemblent à celles du Canard, & celles de devant à celles des Grenouilles ordinaires. Il s'en trouve beaucoup dans la Riviere de Surinam, surtout dans les Anses de *Cornacciana* & de *Pirica*. Lorsqu'elles sont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent leur transformation. Il leur croît, insensiblement, une petite queue, aux dépens de leurs pattes de devant, qui diminuent peu-à-peu, jusqu'à disparoître entiérement. Il en arrive autant aux pattes de derriere; après quoi, il ne reste plus aucune apparence de la Grenouille, qui se trouve changée en un Poisson, dont Mlle. Merian donne la figure, avec tous les degrés de cette étrange métamorphose. Les Originaires du Pays, & les Européens qui l'habitent, nomment ce Poisson *Jakjes*, & le trouvent si délicat, qu'ils le comparent à la Lamproie, dont ils prétendent même qu'il a le goût. Toutes ses arrêtes, sans excepter celle du dos, sont tendres, cartilagineuses, & divisées par

Transformation des Grenouilles en Poisson.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

des jointures proportionnées. Sa peau est douce, & couverte de petites écailles. De petites nageoires, très délicates, qui lui tiennent lieu des pattes qu'il a perdues, s'étendent depuis le derriere de la tête jusqu'à la queue, & de-là jusqu'au milieu du ventre. Sa couleur change aussi; & ce qui étoit d'un brun obscur devient gris. (q)

Elle est toute contraire à celle des Grenouilles de l'Europe.

CETTE transformation, remarque Mlle. Merian, est contraire à celle des Grenouilles de l'Europe, qu'elle donne aussi dans la même Planche. Elle en fixe le tems aux mois de Mars & d'Avril, lorsque le Printems commence à donner plus de chaleur à l'air. Alors les Grenouilles des deux sexes se cherchent, & se joignent dans les Etangs & dans les Marais. Lorsqu'elles ont jetté leur semence, elles croassent & soufflent dessus, jusqu'à l'échauffer: cette matiere visqueuse s'épaissit, & l'on y voit paroître des yeux de tous côtés. Elle reçoit la vie, du Soleil. Bientôt chaque œil noir acquiert une espece de mouvement, & paroît comme un petit Poisson fort noir, qui grossit de jour en jour. Il lui vient deux pattes par derriere. Huit ou dix jours après, on le prendroit pour un petit Poisson, à qui la Nature a donné deux pattes. Ensuite une des pattes de devant sort; & l'on voit l'autre prête à sortir, n'étant retenue que par une peau fort mince, jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez de force pour la percer. Lorsque les quatre pattes se montrent, on voit la tête & la véritable forme d'une Grenouille. La queue ne disparoît néanmoins que par degrés. Il n'en reste enfin qu'un très petit bout, qui, étant tombé, laisse voir une Grenouille parfaite. Le tems la fait croître dans les mêmes proportions; & peu à peu, elle prend aussi la couleur naturelle à son espece.

Le Sauvegarde, espece de Serpent.

AU reste, c'est à M. *Seba*, que Mlle. Merian fait profession de devoir ces remarques, surtout celles qui regardent les Grenouilles. Il paroît qu'elle n'a pas osé se fier non plus à ses lumieres, sur une espece de Serpens, qui se trouvent dans les Forêts de Surinam, & que les Hollandois nomment *Sauvegardes*. Elle le distingue, non-seulement du Lezard, parce-qu'il est incomparablement plus grand, mais de l'Iguana, dont il n'a pas la grosseur, & du Cayman, dont il n'a pas la voracité. Ses écailles sont menues & polies. Il vient d'un œuf, comme tous les Lezards; & son instinct le porte à dévorer les œufs des Oiseaux. Mlle. Merian fut effrayée, plus d'une fois, de trouver un Sauvegarde attaché sur cette proie, dans sa Basse-cour. Mais quoiqu'il se nourrisse aussi de Charognes, jamais il ne fait la guerre aux Hommes. Dans sa jeunesse, il grimpe sur les Arbres, pour y chercher des œufs dans les nids. La maniere de pondre les siens ressemble à celle du Cayman; c'est-à-dire, qu'il creuse le sable sur le bord de quelque Riviere, & qu'il laisse au Soleil de les faire éclore. Ils sont de la grosseur d'un œuf d'Oie, mais un peu plus longs; & les Indiens

(q) D'autres Naturalistes tiennent toute cette métamorphose pour fabuleuse, & sont d'opinion qu'elle se fait en sens contraire, de la même maniere qu'on va décrire la transformation des Grenouilles de l'Europe: ce qui paroît beaucoup plus vraisemblable. Le nom de *Jakjes*, qu'on donne à cette Grenouille, est proprement celui d'un Poisson, très bon à manger, mais qui, suivant M. Fermin, n'y a certainement aucun rapport. R. d. E.

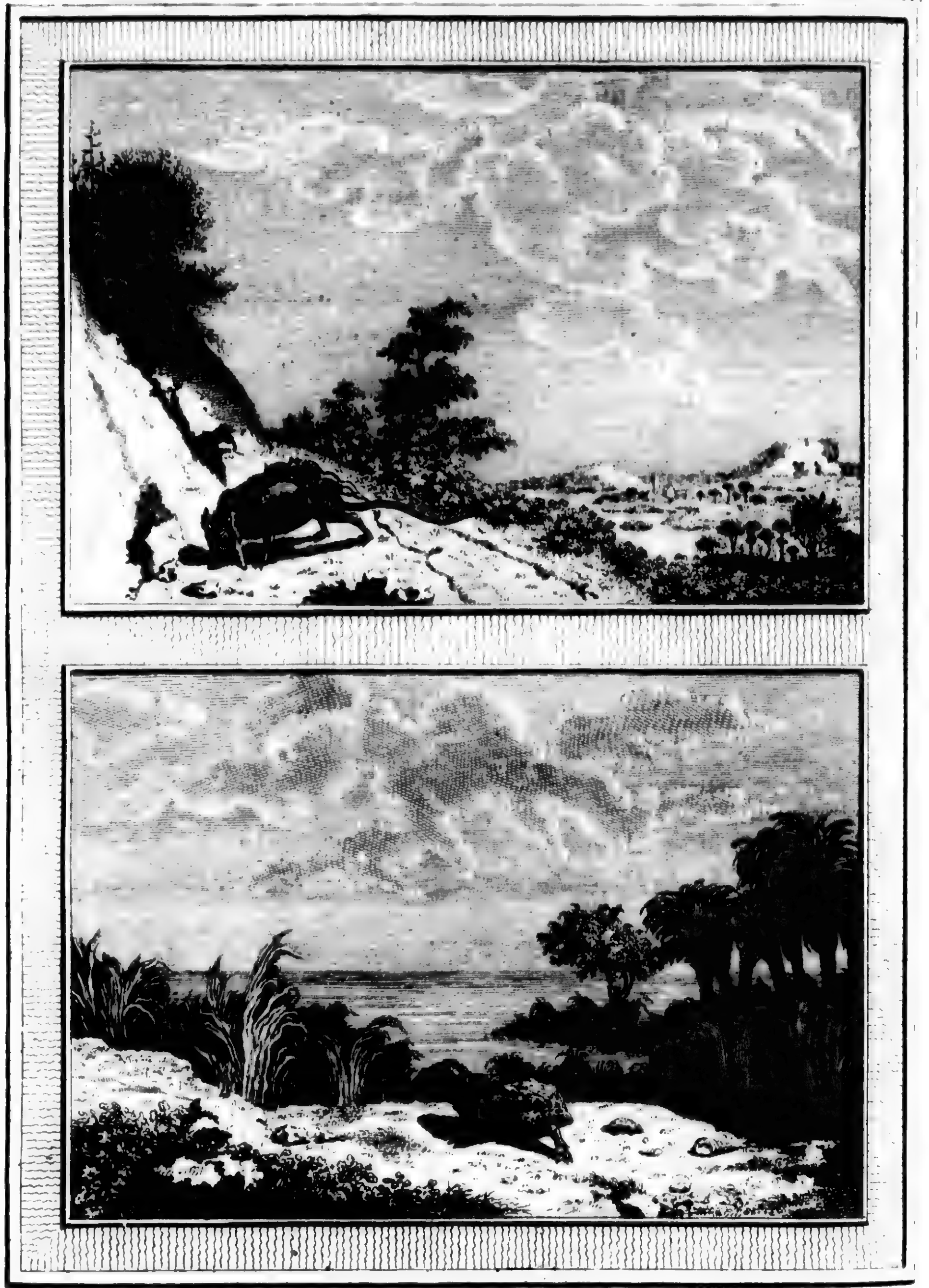
lé petites
a des pat-
la queue,
qui étoit

celle des
he. Elle
ems com-
deux fexes
Lorfqu'el-
l'échauf-
s yeux de
r acquiert
fort noir,
Huit ou
Nature a
t l'on voit
e, jufqu'a
atre pattes
uille. La
qu'un très
faite. Le
elle prend

de devoir
Il paroît
ce de Ser-
Hollandois
d, parce-
n'a pas la
ailles font
; & fon
an fut ef-
ette proie,
s, jamais
fur les Ar-
pondre les
able fur le
clore. Ils
les Indiens

cette Gre-
l'un Poiffon,
fuivant M.
cun rapport.

Zak-Rot, ou Rat de Suriname. tom. XXI.



Crapaud à pattes de Canard.

ne font pas difficulté d'en manger. Mais après cette explication, répétée même dans deux figures, Mlle. Merian déclare que l'expérience & les lumieres lui manquent, pour expliquer mieux la nature même de l'Animal (r).

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Remarque sur les Grenouilles d'Asie & d'Afrique.

Elle parle avec plus de confiance des Grenouilles d'Asie & d'Afrique, quoiqu'elle n'eût jamais fait le Voyage de ces deux grandes Régions. On souhaiteroit qu'elle eût du moins cité ses garants. Mais le silence qu'elle garde là-dessus, n'ayant pas rendu sa bonne foi suspecte au Public, on croit devoir ajouter, sur son témoignage, que la différence entre les Grenouilles d'Europe & celles d'Asie & d'Afrique ne consiste que dans la couleur & la grosseur; c'est-à-dire, autant qu'on peut en juger par son récit, que les nôtres sont moins grosses & moins brunes. Leur génération & leur accroissement sont d'ailleurs les mêmes. Il vient des pattes de derriere à celles d'Asie & d'Afrique, qui ressemblent alors aux Grenouilles Européennes. La patte gauche de devant sort ensuite. L'autre ne fait encore que commencer; mais perçant bientôt la peau, elle se montre à son tour. La queue se raccourcit par degrés, & ne tarde point à disparoître. Mlle. Merian n'est embarrassée que sur un point, dont elle a dû prévoir que tous ses Lecteurs ne le seroient pas moins qu'elle: c'est de savoir si, avec le tems, les Grenouilles d'Asie & d'Afrique redeviennent Poissons, comme celles de l'Amérique Méridionale.

Rats de forêts, qui portent leurs petits sur le dos.

Mlle. Merian vit & dessina soigneusement un de ces gros Rats de Forêts, qui portent leurs Petits sur le dos. Ils en ont ordinairement cinq ou six, d'une portée. Leur couleur est un brun jaunâtre, à la réserve du ventre, qu'ils ont blanc. Lorsqu'ils sortent, pour chercher leur nourriture, leurs Petits les suivent: mais à leur retour, ou s'ils sont effrayés de quelque bruit, les Petits sautent sur le dos de la Mere, s'attachent à sa queue par la leur, & sont ainsi portés jusqu'à leur retraite.

Crapaud qui porte ses petits sur le dos.

Près d'une Plante aquatique, qui est une sorte de Cresson d'un rouge pâle, & qui se mange fort bien en salade, Mlle. Merian trouva une espece de Crapauds, [nommés *Pipa*] dont la Femelle porte ses Petits sur le dos. Elle a l'*Uterus* le long du dos même, & c'est-là que ses Embryons sont conçus. Ensuite, lorsqu'ils ont reçu la vie, ils s'ouvrent un passage au travers de sa peau, & sortent les uns après les autres. L'ingénieuse Allemande voulut se mettre en état de vérifier, pour l'Europe, une propriété si singuliere; elle jetta une mere dans de l'Esprit de vin, avec ses Petits, dont les uns avoient déjà la tête hors de l'*Uterus*, & d'autres la moitié du corps. Elle ajoute que les Negres de la Colonie mangent ces Crapauds, & les trouvent excellens. Ils sont d'un brun noirâtre. Leurs pattes de devant ressemblent à celles des Grenouilles, & celles de derriere à celles des Canards.

(r) Cet Animal, qui est amphibie, vit également sur terre & dans l'eau, de sorte que, lorsqu'il ne trouve point de charognes, il fait la guerre aux poissons. Sa couleur est marbrée de noir & de blanc. On le trouve dans toutes les rivieres, & dans les savannes marécageuses. Il y en a depuis deux jusqu'à dix piés de long. Ses œufs sont très bons à manger. R. d. E.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

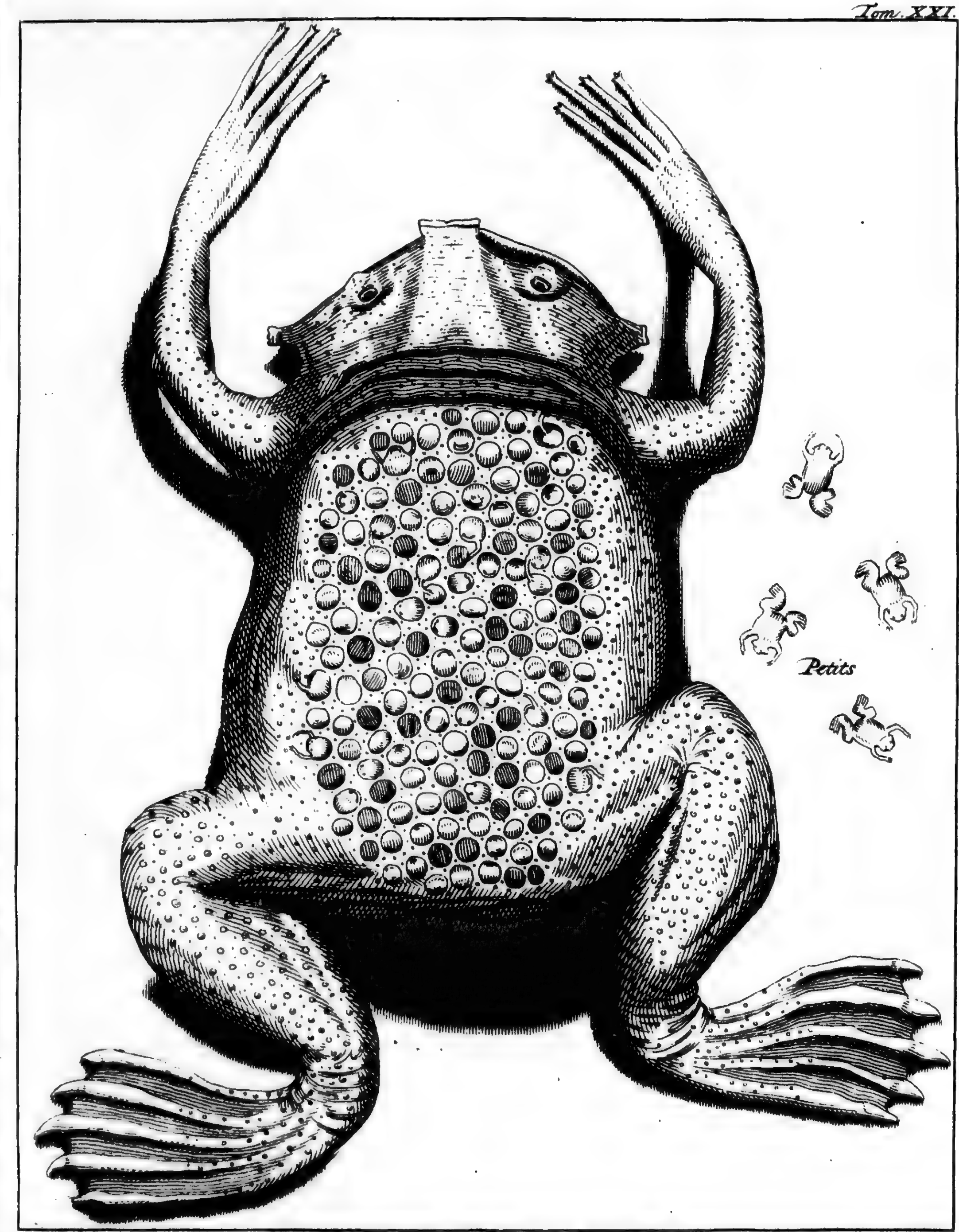
Développement de sa génération.

[M. Fermin s'est assuré, par des dissections anatomiques, répétées avec plus de succès en Europe qu'à Surinam, où les grandes chaleurs y sont un obstacle, que les parties de la génération du Pipa, tant mâle que femelle, se trouvent placées intérieurement, & que c'est aussi là que se forment d'abord les œufs dans la derniere. Mais le grand mystere étoit de savoir comment ces œufs sont ensuite transportés sur son dos, dans les secondes matrices destinées à les recevoir & à les faire éclore (s). M. Fermin a eu le bonheur de prendre, pour ainsi dire, la nature sur le fait, dans cette opération secrette. Il avoit mis, à Surinam, dans une fosse remplie d'eau, une couple de Pipas, mâle & femelle, &, constant à les observer, il leur faisoit assidûment visite, dix ou douze fois par jour. Huit semaines, ou environ, s'étoient déjà écoulées, sans qu'il eût rien remarqué d'extraordinaire, quand un matin il apperçut la femelle au bord de l'eau. Elle étoit comme cramponnée contre la terre, avec ses pattes antérieures, & se donnoit de la partie postérieure de son corps des mouvemens, qui annonçoient des efforts redoublés, & quelque opération singuliere.

„ Après s'être ainsi agité pendant sept minutes, (continue M. Fermin) „ tout-à-coup, enfin, l'animal paya mon attente, en me laissant voir, sur „ le sable, un tas d'œufs, qu'il venoit d'y déposer; & bientôt après je vis „ le Pipa mâle s'approcher, avec feu, de sa femelle, arrivé à ses œufs, „ s'en saisir, avec ses pattes de derriere, & les transporter sur le dos de „ sa femelle, où il les eut à peine déposés, qu'il se renversa sur elle, dos „ contre dos, & après quelques légers froissemens, de part & d'autre, le „ mâle descendit, se rejetta dans le bassin à la nage, mais la femelle ne „ bougea point de sa place. Au bout de quelques minutes, nouveau spectacle, le mâle revint, & monta, derechef, sur le dos de la femelle, „ mais dans une attitude bien différente. C'étoit celle d'un Coq, qui veut „ cocher sa Poule. Il ne la touchoit que de ses quatre pattes, deux fois il „ parut s'agiter vivement; c'étoit sans doute pour répandre, sur les œufs, „ sa liqueur seminale: cela fait, il s'en sépara; & tous deux se jetterent „ dans l'eau, de compagnie, avec une agilité, qui étoit comme l'expression de leur satisfaction mutuelle".

L'AUTEUR continua d'observer ses deux Pipas pendant onze jours consécutifs, dans l'espérance de découvrir encore de nouveaux secrets, mais ne voyant rien qui répondît à son attente, il prit la femelle, ouvrit une des cellules, ou matrices de son dos, déjà tapissée d'une opercule, en fit sortir la matiere qu'elle contenoit; après quoi il rejetta l'animal dans l'eau. Ensuite ayant tiré l'œuf de la membrane qui l'enveloppoit, pour le soumettre au microscope, il n'eut pas de peine à reconnoître qu'il étoit véritablement fécondé; & ce qui acheva de le confirmer dans son sentiment, c'est qu'au bout de 83 jours, à compter de celui de la ponte, la femelle du Pipa mit bas, dans l'espace de cinq jours, 72 petits Crapauds de son espece, qui se détacherent l'un après l'autre.

(s) Quelques Naturalistes célebres avoient accrédité l'opinion, que c'étoit le mâle qui portoit sur son dos les œufs que la femelle devoit y avoir déposés.



CRAPAUD ou PIPA femelle.

Les
nombre
220 ,
leurs c
Leur p
mesure
à l'étro
prison
alors te
décidé
me. I
fois, u
couche
lûment
Au r
on peu
trois ,
maux,
doit en

(*t*) Vo
la second

[*D*

On a
nam, ju
torité
année I
priétair
par y f
suffisant
ravages
Indiens
pédition
malgré
gouvern
faction
assassiné
de dimi
étoient
sures ,
d'une b
mutins

(*a*) Ce
plus.

INSECTES ET PLANTES DE SURINAM.

Les cellules du dos sont si artistement construites, qu'il peut s'y loger un nombre incroyable d'embryons. M. Fermin a compté, dans un sujet, jusqu'à 220, presque toutes habitées. Ces especes de matrices sont contigues, leurs cloisons consistant en une très petite membrane, extrêmement déliée. Leur profondeur n'est que de quatre à cinq lignes, mais elles s'accroissent à mesure que le fœtus grossit, ce qui n'empêche pas qu'il n'y soit toujours fort à l'étroit; aussi témoigne-t-il, à son tems, la joie qu'il a de sortir de cette prison, en s'éloignant rapidement de sa mere. Les cellules se trouvent alors tellement dilatées, & en même tems endurcies, qu'il est absolument décidé qu'elles ne peuvent plus se rejoindre & reprendre leur premiere forme. Il est donc physiquement impossible qu'il s'y loge, pour une seconde fois, une nouvelle famille de Crapauds; stérile ou non, après ses premieres couches, quand la femelle du Pipa pondroit mille fois, elle ne peut absolument plus faire éclorre.

Au reste, c'est une erreur de croire le Pipa venimeux. Non-seulement on peut le prendre de la main, sans danger, mais l'Auteur en ayant calciné trois, dont il donna la poudre, en petite & en grande dose, à divers animaux, n'a remarqué en eux aucun des symptômes mortels que l'on prétendoit en devoir être les suites (t)].

(t) Voyez sa premiere *Dissertation*, à la fin de son *Traité des Maladies de Surinam*, & la seconde, intitulée *Développement parfait du mystere de la génération du Pipa.*

[*Détails historiques concernant les Colonies de la Guiane Hollandoise.*

GUIANE HOLLANDOISE.

Société de Surinam. 1683.

On a eu soin de rapporter les premiers événemens de la Colonie de Surinam, jusqu'à l'érection de la *Société*, qui la gouverne depuis 1683, sous l'autorité suprême des Etats Généraux des Provinces-Unies. Cette même année M. Corneille *van Aerssens*, Seigneur de *Sommelsdyk*, l'un des Propriétaires pour le tiers, en ayant été nommé Gouverneur, commença par y faire construire deux Forteresses (a), qu'il pourvut d'une Garnison suffisante & des munitions nécessaires, pour mettre le Pays à l'abri des ravages auxquels ses Habitans avoient été souvent exposés de la part des Indiens naturels, ou des Negres fugitifs, qu'il réduisit, après diverses expéditions heureuses, à conclure la Paix à des conditions favorables; & malgré les clameurs de ses Ennemis, il continua encore quelques années à gouverner la Colonie avec autant de vigueur que de prudence, à la satisfaction des principaux Habitans; mais en 1688, il eut le malheur d'être assassiné par la Garnison, qui s'étoit révoltée, parce qu'on avoit été obligé de diminuer la ration des Soldats, à l'occasion du retard des Vaisseaux qui étoient attendus de Hollande. Le Gouverneur reçut quarante-sept blessures, dont il mourut sur le champ. Le Commandant *Verboom* fut atteint d'une balle, qui lui coûta également la vie au bout de neuf jours. Les mutins s'emparerent ensuite de la Forteresse Zelandia, du Magasin & de

M. de Sommelsdyk en est le premier Gouverneur.

Sa catastrophe. 1688.

(a) Celle qui porte encore son nom, & une autre sur la Crique Para, qui ne subsiste plus.

GUIANE HOLLANDOISE. 1688. Revolte étouffée.

deux Vaisseaux qui mouilloient à la Rade. Leur dessein étoit de s'éloigner à bord de l'un de ces Bâtimens, lorsqu'à la faveur de la négociation & des bonnes mesures prises de l'autre côté de la Riviere, on parvint heureusement à s'assurer des plus coupables, au nombre d'onze, qui furent exécutés quelques jours après, & les autres, ayant obtenu leur pardon, successivement congédiés du service.

1689. Renforts envoyés à la Colonie.

La Société en Hollande, informée des circonstances de cette revolte, s'empressa, l'année suivante, d'envoyer, à Surinam, un renfort de Troupes & de Munitions, sous les ordres de M. Jean de *Scherpenhuizen*, nommé Gouverneur de la Colonie, accompagné de M. François van Aerssens, Seigneur de *Châtillon*, Fils de l'ancien Gouverneur, pour recueillir la Succession de son Pere (*b*). A leur arrivée, ils trouverent les choses dans le plus grand desordre.

Vaine attaque de l'Escadre Françoise de M. du Casse.

On étoit d'ailleurs en Guerre avec la France; & ce fut sur ces entrefaites que l'Escadre de M. *Ducasse*, composée de neuf Vaisseaux de Guerre & d'une Galiote à bombes, parut dans la Riviere; mais la bonne réception qu'on lui fit, l'obligea d'abandonner la partie (*c*).

Contribution exigée de Rio de Berbice, mais point payée.

Quelques Vaisseaux de cette Escadre, entrés dans Rio de Berbice, y avoient mis du monde à terre, & n'en étoient partis qu'après avoir reçu, à titre de Contribution, une Lettre de change de la somme d'environ vingt mille florins, tirée sur les Propriétaires en Zelande, qui ne la payerent cependant point, le Gouverneur de Surinam ayant eu ensuite occasion de la faire annuller, en se saisissant de l'équipage d'un des Vaisseaux de Guerre François, qui étoit péri sur la Côte, entre Copename & Corentyn, monté de vingt-quatre pieces de canon & de cent soixante hommes, parmi lesquels se trouvoient plusieurs Officiers de la Garnison de Cayenne.

Nouvelle disgrace de la Colonie de Surinam. 1712.

La Guerre s'étant rallumée entre la France & la République, les Colonies Hollandoises essuyerent, dans le cours de l'année 1712, une nouvelle disgrace bien plus sensible. On ne sera pas fâché de voir ici la Relation qui en fut publiée à Paris, & qui, pour le fonds, s'accorde assez avec les rapports très circonstanciés de l'autre partie.

Relation Françoise de l'Escadre de M. Cassard.

„ M. Jaques *Cassard*, Commandant une Escadre de six Vaisseaux & de deux Frégates du Roi, arriva, le 10 Juin, à Surinam, où divers contretems l'empêcherent de faire sa descente & l'obligerent de relâcher à la Guadeloupe; mais étant revenu, le 10 Octobre, il fit mouiller ses Vaisseaux au large, s'embarqua le même jour sur des Chaloupes, avec les Troupes du Roi, au nombre de onze cens hommes, & entra la nuit dans la Riviere.

„ Les Ennemis, avertis de son dessein, avoient fait monter plus de quatre-vingts pieces de canon, en plusieurs Batteries, dans les lieux de débarquement, rétabli les Fortifications, & muni les Forteresses de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse défense; ce qui determina M. Cassard à les attaquer à force ouverte, &, pour cet effet, il fit entrer les

(*b*) Ce jeune Seigneur, généralement estimé par ses éminentes qualités, étoit alors Lieutenant de Marine pour le College d'Amirauté d'Amsterdam, au service duquel il est mort comme Vice-Amiral, en 1740.

(*c*) Voyez ci-dessus, pag. 48.

Guiane Hollandoise.

1712.

Vaisseaux & Frégates dans la Riviere, à la réserve du *Neptune*, qui tiroit trop d'eau, avancer ses Galiotes, & tenir ses Troupes prêtes à la descente: mais les Vaisseaux, qui devoient la favoriser & canonner la Ville & le Fort, en échouerent à deux portées de canon; ce qui obligea M. Cassard, en attendant que les grandes marées vinssent les relever, d'investir le Château & la Ville, & de se rendre maître, avec les Troupes, de toute la Riviere de Surinam.

„ Cependant, comme elle se rétrécit vis-à-vis du Château & de la Ville, & fait un coude, dont le passage, à portée de mousquet, étoit défendu par plus de cent trente pieces de canon; il étoit très important, après que les Troupes en auroient essuyé le feu & seroient passées de l'autre côté de la Riviere, de se faire un chemin par terre, qui traversât d'un bout du coude à l'autre, pour rendre la communication libre des Troupes avec les Vaisseaux, & l'ôter aux Ennemis, par eau & par terre, avec les Habitations. M. Cassard détacha le Sr. *Beaudinard* avec cent Grenadiers, pour le chercher à travers des Bois & des Marais presque impraticables. Le lendemain, ayant donné avis qu'il l'avoit trouvé & s'étoit emparé de la premiere Habitation de l'autre côté de la Riviere, M. Cassard fit sur le champ marcher le second Bataillon, pour le soutenir dans ce Poste, & passa deux jours après avec le reste des Troupes par la Riviere, avec la Frégate la *Meduse*, & deux Bâteaux qui lui portoient des vivres & des munitions.

„ Les Ennemis, éclairés par des feux, qu'ils avoient allumés de l'un & de l'autre côté de la Riviere pour le voir passer, firent une décharge de toute leur Artillerie, qui devoit beaucoup l'incommoder; mais il n'eut que cinq hommes tués & cinq blessés dans la Chaloupe du Sr. *Gotteville Bellisle*, qui reçut une contusion au bras, & un tué dans le Canot-major, que montoit le Sr. *du Breuil*. La *Meduse*, commandée par le Sr. d'*Héricourt*, avec les deux Bâteaux qui la suivoient, passa malgré le feu du canon dont elle fut criblée, & ne pouvant plus manœuvrer, M. Cassard alla au devant d'elle, la remorqua & les Bâteaux hors la portée du canon, & les fit réparer avec beaucoup de diligence.

„ Les Troupes ainsi rassemblées, M. Cassard établit un Camp dans l'Habitation, dont le Sr. Beaudinard s'étoit emparé (*d*), & y en laissa la moitié, sous le commandement du Sr. de *Sorgues*. Il détacha ensuite le Sr. d'*Epinay*, avec cinquante Grenadiers, pour se saisir d'un Poste avantageux de l'autre côté de la Riviere de Para, & ôter, par ce moyen, toute sorte de communication aux Ennemis. M. Cassard se mit lui-même à la tête du reste des Troupes, avec lesquelles il monta vingt lieues dans la Riviere. Cependant le Gouverneur détacha deux cens hommes pour aller attaquer le Sr. d'Epinay dans son Poste (*e*); mais celui-ci s'apperçut de leur mouvement, & les prévint. Il marcha à eux la bayonette au bout du fusil, les battit (*f*), prit le Commandant, qui étoit le premier Capitaine de la Ville (*g*), avec

(*d*) C'étoit le Plantage *Meerzorg*, appartenant à M. *Amsinck*.

(*e*) Au Plantage *Dykveld*, appartenant à Jean *van Dyk*, à une bonne lieue de Paramaribo.

(*f*) Le combat se donna au Plantage *Tout lui faut*, d'A. *Desloges*.

(*g*) Il se nommoit de *Vree*.

GUIANE HOLLANDOISE. 1712.

quatre hommes, en tua & blessa plusieurs, & força le reste de se sauver dans les Bois. Le Sr. d'Epinay ne perdit, en cette occasion qui fut très vive, que deux Grenadiers, & y reçut un coup de fusil dans sa manchette.

„ M. Cassard, après avoir laissé le Sr. de *Moans* avec un Détachement de Troupes au haut de la Riviere, pour garder ce Poste, revint au Camp, afin de pouvoir profiter des grandes marées qui approchoient, & attaquer le Château & la Ville, que le Sr. de *Bandeville* continuoit toujours de bombarder (*h*). Le Gouverneur, informé de ce mouvement, offrit de convenir d'une Contribution, à laquelle M. Cassard consentit, ne pouvant, sans trop risquer, faire entrer les Vaisseaux, à cause des Bancs & du peu d'eau qu'il y a dans le Canal, surtout dans cette saison. La Contribution fut payée en bons effets, pour la valeur de plus de huit cens mille écus (*i*)".

Contribution réglée pour Surinam.

La Convention fut signée le 27 Octobre, & tout ayant été terminé en conséquence, la Flotte Françoise sortit de la Riviere le 6 Décembre; mais, dans l'intervalle, & dès le lendemain même de la Capitulation, M. Cassard avoit détaché un de ses Vaisseaux & quelques petits Bâtimens sous les ordres du Baron de Moans, vers la Colonie de Berbice, qui se rançonna le 8 Décembre, de la façon qu'on l'a déjà rapporté, après un bombardement de quatre jours contre le Fort Nassau, où l'on compte que les François jetterent plus de cent cinquante bombes, dont cependant la plupart éclaterent en l'air, au-dessus, ou tomberent dans ses environs.

Et pour Berbice.

Depuis cette catastrophe, dont les suites ont été longtems très fâcheuses, les deux Colonies ne se sont plus vues exposées à de pareilles insultes du dehors; mais elles n'en ont pas moins été troublées par leurs dissensions intestines, & par des revoltes dangereuses de la part des Negres.

Suites de cette catastrophe.

Le Gouvernement de Surinam avoit été obligé, dès le mois de Janvier de l'année suivante 1713, d'ordonner à tous les Habitans, de délivrer des Inventaires de leurs Biens, pour pouvoir établir une Taxe proportionnelle, que l'on parvint, avec beaucoup de peine, à régler sur le pié de huit ou dix pour cent de tout le Capital: opération violente, dont le produit ne suffit pas même à acquitter les frais de l'équipement de la Flotte, de sorte que la plupart des Entrepreneurs se virent par-là ruinés de fond en comble.

Taxe établie à Surinam. 1713.

On se plaignoit d'ailleurs, à Surinam, de la mauvaise administration des Directeurs de la Société en Hollande, que l'on accusoit d'avoir négligé la défense de la Colonie, & qu'on vouloit ainsi rendre responsables des pertes que les Habitans avoient souffertes. Cependant les Directeurs se justifierent si bien dans deux Apologies qu'ils présenterent successivement aux Etats Généraux, que L. H. P. jugerent qu'on leur attribuoit à tort le malheur arrivé à la Colonie, & qu'on n'étoit par conséquent point fondé à exiger d'eux aucune indemnité à cette occasion; ordonnant à tous les Habitans de satisfaire promptement les droits auxquels ils étoient tenus envers les Directeurs.

Plaintes des Colons contre les Directeurs.

(*h*) Cette même nuit les François jetterent 36 bombes sur la Ville, & la nuit suivante encore 44, mais sans causer beaucoup de dommage.

(*i*) Environ 622,800 florins, argent d'Hollande.

recteurs, avec qui les Conseillers & Colons auroient à concerter les moyens de pourvoir à la sûreté du Pays, ainsi qu'à régler les contributions de part & d'autre dans ces dépenses.

Articles convenus de part & d'autre.
1733.

Il se passa néanmoins encore bien du tems avant que l'on pût convenir de rien à cet égard; & ce ne fut que sur la fin de l'année 1733, que les Directeurs de la Société arrêterent, avec les Plénipotentiaires de la Colonie, quelques Articles, qui furent approuvés & convertis en Résolution par les Etats Généraux, le 19 Décembre de la même année.

En vertu de cette Convention, la Colonie de Surinam devoit être mise, dans le terme de sept années, en bon état de défense, au moyen des Fortifications que l'on se proposoit d'y construire. Les Directeurs s'engageoient à y envoyer d'ici les ouvriers & les matériaux nécessaires, & le Gouvernement de Surinam fourniroit un nombre convenable d'Esclaves pour travailler à ces Ouvrages. Pendant ces sept années, les Directeurs contribueroient annuellement la somme de 20 mille, & les Habitans & Planteurs celle de 60 mille florins qu'il ne feroit permis d'appliquer qu'aux fraix des Fortifications; & si après qu'elles auroient été achevées, il y avoit des fonds de reste, ils feroient partagés entre les Directeurs pour un quart, & les Habitans & Planteurs pour les trois autres quarts. Afin de trouver les 60 mille florins à payer par la Colonie, on imposeroit une Taxe sur ses Produits, & une autre sur les Personnes qui n'étoient pas comprises dans la Classe des Planteurs. Les Directeurs se chargeoient d'entretenir à leurs fraix, dans la Colonie, quatre Compagnies de Soldats, chacune de vingt-cinq hommes, avec les Officiers, les Armes & Munitions de guerre. Enfin, si par la suite du tems, on venoit à découvrir quelques Mines d'Or & d'Argent, à Surinam (*k*), les Directeurs feroient obligés de remettre un tiers de leurs profits à la Caisse des Habitans, jusqu'à ce que ceux-ci, ou leurs Héritiers, fussent remboursés de ce qu'ils avoient contribué pour les Fortifications.

Quelques différends, qui s'étoient élevés depuis, entre les deux parties contractantes, au sujet de l'exécution de cette Convention, ont donné lieu à de nouveaux Articles, signés à Paramaribo, le 6 Mars 1748, & de même ratifiés par les Etats Généraux, le 16 Janvier de l'année suivante. Mais, en terminant ces différends, il s'en faut bien qu'on eût également ajusté ceux d'une autre nature, qui subsistoient dans la Colonie, où, depuis longtems, les Habitans se plaignoient de diverses infractions, qu'ils prétendoient avoir été faites, par les Gouverneurs successifs, à l'Octroi perpétuel & irrévocable du 23 Septembre 1682.

Nouveaux griefs de la part des Habitans.
1736.

Procès qu'ils intentent en Hollande au Gouverneur Mauricius.

Dès l'année 1736, les Conseillers de Police de Surinam avoient porté leurs griefs aux Etats Généraux, qui en remirent l'examen à des Commissaires, entre les mains desquels ils étoient restés sans redressement jusqu'à l'année 1747, lorsque Salomon *Du Plessis*, l'un de ces Conseillers, arriva en Hollande, muni de Plein-pouvoirs de divers Planteurs & Intéressés dans

(*k*) En 1742 il s'étoit formé une Compagnie pour la recherche des Mines, qu'on se flattoit de trouver à Surinam, mais dont le succès n'a pas répondu à l'attente.

GUIANE HOLLANDOISE. 1747.

la Colonie. La Requête, qu'il présenta, le 31 Juillet de cette année, à L. H. P. portoit en substance: „ que le défaut de redressement de ces „ griefs avoit enhardi le Gouverneur *Mauricius* à les aggraver de plus en „ plus, au point d'exercer une autorité souveraine & despotique dans „ la Colonie; ayant, au mépris de son serment & de son devoir, enfreint „ & violé les privileges les plus essentiels de l'Octroi, tout comme s'il „ n'avoit eu d'autres loix à suivre que son ambition démésurée & son inté„ rêt particulier; en sorte que, jusqu'à l'année 1742, la premiere de son „ Gouvernement, jamais les excès n'avoient encore été poussés aussi loin „ par ses Prédécesseurs". Cette Requête étoit accompagnée des Procurations de 41 Planteurs de Surinam, & de 24 Intéressés de ces Provinces en faveur de Du Plessis, avec une infinité de Points & de Considérations, servant, ainsi que leurs Annexes, à prouver les imputations atroces mises à la charge du Gouverneur, dont on demandoit le rappel, sauf préjudice de sa qualité & de ses appointemens, pour venir rendre compte de sa conduite à L. H. P., & se justifier s'il lui étoit possible.

Les Directeurs de la Société prennent sa défense.

LES Etats Généraux ayant remis le tout aux Députés pour les affaires de la Compagnie des Indes Occidentales, résolurent sur le rapport de ces Commissaires, d'en donner communication aux Directeurs de la Société de Surinam, avec ordre de faire parvenir là-dessus leur Avis & leurs Considérations à L. H. P. dans l'espace d'un mois. Sur quoi les Directeurs demanderent un plus long terme, alléguant, „ qu'il ne leur étoit pas possible „ d'examiner, en si peu de tems, un aussi gros volume de Pieces, avec „ toute l'attention qu'exigeoit un Avis complet & appuyé de preuves au„ thentiques pour détruire ce que l'on y avançoit, d'une maniere calom„ nieuse & inouïe, au préjudice de l'honneur & de la réputation d'un „ homme, qui avoit été jusqu'à présent en bonne renommée, & même „ employé ci-devant avec éloge, par L. H. P., dans d'autres Postes im„ portans, sans que jamais l'on eût trouvé la moindre chose à redire „ à sa conduite". Mais les Etats-Généraux répondirent aux Directeurs: „ qu'il leur paroissoit étrange, qu'après l'expiration du terme fixé, ils sol„ licitassent encore un plus long délai, que L. H. P. ne pouvoient point „ accorder, & qu'ainsi Elles leur recommandoient très sérieusement d'en„ voyer leur Avis dans l'espace de quinze jours, du moins pour autant „ qu'il pouvoit être formé sur les Notules & autres Papiers relatifs à cette „ affaire, qu'ils avoient reçu de la Colonie de Surinam".

POUR satisfaire à cette Résolution, les Directeurs de la Société écrivirent une seconde Lettre, où ils disoient entr'autres: „ qu'ils s'étoient „ flattés, que L. H. P., suivant la constitution du Gouvernement & toutes „ les regles de l'équité, leur auroient d'abord communiqué ces plaintes „ pour avoir leur Avis, & remettre ensuite l'affaire entre les mains de „ quelques Membres de leur Assemblée, afin d'examiner le tout à fonds; „ ainsi qu'Elles s'en étoient autrefois expliquées dans un cas semblable; ou „ bien qu'à l'exemple de ce qui s'étoit passé à l'égard du ci-devant Gou„ verneur *Roye*, Elles n'auroient point hésité de faire parvenir ces plain„ tes, fondées ou non, à l'Accusé, sans aucune délibération ultérieure;

„ ou qu'enfin L. H. P., ayant égard à leur Résolution du 23 Août 1738, „ auroient renvoyé le Suppliant à eux Directeurs pour être disposé sur ses „ griefs, comme de Droit, en conformité de l'Octroi accordé à la Société, à laquelle les Plaignans étoient tenus de s'adresser, avant que de „ recourir à L. H. P." Après avoir réclamé ces Résolutions antérieures, les Directeurs entroient dans le détail des imputations mises à la charge de Mr. Mauricius, qu'ils refutoient solidement, & dont ils faisoient voir toute la malice & la fausseté, par un grand nombre de Pieces annexes; recusant les Plein-pouvoirs & les Preuves de Du Plessis, qu'ils accusoient à leur tour de mille fourberies très repréhensibles.

On communique à Mr. Mauricius toutes les Pieces remises par sa Partie.

Depuis ce moment, les Etats Généraux se virent accablés de Requêtes d'une part, & de Repliques de l'autre, jusqu'à ce qu'enfin L. H. P. prirent, le 20 Décembre 1747, la Résolution d'envoyer toutes les Pieces délivrées par Du Plessis, au Gouverneur Mauricius, avec ordre de leur faire parvenir au plutôt sa Justification; & qu'en attendant il seroit sursis aux procédures entamées à l'occasion de ces plaintes.

Nouvelles preuves en faveur de ce Gouverneur. 1748.

Dans l'intervalle, les Directeurs de la Société écrivirent encore, le 2 Février 1748, aux Etats Généraux, une Lettre accompagnée de nouvelles preuves reçues de Surinam, „ pour infirmer la Procuration donnée à „ Du Plessis, non-seulement comme illégitime, mais même comme ayant „ été frauduleusement extorquée, ainsi qu'il constoit des Interrogatoires „ de plus de vingt personnes de la lie du Peuple, jusqu'à un Exploiteur „ de la Justice, qui avoient signé cette Procuration, les uns sans savoir „ ce qu'elle contenoit, les autres par des menaces, des promesses, ou „ semblables intrigues; déclarant tous qu'ils s'étoient laissé séduire ou surprendre, & qu'ils n'avoient pas le moindre grief à la charge du Gou- „ verneur Mauricius". Les Conseillers de Police de Surinam, en adressant ces Pieces à la Société, protestoient n'avoir aucune part à la même Procuration, & prioient, au contraire, les Directeurs, de s'opposer efficacement à tout ce qui pourroit être entrepris en vertu de cette Piece supposée.

Les Etats Généraux ayant remis à une Commission, tant cette Lettre des Directeurs, qu'une nouvelle Requête de Du Plessis, résolurent, peu de jours après, sur le rapport de leurs Députés, d'adresser encore Copie de la derniere de ces Pieces au Gouverneur Mauricius, en lui recommandant l'observation de l'Octroi de L. H. P.; & aux Directeurs de la Société, d'envoyer à la Haye, dans huit ou dix jours, quelques Députés de leur Corps, pour conférer avec ceux de L. H. P. sur le contenu de ces Requêtes ultérieures, soit en présence, ou en l'absence de Du Plessis, selon que les Députés de L. H. P. le jugeroient convenable. Mais la Conférence projettée ne fut suivie d'aucun effet (*l*), & les choses resterent dans cet état d'indécision jusqu'au 3 Février 1750, que L. H. P. trouverent bon de re-

(*l*) On avoit seulement pris une Résolution pour la réintégration de Du Plessis dans le Conseil de Police de Surinam; mais, sur des rapports ultérieurs, elle fut bientôt révoquée & mise hors d'effet jusqu'à nouvel ordre.

GUIANE HOLLANDOISE. 1750. La décision de ces différends est décernée au Prince Stadhouder. On envoie à Surinam des Commissaires, avec des Troupes. Publication de leur part. 1751.

mettre toutes les Pieces du Procès au Haut Conseil, pour qu'après les avoir examinées, il fut disposé là-dessus en conformité de son Avis.

CEPENDANT, par une autre Résolution du 22 Mai de la même année, les Etats Généraux, ayant requis & autorisé le Prince Stadhouder de prendre incessamment les mesures qu'il jugeroit les plus propres au rétablissement de la tranquillité, ainsi qu'à la sûreté de la Colonie, alors troublée par les incursions des Negres fugitifs, S. A. S. fut d'avis d'y envoyer des Commissaires avec quelques Troupes; & les frais de cette Expédition, évalués à 150 mille florins, furent répartis, un quart sur la Société, & le reste sur les Planteurs ou Intéressés, à lever pendant les deux premieres années par voie de Capitation, outre un Droit d'entrée & de sortie à payer par chaque Vaisseau Hollandois ou Anglois dans la Caisse de la Colonie. En attendant les Etats, à la requisition du Prince Stadhouder, avancerent aux Directeurs la Somme de 50 mille florins, pour l'exécution de ces arrangemens. On forma un Régiment de 600 hommes, tirés de toutes les Garnisons de l'Etat, & le commandement de ces Troupes fut donné à M. le Baron de *Spörke*, Général-Major d'Infanterie, avec le titre de Premier Commissaire; auquel on adjoignit, en cette qualité, M. *Bosschaert*, Pensionnaire de la Ville de Schiedam, & M. de *Swart-Steenis*, Conseiller de celle de Gorcum, qui étoient chargés de prendre connoissance de l'état des choses dans la Colonie, & d'y faire les dispositions qu'ils jugeroient nécessaires.

CES Commissaires étant arrivés à Surinam, au mois de Décembre 1750, y rendirent, le 14 Avril de l'année suivante, une Publication conçue en ces termes:

„ LES Députés de S. A. S. Mgr. le Prince d'ORANGE & de NASSAU, Stadhouder, Amiral & Capitaine-Général des Provinces-Unies des Pays-Bas, &c. font sçavoir: Qu'après avoir pris les informations nécessaires au sujet des troubles qui se sont élevés entre la Régence & quelques-uns des Propriétaires des Plantations de cette Colonie, les Commissaires *Bosschaert* & *Steenis* sont dans la résolution de retourner au plutôt en Hollande, pour en faire un rapport exact à S. A. S., ainsi que des différens griefs, qui nous ont été remis au nom & de la part de quelques-uns des Habitans de cette Colonie, afin que Sadite Altesse en juge suivant sa haute sagesse. Que la place de Conseiller aux Cours de Police & de Justice, qui se trouve vacante depuis le 27 Août 1748, par la démission qu'en a demandée Mr. J. D. *Cellier*, n'étant point encore remplie, & Mrs. les Conseillers Henri *Talbot Junior*, Mathieu Sigismond *Pallack* & Jean de *Vries*, nous ayant demandé, par Requête, à être déchargés des Emplois qu'ils occupoient aux mêmes Tribunaux, ce que nous leur avons accordé, & étant absolument nécessaire que ces Postes soient remplis par des Sujets capables, nous avons trouvé bon d'y nommer Mrs. Ephraïm-Comans *Scherping*, Pierre *van der Werff*, Etienne *Coudercq* & Guillaume-Charles *Sturbe*; bien entendu néanmoins, que cette nomination n'aura lieu que cette fois-ci seulement, sans aucune conséquence pour l'avenir, & sans préjudice aux privileges qui appartiennent aux Habitans de ce Pays. Faisons savoir en outre, que Mr. de *Vries* nous ayant supplié de le décharger de l'Emploi de Conseiller

Fiscal de cette Colonie, nous y avons donné notre consentement, & avons trouvé bon d'établir en sa place Mr. Samuel-Paul *Pichot*; & qu'enfin, comme nous avons jugé nécessaire d'envoyer en Hollande, Mr. Jean-Jacob *Mauricius*, Gouverneur de ce Pays (sauf le maintien de son honneur & la conservation de ses gages,) nous avons provisionellement chargé de cet Emploi, le Baron Henri-Ernest de *Spörke*, Général-Major d'Infanterie au Service de la République, & Commandant des Troupes qui se trouvent actuellement dans cette Colonie; lui conférant le même pouvoir & la même autorité qu'a eu jusqu'à présent Mr. *Mauricius*. A CES CAUSES, & en vertu de l'autorité qui nous a été confiée, nous enjoignons aux Présidens, Conseillers & autres Officiers dudit Tribunal de Police & de Justice, ainsi qu'à tous les Habitans de la Colonie, de reconnoître le Baron de *Spörke* pour leur Gouverneur, & de lui rendre, en cette qualité, tout l'honneur & le respect qui lui sont dûs. Recommandant de plus à un chacun de se tenir en repos & de s'abstenir de tout ce qui pourroit être capable de troubler le moins du monde la tranquillité de cette Colonie, sous peine d'encourir la juste indignation de L. H. P. & de S. A. S. en particulier, & en outre d'être traités comme Perturbateurs du repos public, & punis suivant toute la rigueur des Loix & des Placards. Donné à PARAMARIBO, le 14 Avril 1751".

(*Etoit signé*) DE SPÖRKE, C. BOSSCHAERT.
J. DE SWART-STEENIS.

Retour de Mr. Mauricius en Hollande, & sa justification éclatante.

Ces deux derniers Commissaires revinrent au mois d'Août suivant, avec Mr. Mauricius, qu'on avoit jugé à propos de faire partir *sans cérémonie*, par complaisance, dit il, pour ses Ennemis, quoique les Commissaires n'eussent rien trouvé à sa charge. Le Jugement du Haut-Conseil acheva de faire éclater son innocence. Le Fiscal de la Généralité entama tout de suite des procédures criminelles contre Du Plessis, qui ne sortit de sa détention, & ne se tira d'affaire, qu'à la faveur de l'Amnistie générale du 20 Juillet 1753, dont L. H. P., sur sa Requête, voulurent bien le faire jouïr, à condition néanmoins de payer les frais de son arrêt avant que d'en être élargi, & sous la défense expresse de jamais retourner dans la Colonie. On ne peut rien de plus pathétique que la Harangue que Mr. Mauricius fit ensuite à l'Assemblée des Directeurs de la Société, ni rien de plus flatteur & de plus honorable que la Résolution par laquelle ils lui accorderent la démission qu'il leur avoit demandée; outre le payement de ses Appointemens arriérés. Enfin les Etats Généraux lui conférerent depuis le Caractere de leur Ministre auprès du Cercle de la Basse-Saxe à Hambourg, où il avoit déjà résidé de leur part autrefois, & où il est mort dans un âge fort avancé. Mais revenons aux affaires de la Colonie.

A peine les deux Commissaires qui en étoient de retour, avoient-ils fait leur Rapport au Prince Stadhouder, que la mort de S. A. S., arrivée le 22 Octobre 1751, retarda pour quelque tems les mesures qu'il s'agissoit de prendre en conséquence. A la demande des principaux Intéressés &

GUIANE HOLLANDOISE. 1751.

La Princesse Gouvernante est chargée de terminer les affaires de la Colonie.

Son Rapport, & Résolution finale des Etats Généraux. 1753.

Habitans de Surinam, S. A. R., Madame la Princesse Gouvernante, avoit été requise, par Résolution du 20 Décembre de la même année, de vouloir se charger de la Commission jusqu'à l'entiere définition de toutes les affaires. Sur sa proposition, & d'après l'avis de feu S. A. S., on arrêta, le 23 Juin 1752, de continuer encore pour une année le séjour des Troupes de l'Etat dans la Colonie, ainsi que les Fonds destinés à leur entretien.

La Résolution finale de L. H. P., en date du 20 Juillet 1753, contient dans le plus grand détail le Rapport des mesures concertées entre les Commissaires de S. A. R. & les Députés de la Société pour l'arrangement des affaires de la Colonie. Le premier point regardoit la satisfaction à donner au Gouverneur Mauricius, à qui l'on payeroit en une fois la somme de 15 mille florins. Les trois articles suivans concernoient le rappel des Troupes de l'Etat, & leur remplacement par 300 hommes d'augmentation du Corps de celles de la Société, savoir 125 à ses frais, & 175 à ceux des Planteurs & Habitans, provisionnellement pour le terme de trois ans. Par le cinquieme article, relatif au changement de la Régence de Surinam, on étoit convenu de licentier tous les Conseillers actuels de Police & de Justice, & de les remplacer, pour cette fois & sans conséquence pour l'avenir, par neuf nouveaux Conseillers, dont S A. R. feroit l'élection hors de la Liste qu'Elle avoit formée avec les Directeurs de la Société & quelques-uns des principaux Planteurs & Habitans, en ordonnant au Gouverneur *ad interim* (m) de leur faire prêter le serment ordinaire. Les moyens de défense, d'amélioration & d'accroissement de la Colonie, exposés dans un Project général & détaillé, en annexe, formoient l'objet du sixieme article, qui en déféroit l'exécution au Gouverneur & Conseil, & établissoit une nouvelle Capitation pour en trouver les frais, pendant treize années consécutives. L'article septieme donnoit force de loi à la Décision de S. A. R. sur les 52 Points de la Requête remise par divers Planteurs & Habitans de la Colonie aux Commissaires de feu S. A. S. à Surinam, le 23 Mars 1751 (n). On confirmoit ou renouvelloit par les articles suivans, quelques ordres ultérieurs; & enfin l'on accordoit une Amnistie générale, pour couper entiérement racine aux dissensions qui régnoient dans la Colonie. Les Etats Généraux, en approuvant toutes ces dispositions, remercioient S. A. R. des soins zêlés & infatigables qu'Elle avoit bien voulu apporter à l'exécution de cette Commission, dont on la déchargeoit en conformité de sa demande.

Negres Marrons ou Esclaves fugitifs de Surinam.

Après avoir exposé jusqu'ici les principales circonstances des troubles intérieurs de cette Colonie, il nous reste à parler du second objet des mesures qui se prenoient pour en assurer efficacement le repos. Ce sont les Negres *Marrons*, ou Esclaves fugitifs, qui ont déserté, soit pour s'exempter du travail, ou pour se soustraire aux châtimens qu'ils avoient mérités. Plu-

(m) C'étoit alors Mr. *Crommelin*, le Baron de *Spörcke* étant mort dans l'intervalle.

(n) Cette Décision de S. A. R. étoit concertée avec les Directeurs de la Société, qui ayant auparavant communiqué les points de la Requête à Mr. Mauricius, pour avoir son avis, ce Gouverneur y avoit fait des Remarques générales & particulieres, fort curieuses, qu'on trouve dans le Recueil des Pieces de son Procès, en 5 Parties *in folio*, dont nous avons tiré ce Précis.

GUIANE HOLLANDOISE. 1753.

sieurs d'entr'eux ont même massacré leurs Maîtres ou leurs Directeurs. Ils se sont successivement augmentés, & ont formé des Bourgades dans les Bois & les Montagnes les plus éloignées, d'où ils ne sortoient que la nuit pour se procurer des vivres, en pillant les Plantages voisins. On ne sauroit exprimer ce qu'on a eu à souffrir, en cherchant à les détruire ou à les reprendre; combien il en a coûté, sans fruit, au Gouvernement, & les pertes qu'on a faites dans les diverses guerres qu'on a eu à soutenir contre eux: en effet, dès qu'on a voulu les poursuivre, ils s'en sont vengés, en débauchant de nouveaux sujets, qu'ils engageoient à massacrer pareillement leurs Supérieurs. Ensuite ils ont rompu & barré les chemins par où l'on pouvoit les joindre, quoique difficilement, à cause des marais qu'on avoit à traverser, & des bois presque inaccessibles, où il falloit passer des nuits entieres à la belle étoile, tandis qu'on étoit tourmenté par des insectes, qui sont aussi terribles que nombreux dans ce Pays. Ce n'est pas tout; avertis par leurs sentinelles, les Negres grimpoient sur les arbres, d'où, sans qu'on pût les appercevoir, ils canardoient leurs ennemis à bout portant; enfin, rebuté par tant d'obstacles, on s'étoit déterminé à traiter avec eux, pour prévenir de plus grands desordres.

Paix faite avec ceux de Sarameca en 1749, par Mr. Mauricius.

LA proposition qui en fut faite, par Mr. Mauricius, ayant été agréée d'une voix unanime dans le Conseil, on envoya, au mois de Septembre 1749, un gros Détachement, aux ordres d'un Capitaine-Lieutenant, nommé *Creutz*, qui, après quelques avantages remportés sur les Negres de Sarameca, parvint enfin à leur faire accepter la Paix. Ces Negres, dont le Chef s'appelloit *Abou*, étoient au nombre d'environ seize cens, & n'avoient aucune communication avec d'autres, au dessous d'eux, qu'on cherchoit depuis longtems, & qu'il s'agissoit encore de soumettre, ainsi que ceux qui se trouvoient dispersés dans une grande étendue de Pays, entre la Sarameca & la Marowine, sur les derrieres de la Colonie. Mr. Mauricius ouvrit encore quelques moyens de prudence & de vigueur à cet effet; mais son avis fut vivement combattu par plusieurs des Conseillers & des principaux Habitans, dont quelques-uns même témoignoient beaucoup de mécontentement de la Paix conclue avec les Negres de Sarameca, & la faisoient envisager comme une démarche très pernicieuse & ruineuse pour la Colonie: ainsi les défiances mutuelles en occasionnerent bientôt la rupture, & le feu de la guerre s'étant rallumé, continua encore pendant quelques années, avec de tristes effets pour les Hollandois.

Griefs qui la font rompre.

Tous les autres griefs, que les ennemis de Mr. Mauricius avoient allégués à sa charge, n'étoient rien au prix de celui qu'ils formoient à l'occasion de cette Paix. Mais, outre que ce Gouverneur en a suffisamment démontré la nécessité absolue, il s'est justifié par l'acquiescement du Conseil au projet qui l'avoit amenée, & même par les avantages qui en étoient résultés la premiere année, les Negres s'étant tenus tranquilles jusqu'à ce qu'on les eût mis dans l'idée qu'on n'avoit cherché qu'à les amuser, & que les renforts considérables envoyés de l'Europe n'étoient destinés qu'à les détruire. A l'égard des nouveaux excès commis par quelques Esclaves de la Colonie, entr'autres l'assassinat d'un Capitaine de la Bourgeoisie, nommé

GUIANE HOLLANDOISE. 1753.

Thomas, on ne devoit les attribuer, selon Mr. Mauricius, qu'aux mauvais traitemens des Blancs, & à leurs débauches avec les Negresses, &c.

Elle est renouvellée, & étendue à d'autres Negres. 1759.

ENFIN, malgré toutes les clameurs de l'animosité particuliere contre cette Paix publique, on s'est cru encore trop heureux de pouvoir non-seulement la renouveller avec les Negres de Sarameca, mais aussi d'en conclure auparavant une pareille avec ceux de *Tempati*, qui avoient huit Habitations entre la Marowine & la Crique *Jouka*, & qu'on faisoit monter à quinze ou seize cens hommes. Leur nombre venoit d'être augmenté, au mois de Février 1757, par environ cent cinquante Esclaves revoltés de six Plantages de Tempati, qu'ils avoient ravagés, & s'étoient ensuite sauvés dans les Bois, où d'autres les joignoient de tems en tems. Le mauvais succès de plusieurs Expéditions entreprises contre eux, engagea enfin le Gouvernement à saisir les ouvertures qu'ils avoient faites plus d'une fois pour la Paix. Les Négociations furent entamées dès l'année suivante, & le 30 Septembre 1759 on fit partir deux Députés, sous l'escorte d'un Détachement de la Garnison, avec les Présens convenables. On convint d'un Armistice pour un an, & ce terme expiré le Conseil nomma & autorisa des Commissaires, qui arrêterent avec ceux des Negres les Articles suivans:

Conditions de cette Paix.

„ 1°. QUE les Negres des Bois seroient dorénavant reputés libres & reconnus pour tels, & que de part & d'autre on oublieroit tout le passé. 2°. Que l'on ne se molesteroit de part ni d'autre, & que l'on puniroit convenablement ceux qui contreviendroient à cette clause. 3°. Que les Negres agiroient offensivement & défensivement en faveur de la Colonie, contre ses Ennemis tant du dedans que du dehors. 4°. Qu'on leur feroit des Présens. 5°. Que lorsqu'ils voudroient négocier ou trafiquer à Paramaribo, ils ne pourroient s'y rendre plus de dix à la fois. 6°. Que leur nombre n'excéderoit point celui de cinq, lorsqu'ils voudroient aller parler au Gouverneur ou à la Cour, & qu'alors on leur donneroit une canne à pommeau d'argent pour les distinguer. 7°. Qu'ils livreroient les Esclaves qui ont déserté depuis le 14 Octobre 1759, jusqu'au jour de la conclusion du présent Traité, & qu'on leur donneroit pour chaque Esclave remis, depuis 10 jusqu'à 50 florins de récompense, selon la distance des lieux d'où ils rameneroient ces Transfuges, &c."

Cérémonie singuliere de sa confirmation.

CES Articles furent arrêtés au mois d'Octobre 1760, derriere la quatrieme Colline d'*Auka* (o), où le Major *Meyer* étoit campé avec un Détachement de 200 hommes de Troupes, & de 450 Negres de la Colonie. *Arabi*, Chef des Negres Marrons, avoit son Camp vis-à-vis celui de Mr. Meyer. Seize Capitaines des Negres ont signé le Traité; & l'on ne s'est pas contenté d'en jurer l'observation à la maniere des Chrétiens, il a fallu, pour satisfaire les Negres, que l'on jurât aussi à leur maniere. On a fait à chacun des Contractans une petite incision au bras; on a reçu le sang qui en est sorti dans une espece de calebasse, où il y avoit de l'eau avec un peu de terre, & les Chrétiens, comme les Negres, ont tous bu de cette mixtion, aussi singuliere

(o) C'est un Plantage situé sur la Riviere de Surinam, à environ 50 lieues de Paramaribo.

u'aux mau-
ées, &c.
contre cette
n-seulement
clure aupa-
tations en-
quinze ou
mois de Fé-
x Plantages
és dans les
s succès de
Gouverne-
our la Paix.
30 Septem-
chement de
nistice pour
mmissaires,

és libres &
ut le passé.
uniroit con-
Que les Ne-
olonie, con-
ur feroit des
Paramaribo,
ombre n'ex-
au Gouver-
à pommeau
qui ont dé-
n du présent
epuis 10 jus-
ils ramene-

la quatrieme
Détachement
Arabi, Chef
leyer. Seize
ontenté d'en
satisfaire les
des Contrac-
orti dans une
erre, & les
aussi singu-
liere

de Paramaribo.



liere q
contre
Coloni
Déput
très fa
Negre
vante,
qu'ils c
ves, q
en tems
gres tr
cessible
On
apprit
ves, q
massacr
vrier 1
bientôt
feu & c
dans le
neur de
bandon
lés dans
per aux
la moin
Canjé,
leur du
de cette
tarderer
Quoique
sions,
Soldats
s'engage
des Vai
secours
l'on se p
Sur c
Betsy,
aux ordi
état de f
tr'autres
& dont
ges, tou
restés fic
l'un, no
vaincu d
XXI.

liere que révoltante. Après quoi le Prêtre des Negres a fait une imprécation contre ceux qui violeroient leur ferment. Les Membres du Conseil de la Colonie ayant ratifié le Traité, furent accompagnés, à leur retour, par cinq Députés des Negres, qui passerent deux jours au Fort, & en repartirent très satisfaits de la maniere dont on les y avoit reçus. Le Traité avec les Negres de Sarameca fut renouvellé au mois de Septembre de l'année suivante, & signé par onze de leurs Chefs, à peu près aux mêmes conditions, qu'ils ont tous assez religieusement observées. Mais la désertion des Esclaves, quoique beaucoup diminuée, n'a jamais cessé tout-à-fait, & de tems en tems l'on a essuyé de nouveaux desastres de la part de quelques autres Negres transfuges, qu'on n'a pu encore soumettre dans leurs retraites inaccessibles.

GUIANE HOLLANDOISE.

1759.

On avoit à peine pacifié la Colonie de Surinam, quand tout-à-coup l'on apprit que celle des Berbices venoit d'être dévastée par les Negres Esclaves, qui s'étant soulevés avoient brûlé plusieurs Plantages & cruellement massacré un grand nombre d'Habitans. La Révolte commença le 23 Février 1763, au Plantage *Magdalenenburg* sur la Riviere Canjé, & s'étendit bientôt à Rio de Berbice même, avec tant de fureur, qu'on ne voyoit que feu & que carnage de toutes parts. Enfin toute résistance devenant inutile dans le Fort *Nassau*, qui n'étoit capable d'aucune défense, le Gouverneur de *Hogenheim* & son Conseil prirent, le 8 Mars, la résolution de l'abandonner, d'y mettre le feu, & de se retirer à bord des Vaisseaux mouillés dans la Riviere, avec tous les Blancs qui avoient eu le bonheur d'échapper aux mains des Rebelles, dont on craignoit d'être bientôt coupé, sans la moindre espérance de secours. On expédia un Exprès aux Habitans de Canjé, pour leur donner part de cette retraite; mais ils avoient déjà fait la leur du côté de la Mer, & tenoient le Poste *St. André*, près l'embouchure de cette Riviere, où les Vaisseaux qui descendoient celle de Berbice ne tarderent pas d'arriver & de mettre une partie de leur monde à terre. Quoique le Poste fût très mauvais, & qu'il y eût grande disette de provisions, le Gouverneur se détermina à s'y établir avec le petit nombre de Soldats qui lui restoient, & ceux d'entre les Bourgeois qui voulurent bien s'engager au service militaire. Les autres eurent la liberté de partir à bord des Vaisseaux dont les Capitaines refusoient de demeurer plus longtems au secours de la Colonie. On renvoya aussi toutes les bouches inutiles, & l'on se prépara du mieux qu'il fut possible à une vigoureuse défense.

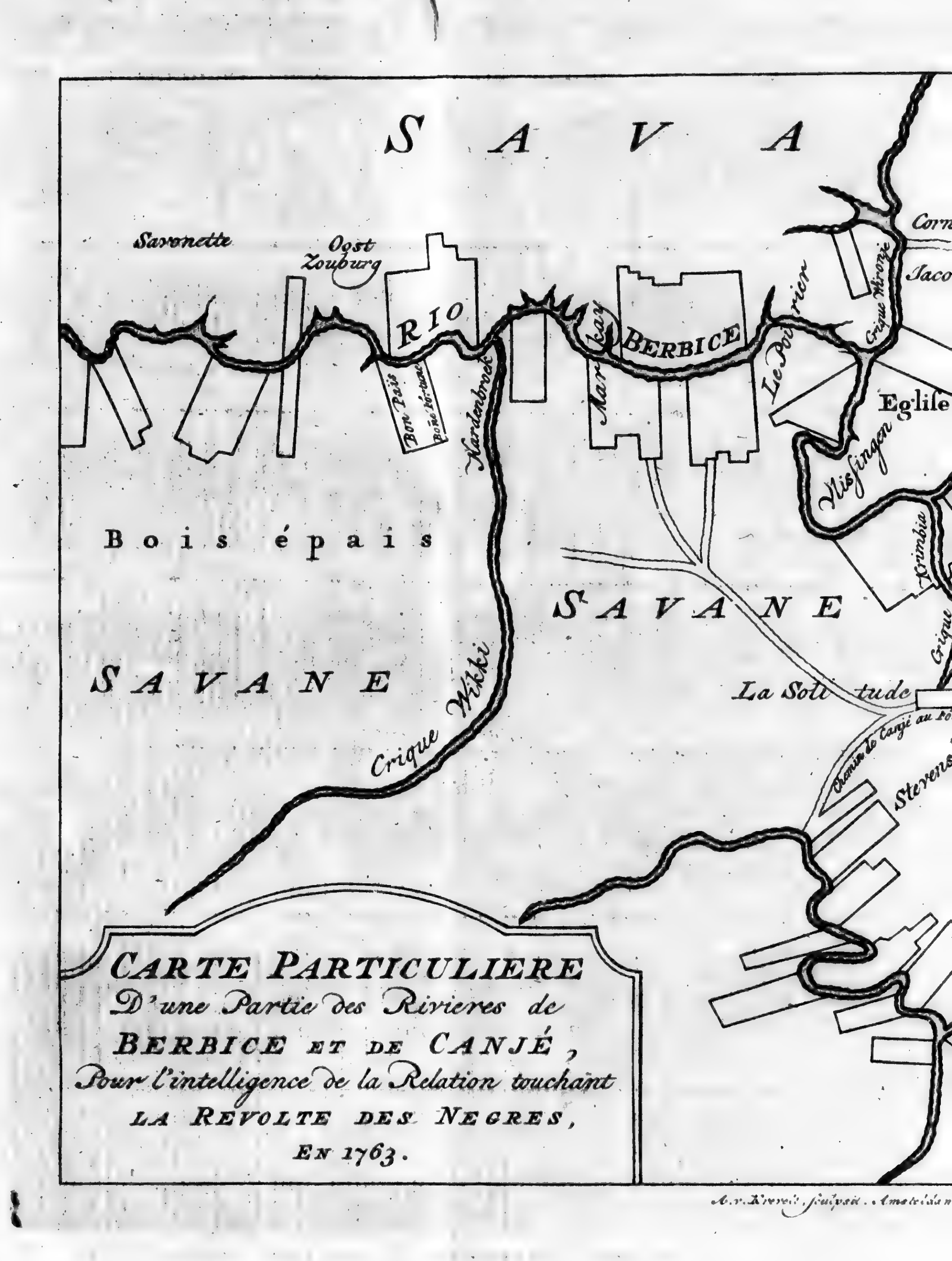
Révolte générale des Negres Esclaves aux Berbices.

1763.

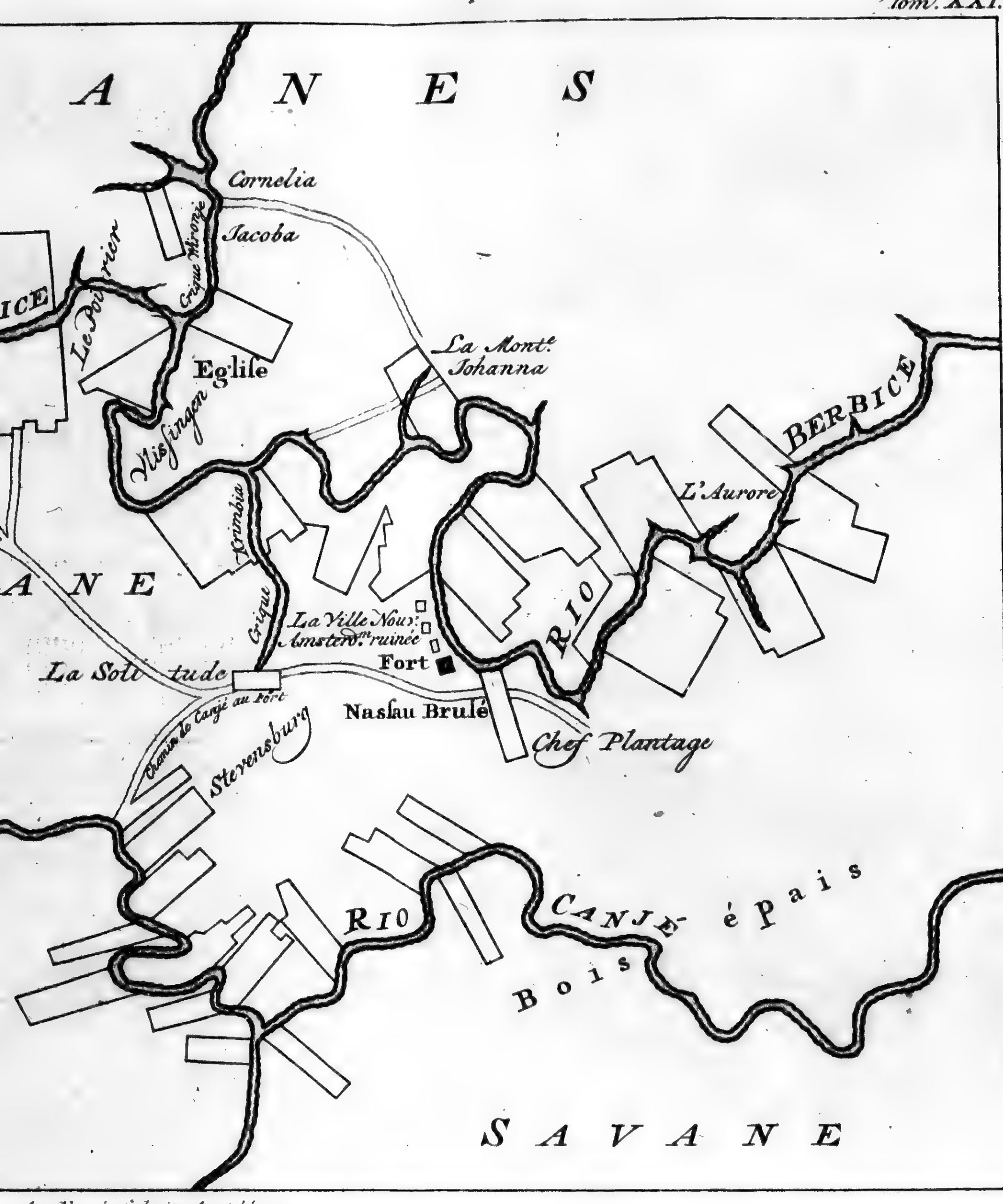
Abandon du Fort Nassau.

Sur ces entrefaites on eut la satisfaction de voir arriver le Brigantin le *Betsy*, avec un Détachement de cent hommes des Troupes de Surinam, aux ordres des Capitaines de *Ryssel* & *Texier*; ce qui mit le Gouverneur en état de faire occuper de nouveau quelques Postes sur les deux Rivieres, entr'autres le Plantage l'*Aurore*, qui étoit dans une situation fort avantageuse, & dont on trouva la plupart des Esclaves, avec ceux de deux autres Plantages, tous très bien disposés en faveur de leurs Maîtres, à qui ils étoient restés fideles. On se saisit de quelques Negres suspects ou coupables, dont l'un, nommé *Quassi*, fils d'un des Chefs des Rebelles, fut arquebusé, convaincu d'avoir servi comme Lieutenant parmi eux. Le gros de ceux-ci

Arrivée de quelques secours de Surinam.



CARTE PARTICULIERE
D'une Partie des Rivieres de
BERBICE ET DE CANJÉ,
Pour l'intelligence de la Relation touchant
LA REVOLTE DES NEGRES,
EN 1763.



A. v. Krevelt, sculpsit. Amsterdam 1773.

GUIANE HOLLANDOISE. 1763.

s'étoit retiré vers le haut de la Riviere, après avoir essuyé quelques échecs. Leurs Chefs, *Coffy* & *Accara*, firent faire au Gouverneur des propositions d'accommodement, qu'on feignit de goûter, pour gagner du tems, dans l'espérance de la prochaine arrivée des secours qu'on attendoit de Hollande. Ceux que l'on reçut de Surinam & de St. Eustache, vinrent fort à propos pour réparer les pertes que les maladies avoient occasionnées dans la petite Troupe du Poste l'Aurore, au moment même où l'on se voyoit menacé d'une attaque générale de la part des Rebelles, qui s'étoient assemblés en force au Plantage voisin, la *Vigilance*. En effet, ils ne tarderent pas de se présenter; mais après un combat opiniâtre, qui dura six heures entieres, ils furent enfin contraints de prendre la fuite avec une perte considérable.

Attaque des Rebelles, qui sont repoussés.

Cependant le Poste l'Aurore avoit aussi souffert de grands dommages, & d'ailleurs les maladies continuoient toujours; de sorte qu'on se trouva bientôt réduit à de telles extrêmités, que sans la fermeté inébranlable du Gouverneur, seul de son sentiment, l'on feroit de nouveau retourné au Poste St. André, au bas de la Riviere Canjé, d'où l'on n'apprenoit aussi que de fâcheux avis, qui augmentoient les embarras.

Dissensions entre leurs Chefs.

D'un autre côté, les Rebelles s'affoiblissoient de plus en plus. La dissension régnoit entre leurs Chefs, dont les partisans se faisoient une guerre cruelle. Un nommé *Atta* venoit d'être déclaré Gouverneur à la place de Coffy, qui, poursuivi par ses ennemis, s'étoit lui-même brûlé la cervelle d'un coup de fusil, après avoir fait cacher toute sa provision de poudre, & tué de sa propre main ceux qu'il avoit chargés de cette commission, pour qu'ils ne le trahissent pas. Dans plusieurs Plantages éloignés les Esclaves étoient restés fideles, & les Indiens de Corentyn, d'Essequebo & de Demerary, avoient commencé à se déclarer contre les Rebelles, qui alloient se voir bientôt environnés de toutes parts, pourvu qu'on ne précipitât aucune entreprise, qui pourroit toujours leur laisser la retraite libre dans des lieux, où il seroit bien difficile de les détruire. Enfin, on savoit qu'ils manquoient de vivres & de munitions de guerre, ce qui les empêchoit de tenter encore quelque action décisive contre les Chrétiens. Cependant, comment se tranquilliser dans l'horrible situation où l'on se trouvoit au Plantage l'Aurore?

Arrivée du Vaisseau de Guerre le St. Martensdyk.

Le tems de la délivrance approchoit; & le 28 Octobre, le Gouverneur reçut une Lettre du Capitaine *Haringman*, Commandant le Vaisseau de Guerre le *St.-Martensdyk*, qui lui donnoit part de son arrivée à l'embouchure de la Riviere de Berbice. Suivant le plan des opérations, qui furent concertées entr'eux, l'on jugea à propos de ne rien entreprendre de ce côté-ci, qu'après qu'on se seroit rendu maître de Canjé, pour s'assurer en même tems des passages à la Corentyn & au Fort Nassau, ce qui faciliteroit beaucoup l'Expédition principale.

Reprise de Canjé.

Après avoir mis ordre à la sûreté du Poste l'Aurore, pendant son absence, le Gouverneur se rendit donc à celui de St. André, accompagné du Capitaine Haringman; & y ayant fait embarquer un gros Détachement de Troupes, on remonta la Riviere Canjé, visitant tous les Plantages, sans pouvoir atteindre les Rebelles, qui avoient tous pris la fuite & s'étoient

GUIANE HOLLANDOISE. 1763.

retirés au Fort Nassau, après avoir mis le feu aux trois Plantages, *Olleron*, *Stevensburg* & *Horstenberg*, les derniers sur cette Riviere. Les Troupes qui avoient fait une descente à leur poursuite, arriverent encore à tems au second de ces Plantages, pour arrêter les progrès de l'incendie. On y établit un Poste de 106 hommes, & l'une des Barques y fut laissée pour le protéger & servir à sa retraite en cas de besoin, tandis que le Gouverneur & le Capitaine Haringman revinrent avec l'autre Barque, au Poste St. André, où le dernier se rendit à bord de son Vaisseau de guerre.

Retour du Gouverneur au Poste l'Aurore.

Le Gouverneur, de retour au Plantage l'Aurore, le 19 Novembre, y retrouva sa petite Garnison dans l'état le plus pitoyable, ayant perdu beaucoup de monde par les maladies, dont un grand nombre de personnes étoient encore attaquées. A l'égard des Rebelles il reçut plusieurs avis, qu'ils songeoient à abandonner la Colonie pour se retirer par Capjé vers la Riviere de Corentyn; ce qu'il s'agissoit de leur rendre difficile, tandis qu'on se flattoit de leur barrer le passage vers le haut de la Riviere de Berbice, où les Indiens venoient de leur porter un échec assez sensible.

Arrivée de trois Navires Marchands & de trois Vaisseaux de guerre.

On eut encore, avant la fin de ce mois, la satisfaction inexprimable de voir arriver dans cette Riviere, trois Navires Marchands, ayant à bord 90 Soldats, envoyés par les Directeurs de la Colonie. Le 3 & le 5 Décembre, ils furent suivis des Vaisseaux de guerre le *Dauphin* & le *Zéphir*, commandés par les Capitaines *Bisdom* & *van Oyen*, qui donnerent avis, qu'un Corps de Troupes de 600 hommes, aux ordres du Colonel de *Salve*, s'assembloit à Naerden, & devoit incessamment mettre à la voile pour cette Colonie.

On chasse les Rebelles le long de Rio de Berbice.

Les choses ayant si favorablement changé de face, le Gouverneur crut devoir ne plus différer l'exécution de la grande entreprise qu'il méditoit contre les Rebelles, le long de la Riviere de Berbice; & ayant fait, à cet effet, toutes les dispositions nécessaires, de concert avec le Capitaine Haringman, qui étoit venu au Poste l'Aurore, ils se rendirent ensemble, le 19 du même mois, à bord de la Barque l'*Espérance*, les deux Vaisseaux de guerre faisant l'avant-garde, & les Barques *les Sept Provinces* & *St. Eustache* l'arriere-garde. Dans cet ordre la Flotte remonta la Riviere, & mouilla le soir à l'endroit où le Fort Nassau avoit été situé. On ne voyoit par-tout que de tristes vestiges de la fureur des Rebelles, qui s'étoient retirés vers le haut de la Riviere. La Flotte continua de la remonter, & de tems en tems l'on envoyoit à terre des Détachemens pour visiter les Plantages, & prendre poste à ceux qu'on jugeoit convenables.

La seule rencontre fâcheuse qu'eut l'un de ces Détachemens, fut à l'embouchure de la Crique *Wikkie*, où par trop de précipitation le Capitaine-Lieutenant *Smit*, le Lieutenant *Thielen* & l'Enseigne *Rees*, étant tombés dans une embuscade de Negres, y perdirent malheureusement la vie; mais la Troupe qu'ils conduisoient, & qui n'étoit plus commandée que par un simple Sergent, nommé *Hofwaal*, vengea leur mort, battit les Rebelles, les mit en fuite, s'empara du Plantage *Hardenbroek*, & y prit Poste.

Un autre Détachement de 70 hommes, sous les ordres du Lieutenant *Crombie*, joint au Lieutenant Anglois *Smith* avec 30 Volontaires, étoit

GUIANE HOLLANDOISE. 1763.

marché de Demerary vers le Plantage *la Savonette*, au haut de la Riviere de Berbice, & y avoit surpris les Negres, au nombre d'une centaine, dont 50 à 60 furent tués & 27 faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvoit un Negre nommé *Vogel*, qu'on disoit avoir été second Capitaine des Rebelles, & qui commandoit à la Savonette.

Le Gouverneur de Hogenheim, qui arriva à ce Poste le 29 Décembre, en repartit le 31, après avoir donné les ordres nécessaires pour assurer la communication, qu'on venoit de rétablir depuis la Savonette jusqu'à la Mer, tout le long de la Riviere de Berbice, d'où les Rebelles avoient été repoussés dans les Bois.

Relation de l'Expédition d'un Corps de Troupes de l'Etat. 1764.

„ Ce fut sur ces entrefaites, que le 2 Janvier 1764 la Flotte, composée de 6 Vaisseaux, ayant à bord les Troupes de l'Etat, destinées au secours de la Colonie, mouilla heureusement dans cette Riviere (*p*). En la remontant, le lendemain, avec son Vaisseau, le Colonel de Salve, sur l'avis qu'il eut qu'on craignoit que les Rebelles ne se retirassent du côté de Demerary, envoya, au Lieutenant-Colonel *Douglas*, l'ordre de s'y rendre au plutôt avec son Vaisseau & ses Troupes, pour couvrir cette Colonie; mais le jour suivant, il changea cet ordre en celui de rester provisionnellement auprès du Poste St. André, ou bien à l'embouchure de la Riviere Canjé, & même d'y prendre poste, parce qu'on croyoit qu'un Corps de Negres s'étoit tourné de ce côté-là, & que d'ailleurs on étoit rassuré par rapport à Demerary & Essequebo.

„ Ce jour-là, 4, le Colonel, qui se trouvoit devant le Plantage l'Aurore, y fit connoître, au Capitaine Haringman, que, selon la Carte, il lui paroissoit nécessaire de mettre d'abord une forte Garde à la Savonette, une autre pour couvrir Canjé, & une troisieme auprès l'Eglise Réformée, & d'envoyer de tems en tems des Patrouilles de ces Postes, ainsi que du Quartier-Général, qu'il jugeoit devoir être établi dans l'emplacement du Fort Nassau: ce qui fut approuvé par le Capitaine Haringman, quoiqu'à cause de son indisposition il eût remis au Capitaine Bisdom le Commandement des Vaisseaux de guerre.

„ Le même jour M. de Salve reçut une Lettre du Gouverneur, qui lui marquoit, qu'il se préparoit à venir à sa rencontre, & que si les Vaisseaux pouvoient arriver à la hauteur de l'Eglise Réformée, ce seroit l'endroit le plus propre à débarquer une partie des Troupes, parce qu'il y étoit resté sur pié plusieurs Maisons.

„ Le 6, le Colonel, après bien des contre-tems, étant parvenu à la hauteur du Plantage la Vigilance, reçut le soir à son bord le Gouverneur de Hogenheim, ainsi que les Capitaines Bisdom & van Oyen, avec qui il fut convenu d'occuper au plutôt Canjé, d'autant qu'on avoit appris des Negres transfuges, que le Chef des Rebelles s'étoit tourné de ce côté-là, pour y chercher des vivres. Ainsi l'on donna ordre à trois Compagnies de se tenir prêtes à marcher, & au Lieutenant-Colonel Douglas de rester en atten-

(*p*) D'ici nous suivons le Rapport de S. A. S. Mgr. le Feld-Maréchal Duc de Brunswick aux Etats-Généraux.

Guiane Hollandoise. 1764.

dant auprès du Poste St. André, ou à l'embouchure de la Riviere Canjé, où il se trouvoit alors, & de faire décharger toutes les subsistances & munitions, que le Gouverneur enverroit dans des Bâteaux à ce dernier Poste, après quoi le Lieutenant-Colonel devoit, avec son Vaisseau, remonter la Riviere.

„ Le 7, les Bâtimens de transport ayant mouillé devant le Fort ruiné de Nassau, le Colonel descendit & alla avec le Gouverneur & l'Ingénieur-Major *de Veye* examiner le terrein, où l'on résolut, quoiqu'il n'y eût plus que des masures, d'établir le Quartier-général, parce que cet endroit étoit situé au cœur de la Colonie, & qu'on pouvoit en trois heures de tems y recevoir des avis de Canjé, que l'on regardoit comme un des principaux Postes.

„ En même tems il fut arrêté de faire relever incessamment les Postes Wikkie, la Savonette, la Crique Wironje & le Plantage la Johanna, alors occupés par les Troupes envoyées de Surinam & de St. Eustache. En conséquence il fut aussi ordonné à deux des Vaisseaux, de préparer d'abord leurs Barques, pour être employées sur les Rivieres à transporter des Effets & à établir des Postes; ainsi que de mettre à terre leurs barraques, & de les dresser vis-à-vis l'Eglise Luthérienne, pour servir de Magasins. On arrêta encore de faire de cette Eglise un Hôpital, & de marquer dans la Savane, qui est sur le derriere, un terrein propre à placer les cabanes pour le logement des Troupes; & à cet effet, l'Ingénieur-Major fut envoyé à terre avec quelques Officiers.

„ Les choses se trouvant en cet état, le Gouverneur & le Capitaine Bisdom proposerent, par économie, de renvoyer au bas de la Riviere les trois Vaisseaux de guerre, pour s'y préparer à reprendre la route de l'Europe; jugeant que les Troupes aux ordres du Colonel, en établissant des Postes fixes, & tenant ses Vaisseaux dans la Riviere, étoient plus que suffisantes pour mettre la Colonie à l'abri de toute attaque ultérieure de la part des Rebelles qui restoient encore, & pour pouvoir ensuite agir efficacement contr'eux. Sur quoi le Colonel fut d'avis, que si les Rebelles étoient tellement dispersés, qu'ils ne pussent plus se former en Corps considérables, selon le rapport du Gouverneur, la Riviere au dessous du Fort de Nassau étant nettoyée, & n'y ayant plus rien à craindre pour Demerary, en ce cas les Vaisseaux de guerre pouvoient bien s'arranger en conformité de cette proposition.

„ Le 9, le Colonel donna un Ordre général à observer par les Troupes, tant pour la conservation de leur santé & des vivres, habillemens & munitions, que pour l'entretien d'une bonne discipline, le réglement des Chariots, Piquets & Rapports, & la conduite des Troupes en Détachemens. Il forma aussi une Instruction pour le Major *de Brauw*, qui eut ordre d'aller, avec 5 Compagnies, occuper les Postes de la Crique Wikkie, de la Savonette, & de la Crique Wironje; de façon que suivant le plan de la disposition générale, il devoit se trouver 4 Compagnies du Quartier général, à la Ville ruinée la nouvelle Amsterdam, 3 à Canjé, 2 & demie à la

GUIANE HOLLANDOISE. 1764.

Crique Wikkie, une & demie à la Savonette, & une Compagnie à Wironje, auprès l'Eglise Réformée.

„ On repartit entre ces Postes les Canoniers, les Chirurgiens, avec les munitions & les médicamens nécessaires; & l'on fit tous les arrangemens requis pour entretenir la communication de la Riviere & de tous ces Postes avec le Quartier général, par des Patrouilles continuelles, afin de pouvoir y envoyer les Rapports ordinaires & extraordinaires.

„ Le 10, un Capitaine des Indiens, avec un homme de sa Troupe, vinrent donner avis que les Indiens qui habitoient au haut de la Crique Wikkie, avoient eu une escarmouche avec les Rebelles, dont dix avoient été tués, & les autres dispersés. Ces Indiens demandoient de la poudre & du plomb, que le Colonel leur fit donner avec quelques présens de quincaillerie, & il en a toujours agi de même dans la suite, à l'égard de cette Nation, qui a rendu les plus grands services à la Colonie.

„ Sur le rapport de ces Indiens, à qui l'on recommanda de tâcher de chasser les Negres de Wikkie, le Colonel envoya ordre au Major de Brauw, qui commandoit le Détachement destiné pour cette Crique, de faire toute la diligence possible pour y arriver, & de détacher ensuite le Capitaine-Commandant *Perrin de Salleneuve*, avec 30 ou 40 hommes, dans une Barque pour remonter la Crique, & aller à la recherche des Negres. Afin d'encourager les Troupes pour cette expédition, le Colonel donna, le 3, un ordre général, d'envoyer à son Quartier tout le butin qui seroit fait par les Détachemens, pour leur être partagé, suivant l'ordre des Etats Généraux. En même tems il leur fut notifié que la Régence de la Colonie avoit fixé les Primes suivantes; savoir, pour un Negre rebelle, qui seroit pris & amené en vie, 50 florins; pour un mort, dont on apporteroit la main droite, 20 florins; pour un Esclave, se tenant caché, ou saisi sans résistance, 10 florins; & pour les Enfans, deux florins dix sols par tête.

„ Le 21, le Colonel reçut avis du Major de Brauw, qui commandoit au Poste Hardenbroek, sur la Crique Wikkie, qu'ayant été informé qu'Atta, principal Chef des Rebelles, s'étoit établi avec un gros Corps derriere le Plantage *Bonne-Fortune*, appartenant au Sr. *Kunckler*, il y avoit détaché le Capitaine Perrin de Salleneuve, avec un Officier, un Sergent, un Caporal, & 31 Volontaires, suivis d'une Barque armée des Vaisseaux de guerre, avec son équipage; que ces Troupes avoient effectivement atteint, attaqué & battu les Rebelles, & fait un grand butin sur eux; mais que le Capitaine Perrin, qui avoit été envoyé plutôt pour observer la retraite des Rebelles, que pour attaquer toute leur force avec un si petit Détachement, ayant voulu, par un excès de bravoure, les poursuivre plus loin, ils l'avoient contraint de se replier vers la Crique, où ses Troupes avoient été soutenues, & les Rebelles repoussés à leur tour, par un renfort que le Major de Brauw avoit posté, à cet effet & en cas de besoin, devant le Plantage voisin, d'où il étoit marché à celui du Sr. Kunckler: que dans cette expédition le Capitaine Perrin de Salleneuve avoit eu le malheur de tomber entre les mains des Rebelles, & d'en être massacré; qu'il y avoit eu encore un

Guiane Hollandoise.

1764.

Bas-Officier & 2 à 3 Soldats tués, & 2 blessés; mais qu'en revanche l'on avoit fait 32 Negres prisonniers.

„ Sur le premier avis de cette Action, le Colonel de Salve crut devoir renforcer d'abord le Poste de Wikkie par une Compagnie du Quartier général, & il écrivit au Gouverneur de Hogenheim, ainsi qu'au Capitaine Haringman, pour leur en donner connoissance, & leur représenter en même tems, que comme les Rebelles n'étoient pas réduits au point qu'on le lui avoit fait entendre, il espéroit que les Vaisseaux de guerre différeroient encore leur départ, & que surtout celui du Capitaine van Oyen ne seroit pas retiré de son Poste à l'embouchure de la Crique Wikkie; point sur lequel il y eut, depuis, plusieurs Lettres écrites entre le Colonel, le Gouverneur & le Capitaine Haringman, qui différoient de sentiment à cet égard: mais sur les remontrances du premier, qu'il étoit à craindre que les Rebelles, qui, suivant des rapports ultérieurs, s'étoient retirés au-dessus de la Savonette, ne pussent inquiéter la Colonie de Demerary; il fut enfin résolu, dans un Conseil de guerre des Officiers de Marine, que les Vaisseaux des Capitaines Haringman & Bisdom partiroient, & que celui du Capitaine van Oyen resteroit encore quelque tems, avec ordre néanmoins de quitter son Poste à la Crique Wikkie, au haut de la Riviere, & de redescendre à son embouchure; résolution dont il fut donné part au Colonel, dans le tems même qu'il venoit de recevoir des Lettres du Sr. *'s Gravesande*, Gouverneur d'Essequebo, lequel jugeoit nécessaire que l'on prît quelques précautions pour Demerary, qui lui paroissoit exposée. Sur quoi le Colonel, de concert avec le Gouverneur, écrivit au Capitaine van Oyen de se rendre en toute diligence dans cette Riviere.

„ Le Colonel de Salve ayant congédié trois des Vaisseaux de Transport, outre celui des Vivres, dès qu'on l'eût déchargé, il en est resté trois aux Berbices, où ils ont été d'un bon service, en tenant des Postes fixes dans la Riviere.

„ Le 24, le Colonel, qui jusques-là étoit resté à bord de son Vaisseau, devant la Ville ruinée la nouvelle Amsterdam, en attendant qu'on eût préparé les Logemens, tant pour lui que pour les Troupes, se rendit à terre, & y établit son Quartier général.

„ Le Lieutenant-Colonel Douglas, qui, dès l'arrivée des Troupes, avoit occupé provisionellement le Poste de Canjé, ayant été relevé par les trois Compagnies aux ordres du Major *Pusch*, fut envoyé, le 29, muni d'une Instruction du Colonel de Salve, pour prendre le commandement des Troupes, tant à Wikkie qu'à la Savonette, avec ordre de transférer dans ce dernier Poste le Major de Brauw, qui avoit occupé le premier à la grande satisfaction du Colonel de Salve.

„ Le 1 Février, il arriva au Quartier général un Capitaine des Indiens *Arrowacki*, avec 36 hommes de sa Nation, qui, munis d'un Passeport du Gouverneur d'Essequebo, en date du 19 Décembre 1763, avoient été envoyés au secours des Berbices; ils apportoient 19 mains de Negres rebelles, qu'ils avoient coupées au-dessus de la Savonette.

„ Le 7, on reçut le rapport d'une seconde expédition, qui avoit été

GUIANE HOLLANDOISE. 1764.

faite le 29 Janvier & les deux jours suivans, à Wikkie, par un Détachement de 143 hommes, en partie fournis par le Vaisseau du Capitaine van Oyen qui s'y trouvoit encore. Quoique ce Détachement n'eût pu atteindre les Corps combinés des deux Chefs des Rebelles, Atta & *Quaco*, parce qu'ils prirent la fuite, l'on détruisit entiérement le gros Camp d'Atta, avec tous les vivres, effets, habillemens, &c. que les Rebelles y avoient abandonnés, & l'on brûla toutes leurs Cabanes.

„ CEPENDANT le Colonel de Salve jugeant qu'au lieu de chasser continuellement les Rebelles d'un endroit à l'autre, il seroit plus à propos de leur laisser le tems de se fixer quelque part, & de tâcher de les découvrir pour faire alors une Expédition générale contr'eux, il communiqua son idée au Gouverneur de Hogenheim, ainsi qu'aux Capitaines des Vaisseaux de Guerre, & écrivit en conséquence au Lieutenant-Colonel Douglas, Commandant à Wikkie & à la Savonette, lui ordonnant aussi d'épargner la vie des Negres qui ne seroient point trouvés les armes à la main, de les saisir partout & de les amener, de gré ou de force, au Quartier général; où il en arriva bientôt un si grand nombre, que leur entretien devenant à charge & très incommode, le Colonel proposa au Gouvernement de punir les coupables, ou de les mettre aux fers, de renvoyer les Esclaves de la Colonie à ses Plantages, & de rendre aux Planteurs particuliers ceux qui leur appartenoient, moyennant un Reçu, contenant la promesse de les extrader de nouveau, s'ils en étoient requis.

„ ON remarquera à cette occasion, que lorsque la Cour de Justice de la Colonie entama le Procès des Negres prisonniers, le Colonel de Salve donna à considérer aux Gouverneur & Conseil, par Lettre en date du 4 Mars: que, comme il étoit très apparent que ceux qui se trouvoient aux arrêts, en accuseroient plusieurs autres qui étoient revenus, la prudence exigeoit que l'on différât encore de saisir ceux-ci, parce qu'il seroit à craindre que la plupart d'entr'eux, qui se croyoient en sûreté, & qui en attireroient un grand nombre d'autres, ne retournassent aux Rebelles, & que l'on n'eût d'autant plus de peine à les réduire; que son avis n'étoit point de dissuader le châtiment des coupables, mais seulement d'attendre que la tranquillité fût rétablie dans la Colonie; & que pour leur ôter toute défiance, il conviendroit de faire subir, le plutôt le mieux, aux Assassins & Incendiaires la punition qu'ils avoient justement méritée. En conséquence, ceux qui furent convaincus de ces crimes, ont été jugés & exécutés par la Cour de Justice, au Plantage l'Aurore, où le Gouvernement de la Colonie a toujours fait résidence, sans que le Colonel de Salve s'en soit mêlé davantage, n'y étant aussi point autorisé par ses Instructions. Mais, dans plusieurs de ses Lettres, il n'a pas laissé que de gémir, avec le Gouverneur Hogenheim, sur les traitemens durs & barbares que divers Propriétaires & Directeurs de Plantages avoient fait éprouver à leurs Esclaves, sans que les exhortations les plus sérieuses, & les défenses les plus rigoureuses eussent été capables de produire l'effet qui auroit été à desirer, quoique l'on pût certainement attribuer, en grande partie, à cette conduite les malheurs qui étoient arrivés à la Colonie.

„ LE

GUIANE HOLLANDOISE. 1764.

„ Le Major Pusch, qui commandoit à Canjé, étant mort le 20 Février, le Colonel de Salve y envoya, deux jours après, le Lieutenant-Colonel de *Brakel*, pour prendre le commandement des trois Compagnies qui se trouvoient dans ce Poste.

„ Comme le gros des Rebelles, avec Atta à leur tête, se tenoit entre le Quartier général & Wikkie, & qu'il n'y avoit à Canjé, qu'un très petit nombre de Negres, sans aucun mal intentionné, le Colonel en rappella une de ces trois Compagnies au Quartier général, où elle arriva le 4 Mars; précaution qui paroissoit d'autant plus nécessaire, eu égard au grand nombre de Negres qui s'y trouvoient, aussi bien qu'au Plantage l'Aurore. En moins de quinze jours les Détachemens qui étoient continuellement aux trousses d'Atta, dans les environs du Plantage *Oosterlée*, en avoient envoyé au Quartier général autour de huit cens, parmi lesquels on comptoit plusieurs des principaux Officiers des Rebelles, entr'autres le Frere d'Atta, & un de ses Lieutenans, nommé *Quohi*, qui furent transportés liés & garottés au Plantage l'Aurore, ainsi que par après le Capitaine Negre *Quaco*, & tous ceux qui étoient accusés de crimes capitaux, ou qui avoient été pris les armes à la main.

„ Le 9, le Lieutenant-Colonel Douglas fit rapport, qu'il étoit informé qu'il y avoit, derriere le Plantage *Engelenburg*, un Corps de Negres, appellés *Congoos*, qui mangeoient tous les autres Negres qu'ils pouvoient attraper; que cependant un Capitaine Negre, nommé *Baubé*, qu'ils avoient pris, en étoit échappé à la faveur de sa qualité de Chef, mais qu'ils avoient mangé sa femme.

„ Par les rapports successifs des Capitaines détachés, *Blank*, *Maybaum*, *la Croix*, & du Lieutenant *de Borgmes*, on fut confirmé de plus en plus, que ces Negres Congoos, ou proprement *Guangos*, se tenoient sur les derrieres des Plantages Engelenburg, *Landskroon*, *Markay* & *le Poirier*, où ils s'étoient retranchés, ayant mis autour d'eux des chausse-trappes, faites d'une espece de joncs fort pointus, fichés de biais en terre, & qu'ils égorgeoient & mangeoient les autres Negres gras qu'ils faisoient prisonniers. On reçut aussi avis, que le Directeur du Plantage Landskroon avoit été assailli & grièvement blessé par ces Negres, qui avoient ruiné sa maison, pillé ses provisions, & emmené cinq de ses Négresses.

„ Là-dessus le Colonel de Salve résolut de faire une grande Expédition contre ces Negres Guangos, mais il crut nécessaire de rappeller auparavant, au Quartier général, le Lieutenant-Colonel de Brakel, avec deux Compagnies de Canjé, & de n'y laisser qu'un Capitaine, deux Sergens & trente hommes; ce Poste n'ayant plus besoin de tant de monde, puisqu'il ne paroissoit plus de Rebelles de ce côté-là.

„ En même tems il fit aussi venir de la Savonette, au Quartier général, le Major de Brauw, pour le charger de l'exécution de cette Expédition, qui fut fixée au 21 Mars, & réglée de la maniere suivante: que le Quartier général fourniroit & enverroit au Plantage le Poirier, 1 Capitaine, 4 Officiers, 4 Sergens & 24 hommes, avec 2 Barques armées de pierriers, & 2 Canonniers sur chacune; que le Lieutenant-Colonel Douglas, qui com-

GUIANE HOLLANDOISE. 1764.

mandoit au Poste Hardenbroek près de Wikkie, fourniroit & envèrroit, dans son grand Bâtiment armé, au Plantage Markay, 1 Capitaine, 3 Officiers, 3 Sergens & 40 hommes; que le Capitaine Maybaum, commandant le Poste de la Wironje, enverroit au Plantage le Poirier, 1 Officier, 1 Sergent & 16 hommes; & que le Capitaine la Croix, détaché avec 1 Officier, 1 Sergent & 16 hommes au Plantage Oosterlée, remonteroit la Riviere jusqu'au Plantage *les trois Freres*, vis-à-vis celui d'Engelenburg, & y prendroit poste pour empêcher les Rebelles de passer la Riviere. Il fut ordonné que toutes ces Troupes se pourvussent de vivres pour huit jours, & qu'auprès de chaque peloton de huit hommes, il y eût cinq Negres pour servir de porte-faix. On commanda en outre, pour cette Expédition, le Lieutenant d'Artillerie *Sesseler*, un Bombardier, & 8 Canonniers, avec 4 petits Mortiers, nommés *Coehorns*, & les grenades & munitions nécessaires.

„ Tous les ordres étoient ainsi donnés, lorsque le Major de Brauw, en arrivant au Plantage Oosterlée, ayant appris que les Rebelles étoient cachés dans un petit Bois sur une Isle, formée par un marais, au milieu d'une grande Savane, à plus de trois lieues de la Riviere, il fallut un peu changer les dispositions, attendu que suivant ces informations ultérieures, les Rebelles se seroient trouvés hors l'enceinte du cordon que l'on méditoit de tirer autour d'eux; ce dont le Major de Brauw avertit le Colonel de Salve, qui approuva son projet, consistant principalement en ceci: que, comme on n'avoit pas besoin de Troupes sur la Riviere, on les employeroit toutes à investir, de trois côtés à la fois, le Bois où se tenoient les Rebelles.

„ C'est ce qui fut exécuté la nuit du 22 au 23. Avant la pointe du jour, & sur le signal donné par le Major de Brauw, on commença à battre le Bois avec les Coehorns; ce qui occasionna d'abord une grande confusion parmi les Rebelles, & les Troupes les ayant ensuite attaqués, parvinrent à se saisir du Capitaine Accabré, l'un des Chefs, ainsi que de ses principaux Officiers, en tout plus de 80 prisonniers, outre une vingtaine de tués, & l'on compte qu'il s'en échappa 50 à 60, dont la plupart furent pris quelques jours après. On brûla en outre leurs cabanes, dont les avenues avoient été fort embarrassées, tant par des abbatis d'arbres que par les especes de chausse-trappes dont on a parlé, auxquelles le Major de Brauw & plusieurs Soldats s'étoient blessés. D'ailleurs cette Expédition n'avoit pas coûté un seul homme, mais les Troupes étoient toutes excédées de fatigue, ayant été pendant vingt heures presque continuellement sur pié.

„ Le 3 Avril, le Colonel de Salve donna avis au Gouverneur de Hogenheim, qu'étant informé par les rapports de ses Postes & par les Indiens, ainsi que par un messager dépêché de Demerary, qu'il n'y avoit plus rien à craindre, de la part des Rebelles, ni de ce côté-là, ni d'ailleurs, il avoit résolu de retirer au Quartier général la plupart de ses Troupes, les Magasins & les Hôpitaux, & d'établir des Postes à la Savonette, à Hardenbroek, sur la Crique Wikkie, aux Plantages Landskroon, Cornelia-Jacoba, à la Crique Wironje, au Plantage Oosterlée, & à Stevensburg à Canjé, suivant l'état des dispositions qu'il envoyoit en même tems.

„ Le Gouverneur ayant entiérement approuvé tous ces arrangemens, promit, par sa réponse, comme le Colonel l'en avoit prié, d'ordonner aux Planteurs, de fournir, à la requisition des Officiers commandans des Postes, quelques Negres fideles pour accompagner les Patrouilles. GUIANE HOLLANDOISE. 1764.

„ Le 12, on amena au Quartier général, sous l'Escorte d'un Sergent & de six hommes, du Plantage Oosterlée, le fameux Chef des Rebelles Atta, qui après s'être échappé quelques jours auparavant des mains d'un Negre fidele, qu'il avoit blessé, fut enfin saisi dans un Bois, par deux autres Negres fideles, nommés *Accara* & *Gousarie*, lesquels ayant quitté le parti des Rebelles, sans avoir commis de crimes capitaux, étoient revenus volontairement peu après l'arrivée des Troupes dans la Colonie, & avoient offert leurs services au Colonel de Salve, au cas qu'on leur accordât la vie; ce qu'il leur promit, & en considération de l'utilité que la Colonie en a retirée depuis, il s'est intéressé à leur faire obtenir, non-seulement leur pardon, mais encore la liberté.

„ Atta, qui s'étoit défendu jusqu'à la derniere extrêmité contre ces deux hommes, le coûteau à la main, ayant été amené devant le Colonel de Salve, lui dit d'un grand sens froid, qu'il savoit bien qu'il avoit mérité la mort, mais qu'il le prioit auparavant de lui faire donner à boire & à manger, après quoi il mourroit volontiers; ajoutant qu'on devoit lui couper la tête, & la mettre sur un piquet, puisque par ce moyen la Rebellion seroit entiérement étouffée. Le jour suivant on l'envoya lié & garotté au Gouverneur, au Plantage l'Aurore, où il fut exécuté le 28, avec 31 autres Rebelles (q).

„ Le Colonel de Salve ayant aussi appris, du même Atta, qu'il y avoit encore de ses gens, mais en très petit nombre, dispersés dans les Bois, où ils seroient bientôt réduits à mourir de faim, il fit immédiatement renforcer le Poste d'Oosterlée, y mit un Capitaine, & plaça en même tems, au Plantage *Maria-Agnès*, un Officier, un Sergent & 12 hommes, parce qu'on prétendoit que Baubé, qu'on croyoit s'être mis à la tête des Negres Guangos échappés, se tenoit sur les derrieres de ce Plantage.

„ Mais ce même Baubé, avec 42 Rebelles, furent découverts & saisis par les deux Negres fideles, Accara & Gousarie, après quatre jours de recherche, dans la grande Savane derriere le Plantage Landskroon; & tous ces Prisonniers furent transportés, le 28, au Quartier général, dans une Barque, sous l'escorte d'un Officier & de quatre hommes, au moment que le Colonel de Salve étoit occupé à faire des dispositions, pour tâcher de s'emparer de ces Rebelles. Baubé raconta que les Negres Guangos se préparoient à le manger lorsqu'il fut pris; & l'on trouva, en effet, dans leurs cabanes, une grande quantité d'ossemens humains, ainsi que plusieurs marmites où ils faisoient bouillir de la chair de Negres, comme le Lieutenant *Middelaer* en a aussi vu des morceaux rôtis, dans quelques cabanes qu'il avoit découvertes & ruinées au-delà du Plantage l'*Aigle*; mais ces Antropopha-

(q) Six, parmi lesquels étoit Atta, furent brûlés à petit feu & tenaillés; huit, y compris une Negresse, rompus vifs; & 18 pendus.

GUIANE HOLLANDOISE. 1764.

ges, ainsi dispersés & poursuivis partout, se sont rendus d'eux-mêmes, ou ont été faits prisonniers : de sorte qu'on est parvenu à les détruire entiérement (*r*).

„ Le 4 Mai, il arriva au Quartier général trois Capitaines des Indiens, qui rapporterent au Colonel de Salve les armes qu'il leur avoit fait donner pour s'en servir contre les Rebelles. Ils ajouterent, que comme il n'y avoit plus rien à craindre & que tout étoit tranquille dans la Colonie, ils alloient rebâtir & occuper leurs Habitations sur les Rivieres & Criques où elles avoient été auparavant situées.

„ Les Indiens Arrowackay & Caraïbes, que le Gouverneur d'Essequebo avoit envoyés, & qui depuis leur arrivée aux Berbices, en deux Corps, aux mois de Février & d'Avril, avoient fait des courses continuelles dans la Colonie, étoient retournés chez eux, d'abord après la capture du Chef des Rebelles Atta, puisqu'ils ne croyoient plus pouvoir être d'aucun service.

„ Et comme, suivant le dernier Verbal du Colonel de Salve, qui va jusqu'au 11 Juin, l'on ne trouvoit plus nulle part de Rebelles, ni Negres „ vagabonds, quoiqu'on en cherchât encore un des principaux, nommé „ *Fortune* (*s*), mais lequel, selon un Rapport du Gouverneur de Hogenheim, postérieur à celui du Colonel de Salve, a été aussi pris depuis, „ l'on peut terminer cet Extrait, par la confirmation que la Rebellion est „ heureusement & entiérement étouffée, & que la paix & la tranquillité „ se trouvent parfaitement rétablies dans la Colonie des Berbices".

Tel est le précis du Rapport remis, aux Etats Généraux, par S. A. S. Mgr. le Feld-Maréchal Duc Louïs de Brunswick-Wolffenbuttel, que L. H. P. avoient chargé de faire les arrangemens relatifs au secours destiné pour cette Colonie. Mgr. le Feld-Maréchal terminoit ce Rapport „ en „ témoignant sa parfaite satisfaction du zele que les Officiers & les Soldats „ avoient montré généralement en toutes occasions, malgré les fatigues

(*r*) Les Prisonniers de cette Nation ont avoué qu'ils mangeoient les autres Negres, mais qu'ils avoient en aversion les Blancs.

(*s*) Ce Negre, après avoir été saisi au Plantage *Helvetia*, & transporté à celui de Stevensburg à Canjé, trouva moyen de s'évader par la négligence de la sentinelle qui le gardoit ; mais il fut repris, au bout de quelques jours, avec un de ses adhérens, nommé *Prince*, derriere le premier de ces Plantages, par les Negres Accara & Gousarie. On les amena liés & garottés au Plantage l'Aurore, dans le même tems qu'on y envoya, du Quartier général, la femme de Fortune & trois autres Rebelles. Le 16 Juin, on exécuta à mort 32 coupables. Il en restoit encore 8, qui furent rompus vifs le 15 Décembre ; après quoi l'on publia, le même jour, un Pardon général en faveur de tous les Esclaves qui pouvoient avoir eu part à la Rebellion, sous l'assurance que l'on n'en feroit plus de recherches, pourvu qu'ils se comportassent en bons & fideles serviteurs; grace qu'ils reçurent avec les plus vifs témoignages de joie & de satisfaction. Leur nombre passoit encore les 2600, tant hommes que femmes, sans compter les enfans.

On a remis à parler, dans cette Note, de la désertion d'un Détachement de 70 hommes de Troupes auxiliaires de Surinam, qui s'étant révoltés contre leurs Officiers, avoient passé du côté des Rebelles, avec armes & bagages. Les Negres les ayant dépouillés, en massacrerent une partie, & n'en conserverent que 14, dont ils tirerent, par la suite, de bons services. Ces scélérats, réduits à six, furent aussi pris les uns après les autres, & transportés à Surinam, pour y être jugés. Le 20 Juillet 1764, le Conseil de guerre de Paramaribo prononça leur sentence, qui en condamna trois à mort, &c.

„ excessives & toutes les incommodités du Pays & du Climat, que ces „ Troupes avoient essuyées. Aussi étoient-elles fort diminuées, & les „ maladies augmentoient de jour en jour, suivant les derniers avis".

GUIANE HOLLANDOISE.

1764.

Retour des Troupes de Berbice en Hollande.

1765.

Le Colonel de Salve ne s'occupa plus que des préparatifs pour son retour en Hollande; mais à la requisition du Gouvernement de la Colonie de Berbice, il y laissa un Corps de cent Volontaires, sous les ordres du Major *Fourgeoud*, jusqu'à l'arrivée des Troupes que les Directeurs de la Colonie avoient eu ordre d'y envoyer pour relever celles de l'Etat, qui revinrent successivement aux mois d'Avril, de Mai & d'Août de l'année 1765. En récompense des services rendus par ce Corps, il fut formé en un Régiment de Mariniers, dont le Colonel de Salve obtint le commandement, avec le grade de Général-Major au Service de la République (t).

Nouveaux troubles à Surinam.

1772.

Depuis quelques années la Colonie de Surinam se trouvant de nouveau exposée à de fréquentes incursions de la part des Negres Marrons, les Directeurs de la Société écrivirent, le 3 Avril 1772, aux Etats Généraux une Lettre, par laquelle ils représentoient à L. H. P. leurs inquiétudes à cet égard, & demandoient qu'il leur fût accordé des secours suffisans pour mettre la Colonie à l'abri de toute insulte. Sur la fin de la même année on reçut ici des Lettres de Paramaribo, en date du 30 Septembre & du 3 Octobre, qui portoient ce qui suit:

„ Depuis le départ des derniers Vaisseaux nous avons eu la satisfaction „ d'apprendre, que le Corps que notre Gouvernement a envoyé contre „ les Esclaves rebelles & transfuges au-dessus de la Riviere de Cottica, & „ qui consistoit en 100 hommes de Troupes & 300 Negres affranchis, a „ eu le bonheur de prendre d'assaut le Bourg fortifié de ces Rebelles, qu'ils „ avoient nommé *Boucé*. Neuf de ces derniers ont été tués, & 51 faits „ prisonniers. On s'est de plus emparé de toutes leurs Munitions & de „ quantité d'Effets, emportés des Plantations qu'ils avoient pillées. Diffé- „ rentes Patrouilles & plusieurs Détachemens poursuivent les fuyards, ré- „ pandus par la campagne. Nous regardons cette action comme déci- „ sive, & nous comptons la sûreté parfaitement rétablie, particuliérement „ au-dessus des Rivieres Cottica, Pierica, Mottecreek & Commewyne. „ Nous attribuons ce succès à la sage précaution qu'on a eue, de former, „ pendant la saison des pluies, près du Bourg des Rebelles, un Camp qui „ leur a coupé la subsistance, & les a réduits à l'état de foiblesse qui „ vient d'entraîner leur défaite".

Secours que l'Etat y envoie.

1773.

Cependant, malgré ces avantages, qui ne paroissent point avoir été si décisifs que l'on s'en étoit d'abord flatté, les Etats Généraux n'en ont pas moins fait partir le secours demandé, consistant en un Bataillon, dont le commandement fut donné au Colonel Fourgeoud, & qui mit à la voile au Printems de l'année derniere. Depuis leur arrivée à Surinam, l'on a appris

(t) Le Major Fourgeoud amena en Hollande les deux fameux Negres, Accara & Gousarie, que l'on ne jugea point devoir laisser dans la Colonie. Comme ils avoient fait revenir plus de 600 Esclaves, & qu'ils s'étoient saisis des principaux Chefs des Rebelles, Atta, Baubé & Fortune, L. H. P. confirmerent le pardon que le Colonel de Salve leur avoit promis, & il leur a été assigné la paye de Soldat dans son Régiment.

GUIANE HOLLANDOISE. 1773.

que ces Troupes avoient beaucoup souffert par les maladies, & que même elles ont eu avec les Negres rebelles quelques rencontres qui ne se sont point terminées à leur avantage. On attribue tous ces malheurs à la trop grande disproportion du nombre des Blancs avec celui des Negres, & l'avarice des Colons en est la principale cause.

Différends touchant la libre Navigation à Essequebo & Demerary.

DANS la Description Géographique d'Essequebo & Demerary, que nous avons donnée ci-dessus, l'on a parlé en peu de mots des différends qui existoient par rapport à la Navigation & au Commerce de cette Colonie. Des deux Sentences que le Prince Stadhouder a rendues sur cet objet, le 5 Décembre 1770, & le 15 Janvier 1772, nous nous contenterons d'insérer ici la derniere, qui contient les Réglemens auxquels l'on a dû se conformer depuis:

Décision péremptoire de S. A. S.

„ ART. Ier. Que les Actes de Permission pour la Navigation & le Commerce à la Colonie d'Essequebo & Demerary, seront accordés & expédiés pendant les six premiers mois de chaque année, par les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales de la Chambre de Zélande seuls & privativement; & qu'en échange, durant les six derniers mois de chaque année, les mêmes Actes ou Passeports pourront être accordés & expédiés, tant par les Directeurs de ladite Chambre de Zélande, que par ceux de toutes les autres Chambres de la Compagnie des Indes Occidentales, à tous & chacun des Habitans de leur ressort.

„ II. Qu'il sera également libre aux Vaisseaux des Habitans commerçans de l'Etat hors de la Province de Zélande, de naviger à la susdite Colonie pendant les six premiers mois de l'année, pourvu qu'ils soient munis de Passeports, ou Permissions, accordés par les Directeurs de la Chambre de Zélande, en dirigeant leur Navigation vers & hors la Colonie en transit par la susdite Province.

„ III. Qu'à l'égard du chargement des Retours à bord des Vaisseaux qui reviennent de la Colonie, l'on observera pour regle, que les Navires munis de Passeports ou Permissions des Directeurs de la Chambre de Zélande, devront être admis les premiers & avant tous autres à charger & à prendre leurs Retours, bien entendu néanmoins que cette préférence ne s'étendra pas au-delà du nombre fixé de 9 Vaisseaux par an, & qu'en outre elle ne sera accordée qu'à tels Vaisseaux navigeant avec Passeports ou Permissions de la même Chambre de Zélande, lesquels seront arrivés dans la Colonie avant la fin du mois de Novembre de chaque année; en sorte que quand le susdit nombre de tels Vaisseaux, à l'expiration de ce terme, se trouveroit en charge dans la Colonie, tous les autres Vaisseaux, hors de la Province de Zélande, & qui sont munis de Passeports ou Permissions de quelques-unes des autres Chambres de la Compagnie des Indes Occidentales de ces Provinces, seront là-dessus immédiatement admis à charger & à prendre aussi leurs Retours.

„ IV. Qu'enfin, les Vaisseaux qui, partant de ces Provinces pour la susdite Colonie, dans les derniers mois de l'année, n'y arrivent que l'année suivante, ne pourront point prendre leurs Retours qu'après que tous les Vaisseaux arrivés dans la Colonie pendant l'année précédente, seront entiérement chargés".

§. IV.

Nouvelle Andalousie.

Etablissemens de la Nouvelle Andalousie, depuis l'Orinoque jusqu'à Rio de la Hacha.

La partie Orientale du Continent, qui s'étend depuis l'Orinoque jusqu'à Rio de la Hacha, contient diverses Provinces, que les Espagnols ont longtems comprises sous le nom de *Nouvelle Andalousie*: mais, quoique plusieurs Ecrivains le lui conservent encore, on le trouve borné, dans ses nouvelles divisions, aux Contrées de *Paria* & de *Cumana*; & le reste y est distingué par celui de *Venezuela*. Après avoir rapporté la Découverte de cette Côte (*a*), & la fondation de ses premiers Etablissemens (*b*), on ne pense à la rappeller ici, que pour donner quelque idée de son état actuel, & pour achever le tour du Continent jusqu'à Tierra-Firme, par laquelle on a commencé la Description de l'Amérique Méridionale.

Il est fort étrange que tout ce grand Pays, qui est un des premiers que les Espagnols aient découverts, ait été le plus négligé par leurs Ecrivains, & le moins fréquenté des Voyageurs. On ne connoît point une seule Relation qui en porte le titre, ni qui en donne particuliérement la Description: mais on ne manque point de lumieres, dispersées dans les Voyageurs, & d'autres secours, qu'il n'est question que de rassembler.

En sortant du Golfe de *Paria*, par *Bocca del Drago*, qu'on a décrit au tems de sa découverte, on trouve, à l'angle de l'Isle de *la Trinité* vers l'Ouest, le Cap de *Salinas*, qu'on nomme aussi Cap de *Paria*, du nom de la Province à laquelle il appartient: on a peine à comprendre pourquoi cette Contrée, qui n'a pas moins de soixante-dix lieues de Côte jusqu'au Cap d'*Araya*, est si peu connue, & vraisemblablement si peu habitée, que l'Amérique Méridionale a peu de parties plus obscures. A l'exception d'un petit nombre de Pointes & de Golfes, qu'on trouve placés comme au hazard dans les Cartes hydrographiques, tels que *Tres Puntas*, que la plupart mettent presqu'au milieu de cet espace, la Province de Paria ne figure que par son nom.

Cap d'Araya.

Le Cap d'Araya, fort célebre dans cette Mer, s'avance en angle presqu'aigu, vis-à-vis de la pointe Occidentale de l'Ile *Marguerite*, & forme, à l'Est, un Golfe, qui pénetre de plusieurs lieues dans le Continent. Les Espagnols le nomment *Golfo de Curiaco*. Il est ici d'une fort grande largeur; mais il se resserre un peu, vers la petite Ville de *Cumana*. Les environs du Cap, comme tout le terrein du Continent, dans l'espace de quelques lieues, sont bas & couverts de ronces. Derriere le Cap, la Nature a placé une Saline, qui seroit utile pour les Navigateurs, si elle n'étoit trop éloignée du rivage. Mais dans l'intérieur du Golfe, le Continent forme un

(*a*) Au Tome XVIII. de ce Recueil, pag. 92. On comprend autrement, sous le nom général de *Castille d'Or*, les Provinces suivantes; 1°. le *N. R. de Grenade*; 2°. le *Popayan*; 3°. la *Terre Ferme* propre, ou Prov. de *Panama*; 4°. *Carthagene*; 5°. *Ste. Marthe*; 6°. *Rio de la Hacha*; 7°. *Venezuela*; & 8°. la *N. Andalousie*. R. d. E.

(*b*) Au Tome XIX, pag. 50.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

Saline extraordinaire.

coude, près duquel est une autre Saline, la plus grande peut-être qu'on ait connue jusqu'aujourd'hui. Elle n'est pas à plus de trois cens pas du rivage, & l'on y trouve, dans toutes les Saisons de l'année, un excellent sel, quoique moins abondant au tems des pluies. Les opinions varient sur l'origine de ce sel. Quelques-uns croient que les flots de la Mer, poussés dans l'Etang par les tempêtes, & n'ayant point d'issue pour en sortir, y sont coagulés par l'action du Soleil, comme il arrive dans les Salines artificielles de France & d'Espagne : d'autres, à qui le rivage paroît trop convexe pour donner passage aux flots, jugent que les eaux salées s'y rendent de la Mer par des conduits souterrains ; enfin d'autres encore attribuent aux Terres mêmes une qualité saline, qu'elles communiquent aux eaux de pluie. Ce sel est si dur, qu'on n'en peut prendre sans y employer de fer. On se sert de petites barques, pour l'apporter au bord de l'Etang, d'où il se transporte au rivage sur de petits traîneaux. Quoique la Saline soit dans un lieu fort uni, elle est bordée, de plusieurs côtés, par de hautes Montagnes. Tout le Pays est d'ailleurs fort sec, sans aucune apparence de Sources ou de Ruisseaux ; ce qui met les Travailleurs dans la nécessité de tirer leurs vivres & leur eau de l'autre côté du Golfe, où l'on trouve, à trois lieues dans les Terres, une petite Riviere nommée *Bardones*. Les vivres leur viennent de la Ville même de Cumana. Cependant ce Canton est assez peuplé de Bêtes sauvages, telles que des Cerfs, des Chevres, des Lievres, & des Lapins, outre divers Animaux inconnus en Europe. Les Tigres & les Serpens y sont en grand nombre. La Saline même est environnée de ronces si piquantes, qu'on ne peut en approcher sans avoir commencé par ouvrir avec beaucoup de peine un chemin, qui se ferme en peu de tems lorsqu'on cesse d'y passer. Les Hollandois étoient dans l'usage d'y aller prendre du sel, mais ayant été surpris, dans le cours du siecle passé, par quelques Vaisseaux de guerre Espagnols, ils furent enlevés & traités avec beaucoup de rigueur. Ensuite l'Espagne, pour se conserver une possession sans partage, fit construire dans ce lieu un Fort, muni d'une bonne Artillerie & d'une Garnison proportionnée. De Laët en donne la Description, qu'il tenoit de plusieurs Hollandois qui avoient vu ce nouvel Etablissement. Il est bâti sur un Rocher assez élevé, à la distance d'environ cent pas de la Mer. C'est un quarré, flanqué de quatre Bastions, du côté oriental : le mur est de pierre vive, & n'a gueres moins de quarante palmes de hauteur : le côté qui regarde la Mer est le plus bas. On n'y compte pas moins de trente-trois Pieces de Canon, dont la moitié sont de fonte, ni moins de deux cens Hommes de Garnison. Son unique foible est de se trouver commandé par une Montagne, qui n'en est séparée que par une Vallée assez étroite. Il tire, deux fois la semaine, ses provisions de Cumana, outre le Vin, l'Huile & les Etoffes, qu'il reçoit par la Mer. Une guérite, perchée sur la Montagne voisine, sert continuellement à découvrir les Vaisseaux qui viennent à la Côte. Enfin ce Fort, que les Espagnols nomment *Sant' Iago*, est situé si avantageusement pour la défense des Salines, que les plus petites pieces d'Artillerie peuvent foudroyer les Vaisseaux & les Barques qui entreprendroient de s'en approcher.

Fort de Sant' Iago.

LE

Le Pays qui suit le Cap d'Araya, & qui est séparé des Terres précédentes par le Golfe de Curiaco, est la Province de *Cumana*. Si l'on s'en rapporte à la Description des Espagnols, elle s'étend d'environ quarante lieues dans les Terres. On a donné, dans un autre lieu, le caractere & les usages de ses Habitans (c), avec les premieres expéditions des Espagnols & la fondation de quelques Villes. Celle qui porte le nom de *Cumana* (d) est située à deux miles de la Mer, entre des Bois qui la cachent à ceux qui abordent sur la Côte; excepté la Maison du Gouverneur, que sa situation sur une Colline fait appercevoir dans l'éloignement. La Rade est extrêmement commode, par sa profondeur, qui est de douze ou treize brasses, sur un fond très net, & par sa forme demi-circulaire, dont elle tire l'avantage d'être à couvert de plusieurs vents; sans compter qu'on y peut mouiller à peu de distance du rivage.

Nouvelle Andalousie. Province de Cumana.

La Province de *Venezuela*, ou *petite Venise*, nom dont on a rapporté l'origine (e), s'étend aujourd'hui des confins de la Nouvelle Andalousie jusqu'à ceux du Gouvernement de Rio de la Hacha. On donne environ cent trente lieues de longueur à cette étendue, sur quatre-vingts dans sa plus grande largeur, jusqu'au nouveau Royaume de Grenade. Les Terres y sont si fertiles, qu'on en tire annuellement deux moissons: on y nourrit, dans les Pâturages dont elle abonde, un très grand nombre de Bestiaux; & ces deux avantages lui ont mérité le nom de Grenier, entre plusieurs autres Provinces qu'elle fournit de farine de Froment, de Biscuit de Mer, de Fromage, de Sain-doux, de Coton, & de diverses sortes d'Etoffes. Elle donne aussi quantité de Cuirs & de Salsepareille, qui se transportent en Europe des Ports de Guayra & des *Caracas*, ou Caraques. La Chasse & la Pêche n'y sont pas moins abondantes. Le Fleuve *Unaré* qui la traverse est si poissonneux, que dans le dernier siecle les Naturels du Pays avoient souvent la guerre entr'eux, pour le droit ou la facilité d'y pêcher. Elle ne manque pas non plus de Mines, surtout de Mines d'or, qui passe même pour pur, & qu'on évalue à 22 Carats & demi.

Province de Venezuela.

Ce Gouvernement renferme plusieurs Provinces particulieres, distinguées par leurs propres noms, sur la Côte & dans l'intérieur du Pays, telles que *Curianam*, *Cuicas*, *Caracas*, *Bariquicemeto*, *Tacuyo*, & quelques autres; mais comme on ne trouve rien de fixe pour leurs bornes, c'est assez d'avoir nommé les principales, dont le nom pourra revenir à l'occasion des Villes habitées aujourd'hui par les Espagnols. De Laet rapporte, d'après leurs Voyageurs & leurs Historiens, que toutes ces Provinces contiennent plus de cent mille Indiens, Tributaires de l'Espagne, sans comprendre dans ce nombre ceux qui étant au-dessous de dix-huit ans & au-dessus de cinquante ont été dispensés du Tribut par un ordre particulier du Conseil des Indes.

Autres Provinces du même Gouvernement.

La fameuse entreprise des *Velsers* d'Allemagne a fait, dans un autre lieu,

(c) Voyez ci-dessus, Tome XIX, pag. 9.
(d) *Comana*, *Corduba*, ou *Cordoue*, bonne & forte Ville. R. d. E.
(e) Tome XVIII. p. 92. & suiv.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

le sujet d'un Article intéressant (*f*). Dès l'année 1550, on avoit fait transporter d'Afrique, dans la Province de Venezuela, un grand nombre de Negres, sur lesquels on formoit les plus hautes espérances; mais à peine y furent-ils arrivés, qu'ayant entrepris de se révolter, tous les mâles furent massacrés par leurs Maîtres.

Villes Espagnoles. Coro.

On compte, dans ce Gouvernement, huit Villes, ou grandes Bourgades, habitées par les Espagnols, dont la principale se nomme ordinairement *Coro*, quoiqu'elle soit connue aussi sous le nom de *Venezuela*. Les Indiens l'appellent *Corana*. Sa situation est vers les onze degrés de Latitude Nord, dans un Canton assez tempéré, mais absolument dépourvu d'eau. Quoiqu'au milieu d'une Plaine, elle a des Montagnes autour d'elle; ce qui contribue peut-être à rendre son climat si sain, qu'on n'y connoît point les maladies, ou qu'on n'y a pas besoin d'autres remedes que les Simples & les autres Plantes, qui y croissent en abondance. Les Animaux de Terre & de Mer y sont les mêmes que dans les autres parties de l'Amérique Méridionale. On remarque seulement que les Lions y sont si timides qu'un Indien les met en fuite avec un bâton, tandis qu'au contraire les Tigres y sont d'une férocité singuliere. La Ville de Coro a deux Ponts, l'un à l'Occident, éloigné d'une lieue, dans une Baie qui s'enfonce derriere le Cap *Saint Romain*, où la Mer n'est jamais violente, mais n'a pas plus de trois brasses d'eau; l'autre au Nord, à deux lieues de la Ville, beaucoup plus profond, & plus orageux. C'est devant cette partie du Continent, que sont situées les Iles d'*Aruba*, de *Curaçao*, de *Bonaire*, d'*Aves* ou *des Oiseaux*, & quelques autres qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, à peu-près sous une même ligne (*g*). Toute la Côte est exposée à des vents qui la rendent peu sure pour le mouillage. Elle a d'excellentes Salines, à la distance d'une lieue dans les Terres.

De la Ville de Coro, le Continent s'avance de douze lieues dans la Mer, & forme une espece de Peninsule, que les Indiens nomment *Paragoana*. C'est l'extrêmité de sa Pointe, qui compose le Cap Saint Romain. On donne environ vingt-cinq lieues de tour à cette Peninsule. La plus grande partie en est platte, & peuplée de Bêtes féroces: mais cet obstacle & la disette d'eau douce n'empêchent point qu'elle ne soit habitée d'un bon nombre d'Indiens, dont on vante beaucoup la douceur. Coro est la résidence ordinaire du Gouverneur de la Province, & d'un Evêque, Suffragant de l'Archevêché de San-Domingo dans l'Ile Espagnole.

Plaine de Carora.

C'est dans le voisinage de la même Ville qu'on trouve cette fameuse Plaine, que les Espagnols nomment *los Llanos de Carora*, longue de seize miles, & large de six, qui, dans cette étendue, renferme avec une abondance extraordinaire toutes les nécessités & les délices de la vie humaine.

De Coro à la Province de *Bariquicemeto*, le chemin est par des Montagnes nommées *Xizabaras*, qui commencent assez proche de la Ville, moins incommodes par leur hauteur que par la rudesse du terrein, & dont

(*f*) Voyez, ci-dessus, Tome XIX, p. 52. & suiv.
(*g*) Ce sont les *Iles sous le Vent*. Voyez le Tome précédent, pag. 477. R. d. E.

Nouvelle Andalousie.

les Habitans, connus sous le nom d'*Axaguas*, sont des Antropophages que les Espagnols n'ont encore pû dompter.

Caravaleda.

La seconde Ville de ce Gouvernement se nomme *Nostra Señora de Caravaleda*. Elle est située dans une Province dont les Indiens se nomment *Caracas*, à peu de distance de la Mer du Nord. On compte environ quatre-vingts lieues de Coro à Caravaleda. Cette Ville est accompagnée d'un Port, mais dangereux & peu fréquenté. Les Espagnols ont fait construire, à peu de distance, sur le rivage même, un Fort qu'ils nomment *Caracas*. Le Continent s'éleve ici en Montagnes, dont on compare la hauteur à celle du Pic de Tenerife. La Mer qui les borde est toujours si orageuse, qu'à l'exception d'une petite Anse qui contient le Fort, il n'y a point d'endroits dont on puisse approcher sans difficulté avec les Chaloupes.

Sant' Iago de Leon.

La troisieme Ville du Gouvernement de Venezuela, nommée *Sant' Iago de Leon*, est située aussi dans la Province des Caracas, à quinze ou seize lieues de la Mer, à soixante-dix-sept de Coro vers l'Est, & suivant Herrera à trois ou quatre de Caravaleda vers le Sud. C'est la résidence du Gouverneur. Deux chemins conduisent de cette Ville à la Mer: l'un assez facile, mais qui peut être fermé & défendu par les Indiens voisins, surtout vers la moitié de la route, où il est rétréci par des Montagnes & des Bois inaccessibles, qui ne lui laissent pas plus de vingt piés de large: l'autre, très rude, au travers des Montagnes mêmes & de leurs précipices. Après les avoir traversés, en venant de la Mer, on descend dans un Pays plat où la Ville est située.

Nova Valencia.

La quatrieme Ville, nommée *Nova Valencia*, est à vingt-cinq lieues de Sant' Iago de Leon, à sept d'un Port qui se nomme *Burburata*, & à soixante de Coro, suivant Herrera: mais de Laet le soupçonne de se tromper, & juge, dit-il, par la comparaison des distances, que Coro ne peut être à plus de quarante-cinq lieues de Nova Valencia.

Nova Xeres.

Nova Xeres, cinquieme Ville, en est à quinze lieues, presque droit au Sud, à soixante de Coro vers l'Est, & à vingt-une de *Nova Segovia*. On ignore le tems de sa fondation; mais elle paroît assez moderne, parce que c'est depuis peu qu'on trouve son nom dans les Historiens & les Voyageurs.

Nova Segovia.

La sixieme Ville, qui porte celui de *Nova Segovia*, fut bâtie en 1552, par Jean de Villegas, qui commandoit dans la Province au nom des Velsers. Il s'étoit avancé de la Province de Tucuyos, avec quelques Troupes, jusqu'au pié des Montagnes qui se nomment aujourd'hui les *Monts Saint Pierre*, proche d'un Fleuve que les Indiens nommoient alors *Buria*, & que les Espagnols nommerent *Saint Pierre*, parce qu'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Villegas, ayant découvert quelques apparences de Mines d'or dans les Montagnes voisines, choisit ce lieu pour y former une Colonie: mais ensuite l'intempérie de l'air la fit transférer au bord du Fleuve de Bariquicemeto, sous le nom de Nouvelle Segovie. Ce Fleuve tire le nom Indien, qu'il a continué de porter, de la couleur de ses eaux, qui deviennent cendrées, pour peu qu'elles reçoivent d'agitation. Le Pays est habité par diverses Nations Barbares, qui ne parlent point la même Langue. Il

NOUVELLE ANDALOUSIE.

differe peu, pour le climat, des Contrées voisines. La chaleur y est très vive dans les Plaines; mais les Montagnes, dont il est environné comme d'un mur, lui communiquent le soir un air frais. Le tems de l'Eté y répond exactement à celui de l'Hiver d'Espagne. Les Habitans, ayant peu de Maïz & d'autres grains, se nourrissent de Plantes & de racines. Ils ne manquent pas de Poisson, dans les Rivieres d'*Acarigua* & de *Borante*, & dans quantité de Ruisseaux qui traversent leurs Terres. Les Montagnes leur fournissent aussi toute sorte de Gibier, surtout dans les mois d'Eté. Comme il descend alors dans les Plaines, les Habitans mettent le feu à l'herbe seche, & se tiennent postés avec leurs lances & leurs fleches pour tuer quantité de Sangliers, de Cerfs & de Daims. On prétend que toutes les Rivieres de cette Contrée, & plusieurs autres qui descendent du côté méridional des Montagnes, se rendent par un long cours dans l'Orinoque. Le Pays montagneux, qui est à gauche de Nova Segovia, est habité par des Peuples qu'on nomme *Chicas*, & passe pour riche en or: toute cette Province étoit autrefois fort peuplée; mais les maladies, &, si l'on s'en rapporte aux Espagnols, les vices mêmes des Habitans, l'ont rendue presque déserte.

A quelque distance de la Nouvelle Segovie, on voit couler une petite Riviere, que la clarté de ses eaux a fait nommer *Rio Claro*, & qui rentre dans la Terre, assez proche de sa source. Elle est fort petite en Hiver; & contre les Loix communes, elle grossit si singuliérement en Eté, que les Habitans en tirent alors des Ruisseaux pour arroser leurs Terres & leurs Bleds, qui leur rendent par ce secours une très abondante moisson. Ce Pays étant propre d'ailleurs à nourrir diverses sortes de Bestiaux, les Habitans tirent un grand profit de ceux qu'ils font passer dans le Nouveau Royaume de Grenade. Ils y portent aussi des Etoffes de coton.

NOVA SEGOVIA, ou la Nouvelle Segovie, est à vingt lieues de Nova Xeres, à dix de Tucuyo, & à quatre-vingts de Coro. On va de cette Ville à Tucuyo, par une Vallée d'environ douze lieues de long.

Tucuyo.

LA septieme Ville du Gouvernement de Venezuela s'appelle *Tucuyo*, du nom de sa Vallée, qui s'étend entre Nord & Sud, & qui dans une si grande longueur n'a pas plus d'une demi-lieue de large. Une Riviere, qui passe au milieu, porte aussi le même nom. On vante la douceur de l'air, & l'abondance des productions du terroir. Il n'y manque rien aux besoins ni aux plaisirs des Habitans. La Ville est à 50 lieues de la Mer du Nord, à 70 de Sant'Iago de Leon, à 11 de Nova Segovia, à 14 de ce qu'on nomme *Portillo*, ou *petit Port de Carora*, à 85 de Coro, & à 25 de Truxillo. Les Cannes de Sucre croissent heureusement dans la Vallée. Le coton, dont les Indiens font des Etoffes, & commencent à se faire des habits, diverses sortes de grains, de plantes, & de légumes, les fruits même étrangers qui prosperent dans une si bonne Terre, rendent cette Vallée une des plus fertiles du monde. Les Campagnes & les Forêts voisines sont remplies de Bêtes farouches, surtout de Cerfs, dont on a tué quelquefois jusqu'à cinq cens dans un espace fort court. Malheureusement il s'y rassemble quantité de Tigres & d'autres Animaux nuisibles aux Habitans. Quoi-

qu'on ait reconnu, à plusieurs apparences, que le Pays a des Mines d'or, la disette d'Ouvriers n'a point encore permis de les ouvrir. On s'y borne à l'Agriculture, & à nourrir du Bétail, particuliérement des Chevaux. NOUVELLE ANDALOUSIE.

Les Habitans de cette Contrée sont de la Nation des *Caibas*. On en distingue plusieurs branches, dont les Langues ne laissent pas d'être fort différentes; mais elles sont toutes fort belliqueuses. Leurs armes, avec l'arc & les fleches, sont des massues & des pierres. Une partie de ces Peuples a reçu le joug des Espagnols, & commence à perdre son ancienne férocité. On compte, de Tucuyo au Nouveau Royaume de Grenade, cent cinquante lieues, dont cent n'offrent que d'agréables Plaines, fécondes en toutes sortes de fruits, & traversées par des Rivieres fort poissonneuses. De hautes Montagnes & d'épaisses Forêts rendent le reste du chemin plus difficile.

Truxillo, ou N. S. de la Paz.

Truxillo, huitieme Ville, qui se nomme aussi *Nostra Señora de la Paz*, est située dans une Province dont les Habitans naturels sont distingués par le nom de *Cuicas*. Elle est à près de 80 lieues de Coro, droit au Midi, à 25 de Tucuyo vers l'Ouest, & à 18 du grand Lac de *Maracaïbo*, qui a sur ses bords une Bourgade, de la dépendance de cette Ville, où elle envoie diverses sortes de denrées telles que de la Farine, du Biscuit de Mer, de la chair de Porc, &c. qu'on y embarque aux mois de Mai & de Novembre, pour les transporter en diverses Provinces de l'Amérique Méridionale. Ce Commerce la rend florissante.

Laguna.

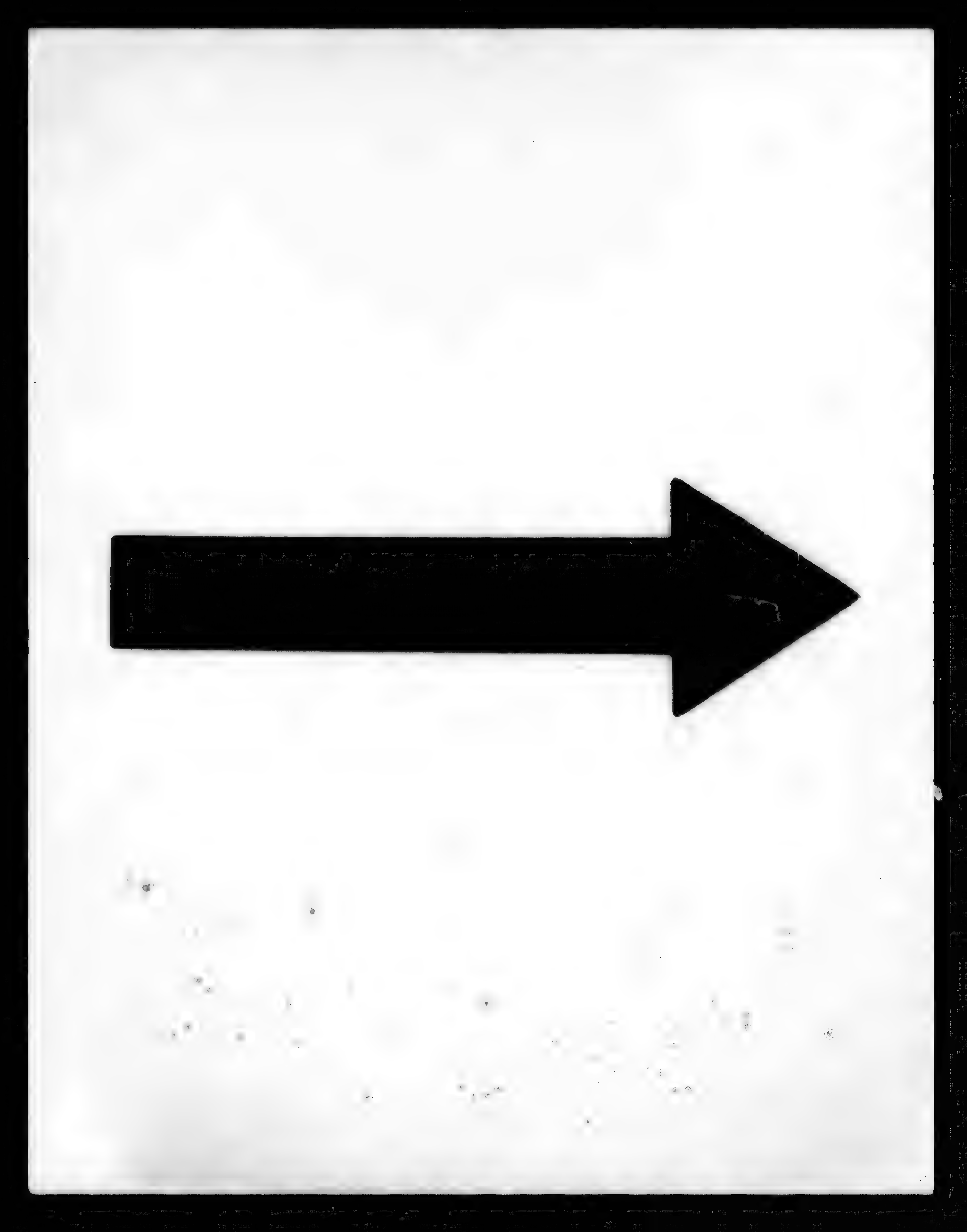
Les Espagnols ont, dans le même Gouvernement, une autre Ville qu'ils nomment *la Laguna*, située sur la rive Occidentale du Lac de Maracaïbo, à quarante lieues de Coro. Mais cette partie du Lac, ou plutôt l'Anse qui contient la Ville, est embarassée de tant de sables, qu'elle ne peut recevoir que de fort petites Barques. Aussi le Commerce y est-il si négligé, que les Campagnes voisines, quoique fort unies, demeurent incultes & désertes. On y trouve une extrême abondance de toutes sortes de Gibier, surtout de Palombes & de Perdrix, & du miel dans le trônc de tous les Arbres. Les Tigres y sont en si grand nombre, & d'une si furieuse audace, qu'ils font ouvertement la guerre aux Habitans.

Lac de Maracaïbo.

Le grand Lac de Maracaïbo, qu'on vient de nommer, a reçu aussi des Espagnols le nom de *Lago de Nostra Señora*. C'est proprement un Golfe maritime, puisqu'il est formé par la Mer, d'où il pénetre dans le Continent, les uns disent de quarante lieues, d'autres de vingt-cinq. Sa plus grande largeur est de dix lieues; & toute sa circonférence, suivant la premiere opinion, est d'environ quatre-vingt. On ne donne pas plus d'une demi-lieue à son embouchure. Il a ses Marées régulieres; ce qui fait que malgré la quantité de Rivieres & de Torrens qu'il reçoit, ses eaux ont toujours quelque chose de saumâtre. Un assez grand Fleuve, qui y descend du Nouveau Royaume de Grenade, sert à l'entretien d'un Commerce fort avantageux entre ce Royaume & le Gouvernement de Venezuela.

Différentes Nations d'Indiens.

Quelques-uns des Peuples Indiens qui habitent ses rives, conservent encore l'usage de se faire des Cabanes sur les arbres, au milieu des eaux dont leurs champs sont inondés. Ces Nations sont fort variées. On donne le





NOUVELLE ANDALOUSIE.

premier rang à celle des *Pocabuyes*, qui possedent, dit-on, beaucoup d'or. Les *Alcoholades*, qu'on nomme après eux, ne sont pas moins riches, mais joignent à l'abondance de l'or le goût de l'agriculture, qui leur fait tirer de leurs terres toutes sortes de provisions. On vante beaucoup aussi leur douceur, & la police qui regne dans leurs Habitations. Entre les Montagnes & le Lac est un Canton fort uni, nommé *Xurnara*, qui n'est pas moins cultivé : mais les Montagnes qui le bordent sont habitées par la Nation féroce & belliqueuse des *Coromochis*. Le fond du Lac, que les Espagnols nomment *Culata*, a pour Habitans les *Bolaques*, autres Barbares, dont le Pays est rempli d'une vase humide, qui le rend fort mal-sain, & qui y produit une incroyable quantité d'Insectes.

De Xurnara jusqu'à Coro, c'est-à-dire dans un espace d'environ quatre-vingts lieues, on trouve plusieurs autres Nations Indiennes, pauvres & barbares, qui n'ont point encore été subjuguées par les Espagnols.

Ce Gouvernement a presque pour borne, à l'Est, le Port de *Maracapana*, qui passe pour le principal de cette Côte. Entre les Montagnes, qui s'étendent, les unes à deux lieues, d'autres à six & à dix de ce Port, on trouve une Nation, nommée les *Chuigotos*, dont les différentes branches s'accordent mal entr'elles, quoiqu'elles parlent la même Langue, mais se ressemblent par la férocité de leur caractere, & surtout par leur haine pour les Espagnols. La Colonie de l'Ile de *Cubagua* avoit autrefois sur cette Côte, un Fort, où elle entretenoit une assez nombreuse Garnison, sous prétexte de veiller à la défense de la Province, mais au fond pour enlever ces misérables Indiens, & pour en faire autant d'Esclaves, qui étoient transportés dans les autres Colonies. Cette violence a beaucoup servi à dépeupler un Gouvernement si vaste. Entre Maracapana & la Province de Bariquicemeto, il n'y a qu'une grande Plaine, d'environ cent lieues de long, où l'on trouve aujourd'hui plus de Tigres que d'Indiens, & dans laquelle il y a peu de sûreté à voyager.

De Laet a pris soin de recueillir tout ce qui regarde les Côtes de la Nouvelle Andalousie, c'est-à-dire des deux Gouvernemens de Cumana & de Venezuela.

Côtes de la Nouvelle Andalousie.

De Cumana, la Côte va, dit-il, au Nord. Elle s'ouvre d'abord pour le passage du Fleuve que les Espagnols nomment *Rio de Canoas*, ensuite pour celui de Bardones. On trouve le Port de *Moxina*, ou *Moxino*, que sa situation met à couvert de tous les Vents ; & plus loin la Baie de *Sainte Foi.* Ensuite on rencontre un écueil nommé *Borats* par les Hollandois, & fort dangereux, si le Canal qui le sépare du Continent n'étoit assez profond pour laisser un passage libre aux plus grands Vaisseaux ; après lequel on arrive à l'entrée d'une autre Baie, nommée *Commenagos*, Ouest de Maracapana, également belle & commode pour la navigation, & dont la partie Occidentale reçoit une petite Riviere où l'aiguade est très facile. Sur les bords de cette Baie & dans l'intérieur des terres, on trouve des arbres fort estimés pour diverses sortes de teinture, surtout jaune & rouge. De cette belle station, on ne compte pas plus de quatre miles jusqu'aux petites Iles de *Pirito*, & son angle occidental répond à la Pointe orientale de ces Iles.

Nouvelle Andalousie.

Les Iles de Pirito, qui sont au nombre de deux, ne sont éloignées que d'un mile l'une de l'autre, & sont à la même distance de la Côte. Elles sont désertes, & si basses, qu'elles paroissent au niveau de la Mer. Le Continent s'ouvre, vis-à-vis d'elles, par une Riviere dont les eaux sont salées jusqu'à trois miles dans les terres : elle se nomme *Rio de Ermacito*, & ses bords sont habités par la Nation des *Caribos*. Devant la Pointe occidentale de la seconde Ile de Pirito, on trouve dans le Continent une Baie nommée *Oychiero*, où le mouillage n'est pas commode.

On rencontre, ensuite, une Montagne remarquable, que les Espagnols appellent *Morro de Correbicho*, devant laquelle est située l'Ile de *la Tortue*, à onze degrés douze minutes de Latitude du Nord. Bientôt après, on arrive au Cap de *la Caldera*, ou *Cordileira*, qui est une Pointe assez basse, mais d'où les terres commencent à s'élever si sensiblement, qu'après l'avoir doublée vers l'Ouest, on découvre, dans l'éloignement, de très hautes Montagnes, qui se nomment *Caracas*, ou les *Caraques*. Figueredo place ce Cap à dix degrés de Latitude du Nord, & d'autres y ajoutent quelques minutes. C'est à quinze miles du même Cap, qu'est situé le Fort de Caracas ; & deux miles plus loin on trouve un autre Cap, nommé *Blanco* par les Espagnols, derriere lequel le mouillage est assez commode, sur neuf brasses d'eau. A treize miles de Blanco, on arrive au Port *Turiamé*, dont la Côte est ornée d'arbres fort verds, & s'ouvre par une petite Riviere d'eau douce. A deux miles de ce Port, qui est très sûr, & qui contient des salines fréquentées, on découvre les Iles de *Burburata*.

Après Turiamé, on rencontre une Baie, que les Espagnols ont nommée *Golfo Triste*, devant laquelle est située l'Ile Hollandoise de Bonaire. Plus loin, le Continent s'avance par une Pointe qui se nomme *Punta Seco*. Les lieux suivans sont moins connus, ou sont demeurés sans noms & sans description, jusqu'au Cap Saint Romain, qui est situé, suivant les Cartes Hollandoises, à douze degrés six minutes du Nord : il fait la derniere Pointe de la Peninsule dont on a parlé sous le nom de *Paragoana*, qui est basse dans toutes ses parties, & qui ne laisse découvrir dans l'éloignement, qu'une seule Montagne, nommée *Sainte Anne*.

Du Cap de Saint Romain, la Côte tourne à l'Ouest pendant sept ou huit miles ; ensuite, se retirant vers le Midi elle s'avance vers *Coro*, principale Ville du Gouvernement de Venezuela, où le Lac de Maracaïbo décharge ses eaux au fond de la Baie ; & de l'entrée de cette Baie, elle reprend vers le Nord.

Caps de Coquibocoa & de la Vela.

La saison la plus favorable à la navigation est ici depuis le mois de Mai jusqu'en Octobre ; car entre ceux de Novembre & d'Avril, les Vents du Nord y soufflent avec violence, & rendent la Mer fort dangereuse. Ce Détroit, comme de Laet le nomme, parce qu'il est bordé d'un grand nombre de petites Iles, est fermé à l'Ouest par le Cap de *Coquibocoa*, situé, suivant les observations des Espagnols, à douze degrés de Latitude du Nord, bas, & s'avançant en Mer par une Pointe sablonneuse. L'intérieur du Continent offre, en cet endroit, de hautes & rudes Montagnes, que les Espagnols nomment *Sierras de Azieyte*. Devant le Cap sont les Iles de

Nouvelle Andalousie.

Mongas, vers lesquelles on gouverne ordinairement pour se rendre à Carthagene : ce sont trois ou quatre petites Iles, dont la plus Méridionale est fort haute, & blanche de fiente d'Oiseaux. Celle qui regarde le Nord se fait distinguer par une Montagne en forme de selle. Les autres sont moins des Iles que des Rochers.

Du Cap de Coquibocoa au fameux Cap de *la Vela*, Figueredo compte vingt-cinq lieues. Le Continent a plusieurs Baies dans cet intervalle. Celle, qu'on nomme *Bahia Honda*, est fort ouverte, très sabloneuse, & comme dentelée sur ses Côtes, par quantité de petites Anses. Les Indiens, qui l'habitent, sont extraordinairement maigres & pâles, vont nus, & different peu des Bêtes. On trouve ensuite une autre Baie, qui se nomme *El Portete*, à quatre lieues du Cap de la Vela, vers l'Orient. On la croit aussi pleine de sable & d'écueils ; quoique, suivant quelques Relations, elle ne manque point d'eau dans l'intérieur, & que le danger ne soit qu'à l'embouchure.

Le Cap de la Vela, qui sépare le Gouvernement de Venezuela de celui de *Rio de la Hacha*, est fort élevé du côté de la Mer ; & comme il s'abaisse par dégrés vers le Continent, on le prend pour une Ile en approchant du côté de la Côte. Ses terres sont si stériles, qu'à peine y voit-on croître un peu d'herbe.

Iles de la Côte.

Aux Iles qu'on a nommées, & qui sont face à la Côte de Venezuela, joignons celles de *Blanca*, d'*Orchilla*, de *Rocca*, & d'*Aves* ou des *Oiseaux* ; les trois dernieres sur une même ligne entre Tortuga & Bonaire ; la premiere, plus avancée en Mer au Nord-Est, est, suivant quelques-uns, à douze degrés de Latitude du Nord, &, selon d'autres, à onze degrés quarante-huit minutes. Elle n'est éloignée que de quarante lieues au Sud-Ouest de la Grenade, & de seize au Nord-Ouest de la Marguerite. Sa circonférence est d'environ seize miles. On ne lui connoît point d'autre Port que du côté occidental, dans une Baie fort sabloneuse. Elle a peu de Montagnes & peu d'Arbres, dans cette partie ; mais tout le côté oriental est couvert de Bois ; & sous la plupart des arbres, on voit encore une espece de sauge dont l'odeur parfume l'air. Le terroir est d'ailleurs si pierreux & si sec, qu'il ne peut recevoir de culture. On n'y trouve point de sources, ni d'autre eau que celle de pluie, qui se rassemble dans divers étangs. Entre les Herbes odoriférantes, les Forêts y sont remplies de Plantes armées de pointes fort aiguës, qui pénetrent la chair jusqu'à n'en pouvoir être arrachées sans beaucoup de peine. Les Champs & les Plaines n'offrent que de grandes herbes, qui montent jusqu'aux genoux. Il ne faut pas chercher, dans cette Ile, d'autres Animaux que des Boucs & des Chevres ; mais, sans qu'on en connoisse l'origine, ils s'y sont tellement multipliés, qu'on les rencontre par mille ; & quoique l'Ile ait toujours été déserte, cette Chasse y attire souvent les Espagnols & les Hollandois. On y trouve aussi quelques Salines, mais dans une situation fort incommode.

Blanca.

Tortuga.

L'Ile Tortuga, qui suit celle de Blanca, est par les onze degrés douze minutes, & n'est éloignée de la Marguerite, que d'environ quatorze miles, comme elle n'est qu'à quinze ou seize de Blanca. Sa longueur est de trois

ou quatre miles de l'Est à l'Ouest, & sa largeur d'un demi mile. Toute sa partie occidentale est couverte d'un Bois fort épais. Elle n'a de remarquable qu'une Saline, située derriere sa Pointe orientale, où l'on trouve, au mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, assez de sel pour la charge de trois ou quatre Vaisseaux: mais le mouillage n'y est pas commode; & l'Ile entiere n'a qu'une assez bonne station à la Pointe du Nord, qui s'avance par un col fort étroit, derriere lequel les Vaisseaux sont à l'abri. NOUVELLE ANDALOUSIE.

Orchilla. ORCHILLA est à quinze miles de Tortuga, vers le Nord-Ouest. Cette Ile est composée de plusieurs parties, dont la plus grande représente fort bien un croissant, & n'est séparée des autres que par des canaux fort sabloneux. Celles-ci regardent le Nord. La grande est une Terre basse, qui n'a quelque apparence de Montagnes qu'à ses Pointes de l'Est & de l'Ouest, où l'on trouve quantité de Chevres. Le côté Méridional & celui du Couchant sont fort escarpés. On ne trouve d'arbres que dans les parties du Sud & du Nord; mais comme le fond du terroir est d'une extrême sécheresse, sans source, & sans aucune sorte d'eau douce, les arbres mêmes y sont arides & difformes. La même raison fait qu'on n'y voit presque point d'Oiseaux, ni d'autres Insectes que des Lézards.

Rocca. ROCCA, qui succede, est à six miles d'Orchilla, vers l'Occident, en déclinant un peu au Sud. Sa Latitude, suivant l'observation des Hollandois, est douze degrés quatre minutes. C'est moins une Ile, qu'une assez longue suite de Rochers, dont quelques-uns néanmoins sont revêtus d'un grand nombre d'arbres. On lui donne cinq miles de long, entre l'Est & l'Ouest, & environ trois de large. De toutes les parties de Rocca, on découvre le Continent de l'Amérique Méridionale. Celle du Nord est distinguée par une haute Montagne, que sa blancheur fait voir de fort loin. Le côté méridional de toutes ces petites Iles est escarpé, & la Mer y est si profonde, que la sonde n'y trouve point de fond; tandis, qu'au contraire, le côté Occidental offre quantité de sables. Il est assez surprenant que dans un terrein pierreux, qui n'est propre à nourrir aucun Animal, & dont les Arbres mêmes n'attirent presque aucune espece d'Oiseaux, on ne laisse pas de trouver celle que les Espagnols nomment *Flamingos*, distinguée, comme l'on sait, par la beauté de son plumage, par ses jambes, aussi longues que celles des Cigognes, & par la forme extraordinaire de son bec, qui est, tout-à-la-fois, long & recourbé.

Aves. L'ILE d'Aves, ou des Oiseaux, n'est aussi qu'un composé de plusieurs petites Iles, dont la plus orientale, qui est la plus grande, est de forme triangulaire, presqu'au niveau de la Mer, & revêtue d'arbres, quoique le terrein en soit fort pierreux. Elle est à dix miles de Rocca, vers l'Ouest, en déclinant un peu au Nord. Les Hollandois la placent à douze degrés de Latitude Boréale. Huit ou neuf petites Iles, qui environnent la grande, en sont séparées par des Canaux sabloneux, d'un mile de large.

La Marguerite & Cubagua. ON ne parle point de la Marguerite & de Cubagua, qui sont face à la Côte de Cumana, parcequ'on en a donné la description dans un autre lieu. Cette Côte, depuis la Bouche du Dragon jusqu'à la Pointe d'Araya, a porté autrefois le nom de *Côte des Perles*, qu'on trouve même étendu jus-

Nouvelle Andalousie.

qu'au Cap de la Vela, dans le tems que les Perles y étoient en abondance, & que les Espagnols tiroient d'immenses richesses de cette précieuse Pêche.

Coche.

Coche est une autre Ile, mais plus petite que les deux précédentes, à quatre miles de Cubagua, vers l'Est & le Continent. On lui en donne trois de circonférence. Sa terre est si basse, qu'à peine s'éleve-t-elle au-dessus des flots. Les Perles y étoient aussi fort communes; & si l'on en croit les Historiens de la Découverte, on y en a pêché jusqu'à douze & quinze cens dans l'espace d'un jour. La Mer ayant cessé d'en fournir, épuisée apparemment par l'ardeur infatigable des Pêcheurs, cette recherche est abandonnée depuis plus d'un siecle: mais quelques Voyageurs soupçonnent que dans un si long repos, les Huîtres perlieres ayant eu le tems de se former, de grossir, & de se multiplier, on pourroit recommencer le travail, & s'en promettre autant de fruit que jamais. On assure même qu'il a été tenté avec succès.

Los Testigos.

A l'Est de la Marguerite, on rencontre plusieurs petites Iles, qui portent le nom de *los Testigos*. Les Hollandois, qui les ont visitées, assurent qu'elles sont au nombre de huit, & les représentent comme de simples Rochers. Ils les placent à onze degrés trente-cinq minutes de Latitude du Nord. On apprend aussi, dans leurs Relations, que le meilleur Fort que les Espagnols ayent eu dans la Marguerite se nommoit *Monpater*; que leurs Vaisseaux mouilloient sous le canon de cette Place, située sur la Pointe Orientale de l'Ile, & qu'elle est tombée, par degrés, avec la Pêche des Perles. Herrera nomme deux Bourgades Espagnoles; l'une proche du Fort, nommée *Makanao*; l'autre à deux lieues de la Mer, qu'il appelle *el Valle de Santa Luzia*. Il donne à l'Ile quinze lieues de long, & six de large. Oviedo assure que toute sa circonférence n'est que de trente-cinq lieues. Suivant d'exactes observations, dit de Laet, la Marguerite est par les onze degrés du Nord; ce qui ne doit être entendu que du centre de l'Ile.

Tabago.

Quoique l'Ile de *Tabago*, que les Hollandois ont nommée la *Nouvelle Valachrie*, ne soit éloignée que de sept à huit miles à l'Est de la Trinité, on remet sa description entre les Antilles, au nombre desquelles elle est comptée.

---

§. V.

Gouvernemens de Rio de la Hacha & de Sainte Marthe.

Gouvernement de Rio de la Hacha.

Ville de Rio de la Hacha.

Après le Cap de la Vela, on entre dans le Gouvernement de Rio de la Hacha, dont la principale Ville, qui porte aujourd'hui le même nom, reçut d'abord des Espagnols celui de *Nostra Señora de los Nieves*, & dans la suite celui de *los Remedios*. Elle est placée sur l'Océan septentrional, à trente lieues de la Ville de *Sainte Marthe* vers l'Est & soixante de Coro vers le Couchant, au Midi du Cap de la Vela. Sa situation est sur une Colline, à mille pas du rivage, & son Port n'est pas défendu contre les Vents du Nord. Du Cap de la Vela jusqu'à cette Ville, on compte dix-huit lieues, d'un terrein bas & fort uni, où l'on ne rencontre point d'eau ni de pierres. Le Canton de la Ville même ne s'étend que d'environ huit lieues dans le Conti-

nent; mais il est d'une extrême fertilité. On y trouve tous les Fruits d'Espagne, des Mines d'or, & diverses sortes de Pierres précieuses, dont on ne vante pas moins la vertu que la beauté; sans compter d'excellentes Salines. Cette belle Campagne est malheureusement infestée d'un grand nombre de Bêtes féroces, surtout de Tigres & d'Ours, & ses Rivieres sont remplies de Caymans. La Ville est composée d'une centaine de Maisons, autrefois très riches, lorsque les Perles étoient en abondance sur toutes les Côtes voisines.

GOUVERNEMENT DE RIO DE LA HACHA.

On retombe ici dans le chagrin de trouver peu de lumieres sur l'état présent de cette Contrée. Cooke & d'autres Anglois assurent que Rio de la Hacha est à vingt lieues du Cap de la Vela vers l'Ouest; que la Ville est petite, mais qu'il ne manque aucun agrément à son territoire; que vers l'Est, à une lieue de ses Murs, la Mer a des sables & des écueils, dont il ne faut pas s'approcher de plus d'un mile pour s'avancer vers le Port; que du même côté, un petit Fleuve descend à peu de distance de la Ville, & que son embouchure est presque bouchée de sable, mais qu'en y entrant avec de petits Navires, on peut la remonter plus librement l'espace de sept ou huit lieues.

La Rancheria, & deux autres Bourgades.

A six lieues de la Ville, & toujours vers l'Est, on trouve une Bourgade nommée *la Rancheria*, autrefois peuplée de ceux qui s'employoient à la pêche des Perles. A cinq lieues vers l'Ouest, en suivant la Côte, on en trouve une autre, nommée *Tapia*, environnée de plusieurs Métairies Espagnoles; & plus loin, une troisieme, nommée *Salamanca*, qu'on trouve citée aussi sous le nom de *Ramada*.

Les Anglois ayant brûlé la Ville & les Bourgades, dans le tems que la pêche des Perles y étoit florissante, il y a peu d'apparence que depuis que cette source de richesse est tarie, elles aient pû se relever avantageusement de leurs ruines. On ne laisse pas d'y employer encore quelques Indiens au même travail; mais le fruit n'en doit pas être considérable, puisque tous ces lieux sont aujourd'hui si peu fréquentés, & même si peu connus.

SAINTE MARTHE. Son étendue.

Le Gouvernement de Sainte Marthe, quoique plus étendu, n'est pas représenté plus avantageusement dans les nouvelles Relations. Il s'étend de l'Est à l'Ouest, l'espace d'environ soixante-dix lieues, depuis Rio de la Hacha jusqu'à la Province de Carthagene, avec l'avantage de n'avoir gueres moins de largeur, depuis la Mer jusqu'au nouveau Royaume de Grenade qui le borne au Sud, & de renfermer dans cette étendue plusieurs autres petites Provinces. On nomme *Pozigueica*, *Betonia*, *Tairona*, *Chimila* & *Buritaca*; sans compter quelques belles Vallées, qui forment autant de Cantons particuliers, sous des noms qui leur sont propres.

Ses Provinces, & leurs propriétés.

Dans la partie de cette Région, qui regarde la Mer, les chaleurs sont incommodes; mais le voisinage des Montagnes, qui s'avancent jusqu'à vingt lieues de la Capitale, rendent l'air moins chaud dans l'intérieur des terres, surtout dans la Province de Tairona, où la hauteur du terrein fait quelquefois ressentir un froid fort vif. Sur la Côte, on est rafraîchi par les Vents d'Est & de Nord, qu'on nomme Brises. Pendant les mois de Septembre & d'Octobre, où ces Vents secs ne soufflent point, il y pleut beaucoup, & l'on y

SAINTE MARTHE.

éprouve alors un Vent du Continent que les Espagnols nomment *Vandavals*.

ENTRE la Ville de Sainte Marthe & le pié des Montagnes, dans un espace de trois lieues en sortant des murs, le terrein est fort uni; mais à mesure qu'on avance vers les hauteurs, on le trouve plus pierreux & plus stérile, sans arbres, aussi peu propre à nourrir des Bestiaux qu'à produire aucune sorte de grains. Il ne laisse pas d'être arrosé par quantité de Torrens & de petites Rivieres, qui descendent des Montagnes. Dans les Campagnes les plus fécondes, on voit souvent les moissons brûlées ou corrompues par des Vents qui n'épargnent rien, & qui exposent les Habitans à toutes les horreurs de la famine. Mais on en tire ordinairement toutes sortes de grains & de fruits, sans excepter les productions d'Espagne, qui croissent ici fort heureusement. Les Poules & les Pigeons d'Europe s'y sont multipliés avec le même succès; mais le Pays, comme celui de la Hacha, contient quantité d'Ours & de Tigres.

DANS la Province de Buritaca, vers le chemin qui conduit de Sainte Marthe à Salamanca, on connoît plusieurs veines d'or. Celle de Tairona produit des pierres précieuses, dont quelques-unes ont de puissantes vertus contre différentes infirmités du corps, telles que les maladies néphretiques & le flux de sang. On y trouve aussi du Jaspe, du Porphyre, & quelques veines d'or. A moins d'une demi-lieue de Sainte Marthe, la Nature a formé des Salines, d'où l'on tire d'excellent sel, qui se transporte dans les Provinces voisines.

LES Indiens de ce Gouvernement ne manquent point d'agilité, ni d'industrie; mais ils sont de mauvais caractere, & d'une arrogance révoltante. Leurs Cantons sont gouvernés par des Chefs. Ils empoisonnent leurs fleches, pour la guerre, & se couvrent le corps d'une casaque de coton, bigarrée de diverses couleurs & d'un tissu fort épais, qui les défend des fleches d'autrui. Il reste encore un fort grand nombre de ces Barbares, avec qui les Espagnols n'ont jamais pu s'accorder. La guerre est fréquente entr'eux; & plusieurs tentatives sanglantes n'ont encore pu mettre l'Espagne en possession de la riche Province de Tairona. La Vallée de même nom est très grande, & d'une extrême fertilité. Elle est à six ou sept lieues de Sainte Marthe (a), à six de la Mer, & proche d'une autre Vallée, nommée *Mongay*, qui n'est pas moins riche.

BURITACA est à treize lieues de Sainte Marthe, vers Salamanca; & Bonda, à trois lieues & demie. Pozigueica est séparé de la même Ville par une grande & belle Vallée, qui se nomme *Coto*. On ne parle point ici de celle d'*Euparis*, dont on rappellera la fertilité dans un autre lieu. La Province de Chimila est célebre par la force & le courage des Indiens qui l'habitent, & par la beauté des Femmes Indiennes. C'est dans cette Contrée qu'on voit naître cette chaîne de Montagnes couvertes de neiges, que les Espagnols ont nommées *las Sierras Nievadas*, & qui parcourant une infinité de Provinces, vont se terminer au Détroit de Magellan. Elles se font voir de trente lieues en Mer, & le voisinage de la Vallée de Tairona les fait nommer

(a) Herrera dit à dix-huit lieues.

Monts de Tairona par les Matelots. Il en descend quelquefois, lorsqu'on s'y attend le moins, des Vents d'une extrême violence, qui font la terreur de la navigation sur cette Côte.

Sainte Marthe.

Ses Villes.

On ne compte aujourd'hui, dans le Gouvernement de Sainte Marthe, que cinq Villes de quelque considération. La premiere, qui lui donne son nom, est *Sainte Marthe*, qu'Herrera place à 10 degrés de Latitude du Nord, Pierre Martyr à onze, & quelques Voyageurs à 10 degrés 30 minutes. Les Espagnols la mettent à 74 de Longitude, Ouest du Méridien de Tolede. Elle est dans une situation fort saine, sur le bord de l'Océan Septentrional, avec un Port vaste & sûr, également commode pour le mouillage & pour la réparation des Vaisseaux. Il a, du côté de la Ville, une haute Montagne, qui le met à couvert de plusieurs vents. La Mer y est d'une profondeur médiocre, mais elle n'a ni sables, ni rochers; & l'eau ni le bois ne manquent point sur ses bords. Sainte Marthe étoit autrefois une Ville fort peuplée, & n'est devenue déserte que depuis que les Flottes Espagnoles ont cessé d'y aborder. Elle est éloignée de Salamanque, ou Ramada, d'environ vingt-quatre lieues vers l'Ouest; & de Tenerife, qui est située proche du grand Fleuve de la Magdeleine, de quarante lieues vers le Nord. Le Gouverneur de la Province y fait son séjour, avec tous les Officiers Royaux. C'est un Siege Episcopal, Suffragant du Métropolitain de la Nouvelle Grenade. De Laet rapporte une Lettre de Jean-Baptiste *Antonelli*, Ingénieur célebre, écrite au Roi Catholique en 1587, pour lui proposer divers moyens de fortifier le Port, dans la supposition qu'on voulût y faire passer les Flottes qu'on envoyoit à la Nouvelle Espagne; ce qu'il conseilloit, avec l'approbation, dit-il, de tous ceux qui entendoient la Marine, parce que de-là on pouvoit se rendre, avec des vents réguliers, droit au Cap Saint-Antoine dans l'Ile de Cuba, & facilement ensuite à Vera-Cruz; au-lieu que l'expérience apprenoit tous les jours ce qu'il y avoit à craindre par la route de l'Ile Espagnole. Il ajoutoit que la pierre, le sable, le ciment & le bois, se trouvoient en abondance dans le voisinage de la Ville. On ignore ce que la Cour d'Espagne pensa de cette offre; mais voici, d'après le même Historien, ce qu'un Gouverneur de Sainte Marthe écrivoit au Roi, vers le milieu du dernier siecle. „ La Côte s'étend ici entre Est & Ouest. L'ouverture de la Baie a deux Pointes, qui s'avancent en forme de croissant; „ nommées, l'une *Taganga*, & l'autre *Lipar*. Le milieu est occupé par „ une Ile sabloneuse, qui se nomme *el Morro*, & qui défend l'ouverture, de „ l'impétuosité des vagues. Sur la Pointe de Taganga, qui est celle de l'Est, „ il y a un petit Fort, gardé nuit & jour par trois ou quatre Hommes, dont „ l'office est d'avertir du nombre de Vaisseaux qu'ils voient approcher. La „ Ville est située au fond de la Baie, dans un lieu bas, & presqu'au niveau „ des flots. Elle a, vers l'Ouest, un Château quarré, long de cent piés „ sur chaque face, dont le mur, haut d'environ trente palmes, est bordé „ de quatre Pieces de Canon. La Garnison ordinaire est de sept ou huit Hommes (*b*).

(*b*) Descript. Ind. Occid. lib. 8. cap. 19.

SAINTE MARTHE.

Tenerife.

Entre les autres Villes, on donne le premier rang à celle de *Tenerife*, qu'on place à huit degrés de Latitude du Nord, à deux lieues du Fleuve de la Magdeleine, & à quarante de Sainte Marthe vers le Sud. La chaleur est extrême dans ce Canton, parce qu'il est exposé aux vents du Sud, pendant une grande partie de l'année, & quelquefois à des vents malsains de l'Ouest. Le terrein, quoique haut & pierreux, offre des pâturages fort unis & des Bois épais, surtout le long du Fleuve, dont les inondations y laissent des terres plus grasses, & forment aussi quantité d'Etangs. C'est dans les parties seches de ces lieux marécageux, que les Indiens ont leurs Cabanes. Ils y vivent de leur pêche, dont l'abondance supplée au défaut des autres alimens; car si l'on excepte les Oranges, & les racines qui se nomment *Goüaves*, la terre n'y produit presque rien.

Los Reyes.

La troisieme Ville est celle de *Los Reyes*, ou *Ciudad de los Reyes*, située dans la Vallée d'Euparis, à 50 lieues de Sainte Marthe vers l'Est, à 30 de la Hacha, & à 180 de la Capitale du Nouveau Royaume de Grenade, sur le bord d'un Fleuve large & rapide, qui se nomme le *Guatapori*. La chaleur n'est pas excessive dans ce Canton, parcequ'en Eté, c'est-à-dire ici en Décembre, Janvier, Février, Mars & Avril, les vents d'Est, qui sont continuels, rafraîchissent l'air, & qu'en Hiver le voisinage des Montagnes y attire de fort grosses pluies: mais on y est sujet à diverses maladies, telles que des catarres & des fievres, sur-tout celle qu'on nomme *quarte*. Tout le Pays est divisé, du Nord au Sud, par des Montagnes d'où sort, des deux côtés, un grand nombre de Rivieres & de Torrens. Les Terres ont d'excellens pâturages & produisent toutes sortes de Fruits. Toute la Province est fort peuplée d'Indiens, la plupart livrés à tous les vices, mais si guerriers & si braves, que les Espagnols n'ont encore pû les réduire. On observe que lorsqu'ils ont été mordus par quelque Bête venimeuse, ils n'emploient point d'autre remede que la racine de *Scorsonere*, qu'ils mangent crue, & dont ils mettent les feuilles sur la plaie. Contre les catarres & les maux de tête, ils prennent par le nez du Tabac en poudre, comme ils en avalent le suc verd pour se procurer la liberté du ventre.

On est persuadé, sur de fortes apparences, que leurs Montagnes contiennent des Mines d'airain, de plomb, & même des Mines d'argent; mais, au milieu de tant de Nations belliqueuses, les Espagnols n'ont jamais été assez forts, ou assez hardis, pour les ouvrir. Ils ne s'emploient qu'à nourrir des Bestiaux, surtout des Chevaux, qui sont excellens ici. Le terrein seroit favorable aux Cannes de Sucre, si les Habitans étoient capables d'industrie & de travail.

Ocanua.

Ocanua, qui se nomme aussi *Sainte Anne*, est la quatrieme Ville du Gouvernement de Sainte Marthe. C'est une petite Place, située au fond d'une Baie, sur les confins d'une Province nommée *Tamalameque*.

Ramada.

Enfin, la cinquieme Ville est *Ramada*, ou *Nouvelle Salamanque*, dont on a déja marqué la situation à huit lieues de la Ville & du Fleuve de la Hacha. Elle est au pié de la *Sierre Nievada*, proche de la Vallée d'Euparis, qu'elle termine au Sud. On y trouve, suivant l'expression d'Herrera, autant de veines de cuivre que de pierres.

SAINTE MARTHE.

Fleuves du Pays.

SUR la Côte maritime de ce Gouvernement, le premier Fleuve qui se jette dans la Mer est celui de *Bahia*, peu éloigné de Ramada; ensuite le Fleuve *Piras*, qui est suivi du *Palomini*. Ce dernier tire son nom d'un Capitaine Espagnol, qui eut le malheur de s'y noyer, en voulant le traverser à cheval. On trouve ensuite le Fleuve *Didaci*, nommé vulgairement *Dom Diego*. Un peu plus loin, la Côte offre plusieurs Anses, que les Espagnols nomment *Ancones de Buritaca*. Tous les Voyageurs observent qu'en arrivant de la Mer, on apperçoit ici de fort loin un rivage blanchâtre, auquel on ne trouve rien de semblable sur toute la Côte: c'est du côté Occidental des Anses. Au-delà se présente le Cap de *Aguja*, dont la Latitude, observée par d'habiles Pilotes, est douze degrés du Nord.

CETTE Plage est sujette à des tourbillons de vent, qui causent de fréquentes & dangereuses tempêtes; ce qu'on attribue à la disposition du Continent, qui s'éleve en Collines hautes & séparées. Au Nord-Ouest du Cap, on trouve une petite Ile, remarquable par la blancheur de ses pierres. Ensuite la Côte se dérobe à l'Ouest, & l'on découvre, à trois miles du Cap, une vigie, au sommet d'un Rocher; après quoi l'on rencontre encore une petite Ile, qui forme, entr'elle & le Continent, un Canal par lequel on s'avance jusqu'à la Baie de Sainte Marthe.

APRÈS cette Baie, en suivant la Côte à l'Ouest, le premier Fleuve qui se présente est celui de *Gayra*, qui est assez grand suivant la Description de Pierre Martyr, pour recevoir des Vaisseaux du premier ordre. Il descend d'une très-haute Montagne, toujours couverte de neige. Les Indiens prétendent que ses eaux ne sont point potables; mais on trouve bientôt un autre Fleuve, qui offre d'excellentes eaux, quoique son nom ne se trouve dans aucun Journal.

DANS l'intérieur des Terres, on nomme les Fleuves suivans: le *Guatapori*, sur les bords duquel Ciudad de los Reyes est situé, & qui, descendant des Sierras Nievadas, roule des eaux si froides qu'elles causent des catarres & des flux de ventre. Il se jette dans un autre Fleuve, nommé *César*, à moins d'une lieue de Los Reyes. Ce Fleuve César coule au Sud, & porte entre les Indiens le nom de *Pompatao*, qui signifie *Prince des Rivieres*, parcequ'il en reçoit un fort grand nombre, surtout celle de *Badillo*, qu'on prétend sortie de trois différens Lacs. Ses eaux sont verdâtres & fort poissoneuses; ce qui la fait nommer par les Indiens *Socuigua*, qui signifie *abondant*. L'*Ayumas* est une autre Riviere, qui se perd dans le César. Il parcourt ainsi plus de soixante-dix lieues vers l'Ouest, pour se décharger enfin dans le grand Fleuve de la Magdeleine. Tout le Pays, qui borde ses rives, est agréable & fertile.

A la distance d'environ vingt lieues de Los Reyes, on trouve entre des rochers trois grands Puits, situés en triangle, où les Indiens assurent qu'il réside un Serpent d'immense grosseur, qui a dévoré quantité d'Hommes. Les Espagnols ont tenté inutilement de le découvrir; mais ils croient en avoir vu quelques vestiges. La crainte éloigne de ce redoutable lieu tous les Sauvages de la Province. On connoît dans le même Canton plusieurs autres Puits, qui vomissent une sorte de bitume, si visqueux & si tenace,

SAINTE MARTHE.

qu'il arrête les plus gros Oiseaux. Les Indiens en enduisent les rets qui leur servent à la pêche.

Fleuve de la Magdeleine.

QUOIQUE le Fleuve de la Magdeleine, qui sépare le Gouvernement de Sainte Marthe, de la Province de Carthagene, descende du Popayan, dont on a déja donné la Description, c'est ici le lieu de faire connoître ses propriétés vers la Mer. On le trouve quelquefois nommé *Rio grande*, pour relever sa grandeur, quelquefois Fleuve de la Magdeleine, parceque c'est le jour auquel il fut découvert, & quelquefois Fleuve de Sainte Marthe, parcequ'il borde cette Province, & qu'il en fait la principale richesse. Comme les Barques peuvent le remonter, pendant l'espace d'environ cent lieues, on n'a besoin que d'environ deux mois pour transporter à cette distance toutes les Marchandises de l'Europe, tantôt à la rame, tantôt à la toue; & réciproquement, les richesses du nouveau Royaume de Grenade peuvent descendre à la Mer par cette voie, dans l'espace de trois semaines. Il se jette dans l'Océan par une vaste embouchure, à vingt-six lieues de Carthagene & à dix de la Ville de Sainte Marthe. On marque sa Latitude à douze degrés du Nord.

ACOSTA, qui l'avoit visité, rend témoignage qu'à dix lieues en Mer on distingue encore le cours de ses eaux, & que leurs tourbillons, dans le combat qu'elles semblent livrer aux flots marins, ne permettent point aux Vaisseaux d'en approcher sans péril. Il a, dans son embouchure, une Ile de cinq lieues de long, sur une demi-lieue de large. Son plus grand Canal d'entrée est celui qui touche à la Province de Sainte Marthe; & de-là vient apparemment que les Espagnols lui en donnent le nom.

LES Hollandois, qui en ont souvent approché, s'accordent tous à lui donner trois embouchures, dont l'une, qu'ils représentent comme la plus proche de Sainte Marthe, coupe une partie fort basse du Continent, & les deux autres sont formées par l'Ile; mais ils ne parlent point de la différence de ses eaux, ni de tourbillons: ils observent seulement que devant cette Côte, surtout à l'embouchure du Fleuve, vers le soir & pendant la nuit, on essuie des vents de Nord très-froids, parcequ'ils viennent des Montagnes; & qu'ils exposent toujours les Vaisseaux à quelque danger. Le tonnerre, les éclairs & la pluie sont d'autres incommodités très-fréquentes sur ce Fleuve, particuliérement depuis minuit jusqu'au lever du Soleil. Entre les mois d'Octobre & d'Avril, ses eaux s'enflent prodigieusement, & roulent des flots terribles, dont on ne connoît pas d'autre cause que les pluies continuelles qui tombent alors dans les Montagnes du Popayan, où il prend sa source.

---

§. VI.

Nouveau Royaume de Grenade.

NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE.

DANS l'intérieur de cette grande partie de l'Amérique Méridionale, il ne reste à parler que du nouveau Royaume de *Grenade*, dont on a remis ici la Description, parcequ'il forme un Gouvernement particulier (*a*), qui n'a rien

(*a*) Voyez ci-dessus, Tome XIX. pag. 241.

rien de commun avec ceux du Pérou & de Tierra-Firme, auxquels il touche de divers côtés. Il n'est pas question de sa découverte, qu'on a rapportée dans un autre tems (*b*), ni même de sa Conquête par Consalve Ximenes *de Quesada*, qui y fonda *Santa Fé de Bogota*, premiere Ville Espagnole du Pays (*c*). On ne s'arrête qu'à son état présent.

NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE.

Son état présent.

Les Espagnols donnent, à cette Contrée, cent trente lieues de long; trente, dans sa plus grande largeur; & vingt, ou quelque chose de moins, dans ses parties les plus étroites. Elle a pour bornes à l'Est, la Province de Venezuela; au Nord, celle de Sainte Marthe, dont elle est séparée par les vastes Montagnes d'Opono; à l'Ouest le Popayan, & au Sud de vastes Régions, qui ne sont pas encore assez connues. Sa distance de l'Equateur, vers le Nord, est de trois ou quatre degrés, & plus. Il y pleut beaucoup. Les Forêts y sont très-grandes & très-épaisses: on y trouve quantité de Nations Indiennes, qui portent encore une haine mortelle aux Espagnols, & des Bestiaux sans nombre; surtout des Chevaux & des Mules, dont une partie passe en différentes parties du Pérou.

Indiens qui l'habitent.

Les principales Provinces, dès le tems de la Découverte, étoient celles de *Bogota* & de *Tunia*, dont les Habitans se nomment les *Moxos*. La plus grande partie de ce Pays est environnée des Indiens qui se nomment *Panchis*, dont le Pays est fort chaud, tandis que celui de Bogota est froid, ou du moins plus tempéré. A l'arrivée des Espagnols, tous ces Barbares étoient gouvernés par de petits Rois, ou des Caciques: l'or & les émeraudes y étoient communs parmi eux. Leurs Maisons étoient composées de planches, assez proprement sciées, & couvertes de paille ou de feuilles. Ils se nourrissoient de Maïz, de racines, & de la chair des Bêtes sauvages. Le sel, qu'ils avoient en abondance, leur faisoit un Commerce assez étendu avec les Habitans des Montagnes & ceux de Rio Grande, qui en recevoient d'eux, pour des plumes, des pierres précieuses & diverses sortes de commodités ou d'ornemens. Ces usages subsistent encore.

Dans ces Provinces, les usages, les mœurs & la figure même des Indiens ne sont pas moins différens que la température de l'air. Ceux de Bogota & de Tunia ont la taille haute & bien prise. Ils sont agiles & laborieux. Leurs Femmes sont belles, & plus blanches, ou moins brunes, que dans les autres parties de l'Amérique Méridionale. Les deux sexes portent une espece de manteau, s'enveloppent le corps d'une piece d'étoffe, tressent leurs cheveux, & les ornent de fleurs, ou de petites couronnes tissues de fleurs & de coton. Quelques-uns même se couvrent la tête d'un bonnet. Ils aiment la danse & le chant: enfin les Voyageurs ne leur reprochent point d'autre vice que le penchant au mensonge, & peu d'industrie pour les Arts. Au contraire, les Panchis sont féroces, lents, difformes, & livrés à toutes sortes de vices. On assure même qu'ils étoient autrefois Antropophages, tan-

(*b*) Au Tome XVIII.

(*c*) Il y étoit remonté, en 1536, par le Fleuve de la Magdeleine; & l'on a vu que dans le même tems Belalcazar y descendoit du Popayan par le même Fleuve; ce qui fit naître de grands démêlés pour les limites.

Nota. Voyez aussi la Relation de M. Bouguer, qui avoit passé du Popayan à la Mer du Nord, par le Fleuve de la Magdeleine, Tome XX. p. 162 & suiv. R. d. E.

NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE.

dis que les Moxos ont toujours eu de l'horreur pour tout ce qui blesse l'humanité. Quoiqu'en général ce Pays ne manque point d'alimens, ils devoient être fort rares dans quelques Cantons, puisque les premiers Espagnols y trouverent plusieurs Peuples qui se nourrissoient de grosses Fourmis, & qui en élevoient pour cet usage.

Climat du Pays.

Les Provinces de Bogota sont fermées au Nord-Ouest par celles de *Musa* & de *Colyma*, dont les Peuples se nomment *Canapeyes*, & qui ont vingt-cinq lieues de long sur treize de large. Ce Pays est fort chaud & fort humide. Il a réguliérement deux Etés & deux Hivers. Son premier Eté commence avec le mois de Décembre, & dure jusqu'à la fin de Février: l'Hiver qui succede dure jusqu'à la fin de Mai, & fait place au second Eté, qui dure jusqu'à la fin de Septembre. Ensuite recommence un autre Hiver, qui ne finit qu'avec le mois de Novembre. C'est moins le froid, que la pluie, qui forme cette différence. Dans les deux Etés, l'air est d'une sérénité continuelle; & la pluie n'est pas moins constante pendant les nuits des deux Hivers, car il pleut fort rarement le jour: d'ailleurs elle est accompagnée d'horribles tonnerres, & d'impétueux combats entre les vents du Nord & du Sud.

Ses Villes Espagnoles.

Entre les Habitations Espagnoles de ce Gouvernement, on nomme avec le titre de Villes, *Santa-Fé de Bogota*, *Saint Michel*, *Tocayma*, *Trinidad*, *Tunia*, *Pamplona*, *Merida*, *Belez*, *Marequita*, *Tbague*, *Vittoria*, *San Juan de los Llanos*, *Palma* & *Saint Christophe*.

Santa-Fé.

Santa-Fé de Bogota est tout-à-la-fois la Ville Capitale & l'Eglise Métropolitaine du Nouveau Royaume de Grenade. Sa situation est par les 4 degrés de Latitude du Nord, & par les 72 degrés 30 minutes de Longitude Ouest du Méridien de Tolede, au pié des Montagnes qui portent le même nom. On y compte six cens Familles Espagnoles. C'est le séjour du Gouverneur, celui de l'Audience Royale, & du Tribunal de la Monnoie, que les Espagnols nomment *Casa de Fundicion*, celui de l'Archevêque & de tous les Chefs Civils & Ecclésiastiques de la Province. Les Suffragans de cette Métropole sont les Evêques de Carthagene, de Sainte Marthe & de Popayan. L'Eglise Cathédrale fait le principal ornement de la Ville, qui n'a d'ailleurs que celles des Religieux de Saint François & de Saint Dominique. On trouve, à peu de distance de Santa-Fé, un Lac nommé *Guatavita*, sur les bords duquel les anciens Idolâtres du Pays faisoient des Sacrifices à leurs Idoles, en leur offrant beaucoup d'or & d'autres choses précieuses, qu'ils jettoient dans l'eau du Lac. L'air du Canton est fort sain, & l'abondance y regne pour toutes les commodités de la vie.

Saint Michel.

La Ville de Saint Michel est à douze lieues au Nord de Santa-Fé. Elle doit son origine au Commerce que cette Capitale a voulu entretenir avec les Panchis, qui, vivant dans un Pays fort chaud, ne se déterminoient pas facilement à passer dans un air beaucoup plus froid.

Tocayma.

Tocayma est une autre Ville, située entre l'Ouest & le Nord-Ouest, à quinze lieues de la Capitale, sur le bord du *Pati*, grande Riviere qui va se perdre dans le Fleuve de la Magdeleine. L'air y est sec & serein, pendant presque tous les mois de l'année. Les Indiens du Pays sont des Panchis, qui, sans y être aussi difformes que dans les autres parties de leur Province, ont

le front d'une extrême petitesse, & sont redoutés de leurs voisins. Ils n'ont aucun goût pour l'or, qu'ils donnent même fort libéralement; mais la vengeance est leur plus forte passion. Entre divers usages barbares, ils se noircissent les dents avec le suc d'une herbe qu'ils ont sans cesse à la bouche. Ils vont nus, sans distinction de sexe, à la réserve d'une petite piece d'étoffe que leurs Femmes portent à la ceinture. Ils sont livrés à l'ivrognerie: en un mot le Commerce des Espagnols n'a point adouci leur férocité.

Fontaines curieuses.

On trouve, aux environs de Tocayma, des Fontaines qui rendent une substance sulfureuse. La terre d'où elles sortent est employée utilement pour toutes les maladies de la peau, sans autre préparation que de s'en frotter, & de se baigner ensuite dans l'eau des mêmes sources. Dans une Vallée voisine, on trouve aussi des Fontaines salées, dont l'eau répand & laisse, sur les Plantes qu'elle arrose, une sorte de bitume, que les Indiens emploient à calfater leurs Barques. Enfin le même Canton a des Bains chauds & fort salutaires, entre deux Torrens d'une eau très-froide. Au milieu des neiges, dont le sommet des Montagnes voisines est couvert, il s'est formé un Volcan, qui vomit, tantôt des flammes & tantôt de la fumée, avec une si grande quantité de cendre, qu'elle se répand quelquefois à neuf ou dix lieues. Les Campagnes de Tocayma n'en sont pas moins fertiles. Elles donnent du Raisin, des Figues, des Oranges, des Cannes de Sucre, & tous les fruits de l'Amérique & de l'Europe. Le Froment même y croît, dans les parties hautes, où le froid est plus sensible. On y fait annuellement deux moissons de Maïz. Les Bestiaux prosperent merveilleusement, malgré les Ours & les Tigres, qui leur font la guerre. On y éleve de fort bons Chevaux. Il n'y a que les Brebis & les Chevres, qui ne s'accommodent point du climat ou des pâturages. Le bois de Gayac, les Cedres, les Chênes, & d'autres arbres utiles, sont ici fort communs. L'Indigo y croît naturellement, mais les Habitans négligent de le perfectionner par la culture. On parle, avec admiration, d'un arbre du Pays, dont les feuilles tombent & repoussent tous les jours: il se nomme *Zeyba*.

Tudela.

Une des premieres Villes habitées par les Espagnols fut celle de *Tudela*, dans le Pays des *Musas* & des *Colymas*, sur le bord d'un Fleuve nommé *Zarbi*: mais la difficulté des Montagnes & l'excessive férocité des Indiens la firent abandonner de ses Fondateurs, pour suivre Pierre d'Orsua dans la célebre Expédition del Dorado. Ensuite d'autres Espagnols bâtirent une seconde Ville, sous le nom de *Trinidad*, à peu de distance de la premiere, & l'abandonnerent encore, pour la transférer dans un lieu beaucoup plus commode, où elle n'a pas cessé de subsister. Elle est à vingt-quatre lieues au Nord-Ouest de Santa-Fé; & vers l'Ouest, à six des Sierras Nievadas, qui s'étendent, comme on l'a dit, depuis la Province de Sainte Marthe jusqu'au Détroit de Magellan. Herrera place cette Ville à sept degrés de l'Equateur vers le Nord: mais à juger par sa distance de la Capitale, elle ne peut être à plus de cinq degrés.

Trinidad.

La Riviere de Zarbi, qui coule à trois miles de Trinidad, est grossie de plusieurs autres; & prenant son cours vers le Nord, elle se trouve fort resserrée entre deux hautes Montagnes, dans un lieu que les Indiens nomment

Nouveau Royaume de Grenade.

Furatena, c'est-à-dire dans leur Langue, *mâle & femelle*, sans qu'on sache mieux l'origine de ce nom. Tout ce Pays étoit autrefois riche en émeraudes, en crystal de la dureté du Diamant, & surtout en marbre blanc & veiné. Le Mont *Ttoco* étoit particuliérement distingué par l'abondance de ses pierres précieuses; & de cette Montagne à celle d'*Abipi*, on avoit trouvé, dans un espace de trois lieues, quantité de veines des meilleures & des plus belles émeraudes: mais soit qu'elles soient épuisées, ou que la disette d'eau rebute les Ouvriers, on a cessé depuis long-tems d'en chercher. Aux environs de Trinidad, on trouve encore des Berilles, & des crystaux d'une blancheur admirable.

La Palma.

Une autre Ville de la même Province est *la Palma*, bâtie par les Espagnols en 1572, à quinze lieues de Santa-Fé vers le Nord-Ouest, dans un Canton assez chaud.

Tunia.

Tunia, Ville qui tire son nom de la Province où elle est située, est à vingt-deux lieues de Santa-Fé vers le Nord, sur une haute Colline, qui en fait une retraite sûre contre les incursions des Barbares. C'est d'ailleurs la premiere échelle du Commerce pour toute cette Contrée. La température de l'air y est douce, & l'abondance des vivres les y tient toujours à fort bas prix. On y peut armer tout-d'un-coup deux cens Hommes de Cavalerie; & l'on y compte, avec l'Eglise Paroissiale, deux Couvens, de Dominiquains & de Cordeliers.

Pamplona.

La Ville de *Pamplona*, ou *Pampelune*, est à 60 lieues de Santa-Fé vers le Nord. Les Dominiquains y ont un riche Couvent. Ce Canton est célebre par ses Mines d'or & par l'abondance de ses Bestiaux.

Saint Christophe.

De Pampelune à Saint Christophe, qui est situé aussi vers le Nord, on compte trente lieues. Cette Ville est à l'extrêmité d'une petite Province, qu'on nomme *Grilta*, pauvre en or, mais riche en troupeaux, & propre en effet à les engraisser, par l'excellence de ses pâturages.

Merida.

Merida est presque sur les confins de Venezuela & du nouveau Royaume de Grenade, à quarante lieues de Pamplona & dix-huit du Lac de Maracaïbo. On vante beaucoup aussi la fertilité de son terroir, qui n'est pas même sans quelques Mines d'or. Elle a, sur le bord du Lac, une Bourgade, qui sert au transport de ses denrées & de ses Marchandises.

Belez.

Belez, petite Ville à trente lieues de Santa-Fé vers le Nord, & à quinze de Tunia, n'a de célebre qu'un riche Couvent de Saint François. Son Canton, comme toute la Province voisine, est sujet à de furieux éclairs & d'autres feux du Ciel. On y voit un Volcan, qui vomit des nuées de pierres.

Marequita.

La Ville de *Marequita*, qu'on nomme aussi *Saint Sebastien del oro*, est à trente ou quarante lieues au Nord-Ouest de Santa-Fé. Elle est située dans un Canton fort uni, au pié d'une Montagne, qui rend la chaleur très-vive dans la Plaine; tandis que par une admirable variété, on est presque menacé du froid dans la courte distance qu'il y a jusqu'à Santa-Fé. On prétend qu'au commencement du dix-septieme siecle, les Espagnols découvrirent ici des Mines fort riches. Marequita est à deux cens lieues de Carthagene.

NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE.

Ybague.

YBAGUE, Ville située sur les confins du nouveau Royaume, vers le Popayan, est à trente lieues de Santa-Fé vers l'Ouest; & n'a de remarquable qu'un Couvent de Dominiquains.

Vittoria.

VITTORIA *de los remedios* est une autre Ville, à cinquante lieues de Santa-Fé, vers le Nord-Ouest, abondante en veines de divers Métaux.

Planis.

ENFIN *Saint Jean de Planis*, Ville située à cinquante lieues de Santa-Fé vers le Sud, passe pour riche en veines d'or.

DE Laet parle, sur le témoignage d'un Espagnol qui avoit vécu longtems au Pérou, d'une Ville du nouveau Royaume de Grenade, nommée *Sarragosse*, & d'une Mine d'or qu'il appelle *Scuro*: mais il n'ose assurer que ce ne soit pas un nouveau nom de quelqu'un des lieux qu'on a nommés.

CHAPITRE XI.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Voyages & Etablissemens dans l'Amérique Septentrionale. Etablissement des François dans la Floride.

INTRODUCTION.

QU'IL soit permis aux François de faire valoir d'anciens avantages; & qu'un Ecrivain de la même Nation ne soit pas soupçonné de flatterie, pour s'étendre sur cet Article avec un peu de complaisance. Ce n'est pas seulement *Ribaut*, *Laudoniere*, l'*Escarbot*, de *Morgues* & d'autres Voyageurs François, dont je veux citer le témoignage; les Espagnols & les Anglois fournissent ici des Mémoires; & je ne demande pas plus de confiance & d'attention, qu'on ne me trouvera d'exactitude à les employer.

Fausses préventions des Espagnols.

ON donne le nom de Floride à toute cette partie du Continent de l'Amérique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Mexique, ou la Nouvelle Espagne & la Caroline Septentrionale. Les Espagnols, ne mettant point de bornes à leurs prétentions (a), lui font comprendre tout ce qui est à l'Est de la Province de Panuco; c'est-à-dire, dans cette supposition, qu'elle embrasseroit tout ce que les François & les Anglois possedent aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale, ou plutôt, qu'elle n'auroit point de bornes au Nord, à l'Est & au Sud, & que tout ce qui n'est pas au pouvoir de l'Espagne, seroit une usurpation sur les Droits de cette Couronne. Mais les Auteurs Espagnols n'établissant de si vaines idées que sur les Découvertes de Ponce *de Léon* (b), & sur d'autres Expéditions postérieures, ce titre tombe, lorsqu'il est certain que, plusieurs années auparavant, des François, des Anglois & des Portugais avoient déja découvert les mêmes Côtes; & s'il est vrai d'ailleurs, comme on s'est toujours accordé à le penser, que c'est le premier Etablissement qui forme le premier droit, personne ne conteste aux François l'honneur d'avoir établi la premiere Colonie de la Floride. On ne parle point ici des parties plus Septentrionales: car c'est jetter trop de ridicule sur les Espagnols, que de leur faire prétendre qu'un nom, imposé par un Voyageur de leur Nation à un Pays situé sur le Golfe

(a) Histoire générale de la Nouvelle France, L. 1. pp. 23 & suiv.
(b) Voyez l'Essai chronologique sur l'Histoire de la Floride, par Gonzales de *Barcia*.

Introduction.

du Mexique, leur aît acquis tout le reste du Continent, jusqu'au Pôle du Nord; surtout dans un tems, où l'on a remarqué (c) que les François avoient, depuis plusieurs années, un Commerce établi, avec les Peuples du Pays qui se nomme aujourd'hui la *Nouvelle France*.

L'Amiral de Coligny envoie des Protestans à la Floride.

Répétons que la Découverte de Ponce de Léon, & les courses des Espagnols dans la Floride, avec la qualité même de Gouverneurs, dont leurs Chefs étoient honorés par la Cour d'Espagne, n'y avoient été suivies d'aucun établissement, & que vingt ans après, cette Contrée étoit à-peu-près dans son ancien état, lorsque l'Amiral de Coligny forma le dessein d'y établir une Colonie Protestante. On a vu que ses entreprises s'étoient évanouies au Bresil. Il se flatta d'une meilleure fortune dans un Pays, où il comptoit de ne pas trouver d'opposition, & dont il ne pensoit à peupler que la partie découverte, au nom de la France, par Verazzani (d). On doute s'il représenta ses vues au Roi Charles IX, comme un projet de Religion; mais il paroît que dans la suite ce Prince ne les ignora point, & que, loin de les condamner, il se réjouit de l'occasion qu'on lui offroit de se défaire d'un grand nombre de Calvinistes, qu'il regardoit comme les Ennemis de l'Etat. Cette politique lui fit laisser à l'Amiral la liberté d'user, pour son Expédition, de tout le pouvoir attaché à son Emploi.

Voyage de Jean de Ribaut.

Ribaut. 1562.

Son départ.

Dans le choix d'un Chef, Coligny se détermina pour un Officier de Marine, nommé *Jean de Ribaut*, natif de Dieppe, homme d'expérience & Protestant fort zelé. Les préparatifs ne furent pas languissans, sous les auspices d'un Amiral. Ribaut se vit en état de partir, le 18 de Février 1562, avec deux de ces Bâtimens qu'on nommoit alors *Roberges*, & qui différoient peu des Caravelles Espagnoles. Entre les Volontaires des Equipages, on comptoit quelques Personnes d'une naissance distinguée.

Ses Découvertes.

La premiere Terre qu'ils reconnurent fut une Pointe assez basse & couverte de Bois, située par les 30 degrés du Nord, à laquelle Ribaut donna le nom de *Cap François*; mais ne s'y étant point arrêté, & tournant à droite, il apperçut bientôt une Riviere, qu'il nomma la *Riviere des Dauphins* (e); & quinze lieues plus loin il en découvrit une plus grande, qui fut nommée *Riviere de Mai*, (f) parceque les deux Vaisseaux François y entrerent le premier jour de ce mois. Les Sauvages, qui se présenterent à leur arrivée, parurent charmés du spectacle. Ribaut ne fit pas difficulté de descendre, & de visiter leur Chef, auquel il fit quelques présens. En mettant le pié sur la rive, son premier soin fut de dresser une petite colomne de pierre, sur laquelle il avoit fait graver les Armes de France.

Le *Jourdain*, qui avoit été découvert (g) par Luc Vasquez d'Aillon, ne lui sortant point de la mémoire, il remit à la voile vers le Nord, pour

(c) Voyez les Tomes XVIII & XIX. de ce Recueil.

(d) Voyez, ci-dessus, Tome XIX, p. 20.

(e) Depuis R. *St. Augustin*, aujourd'hui R. *St. Jean*. R. d. E.

(f) La R. *S. Matheo*, que quelques-uns croient être la même qui se trouve placée sur quelques Cartes entre les deux qu'on vient de nommer. R. d. E.

(g) *Ibidem*, Tome XIX, pag. 3.

Etablissem. des François dans la Floride.

Ribaut. I. Voyage. 1562.

chercher ce Fleuve. A quatorze lieues de la Riviere de Mai, il en découvrit une troisieme, qu'il nomma *la Seine*. Ensuite il continua de donner à toutes celles qu'il rencontra dans l'espace de soixante lieues, les noms des principales Rivieres de France (h); mais le tems fit connoître qu'il avoit pris plusieurs Anses pour des embouchures de Rivieres. Enfin il se crut arrivé à celle qu'il cherchoit : nouvelle erreur! Le Jourdain étoit encore plus loin au Nord; & la Riviere où il mouilla sur dix brasses d'eau a reçu, depuis, divers noms. Les Espagnols l'ont nommée *Sainte Croix* : les Anglois, qui ont bâti sur ses bords la Ville de *Saint Georges*, ou le *nouveau Londres*, l'appellent *Ediscow*; & dans quelques-unes de nos Cartes Françoises elle se trouve nommée Riviere des *Chaouanons*. Ribaut, persuadé que c'étoit le Jourdain, donna le nom de *Port-Royal* à l'endroit où il étoit à l'ancre. Les Armes de France y furent arborées; & l'on traca, dans une Ile voisine, un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tous les Volontaires François. Il fut nommé *Charles-Fort*. On ne pouvoit choisir une plus belle situation : les Campagnes voisines sont agréables, le terrein fertile, la Riviere abondante en Poisson, & les Bois remplis de Gibier. Une multitude d'arbres aromatiques, tels que des lauriers & des lentisques, y répandent la plus douce odeur; & les Sauvages du Canton ne parurent pas moins sociables que ceux de la Riviere de Mai. Ribaut, satisfait de son établissement, ne pensa qu'à retourner en France, pour en amener de nouveaux renforts. Il donna pour Chef, à sa Colonie naissante, un de ses Officiers, nommé *Albert*, auquel il ne put laisser beaucoup de provisions; mais lui ayant promis de revenir bientôt avec un grand convoi de munitions & de vivres, il quitta l'Amérique, & rentra dans le Port de Dieppe vers la fin de Juillet.

Etablissement de Charles-Fort.

Retour de Ribaut en France.

Le nouveau Commandant eut à peine achevé de mettre sa Place hors d'insulte, qu'il employa le tems à visiter le Pays. Il y fut bien reçu des *Paraoustis*, ou Chefs Indiens, qui lui donnerent même des Fêtes; mais quoique ces courses ne fussent pas sans utilité, elles lui firent négliger un soin plus pressant, qui étoit celui d'ensémencer les Terres. L'Amiral, instruit par les malheurs du Bresil, n'avoit rien recommandé avec tant d'instances : mais on ne pensoit qu'à chercher des Mines, dans la folle opinion qu'il n'y avoit point un seul Canton de l'Amérique où l'on ne dût en trouver. Les provisions, que Ribaut avoit laissées, manquerent bientôt. On y suppléa, quelque tems, par le secours de la poudre & du plomb, qui ne tarderent pas à manquer aussi. La Pêche fut longtems d'une grande ressource; mais, dans les Rivieres de cette Contrée, le Poisson ne donne qu'en certaines saisons. On eut recours alors aux Indiens, qui ne refuserent point de partager leurs vivres avec des Etrangers qu'ils avoient pris en affection : ils fournirent généreusement ce qu'ils pouvoient retrancher à leurs propres besoins; mais le superflu des Sauvages a des bornes fort étroites, surtout pour la subsistance d'une Troupe d'Européens, peu ac-

Embarras de la Colonie.

(h) Telles sont, de suite, en avançant au Nord, la *Somme*, la *Loire*, la *Charante*, la *Garonne*, & la *Gironde*. On les trouve ainsi marquées dans les anciennes Cartes. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOYAGE. 1562.

coutumés à la sobriété de ces Peuples. Pour comble d'infortune, après avoir amassé, avec beaucoup de peine, une provision de Maïz, qui étoit venu de fort loin, & lorsqu'on se croyoit en état de respirer, le feu prit au Fort, qui fut consumé en peu d'heures avec tous les Magasins. Cette perte fut néanmoins réparée par de nouveaux secours des Indiens; mais un accident beaucoup plus tragique mit la Colonie dans un desordre qui causa sa ruine.

Brutalité du Nouveau Commandant.

Avec du courage & de la conduite, le Commandant de Charles-Fort étoit d'une brutalité révoltante. Outre la dureté du langage, il punissoit avec excès les moindres fautes. Il pendit lui-même un Soldat qui n'avoit pas mérité la mort; il en dégrada un autre des armes, avec aussi peu de raison; puis il l'exila, dans la vue apparemment de le faire mourir de faim & de misere. Il menaçoit sans cesse du dernier supplice; & ceux, qui avoient le malheur de lui déplaire, étoient réduits à trembler continuellement pour leur vie.

Il est assassiné.

Enfin, la patience manquant aux plus modérés, on forma contre lui une conspiration, dont le succès fut d'autant plus sûr, que malgré la haine qu'il inspiroit, & qu'il ne pouvoit ignorer, il affectoit de ne prendre aucune précaution pour sa sûreté. Après s'être défait de lui, on lui donna un Successeur; & ce choix fut plus sage qu'on ne devoit l'attendre d'une Troupe furieuse, dont les mains fumoient encore du sang de leur Chef; il tomba sur un fort honnête homme, qui s'efforça de rétablir la paix dans la Colonie.

Nouveaux sujets de crainte.

MAIS Ribaut ne paroissoit point, & l'on se voyoit près de retomber dans toutes les horreurs de la famine. Les Sauvages étoient refroidis. On ne pouvoit employer la violence, sans s'exposer à tous les effets de leur ressentiment. Le nouveau Chef, qui se nommoit *Barré*, assembla tous les Habitans du Fort, & leur représenta vivement ce qu'ils avoient à craindre de l'avenir. Ils conclurent, d'une seule voix, que sans perdre un jour il falloit construire un Bâtiment, & s'en servir pour retourner en France.

Désertion de la Colonie, & ses horribles suites.

LE Lecteur touche au fameux événement, qu'on a déja cité à l'occasion d'une autre disgrace du même ordre, & le seul, peut-être, de son espece, où la certitude leve tous les embarras sur la vraisemblance. Quelque difficulté qu'il y eût dans un projet, pour l'exécution duquel on étoit sans Constructeurs, sans voiles, sans cordages, & sans aucune sorte d'agrêts, la nécessité fit juger tout possible. Chacun mit la main à l'entreprise. Des Aventuriers, qui de leur vie n'avoient manié aucune sorte d'outils, devinrent autant de Charpentiers & de Forgerons. La mousse, & cette espece de filasse qui croît sur les arbres dans une grande partie de la Floride, servirent d'étoupe pour calfater le Bâtiment. Chacun donna ses chemises & les draps de son lit pour faire des voiles. On fit des cordages de l'écorce des arbres. Enfin le Navire fut achevé & lancé à l'eau. L'Auteur observe qu'un peu de cette industrie & de cette ardeur, mieux appliqué, auroit pu leur faire trouver les moyens de prolonger leur subsistance.

L'EMBARQUEMENT ne fut pas différé d'un seul jour; & la même confiance qui avoit fait entreprendre la construction d'un Vaisseau, sans matériaux & sans Ouvriers, fit affronter tous les périls de la Mer avec des Soldats pour Matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le seul mal réel, qu'on vou-

vouloit éviter, fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les Aventuriers n'étoient pas bien loin en Mer, lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit consumer le peu de provisions qu'ils avoient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de Maïz par jour. Cette triste égalité n'ayant pu même durer longtems, on se jetta d'abord sur les souliers; & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le Vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de Mer, qui leur causa une mort violente. D'un autre côté, le Bâtiment faisoit eau de toutes parts; & l'Equipage, exténué par la faim, n'étoit plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonstance n'offrit alors qu'un sujet de desespoir. Dans cette affreuse situation, quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pouvoit sauver la vie de tous les autres aux dépens de la sienne; & non-seulement une si brutale proposition ne fut pas rejettée avec horreur, mais elle fut applaudie. On étoit prêt à remettre au sort le choix de la victime, lorsqu'un Soldat qui se nommoit *Lachau*, le même que le Capitaine Albert avoit dégradé des armes & condamné à l'exil, déclara qu'il offroit sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses Compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea sur le champ, sans qu'il fît la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité; & le corps ayant été mis en pieces, chacun en obtint sa part. Ce prélude eut été suivi, sans doute, d'une boucherie beaucoup plus sanglante, & la disposition des victimes n'eut pas été consultée, si bientôt après on n'eût apperçu la terre, & presqu'aussitôt un Vaisseau qui s'approchoit. Il fut attendu: c'étoit une Frégate Angloise, dans laquelle il se trouva un François, du nombre de ceux qui étoient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avoit gueres permis à l'Amiral de s'occuper de sa Colonie; mais qu'après la paix, qui venoit de se conclure, il avoit rapporté tous ses soins au soutien de cet Etablissement.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOYAGE. 1562.

Voyage de René de Laudoniere.

En effet, Coligny n'eut pas plutôt obtenu la liberté de reparoître à la Cour, qu'il engagea le Roi Charles à lui donner trois Navires, bien équipés, pour renvoyer des vivres à Charles-Fort. Le commandement en fut confié à René de *Laudoniere*, Gentilhomme d'un mérite connu, bon Officier de Marine, qui avoit embrassé ce parti après avoir servi sur terre avec distinction. Il avoit été du Voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles Ouvriers, dans tous les Arts qui conviennent aux besoins d'une Colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptoit plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le Voyage à leurs frais; & l'on y joignit des Soldats exercés dans leur Profession. On observe que l'Amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les Catholiques. Le Roi fit compter cinquante mille écus à Laudoniere (*i*). Les deux premiers Vaisseaux de l'Escadre

LAUDONIERE. 1564.

(*i*) Jaques *le Moine de Morgues*, qui fut de l'Expédition, fait monter ce présent à cent mille écus; mais ce n'est pas le seul point sur lequel il ne s'accorde pas avec Laudoniere.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE. 1564.

avoient pour Pilotes Michel & Thomas *le Vasseur*, deux Freres, d'une expérience consommée dans leur Art.

Son arrivée à la Floride.

LAUDONIERE prit sa route par les Canaries, côtoya la plupart des petites Antilles, & se trouva, le 22 Juin de 1564, à la vue de la Floride. Il mouilla, peu de jours après, à l'entrée de la Riviere des Dauphins; d'où étant passé à celle de Mai, il y débarqua sous les yeux d'un grand nombre d'Indiens. Ces Barbares, qui avoient à leur tête un Paraousti, nommé *Saturiova*, le reconnurent, le comblerent de caresses, & le conduisirent d'abord à la colomne de pierre où Ribaut avoit arboré les Armes de France. Ils avoient jugé que ce monument devoit contenir quelque chose de mystérieux; & dans cette idée, ils s'étoient accoutumés à lui faire des offrandes, dont les François le trouverent environné. Il y a beaucoup d'apparence que Laudoniere ne fut informé qu'ici, de la désertion des Habitans de Charles-Fort [puisqu'il s'arrêta dans la Riviere de Mai]; ou du moins il ne paroît pas qu'il le fut en partant de France.

Ses premieres Observations.

LE lendemain, il rendit une visite à Saturiova dans son Habitation. Ce Paraousti, auquel il témoigna quelque desir de connoître le Pays arrosé par la Riviere, y mit pour condition qu'il ne s'y arrêteroit pas longtems. Il le fit même accompagner d'une Troupe de Sauvages, qui suivirent les deux rives [répétant sans cesse le mot d'*Ami*]. Laudoniere n'alla pas bien loin; mais, ayant fait dresser sa Tente au pié d'une Colline, il chargea d'*Ottigny*, son Lieutenant, & d'*Erlach*, son Enseigne (*k*), de remonter la Riviere pendant quelques jours. Ils rencontrerent bientôt des Sauvages d'une autre Nation, qui les menerent chez un vieux Paraousti, dont ils vantoient l'âge jusqu'à lui donner deux cens cinquante ans, & six générations. Il étoit effectivement fort décrépit, aveugle, & si maigre qu'il n'avoit qu'une peau livide, collée sur les os; mais l'aîné de ses Fils ne paroissoit point au-dessus de soixante ans. D'Ottigny & d'Erlach, ne voyant rien à recueillir de leurs découvertes, retournerent vers leur Commandant, & monterent avec lui sur la Colline dont il occupoit le pié. La perspective leur parut charmante. Autant que la vue pouvoit s'étendre, ils voyoient la même largeur à la Riviere, & de vastes Plaines, qui sembloient fertiles: elles étoient bordées de Forêts, dont les arbres, d'une hauteur singuliere, offroient un mélange de vignes, de lauriers & de lentisques. Cette belle scene étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages, qui commençoient à juger de l'intention des François dans leurs courses, ne cesserent pas de leur répéter qu'il y avoit des Mines. On se persuade aisément ce qu'on desire.

Avidité pour les Mines d'or & d'argent.

Tous ceux, qui devoient composer la nouvelle Colonie, n'étoient venus à la Floride que pour y chercher de l'or ou de l'argent; & pendant que l'esprit de libertinage & de fainéantise leur donnoit de l'aversion pour la culture d'une Terre qui auroit payé leur travail au centuple, ils comptoient pour rien la fatigue & le danger, pour chercher bien loin des richesses dont ils n'avoient aucune certitude. Cette malheureuse prévention faillit même

(*k*) L'Historien lui donne la qualité de Chevalier, & remarque que ce Gentilhomme étoit Suisse, de l'illustre Famille de ce nom. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE.

1564.

de les engager, tout-d'un-coup, dans une entreprise qui pouvoit causer leur perte. Laudoniere ayant demandé à Saturiova, d'où venoit un petit lingot d'argent, dont on lui avoit fait présent à son arrivée, le Paraousti, qui avoit reconnu le foible des François, répondit qu'on le tiroit d'un Pays assez éloigné, nommé *Timagoa*, dont les Peuples étoient Ennemis mortels des siens, & que si les François vouloient l'aider à les vaincre, il leur feroit trouver, après leur défaite, autant d'or & d'argent qu'ils en pouvoient desirer. Le Commandant donna d'abord dans le piege; mais soit qu'il regrettât de s'être avancé trop légerement, ou qu'il eût quelque espérance de se rendre maître des Mines sans en avoir l'obligation aux Sauvages, il se rembarqua le lendemain avec tout son monde. En comparant ces premieres apparences de Mines, avec les efforts qu'on a faits inutilement pour en découvrir, on est porté à croire que tout l'or & l'argent, qui se trouvoit entre les mains des Sauvages du Pays, leur venoit des Vaisseaux Espagnols qui avoient quelquefois péri sur leurs Côtes.

L'ESCADRE Françoise ne sortit de la Riviere de Mai, que pour y rentrer bientôt. Après avoir visité la Seine, la Somme, & d'autres Rivieres, un Conseil, assemblé pour délibérer sur le choix d'un lieu propre à l'établissement, jugea que le Cap François étoit un Pays trop bas & trop humide; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port commode, mais que le terrein n'en étoit pas aussi fertile que celui de la Riviere de Mai; & que d'ailleurs cette Riviere étoit le plus court chemin pour pénétrer jusqu'aux Mines. Dans la disposition où l'on étoit, la derniere de ces raisons parut la plus concluante. On retourna sur le champ à la Riviere de Mai, où l'on arriva le 29.

Construction du Fort de la Caroline.

LE jour suivant fut employé à tracer le plan d'un Fort, dans une situation fort avantageuse, à deux lieues de la Mer. On y commença le travail avec une vive ardeur, & Laudoniere lui donna le nom de *Caroline*. Sa figure étoit un triangle, dont le côté occidental, qui étoit celui de terre, fut fermé d'une tranchée, bordée d'un Parapet de la hauteur de neuf piés. Les deux autres étoient revêtus d'une palissade; & l'angle qui regardoit la Mer, avoit un Bastion, dans lequel étoit le Magasin. Tout l'Ouvrage étoit composé de fascines, revêtues de gazon; & le milieu formoit une Place quarrée de dix-huit pas, sur laquelle on bâtit vers le Nord une Maison assez haute, avec un Corps-de-Garde vers le Midi. Le Four fut placé hors de l'enceinte, pour éviter l'incendie, que les vents, aussi fréquens qu'impétueux sur ces Côtes, pouvoient rendre fort dangereux, parce qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques que de feuilles de Palmiers.

Mutinerie de la Garnison.

LES Sauvages ne se firent pas presser pour fournir à la Caroline des farines, de Maïz, des viandes boucanées & des racines fort nourrissantes. Cette abondance dura longtems. Quelquefois les présens de vivres étoient accompagnés de petits lingots d'Or & d'Argent, de Perles & de Pierres précieuses. L'ordre fut donné, sous peine de mort, de porter au Magasin public tout ce qu'on recevoit de précieux; mais il paroît que la source de ces trésors tarit bientôt. Dans l'intervalle, les François reconnurent les services de leurs Voisins, par divers secours qu'ils ne cesserent point de

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE. 1564.

leur donner dans leurs guerres. Ils battirent plusieurs fois de belliqueuses Nations. On passe sur les détails qui ne font honneur qu'à leur courage. Laudoniere s'étoit toujours conduit avec beaucoup de sagesse ; il faisoit continuer les travaux, il les animoit par son exemple : mais la rigueur de sa discipline révolta les Fainéans, surtout plusieurs jeunes Gentilshommes, qui se plaignoient d'être employés aux mêmes travaux que les plus vils Manœuvres, & qui ne cessoient de répéter que S. M. ne les avoit pas envoyés en Amérique pour y être traités en Esclaves. Ces discours passerent bientôt des entretiens particuliers dans les Assemblées publiques ; & du murmure, on en vint à conspirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu de peine à se garantir des pieges qu'on ne cessa de lui dresser. Il fit justice d'un Malheureux qui abusoit de sa confiance pour le trahir. Ensuite, concevant qu'une rigueur excessive avoit ses dangers, il prit le parti de renvoyer en France les Chefs des Mutins, par un Navire arrivé au mois de Septembre, qui remit à la voile le 10 de Novembre. Alors il se crut le maître ; mais le feu, loin de s'éteindre, tira des forces de son erreur. Il la reconnut, & pour faire avorter à la fois tous les complots, il fit partir ceux dont il avoit sujet de se défier, sous la conduite d'un Gentilhomme, nommé *la Rocheferriere*, avec ordre d'achever la Découverte du Canton d'*Outina*, qu'il avoit commencée lui-même. Il retint auprès de lui d'Ottigny & d'Erlach, dont il connoissoit la droiture & l'affection.

Révolte & ses suites.

Ces précautions étoient sages : mais Laudoniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Rocheferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques qui servoient à recueillir des vivres, & prirent une route qui fut ignorée. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, se saisirent de l'autre, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'ils étoient devenus. Ces Bâtimens étant nécessaires, il fallut se hâter d'en construire deux autres ; mais ils n'étoient pas achevés, lorsqu'une révolte ouverte priva le Commandant de cette ressource & fit perdre à la Colonie une grande partie de ses Habitans. Un Genevois, nommé *Etienne*, & deux François, qui se nommoient *la Croix & des Fourneaux*, inspirerent à quelques Volontaires l'envie d'entreprendre des courses sur les Espagnols, en leur persuadant que la prise d'un Vaisseau, ou le pillage du moindre Etablissement de cette Nation, étoit capable de les enrichir. La partie fut bientôt liée. Ces Corsaires se trouverent au nombre de soixante-six, & leurs préparatifs se firent avec beaucoup de secret. Un jour, que le Commandant étoit retenu dans sa chambre, par une légere indisposition, les plus déterminés y entrerent. Quelques-uns garderent la porte. Un seul s'approcha de son lit, & lui déclara qu'ils étoient résolus d'aller croiser sur les Côtes Espagnoles. Envain représenta-t-il qu'un projet de cette importance demandoit des réflexions, & que le Roi lui avoit expressément défendu de souffrir la moindre entreprise sur les Colonies de l'Espagne. D'affreuses menaces suivirent la déclaration, & furent accompagnées de tant de violences, qu'elles aboutirent à se saisir de la personne du Commandant. Il fut transporté dans un Navire qui étoit à l'ancre sous le Fort, & gardé à vue pendant quinze jours. Enfin les Séditieux dresse-

Fuite & aventure des Rebelles.

rent eux-mêmes une Commission, pour aller croiser dans le Golfe du Mexique, & le forcerent de la signer, le poignard sur la gorge. Ils enleverent, par les mêmes voies, le Pavillon François du Vaisseau, & forcerent aussi un Pilote, nommé *Tranchant*, de prendre la conduite de leur navigation.

Ils n'avoient armé que les deux nouvelles Barques; la voile fut déployée, le 8 de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'Ile Espagnole, & de piller *Taguana*, Ville alors considérable, dont les débris subsistent encore, à deux lieues de Léogane. Ils comptoient d'y arriver la nuit de Noël, pour faire leur attaque pendant que tous les Habitans seroient à l'Eglise. Mais avant qu'ils fussent sortis de la Riviere de Mai, la division se mit dans leur Troupe. Les deux Barques se séparerent: l'une suivit la Côte, pour traverser à l'Ile de Cuba; l'autre, ayant pris droit au large, pour ranger les Iles Lucaies, périt vraisemblablement en Mer, ou du moins ne reparut plus.

Ils se séparent.

La premiere, commandée par un des Rebelles, nommé d'*Oranger*, avec Tranchant pour Pilote, rencontra, peu de jours après, un Brigantin Espagnol, chargé de vin & de Cassave, dont elle se rendit maître sans combat, & dans lequel d'Oranger mit une partie de ses gens & de ses vivres. Ensuite il gagna la Côte Occidentale de l'Ile Espagnole, s'y rafraîchit dans un Havre, & fit radouber sa prise. De-là, passant à *Baracoa*, dans l'Ile de Cuba, il trouva dans ce Port une Caravelle de 50 à 60 tonneaux, dont l'équipage n'étoit point à bord; il s'en saisit, & laissa sa propre Barque à la place. Avec cette augmentation de forces, il rabatit sur l'Ile Espagnole, où il enleva, près du Cap *Tiburon*, une Patache richement chargée, qui portoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ses deux Fils. Il se promettoit une forte rançon de ces Prisonniers; mais lorsqu'il se fut approché de la Jamaïque, le Gouverneur tenta, pour se délivrer, un stratagême qui lui réussit. Il proposa d'envoyer, par un de ses Fils, une Lettre à sa Femme, pour lui apprendre sa captivité, & pour apporter la somme dont les Corsaires faisoient dépendre sa liberté. Ils donnerent dans un piege si grossier; & le Gouverneur, ayant montré à d'Oranger une Lettre qui ne contenoit rien de plus, donna au Porteur des ordres secrets, dont l'exécution fut très prompte. Dès le matin du jour suivant, ils furent investis par trois Bâtimens bien armés. La partie étoit trop inégale, pour tenter un combat. La Caravelle, où le Gouverneur étoit avec d'Oranger, tomba au pouvoir des Espagnols. Le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le temps de couper son cable & de se dérober par la fuite.

Rencontre & succès des uns.

Ils prennent le Gouverneur de la Jamaïque.

Comment il se tire de leurs mains.

Il doubla le Cap *Saint Antoine*, qui fait la Pointe Occidentale de Cuba, & rangea toute la Côte Septentrionale de l'Ile. Alors, Tranchant, qui le commandoit, prit le tems de la nuit pour s'avancer vers le Canal de Bahama: il y entra vers le jour. Ses gens furent extrêmement surpris de reconnoître les Terres de la Floride: mais ils manquoient de vivres; & dans la crainte de n'en pouvoir trouver, ils consentirent à se rapprocher de la Riviere de Mai, où leurs liaisons récentes avec les Indiens leur faisoient espérer d'en tirer quelque secours. Ils ne mouillerent néanmoins qu'à

Ils sont ramenés malgré eux à la Caroline.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE.

1564.

l'entrée du Fleuve : mais Laudoniere, informé de leur approche par les Sauvages, se hâta d'envoyer toutes ses Barques, avec la meilleure partie de sa Garnison. Les plus mutins tenterent quelque défense. Les autres prirent le parti de se rendre. On les mit tous dans les fers. Leur Procès étoit déja instruit, & le Conseil de Guerre les avoit condamnés au Gibet : cependant on fit grace à ceux qui s'étoient rendus volontairement. Lorsqu'ils furent débarqués, Laudoniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence contre les quatre Malheureux qui s'étoient obstinés dans leur révolte. Leurs supplications n'ayant pu fléchir leurs Juges, ils commencerent à s'occuper de leur sort pour l'autre vie, à l'exception d'un seul, qui se tournant vers la Garnison du Fort, s'écria d'un ton douloureux : „ Hé quoi, chers Camarades, souffrirez-vous que nous périssions honteusement" ? Le Commandant répondit que les Serviteurs du Roi ne reconnoissoient point des Rebelles pour leurs Compagnons. On ne laissa point de remarquer un peu de mouvement dans les Troupes, & plusieurs demanderent que la peine des Coupables fût du moins changée. Laudoniere, après s'être fait presser longtems, consentit enfin qu'ils fussent passés par les Armes ; & l'exécution se fit sur le champ. Trois de ces Malheureux étoient Etienne, Genevois ; la Croix & des Fourneaux. Le quatrieme n'est pas nommé dans la Relation.

Supplice de quatre Rebelles.

Continuation des Découvertes.

SI le nombre des François diminuoit à la Floride, le Pays n'en continuoit pas moins de se découvrir. La Rocheferriere avoit pénétré jusqu'aux Nations voisines des Monts *Apalaches*, où il avoit fait alliance avec plusieurs Paraoustis, & revint à la Caroline avec de fort beaux présens. Laudoniere conçut d'autant plus d'espérance de cette Expédition, qu'entre les présens il y en avoit d'assez précieux. C'étoient de petites plaques d'or & d'argent, des Carquois bien travaillés, des peaux fines, des fleches armées d'or, des tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, des pierres figurées bleues & vertes, plusieurs haches des mêmes pierres, & d'autres raretés du Pays. Un Soldat, nommé Pierre *Gambie*, qui avoit entrepris aussi des Découvertes avec la permission du Commandant, & qui revenoit chargé de Marchandises, troquées pour des curiosités de l'Europe, fut assassiné dans sa Pirogue par deux Indiens, qu'il avoit choisis pour guides. On apprit en même-tems, qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il se trouvoit deux Européens, chez un Paraousti, nommé *Onathaca*. Laudoniere fit offrir leur rançon, elle fut acceptée ; & bientôt, on les vit arriver au Fort. C'étoient deux Espagnols, qu'on présenta nus au Commandant. Ils n'étoient couverts que de leurs cheveux, qui leur pendoient jusqu'aux genoux, & sous lesquels l'un d'eux avoit caché un morceau d'or, de la valeur d'environ vingt-cinq écus. Ils se les firent couper, mais sans vouloir souffrir qu'ils fussent jettés, dans le dessein de les conserver précieusement & de les envoyer à leurs Familles, comme un monument de leur longue & pénible captivité. Ces deux Hommes raconterent, qu'outre Onathaca, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la Presqu'Ile de Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre, nommé *Carlos*, ou *Calos* (*l*), aussi

Deux Espagnols trouvés entre les Sauvages.

Leur récit, & source des richesses de la Floride.

(*l*) Ces *Calos* ou *Carlos* sont Antropophages & fort cruels ; ils demeurent dans une Baie, qui porte également leur nom & celui de *Ponce de Leon*. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE. 1565.

puissant & beaucoup plus riche que le premier. La plupart des Vaisseaux qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amérique, ayant échoué près de son Canton, il étoit comme à la source des Mines, d'où sortoient tout l'or, l'argent & les pierreries qu'on avoit trouvés dans la Floride. Les deux Espagnols assurerent que ce Barbare avoit creusé une fosse de six piés de profondeur, sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses; qu'il retenoit actuellement dans sa Bourgade, quatre ou cinq Femmes de condition & leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit quinze ans; qu'il avoit eu l'art de persuader, à ses Sujets, que toutes ses richesses étoient le fruit du pouvoir qu'il avoit de les faire produire à la terre, & que tous les ans, il sacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux que quelque tempête avoit fait tomber entre ses mains. Ils avertirent aussi les François de ne pas se fier aux Floridiens, Sauvages qui n'étoient jamais plus à craindre que lorsqu'ils faisoient le plus de caresses. Ils ajouterent qu'avec cent Hommes bien armés, ils étoient sûrs de pouvoir se saisir de tous les trésors de Carlos. L'un des deux ayant été souvent envoyé à ce Paraousti, par Onathaca son Maître, avoit découvert, à-peu-près vers la moitié du chemin, un grand Lac d'eau douce, nommé *Serropié*, au milieu duquel il y avoit une Ile, dont les Habitans faisoient un grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une racine qui servoit à faire du Pain.

D'OTTIGNY, qui fut renvoyé à la découverte, pénétra jusqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extrêmité, du haut même des plus grands arbres (*m*). C'est apparemment le même que Ferdinand de Soto apperçut en approchant des Monts Apalaches, & qui n'est pas encore bien connu; non plus qu'un autre de moindre grandeur, qui est situé, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, assez loin au Nord-Est du premier, & où l'on prétend que le sable est mêlé de quelques grains d'argent. D'Ottigny, en retournant à la Caroline, fit plusieurs détours dans un beau Pays.

Famine.

QUELQUES hostilités des Sauvages, qui obligerent les François à la vengeance, n'eurent pas d'effet plus fâcheux que de précipiter la consommation des vivres. Laudoniere avoit compté de recevoir des secours de France, au plus tard dans le cours d'Avril. Cependant il voyoit le mois de Juin arrivé, sans aucune marque d'attention du côté de la Cour. La famine devint extrême à la Caroline. Déja le gland y étoit la nourriture ordinaire. Il manqua même bientôt; & l'on fut réduit à chercher, dans la terre, des racines, qui suffisoient à peine pour faire traîner une vie languissante. Il sembloit que tous les élémens eussent conspiré contre ces infortunés Habitans. Le Poisson disparut de la Riviere, & le Gibier des Forêts & des Marais. Une provision de Maïz, qu'un des Pilotes apporta de la Riviere de Somme, fut reçue comme une faveur du Ciel dans cette misérable situation: mais Laudoniere, n'osant se flatter de recevoir souvent le même secours, résolut de saisir cette occasion pour repasser en France. Il s'y disposoit déja, lorsque le 3 d'Août quatre Voiles parurent à la vue

Arrivée d'une Escadre Angloise à la Caroline.

(*m*) L'Escarbot a cru que ce Lac communiquoit avec la Mer du Sud: erreur excusable, dans un tems où l'on ne connoissoit encore que les Côtes de l'Amérique Septentrionale.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE.

1565.

du Fort. Tous les Habitans se livrerent à la joie, dans l'idée que ces Bâtimens ne pouvoient venir que de France; mais l'erreur fut courte : c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un pressant besoin.

Civilités mutuelles entre les deux Nations.

ILS étoient commandés par un Officier, nommé *Hawkins*, déja célebre dans ce Recueil, qui, loin d'abuser du triste état où il trouva les François, apporta tous ses soins à les soulager, surtout après avoir reconnu qu'ils étoient Protestans. Il commença par faire demander au Commandant la permission de faire de l'eau; & n'ayant pas eu de peine à l'obtenir, il se présenta aux François, seul & sans armes. Il fut reçu, avec une civilité digne de la sienne; & sur le champ il fit apporter au Fort un présent de pain & de vin, dont aucun François, sans en excepter le Commandant, n'avoit goûté depuis quelques mois. Cette bonne intelligence, entre des Européens que les Sauvages crurent d'une même Nation, servit à rapprocher ces Barbares, par crainte ou par intérêt; & de toutes parts, ils recommencerent à fournir des vivres.

Laudoniere achete un Vaisseau Anglois pour repasser en France.

LAUDONIERE en avoit acheté aussi des Anglois; & non-seulement Hawkins les lui avoit vendus à bon prix, mais il lui avoit offert de le transporter en France avec tout son monde. Un peu de défiance arrêta le Commandant François. Cependant, ne doutant plus que la Cour & l'Amiral n'eussent cessé de s'intéresser à la Floride, il continua de faire travailler à mettre le Brigantin des Rebelles en état de tenir la Mer, pour s'embarquer au plutôt. Hawkins visita ce Bâtiment, & le trouvant fort mauvais, il renouvella ses offres. Elles ne furent point acceptées; mais Laudoniere se fit moins presser pour acheter de lui un de ses Bâtimens, surtout lorsque la Garnison du Fort eut déclaré qu'elle étoit résolue de sortir d'un Pays, où elle seroit toujours en danger de mourir de faim. Chose étonnante, observe l'Auteur, que parmi tant de moyens de subsister, auxquels la Famine avoit fait recourir, il ne fût venu dans l'esprit à personne de cultiver la terre, pour ne jamais retomber dans la même situation. Mais de tous les vices, la fainéantise est le plus difficile à surmonter, lorsqu'elle est passée en habitude. D'ailleurs on avoit perdu toute espérance de découvrir des Mines dans la Floride; & l'on étoit dégoûté d'un Pays où l'on ne pouvoit compter sur l'abondance des vivres, qu'autant qu'on seroit disposé à s'en procurer par le travail.

Ce qui retient les François à la Caroline.

LES Anglois ayant remis à la voile, Laudoniere ne pensa plus qu'à faire usage de leur Vaisseau pour partir. Tout se trouva prêt le 15 d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent; mais il n'arriva que le 28. On se hâta; on étoit occupé à lever les ancres, lorsqu'on crut découvrir plusieurs Voiles. Laudoniere envoya aussitôt une Barque pour les reconnoître : elle ne revint point. Un incident de cette nature ayant jetté tout le monde dans la défiance, on retourna promptement au Fort; & le travail fut ardent, pour se mettre en état d'y pouvoir faire du moins quelque défense. Avant que d'évacuer la Place, on en avoit ruiné presque toutes les Fortifications, dans la crainte que les Espagnols ou les Anglois ne pensassent à s'y établir, ou que les Sauvages mêmes n'en prissent possession, pour empêcher les Fran-

François d'y rentrer. Le lendemain, on apperçut à l'entrée de la Riviere, sept Barques, remplies de gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuse en main. Elles remonterent en bon ordre, jusqu'au Fort; & quelque demande que fissent les Sentinelles, on ne leur fit aucune réponse. On les salua de quelques coups de fusil; mais comme elles étoient encore hors de portée, on alloit leur lâcher une volée de Canon, lorsqu'on entendit crier que c'étoit Ribaut.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE.

1565.

Second Voyage de Ribaut.

La surprise & la joie furent égales dans le Fort; mais elles y furent mêlées de quelque crainte. Quoique Laudoniere n'eût rien à se reprocher, cette conduite, d'un Homme avec lequel il avoit toujours vécu en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût desservi auprès de l'Amiral, ou du Roi même. Il apprit bientôt, de la bouche de Ribaut, que sa crainte n'étoit pas sans fondement. On avoit écrit en France qu'il gouvernoit avec une hauteur tyrannique, & l'on étoit même parvenu à rendre sa fidélité suspecte. La Cour n'avoit pas eu de plus forte raison pour faire armer sept Navires, dont le commandement avoit été confié à Ribaut. Quantité de Gentilshommes & d'Officiers, que la paix laissoit sans emploi, avoient saisi cette occasion de s'occuper; & l'Amiral de Coligny, chargé encore de la Direction de l'armement, n'avoit pas eu, comme auparavant, l'attention d'en exclure les Catholiques. La Flotte, après avoir été repoussée sur les Côtes de France & d'Angleterre par des vents furieux, s'étoit ressentie si continuellement des mêmes obstacles, qu'elle avoit employé deux mois à sa navigation; & Ribaut s'étoit encore arrêté longtems en différens endroits de la Côte, apparemment pour s'assurer des Indiens, dans la supposition qu'il trouvât quelque résistance de la part du Commandant de la Caroline.

RIBAUT. II. VOYAGE.

Mauvais Offices rendus à Laudoniere.

Ces Barbares l'avoient reconnu à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, & témoignerent beaucoup de joie de son retour. Celle qu'il eut lui-même, de trouver dans Laudoniere une fidélité qui démentoit toutes les accusations, lui fit offrir à cet Officier de lui laisser le commandement de la Caroline, & d'aller s'établir dans quelque autre lieu; mais il le trouva ferme dans la résolution de retourner en France, pour s'y justifier. Cependant les soins, qu'ils donnerent ensemble à la réparation du Fort, retarderent le départ de Laudoniere. La Riviere n'ayant point assez d'eau pour les gros Navires de la Flotte, on fut obligé d'en laisser quatre dans la Rade, & d'employer des Chaloupes pour en tirer les munitions & les vivres. Quelque diligence qu'on eût apportée à tous ces travaux, ils n'étoient point achevés, lorsque le Ciel en permit la ruine & celle de la Colonie entiere, par des événemens sans exemple.

Le 4 de Septembre, vers quatre heures du soir, six Navires Espagnols vinrent mouiller dans la Rade, assez près des quatre Vaisseaux François qui y étoient restés. Cette Flotte étoit commandée par Dom Pedro *Menendez de Avilez*, Chevalier de Saint Jacques, Commandeur de Santa-Cruz de la Carça. Son arrivée n'étoit pas, comme celle de Hawkins, un hazard or-

Arrivée des Espagnols à la Caroline. Source de leur Expédition.

Etablissem. des François dans la Floride. Ribaut. II. Voyage. 1565.

dinaire de la navigation. Des causes & des effets de cette importance méritent d'être éclaircis jusques dans leur origine. Menendez, dont la suite même de ce récit fera connoître le caractere, se trouvant embarrassé, à la Cour d'Espagne, où ses Ennemis lui avoient suscité de fâcheuses affaires, fut surpris de recevoir, de la bouche même du Roi Philippe II, l'ordre de se transporter en Floride, d'en visiter soigneusement les Côtes, & d'en dresser une Carte exacte, pour l'usage des Pilotes, dont on attribuoit les fréquens naufrages, dans le Canal de Bahama & sur les Côtes voisines, au peu de connoissance qu'on avoit des atterrages. Une Commission de cette nature rendit le courage à Menendez, qui s'étoit cru disgracié: mais la jugeant trop bornée, il représenta au Roi qu'il n'y avoit rien de plus important pour son service, qu'un Etablissement dans la Floride: que cette immense Contrée jouissoit d'un climat fort sain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles; que d'ailleurs ses Peuples étant encore Idolâtres, Sa Majesté, au nom de laquelle on avoit déja pris possession du Pays, étoit obligée d'y répandre la connoissance du vrai Dieu, puisque c'étoit à ce prix que le Saint Siege avoit accordé à ses Prédécesseurs le Domaine du Nouveau Monde. Il ajouta qu'en particulier il se sentoit disposé à verser tout son sang pour l'avancement de la Religion. Son zele plut au Roi. Il fut réglé qu'il conduiroit cinq cens Hommes en Floride, avec des vivres pour un an, mais à ses frais, sans que S. M. & ses Successeurs fussent obligés au moindre dédommagement; que l'établissement de la Floride & la Carte des Côtes seroient achevés dans l'espace de trois ans; qu'avec les cinq cens Hommes destinés à peupler le Pays, entre lesquels il y auroit cent Laboureurs & quatre Missionnaires, il y porteroit des Bestiaux de toutes les especes; qu'il y établiroit une Audience royale, dont il seroit Alguasil Mayor; qu'il y formeroit deux ou trois Bourgades, chacune au moins de cent Habitans, & défendue par des Forts; qu'il auroit toujours la liberté d'aller dans les Iles Espagnoles, & de venir même en Espagne, sans payer de droits pour les provisions, ni pour les marchandises, à l'exception de l'or, de l'argent & des pierres précieuses; que pendant six ans il pourroit armer deux Galions de cinq à six cens tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou deux cens; que toutes ses prises seroient à lui; qu'il seroit honoré du titre héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec toutes les prérogatives de ceux de Castille, & deux mille Ducats d'appointemens, à prendre sur le revenu de la Province, & que celui de ses Enfans, ou de ses Gendres, qu'il nommeroit pour son Successeur, jouiroit des mêmes avantages; enfin que pendant sa vie il auroit en propriété, dans toutes ses Conquêtes, un quinzieme de l'or & de l'argent, des Mines, des Perles, des fruits de la terre, & de tout ce qui appartenoit à la Couronne. Ses Provisions lui furent délivrées le 22 de Mars 1565.

Massacre des François dans la Floride, & ruine de leur Etablissement.

Ce fut vers le même tems, qu'on fut informé, pour la premiere fois en Espagne, qu'une Troupe de Protestans François s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride; qu'ils y avoient construit des Villes, & qu'on se disposoit en France à leur envoyer un puissant renfort. L'Adelantade étoit occupé à recueillir de l'argent pour les frais de son Expédition. Il fut ap-

pellé à la Cour, où le Roi lui dit, qu'ayant besoin de plus grandes forces pour chasser les Hérétiques de la Floride, que pour y faire un simple Etablissement, il n'étoit pas juste que cette augmentation tombât sur lui, & qu'il y auroit des ordres expédiés pour lui faire trouver prêts, dans les Indes, deux cens Chevaux, quatre cens Fantassins & trois Navires, dont la paye, les vivres, les munitions & l'artillerie seroient fournies du Trésor Royal. Menendez représenta que ces nouvelles dispositions retarderoient beaucoup son arrivée en Floride, & que tandis qu'il seroit occupé de ses préparatifs, les Hérétiques auroient le tems de fortifier leurs Places, de faire alliance avec les Indiens & de les discipliner. Il demanda deux Galeres & deux Galiotes, de celles qui étoient destinées à secourir Malte contre les Turcs, avec promesse de partir au premier vent, de prévenir le secours de France, & d'entrer dans le Port le plus voisin de celui des François de la Floride, où se fortifiant pendant l'Hiver, il seroit en état au Printems prochain, lorsque sa Cavalerie arriveroit, de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage. Son projet fut approuvé: mais le danger étoit si pressant pour Malte, que le Roi ne voulant point affoiblir sa Flotte, donna d'autres ordres; & quoique précis, ils furent éxécutés avec tant de lenteur, que l'Adelantade ne put mettre à la voile avant le 29 de Juin. Sa Flotte étoit composée du *Saint Pelage*, Galion de neuf cens quatre-vingt-seize tonneaux, & de dix Navires, dont les Equipages montoient à neuf cens quatre-vingt-quinze Hommes, avec une nombreuse Artillerie, dont une partie étoit destinée pour les Forts qui devoient être construits à la Floride. A l'exception du *Saint Pelage*, de deux cens quatre-vingt-dix Soldats & de quatre-vingt-quinze Matelots, tout le reste étoit aux frais de Menendez. Cet armement, qui fut encore renforcé en sortant du Port de Cadix, se trouva de quinze cens quatre Hommes en arrivant aux Canaries. On y comptoit plusieurs Gentilshommes, des meilleures Maisons de Biscaie, de Galice & des Asturies. L'Adelantade avoit pour Lieutenant Dom Estevan *de las Alas*: mais il avoit nommé Amiral de la Flotte, Dom Pedro *Menendez Marquez*, son Neveu, qui étoit pourvu aussi, par la Cour, de l'Office de Trésorier général du Roi dans la Floride. Comme on avoit donné à cette Expédition l'air d'une guerre sainte, entreprise contre les Hérétiques, & de concert avec le Roi de France, qui desavouoit, disoit-on, l'établissement de ces Fugitifs, il se présenta tant de monde pour cette espece de Croisade, qu'en partant des Canaries, où l'on s'arrêta peu, toutes les forces réunies montoient à deux mille six cens Hommes, parmi lesquels il y avoit douze Religieux Franciscains, un Religieux de la Merci, cinq Prêtres Séculiers & huit Jésuites. Avec ce que Menendez avoit reçu de la Cour, on assure que de son propre fond, ou de celui de ses Amis, il avoit dépensé, dans l'espace d'un an, un million de Ducats.

A peine se fut-il remis en Mer, qu'une tempête dissipa sa Flotte. Il ne resta autour de lui que six Vaisseaux, qu'une seconde disgrace obligea de jetter dans les flots une partie de leur charge. Le 9 d'Août, en passant à l'Ile de Portoric, il y apprit que Ribaut s'y étoit fait voir avant lui, mais qu'ensuite il avoit employé plus de deux mois à visiter diverses parties des

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

Côtes de la Floride. Le Conseil de Guerre fut assemblé. Après avoir reconnu, en gémissant, que la Flotte se trouvoit réduite à la troisieme partie de ses forces, l'Adelantade représenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans son entreprise; qu'ayant eu le seul zele de la gloire de Dieu pour motif, il croyoit devoir expliquer le malheur qui lui étoit arrivé, comme une disposition du Tout-puissant, qui vouloit que le succès de l'Expédition ne pût être attribué qu'à la force de son bras; que dans cette confiance, il étoit d'avis que sans perdre le tems à délibérer, on devoit faire voile pour la Floride & surprendre les Hérétiques avant l'arrivée du secours qu'ils attendoient. La plupart des Officiers applaudirent: mais quelques-uns, qui méditoient de passer au Pérou, ou à la Nouvelle Espagne, répondirent qu'une attaque brusquée, avec si peu de forces, ne pouvoit tourner heureusement. Cependant, après quelques débats, le grand nombre étant toujours déclaré pour l'avis du Général, tous les autres feignirent de s'y rendre.

On remit en Mer; & le 20 d'Août, on découvrit les Côtes de la Floride. L'embarras fut de savoir si l'on étoit au Sud ou au Nord de l'Etablissement François; & dans cette incertitude, on chercha pendant quatre jours à prendre Langue. Le cinquieme, quelques Sauvages ayant paru sur la Côte, *Valdez*, Mestre de Camp (n), fut envoyé vers eux avec vingt Arquebusiers. A l'approche des Chaloupes, ces Barbares semblerent disposés à combattre; ensuite ils se retirerent lentement, sans tourner le dos, & leurs Arcs toujours bandés. Valdez n'osa les poursuivre, dans la crainte de quelque embuscade; mais, ne voulant pas retourner sans informations, il fit quitter les armes à un de ses gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit réservé pour des occasions de cette nature. Il lui mit en main quelques Marchandises, lui ordonna de suivre les Indiens, & lui promit sa grace, s'il revenoit avec l'éclaircissement qu'on desiroit. Non-seulement ce Soldat réussit dans sa Commission, mais après avoir appris que les François étoient à vingt lieues de-là au Nord, il eut l'adresse d'engager les Sauvages à s'approcher des Chaloupes, & Valdez acheva de se les concilier par ses présens. Ensuite l'Adelantade ne fit pas difficulté de descendre lui-même, avec cinquante Hommes; mais il ne put tirer plus de lumieres qu'on ne lui en avoit porté à bord.

Il remit à la voile; & le 28, passant devant l'embouchure de la Riviere des Dauphins, qu'il trouva fort belle, il lui donna le nom de *Saint Augustin*, parce que c'étoit la Fête du jour. Le lendemain il apperçut quatre Navires à l'ancre: il ne put les méconnoître; & ce nombre lui fit juger que les François avoient reçu le secours qu'il avoit espéré de prévenir. Son Conseil fut d'avis de retourner sur le champ, & d'aller attendre, à l'Ile Espagnole, que toute sa Flotte s'y fût réunie. Cette proposition lui causa d'autant plus de chagrin, qu'il ne pouvoit se flatter de n'avoir pas été découvert; que ses Navires étoient en mauvais état; qu'il faisoit fort peu de vent, & qu'il avoit tout à craindre s'il étoit poursuivi. Aussi, loin de se laisser entraîner par l'opinion d'autrui, il représenta qu'il lui paroissoit plus

(n) Gendre de l'Adelantade. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.
RIBAUT. II VOYAGE. 1565.

sur d'attaquer les quatre Vaisseaux François, qui n'étoient apparemment dans la Rade que parce qu'ils ne pouvoient entrer dans la Riviere où le Fort étoit situé; que se croyant en pleine sûreté, ils avoient sans doute peu de monde à bord: qu'après s'en être saisi, rien ne pourroit l'empêcher d'entrer dans la Riviere de Saint Augustin, & de s'y fortifier, tandis qu'il enverroit à l'Ile Espagnole, pour y donner avis de sa situation, & se faire joindre par le reste de sa Flotte, avec des munitions & des vivres: qu'alors, toutes ses forces étant réunies & son Etablissement commencé, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, sûr qu'après la perte de leurs grands Vaisseaux ils ne pourroient résister à de si grands efforts, ni tenter même de retourner en France.

CES raisons eurent la force de ramener tout le monde à son sentiment. Toutes les voiles furent aussitôt déployées; & l'Escadre n'étoit plus qu'à trois lieues des Navires François, lorsque le plus profond calme, suivi de pluie & de tonnerre, la rendit comme immobile. Vers les neuf heures du soir, le vent devint bon, & le Ciel se découvrit; mais l'Adelantade jugea que quelque diligence qu'il pût faire il ne pouvoit joindre les François avant la nuit, & que s'ils se trouvoient trop foibles pour combattre, ils se laisseroient peut-être accrocher par les Navires Espagnols, dans l'espérance de les brûler, quoiqu'avec le même risque pour les leurs, & de se sauver à terre dans leurs Chaloupes. Il avoit observé que tous les matins, jusqu'à midi, la Mer étoit basse à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres; & cette remarque lui fit former le dessein de jetter les ancres aussi près des Ennemis qu'il seroit possible, ensuite de filer du cable, pour se trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorsqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du secours de leurs autres Vaisseaux, qui étoient devant le Fort de la Caroline.

APRÈS avoir donné les ordres qui convenoient à ce plan, il fit avancer à petites voiles; & les ancres furent jettées vers onze heures & demie. En filant ses cables, il se trouva bientôt par le travers du premier Vaisseau François, assez proche, suivant nos Relations, pour demander des nouvelles de Ribaut & de ses principaux Officiers, qu'il nomma comme s'il les eut connus tous. Ensuite il assura que son arrivée dans cette Rade ne devoit pas causer d'inquiétude aux François, & qu'il n'avoit pas même dessein de s'y arrêter. En effet il appareilla dès la pointe du jour; mais au lieu de prendre le large, il arriva tout court sur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs cables, & de faire voile aussi-tôt. Les Espagnols (o) prétendent, au contraire „ que les François, voyant approcher „ d'eux des Vaisseaux étrangers dans l'obscurité, firent un feu continuel; „ que Menendez ne tira point un seul coup, & fit coucher tous ses gens „ sur ses Ponts; qu'aux premiers rayons du jour, le Vaisseau qu'il montoit „ se trouvant engagé entre les deux plus grands de l'Ennemi, il fit sonner „ les Trompettes, comme pour saluer les François, qui lui rendirent le sa„ lut; qu'alors, paroissant lui-même, il demanda de quelle Nation étoient „ ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride? Qu'on lui répon-

(o) L'Historien de la Nouvelle France cite l'*Ensaio Chronologico* de Barcia.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.
RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

„ dit qu'ils étoient de France, & qu'ils apportoient des munitions & des „ Hommes pour un Fort que le Roi leur Maître avoit dans la Riviere de „ Mai: que Menendez continua de leur demander s'ils étoient Catholiques „ ou Luthériens (p), & qu'ils répondirent qu'ils étoient Luthériens: „ qu'ensuite ils lui demanderent eux-mêmes qui il étoit, quel étoit son des- „ sein; & qu'il leur dit: je suis Dom Pedro Menendez, Général du Roi „ Catholique. Je suis venu dans cette Contrée pour y faire pendre ou „ égorger tous les Luthériens que j'y trouverai, ou que je rencontrerai en „ Mer. J'ai là-dessus des ordres si précis du Roi mon Maître, qu'il ne „ m'est pas permis de faire grace. Ils seront exécutés à la lettre, & les „ Hérétiques mourront tous; mais, après m'être rendu maître de vos Na- „ vires, si j'y trouve quelque Catholique, je le traiterai avec bonté. L'A- „ delantade, suivant les mêmes Auteurs, fut interrompu par des huées, „ accompagnées d'injures. La colere ne lui permit plus de penser qu'aux „ armes, & l'ordre fut donné aussitôt d'aborder: mais, en achevant de „ filer les cables, ils s'embarrasserent dans les ancres, & les François eurent „ le tems de prendre le large. Envain furent-ils poursuivis, & leur tira- „ t-on quelques volées: ils étoient déja trop loin".

MENENDEZ, desespérant de les joindre, se rapprocha de la Riviere de Mai, dans le dessein d'y entrer; mais il changea bientôt de résolution. Cinq Bâtimens, qu'il vit à l'ancre devant le Fort, & deux Bataillons rangés en bon ordre, qui firent feu sur lui lorsqu'il parut, lui firent comprendre que s'il entreprenoit de forcer le passage, les autres Vaisseaux pouvoient revenir sur lui & le mettre entre deux feux. Cette crainte lui fit prendre le parti de retourner à la Riviere de Saint Augustin.

LES quatre Navires François, qui ne l'avoient pas perdu de vue, revinrent aussitôt au mouillage qu'ils avoient quitté; & *Cosset*, leur Commandant, informa Ribaut de son retour. Le Conseil fut assemblé. On jugea qu'il falloit se hâter, sans relâche, d'achever les réparations du Fort, & faire marcher un gros détachement par terre, pour tomber sur les Espagnols dans leur Riviere avant qu'ils eussent le loisir de s'y fortifier. Ribaut produisit une Lettre, qu'il avoit reçue de l'Amiral de Coligny peu de jours avant son départ de Dieppe, par laquelle ce Seigneur lui apprenoit qu'un Officier Espagnol, nommé Dom Pedro *Menendez*, étoit envoyé à la Floride, & lui recommandoit de ne pas souffrir qu'on y entreprît rien contre les droits de la France. Quoique cette Lettre ne dût rien changer à la résolution du Conseil, il en conclut qu'elle l'obligeoit de partir sur le champ avec ses quatre plus grands Navires, pour attaquer trois de ceux d'Espagne, qui étoient restés au large, suivant l'information de Cosset, & qu'il crut important d'enlever ou de détruire pour triompher plus facilement des autres. Envain *la Grange*, un de ses Capitaines, qui avoit beaucoup de part à la

(p) On sait que les Espagnols confondent sous ce nom tous les Protestans.

[*Nota*. Mr. *Prevost* confond aussi toujours les Calvinistes & les Luthériens, sous celui de *Protestans*, qui ne convient proprement qu'aux derniers; mais, outre que l'usage efface la distinction, cette épithete est au moins plus polie que celle d'*Hérétiques*, que le P. de Charlevoix donne constamment aux premiers.] R. d. E.

confiance de l'Amiral de Coligny, Laudoniere & tous les Officiers du Fort, combattirent son dessein, en lui représentant que la Côte étoit sujette à des Ouragans qui duroient quelquefois plusieurs jours, & que si par malheur il en survenoit un pendant que les nouvelles forces de la Colonie seroient en Mer, rien n'empêcheroit les Espagnols de former quelque entreprise par terre. Non-seulement il s'obstina dans ses idées, mais il obligea Laudoniere, en lui laissant le commandement de la Caroline, à lui donner sa Garnison & la meilleure partie de ses vivres. La Grange refusoit de s'embarquer, & ne se laissa vaincre qu'après avoir résisté pendant deux jours. Il ne resta dans le Fort, avec Laudoniere, qui étoit malade, qu'un Ingénieur nommé *du Lys*, deux Gentilshommes, qui se nommoient *la Vigne* & *Saint Clair*, & cinquante personnes; d'autres disent quatre-vingt-cinq, & quelques-uns en font même monter le nombre à deux cens quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mousquet. Les uns étoient des Soidats, qui avoient été blessés dans les derniers combats contre les Indiens; les autres, de vieux Artisans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le 6 de Septembre que Ribaut s'embarqua pour aller chercher les Espagnols; mais il fut retenu dans la Rade jusqu'au 10, par des vents contraires.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

MENENDEZ étoit entré le 7 dans la Riviere des Dauphins, qu'il avoit nommée *Saint Augustin*. Il y avoit fait débarquer trente Hommes, sous le commandement d'André *Lopez Patiño* & Jean *de Saint Vincent*, deux de ses principaux Officiers, avec ordre de choisir un Poste avantageux & d'y faire quelques retranchemens, pour se mettre à couvert pendant la construction d'un Fort plus régulier. Ensuite, étant descendu lui-même, il s'étoit fait prêter un nouveau serment de fidélité par ses Troupes, il avoit visité l'emplacement que Patiño avoit choisi; & dans la crainte que les François ne vînssent attaquer ses Vaisseaux, qui étoient à l'ancre assez loin de la Côte, il en avoit fait tirer tout ce qui étoit nécessaire pour l'Etablissement. A peine étoit-il retourné à bord, que Ribaut se fit voir avec les siens. La nuit approchoit: il donna ordre au Commandant du *Saint Pelage* & à un autre Vaisseau d'appareiller dans l'obscurité, pour l'Ile Espagnole; ensuite il s'embarqua lui-même dans un grand Bâteau, mit cent cinquante Soldats sur un Navire de cent Tonneaux, & s'approchant de la Riviere avec ces deux Bâtimens, qui tiroient beaucoup moins d'eau, il mouilla sur la Barre même, à deux brasses de fond (*q*).

LES Vaisseaux François parurent à la pointe du jour, dans l'endroit que les deux Espagnols avoient quitté, & bientôt ils s'avancerent vers la Barre. L'Adelantade comprit à quel péril il étoit exposé: mais, heureusement pour lui, la marée étoit basse; & les François furent obligés d'attendre son retour. Il se passa deux heures entieres. Le tems étoit beau; mais tout-d'un-coup il s'éleva un vent de Nord si violent, que Ribaut se vit contraint de s'éloigner, & d'abandonner sa proie, au moment que, suivant toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échapper.

(*q*) Nous rectifions ici, d'après l'Original, quelques circonstances, qui n'y étoient pas entiérement conformes. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

Les Espagnols attribuerent leur bonheur à la protection du Ciel, & ne penserent qu'à profiter de l'éloignement de leurs Ennemis. Menendez leur fit remarquer que l'Escadre Françoise, qui fuyoit devant eux trois jours auparavant, ne pouvoit être venue les attaquer que parce qu'elle avoit renforcé ses Equipages de tout ce qu'il y avoit de Troupes dans le Fort de la Caroline; que la tempête, qui l'écartoit, ne lui permettroit pas de se réfugier dans son Port, & que vraisemblablement elle n'y pourroit rentrer de plusieurs jours. Un Historien de sa Nation lui fait ajouter: „ D'ailleurs „ ce sont des Hérétiques; & nous savions, avant que de partir d'Espagne, „ que leur Général avoit défendu sous peine de la vie à tout Catholique de „ s'embarquer avec lui (r). Ne nous ont-ils pas déclaré eux-mêmes qu'ils „ étoient tous Luthériens? Nous sommes donc obligés de leur faire une „ guerre mortelle, non-seulement parce que nous en avons l'ordre exprès, „ mais encore parce que de leur côté ils sont résolus de ne nous faire aucun „ quartier, & d'empêcher que la Foi Catholique ne soit plantée dans un „ Pays où ils veulent faire régner leur abominable Secte. Périssons, plutôt „ que de ne pas achever ce que nous venons de commencer heureusement, „ avec le secours visible du Ciel". Ensuite il expliqua ouvertement son projet: c'étoit de choisir cinq cens Soldats, Arquebusiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviser en dix Compagnies, chacune avec son Capitaine & son Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieues, avec une Boussole, un François qui étoit tombé entre ses mains, & quelques Soldats armés de haches, pour ouvrir un passage au travers des Bois. S'il arrivoit sans avoir été découvert, il vouloit tenter l'escalade, & porter des échelles dans cette vue: s'il avoit le malheur d'être apperçu en sortant des Bois, il étoit résolu de se retrancher aussi près du Fort qu'il le pourroit, & de faire sommer de-là les François, avec offre de leur fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en Europe. Il espéroit que le jugeant plus fort qu'il n'étoit, ils accepteroient ses offres, ou que du moins ils n'oseroient le venir attaquer dans un lieu couvert; & qu'au Printems prochain, après avoir reçu le secours qu'il avoit fait demander à l'Ile Espagnole, il seroit en état de les réduire par la force.

Ces propositions ne furent pas applaudies de tout le monde, & firent naître même de grandes contestations entre les Officiers: mais enfin, le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Général, on commença par des exercices publics de piété. Le choix des cinq cens hommes, qui devoient composer le détachement, fut abandonné au Sergent Major. Comme on avoit déja jetté les fondemens d'un Fort, qui est devenu une Ville célebre sous le nom de *Saint Augustin*, l'Adelantade y établit pour Gouverneur Dom Barthelemy Menendez, son Frere, & remit à son Amiral le commandement [de l'Artillerie qu'il y laissoit outre celui] des Vaisseaux qui lui restoient. Il s'éleva néanmoins de nouveaux murmures; mais ayant réprimé les Séditieux par sa fermeté, il se mit à la tête de son Avant-garde avec Martin

(r) On a vu, plus haut, le contraire, & on le verra encore ci-dessous. R. d. E.

Martin d'*Ochoa*, accompagné de vingt [Biscayens &] Asturiens, auxquels il avoit fait prendre des haches pour ouvrir les routes. Le reste de la Troupe suivit, sous les ordres du Mestre-de-Camp & du Sergent-Major.

Après une marche de quatre jours, ils se trouverent à une demi-lieue du Fort François. Une pluie violente, dont l'incommodité augmentoit par un vent furieux, n'empêcha point Menendez d'avancer un quart de lieue plus loin. Il s'y arrêta, dans un terrein fort marécageux, derriere quelques Pins qui le couvroient : mais la crainte que ses gens ne se fussent égarés le fit retourner pour leur servir de guide. A dix heures du soir, toute l'Armée se réunit, mais extrêmement fatiguée, après avoir été obligée de traverser des Marais où l'on avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. La pluie, qui n'avoit pas discontinué depuis le premier jour de marche, redoubla tout-d'un-coup avec tant de violence, qu'il ne fut pas aisé d'en garantir les armes, la poudre & les mêches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats. De toutes parts on n'entendoit que des malédictions contre le Général. Un Enseigne, nommé *Perez* (*s*), osa dire tout haut „ qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Guerriers se laissoient vendre par un Montagnard d'Asturie, qui n'entendoit pas mieux „ la guerre qu'un Cheval, & qui auroit mérité, en partant de Saint Augustin, d'être traité comme ils alloient l'être tous par les François".

Menendez n'ignoroit point ces emportemens; mais on loue la force d'esprit qui les lui faisoit dissimuler. Deux heures avant le jour il assembla tous les Officiers du Camp; & prenant le langage de la Religion, il leur dit que pendant toute la nuit il n'avoit pas cessé de consulter le Ciel, & de lui demander ses inspirations sur ce qui convenoit à son service; qu'il ne doutoit point que chacun ne l'eût sollicité aussi par ses prieres, & qu'il étoit tems de mettre en commun les lumieres qu'ils en avoient reçues, dans une extrêmité où le pain & les munitions ne manquant pas moins que les forces, il ne restoit aucune ressource humaine. Quelques-uns répondirent brusquement que sans perdre le tems à délibérer, il falloit reprendre à l'heure même la route de Saint Augustin; que les Palmiers suppléeroient au pain, & que les moindres retardemens avoient leurs dangers. L'Adelantade convint de la sagesse de leur avis, & ne leur demanda plus que la liberté d'ajouter un mot, après lequel il protesta qu'il seroit prêt à les suivre : „ si „ jusqu'alors il ne s'étoit attaché qu'à ses propres idées, il vouloit se régler „ déformais par le conseil de ses Amis & de ses Compagnons d'armes". *Voyons donc*, lui dit un d'entr'eux, *ce que vous pouvez avoir de raisonnable à nous proposer*. „ Je crois, mes Amis, (reprit-il,) qu'étant à la porte du „ Fort François, il y auroit une honte éternelle à ne pas tenter l'aventure. „ Si nous ne pouvons emporter la Place, nous ne craignons pas du moins „ que nos Ennemis, dont le nombre ne peut être fort grand, s'engagent „ dans les Bois pour nous en chasser, & notre retraite y est toujours sûre. „ Qui fait même si nous voyant en bon ordre & disposés à les attaquer, ils

(*s*) De la Compagnie du Capitaine Jean de S. Vincent, lequel étoit resté en arriere, sous prétexte d'indisposition, mais au fond parce qu'il desapprouvoit l'entreprise. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

„ ne se rendront point, sans attendre un assaut qu'ils ne sont point en état „ de soutenir ? Si non, rien ne nous empêchera de prendre alors le parti „ que vous proposez, & nous ne tournerons pas le dos sans honneur". Le Mestre-de-Camp, le Sergent-Major, & les autres Officiers qui lui étoient dévoués, lui laisserent à peine le tems d'achever, & le conjurerent de les mener à l'assaut. Quelques-uns résisterent encore, mais ils se laisserent bientôt entraîner par l'exemple. Menendez, dans le transport de sa joie, fit mettre tout le monde à genoux, pour remercier le Ciel, auquel il attribua ce changement. Ensuite, ayant rangé ses Compagnies dans l'ordre qu'elles devoient garder pour l'attaque, il se mit à leur tête, avec son Prisonnier François (t) auquel il avoit fait lier les mains derriere le dos. La nuit étoit fort obscure, & la pluie ne diminuoit point. On fut obligé, pour attendre le jour, de faire halte dans un lieu où l'on avoit de l'eau jusqu'aux genoux.

D'UN autre côté Laudoniere, également inquiet sur le sort de Ribaut pendant l'Ouragan, & sur l'état du Fort où il restoit encore trois grandes brêches, n'avoit de confiance qu'à l'éloignement des Espagnols, qu'il croyoit occupés de leurs propres embarras dans la Riviere de Saint Augustin. Il arriva même que le mauvais tems de cette nuit, qui avoit causé leur découragement, servit beaucoup au succès de leur entreprise. *La Vigne*, qui étoit de garde, voyant ses Soldats trempés de pluie, leur permit par compassion d'aller prendre quelque repos, avant qu'ils fussent relevés dans leurs Postes. Ainsi le mauvais tems étoit un autre sujet de sécurité pour les François. Cependant Menendez se remit en marche au point du jour, après avoir ordonné sous peine de la vie, à tous ses Soldats, de ne pas quitter leurs rangs. Il se trouva bientôt au pié d'une Colline, derriere laquelle étoit le Fort (v), à trois ou quatre portées d'Arquebuse. Il monta sur cette hauteur, d'où il ne découvrit qu'un petit nombre de Maisons, qui cachoient encore la Place. Ochoa & le Mestre-de-Camp, qui continuerent d'avancer, l'observerent à leur aise; mais en retournant vers le Général, pour lui rendre compte de leurs observations, ils prirent un chemin pour un autre, & cette erreur leur fit rencontrer un François, qui, dans la surprise de voir deux Inconnus, leur cria, *Qui vive?* Ochoa répondit, *France;* & cet Homme, persuadé que c'étoit quelques Fugitifs de la Flotte de Ribaut, s'avança vers eux. Cependant une juste défiance l'ayant porté tout-d'un-coup à s'arrêter, Ochoa courut sur lui; & de son épée, qu'il tenoit en main, sans avoir eu l'attention ou le loisir de la tirer du fourreau, il lui donna un grand coup sur la tête. L'effet n'en fut pas violent, parce que le François rompit le coup du bras; mais le Mestre-de-Camp lui en donna un second, qui l'étourdit & le renversa par terre. Ensuite lui mettant la pointe de son épée sur la poitrine, parce qu'il commençoit à crier, il le menaça de le tuer s'il continuoit ses cris. Cet Infortuné fut lié & mené vers la Troupe, qui avoit tremblé, au bruit, pour Ochoa & le Mestre-de-Camp. Menendez, voyant paroître ses deux Officiers, se tourna

(t) Quelques Historiens prétendent que c'étoit un Déserteur de la Caroline.

(v) C'est ce qu'il apprit du Prisonnier François. R. d. E.

vers ses Soldats, & leur dit : *mos Amis, Dieu est pour nous ; le Fort ne tiendra point.* A ces mots, ils partirent tous avec un mouvement furieux. Les premiers rencontrerent Ochoa & le Mestre-de-Camp, qui désespérant de pouvoir garder leur Prisonnier, le tuerent, & se mirent à crier : *Compagnons, suivez-nous, Dieu est pour les Espagnols.* [Il s'avança ensuite vers le Fort, & ayant trouvé deux François en chemise, il en tua un, & Patiño l'autre].

Dans ce moment, un Soldat de la Garnison du Fort, étant monté sans dessein sur le Rempart, apperçut les Ennemis, qui descendoient la Colline & marchoient en ordre de bataille. Il donna l'allarme Laudoniere accourut avec les plus braves : mais avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, l'Ennemi entra par les trois brêches, & par le guichet même, que quelqu'un avoit eu l'imprudence d'ouvrir pour observer ce qui se passoit. Aussitôt on entendit retentir les gémissemens des Femmes, des Enfans & des Malades, qui étoient impitoyablement égorgés. Laudoniere se précipita du Rempart pour les secourir ; mais il étoit trop tard. L'unique parti fut de se cantonner, pour faire tête aux Espagnols, dans l'attente du secours qu'il pouvoit encore espérer des trois Vaisseaux qui étoient à l'ancre vis-à vis du Fort. Il se montra partout ; il combattit avec une valeur qui le fit admirer de ses Ennemis mêmes : mais n'ayant pas été plutôt reconnu (x), que le fort du combat tomba sur lui, il comprit qu'il ne lui restoit plus de ressource que dans la retraite. Il la fit, sans cesser de combattre ; ce qui facilita, au petit nombre de Guerriers qui lui restoit, le moyen de se sauver dans les Bois. Les Espagnols rendent témoignage qu'il y entra le dernier, précédé de sa Servante, qui étoit dangereusement blessée (y).

On lit dans les mêmes Historiens, que la Place fut emportée par les deux premieres Compagnies Espagnoles, sous la conduite du Sergent & de Diego *de Maya* ; que la vue des Enseignes, arborées en même tems sur les murs, & le bruit des trompettes, firent bientôt accourir toute l'Armée ; que l'Adelantade, voyant que les François ne se défendoient plus, fit publier l'ordre d'épargner les Femmes & les Enfans au-dessous de quinze ans, & qu'on en sauva soixante-dix. Il mit ensuite une Garde au Magasin [que son François lui montra &] qui étoit fort bien fourni de Munitions & de Marchandises ; après quoi s'approchant de la Riviere, il fit inviter les trois Navires à se rendre. Sur leur refus il entreprit de les couler à fond. Cependant lorsqu'il eut dressé sa Batterie, des Canons du Fort, il fit faire une nouvelle sommation au Commandant, que les uns donnent pour le Fils, d'autres pour le Neveu de Ribaut. Son Prisonnier François, qu'il lui envoya dans une Chaloupe, avoit ordre de lui offrir un des trois Vaisseaux, pour y embarquer tout ce qui restoit d'Habitans dans le Fort, avec des provisions suffisantes, de lui promettre un Passeport, mais à condition qu'il partiroit sans Artillerie & sans autres munitions de guerre, & de lui déclarer que s'il n'acceptoit pas ce parti il seroit traité sans quartier. L'Envoyé

(x) Le François qui accompagnoit Menendez, le lui ayant fait connoître. R. d. E.

(y) On n'auroit pas dû oublier ici le Moine de Morgues, dont il a été parlé au commencement, & qui s'échappa avec Laudoniere. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

rapporta pour réponse, que le Commandant François avoit peine à comprendre pourquoi les Espagnols lui faisoient la guerre, lorsqu'il étoit muni d'une Commission du Roi son Maître, avec qui le Roi Catholique étoit en paix; qu'au reste, il se défendroit s'il étoit attaqué, & qu'il se promettoit de le faire avec succès. Menendez, irrité de cette vigueur, fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage, n'y pouvant remédier qu'en s'exposant au feu de l'Ennemi, se servit des Chaloupes pour passer sur les deux autres Navires, qui couperent aussi-tôt leurs Cables, & se retirent hors de la portée du Canon.

JUSQU'À présent, c'est aux Relations Espagnoles qu'on s'est attaché, & l'on ne pouvoit tirer que de cette Nation les éclaircissemens qui regardent ses propres vues. Mais on n'a pas besoin, pour le reste, d'autre témoignage que celui de Laudoniere, qui a publié lui-même l'exact récit de son infortune, & dont le caractere est également respecté des deux Partis. Après s'être ouvert un chemin, par les armes, au travers des Espagnols, il trouva dans les Bois une douzaine de ses gens, auxquels il proposa de s'approcher de la Riviere, pour s'embarquer dans les trois Navires du jeune Ribaut (z); mais quelques-uns aimerent mieux se réfugier chez les Sauvages. Il se mit en chemin avec les autres. Dans leur marche, qui dura jusqu'au soir, ils eurent presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre; & trop fatigués pour avancer à la nage, ils furent contraints de s'arrêter. Cependant deux des plus robustes consentirent à risquer leur vie, pour donner de leurs nouvelles aux Navires & pour en amener des Chaloupes. En effet elles arriverent le lendemain. Il étoit tems. Laudoniere sentoit défaillir ses forces, & la plupart des autres n'en avoient pas beaucoup plus. On parvint à les leur rappeller avec des liqueurs fortes, dont on avoit eu la précaution de se fournir. Lorsque le Commandant se trouva un peu moins foible, il ne voulut point s'embarquer, sans avoir fait un tour dans les Bois, pour chercher les François qui pouvoient s'être égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui l'avoient rejoint presque tous; & quantité d'autres s'étant rendus aussi, par différentes routes, sur le bord de la Riviere, il eut la satisfaction d'en sauver encore près de vingt.

IL n'étoit resté, vis-à-vis du Fort, que le plus grand des trois Navires. Le jeune Ribaut, qui le commandoit, avoit vu les Espagnols entrer dans la Place sans avoir tiré sur eux un seul coup de Canon, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût à bord soixante Soldats, avec un bon Equipage. On peut l'excuser à la vérité par deux raisons; l'une, que le Fort avoit été pris si brusquement, qu'il n'avoit pas eu le tems de s'y opposer; & l'autre, que le voyant au pouvoir des Espagnols, il n'avoit pu tirer sur eux sans craindre que ses coups ne portassent sur les François: mais il est plus difficile de trouver des excuses pour la conduite qu'il tint avec Laudoniere, lorsqu'il l'eut reçu à bord. Les efforts des Espagnols n'ayant pû empêcher que son Vaisseau ne rejoignît les deux autres, qui s'étoient retirés vers l'embouchure du Fleuve, Laudoniere lui proposa d'aller

(z) Son nom de Baptême étoit Jacques.

chercher le Général Ribaut, dont on ignoroit encore la situation : mais il declara qu'il étoit résolu de passer en France ; ce qui choqua si vivement Laudoniere, qu'il prit le parti de le quitter, & de passer sur un autre bord. Malheureusement, ce Vaisseau étoit sans Pilote, ou n'en avoit pas d'assez habile pour oser mettre seul à la voile. Ribaut en avoit quatre, & ne voulut pas en céder un. Le troisieme Navire & un autre Bâtiment qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour la manœuvre; il falloit nécessairement les abandonner, & Laudoniere avertit Ribaut qu'il étoit important d'y mettre le feu, dans la crainte que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre du Général, si elle reparoissoit : il le refusa si constamment, que Laudoniere, jugeant cette précaution d'une nécessité absolue, fut obligé d'envoyer secretement son Charpentier, pour les briser à force de bras & les couler à fond.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

On ignore quel fut ensuite le sort du jeune Ribaut. Laudoniere partit seul, fut longtems retardé par les Vents, eut beaucoup à souffrir de la faim, & se vit poussé dans le Canal de Saint Georges, où il fut contraint de prendre terre à Bristol. La maladie, qu'il avoit apportée de la Floride, le retint longtems en Angleterre. Sa guérison l'ayant mis en état de retourner en France, les Espagnols ont écrit qu'il y avoit été mal reçu du Roi; ce qui prouveroit néanmoins assez mal que ce Prince eût été de concert avec le Roi leur Maître pour exterminer les Protestans de la Floride, comme ils s'efforcent de le persuader. Il est plus vraisemblable que l'Amiral de Coligny, étant alors moins bien que jamais à la Cour, on y voyoit de fort mauvais œil tous ceux qui lui étoient attachés.

Malgré l'attention & les offres de Laudoniere, tous les François qui étoient sortis du Fort n'avoient pas eu le pouvoir ou la volonté de fuir avec lui. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages ; & d'autres se rendirent aux Espagnols, qui les joignirent aux Prisonniers qu'ils avoient faits le jour de l'attaque. Toutes les Relations Françoises assurent que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau, avec cette Inscription : „ ces Misérables n'ont pas été traités de la sorte en „ qualité de François, mais comme Hérétiques & Ennemis de Dieu". Elles ajoutent que les Espagnols, informés ensuite que plusieurs François avoient été bien reçus des Indiens, firent de si grandes recherches, & causerent tant d'épouvante à leurs Protecteurs, que la plupart de ces malheureux Fugitifs se virent forcés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace qu'à leurs Compagnons. D'autres, au nombre de vingt, ayant pris la fuite au travers des Bois, furent poursuivis, & tués à coup de fusil comme des Bêtes sauvages.

Menendez, se trouvant maître de la Floride Françoise, donna au Fort de la Caroline le nom de *San-Matheo* (a), qu'il porte encore, & fit substituer les armes d'Espagne à celles de France & de l'Amiral de Coligny, qui étoient sur la principale Porte. Dans la revue qu'il fit de ses Troupes, il ne trouva pas quatre cens Hommes, quoiqu'il en eût perdu très peu dans

(a) Le Fort avoit été pris le 21 Septembre, fête de ce Saint.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

l'Action: mais, pendant sa marche, plusieurs, désespérant du succès de l'entreprise, étoient retournés à Saint Augustin; quelques-uns s'étoient égarés; d'autres étoient restés derriere, par lâcheté ou par lassitude. Gonzale *de Villarroël*, Sergent-Major, fut laissé à San-Matheo avec la qualité de Gouverneur & trois cens Hommes de Garnison. L'Adelantade, inquiet pour Saint Augustin, où le Général Ribaut pouvoit être retourné dans son absence, comptoit d'y être suivi du reste de ses gens; mais la plupart lui déclarerent qu'ils étoient trop fatigués pour se remettre sitôt en marche, & d'environ cent Hommes il n'y en eut que trente-cinq qui partirent avec lui. Les Historiens de la Nation font une affreuse peinture de ce qu'il eut à souffrir dans le voyage. On le croyoit mort, à Saint Augustin, sur le témoignage des Déserteurs, qui, pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute son Armée. Deux Soldats, qui prirent les devants, y ayant annoncé son retour, on y passa de la derniere consternation aux plus grands excès de joie. Toute la nouvelle Colonie, précédée du Clergé avec la Croix, alla au-devant du Vainqueur des Hérétiques, & le reçut en triomphe. Mais divers événemens troublerent sa joie. Il apprit bientôt qu'un incendie avoit réduit en cendre presque tous les Edifices de San-Matheo. Peu de tems après, la Garnison de cette Place se souleva contre ses Officiers, & lui coûta beaucoup de peine à réduire. Ces malheurs ne furent pas les seuls. Il avoit embarqué, sur le *Saint Pelage*, plusieurs François qu'il avoit fait Prisonniers en arrivant sur les Côtes de la Floride, avec ordre de les faire passer de l'Ile Espagnole à l'Inquisition d'Espagne: mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le secours de quelques autres Etrangers & d'une partie des Matelots, ils firent main-basse sur les Officiers; & s'étant assurés du reste de l'Equipage, ils conduisirent le Galion en Dannemark.

L'ESCADRE du Général Ribaut, dont le sort n'étoit pas encore éclairci, causoit d'autres inquiétudes au Général Espagnol; mais ses craintes furent enfin dissipées. La tempête, qui avoit forcé Ribaut de s'éloigner, dura jusqu'au 23 de Septembre, le jetta vers le Canal de Bahama, & brisa tous ses Vaisseaux sur divers écueils. Les Hommes se sauverent à la nage, excepté la Grange, qui eut le malheur de se noyer; mais tout ce qu'ils avoient à bord fut enséveli dans les flots. La suite de ce naufrage est racontée si différemment par les François & les Espagnols, que dans l'impossibilité de les concilier, on prend le parti d'exposer les deux récits au jugement des Lecteurs.

SUIVANT les Relations Françoises, Ribaut, se trouvant sur une Côte qu'il ne connoissoit point, sans armes & sans provisions, voulut tenter de retourner à la Riviere de Mai. On laisse à juger combien d'obstacles, de miseres & de fatigues, cette malheureuse Troupe essuya dans un Pays inconnu, désert, coupé de Montagnes & de Marais inaccessibles. Enfin le hasard ayant fait appercevoir au Général une Chaloupe abandonnée sur la Côte, il y fit embarquer Michel le Vasseur, un de ses Pilotes, pour aller observer s'il n'étoit point arrivé de changement à la Caroline. Le Vasseur y reconnut les Enseignes Espagnoles. Son retour, avec une si triste nou-

velle, consterna Ribaut & tous ses gens. Après une longue incertitude, ils prirent le parti d'y envoyer Nicolas *Verdier*, Capitaine d'un de leurs Vaisseaux submergés, & *la Caille*, Sergent militaire, pour savoir du Commandant Espagnol quel traitement ils en pouvoient espérer. Ces deux Hommes arriverent au bord de la Riviere, vis-à-vis du Fort; & sur leur signal on leur envoya une Chaloupe. Ils furent menés au Commandant; & lui ayant demandé ce qu'étoient devenus Laudoniere & la Garnison Françoise, il leur répondit qu'après la prise du Fort on leur avoit donné un Navire bien équipé, sur lequel ils étoient retournés en France, & que si Ribaut vouloit se rendre à discrétion il ne seroit pas traité moins généreusement. Cette réponse, que les deux Envoyés crurent sincere, eut le pouvoir de les rassurer. Ils se hâterent de la porter à leur Général, auquel ils communiquerent d'abord une partie de leur confiance. Cependant les avis furent partagés dans sa Troupe. Les uns craignoient de se fier aux Ennemis de leur Secte, à des gens qui croyoient plaire à Dieu, en exterminant tous ceux qui ne suivoient pas la Religion Romaine; & les autres, ne considérant que ce qu'ils avoient souffert, jugeoient qu'une prompte mort étoit préférable à leur situation. Ribaut, qui se déclara pour les derniers, entraîna tout le monde dans son sentiment. La Caille fut renvoyé à San-Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant avoit offert, c'est-à-dire un Vaisseau, avec des provisions pour repasser en France. Cette promesse lui fut renouvellée, & le Commandant ne fit pas difficulté de la confirmer avec serment.

Etablissem. des François dans la Floride.

Ribaut. II. Voyage. 1565.

Après des assurances si formelles, les François ne balancerent plus. On leur envoya plusieurs Chaloupes. Ils se livrerent entre les mains des Espagnols. Mais aussitôt qu'ils eurent passé la Riviere, ils comprirent qu'ils étoient trahis. A mesure qu'ils sortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre. Ribaut & d'Ottigny furent menés seuls dans la Place du Fort, où, lorsqu'ils demanderent à parler au Commandant pour savoir de lui-même la raison d'un traitement si dur, on leur répondit qu'il n'étoit pas visible. Quelques momens après un simple Soldat, s'approchant de Ribaut, lui demanda s'il n'étoit pas le Général des François? Il répondit qu'il l'étoit. N'avez-vous pas toujours prétendu, reprit le Soldat, que ceux qui étoient sous vos ordres les exécutassent ponctuellement? Sans doute, répliqua Ribaut, qui ne comprenoit pas où ce discours pouvoit tendre. Hé bien, ajouta l'Espagnol, ne soyez donc pas surpris que j'exécute aussi l'ordre de mon Commandant; & sur le champ il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat ayant fait les mêmes questions & le même traitement à d'Ottigny, cette premiere exécution fut un signal pour les Troupes Espagnoles, qui se jetterent aussitôt sur les François, & dans un instant tous furent égorgés. On en fait monter le nombre à huit cens; mais il y faut comprendre apparemment tous ceux qui avoient été tués à la prise du Fort. D'ailleurs il paroît certain que Menendez avoit réservé plusieurs Artisans & d'autres gens de travail, pour les Ouvrages de Saint Augustin & de San-Matheo. On publia que Ribaut avoit été écorché vif, & sa peau envoyée en Espagne; mais ce bruit, quoiqu'adopté par quelques Ecrivains

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

du tems, paroît mal fondé. Un Mémoire plus vraisemblable, qui fut présenté l'année suivante (*b*) au Roi Charles IX, rapporte seulement que le Général fut frappé par derriere; qu'étant tombé sans connoissance il fut achevé sur le champ; qu'ensuite on lui coupa la barbe, & qu'elle fut envoyée à Seville; que sa tête partagée en quatre fut exposée sur le même nombre de piquets; que les Cadavres de ceux qui avoient été tués à la prise du Fort furent apportés dans le lieu où les derniers venoient d'être massacrés; que tous ces affreux restes furent traités avec une indignité sans exemple, brûlés ensuite, & leurs cendres dispersées.

Ce premier détail, que Laudoniere a pris soin lui-même d'ajouter à sa rélation, est particuliérement fondé sur le récit d'un Matelot François, dont l'aventure a quelque chose de fort étrange. Cet Homme, qui étoit de la Troupe de Ribaut, avoit été lié comme les autres; & plusieurs coups de poignard l'avoient fait tomber sous les trois François avec lesquels il se trouvoit attaché. On ne douta point qu'il ne fût mort: mais la nuit suivante il revint à lui, & se servit d'un coûteau qu'il avoit dans sa poche, pour couper ses liens. Il se leva; il gagna le Bois, où il banda ses plaies de tout ce qu'il put employer à cet office; & ne se croyant pas en sûreté si près des Espagnols, il marcha devant lui pendant trois jours, sans autre regle que le Soleil. Il arriva dans une Habitation Indienne, dont le Chef eut l'humanité de le recevoir & de faire guérir ses blessures: mais huit mois après ce Paraousti lui déclara qu'il ne pouvoit le garder plus longtems. Il comprit d'où venoit le changement des Indiens; & la crainte d'être livré aux Espagnols lui fit prendre le parti de la fuite. Après avoir erré longtems, il se retrouva fort près de San-Matheo. Un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même, le rendit comme immobile dans le lieu où il étoit. Il résolut d'y demeurer, & de s'y laisser mourir de faim. Plusieurs jours passés sans nourriture lui avoient déja presqu'ôté la figure humaine, lorsqu'il fut rencontré par un Chasseur Espagnol, dont le premier mouvement en fut un d'horreur, à la vie d'un Malheureux qui lui demandoit la vie à mains jointes. Ensuite la compassion agissant sur son cœur, il lui promit de s'employer auprès du Gouverneur pour lui faire obtenir grace, avec la précaution même de ne pas vouloir qu'il parût au Fort, avant qu'elle lui fût accordée. Il l'obtint, c'est-à-dire pour la vie, car ce Malheureux n'en fut pas moins mis au rang des Esclaves, & passa une année entiere dans le Fort en cette qualité. A la fin il fut transporté à la Havane, avec un Gentilhomme François, nommé *Pompierre*, qui étoit dans les chaînes depuis la sédition qui s'étoit élevée à San-Matheo, & dans laquelle il avoit été engagé malgré lui. Ils furent vendus ensemble à des Portugais qui étoient en route pour le Bresil. Heureusement pour eux le Vaisseau qui les portoit fut pris par un Capitaine François, nommé *Bontems*; & le Ciel

(*b*) Sous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfans de ceux qui avoient été massacrés à la Floride.* Elle est, en Appendix, à la fin du Journal de Lery, de la même édition qu'on a suivie dans son Article.

Ciel leur fit retrouver ainsi la liberté, dans le tems qu'ils s'attendoient à ne voir finir leur esclavage qu'avec leur vie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

C'EST dans cette Relation que tous les Ecrivains postérieurs ont puisé la derniere catastrophe des François de la Floride; & quoiqu'ils ne s'accordent pas toujours dans les circonstances, ils conviennent, sur les plus essentielles, particuliérement sur la parole, donnée avec serment, de fournir à Ribaut un Navire pour repasser en France avec tous ses gens. Indépendamment de la bonne foi naturelle & du droit des gens, si les François de la Floride n'ont pas été désavoués par leur Souverain, & si leurs Commandans avoient, au contraire, des Commissions de ce Prince (*c*) pour faire des Etablissemens dans cette partie de l'Amérique où l'Espagne n'en avoit jamais eu, comment justifier le cruel traitement qu'on leur fit en pleine paix? Cependant ce n'est pas sur le fond que les Historiens Espagnols s'écartent des nôtres: ils ne different que sur le nom du lieu & sur une partie du détail. On a promis que leur récit (*d*) suivroit celui des François.

PREMIÉREMENT, la Scene est transportée de San-Matheo à Saint Augustin. Pendant que Menendez se hâtoit de s'y fortifier, dans la crainte d'y être surpris par Ribaut, il fut informé par les Sauvages, qu'à quatre lieues du Fort on avoit vu quantité de Chrétiens qui cherchoient à passer une Baie, ou plutôt l'embouchure d'une petite Riviere. Il prit aussitôt quarante Soldats, pour aller reconnoître lui-même de quelle Nation étoient ces Etrangers; mais, étant parti fort tard, il ne put arriver au bord de la Riviere avant la nuit. Il fit camper ses gens à quelque distance; & leur ayant fait prendre, le lendemain, un poste dans lequel ils ne pouvoient être apperçus, il monta sur un arbre, d'où il découvrit sur l'autre rive une Troupe nombreuse d'Hommes armés, qui avoient même des Enseignes. Il descendit, & s'approcha de la Riviere avec dix Hommes. A peine se fut-il montré, qu'un Gascon, de Saint Jean de Luz, passant à la nage, vint lui dire que les malheureux Européens qu'il voyoit étoient des François qui avoient fait naufrage. Il ne fit pas difficulté d'ajouter que c'étoient les gens du Général Ribaut, Gouverneur de la Floride pour le Roi de France. A la demande s'ils étoient Catholiques? il répondit naturellement qu'ils ne l'étoient pas. „ Retournez à votre Général, (repliqua l'Adelantade;) & „ dites-lui de ma part que je suis Pedro Menendez, Viceroi & Capitaine „ Général de la Floride pour le Roi d'Espagne. Mes Troupes sont à deux „ pas, & je suis venu ici parce que j'ai su que vous y étiez". Le François repassa la Riviere. Bientôt il revint. Ses ordres se bornoient à demander un Bâteau & un Sauf-conduit, pour son Commandant, qui souhaitoit de traiter avec les Espagnols. On avoit envoyé des vivres de Saint Augustin, pendant la nuit, dans une Chaloupe qui ne faisoit qu'arriver. Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant François pou-

(*c*) M. de Thou rejette le mal sur quelques Ministres de la Cour de France, qui donnerent avis à Menendez du départ de Ribaut, pour l'engager à poursuivre les Protestans François.

(*d*) Le principal est celui de *Solis de las Meras*, dont Pedro Menendez avoit épousé la fœur, & qui ayant accompagné ce Général dans son Expédition, en parle comme témoin oculaire.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

voit passer la Riviere sur sa parole. En effet, un Officier, qui n'est pas nommé, passa aussitôt avec quelques Soldats. Ils furent reçus assez civilement. L'Adelantade n'avoit encore que ses dix Hommes autour de lui; mais il avoit eu soin de disposer le reste de son Détachement à quelque distance & derriere des Buissons, dans un ordre qui le faisoit paroître plus nombreux qu'il n'étoit réellement.

L'OFFICIER François dit au Général Espagnol, que la derniere tempête avoit fait périr les quatre Navires de Ribaut; & que dans ce désastre ayant eu le bonheur de gagner la terre avec environ deux cens Hommes, il supplioit l'Adelantade de leur prêter sa Chaloupe, pour se rendre au Fort que le Roi leur Maître avoit à vingt lieues de-là. Menendez ne lui fit qu'une question : *êtes-vous Catholiques?* & recevant pour réponse qu'ils étoient de la Religion Réformée; „ Monsieur, (lui dit-il,) je me suis rendu maître „ de votre Fort. J'ai fait main-basse sur la Garnison, & je n'ai épargné „ que les Femmes & les Enfans au-dessous de quinze ans. Vous n'en dou„ terez point, car entre les Soldats qui sont ici sous mes ordres, j'en ai „ deux de votre Nation, auxquels j'ai fait grace parce qu'ils se sont décla„ rés Catholiques; vous les verrez tous deux. Reposez-vous: je vais „ vous faire apporter quelques rafraîchissemens".

IL lui fit donner des vivres, tandis qu'il prit lui-même quelque chose avec ses gens. Les deux Catholiques François furent amenés dans l'intervalle; l'Officier, convaincu de la prise du Fort, conjura Menendez de lui accorder un Navire pour retourner droit en France. „ Je le ferois volon„ tiers, (répondit le Général Espagnol,) si vous étiez Catholiques. D'ail„ leurs je n'ai point de Bâtimens qui ne me soient nécessaires. — Du „ moins (reprit l'Officier,) qu'il nous soit permis de demeurer sous vos or„ dres, pour attendre l'occasion de nous embarquer: il n'y a point de „ guerre entre nos deux Nations, & nos Rois sont Freres & Amis. — Il „ est vrai, (répliqua l'Adelantade,) que les François Catholiques sont nos „ Alliés; mais nous ne mettons point dans ce rang les Hérétiques. Je leur „ fais ici une guerre mortelle; je la ferai de même, sur Mer & sur Terre, „ à tous les Partisans de cette Secte que j'y pourrai rencontrer (e), & c'est „ un service que je crois rendre aux deux Rois. En un mot, je suis venu „ en Floride pour y établir la Foi Catholique & Romaine: si vous voulez „ vous rendre à discrétion & me livrer vos armes & vos enseignes, je „ ferai de vous ce qui me sera inspiré par le Ciel; sinon, prenez le parti „ qui vous convient, mais n'espérez, de ma part, amitié ni trêve". Il les quitta là-dessus, en les exhortant à se consulter.

LE même Gascon, qui avoit déja passé deux fois la Riviere à la nage, entreprit de la repasser, pour aller rendre compte à la Troupe de ce qu'il venoit d'entendre. Il revint deux heures après. Sur ses explications, l'Officier & ceux qui l'accompagnoient offrirent vingt mille Ducats à l'Adelantade, s'il vouloit accepter leurs propositions: il leur répondit, „ qu'il n'é-

(e) Voici les propres termes de l'Auteur Espagnol : *Que tenia con elles guerra à sangre, è fuego, & que esta la haria con toda crueldad.* Ensayo Chronologico, p. 86. col. 2. R. d. E.

„ toit qu'un pauvre Soldat, mais qu'il ne connoissoit point l'intérêt; & que „ s'il avoit à faire une grace, il ne suivroit que le mouvement de sa géné„ rosité". L'Officier insistant, il protesta „ qu'on verroit le Ciel se join„ dre à la Terre, avant qu'il changeât de résolution".

ALORS l'Officier prit le parti de repasser la Riviere avec son Escorte, & revint une demi-heure après, comme il l'avoit promis en partant. Il apportoit les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt Pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & quelques Cuirasses. En remettant ces dépouilles au Général Espagnol, il lui dit qu'il s'abandonnoit à sa clémence. Menendez les fit prendre par Valdez, son Mestre-de-Camp; & sur-le-champ il fit embarquer dans la Chaloupe vingt Soldats, avec ordre de faire passer la Riviere à tous les François, mais par pelotons, & de ne leur faire aucune insulte. De son côté, il mena l'Officier & ceux qui étoient venus avec lui, à quelque distance de la rive, où il leur fit lier les mains derriere le dos, sous prétexte qu'étant en beaucoup plus grand nombre que ses gens, ils ne pouvoient s'offenser de cette précaution. Valdez traita de même tous les autres; c'est-à-dire qu'à mesure qu'il les mettoit à terre, il les faisoit lier aussi, après leur avoir donné quelques alimens. Ensuite Menendez leur demanda s'il y avoit entr'eux quelques Catholiques? Il s'en trouva huit, qui furent embarqués dans la Chaloupe, pour être conduits à Saint Augustin. Tous les autres, ayant déclaré qu'ils étoient Chrétiens, mais de la nouvelle Réformation, furent partagés en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, avec ordre à ceux qui les conduisoient, de les égorger dans un lieu où il avoit tracé une ligne sur le sable avec sa canne. Cette barbare commission fut exécutée.

Sort de Ribaut & de ceux qui l'accompagnoient.

LE jour suivant, étant retourné à Saint Augustin, il y reçut avis qu'on voyoit sur le bord de la Riviere d'autres Européens, en plus grand nombre & dans le même embarras que les premiers. Comme il ne pouvoit douter que ce ne fût le Général François avec le reste de ses gens, il se mit à la tête de cent cinquante Hommes, qu'il alla poster, pendant la nuit, dans une situation convenable à ses vues. A la pointe du jour, il apperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur la rive une espece de Radeau, qu'ils avoient déja construit pour leur passage. A peine eurent-ils découvert les Espagnols, dont la disposition sembloit présenter une Armée nombreuse, que sonnant l'allarme, déployant l'Enseigne Royale, & faisant jouer leurs Fifres & leurs Tambours, ils se mirent en ordre de bataille. Ici l'Auteur de la Relation entre dans un détail, qui donne toute la vraisemblance possible à son récit.

L'ADELANTADE ordonna, dit-il, à ses Soldats, de s'asseoir, de déjeûner, & d'affecter une parfaite sécurité. Pour lui, il se promena aussi tranquillement sur la rive, avec son Mestre-de-Camp & deux autres Officiers, que s'il n'eût observé personne de l'autre côté. Alors les François firent cesser les Fifres & les Tambours, sonnerent une Trompette, & se hâterent d'arborer un Pavillon blanc. On fit de même, du côté des Espagnols. Aussitôt un François s'avança sur le Radeau, & leur cria de faire passer quelqu'un.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

L'Adelantade fit répondre qu'ayant un Radeau, on pouvoit venir à lui, si l'on avoit besoin de ses services. Le François répliqua que la force du courant ne permettoit gueres de s'y exposer sur un Radeau, mais qu'on pouvoit lui envoyer une Pirogue, qui étoit sur la rive. Menendez lui conseilla de passer à la nage. Ce François étoit un Matelot, qui ne balança point à se jetter dans l'eau. Il passa heureusement. L'Adelantade le fit bien traiter; mais, sans le vouloir entendre, il lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller déclarer de sa part au Commandant François, que s'il désiroit quelque chose des Espagnols, il devoit le faire demander. Le Matelot revint avec un Gentilhomme, qui s'étant annoncé pour Sergent-Major du Général Ribaut, Commandant de la Floride au nom du Roi Très Chrétien, ajouta que la derniere tempête avoit brisé ses Vaisseaux, qu'il avoit avec lui trois cens cinquante François, avec lesquels il souhaitoit de pouvoir se rendre vingt lieues plus loin, & qu'il prioit les Espagnols de lui prêter des Chaloupes.

MENENDEZ fit la même réponse qu'il avoit faite aux premiers François, & ne dissimula point qu'il avoit déja puni de mort une autre Troupe, échappée au même naufrage; mais il donna pour raison qu'elle s'étoit mal comportée. Il conduisit l'Officier dans le lieu où les cadavres de ces Malheureux étoient encore étendus. Ensuite il protesta qu'il n'avoit point de Chaloupes à prêter. L'Officier, sans marquer la moindre altération, lui demanda s'il n'auroit pas la bonté d'envoyer au Général François un de ses Gentilshommes, ou de passer lui-même la Riviere, pour lui déclarer ses intentions. „ Mon Frere, (répondit l'Adelantade) portez mes explications „ à votre Commandant, & dites-lui que s'il souhaite de me voir, il peut „ me venir trouver avec cinq ou six des siens; je lui promets toute sorte de „ sûreté". Le Gentilhomme partit; & revenant une demi-heure après, il assura l'Adelantade que son Général étoit disposé à se rendre auprès de lui sur sa parole, mais qu'il le prioit de lui envoyer une Chaloupe. Menendez rejetta cette demande, & répondit que le Général François pouvoit passer dans la Pirogue sans aucun risque.

AINSI Ribaut se trouva forcé d'accepter l'offre de la Pirogue. Il se fit accompagner de huit Gentilshommes. Menendez le reçut bien, & lui fit servir aussitôt des rafraîchissemens. Ensuite il lui montra les corps morts de ses gens, & lui répéta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la prise du Fort François. Mais s'appercevant qu'il ne le persuadoit pas, il fit paroître les deux François Catholiques, qui avoient été témoins de cette disgrace de leur Nation, & qui en confirmerent la vérité. Ribaut, quoique fort consterné de cette explication, dit au Général Espagnol que dans la variété continuelle des événemens de la vie, ce qui venoit d'arriver aux François pouvoit lui arriver un jour à lui-même; que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance, il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France. Mais il n'en put obtenir d'autre réponse, que celle qui avoit trompé la premiere Troupe. Il demanda la liberté d'aller prendre l'avis de son Conseil, parce qu'ayant avec lui quantité de Gentilshommes, il ne pouvoit rien conclure sans leur partici-

pation. On ne s'y opposa point. Il repassa la Riviere, & dans l'espace de trois heures il fut de retour. Ses gens consentoient à se fier aux Espagnols; mais ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit froidement qu'ils étoient maîtres de leurs résolutions. Cent mille Ducats que Ribaut lui offrit, & l'offre même de s'établir dans le Pays sous ses ordres, n'attirerent qu'une réponse encore plus froide: „ J'aurois grand besoin de ce „ secours (lui dit l'Espagnol,) pour l'exécution des ordres du Roi mon Maî„ tre, qui sont de conquérir la Floride, de la peupler, & d'y établir l'E„ vangile; je regrette de ne le pouvoir accepter". Cependant Ribaut, concluant de ce langage que l'Adelantade pourroit se laisser enfin tenter par l'espoir d'une fortune présente, demanda jusqu'au lendemain pour aller délibérer encore avec sa Troupe, & pour apporter une derniere réponse. Cette proposition parut plaire. Il revint, le jour suivant; & pour ouvrir sa négociation, il commença par remettre au Commandant Espagnol deux Etendards, l'un de France, & l'autre de l'Amiral de Coligny, les Enseignes des Compagnies, une Epée, un Poignard, un Casque d'or d'un fort beau travail, un Bouclier, un Pistolet, & un Sceau, donné par l'Amiral de Coligny pour sceller en son nom toutes les Provisions qui pourroient s'expédier. Ensuite il déclara que de trois cens cinquante personnes qui s'étoient rassemblées sous ses ordres, deux cens s'étoient retirées pendant la nuit, mais que les autres consentoient comme lui à se livrer entre les mains des Espagnols, & qu'ils pouvoient envoyer leur Chaloupe pour les passer. L'ordre en fut donné sur le champ à Valdez, avec celui de ne pas prendre ensemble plus de dix François, & de les lier à mesure qu'ils descendroient sur la rive. Ribaut même & ceux qui l'accompagnoient furent liés: après quoi Menendez leur demanda s'ils étoient Catholiques. Leur réponse fut qu'ils étoient de la nouvelle Réformation. Ribaut se mit à réciter un Pseaume (*f*); & l'ayant fini, il dit d'un air ferme: „ nous sommes sortis de „ la terre, pour y retourner; vingt ans de plus ou de moins n'y mettent „ aucune différence. Qu'on dispose de nous comme on le voudra". Un ordre de l'Adelantade les fit aussitôt expédier. Il se trouvoit dans cette Troupe quatre Catholiques, auxquels on fit grace. Les Espagnols étant retournés à Saint Augustin, quelques-uns reprocherent à Menendez un excès de cruauté. Mais d'autres, louant sa conduite, prétendirent qu'il n'auroit pas dû traiter plus humainement les François quand ils auroient tous été Catholiques, parce qu'il y avoit trop peu de vivres à Saint Augustin pour la subsistance d'un si grand nombre de Prisonniers; sans compter qu'ils auroient pû se rendre maîtres du Fort, & venger leur Nation du massacre de la Caroline.

Avec quelle constance Ribaut meurt.

Barcia raconte qu'environ trois semaines après cette expédition, Menendez reçut avis qu'à huit journées de Saint Augustin vers le Sud, à la Côte de *Cañaveral*, qui borde le Canal de Bahama, on avoit encore vu des François, qui sembloient y bâtir un Fort. Il ne douta point que cette troisieme

Sort des François qui avoient quitté Ribaut.

(*f*) Le Pseaume *Domine Memento mei*, dit l'Auteur: mais il a voulu dire apparemment, *Memento Domine David*. D'ailleurs Ribaut le récita, sans doute, en François, à la maniere des Protestans.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

Troupe ne fût celle qui avoit quitté Ribaut ; mais, jugeant par leur résolution, qu'il n'auroit pas la même facilité à les trahir, il fit venir de San Matheo un renfort de cent cinquante Hommes, auxquels il en joignit un même nombre de sa Garnison. Il se mit en marche le 26 d'Octobre, avec cette petite Armée, suivi de deux Barques, chargées de vivres, qui mouilloient chaque jour au soir vis-à-vis de son Camp. Dès le premier de Novembre il découvrit les François. Leurs fortifications n'étant point encore capables de les couvrir, ils ne penserent, dans la premiere surprise, qu'à prendre un meilleur poste sur une Montagne. Menendez, loin de marquer de l'ardeur à les poursuivre, leur fit dire qu'ils pouvoient le venir joindre sans crainte, & qu'il leur promettoit non-seulement toute sûreté pour la vie, mais de les traiter comme ses propres Soldats. La plupart prirent confiance à sa parole ; & l'on assure, sans donner aucune raison de ce changement, qu'ayant été fidele à l'observer, il employa leurs services dans la suite de ses Expéditions. On ajoute même qu'il en rappella une partie à la Religion Catholique. Mais leur Commandant, & dix-huit ou vingt autres répondirent qu'ils aimoient mieux être dévorés par les Sauvages que de se livrer à des Espagnols. Menendez prit, dit-on, le parti de les laisser en repos. Cependant il ne reprit la route de Saint Augustin qu'après avoir détruit leur Fort, & brûlé un Vaisseau qu'ils avoient commencé aussi à construire.

Réflexions sur les récits des deux Nations.

TELLES sont les deux Relations. Quoiqu'on en laisse le jugement au Lecteur, on peut remarquer, avec un Historien sensé (*g*), qu'à la distance où nous sommes aujourd'hui de l'événement, c'est dans celle des Espagnols que la vraisemblance paroît l'emporter. „ Une perfidie, aussi noire que celle „ dont le Gouverneur de San-Matheo est chargé dans la premiere, est-elle „ croyable sur la foi d'un seul homme, dans les circonstances où il se trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par sa haine contre „ les Catholiques ? Il est surprenant que dans le tems même, on n'ait pas „ révoqué en doute un fait de cette nature, qui n'étoit appuyé que sur un „ témoignage si suspect". (*h*)

Effets du désastre des François de la Floride.

MAIS, tel qu'il est rapporté par les Espagnols, il suffisoit pour exciter en France une juste indignation. Elle ne se borna point aux Protestans. Si l'aversion de la Cour pour l'Amiral de Coligny y fit affecter plus d'indifférence, parce que les François, qui venoient de périr par la main des Espagnols, y furent moins regardés comme des Sujets du Roi, que comme les Partisans du plus mortel Ennemi de l'Etat & de la Religion (*i*), tout le reste

(*g*) Histoire de la Nouvelle France, l. 2. p. 94.

(*h*) Les Réformés ne feront sûrement pas de cet avis : ils n'ont en effet que trop souvent éprouvé, combien la maxime *qu'on ne doit point garder la foi aux Hérétiques*, leur a attiré de maux de la part de leurs Antagonistes. Si l'on n'a pas *revoqué en doute, dans le tems même, un fait de cette nature*, c'est apparemment parce que la chose étoit alors d'une notoriété publique. D'ailleurs, quelque différence qu'il y ait entre les Relations, elle ne paroît pas assez considérable, pour disculper Menendez, comme on voudroit le faire ici, d'une *perfidie aussi noire* que celle dont on le charge. R. d. E.

(*i*) A quoi bon dissimuler qu'alors, malgré l'Edit de Pacification, la prétendue *Sainte Ligue* traitoit les Réformés en France, avec autant de perfidie & de cruauté qu'ils étoient traités par les Espagnols en Amérique? R. d. E.

de la Nation ne respira que vengeance; & ce feu, répandu dans toutes ses parties, produisit un des plus étranges événemens qui aient servi de matiere à l'Histoire.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Voyage de Dominique de Gourgues, & Vengeance des François.

DE GOURGUES. 1567.

BAZANIER, *Challus*, *Morgues*, *l'Escarbot*, & tous ceux qui ont publié la Relation de cette fameuse Entreprise, font un portrait fort avantageux de leur Héros. Il se nommoit Dominique *de Gourgues*, Gentilhomme Gascon, né à Mont-de-Marsan, dans le Comté de Comminges, d'une Famille distinguée par son attachement à l'ancienne Religion, dont lui-même ne s'étoit jamais éloigné, quoique les Espagnols l'aient traité de *furieux Hérétique*. La France n'avoit pas alors d'Officier subalterne qui se fût acquis plus de réputation dans les armes; mais la fortune ayant mal servi son courage, il n'en avoit pas recueilli d'autre fruit que beaucoup d'expérience & d'honneur. Un jour qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes, dans la guerre d'Italie, il soutint longtems l'attaque d'une partie de l'Armée Espagnole. Enfin, tous ses Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris & mis à la chaîne sur une Galere, en qualité de Forçat. Tel étoit l'acharnement qui faisoit alors oublier les loix de la guerre. Un autre malheur fit tomber la Galere où le Chevalier de Gourgues étoit à la rame, entre les mains des Turcs, qui la conduisirent à Constantinople: mais ayant été remise en Mer, elle fut reprise par les Galeres de Malte; & cette suite de disgraces conduisit de Gourgues à la liberté. L'envie le prit de voyager. Il passa d'abord en Afrique, de-là au Bresil & dans d'autres lieux (*k*).

Caractere & premieres Aventures de Gourgues.

ON ne nous apprend point quel fût l'objet de ces courses, ni quels avantages il en recueillit: mais il ne faisoit qu'arriver en France, avec la réputation d'un des plus habiles & des plus hardis Navigateurs de son Siecle, lorsqu'on y apprit le massacre des François dans la Floride. L'honneur de sa Nation, l'intérêt qu'il prit, pour elle, à la conservation d'un si beau Pays, & sans doute le souvenir de ses propres injures, échaufferent son ressentiment jusqu'à lui faire prendre la résolution d'employer sa fortune & son sang à la vengeance de sa Patrie. Une entreprise de cette importance sembloit être au-dessus de son pouvoir; mais un caractere tel que le sien ne connoissant point d'obstacles, il vendit tout son bien, il fit des emprunts, & se mit promptement en état d'armer deux Roberges, auxquelles il joignit une Patache, en forme de Frégate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame dans le calme, & tiroient si peu d'eau, qu'il compta de les faire entrer, sans peine, dans les Rivieres de la Floride. Quatre-vingts Matelots choisis en formerent l'Equipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats, ou Volontaires, dont cent étoient Arbalétriers, & la plupart Gentilshommes, avec des provisions pour un an. L'Armement s'étoit fait à Bordeaux, d'où l'Escadre mit à la voile le second jour

Son dessein & ses préparatifs.

Son départ.

(*k*) L'Historien de la Nouvelle France cite deux Relations Manuscrites, l'une qui se garde à la Bibliotheque du Roi, l'autre dans la Famille de MM. de Gourgues.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

d'Août 1567. Elle fut arrêtée huit jours à Royan, par des vents contraires, & forcée ensuite, par une tempête, de se jetter dans la Charente, où elle demeura jusqu'au 22.

De Gourgues. 1567. Avec quelle sagesse il se conduit.

De Gourgues s'étoit muni d'une Commission de Lieutenant de Roi de Guienne; mais, déguisant encore son départ, il ne l'avoit pas demandée pour la Floride; elle regardoit la Côte de Benin en Afrique, où il avoit feint de ne penser qu'à prendre des Negres. A peine fût-il en pleine Mer, qu'une seconde tempête fit disparoître un de ses Navires. La crainte de cet accident lui avoit fait nommer pour rendez-vous l'embouchure de Rio del Oro, & son Bâtiment l'y rejoignit en effet. De-là, il rangea la Côte jusqu'au Cap Blanc, où trois Princes Negres l'attaquerent, à la sollicitation des Portugais: il les battit deux fois. Enfin, commençant à lever le masque lorsqu'il se vit au Cap Verd, il tourna tout-d'un-coup vers l'Amérique.

Il passe en Amérique.

D'heureux vents le conduisirent d'abord à la Dominique, une des petites Antilles, ensuite à Portoric & à la Mona, où il prit des rafraîchissemens. Il se croyoit prêt à toucher au Continent de la Floride; mais une nouvelle tempête le força d'entrer dans le Port de Saint Nicolas, à la Côte Occidentale de l'Ile Espagnole. Il y radouba un de ses Vaisseaux, qui avoit beaucoup souffert de la tempête, & qui avoit perdu une partie de ses provisions. Ce n'étoit pas sa derniere infortune: les Espagnols refuserent de lui vendre des vivres; & presqu'en sortant du Port, un furieux ouragan, qui le portoit à la Côte, lui fit croire sa perte infaillible. Il ne laissa point d'arriver heureusement au Cap de Saint Antoine, qui fait la Pointe occidentale de l'Ile de Cuba.

Ouverture qu'il fait de son dessein.

Là, s'ouvrant enfin à ses Gens, il commença par leur peindre des plus vives couleurs, les cruautés que les Espagnols avoient exercées contre les François de la Floride: „ Camarades, (ajouta-t-il,) vous connoissez le „ crime de nos Ennemis! Quel seroit le nôtre, si nous différions plus long-„ tems à venger le nom François? C'est dans cette vue que j'ai vendu tout „ mon bien, & que j'ai puisé dans la bourse de mes Amis. J'ai compté „ sur vous; je vous ai crus assez jaloux de la gloire de votre Patrie, pour „ lui sacrifier jusqu'à votre vie: me suis-je trompé? Je promets de vous „ donner l'exemple, d'être sans cesse à votre tête, de prendre pour moi „ les plus grands périls; quelqu'un refuse-t-il de me suivre? " L'ouverture de ce discours avoit causé quelqu'étonnement; mais l'ardeur des Gens de guerre s'étant bientôt déclarée par des cris de joie, tous s'accorderent à protester qu'ils répondroient à la confiance de leur Chef. Il auroit profité de cette chaleur, pour remettre à la voile aussitôt, si la prudence ne l'eût obligé d'attendre la Pleine-Lune, pour traverser le Canal. Enfin, l'ayant passé sans péril, il découvrit les Terres de la Floride.

Il arrive à la Floride.

Les Espagnols de San Matheo s'imaginoient si peu qu'on pensât en France à se remettre en possession de cette Contrée, qu'à l'approche des trois Navires ils ne douterent point qu'ils ne fussent de leur Nation; & lorsqu'ils les virent passer devant la Riviere de Mai, ils les saluerent de deux coups de Canon. De Gourgues leur rendit coup pour coup, avec la précaution de

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Comment il se lie avec les Sauvages.

de tourner un peu au large. La nuit suivante, il entra dans la Riviere de *Seine* (*l*), à quinze lieues de celle de Mai. Les Sauvages du Canton, prenant ses Vaisseaux pour une Flotte d'Espagne, tenterent de s'opposer au débarquement ; mais de Gourgues leur envoya son Trompette, qui avoit servi en Floride sous Laudoniere, & qui n'entendoit pas mal la Langue du Pays. Cet Homme reconnut le Paraousti Saturiova, qui se trouvoit par hazard à l'embouchure de la Riviere ; & n'ayant pas eu plus de peine à se faire reconnoître, il lui dit que les François venoient renouveller avec lui leur ancienne alliance. La maniere dont cette déclaration fut reçue lui fit juger que ces Indiens n'étoient pas contens des Espagnols. En effet, ils laisserent aux François la liberté de descendre ; & Saturiova, s'étant approché d'eux, n'eut rien de si pressant que de leur expliquer ses plaintes : il ajouta que les François ayant aussi leurs injures à venger, il ne doutoit pas qu'ils ne se joignissent à lui pour la ruine de leurs Ennemis communs.

De Gourgues répondit, par son Interprete, qu'il n'étoit pas venu dans ce dessein, mais uniquement pour renouveller l'alliance des François avec les Floridiens, & qu'après avoir connu leurs dispositions, il avoit compté de retourner en France, pour en amener de plus grandes forces ; mais que les voyant dans l'impatience de se délivrer de leurs Voisins, il changeoit d'avis, & que dans l'espoir qu'ils se joindroient à lui, pour le seconder avec autant de fidélité que de valeur, il se déterminoit sur le champ à tomber sur les Espagnols, à la tête de ce petit nombre de Guerriers qu'il avoit sur ses Vaisseaux. Ce discours ayant excité des transports de joie parmi les Indiens, la Ligue fut aussitôt conclue. On commença par des présens mutuels : mais entre ceux du Paraousti il y en eut un qui ne laissa aucun doute de sa bonne foi. Il remit à de Gourgues un jeune Homme nommé Pierre *de Bray*, qu'il avoit refusé constamment de livrer aux Espagnols, & qu'il avoit toujours traité avec amitié. Les jours suivans furent employés à délibérer sur la maniere dont on attaqueroit l'Ennemi, & l'on convint qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'*Estampes*, & Pierre de Bray, iroient avec *Olocotora*, Neveu du Paraousti, reconnoître l'état des Fortifications Espagnoles. Cependant d'Estampes ne fut confié aux Sauvages qu'avec de justes précautions ; Saturiova donna des ôtages, qui furent ses propres Fils & celle de ses Femmes qu'il aimoit le plus. Trois jours suffirent à d'Estampes pour observer qu'aux anciens Ouvrages de San Matheo, les Espagnols avoient ajouté deux petits Forts, qui paroissoient en très bon état ; & de Bray assura que la Garnison de ces trois Postes étoit d'environ quatre cens Hommes : mais les Espagnols, endormis par une longue sécurité, n'y étoient point sur leurs gardes. De Gourgues en conclut qu'il pouvoit tout espérer de la surprise & du secret.

Ses dispositions pour attaquer les Espagnols.

Le rendez-vous général des Troupes alliées fut marqué à la Riviere de *Somme* (*m*), où elles se trouverent en bon ordre. Les Sauvages s'engage-

Il part avec les Sauvages.

(*l*) La Relation Manuscrite de la Bibliotheque du Roi nomme cette Riviere *Tacatacourou*, & dit que le Roi des Habitans de ce Canton portoit aussi le même nom, suivant l'usage ordinaire parmi les Peuples Indiens. R. d. E.

(*m*) Le Manuscrit, déja cité, la nomme *Saraba*. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

rent à la fidélité par un serment solemnel, & l'on se mit aussitôt en marche. On eut beaucoup à souffrir, dans une saison qui étoit celle des pluies. Dès le premier jour, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il restoit encore deux lieues, jusqu'au premier des deux Forts qui couvroient San Matheo; & de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour. Mais comme tout dépendoit de la diligence, il n'en partit pas moins, avec un Guide & dix Arquebusiers, pour aller reconnoître de ses propres yeux la Place qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain. Malheureusement, une petite Riviere qu'il falloit passer se trouva si grossie par les pluies, & par la Marée qui montoit encore, qu'il lui fut impossible d'aller plus loin. Il s'en retournoit au Camp fort triste, lorsqu'un Sauvage, offrant de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit en marche avec les François, après avoir donné ordre aux Indiens de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour sur le bord de la Riviere. Il fut obéi: mais le passage ne se trouva pas plus facile dans ce lieu; & la pluie augmenta si furieusement, qu'on n'eut pas d'autre soin que d'en garantir les armes. Enfin, le tems ayant commencé à s'éclaircir, de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit assez le Fort pour observer que tout le monde y étoit en mouvement. Il ne douta point qu'il n'eût été découvert: mais il sçut ensuite qu'il s'étoit trompé, & que c'étoit une Fontaine à laquelle on faisoit quelques réparations. Vers dix heures du matin, la Marée ayant achevé de se retirer, on passa la Riviere. Ce ne fut pas sans difficulté; car avec de l'eau jusqu'à la ceinture, on trouva un fond semé de grandes Huitres tranchantes, qui coupoient les souliers & blessoient les piés. Les Indiens, quoique piés nus, favoient le moyen de s'en garantir.

Embarras de sa marche.

Il voit San Matheo.

IL paroît certain que jusqu'alors les Espagnols ignoroient qu'il y eût des François dans la Floride; & rien ne marque mieux combien ils s'y étoient rendus odieux, que le secret qu'on vit garder aux Indiens. L'ardeur de toutes les Troupes n'ayant fait qu'augmenter après avoir passé la Riviere, de Gourgues, sans perdre le tems à les haranguer, se contenta de leur représenter en peu de mots la justice de leur cause. Il avoit divisé les François en deux bandes, à l'une desquelles il donna *Casenove* pour Commandant, & se mettant à la tête des autres, il s'avança le premier, en ordre de Bataille.

L'attaque commence.

A peine fut-il sorti du Bois, que les Espagnols commencerent à l'appercevoir. Deux Coulevrines, du nombre des Pieces que Laudoniere avoit laissées, tirerent bientôt: mais les premiers coups n'ayant produit aucun effet dans l'éloignement, on devoit s'attendre qu'ils seroient redoublés avec plus de succès; lorsqu'Olocotora, qui s'étoit déja glissé jusqu'au pié de la Platte-forme où les deux Coulevrines étoient dressées, sauta dessus, & tua le Canonier d'un coup de pique. La hardiesse de cet Indien fit juger aux Espagnols qu'il n'étoit pas seul. L'épouvante les saisit; ils sortirent du Fort, & se mirent à courir tumultueusement du côté de Casenove, qui en avertit le Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les Ennemis entre la Troupe de son Lieutenant & la sienne, & tomba si brusquement sur eux, que la plupart furent taillés en pieces. De soixante qu'ils étoient, il n'en resta que quelques-uns, qui furent pris, & réservés à une fin moins glorieuse.

Le premier Fort est pris.

De Gourgues.

1567.

Prise du second.

Cependant le Canon du second Fort avoit commencé à tirer, & pouvoit devenir fort incommode. Il falloit passer le Fleuve. Le Général ne trouva point d'autre expédient, pour faire cesser ce feu, que de placer sur la rive les deux Coulevrines (n), & deux autres Pieces d'Artillerie qu'on avoit trouvées dans le premier Fort. Ensuite passant le Fleuve avec quatre-vingts François, dans une Barque qui servoit à la communication des deux Postes, il comptoit de la renvoyer aux Indiens: mais ils n'eurent point la patience de l'attendre. Aussitôt qu'ils le virent toucher à l'autre bord, ils se jetterent à la nage en poussant des cris affreux. Les Espagnols en furent effrayés; & ne se croyant point en sûreté derriere leurs retranchemens, ils se sauverent dans un Bois voisin, où de Gourgues, qui s'y étoit déja mis en embuscade, en tua quarante-cinq & fit quinze Prisonniers. Il entra dans le Fort, qu'il trouva désert. Il se hâta de le démolir, & d'emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit sa Place d'armes. On rapporte cet événement au Samedi d'après Pâque (o).

San Matheo avoit encore plus de deux cens Hommes de Garnison; mais la consternation y étoit extrême. Il se trouva parmi les Prisonniers un vieux Sergent de bande, dont on tira des éclaircissemens sur l'état de la Place. De Gourgues, en ayant examiné soigneusement la situation, comprit que le plus sûr moyen de s'en rendre maître étoit l'escalade. Il employa les deux jours suivans aux préparatifs; & dans l'intervalle, il lui vint un si grand nombre d'Indiens, que les environs de San Matheo en étant remplis, il ne fut pas possible aux Espagnols d'en sortir, pour reconnoître les forces des Assiégeans. Cependant il en sortit un, déguisé en Sauvage; mais étant tombé entre les mains d'Olocotora, qu'il ne put tromper, il fut amené au Général. Dans ses premieres explications il assura qu'il étoit de la Garnison du second Fort; qu'il ne s'étoit travesti que pour échapper aux Sauvages, dont il n'espéroit aucun quartier; que son dessein avoit été de se jetter entre les bras des François, & que se voyant Prisonnier d'une Nation dont il connoissoit l'humanité, il croyoit sa vie hors de danger. Mais tandis qu'il parloit au Général, & qu'il s'efforçoit de le tromper par cette fable, il fut reconnu du Sergent, qui le trahit sans dessein, en déclarant qu'il étoit de la Garnison de San Matheo; sur quoi il fut mis au nombre de ceux qu'on réservoit au supplice. On apprit de lui que ce qui faisoit perdre courage aux Espagnols, étoit l'opinion que les François n'étoient pas moins de deux mille; & de Gourgues sentit de quelle importance il étoit pour lui, de ne pas leur laisser le tems de se desabuser.

Espion Espagnol, & lumieres qu'on en tire.

Le mardi, au point du jour, tout se trouva disposé pour l'attaque. *De Mesmes* fut commandé, avec vingt Arquebusiers, pour veiller à l'embouchure du Fleuve, & les Sauvages eurent ordre de se mettre en embuscade dans le Bois, des deux côtés de la Place. De Gourgues marcha lui-même

On marche vers San Matheo.

(n) La Relation Manuscrite, qui se garde dans la Famille de MM. de Gourgues, ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France, avec le nom d'Henry II, & de trois pieces de Canon. R. d. E.

(o) L'éloignement des Forts entr'eux, & leur disposition, par rapport à la Place, ne sont pas mieux expliqués.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Superstition d'un Indien.

avant le lever du Soleil, accompagné du Sergent & de l'Espion, qui devoient servir de Guides. Olocotora étoit près de lui. Ce Sauvage, persuadé sur quelque fondement qu'on ignore, qu'il périroit dans cette Expédition, dit au Général qu'il étoit sûr d'être tué à l'attaque de la Place, & que loin de regretter la vie, il étoit charmé de mourir en Brave; mais qu'il le prioit de faire donner à sa Femme la part du butin qui devoit lui revenir, afin que ces dépouilles étant enterrées avec son corps, il en fût reçu plus agréablement dans le Pays des Ames. De Gourgues lui répondit qu'il comptoit de le rendre en bonne santé à sa Famille, mais que vif ou mort, son souvenir seroit cher à tous les François, & qu'ils reconnoîtroient ce qu'ils devoient à son zele.

Comment San Matheo est pris.

On marchoit à découvert, sur le bord du Fleuve. Bientôt on se vit incommodé du feu de deux Coulevrines, placées sur un Boulevard qui commandoit le rivage; & la seule ressource fut de se mettre à couvert derriere la Colline, au pié de laquelle on doit se rappeller que San Matheo étoit situé. Mais de Gourgues en tira l'avantage d'examiner plus tranquillement la Place; & s'aidant du secours de ses deux Guides, il comprit que c'étoit par la Colline même qu'il falloit entreprendre l'attaque, comme les Espagnols en avoient donné l'exemple. Le jour étoit avancé, lorsque tout le monde eut pris son poste; on penchoit à remettre l'affaire au jour suivant. Mais les Assiégés firent une sortie qui hâta leur perte. Leur Détachement étoit de quatre-vingts Hommes. Casenove eut ordre de s'avancer contr'eux avec vingt Arquebusiers, pour les attirer plus loin de leurs murs, tandis que le Général leur couperoit la retraite & fondroit sur eux avec toutes ses forces. Ils donnerent dans le piege, & leur étonnement fut extrême de se voir entre deux feux: cependant ils se battirent en désespérés, & se firent tuer tous jusqu'au dernier; les autres, témoins de cette défaite, furent saisis d'une si vive frayeur, que sans écouter les Chefs, ils prirent la fuite vers le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent grace à personne. Quelques-uns prirent une autre route; mais ils rencontrerent les François, qui en tuerent d'abord une partie, & qui n'eurent pas peu de peine à sauver les autres des mains des Indiens, pour les faire passer entre celles des Bourreaux.

Ce qu'on y trouve, & suite de la victoire.

La Place étant demeurée sans Défenseurs, de Gourgues en prit possession avec toutes ses Troupes, qui firent un butin considérable. On y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, quelques petites Pieces de fer & de fonte, & dix-huit Barils de poudre, avec quantité d'armes de toute espece, qui furent transportées dans la Barque dont on s'étoit servi pour le passage du Fleuve. Cependant la poudre fut perdue, par un accident contre lequel on ne pouvoit être en garde. Un Indien, faisant cuire du Poisson assez loin du Magasin, laissa tomber du feu sur une traînée de poudre qu'on n'avoit pas remarquée, & par laquelle on sçut des Espagnols mêmes qu'ils avoient eu l'espérance de faire sauter les François, lorsqu'ils se présenteroient à la breche. Mais le Magasin sauta seul, & personne n'en reçut le moindre mal.

De Gourgues. 1567.

Traitement fait aux Prisonniers Espagnols.

Après le pillage, de Gourgues fit conduire tous les Prisonniers au même lieu, où les François avoient été massacrés, & où Menendez avoit placé son Inscription. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment (p); & les livrant aux Bourreaux, il les fit pendre à ses yeux. A la place de l'ancienne Inscription, qu'on lisoit encore, il fit mettre celle-ci, sur une planche de Sapin: „ Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Maranes; mais comme à Traîtres, Voleurs & Meurtriers". Quelque justice qu'il y eût dans cette action, il semble qu'une Expédition, si glorieuse pour son Chef & pour toute la France, auroit été plus relevée encore, par une conduite où la modération & la générosité Françoise eussent fait un beau contraste avec l'inhumanité des Espagnols.

Retour du Vainqueur.

Les applaudissemens qu'on ne put refuser au brave de Gourgues, dans toutes les parties de l'Europe, furent le seul fruit qu'il tira de sa victoire. Il n'avoit pas assez de monde pour se soutenir dans la Floride, contre les Espagnols de Saint Augustin; & de quelques années il ne devoit pas s'attendre à recevoir des secours de France. Il conçut aussi que l'amitié des Sauvages ne dureroit pas plus qu'il ne seroit capable de les servir, & surtout de les mettre à couvert de la vengeance d'une Nation contre laquelle ils avoient eu la hardiesse de se déclarer. Cependant on doute s'il savoit que les Espagnols eussent un autre Etablissement sur la même Côte; & l'Historien de la Nouvelle France n'oppose rien à quelques Ecrivains du tems, qui supposent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée, sous le nom de *Saint Augustin*, que quelques années après.

Il ne restoit, au Vengeur du nom François, que les provisions nécessaires pour retourner en Europe; & cette raison le détermina seule à faire démolir les trois Forts qu'il avoit conquis. Toute l'Artillerie fut envoyée, par Mer, aux Vaisseaux qui étoient demeurés dans la Seine, & l'on s'y rendit par terre. On y prit congé des Indiens, auxquels le départ de leurs Alliés parut causer du regret. Saturiova, & son Neveu, dont les pressentimens ne s'étoient pas trouvés justes, furent comblés de présens. Enfin [le 3 de Mai,] les trois Vaisseaux mirent à la voile.

Navigation malheureuse.

Cette Expédition n'avoit coûté, à de Gourgues, que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes; l'un nommé *Pons*, qui étoit de Xaintonge; les autres, Gascons, qui se nommoient de *Limosni*, *Bierre*, *Carreau* & *Gachie*. Mais dans son retour, ayant eu beaucoup à souffrir de plusieurs tempêtes & de la faim, il perdit sa Patache, montée de huit Hommes. L'un des deux Navires, qui fut séparé de lui à la hauteur de la Bermude, ne put arriver en France que longtems après. Il mouilla lui-même assez heureusement, le 6 de Juin, dans le Port de la-Rochelle; mais il y fut menacé d'un sort plus fâcheux que le naufrage qu'il venoit d'éviter. On ignore comment le bruit de son entreprise, dont il croyoit apporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pu parvenir à la Cour d'Espagne. A peine étoit-il parti de la Rochelle pour se rendre à Bordeaux, qu'on vit entrer dans la Rade dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux cens tonneaux, qui

Périls de la part des Espagnols.

(p) Le P. de Charlevoix rappelle ici le souvenir de la Relation du Matelot, qu'on croyoit véridique, mais sur laquelle on a vu qu'il jette quelques doutes. R. d. E.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

De Gourgues. 1567.

Comment de Gourgues est traité en France.

venoient dans le dessein de l'enlever, & qui le poursuivirent même jusqu'à Blaye. Les éloges qu'il reçut à Bordeaux, & le conseil de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, l'encouragerent à faire le voyage de la Cour; mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparoître, s'il ne vouloit être sacrifié au ressentiment du Roi d'Espagne, qui demandoit hautement sa tête, après l'avoir mise à prix, & qu'on ménageoit beaucoup alors, parce qu'on en attendoit du secours contre les Rebelles. En effet la Reine-Mere & la Faction des Princes Lorrains s'étant déclarées contre de Gourgues, on proposa de lui faire son Procès, pour avoir entrepris son Expédition sans ordre. Il fut longtems caché à Rouen, chez le Président de Marigny; & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté, de la Floride, de quoi payer les dettes qu'il avoit contractées avant son départ, il auroit manqué du nécessaire, sans les secours qu'il reçut de ce Magistrat & de quelques autres Amis.

Combien il est estimé des Etrangers.

La Reine Elisabeth, qui régnoit alors en Angleterre, également touchée de son mérite & de son infortune, lui fit faire des propositions avantageuses pour se l'attacher: mais le Roi son Maître, qui, malgré les apparences, avoit été réellement charmé de son Action, lui ayant rendu publiquement ses bonnes graces, il remercia cette Princesse. Enfin, Dom-Antoine de Bragance lui offrit le commandement de la Flotte qu'il armoit, pour soutenir son droit à la Couronne de Portugal. Une si belle occasion, de faire encore une fois la guerre aux Espagnols, eut plus de pouvoir que l'ambition pour lui faire accepter cet emploi. Mais en se rendant auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de son siecle.

Erreur sur le nom de la Caroline.

Au reste, ceux qui ont cru que le nom de *Caroline*, donné par Laudoniere au Fort que les Espagnols nommerent *San Matheo*, après l'avoir pris, & qui fut reconquis par de Gourgues, étoit l'origine de celui que porte aujourd'hui la Colonie Angloise dont on va traiter dans un des Articles suivans, se sont d'autant plus trompés, que la Caroline d'aujourd'hui ne comprend pas même tout ce qu'on nommoit alors la *Floride Françoise*, & que le Fort de Laudoniere est à présent de la *Floride Espagnole*, sous le nom de *San Matheo*, qu'il reçut de Menendez (q). On aura l'occasion d'y revenir, en traitant de quelques autres Places, que les Espagnols ont fondées depuis sur cette Côte, & dans la presqu'Ile de Tegeste.

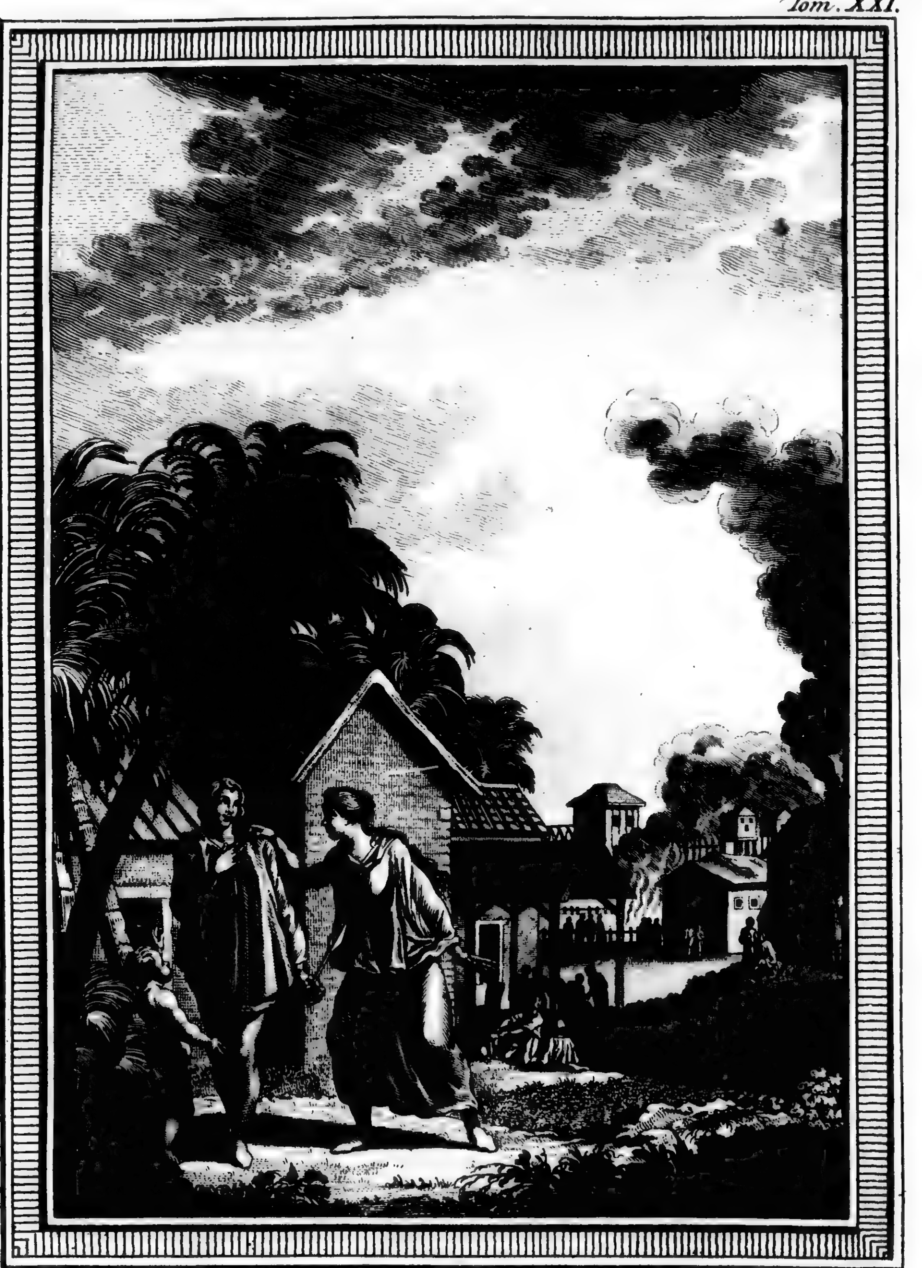
Remarques sur la Floride Françoise.

Remarques sur la Floride Françoise.

Ici, ce qui s'offre de plus curieux dans la Relation de Laudoniere est le caractere des Peuples voisins de l'ancien Fort François, avec quelques observations sur les propriétés du Pays (r). Les Floridiens de ce Canton,

(q) Cela n'empêche pas que la Colonie Angloise, qui s'est étendue depuis à cette même partie, n'ait pu retenir le nom que les François avoient donné, en l'honneur de *Charles IX*, au Fort dont il s'agit ici. Quoiqu'il en soit, ce nom est d'autant mieux resté après la Concession de *Charles II*, Roi d'Angleterre, en 1663. R. d. E.

(r) Tout ce qui suit, doit être entendu de ce tems-là; car on y verra quelques différences, dans un tems postérieur.



HABITS ET MAISONS DES FLORIDIENS.

dit-il, sont bien faits, braves & fiers, quoiqu'assez traitables lorsqu'on sait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs Prisonniers; & quoiqu'ils soient Antropophages comme eux, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux Captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les Femmes & les Enfans qu'ils enlevent; ils immolent les Hommes au Soleil, & se font un devoir de Religion de manger la chair de ces Victimes. Dans les marches & dans les combats, les Paraoustis sont toujours à la tête de leurs Troupes. Le bagage est porté par des Hermaphrodites, dont Laudoniere assure que le nombre est grand parmi ces Sauvages. Un de leurs usages est d'arracher, comme chez les Nations qui sont plus au Nord, la peau de la tête de leurs Ennemis après les avoir tués; mais, dans les réjouissances qui suivent la victoire, ce sont les vieilles Femmes qui se parent de ces chevelures. Il paroît que le Soleil est leur unique Divinité, ou du moins tous leurs Temples sont consacrés à cet Astre: mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les Cantons. La Polygamie n'est permise, dans la Floride, qu'aux Paraoustis; ils ne donnent même le nom d'Epouse qu'à une de leurs Femmes. Les autres sont de véritables Esclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la succession du Pere. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de fleches, plantées en terre, & la coupe dont ils se servoient pour boire est placée sur la tombe. Toute l'Habitation pleure & jeûne pendant trois jours. La Cabane du Mort est brûlée, avec tout ce qui étoit à son usage, comme si personne n'étoit digne de s'en servir après lui. Ensuite les Femmes se coupent les cheveux & les sement sur le Tombeau, où plusieurs vont tour à tour, pendant six mois, pleurer trois fois chaque jour. Les Paraoustis des Bourgades voisines viennent aussi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur Allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux Enfans est de les exercer à la course, sans distinction de sexe. Aussi tous les Indiens du Pays, Hommes & Femmes, sont d'une agilité merveilleuse. On les apperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'Arc, & à lancer une espece de Javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre, que leurs Macanas, ou leurs massues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vîtesse; les Femmes, chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes Rivieres à la nage.

Usages des Indiens.

Les Animaux les plus communs dans cette partie de la Floride sont deux sortes de Lions, le Cerf, le Chevreuil, le Bœuf, qui ne different en rien de ceux des Pays plus au Nord, le Léopard, le Daim, le Loutre, le Castor, le Loup, le Lievre, le Lapin, le Chat sauvage, & le Rat de Bois; mais ces especes ne se trouvent pas toutes dans les mêmes Cantons. On y voit partout la plupart de nos Oiseaux de proie & de Rivieres, aussi bien que des Perdrix, des Tourterelles, des Ramiers, des Cigognes, des Poules-d'Inde, des Grand-gosiers, quantité de Perroquets & diverses especes de petits Oiseaux. L'Oiseau-mouche n'y paroît point en Eté; mais il s'y retire

Animaux du Pays.

pendant l'Hiver, des climats apparemment dont il ne peut supporter le froid. Les Rivieres y sont remplies de Caymans, les Campagnes & les Bois de Serpens, surtout de cette terrible espece, qu'on appelle Serpens à Sonnettes.

Arbres.

LES Forêts sont remplies de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noyers, de Merisiers, de Muriers, de Lentisques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit aussi des Mesliers, dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce Pays est le Sassafras, que les Floridiens nomment *Palamé*, ou *Pavanca*. Quoiqu'il ne soit pas rare dans plusieurs autres parties de l'Amérique, l'excellence qu'on lui trouve ici doit y faire placer sa description & ses usages.

Sassafras de la Floride.

Sa description & ses propriétés.

LE Sassafras de la Floride ne devient jamais plus grand qu'un Pin médiocre. Il ne jette point de branches. Son tronc est uni; & sa tête touffue compose une espece de coupe. Ses feuilles sont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd obscur & d'une fort bonne odeur, surtout lorsqu'elles sont seches; en naissant elles ont la forme de celle du Poirier. Son écorce est polie, un peu rougeâtre, avec un goût d'Anis. Son bois est léger, d'un goût & d'une odeur aromatiques, approchant du Fenouil. Sa racine, est plus dure, plus pesante, & ne s'étend qu'en superficie. Cet Arbre croît sur le bord de la Mer & sur les Montagnes, mais toujours dans un terrein qui n'est ni trop sec ni trop humide. Son bois est chaud au second degré, & son écorce l'est presqu'au troisieme. Lorsqu'il se trouve plusieurs Sassafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui differe peu de celle de la Canelle. Les premiers Espagnols de San Matheo & de Saint Augustin, c'est-à-dire de la Riviere Dauphine & de celle de Mai, étant presque tous attaqués de fievres, causées par la nourriture du Pays & par la mauvaise qualité des eaux, leurs Prisonniers François leur apprirent l'usage du Sassafras, comme ils l'avoient vu pratiquer aux Sauvages. Ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faisoient bouillir dans l'eau; ils buvoient de cette eau à leurs repas & à jeûn: elle les guérissoit parfaitement. Les mêmes François en firent ensuite d'autres expériences, sur lesquelles ils publierent qu'il n'y a presque point de maladies qui résistent à cette boisson; elle étoit, non-seulement leur remede unique, mais leur préservatif universel dans la Floride. Mais ils n'en usoient point lorsqu'ils manquoient de vivres, parce qu'elle leur causoit une faim plus insupportable encore que les maladies. On prétend aussi que le Sassafras est un spécifique admirable contre les maux vénériens; mais il paroît que pour ce mal & pour tous les maux contagieux, les Floridiens ont plus souvent recours à la Squine. Dans plusieurs maladies, ils coupent en petits morceaux les racines, les petites branches, & les feuilles du Sassafras; ils en laissent tremper une once, toute une nuit, dans environ douze livres d'eau: ensuite, ils font cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers: mais on observe que pour l'usage, il faut avoir égard au tempéramment du Malade, & qu'il doit garder un grand régime. On assure même que dans les maladies invétérées, ou lorsque le Malade est trop foible, ce remede est fort

Maniere de l'employer.

fort nuisible. Quelques-uns, avant que d'en user, se purgent beaucoup; mais d'autres se contentent d'employer cette décoction pour leur breuvage ordinaire. Il est certain que depuis la découverte du Nouveau-Monde le Sassafras a toujours passé pour un remede excellent contre les maux d'estomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux qui viennent du froid. Ximenès raconte que s'étant trouvé près de la Baie de Ponce Léon, dans une grande disette d'eau, il s'avisa de couper du bois de Sassafras en petits morceaux, & de le tremper dans une eau, presqu'aussi salée que celle de la Mer: huit jours après, il but de cette eau, & la trouva fort douce.

Etablissem. des François dans la Floride.

Entre les Arbrisseaux du même Pays, le plus remarquable est la *Cassine* ou l'*Apalachine* (t), dont les Indiens tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les Simples, on vante l'*Apoyomatsi*, ou *Patzisiranda*, dont on fait la description suivante. Ses feuilles ressemblent à celles du Poireau, mais sont plus longues & plus déliées. Son tuyau est une espece de jonc, plein de poulpe, noueux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur est petite & étroite, sa racine déliée, fort longue, semée de nœuds, ou de bossettes, ronde & velue. C'est ce que les Espagnols nomment *Chapelets de Sainte Helene*; & les François *Patenotres*. Ces boulettes, coupées & exposées au Soleil, deviennent très dures, noires au dehors, & blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique, qui approche de celle du Galanga. Elles sont seches & chaudes au troisieme degré & plus, un peu astringentes & résineuses: cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides. Les Sauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un suc, & s'en frottent tout le corps après s'être baignés; dans la persuasion qu'il fortifie la peau, & qu'il répand une odeur agréable. Les Espagnols ont appris d'eux aussi à réduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, comme un remede pour la Pierre & pour les obstructions des reins. Ils le broient & le prennent en bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomac, & pour les douleurs de l'Uterus.

Arbrisseaux.

Apoyomatsi: sa description & ses vertus.

Patenotres.

Sur toute la Côte de cette partie de la Floride, il se trouve quelquefois de l'Ambre gris.

Mais on ne s'est arrêté à ce court détail, que pour faire honneur aux François de leurs observations, dans un Pays où personne ne leur dispute la gloire de s'être établis les premiers. On y reviendra dans un tems fort postérieur, à l'occasion d'une Colonie plus heureuse, qui s'y est formée sans opposition, quoique sans autre prétexte, que le droit vague d'occuper des lieux qu'on trouve abandonnés par leurs premiers Possesseurs (v).

(t) Voyez, ci-après, l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

(v) On verra, là-dessus, quelques remarques, dans l'Etablissement des François à Saint Domingue.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

CHAPITRE XII.

Voyages, Découvertes & Etablissemens des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

INTRODUCTION.

JUSQU'ICI, l'Amérique n'avoit vu les Anglois qu'avec l'odieuse qualité de Pirates : mais leur émulation s'étant ennoblie tout d'un coup, ils penserent enfin à s'y établir. L'Histoire de leurs progrès, dans la formation de plusieurs Colonies, se trouve divisée naturellement par la date de leurs Voyages & par l'ordre de leurs entreprises.

§. I.

Etablissement de la Virginie.

Voyage d'Amidor & de Barlow.

AMIDOR ET BARLOW. 1583-4.

RALEIGH (*a*), Jean Smith (*b*), & le Virginien anonyme (*c*) qui a publié l'Histoire de sa Patrie, sont les meilleures sources où l'on puisse chercher des lumieres sur l'Etablissement des Anglois dans la Virginie; car on conçoit bien que, sur tout ce qui regarde l'origine de cette belle Colonie, les Ecrivains plus modernes, Etrangers ou de la même Nation, n'ont pu prendre que ces premieres Relations pour guides.

ON lit donc dans ces Mémoires, que le Chevalier Raleigh, excité non-seulement par l'exemple & les prodigieux succès des Espagnols, mais par les observations mêmes de quelques Aventuriers de sa Nation, qui avoient déja tenté moins heureusement la fortune (*d*), résolut, en 1583, d'entreprendre quelques découvertes à ses propres frais. On ne nous apprend point s'il avoit un objet fixe; quoiqu'il pût s'en être formé plus d'un, sur les tentatives que Sebastien Cabot avoit déja faites au nom de l'Angleterre, & sur les diverses expéditions des François vers le Nord du Continent; mais ayant fait entrer dans ses vues quelques Particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richesses, il obtint de la Reine Elizabeth des Lettres-Patentes, datées du 25 de Mars 1584, par lesquelles tous les avantages de l'entreprise étoient abandonnés à sa Compagnie; & dès le mois d'Avril de l'année suivante, il mit deux petits Vaisseaux en Mer, sous les ordres des Capitaines Philippe *Amidor* & Arthur *Barlow*.

Compagnie formée par le Chevalier Raleigh.

1585.

APRÈS un heureux Voyage, dont il paroît que le terme étoit encore incertain, ces deux Officiers mouillerent à l'entrée d'une Baie, que les Ha-

(*a*) Dans le Recueil d'Hackluyt.
(*b*) Sa Relation a été traduite en François.
(*c*) Traduite aussi en François.
(*d*) Voyez le Tome XVIII. de ce Recueil.

bitans du Pays nommoient *Roënoke*, & qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline Septentrionale. Ils y firent quelque commerce avec les Indiens, pour se donner le tems d'étendre leurs observations autour d'eux; & contens de ce qu'ils avoient vus, ils se hâterent d'en venir faire le récit en Angleterre.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

AMIDOR ET BARLOW. 1585.

Ils rapporterent que le Pays auquel ils avoient abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute espece, des Animaux en abondance. Ils n'y avoient pas vu d'or; mais les terres sembloient si fertiles, le climat si doux, les Habitans si traitables, que de si belles apparences promettoient quelque chose de plus heureux à d'autres recherches, surtout après l'exemple de ce qui venoit d'arriver aux Espagnols dans les deux riches Contrées du Mexique & du Pérou. Ils avoient amené deux Indiens, l'un nommé *Wanchiso*, l'autre *Manteo*, qui, commençant à parler déja quelques mots d'Anglois, augmenterent l'idée qu'on donnoit de leur Patrie. Toute la Nation Angloise prit feu sur cette peinture. La Reine même en fut si charmée, que malgré la guerre qu'elle avoit alors contre l'Espagne, elle promit de puissans secours aux Aventuriers; & pour les encourager par des marques éclatantes de sa protection, elle consentit que le Pays découvert fût nommé *Virginie*, à son honneur: „ Soit, parce qu'elle étoit vierge, „ (observe l'Historien,) soit parce que le Pays même & ses Habitans sem„ bloient retenir encore la pureté, l'abondance & la simplicité de la pre„ miere création".

Origine du nom de Virginie.

Voyage du Chevalier Greenwill.

GREENWILL. 1586.

Au Printems de l'année suivante, le Chevalier Richard *Greenwill*, un des principaux Associés de Raleigh, fut nommé pour commander sept Vaisseaux, bien pourvus de vivres, d'armes & de munitions, & chargés d'un bon nombre de Volontaires, qui devoient servir à former un Etablissement. Quoiqu'il eût à bord les deux Indiens de Roënoke, il avoit ordre de pousser plus loin ses Découvertes. Cependant étant arrivé sur cette Côte, vers la fin du mois de Mai, il s'y arrêta pour faire l'essai du terrein. Des Pois & des Feves, qu'il y fit semer, prospérerent merveilleusement dans l'espace de deux mois. Cette heureuse expérience l'ayant fixé au même lieu, il se contenta d'y recueillir des Fourrures, quelques Perles & d'autres productions du Pays; après quoi, confiant cent huit hommes à la bonne-foi des Indiens, sous le commandement de Ralphe *Lane*, il ne pensa qu'à retourner en Angleterre.

Premier Etablissement des Anglois.

Mais à peine eut-il mis à la voile, que cette Troupe indocile oublia l'ordre qu'il lui avoit laissé, de se fortifier dans une Ile voisine. Les plus hardis s'écarterent parmi les Indiens, & pénétrerent si loin dans le Pays, que cette indiscrétion les ayant rendus suspects, quelques-uns y furent égorgés, & tous les autres se virent menacés du même sort. Après ces premieres hostilités, les Indiens, naturellement soupçonneux & vindicatifs, jugerent qu'il n'y avoit plus de réconciliation à se promettre avec ceux qu'ils avoient épargnés, & ne penserent plus qu'à leur nuire. Lane prit le parti de les

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

GREENVILL. 1587.

adoucir par la patience, & se flatta de les contenir, en leur annonçant l'arrivée d'un puissant secours de sa Nation. Cette ruse eut assez de succès, pour lui donner la liberté d'étendre ses Découvertes le long de la Côte, près de cent miles au Nord; mais n'y ayant point trouvé de Port commode, il revint à la Baie de Roënoke, sans les avoir poussées jusqu'à la Baie de Chesapeak.

Il se soutint assez heureusement pendant tout l'Hiver; mais ne voyant point paroître au Printems le secours qu'il attendoit, & commençant à tout craindre de la barbarie des Indiens, il ne pensoit plus qu'à trouver le moyen de s'échapper, lorsqu'avant la fin du mois d'Août il eut la joie de voir paroître une Flotte Angloise. C'étoit celle du Chevalier *Drake*, composée de vingt-trois Vaisseaux, que la Reine envoyoit sur les Côtes de l'Amérique, pour y surprendre les Galions d'Espagne. Cet Amiral avoit ordre de passer à la Baie de Roënoke, & de fournir à la Colonie, qu'on y supposoit fortifiée, toute l'assistance dont elle auroit besoin. Il fut surpris de la trouver dans une si triste situation. Lane lui demanda un renfort d'hommes, des vivres, & une Frégate, pour se mettre en état de chercher un autre Etablissement, s'il y étoit forcé par quelque nouveau malheur. L'Amiral ne lui refusa rien; mais tandis qu'il faisoit transporter des vivres & des munitions dans la Frégate, une furieuse tempête jetta ce Vaisseau si loin en Mer, qu'on perdit l'espérance de le revoir. Envain Drake en offrit un autre à des Gens accablés de fatigues & de chagrins, qui regarderent cette aventure comme un obstacle que la Providence opposoit à leur Etablissement. Ils supplierent l'Amiral de les prendre sur sa Flotte; & la facilité qu'il eut à les satisfaire fit manquer toutes les espérances de la Compagnie.

Voyage du Chevalier Raleigh.

RALEIGH.

CEPENDANT les Associés travailloient à faire partir de nouveaux secours: mais outre les difficultés ordinaires, ils eurent entr'eux des démélés qui retarderent leurs préparatifs. Enfin ils équiperent quatre gros Vaisseaux, & le Chevalier Raleigh prit la résolution de les commander lui-même. Celui qu'il devoit monter s'étant trouvé prêt avant les autres, il mit seul à la voile, dans l'impatience de visiter sa chere Colonie. Il toucha au Cap de *Hattoras*, un peu au Sud du Canton où les cent huit Hommes s'étoient établis; mais après les avoir cherchés inutilement, son chagrin & ses propres embarras lui firent prendre le parti de revenir. Greenwill, qui étoit parti quinze jours après lui, mouilla dans la Baie de Roënoke, où ne trouvant que de foibles traces de l'Etablissement, sa premiere crainte fut que les Anglois qu'il y avoit laissés n'eussent été détruits par les armes des Indiens. Manteo, qui se présenta pour le recevoir, ignoroit que Drake eût abordé sur la Côte & qu'il les eût pris à bord; mais quoiqu'il ne pût s'imaginer lui-même ce qu'ils étoient devenus, il assura si constamment qu'ils n'avoient reçu aucun mal de sa Nation, que Greenwill, reprenant confiance, laissa cinquante Hommes dans la même Ile, leur fit construire des Logemens, & leur donna des provisions pour deux ans; après quoi il remit à la voile vers l'Angleterre.

Voyage de Jean White.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

WHITE. 1588

L'ANNÉE suivante, Jean *White* fut envoyé avec trois Vaisseaux, chargés non seulement de munitions & de vivres, mais d'un bon nombre d'Hommes & de Femmes, qui devoient faire prendre une forme réguliere à la Colonie. Il avoit ordre d'y demeurer lui-même en qualité de Gouverneur, & d'employer tous ses soins à gagner l'affection des Indiens. En arrivant à Roënoke, vers la fin de Juillet, il eut, comme Raleigh & Greenvill, le chagrin de trouver l'Etablissement désert. Manteo l'informa qu'une partie des cinquante Anglois avoit été tuée par surprise, & que les autres avoient pris la fuite. Le terrein qu'ils avoient occupé, étoit déja couvert de ronces. White étoit d'un caractere ferme: loin de se décourager, il fit réparer l'Habitation; & s'y étant logé le premier, son exemple engagea tous ses gens à s'y établir. Manteo reçut le Baptême, avec le titre de Seigneur d'*Assamoupeack*, qui étoit le nom d'une des Nations Indiennes. Cette distinction, que les Anglois crurent devoir à la fidélité de son attachement, servit beaucoup à leur concilier les Indiens voisins. On fit des Traités de Paix & d'Alliance. La Colonie, dirigée par un Chef & douze Conseillers, qui formerent un Corps sous le nom de Gouverneur & Assesseurs de la Ville de *Raleigh* en Virginie, prit une face qui la fit respecter. L'union y fut bien établie. Une Angloise, Femme d'Ananias *Dare*, ayant mis au monde une Fille, qui fut nommée *Virginie*, l'heureuse naissance de ce premier Enfant d'un Pere & d'une Mere Chrétiens, fut célébrée avec des transports de joie, & passa pour une marque éclatante de la protection du Ciel sur la nouvelle Colonie.

Son second Voyage. 1589-90.

CEPENDANT une juste défiance de l'avenir les obligea de renvoyer leur Gouverneur en Angleterre, pour y solliciter des secours d'Hommes & de vivres. Personne n'étoit plus propre à cette Commission; & son habileté n'étant pas moindre pour les détails de l'administration, il ne partit qu'après avoir pourvu à la sûreté de la Colonie, qu'il laissoit composée de cent quinze personnes: mais la diligence de son voyage, & la vivacité de ses instances à Londres n'empêcherent point qu'il ne fut expédié avec lenteur. Il se passa deux années entieres, avant qu'il put obtenir trois Vaisseaux, avec lesquels il partit de Plimouth vers la fin de l'année 1589. On ne connoissoit point encore d'autre route que celle des Antilles; ou du moins, malgré les lumieres qui commençoient à se répandre sur la navigation, l'ancien usage avoit tellement prévalu, qu'on aimoit mieux faire un détour de mille lieues que de tenter un passage plus direct. White, retardé par tant d'obstacles, n'arriva au Cap de Hattoras que vers le milieu du mois d'Août suivant. Il y débarqua, pour gagner du tems, dans l'impatience de revoir sa Colonie. Mais quelques Inscriptions, qu'il trouva sur l'écorce des Arbres, lui apprirent qu'elle étoit passée à *Croatan*, une des Iles qui forment le Détroit, à vingt lieues de Roënoke. Comme elle n'avoit laissé d'ailleurs aucune explication sur les motifs de cette retraite, le Gouverneur se vit obligé de retourner à bord. A peine y fut-il rentré avec tous ses gens, qu'une tempête rompit ses cables, lui fit perdre une partie de ses ancres, & jetta

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

WHITE. 1589-90.

ses trois Vaisseaux en pleine Mer. Dans ce triste état, il n'eut pas d'autre ressource que de retourner en Angleterre, sans avoir vu la Colonie ; & le mécontentement des Armateurs ayant fait remettre à d'autres tems les nouveaux frais qui étoient devenus nécessaires, l'entreprise demeura suspendue. Ensuite, les embarras où Raleigh, qui en étoit l'ame, se trouva malheureusement engagé, la firent abandonner tout-à-fait pendant l'espace de douze ans (e).

Voyage du Capitaine Barthelemi Gosnold.

GOSNOLD. 1602.

Ce ne fut qu'en 1602, que le Capitaine Barthelemi *Gosnold*, un des anciens Associés, équipa un petit Vaisseau à ses propres frais, & partit de Darmouth avec environ trente-cinq Hommes, dans la résolution de tenir une route plus droite, c'est-à-dire d'éviter le détour qu'on faisoit ordinairement vers le Sud. Cette tentative lui réussit : mais, en arrivant sur les Côtes de l'Amérique, il se trouva beaucoup plus au Nord que tous ceux qui avoient fait le même Voyage avant lui. Il se vit d'abord entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie de Massachuset, dans la Nouvelle Angleterre. Là, n'ayant point découvert les commodités de cette belle Rade, il tourna au Sud, pour se dégager de la Côte ; mais lorsqu'il se croyoit en pleine Mer, il se trouva tout-d'un-coup devant la Pointe du Cap *Codd*. Cette vue lui fit naître l'envie de descendre à terre, un peu au Sud du Cap. Il y fit quelque commerce avec les Indiens. Deux des Iles voisines reçurent de lui les noms de *Vigne de Marthe* & de *Sainte Elisabeth*, qu'elles ont conservées jusqu'aujourd'hui. Il sema, dans la seconde, divers grains d'Angleterre, qui n'y crurent pas moins vîte qu'à Roënoke. Ses gens s'y bâtirent des Cabanes, d'où ils continuerent de faire des échanges avantageux de leurs petites Marchandises, pour des fourrures & des gommes. Après un mois de séjour, ils retournerent dans leur Patrie, aussi satisfaits de la beauté naturelle & de la fertilité du Pays, que des richesses qu'ils en apportoient. On observe, que pendant tout le Voyage, ils ne furent atteints d'aucune sorte de maladie.

Autres Voyages des Anglois.

Autres Voyages des Anglois. 1603-5.

Le bruit d'une si prompte & si heureuse Expédition réveilla l'ardeur des Marchands Anglois. Dès le commencement de l'année 1603, ceux de Bristol firent partir deux Vaisseaux, qui aborderent au même lieu, & qui en revinrent bien chargés. En 1605, un Vaisseau de Londres mit à la voile, dans le dessein de prendre terre, sur la même Côte, au trente-neuvieme degré de Latitude ; mais les vents l'ayant poussé trop au Nord, il arriva sous l'Ile qui porte aujourd'hui le nom d'*Ile longue*. Les Anglois y trouverent d'abord de l'humanité dans les Indiens ; mais, les ayant vus changer de disposition, ils rangerent la Côte l'espace de quarante miles, ils remon-

(e) Après la Sentence de Leze-Majesté rendue contre lui, le Roi Jacques I. créa les deux Compagnies de Virginie dont il sera parlé ci-dessous. R. d. E.

terent la Riviere de *Connecticut*, & donnerent le nom de *Pentecôte* au Havre où ils avoient mouillé, parce qu'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Dans ces trois derniers Voyages, on ne pensa point à se procurer des informations sur la Colonie de 1587; & l'avidité du gain éteignit tout sentiment de compassion, pour des Malheureux dont le sort étoit encore ignoré.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Deux Compagnies formées en Angleterre.

CEPENDANT les Sociétés de Londres, de Bristol, d'Exeter & de Plimouth, reconnoissant l'avantage qu'il y avoit à tirer d'une entreprise réguliere, lorsqu'elle seroit bien conduite, & que ses fondemens seroient une fois bien établis, s'adresserent de concert au Roi Jacques I, pour obtenir la permission de former une Compagnie, & d'y employer des fonds, dont le bon usage fût garanti par son autorité. Ce Prince leur accorda ses Lettres, datées le 10 d'Avril 1606: mais s'étant réservé la direction de l'entreprise, il créa deux Compagnies différentes, dont chacune devoit faire sa Colonie. Les Chevaliers Thomas *Gates* & Georges *Summer*, avec Richard *Hackluyt*, Chanoine de Westminster, Edouard Marie *Wingfield*, & ceux qu'ils voudroient s'associer, étoient nommés pour la premiere, & recevoient le droit de commencer leur Etablissement dans l'endroit de la Côte de Virginie qu'ils jugeroient convenable, entre les 34 & 41 degrés de Latitude Septentrionale. Ils pouvoient s'étendre sur la Côte, à droite & à gauche, l'espace de cinquante miles d'Angleterre, & pénétrer de cent miles dans l'intérieur des Terres, vis-à-vis de la même Côte, avec défense à tout autre de s'établir dans leur voisinage, sans une permission expresse du Conseil de leur Colonie. Les mêmes Patentes portoient, pour la seconde, que *Hanham*, *Gilbert*, *Parker*, *Popham*, Marchands de Plimouth, & leurs Associés, auroient la liberté de s'établir entre les 38 & 45 degrés, avec la même étendue de Terres, pourvu que ce fût à cent miles des premiers.

Voyage de Jean Smith.

SMITH. 1606.

EN vertu de cette concession, Jean *Smith*, Auteur d'un Journal auquel on va s'attacher, fut choisi par la Compagnie de Londres pour commander trois Vaisseaux, qui mirent en Mer au mois de Décembre 1606. Il étoit revêtu d'une Commission qui lui donnoit le pouvoir de former une Colonie, & d'établir, pour la gouverner, un Conseil, avec un Président annuel. Tout sembloit promettre un heureux succès; & le Ciel même parut favoriser l'entreprise, en faisant aborder Smith dans cette partie du Continent à laquelle on a borné ensuite le nom de Virginie. Il mouilla sans peine, à l'entrée de la Baie de Chesapeak, quoique son dessein eût été de se rendre droit à Roënoke, c'est-à-dire, dans le lieu où Jean White avoit laissé cent quinze Hommes. Son débarquement s'étant fait au Cap méridional de la Baie, il lui donna le nom de *Cap Henri*, comme il donna celui de *Cap Charles* au Cap Septentrional, à l'honneur des deux Princes, Fils du Roi. La premiere Riviere qu'il reconnut, nommée *Pouhatan* par les Indiens, reçut le nom du Roi même, c'est-à-dire celui de *Jacques*, ou *James* en Langue Angloise.

Etablissement dans la Riviere de Pouhatan.

APRÈS avoir soigneusement observé cette Riviere, tous les Chefs de l'Escadre s'accorderent à choisir, pour l'Etablissement, une Peninsule, qui est

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

SMITH. 1606.

Fondation de Jame's-town.

à cinquante lieues de l'embouchure. Outre la fertilité du terroir, cette situation parut également avantageuse, pour une Place d'Armes & de Commerce, parce que les deux tiers en étoient baignés par la grande Riviere, qui offre partout un bon mouillage, & que l'autre tiers se trouvoit environné d'une Riviere étroite, mais capable néanmoins de recevoir des Bâtimens de cent tonneaux, jusqu'à l'endroit où n'étant séparée de la grande Riviere que par un espace de trente verges, ses eaux y regorgent ordinairement dans les grandes Marées: c'est ce qui a fait donner le nom d'Ile à ce terrein. Les Vaisseaux peuvent mouiller dans la petite Riviere, amarrés à terre, ou simplement attachés les uns aux autres, & s'y trouvent à couvert de toute sorte de vents. La Ville fut honorée du nom du Roi (*f*), comme la Riviere. Toute l'étendue de l'Ile contient environ deux mille âcres de terre haute, & plusieurs milliers d'un terroir marécageux, mais ferme, où les pâturages sont excellens.

DANS un lieu où l'on ne pouvoit arriver que par un défilé, les Anglois se voyoient à couvert de l'insulte des Indiens, avec l'avantage, qu'ils ignoroient encore, de n'y avoir point à redouter, pour leurs Vaisseaux, une espece de Vers, qui fourmillent dans les eaux saumâtres du Pays. Mais ils ne furent pas plutôt tranquilles, après le départ de leurs Vaisseaux, qui les avoient laissés au nombre de cent trente-huit, que l'avidité pour les Trésors des Indiens, & de mutuelles jalousies de Commerce, firent naître entr'eux la division.

Caractere des Indiens du Pays.

LES Habitans naturels étoient ici du même caractere, que ceux des autres parties du Continent Septentrional; humains & traitables au premier moment, mais soupçonneux, & capables de passer tout-d'un-coup de la défiance à la haine. Ils fournirent à la subsistance de la Colonie, pendant qu'ils crurent y trouver de la bonne foi dans les échanges: mais s'étant apperçus que les Anglois n'avoient pas de méthode fixe, & que pour se supplanter les uns les autres ils enchérissoient arbitrairement leurs Marchandises, cette variété de prix leur fit juger qu'on cherchoit à les tromper, & les fit bientôt penser à la vengeance. C'est à cette cause que l'Auteur rapporte tous les maux que sa Nation eut à souffrir de la part des Indiens. Un nouvel objet, qui attira toute l'attention des Anglois, jusqu'à leur faire perdre celle qu'ils devoient à leur sûreté, devint encore plus funeste à leur Commerce. Ils découvrirent, sur une Langue de terre, derriere l'Ile de James, un Ruisseau d'eau douce, qui sortant d'un petit Banc de sable entraînoit une poussiere de talc, qu'on voyoit briller au fond. Leur penchant, à prendre pour de l'argent ou de l'or tout ce qui en avoit l'éclat, ne leur laissa plus d'autre ardeur que pour recueillir cette boue dorée; & se persuadant qu'ils ne pouvoient manquer de rien avec tant de richesses, ils négligerent leurs soins ordinaires pour se procurer des vivres. Un incendie, qui vint de la même négligence, consuma dans le même tems une grande partie de leur Ville & le reste de leurs provisions. Ils furent tout-d'un-coup réduits à vivre de fruits sauvages, d'Ecrevisses & de Moules. Les Indiens, irrités de

Illusion funeste aux Anglois.

(*f*) *Jame's-Town* en Anglois, c'est-à-dire, *Ville de Jacques*.

de leur conduite, qui leur avoit déja fait rompre tout Commerce avec eux, ne se furent pas plutôt apperçus de leur embarras, qu'ils l'augmenterent par diverses sortes d'hostilités. Ils massacrerent ceux qui eurent l'imprudence de s'écarter ; & les autres se virent resserrés dans les étroites bornes de leur Ile.

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois.

Smith. 1606.

Telle étoit leur situation, lorsqu'il leur arriva un Vaisseau, de deux que la Compagnie avoit fait partir chargés d'Hommes & de vivres, & dont le second fut poussé vers les Antilles, d'où il ne put reprendre sitôt sa route. L'expérience d'une longue misere avoit peu servi à détromper les Habitans de James-town, puisqu'après avoir soulagé leur faim, toutes les forces qu'elle leur avoit laissées furent employées à charger de leur poudre d'or le Vaisseau qui leur avoit apporté des provisions. Le second étant arrivé après le départ du premier, ils le remplirent aussi de ces richesses imaginaires. A peine y laisserent-ils place pour quelques fourrures, & pour une petite quantité de bois de Cedre : biens réels, dont la comparaison avec leur ridicule trésor fit rire toute l'Europe, de la préférence qu'ils avoient donnée à cette chimere. Cependant, avec les secours qu'ils avoient reçus, ils firent plusieurs découvertes sur la Riviere James, & dans quelques autres parties de la Province. D'ailleurs l'année 1608 fut pour eux un tems d'abondance, parce qu'ils y recueillirent la premiere moisson du Blé d'Inde qu'ils avoient semé.

1608.

Diverses Plantations se forment.

Smith, dans le chagrin de voir des desordres auxquels il ne pouvoit remédier, avoit employé le tems à former deux nouvelles Plantations ; l'une à *Nausamond*, sur la Riviere James, à plus de trente miles du premier Etablissement ; l'autre à Pouhatan, dont il acheta le terrein du Chef Indien, pour une certaine quantité de cuivre, au-dessous de la chûte de cette Riviere. Peu de tems après, il en forma une autre à *Kikotan*, vers l'embouchure de la même Riviere.

Naufrage de Gates & de Summers aux Bermudes.

D'un autre côté, la Compagnie de Londres, ne tirant point de ses avances le profit qu'elle en avoit attendu, jugea que toutes les disgraces dont elle fut informée ne pouvoient venir que d'une mauvaise administration. Elle conçut le dessein d'un nouvel ordre de Gouvernement pour la Colonie, & son plan fut autorisé par de nouvelles Lettres de la Cour. Neuf Vaisseaux, équipés à grands frais & chargés de provisions, avec un renfort considérable d'Hommes, partirent sous le commandement des Chevaliers *Gates* & *Summers* (g), & du Capitaine *Newport*, nommés tous trois Gouverneurs, & revêtus d'un pouvoir égal. Malheureusement ils s'étoient embarqués sur le même bord, qui fut séparé des autres par une rude tempête, & si maltraité, qu'après avoir couru les plus grands dangers, il alla échouer à l'une des Iles Bermudes, où il s'entr'ouvrit. Ce naufrage ne coûta la vie à personne; mais, dans une si fâcheuse extrêmité, les trois Chefs ne purent s'accorder. Après le bonheur qu'ils avoient eu d'éviter la mort, & celui qu'ils eurent encore de trouver quantité de vivres dans l'Ile, surtout des Cochons d'Espagne qui s'y étoient sauvés apparemment de quelque naufrage, & qui

(g) C'est de lui que les Anglois ont donné le nom de *Summers-Islands* aux Iles Bermudes.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

SMITH. 1608.

s'y étoient multipliés, ils se diviserent par des querelles & des haines, dont les suites faillirent de leur être plus funestes que la ruine de leur Vaisseau. Cependant lorsque les deux Chevaliers furent parvenus à se faire chacun leur parti, ils convinrent que chacun construiroit un Vaisseau, du bois de l'Ile, & que tout ce qu'on pourroit sauver des débris du premier seroit partagé de bonne foi entre les deux Chefs. Au lieu de goudron & de poix, ils employerent de l'huile de Poisson & de la graisse de Porc, mêlées avec de la chaux & des cendres. L'Ouvrage fut lent; mais il s'acheva plus heureusement qu'on n'avoit dû se le promettre de la mauvaise disposition des Ouvriers. Une juste allusion à la peine qu'il avoit coûtée, fit nommer l'un des deux Bâtimens *la Patience*, & l'autre *la Délivrance*.

Retour de Smith.

DANS cet intervalle, Smith, blessé dangereusement par un Baril de poudre, où le feu prit, pendant qu'il s'occupoit de ses découvertes & de ses nouvelles Plantations, s'étoit vu forcé de retourner en Angleterre pour s'y faire traiter. Il étoit parti sur un petit Vaisseau qu'il avoit réservé de son Escadre, pour les besoins de la Colonie. Son départ y avoit fait renaître des troubles mal étouffés. Quelques-uns des neuf Vaisseaux, dont la tempête avoit séparé celui des Gouverneurs, arriverent au Port de James, avec une partie des Volontaires, dont le plus grand nombre refusa de se soumettre au Gouvernement établi, sous prétexte que la nouvelle Commission détruisoit la précédente, & qu'ils attendoient des Gouverneurs, nommés à la place du Président. Cette affectation d'indépendance produisit tout-d'un-coup un affreux desordre. Toute la Colonie en prit occasion de secouer le joug des Loix; & dans une espece d'anarchie, qui fit disparoître toute sorte de discipline, on négligea de se munir contre les insultes des Indiens. Ces Barbares, déja résolus d'exterminer tous les Anglois, eurent l'adresse de profiter de leurs divisions. Bientôt on n'entendit plus parler que de massacres. Les Plantations un peu éloignées furent abandonnées, pour se retirer dans la Ville. Celle de Kikotan, où l'on avoit construit un petit Fort, nommé *Algernoon*, fut la seule qui se garantit de cet orage. Dans la Ville, où le nombre des Habitans se trouvoit grossi par celui des Fugitifs, les vieilles provisions ayant été consumées sans qu'on eût pris soin d'en faire de nouvelles, on se vit exposé à toutes les horreurs de la famine. L'Ile se trouvoit dépourvue de tout; & personne n'avoit eu la hardiesse de sortir, pour la Pêche, pour la Chasse, ou pour cueillir des fruits dans les Bois. Enfin l'extrêmité devint telle, qu'après avoir mangé jusqu'au cuir des Chevaux, les misérables Habitans de James-town dévorerent les cadavres des Indiens qu'ils pouvoient tuer. On assure même qu'en ayant déterré quelques-uns, ils les mangerent à demi-pourris. C'est une époque qu'on n'a point oubliée en Virginie, & qu'on y nomme encore *le tems de la Famine*.

Divisions dans la nouvelle Colonie.

1609.

Triste état de James-town.

CETTE fatale situation fut d'assez longue durée, puisqu'on ajoute au récit de ses effets, que six mois après le départ de Smith, il ne restoit dans la Ville que soixante Hommes, de cinq cens qu'il y avoit laissés, & que ce triste reste auroit eu le sort de tous les autres, si le secours qu'ils attendoient fut arrivé plus tard d'une semaine. Mais les trois Gouverneurs, étant partis des Bermudes avec les deux Vaisseaux qu'ils y avoient construits, sur

lesquels ils n'avoient pas moins de cent cinquante Hommes, arriverent ensemble à la Virginie le 15 de Mai 1610. Ils trouverent la Ville Angloise dans le malheureux état qu'on vient de représenter. Leur premier soin fut d'assembler tous les Habitans, & de les avertir que les deux Bords contenoient à peine des provisions pour quinze ou seize jours. Ils demanderent si l'on vouloit se mettre en Mer avec si peu de vivres, ou courir tous les dangers dont on étoit menacé dans la Colonie? Dans le second cas, ils promirent de ne les pas abandonner, & de partager avec eux ce qui restoit pour leur subsistance; mais ils exigerent une prompte réponse. Sur le champ, l'Assemblée se détermina pour le parti de retourner en Angleterre. On résolut de passer vers les Bancs de Terre-neuve, dans l'espérance que la saison étant avancée pour la pêche, il s'y trouveroit quelques Vaisseaux, dont on pourroit acheter des vivres; & pour les ménager avec plus d'égalité, on régla que le nombre des Passagers seroit à-peu-près égal sur chaque Bord.

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois. Smith. 1610.

On veut abandonner la Colonie.

Toute la Colonie s'embarqua; & la nuit du 9 de Juin on étoit à la hauteur de l'Ile des *Porcs*. Le lendemain, les premiers rayons du jour firent reconnoître la Pointe de l'Ile *des Meuriers*, à dix-huit miles au-dessous de James-town. Ici la Troupe fugitive découvrit une Barque longue, que Mylord *Delawar*, arrivé avec trois Vaisseaux, avoit envoyée pour faire sonder le Canal. Ce Seigneur, accompagné de quelque Noblesse, venoit prendre possession du Gouvernement de la Virginie, dont il avoit été revêtu par la Cour. Il força les Fugitifs de retourner à leur Ville, où les ayant rétablis, il fit régner l'ordre jusqu'au mois de Mars de l'année suivante: mais une grosse maladie, dont il fut attaqué, l'obligea de remettre à la voile pour l'Angleterre, en laissant environ deux cens Hommes dans la Colonie.

Mylord Delawar est nommé Gouverneur. 1611.

Le Chevalier *Dale*, nommé pour lui succéder, se rendit à la Virginie le 10 de Mai 1611, avec trois Navires, qui portoient un nouveau secours d'Hommes & de Bestiaux. Il trouva les Habitans prêts à retomber dans toutes leurs infortunes, par la négligence qu'ils avoient eue pour la culture des Terres. Un ordre pressant les força au travail; & quoiqu'ils ne l'eussent entrepris que vers le milieu de Mai, ils recueillirent une fort belle moisson.

Le Chevalier Dale lui succede.

Dans le cours du mois d'Août, le Chevalier Gates arriva heureusement, avec six Vaisseaux chargés de Bestiaux, de Volaille, de munitions de guerre, & de tout ce qui pouvoit servir à la formation d'une nouvelle Colonie. Trois cens cinquante Hommes, qu'il avoit à bord, étoient destinés à cet Etablissement. Dès le commencement de Septembre, il jetta les fondemens d'une Ville, dans le Canton d'*Arrabatuck*, cinquante miles au-dessus de James-town. Une Langue de terre, qu'il trouva le moyen d'y enclaver, à plus de deux miles de la Pointe, & d'un bras de la Riviere à l'autre, lui donna la facilité d'y bâtir des Forts. Il nomma cette Place *Henrico*, à l'honneur de Henri, Prince de Galles. Ensuite il fit une grande enceinte de Palissades, à *Coxendale*, de l'autre côté de la Riviere, pour mettre les Bestiaux en sûreté.

Nouvelle Ville, nommée Henrico.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS. 1612.

Histoire de la Princesse Pocahontas.

EN 1612, on vit arriver deux Vaisseaux, avec de nouvelles provisions. *Argall*, qui en commandoit un, fut envoyé à *Patowmeck*, pour y former une liaison de Commerce. Il y trouva une Princesse Indienne, nommée *Pocahontas*, Fille du Chef de Pouhatan; & l'ayant engagée à passer sur son Vaisseau, sous prétexte de lui rendre les honneurs dûs à son rang, il l'amena Prisonniere à James-town, dans la vue de faire servir sa délivrance à conclure une paix solide avec son Pere. Mais le fier Indien fut si vivement piqué de cet outrage, que malgré la tendresse du Sang, on ne put lui faire accepter d'autres conditions que le mariage de sa Fille avec un Gentilhomme Anglois, nommé Jean *Rolfe*. Cette marque d'estime, qu'il jugea sincere, le fit consentir à se lier par un Traité. On observe que dès les premiers tems de la découverte, les Indiens avoient proposé ces mariages, & qu'en plusieurs occasions ils avoient témoigné, que si les Anglois rejettoient cette offre, jamais les Indiens ne supposeroient de sincérité dans leur amitié. L'Auteur regrete, pour l'intérêt de sa Nation, qu'on n'eût pas reconnu plutôt l'utilité de ces alliances. „ Elles auroient servi (dit-il,) à prévenir les soupçons des Indiens, & par conséquent les meurtres & les brigandages qui se commirent de part & d'autre. Les desordres du premier Gouvernement n'auroient pas attiré une juste haine sur la Colonie. Elle auroit prospéré par des mariages qui en auroient multiplié les Habitans. Il y a toute apparence que la plupart des Indiens auroient embrassé le Christianisme. Alors différentes Nations que la guerre dispersa, & qui sont presqu'éteintes aujourd'hui, n'auroient pas quitté leurs anciennes demeures, & la prospérité des Plantations n'auroit fait qu'augmenter; au lieu que de continuels desastres n'ont pas cessé d'y faire régner le trouble & la crainte."

1613.

Elle se marie avec un Anglois.

1616.

LE mariage de Pocahontas, qui se fit en 1613, rendit la Paix ferme avec son Pere; & quoiqu'un reste de défiance ne lui eût pas permis d'assister à la célébration, on en recueillit d'autres fruits, par la bonne intelligence qu'elle rétablit aussi avec les Indiens de *Chikahomony* & la plupart des Nations voisines. En 1616, le Chevalier Dale crut pouvoir profiter de cette tranquillité pour faire le voyage d'Angleterre; & laissant l'administration de la Colonie entre les mains d'*Tardly*, son Lieutenant, il s'embarqua sur un Vaisseau de rencontre, qui le rendit à Plimouth le 12 de Juin.

Elle passe en Angleterre.

IL s'étoit fait accompagner de Rolfe & de Pocahontas, son Epouse, qui avoit reçu le Baptême avec cette qualité. Smith, qui se trouvoit encore en Angleterre, n'eut pas plutôt appris l'arrivée de la Princesse Indienne, qu'il n'épargna rien pour lui marquer sa reconnoissance. On va voir qu'il lui devoit la vie. Il étoit prêt à s'embarquer pour un voyage de Mer; mais craignant de manquer l'occasion de la servir, il n'attendit point qu'elle fût à Londres, pour présenter à la Reine un Mémoire en sa faveur. Cette Piece est si singuliere & contient des traits si curieux, qu'on entre ici volontiers dans les vues qui l'ont fait conserver. Le titre étoit dans ces termes.

Requête que Smith présente pour elle à la Reine.

„ REQUETE du Capitaine Smith à Sa Majesté, très haute & très vertueuse Reine de la Grande-Bretagne, en faveur de *Pocahontas*, Fille de *Pouhatan*, Empereur Indien.

Découverte de la Virginie, et Établissement des Anglois. 1616.

„ Madame, L'amour que j'ai pour mon Dieu, mon Roi & ma Patrie,
„ m'a si souvent rempli de hardiesse au milieu des plus grands périls, que
„ l'honneur de mes propres actions me fait sortir aujourd'hui de mes bor-
„ nes, pour offrir cette humble Requête à Votre Majesté. Si l'ingratitude
„ est le mortel poison de toutes les vertus, je souillerois la gloire de ma
„ vie, en oubliant ce que je dois à la plus juste reconnoissance.

„ Il y a dix ans que Pouhatan, un des principaux Rois de l'Amérique,
„ me fit Prisonnier en Virginie, & que je reçus de lui des témoignages
„ extraordinaires de bonté. *Nautakan*, son Fils, l'Homme le mieux fait,
„ le plus robuste & le plus hardi que j'aie vu parmi les Sauvages, & Po-
„ cahontas, chere & bien-aimée Fille de ce Monarque, signalerent pour
„ moi leur compassion, dans le triste état où j'étois réduit. Le souvenir
„ de leurs bienfaits ne doit jamais sortir de ma mémoire. Quoique je fus-
„ se le premier Chrétien que cette Cour barbare eût jamais vu, ou du
„ moins qui fût tombé sous son pouvoir, je leur dois cette justice, que
„ malgré la haine & les menaces du Peuple, ils pourvurent abondamment
„ à tous mes besoins. Je fus engraissé pendant six semaines, & la Nation
„ s'attendoit à me dévorer. Mais lorsqu'on se préparoit à me faire sauter
„ la cervelle, Pocahontas hasarda sa tête, en la mettant sur le bloc près
„ de la mienne; ce qui arrêta tout-d'un-coup l'Exécuteur. Ensuite elle
„ obtint de son Pere que je fusse conduit en sûreté à James-town, où je
„ ne retrouvai que trente-huit misérables Anglois, accablés de maladies,
„ seule garde alors des vastes territoires de la Virginie. Telle étoit la foi-
„ blesse de cette Colonie naissante; & mon retour n'auroit point empêché
„ sa ruine, si Pocahontas n'eut joint, à sa premiere générosité, celle de
„ nous envoyer des vivres.

„ C'est à elle, très puissante Reine, c'est à cette noble & généreuse
„ Princesse, que nous eûmes toute l'obligation de notre salut. Dans l'âge
„ le plus tendre, & malgré la guerre qui continuoit avec les Indiens, elle
„ se hasardoit à venir nous voir, elle appaisoit souvent nos querelles, &
„ jamais elle ne manquoit de fournir à nos besoins. Je ne puis dire si c'é-
„ toit son Pere, qui la faisoit agir, par des vues politiques, qui ne sont
„ pas inconnues à ces Barbares, ou si la Providence se servoit d'elle, com-
„ me d'un instrument pour nous conserver, ou si ce qu'elle faisoit pour
„ nous venoit d'un simple mouvement d'affection; mais il est certain que
„ lorsque son Pere paroissoit chercher à nous surprendre, ni l'épaisseur des
„ Forêts, ni les ténebres de la nuit, ni la difficulté des chemins, ne l'em-
„ pêchoient pas de me venir trouver, les larmes aux yeux, & de me don-
„ ner des avis qui nous déroboient à la fureur de nos Ennemis, au risque
„ de périr elle-même s'ils en avoient eu quelque soupçon. Ensuite, pen-
„ dant une Paix de deux ou trois ans, cette bonne Princesse, suivie de
„ son cortege, fréquenta James-town avec la même liberté que l'Habitation
„ de son Pere; elle entretint la tranquillité par ses bons offices: ce fut
„ elle, après Dieu, qui garantit la Colonie de la famine & d'une entiere
„ désolation. Après mon départ, les Anglois éprouverent de nouvelles dis-
„ graces; & pendant une guerre longue & pénible qu'ils eurent avec Pou-

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois. 1616.

„ hatan, ils n'entendirent plus parler de la Princesse sa Fille. Enfin, ils „ trouverent l'occasion de l'enlever. Elle fut retenue, pendant deux ans, „ Prisonniere à James-town ; expédient qui servit non-seulement à faire „ obtenir des vivres pour la Colonie, mais encore à procurer la paix. La „ Princesse Pocahontas, renonçant aux droits de sa naissance, épousa un „ Gentilhomme Anglois, avec qui j'apprens qu'elle est arrivée en Angle- „ terre. C'est la premiere Indienne qui ait embrassé le Christianisme, la „ premiere qui ait parlé notre Langue, & la premiere qui ait un Enfant, „ d'un mariage légitime avec un Anglois: des événemens de cette nature „ ne méritent-ils pas l'attention de notre auguste & vertueuse Reine?

„ Je ne doute pas, Madame, que nos plus fideles Historiens n'entrepren- „ nent d'écrire, avec plus d'étendue, ce que je n'ai rapporté qu'en peu de „ mots, & que V. M. n'emploie quelques heures de son précieux loisir „ à cette intéressante lecture : mais si l'Angleterre a de meilleurs Ecrivains, „ elle n'en a pas de plus sinceres que moi. Je n'ai jamais demandé de gra- „ ce à l'Etat ; c'est l'impuissance où je me trouve de secourir cette Prin- „ cesse, qui me fait penser à lui procurer d'autres secours que les miens. „ A qui m'adresserai-je avec plus de confiance qu'à Votre Majesté, dont la „ bonté n'est pas moins connue que le pouvoir ; & pour qui sollicitera-t-on „ jamais avec plus de hardiesse, que pour un mérite extraordinaire, pour „ la naissance, pour la vertu, accompagnés d'une extrême simplicité, & „ réellement exposés aux embarras du besoin? Le Mari de cette illustre In- „ dienne n'est pas même en état de lui donner des habits décens, pour se „ présenter à Votre Majesté. Que vos yeux, Madame, se tournent un „ moment sur elle, quoiqu'elle ne vous soit recommandée que par un de „ vos moindres Serviteurs. Mon pouvoir ne va pas plus loin pour cette „ Princesse, qui a l'ame très grande, dans un corps de fort petite taille. „ Si votre protection lui manquoit, & ne lui procuroit pas un bon accueil „ dans ce Royaume, à qui ses bons offices en peuvent acquérir un autre, „ ne seroit-il pas à craindre qu'elle ne perdît son ancienne affection pour „ nous, que le Christianisme ne devînt méprisable parmi les Indiens, & „ que tout le bien que nous en espérons ne se convertît dans le plus grand „ de tous les maux? Au contraire, si, pour avoir été généreuse & bien- „ faisante à l'égard de vos Sujets, Votre Majesté lui fait plus d'honneur „ qu'elle n'en attend, elle sera si touchée, qu'elle n'épargnera rien pour „ engager son Pere à nous accorder toutes sortes de faveurs."

Jean Smith.

Comment Pocahontas fut traitée à Londres.

Cette Requête fut reçue de la Reine avec bonté. La Princesse se rendit à Londres avant le départ de Smith, qui engagea son Mari à se loger d'abord hors de la Ville. Elle avoit cru jusqu'alors que Smith, dont elle n'avoit point entendu parler depuis son embarquement, étoit mort de sa blessure. Il paroît même que l'amour ayant eu beaucoup de part à tout ce qu'elle avoit fait pour lui & pour les Anglois, on s'étoit servi de cette ruse pour la faire consentir à devenir la Femme d'un autre. Lorsqu'il se présenta pour

la voir, elle refusa de paroître; & son ressentiment fut très vif, d'avoir été trompée par un mensonge. Il en coûta beaucoup de supplications à Smith, pour obtenir la permission de lui parler; mais enfin s'étant déterminée à le voir, elle lui reprocha fort amerement l'oubli dont il avoit payé ses bienfaits. Elle avoit à sa suite un Indien de distinction, nommé *Uttamacomak*, qui étoit chargé par Pouhatan de compter le nombre des Habitans d'Angleterre, pour en faire un rapport exact à ce Prince. Comme ces Sauvages n'avoient aucun caractere d'écriture, il ne fut pas plutôt débarqué qu'il se munit d'un long & gros bâton, sur lequel il se proposoit de faire autant de marques qu'il alloit voir d'Anglois: mais s'étant bientôt lassé de ce pénible exercice, le dépit lui fit jetter son bâton; & lorsqu'à son retour Pouhatan lui demanda compte de sa Commission, il ne répondit qu'en montrant les Etoiles du Ciel, les feuilles des arbres, & le sable du rivage.

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois. 1616.

Pocahontas reçut de grands honneurs de la Reine. Mylady Delawar, chargée du soin de son entretien, la conduisit souvent à la Cour. Elle fut traitée en public avec toutes les distinctions établies pour les Princesses du Sang royal, & dans les Maisons particulieres avec les plus hautes marques d'attention & de respect. On assure qu'elle soutint merveilleusement l'opinion que Smith avoit donnée de son caractere, & qu'elle s'attira tant d'estime, qu'on mit en délibération si l'on ne feroit pas le procès à son Mari, pour avoir eu la témérité d'épouser la Fille d'un Roi, sans l'approbation de son Pere. „ Il est vrai, (ajoute l'Auteur,) qu'on avoit d'abord accusé Rolfe d'avoir tiré avantage de sa qualité de Prisonniere, pour la „ forcer à ce mariage; & Pouhatan en avoit d'abord marqué beaucoup de „ chagrin: mais, après quelques éclaircissemens, ce Monarque avoit déclaré qu'il en étoit satisfait. Il y a beaucoup d'apparence que si Pocahontas étoit retournée en Virginie, elle auroit engagé son Pere à l'acquitter de la reconnoissance qu'elle croyoit devoir aux Anglois: mais „ étant tombée malade à Gravesend, lorsqu'elle se disposoit à se rembarquer, elle y mourut dans les plus pieux sentimens du Christianisme. Elle „ ne laissa qu'un Fils, nommé Thomas *Rolfe*, dont la postérité tient encore un rang distingué en Virginie"

Sa mort.

Yardly, Successeur du Chevalier Dale au Gouvernement, tira peu d'honneur de son administration. Il laissa tomber en ruines les Edifices & les Forts. Il négligea la sûreté de la Colonie contre les Indiens; & sans penser à semer du Blé pour l'entretien des provisions, il n'occupa son monde qu'à planter du Tabac, dont il avoit plus de profit à tirer. James-town & les autres Etablissemens étoient dans cette situation, en 1617, lorsque le Capitaine Argall y fut envoyé avec la qualité de Gouverneur. Il n'y trouva qu'environ quatre cens Anglois, dont il n'y avoit que la moitié de propre au travail. Les Indiens, qui vivoient en bonne intelligence avec eux, avoient appris l'usage des armes à feu. Ils ne s'en servoient à la vérité que pour la Chasse, à laquelle ils étoient employés par les Anglois mêmes: mais il sembloit que le mariage de Pocahontas avec Rolfe eût endormi la Colonie entiere, & que la défiance fût bannie pour jamais. Argall condamna hautement cet excès de sécurité, & prit de nouvelles méthodes pour

Yardly, Gouverneur de la Virginie. Sa négligence.

1617.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS. 1618.

remédier à tous les maux qu'elle avoit produits. La Colonie devint florissante, & s'accrut beaucoup sous son Gouvernement. Mylord Delawar [rétabli de l'indisposition qui l'en avoit fait revenir sept ans auparavant] y fut renvoyé, en 1618, avec deux cens Hommes; mais ayant pris la route des Iles, il eut les vents si longtems contraires, que la maladie se mit dans son Equipage, & qu'il en mourut lui-même avec une partie de ses gens. Pouhatan, mort aussi dans le cours de cette année, laissa pour Successeur *Itopatin*, son second Fils, dont le mérite n'approchoit pas de celui d'*Oppechancanough*, son aîné, qu'il avoit deshérité pour avoir engagé à la révolte les Indiens de Chikahomony, qui l'avoient reconnu pour leur Roi. Cet Oppechancanough, aussi redoutable par l'artifice que par la valeur, ne tarda point à se rendre maître de tout l'Empire; quoique de concert, avec Itopatin, il eût renouvellé la Paix avec la Colonie, depuis la mort de leur Pere.

Oppechancanough, Indien redoutable.

Jalousie de la Colonie Angloise contre les François.

DANS la prospérité dont elle continuoit de jouir sous Argall, elle chercha de nouvelles occasions d'étendre son Commerce. Le Gouverneur entreprit lui-même un Voyage le long de la Côte, vers le Nord, pour visiter les lieux où les Vaisseaux Anglois avoient souvent abordé, & pour s'avancer de-là jusqu'aux Bancs de Terre-Neuve, où il vouloit établir quelque correspondance avec James-town. En arrivant au Cap Codd, il fut informé, par les Indiens du Pays, qu'un petit nombre d'Hommes blancs, qui lui ressembloient, s'étoient établis plus au Nord, sur une Côte peu éloignée. Comme il n'avoit point appris que les Anglois eussent la moindre Plantation de ce côté-là, il ne douta point que ce ne fût des Européens de quelque autre Nation. Un mouvement de jalousie lui fit chercher à connoître ces nouveaux Voisins. Il découvrit leur retraite. C'étoient des François, qui avoient pris poste sur une petite Montagne, & qui commençoient à s'y fortifier (*h*). Ils avoient encore leur Vaisseau à l'ancre dans le voisinage. Argall, ayant employé beaucoup de précautions pour les surprendre, n'eut pas de peine à se saisir d'un Vaisseau qu'il trouva sans défense, & d'un Fort dont on n'avoit fait que jetter les fondemens. Les François, qui n'avoient point encore débarqué leur Artillerie & leurs munitions, ne firent aucune résistance, & remirent aux Anglois la Commission qu'ils avoient obtenue pour leur Etablissement. Argall n'abusa point de ses avantages, il permit à ceux qui vouloient retourner en France de chercher leur passage sur les Vaisseaux de la Pêche, & ses offres déterminerent les autres à le suivre en Virginie. Ces Aventuriers étoient sous la direction de deux Jésuites, venus de la Plantation Françoise de Port-royal, au Sud-Ouest de l'Acadie. Argall ne put entendre parler de cet autre Etablissement d'une Nation redoutable pour le sien, sans former aussi la résolution de le détruire. Il prit la route de l'Acadie, & cette Expédition ne lui réussit pas moins que la premiere. Les François n'y pensoient qu'au travail: ils avoient déja semé & recueilli leur moisson; ils avoient bâti des Granges, des Moulins &

(*h*) On suit ici les Relations Angloises; mais ces événemens seront mieux expliqués dans l'Article des Etablissemens François.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

& d'autres édifices, que les Anglois eurent la modération de ne pas détruire: mais après avoir laissé aux Habitans la liberté de se retirer, ils enleverent toutes leurs provisions, & retournerent à la Virginie chargés de butin. Des François, les uns retournerent dans leur Patrie, & les autres allerent s'établir sur la grande Riviere du Canada. Il paroît, suivant l'observation de l'Auteur, que la conduite d'Argall fut desapprouvée en Angleterre. Un Vaisseau, qui fut envoyé à James-town, au mois d'Avril suivant, ne servit qu'à le ramener en Europe.

Powell succede au Gouvernement.

IL laissa, pour lui succéder au Gouvernement, le Capitaine *Powell*, qui fut bientôt relevé par le même Yardly qu'on a déja vu revêtu de cet Office, & qui vint le reprendre, avec le titre de Chevalier, dont il venoit d'être honoré par sa Cour. Cette année, l'Angleterre fit partir pour la Virginie quantité de Bestiaux & d'autres provisions, avec mille ou douze cens Hommes. On rétablit alors toutes les anciennes Plantations, qui étoient désertes; on ajouta de nouveaux Membres au Conseil; & l'on convoqua l'Assemblée de tous les Cantons, par des Députés de chaque Plantation, qui se rendirent à James-town, où le Gouverneur & le Conseil tinrent le premier rang, à l'exemple du Parlement d'Ecosse, pour délibérer sur le fond des affaires & du Gouvernement. Cette convocation fut la premiere; & l'Auteur assure que depuis on n'a jamais vu la réunion des deux Chambres, quoiqu'il la croie nécessaire pour l'intérêt du Pays. Au mois d'Août suivant, un Vaisseau Hollandois y débarqua plusieurs Negres, qui furent exposés en vente. C'étoient les premiers qu'on y eut transportés depuis l'origine de la Colonie.

Progrès de la Colonie.

DANS le cours de la même année, on borna l'étendue de chaque Plantation: mais les titres des Octrois furent si négligés, qu'on ne trouve, dans les Regîtres, qu'un témoignage du Gouverneur à l'égard des bornes de la Communauté de James-town. Elle n'a d'ailleurs aucune Patente, sur laquelle ses droits soient fondés. On fit plusieurs partages des terres, pour la Compagnie, pour le Gouverneur, pour la fondation d'un College, & pour divers Particuliers. Quelques portions furent destinées pour les Curés des Paroisses, & le nombre des Plantations fut augmenté sur les Rivieres. Alors, chacun connoissant ses droits, & ne pouvant plus douter qu'il ne recueillît le fruit de son travail, l'industrie devint plus vive. On s'efforça mutuellement de se surpasser, en culture, en Bâtimens, & dans tout ce qui porte le nom d'élégance ou de commodité. On se crut à couvert de tous les dangers, de la part des Indiens. Les Donations commencerent, pour l'Eglise, pour le College, & pour l'éducation même des jeunes Sauvages. On prit la résolution de n'accorder des Terres qu'à ceux qui apporteroient des effets réels, ou qui ameneroient un certain nombre de personnes pour l'accroissement de la Colonie. La forme des Patentes fut dressée. Enfin les Habitans de la Ville & des Plantations commencerent à se regarder comme le plus heureux de tous les Peuples.

Salines & Mines.

LES secours qui ne cessoient plus de leur arriver, & la multiplication des Etablissemens, donnerent en effet beaucoup d'éclat à la Virginie. On fit une Saline au Cap Charles, sur la rive Orientale, & des Forges de fer à

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois.

Falling-Creek, sur la Riviere James. Cette Mine se trouva si bonne, qu'on se promit, en moins d'un an, de pouvoir renoncer au fer de l'Europe. Les richesses & l'abondance de la Colonie passerent en Proverbe. Mais, avec une si belle occasion de réparer ses anciennes fautes, Yardly laissa retomber le Peuple dans son ancienne sécurité, & négligea ce qui demandoit ses premiers soins. D'ailleurs il permit qu'on plantât une si grande quantité de Tabac, que la Compagnie surchargée se vit dans la nécessité d'implorer le secours du Roi, pour empêcher que chaque Habitant en fit plus de cent livres. Le Chevalier *Wyat*, jeune Homme sans maturité, vint prendre le Gouvernement dans ces circonstances. Il visita toutes les Plantations; & cette année ayant amené plus de treize cens Hommes, il en fit faire de nouvelles, jusqu'à la Riviere de *Patowmeck*, mais il n'y fit pas régner plus d'ordre que son Prédécesseur. L'établissement d'une Assemblée générale des Cours subalternes n'empêchoit point que le Gouverneur & le Conseil ne formassent toujours la Cour Souveraine; & la négligence de ce Tribunal, à faire observer les Réglemens, avoit introduit une licence si singuliere, que les Indiens, vivant au milieu des Anglois, avoient appris en quoi consistoient leurs forces, en quel tems & dans quels lieux ils pouvoient les surprendre, en un mot, se trouvoient réellement maîtres de leurs vies & de leur fortune.

Mauvaise administration de Wyat, nouveau Gouverneur.

On éprouva bientôt de tristes effets d'une si mauvaise administration. Un Capitaine Indien, nommé *Nimettanau*, ayant été tué dans une occasion où sa mort devoit paroître juste, Oppechancanough, qui l'aimoit, en fut si choqué, qu'il prit la résolution d'en tirer vengeance par le massacre général des Anglois. Il fixa le jour au 21 de Mars de la même année, qui étoit 1622, un peu avant midi, c'est-à-dire dans le tems que tous les Habitans des Plantations étoient dispersés sans armes, & tous livrés au travail. Ce dessein devoit s'exécuter au même instant dans tous les Cantons de la Colonie, excepté vers le rivage oriental, où l'on savoit que les Indiens portoient une affection plus sincere aux Anglois. Mais tous les autres, qui n'avoient jamais cessé de les haïr, quoiqu'ils vécussent librement avec eux, pousserent la perfidie jusqu'à profiter de cette familiarité pour emprunter d'eux leurs Bateaux & leurs Canots, lorsqu'ils avoient des Rivieres à traverser en allant engager leurs Voisins dans la conspiration. La veille du jour marqué pour l'exécution, ils firent aux Anglois des présens extraordinaires de Bêtes fauves, de Volaille, de Poisson & de Fruits. Le jour même, au matin, ils parurent sans armes, ils mangerent avec eux, & toutes les apparences furent soutenues jusqu'au dernier moment. Alors, fondant sur eux de toutes parts, ils assommerent les uns avec de certaines haches, qu'ils nomment *Tomahauks*, & les autres avec leurs propres houes, qu'ils trouvoient autour d'eux, ou que dans cette surprise ils leur arrachoient d'entre les mains. Ils se saisirent aussi des armes à feu, pour tirer sur ceux qui étoient échappés à leur premiere furie; & suivant le barbare usage de toutes ces Nations, ils n'épargnerent ni l'âge ni le sexe, afin qu'il ne restât personne qui pût se venger de leur cruauté. Le nombre des Anglois, qui périrent dans ce jour, fut d'environ trois cens cinquante, la plupart massa-

Ses fâcheuses suites.

Conspiration des Indiens contre les Anglois.

1622.

Massacre général.

crés de leurs propres instrumens. Cette boucherie auroit été beaucoup plus sanglante, si la mine ne se fut éventée quelques heures auparavant. Deux Indiens, qu'on employoit ordinairement à la Chasse, avoient couché la veille dans la Plantation d'un Anglois, où l'un d'eux avoit des relations particulieres de service. L'autre voulut lui persuader de se lever la nuit pour aller tuer son Maître, avec promesse de tuer aussi le sien dès le jour suivant; & croyant l'encourager, il lui découvrit le fond du complot. Le Domestique, avec une fidélité qui ne demeura pas sans récompense, feignit d'entrer dans les vues de sa Nation; mais il ne se leva que pour aller révéler à son Maître l'horrible secret qu'il venoit d'apprendre. Cet Anglois ne perdit pas un moment. Après avoir mis sa Maison en sûreté, il se rendit avant le jour à James-town. Les Habitans de la Ville & des Plantations voisines eurent le tems de pourvoir à leur défense, & l'Equipage d'un Vaisseau qui étoit dans la Riviere de *Patowmeck*, fut sauvé par le même avis; mais les Plantations éloignées ne purent être informées assez tôt, pour se garantir d'un cruel massacre.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Cause de cette révolution.

Caractere de Nimettanau.

NIMETTANAU, dont la mort avoit porté Oppechancanough à cet excès de fureur, étoit un Guerrier fort estimé de toutes les Nations Indiennes, & redouté même des Anglois. Les Indiens le croyoient immortel, ou du moins invulnérable, parcequ'il s'étoit trouvé dans un grand nombre d'Actions fort vives sans y avoir jamais reçu la moindre blessure. Comme il n'étoit pas moins rusé que brave, il s'efforçoit d'entretenir cette opinion; & jusques dans sa parure, il affectoit une singularité qui achevoit de le faire passer pour un Etre supérieur à la race humaine. Il étoit couvert de plumes, arrangées si bizarrement, que les Anglois, à qui ce spectacle n'inspiroit que l'envie de rire, lui avoient donné le nom de *Jean l'emplumé*, dont il se faisoit autant d'honneur que du sien. Un Marchand de la Colonie ayant étalé quelques bagatelles qui lui plurent, il n'avoit rien épargné pour l'engager à les aller vendre dans une Bourgade Indienne, nommée *Pamouki*, où il tenoit le premier rang. Le Marchand s'étoit laissé persuader par de folles espérances; mais on ne l'avoit pas revu depuis son départ, & l'on n'avoit pas douté que Nimettanau ne l'eût tué en chemin, pour se saisir de ses Marchandises, surtout lorsqu'on lui avoit vû, sur la tête, quelques ornemens qu'il n'avoit pû se procurer par une autre voie. Deux Domestiques du Marchand, qui n'avoient pû s'y tromper, lui avoient demandé ce qu'étoit devenu leur Maître; & n'ayant reçu qu'une réponse insolente, ils l'avoient tué d'un coup de fusil.

EN mourant, il eut la générosité de leur pardonner sa mort, mais à deux conditions, auxquelles il les pressa fortement de s'engager; l'une de ne pas dire qu'ils lui eussent ôté la vie, & l'autre de l'enterrer secrétement parmi les Anglois. Son ambition étoit de faire durer l'opinion de son immortalité, qu'il avoit eu l'adresse d'établir parmi les Indiens. Peut-être la prudence devoit-elle faire entrer les Anglois dans ses vues, puisque cette politique les auroit mis à couvert de la vengeance d'Oppechancanough; mais après en avoir éprouvé des effets si sanglans, & sachant d'ailleurs qu'il s'efforçoit d'engager tous les Rois voisins dans sa querelle, ils conçurent

Découverte de la Virginie, et Établissement des Anglois.

Les Anglois se vengent par une perfidie.

qu'ils ne pouvoient espérer de repos que par sa ruine & celle de sa Nation. Tout ce que la Colonie avoit de gens armés fut employé pendant quelques mois à lui faire une guerre ouverte. On fit main-basse sur ses Indiens, & toutes ses Habitations furent ravagées : mais la difficulté de le poursuivre, dans les Bois, fit revenir enfin à la ruse, qu'on regrettoit de n'avoir pas plutôt employée. Le Gouverneur fit offrir la Paix au Roi fugitif, & promit d'ensevelir tout le passé dans l'oubli. L'Auteur anonyme, qui ne croit pas cette perfidie glorieuse à sa Nation, assure qu'on voit encore dans les Regîtres de la Colonie, que le but des Anglois étoit d'attirer Oppechancanough hors de sa retraite, d'engager ses Indiens à planter leur Maïz dans les terres voisines des Habitations Angloises, & de ruiner ensuite leur travail, lorsque l'Eté seroit trop avancé pour en pouvoir attendre une seconde récolte. Ce projet fut exécuté; mais, avec cette différence, qu'après une fausse réconciliation, les Anglois prirent le tems de la moisson même pour fondre sur leurs Ennemis, les taillerent en pieces, & firent leur profit d'une abondance de grains, qui ne leur coûta que la peine de l'enlever.

La Colonie en souffre.

CEPENDANT cette guerre, & la triste aventure qui l'avoit fait naître, replongerent la Colonie dans un fâcheux embarras. Les entreprises, dont on s'étoit promis le plus de profit, demeurerent sans exécution. Le massacre avoit été si général en quelques endroits, qu'il n'en étoit échappé personne; & diverses malversations, inévitables pendant les troubles suivans, avoient causé de grosses pertes à la Compagnie. La plupart des Associés, rebutés de faire des avances dont ils recueilloient si peu de fruit, vendirent leurs capitaux; & ceux qui prirent leur place se hâterent d'envoyer de nouveaux secours : mais on remarqua bientôt qu'ils n'avoient en vue que d'enlever ce qui restoit de bon dans la Colonie, sans se mettre en peine d'y établir un meilleur Gouvernement. A la vérité plusieurs Particuliers, d'un nom connu, s'y transporterent avec leurs Familles & leurs effets, sans aucune part aux fonds de la Compagnie, & dans la seule espérance d'obtenir du Gouvernement, des Terres & des Lettres de propriété, suivant le Réglement établi. D'autres demanderent ces concessions à la Compagnie, & les obtinrent, avec une Jurisdiction particuliere, qui ne devoit pas relever des Gouverneurs: mais ce fut la source de mille nouveaux desordres. Les Indiens, qui ne respiroient que la vengeance, en profiterent pour surprendre les Anglois, & trouverent l'occasion d'en faire un sanglant carnage.

Ordre que Charles I y établit. 1626.

CHARLES I étoit alors sur le Trône. Tant d'événemens funestes attirerent son attention, & le déterminerent à prendre connoissance d'une Colonie, dont il entendoit plaindre la ruine, par ceux qui l'avoient regardée longtems comme le principal espoir de sa Couronne. Dès l'année 1626, c'est-à dire en prenant les rênes du Gouvernement, il cassa la Compagnie; il réduisit la Virginie sous sa direction immédiate; il nomma le Gouverneur & les Membres du Conseil; il ordonna que toutes les Patentes & les Procédures se fissent en son nom; & pour encourager tout le monde par son désintéressement, il ne se réserva qu'une rente fonciere de deux Shellings, sur chaque centaine d'Acres, d'ancienne & de nouvelle culture. Aussitôt la Colonie prit une autre face, & tout sembla concourir à lui donner de

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois.
1626.

l'éclat. On y vit passer une foule de nouveaux Habitans. Chacun y prenoit des terres à son gré, sans autre formalité que d'y arriver avec une Patente, & sans faire attention qu'en s'écartant les uns des autres dans une grande étendue de Pays, la défense commune en seroit plus difficile. Les Indiens furent intimidés par la vue d'un si grand nombre d'Anglois, & demeurerent tranquilles: mais on s'apperçut trop tard que cette liberté de prendre les Terres qu'on vouloit choisir, & l'ambition de posséder un vaste terrein, quoiqu'inculte, joint à la multitude des Rivieres, qui fournissoient à chaque Particulier un Port & toutes sortes de commodités à sa porte, nuisoient aux principales vues de la Cour. Il en est arrivé que jusqu'à ce jour, il n'y a pas, dans toute la Virginie, une seule Habitation qui puisse porter le nom de Ville.

Raison pour laquelle il n'y a pas proprement de Ville en Virginie.

Cependant, aussi longtems que l'administration y fut bien réglée, l'ardeur ne se refroidit point pour y former des Etablissemens. Diverses personnes de qualité s'y transporterent avec leurs Familles. Cecile *Calvert*, Lord Baltimore, fut de ce nombre. Il étoit Catholique Romain; & l'Auteur anonyme ne lui attribue point d'autre motif que l'exercice libre de sa Religion; mais ne la trouvant pas moins opprimée en Virginie qu'en Angleterre, il perdit l'envie de s'y arrêter. Les Anglois n'avoient encore aucune Habitation, dans le beau Pays qui est à la hauteur de la Baie de Chesapeak; il y fit un voyage, dans la seule vue de le reconnoître; & tout y répondant à ses espérances, il se hâta de retourner en Angleterre, pour en demander la propriété, avec une dépendance fort légere de la Couronne. Elle lui fut accordée, sous le nom de *Maryland*, c'est-à-dire *Terre de Marie*, à l'honneur de la Reine, Epouse de Charles I. Ce Pays est borné au Sud par la Riviere de Patowmeck, du côté du rivage occidental; à l'Est, par une ligne tirée depuis la Pointe *Look-out*, du côté oriental. Mylord Baltimore n'eut pas la satisfaction de revoir cette Terre promise; mais après sa mort, elle fut confirmée à son Fils, qui s'y rendit en 1635, pour y former une Colonie dont ses Descendans jouissent encore aux mêmes titres (i). On fait regarder comme un grand malheur pour l'Angleterre, qu'un Pays qui sembloit demander, par sa situation, d'être sous un seul Gouvernement, ait été partagé en deux Colonies différentes. Elles ont beaucoup souffert de cette division. Comme elles sont les seuls endroits de la dépendance d'Angleterre, où l'on plante une quantité considérable de Tabac, il arrive que si l'une défend le débit du mauvais pour faire hausser le prix du bon, l'autre ne manque pas d'en tirer avantage, en prenant cette occasion pour faire passer indifféremment, en Angleterre, tout ce qu'elle en peut recueillir de bon & de mauvais. Un autre mal, qu'on fait venir de la même cause, & qui eut des suites encore plus tristes, fut l'effet de cet exemple pour exciter les Seigneurs à demander aussi des Concessions indépendantes. Dans l'espace de quelques années, on vit donner, non-seulement les Terres & les rentes foncieres de la Virginie, mais les Jurisdictions mêmes; surtout pendant l'administration du Chevalier *Harvey*, contre lequel cette violation des an-

Etablissement de Mylord Baltimore.

Origine du nom de la Colonie de Maryland.

1635.

L'Angleterre y trouve peu d'avantage.

Mauvais effet des Concessions indépendantes.

(i) Le dernier Héritier, de son nom & de son titre, est mort depuis peu en Italie. R. d. E.

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois.

1635.

ciens Privileges irrita si vivement toute la Colonie, qu'il fut arrêté, & conduit à Londres, avec deux Députés chargés des accusations. Le Roi n'approuva point d'abord cette espece de révolte, & renvoya même le Chevalier dans son Gouvernement. Ensuite, après s'être fait instruire du desordre, il prit le parti de le rappeller, & de lui donner pour Successeur le Chevalier *Berkeley*, dont la prudence arrêta le cours du mal.

Nouveau massacre des Anglois.

Mais la Colonie en avoit déja ressenti de furieux effets. Les Indiens, attentifs à profiter de tous les desordres, avoient formé, sous la conduite d'Oppechancanough, le projet d'un nouveau massacre, dans lequel plus de cinq cens Anglois perdirent la vie. Il ne fut pas si général que le premier, parce que ces Barbares n'avoient plus la même liberté dans l'intérieur du Pays. Leur fureur étoit tombée sur les Habitations du côté méridional de la Riviere de James, & vers les sources des autres Rivieres, surtout de celle d'*Tork*, où le redoutable Oppechancanough faisoit sa demeure.

Sage Gouvernement de Berkeley.

Berkeley trouva la Virginie dans les mouvemens d'une guerre, qui sembloit ne devoir finir que par la ruine absolue des Indiens ou des Anglois. Cependant, après avoir remédié aux maux les plus pressans, il conçut que la tranquillité pouvoit être rétablie par des voies moins sanglantes. L'âge & les fatigues militaires avoient rendu Oppechancanough si décrépit, que n'ayant plus la force de marcher, il étoit réduit à se faire porter. „ Son „ corps, (dit l'Anonyme,) étoit tout flétri; ses nerfs s'étoient relâchés, & „ ses paupieres étoient devenues si pesantes, qu'elles lui fermoient conti„ nuellement les yeux. Il ne pouvoit les ouvrir qu'avec l'aide d'un de ses „ Gens, qui étoit chargé de cet office, & de celui de les soutenir". Berkeley prit la résolution de le surprendre & de l'enlever. L'espoir d'une grosse récompense engagea quelques Indiens à lui montrer les chemins. Il s'avança, si légerement, avec un Corps de Cavalerie, que l'ayant surpris, en effet, dans son quartier même, il l'amena prisonnier à James-town. Son dessein étoit de le faire transporter en Angleterre, autant pour se faire honneur par une action de cette importance, que pour donner un exemple de la bonté du climat de Virginie, & de la longue vie de ses Habitans; mais il eut le chagrin de ne le pouvoir garder plus de quinze jours. Un Soldat Anglois, outré des maux que ce terrible Vieillard avoit causés à la Colonie, eut la lâcheté de le tuer d'un coup de fusil, qu'il lui tira dans le dos. Il n'avoit pas témoigné la moindre foiblesse dans sa prison, & sa grandeur d'ame se soutint jusqu'au dernier moment de sa vie. Un jour, qu'il entendoit marcher beaucoup de monde autour de lui, il se fit ouvrir les paupieres; & se voyant environné de quantité d'Inconnus que la curiosité amenoit pour le voir, il demanda, d'un ton indigné, qu'on lui fît venir le Gouverneur. Berkeley ne fit pas difficulté de paroître: „ si le sort, „ (lui dit-il fiérement,) t'avoit fait tomber entre mes mains, je n'aurois „ pas eu la bassesse de t'exposer à la risée du Peuple". Ce Prince barbare avoit la taille avantageuse, & l'air noble. Sans avoir reçu plus d'instruction que le commun des Indiens, il avoit trouvé, dans son génie naturel, l'art de gouverner & de faire la guerre. Ses Sujets les plus éloignés respectoient son nom, & recevoient, en tremblant, ses moindres ordres. Quelques

Oppechancanough est fait prisonnier.

Sa mort indigne.

Son caractere.

Anglois l'ont cru Fils, ou Frere, de Pouhatan; comme on l'a dit après Smith: mais les Indiens soumis assuroient qu'il étoit venu d'une Région étrangere, fort loin au Sud-Ouest, & faisoient juger par leurs récits qu'il étoit né dans la dépendance des Espagnols, vers le Mexique, proche des fameuses Mines de Sainte Barbe. Sa captivité, & surtout sa mort, eurent l'effet que le Gouverneur en avoit espéré, pour le rétablissement de la paix.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Troubles de la Virginie causés par la mort de Charles I.

Une sage administration acheva de la rendre si solide, qu'on n'appréhendoit plus de rupture, lorsque la catastrophe de Charles I replongea la Colonie dans de nouveaux troubles. Envain Berkeley crut les prévenir, en interrompant toute correspondance avec l'Angleterre. Olivier Cromwell, nommé Protecteur, envoya une puissante Escadre en Virginie; & malgré la résistance de quelques Habitans, fideles à l'autorité royale, plusieurs Conseillers, qui craignoient pour leur fortune, entraînerent toute la Colonie sous le joug de l'Usurpateur. Berkeley même ne put résister au torrent; mais on remarque, à sa gloire, que de tous les Pays soumis au Roi, il fut le dernier qui reconnut Cromwell, & le premier qui rompit ses chaînes. Après avoir gémi dans l'oppression, borné à la culture de ses terres, il se vit rappellé par les cris du Peuple, pour succéder au Gouverneur *Matthews*, dont la mort imprévue avoit laissé le Pays sans Chef. Loin de céder aux premieres instances, il déclara qu'il étoit résolu de ne jamais servir que le légitime Héritier de la Couronne. Cette générosité, dans un tems où l'on ne voyoit encore aucune apparence au rétablissement de la Maison Royale, fit tant d'impression sur le Peuple, qu'on lui répondit, d'une seule voix, que la Colonie étoit prête à tout sacrifier pour le service du Roi. Aussitôt, acceptant l'autorité qu'on lui offroit, il fit proclamer Charles II, Roi d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande & de la Virginie, avec ordre que toutes les Procédures se fissent desormais en son nom. Ainsi ce Prince fut revêtu de la Dignité royale en Virginie, avant que de l'être en Angleterre: mais bientôt après, étant remonté heureusement sur le Trône de ses Ancêtres, il se hâta d'envoyer une nouvelle Commission de Gouverneur à Berkeley, avec d'autres récompenses de sa fidélité & de son zele.

Batt tente de nouvelles Découvertes.

La Colonie reçut des augmentations considérables & prospéra longtems sous un Chef si sage. Elle chercha même à s'étendre par de nouvelles Découvertes. *Batt*, accompagné de quatorze Anglois & d'un même nombre d'Indiens, partit d'*Appamatox* & se rendit au pié des Montagnes, après sept jours de marche. Elles ne lui parurent d'abord, ni hautes, ni fort escarpées: mais lorsqu'il eut passé la premiere chaîne, il en trouva d'autres qui sembloient toucher aux nues, & si perpendiculaires, que dans l'espace d'un jour entier, il ne pouvoit faire plus de trois miles en ligne droite. En d'autres endroits, il rencontra de vastes Plaines, & des Savannes de trois ou quatre miles de large, peuplées d'une infinité de Poules d'Inde, de Cerfs, d'Elans & de Bufles, qui loin de fuir à sa vue, se laissoient approcher, & presque prendre avec la main. Il y trouva aussi du Raisin, d'une si étrange grosseur, que chaque grain avoit celle d'une prune. Après avoir traversé toutes les Montagnes, il arriva dans une autre Plaine, arrosée par une petite Riviere qu'il suivit pendant plusieurs jours. Ce Pays désert abou-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

On n'en a pas tenté depuis.

tissoit à des Champs cultivés, & séparés par quantité de Cabanes, dont les Habitans prirent la fuite à l'approche des Anglois. Batt n'y laissa pas moins quelques bagatelles de l'Europe, pour faire connoître aux Indiens qu'on n'étoit pas venu dans le dessein de leur nuire. Au-delà des Cabanes, on voyoit de grands Marais, où les Guides refuserent de s'engager, sous prétexte que cette Contrée basse étoit habitée par une Nation puissante, qui faisoit commerce de Sel avec ses Voisins, mais qui retenoit les Etrangers. Envain Batt les pressa d'avancer. Leur timidité l'obligea de retourner sur ses traces, sans avoir poussé plus loin ses recherches. Sur le rapport qu'il fit de cette Expédition, Berkeley résolut d'en faire lui-même une nouvelle, & de partir assez fort pour n'être arrêté par aucune crainte : mais une guerre civile, qui s'éleva dans la Colonie, rompit toutes ses mesures; & depuis ce tems, les Anglois de la Virginie n'ont tenté aucune découverte.

Guerre civile en Virginie.

ON a déja touché les deux premieres causes du mécontentement des Virginiens ; l'une étoit l'excessive médiocrité de la valeur du Tabac, qui causoit beaucoup de préjudice à la Colonie dans les échanges, sans que tous les efforts de l'Assemblée générale y pussent remédier ; l'autre, un partage arbitraire des Terres, contre l'établissement primordial. Charles II se crut en droit de suivre là-dessus l'exemple du Roi son Pere ; il fit de grosses Donations à divers Seigneurs, qui abuserent indiscrétement de leur supériorité, pour faire tomber sur les Pauvres tout le poids des taxes. A ces deux sujets de plainte, qui mettoient déja le Peuple au desespoir, l'Anonyme joint les obstacles que le Parlement d'Angleterre fit naître, tout-d'un-coup, au Commerce de la Colonie entiere. Un Acte de cette Cour établit divers droits d'une Plantation à l'autre ; impositions d'autant plus cruelles, qu'elles ne tournoient qu'au profit des Officiers nommés pour les recueillir. Le même Acte en mettoit aussi de considérables sur l'entrée du Poisson salé dans la Colonie, quoique l'Angleterre fût exempte de ce droit, & sur toutes les Denrées qui se transportoient de la Virginie en Angleterre, dans les Vaisseaux même de fabrique Angloise & montés par des Anglois. Ces trois griefs excitoient déja de violens murmures, lorsqu'un incident, beaucoup plus terrible, acheva de soulever les esprits. On avoit chassé de *Monadas*, nommé aujourd'hui la *Nouvelle Yorck*, les Hollandois (k) qui s'y étoient établis, & qui, pendant leur séjour sur cette Côte, avoient entretenu un Commerce réglé avec les Habitans Indiens du fond de la grande Baie de Chesapeak. Ces Sauvages s'étoient accoutumés à passer & repasser sur les Frontieres de la Virginie, pour aller acheter diverses sortes de Fourrures des Indiens du Sud. Comme ils en vendoient une partie aux Anglois, & qu'ils portoient le reste à Monadas, les deux Nations Européennes s'étoient contentées de ce trafic, & la paix avoit duré assez long-tems sans interruption. Mais d'autres raisons ayant porté les Anglois à ruiner la Colonie de Monadas, le ressentiment des Hollandois en fut si vif, qu'ils trouverent le moyen d'inspirer contr'eux une haine implacable aux Indiens. Elle se déclara d'abord par des brigandages & des massacres du côté de la Baie. Ensuite

(k) On a déja parlé, & l'on parlera encore de la *Nouvelle Belge*.

suite les Indiens du Sud, qui avoient perdu la meilleure partie de leur Commerce, & qui n'en pouvoient accuser que les Anglois, formerent aussi des projets de vengeance, & les exécuterent avec la derniere barbarie. Alors la terreur, jointe à l'oppression des impôts, rendit les Virginiens capables de toute sorte d'excès. Cependant ils ne commencerent encore qu'à s'attrouper tumultuairement, pour demander des secours que le Gouvernement n'étoit pas en état de leur offrir: mais ils trouverent bientôt un Chef. Ce fut un jeune Officier, nommé Nathanael *Bacon*, éloquent, vif, hardi, d'une physionomie imposante, propre, en un mot, à conduire une Populace furieuse. Berkeley, qui avoit été jusqu'alors l'Idole de la Colonie, se vit tout-d'un-coup abandonné, & réduit à se fortifier dans sa Maison, avec quelques-uns des principaux Habitans de James-town. La révolte fut si générale, & dura si long-tems, que Bacon, ayant convoqué une Assemblée dans les formes, & s'étant fait reconnoître Général de la Colonie, prit en effet toutes les marques de l'autorité absolue, comme il en exerça le pouvoir, sans autre modification que d'attendre les ordres de la Cour, par des Députés qu'il promit d'y envoyer, & dont il se proposoit de suspendre longtems le départ, ou d'empêcher le retour. Un petit nombre d'honnêtes Gens n'ayant pas laissé de prendre parti pour le Gouverneur, ces mouvemens ne se firent point sans plusieurs escarmouches, qui coûterent la vie à quantité de personnes des deux Partis: mais on doute que l'Angleterre même eût pû remédier au desordre, si la mort naturelle de Bacon n'eût renversé ses ambitieux projets. Les Mécontens, desunis par la perte de leur Chef, ne penserent qu'à demander grace, & le Chevalier Berkeley fut rétabli dans son Gouvernement. Mais avant que la paix put être bien affermie, un des Capitaines de Bacon, nommé *Lawrence*, desespéré du fort de quelques autres, qui s'étant rendus à condition d'une amnistie, n'avoient pas laissé d'être déclarés incapables d'exercer jamais aucun Emploi dans la Colonie, conçut l'horrible dessein de réduire James-town en cendres, & le suivit avec une si furieuse obstination, que ne trouvant point ses Gens disposés à lui obéir, il l'exécuta de sa propre main. Cette malheureuse Ville n'est pas remontée, depuis, à l'état florissant où elle étoit parvenue. Berkeley mourut, peu de tems après l'incendie; & l'on verra, dans la Description, qu'un autre Gouverneur prit le parti de transférer les Cours de Justice & l'Assemblée générale à *Williamsbourg*.

Découverte de la Virginie, et Etablissement des Anglois.

James-town est ruiné par le feu.

Depuis la révolte de Bacon, l'ordre que la Cour a mis dans le Gouvernement de la Virginie l'a préservée des révolutions de cette nature. Ses Habitans y ont cultivé si tranquillement leurs Plantations, que leur Histoire n'offrant plus d'événemens extraordinaires, on se contentera de représenter, dans un autre Article, l'état actuel de cette Colonie. Ses progrès doivent avoir été fort prompts, puisque dès l'an 1723 on trouve la peinture suivante de son Commerce.

Les Anglois sont devenus tranquilles en Virginie.

„ La Virginie & Maryland, (dit l'Auteur Anglois d'un Ecrit politique,) „ n'ont pas d'autre objet que la culture de leur Tabac. On en a porté la „ perfection si loin en Virginie, qu'il passe pour le meilleur de l'Univers, „ surtout celui qui croît sur la Riviere d'York. C'est presque le seul dont

Commerce de cette Colonie en 1723.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

„ on fasse usage en Angleterre. Les autres, qu'on nomme *Oronoac*, & celui de Maryland, sont plus chauds dans la bouche: cependant ils se vendent aussi fort bien, parcequ'on les aime en Hollande, en Dannemarc, en Suede, & dans toute l'Allemagne. Il s'en exporte annuellement 30000 Bariques, qui produisent à l'Angleterre, cinq livres sterling par Barique, dans les Echelles étrangeres, & qui augmentent par conséquent le fond général de la Nation de 150000 livres sterling par an. Ce Commerce est, sans contredit, un de nos principaux avantages. Tous les ans, il emploie deux cens de nos Vaisseaux, & fait entrer, année commune, entre trois & quatre cens mille livres sterling dans les Coffres du Roi. Si ce calcul paroît excessif à ceux qui n'en connoissent point le secret, ou qui n'en ont pas des idées justes, un peu d'explication le fera trouver modeste. Il est certain, par les Regîtres publics, qu'on frette tous les ans deux cens Vaisseaux de Tabac dans toute la Baie de Chesapeak, où je comprends Maryland, & que l'un portant l'autre ils ne peuvent porter moins de 700 Bariques. C'est en tout soixante-dix mille, dont je suppose que la moitié se vend & se consomme en Angleterre: mais les droits pour ces trente-cinq mille Bariques, à ne supposer le poids de chacune que de quatre quintaux, donneront déja huit livres sterling par Barique, & deux cens quatre-vingt mille pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, ne produira pas plus d'un cinquieme de cette somme à l'Echiquier, parce qu'elle est à couvert de toutes sortes d'impôts & d'une partie des subsides: cependant si l'on accorde seulement cinquante mille livres pour le droit des trente-cinq mille Bariques d'exportation, il revient annuellement à la Douane trois cens trente mille livres sterling pour les soixante-dix mille Bariques. Il n'y auroit que les tems de guerre, qui pussent me faire rabattre quelque chose de ce compte. Quelques Négocians, qui se prétendent bien informés du Commerce de la Virginie, assurent qu'on a quelquefois embarqué, dans une seule année, jusqu'à cent mille Bariques, pour Virginie & Maryland, & qu'il s'en est consommé quarante mille en Angleterre. Si leurs Mémoires sont justes, mon calcul ne peut être accusé d'exagération; mais je me suis attaché aux lumieres les plus certaines: & pour n'en laisser aucun doute, il suffit de faire observer combien ce Commerce s'est accru dans les autres parties d'Angleterre, comme dans le Port de Londres. Depuis plusieurs années la Ville de *Liverpool* reçoit annuellement, ou du moins année commune, cinquante Vaisseaux de la Baie de Chesapeak. La plupart de nos autres Ports en emploient tous les ans huit ou dix à ce Commerce, & l'on assure que la Ville de Bristol paye annuellement soixante mille livres sterling de droits, pour le Tabac qu'elle consomme: ce qui ne paroîtra point sans vraisemblance, s'il est vrai, comme on le dit dans cette Ville même, qu'un seul de ses Vaisseaux, nommé le *Marchand de Bristol*, a payé, depuis vingt ans, entre huit & dix mille livres annuelles à la Douane, & que fort souvent il est entré tout-à-la-fois dans la Saverne, trente & quarante voiles de la Virginie, sans compter les Aventuriers qui fraudent la Douane. Si les Ports extérieurs

ce-
ven-
arc,
ment
par
uent
Com-
s les
com-
s du
t le
fera
rette
nesa-
peu-
ille,
rre:
r le
vres
L'au-
ette
l'im-
nent
l'ex-
nille
e les
mp-
ner-
une
nd,
Mé-
mais
isser
cru
res.
ou
esa-
ou
elle-
on-
om-
omé
dix
ut-
ans
urs


CARTE
de la VIRGINIE et
du MARYLAND, ou
DE LA BAIE
DE CHESAPEACK
et Pays Voisins
Pour servir à l'Histoire
Générale des Voyages.
Tirée des meilleures Cartes Angloises.
Lieues Communes de France.
5 10 15 20 25
Pour éviter la confusion on a supprimé beaucoup de Criques ou Ruisseaux et les noms d'un grand nombre d'Habitations particulieres, de même que ceux des Comtés.
77
76
40
39
38
37
Bristol
Burlington
Philadelphie
Derbi
PARTIE
Glocester
Woodbery
DU
Salem
NOUV.
JERSEY
Greenwich
Leeds
R. Maurice
Terrain bas et marécageux
Passe Neuve
Passe Barnegat
Cap du Vieux Barnegat
Havre du Petit Oeuf
Bas fond de Mihannan
Passe
Cap Abseccon
Havre du Grand Oeuf
Cap Pecks
Cap Ludleys
Passe de Townsend
Passe d'Hereford
Cap May
BAIE DE LAWAR
Louis
Cap Henlopen
Baie Rheoboth
R. de l'Indien
Faux Cap
I. Cedar
I. Changoteach
I. Teache
Paramore
Revel
Charles
SAPEACK

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

„ n'emploient pas moins de cent Vaisseaux tous les ans, on conviendra
„ sans peine que Londres peut employer les cent autres; & tout ce que j'ai
„ dit de la Douane & des droits ne peut paroître incertain.

„ Mais, outre l'extrême avantage qui nous revient de l'exportation du
„ Tabac dans toutes les autres parties de l'Europe, considérons de quelle
„ utilité ce Commerce est pour nous, par le prodigieux nombre de mains
„ qu'il emploie, & de Familles qu'il fait subsister en Angleterre & en Vir-
„ ginie. Il ne monte pas à moins de soixante-dix mille Anglois en Virgi-
„ nie, ni certainement à moins en Angleterre. Combien n'envoyons-nous
„ pas, tous les jours, de Marchandises de nos Manufactures aux Virgi-
„ niens, qui sont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur est nécessaire pour
„ se vêtir, tous les instrumens de leur travail, & tout ce qui sert au luxe?
„ Ajoutons que les Marchandises qu'on leur envoie sont celles qui viennent
„ des métiers les plus utiles, qui occupent le plus grand nombre d'Ou-
„ vriers, qui en nourrissent le plus, & par conséquent les plus avantageu-
„ ses au bien public; telles sont celles des Tisserands, des Cordonniers, des
„ Chapeliers, des Serruriers, des Tourneurs, des Menuisiers, des Tail-
„ leurs, des Coûteliers, des Cordiers, des Brasseurs, & je puis dire de
„ tous les Artisans d'Angleterre."

---

§. II.

Description de la Virginie.

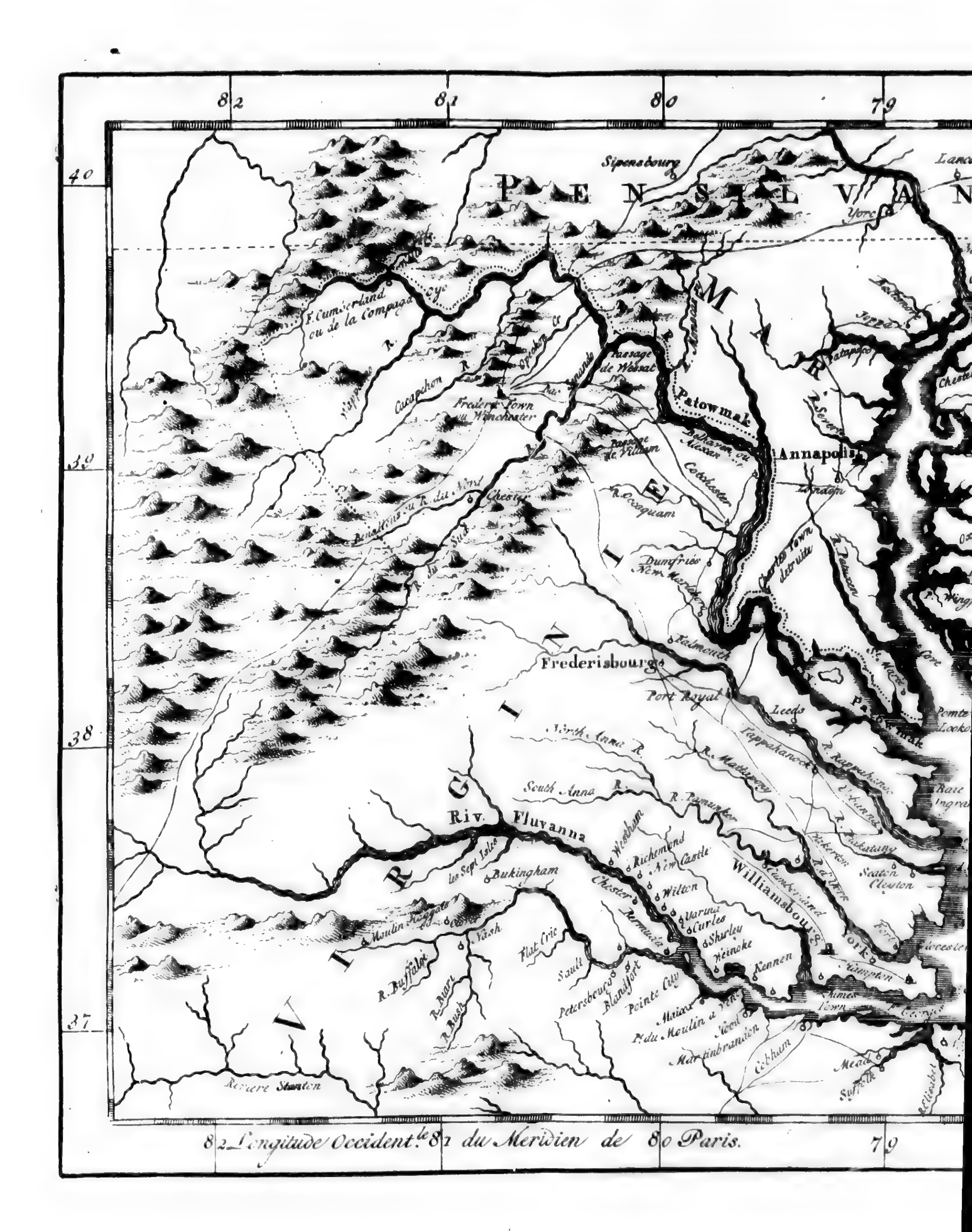
DESCRIPTION DE LA VIRGINIE.

Son étendue.

On a déja pris soin de faire observer que les Anglois donnerent d'abord, au hazard, le nom de *Virginie* à toute la Partie Septentrionale du Continent de l'Amérique, & que les Concessions de la Cour pour leurs premieres Colonies furent expédiées sous ce titre. Longtems même, celles qu'on distingua dans la suite, par des noms particuliers, furent regardées comme des membres de la Virginie. Enfin ce nom n'est demeuré qu'à l'étendue de Pays qui est située le long de la Baie de Chesapeak, un peu vers le Sud, & qui renferme la Virginie & Maryland. Sous cette acception, la moindre longueur qu'on lui donne est de deux cens miles vers le Nord, depuis la Pointe de *Confort*, à l'entrée de la Baie, & la même, à peu près, vers le Sud: mais l'Anonyme, s'arrêtant à la Virginie proprement dite, & distinguée de Maryland, la représente bornée au Sud par la Caroline Septentrionale, au Nord par la Riviere de Patowmeck, à l'Est par la Mer, & au Nord-Ouest par cette grande chaîne de Montagnes, au-delà desquelles on a vu que les Anglois, sous la conduite de Batt, s'efforcerent vainement de pénétrer.

Qualités de la Côte.

La Côte du Continent, vers la Virginie, est fort estimée des Navigateurs, parce qu'aussitôt que la sonde y trouve le fond, ce qui arrive ordinairement à quarante ou cinquante lieues de terre, sur quatre-vingt ou quatre-vingt-dix brasses d'eau, cette profondeur diminue par degrés, &



P E N S I L V A N
M A R
V I R G I N I E
Sipensbourg
Yorc
F. Cumberland ou de la Compagnie
Cucapchon R.
Frederic Town ou Winchester
Passage de Websat
Patowmak
Annapolis
Passage de Villiam
R. Occoquam
Dumfries
Fredericsbourg
Falmouth
Port Royal
Leeds
North Anna R.
South Anna R.
R. Pamunkey
R. Mattapony
Tappahanock
Riv. Fluvanna
Richemond
New Castle
Wilton
Williamsbourg
Bukingham
Chester
Bermuda
Shirley
Petersbourg
Blandfort
Pointe City
Kennen
Cebham
Suffolk
Hampton
Riviere Stanton
R. Buffalo
Flat Crie
82 Longitude Occident.le 81 du Meridien de 80 Paris. 79


CARTE
de la VIRGINIE et du MARYLAND, ou DE LA BAIE DE CHESAPEACK et Pays Voisins
Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages.
Tirée des meilleures Cartes Angloises.
Lieues Communes de France.
5 10 15 20 25
Pour éviter la confusion on a supprimé beaucoup de Criques ou Ruisseaux et les noms d'un grand nombre d'Habitations particulieres, de même que ceux des Comtés.
Philadelphie
Burlington
Bristol
Lancastre
Nouv. Jersey
Greenwich
Salem
Woodberry
Passe Neuve
Passe Barnegat
Cap du Vieux Barnegat
Havre du Petit Oeuf
Cap Absecon
Havre du Grand Oeuf
Cap Ludleys
Passe de Townsend
Passe d'Hereford
Cap May
Baie de Lawar
Cap Henlopen
Baie Rhooboth
Faux Cap
Annapolis
Queens Town
Oxford
Somerset
I. Cedar
I. Changoteack
I. Teache
I. Paramore
I. Revel
I. Matchapungo
Cap Charles
Isle Smith
Baie de Chesapeack
Cap Henry
Riv. James
Williamsbourg
Hampton
Baie Ingran
40
39
38
37
79
78
77
76

Description de la Virginie.

si régulièrement, qu'un Pilote expérimenté peut juger de la distance par le fond.

Baie de Chesapeak.

Une belle Carte de la Baie de Chesapeak, publiée à Londres avec des éloges extraordinaires (*), place son embouchure par les trente-sept degrés de Latitude du Nord, entre le Cap Henri au Sud & le Cap Charles au Nord, & lui donne dix-huit miles de large. La profondeur ordinaire du Canal est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jusqu'à sept. Sa partie la plus sûre est la plus proche du Cap Henri, exactement à trente-sept degrés; de sorte qu'ayant pris cette Latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut sans crainte avancer pendant la nuit, & suivre le rivage méridional jusqu'à deux lieues au-delà du Cap, où l'on se trouve dans une excellente Rade, nommée *Lyn-Haven*. De cette Rade, la Baie pénetre environ deux cens miles dans les Terres. Sa largeur y est de dix à quinze miles, excepté vers le fond, où elle se rétrécit beaucoup. Elle contient plusieurs petites Iles, dont quelques-unes sont couvertes de Bois. Entre une infinité de Rivieres qu'elle reçoit, surtout du côté de l'Ouest, on en distingue quatre par leur grandeur, qui sont celles de *James*, *d'York*, de *Rapahanok* & de *Patowmek*. Les principales des autres, dont quelques-unes portent les plus gros Vaisseaux Marchands, se nomment l'*Elisabeth*, le *Nansamon*, le *Chickahomony*, le *Pocoson*, le *Pamunki*, le *Norck*, l'*Ester North*, le *Corottonan*, le *Wicomoko*, le *Pocamoki*, le *Chissonessik* & le *Pungotego*. On se dispense de marquer leur position, qui est fort exacte dans la Carte. Toutes ces Rivieres sont si commodes & si bien distribuées, que de six en six miles on trouve presque toujours une bonne Rade. Elles se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau sort en si grande abondance, qu'elle rend celle des Rivieres douce, jusqu'à soixante & cent miles au-dessous du flot des Marées, & quelquefois à trente ou quarante miles de la Baie même. Quelques-unes de ces sources forment tout-d'un-coup un si gros courant, qu'à cinq cens pas de leur origine, elles font tourner des Moulins à blé. Le grand avantage de cette multitude de Rivieres est de donner à chaque Habitation la commodité de recevoir les Navires & les Barques à sa porte; d'où il est arrivé, comme on l'a fait observer, qu'on ne s'est gueres embarrassé de former des Villes dans la Virginie.

Rivieres qu'elle reçoit.

Vers fort nuisibles dans les Rivieres.

On ne fait qu'un reproche aux Rivieres du Pays; c'est que tous les ans au mois de Juin, il paroît sur l'eau salée des légions de Vers, qui percent les Chaloupes, les Barques & les Vaisseaux mêmes, partout où la Poix, le Godron & la Chaux laissent le bois découvert, & qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des rayons de miel. Ils ne cessent point d'être nuisibles jusqu'au tems des grosses pluies, qui arrive vers la fin de Juillet. Alors ils disparoissent jusqu'au retour de l'Eté, ou du moins, ils ne causent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la seule planche à laquelle ils se sont attachés. L'Anonyme donne quatre moyens de s'en garantir, les seuls que l'expérience ait fait découvrir: 1°. d'espalmer si bien les Bâtimens, qu'il n'y reste aucun vuide; 2°. si l'on arrive dans la saison des

(*) On la donne ici.

Description de la Virginie.

vers, de mouiller au fort de la Marée, parceque le courant les entraîne, & de haler à terre les petites Barques & les Chaloupes; 3°. de nettoyer le Vaisseau, & surtout d'y passer le feu, aussitôt que la saison des Vers est finie, parceque n'étant point encore enfoncés dans les Planches, le moindre feu les tue; 4°. de quitter l'eau salée pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou six semaines que les Vers se tiennent sur l'eau.

Division de la Virginie, en vingt-cinq Comtés.

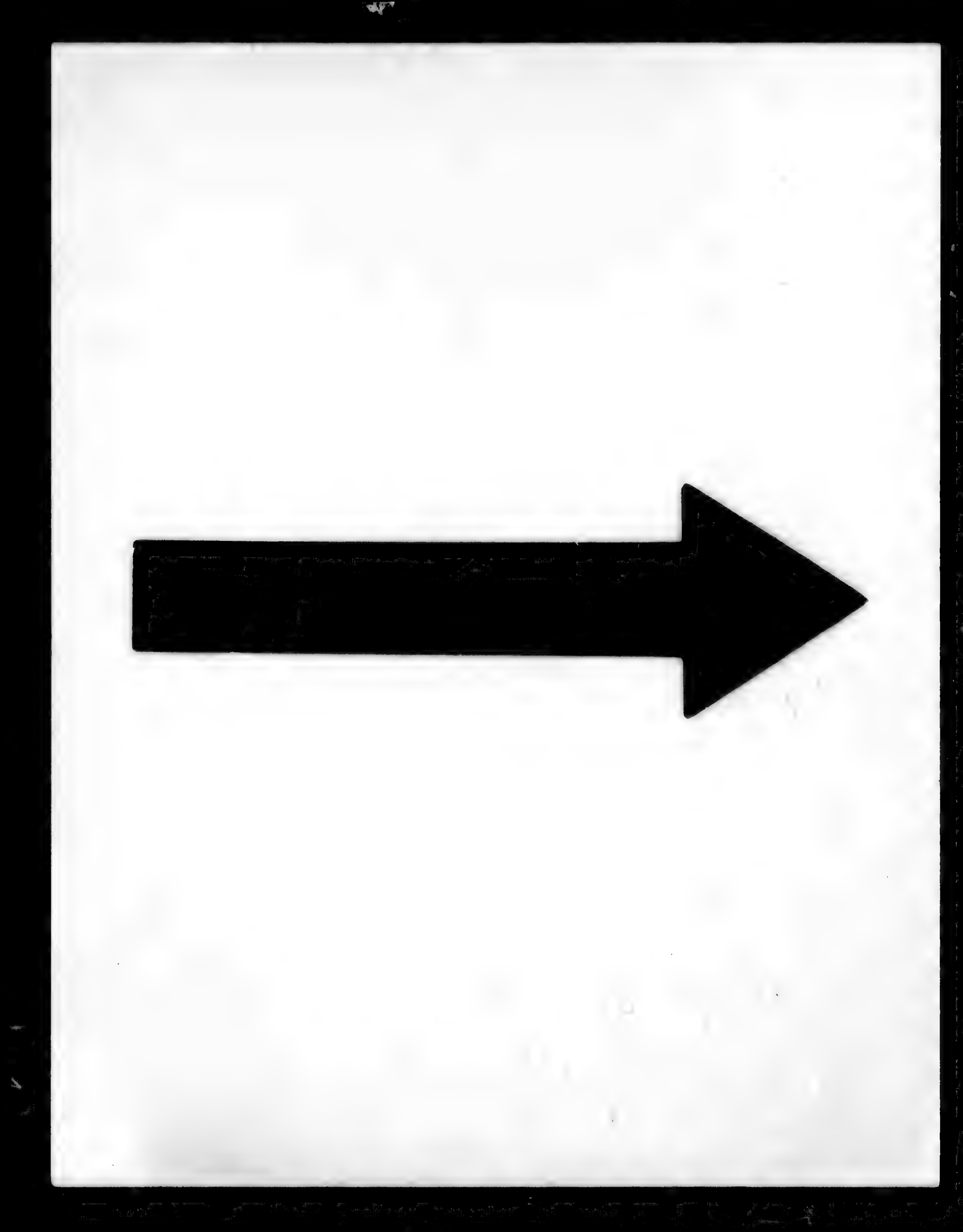
On divise la Virginie en vingt-cinq Cantons, sous le nom de *Comtés*, qui contiennent trente-neuf Paroisses. Le plus ancien, c'est-à-dire celui où les Anglois formerent leur premier Etablissement, & qui étoit nommé *Pouhatan* par les Indiens, se nomme aujourd'hui le Comté de *Norfolk*. C'est le plus méridional. Il est situé sur la Riviere James, qui n'a pas moins d'un mile de large proche de la Ville du même nom, & dont le cours est d'environ cent quarante miles depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la Baie, droit à l'Ouest du Cap Henri: elle reçoit de grands Vaisseaux, l'espace de cent miles. Le Comté de Norfolk n'a qu'une Paroisse, nommée l'*Elisabeth*, & contient cent douze mille dix-neuf acres de terre. Il est arrosé par une Riviere qui se nomme aussi l'*Elisabeth*, & qui prenant sa source dans le Comté même, se joint à celle de James, entre deux Anses qui portent le nom d'*Est-Bay* & d'*Ouest-Bay*.

On trouve ensuite sur la Riviere James, le Comté de la *Princesse Anne*, qui contient quatre-vingt-dix-huit mille trois cens cinq acres, & la Paroisse de *Lyn haven*, au-dessous du Cap Henri; ensuite le Comté de *Nansamon* [ou *Nansemond*], qui a cent trente-un mille cent soixante-douze acres, & trois Paroisses; l'une qu'on nomme *Paroisse haute*, l'autre, *Paroisse basse*, & la troisieme, *Chuckahek*. La Riviere de Nansamon, qui prend naissance dans ce Comté, se joint à celle de James au-dessus de l'Anse nommée *Bennet's Creek*. Ensuite, le Comté de *Wight*, dans lequel on compte cent quarante-deux mille sept cens quatre-vingt-seize acres, & deux Paroisses, nommées *Warwik's-queek* & *Newport*. Ce Comté offre une source, d'où l'eau coule avec une abondance extraordinaire. Ensuite le Comté de *Surrey*, qui a cent onze mille cinquante acres, & deux Paroisses, nommées *Southwark* & *Lyon's Creek*. Le Comté d'*Henrico*, qui est le dernier sur le bord méridional de la Riviere James, contient cent quarante-huit mille sept cens quatre-vingt-sept acres; il a deux Paroisses, *Henrico* & *Bristol*. On avoit bâti, dans ce Comté, une Ville, nommée *Henripolis*, qu'on a laissée tomber en ruine. Vingt miles au-dessus du premier saut de la Riviere, on trouve la Bourgade de *Monacan*, où les Réfugiés François se sont établis.

Vis-à-vis du Comté d'Henrico, au Nord de la même Riviere, s'offrent les Comtés du *Prince Georges* & du *Prince Charles*, qui contiennent cent soixante & un mille deux cens trente-neuf acres, & trois Paroisses, *Martin-Brandon*, *Ouianoke*, & *Ouestover*.

Description de James-town.

Ensuite, le Comté de *James*, où l'on compte cent huit mille trois cens soixante-deux acres & cinq Paroisses, dont l'une, nommée *Hundered*, est située de l'autre côté de la Riviere, avec une partie de ce Comté: les noms des quatre autres sont *Wallingford*, *Wilmington*, *James-town*, & *Brutton*. Ce Comté a toujours tenu le premier rang, parce qu'il contient James-town,



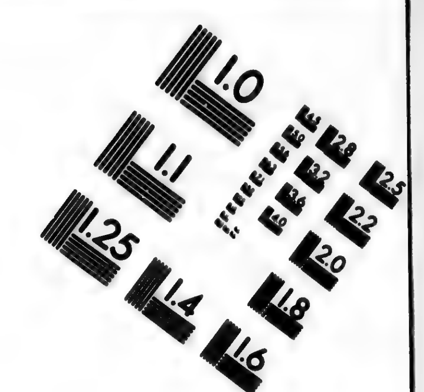
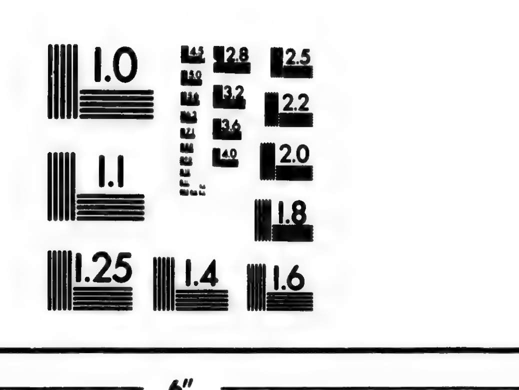


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

DESCRIPTION DE LA VIRGINIE.

ou la Ville de Jacques, située sur le bord Septentrional de la Riviere de même nom, à quarante miles de son embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais passé pour une belle Ville, on y voyoit avant l'incendie plusieurs Edifices de brique, & des Hôtelleries pour la commodité des Voyageurs. Le nombre des Maisons, qui ne monte aujourd'hui qu'à soixante ou soixante-dix, devoit être beaucoup plus grand, puisqu'il y avoit plusieurs belles rues, & deux ou trois Forts. Mais une partie ayant été consumée par le feu, la translation des Cours de Justice à Williamsbourg, la résolution qu'on prit d'y tenir les Assemblées générales, & le College qu'on y fit bâtir, semblerent condamner James-town à ne se relever jamais de cette disgrace; d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs Plantations, il y a peu d'apparence qu'ils pensent jamais à rebâtir une Ville qui n'avoit jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis longtems, que les Etablissemens qui bordent la Riviere de James, dans tout l'espace où elle est saumâtre, sont sujets à des fievres lentes; & cette seule raison auroit pu suffire pour faire transférer la Capitale du Pays à Williamsbourg, dont la situation est beaucoup plus saine. Le Chevalier Berkeley fit bâtir pour sa résidence, près de James-town, une fort belle Maison, nommée *Green-Spring*, où l'on voit une source d'eau si froide, que dans les chaleurs de l'Eté on n'en sauroit boire sans danger.

Description de Williamsbourg.

C'EST aussi dans le Comté de James, qu'est situé Williamsbourg. Le terrein que cette Ville occupe, à sept miles de James-town dans les Terres, se nommoit auparavant *Middle-Plantation*. Mais quelques avantages qu'on se soit efforcé d'y rassembler, il ne paroît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de Bourg. Quoiqu'on y tienne les Cours de Justice & les Assemblées de la Colonie, à peine est-elle composée de trente Maisons. On y voit néanmoins la trace de plusieurs rues, qui devoient être bâties dans la forme du double *W* Anglois, mais qui ne sont pas même commencées, & qui ne le seront peut-être jamais. Le seul édifice remarquable est l'Hôtel-de-Ville, bâti par le Colonel *Nicholson*, sous le nom de *Capitole*, avec un petit Fort, ou plutôt une Batterie de dix ou douze Canons.

UNE Lettre de M. *Hugh Jones*, un des Supérieurs du College de Williamsbourg, publiée à Londres il y a plusieurs années, fait une peinture plus exacte de l'état actuel de cette Ville: „ Nous avons ici, (dit M. Jones,) trois Bâtimens, qui passent aux yeux des Habitans pour les plus „ superbes de toute l'Amérique; le College, l'Hôtel-de-Ville, qu'on nommoit d'abord le *Capitole*, & la Prison publique; sans compter la Maison „ du Gouverneur, qui n'est pas de la grandeur des trois autres, mais qui „ les surpasse encore par la beauté de ses ornemens. L'Eglise & l'Arsenal „ sont aussi deux fort beaux édifices. Quoique les rues ne soient point achevées, on a changé le plan bizarre du double *W* en celui d'une *M*, qui „ promet une forme plus agréable & plus réguliere. Tous les Bâtimens „ sont de brique, & couverts de Bardeaux, excepté la Prison, dont le toît „ est à la Mosaïque, par une idée du Gouverneur *Spotswood*, dont on a „ reconnu l'utilité. La façade du College, qui se présente droit à l'Est, „ est double, & longue de cent trente-six piés, avec un grand Portique,

„ qui s'avance en forme de Dôme. Les deux aîles retournent en équerre, „ & forment à l'Oueſt une belle & vaſte Place, où l'on entre du même „ côté par une grande Porte, au milieu d'un mur qui ferme cette Cour „ ou cette Place. Hors du mur, il y a d'autres cours, & d'autres loge„ mens pour les Maîtres des Indiens & pour leurs Ecoliers, avec différens „ Jardins, & un champ clos en forme de Parc, d'environ cent cinquante „ acres de terre. Le grand édifice fut bâti d'abord ſur un plan du fameux „ Chevalier *Wren*; enſuite, ayant été fort endommagé par le feu, il fut „ réparé, avec un peu de changement, & fort orné par le Gouverneur „ Spotſwood. Il reſſemble aſſez, aujourd'hui, à l'Hôpital de Chelſey."

DESCRIPTION DE LA VIRGINIE.

SUIVANT le deſſein, dont on attend l'exécution, une rue fort droite, qui doit partir de la façade, n'aura gueres moins d'un mile de long; mais l'Auteur ne nous apprend point combien on y compte déja de Maiſons. Cependant il ajoute que c'eſt à l'autre bout qu'eſt ſitué le Capitole, édifice auſſi noble, dit-il, auſſi commode, qu'il y en ait dans ce genre. „ C'eſt-là „ que ſe tiennent toutes les Cours de Juſtice. La forme du Bâtiment eſt „ celle d'une *H*, avec un Eſcalier à chaque aîle. Des deux côtés de cette „ grande rue, on en a tracé une parallele, de moindre largeur, pour for„ mer l'*M*, avec pluſieurs petites, de communication. L'Egliſe eſt au „ centre. C'eſt un édifice de Brique, en forme de Croix, qui n'eſt pas „ moins commode, ni moins orné, que les meilleures Egliſes de Londres. „ Aſſez proche, s'éleve une grande Tour octogone, qui ſert de Magazin „ pour les armes & les munitions. Un peu plus loin, on trouve une Pla„ ce, deſtinée à ſervir de Marché; & proche de cette Place, un lieu ré„ ſervé pour les exercices d'amuſement, tels que le Jeu de Boule, avec un „ eſpace où l'on ſe propoſe de faire un Bâtiment pour la Comédie. Malheu„ reuſement, de ſi beaux projets ne ſubſiſtent qu'en idée. Cependant quel„ ques Particuliers ſe ſont fait bâtir des Maiſons de brique, & quelques-unes „ de pierre, avec quantité d'appartemens de plein pié: mais comme on ne „ manque pas de terrein, pour s'étendre, & qu'on y eſt quelquefois expoſé „ à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Un des „ premiers ſoins eſt de ſe ménager de grandes Chambres, où l'on puiſſe „ être fraîchement en Eté. L'ameublement en eſt magnifique, & l'on y „ perce de grandes fenêtres, dont les chaſſis ſont à panneaux de cryſtal. „ Tous les Offices ſont détachés du Corps-de-Logis. Les Magaſins à Ta„ bac, dont chaque Maiſon eſt toujours accompagnée, pour un Commerce „ qui fait toute la richeſſe de la Colonie, ſont bâtis de bois, avec un grand „ nombre d'ouvertures, qui donnent paſſage à l'air, ſans en laiſſer à la „ pluie. Quoique le Pays ne manque point d'ardoiſe, on n'y connoît point „ encore d'autre uſage, pour la couverture des toîts, que celui des plan„ ches & du bardeau de Cyprès ou de Pin."

Etat du College.

L'ANONYME obſerve que la fondation du College de Williamsbourg eſt de l'année 1692, ſous le Regne du Roi Guillaume & de la Reine Marie, qui donnerent pour cette entrepriſe la ſomme de dix-neuf cens quatre-vingtcinq livres ſterling, vingt mille acres de terre, le droit d'un ſou pour livre ſur le Tabac qui ſe tranſporte de la Virginie & de Maryland, & l'Office de

Description de la Virginie.

Grand-Voyer de la Colonie, alors vacant, avec le droit de nommer un Député à l'Assemblée générale. Jusqu'à présent, les Terres n'ont presque rien produit. Le droit d'un sou pour livre, sur le Tabac, rapporte annuellement environ deux cens livres sterling, & l'Office de Grand-Voyer près de cinquante livres. L'Assemblée y a joint un droit sur la sortie des peaux & des fourrures, qui peut monter à cent livres. Ce fut en 1705, le 29 d'Octobre, que l'édifice fut presque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour les réparations, on n'y voit plus autant d'Ecoliers que dans l'origine; relâchement que l'Auteur déplore, & qu'il attribue à la mauvaise conduite de quelques Gouverneurs. Ils réduisent, dit-il, la plupart des Habitans à faire passer leurs Enfans en Angleterre pour le cours de leurs Etudes, plutôt que de s'exposer à de continuels chagrins. D'ailleurs les Professeurs, devenus comme indépendans, négligent leurs Ecoliers, & ne pensent qu'à tirer parti du revenu de leurs Chaires avec l'argent des Plantations (*a*).

Suite des Comtés.

Mais reprenons la suite des Comtés. Après celui de James, on entre dans le Comté d'*York*, qui est situé entre les deux Rivieres de James & d'York, & qui contient soixante mille sept cens soixante-sept acres de terre. Il y a trois Paroisses; *Hampton*, *York*, & le nouveau *Pokoson*; la derniere, à l'embouchure de la Riviere d'York.

On trouve ensuite le Comté de *Warwick*, où l'on compte trente-huit mille quatre cens quarante-quatre acres, & deux Paroisses; *Denby* & *Malberry*. La Riviere de Pokoson prend sa source dans ce Comté, & va se décharger dans la Baie de Chesapeak, proche de l'embouchure de l'York. Warwick est suivi du Comté d'*Elisabeth*, qui ne contient que vingt-neuf mille acres & une seule Paroisse. C'est le moins grand de toute la Virginie; mais il s'honore d'une Ville de même nom, qui, sans avoir jamais été fort considérable, l'est aujourd'hui beaucoup moins que dans son origine. Elle avoit alors plusieurs bonnes Maisons de brique & de pierre, avec un Fort, bâti pendant la guerre contre les Hollandois. Tout est en ruines, „ par une „ espece de fatalité, qui menace, (dit l'Auteur,) toutes les Villes qui se „ formeront en Virginie."

En traversant une Langue de terre, qui sépare ici le Pokoson de l'York, on arrive à l'embouchure de cette derniere Riviere, que les Indiens nommoient *Pamunky*, & dont un bras conserve encore ce nom dans le Comté du Roi Guillaume. L'York est navigable pour les grands Vaisseaux pendant soixante miles, & trente de plus pour les Chaloupes & les Barques. Son cours, dans l'espace d'environ cent miles, suit la même direction que celui de la Riviere de James, à si peu de distance, qu'en plusieurs endroits on ne compte pas plus de cinq miles de l'une à l'autre. Aussi les avantages qu'on en tire, dans l'espace qui les sépare, le rendent-ils un des plus riches Cantons de la Virginie. A quarante miles de son embouchure, l'York se divise en deux bras, navigables l'un & l'autre pour les Chaloupes. C'est dans l'intervalle qui est entre les deux Rivieres d'York & de James, que croît

(*a*) Relation de la Virginie, Liv. 4. chap. 8.

croît le meilleur Tabac de la Colonie. Cette heureuse situation reçoit un autre lustre, de deux petites branches qui se détachent des deux Rivieres, l'une, de celle de James, à cinq miles de la Baie, où elle forme une Anse commode pour le débarquement; l'autre, de celle d'York, plus haut dans les Terres, mais qui s'approche de la premiere, jusqu'à ne laisser que la distance d'un mile entre deux: & comme c'est dans cet étroit espace que Williamsbourg est situé, on peut dire qu'il commande la navigation des deux Rivieres. Après la derniere révolte des Indiens, on avoit proposé de planter, d'une Riviere à l'autre, une forte Palissade, pour leur interdire absolument l'entrée de ce Canton, où les Anglois vivroient d'autant plus tranquillement, que chaque Plantation y peut recevoir toutes ses provisions par eau: mais il ne paroît point que ce projet ait été rempli.

DESCRIPTION DE LA VIRGINIE.

On nous fait remonter ici au travers des Comtés d'York, de Warwick & d'Elisabeth, en suivant la Riviere de James, pour arriver au Comté du *Nouveau Kent*, un des plus grands & des plus peuplés de la Virginie. Il contient cent soixante onze mille trois cens quatorze acres de terre, arrosés par le bras méridional de la Riviere d'York. On y compte deux Paroisses, *Blisland & Saint Pierre*. Les bornes de ce Comté, à l'Ouest, sont d'assez hautes Collines, d'où tombe un sable brillant, semblable à la limure de cuivre, que les Anglois, dans l'origine de leur établissement, prirent pour de la poudre d'or.

Après le Nouveau Kent, on trouve le Comté du *Roi Guillaume*, qui contient quatre-vingt-quatre mille trois cens vingt-quatre acres, & la seule Paroisse de *Saint Jean*. Il est arrosé par le *Pamunki*, bras méridional de la Riviere d'York. Au Sud de ce Comté, on entre dans celui de *King and Queen's*, c'est-à-dire *du Roi & de la Reine*, auquel on ne donne pas moins de cent trente-un mille sept cens seize acres. Il a deux Paroisses, *Staton-Major*, *& Saint Etienne*. La Riviere de Chicohomony, qui y prend naissance, va tomber dans celle de James, proche d'une grande Plantation nommée *Bromfield*.

De King and Queen's, en retournant par le Guillaume & le nouveau Kent au bord Septentrional de la Riviere d'York, on arrive dans le Comté de *Glocester*, le mieux peuplé de tout ce Pays. Il a cent quarante-deux mille quatre cens cinquante acres, & quatre Paroisses; *Perso*, *Abington*, *Ware* & *Kingston*.

Le Comté de Glocester est séparé de celui de *Middlesex* par la Riviere de *Prankitang*, navigable pendant vingt ou trente miles, & Middlesex s'étend sur le bord méridional de celle de *Rapahanok*, qui est fort large, fort profonde, & navigable pendant plus de quarante miles. On remarque ici que contre la nature de toutes les autres Rivieres du Pays, qui tirent leurs sources des Montagnes, ou de quelques Collines, celles d'York & de Rapahanok sortent d'un terrein bas & marécageux. Middlesex n'a qu'environ quarante-neuf mille cinq cens acres, & qu'une seule Paroisse, nommée *Christ Church*.

Au-dessus de ce Comté, on trouve celui d'*Essex*, qui contient cent quarante mille neuf cens vingt acres. C'est dans ces deux Comtés que se trou-

Description de la Virginie.

ve la grande Lande, qu'on nomme *le Désert du Dragon*, & qui a près de soixante lieues de long. Elle est couverte de bruieres & de ronces, & remplie de Bêtes féroces, qui s'y tiennent comme dans une retraite inaccessible. Essex a trois Paroisses; *Farnham*, *Sittinburn*, & *Sainte Marie*. La partie méridionale de ce Comté est arrosée par le *Mattapony*, bras occidental de la Riviere d'York.

Plus loin, on entre dans les Comtés de *Richmond* & de *Stafford*, dont il ne paroît point qu'on ait encore mesuré l'étendue: ce sont de nouveaux Cantons, qui sont compris sous le nom de *Rapahanok*, & qui ne laissent pas d'avoir trois Paroisses; *Farnham du Nord*, *Saint Paul* & *Overworton*.

Entre Rapahanok & la Riviere de Patowmeck, on trouve le Comté de *Westmoreland*, qui est fort étendu, & qui a deux Paroisses; *Copeby* & *Wosthington*. Plus bas est le Comté de *Lancaster*, le long du bord Septentrional de la Riviere de Rapahanok; il est arrosé par celles de *Cartomain* & de *Corotoman*, qui tombent dans l'autre à trois lieues de son embouchure. On y compte deux Paroisses; *Christ-Church* & *White Chapel*.

Northumberland est le dernier Comté de cette partie, sur le bord méridional du Patowmek: il a trois Paroisses; *Fairfield*, *Boutracy*, & *Wicomoco*. La Riviere qui l'arrose, & qui porte le nom de cette derniere Paroisse, parcequ'elle y prend sa source, va se jetter dans la Baie de Chesapeak à l'embouchure du Patowmeck, qui fait les bornes de la Virginie au Nord, & qui la sépare de Maryland.

Riviere de Patowmeck.

L'embouchure du Patowmeck a sept miles de large. Les Géographes Anglois donnent à cette Riviere un cours de cent quarante miles, jusqu'à ses premieres cataractes, qui sont à soixante miles de sa source. En tombant, elle se divise en plusieurs bras, dont l'un s'étend fort loin au Nord-Ouest, tandis qu'un autre prend au Sud-Ouest. Sa source est dans les Monts Apalaches. L'espace, qui est entre le Patowmeck & le *Wicomoco* jusqu'à la Baie, porte le nom de *Northen-Heck*.

On nous fait passer ici la Baie, & suivre le rivage maritime, depuis le Cap Charles jusqu'à la Riviere de *Pokamoki*, qui sépare la Virginie de Maryland à l'Est. Dans cet espace on trouve deux autres Comtés: celui d'*Acomak*, qui a conservé son ancien nom, & qui contient deux cens mile vingt-trois acres. C'est le plus grand de toute la Virginie, quoiqu'il soit moins peuplé que ceux de l'autre côté de la Baie, & qu'il n'ait qu'une Paroisse, nommée aussi *Acomak*. La Riviere de *Chissonessik* & quelques autres moins considérables y prennent leur source. Le second Comté est celui de *Northampton*: il est fort étroit, & ne consiste que dans une Langue de terre assez longue, qui s'étend entre la Mer de Virginie & la Baie de Chesapeak. Le Cap Charles, qui en fait la partie la plus méridionale, est directement opposé au Cap Henri; & ces deux Caps sont ce qu'on nomme ordinairement les *Caps de Virginie*.

Une Histoire Angloise de cette Colonie (*b*) ajoute quatre autres Comtés, mais compris dans les précédens: *King's George*, ou le *Comté du Roi Georges*, avec une Paroisse nommée *Saint Georges*, entre les Rivieres de Rapa-

(*b*) L'Auteur ne s'est fait connoître que par deux Lettres initiales, qui sont *R. B.*

hanok & de Patowmeck; *Spotſylvanie*, dans l'eſpace qui eſt entre la Riviere d'York, avec une Paroiſſe, auſſi nommée *Saint Georges*; *Hanovre*, dans le même eſpace, avec la Paroiſſe de *Saint Paul*; *Brunswick*, vers les gorges méridionales des Montagnes, avec la Paroiſſe de *Saint André*. DESCRIPTION DE LA VIRGINIE.

Observations générales ſur la Virginie.

LES Montagnes qui bornent la Virginie à l'Oueſt ſont une partie de celles qu'on nomme *Apalaches*. Il eſt aſſez ſingulier que toutes les Cataractes des Rivieres qui en ſortent, & qui arroſent la Virginie, ſoient réguliérement à quinze ou vingt miles l'une de l'autre, & que les plus proches des Montagnes en ſoient à ſoixante ou ſoixante-dix miles. Toutes les anciennes Relations de la Virginie en parlent comme d'un Pays plat, qui n'a pas même de Collines remarquables: l'Hiſtorien qu'on vient de citer traite cette opinion d'erreur. „ Il eſt plat, (dit-il,) vers la Mer, & proche des grandes Rivieres, mais dans les parties plus éloignées, je ſuis monté, au milieu même des Plantations, ſur de très hautes Collines, du ſommet deſquelles je voyois tout le Pays autour de moi, par deſſus la pointe des arbres. Je puis nommer les Collines de *Manhorn*, proche des Cataractes de la Riviere de James; celles qu'on rencontre ſur celle de Matapony, à quatorze ou quinze miles de ſon embouchure, le Mont *Taliver*, ſur la Riviere de Rapahanok, & les Collines du Comté de Stafford, proche des Cataractes du Patowmeck".

LES bords de la plupart des Rivieres de la Virginie ſont ſabloneux. On y trouve des pierres fort dures & tranſparentes, dont quelques-unes coupent le verre, comme les Diamans, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés ſont remplis de veines de fer. Mais le travail des Mines demande tant de frais, que perſonne n'oſe l'entreprendre; ou plutôt les Virginiens ſont ſi livrés à leurs Plantations de Tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

LE même Hiſtorien parle d'une Ville nommé *Dale's-gift*, qui a ſubſiſté pendant quelque tems dans le Comté de James, & qui ſe trouve aujourd'hui ruinée par les incurſions des Indiens, par le feu, & par d'autres accidens.

Deſcription de Maryland.

DESCRIPTION DE MARYLAND.

ON ſe diſpenſe de répéter que le Pays de Maryland faiſoit autrefois partie de la Virginie, dont elle n'eſt ſéparée que par la Riviere de Patowmeck, & que ſouvent dans l'uſage commun, il eſt encore compris ſous le même nom. Cependant comme ces deux Contrées forment réellement deux Colonies différentes, qui ont chacune leur Gouvernement, & dont on a fait remarquer que les intérêts ne s'accordent pas toujours, celle de Maryland demande une Deſcription particuliere. Elle eſt ſituée, comme la Virginie, ſur la Baie de Cheſapeak, avec cette ſingularité pour l'une & pour l'autre, qu'on ne peut dire précíſément de quel côté, parcequ'elles y touchent diverſement, & qu'elle coupe les deux Gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la Riviere de Patowmeck, s'étendent le long de la Baie vers le Nord, juſqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Oueſt de l'embouchure d'une autre Baie, nommée *Delaware*, qui eſt

Sa ſituation.

Description de Maryland.

située par les quarante degrés de Latitude du Nord. Elle a de hautes Montagnes vers l'Ouest, & cette même Baie à l'Est. Sa partie orientale est bornée à l'Ouest par la Baie de Chesapeak, à l'Est par l'Océan, au Nord par la Baie de Delaware, & au Sud par la Riviere de Pokamoki. On la divise en onze Comtés; six du côté occidental, & cinq du côté oriental de la Baie de Chesapeak. Toute la Province n'a qu'une seule Ville, nommée *Sainte Marie*, qui donne son nom à l'un des Comtés, & qui est dans une situation fort commode, entre les Rivieres de Patowmeck & de *Patuxent*: c'étoit autrefois le siege du Gouvernement. On compte dans Maryland plusieurs Bourgs, mais peu considérables, à l'exception néanmoins d'*Anapolis* & de *Williamstadt*, qui sont deux Ports où tout le Commerce extérieur est réuni. Ses principales Rivieres sont le *Patowmeck*, le *Patuxent*, la *Saverne*, le *Chiptonk*, le *Chester* & le *Sassafras*.

Sa division en onze Comtés.

On commence l'énumération des Comtés, par ceux qui sont au côté occidental de la Baie. *Sainte Marie*, qui est le premier, prend à la Pointe de *Look-out*, & s'étend le long du Patowmeck, jusqu'à l'anse de *Bud*, sur cette Riviere, & jusqu'à l'Anse Indienne sur la Riviere de Patuxent. En 1698, on y découvrit des eaux médecinales, qui furent nommées *Cool-Springs*, & que le Gouvernement fit acheter avec les Terres voisines. On y a bâti des Maisons pour le soulagement des Pauvres. Les Assemblées générales de la Province se tenoient autrefois dans la Ville de Sainte Marie. L'Hôtel, qu'on y avoit fait bâtir pour cet usage, servoit aussi au Conseil établi en faveur des Orphelins, qui se tenoit cinq fois l'année, aux mois de Septembre, de Novembre, de Janvier, de Mars & de Juin. Mais cette Ville n'a pas plus de soixante Maisons; & depuis que le Gouvernement & les Cours de Justice ont été transférés à *Anapolis*, il y a peu d'apparence que le nombre de ses Habitans augmente jamais. *Metapany* est un Château que les Lords Baltimore, Seigneurs de la Colonie de Maryland, se sont fait bâtir dans ce Comté. Il est situé à l'embouchure de la Riviere de Patuxent, avec plus de commodité que de magnificence. On compte, dans le Comté de *Sainte Marie*, les Paroisses de *Saint Jean*, de *Saint Clement*, & d'*Hervington*, dont la derniere s'attribue le titre de Bourg.

Le second Comté, sous le nom de *Charles*, commence aux Anses *Indienne* & de *Bud*, où finit celui de Sainte Marie, & s'étend jusqu'à l'Anse de *Mattawoman*. Ses Paroisses sont *Bristol* & *Pisentaway*.

Le *Prince Georges*, troisieme Comté, s'étend depuis l'Anse de Mattawoman & celle de *Swanson*, le long du Patowmeck à l'Ouest, & du Patuxent à l'Est. Il a plusieurs Paroisses, entre lesquelles on ne nomme que *Masterkone*.

Le Comté de *Calvert* regne vis-à-vis des deux précédens, le long du Patuxent qui l'en sépare; & ses Paroisses sont *Harrington*, *Warrington*, & *Calverton*.

Ann-Arundel & *Baltimore* sont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des Arbres, qui commencent à cinq quarts de mile de l'Anse de *Bodkin*, du côté occidental de la Baie de Chesapeak. De-là, cette division court d'abord à l'Ouest, & devient ensuite moins réguliere; mais tout ce

qui est au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'Ann-Arundel. Le principal Bourg d'Ann-Arundel est *Anapolis*, nommé *Severn* jusqu'en 1694, où par un Acte de l'Assemblée générale il prit le nom d'Anapolis, avec les titres & les Privileges de Ville maritime ou de Port. En même tems les Cours de Justice, l'Assemblée générale, le Conseil des Orphelins, & tout le Gouvernement, y furent transférés de Sainte Marie. On y fit bâtir une Eglise, qui devint la principale Paroisse de la Province; & dès l'an 1699 la Ville avoit pris une forme, qui n'a fait que se perfectionner depuis, par divers accroissemens. Un autre Acte y fonda une Ecole publique, sous le nom d'*Ecole du Roi Guillaume*, dont les Archevêques de Cantorberi furent nommés Chanceliers perpétuels. Il s'est formé d'autres Colleges, à cet exemple, avec un Conseil pour l'administration. Mais, quelque soin qu'on ait apporté à l'embellissement d'Anapolis, il paroît que le goût des Marilandois pour leurs Plantations, où ils vivent séparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne soit assez peuplée, pour devenir une Ville florissante. Dans le tems même qu'on représente, elle n'avoit pas plus de quarante Maisons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

DESCRIPTION DE MARYLAND.

Description d'Anapolis.

Le Comté de Baltimore a son Bourg, de même nom, où les Maisons sont si dispersées, qu'il mérite à peine la qualité de Village. On observe que la grande Riviere de *Sasquehanagh* vient se jetter dans la Baie de Chesapeak, un peu au-dessus du Bourg de Baltimore.

Ces six Comtés étant du côté occidental de la Baie, on nous la fait traverser, pour la description des cinq autres. Le premier, qui s'étend de l'Ouest à l'Est, est celui de *Cecil*, dont la partie occidentale est si proche de la Baie de Delaware, qu'on n'auroit pas plus de huit ou dix miles à couper, pour joindre cette Baie à celle de Chesapeak. Le Comté de Cecil regne le long d'une partie considérable de la Pensilvanie. On ne trouve rien de certain sur ses propriétés & sur le nombre de ses Paroisses.

Le Comté de *Kent* forme comme un Isthme dans la Baie de Chesapeak, où il s'avance assez loin; mais on n'est pas mieux instruit du nombre & du nom de ses Paroisses.

Le Comté de *Talbot* est séparé de celui de Kent par une double ligne d'Arbres. Celle de ses parties, qui est au Nord de l'Anse de *Corscica*, fait les bornes méridionales du Comté de Kent, & les bornes septentrionales du Comté de Cecil. Le principal Bourg de ce Comté se nommoit *Oxford*; mais un Acte de l'Assemblée, qui l'érigea en Port, ou Ville maritime, lui fit prendre en même tems le nom de *Williamstadt*. L'Ecole qu'on n'a pas manqué d'y établir, la Douane, & quelques Officiers Royaux, n'en ont pû faire une Ville considérable. Les autres Paroisses du Comté sont *Saint Michel* & *Bollingbroke*.

Ville & Port de Williamstadt.

Le Comté suivant est celui de *Dorchester*, dont la principale Paroisse porte le même nom. C'est un petit Bourg, où l'on compte à peine dix Maisons. Ce Comté renferme plus d'Habitations Indiennes, que tout le reste de la Colonie. Un acte de l'Assemblée générale de 1698 déclara que toutes les Terres qui sont au Nord de la Riviere de *Nanticoke*, en commen-

Description de Maryland.

çant à celle de *Chicacoan*, jusqu'à l'embouchure de celle-ci, appartenoient à *Pancache* & *Annatouquin*, deux Rois Indiens, & perpétuellement à leurs Successeurs, sous la seule condition de payer annuellement aux Anglois une peau de Castor.

Sommerset, onzieme Comté de Maryland, a plusieurs Paroisses, dont on ne marque que celle du même nom. La Relation Angloise, à laquelle on s'est attaché, fait observer aussi que les autres Comtés peuvent en avoir quelques-unes qui ne sont pas mieux connues. Elle ajoute qu'en 1665, on comptoit environ 16000 Anglois dans cette Colonie.

Autre division de la Virginie.

Outre cette division générale de la Virginie & de Maryland, on en fait une autre en Langues de terre, qui servent de bornes aux Receveurs des Droits. On ignore celle de Maryland; mais en Virginie, elle se fait en cinq quartiers: 1. L'Isthme Septentrional, qui est entre les Rivieres de Patowmeck & de Rapahanok. 2. L'Isthme qui est entre les deux mêmes Rivieres, & qui renferme celui de Pamunki. 3. L'Isthme qui est entre les Rivieres d'York & de James. 4. Les terres qui sont au Sud de la Riviere de James. 5. Celles qui sont sur la Côte Orientale.

Une troisieme division est celle qui se fait en quartiers, distingués par les Rivieres, pour servir également de limites aux Officiers de la Marine & aux Receveurs: 1. Le quartier supérieur de la Riviere James, depuis *Hogs-Island*, ou *l'Ile des Porcs*, tirant vers le haut. 2. Le quartier inférieur de la même Riviere, depuis l'Ile des Porcs, vers le bas, jusqu'aux Caps, & dans le circuit de *Confort* jusqu'à la Riviere postérieure, ou *Bak-River*. 3. Les Rivieres d'York, Pocoson, *Pikanquetang*, & la Baie de *Mobiac*. 4. La Riviere de Rapahanok. 5. Depuis celle de Wicomoco, vers le haut, jusqu'à celle de Patowmeck. 6. Depuis le même endroit, vers le bas, jusqu'à la même Riviere, & le long de la Baie, jusqu'au quartier de Rapahanok. 7. Pocomoki, & les autres parties de la Côte orientale formoient autrefois deux quartiers, & n'en font aujourd'hui qu'un.

Etat actuel de la Virginie.

§. III.

Etat Actuel de la Virginie.

Le caractere, les mœurs & les usages des Indiens, en Virginie & Maryland, étant à-peu-près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique Septentrionale, on en remet la peinture après la description des autres Colonies: mais on ne sauroit passer de même sur le Gouvernement particulier des Anglois Virginiens, sur leurs usages, sur leur Commerce, & sur les propriétés particulieres du Pays. Observons uniquement que les Colonies Angloises n'étant pas plus ouvertes aux Etrangers que celles des Portugais & des Espagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité (*a*), c'est d'après les Anglois mêmes que notre Description sera continuée.

(*a*) M. Prevôt paroît avoir dit ceci sans réflexion au grand nombre d'Etrangers qui s'y sont rendus & qui s'y rendent encore tous les jours. R. d. E.

On se rappelle sans doute que le premier Etablissement des Anglois se fit sous la direction d'une Compagnie de Marchands ; qu'ils mirent d'abord l'administration entre les mains d'un Président, choisi chaque année par la Colonie, & d'un Conseil dont ils nommoient eux-mêmes les Membres; qu'en 1610, cette Police fut altérée, & que la Compagnie obtint un nouvel Octroi de la Cour, qui lui donnoit le droit de nommer un Gouverneur; que la même année on convoqua, pour la premiere fois, une Assemblée de tous les Députés des Plantations, pour régler, avec le Gouverneur & le Conseil, tous les intérêts de la Colonie ; ce qui donna une sorte de perfection au Gouvernement : qu'après la séparation de l'Assemblée, la Cour d'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au Gouverneur, au Conseil & aux Députés, & qu'on donna le titre d'Assemblée générale à ce Corps : qu'ensuite cette Assemblée générale eut la connoissance de toutes les affaires de la Colonie, & le pouvoir de faire des loix, dont l'exécution étoit abandonnée à la sagesse du Gouverneur & du Conseil ; enfin que le Roi nommoit le Gouverneur & les Membres du Conseil, mais que le Peuple élisoit ses Députés à l'Assemblée générale.

Etat actuel de la Virginie.

Forme du Gouvernement.

Les Gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir si peu borné, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'Assemblée, sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du Conseil. Jusqu'à la révolte de Bacon, c'est-à-dire en 1676, un Gouverneur n'avoit pas le droit de casser, ni même de suspendre les Membres du Conseil; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer à la Cour les raisons de sa conduite. Cependant la Colonie obtint des Lettres royales, qui lui confirmoient le privilege d'être toujours gouvernée par l'Assemblée générale, & qui remettoient même l'administration ordinaire au Président du Conseil, dans l'absence du Gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689, le Conseil s'assembloit dans une même Chambre avec les Députés du Peuple ; ce qui approchoit de la forme du Parlement d'Ecosse : mais *Colepeper*, alors Gouverneur, prit occasion de quelques démêlés pour engager le Conseil à se départir de cet usage. On forma deux Chambres, à l'imitation du Parlement d'Angleterre, & cette séparation a continué jusqu'aujourd'hui.

La forme actuelle est que le Gouverneur soit nommé par le Roi, qui lui donne sa Commission sous le Sceau privé, pour un tems dont il se réserve les bornes. Il doit obéir aux ordres de S. M., dont il représente la Personne. Il a le droit d'approuver ou de rejetter les loix de l'Assemblée générale ; de confirmer celles qu'il approuve ; de proroger ou de congédier cette espece de Parlement; d'assembler le Conseil d'Etat & d'y présider; de nommer des Commissaires & des Officiers pour l'administration de la Justice; de choisir des Officiers militaires, au-dessous du degré de Lieutenant-Général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même ; de disposer des Troupes pour la défense commune ; de publier des proclamations ; d'aliéner les terres de la Couronne suivant les Loix établies, & d'avoir en garde, pour cet usage & pour d'autres occasions, le sceau de la Colonie. Il doit autoriser,

Droits actuels du Gouverneur.

Etat actuel de la Virginie.

de son Certificat, tous les payemens qui se font du revenu public. Enfin, il est revêtu de la charge de Vice-Amiral.

Ses appointemens.

Il n'y a pas fort longtems que le Gouverneur de la Virginie n'avoit que mille livres sterling d'appointemens, avec environ cinq cens de casuel. Le Chevalier Berkeley fut le premier, à qui son mérite & ses importans services firent accorder deux cens livres de plus, par l'Assemblée; & cette augmentation devoit finir avec son Gouvernement. Ensuite, le prétexte de la Pairie fit obtenir à Mylord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes, & cent cinquante pour les frais du logement, que la Colonie ne fournissoit point aux Gouverneurs. Sous le même voile, ce Seigneur obtint de l'Assemblée tous les subsides qu'il proposa, fit assurer à perpétuité, pour lui & ses Successeurs, une taxe de deux shellings sur chaque barique de Tabac, & les droits du Fort, avec cette spécieuse clause, que le Roi pourroit employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'administration. Depuis l'union de ces avantages, qui n'ont fait que se multiplier, la Virginie est devenue un Pérou pour tous les Gouverneurs.

Conseil, & ses Prérogatives.

Le Conseil est composé de douze Membres, créés par Lettres-Patentes, ou nommés par un ordre particulier du Roi. Si, par interdiction, ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le Pays, alors le droit, comme le devoir du Gouverneur, est de choisir entre les principaux Habitans, pour remplir le nombre. Les Conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du Gouvernement, & s'opposer à ses entreprises lorsqu'il excede les bornes de sa Commission. Ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'Assemblée générale, pour disposer du Trésor public, pour examiner les Comptes, pour nommer ou casser les Officiers établis par Commission, pour faire des Ordonnances, publier des Proclamations, donner des Terres, faire enrégister les Octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du Conseil, c'est qu'il compose la Chambre haute dans l'Assemblée générale, & qu'il s'attribue le droit de rejetter tous les Actes de la Chambre basse, comme la Chambre des Seigneurs dans le Parlement d'Angleterre. Les gages du Conseil ne montent qu'à trois cens cinquante livres sterling, qui sont distribués aux Conseillers à proportion du nombre auquel ils se trouvent dans les Cours & aux Assemblées générales. Ainsi cet Office est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

Forme des Assemblées générales.

Chaque Province, ou Comté, envoye deux Députés à l'Assemblée générale. La Ville de James & le College ont le droit particulier d'y en envoyer deux, c'est-à-dire chacun le sien; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du Gouverneur & sous le sceau de la Colonie, & qui doit être adressé au Sheriff de chaque Province, quarante jours au moins avant la formation de l'Assemblée. Tous les Particuliers qui jouissent d'un Franc-fief, à l'exception des Femmes & des Mineurs, ont droit de suffrage pour l'Election; & voici la méthode commune à tous les Comtés. On publie, dans chaque Eglise, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu au Sheriff, & le jour qu'il lui a plu d'indiquer: on s'assemble: l'Election se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise, & que l'un des deux Partis soupçonne l'autre de mauvaise foi,

foi, il peut exiger une copie du rôle des Suffrages, & porter ses plaintes à l'Assemblée générale des Députés. D'ailleurs, on s'est efforcé de prévenir les Elections frauduleuses, par divers Actes, assez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

AUSSITÔT que les Députés se sont rendus à Williamsbourg, ils choisissent un Orateur, qu'ils présentent en corps au Gouverneur, pour obtenir son approbation. Ensuite l'Orateur le prie, au nom de la Chambre, de confirmer ses Privileges, qui sont particuliérement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des Affaires, la liberté de délibérer, sans rendre compte de leurs discours & de leurs débats, la sûreté de leurs Personnes, & la protection de leurs Domestiques. On passe ensuite aux affaires; & dans tout le reste on imite, autant qu'il est possible, les usages de la Chambre des Communes de Londres. Lorsque les Actes ont passé dans les deux Chambres, ils sont envoyés au Roi, pour être revêtus de son autorité; mais ils ne laissent point d'avoir force de loi, aussitôt qu'ils sont approuvés du Gouverneur, quand le Roi même suspendroit son approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de tems fixe pour la convocation de l'Assemblée générale. Elle s'est quelquefois tenue tous les ans, & quelquefois d'une année à l'autre; mais il n'arrive gueres qu'elle soit différée jusqu'à trois. C'est un avantage que les Députés assurent à la Colonie, en n'accordant que pour un tems fort court les taxes & les subsides.

Autres Officiers publics.

OUTRE le Gouverneur & le Conseil, la Virginie a deux Officiers principaux, qui reçoivent immédiatement leur Commission du Roi; l'Auditeur des Comptes & le Secrétaire d'Etat. L'Office du premier est d'examiner l'emploi des revenus publics, & d'en vérifier les comptes. Il a sept & demi pour cent sur tous ces deniers, & ce profit lui tient lieu d'appointemens. Le Secrétaire a la garde de toutes les Archives du Pays, c'est-à-dire de tous les Jugemens rendus par la Cour générale, & de tous les Actes qu'elle a vérifiés. Il expédie tous les ordres par écrit, soit du Gouverneur ou des Cours. Il enrégître toutes les Patentes qui regardent la distribution des Terres. C'est dans ce Bureau qu'on tient régître des Procurations pour les Affaires, des vérifications de Testamens, des Mariages, des Enfans qui naissent dans la Colonie, du nombre des Morts & de ceux qui quittent le Pays, des Offices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, & dont il est important de conserver la mémoire. On lit, dans la Relation anonyme, qu'après la révolte de Bacon la Secrétairerie d'Etat de la Virginie se trouva dans le dernier desordre. „ Les Octrois des Terres y étoient en-„ régîtrés en blanc; on y voyoit quantité d'Actes originaux & de précieux „ Mémoires, dispersés, sales, déchirés & rongés des Vers. Un Gouver-„ neur, nommé le Chevalier *Andros*, réforma tous ces abus en 1692. Il „ fit transcrire dans de nouveaux Livres tous les Actes volans ou déchirés, „ qui pouvoient être de quelque usage; il fit bâtir des lieux commodes pour „ les y placer; il inventa des méthodes pour les garantir de la poussiere & „ de l'humidité, & pour les ranger dans un ordre qui pût les faire retrou-„ ver au premier besoin. Tant de sages précautions devinrent inutiles, „ par un incendie qui consuma l'Hôtel-de-Ville en 1698: mais le même

Auditeur des Comptes.

Secrétaire d'Etat.

Ordre des Regîtres.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

„ Gouverneur, ayant tourné ses principaux soins à la conservation des Papiers, rassembla tous ceux qu'on avoit sauvés des flammes, & les plaça „ dans un meilleur ordre que jamais (*b*)". Les appointemens du Secrétaire de la Virginie consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans son Bureau, & montent annuellement à près de soixante-dix mille livres de Tabac; maniere de compter ordinaire, dans une Colonie où tout est rapporté à ce Commerce. D'ailleurs les Greffiers & les Notaires des Provinces lui en payent tous les ans quarante mille livres, à titre de gratification.

DEUX autres Officiers Généraux, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur Commission du Roi, sont le Commissaire Ecclésiastique, & le Trésorier Général. Le premier, qui tient sa nomination de l'Evêque de Londres, Evêque né de toutes les Plantations, visite les Eglises, a droit d'inspection sur les Ecclésiastiques, & reçoit du Gouverneur cent livres sterling d'appointemens, qui se prennent sur les Rentes foncieres. L'Office du Trésorier est de recevoir l'argent des Collecteurs particuliers, & de régler les comptes des impôts extraordinaires. Il tire six pour cent, de tous les deniers qui passent par ses mains.

IL est assez étrange que l'Amirauté n'ait point d'Officier constant, dans un Pays de Navigation & de Commerce. Mais il y a des Officiers de Marine, qui dépendent du Gouverneur; des Receveurs pour les droits d'Aubaine, des Collecteurs, des Greffiers, un Sheriff dans chaque Comté, des Arpenteurs en charge, & des *Coroners*, uniquement établis, comme à Londres, pour juger, avec l'assistance de douze Jurés, si les corps qu'on trouve sans vie sont morts de mort naturelle; des Inspecteurs des grands chemins, des Connétables, & des Chefs de Communautés, qui sont renouvellés tous les ans.

Revenus fixes, ou Fonds publics.

ON distingue, en Virginie, cinq sortes de Revenus publics: 1. Une Rente, que le Roi se réserve sur toutes les Terres données par Lettres-Patentes. 2. Un Revenu accordé au Roi, par Acte de l'Assemblée générale, pour l'entretien du Gouvernement. 3. Un fond établi par l'Assemblée, & dont elle dispose, pour des occasions extraordinaires. 4. Les Rentes fondées pour l'entretien du College. 5. Les levées qui se font, par Acte du Parlement d'Angleterre, sur le Commerce de la Colonie.

LE premier de ces revenus n'est que la Rente fonciere de deux shellings sur chaque centaine d'arpens de terre. Elle se porte au Trésorier général; méthode qui épargne les frais des Collecteurs pour un objet peu considérable en lui-même, quoiqu'à force de se multiplier, il soit monté à plus de douze cens livres sterling annuelles. Ce fond demeure en caisse pour les nécessités pressantes, depuis la révolte de Bacon, qui, faute d'une précaution de cette nature, coûta plus de cent mille livres sterling à la Cour. Le revenu accordé pour l'entretien du Gouvernement est pris de la taxe de deux shellings sur le Tabac; des quinze sols par tonneau, que chaque Navire, plein ou vuide, paye au retour d'un voyage; des six sols par tête que tous les Passagers, libres ou Esclaves, doivent payer en arrivant dans

(*b*) *Ubi suprà*, liv. 1. chap. 4.

la Colonie ; des amendes & des confiscations établies par divers Actes de l'Assemblée ; des Epaves, & des Bêtes égarées que personne ne reclame ; enfin du droit d'Aubaine, sur les Terres & sur les Biens mobiliers de ceux qui ne laissent point de légitime Héritier. Tous les deniers qui viennent de ces Fonds sont portés au Trésor, pour être employés aux dépenses publiques, sur l'ordre du Gouverneur & du Conseil ; & les comptes en sont vérifiés par l'Assemblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres sterling. Le fond qui regarde les occasions extraordinaires, & dont l'Assemblée se réserve la disposition, vient d'une taxe sur l'entrée des Liqueurs, & d'un droit qui se leve sur tous les Esclaves, Valets & Servantes qui arrivent dans le Pays. Le premier de ces droits monte, par an, à plus de six cens livres sterling ; & le produit du second varie, suivant le nombre des Vaisseaux qui vont à la traite des Negres : mais on paye constamment vingt shellings pour chaque Esclave, & quinze pour tout Domestique qui n'est pas né Anglois : c'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le Capitole de Williamsbourg : elles sont à la garde du Trésorier. On a déja rendu compte du produit & de l'usage des deux autres revenus, qui appartiennent également au College.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Capitation en Tabac.

Il y a deux manieres de lever de l'argent en Virginie ; l'une, qu'on vient d'expliquer, par des droits sur le Commerce ; l'autre, qui est une sorte de Taille réelle, (ou plutôt de Capitation,) dont il n'y a que les Femmes blanches qui soient exceptées, & qui consiste à payer une certaine quantité de Tabac. Tous les ans, au tems de la Moisson, le Sheriff de chaque Province fait faire, par les Juges de Paix, un Dénombrement exact des Personnes sujettes à la Dîme, c'est-à-dire de tous les Blancs mâles, & de tous les Negres de l'un & l'autre Sexe. On oblige chaque Chef de Famille, sous de grosses amendes, de donner une liste fidelle du nombre d'Ames dont elle est composée. Ce tribut se leve trois fois, & pour différens usages : le premier est levé, par Acte de l'Assemblée générale, sur toutes les Personnes sujettes à la Dîme, dans toute l'étendue de la Colonie, & sert à diverses charges publiques, telles que les frais nécessaires pour le supplice d'un Esclave criminel, dont il faut dédommager le Maître ; pour arrêter ou faire poursuivre les Déserteurs ; pour la paye de la Milice lorsqu'elle est sur pié ; pour l'expédition des ordres de la Secrétairerie ; pour l'élection des Députés à l'Assemblée générale, & pour d'autres dépenses de cette nature. La seconde Capitation est Provinciale, c'est-à-dire particuliere à chaque Comté : elle est imposée par les Juges de Paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les Cours de Justice, les Prisons, & généralement à toutes les charges publiques du Comté. Enfin la troisieme, qui se nomme *Paroissiale*, est imposée par les Chefs de chaque Paroisse, pour la construction & l'ornement des Eglises, pour y annexer les terres lorsqu'il se présente une occasion d'en acheter, pour les gages des Ministres, des Lecteurs, des Clercs & des Sacristains.

Cours de Justice.

Dans l'origine de la Colonie, les Cours de Justice, qu'on a nommées tant de fois sans en faire connoître l'ordre, étoient des modeles de droiture & d'équité. On n'y admettoit point ces formalités qui rendent les

Etat actuel de la Virginie.

Procès également pénibles & ruineux dans toutes les Contrées de l'Europe. Une seule Cour prenoit connoissance de toutes les Causes, civiles & ecclésiastiques; & l'affaire la plus compliquée étoit terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'Assemblée générale, qui n'apportoit pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre se soutint si longtems, qu'en 1688, Mylord Colepepper, un des plus sages Gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode simple & facile à laquelle on s'étoit attaché jusqu'alors, pensa moins à la changer qu'à l'affermir, & ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençoient à s'y introduire. Mais son Successeur affecta de prendre une voie toute opposée; ensuite le Chevalier Edmond Andros, nommé Gouverneur en 1692, fit recevoir tous les Statuts & toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholson, qui passa en 1698, du Gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduisit toutes les ruses de la plus subtile chicane. Les affaires de la Colonie sont jugées à présent par deux sortes de Cours; celles des Comtés, ou les Cours particulieres, qui sont composées du Sheriff, de ses Officiers subalternes & des Jurés; & la Cour générale, ou l'ancienne Cour, composée du Gouverneur & du Conseil. Celle-ci, à laquelle toutes les autres ressortissent, est Souveraine, mais avec quelque restriction. Dans les Causes civiles, lorsque la demande monte à plus de trois cens livres sterling, on peut appeller de son Jugement au Roi, qui choisit, pour la derniere décision, un *Committé*, qu'on nomme les *Seigneurs des appels* : le même usage est établi dans toutes les autres Colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, il n'appelle point de la Sentence de cette Cour, mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahison d'Etat & du meurtre volontaire; & dans ces deux cas mêmes, il peut accorder aux Criminels ce que les Anglois nomment le *Retrieve*, c'est-à-dire un délai, qui peut être prolongé jusqu'à la décision du Roi. Cette Cour ne se tient que deux fois l'an, à commencer le 15 d'Avril & le 15 d'Octobre; & chaque fois, ses séances ne durent que dix-huit jours.

Religion & Affaires Eccléfiastiques.

Presque tous les Habitans de la Virginie sont attachés à la Religion établie par les Loix, c'est-à-dire à l'Eglise Anglicane; & quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout Chrétien qui veut se soumettre aux charges de la Paroisse, on ne connoît dans toute la Colonie que cinq Conventicules non-conformistes, trois de Quakers, & deux de Presbytériens. En 1642, lorsque les Sectaires commencerent à se multiplier en Angleterre, l'Assemblée générale de la Virginie défendit, par un Acte solemnel, qu'ils y fussent reçus, & qu'on y admît aucun Ministre qui ne tînt son Ordination d'un Evêque Anglican. Ensuite la nécessité de peupler le Pays, fit étendre les Privileges aux Chrétiens de toutes les Nations qui voudroient s'y faire naturaliser; formalité qui ne consiste qu'à prêter serment entre les mains du Gouverneur, de qui l'on reçoit en même tems un Certificat sous le sceau de la Colonie. Tous les François réfugiés, que le Roi Guillaume y fit passer à ses frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cens, auxquels on donna un terrein très fertile, du côté méridional de la Riviere de James, dans un

Canton habité autrefois par des Indiens belliqueux qui se nommoient les *Monacans*, & que la guerre avoit entiérement détruits. Il s'y forma une Ville Françoise, qui prit le nom de *Monacan*, & qui s'accrut beaucoup, dès l'année suivante, par la jonction de quantité d'autres Réfugiés : mais, à l'occasion de quelques démêlés, plusieurs se disperserent, & leur exemple fut suivi de ceux qui arriverent après eux. Cependant l'Assemblée générale ayant accordé diverses faveurs à la Ville de Monacan, elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux Cantons de la Virginie. Non-seulement les Bestiaux y sont en abondance, mais l'industrie de ses Habitans y a formé plusieurs Manufactures; & des vignes sauvages, qu'ils ont trouvées dans les Bois, ils sont parvenus à faire de très bon vin.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ville de Monacan, formée par des François réfugiés.

La grandeur d'une Habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terroir, que par le nombre de personnes qui y payent la dîme. Chaque Paroisse a son Eglise; celles, dont les Paroissiens sont trop dispersés, ont une ou deux Chapelles de plus, où le Service divin se fait tour à tour. Mais, que la Paroisse soit grande ou petite, le revenu du Ministre est fixé par an à seize mille livres de Tabac. Il tire, d'ailleurs, quelques droits, des Mariages, des Enterremens, & surtout des Oraisons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture ; de sorte que la différence des richesses du Clergé ne peut venir que de celle du Tabac, dont le prix varie suivant la bonté des terres, & de la grandeur des Paroisses, qui donne occasion à plus ou moins de Mariages & d'Oraisons funebres. Le droit d'un Ministre, pour ces discours, est fixé à quarante shellings, ou quatre cens livres de Tabac, & pour un Mariage à cinq shellings ou cinquante livres de Tabac. Lorsque ces appointemens furent accordés aux Ministres, le Tabac n'étoit estimé qu'à dix shellings le quintal ; & sur ce pié les seize mille livres revenoient, en argent, à quatre-vingts livres sterling : mais le bon Tabac se vend aujourd'hui presque le double. Les revenus des Ministres ont doublé aussi, dans les Paroisses qui produisent le meilleur. Quelques Eglises ont des terres, sur lesquelles la Paroisse entretient une certaine quantité de Bestiaux & de Negres, au profit du Ministre, qui n'est responsable que du fond, lorsqu'il abandonne son Bénéfice. On fait observer qu'il ne faut pas moins de douze Negres, pour cultiver le Tabac qu'on lui paye; surtout s'il est de la meilleure espece, que les Anglois nomment *Sweet-scented*, c'est-à-dire d'odeur douce, ou parfumé.

Le Gouvernement Ecclésiastique de chaque Paroisse est entre les mains du Ministre, & de douze des principaux Habitans, que les Paroissiens nommoient autrefois : mais, aujourd'hui, lorsqu'il en meurt un, ce sont ses Collegues qui lui choisissent un Successeur. Ils doivent avoir souscrit tous, aux dogmes & à la discipline de l'Eglise Anglicane. Suivant l'usage particulier du Pays, les Cours des Comtés peuvent accorder la vérification des Testamens ; mais l'Acte en doit être signé du Gouverneur, sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses, pour les Mariages, sont expédiées par les Secrétaires des mêmes Cours, & signées par le premier Juge en commission. Le pouvoir, de mettre les Ministres en possession des

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Bénéfices qu'ils ont obtenus, eſt entre les mains du Gouverneur. Tous ces uſages ont pris force de loi par des Actes particuliers de l'Aſſemblée, & les Rois d'Angleterre joignent toujours aux inſtructions des Gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec ſoin. L'unique ſujet de plainte, qu'on ait laiſſé aux Miniſtres, eſt que la plupart ne poſſedent point leurs Bénéfices à titre de Franc-fief, & qu'ils en peuvent être dépouillés ſans aucune forme de Procès. Ils ſont entretenus, d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, ſuivant leur convention avec les Chefs de la Paroiſſe.

Milice de la Virginie.

Les Troupes de la Colonie ſe réduiſent à un certain nombre d'Habitans, enrôlés par claſſes, ſous le nom de Milice à cheval & à pié. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires, dans un Pays où les Habitans jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Indiens, qui ne ſont plus en état de leur nuire, que de celle des Etrangers, dont ils ne redoutent point les invaſions; car ne cultivant que du Tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puiſſe porter envie à des feuilles entaſſées dans leurs Magaſins; & la conquête de leurs Plantations, qui ſont éloignées les unes des autres, coûteroit plus de peine qu'on n'en tireroit jamais d'avantage. Le ſeul Ennemi, qu'ils craignent par intervalles, eſt un Gouverneur qui abuſe de l'autorité royale dont il eſt revêtu, & qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune ſorte de Forteresſes; & ſix petites pieces de canon, qu'ils avoient autrefois à Jameſtown, ont été tranſportées à Williamſbourg, où elles ne ſervent qu'à faire quelques décharges aux jours de fête. Le Gouverneur eſt Lieutenant-Général de la Milice par ſa Commiſſion. Il a droit de nommer, dans chaque Comté, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major, qui ont ſous eux des Capitaines & d'autres Officiers ſubalternes. Tout Virginien libre eſt enrôlé dans la Milice, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante. Chaque Province eſt obligée d'aſſembler la ſienne une fois tous les ans, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les Compagnies ſéparées. Des Gens, qui paſſent une partie de leur vie à chaſſer dans leurs Forêts, devroient être habiles à manier les armes. Le nombre de la Cavalerie étoit, il y a quelques années, de treize cens ſoixante-trois Maîtres, & celui de l'Infanterie, de ſept mille cent ſoixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'Habitans qui n'aient des chevaux, on obſerve que dans l'occaſion il eſt toujours facile de changer en Dragons une grande partie de l'Infanterie. Au lieu de quelques Troupes régulieres, qu'on avoit autrefois ſur pié, & qui ſervoient à nettoyer les Frontieres, il eſt ordonné, depuis peu, qu'en cas d'allarme la Milice des Cantons où elle eſt donnée marchera ſous le commandement de l'Officier en chef du Comté. Si la marche dure trois jours, ou plus, elle doit être payée pour le tems de ſon ſervice; & ſi l'allarme eſt reconnue fauſſe, elle n'a point de ſalaire à prétendre. Les Compagnies de Cavalerie ou de Dragons ſont compoſées de trente ou quarante Maîtres, ſuivant les forces de la Province, & celles d'Infanterie d'environ cinquante hommes. La Relation anonyme aſſure qu'elles peuvent être aſſemblées en vingt-quatre heures (c).

(c) *Ubi ſuprà*, liv. 4. chap. 9.

Par une des premieres loix du Pays, qui s'est communiquée à toutes les Colonies Angloises, on distingue les Gens de service, en Domestiques perpétuels & passagers. Les Negres & leur postérité sont du premier ordre, sans que les Anglois en donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem*; c'est-à-dire que les Peres & les Meres étant achetés pour l'esclavage, la nature semble condamner leurs Enfans au même sort. Les autres Domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années, suivant leurs conventions avec les Maîtres, ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de Contrat; elle porte que les Domestiques, qui s'engagent au-dessous de dix-neuf ans, doivent être présentés à la Cour, afin qu'elle détermine leur âge; & qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans: mais que s'ils sont plus âgés, leur service ne doit être que de cinq ans.

Etat actuel de la Virginie.

Ordre établi pour les Domestiques.

Les Valets & les Esclaves, de l'un & de l'autre Sexe, sont employés aux mêmes travaux; ils cultivent la terre, ils sement les grains, & plantent le Tabac: leur distinction n'est que dans les habits & la nourriture. Mais le travail des uns & des autres n'est pas plus pénible que celui des Maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injustement, aux Virginiens, de traiter leurs Esclaves avec cruauté. L'Auteur assure que les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie, & n'y prennent pas même une si grande partie du jour, que celles de l'Economie rustique en Europe (*d*).

Il donne un extrait des loix du Pays en faveur des Domestiques. 1. Les Cours de Justice doivent recevoir les plaintes des Domestiques, libres ou esclaves, sans en tirer aucune sorte de profit: mais s'il se trouve que le Maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2. Tous les Juges de Paix sont autorisés à recevoir ces plaintes, & doivent remédier au mal jusqu'aux premieres séances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3. Les Maîtres sont soumis à la censure des Cours Provinciales, s'ils ne fournissent point à leurs Domestiques des alimens sains, de bons habits, & un logement commode. 4. Ils sont obligés de se présenter à la Cour, sur la plainte d'un Domestique; & jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. 5. Les plaintes d'un Domestique doivent être reçues en tout tems par les Juges de paix, à chaque séance par les Cours; & sans égard aux formalités légales, on doit passer tout-d'un-coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque Maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuse de se présenter, la Cour est autorisée à lui ôter le Domestique, pour le faire garder à ses frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui sera restitué après en avoir déduit les frais. 6. Après le Contrat d'engagement, pour les Domestiques libres, un Maître ne peut faire avec eux de nouveau marché, sans l'approbation d'un Juge de Paix. 7. Ils doivent avoir l'entiere disposition de l'argent & des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8. Si quelque Maître a la cruauté de maltraiter un Domestique malade, ou devenu impotent à son service, les Chefs Ecclésiastiques de la Paroisse doivent le faire transporter dans une autre Maison,

Loix en leur faveur.

(*d*) Il n'en est pas de même des Iles Angloises, où les Negres sont traités cruellement.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

pour y être nourri aux dépens du Maître jusqu'à la fin de son engagement; après quoi la pension roule sur le compte de la Paroisse. 9. Chaque Domestique libre reçoit de son Maître, à la fin du terme, quinze boisseaux de blé, provision suffisante pour une année entiere, & deux habits complets de toile & de laine. Alors, il redevient libre, & rentrant, sans exception, dans tous les Privileges du Pays, il peut prendre trente acres de terre vacantes, pour les cultiver.

Population.

AVEC les avantages qu'on a représentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré, par degrés, un grand nombre d'Habitans. Les premiers y étoient venus sans Femmes, & n'osant épouser des Indiennes, dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance où ils commençoient à vivre pourroit engager quelques Angloises, sans bien, à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse. Celles qui apporterent de la vertu n'eurent pas besoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent, ou des effets, on les achetoit, de ceux qui les avoient amenées, sur le pié de cent livres sterling; & cette espece de Commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les Marchands, que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes Filles. Ensuite lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des personnes de considération y passerent avec leurs Familles, soit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur Réligion & leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de Charles I, quantité de Royalistes s'y retirerent, dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'Usurpateur. Au contraire, la Maison royale ne fut pas plutôt rétablie, que plusieurs Partisans de Cromwell y chercherent un asyle. Cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parce que les Virginiens avoient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. La plupart des Républicains passerent à la Nouvelle Angleterre, autre Colonie qui commençoit à devenir florissante. On a vu combien celle de la Virginie reçut d'accroissement des François, sous le regne de Guillaume III. A l'égard des Criminels qui sont condamnés au bannissement, l'Anonyme, jaloux de l'honneur de sa Patrie, assure qu'on y en reçoit fort peu, & qu'on s'y est même interdit, par des Loix séveres, la liberté d'en admettre.

Température de l'air.

RIEN n'attache tant les Virginiens à leur Pays, que la douceur d'un climat également éloigné des excès du froid & du chaud. On convient que dans la partie la plus habitée, l'air est humide; ce qui vient des Rivieres & des Lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrein bas & marécageux: mais vers les Bois, où l'on commence à faire de nouvelles Plantations, il est sec, & l'on n'y voit que des Ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent, dès leur naissance, en mille petits bras, pour arroser les Terres voisines. On observe que la Virginie est presqu'à la même Latitude que la Terre promise, & que ces deux Pays ont plusieurs conformités: ils abondent tous deux en Rivieres; ils sont tous deux situés sur une grande Baie, qui les rend fort propres au Commerce; & dans l'un, comme dans l'autre, le terroir est d'une singuliere fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, & que l'abondance les a plongés

dans

dans une paresse inexcusable. L'Anonyme en déplore les effets: „ N'est-„ il pas honteux, (dit-il,) qu'on y reçoive d'Angleterre tout ce qui sert à „ s'habiller, comme les toiles, les étoffes de laine & de soie, les chapeaux „ & le cuir, tandis qu'il n'y a point d'endroit au Monde où le lin & le „ chanvre soient meilleurs? Les Brebis y portent une bonne toison, mais „ on ne les tond que pour les rafraîchir. Les Meuriers, dont les feuilles „ servent à nourrir les Vers à soie, croissent ici naturellement, & ces Vers „ mêmes y prosperent; cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il „ y a beaucoup d'apparence que les fourrures, dont on fait les chapeaux „ en Angleterre, retournent sous cette forme à la Virginie, d'où elles „ sont venues. D'ailleurs on y laisse pourrir une infinité de peaux, dont „ on ne se sert que pour couvrir quelques denrées seches. Si l'on en tanne „ quelques-unes pour faire des souliers aux Domestiques, c'est avec si peu „ d'intelligence & de propreté, que les Maîtres n'en veulent pas faire usa-„ ge; & celui qui s'avise de porter une culotte de peau de Cerf, s'entend „ reprocher de l'avarice. Enfin les Virginiens sont si paresseux & si mau-„ vais Economes, qu'au milieu des vastes Forêts qui couvrent le Pays, ils „ font venir d'Angleterre leurs Cabinets, leurs Chaises, leurs Tables, leurs „ Coffres, leurs Tabourets, leurs Caisses, leurs roues de Charette, &, ce „ qui paroîtra incroyable, jusqu'à des Balais de Bouleau (*e*).

Etat actuel de la Virginie.

On explique pourquoi les Voyageurs Anglois, qui visitent la Virginie, en décrient l'air par leurs plaintes: „ ils ont l'imprudence d'y porter pen-„ dant tout l'Eté leurs habits de drap, & l'injustice de se plaindre ensuite „ d'un excès de chaleur. Ils s'y gorgent de fruits, souvent sans attendre „ leur maturité; & les dyssenteries, les fievres que cette intempérance leur „ attirent, ils les attribuent à l'air. Comme il n'y a point ici de Villes „ maritimes, & que les Equipages des Navires sont obligés de rouler, pen-„ dant un ou deux miles, les Bariques de Tabac pour les embarquer, ils „ sont échauffés par cet exercice, autant que par l'ardeur du Soleil; ils „ boivent avidement pour se rafraîchir, surtout du Cidre nouveau, qu'ils „ trouvent en abondance chez tous les Habitans, & les coliques qui vien-„ nent à la suite les font crier, avec l'énergie Angloise, que Dieu damne „ & confonde le Pays! Mais ceux, qui sont capables de vivre avec modé-„ ration, trouvent en Virginie un des meilleurs & des plus agréables cli-„ mats du Monde (*f*).

Les incommodités du Pays se réduisent à trois; le Tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuse, & les Insectes nuisibles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en Eté; mais au lieu d'y causer beaucoup de mal, ils servent si réellement à rafraîchir & purifier l'air, qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté, la Virginie n'est pas sujette aux tremblemens de Terre, qui sont si fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à quelques heures. Elle n'est difficile à supporter, que lorsqu'elle est accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, & qui n'arrive, au plus, que

(*e*) Relation de la Virginie, L. 4 chap. 18.
(*f*) *Ibidem*, chap. 19.

Etat actuel de la Virginie.

deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les Arbres touffus, les Grottes & les Berceaux des Jardins, ou dans des Chambres & des Pavillons exposés au grand air. Mais le Printems & l'Automne sont d'un agrément extraordinaire, dans tous les Cantons de la Colonie. Enfin les Insectes sont les Grenouilles, les Serpens, les Moustiques, ou Moskites, les Punaises, les Tiques, & les Vers rouges, ou Poux de Bois. On ne disconvient point que les Habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance & la propreté peuvent les en garantir.

Les Hivers de la Virginie sont fort courts. Leur durée n'est que d'environ trois mois; & trente jours après, on y jouit d'un Soleil pur & d'un air serein. Si la gelée y est quelquefois très rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le vent change; car il ne gele jamais que lorsqu'il vient des Monts Apalaches, entre le Nord-Est & le Nord-Ouest. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du Ciel, pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'Hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain & d'agréable. Rarement celles d'Eté durent plus d'une demi-heure; elles se font souvent desirer, comme le dédommagement d'une longue sécheresse, pour faire reprendre un air riant à toute la Campagne.

Maladies.

Les maladies du Pays n'y étant pas causées, comme dans quelques parties de l'Amérique Septentrionale, par un air épais & des brouillards, ni, comme dans les Régions plus méridionales, par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la Nature. C'est ainsi, dit l'Anonyme, que j'ai vu non-seulement des Etrangers, mais d'anciens Habitans, assez peu sensés, dans les chaleurs, pour se coucher presque nus sur l'herbe froide, à l'ombre d'un Arbre, & s'y endormir. D'autres s'y mettent le soir & ne craignent point d'y passer toute la nuit: mais si cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du Pays, il ne laisse pas d'arriver quelquefois, comme dans les autres parties du Monde, que les vapeurs de la Terre & la rosée font de fâcheuses impressions sur le corps. Il en est de même de ceux qui s'exposent nus à l'air, ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, & des Etrangers qui mangent trop avidemment toute sorte de fruits. Mais, en général, il y a si peu de Malades en Virginie, que par une conséquence naturelle on y voit fort peu de Médecins. Si l'on y est quelquefois sujet à la fievre, l'usage du Quinquina, qui s'y est introduit, en arrête presque toujours les accès; & d'ailleurs le Pays fournit diverses racines, dont on ne vante pas moins l'infaillibilité pour le même effet.

Terroir de la Virginie.

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terroir dans une Colonie de si grande étendue, il résulte du total, que la Virginie peut porter toutes sortes de plantes & de fruits. Si, des hautes Montagnes qui sont au Nord-Ouest, & qu'on croit couvertes de neige, il ne venoit souvent un vent froid, qui nuit à la végétation, les Habitans jugent que sans aucun soin ils pourroient conserver, en plein air, pendant toutes les saisons de l'année, les plus délicieux fruits des climats méridionaux: mais l'Eté donne assez de

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

chaleur pour les mûrir en perfection. On distingue particuliérement trois sortes de terroirs, celui du plus bas Pays, celui du milieu, & le troisieme vers les sources des Rivieres.

Vers l'embouchure des Rivieres, la Terre est presque partout humide & grasse, propre par conséquent pour les grains les plus grossiers, tels que le Riz, le Chanvre, le Maïz, &c. Il s'y trouve aussi des veines froides, maigres, sabloneuses, & souvent couvertes d'eau, qui n'en sont pas plus stériles, puisqu'elles produisent des Baies de *Huckle* & de *Cran*, des *Chincapins*, &c. D'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de Chênes, de Peupliers, de Pins, de Cyprès, de Cedres, & de diverses especes d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix piés de haut, sans aucune branche dans cet espace. On y voit même du Houx, du Mirthe, & quantité d'arbrisseaux toujours verds, dont la plupart n'ont point de noms dans les Langues de l'Europe. Le Chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année, & ne cesse point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du Pays, le terroir est fort uni, à la réserve de quelques petites Montagnes, & de leurs Vallées, qui sont arrosées par une infinité de Ruisseaux. En quelques endroits, la terre est grasse, noire & forte; en d'autres, elle est maigre & plus légere. Quelquefois, le fond offre, à peu de distance, de l'argile, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la Marne commune. Le milieu des Langues qui sont entre les Rivieres est ordinairement un terroir pauvre, d'un sable léger, ou d'argile; ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des Châtaigniers, des Chincapins, & pendant l'Eté une sorte de petites Cannes, qui font une bonne nourriture pour les Bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des Rivieres & de leurs bras: ils sont couverts de Chênes, de Noyers, d'Hickories, de Frênes, de Hêtres, de Peupliers, & de quantité d'autres Arbres, d'une prodigieuse grosseur.

Vers les sources des Rivieres, c'est un mêlange de Montagnes, de Vallées & de Plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres & de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la grosseur des arbres, & l'Auteur doute que dans aucun autre Pays du Monde il y en ait d'aussi gros; il regrette, en même tems, que leur éloignement de la Mer & des grandes Rivieres ne permette point de les embarquer.

Les Rivieres & les Anses forment, en divers endroits, des Marais fort vastes, où les pâturages sont excellens. D'autres lieux offrent diverses sortes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune & rouge, de la terre à dégraisser, de la marne, & d'excellente glaise, dont on fait des pipes. Le haut Pays a du charbon, des ardoises, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fusil. A l'égard des Mineraux, la Latitude du Pays, & d'autres circonstances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'est gueres occupé de ce soin. Quelques Mines de fer & de plomb, que le seul hasard avoit fait découvrir, furent abandonnées dans les trou-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

bles, & n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connoît des veines de fer en plusieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une Mine d'or, qui s'est comme évanouïe. L'Anonyme espere du moins qu'on y trouvera quelque autre Métal. Il assure que les pierres transparentes, qui se voient sur la surface des terres, sont de quelque prix, & que par leur éclat elles approchent plus du Diamant que les pierres de *Bristol* & de *Karry*: elles n'ont, dit-il, que le défaut d'être molles; mais exposées quelque tems à l'air, elles durcissent. Il ajoute que cette Mine est dans le même lieu que Purchas nomme *Utamussak* (g), où étoit autrefois le principal Temple du Pays & le Siege des Grands-Prêtres, sous le regne de *Powhatan*. On y voyoit une pierre d'Autel du plus beau crystal du monde, qui formoit un quarré de trois ou quatre pouces. Un Ministre, nommé *Whitakar*, écrivit autrefois à la Compagnie Angloise, de Henrico où il étoit employé: „ qu'à „ douze miles des Cascades de la Riviere de James il y avoit un Rocher de „ crystal, dont les Indiens faisoient des têtes à leurs fleches, & qu'à trois „ lieues de-là on trouvoit une Montagne pierreuse, dont le sommet conte- „ noit une Mine d'or: que quelques Anglois, employés à cette recherche, „ ayant porté deux pics de mauvaise trempe, dont la pointe se rebrous- „ soit à chaque coup, ils n'avoient pu pénétrer bien loin dans les entrail- „ les de la Mine; mais que le peu d'or, qu'ils en avoient rapporté, s'é- „ toit trouvé fort bon dans l'essai (h)." On ne comprend point par quel enchantement la Mine a disparu, ou par quel excès de paresse on ne s'est plus embarrassé d'y travailler.

Rien ne causa plus d'étonnement aux premiers Anglois, que la multitude & la variété des fruits qu'ils trouverent à chaque pas, comme dans un Jardin naturel, où tout croissoit sans culture. On ne s'arrêtera ici, suivant l'ancienne méthode de cet Ouvrage, qu'à ceux qui paroissent les plus propres au Pays (i), tantôt sous les noms Indiens qu'ils ont conservés, tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglois. Le Virginien anonyme, qu'on suit particuliérement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connoît.

Plantes particulieres au Pays.

Il distingue trois sortes de fruits à noyau; des Cerises, des Prunes & des *Persimons*. Les Cerises viennent dans les Bois, & sont de plusieurs especes, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du Chêne blanc d'Angleterre, & dont l'une porte son fruit par bouquets, comme les grappes de raisin: elles sont toutes deux noires en dehors; mais l'une est rouge en dedans, & d'un goût plus agréable que notre Cerise noire, parcequ'elle n'en a pas l'amertume: l'autre est blanchâtre en dedans, & d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits Oiseaux n'en soient très friands. Une troisieme espece croît plus loin dans le Pays, & se trouve le long des Rivieres sur de petits Arbres de la grosseur de nos Pêchers. C'est la plus agréable Cerise du monde. Sa couleur est un pourpre foncé. Elle est fort petite: les Oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer. Cette raison le rend extrêmement rare, &

(g) *Pilgrimage* de Purchas, liv. 4.
(h) *Ubi supra*, l. 2. ch. 3.
(i) Ce qui est commun aux autres Contrées, est renvoyé à l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

les Anglois n'ont encore trouvé aucun moyen de le conserver du moins dans leurs Vergers.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

La Virginie a deux sortes de Prunes sauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur Damas. Ce que les Indiens nomment *Persimon* en est une autre espece, que Smith, Purchas, & de Laet après eux, appellent *Prune des Indes*; nom que l'Anonyme juge trop vague. On trouve des Persimons de différentes grosseurs. Le goût en est fort âpre, s'ils ne sont tout-à-fait mûrs; mais dans leur maturité, rien n'approche de leur agrément. Quelques Curieux les font sécher, pour en composer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

Toutes les baies de la Virginie sont bonnes dans leurs especes. On y distingue trois sortes de Mûres, deux noires & une blanche: les noires, & longues de la grosseur du pouce, passent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui differe des nôtres dans la figure, mais leur goût est d'une douceur fade. Leurs Arbres sont fort gros, & croissent avec une vîtesse surprenante. Les feuilles des trois especes servent également à nourrir les Vers à soie. On nomme *Huckles* trois sortes de baies, qui croissent sur des Buissons de différentes hauteurs, depuis deux jusqu'à dix piés. Elles aiment les Vallées & les lieux couverts. Le goût n'en est pas le même; mais il est fort agréable dans chaque espece, surtout dans les grosses. Les baies de *Chau* viennent dans des lieux bas & stériles, sur de petits buissons qui approchent beaucoup de nos Groseillers: elles ont un goût excellent, qui n'est pas celui de la Groseille, quoique Smith l'y compare. Il les appelle *Raw-comers*, apparemment parcequ'il n'en avoit vû que de vertes. La Framboise sauvage est si bonne en Virginie, qu'on la préfere à celles qu'on y a transplantées d'Angleterre. Les Fraises y sont délicieuses; elles croissent partout, dans les Bois & dans les Champs: & quoique la plupart des Animaux en mangent avidement, elles sont en si grande abondance, qu'on ne prend gueres soin d'en transplanter.

Les Châtaignes de la Virginie sont plus petites que celles de France, quoique leurs arbres soient d'une extrême hauteur, & sont à-peu-près de même goût. Les *Chincapins* sont un fruit de la même substance que la Châtaigne, mais moins gros que le Gland, & couvert aussi d'une double écorce. On vante son goût. Il croît sur de grands buissons, dans les lieux stériles. Tous les lieux marécageux, & ceux qui sont voisins des sources, sont couverts de Noisettiers, & ces Arbrisseaux le sont de fruits. Les *Hickories*, dont on distingue plusieurs especes, sont les fruits d'un grand arbre. Ils sont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'est d'une tunique verte; & la substance du fruit est couverte d'une pellicule, dont on a peine à la séparer. C'est une espece de noix, dont le goût n'est pas sans agrément. On en distingue une autre, sous le nom de *Black-nut*, ou noix noire, plus grosse du double que les nôtres, & renfermée dans une coquille épaisse & sale, dont on ne la détache point aisément. Ce fruit est d'un goût très rance, mais il donne beaucoup d'huile.

L'Anonyme a remarqué, dans les Bois de la Virginie, sept différentes sortes de Glands. Ceux du Chêne verd bourgeonnent, meurissent & tom-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

bent presque toute l'année : ils sont beaucoup plus gros que les autres, & l'on en pourroit tirer une très bonne huile. Aussi les Bêtes sauvages en mangent-elles avidement.

Observations sur les Vignes de la Virginie.

LES observations de l'Anonyme sont curieuses sur le raisin. Il en croît naturellement, dit-il, une grande variété, dont quelques-uns sont très doux, & d'un goût fort agréable. D'autres sont fort âpres, & seroient peut-être de meilleur usage pour en faire du vin ou de l'eau-de-vie. J'ai vu, continue-t'il, de gros arbres couverts d'un simple sep, & cachés sous les grappes, & j'en ai distingué jusqu'à six différentes sortes. Deux viennent entre les bancs de sable sur les extrêmités des terres basses, & dans les Iles voisines de la grande Baie : les grappes en sont petites, & rares sur la souche, qui est d'ailleurs fort basse, mais le raisin en est exquis ; & quoiqu'il croisse sans aucune culture, chaque grain a la grosseur des Groseilles de Hollande. On en trouve de blancs & de bleus, mais ils sont à peu près de même goût. Une troisieme espece croît dans les Marais & sur les Côteaux. Les grappes en sont petites, comme le sep qui les porte ; mais le grain est de la grosseur de nos Prunes sauvages. Dans leur maturité même, il a le goût acre ; & cette apparence trompeuse l'a fait nommer *raisin de Renard*. Cependant, il est de très bon goût, lorsqu'il est cuit ; & l'on en fait des Tartes, que l'Auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raisin ne pût être perfectionné par une sage culture. De deux autres especes, fort communes dans tout le Pays, l'une est noire en dehors & l'autre bleue ; mais toutes deux portent beaucoup de fruits. On pourroit les subdiviser en plusieurs classes, dont chacune differe en couleur, en grosseur & en goût : mais l'Anonyme en fait une distinction plus simple, qui est celle de la premiere & de la derniere saison. Les raisins de la premiere sont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette espece sont tout-à-faits noirs, d'autre bleus ; il y en a même qui meurissent six semaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement sur le sep jusqu'à la fin de Novembre, ou même de Décembre, sont moins gros & d'un goût moins agréable. C'est de la premiere de ces deux especes, que les François établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps & de la vigueur, quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les Bois ; & l'Anonyme, qui a perdu de vue cette entreprise, ne doute point qu'on n'ait transplanté des seps, pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il se fait une objection, qui mérite d'être rapportée dans ses termes.

„ ON dira peut-être que le même dessein ayant été conçu à la Caroline, „ plusieurs François y sont passés dans l'espérance d'y faire du vin, & que „ leurs efforts n'ont pas réussi. J'en conviens : mais qu'il me soit permis „ d'expliquer le progrès de leur travail, & les obstacles qui le firent échouer. „ Le Pin & le Sapin sont si nuisibles à la Vigne, que suivant les observa- „ tions elle ne prospere jamais lorsqu'elle est exposée aux influences de ces „ arbres : ils croissent dans les lieux bas, voisins des Rivieres ; jusques-là, „ que si l'on y défriche une Terre, le premier arbre qu'on y voit repousser „ est toujours un Pin, quoique peut-être il n'y en eût point auparavant.

„ La Vigne, au contraire, croît plus heureusement sur les Côteaux, sur le „ gravier, & dans le voisinage des Fontaines. Or les Vignes, qu'on a „ plantées à la Caroline, ont été placées non-seulement près de l'eau salée, „ qui leur est mortelle, mais, pour comble de méprise, sur des Terres „ basses où le Pin se multiplie beaucoup. L'essai qu'*Isaac Jamart*, Négo„ ciant François, avoit fait d'abord en Virginie au-dessous de l'Anse nom„ mée *Archers-Hope Creeck*, avoit manqué de succès, pour avoir été sujet „ à tous ces desavantages; & son exemple n'empécha point qu'on ne com„ mît la même faute à la Caroline, en plantant des Vignes le long des „ Rivieres salées & dans des lieux bas, d'où l'on avoit arraché les Pins. „ Depuis peu le Chevalier *Johnson*, un des derniers Gouverneurs de la Ca„ roline, en a fait planter sur des Côteaux; mais il est à craindre que ses „ démêlés avec la Colonie n'en arrêtent le succès (*k*)".

Etat actuel de la Virginie.

Une sixieme sorte de raisin, plus agréable que toutes les autres, & de la grosseur du Muscat blanc, ne se trouve que sur les frontieres de la Virginie, vers les sources des Rivieres. Le sep qui le porte est fort petit, & ne monte pas plus haut que la Plante, ou le buisson, qui lui sert d'appui, L'avidité des Oiseaux, & même des Bêtes sauvages qui y peuvent atteindre, est si grande pour le raisin de cette espece, qu'il s'en trouve rarement de mûr; mais l'Anonyme est persuadé qu'on en feroit un excellent Vin.

Les Anglois n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces riches présens du Ciel. Dès l'année 1622, qui précéda celle du massacre, époque fatale de la ruine d'une infinité d'utiles projets, on fit passer d'Angleterre en Virginie quelques Vignerons François, pour faire l'essai d'une bonne culture. Ils furent si frappés des avantages du climat, que dans leurs Lettres à la Compagnie Angloise, ils assuroient qu'il l'emportoit beaucoup sur leur Province de Languedoc; que les Vignes y croissoient partout en abondance; qu'il s'y trouvoit des raisins d'une si étrange grosseur, qu'ils les avoient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vu les pepins; qu'après avoir taillé les Vignes, ils en avoient planté de simples branches à la Saint Michel, & qu'elles avoient donné du fruit au Printems d'après; enfin qu'ils n'avoient entendu parler de rien d'approchant, dans aucun autre Pays du Monde (*l*). L'Anonyme confirme leur témoignage par sa propre expérience: elle lui a réussi merveilleusement sur le sep naturel du Pays, & sur du Plant venu de l'Europe. Mais depuis le tems qu'on a marqué, une incroyable négligence ferme les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts.

Arbre au miel, & au sucre.

L'Arbre qui porte le Miel, & celui qui donne du Sucre, croissent en Virginie vers les sources des Rivieres. Le Miel est contenu dans une gousse épaisse & fort enflée, qu'on prendroit de loin pour une cosse de Pois ou de Feves. Le Sucre d'Arbre n'est qu'une liqueur, qui découle du tronc percé, & qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de Sucre: il est humide, mais brillant, d'un beau grain; & sa douceur approche de celle de la Cassonade. Il n'y a pas longtems que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques Soldats, qu'on avoit en-

(*k*) *Ubi supra*, l. 2. chap. 4.

(*l*) On trouve quelques-unes des Lettres de ces François, dans le quatrieme Tome du *Pilgrimage* de Purchas.

Etat actuel de la Virginie.

voyés sur les Frontieres, étant à se reposer dans un Bois, à quarante miles des Quartiers habités de la Riviere de Patowmeck, apperçurent un suc épais qui distilloit de quelques troncs d'arbres, & dont le Soleil avoit même fait candir une partie. La curiosité leur en fit goûter; & le trouvant fort doux, ils conçurent qu'on en pouvoit faire du Sucre. Malheureusement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités, pour devenir fort utiles au Commerce (*m*).

Découverte des baies dont on fait de la Cire verte.

On trouve vers l'embouchure des Rivieres, le long de la Mer & de la Baie, & dans le voisinage de plusieurs Anses, une espece de Myrthe, dont les baies donnent une Cire d'un très beau verd, dure, cassante, propre à faire de la bougie qui ne salit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle Angleterre, qui ayant trouvé le secret de fondre les baies, en fit aussi une emplâtre d'une singuliere vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages, on les fait bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que le noyau qui est au milieu, & qui fait à peu-près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la substance qui le couvre (*n*).

Bois, Plantes, & Racines de teinture.

L'Églantier de la Virginie ressemble un peu à la Salsepareille, & porte des baies de la grosseur d'un Pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, & si polies qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve non-seulement plusieurs bois de teinture, mais quantité de plantes & de terres, dont on tire les plus belles couleurs. Le *Pucoon* & le *Muskajun* sont deux racines que les Indiens emploient à se peindre en rouge. Le *Sehumak* & le *Sassaffras* donnent un jaune foncé. Le *Wasebur* est une Plante, le *Chapakour* une racine, & le *Tangomokonomingé* une écorce, qui donnent aussi de belles teintures. La *Serpentine*, antidote si vanté contre toute sorte de venins & de maladies pestilentielles, n'est meilleure nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *Serpent à Sonnette*, parce-qu'elle guérit la morsure du redoutable Serpent de ce nom. Elle opere dans l'espace de deux ou trois heures, par le vomissement & les sueurs. La Plante, que les Historiens ont nommée *Pomme de James-town*, parcequ'elle ressemble beaucoup à la Pomme épineuse du Pérou, joint à la vertu de rafraîchir, des qualités fort dangereuses lorsqu'on en mange avec excès. Quelques Anglois nouvellement arrivés, ayant jugé qu'on la pouvoit manger cuite, en firent une salade bouillie à l'eau, qui produisit d'étranges effets: „ ils devinrent tous imbécilles, pendant plusieurs jours; l'un passoit le tems „ à souffler des plumes en l'air; un autre à darder des pailles; un troisieme, „ se tapissant dans un coin, faisoit les grimaces d'un Singe; un quatrieme „ ne cessoit point d'embrasser ceux qu'il rencontroit & leur rioit au nez, „ avec mille postures bouffones. On fut obligé de les enfermer l'espace d'onze

Herbes & racines salutaires.

Pomme de James-town, & ses effets.

(*m*) La plupart des sucs doux, qui distillent des arbres, peuvent être réduits en sucre; témoin l'*Elæomeli* des Anciens, qui n'étoit que de la seve de bouleau. L'*Hortus Malabaricus* donne un long détail de la maniere dont on cuit & l'on rafine le *Jagra* des Indes Orientales, qui est un sucre composé de la liqueur du Cocotier.

(*n*) On verra que la Louisiane donne les mêmes baies aux François.

„ d'onze jours, qui fut la durée de cette phrénésie; & pendant ce tems, „ ils prenoient plaisir à se rouler dans leurs excrémens. L'usage de la raison leur revint, mais sans aucun souvenir de ce qui leur étoit arrivé".

Etat actuel de la Virginie.

Pendant la plus grande partie de l'année les Plaines & les Vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un Bois, sans être frappé de la variété d'odeurs qu'il exhale. Entre les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des Impériales, des Cardinales, & des Moléasines. Le Virginien anonyme en décrit une, à laquelle on ne connoît rien de semblable dans aucune Relation. „ Un jour, (dit-il,) me promenant à „ quelque distance de ma Plantation, je distinguai une fleur de la grosseur „ d'une Tulipe, & qui lui ressembloit beaucoup aussi par la tige. Elle étoit „ couleur de chair, couverte d'un duvet à l'une de ses extrêmités, & „ toute unie à l'autre. Sa figure représentoit les parties naturelles de „ l'Homme & de la Femme, jointes ensemble. Après avoir découvert „ cette rareté, j'engageai un de mes Amis à l'aller voir avec moi, en me „ contentant de lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais vu ce que j'allois lui „ montrer. Je cueillis cette fleur, que je lui donnai. C'étoit un Homme „ grave, qui parut comme honteux de ce badinage de la Nature. Il jetta „ la Fleur, avec une espece d'indignation; & je ne pus l'engager à la „ reprendre, pour l'observer mieux".

Fleur monstrueuse.

Le beau Laurier qui porte des Tulipes, un autre gros arbre qui en porte aussi, & que les Virginiens nomment *Tulipier*, un Carouge qui ressemble beaucoup au Jasmin, & divers Pommiers sauvages, sont autant d'arbres odoriférans qui parfument les Bois.

On ne parle point ici des racines & des grains qui servent d'aliment aux Indiens, ni des Animaux & des Poissons du Pays, parcequ'ils different peu de ceux des autres parties de l'Amérique Septentrionale, dont on remet à traiter dans un même Article. Mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler, sous un même point de vue, ce que la plupart des Habitans de cette vaste Région ont de commun dans leurs mœurs & leurs usages, plusieurs différences, observées dans ceux de la Virginie & des autres Colonies Angloises, demandent ici quelque explication.

Figure des Indiens de la Virginie.

Les Naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglois. Ils sont droits & bien proportionnés. La plupart ont les bras & les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps; & les Anglois n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. Leurs Femmes se retirent seules dans les Bois, pour se délivrer de leurs Enfans, & l'on assure qu'elles enterrent sur le champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux sexes est un brun châtain, qui est beaucoup plus clair dans l'Enfance, mais que l'ardeur du Soleil, & la graisse dont ils s'enduisent le corps, rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux sont d'un noir de charbon. Ils ont aussi les yeux fort noirs, & ce regard louche qu'on observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les Femmes sont d'une grande beauté: elles ont la taille fine, les traits délicats; en un mot il ne leur manque qu'un beau teint.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Habits des Hommes & des Femmes.

Les Hommes se coupent les cheveux, de différentes formes, & s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule: mais les plus distingués gardent une longue tresse derriere la tête. L'usage commun des Femmes est de porter leurs cheveux fort longs, flottans sur le dos, ou noués en une seule tresse, avec un filet de grains. Dans l'un & l'autre sexe, les Chefs ne paroissent jamais sans une espece de Couronne, large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus, & composée de coquilles & de baies, qui forment plusieurs figures, par un mêlange curieux de traits & de couleurs. Ils portent aussi quelquefois, autour de la tête, un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue; mais, sans autre regle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'Habit des Chefs est une sorte de Manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au dessous des genoux. Ils ont, sous ce manteau, une piece de toile, ou une petite peau, attachée autour au-dessous du ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le Peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout, devant & derriere, est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe, & qui dépend des occasions, les font de peau de Daim, à laquelle ils joignent une seconde piece par dessous, pour rendre la semelle plus épaisse: cette chaussure est serrée au-dessus du pié avec des cordons, comme on ferme une bourse, & les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les Femmes, fort différentes ici de celles des autres Pays de l'Amérique, ont le sein petit, rond, & si ferme, que dans la vieillesse même on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies, & leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur sagesse; & l'Anonyme reproche à ceux qui les accusent de libertinage, d'être sans goût pour les agrémens d'une liberté honnête. Mais c'est aux Graveurs, qu'il faut laisser le reste de cette peinture dans les Planches.

Gouvernement.

Les Indiens de la Virginie & des Pays voisins forment entr'eux des Communautés, qui sont quelquefois de cinq cens Familles dans une même Bourgade: ordinairement chacune de ces Habitations est un Royaume; c'est-à-dire que le pouvoir du Roi, ou du Chef, ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits Monarques regnent sur plusieurs Bourgades, qui se trouvent réunies, sous ses Loix, par droit de conquête ou de succession. Ils ont, dans chacune, des Vicerois, ou des Lieutenants qui payent un tribut au Maître, & qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres Sujets.

Forme des Maisons & Bourgades.

Les Maisons de ces Indiens se bâtissent à peu de frais: ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre; & repliant le sommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces Cabanes sont de figure conique, à peu-près comme une ruche d'Abeilles; mais les grandes sont oblongues, & les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse de petits trous, qui donnent passage à la lumiere, & qui se ferment

Differens Atours

dont les Indiens se parent dans leurs Danses.

A. A. *Bonnets de Plume*

A

A

Camiza Indien

Couyou
ou
Tablier Indien

dans le m
les Habit
leur porte
ricadent
Chambre.
branches,
verts de
de bonne
maks ; &
de leurs
hauteur ,
danger :
pour la C
ils ont to
tout le m
Ces uſa
ſure qu'o
mœurs,
ils differe
culte mé
blable da
Virginie
Il ſe
ſes yeux.
„ procur
„ cipaux
„ qu'ils
„ mais
„ jour ,
„ le haz
„ le ten
„ borne
„ ſion n
„ de riſ
„ dont
„ dégag
„ chée
„ n'app
„ les fit
„ ple.
„ ron c
„ paſſa
„ diſtar
„ mets
„ mais
„ nêtre

dans le mauvais tems. Le Foyer est toujours au milieu de la Cabane. Si les Habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une simple natte : mais pendant un long voyage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque Maison n'a qu'une seule Chambre. Ils y couchent le long des murs, sur des lits de Cannes & de branches, soutenus par des fourchettes à quelque distance de terre, & couverts de nattes & de peaux. En Hiver, ils se placent autour du feu, sur de bonnes fourrures. Dans leurs Voyages, ils n'ont pas l'usage des Hamaks; & l'herbe leur sert de lit, sous le premier arbre. Les fortifications de leurs Bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze piés de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger : mais, en paix, ils négligent ordinairement cette défense, excepté pour la Cabane Royale, qui n'est jamais nue, & dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices, qui suffisent pour contenir tout le monde, dans le cas d'une surprise.

Etat actuel de la Virginie.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le Nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs, & leurs cérémonies de guerre & de paix; deux points, sur lesquels ils different peu des Indiens plus Septentrionaux : mais leur Religion & leur culte méritent d'autant plus d'observations, qu'on ne connoît rien de semblable dans la même partie du Continent d'Amérique. Le témoignage du Virginien anonyme est à couvert ici de toute sorte d'exception.

Religion des Indiens de la Virginie.

Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. ,, Dans plusieurs voyages qu'il fit aux Bourgades Indiennes, il se ,, procura l'occasion de converser familiérement avec quelques-uns des prin- ,, cipaux Habitans, & jamais il ne put rien tirer de leur bouche, parce- ,, qu'ils regardent la révélation de leurs principes comme un sacrilege: ,, mais une avanture imprévue lui en fit découvrir quelque chose. Un ,, jour, qu'il se promenoit dans les Bois, accompagné de quelques Amis, ,, le hazard le fit tomber sur le *Quioccosan*, ou le Temple des Indiens, dans ,, le tems où toute la Bourgade étoit assemblée, pour tenir Conseil sur les ,, bornes de quelques Terres que les Anglois leur avoient cédées. L'occa- ,, sion ne pouvant être plus favorable, il résolut de la saisir, à toute sorte ,, de risques, & de prendre une parfaite connoissance de ce Quioccosan, ,, dont ils cachent soigneusement la situation aux Anglois. Après avoir ,, dégagé la porte, de douze ou quinze troncs d'arbres dont elle étoit bou- ,, chée, il y entra, lui & ses Compagnons. Au premier coup d'œil, ils ,, n'apperçurent que des murailles nues, avec un Foyer au milieu; ce qui ,, les fit douter, s'ils n'avoient pas pris une Cabane ordinaire pour un Tem- ,, ple. Sa forme n'étoit pas différente de celle des autres. Elle avoit envi- ,, ron dix-huit piés de large, sur trente de long, un trou au toît, pour le ,, passage de la fumée, & la porte à l'un des bouts. En dehors, à quelque ,, distance du Bâtiment, il y avoit une enceinte de pieux, dont les som- ,, mets étoient peints, & représentoient des visages d'Hommes en relief: ,, mais les curieux Anglois ne découvrant dans tout le Temple aucune fe- ,, nêtre, ni d'autre endroit que la porte & le trou de la cheminée par où la

Quioccosan, ou Temple que le hazard fait découvrir.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

„ lumiere pût entrer, commençoient à perdre l'espérance, lorsqu'ils remarquerent, à l'extrêmité opposée à la porte, une séparation de nattes fort serrées, qui renfermoit un espace où l'on ne voyoit pas la moindre clarté. „ Ils eurent d'abord quelque répugnance à s'engager dans ces affreuses ténebres : mais ils y entrerent, en tâtonnant de côté & d'autre. Vers le „ milieu de cet enclos, qui avoit environ dix piés de longueur, ils trouverent de grandes planches, soutenues par des pieux ; & sur ces planches, „ trois nattes roulées & cousues, qu'ils se hâterent de porter au jour, pour „ voir ce qu'elles contenoient. Sans perdre de tems à les délacer, ils „ couperent les fils avec leurs coûteaux, & leur unique soin fut de ne pas „ endommager les nattes. Dans l'une, ils trouverent quelques ossemens, „ qu'ils prirent pour des os d'Homme ; & l'os d'une cuisse, qu'ils mesurerent, avoit deux piés neuf pouces de long. Dans l'autre il y avoit quelques *Tomahaukes* à l'Indienne (*o*), bien peintes & bien gravées, qui ressembloient aux coutelas dont les Gladiateurs se servent en Angleterre, „ avec cette différence qu'elles étoient d'un bois dur & pesant, & n'avoient „ point de garde pour couvrir la main. A l'une on avoit attaché la barbe „ d'un Coq-d'Inde ; & les deux plus longues de ses aîles pendoient au bout, „ par un cordon de cinq ou six pouces. La troisieme natte contenoit diverses pieces de rapport, que les Anglois prirent pour l'Idole des Indiens : „ c'étoit d'abord une planche de trois piés & demi de long, au haut de „ laquelle on voyoit une entaillure pour y enchasser la tête, & des demi-cercles vers le milieu, clouées à quatre pouces du bord, qui servoient à „ représenter la poitrine & le ventre de la Statue. Au-dessous, il y avoit „ une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente, & qu'on „ y pouvoit joindre avec des morceaux de bois, qui, enchassés de part & „ d'autre, s'étendoient à quinze ou seize pouces du corps, & paroissoient „ destinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avoit, dans la „ même natte, des rouleaux qui sembloient devoir tenir lieu de bras & de „ jambes, & des pieces de toile de coton, bleu & rouge. Les Anglois „ mirent ces habits sur les cercles, pour en faire le corps ; ils fixerent les „ bras & les jambes, & dans cet état ils se firent une idée assez juste de la „ Statue ; mais ils ne trouverent rien qu'ils pussent prendre pour la tête. „ Après avoir employé plus d'une heure à satisfaire leur curiosité, la „ crainte d'être surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes, „ & les nattes dans le lieu où ils les avoient trouvées".

Idole trouvée dans le Quioccosan.

L'AUTEUR jugea que cette Idole, revêtue de ses ornemens, étoit capable d'imprimer du respect, dans un lieu obscur où le jour ne pouvoit être introduit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloison, qu'on pouvoit relever facilement. D'un autre côté il ne douta point que les Prêtres, y entrant seuls, ne pussent remuer les jambes & les bras de la Statue, sans que leur ruse fut apperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnoient pas le même nom à leur Idole : les uns l'appelloient *Okos*, d'autres *Quioco* ou *Kiousa*.

(*o*) C'est apparemment ce que les Relations Françoises nomment *Macanas*, [*Bouton*] ou *Casse-tête*.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Explication donnée par un Sauvage.

ON lit, dans la Relation du Pere *Hennepin* (p), que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, qu'il eut occasion de connoître dans ses longues courses, ne reconnoissent aucune Divinité, & qu'ils sont incapables des raisonnemens communs à l'espece humaine: il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnoissent quelque Divinité, & qu'on ne voit parmi eux, ni Sacrifices, ni Temples, ni Prêtres. Au contraire, le Baron de la Hontan leur attribue des notions rafinées & des argumens subtils. Le Virginien anonyme, s'écartant de l'un & de l'autre, accuse le premier d'erreur, & l'autre d'exagération. Comme on ne peut supposer, dit-il, que les Indiens de la Virginie & des autres Colonies Angloises soient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du Continent, avec lesquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumieres de toutes ces Nations Barbares par celles qu'il trouva dans un Indien, des plus honnêtes & des plus sensés de sa Colonie. Ces qualités, qu'il lui connoissoit, lui ayant fait desirer de l'entretenir, il trouva le moyen de l'attirer seul dans sa Plantation, il lui fit boire beaucoup de vieux Cidre, près d'un bon feu, pour le faire parler avec ouverture; & lorsqu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu & par ses caresses, il lui demanda quel étoit le Dieu des Indiens, & quelle idée ils en avoient? „ Il „ me répondit naturellement, (raconte l'Anonyme,) qu'ils croyoient un „ Dieu plein de bonté, qui demeuroit dans les Cieux, & dont les bénignes „ influences se répandoient sur la terre. Je lui dis qu'on les accusoit d'ado- „ rer le Diable; & le voyant balancer, je lui demandai pourquoi ils n'ado- „ roient pas plutôt ce Dieu bon, qu'ils reconnoissoient Auteur de tous les „ biens? Il me répondit qu'à la vérité Dieu étoit l'Auteur de tous les biens, „ mais qu'il ne se mêloit pas de les distribuer aux Hommes: que les aban- „ donnant à eux-mêmes il leur laissoit la liberté d'user des biens qui étoient „ son ouvrage, & de s'en procurer le plus qu'ils pouvoient; que par consé- „ quent il étoit inutile de le craindre & de l'adorer: au lieu que s'ils n'ap- „ paisoient pas le mauvais Esprit, que j'appellois le Diable, il leur enleve- „ roit tous ces biens que Dieu avoit donnés à la terre, & leur enverroit la „ guerre, la famine & la peste; que pendant que Dieu jouissoit de son bon- „ heur dans le Ciel, ce méchant Esprit étoit sans cesse occupé de leurs af- „ faires, qu'il les visitoit souvent, & qu'il étoit dans l'air, dans le tonnerre „ & les tempêtes.

„ JE lui parlai ensuite de l'Idole qu'ils adoroient dans leur Quioccosan, „ & je l'assurai que c'étoit un morceau de bois insensible, fait par la main „ des Hommes, qui ne pouvoit entendre, ni voir, ni parler, incapable „ par conséquent de leur faire ni bien ni mal. Il parut embarrassé. Il hé- „ sita. J'entendis quelques mots entrecoupés, tels que: ce sont nos Prê- „ tres.... ils nous disent.... ils nous font croire.... ce sont nos Prê- „ tres. Alors il m'assura que sa conscience ne lui permettoit pas de m'en „ dire davantage".

L'APPLICATION, que le Virginien apporta longtems au même sujet, lui fit observer que les Devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Indiens; qu'ils

(p) Nouveau Voyage, &c. chap. 13.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

leur tiennent lieu de Prêtres ; qu'ils font leur service religieux & leurs enchantemens dans une Langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les Sacrifices au mauvais Esprit ; qu'au commencement de chaque saison, ils lui offrent les prémices des Fruits, des Oiseaux, du Bétail, du Poisson, des Plantes, des Racines, & de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes, lorsqu'ils reviennent avec succès de la Guerre, de la Chasse & de la Pêche.

Enchantement rapporté par Smith.

SMITH fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonky, pendant qu'il y étoit Prisonnier. „ A la pointe du jour, (dit-il,) on alluma „ un grand feu dans une Maison longue, & l'on y étendit des nattes, sur „ l'une desquelles on me fit asseoir. Alors mes Gardes ordinaires reçurent „ ordre de sortir. Je vis entrer aussitôt un grand Homme, d'un air rude, „ dont le corps étoit peint de noir, & qui avoit sur la tête un paquet de „ peaux de Serpens & de Belettes, farcies de mousse, dont les queues, „ attachées ensemble, formoient au-dessus une espece de houpe, & dont „ les corps, flottans sur ses épaules, lui cachoient presqu'entiérement le vi„ sage. Une Couronne de plumes soutenoit cet ornement bizarre. Il avoit „ à la main une sonnette, qu'il fit retentir longtems en faisant mille pos„ tures grotesques. Ensuite il commença son invocation d'une voix forte, „ & se mit à tracer un cercle autour du feu, avec de la farine. Alors, „ trois autres Devins, peints de noir & de rouge, à l'exception de quel„ ques parties des joues, qui l'étoient de blanc, vinrent sur la scene avec „ diverses gambades. Ils commencerent tous à danser autour de moi ; & „ bientôt il en parut trois autres, aussi difformes que les premiers, mais „ les yeux peints seulement de rouge, avec plusieurs traits blancs sur le vi„ sage. Après une assez longue danse, ils s'assirent tous vis-à-vis de moi, „ trois de chaque côté du Chef ; & tous sept ils entonnerent une chanson, „ qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange mu„ sique fut finie, le Chef mit à terre cinq grains de blé, il ouvrit les bras, „ & les étendit avec tant de violence, que ses veines parurent s'enfler. „ Il fit alors une courte priere, après laquelle ils pousserent tous un soupir. „ Ensuite il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, & le „ même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formerent trois cercles „ autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches, appor„ tées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. „ Cette opération dura tout le jour. Ils le passerent, comme moi, sans „ prendre aucune sorte d'aliment ; mais à l'entrée de la nuit, ils se „ traiterent de ce qu'ils avoient de meilleur. La même cérémonie fut „ recommencée trois jours de suite, sans que je pusse deviner à quoi elle „ devoit aboutir. Enfin ils me dirent que la Nation avoit voulu savoir si „ j'étois bien ou mal disposé pour elle ; que le cercle de farine signifioit „ leur Pays, les cercles de grains les bornes de la Mer, & les petites bran„ ches ma Patrie. Ils s'imaginent, (ajoute Smith,) que la terre est platte „ & ronde, & que leur Pays est au milieu".

Témoignage du Colonel Byrd.

Un Colonel Anglois, nommé M. *Byrd*, a rendu solemnellement témoignage d'un fait qui s'étoit passé sous ses yeux. On éprouvoit tous les maux

Suite des Atours des Indiens.

B.B.B. *Tours de Plumes de différentes façons.*
C. *Ceinture de Noyaux d'Ahouai.*
D.D.D. *Différens Coliers.*

B

B

B

C

D

D

D

d'une granc
haute de la
fes Plantatic
nom fuffifoi
voir périr l
faire tombe
étoit abfen
la moindre
confiance à
du Maître.
Paouaouci da
paroître un
du Colonel,
trêmement
plaifir de l'i
rellement p
fenfé. Cep
levés par la
avec l'Indie
cit. Il lui
lui foutenan
pluie ni la p
„ ont-ils pa
„ n'ai pas e
Ces Barb
ils s'en déf
rent que leu
feffion. Sr
„ blanc, (
„ de douze
„ à chante
„ ils furen
„ Guerrier
„ mes, vi
„ firent au
„ de canne
„ les Mere
„ peaux,
„ Enfans.
„ guettes)
„ branches
„ cheveux
„ vinrent.

(q) Nos p
de ces Hifto
fait le plus d

d'une grande sécheresse vers les sources des Rivieres, surtout dans la partie haute de la Riviere de James, où M. Byrd employoit quantité de Negres à ses Plantations. Il étoit si respecté de tous les Indiens voisins, que son seul nom suffisoit pour les contenir sous le joug. Un d'entr'eux parut touché de voir périr le Tabac d'un Homme si cher, & vint offrir à l'Inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il vouloit lui promettre, au nom du Colonel qui étoit absent, deux bouteilles de liqueur Angloise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, & que l'Inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie Indienne, les deux bouteilles furent promises au retour du Maître. Aussitôt l'Indien entreprit ses conjurations, ce qui s'appelle *Paouaouci* dans la Langue du Pays; & moins d'une demi-heure après, on vit paroître un nuage épais, qui amena une grosse pluie sur le grain & le tabac du Colonel, sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'Inspecteur, extrêmement surpris, partit aussitôt & fit plus de quarante miles, pour le seul plaisir de l'informer lui-même de cette avanture. M. Byrd, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un Homme sensé. Cependant ses doutes le ramenerent aux Plantations, où ils furent levés par la déposition unanime de tous les Anglois. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut si sage, qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit. Il lui accorda les deux Bouteilles, mais en le traitant d'imposteur, & lui soutenant qu'il avoit vu le nuage, sans quoi il n'auroit pu amener la pluie ni la prédire. „ Pourquoi donc, (répondit l'Indien,) vos voisins n'en „ ont-ils pas eu? Pourquoi ont-ils perdu leur récolte? Je vous aime, & je „ n'ai pas eu d'autre motif pour sauver la vôtre (q)".

Etat actuel de la Virginie.

Ces Barbares sont accusés de sacrifier quelquefois de jeunes Enfans; mais ils s'en défendent: & si l'on voit disparoître ces jeunes victimes, ils assurent que leurs Prêtres les écartent de la Société, pour les former à leur Profession. Smith donne la Relation d'un de ces Sacrifices. „ On peignit de „ blanc, (dit-il,) quinze garçons des mieux faits, qui n'avoient pas plus „ de douze ou quinze ans. Le Peuple passa une matinée entiere à danser & „ à chanter autour d'eux, avec des sonnettes à la main. L'après-midi, „ ils furent placés sous un arbre; & l'on fit entr'eux une double haie de „ Guerriers, armés de petites Cannes liées en faisceau. Cinq jeunes Hom- „ mes, vifs & robustes, prirent tour à tour une des Victimes, la condui- „ sirent au travers de la haie, & la garantirent, à leurs dépens, des coups „ de canne, qu'on faisoit pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice, „ les Meres pleuroient à chaudes larmes, & préparoient des nattes, des „ peaux, de la mousse & du bois sec, pour servir aux funérailles de leurs „ Enfans. Après cette scene (que l'Auteur compare au supplice des Ba- „ guettes) on abattit l'arbre avec furie, on mit en pieces le tronc & les „ branches, on en fit des guirlandes pour couronner les Victimes; & leurs „ cheveux furent parés de ses feuilles. Smith ne peut dire ce qu'elles de- „ vinrent. On jetta, dit-il, ces quinze Malheureux, les uns sur les au-

Sacrifice, & sort des Victimes.

(q) Nos propres Relations sont remplies de ces Histoires, & ce n'est pas ce qui leur fait le plus d'honneur. Dieu est tout-puissant; mais entre les Hommes, les uns sont bien fourbes, & les autres bien crédules.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

„ tres, dans une Vallée, comme s'ils eussent été morts; & toute l'Assemblée y fit un festin".

Cérémonie Indienne, nommée Huscanaouiment.

Le Virginien anonyme doute de la vérité d'un fait, dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuser de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie Indienne, qui se nomme *Huscanaouiment*, parce qu'elle ne se célebre qu'une fois en quinze ou seize ans, & que les jeunes gens ne se trouvent pas plutôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des Braves de la Nation, qui sont distingués par le nom de *Cokarouses*. On a vu quelque chose d'approchant dans la Description du Mexique. En Virginie, les Chefs Indiens choisissent les jeunes Hommes de belle taille, qui se sont déja distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix sont deshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur Patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith ; mais la principale est une longue retraite dans les Bois, où ils sont renfermés, sans aucune communication, & sans autre nourriture que la décoction de quelques racines, qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *Ouisoccan*, joint à la sévérité de la Discipline, les jette dans une espece de folie, qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade. L'Anonyme en vit un en 1694, dans les terres des Indiens de Pamonky : sa forme étoit celle d'un pain de sucre ; & percé de trous comme il étoit, pour donner passage à l'air, on l'auroit pris pour une cage d'Oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens : mais avant qu'ils soient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les Bourgades de la Nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être *huscanoués* une seconde fois; parce qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds, muets, & qu'ils paroissent avoir perdu toutes leurs connoissances, pour en acquérir de nouvelles. L'Anonyme en vit plusieurs exemples. „ Je ne sais (dit-il,) si leur oubli est feint ou réel : mais „ il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont sçu, & „ que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les „ idées communes. L'opinion, que Smith s'étoit formée du sacrifice, venoit apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette „ pénible épreuve. Au reste, les Indiens prétendent que le but d'un usage „ si violent est de délivrer la Jeunesse des mauvaises impressions de l'Enfance, afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'aient aucune „ part au jugement qu'elle doit porter des choses, surtout dans l'administration de la Justice (r)".

Offrandes religieuses, années, jours, regîtres, &c.

Les offrandes qu'ils présentent à leur Idole sont des fourrures, la graisse & les meilleures pieces du Gibier qu'ils prennent à la chasse, des Fruits, du Pucoon, & particuliérement du Tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs Fêtes sont réglées par les saisons : ils célebrent un jour, à l'ar-

(r) Relation de la Virginie, liv. 3. chap. 8.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

à l'arrivée de leurs Oiſeaux ſauvages, c'eſt-à-dire, des Oies, des Canards; &c. un autre, au tems de leur chaſſe; un troiſieme à la maturité des fruits; mais le plus ſolennel eſt celui de la moiſſon, à laquelle ils travaillent tous, ſans exception de rang & de ſexe, comme ils contribuent tous à la culture des Terres.

Ils comptent par unités, par dixaines & par centaines; mais le calcul des années ſe fait par celui des Hivers, qu'ils nomment *Cahonqs*, du cri des Oies ſauvages, qui n'arrivent que dans cette ſaiſon. Ils diſtinguent l'année en cinq parties; 1. celle où les Arbres bourgeonnent & fleuriſſent; 2. celle où les épis ſont formés & bons à rôtir; 3. l'Été, ou la Moiſſon; 4. la chûte des feuilles; 5. Cahonq, où l'Hiver. Leurs mois répondent au cours de la Lune, & prennent leurs noms des choſes qui reviennent périodiquement dans cet eſpace; la Lune des Cerfs, la Lune du grain, la premiere & la ſeconde Lune de Cahonq, &c. Au lieu de diviſer le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant & le coucher du Soleil. Ils tiennent leurs Regîtres à-peu-près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées ſur le bois.

Ce n'eſt pas ſeulement leur Quioccoſan, ou leur Temple, qui eſt environné de pieux, dont le ſommet repréſente des viſages d'Hommes en relief & peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, ſacrés ou célebres pour leur Nation, autour deſquels ils danſent à certains jours. Souvent ils élevent des pyramides & des colomnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent, pour leur rendre enſuite une ſorte de culte; non comme à la Divinité ſuprême, qu'on a déja dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblême de ſa durée & de ſon immutabilité. Leurs Cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue. Ils rendent auſſi des honneurs aux Rivieres & aux Fontaines, parce que leur cours perpétuel repréſente l'Eternité de Dieu. En un mot ils élevent des Autels, à la moindre occaſion, & quelquefois pour des raiſons myſtérieuſes; tel étoit ce cube de cryſtal, dont Smith parle avec admiration, & que pluſieurs de leurs Nations honoroient également. Ils le nommoient *Pacorance*, par alluſion au nom d'un Oiſeau des Bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours ſeul, & qui ne paroît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit Oiſeau eſt l'ame d'un de leurs Princes, & le reſpect qu'ils lui portent eſt extrême.

Sépulture des Rois.

On nous apprend la maniere dont ils conſervent les corps de leurs Rois. Ils fendent la peau le long du dos, & la levent avec tant d'adreſſe, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Enſuite ils décharnent les os, ſans offenſer les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entieres. Après avoir fait un peu ſécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu ſoin de tenir humide, avec une huile, qui la préſerve auſſi de corruption. Les os étant rétablis dans leur ſituation naturelle, ils rempliſſent les intervalles avec du ſable très fin. Alors la peau eſt recouſue, & le corps ne paroît pas moins entier que ſi la chair y étoit encore. On le porte au lieu de la ſépulture, où il eſt étendu ſur une grande planche nattée, un peu au-deſſus de terre, & couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps eſt expo-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

sée au Soleil sur une claie, & lorsqu'elle est tout-à-fait seche, on la met aux piés du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les Nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps, étendus, sous la même voûte. Elles y placent, pour garde, non-seulement un *Quiöccas*, c'est-à-dire une Idole, mais encore un Prêtre, qui est chargé tout-à-la-fois de l'entretien de l'Autel & du soin des corps.

Monnoie.

AVANT l'arrivée des Anglois, les Indiens de la Virginie avoient une espece de Monnoie, qui servoit également pour leur parure & pour leur Commerce. C'étoient plusieurs sortes de coquilles, enfilées, qu'ils nommoient *Peak*, *Runtis*, & *Roenokes*. Les Peaks étoient différentes parties d'une même coquille, polies & formées en petits cylindres, assez semblables à nos petits tuyaux de verre, mais moins transparens & moins fragiles. Il y en avoit de bruns & de blancs. Leur longueur étoit d'un tiers de pouce, sur environ trois lignes de diametre. Les Runtis étoient ovales, & polis comme les Peaks. Les Roenokes n'étoient que de petits fragmens de la coquille du Petoncle, dont les bords demeuroient fort raboteux. Lorsque ces Barbares eurent appris des Anglois à faire plus de cas de leurs peaux & de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiroient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles: cependant ils les reçoivent encore dans le Commerce, surtout le Peak brun, qu'ils nomment *Peak Wampon*, & qui est le plus cher. Les Négocians Anglois l'estiment dix-huit sols la verge, & le blanc neuf sols.

ON répete que tout ce que les Indiens de la Virginie ont de commun avec les autres Nations Sauvages, est remis plus loin. Nos Auteurs avouent que le nombre des Naturels est extrêmement diminué dans cette Colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore plusieurs Bourgades qui conservent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes ensemble, cinq cens Hommes capables de porter les armes. Ces Peuples vivent dans la misere, & dans une crainte continuelle, de la part des Indiens du voisinage. Par un Traité conclu en 1677, chacune de leurs Habitations doit payer, tous les ans, trois fleches & vingt peaux de Castors pour la protection des Anglois: mais celle, qui leur est accordée, ne va pas jusqu'à former en leur faveur des entreprises dangereuses ou pénibles. On nous donne une liste de toutes leurs Bourgades.

Etat & nom des Bourgades Indiennes de la Virginie.

LA Province d'Acomac en contient neuf: *Manoquin*, que les ravages de la petite vérole ont réduite presqu'à rien; *Gingoteque*, dont les tristes restes se sont joints à une des Nations de Maryland; *Kiekotang*; *Machopungo* & *Occahenok*, qui n'ont qu'un fort petit nombre d'Hommes; *Pungoteque*, où commande une Reine, mais sur une très petite Nation; *Ouanancok*, qui n'a pas plus de quatre ou cinq Familles; *Chiconessex*, qui n'en a pas beaucoup plus; *Nanduy*, siege d'une Reine qu'on traite d'Impératrice, & dont les Nations de cette Côte sont Tributaires, quoiqu'il n'y ait pas plus de vingt Familles dans son Bourg.

LA Province de Northampton n'a que celui de *Gangasko*, mais le nombre de ses Habitans est presqu'égal à celui de tous les Bourgs qu'on vient de nommer. Dans la Province du Prince Georges, celui d'*Oayanok* est pres-

que désert. Dans le voisinage de Charles-Town, on trouve le Bourg d'*Appamabox*, qui contient six ou sept Familles. *Nattaouay*, qui est dans la Province de Surrey, commence depuis peu à prospérer, & n'a pas moins de cent Hommes de guerre. Près de Nansamon, on compte deux Bourgs, l'un assez peuplé, qui porte le même nom, & l'autre nommé *Membiring*, qui peut armer environ trente Hommes. La Province du Roi Guillaume offre aussi deux Bourgs; *Pamunky*, où l'on comptoit environ quarante Hommes de guerre, dont le nombre diminue; & *Chickahomony*, où l'on n'en comptoit que seize, mais qui commencent à se multiplier. La Nation de *Rapahanok*, dans la Province d'Essex, est réduite à un petit nombre de Familles, qui sont dispersées dans les Plantations Angloises. Dans la Province de Richemond, le Bourg de *Port-Tabago* n'a que cinq ou six Familles qui dépérissent. La Province de Northumberland a le Bourg d'*Oniccocomoco*, où il ne reste que trois Familles, qui n'en conservent pas moins leurs anciens usages, & qui vivent séparées des autres Indiens comme des Anglois.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

---

§ IV.

Etablissement de la Nouvelle Angleterre.

ETABLISSEMENT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Origine de cette Colonie Angloise.

La méthode chronologique est celle que j'ai toujours préférée, dans l'ordre des Découvertes & des Etablissemens; mais pour la liaison des événemens Historiques, elle tire beaucoup d'avantage de la proximité des lieux.

On doit se rappeller qu'en 1602 un Capitaine Anglois, nommé Barthelemi *Gosnold*, s'arrêta le premier sur cette Côte, pour y faire quelque séjour (*a*). Il lui restoit à bord trente-deux Hommes, qui paroissoient disposés à s'y établir, s'ils trouvoient quelque lieu dont la situation les y invitât, & qui avoient apporté diverses sortes de grains & de semences, pour faire l'essai du terroir. Après avoir pris terre par les 42 degrés & quelques minutes de Latitude du Nord, entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie des *Massachusets*, le dégoût, qui leur prit pour ce Canton, les fit tourner au Sud, jusqu'à la vue d'un Promontoire qu'ils nommerent Cap *Cod*, ou des Morues, parce qu'ils y prirent une quantité prodigieuse de ce Poisson. C'est aujourd'hui la pointe Septentrionale du Comté de Plymouth. Ils descendirent dans une petite Ile, qu'ils nommerent l'Ile *Elisabeth*, & dans une autre, qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Enfin, sans répéter leurs observations & leurs entreprises, ils revinrent l'année suivante, si contens du Commerce qu'ils avoient eu avec les Sauvages, que sur leur récit divers Particuliers tenterent le même Voyage: mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il se forma, sous l'autorité de la Cour de Londres, une Compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des Associés étoient de cette Ville, & dont les Patentes portoient un droit spécial

(*a*) Voyez ci-dessus, p. 198. R. d. E.

Etablissement de la Nouvelle Angleterre

de s'établir, entre les trente-huit & les quarante-cinq degrés, dans les terres de cette Latitude, auxquelles on ne donnoit point encore d'autre nom que celui de *Virginie méridionale*. Cette Compagnie ayant pris naissance dans le même tems que celle de la Virginie proprement dite, on peut dire que l'origine de ces deux Colonies est de même date, quoique celle-ci ait eu des fondemens plus anciens dans quelques Etablissemens particuliers qui manquerent de succès.

Premiere entreprise.

Popham & *Gilbert*, deux des principaux Associés, partirent avec deux Vaisseaux, & cent Hommes. Ils commencerent à s'établir sur les bords de la Riviere de *Sagadabok*, à peu de distance de celle de *Casco*, dans cette partie du Continent que les vieux Géographes appellent *Norembegue*, sans nous faire bien connoître l'origine de ce nom. Ils bâtirent un Fort qu'ils nommerent *Saint Georges*, à l'embouchure même de cette Riviere. Mais Popham étant mort en 1608, & Gilbert n'ayant pas fait un long séjour dans la nouvelle Colonie, elle tomba dans une langueur à laquelle divers Particuliers, qui firent ce voyage pendant quatre ou cinq ans, apporterent peu de remede, & qui dura jusqu'à celui du Capitaine Jean *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à la formation de l'Etablissement de Virginie. Il ne tomba pas néanmoins au Fort de Saint Georges; mais ayant abordé vers l'Ile d'*Aenahigan*, il y tira de si grands avantages de son commerce avec les Indiens, que les richesses dont il revint chargé encouragerent également la Cour d'Angleterre & la Compagnie ou le Conseil de Plymouth. Le plan qu'il rapporta du Pays fut présenté au Prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle Colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devoit occuper, reçut de ce Prince celui de *Nouvelle Angleterre*. La Riviere des Massachusets fut nommée Riviere de *Charles*; la Baie du Cap Cod, Baie de *Milford*, & le Cap même, Cap de *James*; mais il n'a pas laissé de conserver le nom qu'il devoit au Capitaine Gosnold, qui avoit eu l'honneur de le découvrir.

Noms donnés d'avance à divers lieux, par le Prince Charles.

Religionaires de diverses Sectes, qui vont former la Colonie.

On ne pensa plus qu'à tirer parti d'un si beau fond; & quelques disgraces, dont les Anglois ne purent accuser que leur mauvaise conduite, n'empêcherent point qu'il ne se formât une nouvelle Compagnie de Marchands de Londres & de Plymouth, secondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de Religion faisoient souhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvoient plus dans leur Patrie même.

Ces Partisans de l'indépendance mirent à la voile le 6 de Septembre 1621 (*b*), & prirent terre au Cap Cod le 9 de Novembre; tems fâcheux

(*b*) Par une faute d'impression on lit ici 1721, dans l'Edition de Paris, à laquelle nous croyons devoir ajouter quelques éclaircissemens, que la Géographie de Palairet nous fournit sur cet Article. „ Pendant que la „ Compagnie (de Plymouth) étoit assez con„ tente du succès qu'elle avoit eu, il arriva „ un fâcheux accident, qui dérangea fort ses „ affaires. Un Capitaine de Vaisseau, qu'elle „ employoit, impatient de s'enrichir bientôt, „ attira 27 Indiens sur son bord; dès qu'il „ les eut, il leva l'ancre, & les porta à „ Malaga, où il les vendit pour 20 liv. st. „ chacun. Cette perfidie anima tellement „ leurs compatriotes contre les Anglois, qu'ils „ rompirent dès-lors toute communication „ avec eux, & résolurent de venger l'ou„ trage qu'ils en avoient reçu. La guerre „ qu'il y eut entr'eux dans la suite, & les „ divers obstacles & contretems que la Com-

pour commencer leurs Plantations. Après avoir pris un peu de repos, ils tournerent au Sud, pour chercher la Riviere de Hudſon, où leur deſſein étoit de s'établir: mais un de leurs Guides, nommé *Jones*, s'étant laiſſé corrompre par les Hollandois, qui penſoient à prendre poſſeſſion de ce Pays, comme ils firent quelque tems après (*c*), engagea le Navire dans des écueils, où il fut pris d'une tempête qui l'expoſa au dernier danger, & qui le repouſſa enfin vers le Cap. Ce contretems, joint à la rigueur de la ſaiſon, fit prendre aux Anglois la réſolution d'entrer dans la Baie. Cependant, comme cette partie de la Côte n'étoit pas compriſe dans la premiere Patente de la Compagnie, ils ſe déterminerent à former de leur propre autorité un Corps politique, en ſe reconnoiſſant, par un Acte ſolemnel, Sujets de la Couronne d'Angleterre; cette fameuſe Aſſociation fut ſignée de toute l'Aſſemblée. Enſuite ils choiſirent, pour leur Gouverneur, un riche Gentilhomme, nommé *Carver*, qui avoit apporté toute ſa fortune, pour l'employer à leur entrepriſe.

Etabliſſement de la Nouvelle Angleterre.

Autorité qu'ils s'attribuent.

Carver deſcendit, avec ſeize Hommes, dans un Canton qui ſe nomme aujourd'hui le *Comté de Barneſtable*, & ſe mit à chercher un lieu convenable à ſes deſſeins. En s'éloignant de la Côte, il découvrit cinq Indiens, qui prirent la fuite avec tant de vîteſſe, qu'il lui fut impoſſible de les joindre. Le lendemain, il arriva dans une belle Campagne, plantée de Maïz, où il trouva pluſieurs tombeaux, & les débris d'une Maiſon. Mais n'y découvrant point d'eau, il revint peu ſatisfait de ſon Expédition. L'Hiver approchoit, & le tems étoit déja fort rude. L'impatience fit entrer quelques Aventuriers dans la Chaloupe, pour viſiter toute la Baie du Cap Cod. Ils arriverent, le 6 Décembre, au fond de la Baie, où *Taunton* eſt aujourd'hui ſitué; & la vue d'une douzaine d'Indiens, qui s'étoient raſſemblés autour d'une Baleine morte, ne les empêcha point d'y prendre terre. La nuit ſe paſſa tranquillement; mais le jour ayant amené quantité de Sauvages, qui ne parurent point diſpoſés à la paix, on remit en Mer avec un bon vent, qui conduiſit la Chaloupe dans un Port commode, nommé *Patuxet*, du nom des Indiens voiſins. Le Pays fut viſité ſans aucune apparence de danger. Il étoit non-ſeulement planté de Maïz, mais ſi bien arroſé de pluſieurs petits Ruiſſeaux, que les Avanturiers y trouvant toutes leurs vues remplies, ſe hâterent de porter cette heureuſe nouvelle à leurs Compagnons. Le Vaiſſeau ſe rendit auſſi-tôt au même lieu. Il y arriva le 16 Décembre; on débarqua le 19; & dès le 25, jour de Noël, on jetta les fondemens d'une Ville. La Colonie fut diviſée en dix-neuf parties, auxquelles on aſſigna le terrein néceſſaire pour des Maiſons & des Jardins. Enſuite le premier ſoin fut d'environner tout cet eſpace d'un foſſé, bordé d'une bonne Paliſſade, pour mettre les Ouvriers à couvert. On convint auſſi de quelques Régle-

Carver fonde une Ville, ſous le nom de nouvelle Plymouth.

„ pagnie rencontra, l'obligerent de renoncer „ à cet Etabliſſement. Cependant d'autres „ Marchands entreprirent d'y aller négocier: „ & un certain nombre d'Indépendans, conduits par M. *Robinſon*, leur Miniſtre, s'y „ tranſporterent, & y bâtirent une Ville à „ 42 degrés, qu'ils nommerent la *Nouvelle* „ *Plymouth*." R. d. E.

(*c*) Les Hollandois ſe trouvoient depuis quelques années établis dans la Nouvelle Belge; ainſi il ne s'agiſſoit plus de prendre poſſeſſion de ce Pays, mais de s'y maintenir contre les nouveaux venus. Voyez le §. V. ci-deſſous. R. d. E.

ÉTABLISSEMENT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

mens Civils, Ecclésiastiques & Militaires. La Ville naissante reçut le nom de *Nouvelle Plymouth* (d).

On ne vit paroître aucun Indien pendant tout l'Hiver; mais diverses maladies, qui se répandirent parmi les Anglois, diminuerent beaucoup leur nombre. Ils commençoient à manquer de vivres, lorsqu'un Indien, nommé *Squanto*, qui avoit appris quelques mots de leur Langue dans les premiers Voyages de leur Nation, vint se présenter fiérement au milieu d'eux, armé de son arc & de ses fleches. C'étoit un des *Ségamores*, ou des Princes du Pays, mais dont la demeure étoit éloignée de cinq ou six journées. Il étoit nu, excepté vers le milieu du corps, où il étoit couvert d'une piece de cuir. Sa taille étoit droite, & d'une singuliere hauteur; ses cheveux noirs & fort longs. Quelques explications, qui le firent assez entendre pour ne laisser aucun doute de son amitié, lui attirerent tant de caresses de la part des Anglois, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de plusieurs autres Indiens. On ne les traita pas moins civilement; & leur satisfaction fut si vive, qu'après avoir bu & mangé longtems, ils se leverent avec transport & se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étoient Sujets du Roi des *Massasoits*, distingué par le titre de *Grand Sachem*, & que ce Prince étoit résolu de venir lui-même, pour lier connoissance avec les Etrangers. En effet il arriva le 22 de Mars, suivi de *Quandebanco*, son Frere, & d'une escorte de soixante Hommes. Il fut reçu par la Milice de la Colonie, & conduit à la Maison du Gouverneur, où il s'assit sur trois coussins, qu'on avoit tenus prêts pour son arrivée. Sa parure étoit peu différente de celle de ses gens, à la réserve d'une chaîne de petits os qu'il portoit autour du cou, & d'un grand coûteau qui lui pendoit sur l'estomac. Il avoit d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de Tabac derriere le dos, une piece de cuir à la ceinture, & le visage peint de diverses couleurs. Carver entra dans la Chambre, précédé d'un Tambour & d'un Trompette. Le Monarque Indien se leva, pour lui faire l'honneur de l'embrasser. Ils s'assirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand Sachem avala tout-d'un-coup un si grand verre, qu'il en eut la fievre pendant le reste du jour. Squanto, qui l'accompagnoit, & dont le zele ne se démentit point pour les Anglois, servit d'Interprete entre lui & le Gouverneur. On fit une alliance, qui renfermoit des engagemens mutuels d'affection & de service. Le grand Sachem donna aux Anglois, pour eux & pour leurs successeurs, toutes les terres voisines de leur Ville, & leur laissa Squanto, pour leur apprendre la culture du Maïz & la maniere de pêcher du Pays.

Premiere liaison des Anglois avec les Sauvages du Pays.

Mort de Carver. Bradfort lui succede. Son ambassade au grand Sachem.

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'Avril, ne changea rien à ces heureuses dispositions. *Bradfort*, choisi pour lui succéder, envoya aussitôt deux de ses principaux Habitans au grand Sachem, avec la qualité d'Ambassadeurs de la Colonie. Entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation royale des Massassoits, on compte celui d'avoir couché dans le lit

(d) Les Historiens font honneur à l'équité des Puritains, d'avoir acheté des Indiens le terrein où ils se sont établis, sans se prévaloir de leur Charte & de leur nombre pour s'en mettre en possession. Le récit qu'on va lire confirme ce trait. R. d. E.

om

ma-
leur
mmé
iers
rmé
du
toit
tuir.
fort
isser
An-
ours
oins
ngé
prit
de
lier
suivi
fut
eur,
vée.
chaf-
lui
petit
& le
cédé
r lui
es li-
ver-
com-
ervit
nfer-
chem
erres
ultu-

rien
voya
alité
l'ha-
e lit

pour
qu'on

Lac Ontario
Lac Erie
Fort Toronto Franç.
Fort de Niagara
Saut de Niagara
Cataracoui Fort Fr.
Les V. Nations Iroquoises
Sources de l'Ogo peu connues
Montagnes Apalaches
Pensilvanie
Yorck
Charles Town
Newcastle
Wilming
80 Longitude 79 Occidentale 78

même du F
ſtoit que dan
ſée de la C
avec eux ce
ſur une natt
D'ailleurs la
furent mem
mal peuplé.
mais on leu
Baie, où la
doutable N

Quelque
à ſe faire
d'employer
ques *Ségam*
gneurs, qui
ſur leurs Te
tant de cra
dit l'Auteur
dépendance
„ Acte, qu
„ Grande-
„ nos marc
moient *Oh*
Chillabak,
volontaire c
troubles d'A
tifs, ſurtou
retraite qu'
dans les div

La Nouve
la Côte mar
de cinquant
grés de Lat
la Nouvelle
lieu de la Z
celui des Pa
de France.
lui de la Vi
Etés y font

(e) Cepend
de la Nouvel
cens trente

même du Roi & de la Reine; mais on ajoute à la vérité qu'il ne consistoit que dans quelques planches, élevées d'un pié au-dessus du rez-de-chaussée de la Cabane, & que deux ou trois Grands de la Nation partagerent avec eux cette faveur. Le Grand Sachem & sa femme étoient d'un côté sur une natte fort mince, & les Ambassadeurs de l'autre, avec les Grands. D'ailleurs la Cour étoit si mal pourvue de vivres, que les deux Anglois furent menacés d'y mourir de faim. Ils remarquerent que le Pays étoit mal peuplé. Une longue peste avoit fait périr neuf dixiemes des Habitans: mais on leur dit que les *Narragausets*, qui habitoient l'autre côté de la Baie, où la *Nouvelle Londres* est aujourd'hui, étoient une nombreuse & redoutable Nation.

ETABLISSEMENT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Comment les Anglois se rendent maîtres du Pays.

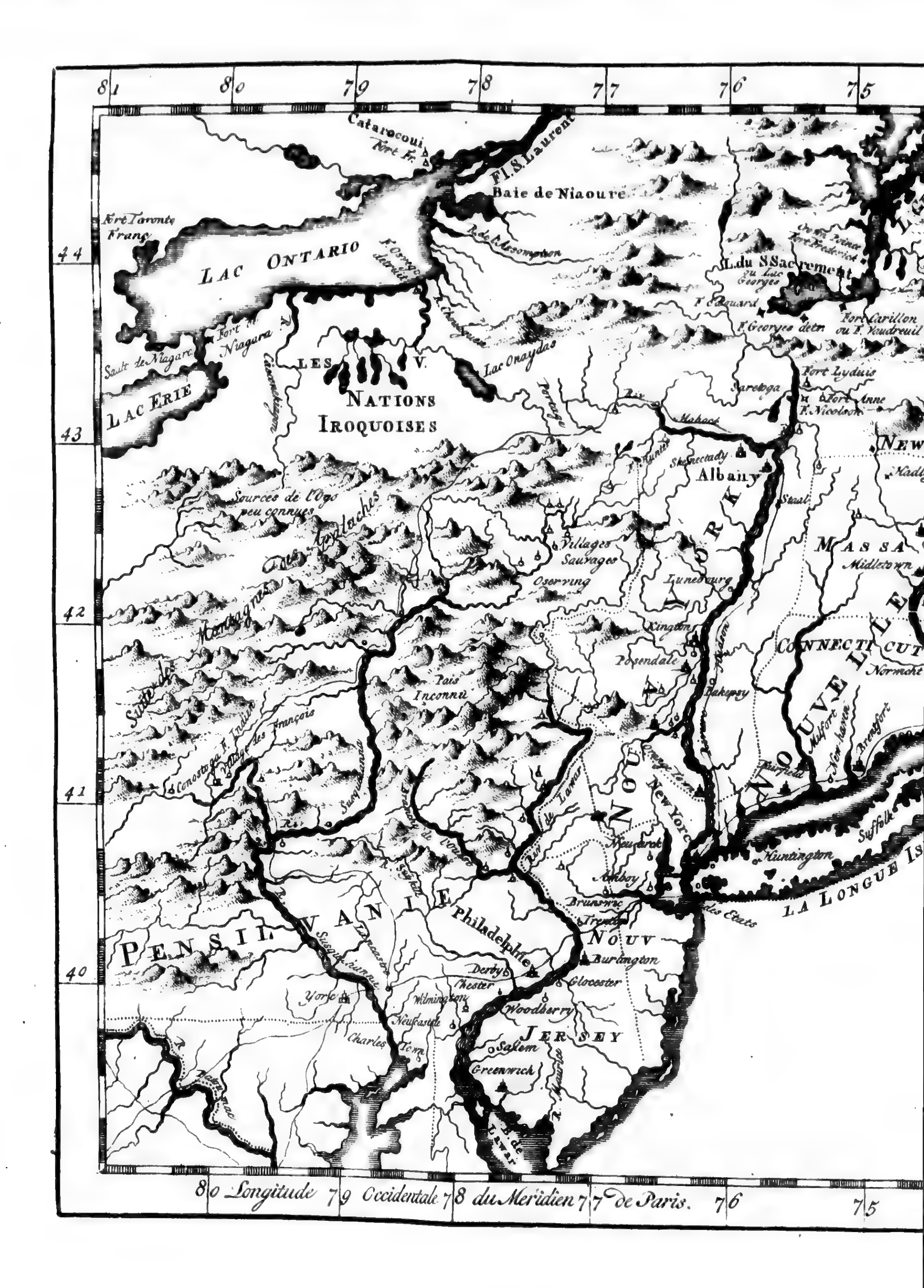
QUELQUE espoir que les Anglois eussent conçu de parvenir par la douceur à se faire respecter des Sauvages, ils se virent bientôt dans la nécessité d'employer la terreur. Squanto, leur fidele Ami, fut maltraité par quelques *Ségamores* voisins, nom que les Indiens donnoient à de petits Seigneurs, qui reconnoissoient l'autorité du grand Sachem. Bradford envoya sur leurs Terres un Corps de Troupes, dont la seule approche y répandit tant de crainte, qu'ils vinrent lui demander grace. On saisit l'occasion, dit l'Auteur d'une Relation Angloise, pour leur faire signer un Traité de dépendance, qu'il rapporte dans ces termes: „ Nous déclarons, par cet „ Acte, que nous nous reconnoissons Sujets du Roi Jacques, Roi de la „ Grande-Bretagne; &c. en foi de quoi nous avons souscrit nos noms, ou „ nos marques." Ces Ségamores étoient au nombre de neuf, qui se nommoient *Ohquamchud*, *Kaonnacomé*, *Obatinoua*, *Nattaoualmnt*, *Coubatant*, *Chillabak*, *Kouadaquina*, *Huttamoiden* & *Apadnau*. Après cet engagement, volontaire ou forcé, la Colonie Angloise ne tarda point à s'étendre; & les troubles d'Angleterre continuerent de lui fournir un grand nombre de Fugitifs, surtout de Sectaires, bien ou mal intentionnés, qui cherchoient une retraite qu'on leur refusoit dans le reste de l'Univers, & qui s'établirent dans les diverses Provinces dont on va lire la Description.

Description de la Nouvelle Angleterre.

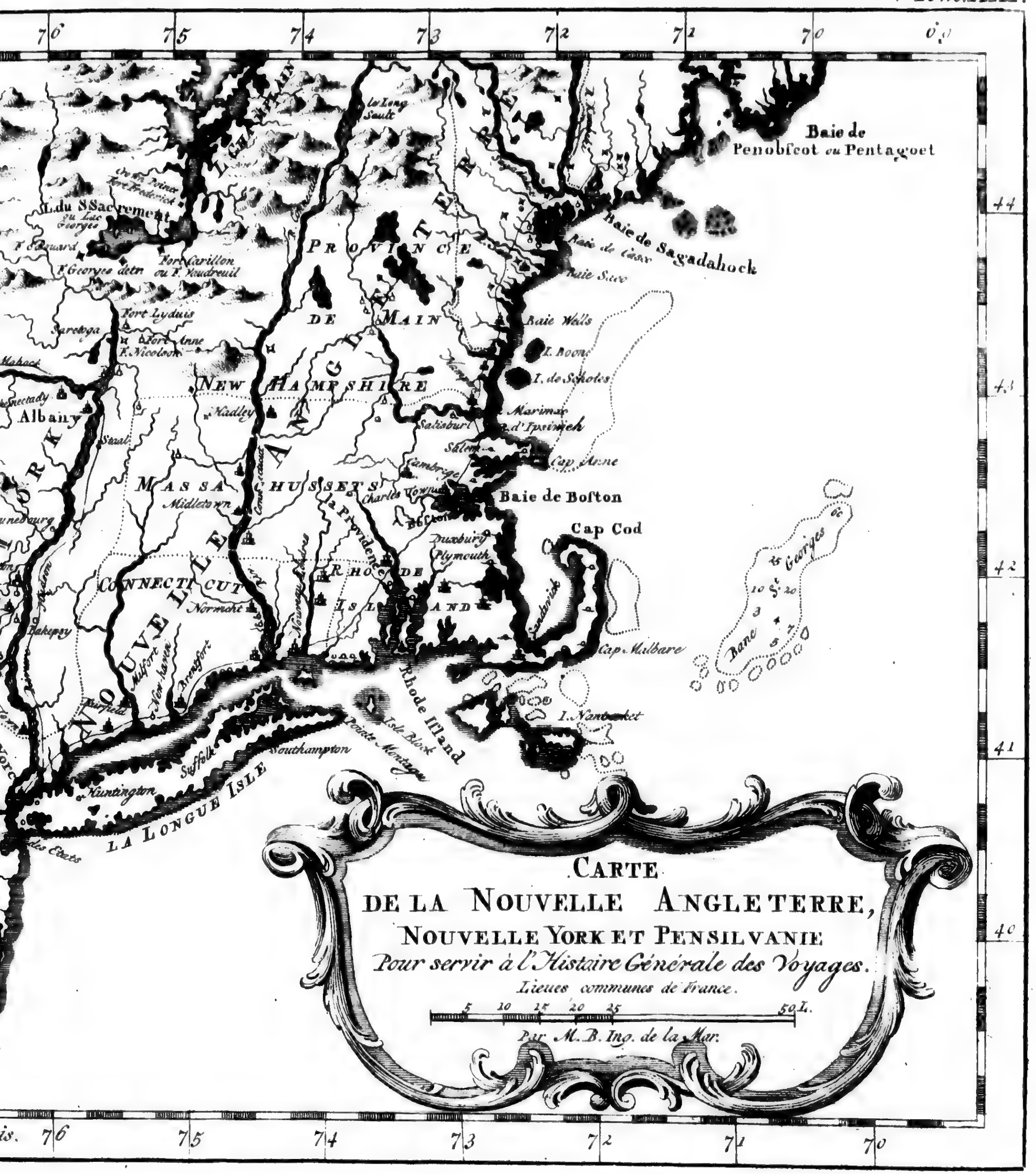
DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

LA Nouvelle Angleterre ne s'étend gueres moins de trois cens miles sur la Côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante miles de largeur (*e*). Sa situation est entre les 41 & les 45 degrés de Latitude du Nord; & ses bornes sont la Nouvelle France au Nord, la Nouvelle York à l'Ouest, & l'Océan à l'Est & au Sud. Quoiqu'au milieu de la Zone tempérée, son climat n'est pas si doux, ni si régulier, que celui des Pays paralleles en Europe, tels que plusieurs Provinces d'Italie & de France. On assure que le climat de la Nouvelle Angleterre est, à celui de la Virginie, ce que le climat d'Ecosse est à celui d'Angleterre. Les Etés y sont plus courts & plus chauds que les nôtres; les Hivers plus longs

(*e*) Cependant M. Néal, dans son Histoire de la Nouvelle Angleterre, lui donne trois cens trente miles de long, & cent quatre-vingt-dix de large, depuis le Cap Cod au Nord-Est jusqu'à la Nouvelle York.



Lac Ontario
Lac Erie
Les V. Nations Iroquoises
Baie de Niaoure
Fl. S. Laurent
Cataracoui
Albany
York
Pensilvanie
Philadelphie
Nouv
Jersey
Connecticut
Nouvelle
La Longue Is
Pais Inconnu
Villages Sauvages
Sources de l'Ogo peu connues
Montagnes des Apalaches
Burlington
Glocester
Woodberry
Salem
Greenwich
Chester
Derby
New York
Kingston
Huntington
Suffolk
Saratoga
Schenectady
Middletown
Fort Carillon ou F. Vaudreuil
Fort Lyduis
80 Longitude 79 Occidentale 78 du Meridien 77 de Paris. 76
81
80
79
78
77
76
75
44
43
42
41
40



CARTE
DE LA NOUVELLE ANGLETERRE,
NOUVELLE YORK ET PENSILVANIE
Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages.
Lieues communes de France.
5 10 15 20 25 50 L.
Par M. B. Ing. de la Mar.
Baie de Penobscot ou Pentagoet
Baie de Sagadahock
Baie Wells
Baie de Boston
Cap Cod
Cap Anne
Cap Malbare
I. Nantucket
Rhode Island
Isle Block
Pointe Montagu
LA LONGUE ISLE
Southampton
Suffolk
Huntington
PROVINCE DE MAIN
NEW HAMPSHIRE
MASSACHUSSETS
CONNECTICUT
RHODE ISLAND
NOUVELLE ANGLETERRE
Albany
L. du S. Sacrement
Fort Carillon ou F. Vaudreuil
Fort Lydius
Saratoga
Fort Anne
F. Nicolson
Hadley
Salisbury
Salem
Cambrige
Charles Town
Boston
Duxbury
Plymouth
Middletown
Normich
Milfort
New haven
Brenfort
Fairfield
la Providence
Bakepsy
Bane St. Georges
I. Boon
I. de Schotes
76 75 74 73 72 71 70
44 43 42 41 40

Description de la Nouvelle Angleterre.

& plus froids. Cependant l'air y eſt ſain, avec ſi peu de variété, qu'on y jouit ſouvent du tems le plus pur & le plus ſerein pendant deux ou trois mois conſécutifs. Les jours y ſont d'une bonne longueur. A *Boſton*, qui eſt aujourd'hui la Capitale, le Soleil ſe leve, dans le cours du mois de Juin, à quatre heures 26 minutes, & ſe couche 36 minutes après ſept heures. Le treizieme jour de Décembre, qui eſt le plus court de l'année, il ſe leve à ſept heures 35 minutes, & ſe couche 27 minutes après quatre heures.

Province des Maſſachuſets.

On commence la Deſcription Géographique du Pays par la Province des *Maſſachuſets*, qui eſt aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée, & qui renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle Plymouth avec celle de *Cornouailles* ou la *Nouvelle Hampshire*. Elle s'étend ainſi, de l'Eſt à l'Oueſt, le long de la Côte, près de cent dix miles, depuis *Scituate* dans le Comté de Plymouth, juſqu'à la Riviere de *Saco* dans celui de Maine; & près de ſoixante miles, du même point, juſqu'à *Enfield* dans Hampshire. Son étendue eſt moins conſidérable dans les Terres; on a conſtruit de ce côté-là, ſur les limites qui la ſéparent des Poſſeſſions Indiennes, un Fort nommé *Pummaquid*, qui eſt même hors de l'eſpace réglé par les Patentes royales; mais en ſuivant les bornes preſcrites, le premier Comté qui la ſuit eſt celui de *Maine*, qui dépend du Gouverneur des Maſſachuſets, & dans lequel on compte les cinq Bourgades d'*York*, *Falmouth*, *Scarborough*, *Wells* & *Kittery*. Celle d'York donne ſon nom à un Comté, qui fait une petite partie de celui de Maine; comme celui de Cornouailles en fait une de la Nouvelle Hampshire. Au reſte, ce qu'on nomme ici Bourgades, eſt quelquefois qualifié du nom de Villes; parce qu'on s'y eſt muni de quelques petites Fortifications, contre les ſurpriſes des Sauvages, qui, ſans cette précaution, pourroient inonder la Province en vingt-quatre heures. Celle de la Nouvelle Hampshire, ou Cornouailles, qui eſt contenue auſſi dans le Gouvernement des Maſſachuſets, a, pour Bourgades, *Douvres*, *Exeter*, *Hampton*, *Hedeb* ou *Newcaſtle*, *Portſmouth*, *Edgar's-town*, *Berwick*, *Priddiford*, & *Schoals*.

Elle comprend celle de Maine & de la Nouvelle Hampshire.

A ſix milles de Scarborough, ou Saco, vers l'Oueſt, on trouve une autre Bourgade, nommée *Blak Point*, à l'Eſt de laquelle ſont celles de *Sagodahok* & de *Kennebek*, renommées toutes deux pour la pêche. Le bord de la Riviere de Saco offre ici un petit Fort, muni de douze pieces de Canon.

On comptoit autrefois cent Familles, dans la Bourgade ou la Ville de Wells; mais les Indiens en ont enlevé une grande partie pendant les dernieres guerres. Les limites de ce Canton, au Nord, vers la Nouvelle Ecoſſe, ſont la Riviere de *Caſco*, où celle de Saco décharge ſes eaux. Toute la Province eſt arroſée par d'autres Rivieres, telles que le *Kennebek*, le *Piſkataha*, le *Sagadahok*, le *Spurwiſk*, l'*York*, dont la plupart donnent leur nom à quelque Bourgade, & ſont navigables l'eſpace de quelques lieues. On y trouve auſſi pluſieurs bons Ports, entre leſquels les Relations nomment *Porpus*, *Unſtar*, *Piſtrataques*; & pluſieurs Iles ſur la Côte, dont quelques-unes n'ont pas moins de dix miles de long. L'intérieur du Pays eſt montagneux, & par conſéquent ſtérile; mais vers les Côtes & proche des Rivieres, on vante la fertilité du terroir. Le Commerce des Habitans ſe réduit

duit néanmoins à celui du Poisson, des peaux de Castor & d'autres Fourrures. Les Cours de Justice ont leur Siege à Douvres & à Por smouth.

Province d'Essex.

La seconde Province de la Nouvelle Angleterre est celle d'*Essex*, dont les Bourgades sont *Amersburg*, *Andover*, *Beverly*, *Boxford*, *Glocester*, *Havers-hill*, *Ipswich*, *Lynn*, *Manchester*, *Marble-head*, *Newbury Est*, *Newbury Ouest*, *Rowley*, *Salem*, *Salisbury*, *Topsfield*, & *Wenham*. On donne le premier rang à Salem, qui est situé sur le bras Septentrional de la Riviere de Charles. Cette Bourgade est située dans une Plaine, entre deux Rivieres, qui lui forment deux Ports. C'est dans ce Canton que la Colonie Angloise des Massachusets fit son premier Etablissement. Au Nord de Salem, on trouve le haut Promontoire de *Trabigzando*, nommé aujourd'hui le *Cap Sainte Anne*, célebre par sa pêcherie & par son Port. Ipswich est situé un peu plus loin, sur le bord d'une fort belle Riviere. La situation de Lynn est au fond d'une Baie, près d'une Riviere qui ne porte ses eaux, jusqu'à l'Océan, que pendant l'Hiver. Newbury est à l'embouchure de la Riviere de *Merrimack*, dans une position agréable: on y pêche quantité d'Esturgeons, qui se marinent comme sur les bords de la Mer Baltique. Sur la rive opposée à celle de Newbury, on trouve Salisbury; & ces deux Bourgades sont comme liées par un Bac qui entretient leur Commerce, quoique la Riviere qui les sépare, n'ait pas moins d'un demi mile de large. A quatre miles au Sud de Salem, on trouve le Bourg de *Marble-head*.

Le terroir du Comté d'Essex n'est pas d'une extrême fertilité, excepté vers les Côtes maritimes, où la plupart des Plantations sont situées pour la commodité de la Pêche. La Riviere de Merrimack, qui l'arrose, seroit navigable dans une partie de son cours, sans plusieurs Bancs de pierres & de sable qui la bouchent. Un peu au-dessus d'une de ses chûtes, dans un lieu qui se nomme *Amuskeag*, on voit, au milieu de son lit, un grand rocher, dont le sommet est creusé en plusieurs Puits, de la rondeur d'un Barril, la plupart capables de contenir plusieurs tonnes d'eau. Les Indiens n'en connoissent point l'origine; & l'on a peine à comprendre que sans instrumens de fer, ils aient pu faire un ouvrage de cette nature. La seule utilité qu'ils en tirent est d'y cacher leurs biens, dans leurs guerres, persuadés que le Ciel en a fait présent à leur Nation pour cet usage. Neal, Historien de la Nouvelle Angleterre, assure qu'après les avoir observés soigneusement, il y reconnut l'ouvrage de la Nature; d'où il conclut que les anciens Amériquains, peut-être plus près de Noé que de Christophe Colomb, étoient plus grands Artistes que ceux d'aujourd'hui, malgré les lumieres qu'ils ont reçues des Européens.

Province de Middlesex.

La Province de *Middlesex*, où l'on entre de la précédente, a les Bourgades de *Billerica*, *Charles-town*, *Concord*, *Groton*, *Marlbourough*, *Medfort*, *Reading*, *Shireburn*, *Stow*, *Woburn*, *Lexington*, *Cambridge*, *Chelmsford*, *Dunstable*, *Lancaster*, *Malden*, *Newton*, *Oxford*, *Sudbury*, *Est Waterton*, *West Waterton*, *Worcester*, *Framlingham* & *Waston*.

Cambridge est la principale Place de ce Comté. Son premier nom étoit *New-town*, c'est-à-dire *Ville-neuve*. Elle est située sur le bras Septentrional de la Riviere de Charles, à quelques miles de Boston. On vante ses rues

Description de la Nouvelle Angleterre.

& ses édifices. Elle prit le nom de Cambridge, en devenant le siege d'une Université, dont les avantages seront relevés dans un autre Article.

Charles-town, qu'on nomme *la Mere de Boston*, & qui est beaucoup plus peuplée que Cambridge, est située entre deux Rivieres, celle de *Mistik*, & celle de Charles, qui la sépare de Boston. Elle communique à cette Capitale par un Bac si commode, qu'il tient lieu du meilleur Pont, excepté pendant l'Hiver, où l'abondance des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation. La Ville est si grande (*f*), qu'elle occupe tout l'espace entre les deux Rivieres. On y voit une fort belle Eglise, une grande & belle Place, & deux belles rues qui y conduisent. On assure qu'il part tous les ans, de Charles-town & de Boston, mille Navires de plus, que de toutes les autres Colonies d'Amérique qui n'appartiennent point aux Anglois. *Reading* est une petite Ville assez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une situation commode, sur le bord d'un grand Lac. On y voit deux Moulins, l'un à blé, l'autre à scier des planches, qui font un bon Commerce dans toutes les Iles où il croît du Sucre. *Waterton* est renommé pour les Foires qui s'y tiennent aux mois de Juin & de Septembre.

Ce Comté n'a point de grandes Rivieres; mais le nombre en est si grand, que répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables & des plus fertiles Cantons de la Nouvelle Angleterre. Les pâturages y sont remplis de toute sorte de Bestiaux, & ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure. Il n'y a point de Collines qui ne soient couvertes de nombreux Troupeaux. Enfin les Anglois comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

Province de Suffolk.

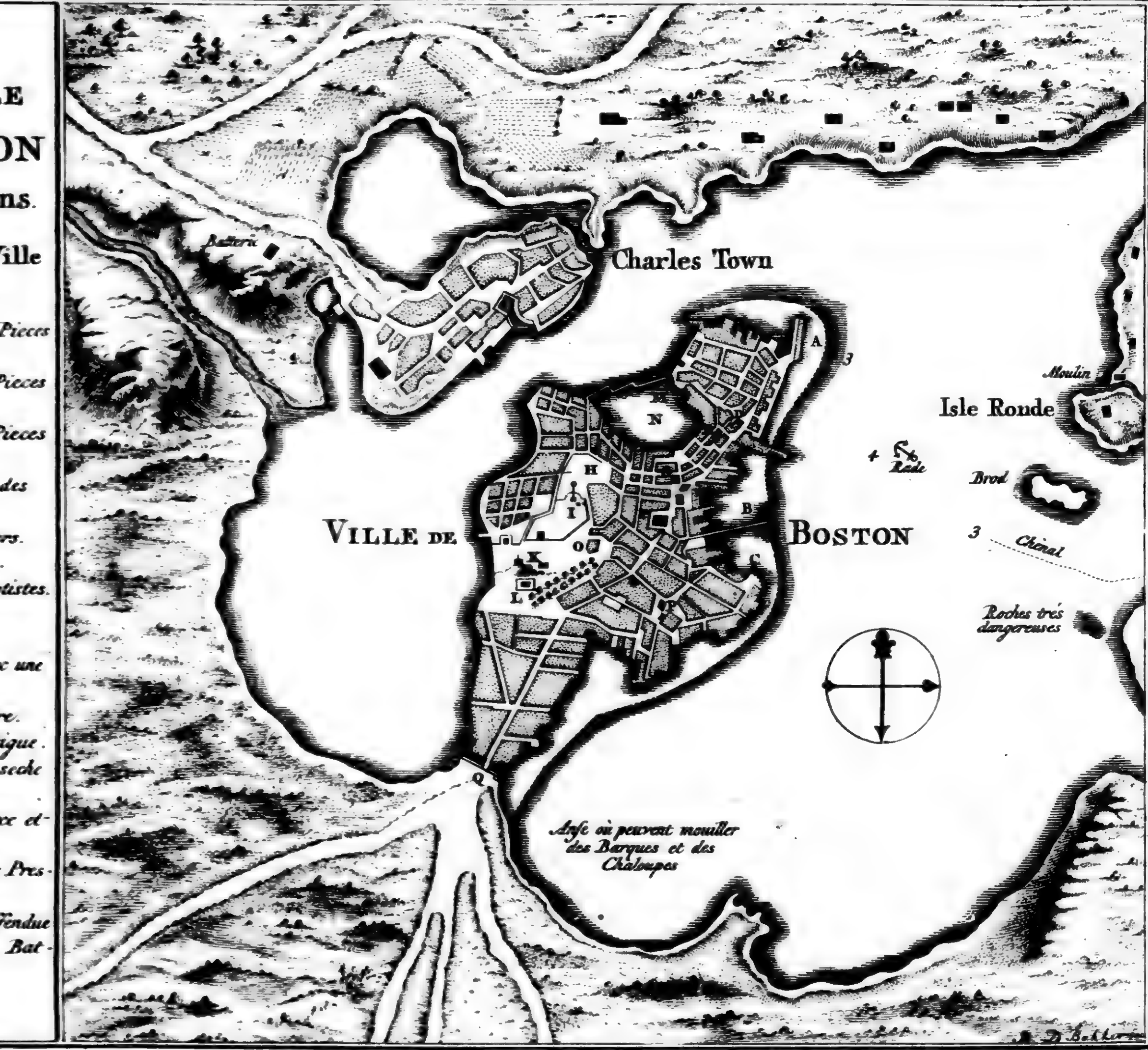
Elle est suivie de celle de *Suffolk*, qui a les Bourgades de *Braintry*, *Dedham*, *Dorchester*, *Hingham*, *Hull*, *Medfield*, *Mendon*, *Milton*, *Roxbury*, *Weymouth*, *Woodstok*, *Wrentham*, *Brocklin* & *Needham*. Sa Capitale est *Boston*, qui passe pour la plus grande Ville d'Amérique, à l'exception de deux ou trois Villes Espagnoles du Continent.

Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre.

Sa description.

Boston, que les Anglois prononcent *Baston*, est agréablement située, dans une Peninsule de quatre miles de long, au fond de la belle Baie des Massachusets. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots par quantité de rocs, qui se font voir au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites Iles, la plupart fertiles & habitées. La Baie n'a qu'une entrée sûre, & de si peu de largeur, qu'à peine trois Vaisseaux y peuvent passer de front: mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cens Voiles. La plus remarquable de ses Iles se nomme *Castle Island*, ou *l'Ile du Château*, & présente effectivement un Château, ou un Fort, si favorablement situé à une lieue de la Ville, dans le Canal même qui y conduit, qu'aucun Vaisseau n'y pourroit passer sans se mettre au hazard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les regnes de Charles & de Jacques II, les fortifications de Castle Island étoient fort irrégulieres; & ces deux Princes s'occuperent peu de la sûreté d'un Peuple qui avoit mieux aimé se retirer parmi les Sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre sous la protection des Loix; mais

(*f*) Une Relation du Capitaine *Vring* ne donne à Charles-town que la moitié de la grandeur de Boston.


PLAN
DE LA VILLE
DE BOSTON
et ses Environs.
Renvois pour la Ville de Boston.
A. Batterie de 25 Pieces de Canon.
B. Batterie de 16 Pieces de Canon.
C. Batterie de 25 Pieces de Canon.
D. Temple du Nord des Presbiteriens.
E. Temple de Quaquers.
F. Maison de Ville.
G. Temple des Anabaptistes.
H. Place d'Armes.
I. Fanal.
K. Guerite élevée avec une Sentinelle.
L. Magasin à Poudre.
M. Moulin et petite Digue.
N. Petit Bassin qui asseche de basse mer.
O. Maison de Force et Prisons.
P. Temple du Sud des Presbiteriens.
Q. Porte de Terre deffendue par un fossé et 2 Batteries.
Batterie
Charles Town
VILLE DE BOSTON
Isle Ronde
Moulin
Rade
Brod
Chenal
Roches très dangereuses
Anse où peuvent mouiller des Barques et des Chaloupes
Tom. XXI.
Echelle de deux miles Anglois.
2. Miles
Echelle de deux mille Toises
200
500
1000
2000 T.

le Roi G
nieur d'u
Ouvrages
de toutes
On y co
la plupart
vince par
un Vaisse
sa bordée
voirs ordi
Château;
dans l'espa
pour sa d
la surprise
fort élevé
répete auſ
pour répa
l'exception
seaux Enn
dit-on, o
Mais supp
ils trouver
mandent
que les B
roient se
La Baie
re des Ang
du Comm
& de Lon
me Relati
charge ou
dises. Le
couvert,
dans la Ba
cours des
vient jusq
de-Ville,
Chambre
Justice.
Commerce
desquelles
ses sont c
Colleges
velle York
line, la
que, n'en

le Roi Guillaume prit le parti d'envoyer à Boston le Colonel *Romer*, Ingénieur d'un mérite distingué, qui commença par détruire tous les anciens Ouvrages, pour faire, de l'Ile du Château, la Forteresse la plus réguliere de toutes les Colonies Angloises, & qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte, en plusieurs batteries, environ cent pieces de Canon, dont la plupart, de quarante-deux livres de balle, ont été données à cette Province par la Reine Anne, & sont si bien disposées qu'elles peuvent battre un Vaisseau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cens Hommes sont exemptés des devoirs ordinaires de la Milice, pour se tenir toujours prêts au service du Château; & s'il est vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'assurer, que dans l'espace de vingt-quatre heures Boston peut armer dix mille Hommes pour sa défense, on doit juger que ses Habitans n'ont rien à craindre de la surprise. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la Ville, un Fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la Forteresse, qui les répete aussitôt pour la Côte; & dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'allarme dans toutes les Habitations voisines: de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques Vaisseaux Ennemis pourroient se glisser entre les Iles, il n'y a point de cas, dit-on, où la Ville n'ait cinq ou six heures pour se disposer à les recevoir. Mais supposé qu'ils passassent impunément sous l'Artillerie du Château, ils trouveroient, au Nord & au Sud de Boston, deux Batteries qui commandent toute la Baie, & qui arrêteroient les plus grandes forces; tandis que les Bâtimens Anglois & toutes les dépendances du Commerce pourroient se retirer dans la Riviere de Charles, hors de la portée du Canon.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

La Baie de Boston est assez vaste, pour contenir toute la Marine militaire des Anglois. Aussi les mâts des Vaisseaux y forment-ils, dans la saison du Commerce, une espece de Forêt, comme dans les Ports d'Amsterdam & de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aisément, dit l'Auteur de la même Relation, si l'on considere que suivant les Régîtres de la Douane, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de Marchandises. Le fond de la Baie offre un Môle d'environ deux mille piés de long, couvert, du côté du Nord, d'une rangée de Magasins. Il s'avance si loin dans la Baie, que les plus grands Vaisseaux peuvent décharger sans le secours des Chaloupes & des Alleges. La principale rue de la Ville, qui vient jusqu'à l'extrêmité du Môle, offre en face, à l'autre bout, l'Hôtel-de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourse Marchande, la Chambre du Conseil, celle de l'Assemblée générale, & toutes les Cours de Justice. La Bourse est environnée de Libraires, qui s'enrichissent de leur Commerce. On compte dans Boston jusqu'à cinq Imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une Gazette, qui sort deux fois la semaine. Les Presses sont continuellement occupées, pour l'usage des gens de Lettres, des Colleges & des Prisons, qui sont ici en grand nombre; au lieu que la Nouvelle York n'a qu'un seul Libraire, & que la Virginie, Maryland, la Caroline, la Barbade, & les autres Iles Angloises, sans en excepter la Jamaïque, n'en ont pas un.

Description de la Nouvelle Angleterre

La forme de la Ville, qui est disposée en forme de Croissant autour du Port, & qui contient entre trois & quatre mille Maisons, doit former une belle perspective. On ajoute que le Quai est assez haut, que les rues sont larges, & qu'il ne manque rien à la beauté des Maisons: mais on compare le pavé à celui de Londres; c'est-à-dire, qu'il est extrêmement mauvais. Aussi est-il défendu, sous peine d'amende, d'y faire galoper les Chevaux. On nous fait juger du nombre des Habitans de Boston par le rôle annuel des Morts, qui fait la principale regle des Arithméticiens politiques: il y a plus de vingt ans, dit-on (g), qu'il portoit trois cens trente-quatre Blancs & quarante-six Negres; c'est-à-dire trois cens quatre-vingts Habitans; & les derniers portent environ quatre cens quinze: sur quoi Neal observe qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boston doit contenir dix-neuf ou vingt mille Ames. La Milice de cette Ville n'étoit composée, il y a plus de quarante ans, que de quatre Compagnies d'Infanterie: dix ans après, elle fut augmentée du double, & d'une Compagnie de Cavalerie. Si l'augmentation de la Milice est proportionnée à celle des Habitans, il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet espace.

Boston contient dix Eglises, dont les noms marquent la variété des Sectes dont cette Colonie est composée: telles sont l'Eglise *Anglicane*, l'Eglise *Françoise*, l'Eglise *Anabaptiste*, l'Eglise *Quaker*, &c. Ce bizarre mêlange n'empêche point que la Société n'y soit aussi douce que dans les meilleures Villes d'Angleterre. La plupart des Négocians, faisant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les usages. Un Anglois, qui passe de Londres à Boston, ne s'apperçoit point qu'il ait changé de demeure; il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens & les préparations: en un mot, Boston est la plus florissante Ville de l'Amérique Angloise. On en a vu partir dans une seule année, six cens voiles, pour l'Europe & d'autres lieux. C'est la résidence du Gouverneur, le Siege des Cours de Justice, celui de l'Assemblée générale, & le centre de toutes les affaires du Pays. On donne à la Ville environ deux miles de long, & près d'un mile dans sa plus grande largeur. La Baie des Massachusets, au fond de laquelle elle est située, s'étend d'environ huit miles dans les Terres.

Autres Villes de la même Province.

Dorchester, seconde Ville de la Province, est située à l'embouchure de deux Rivieres, fort près de la Côte. Roxbury occupe le fond d'une Baie qui a fort peu d'eau, & qui n'offre pas la moindre retraite aux Vaisseaux: mais le Canton est arrosé d'un grand nombre de sources, & la Ville est remarquable par une Ecole ouverte à toutes les Sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth est la plus ancienne Ville de la Province, mais elle est fort déchue de sa premiere splendeur, quoique son Bac soit un passage très fréquenté.

La Province de Suffolk n'a pas de grandes Rivieres; mais elle est si bien arrosée par quantité de petites, que sa fertilité & ses agrémens la font nommer le Paradis de la Nouvelle Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies Bourgades autour de la Baie des Massachusets, avec quan-

(g) La Relation qu'on suit ici, est de 1741.

tité de belles Vallées. La pointe Septentrionale de l'entrée se nomme *Pulling-Point*, & celle du Sud *Merton-Point*. Celle-ci est accompagnée d'un petit Village, où les Vaisseaux mouillent ordinairement à leur arrivée.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Province de Hampshire.

A l'Ouest des Provinces de Suffolk & de Middlesex, on entre dans celle de *Hampshire*, qui a les Bourgades d'*Enfield*, ou *Hatfield*, *Hadley*, *Northampton*, *Springfield*, *Southfield*, *Westfield*, & *Brookfield*. Cette Province, étant montagneuse & dans l'intérieur du Pays, n'approche point de la fertilité de celles des Côtes, quoiqu'elle soit arrosée par la grande Riviere de *Connecticut*, sur les bords de laquelle toutes ses Bourgades sont situées. La principale est Northampton, qui est le Siege de la Cour de Justice.

Province de Plymouth.

La Province voisine, sur la Côte, & vers le Sud, est celle de *Plymouth*, premier Etablissement des Anglois dans la Nouvelle Angleterre. Elle contient les Bourgades de *Plymouth*, *Scituate*, *Bridge-Water*, *Duxbury*, *Marshfield*, *Middleborough*, *Pembroke* & *Plympton*. Celle de Plymouth, à laquelle on ne peut refuser le nom de Ville, est composée d'environ quatre cens Familles, ou deux mille quatre cens ames; mais elle s'est laissée surpasser, dans ces derniers tems, par Scituate, où l'on croit pouvoir en compter le double. Cette Province a deux ou trois petites Rivieres, & differe peu de Suffolk pour la qualité du terroir. En passant d'ici, par Mer, dans la Province de Barnestable, qui est la plus voisine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par sa hauteur, & par l'abondance des Morues qu'on y pêche. Il forme une Baie large & commode, qui contiendroit mille grands Vaisseaux, & dont l'entrée a quatre miles de large. Elle étoit environnée autrefois jusqu'à la Mer, de Chênes, de Pins, de Sassafras, & de plusieurs sortes d'arbres aromatiques; mais la Loi qu'on a proposée dans la Nouvelle Angleterre, pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des Côtes, fait juger que le tems en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des Baleines, qu'on trouvoit en grand nombre dans la Baie, ne paroît convenir qu'à l'ancien tems. Mais la pêche des Morues s'y fait toujours avec tant d'avantage, que malgré la stérilité du terroir, les environs du Cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle Angleterre. Tout le Canton d'*Estham* est renommé pour son opulence.

Province de Barnestable.

La Province de *Barnestable*, qui suit, comme on l'a remarqué, celle de Plymouth, a neuf Bourgades: *Barnestable*, *Estham*, *Manimoy*, *Truro*, *Rochester*, *Sandwich*, *Yarmouth*, *Harwich*, & *Nantubet*. On compte, aux environs d'Estham, environ cinq cens Indiens Chrétiens, qui ont des Ecoles pour l'instruction de leurs Enfans, & six Instructeurs de leur Natic[illegible] avec un Ministre Anglois, dont les Sermons se font dans leur Langue. Au Sud de cette Province, on rencontre une Baie, qui se nomme la *Baie du Monument*, devant laquelle sont les deux Iles que le Capitaine Gosnold nomma, en 1602, la *Vigne de Marthe* & l'*Ile Elisabeth*. (h) Les Anglois se récrient ici contre une Relation Hollandoise, qui les fait découvrir vingt ans après, par deux Hollandois, nommés *Christian* & *Block*, & qui, prétendant qu'elles ont fait partie de la *Nouvelle Belge*, leur donne les noms de ces deux Avanturiers (i).

(h) Voyez ci-dessus, p. 198 & p. 259. R. d. E.

(i) On verra ci-dessous, que Henri *Christian* a été le premier Gouverneur de la Nouvelle Belge. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

LES Détroits, qui séparent ces deux Iles de la Côte de Barnestable, forment un très dangereux passage, connu sous le nom de *Malabar*. Une autre Ile, nommée *Nantubet*, dont on ne nous apprend point la situation, mais habitée par des Indiens Chrétiens, devoit être fort peuplée il y a cinquante ans, puisqu'on y comptoit alors cinq Eglises, dont quatre avoient des Ministres de la même Nation, & la cinquieme un Anglois, nommé *Gardiner*.

Province de Bristol.

ON trouve ensuite, au Sud, la Province de *Bristol*, qui a les Bourgades de *Bristol*, *Swansey*, *Rehobeth*, *Taunton*, *Artleborough*, *Little-Compton*, *Norton*, *Darmouth*, *Deighton* & *Friton*. Bristol, quoiqu'une des moins anciennes, est la plus grande & la plus peuplée. Pour le Commerce, elle est, à l'égard de Boston, ce que le Bristol d'Angleterre est à l'égard de Londres. Neal confesse que son terrein n'appartient aux Anglois que par le droit de conquête. Ensuite quelques riches Avanturiers s'étant accommodés avec les Indiens voisins, y bâtirent une Ville plus réguliere que toutes celles de la même Province; & les avantages de sa situation l'ont fait prospérer, avec un succès égal, pour le Commerce & pour l'augmentation de ses Habitans.

REHOBETH dut son origine, il y a plus d'un siecle & demi, à quantité de Familles Angloises, qui se trouvoient trop resserrées dans leur premier Etablissement de Weymouth. Son nom Indien étoit *Saconet*, que plusieurs Relations lui donnent encore. Elle est située dans une Plaine, en forme circulaire, d'un mile & demi de diametre; & l'Eglise, avec l'Ecole & la Maison du Ministre, occupent le centre. La Bourgade d'Artleborough s'est formée d'un détachement de quelques Familles de Rehobeth, dont elle est peu éloignée vers le Nord.

SWANSEY & Taunton sont deux grandes Bourgades, ou plutôt deux Habitations composées de Maisons dispersées, dans lesquelles on compte autant de différentes Sectes que de Familles. Une Lettre du Docteur *Mather* au célebre *Woodward*, pour qui toutes les découvertes extraordinaires étoient un riche présent, assure qu'à Taunton, sur le bord d'une Riviere où la Marée monte, on trouve un Rocher dont le côté perpendiculaire est gravé de sept ou huit lignes d'écriture, dans des caracteres auxquels on ne connoît rien de ressemblant. Proche de Bristol est une Montagne remarquable, nommée *Mount-Hope*, ou *Mont de l'Espérance*, qui servit longtems de retraite à un Prince Indien, contre les persécutions des Anglois. Enfin la force des armes les y ayant fait pénétrer, ils s'y attribuerent les droits de Conquête: sur quoi l'Auteur nous apprend que sous le Regne de Charles II, un Poëte Comique, nommé Jean *Crown*, Auteur de deux bonnes Comédies, demanda cette Montagne au Roi, qui avoit du goût pour ses Ouvrages. Il ne paroît point qu'il l'ait obtenue; mais le Roi, mal informé de ce qui se passoit dans la Nouvelle Angleterre, y écrivit aussitôt, pour se plaindre qu'on lui laissât ignorer ce que c'étoit que le Mont Hope, „ quoique, (suivant l'Auteur de la Relation,) cette affaire le regardât peu, „ & qu'il n'eût aucun droit sur un terrein qui avoit coûté à ses Possesseurs „ leur sang & leurs trésors." Le même Ecrivain suppose que Crown étoit né dans cette Colonie, parce qu'il avoit d'ailleurs quelques prétentions sur

Anecdote sur Crown, Poëte Anglois.

une partie de la Nouvelle Ecosse, qui étoit passée entre les mains des François, & qu'il faisoit valoir ce prétexte pour demander le Mont Hope. On peut supposer aussi qu'il devoit son éducation à la Nouvelle Angleterre; car ayant fait le Voyage de Turin avec un Ambassadeur Anglois, & voulant tenir compte des raretés qu'il y vit dans la Galerie du Palais, il prit les Statues des douze Césars pour celles des douze Apôtres, & cette savante observation fut publiée dans son Journal. Les Colleges de Boston n'avoient point encore la splendeur qu'on nous assure qu'ils ont aujourd'hui.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Ile de Rhode. Origine & caractere de ses Habitans.

AU DELÀ du Mont Hope, on trouve l'Ile de *Rhode*, que les Indiens nomment *Aquetnea*, vers la Baie de *Narraguntset*. Sa longueur est de quatorze ou quinze miles, sur quatre ou cinq de largeur. Elle étoit habitée dès l'an 1639, par des Anglois d'une Secte particuliere, dont on prétend que faute de Ministres & d'instruction la postérité est devenue aussi barbare que les Indiens. Cependant elle a su conserver ses Privileges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un Conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la Couronne & de ses Officiers. Elle fait ses propres Loix, avec cette seule restriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette Ile est d'une rare fertilité, & le séjour en est si agréable, qu'on la nomme le Jardin de cette Côte. Ces avantages y avoient attiré un si grand nombre d'Habitans, qu'une partie d'entr'eux fut forcée de retourner au Continent, où ils bâtirent deux Villes, nommées *la Providence* & *Warwick*, qui jouissent de tous les Privileges de l'Ile. Elle entretient un Commerce considérable de Chevaux, de Moutons, de Beurre, de Fromage & d'autres provisions, avec les Antilles Angloises; effet de ses richesses naturelles, qui ne manqueront point, observe l'Auteur, d'y rappeller quelque jour la politesse. On compte, dans l'Ile de Rhode, deux Villes ou deux Bourgades; *Newport*, qui est la Capitale, & *Portsmouth*. Sa distance de Boston est d'environ soixante-six miles.

La Providence & Warwick.

LA Providence & Warwick, deux Villes fondées, comme on vient de le remarquer, par des Colonies de l'Ile de Rhode, sont situées entre les Provinces de Plymouth & de Bristol. On les représente, non-seulement grandes & riches, mais heureuses dans leur Gouvernement, quoique composées de Sectaires, qui vivent sans Magistrats & sans Ministres. Ils s'entretiennent, dit-on, en bonne intelligence avec leurs Voisins. „ La liberté „ qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs n'empêche point que les crimes „ ne soient rares parmi eux; ce qu'on attribue à leur profonde vénération „ pour l'Ecriture Sainte, qu'ils lisent & qu'ils expliquent tous à leur gré. „ Ils ont une mortelle aversion pour toutes sortes de taxes. Leur charité „ ne se dément jamais pour les Etrangers. Un Voyageur, qui passe par „ l'une ou l'autre de ces deux Villes, peut s'arrêter dans la premiere Mai„ son, avec autant de liberté que dans une Hôtellerie, & s'assurer d'y être „ bien traité. La principale occupation des Habitans, est de nourrir des „ Bestiaux, & de faire du Beurre & du Fromage, deux Marchandises qui „ les ont enrichis."

Provinces de Connecticut & de Newhaven.

LES Provinces dont il reste à traiter sont celles des Colonies réunies de *Connecticut* & de *Newhaven*, qui ont conservé, comme l'Ile de Rhode, tous

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

les Privileges qu'elles avoient obtenus dans leur origine. Ces deux Provinces ont soixante-dix miles de long, depuis *Stoniton*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, jusqu'à *Rye*, dans celui de Fairfied, sur les confins de la Nouvelle York, & cinquante de large, depuis *Saybrook*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, jusqu'à *Windsor*, dans celui de Hartford.

Comté de la Nouvelle Londres.

LE premier de ces Comtés, qu'on rencontre sur la Côte, est celui de la *Nouvelle Londres*, qui a les Bourgades de *Stomton*, *Saybrook*, *Preston*, *Dansik*, *New-London*, *Lyme*, *Lebanon*, & *Killingworth*. Les parties Orientales de ce Pays sont agréables & fertiles: celles du Couchant sont remplies de Montagnes & de Marécages. *Saybrook*, la plus ancienne Ville du Comté, tire son nom de ses deux Fondateurs, Mylord *Say* & Mylord *Brook*, zélés Puritains, qui la firent bâtir à l'embouchure de la Riviere de Connecticut. *Lyme* est vis-à-vis, sur l'autre rive. *New-London* est située sur une Riviere, nommée *la Tamise*, qui se divise en trois bras, sous les noms de *Glass-River*, *Russels-deligt*, & *Indian-River*.

Comté de Hartford.

LE Comté de *Hartford*, qui touche au précédent dans l'intérieur des terres, est le seul de la Nouvelle Angleterre qui n'ait point de Ville maritime ou de Port; ce qui n'empêche point qu'il ne soit bien peuplé, & que ses Habitans ne vivent dans l'abondance. Il a les Bourgades de *Hartford*, *Farmington*, *Glastonbury*, *Middle-town*, *Windsor*, *Hadham*, *Sinsburg*, *Weatherburg*, *Watersfield*, *Farm*, & *Windham*. La principale, qui est celle de son nom, a deux Paroisses, nommées *l'Eglise vieille* & *l'Eglise neuve*; sur quoi l'on observe que les différentes Sectes, dont la Nouvelle Angleterre est composée, s'accordent à ne jamais donner des noms de Saints à leurs Eglises. Proche de Hadham, la Riviere de Connecticut, qui arrose les bords septentrionaux de ce Comté, est divisée par une Ile, nommée *Thirty-miles*, ou *Trente miles*, parce qu'elle est à cette distance de l'embouchure. On trouve, dans les Parties occidentales du Comté de Hartford, plusieurs chaînes de Montagnes, & d'épaisses Forêts, qui fournissoient beaucoup de teintures & de cuirs, lorsque ce Commerce étoit en honneur dans la Colonie.

Comté de New-haven.

DEUX Comtés forment la Province de *Newhaven*, qui s'est unie à celle de la Nouvelle Londres: l'un, nommé aussi *Newhaven*, a les Bourgades de *Brainford*, *Derby*, *Guilford*, *Milford*, *Newhaven*, & *Wallingford*, dont la principale, qui est Newhaven, a pris un air de Ville peuplée, depuis qu'on y a fondé un College, avec une Bibliotheque publique. Brainford a l'avantage d'une Forge de fer, sur les bords d'une petite Riviere qui porte ses eaux jusqu'à l'Océan. On est surpris de trouver ici la premiere Forge de fer, dans un Pays où l'on prétend que les Mines en sont fort communes, & où les Forêts ne sont pas plus rares. Quelle doit être la paresse des Habitans, observe l'Auteur de la Relation, si c'est elle qui leur fait négliger un métal, dont ils auroient à tirer presqu'autant d'utilité que de l'or! Deux autres petites Rivieres, l'une qui se jette dans la Mer à Guilford, & l'autre à Milford, ne seroient pas moins favorables au même travail.

Comté de Fairfield.

LE Comté suivant est celui de *Fairfield*, qui a les Bourgades de *Fairfield*, *Danbury*, *Norwich*, *Stamford*, *Woodbury*, *Greenwich*, *Rie*, & *Stratsford*. Ce Comté n'a point de Rivieres navigables, car celle qui tombe dans la grande

de Riviere de Hudson, quoique fort large à son embouchure, ne mérite point cette qualité, parcequ'elle ne conserve pas sa largeur plus de trois ou quatre miles, & qu'elle n'en a pas plus de vingt dans tout son cours. La plupart des Bourgades, ou plutôt des Villages du Pays, sont situées dans de petites Anses, & sont aussi peu remarquables pour leur Commerce que pour leur grandeur. L'intérieur des terres est rempli de Marais inhabités. C'étoit autrefois ce qu'on nommoit le *Canton de Mohegin*, où les Hollandois s'étoient établis. Il est bordé par la Nouvelle York.

Description de la Nouvelle Angleterre

Outre l'Ile qu'on a décrite sur cette Côte, on y voit celles des *Faucons*, de *Fisher*, & de *Block*, où les Pirates sont venus souvent faire de l'eau; sans parler de vingt Ilots sans noms, qui ne servent qu'à défendre diverses parties du rivage contre la fureur des vents & des flots.

Gouvernement de la Nouvelle Angleterre.

Les Productions naturelles de la nouvelle Angleterre ne different point assez de celles de la Virginie, pour demander un Article particulier: mais on ne se dispensera point d'un peu d'éclaircissement sur son administration. Elle paroîtra curieuse, si l'on considere la variété de Religions & d'intérêts qui regnent dans toute la Colonie.

On a vu que le premier Etablissement s'étoit formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la Couronne que celui d'une soumission vague, qui consistoit à reconnoître les Rois d'Angleterre pour Souverains. Cependant deux Chartres, ou deux Ordonnances, envoyées successivement par la Cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles furent trouvées favorables, & devinrent les fondemens d'une administration plus réguliere. Le Gouverneur, qu'on nomme Général, quoique les Colonies de Connecticut & de l'Ile de Rhode ne soient pas renfermées dans sa Commission, son Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Justice, sont nommés par la Couronne; mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conseil, qu'on peut nommer celui de la Colonie, plutôt que celui du Gouverneur, est choisi annuellement par une Assemblée générale des principaux Habitans, dont la Province des Massachusets fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Maine trois, & toutes les autres deux. Le pouvoir de cette Assemblée est très étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de son approbation, & la Législature même n'en dépend gueres moins. Elle se tient tous les ans à Boston, vers la fin de Mai. Tous les Membres commencent par prêter le serment de fidélité à l'ordre actuel de la Succession royale; & le zele de la Nouvelle Angleterre est si ardent pour la Maison d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la Colonie. Ensuite le Gouverneur déclare & signe de sa main, qu'il approuve & qu'il confirme les Elections: mais malgré cette formalité on ne lit nulle part qu'il ait droit de s'y opposer, non plus qu'à celle des Conseillers qui sont choisis par l'Assemblée. Après les avoir élus, elle procede à la création des Cours de Justice, à la levée des taxes, & de tems en tems à porter des loix, qui ne doivent jamais être opposées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoyées à la Cour, pour être confirmées par le Roi; mais si la confirmation n'arrive point dans l'espace de trois ans, elles ont leur plein effet. „ Une autorité

„ si peu restreinte a fait représenter plus d'une fois à la Cour, que dans la „ dépendance où sont les Gouverneurs de la Nouvelle Angleterre, jusqu'à „ l'égard de leur subsistance, ils peuvent être tentés, pour se rendre l'Assemblée favorable, d'abandonner les prérogatives de la Couronne, & de „ trahir les intérêts de la Grande Bretagne".

Loix de la Nouvelle Angleterre.

Tout Particulier qui jouit d'un revenu de quatre shellings en terres, ou qui possede un fond de cinquante livres sterling, est réputé Citoyen libre, & participe au droit d'élire les Membres de l'Assemblée. Ils sont au nombre de cent. On a publié un Recueil des Loix de la Nouvelle Angleterre, dont il suffira de détacher ici quelques traits, pour faire connoître l'esprit de cette singuliere Colonie : *Adultere*; puni de mort, dans l'homme & la femme. *Bâtardise*; le Pere obligé de fournir à l'entretien de l'Enfant; déchargé, si le fait est douteux. *Blasphême*; la mort. *Prix constant du blé*; trois shellings le boisseau. *Membre d'une Eglise*; on n'est point censé tel, si l'on n'y a pas reçu la Communion. *Enfans*; la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur Pere ou Mere. *Faux témoignage*; la mort, s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent*; Amende du triple. Amende de cinq shellings, pour s'être servi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres sterling, pour en avoir vendu ou gardé provision. Amende, ou le fouet, au gré du Juge, pour avoir dansé. *Hérésie*; pour avoir nié le quatrieme Commandement, le Baptême des Enfans, l'autorité des Magistrats, &c. le bannissement. *Jésuites & Prêtres Romains*; le bannissement; & s'ils reviennent, la mort. *Quakers*; pour en avoir amené un, payement de cent livres; pour en avoir amené un qui n'est point Habitant, banni; pour l'avoir ramené, la mort. Le Quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche, & banni; s'il revient, la mort. *Indiens*; pour leur avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres sterling la pinte: pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres; une livre de poudre, cinq livres. Un Indien, qui ne cultive point sa terre, en perd la propriété. *Ivrognes*; fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage*; point de Mariage reconnu, s'il n'est fait par le Magistrat. Un Mari qui bat sa Femme, ou une Femme qui bat son Mari, dix livres d'amende. *Dimanches*; violation du Dimanche, trois livres d'amende. *Samedis*; pour avoir dansé le Samedi après le coucher du Soleil, cinq shellings d'amende, ou le fouet. *Juremens*; jurer ou maudire, un shelling. *Filer*; tout Particulier qui est sans emploi ou sans travail, obligé de filer. *Sorciers*; la mort. *Loups*; pour avoir tué un Loup dans les Plantations, ou dans la circonférence à dix miles, deux livres sterling de récompense. *Culte*; pour le culte des images & idolâtrie, la mort, &c.

College de Harvard, à Cambridge.

On a parlé d'un College fondé à Cambridge, en 1630, sous le nom de *College de Harvard*. Cette Ville, qui n'est qu'à six miles de Boston, se nommoit auparavant *New-Town*. Le College est composé d'un Président, de cinq Professeurs & d'un Trésorier, & soumis à la visite du Gouverneur, ou de son Député, de tous les Magistrats de la Colonie & des Ministres des six Bourgades voisines. Les appointemens étoient d'abord pris sur le trésor public : mais le revenu du Bac de Charles-town ayant été attaché au Col-

lege, & plusieurs Particuliers de l'ancienne & de la Nouvelle Angleterre ayant contribué libéralement à lui faire d'autres fonds, il s'est trouvé en état de subsister avec ces deux secours. Quelque tems après sa fondation, on en fit bâtir un autre, pour l'éducation de la jeunesse Indienne; mais la difficulté d'inspirer aux Indiens du goût pour les Sciences, l'a fait changer en Imprimerie; sur quoi l'Auteur de la Relation fait observer, que rien n'est moins nécessaire en effet qu'un College Indien, lorsque la Colonie ne manque point de Ministres pour instruire les jeunes Sauvages, & que la Langue Angloise est devenue comme la Langue générale du Pays. Quel besoin, ajoute-t-il, de tirer de la charrue des Indiens capables de travail, pour s'efforcer d'en faire des Gens de Lettres? D'ailleurs ce changement n'empêche point que le College de Harvard ne puisse recevoir ceux qu'on croiroit propres à l'étude: mais jusqu'à présent, il ne s'en est pas trouvé plus de quatre ou cinq, entre lesquels on nomme *Caleb Cheaschaumuk* & *Eleazar*, qui prirent leurs degrés il y a plus de quarante ans.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Sa Bibliotheque.

Il n'est pas surprenant qu'avant la fondation du College, les Livres fussent aussi rares dans la Nouvelle Angleterre, qu'ils le sont encore dans la plupart des autres Colonies Angloises: mais par les libéralités d'un grand nombre d'Amateurs des Sciences, il s'y est formé une Bibliotheque publique, qui dès le tems de la Reine Anne contenoit environ quatre mille volumes. On regrete seulement qu'elle ne soit composée que de Livres d'érudition, & que la partie des Belles-Lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre & perpétuer la politesse dans toutes les Habitations de la Colonie. Un des premiers Livres, qui sont sortis de l'Imprimerie du College, est une traduction des Pseaumes en vers. Trois Ministres, nommés *Eliot*, *Mather*, & *Wells*, furent choisis pour cette entreprise, & publierent leur Ouvrage en 1640. Il ne fut point applaudi; & quoique revu, dans une seconde édition, par le Docteur *Dunstar*, Président du College, le Public n'en fut pas plus satisfait. Ces quatre Savans, observe l'Auteur de la Relation, ne devoient pas ignorer que l'érudition & la connoissance des Langues ne suffisent pas pour faire des Poëtes, & qu'elles doivent être accompagnées du génie, qui les fait seul, sans le secours de l'érudition. Voici le Jugement que l'Angleterre Européenne a porté de leur traduction: „ Quoique détestable dans tout ce qui regarde la Poésie, elle a „ l'avantage d'être plus fidelle au sens qu'aucune version connue; ce qu'il „ faut peut-être attribuer aux corrections du Docteur Dunstar, qui étoit „ fort versé dans les Langues Orientales. L'excuse, que les Traducteurs „ apportent pour le mauvais tour & les mauvaises rimes de leurs vers, est „ que *les Autels de l'Etre suprême ne demandent point d'être polis*: comme „ s'ils avoient pû faire mieux, ou comme si les louanges de Dieu ne de„ voient pas être chantées avec toute la perfection dont les Hommes sont „ capables. Si les Traducteurs ne vouloient donner qu'une version fidelle, „ pourquoi ne pas la donner en Prose"?

Traduction des Pseaumes en vers.

College de Newhaven.

Le College libre de Newhaven, dont on a rapporté aussi la fondation, rassemble des Ecoliers de toute sorte de Sectes, sans en excepter apparemment les Quakers, puisqu'on cite leur témoignage à son honneur. Les

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Etudians de ces deux Colleges, qu'on fait monter entre trois ou quatre cens, sont en plus grand nombre, à proportion, que ceux des Universités d'Oxford & de Cambridge; „ car, en supposant que la Nouvelle Angleterre „ contienne deux cens mille Ames, & que les Ecoliers y soient au nombre „ de quatre cens, l'Angleterre Européenne, où l'on compte huit millions „ d'Ames, devroit avoir seize mille Ecoliers dans ses deux Universités, „ tandis qu'elle n'a pas la moitié de ce nombre".

Indiens de la Nouvelle Angleterre.

Il reste si peu d'Indiens dans la Jurisdiction de la Nouvelle Angleterre, & ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la Religion & la Langue des Anglois, qu'on ne les distingue plus, dans le dénombrement total des Habitans. Cependant ils conservent leurs anciens noms.

Massassoits.

Les *Massassoits*, ou *Wampanags*, habitent les environs du Mont-Hope dans le Comté de New-Bristol. C'est la premiere Nation avec laquelle les Anglois lierent commerce. Ils firent une étroite alliance avec leur Sachem, ou leur Roi; mais le Petit-fils de ce Prince, quoique lié aussi avec eux, jusqu'à s'être fait honneur de recevoir d'eux le nom de *Philippe*, devint le plus mortel de leurs Ennemis, & suscita toutes les Nations voisines contre la Colonie de Plymouth. Il périt dans cette guerre, avec si peu d'attachement au Christianisme qu'il avoit embrassé, qu'on lui entendit déclarer qu'il ne faisoit aucun cas d'une Religion dont il méprisoit les Partisans.

Pokassets. Pikots.

Les *Pokassets* sont les Habitans naturels du Comté de Plymouth: leur ancienne Reine, amie de Philippe, périt dans la même guerre. Les *Pikots*, Nation autrefois intraitable, avoient leurs habitations vers l'embouchure de la Riviere de Connecticut, entre les Comtés de New-London & de Fairfield. Ils s'efforcerent long-tems de troubler l'établissement des Anglois sur les bords de cette Riviere; mais leurs guerres n'ayant tourné qu'à leur propre destruction, le nombre de ceux qui ont survécu est demeuré fort petit.

Patuxets. Makas. Narragansets. Neumteaks. Massachusets.

Les *Patuxets* habitent le Pays qui sépare les Comtés de New-London & de New-Bristol. Les *Makas*, quoique rangés autrefois entre les Nations de la Nouvelle Angleterre, appartiennent aujourd'hui à la Nouvelle York, & sont une des cinq qui ont fait une alliance perpétuelle avec cette Province. Les *Narragansets* ont été redoutables pour la Colonie Angloise, avant qu'elle fût sortie de sa premiere foiblesse. Ils habitoient aux environs de New-London. Les *Neumteaks* occupoient le Pays qui forme aujourd'hui le Comté d'Essex. Les *Massachusets*, anciens Habitans des Comtés de Suffolk & de Middlesex, étoient la plus nombreuse Nation de cette Contrée: elle a donné son nom à toute la Province de la Nouvelle Angleterre; car la Commission du Gouverneur Général porte le titre de Baie des *Massachusets*, dont il n'y a d'excepté que les deux petits Gouvernemens de Connecticut & de l'Ile de Rhode. On en prend occasion de nous apprendre l'origine de ce nom. A l'arrivée des Anglois, le Sachem du Pays avoit son *Wigwam*, ou son Habitation, sur une petite hauteur, à six miles de Boston. Cette colline avoit la forme d'une tête de fleche Indienne, qui se nomme *Mas*, en Langue du Pays, comme une hauteur se nomme *Wiluset*. De-là, par estime ou par

dérision, la demeure & les Sujets du Sachem reçurent des Nations voisines le nom de *Masfwiluset*, que le tems a fait changer en *Massachuset*.

Description de la Nouvelle Angleterre

Mohegins.

Les *Mohegins* étoient établis proche de la Riviere de Hudson, ou de la Nouvelle York, & n'étoient proprement qu'une extension des Makas. Les *Manimogs* habitoient le Comté de Barnestable; & les *Namoskets*, le Pays qui est entre les Rivieres de la Providence & de Menimak. Les anciens Habitans des Terres, au-delà de Maine, étoient distingués par différens noms, & formoient quantité de petits Etats, longs de huit ou dix miles, dont chacun étoit gouverné par son Sachem. Ces Chefs, ou ces Rois, n'étoient ordinairement que de sages Particuliers, choisis par les Anciens du Canton; & la Dignité royale demeuroit dans une Famille, aussi longtems que la sagesse & le courage de ceux qui en étoient revêtus paroissoient justifier ce choix. On ne connoissoit point d'autre noblesse. Quelle barbarie! observe ironiquement l'Auteur de la Relation. Cependant il y avoit quelque exception à cette regle, car les Descendans des Sachems jouissoient de plusieurs Prérogatives dans leur Nation.

Manimogs.

Namoskets.

Forces de tous ces Indiens.

Si l'on demande quelles sont aujourd'hui les forces des Indiens de la Nouvelle Angleterre? L'Auteur assure que la dixieme partie de la Milice Angloise, qui est ici classée comme à la Virginie, suffiroit pour les précipiter tous dans leurs Lacs, ou pour les détruire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les Valets des Plantations, vivant, comme les Pauvres dans nos Paroisses, du payement de leurs services, ou des libéralités gratuites de ceux qui les employent. La plupart, sans excepter ceux qui ont embrassé le Christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

Troubles intestins de la Nouvelle Angleterre.

On demandera peut-être aussi, si dans la multitude de Sectes dont cette Colonie est composée, il ne s'éleve point des troubles qui nuisent au repos public? Un éclaircissement, qui répondroit à toute l'étendue de cette question, feroit la matiere de plusieurs volumes. A mesure que l'Eglise Anglicane a pris le dessus sur les autres Religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les Non-conformistes, & les effets en ont quelquefois été fort sanglans. Les Quakers, surtout, les Puritains & les Antimoniens, ont été persécutés avec une véritable fureur. Ce zele Anglican s'est étendu jusqu'aux Sorciers. On auroit peine à s'imaginer quels en ont été les excès, & plus encore à se les persuader, s'ils n'étoient attestés par les Actes mêmes de la Colonie. Un sujet si singulier mérite quelques momens de digression.

Histoire des Sorciers du Pays.

En 1691, un Ministre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une scene également ridicule & tragique, en déclarant que sa Fille & sa Niece, âgées l'une & l'autre de dix à onze ans, étoient sous le pouvoir de la sorcellerie: il faisoit tomber ses soupçons sur une Femme Indienne nommée *Tomba*, qui étoit à son service. On la fouetta rigoureusement, pour tirer d'elle un aveu: elle confessa qu'elle étoit sorciere. Un ordre du Magistrat la fit resserrer dans une étroite Prison, où elle demeura fort longtems. Enfin, par honte de la tenir renfermée sans preuve, on lui laissa voir le jour; mais ce fut pour être vendue, & le prix fut employé à payer

les frais de sa détention. Le Gouverneur Général, qui étoit alors Sir William *Phips*, ferma les yeux sur cette étrange aventure.

Elle commençoit à tomber dans l'oubli, lorsqu'au mois d'Août de l'année suivante, Georges *Burrough*, Ministre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accusé d'avoir jetté un charme sur une Femme de Salem, nommée Marie *Wolcor*, & sur plusieurs autres. Son Procès fut instruit dans les formes, & six Femmes déposerent contre lui. Leurs imputations sont si badines, qu'elles semblent choquer le bon sens: mais le malheureux Ministre n'en fut pas moins condamné au Gibet, & la Sentence eut son exécution. Tous les détails du Procès ont été recueillis dans la Collection du Docteur *Matheo*. Quatre des mêmes Femmes formerent la même accusation contre une Angloise du même lieu, qui fut condamnée au même supplice. Deux hommes accuserent une autre Femme, nommée Susanne *Martin*. L'Auteur donne une partie de son Dialogue avec le Juge de Paix qui la fit mettre en prison, & demande si le bon sens n'est pas de son côté plus que de celui du Juge.

„ Le *Juge*: Etes-vous Sorciere? *L'Accusée*: Non. *Le Juge*: Expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du Peuple? *L'Acc.* Je n'en sais rien. *Le Juge*: Mais d'où pensez-vous qu'elles viennent? *L'Acc.* Je ne veux point exercer là-dessus mon jugement. *Le Juge*: Ne croyez-vous pas que ceux qui se plaignent sont enforcelés? *L'Acc.* Non, je n'en crois rien. *Le Juge*: Dites donc ce que vous en pensez? *L'Acc.* Non; mes pensées sont à moi, aussi longtems qu'elles demeurent en moi-même; mais lorsqu'elles sont dehors, elles sont aux autres. Leur Maître.... *Le Juge*: Qu'entendez-vous par leur Maître? *L'Acc.* Si quelqu'un a commerce avec l'Enfer, vous devez m'entendre. *Le Juge*: Fort bien; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit? *L'Acc.* Je n'en ai aucune. *Le Juge*: C'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparu, & c'est pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'Acc.* Je ne puis empêcher ce qu'on dit & ce qu'on fait. *Le Juge*: Le Maître dont vous parlez est sans doute le vôtre. Autrement comment pourriez-vous avoir apparu? *L'Acc.* Je n'en sais rien. Celui, qui apparut autrefois sous la forme de Samuel, peut avoir pris toute forme".

L'Auteur demande, encore une fois, si ce langage est celui d'une Femme digne de supplice pour sortilege? Elle ne laissa point d'y être condamnée. Toutes les dépositions furent choquantes pour le bon sens. Elles se trouvent dans le Recueil que le Docteur Matheo a publié, & sur lequel Néal fait cette remarque: „ Il est fort étrange, (dit-il,) qu'après avoir donné avec beaucoup d'étendue toutes les dépositions des Accusateurs, on passe en termes vagues sur les défenses des Accusés. On se contente d'assurer que leurs réponses ne méritoient point d'attention; qu'elles étoient pleines de contradictions & d'équivoques; que les Coupables furent confondus; que leur contenance changea, &c. Ainsi le Lecteur est laissé dans les ténebres, & ne peut démêler la vérité. Si la défense des Prisonniers fût aussi foible qu'on la représente, l'honneur des Juges

„ ne demandoit-il pas que toutes les circonstances en fussent oubliées ? Et „ si elle étoit de quelque force, la Justice permettoit-elle de l'étouffer" ?

Ce fut néanmoins par cette odieuse procédure, que vingt-huit personnes (k) reçurent la Sentence de mort. Une Femme pieuse & respectable, nommée Rebecca *Nurse*, qui avoit joui jusqu'alors d'une excellente réputation, & qui l'avoit méritée par de grands exemples de vertu, se voyant accusée, & trouvant aussi peu d'attention que de faveur pour ses réponses, prit le parti de se disposer à la mort, & de la recevoir en silence, avec les plus hautes marques de patience & de Religion. Le récit de son exécution ne peut être lu sans horreur. Sa Sœur, condamnée pour le même crime, sans avoir été plus entendue, présenta aux Juges un Mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le Recueil, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, qu'on ne se plaindra point d'en trouver ici la traduction. „ Votre humble & malheureuse Suppliante, connoissant sa „ propre innocence, & voyant les basses subtilités de ses Accusateurs, ne „ peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont „ elle gémit pour elle-même. Je me suis vue renfermée l'espace d'un mois, „ sur la même accusation qui m'attire aujourd'hui votre Sentence, & j'ai „ été déchargée par diverses personnes qui m'avoient accusée. Deux jours „ après, de nouvelles dépositions vous ont encore portés à me faire arrê„ter, & je me vois aujourd'hui condamnée à mourir. Le Ciel connoissoit „ alors mon innocence, & ne la connoît pas moins aujourd'hui. Elle sera „ connue de même au grand jour, à la face des Hommes & des Anges. Je „ ne vous demande point la vie, car je vois que ma mort est résolue, & „ que le tems en est arrivé : mais je souhaite, & Dieu connoît mes inten„tions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer „ d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoi„que je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la „ vérité, & que pour le monde entier vous ne voudriez point tremper vos „ mains dans le sang innocent ; cependant le témoignage de ma propre „ conscience m'assure que vous êtes dans la plus malheureuse de toutes les „ erreurs. Puisse la miséricorde infinie du Ciel vous conduire & vous dessil„ler les yeux ! Permettez que je vous supplie très humblement d'examiner, „ de plus près, quelques-uns des malheureux Accusés, que la foiblesse de „ leur esprit, ou d'autres raisons, ont fait consentir à se reconnoître cou„pables. Vous verrez qu'ils vous trompent, où qu'ils se trompent eux„mêmes : je suis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où „ vous êtes prêts à me faire passer ; & je ne doute pas, non plus, qu'il „ n'arrive tôt ou tard un grand changement dans vos idées. On m'accuse, „ moi & d'autres, d'avoir fait une ligue avec l'Esprit de perdition : nous „ ne pouvons avouer un crime dont nous sommes innocens. Je sais qu'on „ m'accuse injustement, & j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injustice „ aux autres. Dieu, je le répete, Dieu, qui pénetre au fond des cœurs, „ & devant le Tribunal de qui je vais paroître, m'est témoin que je ne „ connois, & que je n'entends rien, à tout ce qui regarde les sortileges.

(k) Deux Ministres furent de ce nombre.

Description de la Nouvelle Angleterre

„ Comment pourrois-je mentir à lui-même, & livrer volontairement mon „ ame à sa vengeance éternelle ? Je vous conjure de ne pas rejetter cette „ humble supplique, de la part d'une malheureuse Innocente, qui touche „ au dernier moment de sa vie".

Une piece si forte & si touchante ne fit aucune impression sur les Juges. Cette Femme, qui se nommoit Marie *Egly*, dit adieu, d'un air ferme, à son Mari, à tous ses Enfans, à tous ses Amis, & se laissa conduire au supplice avec une grandeur d'ame qui ne causa pas moins d'attendrissement que d'admiration aux Assistans. Quoique la crainte eût porté plusieurs des Accusés à se confesser coupables, Néal observe qu'il n'y en eut pas un qui ne se rétractât en mourant, & qui ne demandât au Ciel que son sang retombât sur ses Accusateurs & ses Juges. Quelques Femmes ayant obtenu un répit, les unes parce qu'elles étoient enceintes, d'autres parce qu'elles étoient si jeunes qu'il s'en trouvoit une de dix à onze ans, leur bonheur voulût que dans cet intervalle le Gouvernement ouvrit les yeux. Ce changement leur sauva la vie, & ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante personnes qui étoient alors en prison pour la même cause. Mais, ce qui paroîtroit incroyable, sur des témoignages moins certains, c'est que les Juges de Paix, qui refuserent enfin leur ministere aux Accusateurs, se virent accusés, à leur tour, & forcés de quitter la Colonie pour se dérober aux fureurs du Peuple. On parla diversement du Gouverneur; c'est-à-dire qu'étant d'un caractere foible, quoiqu'ami de la Justice, il fut tantôt favorable, & tantôt contraire à la persécution : mais il paroît que la source du mal vint particuliérement des Puritains, & qu'on eut obligation du remede à l'Assemblée générale.

---

§. V.

Etablissemens de la Nouvelle York.

Etablissem. de la Nouvelle York.

La liaison ne cessant point, vers le Nord, entre les Colonies Angloises du Continent, on ne sort de la Nouvelle Angleterre que pour entrer dans un autre Etablissement de la même Nation, connu aujourd'hui sous le nom de *Nouvelle York*, après avoir porté longtems celui de *Nouvelle Belge* sous les Hollandois, ses premiers Maîtres. Rien n'avoit pu causer tant de chagrin aux Anglois, que d'avoir vu passer, entre des mains étrangeres, la possession d'un Pays qui avoit été découvert par un Aventurier de leur Nation. Le fameux Henri *Hudson*, qu'on verra paroître avec plus d'éclat dans l'Article des Voyages au Nord, ayant fait d'inutiles efforts, sous les auspices de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, pour trouver dans les Parties Septentrionales de l'Amérique un passage aux Mers de l'Est ou de l'Ouest, retourna au Sud le long du Continent, passa devant la Nouvelle France, & vint aborder, par les 41 degrés 43 minutes, sur une Côte qu'il prit d'abord pour celle d'une Ile. Il lui donna le nom de *Nouvelle Hollande*, à l'honneur de ceux qui avoient employé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du Pays & les dispositions des Habitans, il remit à la voile

Découverte du Pays par Hudson.

Il lui donne le nom de Nouvelle Hollande.

pour la Hollande, d'où il étoit parti; & dans un tems où l'ambition n'échauffoit pas moins les Hollandois que le Commerce, son récit excita plusieurs Vaisseaux d'Amsterdam à prendre aussitôt la même route. Les Anglois confessent qu'Hudson vendit, aux Etats Généraux, le droit qu'il tiroit de sa Découverte, & prétendent qu'ils y formerent opposition, parce que ce marché s'étoit conclu sans la participation du Roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce Prince pouvoit s'attribuer aux fruits d'une entreprise à laquelle il n'avoit pas eu la moindre part; & s'il avoit à faire quelque plainte, ce ne pouvoit être que de l'infidélité d'un Sujet qui sembloit avoir oublié sa Patrie. Quelque jugement qu'on en doive porter, les Marchands d'Amsterdam obtinrent, dès l'année 1610, une Commission des Etats Généraux, pour aller jetter les fondemens de leur Commerce à la Nouvelle Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un Fort, par l'ordre des mêmes Etats, qui firent prendre alors au Pays le nom de *Nouvelle Belge*. Ensuite diverses Colonies, transportées successivement, y fonderent quelques Villes, dont la principale fut nommée la *Nouvelle Amsterdam*.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Il vend ses droits aux Hollandois.

Le Pays prend le nom de Nouvelle Belge.

MALGRÉ la jalousie des Anglois, cet Etablissement se soutint, sans troubles, jusqu'à la premiere guerre que la Hollande eut avec eux, sous le regne de Charles II. Il ne fut insulté, du moins, que par une attaque passagere du Capitaine Argall, qui, dans son Voyage de la Virginie à la Nouvelle Ecosse, y ruina quelques Plantations; & les Hollandois, pour se garantir des mêmes iusultes, s'adresserent à la Cour d'Angleterre, qu'ils mirent dans leurs intérêts, en lui représentant qu'ils n'avoient formé cette Colonie que dans la vue d'y faire quelques Cabanes, & d'y tenir des provisions en réserve, pour le rafraîchissement des Vaisseaux de leur Nation qui pouvoient se trouver dans ces Mers. Ils n'avoient pas laissé, s'il faut s'en rapporter aux Relations Angloises, „ d'étendre considérablement leurs limites, de „ bâtir plusieurs Villes, de les fortifier, & de rendre leur situation très flo„ rissante. Leur Nouvelle Amsterdam étoit placée dans une Ile nommée „ *Monahattan*, à l'embouchure de la Riviere à laquelle Henri Hudson avoit „ donné son nom, & qu'ils appelloient la *grande Riviere*. La Baie, qui en „ est à l'Est, avoit reçu d'eux le nom de *Nassau*. Ils avoient construit, „ sur cette Riviere, à cent cinquante miles de l'embouchure, un Fort, „ sous le nom d'*Orange*; & de-là, ils faisoient un Commerce très avanta„ geux avec les Indiens, qui leur apportoient de fort loin leurs Pelleteries. „ Henri *Christian*, le même qui avoit donné son nom à l'Ile nommée, par „ les Anglois, la *Vigne de Marthe* (a), avoit été leur premier Gouverneur, „ & Jacob *Elkin* lui avoit succédé".

Ancien état de la Colonie Hollandoise.

QUOIQUE ce témoignage puisse être suspect dans un Anglois, il paroît que dès les premiers tems la Compagnie Hollandoise avoit senti le danger qu'il y avoit pour elle à s'établir trop près des Colonies Angloises. On a vu que les Puritains, qui passerent à la Nouvelle Angleterre, se proposoient de choisir pour leurs Plantations le terrein qui est entre les Rivieres de Connecticut & de Hudson, proche du Comté de Fairfield, & qu'un de leurs

Défiance des Hollandois.

(a) Voyez ci-dessus, pp. 198 & 259. R. d. E.

Procédé des Anglois qui la justifie.

Guides, nommé *Jonas*, fut soupçonné de s'être laissé gagner par les Hollandois pour leur faire prendre une autre route (*b*). Enfin cette défiance fut justifiée, même avant la guerre, par le présent que Charles II fit au Duc d'York, son Frere, de tout ce qui appartenoit aux Hollandois dans la Nouvelle Belge. On n'ajoute point de quel droit, ou sur quel fondement; mais le Duc n'attendit point que la guerre fut déclarée (*c*), pour se mettre en possession de ce qui lui étoit offert : il fit partir Robert *Carr*, avec des forces, auxquelles il y avoit peu d'apparence que les Hollandois se trouvassent capables de résister en pleine paix (*d*).

Ils se rendent maitres de la Nouvelle Belge.

Carr se rendit à l'embouchure de la Riviere de Hudson vers la fin de 1664, c'est-à-dire dans un tems où la Colonie Hollandoise ne pouvoit encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'Ile de Monahattan. On n'avoit jamais envoyé, tout-à-la-fois, dans l'Amérique, un si grand nombre d'Anglois armés. Il marcherent droit à la Nouvelle Amsterdam. Le Gouverneur étoit un vieux Soldat, qui avoit perdu une jambe au service de la République (*e*); mais surpris, dans le sein de la paix & de la confiance, il n'entreprit point de résister (*f*). Carr avoit ordre d'annoncer la paix & la protection de la Couronne d'Angleterre, à ceux qui le recevroient avec soumission. Tous les Habitans accepterent cette loi. On trouva les Maisons de la Ville fort bien bâties, de pierre & de briques, & couvertes d'un mêlange de tuiles rouges & noires, qui, sur un terrein assez haut, formoient une agréable perspective du côté de la Mer. Plus de la moitié des Hollandois demeurerent, & ne firent pas difficulté de prêter serment au Roi d'Angleterre. Les noms d'une partie des principaux, marquent encore leur origine, tels que ceux des *Schuylers*, des *Bekmans*, des *Isbecks*, des *Bankers*, des *Lancays*, des *Rensalaers*, des *Remsdans*, des *Vandams*, &c.

Elle reçoit le nom de Nouvelle York.

Ceux qui se refuserent au joug des Vainqueurs, obtinrent la liberté de se retirer, avec leurs effets (*g*); & leur Place fut bientôt remplie par les Anglois, qui donnerent le nom de *Nouvelle York* à la Ville & à la Province.

Quelques jours après cette facile conquête, ils se rendirent par la Riviere de Hudson, au pié du Fort d'Orange, qui ne fit pas plus de résistance. Ils lui donnerent le nom de *Fort d'Albanie*, un des titres du Duc d'York. Les Plantations Hollandoises étoient plus dispersées, qu'elles ne le sont ordinairement dans les Colonies Angloises. Il n'y en avoit pas une, du côté occidental de la Riviere. La plus considérable étoit celle de *Helsgate*, au Sud, vers Rye dans la Nouvelle Angleterre. Une fameuse *Antinomienne*, Angloise, nommée Madame *Hutchinson*, qui s'y étoit retirée, après avoir été bannie de la Province des Massachusets, y avoit

(*b*) Voyez ci-dessus, pag. 261. R. d. E.

(*c*) La date de la Déclaration de guerre est postérieure de plusieurs mois à celle de la Commission de Robert Carr.

(*d*) Ainsi, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Anglois ont commencé à se rendre coupables de ces odieuses infidélités.

(*e*) Il se nommoit *Stuyvesant*. R. d. E.

(*f*) La Capitulation fut signée le 17 Août. R. d. E.

(*g*) On a vu que par accommodement l'Angleterre leur céda Surinam.

Nota. Les Hollandois s'en étoient emparés en 1667. Voyez le Tome XX. page 476, & ci-dessus, l'Article de la Guiane. R. d. E.

été massacrée par les Indiens, avec toute sa Famille, composée de seize personnes. Il n'en coûta de toutes parts, aux Anglois, que la peine de changer les noms. Carre laissa pour Gouverneur un de ses Officiers, nommé *Nichols*, (h) & vint se glorifier en Angleterre d'une si prompte expédition.

Etablissem. de la Nouvelle York.

Description de la Nouvelle York.

Descript. de la Nouvelle York.

Division de cette Province.

Les premieres bornes de la Nouvelle Belge, dans la Commission Hollandoise, avoient été Maryland au Sud, les Terres Indiennes à l'Ouest, les Terres Françoises au Nord, & la Nouvelle Angleterre à l'Est. Elles furent beaucoup plus resserrées, après les nouvelles dispositions du Roi Charles. Le Duc d'York ne se vit pas plutôt maître du Pays, qu'il en céda une partie considérable à des Propriétaires subalternes, qui la diviserent en *Jersey* orientale & occidentale, apparemment pour faire honneur au Chevalier Georges *Carteret*, un de leurs Collegues, originaire de l'Ile de Jersey. C'est la partie de ce nom, qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle York à l'Ouest & au Sud. Au Nord, elle est bornée par *Long-Island*, ou l'*Ile longue*; & vers l'Est, par la Nouvelle Angleterre. La Riviere de Hudson la sépare de Jersey; & c'est une ligne, tirée de Rye à Greenwich, qui la sépare de la Nouvelle Angleterre. Ainsi toute la Province n'a pas plus de vingt miles de profondeur dans le Continent; mais sa longueur est d'environ cent vingt miles sur les Côtes. Dans cette acception, elle est située entre 42 & demi & 41 degrés 50 minutes de Latitude du Nord, & par conséquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle Angleterre.

Description de son état actuel.

Toutes les Colonies Angloises de l'Amérique ont affecté de diviser leur Pays en Comtés, peuplés ou non; & les Voyageurs de leur propre Nation traitent cette vanité de ridicule. C'est ainsi que les deux Jerseys, l'Ile longue, & les autres parties de la Nouvelle York composent aujourd'hui neuf Comtés, dont cinq, principalement habités par les anciens Hollandois, portent les noms d'*Albanie*, *Ulster*, *Duchesse*, *Orange*, & *King's County*, ou *Comté du Roi*. Les quatre autres sont ceux de *la Reine*, ou *Queen's County*, *Suffolk*, *Chester*, & *New-York*, ou *Nouvelle York*.

Capitale du Pays.

La Ville de ce dernier nom est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'étoit sous celui de *Nouvelle Amsterdam*, & forme, par conséquent, une perspective encore plus agréable. On y compte onze cens Maisons, & près de sept mille Habitans. Les édifices y sont fort beaux; & l'on assure que la moindre Maison y vaut cent livres sterling, ce qu'on ne pourroit pas dire, avec verité, de la meilleure Ville d'Angleterre. La principale Eglise, qui fut bâtie en 1695, est d'une singuliere beauté. On en compte trois autres; l'Eglise Hollandoise, la Françoise & la Luthérienne; car ici, comme dans la Nouvelle Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les Sectes Chrétiennes. Les Habitans, d'extraction Hollandoise, font une par-

Ses Maisons & ses Eglises.

(h) Le Colonel Richard Nicolls, qui commandoit les Troupes, étoit muni de la Commission immédiate du Duc d'York, en qualité de Vice-Gouverneur de ce Prince. R. d. E.

Descript. de la Nouvelle York.

tie considérable de la Ville; mais la langue Angloise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent gueres d'autre Eglise que celle de la même Nation, surtout ceux qui prétendent aux Emplois municipaux. Avec une Ecole libre, la Capitale de la Nouvelle York a son Imprimerie, d'où sortent, à la vérité, peu d'Ouvrages, puisqu'il n'y a dans la Ville qu'un seul Libraire, & qu'on ne vante pas beaucoup son Commerce. Il ne reste presqu'aucune partie des anciens murs. La principale défense de la Ville est le Fort *Georges*, muni de deux Batteries qui regardent la Mer. Il est en bon ordre, & gardé par deux Compagnies de Troupes réglées. L'Hôtel de Ville est un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le Gouvernement de la Nouvelle York, & celui des Villes d'Angleterre; mais les factions, qui s'y élevent entre les Magistrats, causent souvent du trouble dans la Province.

Fort Georges.

L'Ile de *Monahattan*, où cette Capitale est située, a quatre miles de long. Elle est fertile, agréable, & la Riviere de Hudson qui l'arrose, en fait une riche & délicieuse Plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaisir & l'utilité, la Ville & ses environs ne le cedent à aucune Ville d'Angleterre.

Ile de Monahattan.

Celle de *Kingston* est située entre New-York & Albanie, sur le bord occidental de la Riviere, à 50 miles de la premiere. Ses Maisons sont dispersées, à l'exception d'une centaine, qui composent le centre, & qui sont fort bien bâties. On y compte environ deux cens Familles. Une Riviere nommée l'*Esope*, qui descend de la Nouvelle Jersey, se jette dans celle de Hudson près de cette Ville, & forme une communication avantageuse entre les deux Provinces.

Kingston.

Le Comté d'*Ouest-Chester* n'a qu'une Paroisse, ou du moins, qu'une Eglise Paroissiale, qui est dans la Bourgade de même nom. *Taskars*, *Chams* & *Munerenck* font d'anciennes Plantations Hollandoises.

Comté d'Ouest-Chester.

La Ville d'*Albanie*, autrefois le *Fort d'Orange*, est à cent quarante miles de New-York, vers le Canada & Quebec. La plupart de ses Habitans sont encore de race Hollandoise, & montent à près de trois cens Familles, qui menent une vie douce, & qui s'enrichissent même par leur Commerce avec les Indiens. C'est-là que les Gouverneurs de la Province tiennent ordinairement leurs Conférences avec les Sachems. Une des plus célebres fut celle qui se tint sous la Reine Anne, où l'on vit deux Sachems des Hurons du Canada, cinq des Indiens nommés les *Twight-wights* & les *Tronondades*, & ceux des cinq Nations alliées avec les Anglois, qui se nomment les *Oneydes*, les *Ouandages*, les *Cayanges*, les *Sinekas*, & les *Maquas* ou *Maquois*. On observe ici qu'excepté le dernier de ces cinq noms, il n'y en a pas un qui s'écrive & qui se prononce toujours de même. Le territoire de tous ces Indiens s'étend jusqu'aux Etablissemens François du Canada, dont les limites au Sud, dit l'Auteur Anglois, ne sont pas à plus de deux cens miles de celles de la Nouvelle York au Nord. Albanie est défendue par un bon Fort de pierre; & l'on y entretient une Garnison de deux Compagnies, dont une partie est détachée à *Schenectada*, autre Ville, située vingt miles plus haut, & défendue aussi par un Fort, qu'on a rebâti dans ces derniers

Schenectada.

tems. La Vallée de Schenectada est un lieu dont on vante les agrémens; & la situation de la Ville, au milieu des Plantations Indiennes, y rend le Commerce florissant. On y compte environ cent cinquante Familles, mêlées d'Anglois & de Hollandois. Descript. de la Nouvelle York.

Entre Schenectada & New-York, dans un espace de cent soixante-dix milles, on voyoit autrefois plusieurs Nations Indiennes, qui se sont retirées dans l'intérieur du Continent, telles que les *Makentouonis*, les *Pokanis*, les *Ouoranis*, & les *Maukikams*. Les Maquas étoient à l'Ouest d'Albanie. Ces Frontieres ont deux ou trois petits Forts, qui se nomment *Half-Moon*, ou la *demi-Lune*, *Nestigau* & *Saraclage*. Tout le Pays, qui borde la Riviere jusqu'à son embouchure, est également agréable & fertile. Il appartenoit entiérement aux Indiens avant le siecle où nous sommes, à l'exception du Canton de *Sopersbill*, sur le bord occidental de la Riviere de Hudson, où les Hollandois n'avoient jamais eu d'Etablissemens, mais qui est aujourd'hui cultivé par les Anglois. Les Plantations sont rares encore, dans l'intérieur du Pays.

Long Island, ou l'Ile longue.

Au Sud-Est de New-York est située *Long-Island*, ou l'*Ile longue*, nommée autrefois l'*Ile de Nassau*, qui s'étend le long du Comté de Fairfield, dans la Nouvelle Angleterre, presque jusqu'à l'embouchure de la Riviere de Hudson. On vante la bonté de son terroir. Sa longueur est de cent cinquante miles, sur douze de large. Cent Familles Angloises, venues du Comté d'Essex dans la Nouvelle Angleterre, en habitoient une partie avant la Conquête de la Nouvelle York; mais les Hollandois de la Nouvelle Amsterdam ne cessant point de les chagriner, elles s'étoient retirées à la Pointe Orientale de l'Ile, où elles avoient bâti une Ville nommée *Southampton*, qui s'étoit érigée d'elle-même en Gouvernement particulier, sous la protection de la Colonie des Massachusets. Elle se soutient encore sous le même nom; & ses Habitans sont devenus assez nombreux, pour avoir formé dans le voisinage une Bourgade, nommée *Bridge-Hampton*. L'Ile longue compose aujourd'hui trois Comtés de la Nouvelle York; celui de *la Reine*, *Suffolk* & *Richmond*; car les Anglois, regardant cette Ile comme une dépendance de la Nouvelle Belge, ne manquerent point de s'en saisir, en vertu des droits du Duc d'York. On s'étonne que les Habitans de Southampton, qui en avoient de plus anciens, ne s'y soient pas opposés.

Queen's County, ou Comté de la Reine.

Le Comté de la Reine, ou *Queen's County*, a deux Paroisses; l'une à *Jamaïque*, Bourgade d'environ quarante Familles; l'autre, dans celle de *Hampstead*, au milieu d'une belle Plaine de même nom, qui est célebre par la bonté des Chevaux qu'elle nourrit, & que cette raison oblige de fournir sa portion de Milice, en Cavalerie. On trouve, dans le même Comté, quelques autres petites Places, telles qu'*Utrecht* & *Constable*. Celui de Suffolk n'est habité que par des Presbytériens, des Quakers, & d'autres Sectaires, que les Anglois nomment *Indépendans*. *Huntington* & *Oister-Bay*, ses deux principales Bourgades, sont composées d'environ quarante Familles. Les Hollandois avoient établi dans l'Ile longue des Potteries de terre, qui n'étoient pas moins estimées que celles de Delft; mais les Anglois ont substitué, à ce Commerce, celui des grains, des Chevaux & des Pelleteries. Le

Comté de Suffolk.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

milieu de l'Ile offre une plaine, longue de seize miles & large de quatre, qui produit d'excellente herbe, & dont les Chevaux ne sont pas moins en honneur que ceux de Hampstead. Dans tout cet espace, on ne trouve point une pierre, ni un buisson. Le Commerce des Chevaux y est encouragé par des courses & des prix. On a profité aussi de cet avantage, pour établir à *Northeet*, Bourgade de l'Ile, une Poste, qui entretient deux fois la semaine une communication réglée entre *Nettlebed*, *Egerton*, *Afford*, *Huntington*, *Oister-Bay*, *Flushing*, *Newton* & *New-York*. A peu de distance de la Côte, on trouve plusieurs petites Iles désertes; mais celle que les Hollandois ont nommée *Ile des Etats*, ou *Staten-Eiland*, à la Pointe occidentale de Longue-Ile, n'a pas moins de dix miles de long sur cinq ou six de large, & contient trois Habitations; *Billop*, au Sud; *Palmer*, au Nord; & *Dover*, ou *Douvres*, à l'Est. On prenoit autrefois des Baleines & des Souffleurs autour de ces Iles; & pendant l'Hiver, on y pêche encore quantité de Veaux marins, dont on tire une excellente huile.

Les productions de la Nouvelle York different peu de celles de la Nouvelle Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Indiens; & le nombre des Anglois, vers la fin du dernier siecle, montoit à huit ou dix mille, dont le principal Commerce étoit en Pelleteries, en Poisson sec, & surtout en Merrain, qu'ils fournissoient à l'Ile de Madere & aux Açores. Ils portent aussi diverses sortes de viandes fumées, du Lard, de la Farine, des Oignons, des Pois & des Pommes, aux Antilles.

Ancienne Langue des Indiens de la Nouvelle York.

De Laet nous a conservé, sur les Mémoires des Hollandois de la Nouvelle Belge, plusieurs mots de l'ancienne Langue de cette Contrée. On y comptoit jusqu'à cent, ce qui est assez rare parmi les Sauvages de l'Amérique; & les noms des nombres n'y avoient aucun rapport avec ceux des autres parties du Continent. C'étoit, *Cotté* 1. *Nissé* 2. *Naha* 3. *Ouious* 4. *Parenagh* 5. *Cottash* 6. *Nissas* 7. *Gekas* 8. *Peskon* 9. *Terren* 10. *Missinak* 20. *Nabinak* 30. *Ouéouinak* 40. *Parathginak* 50. *Cottaginak* 60. *Nissastigen*, 70. *Gahashinak* 80. *Peskonginak* 90. *Cottapak* 100. Les parties du corps se nommoient: *Ouier*, la tête. *Sehinkoy*, les yeux. *Toonne*, la bouche. *Ouieranou*, la langue. *Dukhé*, les épaules. *Nachk*, les bras. *Hyckaes*, les ongles. *Thesé*, le ventricule. *Syt*, les piés. *Mytrak*, les cheveux. *Akyouan*, le nez. *Chettoen*, les levres. *Hochkoy*, le menton. *Toorsay*, la poitrine. *Rinskan*, les doigts. *Chet*, les nerfs. *Natheg*, le ventre. *Nachkaronck*, le front. *Hittrouab*, les oreilles. *Ouipit*, les dents. *Nekoykangam*, le cou. *Noenakam*, les mamelles. *Rideren*, le pouce. *Mokocht*, le sang. *Prominc*, la cuisse.

L'Homme, *Renoes*. La Femme, *Oskoiau*. Le feu, *Tinteiou*. L'eau, *Empie*. La pluie, *Soukeri*. La grêle, *Tassikii*. La gelée, *Kepatten*. La nege, *Ouinoui*. Un arbre, *Hitteocke*. Un Cerf, *Atto*. Un Ours, *Mackoivo*. Un Castor, *Temakoy*. Un Loup, *Metumnu*. Un Lion, *Sinkoy-Mackirggh*. Loutre, *Kounamock*. Chien, *Aram*. Renard, *Ououcous*. Cigne, *Ouinckicso*. Canard, *Camconcke*. Paon, *Siekenam*. Perdrix, *Ouokin*. Grue, *Tarecka*. Tourterelles, *Ourikink*. Oie, *Ciahac*. Anguilles, *Syackamek*. Perche, *Caouicakanosse*. Truite, *Cackikanem*. Bon, *Ouret*. Mauvais, *Matet*.

L'Auteur d'une Relation Angloise admire que la premiere syllabe du mot, qui signifie le *cou*, ait la même signification dans sa Langue.

Description de la Nouvelle Jersey.

Description de la Nouvelle Jersey.

Les Suédois étoient établis dans ce Pays avant les Hollandois & les Anglois.

Ceux, d'après lesquels on vient d'attribuer la Découverte de la Nouvelle York à Hudson, ne pouvoient ignorer que les Cabots, Verazzani, Gosnold même & Smith, avoient déja reconnu la même partie du Continent, ni faire par conséquent cet honneur à Hudson, qui n'y avoit abordé que longtems après; mais ils paroissent avoir tout-à-fait ignoré que les premiers Européens, qui s'établirent sur cette Côte, furent les Suédois, qui y avoient formé trois Bourgades, ou trois Habitations, nommées *Christina*, *Elsimbourg* & *Gottembourg*. Leurs principaux établissemens étoient du côté méridional de la Riviere, vers la Pensylvanie; & l'on y voit encore les ruines d'un Fort, qu'on n'a pas cessé de nommer le Fort d'*Elsimbourg*. Cependant les Suédois tirerent peu d'avantages de leurs Plantations; & les Hollandois, toujours industrieux dans les entreprises du Commerce, pousserent si loin les leurs, que le Pays de *Berghen*, partie Septentrionale de la Nouvelle Jersey, fut presque entiérement défriché par leurs mains. Quoique Charles II eût compris ce Pays dans la Donation qu'il avoit faite au Duc d'York, les Anglois ne commencerent à s'y établir, que plusieurs années après avoir étendu leurs Plantations dans les autres parties de la Nouvelle York. Ensuite le Duc ayant cédé ses droits, sur celle-ci, à Mylord *Berkeley* & au Chevalier *Carteret*, sous le nom de la *Nouvelle Canarée*, ces deux Seigneurs, ou leurs Députés, convinrent de la subdiviser en deux autres parties, qu'ils nommerent, comme on l'a déja fait remarquer, *Nouvelle Jersey de l'Est*, & *Nouvelle Jersey de l'Ouest*; & cette division forma, pendant plusieurs années, deux propriétés distinctes.

Formation de la Nouvelle Jersey, & sa division.

Sa situation.

La Nouvelle Jersey de l'Est, ou cette partie qui borde la Nouvelle York, tomba en partage au Chevalier Carteret; & celle de l'Ouest, ou la partie qui borde la Pensylvanie, à Mylord Berkeley. Toute la Province, qui contient ainsi les deux Jerseys, a pour bornes l'Océan au Sud-Est, la Riviere Delaware à l'Ouest, la Riviere de Hudson à l'Est, & l'intérieur du Continent au Nord. Sa position est entre les 39 & les 40 degrés de Latitude Septentrionale. En longueur, elle s'étend d'environ cent vingt miles sur les Côtes maritimes, & le long de la Riviere de Hudson; & les Anglois ne lui donnent gueres moins d'étendue dans sa plus grande largeur. C'est suivant sa division en Est & Ouest qu'on nous fait connoître ses Comtés, ou, si l'on veut, ses Cantons.

Ses Comtés.

La plus grande, & la plus peuplée des deux divisions, est celle d'*Est-Jersey*. Elle s'étend, à l'Est & au Nord, le long des Côtes & de la Riviere de Hudson, depuis le Port de *Little-Egg*, jusqu'à cette partie de la même Riviere qui est par les 41 degrés. Au Sud & à l'Ouest, elle est séparée de l'Ouest-Jersey, par une ligne tirée de Little-Egg jusqu'aux Rivieres de *Cressewick* & de *Stony*, & jusqu'au bras méridional de celle de *Raritan*. Elle s'étend ainsi, de cent miles en longueur, sur la Riviere de Hudson & sur la Côte maritime; mais sa largeur est fort inégale. On la

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

divise en Comtés, qui semblent mériter peu ce titre. Tels sont *Berghen*, *Essex*, *Middlesex* & *Montmouth*.

Comté de Berghen.

LE Comté de Berghen est situé sur la Riviere de Hudson, vis-à-vis New-York, & fut le premier cultivé de cette Province. Il est arrosé de plusieurs Rivieres, comme toutes les autres parties des Jerseys. On nomme, après celle de Hudson, le *Hatinsak*, le *Pasaak*, & quantité d'autres de moindre grandeur. La principale Ville du Comté est *Berghen*; & ce nom, qui est celui de la Capitale de Norwegue, fait douter si la premiere Colonie ne fût point Danoise. Il n'y a point d'autre Ville, & tout le reste consiste en Plantations dispersées. La plupart des Habitans de Berghen sont Hollandois, & toute la Ville ne contient pas plus de soixante Familles. Elle est située sur la pointe occidentale d'une Langue de terre, qui forme un Détroit entre l'Ile des Etats & le Continent.

Comté d'Essex.

DANS le Comté d'Essex, la Ville principale est *Elisabeth*, située au fond d'une Anse, vis-à-vis de la Pointe occidentale de l'Ile des Etats. C'est le premier Etablissement des Anglois, & celui qui paroît avoir fait le plus de progrès; car malgré le dessein qu'on a eu d'ériger *Perth* en Capitale, il est incomparablement plus peuplé. On y compte plus de deux cens cinquante Familles. D'ailleurs c'est le Siege du Gouverneur, des Cours de Justice, de l'Assemblée générale, & le centre de tout le Commerce de la Province. *Newark*, autre Ville du même Comté, est à six ou sept miles au Nord d'Elisabeth, & contient environ cent Familles. Toute la partie occidentale d'Essex est arrosée par les Rivieres de *Rokway*, de *Pasauk* & de *Whipanny*. La partie du Nord est une chaîne de Montagnes, qui se nomment *Blue-Hills*, ou les *Montagnes bleues*.

Comté de Middlesex.

LE Comté de Middlesex est la plus peuplée & la plus florissante partie du Pays, dans ses Plantations; tandis que *Perth*, sa Capitale, mérite à peine le nom de Village. Mylord Berkeley & le Chevalier Carteret, auxquels on avoit vanté la situation de cette Place, avoient ordonné à leurs Agens d'y rassembler le gros de la Colonie; mais Elisabeth l'a emporté pour le nombre (*i*). Ce Comté a deux autres Bourgades; 1. *Piscataway*, à six miles de la Riviere de *Raritan*, & composée de quatre-vingts Familles; 2. *Woodbridge*, huit miles plus loin, dans une Anse du Détroit formé par l'Ile des Etats, & composée de cent vingt Familles. La partie occidentale de Middlesex est arrosée par la Riviere de *Milston*, qui coule dans une belle Vallée. Une grande partie des Habitans est de race Ecossoise. On a vu, parmi eux, le Comte de Perth, créé Duc en France par le Roi Jacques II; & ce fut à son honneur que la Ville de Perth prit ce nom, auquel on joint *Amboy*, qui est celui de la Pointe où elle est située; de sorte qu'elle se nomme vulgairement *Perth-Amboy*. Elle est à l'embouchure de la Riviere de Raritan, qui se jette dans une Baie, nommée *Sandyhook*, & capable de contenir cinq cens Vaisseaux (*k*). Le Plan d'une Ville, que les Ecossois du Pays

Plan de la Ville de Perth.

(*i*) Nous corrigeons ici le texte de l'Edition de Paris, qui dit précisément le contraire, qu'*Elisabeth ne l'a pas emporté pour le nombre*. R. d. E.

(*k*) On a vérifié qu'il y a de l'exagération dans l'étendue qu'on donne à tous ces Ports

Pays honorent du titre de *Cité*, avoit été tracé fort réguliérement. On avoit divisé le terrein en cent cinquante quarrés, où l'on devoit bâtir des Maisons, & le centre devoit être une Place ou un Marché de trois arpens. L'espace n'avoit pas été plus ménagé pour tous les lieux qui devoient servir au Commerce. Enfin, le Plan général de la Ville ne contenoit pas moins de mille arpens, avec deux grandes routes qui devoient conduire, du centre, aux Bourgades de Piscataway & de Woodbridge. Quelques Ecossois commencerent à bâtir; mais l'entreprise est demeurée suspendue, & la Ville n'a pas plus de trois cens Habitans. Cependant on assure qu'il ne manque rien à la commodité de sa situation. Un Navire de trois cens tonneaux peut remonter au Port, & jusqu'à la porte des Marchands, dans une seule Marée. Tout le Pays qui borde la Riviere de Raritan n'offre que de belles Plantations, dont la plus distinguée fut formée par Robert *Barclay*, ce fameux Quaker Ecossois qui a publié, en fort beau Latin, l'apologie de sa Secte. Divers bras de la Riviere arrosent quantité de bonnes Terres, qui attendent encore des mains pour les cultiver. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

DANS le Comté de Montmouth, on trouve d'abord *Middletown*, une des jolies Villes du Pays, composée d'environ cent Familles, au milieu d'un grand nombre de Plantations, qui ne prennent pas moins de trente mille acres de terre. Elle est située à douze lieues au Nord de *Shrewsbury*, & vingt-six miles au Sud de *Pisentaway*, assez proche de la Côte maritime, qui, se courbant dans cet endroit, forme une Baie sabloneuse de son nom. *Shrewsbury*, Ville ou Bourgade la plus méridionale du Comté, passe pour sa Capitale, & contient environ cent soixante Familles. Elle est située sur le bord d'une Riviere d'eau douce, à peu de distance de l'embouchure. *Trée-hold* est une autre Bourgade, d'environ quarante Familles, fondée depuis peu dans le même Canton. Comté de Montmouth.

CETTE Province n'avoit point encore d'Eglise, il y a trente ou quarante ans; mais il s'y faisoit des Assemblées de la Religion Anglicane, dans les Bourgades de Shrewsbury, de Perth-Amboy & d'Elisabeth. Les Quakers & les Ecossois non-conformistes avoient aussi les leurs; & vraisemblablement le progrès de chaque Secte a répondu, depuis, au succès de leurs Plantations.

OUEST New-Jersey, ou la partie Occidentale de la Nouvelle Jersey, n'est pas divisée en Comtés, comme la plupart des autres Colonies Angloises. Sa pointe la plus orientale est le Cap *May*, à l'embouchure de la Riviere Delaware, vis-à-vis du Comté de Sussex en Pensylvanie. L'espace de terre, qui est entre ce Cap & le Port de Little-Egg, ne laisse pas de se nommer le *Comté du Cap de May*; mais, jusqu'à présent, il n'a point eu de Jurisdiction ni d'Officiers. On n'y trouve que des Plantations dispersées; & la Côte n'a gueres d'autres Habitans que des Pêcheurs. Le Cap May est suivi de la Riviere *Maurice*, la plus grande du Canton; & plus loin, de celle de *Cohenzy*, petite, mais navigable pour les Barques l'espace de dix ou douze miles, jusqu'à la Bourgade du même nom, qui est composée d'environ quatre-vingts Familles. La Baie & la Riviere Delaware arrosent toutes les parties Sud-Est, Sud & Sud-Ouest de la Nouvelle Jersey occiden- Ouest New-Jersey, ou partie Occidentale de la Nouvelle Jersey.

Descript. de la Nouvelle Jersey

tale. Les Plantations, dont quelques-unes sont si voisines qu'elles en ont pris le nom de Bourgades, sont situées sur le bord de la Baie & de la Riviere, la plûpart dans des Anses. Cette Province, quoiqu'une des plus agréables & des plus commodes pour la vie, est fort éloignée d'être une des mieux peuplées. La Nouvelle York d'un côté, & la Pensylvanie de l'autre, sucent toute sa nourriture.

Antioche est une petite Bourgade, située dans une Anse. *Gibbon* & *Allonny* en sont deux autres, plus proches de l'embouchure du Delaware. Ensuite on trouve le Fort d'*Elsimbourg*, à l'embouchure même & vis-à-vis du Comté de Newcastle en Pensylvanie. Sur la Riviere de *Salham*, qui se jette dans le Delaware proche de ce Fort, on rencontre une Bourgade, qui prend son nom, ou qui lui donne le sien, à vingt miles de Cohenzy.

La *Pointe de Fin*, & la Bourgade de même nom, sont situées vis-à-vis de la Bourgade de Newcastle. On trouve ensuite les Anses de *Namau*, de *Raccocos*, & d'*Almon*, *Low-Island*, ou l'*Ile basse*, & l'Anse de *Wash*, qui est vis-à-vis de Chester en Pensylvanie; ensuite l'Anse de *Greatmany*, la Riviere de *Wrodberry*, *Green Bank* ou le *Banc verd*, & l'Anse de *Glocester*, vis-à-vis de Philadelphie. Tout ce Pays est délicieux, sain, & commode pour les besoins de la vie. Glocester est une fort belle Bourgade, d'environ cent Familles. Elle est suivie de l'Anse de *Ponthakin*, de la Riviere de *Northampton*, & de la Bourgade ou Ville de *Burlington*, Capitale de la Province, vis-à-vis de Bristol en Pensylvanie. Vingt miles plus loin, on ne trouve plus de Plantations.

Burlington, Capitale.

C'est à Burlington, que se tenoient les Assemblées de la Province lorsqu'elle étoit sous un Gouvernement régulier; mais divers troubles ayant aigri les Habitans, ils ont jugé que le seul moyen de parvenir à la paix étoit de rendre à la Cour toutes les Chartes de leurs Privileges, pour vivre dans une sorte d'Anarchie qui approche de l'indépendance. La Ville contient environ deux cens Familles. Ses Maisons, toutes de brique, ne sont point inférieures à celles de l'Europe, & ses Marchés sont fournis d'excellentes provisions. Au-dessus de Burlington est une autre Bourgade, nommée *Maiden-Head*, qui contient cinquante Familles; & plus loin, une autre encore, dont on ne nous apprend point le nom, mais plus petite, avec quelques Plantations dispersées qui bordent la Nation Indienne des *Minosinks*. La Riviere d'Esope, qui sépare cette Province de la Nouvelle York, se jette dans celle de Hudson proche de *Kinston*. Il seroit aisé de faire communiquer aussi la Nouvelle Jersey occidentale avec Maryland, par une Riviere qui ne coule pas à plus de huit miles du fond de la Baie de Chesapeak; mais par des raisons qu'on n'explique point, la Virginie & Maryland se sont toujours opposées à la proposition d'ouvrir un Canal.

Les deux Jerseys offrant de toutes parts un terrein fertile, il est surprenant qu'elles soient presque désertes. On n'y comptoit pas plus de seize mille Ames au commencement de ce siecle; & quelque soin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Indiens, il n'en restoit alors qu'environ deux cens, dans une si grande étendue de Pays. Cependant on assure que les premiers Anglois pousserent le scrupule, jusqu'à n'avoir voulu commen-

cer leurs Plantations qu'après avoir acheté, des Habitans naturels, les Terres à fort haut prix. (*l*) Les droits des Berkeleys & des Carterets sont passés, par des ventes & des transactions, à d'autres Propriétaires.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

(*l*) Voyez ci-dessus, p. 262. R. d. E.

---

§ VI.

Etablissement de la Pensylvanie.

ETABLISSEM. DE LA PENSYLVANIE.

L'ANGLETERRE regarde aujourd'hui la Pensylvanie comme un de ses principaux Etablissemens en Amérique, & n'en a point en effet dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce Pays fût aussi ancienne que celle de la Virginie, il étoit demeuré presque désert jusqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux Sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du Quakerisme; cette étrange Secte avoit deja fait éclater ses bizarres principes de Religion, lorsqu'elle chercha un asyle en Amérique: mais il est important de faire connoître quel fut le Chef de cette fameuse transmigration.

Commencemens tardifs de cette Colonie.

IL étoit fils d'un Chevalier Anglois, nommé Guillaume *Pen*, qui avoit commandé une partie des Flottes Angloises sous le Gouvernement de Cromwell, & qui malgré son éloignement pour l'Eglise Anglicane avoit fait sa paix avec la Maison Royale lorsqu'il l'avoit vue remonter sur le Trône. Ainsi le jeune Pen avoit comme sucé, en naissant, l'esprit d'indépendance; & loin d'être ébranlé par l'exemple de son Pere, il ne trouva, dans les Ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce Prince ayant voulu, dès le commencement de son regne, que le Service Ecclésiastique se fît en surplis, suivant l'usage des anciens tems, Pen, qui étudioit à l'Université d'Oxford, prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de Mylord *Spencer*, son compagnon d'étude, qui devint ensuite un Politique célebre sous le nom de Comte de *Sunderland*, & de quelques autres de leurs collegues, il insulta les premiers qui parurent en surplis. Au bruit de cette aventure, il fut rappellé à Londres par sa Famille, & forcé de passer en France, pour voyager pendant quelques années: mais il reçut, à Turin, une Lettre de son Pere, qui étant nommé Vice-Amiral ne voulut point se mettre en Mer sans laisser à son Fils le gouvernement de sa Maison. Le Chevalier Pen ne jouit pas longtems de sa Dignité; il mourut au retour de son Expédition, après avoir obtenu, pour récompense de ses services, la promesse d'une Donation considérable dans le Continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ses Parens, établi à la Nouvelle Angleterre, ne lui eût inspiré ce dessein par de flatteuses peintures du Pays: mais le jeune Pen, plus occupé de ses idées de Religion, fut longtems sans solliciter la faveur promise à son Pere; jusqu'à ce que voyant sa Secte persécutée en Angleterre par toutes les Cours spirituelles, il résolut de s'offrir pour Chef à ceux qui voudroient le suivre, & d'aller prendre possession, avec eux, des Terres qui lui furent

Pen, Chef des Quakers.

ETABLISSEM. DE LA PENSYLVANIE.

Il obtient un grand Pays qu'il fait nommer Pensylvanie.

Bornes de cette Concession.

enfin accordées. Ses Lettres Patentes sont du 4 Mars 1680 : elles lui donnoient, sous le nom de *Pensylvanie*, qui est formé du sien, tout l'espace situé entre les 43 degrés de Latitude du Nord, inclusivement, avec les Iles qui appartiennent à cette étendue; de sorte que le Pays, dont il devenoit Propriétaire, étoit bordé à l'Est par la Baie & la Riviere Delaware; au Nord par la Nouvelle Jersey occidentale, ou plutôt la Nouvelle York, car il s'étend bien loin au-dessus des deux Jerseys; à l'Ouest par les Nations Indiennes, vers les sources des Rivieres de *Sasquahanah* & de Delaware; au Sud, par Maryland, depuis celle de *Pensberry*, proche des Sauts, jusqu'à *Henlope*, vers l'embouchure de la Baie; ce qui fait plus de cent cinquante miles en ligne droite, mais d'une largeur resserrée par Maryland.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

Sa division en Comtés.

Description de la Pensylvanie.

TELLES sont les bornes qui se trouvent assignées dans les Lettres de concession : mais Pen, ayant ensuite obtenu du Duc d'York une partie déserte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier Acte, & divisa tout, sous le même nom de Pensylvanie, en six Comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie*, & *Chester*; & les trois autres, ou la partie basse, *Newcastle*, *Kent* & *Sussex*. La partie haute se termine à *Marcus Hoock*, quatre miles au-dessous de la Ville de Chester; & la basse s'étend environ cent vingt miles le long de la Côte, sur quarante miles de profondeur vers Maryland. Ainsi toute la Province de Pensylvanie, depuis les sauts de Pensberry jusqu'au Cap Guillaume, vingt miles au-dessous de Henlope, n'a pas moins de trois cens trente miles de long, sur deux cens de large.

ON convient qu'il n'y a point un vingtieme de ce grand Pays qui soit habité; mais il est plus généralement défriché, qu'aucune autre des Colonies Angloises de l'Amérique. Dans la distribution des Terres, Pen se réserva quatre belles possessions dans chaque Comté. La partie basse de Pensylvanie est la plus capable de culture & la plus propre au Commerce. La haute est si mal peuplée, que la plupart de ses Villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

Comté de Buckingham.

LA principale Ville du Comté de Buckingham est *Bristol*. Elle est située à vingt miles de Philadelphie, vis-à-vis de Burlington dans la Nouvelle Jersey occidentale, & composée d'environ quatre-vingts Familles. On lui donne, pour Fondateur, Samuel *Carpenter*, riche Partisan du Quakerisme. Cette Ville n'a rien de plus remarquable que différentes sortes de Moulins. *Pensberry* est une Bourgade, située dans une petite Anse, & l'une des possessions que Pen se réserva. Il y bâtit une fort belle Maison, accompagnée de Jardins & de Vergers, où les fruits sont excellens; avantage qu'ils paroissent devoir à la Riviere de Delaware, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs, dans ce Comté, dix ou douze autres petites Bourgades, qui envoient six Députés à l'Assemblée générale. Le Comté de Philadelphie, dont la Capitale, de même nom, est aussi celle de toute la Province, offre de toutes parts un terrein fort agréable. Sa plus ancienne Bourgade est *Francfort*, qui est assez bien bâtie & de la grandeur de Bristol.

Comté de Philadelphie.

Ce Canton fut d'abord habité par des Suédois, ensuite par des Hollandois; mais les uns & les autres s'étoient renfermés dans les Anses des Rivieres, comme s'ils n'eussent point connu les agrémens qu'ils auroient pu trouver plus au Sud de la Riviere de Hudson. Les Hollandois avoient une Plantation vers la Baie, dans le lieu qui est occupé à présent par la Bourgade d'*Oxford*, composée de soixante-dix ou quatre-vingts Familles. Ensuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de Capitale par le Plan de sa fondation, que par le nombre actuel de ses Maisons & de ses Habitans. Dans les vues de Pen, elle auroit mérité d'être celle d'un grand Empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laisse pas de la représenter comme une grande Ville, fort avantageusement située entre deux Rivieres navigables, le Delaware & le *Schuilkill*: mais elle étoit tracée pour former un quarré long, d'environ deux miles, d'une Riviere à l'autre. Elle devoit avoir huit rues d'un mile, toutes d'une belle largeur, & bordées de magnifiques Maisons. On avoit laissé des espaces convenables pour les Marchés & d'autres Places publiques, pour les Eglises, les Ecoles, les Hôpitaux, les Quais & les Magasins. Il paroît même que ce Plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les Edifices qu'on y a faits, & qui se multiplient de jour en jour. On assure du moins, que deux des faces de la Ville sont achevées, l'une à l'Est vers la Riviere de Schuilkill, & l'autre à l'Ouest vers le Delaware, qui est large ici de deux miles. La rue qui borde le Schuilkill a déja trois quarts de mile de long; les Maisons y sont belles, les Magasins en grand nombre, & les Quais commodes (*a*). On juge aisément que le reste de l'espace est employé en beaux Jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie est la Riviere de Delaware, où les Vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond, avec six ou sept brasses d'eau.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

Sa Capitale, & celle de toute la Pensylvanie.

Premier Plan de cette Ville, tracé par Pen.

Ses premiers Habitans furent des Quakers, [ou Trembleurs] qui continuent encore d'en faire le plus grand nombre. On fut même assez longtems sans y voir une Eglise Anglicane; mais, sous le Roi Guillaume, il s'en forma une, à laquelle on donna le nom de *Christ-Church*, & qui compose une Paroisse de plus de douze cens Ames. Ce ne fut pas sans peine que les Quakers consentirent à cet Etablissement, & se familiariserent avec des Voisins qu'ils n'avoient pu souffrir en Europe. Cependant comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de Fondateurs de la Colonie, ils ont reçu, avec les Anglicans, différens Sectaires, qui ont aussi leurs Eglises, tels que des Presbytériens, des Luthériens Suédois & des Anabaptistes. Ce mêlange d'Anglois & d'Etrangers, joint aux facilités de la Navigation & du Commerce, a déja rendu Philadelphie une des plus opulentes Villes de l'Amérique; & ses Habitans se flattent qu'un jour elle en sera la plus belle. Les François, dit l'Auteur d'une Relation Angloise avec la jalousie ordinaire à sa Nation, n'ont rien & ne peuvent rien avoir à lui comparer.

A peu de distance, la nature a placé sur les bords du Schuilkill, un très beau Bois, qui fait les délices des Habitans. *Wioco* est une Bourgade à demi

Autres Villes ou Bourgades du même Comté.

(*a*) Il n'y a pas vingt ans qu'on y comptoit déja plus de deux mille Maisons. R. d. E.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

mile de Philadelphie, où plusieurs Familles Suédoises se sont établies. La même Nation possede une autre Bourgade, nommée *Tenecum*, dont la situation est si incertaine, qu'on ignore si elle est du Comté de Buckingham ou de celui de Philadelphie. *Abingdon* & *Dublin* sont deux jolies petites Villes, peuplées de Quakers Anglois. *German-Town* en est une autre, qui n'est composée que de Quakers Allemands & Hollandois, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cens Familles. On observe, comme une rareté singuliere, que toutes ses rues sont plantées de Pêchers. Dans l'intérieur du Comté, on trouve *Radnor*, Bourgade de plus de cinquante Familles, bien bâtie & dans une belle situation. Elle portoit autrefois le nom d'*Amstel*, qu'elle avoit reçu des Hollandois, ses premiers Fondateurs. *Amersland* est encore une Bourgade du même Comté, située entre deux Anses, dont l'une se nomme *Derby*. De-là, passant par *Redloyer*, on entre dans le Comté de Chester.

Comté de Chester.

SA premiere Bourgade est *Neuwton*, qui ne contient pas plus de trente ou quarante Familles. *Chester*, Capitale du Comté, deviendra tôt ou tard une bonne Ville, par sa situation, qui offre un excellent mouillage dans sa Baie. On n'y compte encore, qu'environ cent Familles, mais la plupart Anglicanes. Plus loin, on trouve une autre Ville, nommée *Chichester*, dont les Habitans sont à peu-près au même nombre, & qui est située aussi dans une Anse fort commode à la navigation. La petite Bourgade de *Concorde* s'offre ensuite. En général les Bourgades de ce Comté ont peu de grandeur, & sont mal peuplées; mais les Plantations y sont en grand nombre. Celle de *Marcus Hoock*, à quatre miles de Chester, termine la partie haute de la Pensylvanie.

AU-DESSOUS de Chichester est une grande Anse, nommée *Brandevin*, qui contiendroit de fort nombreuses Flottes. Elle est suivie de celle qu'on nomme *Christina*, où les Suédois avoient autrefois une Ville & des Plantations. Ce Canton & celui de l'autre côté du Delaware étoient leurs principaux Etablissemens; ce qui leur a fait donner, par un Géographe François, le nom de *Nouvelle Suede*. L'Anse de Christina est assez grande & l'on y voyoit encore, dans ces derniers tems, un Village Suédois, accompagné d'une Eglise. Entre cette Anse & celle qui la suit, on rencontre la Ville de *Newcastle*, qui donne son nom au Comté voisin. Les Terres des environs portent le nom de *Pays de Galles*, parcequ'elles doivent leur premiere culture à des Gallois. Elles sont remplies de Villages, ou de petites Bourgades, telles qu'*Haverford-Ouest*, *Merioneth*; &c. & l'industrie des Habitans y fait régner l'abondance.

Canton nommé Nouvelle Suede.

MONTJOY est un terrein considérable, où la Sœur de Pen s'étoit établie, & le premier de toute l'Amérique où l'on ait trouvé de la Pierre à chaux. Le reste du Pays n'est pas moins remarquable par son excellent gravier; propriété fort rare dans tout le Continent de l'Amérique. Il est habité par un mélange d'Anglois & de Hollandois. Newcastle approche de Philadelphie, pour le Commerce & le nombre des Habitans. Les Maisons y sont fort belles, & l'on y comptoit, dans ces derniers tems, près de six cens Familles. Les Gallois Anglicans & les Presbytériens Hollandois y ont des

Premier Canton de l'Amérique qui ait donné de la pierre à chaux.

Eglises. A dix miles de Newcastle, on trouve un beau Village de Quakers, dont l'Eglise se nomme *Saint Georges*, & fait un sujet d'admiration pour ceux qui savent que ces Sectaires ne reconnoissent point de Saints. Il est suivi des Anses de *Blackbird*, & d'*Apaquanamy*, dont la derniere offre une Bourgade de même nom. On trouve plus loin une autre Anse, qui se nomme de même; leur distinction est celle du Sud & du Nord. DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

Comté de Kent.

En passant par la Pointe de *Bombay* & l'Anse de *Duck*, on arrive dans le Comté de Kent, qui contient les Bourgades de *Cranebrook*, *Dover*, *Marden*, & *Mispelliven*, dans autant d'Anses des mêmes noms. *Dover*, autrefois nommé *Saint John's-town*, est composé d'environ cinquante Familles, & passe pour la Capitale du Comté, qui a, comme la Virginie, moins de Villes & de Bourgades que de Plantations dispersées. La situation de Dover, ou Douvres, est sur le bord de la Baie de Delaware.

Comté de Suffex.

La principale Bourgade du Comté de Suffex est *Lewes*, située dans une Anse de même nom & peu éloignée de celle de *Phemb*; on vante la beauté de sa situation, sur le bord d'une Riviere, qui la sépare de la Mer sans lui en ôter la vue, & qui forme un Port commode. Cedar est une autre Bourgade, à laquelle Pen donna ce nom, de celui de sa Maison de Campagne dans le Comté de Suffex d'Angleterre. A peu de distance au dessous de *Lewes*, vers l'embouchure du Delaware, on trouve le Cap *Henlopen*, ou *Cap Guillaume*; & vingt miles plus loin, le Cap *James*, qui fait les dernieres bornes de la Pensylvanie. Le Comté de Suffex, comme celui de Kent, n'a gueres que des Plantations dispersées.

Population de la Pensylvanie.

On ne compte pas moins de quatre-vingts mille Anglois dans les six Comtés de la Pensylvanie, & de quinze mille autres Européens, François, Hollandois, Suédois & Palatins. C'est trois miles au-dessous de l'Anse de *Lewes*, que commence la ligne de partition, qui sépare la Pensylvanie de Maryland. Pen fait observer adroitement, dans une Relation de l'état de sa Colonie, que cette partie de l'Amérique est, par sa Latitude, à la même distance du Soleil que Naples en Italie & Montpellier en France, c'est-à-dire, que les deux Cantons qui passent pour les plus sains & les plus agréables de l'Univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du Continent de l'Amérique different beaucoup de ceux de la même Latitude en Europe. La Baie de Hudson & la Tamise, qui sont dans la même position à l'égard du Soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences; & les Naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pensylvanie, l'air est doux & pur: mais les pluies y commencent vers le 20 d'Octobre, & durent jusqu'au commencement de Décembre. Le froid y est souvent si vif, que la Riviere Delaware se glace, malgré sa largeur. Le Printems dure depuis Mars jusqu'à Juin; mais le tems n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'Eté, qui sont Juillet, Août & Septembre, les chaleurs seroient insupportables, si elles n'étoient tempérées par des vents frais. Le vent est Sud-Ouest en Eté. Celui d'Hiver est généralement le Nord-Ouest, qui, soufflant des Montagnes glacées, des neges & des Lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on y éprouve dans cette saison. Son climat.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

Ses Productions.

La nature du sol, en quelques endroits de la Colonie, est un sable jaune & noir, en d'autres un gravier, & le plus souvent une terre grasse, surtout entre les petites Rivieres & les Ruisseaux, où les Terres sont incomparablement plus fécondes que près des Rivieres navigables. On y trouve aussi une terre noire & poudreuse, sur un fond pierreux. Les productions naturelles du Pays sont les mêmes que dans les Colonies précédentes, avec cette différence qu'elles y paroissent mieux nourries & plus fortes; observation qui ne regarde pas moins les grains, les légumes & les fruits qu'on y a transportés de l'Europe. Un boisseau de grain en rapporte ici quarante, souvent cinquante, & quelquefois jusqu'à soixante. On a remarqué, avec admiration, dans un champ voisin de la Riviere de Schuilkill, qu'un grain d'orge d'Angleterre avoit rendu cinquante beaux épis sur la même tige.

Son premier Gouvernement.

L'éloignement que les Quakers ont, dans leurs principes, pour toutes sortes de divisions, surtout pour celles qui peuvent conduire à la guerre, a fait régner dans la Colonie une paix si constante, qu'on n'y connoît pas le moindre événement qui puisse servir de matiere à l'Histoire. Pen, après avoir obtenu ses Lettres-Patentes, ne s'étoit pas contenté d'un titre de cette nature; il y avoit joint le consentement des Indiens, qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Ensuite il donna, pour premier Gouverneur, à son Etablissement, un de ses Neveux, nommé Guillaume *Markam*, auquel les Quakers des différentes Nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le Chevalier *Jones*, célebre Jurisconsulte, dressa les Constitutions du Gouvernement. Par le premier article, le pouvoir législatif devoit résider dans le Gouverneur & l'Assemblée du Peuple; faveur fort juste, pour une Société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté, & de leur Religion, avoit fait abandonner leur Patrie. D'autres articles établissoient, non-seulement qu'on ne feroit point de Loi & qu'on ne leveroit point d'argent sans le consentement du Peuple; mais encore que tous les Privileges & tous les droits des Anglois d'Europe auroient leur pleine valeur en Pensylvanie, & qu'en conservant beaucoup de respect pour la Cour & le Gouvernement d'Angleterre, on n'attendroit point des ordres du dehors pour tout ce qui concernoit le bien, la sûreté & la tranquillité du Pays. Ces Réglemens & quantité d'autres furent confirmés par deux Assemblées générales, que Pen tint pendant son séjour dans la Colonie. Il créa des Cours de Justice dans chaque Comté; & pour diminuer le nombre des difficultés & des Procès, il établit, sous le titre de *Peacemakers*, c'est-à-dire de *Pacificateurs*, des Officiers particuliers, qui devoient être choisis par le Peuple dans chaque Canton & prendre connoissance de tous les démêlés avant que de les faire parvenir aux Tribunaux réguliers.

Comment il change de forme.

Il passa deux ans entiers dans le Pays, pour donner une forme constante à ces Etablissemens. Mais, étant retourné en Angleterre, & la liberté naturelle de son caractere ne lui ayant pas toujours permis de ménager ses expressions, il y devint suspect, après la disgrace de Jacques II, sans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que son ancienne faveur auprès de ce Prince, qui n'étant encore que Duc d'York lui avoit donné une bonne partie de la Nou-

Nouvelle Belge. Le Gouvernement de la Pensylvanie lui fut ôté ; & la Cour profita de cette occasion, pour changer la forme qu'il y avoit établie. Quelques années après, d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du Roi Guillaume ; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la constitution de sa Colonie : le Gouvernement de cette Province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le Continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, & laissa un Fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1732, de l'immense héritage de son Pere.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

---

§. VII.

Etablissement des Anglois à la Caroline.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS À LA CAROLINE.

C'EST ici, qu'on est absolument forcé de faire céder l'ordre des lieux à celui des tems. On ignore si depuis l'année 1567, où de Gourgues quitta la Caroline après son Expédition (a), les François ou les Espagnols firent d'autres tentatives pour s'y établir : mais il paroît qu'elle étoit déserte en 1622, lorsque plusieurs Familles Angloises, pour se dérober à la fureur des Indiens dans les massacres de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, vinrent aborder sur la Côte de cette Province, à l'embouchure de la Riviere de *May*, & prirent le parti de s'y établir. L'état du Pays ne pouvoit être alors florissant, sous quelques Nations Indiennes qui l'habitoient. On en trouve une courte peinture, dans un Mémoire de l'année 1644, publié par un Anglois nommé *Briestock*, qui y avoit abordé l'année précédente, & qui y fut bien reçu de ses Compatriotes. Leur Colonie n'avoit pas reçu beaucoup d'accroissement, puisqu'on n'y connoissoit encore que les anciens noms, François & Espagnols.

En quel tems les Anglois commencerent à visiter la Caroline.

„ LA premiere Riviere, (dit Briestock,) ou du moins la plus remarquable vers la Virginie, est le *Jourdain*, qui se jette dans la Mer par les 32 degrés de Latitude du Nord. A vingt miles de son embouchure au Sud, on trouve le Cap de *Sainte Helene*, proche du lieu que les François avoient nommé *Port Royal*, & qu'ils avoient choisi pour y commencer leurs Plantations. Entre le Jourdain & Sainte Helene sont les débris d'*Oristan*, d'*Ostan* & de *Cayagne* ; Oristan à six lieues du Cap ; Ostan à quatre d'Oristan, & Cayagne à huit d'Ostan. Du Cap de Sainte Helene à la Baie *dos Baxos*, on compte trois lieues ; de-là, trois à la Baie d'*Asapo* ; & de suite, trois à *Casanusium*, trois à *Capula*, neuf à *Saron*, quatorze à *Saint Alcany*, vingt à *Saint Pierre*, qui est par les 31 degrés, enfin cinq à *San Matteo*". Il seroit difficile de concilier ces noms avec ceux qui leur ont succédé : d'ailleurs il ne paroît point que Briestock les donne pour des Habitations régulieres, ni que l'Etablissement Anglois eût pris aucune forme avant le regne de Charles II.

(a) L'Edition de Paris fait encore ici une faute grossiere dans la date, qu'elle met à l'année 1507. Voyez ci-dessus la Relation de Gourgues, dont l'expédition se borna d'ailleurs à la reprise du Fort San Matheo dans la Floride Espagnole. R. d. E.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Concession du Roi Charles II.

Ce ne fut qu'en 1663, que ce Prince, sollicité par quelques Seigneurs (b) qui fondoient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sebastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des Lettres-Patentes (c), par lesquelles il leur cédoit, sans autre condition que de payer à la Couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du Domaine qu'il s'attribuoit en Amérique, depuis le 36$^{me.}$ degré de Latitude du Nord jusqu'à la Riviere de San Matteo, qui est renfermée dans le 31$^{me.}$, avec tous les droits royaux sur les Pêcheries & les Mines, sur la vie, les *membres*, & les possessions de leurs Vassaux. L'Auteur Anglois d'une Histoire de la Caroline avoue qu'il ignore, à quel titre le Roi Charles donnoit si libéralement de vastes parties de l'Amérique : „ mais on ne sauroit contester, „ (dit-il,) la réalité de l'Acte ; & les François ou les Espagnols auroient „ mauvaise grace de prétendre, qu'une Terre qu'ils ont cessé de cultiver ne „ doive jamais l'être par d'autres".

Tolérance universelle accordée pour la Caroline.

Motifs des Propriétaires.

Les Propriétaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs Lettres, que suivant une méthode, justifiée alors par le succès, ils commencerent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les Sectes. Cette tolérance étoit même autorisée, sans restriction, par l'Acte royal. On nous donne en substance le premier Réglement qui fut publié à cette occasion. Il portoit, „ que les „ Propriétaires, ayant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir „ & peupler une Province, étoient résolus d'accorder la plus grande liberté „ de Religion qu'on pût desirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans „ aucune Société humaine ; que les Naturels du Pays n'ayant pas encore la „ moindre connoissance du Christianisme, leur idolâtrie & leur ignorance „ ne donnoit assurément aucun droit de les maltraiter ; que les Chrétiens, „ qui apporteroient dans la Colonie des principes différens de ceux de l'E„ glise Anglicane, s'attendroient sans doute à n'être pas contraints dans „ leurs opinions, & que par conséquent ce seroit manquer à la bonne foi „ que de leur faire la moindre violence ; qu'à l'égard des Juifs, des Payens, „ & des autres Ennemis du Christianisme, on ne voyoit pas plus de raison „ de les rejetter, puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut „ de lumiere, on devoit se flatter, au contraire, que la connoissance de „ l'Evangile & l'exemple des vertus Chrétiennes pourroient servir quelque „ jour à leur dessiller les yeux ; qu'ainsi tout le monde étoit invité à la Caro„ line, & sûr d'y jouir d'une parfaite indépendance pour les sentimens & „ pour le culte : qu'on ne mettoit qu'une condition à cette tolérance uni„ verselle, c'étoit que toutes les personnes au-dessus de dix-sept ans, qui „ prétendroient à la protection des Loix civiles, fussent attachées à quelque

Unique restriction.

(b) Les principaux étoient Edouard Comte de *Clarendon*, Georges Duc d'*Albemale*, le Lord *Craven*, le Lord *Berkeley*, le Lord *Ashley*, les Chevaliers George *Carteret*, Guillaume *Berkeley* & Jean *Colliton*.

(c) Du 24 Mars.

Nota. Une Piece publique, de l'année 1737, que nous avons sous les yeux, datte les Lettres-Patentes du 11 Juillet 1665, & dit qu'elles étendoient les bornes de la Caroline jusqu'au 29e. degré de Latitude Septentrionale ; ce qui fait des différences considérables ; mais nous pensons qu'il faut s'en tenir à l'énoncé du Texte, suivant l'opinion la plus commune. R. d. E.

„ Eglise, ou quelque Corps de Religion, & que leurs noms fussent inscrits „ dans le Regître de leur Secte". ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

TOUTES ces idées furent rédigées en cent vingt articles, sous le titre de *Constitutions fondamentales de la Caroline*, & signées par les huit Seigneurs qu'on a nommés, avec cette addition formelle: „ qu'elles seroient à jamais „ le fondement inaltérable & la regle sacrée du Gouvernement de la Colo- „ nie". On doit comprendre que les Ordonnances civiles en faisoient partie. C'étoit le fameux *Loke*, qu'on avoit choisi pour dresser cette étrange Piece de Législature, à la priere de Mylord *Shaftsbury*, qui devint un des Propriétaires. Donnons aussi quelques-uns des principaux articles qui concernent le Gouvernement.

Ordonnances civiles, & Gouvernement.

„ LE premier établissoit pour Gouverneur, sous le titre de *Palatin*, un „ des Seigneurs Propriétaires, dont le pouvoir devoit durer toute sa vie, „ & pour Assesseurs, trois autres d'entr'eux. Le Successeur du Palatin (*d*) „ devoit toujours être le plus âgé du même corps. Cette Cour, où l'on „ donnoit droit de séance à tous les autres Propriétaires avec le droit de „ suffrage & d'autres Privileges, étoit nommée *Cour Palatine*. Le pou- „ voir législatif appartenoit à la Cour seule, & le pouvoir exécutif au seul „ Palatin. Les Députés des Propriétaires pouvoient les représenter, avec „ toute l'autorité de leurs Maîtres.

„ LA Charte Royale accordant aux Propriétaires le droit de créer de la „ Noblesse, avec la seule restriction de ne pas lui donner les mêmes titres „ qu'en Angleterre, un article portoit qu'après la division du Pays en Com- „ tés, ils créeroient dans chaque Comté trois Nobles; l'un sous le nom de „ *Landgrave*, les deux autres sous celui de *Caciques*, dont les Lettres se- „ roient scellées du grand Sceau de la Colonie, & qui composeroient avec „ les Seigneurs Propriétaires, ou leurs Députés, la Chambre d'un Parle- „ ment: l'Election de la Chambre basse étoit laissée au Peuple. On comp- „ toit de faire monter le nombre des Landgraves à vingt-cinq, & celui des „ Caciques à cinquante. Les Landgraves devoient avoir quatre Baronies, „ attachées à leurs Dignités; chaque Baronie, composée de six mille acres „ de terre. La Dignité de Cacique n'emportoit que deux Baronies, cha- „ cune de trois mille acres. Les uns & les autres ne pouvoient aliéner ces „ fonds, par donation, ni par vente; mais ils pouvoient en louer un tiers „ pour trois vies. Les Membres de la Chambre basse du Parlement de- „ voient être choisis entre les Tenanciers libres de chaque Comté, comme „ ceux des Communes d'Angleterre. Ce Parlement devoit s'assembler une „ fois en deux ans, ou plus souvent, si l'intérêt public demandoit des con- „ vocations extraordinaires. Outre la Cour Palatine, qui devoit être re- „ gardée comme le Conseil suprême de la Colonie, on devoit établir des „ Cours subalternes de Justice dans tous les Comtés, des Juges de Paix, des „ Connétables, une Cour de Chancellerie &c. Chaque Tenancier n'avoit „ à payer qu'un sou par acre, aux Propriétaires, & pouvoit même rache- „ ter ce droit. Tous les Habitans, libres ou non, depuis l'âge de seize

(*d*) Le premier Palatin fut le Duc d'Albemale.

Etablissem. des Anglois a la Caroline.

„ ans jusqu'à soixante, étoient obligés de prendre les armes au premier ordre de la Cour Palatine".

Le premier Gouverneur, ou Député du Palatin, fut le Colonel Guillaume *Sayle*; & les premieres Plantations furent celles des Rivieres d'*Albemale* & de *Port-Royal*. Ensuite, la beauté des pâturages ayant attiré plus de monde vers les Rivieres d'*Ashley* & de *Cooper*, cette derniere partie de la Province se trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le Pays fut divisé en Comtés, qui le furent en quarrés de douze mille acres, autant pour le partage des Propriétaires que pour la distinction des Landgraves & des Caciques. Mais les affaires & l'Histoire de la Colonie n'appartenant point à ce Recueil (e), il est tems de passer à la Description.

Description de la Caroline Angloise.

Description de la Caroline Angloise.

On divise la Caroline en deux parties, qui forment aujourd'hui deux petits Gouvernemens; celle du *Nord* & celle du *Sud*: mais la derniere porte ordinairement le seul nom de *Caroline*, parce qu'elle est la plus peuplée. D'ailleurs cette division n'empêche point qu'elles n'appartiennent toutes deux aux mêmes Propriétaires.

Tout ce Pays conserve la longueur, qu'il a reçue dans la Charte de Concession; c'est-à-dire qu'il n'a pas moins de trois cens miles entre les 31 & les 36 degrés de Latitude Septentrionale. Sa largeur seroit immense, si le Roi Charles avoit eu droit de l'étendre, comme il fit puérilement dans sa Charte, *jusqu'aux Mers du Sud*, c'est-à-dire au travers de tout le Continent de l'Amérique. Sa situation est des plus commodes pour le Commerce; sa Côte est fort agréable, sans orages & sans glaces pendant tout l'Hiver. A l'egard du climat, *Archdale*, Voyageur Anglois, en fait cet éloge: „ la „ Caroline, (dit-il,) est la partie méridionale de la Floride, entre les 29 „ dégres & les 36. C'est le centre de la partie habitable de l'Hémisphere „ du Nord; car en supposant cette moitié du Globe habitable jusqu'aux „ 64 degrés, son centre est la Caroline, qui est par les 32, & parallele à „ la Terre de Canaan. On peut lui donner le nom de Zone tempérée, du „ moins comparativement; parcequ'elle n'est point sujette aux chaleurs ex„ cessives des Colonies plus méridionales; ni aux froids violens des Etablis„ semens opposés: ses productions répondent au nom de *Floride*".

(e) Comme il n'y a que de l'avantage à enfreindre cette regle, que M. Prevost luimême n'a pas toujours observée, nous ajouterons ici qu'en 1728, sept des Propriétaires, las des difficultés & des troubles qui subsistoient dans la Colonie, remirent leur propriété à la Couronne, pour la somme de 17500 Liv. St.; mais Mylord Carteret, depuis Comte de *Granville*, se réserva sa portion, montant à un huitieme du tout. Depuis ce tems, le Roi envoie tels Gouverneurs qu'il lui plaît à la Caroline, & le Commerce des Habitans y est devenu si considerable, qu'il part tous les ans, de Charles-town, plus de deux cens Vaisseaux chargés des produits du Pays, pour l'Angleterre. On ne compte pas moins de 50 mille Negres dans la Caroline, qui feroit encore bien plus florissante, si l'on n'y devoit payer à un prix exorbitant les marchandises d'Europe, faute des ouvriers nécessaires, qui arrivent cependant peu à peu dans ce Pays, aussi bien que dans les autres Etablissemens Anglois de l'Amérique. *Palairet*. R. d. E.

80 79 78 77

I E

Edenton

Passe de Curriluk

Isle Chickehauk

Baie d'Albemarle

I. Micher

Passe Neuve

I. Chikomecomet

Mattamaskeet

Bath

Baie Pamticoe

Village d'Indiens

Cap Hatteras

R. Bay

Neuse R.

I. Cedar

Neubern

Beaufort

Passe d'Hatteras

Isle Ocacock

Passe d'Ocacock

Passe Drum

Cap Lookout

I. Bogue

Passe Bogue

Passe de New River

Wilmington

Cap Fear

Cap Fear

36 35 34 33 32

CARTE DE LA CAROLINE ET GEORGIE

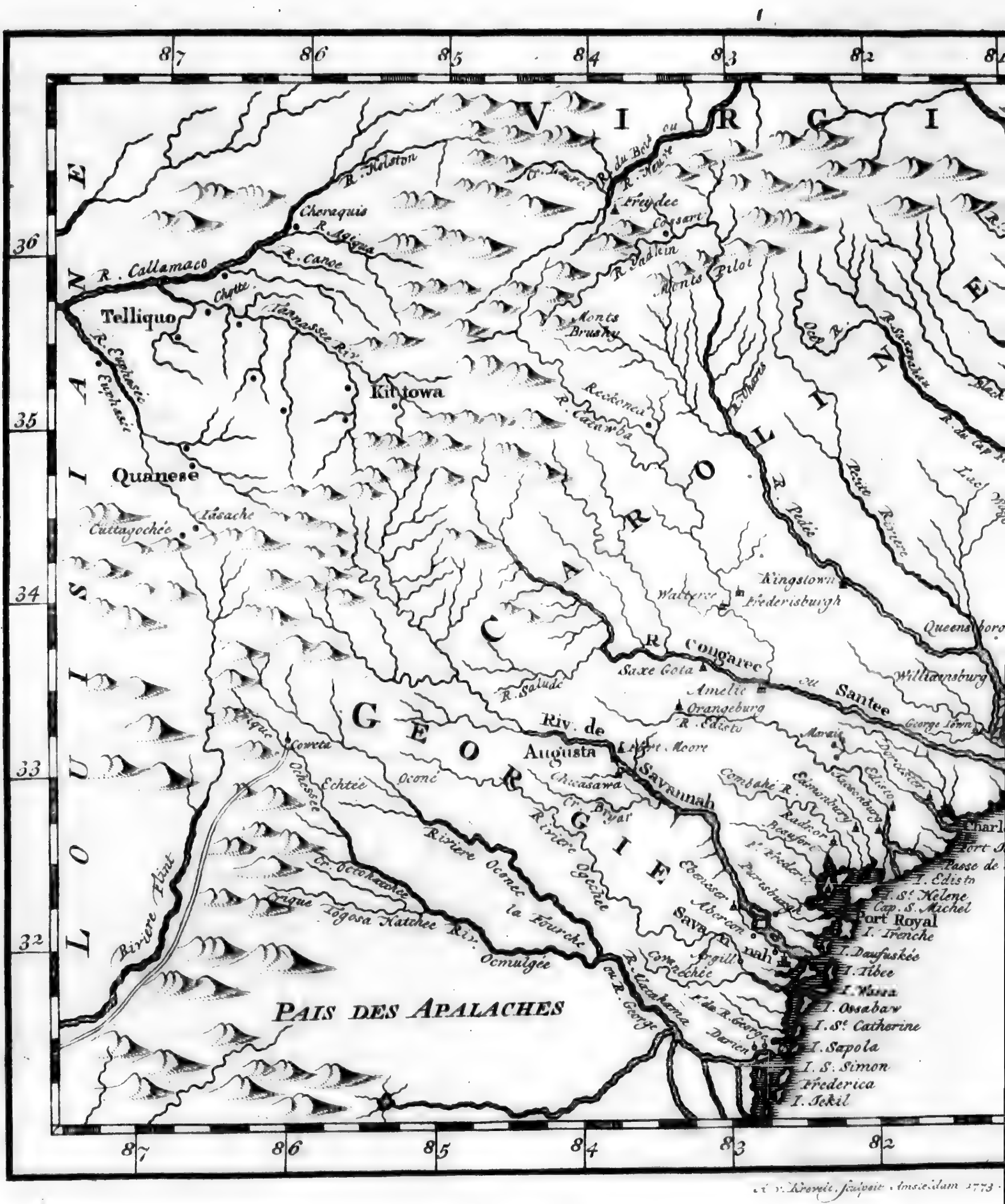
Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.

Lieues Communes de France

5 10 15 20 25 30

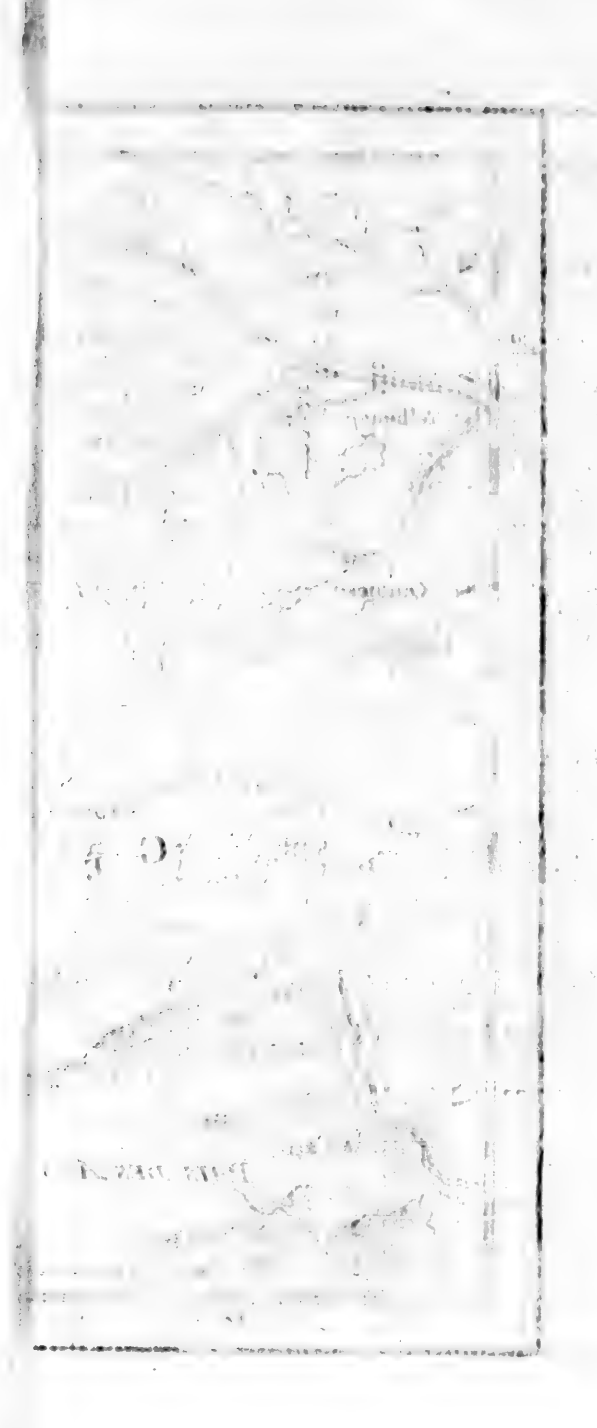
Tirée des Auteurs Anglois par M. B. Ing. de la Marine.

80 79 78 77



v. Krevelt, sculpsit Amsteldam 1773


CARTE
DE LA CAROLINE
ET GEORGIE
Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.
Lieues Communes de France
Tirée des Auteurs Anglois par M. B. Ing. de la Marine
Edenton
Passe de Curriluk
Isle Chickehauk
Baie d'Albemarle
I. Micher
Passe Neure
I. Chihcmecomet
Bath
Baie Panticoe
Village d'Indiens
Cap Hatteras
I. Cedar
Passe d'Hatteras
Isle Ocacock
Passe d'Ocacock
Passe Drum
Cap Lookout
I. Bogue
Passe Bogue
Wilmington
Cap Fear
Riv. du Cap Fear
Kingstown
Fredérisburgh
Queensborough
Williamsburg
Santee
Longue Baie
Wineau
B. Sewe
I. Sulwan
Charles Town
Fort Johnston
Passe de New Edisto
I. Edisto
I. St. Helene
Cap. S. Michel
Port Royal
I. Trenche
I. Daufuskée
I. Tibee
I. Wassa
I. Ossabaw
I. St. Catherine
I. Sapola
I. S. Simon
Frederica
I. Jekil
Riv. de Roanoke
R. Pantico
Neus
Black River
R. du Cap Fear
Petite Riviere
R. Pedie
36
35
34
33
32
82
81
80
79
78
77
v. Krevelt, sculpsit Amsterdam 1773.



SA
Alber
teret.
LE
arrofé
qu'eft
enfen
valier
tion ;
les (*g*
plus
trois
viere
roient
dans l
bras,
tion I
tego,
criptio
nins,
APR
tient l
viere
virons
diens
trouve
d'Ashl
de gra
nomme
petite
peu pe
D'IC
l'autre
de Cra
niers
de Zan
Anglet
auffi d
arrofé
Rivier
iflands
chaîne
hills,

(*f*) V
pitre R
(*g*) C

Description de la Caroline Angloise.

Division de la Caroline.

Sa division présente est en six Comtés ; deux dans la Caroline du Nord, *Albemale* & *Clarendon* : quatre au Sud, *Craven*, *Berkeley*, *Colliton* & *Carteret*.

Comté d'Albemale.

Le premier, qui est le Comté d'Albemale, borde la Virginie. Il est arrosé par une Riviere de même nom : c'est dans cette partie de la Province qu'est située l'Ile de Roënoke, où Philippe *Amidas* & *Barlow* descendirent ensemble, dans le Voyage qu'ils avoient entrepris sous les auspices du Chevalier Raleigh (*f*). Ce Comté devoit appartenir à la Virginie par sa situation ; ce qui justifie peut-être un peu l'indiscrete libéralité du Roi Charles (*g*). On a remarqué que dans l'origine, le Comté d'Albemale avoit eu plus de Plantations qu'aucun autre, & qu'il s'y rassembla d'abord plus de trois cens Familles : mais le Canton d'Ashley l'emporta bientôt. La Riviere d'Albemale offre, sur ses deux bords, quantité d'Anses, qui mériteroient elles-mêmes le nom de Rivieres, si leurs eaux venoient de plus loin dans les Terres. A la pointe qu'on nomme *Sandy*, elle se divise en deux bras, le *Nuratoke* & le *Notaway* ; & sa pointe Nord est habitée par la Nation Indienne des *Matoromags*. Entre cette Pointe & la Riviere de *Pontego*, qui la suit, on trouve le Cap *Hattoras*, dont on a parlé dans la Description de la Virginie. Ensuite, on rencontre celle de *Neusa*. Les *Koranins*, Nation Indienne, habitent les environs du Lac de *Lookout*.

Comté de Clarendon.

Après le Comté d'Albemale, on entre dans celui de Clarendon, qui contient le fameux Cap de *Fear*, ou Cap *de crainte*, à l'embouchure de la Riviere de Clarendon, que l'on nomme aussi *Riviere du Cap de Fear*. Les environs sont habités par une Colonie de la Barbade. On représente les Indiens voisins, comme les plus sauvages de toute la Province. Ce qu'on trouve ensuite est la Riviere de *Waterey*, ou *Winnyan*, à vingt-cinq lieues d'Ashley. Quoiqu'inférieure à celle de Port-royal, elle est capable de porter de grands Vaisseaux ; mais elle n'est point encore habitée. Une autre, nommée *Wingau*, qui coule entre celle-ci & celle de Clarendon, arrose une petite Place, qu'on honore du nom de *Charles-town* ou *Ville de Charles*, si peu peuplée, qu'elle mérite à peine le nom de Village.

Comtés de Craven & de Berkeley.

D'ici, l'on passe immédiatement dans la Caroline du Sud, séparée de l'autre par la Riviere de *Zanti*. Le premier Comté qui se présente est celui de Craven, habité par un mélange d'Anglois & de François, dont les derniers ont un Etablissement particulier sur la Riviere de *Zames*. Après celle de Zanti, on rencontre celle de *Sewer*, où quelques Familles de la Nouvelle Angleterre sont venues s'établir. *Berkeley*, second Comté, où l'on passe aussi du Nord au Sud, n'est bien peuplé que du côté méridional, qui est arrosé par les Rivieres d'Ashley & de Cooper. Au Nord, il a la petite Riviere de *Bowal* ; & sur la Côte, plusieurs petites Iles, nommées *Hunting-islands* & *Sullivant*. Entre la derniere & la Riviere de Bowal s'éleve une chaîne de Montagnes, que la nature de leur terrein a fait nommer *Sand-hills*, ou *Monts de sable*. La Riviere de *Wando*, qui arrose les parties

(*f*) Voyez le commencement de ce Chapitre. R. d. E.

(*g*) On croyoit alors qu'un grand Lac supposé à l'Ouest de cette Contrée, communiquoit avec la Mer du Sud. Voyez ci-dessus, pag. 159. R. d. E.

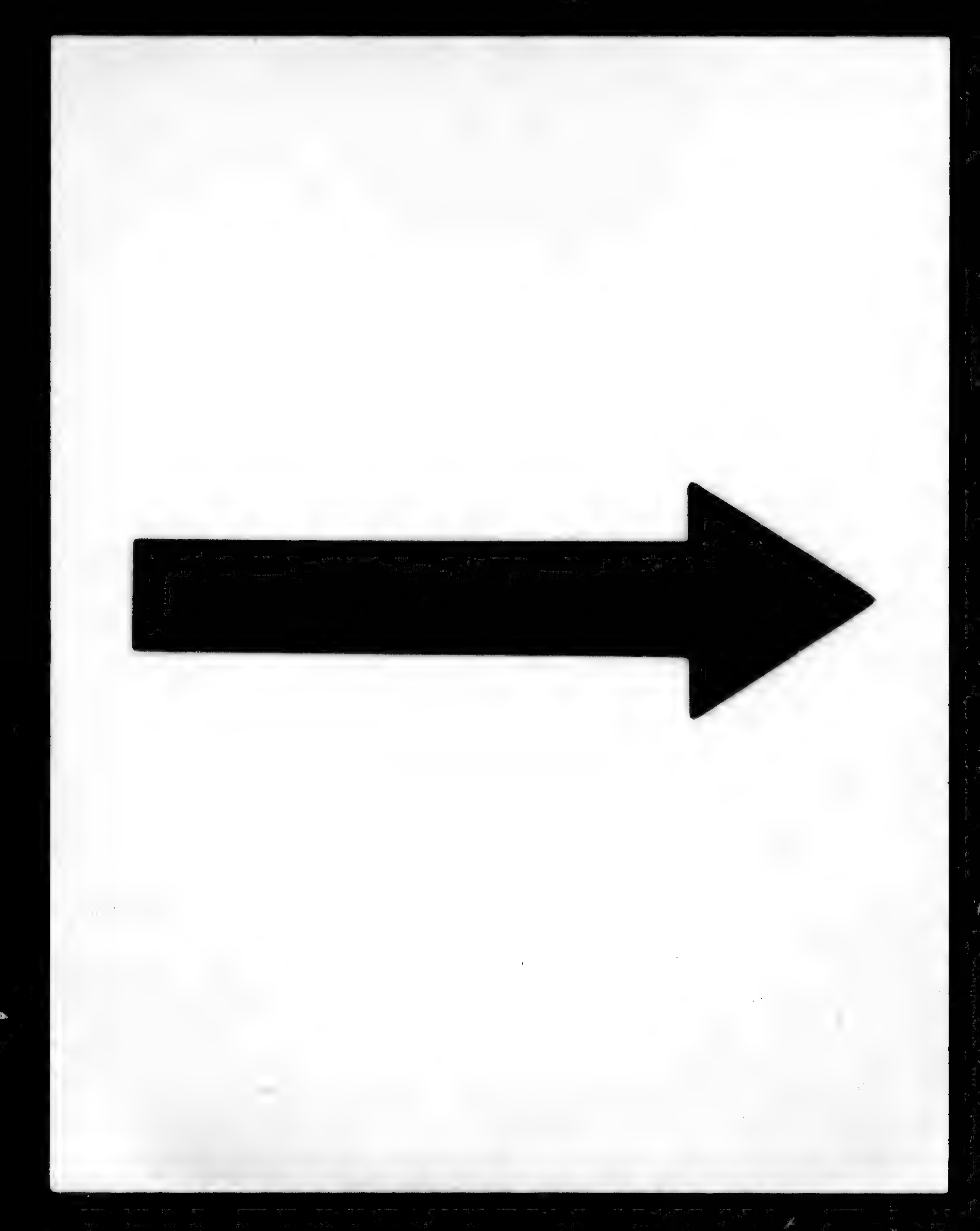
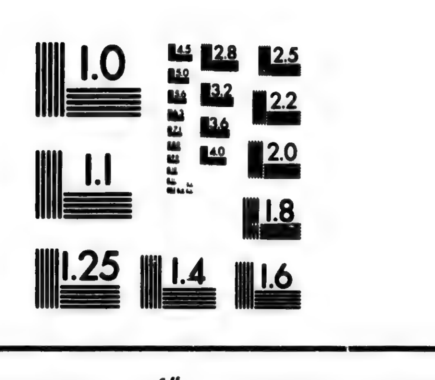


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





DESCRIPTION DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Nord Ouest de ce Comté, offre quantité de bonnes Plantations, & se joint à la Riviere de Cooper, pour aller se perdre ensemble dans celle d'Ashley à *Charles-town*.

Charles-town, Capitale de la Caroline.

Sa description.

CETTE Capitale, honorée du nom Royal de Charles par les Anglois, comme les François avoient donné celui de *Caroline* à toute la Province en considération de Charles IX (*h*), est située sur une Langue de terre entre les Rivieres d'Ashley & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux Anses, l'une au Nord & l'autre au Sud. Sa position est par les 32 degrés 40 minutes de Latitude Septentrionale, à deux lieues de la Mer. C'est le seul Port libre de la Province; & ce Privilege, qui nuit beaucoup au Commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la Ville servent plutôt à l'orner qu'à la défendre: elles consistent en six Bastions, trois sur la Riviere d'Ashley & trois sur celle de Cooper, avec une Demi-lune de chaque côté; mais la disposition de ces Ouvrages est si mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité. Un Fort, qui commande l'embouchure de la Riviere d'Ashley, rend le passage fort difficile.

CHARLES-TOWN est le centre du Commerce de la Caroline. Il ne manqueroit rien à sa situation, si son Port pouvoit recevoir des Navires au-dessus de deux cens tonneaux. Tous les environs sont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, surtout de celui qui se nomme *Broad-way*. Les arbres, dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre miles, forment une promenade si réguliere, que suivant les termes de la Relation, ,, tout l'art des Princes de l'Europe ne fera ,, jamais rien d'approchant". La Ville a plusieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme douze ou quinze d'une Architecture distinguée. L'Eglise Paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté: mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des Habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve, à Charles-town, une Bibliotheque publique, fondée par le Docteur *Bray*, à qui la plupart des Bibliotheques de l'Amérique Angloise doivent aussi leur fondation, & dont le zele, tourné particuliérement à l'augmentation du Savoir, s'employa toute sa vie à solliciter des contributions en Angleterre. Les Presbyteriens & les Anabaptistes ont leurs Eglises dans la Ville; & celle des Presbyteriens François fait un des ornemens de la principale rue. Celle des Quakers est reléguée dans un Fauxbourg, vers la Riviere d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cens cinquante Familles, dans la Ville & les Fauxbourgs de Charles-town; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a presque point de mariage qui ne produise dix ou douze enfans. Cette Capitale est la résidence du Gouverneur général & le Siege des principales Cours de Justice. En un mot, c'est l'ame de toute la Province. Tout le Pays voisin est rempli de belles Plantations, qui forment comme autant de petites Bourgades. On nomme celles de *Ferguson*, *Underwood*, *Gilbertson*, *Garnett*, *Mathews*, *Green*, *Gray*, *Starkeys*, *Grimboll*, *Dickson*, *Izard*, *Yeoman*, *Bellenger*, *Gibbs*, *Shinking*, *Moor* & *Quarry*.

(*h*) C'est ce que M. Prevost avoit d'abord contesté. (Voyez ci-dessus, pag. 190.) Au reste c'étoit à leur Fort, plutôt qu'à toute la Province, que les François avoient donné ce nom, R. d. E.

DESCRIPTION DE LA CAROLINE ANGLOISE.

LA Riviere de *Backe*, qui tombe dans celle de Cooper à trois miles de Charles-town, offre les Plantations de *Commins* & de *Johnson*, qui bordent ce qu'on nomme la *Baronie de Colliton*. Sur les bords de la Riviere d'Ashley, on trouve celles de *West*, *Gibbs*, *Baden*, *Godfrey*, *Simonds*, *Trevillian*, *Pendarvis*, & *Marshall*. Ce Canton, qui appartient aux *Shaftsburys*, a pour bornes, au Sud-Ouest de la Riviere, une Commune, distinguée par le nom de *grande Savane*. A l'extrêmité du Comté, vers celui de Colliton, on trouve une Ville, nommée *Dorchester*, dont les Habitans, qu'on ne fait pas monter à plus de trois cens cinquante, sont des Sectaires indépendans. La Riviere de *Stono*, qui coule à peu de distance, sépare les Comtés de Berkeley & de Colliton. Elle est jointe, par un Canal, à celle de *Wadmola*, proche d'une Plantation nommée *Blake*.

Comté de Colliton.

LES parties Nord-Est du Comté de Colliton sont encore habitées par des Indiens : mais ses Rivieres offrent quantité de Plantations Angloises, dont la plupart ne sont pas indignes du nom de Bourgades. Le Stono & d'autres eaux forment, au-dessous de Charles-town, une Ile fort peuplée, qui se nomme *Bouny's Island*. L'*Edistow* Nord & l'*Edistow* Sud, deux des plus grandes Rivieres de ce Comté, ont des bords fertiles, dont la culture n'est pas négligée. Elles se joignent toutes trois, six ou sept miles au-dessus d'une Bourgade, ou Plantation, nommée *Paul-Grimboll*. Deux miles plus haut, on rencontre *Wilton*, qui se nomme aussi *New London*, petite Ville d'environ quatre-vingts Maisons. Deux Landgraves, & d'autres Nobles, ont des Plantations considérables dans ce Canton.

Comté de Carteret.

LE Comté de Carteret n'est point encore habité, quoiqu'il passe pour le plus agréable & le plus fertile de la Province. Il est arrosé par une grande Riviere, nommée *Cambage*, qui se joignant à celle de May, forme, à leur embouchure, une Ile maritime, nommée *Edelano*. Tout le Pays de May étoit habité par la Nation Indienne des *Westos*. On y voit un très beau Lac, dans une grande Vallée, où les premiers Anglois qui arriverent à la Caroline étoient résolus de s'établir ; mais les Indiens mêmes leur représenterent qu'étant voisins de Port-royal, le plus beau Port de la Floride, il y avoit peu d'apparence qu'ils y fussent longtems soufferts par les Espagnols. En effet, quelques Ecossois, qui avoient tenté de s'y établir sous la conduite de Mylord *Cardross*, s'étoient vus forcés d'abandonner leur Etablissement. Port-royal est situé à vingt lieues au Sud de la Riviere d'Ashley, **Port-Royal.** par les 31 degrés 45 minutes de Latitude du Nord. L'entrée en est commode, & n'a jamais moins de dix-sept piés d'eau sur la barre. Son bassin est vaste, sûr, & s'étend dans une belle & fertile Contrée, à laquelle on ne connoît rien d'égal dans toute la Caroline. La Riviere qui le forme communique par divers bras à d'autres grandes Rivieres. Il n'est pas à plus de deux cens miles de S. Augustin, où l'Etablissement des Espagnols n'est point assez considérable pour leur faire voir sans jalousie, ou sans crainte, une autre Nation si proche d'eux. Après Port-royal, on trouve la Riviere de May, qui est suivie de *San Matteo*, dernier Canton de la Caroline, ou de la Floride Angloise.

DESCRIPTION DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Observations sur la Caroline, & ses Habitans.

QUOIQU'À l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, & d'une plus prompte maturité pour les productions, cette Contrée n'ait rien qui la distingue beaucoup des Colonies précédentes, on remarque qu'elle produit particuliérement de si bon riz, que les Relations Angloises le mettent au-dessus du riz Oriental. Les Indiens de la Caroline étoient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite vérole & d'autres maladies contagieuses, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractere ne leur ôte point un goût passionné pour la danse. Un Maître à danser François, s'étant attaché, dans le Comté de Craven, à leur apprendre des contre-danses de l'Europe, au son de la Flûte & du Hautbois, y fit une fortune considérable.

ON ne comptoit point, il y a trente ans, plus de douze mille ames dans toute la Colonie; mais les dernieres Relations assurent que ce nombre est fort augmenté; & sans l'expliquer, elles donnent une table de proportion, plus curieuse qu'utile (*i*). On lira plus volontiers quelques autres Observations de la même date. En général, le terrein de la Caroline est uni. Dans l'espace de cent miles de long, sur à peu-près la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur considérable. Cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces, depuis cinq piés jusqu'à soixante-dix. Derriere une vaste étendue de Pays plat, regne une haute chaîne de Montagnes, qui commençant par les trente-quatre degrés de Latitude, environ cent miles à l'Ouest du Mississipi, courent presque parallelement avec la Côte maritime, derriere la Floride, la Caroline, la Virginie & Maryland. C'est ce qu'on a déja nommé les *Monts Apalaches*, quoiqu'on leur donne aussi le nom d'*Alpelchen*, d'*Apelachéens* & d'*Apelléans*. De leur pié jusqu'à la Mer, on compte assez réguliérement deux cens miles. Les sources de toutes les grandes Rivieres, qu'on a décrites, sont dans ces Montagnes.

LA Province est capable de contenir & de nourrir soixante-six fois le nombre de ses Habitans actuels. On y seme le Blé d'Inde, ou le Maïz, depuis le premier de Mars jusqu'au 10 de Juin. Un acre de Terres communes produit depuis dix-huit jusqu'à trente Boisseaux. La saison, pour semer le riz, est entre le premier d'Avril & le 20 de Mai. On le seme dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante: mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrein. Cette derniere moisson se fait en Septembre, jusqu'au 8 d'Octobre, & de-

(*i*) La voici:

Blancs { Colons, Marchands, Artisans, } comme { 8, $1\frac{1}{2}$, 2 } à 12

Tous les Blancs, les Indiens soumis, les Esclaves Negres, à l'égard du total; les premiers, comme 12 à cent; les seconds, comme 66 à cent; les troisiemes, comme 22 à cent.

Le Parti Episcopal, les Presbytériens François & autres, les Anabaptistes & les Quakers, à l'égard du total; les premiers & les seconds, comme $4\frac{1}{2}$ à 10; les troisiemes, comme 1 à 10; les derniers, comme $\frac{1}{4}$ à 10.

& devient si abondante qu'elle fait à l'Angleterre un Commerce annuel de plus de quatre-vingts mille livres sterling. Les Anglois se flattent qu'avec le tems on ne verra plus, dans les Marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette Province.

Description de la Caroline Angloise.

Les Vers à soie n'y commencent pas moins à prospérer. Ils sortent de leurs œufs vers le 6 de Mars, qui est le tems où les feuilles du Meurier s'ouvrent. La Résine, le Tar, ou Godron, & la Poix sont en abondance dans toute la Colonie. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des sillons qui descendent jusqu'au pié, où il se trouve des Bassins pour la recevoir. Mais c'est après avoir ôté l'écorce, du côté qui regarde le Soleil, afin que le suc, poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes Chaudieres, où il se change en résine. Le Tar & la Poix se tirent par les méthodes communes.

La multiplication des Bestiaux s'est fait admirer ici, depuis l'origine de la Colonie. Avant la fin du dernier siecle, on regardoit comme une grande richesse d'avoir trois ou quatre Vaches: il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, & la plupart des Particuliers n'en ont pas moins de deux cens. Elles vont paître dans les Forêts. On les rassemble le soir. Les Veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les têter. Quelque tems après, on les traie; on les renferme pendant la nuit; & le lendemain, on les traie encore avant que de les renvoyer dans les Bois. Les Porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même. Ils s'écartent de plusieurs lieues, pour chercher du gland & des racines; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les Plantations, ils ne manquent point d'y retourner le soir.

Le Commerce, qui est le même entre la Caroline & l'Angleterre que dans les autres Colonies, emploie tous les ans vingt-deux Vaisseaux; & l'on n'en compte pas moins de soixante, qui viennent annuellement à Charles-town, de divers Cantons de l'Afrique & de l'Amérique.

Impôts, Monnoie, prix du travail.

Il n'y a point d'autre impôt, à la Caroline, que les droits sur les Liqueurs-fortes, les Vins, les Sucres, la Farine, le Biscuit, le Poisson sec, les Pelleteries, &c. qui montent chaque année à quatre mille cinq cens livres sterling, & qui forment le trésor public: sur quoi l'on paie mille livres aux Ministres Anglicans, qui ne sont que dix pour toute la Colonie, mille pour l'achevement & l'entretien des Fortifications, six cens aux Officiers militaires & aux Sentinelles, deux cens au Gouverneur, trois cens pour les munitions de guerre, & quatre cens pour les Charges accidentelles. Il en reste par conséquent mille, qui forment un fond d'amortissement pour les Billets de crédit, qu'on n'avoit anciennement créés que jusqu'à la somme de six mille livres sterling, mais qui furent ensuite augmentés jusqu'à dix mille. Outre ces Billets, dont le cours est bien établi, les Monnoies dont on fait ici le plus grand usage sont les Louis de France, les Pistoles d'Espagne, les Dallers de Hollande & les Piastres du Pérou. On y voit peu de monnoie Angloise, parce que tout le Commerce avec l'Angleterre consiste en échanges. On nous apprend jusqu'aux gages des Ouvriers, qui, arrivant dans la Colonie sans aucun fond, veulent louer leur travail; c'est cinq shellings

DESCRIPTION DE LA CAROLINE ANGLOISE.

par jour pour un Tailleur ; deux ſhellings & demi pour un Cordonnier ; ſept ſhellings & demi pour un Forgeron ; trois ſhellings pour un Tiſſerand ; ſix ſhellings pour un Briquetier, & quatre pour un Tonnelier.

---

§. VIII.

Floride Eſpagnole, & Voyage du P. de Charlevoix ſur ſes Côtes.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

INTRODUCTION.

AVEC *Saint Auguſtin*, qui doit ſon origine à Menendez (*), les Eſpagnols n'ont pas d'Etabliſſemens plus conſidérables dans la Floride, que *Saint Marc*, *Saint Joſeph*, & *Penſacola*, tous trois dans la Partie Méridionale, qui regarde le Golfe du Mexique. Mais comme ce n'eſt jamais dans les Relations d'Eſpagne qu'il faut chercher des éclairciſſemens ſur les poſſeſſions de cette Couronne, on connoîtroit peu l'état de ces trois petites Colonies, ſi l'infortune d'un Voyageur François n'avoit ſervi à lui procurer des lumieres qu'il a publiées : c'eſt le P. de Charlevoix, dans le Journal Hiſtorique de ſes Voyages. Il avoit eu le malheur de faire naufrage dans un Vaiſſeau nommé l'*Adour*, à la vue de la Floride, près d'une des Iles des Martyrs, en retournant de la Louiſiane en France. Une partie de l'Equipage ſe ſaiſit de la Chaloupe, une autre du Canot, & la troiſieme, avec le P. de Charlevoix, les Officiers du Vaiſſeau & les principaux Paſſagers, prit le parti de conſtruire une Barque que l'Auteur nomme un Bâteau, pour retourner à la Louiſiane. C'eſt de ce point qu'il faut ſuivre le Voyageur & recueillir ſes obſervations, ſans en détacher les incidens de ſa route, qui ont auſſi leur utilité.

Naufrage du Pere de Charlevoix.

1722.

Comment il retourne à la Louiſiane.

„ Nous partîmes, (dit-il,) le 25 d'Avril 1722, ſur le midi, & nous voguâmes de concert pendant pluſieurs lieues ; mais vers le coucher du Soleil, nous vîmes entrer la Chaloupe dans le Canal qu'il falloit traverſer pour gagner la Havane, ſans ſe mettre en peine du Canot, dont elle portoit les vivres, & qui ne pouvant la ſuivre, fut obligé de ſe joindre à nous. Le ſoir, nous débarquâmes enſemble dans l'Ile, où les trois Bâtimens étoient convenus de ſe réunir. Une bande de Sauvages, qui s'y étoit déja rendue, nous fit paſſer toute la nuit ſur nos gardes ; & nous remîmes de grand matin à la voile.

„ LE tems étoit beau & la Mer tranquille. Notre Equipage envia bientôt le ſort de la Chaloupe. Enſuite, il en vint aux murmures ; & nos Chefs crurent devoir feindre, au moins, de le ſatisfaire. On prit donc la route du Canal. Deux heures après, le vent devint plus fort, & fit voir toutes les apparences d'un orage. Tout le monde reconnut alors qu'on ne pouvoit s'engager ſans témérité dans une ſi longue traverſe, avec des Bâtimens tels que les nôtres ; car rien n'étoit plus foible que notre Bâteau, & l'eau y entroit déja de toutes parts. On parla de ſe rendre à Saint Auguſtin ; mais comme il auroit fallu retourner par le che-

Foibleſſe de ſon Bâtiment.

(*) Voyez, ci-deſſus, l'Etabliſſement des François dans la Floride.

„ min qu'on avoit fait, on convint assez unanimement de prendre vers le „ *Biloxi* (a). Nous fîmes l'Ouest, dans cette vue. On avança peu pendant le jour, & nous passâmes la nuit dans le Bâteau, où il s'en falloit „ beaucoup que chacun eut assez de place pour s'étendre. Le 27, nous „ campâmes dans une Ile, où nous trouvâmes des Cabanes abandonnées, „ des chemins frayés, & des vestiges de souliers Espagnols. Cette Ile est „ la premiere des *Tortues*. Le terrein en est si mauvais, que je ne comprens point ce que des Hommes vont faire dans un si mauvais Pays, & si „ loin de toute Habitation humaine. Nous ne cessions point de faire „ l'Ouest, & nous voguions avec une rapidité qui ne pouvoit venir que des „ courans. Le 28, on continua d'avancer beaucoup; & quoiqu'avec peu „ de vent, il sembloit que les Iles volassent à côté de nous. L'observation „ de la hauteur, à midi, nous fit trouver vingt-quatre degrés quinze minutes. Si nos Cartes Marines étoient exactes, nous étions à l'extrémité „ occidentale des Tortues: c'étoit nous engager beaucoup en pleine Mer, „ & j'étois d'avis de laisser toutes ces Iles à gauche; mais nos Officiers „ craignoient de ne pouvoir trouver de passage, entr'elles & le Continent. „ Ils ne furent pas longtems à s'en repentir, car nous fûmes deux jours sans „ voir aucune terre, quoiqu'on fit le Nord & le Nord-Est. Alors le desespoir saisit l'Equipage; il ne falloit qu'un coup de vent, tel que nous en „ avions essuyé plus d'un, pour nous submerger. Le calme même avoit ses „ inconvéniens; il falloit ramer tout le jour, & la chaleur étoit excessive. „ Enfin la terre parut devant nous, & nous y arrivâmes avant midi. Le „ 4 [de Mai], vers le milieu du jour, nous étions par les vingt-six degrés „ cinquante-six minutes, toujours avec la terre en perspective, mais sans „ pouvoir en approcher, parce qu'elle est bordée d'Iles & de Presqu'Iles, „ la plupart très basses, entre lesquelles un Canot d'écorce auroit peine à „ passer. Notre plus grande peine étoit de n'y pas trouver d'eau. Nous „ trouvions assez d'abris, & quelquefois un peu de Chasse & de Pêche.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

Desespoir de l'Equipage.

„ On voit peu de Sauvages dans tout ce Pays; & trois seulement, que „ nous apperçûmes un jour dans une Pirogue, n'eurent pas la hardiesse de „ venir à nous. Le 10, on fut obligé de retrancher la ration d'Eau-de-vie, „ & de réserver le peu qui restoit, pour les plus pressans besoins. Les vivres commençant aussi à manquer, surtout le Biscuit, dont une partie „ avoit été gâtée, nous fûmes réduits au pur nécessaire; c'est-à-dire qu'à „ chaque repas nous n'avions souvent qu'une poignée de riz, qu'on faisoit „ cuire dans de l'eau saumâtre. Mais cette Côte est l'empire des Huîtres, „ comme le Banc de Terre-Neuve, le Golfe & le Fleuve Saint Laurent sont „ celui des Morues. Toutes ces Terres basses, que nous rangions de fort „ près, sont bordées de Mangliers, auxquels s'attachent une prodigieuse „ quantité de petites Huitres d'un goût exquis. D'autres, beaucoup plus „ grandes & moins délicates, sont dans la Mer même, en si grand nombre, „ qu'elles y forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des Rochers à „ fleur-d'eau.

Pays fort désert.

(a) Voyez, ci-dessous, l'Etablissement des François à la Louisiane, & la Description de la Nouvelle France.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

Naufrage d'un Vaisseau Espagnol.

„ LE 15 au matin, nous rencontrâmes une Chaloupe Espagnole, qui „ portoit environ quinze Hommes; c'étoit une partie de l'Equipage d'un „ Navire, qui avoit fait naufrage vers la Riviere de *Saint Martin*. Ils „ étoient quarante-deux; mais leur Chaloupe étoit si petite, que s'en ser- „ vant tour à tour, les deux tiers de leur nombre étoient obligés de suivre „ la Côte à pié. Cette rencontre fut pour nous une faveur du Ciel: sans „ les instructions que nous reçûmes du Capitaine Espagnol, il y avoit peu „ d'apparence que nous pussions trouver la route; & le desespoir auroit pu „ porter nos Mutins à quelque violence. Le 16, le Canot nous quitta, „ pour suivre les Espagnols. Nous avions le vent contraire; & les dangers „ de la Côte, qui est platte & chargée de cailloux pointus, nous forçoient „ d'avoir continuellement la sonde à la main. Ces embarras ne diminuerent „ point, les deux jours suivans; & le 20 nous campâmes dans une Ile, qui „ fait la pointe orientale de la Baie des Apalaches. Toute la nuit, nous „ apperçûmes des feux sur le Continent, dont nous étions fort proche.

Arrivée des François au Fort Saint Marc.

„ LE 21, étant partis avec un brouillard fort épais, qui se dissipa bien- „ tôt, nous apperçûmes des Balises, que les Espagnols nous avoient avertis „ de suivre. On les suivit, en portant au Nord; & nous reconnûmes que „ sans ce secours nous n'aurions pas évité des bancs de sable, couverts „ d'Huîtres, dont toute cette Côte est semée. Enfin, vers dix heures, „ nous découvrîmes un petit Fort de pierre, quarré, & fortifié assez régu- „ liérement. Nous arborâmes aussitôt le Pavillon blanc: mais, quelques „ momens après, on nous cria, en François, de ne pas avancer davantage. „ Nous nous arrêtâmes; & bientôt nous vîmes venir une Pirogue, avec „ trois Hommes à bord. Un des trois étoit Basque: il avoit été Canonier „ à la Louisiane, & les Espagnols lui avoient confié le même emploi. Après „ nous avoir appris que nous étions devant le Fort de *Saint Marc*, & nous „ avoir fait les demandes ordinaires, il jugea que, le Capitaine & moi, „ nous devions descendre seuls, pour nous expliquer avec le Commandant. „ Nous en fûmes bien reçus. Cet Officier Espagnol étoit un simple Lieu- „ tenant, Homme d'esprit, qui nous accorda la permission de faire avan- „ cer notre Bâteau, vis-à-vis du Fort. Il invita les Officiers & les princi- „ paux François à dîner; mais ce ne fut qu'après avoir fait visiter le Bâ- „ teau, & s'être fait apporter dans son Magasin les armes & les munitions, „ avec parole de les restituer pour notre départ.

Description de ce Fort Espagnol.

„ CE Poste, que de l'Isle a marqué dans sa Carte sous le nom de *Sainte* „ *Marie d'Apalache*, n'a jamais porté que celui de *San Marco*, ou *Saint* „ *Marc*. Les Espagnols y avoient autrefois un Etablissement considérable, „ mais déja fort affoibli, lorsqu'en 1704 il fut entiérement détruit par les „ Anglois de la Caroline, soutenus d'un grand nombre d'Indiens *Alibamons*. „ La Garnison Espagnole, qui étoit de trente-deux Hommes, fut faite pri- „ sonniere de guerre; ce qui n'empêcha point les Sauvages d'en brûler dix- „ sept, entre lesquels on comptoit trois Religieux de Saint François: & „ de sept mille Apalaches, établis dans ce Canton, il n'y en resta que qua- „ tre cens, qui se retirerent ensuite vers la Maubile, où la plupart sont „ encore.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

Qualités du Pays.

„ Les Forêts, & les Prairies voisines du Fort, sont remplies de Bœufs „ & de Chevaux, que les Espagnols y ont laissé multiplier. On y voit quel- „ ques Habitations de Sauvages, qui sont apparemment une partie de ces „ mêmes Apalaches que l'irruption des Anglois avoit mis en fuite, & qui „ revinrent après la guerre. Leur Baie est précisément ce que les premie- „ res Relations Espagnoles nomment le Port d'*Auté*. La situation du Fort „ est sur une petite éminence, environnée de marécages, un peu au-dessous „ de la jonction de deux petites Rivieres, dont l'une vient du Nord-Est & „ l'autre du Nord-Ouest. Deux lieues plus haut, on trouve sur celle du „ Nord-Ouest un Village d'Apalaches; & un second à l'Ouest, dans les „ Terres. Cette Nation, autrefois très nombreuse, & maîtresse d'un fort „ grand Pays, est réduite aujourd'hui presqu'à rien, quoiqu'elle ait embrassé „ depuis longtems la vraie Religion: mais les secours spirituels lui man- „ quent; sans compter qu'il est difficile de faire de bons Chrétiens, d'un „ Peuple, à qui l'on a commencé par rendre le Christianisme fort odieux. „ On nous dit, au Fort Saint Marc, que la résolution étoit prise de réta- „ blir ce Poste dans son ancienne splendeur, & qu'on y attendoit cinq mille „ Familles: c'est beaucoup plus que toute la Floride Espagnole n'en peut „ fournir. Saint Marc dépend de Saint Augustin, pour le militaire & le „ civil, mais de la Havane pour le spirituel: cependant c'est du Couvent „ des Cordeliers de Saint Augustin, qu'il tire ses Prêtres. On va, par „ terre, de Saint Marc à Saint Augustin: le voyage est de quatre-vingts „ lieues, & le chemin fort mauvais.

Route de Saint Marc au Fort Saint Joseph.

„ Quelques présens ayant disposé le Commandant Espagnol à nous don- „ ner des Guides pour *Saint Joseph*, qui est à trente lieues de Saint Marc, „ nous partîmes le 23; & nous suivîmes assez lentement la Côte pendant „ deux jours, après lesquels nos Guides nous firent entreprendre une tra- „ versée de trois lieues, pour entrer dans une espece de Canal, formé par „ le Continent, & par une suite d'Iles de différentes grandeurs. Sans eux, „ nous n'aurions jamais osé nous y engager, & nous aurions manqué la „ Baie de Saint Joseph. Cependant nos vivres diminuoient, & l'eau étoit „ fort difficile à trouver. Un jour, qu'ayant creusé à dix pas de la Mer, „ sur un terrein assez élevé, on n'en avoit tiré que de l'eau saumâtre, je „ m'avisai de faire un trou sur le bord même de la Mer & dans le sable; „ il se remplit aussitôt d'une eau aussi douce & aussi claire que celle de la „ plus belle source: mais elle ne fut pas longtems à tarir, ce qui me fit „ juger que c'étoit de l'eau de pluie, qui, ayant rencontré un fond dur, „ s'étoit amassée dans cet endroit. Lorsque nous fûmes à la tête des Iles, „ nous allâmes à la voile jusqu'au soir. Alors le vent tomba; mais la Ma- „ rée, qui commençoit à descendre, y suppléa pendant toute la nuit. „ C'est la premiere fois que j'ai vu des marées réglées dans le Golfe du „ Mexique; & nos deux Guides nous assurerent que depuis les Iles jusqu'à „ Pensacole, le flux est de douze heures, & le reflux d'autant. Le lende- „ main 26, un vent contraire nous retint dans une Ile assez bien fournie „ de bois, & longue de dix ou douze lieues, où les Alouettes & les Bécas- „ ses sont en abondance. Nous y vîmes aussi quantité de Serpens à Sonnet-

FLORIDE ESPAGNOLE.
LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

„ tes. Elle se nomme aussi l'*Ile des Chiens*; & de sa premiere Pointe, nos „ Guides ne comptoient que dix lieues à Saint Marc, & quinze à Saint Jo- „ seph: mais ils se trompoient sur cette derniere distance, qui est au moins „ de vingt lieues.

„ LE 27, nous échouâmes, à minuit, sur un Banc d'Huîtres, aussi lar- „ ges que la forme d'un chapeau, & nous fûmes plus d'une heure à nous „ tirer d'embarras. Nos Guides nous firent aborder à la Maison de Cam- „ pagne d'un Capitaine de la Garnison de Saint Joseph, où nous passâmes „ le reste de la nuit. Nous n'étions plus qu'à sept lieues de Saint Joseph, „ & nous y arrivâmes le jour suivant, à cinq heures du soir. Nous y fû- „ mes bien reçus du Gouverneur. Deux grandes Chaloupes Françoises y „ étoient arrivées du Biloxi, avec quatre Officiers qui venoient réclamer „ des Déserteurs; mais ils ne les y avoient point trouvés, & nous crûmes „ les avoir apperçus le 24, dans une Barque à voile, qui avoit passé à quel- „ que distance de nous".

Fort Saint Joseph, & sa description.

„ JE ne crois pas qu'il y ait un lieu au Monde, où l'on dût moins s'at- „ tendre à trouver des Hommes, surtout des Européens, qu'à Saint Jo- „ seph. La situation de cette Baie, ses rivages, son terroir, tout ce qui „ l'environne, rien ne peut faire comprendre la raison qui a porté les Espa- „ gnols à s'y établir. Une Côte platte, exposée à tous les vents, un sable „ stérile, un Pays perdu, qui ne peut avoir aucune sorte de Commerce, „ & qui ne peut même servir d'entrepôt; c'est le lieu qu'ils ont choisi (*b*). „ Nous avions fait, avant eux, la même folie (*c*), mais elle a peu duré. „ Le Fort n'est pas situé dans la Baie même; il est au retour d'une Pointe „ recourbée, qui renferme une Ile, & n'est bâti que de terre, mais bien „ revêtu de palissades & monté d'une bonne artillerie. La Garnison est „ nombreuse, l'Etat Major complet; & presque tous les Officiers ont avec „ eux leurs Familles. Les Maisons sont propres, commodes, & fort bien „ meublées; mais dans les rues on a du sable jusqu'à la cheville du pié. Les „ Dames ne sortent que pour aller à l'Eglise; & c'est toujours avec l'ap- „ pareil & la gravité qui sont propres à leur Nation. Nous fûmes traités „ à dîner par le Sergent Major, qui, s'étant trouvé à la Louisiane, où il „ avoit été reçu avec politesse, voulut nous en marquer sa reconnoissance „ (*d*). Il y mit le comble, en nous fournissant des vivres pour la suite de „ notre navigation. Nous partîmes le 30, avec les deux Chaloupes Fran- „ çoises, & le Fort nous salua de cinq coups de canon.

Politesse d'un Sergent Major Espagnol.

Route de Saint Joseph à Pensacole.

„ ON fit environ sept lieues ce jour-là, jusqu'à l'entrée d'une Riviere qui „ sort d'une Baie ouverte au Sud-Est, où nous mouillâmes. Vers minuit, „ nous profitâmes d'un bon vent, pour gouverner à l'Ouest-Nord-Ouest.

(*b*) Par jalousie des Etablissemens François à la Louisiane.

(*c*) Voyez, ci-dessous, les Etablissemens des François.

(*d*) Il y avoit fait amitié avec M. *Hubert*, alors Commissaire Ordonnateur de la Colonie, qui étoit de la Troupe errante, & qui avoit avec lui sa petite fille, âgée de trois ans. Elle n'avoit été qu'ondoyée. Le Sergent Major souhaita que les cérémonies du Baptême lui fussent suppléées à Saint Joseph, & cette Fête fut célébrée avec éclat. Il fut le Parrain; une Niece du Gouverneur fut la Marraine; & par une faveur rare, toutes les Dames Espagnoles furent du souper.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

„ Toute la Côte court sur le même air de vent, pendant vingt lieues, jusqu'à l'Ile *Sainte Rose*, sans un seul endroit pour s'y mettre à l'abri. Le 31, nous avions fait ces vingt lieues à quatre heures du soir; & nous mouillâmes derriere une Ile, qui ferme la grande Baie de Sainte Rose, dont l'entrée est dangereuse quand la Mer est grosse. Le premier de Juin, profitant de la Marée qui commençoit à monter, nous fîmes une petite lieue, & nous entrâmes dans le Canal de *Sainte Rose*, qui en a quatorze de long: il est fermé par une Ile de même nom, qui a toute cette longueur, mais qui est fort étroite, & qui ne manque point de bois, quoiqu'elle paroisse toute couverte de sable. Le Continent est ici fort élevé, & porte diverses sortes d'arbres. Le terrein y est presqu'aussi sabloneux qu'à Saint Marc; mais pour peu qu'on y creuse, on rencontre l'eau. Toute la Côte fourmille de Gibier, & la Mer de Poissons. L'entrée du Canal est fort étroite: il s'élargit ensuite, & conserve, jusqu'à Pensacola, une demi-lieue de largeur. Vers midi, nous doublâmes la *Pointe aux Chevreuils*, dont le détour fait le commencement de la Baie: on y tourne au Nord, puis au Nord-Est; & le Fort, qui n'est qu'une petite lieue plus loin, se fait appercevoir de cette Pointe. Nous y arrivâmes une heure après."

Origine de l'établissement Espagnol.

LA Baie, qui porte aujourd'hui le nom de *Pensacole*, ayant été découverte, suivant les Relations Espagnoles (*e*), par Pamphile de *Narvaez*, dans sa malheureuse Expédition de la Floride; Diegue de *Maldonado*, un des Capitaines de Fernand *Soto*, la reconnut de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchusi*. En 1558, Dom *Tristan de Luna* lui donna celui de *Baie Sainte Marie*. Dom André *de Pès*, Commandant de la Flotte de *Barlovento*, l'ayant reconnue aussi en 1693, ajouta au dernier de ces deux noms celui de *Galve*, à l'honneur du Comte de Galve, alors Viceroi de la Nouvelle Espagne. Ainsi cette Baie n'est connue, parmi les Espagnols, que sous le nom de *Santa Maria de Galve*. Cependant celui de *Pensacola*, que portoient les Indiens du Canton, est demeuré à la Province. En 1696, Dom André d'*Arriola*, créé premier Gouverneur, en alla prendre possession, & bâtit dans la Baie de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre Bastions, qu'il nomma le *Fort Saint Charles*; avec une Eglise & quelques Maisons.

Fort Saint Charles de Pensacole.

Tel étoit encore l'état de cette Place en 1719, lorsque les François en firent le Siege, sous le commandement de M. de *Serigny* (*f*), au nom de la Compagnie d'Occident, qui saisit l'occasion d'une rupture passagere entre les deux Couronnes, pour se procurer le seul Port qu'il y ait sur toute la Côte de la Floride, depuis le Canal de Bahama jusqu'au Missisipi. Dans le cours de la même année, le Fort Saint Charles fut pris par Serigny, repris par les Espagnols, & repris encore par les François (*g*), qui le possédoient tranquillement lorsque le P. de Charlevoix y arriva; „ mais, (ajoute-t-il) „ il étoit en si mauvais état, qu'on ne paroissoit pas s'attendre à le garder.

Il est possédé par les François.

(*e*) Voyez le Tome II.

Nota. C'est-à-dire de l'*Histoire de la Nouvelle France*. R. d. E.

(*f*) Le détail précédent n'est pas tiré du Journal Historique.

(*g*) Voyez-en le récit au Tome II. de l'Histoire de la Nouvelle France, p. 436 & suiv.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

„ Le Commandant, nommé *Carpeau de Montigny*, étoit au Quartier géné-
„ ral du Biloxi, & nous n'y trouvâmes que quelques Soldats. Il ne restoit
„ du Fort Espagnol (*h*), qui avoit été pris deux ans auparavant par le Com-
„ te de *Champmélin*, qu'une fort belle citerne, qui a coûté, dit-on, qua-
„ torze mille piastres à bâtir.

Qualités de la Baie.

„ La Baie de Pensacole seroit un assez bon Port, si les vers n'y perçoient
„ pas les Navires, & si son entrée avoit un peu plus de profondeur. *L'Her-*
„ *cule*, que montoit le Comte de Champmélin, y toucha. Cette entrée est
„ directement entre l'extrémité occidentale de l'Ile Sainte Rose & un Ré-
„ cif: elle est si étroite, qu'il n'y peut passer à la fois qu'un Navire; &
„ son ouverture est Nord & Sud. De l'autre côté du Récif, on trouve un
„ second Canal, ouvert au Sud-Ouest, qui n'a de l'eau que pour les Bar-
„ ques, & qui est aussi fort étroit. Le mouillage, dans la Baie, est par le
„ long de l'Ile Sainte Rose.

„ Nous partîmes de Pensacole, à minuit; & sur les quatre heures du
„ matin nous laissâmes à droite *Rio de los Perdidos*, Riviere célebre par le
„ naufrage d'un Vaisseau Espagnol, dont la perte & celle de l'Equipage
„ entier lui ont fait donner ce nom. L'Ile *Dauphine* est cinq lieues plus
„ loin, sur la gauche. Entre cette Ile & celle de *la Corne*, qui n'en est
„ éloignée que d'une lieue, il y a peu d'eau. La derniere de ces deux Iles
„ est suivie d'une autre, que sa figure a fait nommer l'*Ile ronde*. Vis-à-vis
„ est la Baie des *Pascagoulas* (*i*), où se décharge une Riviere du même
„ nom, qui descend du Nord. De-là nous ne mîmes qu'une heure à nous
„ rendre au Biloxi".

Pensacole est restitué aux Espagnols.

Le sage Voyageur, à qui l'on doit ces éclaircissemens, se retrouvant dans la Colonie Françoise d'où il étoit parti, fut bientôt informé de la paix conclue avec l'Espagne, & de la double Alliance entre les deux Couronnes. Un des articles étoit la restitution de Pensacole. Cette nouvelle fut apportée de Vera-Cruz à la Louisiane par Dom Alexandre *Walcop*, Irlandois, & Capitaine de Vaisseau dans la Nouvelle Espagne, sur un Brigantin commandé par Dom Augustin *Spinola*. Ces deux Officiers ne dissimulerent point que le dessein des Espagnols étoit d'y faire un Etablissement considérable, & d'y transporter la Garnison & tous les Habitans de Saint Joseph. Dom Walcop en étoit nommé Gouverneur. On ne peut douter que ce Plan n'ait été suivi de l'exécution.

Observation sur la température de ce climat.

Le Voyageur ajoute deux observations, qui ne peuvent convenir qu'à cet Article. Dans son retour, étant le 2 de Juillet Nord & Sud de Pensacole, d'où il vouloit assurer son point de Longitude, parce que celle de l'embouchure du Mississipi n'étoit pas encore bien fixée, il avoit le Soleil directement sur sa tête; & dans son Voyage des Martyrs au Biloxi, il avoit essuyé les plus grandes chaleurs du Solstice, sans pouvoir s'en garantir, non plus

(*h*) Les François, après l'avoir repris, avoient ruiné les deux Bastions du côté de Terre, n'avoient conservé que les deux qui regardoient le Port, & y avoient laissé un Officier, deux Sergens, vingt Soldats, & douze Sauvages. *Ibid.*

(*i*) Madame de *Chaumont* avoit une Concession dans cette Baie.

plus que des rosées qui tomboient en abondance pendant les nuits: cependant il souffrit beaucoup plus du chaud, dans le cours du mois de Juillet, qu'il n'en avoit souffert avant son naufrage. Là-dessus, dit-il, il se souvint qu'il avoit été surpris plus d'une fois, de voir des Personnes, nées sous la Zone torride, se plaindre beaucoup des grandes chaleurs de France. Il avoit été dans le même cas au mois d'Avril. La différence qu'il éprouvoit, au mois de Juillet, ne pouvoit venir des vents; car ils étoient les mêmes, & il en eut toujours dans les deux saisons: ce n'étoit pas, non-plus, qu'il y fût plus accoutumé; car, ni lui, ni ses Compagnons, n'étoient pas sujets aux sueurs continuelles qui les avoient fort incommodés au mois d'Avril. Voici l'explication qu'il croit pouvoit donner. „ Au Printems, l'air „ est encore chargé de vapeurs, que l'Hiver y assemble: lorsque le Soleil „ s'approche, elles en sont d'abord embrasées: & voilà, (dit-il,) ce qui „ causoit ces chaleurs pesantes & ces abondantes sueurs, dont nous étions „ accablés au mois d'Avril. En Juillet, ces vapeurs étoient dissipées; & „ quoique le Soleil fût beaucoup plus près de nous, le moindre vent suffisoit pour nous rafraîchir, en émoussant la vivacité de ses rayons, presque „ perpendiculaires sur nos têtes. Or, en France, le Soleil ne dissipe jamais „ les vapeurs aussi bien qu'entre les Tropiques: du moins sont-elles ici „ plus grossieres; & c'est ce qui produit, non la différence de la chaleur, „ mais celle de la sensation du chaud."

Observation sur le Canal de Bahama.

La seconde observation regarde le Canal de Bahama. Le Vaisseau, sur lequel on retournoit en France, n'ayant pu obtenir l'entrée du Port de la Havane où l'on avoit compté de s'arrêter, on prit le parti de s'avancer vers la Baie de Matance, & l'on y trouva d'autres obstacles, qui déterminerent le Capitaine à continuer sa route. Dans l'espace d'environ vingt-quatre heures, on découvrit, du haut des mâts, les Terres de la Floride. A cette vue, on mit le Cap au Nord-Nord-Est: deux heures après, on prit un peu plus de l'Est, & s'étant remis en route, on se trouva, deux autres heures après, dans le vrai courant qui mene au Canal de Bahama. On alloit avec la vîtesse d'un trait. „ Nous vîmes en ce moment, (dit le „ Journaliste) l'*Adour*, ce même Vaisseau dans lequel nous avions fait nau- „ frage, qui montroit encore un bout du mât, mais dont la carcasse étoit „ toute couverte d'eau; & nous reconnûmes qu'il s'en falloit bien qu'elle „ eût échoué vis-à-vis de la plus septentrionale des Martyrs, comme on se „ l'étoit persuadé d'abord, car nous l'avions par notre travers à dix heures „ & demie du matin; & vers une heure & demie, la derniere de ces Iles „ nous restoit au Nord. Vers les trois heures, on apperçut, de la Hune, „ un Brisant que nous allions ranger de bien près, & plus loin une Batture, „ qui avançoit beaucoup au large. Cette Batture est apparemment la fin „ des Martyrs; & pour l'éviter, nous reprîmes du Sud & de l'Est pendant „ le reste du jour, avec le courant toujours au Nord: sur le soir, nous „ portâmes au Nord-Est. Le lendemain à midi, nous étions à l'entrée du „ Canal, par les 25 degrés 30 minutes. A sept heures & demie du soir, „ on craignit d'être trop près de terre, & le Cap fut mis au Sud-Sud-Est „ jusqu'à minuit, avec un très bon vent. Nous reprîmes la route à mi-

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

„ nuit, & le jour suivant nous ne vîmes plus de terre. Le soir, on se crut „ hors du Canal; mais, par une sage précaution, le Pilote continua de „ faire le Nord-Nord-Est jusqu'à dix heures.

Route de ce Canal à l'Ile Saint Domingue.

„ LORSQU'ON est sorti du Canal de Bahama, la droite route, pour gagner „ l'Ile de Saint Domingue, seroit le Sud-Est: mais les vents, qui soufflent „ presque toujours de la partie de l'Est, ne permettent gueres de la pren„ dre. Il faut s'élever, par une ligne parabolique, jusqu'à la hauteur de „ la Bermude, qu'il seroit même à propos de reconnoître, s'il étoit possi„ ble, pour assurer son point de Longitude. C'est faute de cette con„ noissance, qu'on est quelquefois obligé d'aller jusqu'au grand Banc de „ Terre-neuve, avant qu'on puisse compter d'être assez à l'Est de tous les „ écueils qui sont au Nord & à l'Orient de l'Ile Saint Domingue. Cepen„ dant on n'a pas toujours pris ce grand détour, pour aller du Golfe Mexi„ que à cette Ile. Dans les premiers tems de la Découverte, après avoir „ suivi la Côte septentrionale de l'Ile de Cuba, jusqu'à la Pointe d'Itaque, „ qui en est l'extrêmité Orientale, à quatorze lieues de Matance, on tour„ noit à droite, laissant à gauche toutes les Iles Lucaies, & celle de Baha„ ma, qui est de ce nombre. C'est ce qu'on nomme à present le *vieux Ca*„ *nal de Bahama*; route où l'eau ne manque point pour les plus grands Na„ vires, mais si pleine d'écueils, qu'à peine les grandes Barques osent au„ jourd'hui s'y engager."

---

§. IX.

Etablissement & Description de la Nouvelle Georgie.

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

Motifs de cet Etablissement.

REVENONS aux Etablissemens Anglois, dans l'ordre des tems, après l'avoir fait céder à celui des lieux, dans l'Article précédent. La plus méridionale & la plus récente des Colonies Angloises de l'Amérique est celle de la *Georgie*, qui s'est formée sous nos yeux. Ses Fondateurs existent encore. Leur vue, telle qu'ils la publierent en 1732, eobtenant des Lettres d'Etablissement qui portent cette date, fut de procurer une honnête subsistance à quantité de malheureux Citoyens, qui avoient besoin de ce secours, & de délivrer en même tems l'Angleterre d'une charge incommode. Ils inviterent dans ces termes, tous les Patriotes bien disposés, à seconder une si charitable entreprise.

Etendue de la concession.

LES Lettres royales leur accordent, pour eux & pour leurs successeurs, toutes les Terres qui sont entre la Riviere de *Savannah*, le long de la Côte maritime, & la Riviere d'*Alatamaha*; avec les Iles situées devant la même Côte, qui n'en sont pas éloignées de plus de vingt lieues. C'est un Pays assez vaste, au Sud de la Caroline, séparé de cette Province par la Riviere de Savannah, & bordé au Sud par celle d'Alatamaha, qui est grande & navigable. D'une Riviere à l'autre, du côté de la Mer, on prétend que son étendue est de cent vingt miles (a); & vers l'Ouest, jusqu'aux Monts Apalaches, qui se retirent beaucoup dans cet espace, on ne lui donne pas moins de trois cens miles. Tout ce Pays fut érigé en Province particuliere, sous le nom de *Nouvelle Georgie*, formé de celui du Roi d'Angleterre.

(a) La premiere Relation dit, soixante ou soixante-dix miles.

Dès le mois d'Août de la même année, le Chevalier *Heathcote*, ayant expliqué aux Directeurs de la Banque les deux principaux objets de cette Concession, y joignit d'autres avantages qui devoient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ses Colonies d'Amérique, d'augmenter son Commerce, de multiplier ses Vaisseaux, & surtout de tirer de la soie crue de son propre fond; ce qui pouvoit lui épargner annuellement plus de cinquante mille livres sterling, qu'elle faisoit passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jetter les fondemens de l'entreprise, & son exemple fut suivi par un grand nombre de riches Particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois (*b*) pour la direction générale. Le résultat de cette Assemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution, & le Parlement donna dix mille livres sterling dans la même vue.

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

Une Compagnie se forme.

Voyage de M. Oglethorpe.

M. OGLETHORPE. 1732.

LE 6 de Novembre, cent personnes de l'un & de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement à cette Commission, furent embarquées à Gravesend, sur le Vaisseau l'*Anne*, commandé par le Capitaine *Thomas*, avec toutes sortes d'instrumens, d'armes & de munitions. M. *Oglethorpe*, un des Directeurs, se mit à la tête de cette Troupe, pour régler les premieres démarches & présider à l'Etablissement. Le 15 de Janvier suivant, ils arriverent heureusement à la Caroline.

1733.

ILS y prirent des Guides, qui les conduisirent d'abord à Port-royal. Le 18, M. Oglethorpe, ayant débarqué dans la petite Ile de *Trench*, laissa une garde sur la pointe de cette Ile qui commande le Canal, & qui est entre *Beaufort* & la Riviere de Savannah. De-là il se rendit à la Bourgade de Beaufort, où il trouva le plus officieux empressement à préparer des hutes pour la réception de sa Colonie. Pendant qu'on étoit occupé de ce travail, il alla visiter la Riviere de Savannah; & son premier choix, pour l'Etablissement, tomba sur un fort beau terrein, à dix miles de l'embouchure. Mais c'est à lui-même qu'il faut laisser ce récit, dans les termes de sa propre Relation.

„ DANS le lieu que j'ai choisi, la Riviere forme un croissant, dont les „ bords ont environ quarante piés de hauteur dans sa partie méridionale. „ Le sommet est fort uni, & forme une Plaine qui s'étend de cinq ou six „ miles dans le Pays, & de près d'un mile sur la Riviere. Un Navire, „ qui tire douze piés d'eau, peut mouiller à quinze piés de la rive. J'ai „ commencé la fondation d'une Ville au milieu de cette Plaine, sur le bord „ de la Riviere, vis-à-vis d'une Ile où le pâturage est excellent. La Ri„ viere est large, & d'eau douce; du Quai de ma Ville on découvre la „ Mer, & l'Ile des *Tibigoqui* forme l'embouchure. De l'autre côté, la

(*b*) Voici leurs noms : les Lords *Shaftsbury*, *Percival*, *Tyrconnel*, *Limerick*, *Carpenter*; MM. *Digby*, *Oglethorpe*, *Georges Heathcote*, *Tower*, *Mock*, *Huks*, *Sloper*, *Eylis*, *la Roche*, *Vernon*, *Hales*, *Chandler*, *Frederick*, *l'Apôtre*, *Guillaume Heathcote*, *White*, *Kendal*, & *Bundy*.

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1733.

„ vue s'étend sur la Riviere, l'espace d'environ soixante miles. Rien n'approche de l'agrément de ce Paysage, entre de grands Bois qui bordent les deux rives. Tous mes gens arriverent ici le premier de Février. Leurs Tentes furent dressées avant minuit. J'écris le 19. La premiere Maison fut achevée hier après-midi. Une petite Nation Indienne, la seule qu'il y ait autour de nous dans l'espace de cinquante lieues, offre de se soumettre au Roi Georges, demande des Terres parmi les nôtres, & que ses Enfans soient élevés dans nos Ecoles. Leur Chef, & son Favori, qui tient le premier rang après lui dans la Nation, sont déja résolus d'embrasser le Christianisme."

Savannah, premiere Ville de la Nouvelle Georgie.

M. OGLETHORPE ne chercha point d'autre nom pour sa Ville, que celui de la Riviere dont elle alloit faire l'ornement. Ainsi le premier Etablissement, ou, si l'on veut, la Capitale de la Nouvelle Georgie, se nomme *Savannah*. Une seconde Relation, du 20 de Février, acheve de faire connoître sa situation: „ J'ai choisi le lieu, où ma Ville est située, non-seulement pour l'agrément de sa situation, mais encore parce que la bonté du terroir, la fraîcheur des eaux, & d'autres signes, me persuadent que l'air y est fort sain. Elle est garantie des vents d'Ouest & du Sud, les plus dangereux de ce Pays, par de vastes Forêts de Pins, la plupart hauts de cent piés. On ne voit point de mousse sur leurs troncs, comme sur ceux de la Caroline. J'ai fait mesurer la largeur de la Riviere, qui est d'environ mille piés."

Premiere Alliance de la Colonie avec les Indiens du Pays.

LES Indiens, qui cherchoient à se lier avec les Anglois, se nommoient les *Tamacraws*. Ils faisoient partie d'une Nation considérable, qui a reçu le nom de *Lowercreek*, ou Indiens de *l'Anse basse*, & qui est divisée en huit Tribus, dont chacune a son Gouvernement. M. Oglethorpe fut averti que tous les Chefs demandoient à le voir, pour former une alliance réguliere avec la nouvelle Colonie. Il les reçut dans un de ses nouveaux édifices. Cette Audience, & les noms des Tribus & des Micos, paroissent avec dignité dans sa Relation. *Mico* signifie *Roi*, dans le langage de ces Indiens.

DE la Tribu des *Couetas*: *Tahou-Laki*, Mico, & *Essa-bou*, son Capitaine, ou son Général, fils du vieux *Brinn*, que les Espagnols avoient nommé *Empereur des Anses*. Huit Hommes & deux Femmes à leur suite.

DE la Tribu des *Cussetas*: *Cusseta*, Mico, & *Tatchiglcutchi*, son Capitaine: quatre Hommes à leur suite.

DE la Tribu des *Ousichays*: *Ogise*, Mico; & *Neathloutko*, son Capitaine. *Ougaki*, autre Capitaine, & trois Hommes de suite.

DE la Tribu des *Checkaus*: *Outhleteboa*, Mico; *Thlentotluki*, *Figir*, & *Soutamilla*, Capitaines, avec trois Hommes de suite.

DE la Tribu des *Echetas*: *Chutabké* & *Robin*, deux Capitaines, dont le second avoit été élevé chez les Anglois de la Caroline, avec quatre Hommes de suite.

DE la Tribu des *Pulachucolas*: *Guillati*, Capitaine; & cinq Hommes de suite.

DE la Tribu des *Oconas*: *Ouekachumpa*, & *Kououo* son Capitaine.

Etablissem. et Description de la Georgie.

M. Oglethorpe. 1733.

De la Tribu des *Eufaules: Tomaumi*, Capitaine, & trois Hommes de sa suite.

Le Mico des *Tamocraws*, qu'on range entre ces Indiens sans les distinguer par le nom de Tribu, se nommoit *Tomokichi*.

Tous les Micos & leurs Capitaines s'étant assis autour de M. Oglethorpe, Ouekachumpa, Vieillard remarquable par la hauteur de sa taille, fit un long discours, que l'Interprete réduisit aux articles suivans: „ Les Tribus établirent d'abord leurs anciens droits sur le Pays qui est au Sud de „ la Riviere de Savannah. Quoique pauvres & sans lumieres, celui qui „ avoit donné la respiration aux Anglois leur avoit accordé la même faveur: „ Mais elles étoient persuadées que le grand Pouvoir, qui faisoit son séjour „ au Ciel, & qui avoit donné la respiration à tous les Hommes, avoit en„ voyé les Anglois pour l'instruction des Indiens, de leurs Femmes & de „ leurs Enfans; & dans cette confiance elles leur cédoient volontiers leurs „ droits, sur toutes les Terres dont elles ne faisoient aucun usage." Le Mico assura que ce n'étoit pas seulement son propre avis, mais que c'étoit aussi la résolution de huit Tribus des Anses, dont chacune avoit tenu Conseil à part, & qui s'étoient accordées toutes à faire partir leurs Chefs, chargés d'un Présent des richesses du Pays.

Alors, tous les Indiens de la suite apporterent huit pacquets de peaux, qu'ils étendirent aux piés de M. Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'étoit ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'ils l'offroient de bon cœur. Il ajouta qu'il remercioit les Anglois de la bonté qu'ils avoient marquée au Mico *Tomokichi*, qui étoit son Parent, & à ses Indiens; qu'à la vérité Tomokichi étoit banni de la Nation, mais qu'il étoit Homme d'honneur, grand Guerrier, & que c'étoit son courage, sa prudence & sa justice qui avoient porté d'autres Bannis à le choisir pour leur Chef. Enfin il déclara que les Tribus n'ignoroient point la mort de quelques Anglois, tués par les *Cherokis*; & que si M. Oglethorpe le desiroit, elles étoient prêtes à venger cette violence en portant le carnage & la désolation dans les Terres de ses Ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours, Tomokichi entra, suivi de quelques *Tamacraws*, & faisant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler: „ J'étois (dit-il,) un pauvre Banni. Je suis venu dans cette „ Terre, pour m'y établir aussi près qu'il m'étoit possible du tombeau de „ mes Ancêtres. Lorsque les Anglois sont arrivés, j'appréhendois qu'ils „ ne me forçassent d'en sortir; car je suis foible, & je manque de blé: „ mais ils m'ont confirmé dans mes possessions, & ils me fournissent de „ vivres."

Articles du Traité.

Tous les Chefs des autres Tribus firent successivement chacun leur harangue, qui revenoit à celle d'Ouekachumpa. Ensuite ils conclurent un Traité d'alliance perpetuelle, qui fut signé des deux Partis. M. Oglethorpe fit donner, à chacun des Micos & des Capitaines, un Fusil & un Manteau. Les Hommes de suite reçurent quelques Pieces d'étoffe plus grossiere, & d'autres présens. On rapporte aussi les articles du Traité:

I. Les Anglois promettoient de porter dans les Habitations des huit Tribus toute sorte de Marchandises, & de les y vendre au prix dont on

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1733.

conviendroit. II. La restitution des biens enlevés ou perdus & la réparation des injures se feroient de bonne foi, de part & d'autre; & les coupables seroient jugés & punis suivant les Loix Angloises. III. Nulle Habitation Indienne ne seroit exceptée du Commerce. IV. Les Anglois posséderoient toutes les Terres que les Indiens laissoient sans usage, à condition néanmoins que lorsqu'ils feroient quelque nouvel Etablissement, la séparation des Terres seroit marquée de bonne foi par les Chefs des deux Nations. V. Les Negres fugitifs seroient rendus par les Indiens, & conduits à quelque Bourgade Angloise; & pour chaque Negre, s'il étoit pris au-delà de la Riviere d'*Okorivi*, les Anglois donneroient quatre pieces d'Etoffe, ou deux Fusils. VI. Les huit Tribus s'engageoient à chérir les Anglois comme leurs Freres, & promettoient de ne jamais aider aucune autre Nation blanche à s'établir dans le Pays.

Il paroît, suivant les comptes de M. Oglethorpe, que les premiers frais de l'Etablissement ne monterent pas à plus de vingt-trois mille livres sterling. Outre les Passagers, qui furent embarqués aux dépens de la Direction, vingt-un Maîtres & cent six Domestiques firent le Voyage à leurs propres frais. Dès la premiere année, on comptoit dans la Colonie six cens dix-huit personnes: composées de trois cens vingt Hommes, cent treize Femmes, cent deux Garçons, & quatre-vingt-trois Filles.

1734.

Retour de M. Oglethorpe, avec plusieurs Chefs Indiens.

Discours de Tomokichi.

En 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'Eté, accompagné de Tomokichi, Mico des *Tamacraws*, de *Senanki*, Femme de ce Prince, de *Tonakoui* leur Neveu, d'*Hillispili*, Capitaine Indien, & d'*Apakouski*, *Stimaleki*, *Sintouki*, *Pinguitki* & *Vanpiki*, Chefs d'Habitations, avec leur Interprete. Ils furent logés au vieux Palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits, pour les faire paroître à la Cour, qui étoit alors à Kensington. Tomokichi présenta au Roi plusieurs belles plumes d'Aigle, qui, dans l'usage de ces Barbares, sont le plus respecteux de tous les présens, & fit à Sa Majesté Britannique un discours dont toutes les expressions furent soigneusement recueillies: „ En ce jour, je vois „ la majesté de votre face, la grandeur de votre Maison, & la multitu- „ de de vos Sujets. Je suis venu, au nom de toute la Nation qui se nom- „ me les *Creecks*, pour renouveller la paix qu'ils ont avec les Anglois. C'est „ dans mes vieux jours que je suis venu; mais quoique je ne puisse espérer „ de recueillir moi-même les fruits de mon voyage, je suis venu pour „ l'avantage de tous les Indiens des hautes & basses Anses, & pour deman- „ der qu'ils soient instruits de toutes les connoissances des Anglois. Ces „ plumes sont celles de l'Aigle, qui est le plus actif de tous les Oiseaux, „ & qui vole sans cesse autour de nos Nations. Ces plumes sont un signe „ de paix dans notre Patrie, & nous les avons apportées pour vous les „ laisser, ô grand Roi! comme le signe d'une paix éternelle. O grand „ Roi! les moindres paroles qui me seront adressées par votre bouche, je „ les rapporterai fidélement à tous les Micos de la Nation des Creecks."

Sépulture d'un Indien à Londres.

Le jour suivant, un Indien du Cortege de Tomokichi étant mort de la petite vérole, on prit soin de le faire enterrer dans un Cimetiere de Londres, mais à la maniere de son Pays, c'est-à-dire, que le corps enveloppé

de deux pieces d'étoffe, entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une biere au lieu de la sépulture, & qu'on jetta dans la fosse non-seulement ses habits, mais une grande quantité de grains de verre & quelques pieces d'argent. Tomokichi passa quelque tems en Angleterre, & parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura. Il partit à bord du Vaisseau *le Prince de Galles*, commandé par le Capitaine *Dumbar*, qui étoit chargé de transporter en Georgie une troupe d'*Emigrans* de Saltzbourg. Ces Protestans fugitifs arriverent à Savannah, le 17 de Décembre; & le bruit s'y étant répandu que les Indiens Espagnols avoient passé la Riviere d'*Ogiki*, Dumbar sortit de celle de Savannah, pour ranger la Côte avec quelques autres Bâtimens Anglois.

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1734.

Tomokichi retourne en Georgie.

„ Nous arrivâmes, (dit-il dans sa Relation,) à *Thunderbolet* le 8 de Janvier 1735; & les Terres nous y parurent si bien cultivées par les nouveaux Habitans, qu'elles promettoient une abondante récolte. Ils avoient fait de grands progrès, dans leur fabrique de pots de terre. Leur Bourgade n'avoit encore que trois Maisons achevées, mais l'enceinte étoit bien fortifiée. Ils avoient déja chargé de merrein une grande Barque, pour l'Ile de Madere. Nous allâmes passer la nuit à *Skidaway*, où les progrès surpasserent mon attente, pour les édifices & la culture des Terres. La garde ne laisse pas de s'y faire si réguliérement, qu'il ne passe point une Chaloupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la Batterie ne soit composée que de quelques petites Pieces de Campagne, qui sont à la vérité en fort bon ordre. A deux miles de cet Etablissement vers le Sud, les nouveaux Colons ont une Barque d'observation, qui commande une grande étendue de Côte, & qui est toujours prête à mettre en Mer. Nous visitâmes toutes les Iles, jusqu'à celle de *Jekil*, & nous reconnûmes l'embouchure de la Riviere d'Alatamaha: mais, n'ayant rencontré que des Indiens amis de notre Nation, nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 de Janvier."

1735.

Récit du Capitaine Dumbar.

Au mois de Mai, le Fort de cette nouvelle Colonie étoit presque achevé, & la Ville avoit déja quantité de bonnes Maisons, dont quelques-unes étoient de Brique. Au mois de Janvier suivant, cent cinquante Montagnards Ecossois y aborderent, dans le dessein de s'établir sur les Frontieres de la Province, vers les Etablissemens Espagnols; mais après avoir long-tems attendu M. Oglethorpe, qui n'étoit pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les *Puïagas*, où ils se fixerent sur le bord de la Riviere d'Alatamaha, à douze miles de la Mer. Ils y bâtirent un petit Fort, un Magasin, une Chapelle & plusieurs Cabanes, sous le nom de *Darien*. Trois cens Anglois, qui arriverent à Savannah le mois suivant, consolerent les Habitans de n'avoir pû retenir les Ecossois.

1736.

DANS le cours de la même année, M. Pierre *Pury*, de Neufchâtel en Suisse, qui avoit été Directeur de la Compagnie des Indes en France (c),

(c) C'est le même dont nous avons parlé dans une Note de l'Introduction au Tome XVI. de ce Recueil, & lequel, après avoir vainement sollicité la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, tant à Batavia qu'ici, de former un Etablissement dans la Terre

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1736.

Purysbourg, Etabliffement Suiffe de M. Pury.

Ebenezer, Etabliffement des Emigrans de Saltzbourg.

raffembla un grand nombre de fes Compatriotes, à la tête defquels il demanda au Gouvernement d'Angleterre la permiffion de former un Etabliffement particulier dans la Nouvelle Georgie. Non-feulement elle lui fut accordée; mais ayant obtenu de la Cour de France, à la priere de S. M. B., la liberté de s'embarquer à Calais, & s'y étant rendu avec fa Troupe, les Anglois lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un Vaiffeau de Roi, qui le tranfporta heureufement à Savannah. Il y bâtit une Ville, qu'il nomma *Puryfbourg*, à vingt-quatre miles de celle des Anglois, fur le bord Septentrional de la même Riviere. On y comptoit cent Maifons dès l'origine.

LES Emigrans de Saltzbourg avoient auffi formé leur Etabliffement au-deffus de la Ville Angloife, & lui avoient donné le nom d'*Ebenezer*: mais divers inconvéniens, qu'ils n'avoient pu prévoir, les dégoûterent bientôt de cette fituation, & leur firent fouhaiter d'être tranférés à l'embouchure de la Savannah. Le Baron *Van Reek*, qui les commandoit, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe (*d*), qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de fa Colonie, deux Miniftres Saltzbourgeois, dont il s'étoit fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres Emigrans, qui étoient en chemin pour la Georgie, dans le deffein de s'établir plus au Sud, & qu'ils vouloient engager à demeurer avec eux. M. Oglethorpe ne rejetta point leur demande; mais il voulut reconnoître, par fes propres yeux, la juftice de leurs plaintes. Ce délai pouvoit paffer d'ailleurs pour un Acte d'autorité, qui confirmoit le domaine des Anglois. Il fit, dans la même vue, non-feulement le Voyage d'Ebenezer, mais en même tems celui des autres Etabliffemens étrangers. C'eft à fa Relation qu'on s'attache ici.

M. Oglethorpe vifite les Colonies étrangeres.

„ JE me rendis d'abord à la Plantation Angloife du Chevalier François „ *Bathurft*, fix miles au-deffus de Savannah. J'y montai à cheval; & de-„ là, paffant par un Moulin à fcier, établi par quelques Anglois, j'arrivai „ le foir du même jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avoient déja „ conftruit un beau Pont de bois, fur la Riviere. Leur Ville étoit compo-„ fée d'un grand nombre de Cabanes, toutes de fimples planches, à l'excep-„ tion de quatre grands édifices de Brique & de Charpente, deux defquels „ tenoient lieu d'Eglife, & fervoient auffi de logement aux Miniftres: le „ troifieme étoit une Ecole, & le quatrieme un Magafin public. J'admirai „ que les Habitans penfaffent à quitter un Etabliffement fi avancé, & je „ m'efforçai de leur ôter ce deffein; mais ils infifterent fur leurs motifs „ avec tant de prieres & de larmes, que je fus obligé de me rendre, & je „ promis de leur tracer le plan d'une autre Ville dans le lieu qu'ils defi-„ roient. J'allai paffer la nuit à la Plantation de M. Pury; & dès le lende-„ main je retournai à Savannah, d'où je partis auffi-tôt, pour aller prendre

Auftrale de Nuyts, étoit paffé au fervice de la Compagnie des Indes de France. Nous nous rappellons d'avoir vu, dans le tems, le Mémoire qu'il publia en Suiffe fur les avantages de la Nouvelle Colonie Angloife, & qui engagea plufieurs Familles à fuivre fa fortune. R. d. E.

(*d*) Il étoit revenu avec la qualité de Gouverneur de la Georgie. R. d. E.

„ dre possession de l'Ile *Saint Simon:* ce fut un voyage d'environ deux „ jours. En arrivant dans cette Ile, je fis mettre la main au travail. On „ eut bientôt élevé quelques Maisons de bois, couvertes de feuilles de „ Palmier, avec un Cellier & un Magasin. Je traçai le plan d'un Fort à „ quatre Bastions.

ETABLISSEM. ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1736

„ DE-LÀ, j'allai visiter les Montagnards Ecossois, dans leur Ville de Darien. Ils me firent toute sorte d'honneurs, je les trouvai sous les armes, „ avec leurs *Plades* (e), leurs larges épées, leurs Targes & leurs Mousquets. En reconnoissance, je me fis habiller à leur mode, & je gardai „ cette parure pendant quelques jours que je passai avec eux. Ensuite, „ étant retourné à l'Ile Saint Simon, j'y pressai si vivement le travail, que „ dans l'espace de six semaines j'eus la satisfaction de voir le Fort achevé, „ & trente-sept Maisons regulierement baties. Le Fort fut nommé *Frederica*. C'est un quarré regulier, flanqué de quatre Bastions, & ceint „ d'un fossé, avec quelques Ouvrages exterieurs, bordés d'une Palissade de „ Cedres. La Ville est derriere, dans un terrein commode, dont j'avois „ fait la division; & je mis chacun en possession de son espace, pour y „ batir, & l'améliorer à son gré. Tout ce qui avoit été déja semé & planté, dans les Terres voisines, fut declaré commun, pour l'utilite publique.

Darien, Ville Ecossoise.

Fort de Frederica.

„ QUELQUES jours après mon arrivée dans l'Ile Saint Simon, le Mico „ Tomokichi & son Neveu, escortés d'un grand nombre d'Indiens, m'apporterent une provision de chair de Daims & d'autres Betes fauves, qui „ répandit l'abondance dans la Colonie. Ils me dirent que leur dessein „ étoit d'aller à la chasse du Bufle, jusqu'aux Frontieres Espagnoles; mais „ jugeant qu'ils cherchoient l'occasion de tomber sur les Gardes d'Espagne, „ que notre foiblesse nous oblige de ménager, je leur fis suspendre leur „ projet, en leur disant que je voulois etre de cette Expédition. Le lendemain ils me conduisirent dans une Ile, à l'embouchure du Détroit de „ *Jerkil*, où remarquant un terrein élevé qui commande la Riviere, je „ laissai un Détachement d'Ecossois, sous la conduite de M. *Mackay*, après „ leur avoir tracé le plan d'un Fort, dont ils souhaiterent que le nom fut „ *Saint André:* mais l'Ile fut nommée *Cumberland*.

„ LE jour suivant, nous passâmes le *Clogother*, autre bras de la Riviere „ d'Alatamaha; & je découvris une autre belle Ile, longue de seize miles, „ couverte d'Orangers, de Mirthes, & de Vignes sauvages, à laquelle je „ donnai le nom d'*Amelia*. Le troisieme jour, arrivant près de la Vedette „ Espagnole, les Indiens se disposoient à fondre dessus; mais pour leur en „ ôter le pouvoir, je les laissai dans une Ile, & descendant par la Riviere „ *Saint Jean*, je doublai la pointe *Saint Georges*, qui est la partie Septentrionale de cette Riviere, & la pointe la plus méridionale des possessions Angloises sur la Côte du Continent, où les Espagnols ont une garde de l'autre côté de la même Riviere. Pendant ma course, j'avois donné ordre à M. Mackay de faire, avec un Détachement, le chemin par terre depuis Savannah jusqu'à Darien, pour fixer la distance entre ces deux Vil-

(e) Sorte de vêtement, que les Montagnards d'Ecosse portent au lieu de Manteau.

ETABLISSEMENT ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE. M. OGLETHORPE. 1738.

„ les. Il trouva soixante-dix miles en droite ligne, & quatre-vingt-dix „ par la route que les Lacs & les Marais permettent de suivre".

Progrès de la Ville de Savannah.

Fondation d'Augusta, & ses avantages.

EN 1738, le nombre des Maisons étoit presque doublé, dans la Ville de Savannah; sans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des Magasins & des Atteliers. On y voyoit une Cour de Justice, consistant en trois Juges & un Greffier. La même année, il se forma au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venoient d'abandonner, une autre Ville, nommée *Augusta*, dans un Canton si fertile, qu'un acre de terre y produit réguliérement près de trente boisseaux de Maïz. Ce nouvel Etablissement attiroit déja une partie considérable du Commerce Indien, & l'on ne doutoit pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes Colonies des Anglois. La Ville d'Augusta est à deux cens trente-six miles, par eau, de l'embouchure de la Riviere de Savannah, & reçoit dans cet éloignement de fort grandes Barques. C'est-là que tous les Indiens de la Caroline & de la Georgie portent leurs Pelleteries au Printems. On y comptoit, en 1739, six cens Européens, avec une petite Garnison, que les Directeurs avoient crue nécessaire pour la sûreté du Commerce. La situation de la Ville est sur un terrein de quelque hauteur, au bord même de la Riviere. Diverses routes, tracées vers les Etablissemens voisins, vers les *Chetokis* (*f*), Nation Indienne au Nord-Ouest, & vers la Vallée des Monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval & à pié. A l'Ouest d'Augusta sont les Habitations des *Lowers Creeks*, ou des *Anses basses*, dont la principale se nomme *Rouetas*, & sur la Frontiere desquelles on a bâti un Fort nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers Peuples qu'on rencontre sont les *Chickesas* (*g*), dont les possessions s'étendent jusqu'au Fleuve du Mississipi. Les Anglois commençoient à se flatter qu'une étroite alliance, avec cette Nation, leur ouvriroit un Commerce avantageux jusqu'à l'embouchure de ce Fleuve.

1739.

Nation des Chickesas, qui s'étendent jusqu'au Mississipi.

ON voyoit, dans le même tems, plusieurs belles Plantations au Sud de Savannah, deux petites Bourgades, nommées *Highute & Hampstead*, à quatre miles de cette Ville, & plusieurs Villages en diverses autres parties de la Province. Il s'en étoit formé aussi quelques-uns, dans l'Ile Saint Simon; & la Ville de Frederica recevoit tous les jours de nouveaux accroissemens. L'industrie des Habitans les avoit fait parvenir, en ouvrant quantité de fossés pour l'écoulement des eaux, à se faire, au voisinage de leurs murs, une belle Prairie de trois cens vingt acres, où ils trouvoient le double avantage de nourrir un grand nombre de Bestiaux & de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même Ville, le Camp de M. Oglethorpe avoit fait naître une Habitation réguliere, composée de Soldats mariés, auxquels il avoit accordé des Terres. Le nombre en devoit être assez grand, puisqu'avant son départ il apprit que dans une seule année ils avoient eu cinquante-cinq Enfans. On commençoit, dans tous ces Etablissemens, à brasser de la Bierre & d'autres liqueurs Angloises. Les Femmes s'employoient à filer du coton, dont elles faisoient des bas, de fort bonne qua-

(*f*) Ce sont ceux que les François nomment *Chéraquis*. R. d. E.
(*g*) Ou *Chicachas*. R. d. E.

lité. Une Cour, établie à Frederica, étoit le Siege de la Justice pour toute la partie méridionale de la Province.

ETABLISSEMENT ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE. 1742.

Disgraces arrivées à la Colonie.

Après le retour de M. Oglethorpe, qui avoit commandé longtems avec le titre de Général des forces de la Caroline & de la Georgie, une suite de disgraces arrêta tout d'un coup le cours de cette prospérité. Les différends, qui s'éleverent entre l'Angleterre & l'Espagne, eurent de si fâcheuses influences en Amérique, que les Anglois s'y crurent autorisés à garder moins de ménagemens pour la Colonie Espagnole de Saint Augustin. Ils l'attaquerent; ils furent repoussés avec perte; & les Espagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle Georgie, y pousserent leurs entreprises avec plus de succès. Les Relations, auxquelles on s'est attaché jusqu'ici, sont d'un tems où la fin de ces hostilités étant incertaine, les Anglois se flattoient encore des plus belles espérances. L'Auteur supposant que la Georgie doit être regardée comme une partie de la Caroline, qui appartient, dit-il, à l'Angleterre par des droits incontestables, & reconnus des Espagnols mêmes, traite de prétention *insolente* la demande qu'ils en avoient faite, & ne doutoit point, ajoute-t'il, qu'ils n'en reçussent le châtiment qu'ils méritent. Mais il auroit senti que l'insolence n'étoit que dans son langage, s'il eut pu prévoir que loin de parvenir à se venger des Espagnols, les Anglois, par de nouvelles disgraces qui n'ont pas paru moins justes à leurs Ennemis, ont eu l'humiliation de voir leur Colonie ruinée avant la fin de la guerre. On ignore quels efforts ils ont fait pour la rétablir, & par conséquent dans quel état elle est aujourd'hui (*h*).

Observations générales sur les Colonies Angloises du Continent de l'Amérique.

OBSERVAT. SUR LES COLONIES ANGLOISES DE L'AMÉRIQUE.

Terminons l'article des Etablissemens Anglois du Continent, par quelques Observations générales, qui portent leur date, & l'explication de leur source.

(*h*) Le savant Auteur de l'*Histoire Philosophique & Politique des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*, après avoir exposé les causes de sa décadence, en fait le tableau que voici : „ La Métropole „ sentit enfin combien les institutions & les „ réglemens vicieux arrêtoient les progrès „ d'une Colonie, où depuis moins de six ans „ (en 1741) elle avoit fait passer près de cinq „ mille hommes, & dépenser soixante-six „ mille livres sterling, sans compter les con„ tributions volontaires des zélés Patriotes. „ Elle rompit les fers qu'elle lui avoit forgés. „ La Georgie reçut le Gouvernement qui „ faisoit fleurir la Caroline, & devint, au „ lieu d'un Fief de quelques Particuliers, „ une Possession vraiment Nationale.

„ Quoiqu'elle n'ait pas un territoire aussi „ étendu, un climat aussi tempéré, un sol „ aussi bon que la Province voisine, & qu'avec „ le riz, l'indigo, & presque toutes les den„ rées, de la Caroline, elle n'en puisse ja„ mais égaler la prospérité; cependant elle „ deviendra utile à la Métropole, à mesure „ qu'on verra diminuer la crainte de s'y éta„ blir, trop justement fondée, sur la tyran„ nie dont elle étoit opprimée. On cessera „ de dire un jour, que de toutes les Colo„ nies Angloises du Continent, la Georgie „ est la moins peuplée, eu égard aux secours „ que le Gouvernement y a prodigués. Ce „ ne sera pas sans fruit, qu'il y aura versé, „ même en 1769, trois mille quatre-vingts „ livres sterlings. Toutes ces avances seront „ heureusement secondées par l'acquisition „ de la Floride (cédée à l'Angleterre en „ 1763), Province qui, par son voisinage, „ doit influer sur la prospérité de la Georgie". *Tome VI. pag.* 353. R. d. E.

Observat. sur les Colonies Angloises de l'Amérique.

Ce ne sont pas seulement les Côtes, dit M. d'Ulloa (*i*), qui sont habitées & peuplées d'Anglois ; tout l'intérieur du Pays, à plus de cent miles de la Mer, l'est également. On n'y rencontre que des Villes, des Bourgades, des Villages & des Maisons de Campagne. Tout est défriché, cultivé, fertile. Ainsi cette laborieuse Nation jouit du fruit de son travail, & ne cesse de cultiver la terre, sans se reposer, comme d'autres, sur de vaines idées de fertilité naturelle du Pays. Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opulente, qu'elle peut être comparée aux plus florissantes Villes de l'Europe.

L'assemblage de tant de Nations différentes, qui composent les Colonies Angloises du Continent, rend le nombre de leurs Habitans si considérable, qu'elles forment un vrai Royaume, dont l'étendue, quoique moins grande, sur la Côte, que celle de quelques autres Pays de l'Amérique, le cede à peu d'autres dans l'intérieur des Terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diversité d'origine n'empêche point que tant de Colons ne soient soumis aux mêmes Loix civiles; mais quant à la Religion, la tolérance y est généralement établie pour toutes les Sectes connues. Il n'y a d'exceptée, que la seule Religion Romaine.

Tout le Pays abonde, particuliérement, en bois de construction pour les Vaisseaux : aussi s'en fabrique-t-il une quantité considérable dans tous les Ports de ses Côtes. Cependant l'opinion commune est que ce bois n'est pas de la meilleure qualité, & que les Bâtimens qu'on en fait ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De-là vient qu'on ne l'emploie gueres que pour les Belandres, les Brigantins, & d'autres Bâtimens du même ordre.

Des Contrées si peuplées ne sont sujettes au Prince, qu'autant que ses Loix leur plaisent. La douceur du Gouvernement le rend aimable. Un Gouverneur est regardé de tous les Habitans comme un Concitoyen, qui est chargé de la sûreté commune & du bien public. Ils se taxent eux-mêmes, pour son entretien & pour la subsistance des Juges, sans aucune autre espece d'Impôt, de Gabelle & de Tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions, qu'ils ne souffrent ni Places fortifiées, ni Troupes de Garnison, dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piege pour leur liberté. Toutes ces Provinces peuvent être regardées comme une sorte de République, qui, suivant en partie les Loix politiques d'Angleterre, réforme, ou rejette celles qui lui paroissent contraires à ses libertés. Les Villes, les Bourgs & les Villages sont ses Forteresses, & les Habitans en sont les Garnisons. Ils vivent entr'eux dans une union, qui les feroit prendre pour les Enfans d'une même Famille. Les Grands & les Riches ne s'y distinguent point des Pauvres par l'orgueil & le luxe. La diversité même de Religion, entre cinq ou six Sectes différentes, ne produit point les divisions ordinaires sur un point si délicat; &, ce que l'Auteur juge encore plus surprenant, la différence de Nation, entre des Européens, des Créoles, des Métifs & des Indiens, n'altere jamais la tranquillité du Gouvernement établi par les premiers. Une société si bien réglée ne sauroit manquer,

(*i*) Voyage historique de l'Amérique Méridionale, &c. Tome 2, liv. 3, chap. 9. On n'en retranche que quelques traits d'éloquence un peu affectés.

Observat. sur les Colonies Angloises de l'Amérique.

dit-il, de s'accroître & de prospérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parcequ'il leur est aisé d'acquérir de quoi subsister; le Pays est assez grand, assez fertile, pour fournir des Terres aux nouvelles Familles: & c'est ainsi que la propagation ne se relâche jamais; surtout dans une température d'air & sous des Loix, qui éloignent presqu'également les maladies & la débauche.

Monnoie singuliere qu'on y emploie.

Il est remarquable que dans une si florissante Colonie, la monnoie courante ne soit pas de métal, & qu'elle ne soit que de papier, avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes, collées l'une sur l'autre, & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toutes valeurs. C'est avec ces especes qu'on achete, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le Commerce intérieur. Mais, comme le papier se salit & s'use, chaque Province a son Hôtel de Monnoie, où l'on prépare les Pieces. Outre cet Hôtel général, il y a des Maisons particulieres, pour la distribution. On y porte les pieces usées, ou trop sales. Des Officiers établis en remettent autant de neuves, qu'on en apporte de vieilles. Ils seroient deshonorés par le moindre défaut de bonne foi, & l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. M. d'Ulloa croit en trouver la raison dans les maximes des Quakers, qui furent chargés, dit-il, des premiers Réglemens, du maniment, de la distribution, de la fabrique des Monnoies, non-seulement dans la Pensylvanie dont ils furent les premiers Colons, mais dans d'autres Provinces où ils s'établirent. On sait qu'avec plusieurs rites extravagans, ces Sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des Loix naturelles: ils la poussent jusqu'à la superstition: & l'on n'ignore pas non plus que tous les tourmens, imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la Loi, n'ayant pu les y faire consentir, le Parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des Quakers auroit la force d'un serment solemnel. Cette opiniâtreté, qui mérite peut-être un meilleur nom, les a suivis dans les Colonies d'Amérique, où ils jouissent du même Privilege; & l'Auteur juge que l'exemple de leur droiture & de leur équité peut s'être communiqué aux autres Sectaires. Comme il est inouï, dit-il encore, que les Officiers de la Monnoie aient manqué à la confiance publique, ce seroit un scandale du premier ordre, que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

Les Négocians vendent les Marchandises de l'Europe, & reçoivent en payement cette monnoie, dont ils achetent ensuite des Marchandises du Pays, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs Correspondans, & dont ils tirent de bonnes especes d'or & d'argent, pour les placer à la Banque de Londres. N'ayant besoin, ni d'or, ni d'argent monnoyé dans le Pays même, ils achetent avec les retours annuels de leurs gains toutes les Marchandises qui leur conviennent, & les font apporter à Boston pour leur compte; ce qui entretient le Commerce d'un côté à l'autre. Ainsi l'or & l'argent monnoyés ne sortent point d'Angleterre; & les riches Habitans de Boston ont à la fois le maniment de deux fonds, celui des Marchandises & de la

Observat. sur les Colonies Angloises de l'Amérique.

monnoie de papier, & celui qui leur revient de la Banque, où le capital demeure toujours sans diminution (k).

(k) M. d'Ulloa fait profession de devoir ces lumieres au Marquis de *la Maison-forte*, qui ayant été fait prisonnier par les Anglois & conduit à Boston, y composa une Relation exacte de cette Colonie, dont il lui laissa prendre un extrait. *Ubi sup.*

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

CHAPITRE XIII.

Suite des Voyages, des Découvertes, & des Etablissemens des François dans l'Amérique Septentrionale.

Introduction.

Depuis l'année 1549, où l'on a vu les François refroidis tout d'un coup pour les Etablissemens en Amérique, on ne connoît d'eux aucune autre entreprise réguliere, que celle du Bresil & de la Floride, dont on a donné les Relations (a). Ce ne fut qu'en 1598, après cinquante ans de troubles domestiques, & dans la tranquillité dont ils recommençoient à jouir sous un de leurs meilleurs & de leurs plus grands Rois, qu'ils reprirent le goût des Colonies.

Voyage du Marquis de la Roche.

De la Roche.

1598.

Un Gentilhomme Breton, nommé de *la Roche*, obtint, de Henri le Grand, la même Commission & les mêmes pouvoirs qui avoient été accordés à Roberval sous François I (b), & qu'il avoit déja obtenus lui-même de Henri III, mais dont il n'avoit pu se mettre en état de faire usage. Ses Lettres Patentes, datées du 12 Janvier, le nomment „ *Troilus* de *Mesgouet*, „ Chevalier de l'Ordre, Conseiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de S. M., Marquis de *Cotemmeal*, Baron de *Las*, Vicomte „ de *Carentan* & de *Saint Lo* en Normandie, Vicomte de *Trevalet*, Sieur „ de *la Roche*, *Gommard*, *Kermoulec*, *Gornal*, *Bonteguigno* & *Liscuit*". Elles portent que conformément à la volonté du feu Roi Henri III, Sa Majesté l'a créé son Lieutenant-Général aux Pays de *Canada*, *Hochelaga*, *Terre-Neuve*, *Labrador*, *Riviere de la grande Baie*, (par laquelle on entendoit alors le Fleuve de Saint Laurent,) *Norimbegue*, & Terres adjacentes. Les conditions étoient, „ qu'il se proposeroit particuliérement le progrès de la Foi „ Catholique; que son autorité s'étendroit sur tous les gens de guerre; qu'il „ choisiroit les Capitaines, les Maîtres de Navires & les Pilotes, & qu'ils „ seroient obligés de lui obéir; qu'il pourroit disposer des Navires & des „ Equipages qui se trouveroient prêts à mettre en Mer dans les Ports de „ France, lever autant de Troupes qu'il jugeroit à propos, faire la guerre, „ bâtir des Forts & des Villes, & leur donner des Loix; accorder, aux „ Gentilshommes, des Terres en Fief, des Seigneuries, des Châtellenies,

(a) Voyez, pour le Bresil, les Relations du Tome XX; & pour la Floride, ci-dessus Chap. XI, les premiers Voyages des François dans l'Amérique Septentrionale.

(b) Voyez le Tome XIX. pag. 27. & suiv.

„ des Comtés, des Vicomtés, des Baronies, & autres Dignités relevantes „ du Roi ; donner des Terres aux personnes de moindre condition, avec „ les charges qu'il lui plaîroit d'imposer, mais dont ils seroient exempts les „ six premieres années, ou plus longtems s'il le jugeoit nécessaire au Ser- „ vice du Roi : qu'au retour de son Expédition, il lui seroit permis de „ répartir, entre ceux qui auroient fait le Voyage avec lui, le tiers de „ tous les gains & profits mobiliaires, d'en retenir un autre pour lui, & „ d'employer le troisieme aux frais de la guerre, des Fortifications & des „ autres dépenses communes; que tous les Gentilshommes, les Marchands, „ & autres, qui voudroient l'accompagner, en auroient la liberté, mais „ qu'il ne leur seroit pas libre de faire le Commerce sans sa permission, & „ cela, sous peine de confiscation de leurs Navires & de leurs effets; qu'en „ cas de maladie ou de mort, il pourroit nommer un ou deux Lieutenans „ pour tenir sa place ; qu'il auroit la liberté de lever, dans tout le Royau- „ me, des Ouvriers & d'autres gens nécessaires à son entreprise ; en un „ mot, qu'il jouiroit des memes Pouvoirs & Privileges, qui avoient été „ accordés à Roberval".

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. DE LA ROCHE. 1598.

AVEC une Commission de cette étendue, la Roche voulut commencer par aller prendre lui-même quelque connoissance du Pays. Il se hâta d'armer un Vaisseau, sur lequel il s'embarqua la même année avec *Chedotel*, célebre Pilote de Normandie. La premiere terre, à laquelle il aborda, fut *l'Ile de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieues au Sud-Est de l'Ile Royale, & où l'on assure que dès l'année 1508 le Baron de Lery avoit voulu former une Colonie. On ne pouvoit faire un plus mauvais choix. A peine cette Ile, qui est fort petite & sans Ports, produit-elle quelques herbes & quelques brossailles. Sa situation est par les 44 degrés 12 minutes du Nord, & la variation observée y est de treize degrés Nord-Est. Dans une circonférence d'environ dix lieues, elle renferme un Lac, qui n'en a pas moins de cinq. Ses deux extrêmités sont des Ecueils de sable, dont l'un court Nord-Est-quart-d'Est, & l'autre Sud-Est. Elle a des Montagnes, qu'on découvre de sept ou huit lieues ; & sa distance est de trente-cinq lieues Nord & Sud de *Camsceaux*, Port de l'Acadie. La Roche y débarqua quarante Misérables, qu'il avoit tirés des Prisons de France, & qui eurent sujet d'y regretter leurs Cachots. Ensuite il alla reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie. Il s'y arrêta peu. Après avoir recueilli les connoissances qu'il crut suffisantes pour ses vues, il reprit la route de France, sans pouvoir aborder à l'Ile de Sable, d'où les vents ne cesserent point de l'écarter. D'autres obstacles (*c*), qui sembloient l'attendre à son retour, l'ayant empêché de suivre son entreprise, on assure que le chagrin de n'avoir tiré aucun fruit de ses avances, & de se voir hors d'état de les continuer, le mit au tombeau.

Son départ. Il aborde à l'Ile de Sable. Il visite l'Acadie. Son retour. Inutilité de son voyage & sa mort.

ON lui reproche de n'avoir pas commencé un Etablissement dans l'Acadie, où la Pêche seule lui auroit produit des retours certains. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laissés dans l'Ile de Sable, y rencontrerent sur le

Sort de quarante François dans l'Ile de Sable.

(*c*) Il fut plus d'un an Prisonnier du Duc de *Mercœur*, qui étoit encore le maître en Bretagne ; & ses ennemis lui rendirent de mauvais offices à la Cour.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMERIQUE SEPT.

DE LA ROCHE.

rivage quelques planches de Vaisseaux, dont ils se fabriquerent des Barraques, pour se mettre à couvert des injures du tems. C'etoit le débris de plusieurs Navires Espagnols, qui etoient partis pour faire un Etablissement à l'Ile Royale (*d*). Il en étoit sorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui ayant multiplié dans l'Ile de Sable, furent pendant quelque tems une ressource pour les quarante François. Le Poisson devint ensuite leur unique nourriture; & lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de la peau des Loups marins. Ils passerent plus de sept ans dans cette situation. Enfin le Roi, informé de leur avanture, chargea le Pilote Chedotel de les aller prendre: mais, la plupart étant morts de misere, il ne s'en trouva plus que douze. Henri IV eut la curiosité de les voir, dans l'état où Chedotel les avoit trouvés, c'est-à-dire couverts de leurs peaux de Loups marins, les cheveux & la barbe d'une affreuse longueur, & toute leur figure dans le désordre qu'on peut s'imaginer. Ce bon Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les déchargea de toutes les poursuites de la Justice.

CHAUVIN.

Voyage de Chauvin.

1600-2.

LA mort de la Roche n'ayant point fait oublier sa Commission, un fameux Negociant de Saint Malo, nommé *Pontgravé*, qui avoit fait plusieurs Voyages au Port de *Tadoussac*, sur le Fleuve Saint Laurent, & qui ayant compris que la traite des Pelleteries, entre les mains d'un seul, pouvoit etre le fond d'un riche Commerce, engagea un Capitaine de Vaisseau, nommé *Chauvin*, à demander au Roi un Privilege exclusif, avec toutes les prérogatives accordées à la Roche. Chauvin trouva de puissans Amis, qui le firent écouter à la Cour. Il équipa aussitôt quelques petits Batimens, & les conduisit lui-même à Tadoussac. Pontgravé, qui l'accompagna, vouloit monter jusqu'aux *Trois Rivieres*, parceque ce lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit propre à l'Etablissement qu'il méditoit: mais Chauvin, qui ne pensoit qu'à troquer des Marchandises pour des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ses Navires, ferma l'oreille à cette proposition. Cependant, en quittant Tadoussac, il y laissa quelques-uns de ses gens, qui y seroient morts de faim ou de maladie pendant l'Hiver, s'ils n'eussent trouvé du secours dans la compassion des Sauvages. L'année d'après, il fit un second Voyage, dont il ne tira pas moins de profit que du premier. Il étoit à la veille d'en faire un troisieme, lorsque la mort interrompit ses projets.

CHAMPLAIN. I. VOYAGE. 1603.

Premier Voyage de Champlain.

ON vit naître presqu'aussitôt à Rouen, sous la protection du Commandeur de *Chatte*, Gouverneur de Dieppe, une Compagnie de Marchands, avec lesquels plusieurs personnes de distinction entrerent en Société. Ils firent n armement, dont la conduite fut confiée à Pontgravé, qui avoit obtenu u Roi des Lettres Patentes, pour continuer les Découvertes dans le Fleuve du

(*d*) Nommée alors l'*Ile de Cap Breton*. R. d. E.

du Canada, & pour y faire des Etablissemens. Dans ces circonstances, Samuel de *Champlain*, Gentilhomme de Saintonge & Capitaine de Vaisseau, étant arrivé des Indes Occidentales, où il s'étoit fait de la réputation, le Commandeur de Chatte lui proposa de partir sur la Flotte Marchande. Il y consentit, avec l'agrément du Roi. La navigation fut assez heureuse. On s'arrêta peu à Tadoussac, où les Vaisseaux demeurerent à l'ancre; mais Pontgravé & Champlain, s'étant mis dans un Bâteau léger avec cinq Matelots, remonterent le Fleuve jusqu'au Sault de *Saint Louis*, dernier terme du Voyage de Cartier. Le silence, que Champlain garde sur la Bourgade d'*Hochelaga*, semble marquer qu'elle ne subsistoit plus (*e*).

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Champlain. I. Voyage. 1603.

A leur retour en France, ils trouverent de Chatte mort, & sa Commission de Chef de la Compagnie donnée à Pierre *du Guast*, Sieur de *Monts*, Saintongeois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Gouverneur de Pons, qui avoit d'ailleurs obtenu le Commerce exclusif des Pelleteries, depuis les 40 degrés de Latitude du Nord jusqu'aux 54, avec le droit d'accorder des Terres jusqu'aux 46, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral & de Lieutenant-Général, dans toute cette étendue de Pays. De Monts étoit Calviniste; & le Roi lui permettoit, pour lui & pour les siens, l'exercice de sa Religion en Amérique, suivant l'usage établi dans le Royaume. De son côté, il s'étoit engagé à peupler le Pays; avec cette promesse, singuliere pour un Protestant, d'y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. On le représente comme un honnête homme, qui avoit du zele pour l'Etat, & toute la capacité nécessaire à son entreprise; mais il paroît qu'il fut malheureux, & que son Privilege exclusif lui ayant fait des jaloux, il fut toujours mal servi. Comme il avoit conservé la Compagnie formée par son Prédécesseur, il l'augmenta de plusieurs Négocians des principaux Ports de France. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un armement, plus considérable qu'aucun de ceux qui avoient précédé le sien. Il étoit composé de quatre Vaisseaux, dont l'un étoit destiné à faire la traite des Pelleteries à Tadoussac. Pontgravé eut ordre de conduire le second à Camceaux, & de croiser de-là dans tout le Canal qui sépare l'Ile Royale de celle de Saint Jean, pour écarter ceux qui entreprendroient quelque Commerce, avec les Sauvages, au préjudice de la Compagnie. De Monts, accompagné de plusieurs Volontaires, de Champlain & de *Biencourt*, Sieur de *Poitrincourt* (*f*), qu'il fit ensuite son Lieutenant (*g*), conduisit les deux autres Navires en Acadie.

De Monts entreprend de peupler l'Acadie.

Son caractere.

On partit du Havre de Grace le 7 de Mars 1604; & le 6 de Mai, de Monts arriva dans un Port de cette Peninsule, qui borne l'Amérique au Sud-Est. Il y trouva un Vaisseau François, que les défenses n'avoient point empêché d'y aller faire la Traite: il ne balança point à le confisquer, en vertu de son Privilege exclusif; mais, pour dédommager le Capitaine, qui

1604.

Son départ.

(*e*) Voyez le Tome XIX. pag. 29.

(*f*) Mr. Prevost en avoit fait deux différens Personnages. Celui qu'on trouve ensuite nommé de *Biencourt*, étoit fils de *Poitrincourt*, que M. Prevost, d'après le P. de Charlevoix, écrit toujours *Poutrincourt*; mais nous suivons les Pieces originales. R. d. E.

(*g*) Non d'abord, mais après Pontgravé, comme on le verra ci-dessous. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Champlain. I. Voyage. 1604.

se nommoit *Rossignol*, par une faveur plus glorieuse qu'utile, il donna son nom au Port. Un autre, dans lequel il alla mouiller immédiatement, fut nommé *le Port au Mouton*, parcequ'un de ces Animaux s'y noya. Il y passa plus d'un mois, tandis que Champlain visitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etablissement. On observe qu'il auroit pu s'épargner une si longue recherche, puisqu'il se trouvoit entre Camceaux & *la Haive*, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux situés pour le Commerce : mais il ne s'y arrêta point ; il n'entra pas même dans le Port Royal, ni dans la *Baie Françoise*, ni dans la Riviere de *Saint Jean*. Il s'avança vingt lieues plus loin, jusqu'à une petite Ile, où de Monts, qui s'y rendit peu de tems après, résolut de s'établir. Elle reçut le nom d'Ile de *Sainte Croix*. Comme elle n'a qu'une demi-lieue de circuit, elle fut entiérement défrichée, & les grains qu'on y sema rapporterent fort abondamment. Cependant on ne fut pas longtems à reconnoître qu'on auroit pu faire un meilleur choix. A l'arrivée de l'Hiver, on se trouva sans bois & sans eau douce. Les chairs salées, auxquelles on fut bientôt réduit, & l'eau de nege fondue, qu'on prit le parti de boire, pour s'épargner la peine d'en aller chercher d'autre dans le Continent, produisirent le Scorbut, qui fit de grands ravages. Enfin, la navigation ne fut pas plutôt libre, que de Monts se hâta de chercher un séjour moins incommode.

Port Rossignol.

Port au Mouton.

Etablissement dans l'Ile Sainte Croix.

1605.

Course de de Monts.

Il prit sa route au Sud, & rangea la Côte, qui court Est & Oüest, l'espace de quatre-vingts lieues, depuis la Riviere Saint Jean jusqu'au *Kinebeki*; puis Nord & Sud, jusqu'à une Pointe que Champlain, dans les courses qu'il avoit faites pendant l'Hiver, avoit nommée *Malebarre*, parceque sa Barque avoit couru risque d'y échouer. Il en avoit même pris possession pour la France, aussi bien que du Cap *Cod*, ou Cap *Blanc*, qui est au-delà ; ce qui n'empêcha point, comme on l'a vu dans l'Article précédent, que les Anglois ne s'y établissent bientôt. Vers la moitié du chemin de Sainte Croix à la Riviere de Kinebeki, on rencontre celle de *Pentagoët*, qui traverse, par le milieu, ce qu'on nommoit *le Norimbegue*, & qu'on a représenté longtems comme une belle & puissante Province, quoiqu'il n'y ait jamais eu que quelques Villages d'*Etechemins*, assez mal peuplés. De Monts n'ayant pu trouver, dans un si long espace, aucun lieu qui lui convînt, prit le parti de retourner à Sainte Croix, où Pontgravé vint le joindre. Ils trouverent cette Habitation en si mauvais état, que de Monts se confirmant dans la résolution de la transférer, prit celle de retourner vers l'Acadie. Ce fut alors qu'étant entré avec Pontgravé, dans un Port, qu'il nomma *Port-Royal*, il le trouva si convenable à ses vues, qu'il résolut sur le champ d'y transporter sa Colonie. Pontgravé, qu'il créa son Lieutenant, fut chargé de cette Commission.

Il établit les François à Port-Royal.

Situation de ce Port.

On observe, dans la Description de Port-Royal, qu'il n'a qu'un défaut, sans lequel il seroit un des plus beaux Ports du Monde ; c'est la difficulté d'y entrer & d'en sortir. La force des Courans & de la Marée ne permet d'y faire entrer qu'un seul Navire à la fois ; encore faut-il qu'il y entre la Poupe en avant, avec des précautions infinies. On ajoute que les Brouil-

lards y font fort fréquens. Sa longueur est d'environ deux lieues, sur une grande lieue de large. Il contient, presqu'au centre du Bassin, une petite Ile qu'on a nommée l'*Ile aux Chevres*, dont les Vaisseaux peuvent approcher de fort près. On n'y trouve, nulle part, moins de quatre à cinq brasses d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fond y est excellent, & les Navires y sont à l'abri de tous les vents. L'extrêmité du Port offre une Pointe qui s'avance entre deux Rivieres, & qui ne manque point d'eau pour les Chaloupes. Le climat y est tempéré, l'Hiver moins rude, qu'en d'autres parties de la Côte, la chasse abondante, & le Pays agréable. Ce sont de vastes Prairies, environnées de grandes Forêts, & toutes les Terres y sont fertiles. Du Port Royal à la Riviere St. Jean, on compte deux lieues; & cette traverse fait la largeur de la Baie Françoise, qui n'a pas moins de profondeur.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Champlain. I. Voyage. 1605.

Ile aux Chevres.

L'entrée de la Riviere de Saint Jean est plus difficile encore, que celle du Port-Royal. On recommande aux Navigateurs de prendre sur la droite, sans approcher trop des terres. Ils rencontrent, à la portée du Canon, un Rapide, sur lequel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent passer en haute Marée, mais à sa chûte il se trouve une fosse d'environ quatre cens pas de circuit, fort remarquable autrefois par un grand arbre qu'on y voyoit debout, & qui sembloit flotter, quoique la violence du courant ne le fît jamais changer de place. Il paroissoit de la grosseur d'une Barrique; mais la Mer le couvroit, quelquefois, pendant plusieurs jours. Il sembloit tourner aussi, comme sur un pivot; car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une sorte de culte, en y attachant des peaux de Bêtes; & lorsqu'ils étoient en route, ils regardoient comme un mauvais augure, de ne pas l'appercevoir. Cette Riviere est une des plus grandes du Pays. Ses bords sont couverts de beaux Chênes, & de plusieurs sortes d'arbres dont le bois est estimé; surtout de Noyers, dont le fruit est triangulaire & de très bon goût, avec cette autre propriété, qu'il s'ouvre difficilement s'il n'est présenté au feu. On trouve aussi, sur la Riviere de Saint Jean, des Vignes dont le raisin est fort gros, la peau dure & épaisse, & le goût délicieux.

Riviere de Saint Jean, & singularité d'un arbre.

Pontgravé prit moins de goût, que de Monts, pour le Port Royal; mais Poitrincourt, à qui ce lieu plut aussi, dans le dessein où il étoit de s'établir en Amérique avec sa Famille, en demanda la concession, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Elle lui fut accordée par de Monts, en vertu du pouvoir dont il étoit revêtu, & confirmée ensuite par des Lettres Patentes; mais ayant tourné son attention à la Traite, plus qu'à la culture des Terres & à la solidité de son Etablissement, cette faute lui coûta cher. Il s'embarqua vers l'Automne, pour aller prendre sa Famille en France, avec de Monts, qui étoit rappellé par les plaintes des Pêcheurs de tous les Ports, & par la facilité de la Cour à les écouter. Un Mémoire, présenté au Conseil, avoit fait craindre que les Privileges exclusifs ne fussent nuisibles au Commerce de la Pêche; & de Monts eut le chagrin, à son arrivée, de voir révoquer le sien, qui devoit durer encore deux ans. Cependant, loin de

Poitrincourt obtient la concession de Port-Royal.

De Monts perd son Privilege.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

perdre courage, il fit un nouveau Traité avec Poitrincourt, & lui fit armer à la Rochelle un Vaisseau, qui mit à la voile le 13 de Mai 1606.

Voyage de Marc l'Escarbot.

L'Escarbot. 1606.

Outre plusieurs François de distinction, Poitrincourt fut accompagné de Marc *l'Escarbot*, Avocat au Parlement de Paris, d'un mérite connu, & son Ami particulier, à qui la seule curiosité de voir l'Amérique faisoit quitter sa Patrie. La Relation qu'il a publiée de son Voyage (*h*), & son Histoire de la Floride Françoise, l'ont mis dans un rang également distingué entre les Voyageurs & les Ecrivains.

Comment Port-Royal se soutient.

L'absence de Poitrincourt avoit été si longue, qu'elle avoit fait craindre aux nouveaux Habitans du Port Royal de se voir abandonnés. Pontgravé, qui les commandoit, n'avoit rien épargné pour soutenir leur constance; mais à la fin, découragé lui-même par la disette des vivres, il s'étoit embarqué avec tout son monde pour reprendre la route de France, & n'avoit laissé dans le Fort que deux Hommes, qui avoient consenti à demeurer seuls parmi les Sauvages, pour garder les effets qui ne pouvoient être transportés. Il étoit encore presqu'à la vue de la Baie Françoise, lorsqu'il apprit, par une Barque, l'arrivée de Poitrincourt à Camceaux. Cette nouvelle le fit retourner à Port-Royal, où Poitrincourt s'étoit déja rendu sans qu'ils eussent pu se rencontrer: sur quoi l'on fait observer, que pour aller de Port Royal à Camceaux, la route est entre le Continent & l'*Ile longue*; au lieu que pour aller de Camceaux à Port Royal, les Courans obligent de prendre la pleine Mer. L'abondance ayant recommencé dans la Colonie, on ne pensa plus qu'à s'y fortifier. Champlain vouloit continuer ses découvertes; mais la saison avancée ne lui permit point de faire plus de dix ou douze lieues au-delà de Malebarre. La culture des Terres eut plus de succès. Tous les grains, qui furent semés aux environs du Port-Royal, fructifierent au-delà des espérances.

Disgraces de de Monts.

Ses fautes.

Mais, dans cet intervalle, de Monts achevoit de perdre les siennes en France. Ses Ennemis parvinrent à lui faire ôter absolument sa Commission, sans autre dédommagement qu'une somme de six mille livres, à prendre sur les Vaisseaux qui feroient le Commerce de la Pelleterie. Champlain l'accuse d'être tombé, à peu-près, dans les mêmes fautes que ses Prédécesseurs. Une dépense de quatre ou cinq mille livres, dit-il, auroit pû lui faire reconnoître tout d'un coup un Poste avantageux, pour y jetter les fondemens de sa Colonie; & rien ne l'eut empêché de s'y maintenir avec succès, sans avoir recours à cet odieux Privilege, qu'il n'avoit jamais dû se promettre de conserver longtems. Il semble que le lieu, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux, qui est la tête de l'Acadie, & dans une situation propre à recevoir, en toutes saisons, des secours de France. C'est un Havre d'environ trois lieues de profondeur, composé de plusieurs Iles, dont la plus grande, qui est au milieu des autres, n'a pas moins de quatre lieues de circuit. Le terrein en est fertile, riche en bois, & bien arrosé. Elle forme deux an-

Situation de Camceaux.

(*h*) Voyez l'Avertissement de ce Tome.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

L'ESCARBOT. 1606. Riviere aux Saumons.

ses, où le mouillage est très sûr; & dans le Continent, qui en est fort proche, il se trouve une Riviere, nommée la *Riviere aux Saumons*, où ce Poisson est dans une prodigieuse abondance. Une autre précaution, que de Monts négligea, fut de se pourvoir de semences, qu'il auroit employées en arrivant, & de quelques Bestiaux, qui auroient aisément multiplié dans un Pays si fertile. Ainsi le succès de son Entreprise n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens; & le seul établissement d'une Pêche fixe auroit été capable de l'enrichir.

Second Voyage de Champlain.

CHAMPLAIN. II. VOYAGE. 1607-8.

L'ANNÉE suivante, il eut le crédit de se faire rétablir dans son Privilege, mais à condition qu'il entreprendroit un Etablissement dans le Fleuve de Saint Laurent. Sa Compagnie n'avoit pas renoncé à ses services. Il paroît que n'ayant en vue que le Commerce des Pelleteries elle avoit pris seulement le change, & que cet objet lui fit abandonner l'Acadie. Elle équipa deux Navires à Honfleur. Champlain & Pontgravé, auxquels ils furent confiés, reçurent ordre d'aller faire la Traite à Tadoussac, pendant que de Monts solliciteroit de nouvelles faveurs. Elles ne lui furent point accordées; ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer [au Printems de 1608] des Navires dans le Fleuve Saint Laurent: mais s'appercevant bientôt que son nom nuisoit à ses Associés, il prit enfin le parti de se retirer. En effet, lorsqu'ils eurent cessé de l'avoir à leur tête, le Privilege leur fut rendu; mais des Marchands, qui n'avoient pas d'autre objet que de remplir leurs coffres, pensoient aussi peu à faire un nouvel Etablissement, qu'à soutenir celui qui dépérissoit dans l'Acadie.

Fondation de Quebec.

CEPENDANT Champlain, moins esclave du Commerce, après avoir soigneusement examiné en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établissement que la Cour desiroit sur le Fleuve, se détermina pour celui où l'on a bâti la Ville de *Quebec*; nom formé, ou corrompu, de celui de *Quebeio*, ou *Quelibec*, que les Sauvages donnoient déja au même Canton, & qui signifie dans leur Langue, *Rétrécissement*, parceque le Fleuve s'y rétrécit jusqu'à n'avoir plus qu'un mile de large; quoique dix lieues au-dessous, il reprenne encore quatre ou cinq lieues de largeur. On compte, de-là, six-vingts lieues jusqu'à la Mer. Champlain y étant arrivé le 3 de Juillet 1608, y construisit quelques Barraques, & s'attacha aussitôt à faire défricher les Terres. Ainsi c'est à cette année, qu'on peut rapporter la premiere fondation de Quebec (*i*).

1611.

Voyage du Pere Biart.

L'ACADIE demeura fort négligée jusqu'à l'année 1611, où quelques Jésuites y furent envoyés pour la premiere fois, sous l'autorité de la Reine Mere, & sous la protection d'une Dame (*k*) de sa Cour, qui avoit pris fort à cœur les Missions de l'Amérique. L'arrivée de ces Peres, dont l'un, nommé le Pere *Biart* (*l*), a publié une Relation de son Voyage, sembla relever un peu les espérances des Habitans du Port Royal: mais l'absence de

(*i*) Voyez ci-dessous sa Description.
(*k*) La Marquise de *Guercheville*.
(*l*) L'autre étoit le Pere *Masse*, Compagnon du Pere Cotton. R. d. E.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOYAGE. 1613.

Entreprise de la Marquise de Guercheville.

Poitrincourt, qui s'arrêta trop en France, & qui s'accorda mal avec la Protectrice des Missions, les fit retomber dans la langueur. En 1613, cette Dame forma un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine-Mere; ce fut d'armer un Vaisseau, dont le commandement fut donné à *la Saussaie*, & d'y embarquer tout ce qui étoit nécessaire pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile le 12 de Mars; & le 6 de Mai il mouilla dans le Port de la Haive; mais quoiqu'il ne manque rien à la beauté de ce Port, & que les Terres y soient excellentes, la Saussaie ne jugea point à propos de s'y arrêter. Il passa au Port Royal, où il ne trouva que cinq Habitans, y compris les deux Jésuites, & un Apoticaire, qui y commandoit. Tous les autres François étoient allés bien loin dans les Terres, pour s'y procurer des vivres. Les deux Jésuites monterent sur le Vaisseau de la Saussaie, & rangerent avec lui toute la Côte, jusqu'à la Riviere de Pentagoët, où il entra, dans le dessein de s'y établir. Cette Riviere, que les anciennes Relations nomment la Riviere de *Norimbegue*, est à quarante-cinq lieues de celle de Saint-Jean. On rencontre dans l'intervalle, mais plus près de la derniere, celle des *Etechemins*, ou de *Peskadamioukanti*, nom que lui donnent les Sauvages. Autrefois, tout ce Pays, depuis le Port Royal jusqu'au Kinibeki, étoit peuplé de ces Indiens, qu'on nomme *Malecites*, & dont le nombre est aujourd'hui fort diminué. L'embouchure de la Riviere de Pentagoët est par les quarante [— quatre] degrés vingt minutes. Elle est assez large, & capable de recevoir des Navires de trois cens tonneaux. On vante les agrémens de ses environs & la fertilité du terrein. Outre les Bois communs en France, tels que le Chêne, le Hêtre, le Frêne & l'Erable, il s'y trouve des Pins de soixante piés de haut, dont le grain n'est pas fort gros: sur quoi l'on fait deux observations; l'une que plus on descend au midi, plus les arbres sont propres à la mâture; & l'autre, que ceux de la Norvege y sont néanmoins plus propres que ceux des Pays tempérés. On ajoute que cette différence doit être attribuée au grand froid & au grand chaud, qui empêchent également le grain de grossir, en le tenant plus serré. Le Pays de Pentagoët a, comme l'Acadie, quantité d'Ours, qui vivent de glands, & qui n'ont pas la chair moins blanche & moins délicate que celle du Veau; des Orignaux, des Castors, des Loutres, des Lievres, des Perdrix, des Outardes & des Tortues. Autour de plusieurs Iles, qui sont vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, on pêche quantité de Maquereaux, dont les Anglois font un grand Commerce dans les Antilles. Les Morues, & le *Gasparot*, qui est une petite espece de Hareng, y sont aussi dans une grande abondance. Entre le Pentagoët & le Kimbeki, les Terres étoient autrefois habitées par des Indiens, nommés *Armouchiquois*, sur lesquels Champlain & l'Escarbot s'étendent beaucoup, mais que les François n'ont pu apprivoiser, & qui se sont retirés vers la Nouvelle Angleterre. Ce fut dans ce lieu que la Saussaie jetta les fondemens de sa Colonie, sur la rive Septentrionale du Pentagoët. Il y fit un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *Saint Sauveur*. Les Volontaires, destinés à l'habiter, n'étoient qu'au nombre de vingt-cinq; mais l'Equipage du Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, prêta la main

Riviere de Pentagoët.

Arbres du Midi & du Nord, plus propres à la mâture que ceux des climats tempérés.

Colonie de Saint Sauveur.

Elle est détruite en naissant.

au travail. Après avoir achevé les édifices, on commençoit à cultiver les terres voisines, lorsqu'un orage imprévu renversa l'Etablissement dans sa naissance. On a remis ici l'explication d'un événement, qui est demeuré fort obscur dans l'Article de la Virginie.

Eclaircissement sur ce fait.

Argall, Capitaine Anglois, étant parti de James-town avec un Navire armé, pour escorter quelques Bâtimens Pêcheurs, apprit que des Etrangers s'étoient établis à Pentagoët. Il ne douta point qu'ils ne fussent François; & quoiqu'il n'y eût point de guerre alors entre les deux Couronnes, il résolut de profiter de leur foiblesse pour arrêter leurs progrès, fondé, comme on l'a vu, sur la concession du Roi Jacques I, qui avoit permis à ses Sujets de s'établir jusqu'au 45 degré. L'allarme fut vive à Saint Sauveur, en voyant paroître un Vaisseau qui venoit à toutes voiles, avec le Pavillon d'Angleterre. La Saussaie prit généreusement le parti de demeurer dans son Fort, pour le défendre; & *la Motte le Vilin*, son Lieutenant, fut chargé de la défense du Navire, qui étoit en Rade: mais l'un & l'autre étoient sans Canons, & le Capitaine Anglois en avoit quatorze. Il s'attacha d'abord au Retranchement, sur lequel il fit un très grand feu, qui tua quelques Hommes, entr'autres un Frere Jésuite, nommé Gilbert *du Thet*, à qui de Laet attribue moins de prudence que de courage (*m*). La Saussaie, ne pouvant rien espérer d'une plus longue résistance, se rendit; & son Lieutenant fut bientôt forcé de l'imiter: mais le Pilote, nommé *Lamets*, & trois autres, trouverent le moyen de se sauver dans les Bois. Argall commença par faire abattre la Croix, que les Missionnaires avoient plantée dans l'Habitation.

Supercherie d'un Capitaine Anglois.

Ensuite, ayant visité les Coffres de la Saussaie, il y trouva sa Commission, qu'il prit, sans que personne l'eût remarqué. Après ce vol, il ne laissa point de demander à la voir. La Saussaie ouvrit son Coffre, pour l'en tirer, & fut fort surpris de ne l'y plus trouver. Argall, prenant alors un air sérieux, le traita de Pirate, lui déclara qu'il méritoit la mort, & livra aussitôt l'Habitation & le Navire au pillage.

Cependant il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jésuites, pour lesquels il avoit d'abord marqué quelques égards. Il offrit même, aux François, une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en Europe; mais elle se trouva trop petite pour le nombre. Alors il s'efforça d'engager ceux, qui savoient quelque métier, à le suivre en Virginie, en leur promettant l'exercice libre de leur Religion, & la liberté de repasser en France après une année de service. Plusieurs accepterent cette offre. La Motte le Vilin, & le P. Biart même, prirent le même parti. Deux autres Jésuites, qui étoient venus de France avec la Saussaie, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre. Ainsi la Barque se trouva suffisante pour ce qui restoit de François, avec leur Commandant, & un quatrieme Jésuite qui ne voulut point les abandonner. Ils n'avoient point de Pilotes; mais en rangeant la terre de fort près, pour se rendre au Port Royal, ils apperçu-

(*m*) Descript. Ind. lib. 2. cap. 21. Il donne aux François une grosse Artillerie, dont il prétend que ce Frere Jésuite fit un très bon usage: mais on suit l'Historien de la Nouvelle France, qui écrit, sans doute, sur les Mémoires de ses confreres.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept.
Champlain. II. Voyage. 1613.

rent Lamets & ses Compagnons, qu'ils ne manquerent point de prendre à bord. De-là, faisant voile vers l'Acadie, ils traverserent la Baie Françoise, sans toucher au Port Royal; & plus loin, au delà du Port de la Haive, ils rencontrerent un Vaisseau Breton, qui les reçut tous & les mena heureusement à Saint Malo.

Ceux qui avoient suivi le Capitaine Argall n'eurent pas le même bonheur. En arrivant à James-town, ils se virent traités de Corsaires, & condamnés à la mort. Envain Argall représenta qu'il leur avoit donné sa parole, & que c'étoit sous cette caution qu'ils l'avoient suivi volontairement: le Gouverneur lui répondit qu'il avoit passé ses pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point eu de Commission, il ne pouvoit se dispenser de les traiter en Forbans. Ils s'attendoient au supplice, lorsqu'un mouvement d'humanité porta le Capitaine Argall à leur sauver la vie, par l'aveu de son imposture. La Commission, qui fut produite, desarma le Gouverneur; mais il prit la résolution de chasser les François de toute l'Acadie. Argall, qui fut chargé de cette Expédition, partit avec trois Navires, sur lesquels il embarqua tous les Prisonniers qu'il avoit amenés de Saint Sauveur. En arrivant à Pentagoët, il y arbora les Armes d'Angleterre. De-là, étant passé à Sainte Croix, il y ruina ce qui restoit de l'ancienne Habitation. Il traita de même celle du Port Royal, quoiqu'il l'eût trouvée déserte. Tout y fut consumé par le feu; & la principale perte étant tombée sur Poitrincourt, ce brave Officier se vit forcé de renoncer à l'Amérique (*n*). Après une Conquête si facile, Argall remit à la voile vers James-town, toujours accompagné des François & des trois Jésuites, qu'il avoit rendus spectateurs de la ruine du Port Royal.

Les établissemens François sont ruinés dans l'Acadie.

On lui avoit inspiré, contre ces Missionnaires, des soupçons qui commencerent à leur attirer de fort mauvais traitemens, & qui devoient leur en faire craindre de plus rigoureux en Virginie; mais la Providence veilloit à leur sûreté. Une tempête, qui dura deux jours avec une extrême violence, dispersa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, disparut, sans qu'on ait jamais appris quel fut son sort. Celui d'Argall arriva heureusement à James-town. Le troisieme, sur lequel étoient les trois Jésuites, & qui étoit commandé par un Officier nommé *Turnel*, fut porté fort loin au Nord, & pris enfin d'un vent forcé de Sud-Ouest, qui l'obligea de faire vent arriere jusqu'aux Açores. Turnel, manquant de vivres, mouilla dans la Rade de l'Ile de Fayal. Il n'étoit pas sans inquiétude sur le traitement qu'il avoit fait aux Missionnaires; & vraisemblablement la moindre plainte leur auroit fait obtenir, des Portugais, une ample vengeance. Dans cette crainte, il leur proposa de souffrir qu'il les tint cachés, pendant qu'on feroit la visite de son Bâtiment. Ils eurent la vertu d'y consentir; après quoi n'ayant trouvé aucune difficulté à se procurer des rafraîchissemens, il remit en Mer, & le reste de son Voyage fut heu-

(*n*) Champlain dit que Poitrincourt, qui revint à Port Royal en 1614, y retrouva une partie des Habitans qu'il y avoit laissés, & qui après s'être refugiés dans les bois avec les sauvages, s'étoient remis en possession de leurs terres. R. d. E.

heureux. Mais il tomba dans un autre embarras, en touchant au premier Port d'Angleterre: il n'avoit point de Commission; & le récit qu'il fit de son avanture n'empêcha point qu'il ne fût mis en prison, comme déserteur de la Virginie. Le seul témoignage des Jésuites servit à le délivrer. On assure que vivement touché de cette double générosité, surtout du service qu'ils lui avoient rendu à Fayal, il n'oublia rien pour leur en marquer sa reconnoissance, & qu'ils reçurent toutes sortes de caresses pendant le séjour qu'ils firent en Angleterre. Ils furent enfin redemandés par l'Ambassadeur de France à la Cour de Londres, qui les fit embarquer pour Calais.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. II. VOYAGE. 1613.

Belle action de trois Missionnaires.

On ne s'arrête point à relever, avec nos Voyageurs & nos Historiens, diverses imprudences qui firent échouer les premieres entreprises des François dans l'Acadie. L'expérience leur servit si peu, qu'ils retomberent dans les mêmes fautes autant de fois qu'ils tenterent de s'y rétablir. Mais laissant toutes les révolutions qui firent passer cette belle Peninsule, tantôt entre leurs mains, tantôt entre celles des Anglois, jusqu'à l'année 1712, où elle fut cédée à l'Angleterre par la Paix d'Utrecht, il suffit au dessein de cet article d'avoir rapporté les premiers Etablissemens des François; & l'on remet, à la Description, tout ce qui regarde l'état & les propriétés du Pays.

L'Acadie cédée aux Anglois par la Paix d'Utrecht.

Troisieme Voyage de Champlain.

III. VOYAGE. 1609-10.

Etat où il trouve Quebec.

D'un autre côté, Champlain, plus ardent que jamais pour le progrès de sa Ville de Quebec, y retourna dans le cours de l'année 1609, & retrouva tout dans le meilleur état qu'il pût espérer. La récolte du Seigle & du Froment, qu'il y avoit fait semer l'année précédente, avoit été fort heureuse. Il y avoit aussi planté de la Vigne; mais elle y avoit si peu réussi, que ses gens l'avoient arrachée dans son absence. Quoique la Ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroissement, les Habitans s'étoient alliés avec les *Hurons*, les *Algonquins* & les *Montaguez*, trois Nations d'Indiens assez nombreuses, qui les avoient soulagés dans leurs besoins, & qui trouvoient de l'avantage elles-mêmes à se fortifier du secours de ces nouveaux Voisins, contre d'autres Sauvages, nommés les *Iroquois*, redoutables depuis longtems dans cette partie de l'Amérique. [Dès la même année] Champlain, pour augmenter la confiance des Alliés de sa Colonie, s'étoit mis à leur tête dans une guerre qu'ils avoient déclarée à leurs anciens Ennemis, & battit ces Barbares. Sa surprise fut extrême, au retour, de voir un spectacle qu'il ne connoissoit point encore. Après avoir fait une partie du chemin, les Vainqueurs s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contr'eux. Ensuite, lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ils ajouterent que s'il avoit du courage, il le témoigneroit en chantant. Ce Misérable entonna aussi-tôt sa chanson de mort, puis sa chanson de guerre, & toutes celles qu'il savoit; mais sur un ton que les François trouverent fort triste, parcequ'ils n'avoient pas encore eu l'occasion de connoître que toute la Musique des Sauvages est lugubre. Son supplice, accompagné de toutes les horreurs qu'on rapportera dans un autre Article, effraya Champlain, qui

Spectacle barbare.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Champlain. III. Voyage. 1609.

fit envain ses efforts pour s'y opposer. Cependant les Chefs des Sauvages, s'appercevant qu'il étoit choqué de leur trouver si peu de complaisance, lui dirent à la fin qu'il étoit le maître d'abréger les peines de leur victime, par une prompte mort; sur quoi il le tua aussi-tôt d'un coup d'arquebuse. Alors les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles dans un lieu voisin, lui couperent la tête, les bras & les jambes, qu'ils disperserent de part & d'autre, sans toucher au tronc, quoique leur coutume fût d'en manger du moins une partie, ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec celles de quantité d'autres, tués sur le champ de bataille, & le cœur, qui fut coupé en petits morceaux. On fit manger ces morceaux aux autres Prisonniers, parmi lesquels étoit un propre Frere du Mort, qui fut forcé, comme les autres, d'en recevoir un dans la bouche; mais il le rejetta aussitôt.

Tout le Pays, que Champlain avoit traversé dans ce Voyage, lui avoit paru fort beau. Les Iles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils; mais surtout d'une grande quantité de Castors, parceque le voisinage des Iroquois ne permettant point de s'y arrêter long-tems pour la chasse, ces Animaux, à la faveur des guerres qui régnoient continuellement entre les Hommes, jouissoient d'une paix profonde. Le Poisson étoit innombrable, non-seulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac qu'elle traverse, auquel Champlain donna son nom, qu'il n'a pas cessé de porter. Il a plus de vingt lieues de long, sur dix ou douze de large dans son milieu; & sa figure tire sur l'ovale. Du milieu de ce Lac, on découvre, au Sud & à l'Ouest, de très hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à vingt-cinq lieues, paroissent presque toujours couvertes de nege; les Vallées qui les séparent, & qui sont très fertiles, étoient alors toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'au Sud. Le Lac de Champlain est suivi d'un second Rapide, après lequel on entre dans un autre Lac, qui n'a pas plus de quatre ou cinq lieues de long, & qui fut nommé *Lac du Saint Sacrement*.

Lac de Champlain.

Lac du Saint Sacrement.

Les Indiens, qui s'étoient réunis sous le commandement de Champlain, retournerent dans leurs Cantons, c'est-à-dire, les Hurons & les Algonquins aux environs de Quebec, & les Montaguez vers Tadoussac, où il les suivit. Aussitôt qu'ils furent à la vue de leurs Cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient eues en partage, & les porterent comme en triomphe: les Femmes accoururent au-devant des Canots; & se jettant à la nage, elles prirent, des mains de leurs Maris, ces marques de leur victoire, qu'elles s'attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent présent de quelques armes de leurs Ennemis.

Il s'étoit flatté de trouver un Navire à Tadoussac, pour aller rendre compte au Roi de l'état de la Colonie; mais il ne put s'embarquer qu'au mois de Septembre 1609. Il fut bien reçu à la Cour, & ce fut alors que le nom de *Nouvelle France* fut donné au Canada. De Monts faisoit ses derniers efforts, pour rentrer dans son Privilege, & n'obtenoit pas plus de faveur; mais ses Associés ne l'abandonnant point, il parvint encore avant

Le Canada est nommé la Nouvelle France.

la fin de cette année, à faire armer deux Navires : & comme l'établissement de Quebec, s'étoit fait au nom de la Compagnie, qui l'avoit reconnu pour Chef, ce fut de lui que Champlain & Pontgravé reçurent le Commandement de ces deux Vaisseaux. Leur Voyage, qui se fit dans le cours de l'année 1610, n'eut gueres d'autre effet que de réprimer, par de nouvelles victoires, les barbaries des Iroquois. Champlain, retourné en France l'année suivante, y trouva de Monts absolument ruiné par la mort du Roi. Ce Gentilhomme, ayant perdu, avec son Maître, tout ce qui lui restoit de crédit, ne se vit plus en état de rien entreprendre. Cependant il exhorta Champlain à ne pas perdre courage, & à chercher quelque puissant Protecteur pour la Colonie. Cette idée, que les Associés regretterent de n'avoir pas eue plutôt, fut exécutée d'abord avec succès. Charles de Bourbon, Comte de Soissons, à qui Champlain s'adressa, au nom de la Compagnie, fut sensible à l'opinion qu'on avoit de son crédit. Il se fit donner en effet, par la Reine Mere, toute l'autorité nécessaire, & nomma Champlain même pour son Lieutenant, avec un pouvoir sans restriction. A la vérité ce Prince mourut peu de tems après; mais sa mort ne changea rien aux affaires de l'Amérique, parceque la voie étant ouverte, le Prince de Condé se fit honneur de lui succéder. Champlain, confirmé dans son emploi, partit au commencement de l'année 1613 avec Pontgravé. Ils trouverent l'Habitation de Quebec en si bon état, que rien n'y demandant leur présence, ils remonterent jusqu'à *Montréal*, où Champlain avoit formé, dans son dernier Voyage, le projet d'un nouvel Etablissement. On ne nous apprend point si son entreprise étoit avancée ; mais d'autres vues le rappellerent bientôt en France.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Champlain. III. Voyage.

1611.

Princes du Sang qui s'en rendent les Protecteurs.

Autres Voyages de Champlain. 1613-15.

Il y conclut, en 1614, un nouveau Traité d'Association avec des Marchands de Saint Malo, de Rouen & de la Rochelle; & le Prince de Condé, qui avoit pris le titre de Viceroi de la Nouvelle France, obtint aux Associés des Lettres Patentes, dans lesquelles son nom parut avec cette qualité. Alors Champlain, ne doutant plus qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéresser tant de Personnes riches, & qui avoit à sa tête le premier Prince du Sang, ne prît enfin la forme qu'il desiroit, y retourna, suivi de quatre Récollets, qui paroissent en avoir été les premiers Directeurs spirituels, & qui devoient être entretenus aux frais de la Compagnie. Malheureusement une guerre des Hurons contre les Iroquois, dans laquelle il fut blessé, en commandant les premiers, retarda ses opérations. Ensuite les troubles de France ayant arrêté les secours qu'il en attendoit, il fut obligé de repasser en Europe. Ainsi, son tems étoit employé à des voyages inutiles. La Cour, n'entrant pour rien dans les affaires de la Colonie, les abandonnoit à des Particuliers qui ne songeoient qu'à remplir leurs Magasins de Pelleteries, & ne faisoient des avances qu'à regret, pour un établissement dont ils s'embarrassoient peu. Le Prince de Condé croyoit faire beaucoup en prêtant son nom. D'ailleurs les troubles de la Régence, qui lui coûterent sa liberté, & les ressorts qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de Viceroi, & pour faire révoquer la Commission du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié la protection du Canada pendant sa Prison ; le défaut de concert en-

1616.

Langueur de la Colonie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. CHAMPLAIN. AUTRES VOYAGES. 1620.

tre les Associés ; la jalousie du Commerce, qui fit naître des démêlés parmi les Négocians, enfin tous ces obstacles réunis exposerent plusieurs fois la Colonie naissante au danger de sa ruine. On admire ici le courage de Champlain, qui étoit capable de le soutenir, dans une entreprise où il n'avoit pas cessé d'essuyer des contradictions & des caprices. En 1620, M. le Prince céda, pour onze mille écus, sa Viceroyauté au Maréchal de Montmorency, son Beau-frere, qui conserva Champlain pour Lieutenant, & qui chargea des affaires de la Colonie en France, *Dolu*, Grand Audiencier, dont la probité & l'intelligence étoient connues. Alors Champlain, persuadé que la Nouvelle France alloit prendre une meilleure face, y transporta toute sa Famille. Mais de nouvelles guerres l'occuperent contre les Iroquois. Il étoit fort éloigné d'avoir des forces suffisantes pour réprimer ces Barbares. La nécessité le força de faire représenter, par des Députés, au Roi & au Maréchal de Montmorency, que sa Compagnie le laissoit sans secours, & qu'elle ne pensoit point à remplir ses engagemens. Ces plaintes furent si bien reçues, que la Compagnie fut supprimée ; & deux Particuliers (*o*) entrerent dans tous ses droits. Champlain en fut d'abord informé par une Lettre du Viceroi, qui lui ordonnoit de prêter main-forte à ces deux Négocians. Ensuite une Lettre, du Roi même, l'assura que Sa Majesté étoit satisfaite de ses services. Mais l'unique fruit qu'il tira de cette faveur fut l'augmentation de son autorité, dont il avoit plus besoin que jamais, pour arrêter les querelles qui s'élevoient chaque jour entre les Partisans de l'ancienne Compagnie & ceux de ses Successeurs : non que les Habitans de la Ville fussent en grand nombre ; car, malgré tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés pour la peupler, on n'y comptoit encore, en 1622, que cinquante personnes, en y comprenant les Femmes & les Enfans, & le Commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert ; mais il se faisoit à Tadoussac avec plus de succès, & l'on avoit établi une autre Traite aux Trois Rivieres, vingt-cinq lieues au-dessus de Quebec. Il paroît que ce fut à l'occasion des troubles domestiques, autant que pour opposer une forte barriere aux incursions des Sauvages, que Champlain fit bâtir de pierre, en 1623, le Fort de Quebec. On est surpris de le voir ensuite repasser la Mer avec sa Famille. Si ce n'étoit pas pour y solliciter du secours, on ne peut lui supposer d'autre motif qu'un changement qui l'intéressoit, & dont il pouvoit être informé. Le Maréchal de Montmorency avoit commencé à traiter de sa charge de Viceroi de la Nouvelle France, avec Henri de Levy, Duc de Ventadour, son Neveu, & le Traité fut conclu. Ce Duc, qui s'étoit retiré de la Cour, & qui avoit embrassé l'état Ecclésiastique, se proposoit bien moins d'augmenter ses richesses ou sa réputation, que de faire travailler à la conversion des Sauvages. Les Jésuites lui avoient inspiré ce pieux dessein ; ils s'offrirent pour l'exécuter (*p*). On en vit partir plusieurs, en 1625, accompagnés d'Ouvriers & d'Artisans ; & leur zele, partagé entre le salut des Indiens & le progrès de la Colonie, s'employa des

Champlain fait supprimer sa Compagnie. 1622-25.

Le Duc de Ventadour succede à la Viceroyauté.

Premiers Jésuites de la Nouvelle France.

(*o*) Ils se nommoient Guillaume & Emeric de *Caen*, Oncle & Neveu.

(*p*) Les premiers furent les Peres *Lallemant*, *Masse* & de *Brebœuf*, avec deux Freres Convers.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Champlain. Autres Voyages. 1627.

deux côtés avec un égal succès. Quebec, auquel on n'avoit osé donner jusqu'alors que le nom de Bourgade ou d'Habitation, prit réellement la forme d'une Ville. Cependant, comme on n'y avoit point encore assez de forces pour arrêter les courses des Sauvages, l'impunité sembloit augmenter l'insolence de ces Barbares. Des allarmes continuelles retardoient la culture des terres; & les deux de Caen, ou leurs Associés, plus occupés de la traite des Pelleteries, que de la sûreté des Habitans, s'attiroient tous les reproches qui avoient fait supprimer l'ancienne Compagnie. Champlain [qui étoit retourné à Quebec en 1627] fit là-dessus des représentations si vives au Conseil du Roi, qu'elles firent prendre la résolution, non-seulement de mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, mais de former un Plan invariable pour le soutien & l'accroissement de la Colonie. On proposa, au Cardinal de Richelieu, de créer une Compagnie de cent Associés. Il s'y détermina, sur un Mémoire qui lui fut présenté (q), & qu'on nous donne en substance, comme la source des prospérités de l'établissement François, en assurant même que si l'exécution avoit répondu parfaitement à la beauté du projet, la Nouvelle France seroit aujourd'hui la plus puissante Colonie de l'Amérique.

Création d'une nouvelle Compagnie.

Il portoit ,, que dès l'année suivante, les Associés y feroient passer deux ou trois cens Ouvriers de toutes sortes de Professions, & qu'ils promettoient d'augmenter, dans un certain nombre d'années, le nombre des Habitans jusqu'à seize mille, de les loger, les nourrir & les entretenir d'abord pendant trois ans; de leur assigner ensuite une portion des terres qu'on leur auroit fait défricher, & de leur fournir des grains pour les ensemencer; que tous les Colons seroient François naturels & Catholiques; que chaque Habitation auroit au moins trois Prêtres, défrayés par la Compagnie, pour leurs Personnes & leur ministere, pendant quinze ans, après quoi ils pourroient subsister des Terres défrichées qu'on leur assigneroit: que pour dédommager la Compagnie de tant de frais, le Roi accorderoit aux Associés, & perpétuellement à leurs Successeurs, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédécesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter, tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres qui s'y déchargent, ou qui se rendent à la Mer dans cette étendue de Pays, les Iles, les Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, les Pêches, &c. Sa Majesté ne se réservant que le ressort de la foi & hommage, avec une Couronne d'or du poids de huit marcs à chaque mutation de Roi, & les Provisions des Officiers de la Justice souveraine, qui seroient nommés & présentés par les Associés lorsqu'on jugeroit convenable d'y en établir: que Sa Majesté accorderoit aussi le pouvoir de faire fondre des canons, de bâtir & fortifier des Places, de forger toutes sortes d'armes, offensives & défensives, & de faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour la sûreté du Pays & la conservation du Commerce; avec le droit de concéder des terres, en telle quantité que la Compagnie jugeroit à propos, de leur attribuer des titres, des honneurs, droits & pouvoirs, sui-

A quelles conditions.

(q) Par MM. de *Roquement*, *Houel*, de *Lattaignant*, *Dablon*, *Duchêne* & *Castillon*.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept. Champlain. Autres Voyages. 1627.

„ vant les qualités, conditions & mérites des Personnes, aux charges, réserves & conditions qu'elle y voudroit joindre; mais que pour l'érection des Duchés, des Marquisats, Comtés & Baronies, on seroit obligé de prendre des Lettres de confirmation du Roi, sur la présentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & du Commerce de France: qu'afin que les Associés pussent jouir pleinement & paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté révoquoit toutes concessions faites des mêmes Terres & Ports, accordoit pour toujours aux Associés le trafic des Cuirs, Peaux & Pelleteries; & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier 1628, tout autre Commerce par terre ou par mer dans l'étendue actuelle du Pays & autant qu'il pourroit s'étendre, à la réserve de la pêche des Morues & des Baleines, qui seroit libre à tous les Sujets de la Couronne; révoquant toute autre concession contraire, & nommément les Articles accordés aux de Caen & leurs Associés, sous peine de confiscation des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie: que cependant tous les François habitués dans les mêmes lieux, qui ne seroient nourris ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pourroient faire librement la traite des Pelleteries avec les Indiens, à condition qu'ils ne vendroient les peaux de Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés d'acheter les bonnes sur le pié de quarante sols tournois la piece, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation: que le Roi feroit présent, aux Associés, de deux Vaisseaux de guerre, du port de deux à trois cens tonneaux, mais sans provisions; & que si ces Vaisseaux venoient à périr, la Compagnie les remplaceroit à ses frais, hors le cas où ils seroient pris par les Ennemis de l'Etat en guerre ouverte: que si la Compagnie manquoit à faire passer, dans les dix premieres années, au moins quinze cens François de l'un & l'autre sexe, elle restitueroit à Sa Majesté la somme à laquelle seroient estimés les deux Vaisseaux de guerre; & que si, dans les cinq années suivantes, elle manquoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes, sauf le cas de la prise des Vaisseaux en guerre, elle feroit la même restitution, & seroit privée du Commerce accordé par les articles: qu'il lui seroit permis d'embarquer, dans ces deux Vaisseaux, des Capitaines, des Soldats & des Matelots, mais à condition que sur sa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commissions de Sa Majesté, aussi-bien que les Commandans des Places & Forts, déja construits ou à construire; & qu'à l'égard des autres Vaisseaux entretenus par les Associés, le commandement en seroit donné, suivant l'usage, à ceux qu'ils voudroient choisir: que Sa Majesté feroit aussi présent à la Compagnie de quatre coulevrines de fonte verte, accordées auparavant à celle des Moluques: que pour l'encouragement des Arts & des Manufactures, tous Artisans, du nombre de ceux que la Compagnie s'engageoit à faire passer, retournant en France après avoir exercé leurs métiers pendant six ans dans la Colonie, seroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Boutique ouverte dans Paris & toutes les autres Villes: que les Marchandises venant du même

„ Pays & manufacturées par l'industrie des François, seroient exemptes pendant quinze ans d'impôts & de subsides, dans toutes les parties du Royaume ; & que de même les munitions de guerre, les vivres & toutes les choses nécessaires pour l'avictuaillement & les embarquemens qui regarderoient la Nouvelle France, jouiroient aussi long-tems des mêmes exemptions: que toutes Personnes, Ecclésiastiques, Nobles, Officiers, & autres, sans distinction d'état & de qualité, pourroient entrer dans la Compagnie, sans déroger aux Privileges de leurs Ordres; que les Associés mêmes pourroient recevoir ceux qui se présenteroient; que s'il s'en trouvoit qui ne fussent pas Nobles d'extraction, Sa Majesté en ennobliroit jusqu'à douze, qui entreroient aussi-tôt dans tous les Privileges de la Noblesse, & dont la condition passeroit à leurs Enfans ; & que Sa Majesté fourniroit, dans cette vue, douze Lettres de Noblesse, signées, scellées & expédiées, avec les noms en blanc, pour être distribuées par le Cardinal Grand-Maître à ceux qui lui seroient présentés par la Compagnie: que les Descendans des François habitués dans la Nouvelle France, & les Sauvages amenés au Christianisme, seroient réputés Naturels François, pourroient en cette qualité venir habiter en France, y acquérir des terres, tester, succéder, recevoir des Legs & des Donations, comme les vrais originaires & regnicoles François, sans aucunes Lettres de Déclaration, ou de Naturalité: enfin que s'il arrivoit quelque guerre, étrangere ou domestique, qui mît obstacle à l'exécution de ces Articles, Sa Majesté accorderoit une continuation de délai, telle qu'on la jugeroit à propos dans son Conseil, feroit expédier & ratifier toutes Lettres nécessaires, & dans le cas d'opposition s'en réserveroit la connoissance à elle-même. On ajoutoit que si les Associés reconnoissoient dans la suite qu'il fût besoin d'expliquer ou d'étendre quelques-uns des Articles, ou d'y en ajouter de nouveaux, Sa Majesté y feroit pourvoir; qu'elle leur permettoit aussi de dresser des Articles de Compagnie, avec les Réglemens & les Ordonnances qu'ils jugeroient nécessaires pour le maintien de leur Société, & qui étant une fois approuvés par le Grand-Maître, revêtus de l'Autorité royale & enregîtrés, seroient inviolablement gardés à l'avenir, tant par les Associés, que par les Habitans établis de la Nouvelle France, ou par ceux qui s'y établiroient dans la suite."

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Champlain. Autres Voyages. 1627.

Ces Articles, signés le 29 (r) d'Avril 1627, par le Cardinal de Richelieu & par ceux qui avoient présenté le projet, furent approuvés du Roi, & publiés en forme d'Edit. Ensuite le Duc de Ventadour ayant remis sa charge de Viceroi, la Compagnie, qui prit le titre de *Compagnie de Nouvelle France*, se trouva bien-tôt composée de cent sept Associés, dont le Cardinal de Richelieu, & le Maréchal d'Effiat, Sur-Intendant des Finances, furent déclarés les Chefs. On comptoit de ce nombre le Commandeur de Razilly, Champlain, l'Abbé de la Magdeleine, & plusieurs autres Personnes de condition. Le reste étoit d'habiles Négocians, & de riches Bourgeois des principales Villes du Royaume.

Le Cardinal de Richelieu & le Maréchal d'Effiat, Chefs de la Compagnie.

(r) Edit. de Paris, le 19, faute qui est du P. Charlevoix. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. AUTRES VOYAGES. 1628-29.

Obstacles qui arrêtent longtems la Compagnie.

Les Anglois surprennent Quebec.

On doute en France, s'il doit être conservé.

Raisons pour & contre.

On ne douta plus que la Nouvelle France, soutenue par une Compagnie si puissante, ne devînt un des principaux objets de l'attention du Ministere. Cependant l'exécution de l'Edit du Roi fut suspendue pendant quelques années. Les Anglois, prenant occasion du Siege de la Rochelle pour commettre des hostilités contre la France, quoique les deux Couronnes fussent en paix (*s*), surprirent la Colonie & se saisirent des premiers Convois qui y furent envoyés (*t*). Cette disgrace refroidit une partie des Associés, jusqu'à leur faire mettre en doute si l'on avoit fait une perte réelle, & s'ils devoient presser la Cour de demander la restitution de Quebec? Les objections & les réponses semblent mériter d'autant plus d'attention, qu'elles font connoître les véritables vues de la France dans tout ce qu'elle a fait depuis pour se conserver cet Etablissement. Les uns représentoient que le climat y étoit trop dur, que les avances excédoient le retour, & que le Royaume ne pouvoit peupler un Pays si vaste sans s'affoiblir beaucoup. „ D'ailleurs, (disoient-ils,) comment le peupler? Et de quelle utilité peut-„ il être, s'il n'est pas peuplé? Les Indes Orientales & le Bresil ont de-„ peuplé le Portugal. L'Espagne voit plusieurs de ses Provinces presque „ désertes, depuis la conquête de l'Amérique. A la vérité, ces deux Mo-„ narchies ont été dédommagées par d'autres avantages, si la perte des „ Hommes peut se compenser: mais depuis cinquante ans que nous con-„ noissons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Il ne peut donc être d'aucu-„ ne utilité pour nous; ou, du moins, il faut convenir que notre Nation „ n'est pas propre à tirer parti de ces Etablissemens. Enfin, l'on s'en est „ bien passé jusqu'ici; & peut-être les Espagnols mêmes voudroient-ils être „ à recommencer. Qui ne sait que Charles-Quint, avec tout l'or & l'ar-„ gent qu'il tiroit du Pérou & du Mexique, n'a jamais pû entamer la Fran-„ ce, & qu'il a vu souvent échouer toutes ses entreprises, faute de paî-„ ment pour ses Troupes; tandis que François I, son Rival, trouvoit dans „ ses coffres de quoi se relever de ses pertes, & faire tête à un Prince „ dont l'Empire étoit plus vaste que celui des premiers Césars? Faisons va-„ loir la France, conservons-y les Hommes, profitons des avantages qu'el-„ le a pour le Commerce, mettons en œuvre l'industrie des Habitans; & „ nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richesses de l'Asie, de l'A-„ frique & du Nouveau Monde." A ces raisons, d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France ne manqueroit pas de s'adoucir, à mesure que

(*s*) Cette imputation porte à faux, puisque dès l'année 1627, l'Angleterre avoit déclaré la Guerre à la France, Guerre qui fut terminée par le Traité de St. Germain, en 1632. R. d. E.

(*t*) Cette expédition se fit sous les ordres du Chevalier David *Kirk*, François, natif de Dieppe, Calviniste réfugié en Angleterre, sollicité, à ce qu'on prétend, par Guillaume de Caen, qui vouloit se venger de la perte de son Privilege exclusif; mais le Pere Charlevoix semble revoquer le fait en doute. Champlain rendit Quebec par Capitulation du 19 Août 1629, signée d'abord avec Louis & Thomas Kirk, Freres du Chevalier, & dont le premier en fut ensuite établi Gouverneur. Le Sieur Kirk, avant que de prendre Quebec, s'étoit emparé de toute la rive septentrionale du Fleuve Saint Laurent, qu'il prétendoit, long-tems après, lui être alors échue en partage. C'est de-là qu'on trouve, dans quelques Cartes Angloises, ce Canton désigné sous le nom de *Pays de Kirk*. R. d. E.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. CHAMPLAIN. AUTRES VOYAGES. 1628-29.

que le Pays feroit découvert, & qu'on n'en pouvoit gueres douter, puisqu'elle eft fituée fous les mêmes Paralleles que les Régions les plus tempérées de l'Europe: que le climat en eft fain, le terroir fertile, & qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie: qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Efpagne & du Portugal, deux Etats que la guerre des Maures & leur retraite avoient épuifés d'Hommes avant la Découverte des deux Indes, & qui, malgré ces pertes, avoient entrepris de peupler d'immenfes Régions; que loin de tomber dans les mêmes fautes, on devoit ne faire paffer, tous les ans, en Amérique, qu'un petit nombre de Familles, n'y envoyer que des Soldats reformés, avec des Filles tirées des Hôpitaux, & placer les Habitations de maniere qu'elles puffent s'étendre, à mefure que les Habitans s'y multiplieroient; qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoifes y font fécondes, que les Enfans s'y élevent fans peine, qu'ils y deviennent robuftes, bien faits, & d'un très beau fang: que la feule Pêche des Morues étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, & que c'étoit une excellente École pour former des Matelots; mais que pour en tirer tout l'avantage qu'elle peut produire, il falloit la rendre fédentaire, c'eft-à-dire y occuper les Habitans mêmes de la Colonie: que les Pelleteries pouvoient devenir un objet auffi confidérable, fi l'on avoit l'attention de n'en pas épuifer la fource, pour s'enrichir tout-d'un coup: qu'on pouvoit employer, pour la conftruction des Vaiffeaux, les plus belles Forêts du Pays: enfin que le feul motif d'empêcher que les Anglois ne fe rendiffent trop puiffans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve Saint Laurent à leurs poffeffions, étoit plus que fuffifant pour engager la Cour à fe faire reftituer Quebec. A l'objection du peu de progrès qu'on avoit fait en Canada depuis cinquante ans, Champlain répondit qu'il venoit uniquement de la mauvaife conduite des Sociétés particulieres.

Quebec & l'Acadie font reftitués aux François. 1632.

LES motifs d'honneur & de Religion fe joignirent aux raifons de politique & d'intérêt, pour déterminer Louis XIII à ne pas abandonner aux Anglois l'ouvrage de tant d'années. On employa les Négociations; & pour leur donner plus de force, on arma fix Vaiffeaux, fous les ordres du Commandeur de Razilly. Le Traité de reftitution fut figné à Saint Germain en Laie, le 29 de Mars 1632 (v); & l'Acadie y fut comprife, avec l'Ile Royale qu'on nommoit encore l'*Ile du Cap Breton*. On juge que la facilité des Anglois, à reftituer l'Acadie, vint de ce qu'ils n'avoient pas encore pris de mefures pour s'y établir, & de fon éloignement de la Nouvelle Angleterre, où la prudence les obligeoit de fe fortifier avant que de penfer à de nouvelles entreprifes. Cependant, dès l'année 1621, la Cour de Londres avoit accordé au [Chevalier Guillaume *Alexandre*, depuis] Comte de *Sterling*, tous les Pays enlevés aux François; & ce Seigneur y envoya, l'année fuivante, un Officier, pour y jetter les fondemens d'une Habitation: mais cet Envoyé, étant parti trop tard, fut obligé de paffer l'Hiver dans le Port de *Saint Jean*, en Terre-Neuve. De-là il fe rendit en Acadie,

(v) L'Edition de Paris porte la date de 1630. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Champlain. Autres Voyages. 1632.

mais ce ne fut que pour entrer dans le *Port au Mouton*, dont il changea le nom en celui de *Baie de Saint Luc*, & deux lieues plus loin dans un autre, qu'il nomma le *Joli Port*, (*Pretty Port*,) ou le *Port Noir*, (*Black Port.*) Il reprit ensuite la route de Terre-Neuve, d'où il retourna bien-tôt en Angleterre; & l'on ignore ce qui empêcha le Comte de Sterling de pousser plus loin cette entreprise: mais après la conclusion du Traité de Saint Germain, le Commandeur de Razilly & d'autres François y formerent de nouveaux Etablissemens.

Accroissement & confirmation de l'établissement de la Nouvelle France.

La Compagnie étant rentrée alors dans tous ses droits, on vit partir une Flotte nombreuse pour la Nouvelle France, avec tout ce qui pouvoit servir, non-seulement à réparer les maux que la Colonie avoit soufferts, mais à la mettre en état de n'y jamais retomber. Champlain en fut nommé [de nouveau] Gouverneur Général (*x*). On s'attacha une partie des Sauvages par le lien de la Religion; & les armes furent employées heureusement, pour éloigner ceux qui s'obstinerent à rejetter l'Evangile. Le College de Jésuites, fondé à Quebec par la Maison de *Gamache* [en 1635], & d'autres Institutions Religieuses qui s'y firent successivement, ne contribuerent pas moins à l'ornement de cette Ville qu'à l'affermissement de la foi & du bon ordre dans les Nations converties. On forma de nouveaux Etablissemens, qui se peuplerent par degrés. Celui de Montréal, aujourd'hui si florissant, prit une forme solide en 1642; & depuis l'Ile de ce nom jusqu'à Quebec, les bords du Fleuve Saint Laurent furent enrichis de belles Habitations. Mais c'est assez, pour répondre au titre de cet Article, d'avoir conduit le Lecteur jusqu'à la perfection de l'Etablissement. Tout ce qui regarde ce Pays, les Villes & les Habitans, sera rappellé dans la Description générale, & dans les Relations particulieres de quelques Voyageurs. Ici nous continuerons de suivre les découvertes & l'origine des Colonies.

Mississipi.

Découverte du Mississipi & Voyage du Pere Marquette.

Le P. Marquette. 1673.

Celle de la Nouvelle France s'étoit accrue & fortifiée pendant une longue suite d'années; lorsqu'en 1673, sous le Gouvernement de M. le Comte de *Frontenac* & l'Intendance de M. *Talon*, quelques François du Pays entreprirent de faire de nouvelles découvertes. On savoit, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit, à l'Occident, un grand Fleuve, nommé *Michasipi* par les uns, & *Mississipi* par les autres, qui ne couloit, ni au Nord, ni à l'Est; d'où l'on concluoit qu'il devoit se rendre dans le Golfe du Mexique s'il avoit son cours au Sud, ou dans la Mer du Sud s'il alloit se décharger à l'Ouest; & l'on ne pouvoit douter qu'il n'y eût beaucoup d'avantages à tirer de l'une ou l'autre navigation. M. Talon, qui avoit obtenu la liberté de retourner en France, ne voulut pas quitter l'Amérique sans avoir fait éclaircir un point de cette importance. Il en chargea le P. *Marquette*, Missionnaire Jésuite, qui avoit déja parcouru presque toutes les Contrées du Canada, où sa vertu l'avoit fait respecter des Sauvages, & un Bourgeois de Quebec, nommé *Jolyet*, homme d'esprit & d'expérience.

Découverte du Mississipi par ce Pere & Jolyet.

(*x*) Il y mourut sur la fin de 1635. Le Chevalier de *Montmagny* lui succéda. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Mississipi.

Le P. Marquette.

1673.

Leur départ & leur route.

Ils partirent ensemble (y) de la Baie du Lac *Michigan*, s'embarquerent sur la Riviere *des Renards* (z) qui s'y décharge, & la remonterent jusqu'assez près de sa source, malgré les Rapides qui en rendent la navigation fort pénible. Ensuite, l'ayant quittée pour marcher quelque tems, ils se rembarquerent sur l'*Ouisconsing*; & s'avançant toujours à l'Ouest, ils se trouverent sur le Mississipi, vers les 42 degrés & demi de Latitude du Nord. Ce fut le 17 de Juin 1673 qu'ils entrerent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & surtout la profondeur, leur parut répondre à l'idée qu'ils en avoient prise sur le récit des Sauvages. En se laissant conduire au courant, qui n'est encore ici que d'une rapidité médiocre, ils ne furent pas longtems sans rencontrer trois Bourgades de la Nation des *Illinois*, situées au-dessous de l'endroit où le *Missouri*, que le P. Marquette nomme *Pekitanoni* dans sa Relation, joint ses eaux à celles du Mississipi. Ils en furent d'autant mieux reçus, que ces Sauvages, redoutant les Iroquois, qui commençoient à faire des incursions dans leur Pays, apprirent avec joie le secours qu'ils pouvoient espérer de l'alliance des François. Les deux Voyageurs continuerent leur route, après quelques jours de repos, & descendirent le Fleuve jusqu'au Pays des *Akansas*, vers les 33 degrés de Latitude. Alors, commençant à manquer de vivres, considérant qu'avec trois ou quatre Hommes la prudence ne leur permettoit pas de s'engager trop loin dans un Pays dont ils ne connoissoient pas les Habitans, & d'ailleurs ne pouvant plus douter que le Mississipi ne se déchargeât dans le Golfe du Mexique, ils retournerent aux Illinois, ils entrerent dans la Riviere de même nom, & la remonterent jusqu'à *Chicagou*, sur le Lac Michigan, d'où ils étoient partis (a). Là, ils se séparerent; le P. Marquette pour demeurer chez les *Miamis*, Nation puissante qui habitoit le fond du Lac; & Jolyet pour aller rendre compte de leur Voyage à Quebec.

Droits de la France établis dans le Canada.

Ce n'étoit pas la premiere liaison que les François avoient faite avec les Miamis. M. Talon, qui s'étoit fait une étude de bien établir les droits de la Couronne dans toutes les parties du Canada, avoit déja fait assembler des Députés d'un grand nombre de Nations de l'Ouest & du Nord, qui s'étoient volontairement soumises à la France; & *Saint Lusson*, Subdélégué de l'Intendance de Quebec, s'étoit rendu au *Sault de Sainte Marie*, chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession, au nom du Roi, de tous les Pays occupés par ces Peuples. Les Miamis, qui étoient du nombre, firent un accueil plein d'affection au P. Marquette. Ce Missionnaire mourut parmi eux en 1675, après avoir employé quatre ans à leur conversion. Sa mort & le départ de M. Talon firent perdre de vue le Mississipi jusqu'en 1676.

(y) Nous avons la Relation de leur Voyage, sous le titre de *Découverte de quelques Pays & Nations de l'Amérique Septentrionale*, dans un Recueil de Thevenot, publié à Paris chez Moette, en 1687. *in*-4°.

(z) Le nom propre de ces Sauvages est *Outagamis*. R. d. E.

(a) Ce ne fut pas au même endroit *d'où ils étoient partis*, puisqu'ils s'embarquerent sur la Riviere des Renards, qui est bien éloignée de Chicagou, & se décharge au fond de la Baie des Puans. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Mississipi.

Cavelier de la Salle. 1676.

Voyage de Cavelier de la Salle sur le Mississipi.

Son caractere.

Enfin un autre François, qui étoit depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit passé que pour s'enrichir, ou se distinguer par quelque entreprise honorable, comprit qu'il n'en pouvoit trouver de plus belle occasion. Il se nommoit Robert *Cavelier*, Sieur de *la Salle*. Sa jeunesse s'étoit passée chez les Jésuites, & les engagemens qu'il avoit pris dans cet Ordre l'avoient exclu de l'héritage de sa Famille. Il avoit de l'esprit & de la résolution; mais on lui attribue un excès de hauteur & de dureté, qui l'empêcha de recueillir le fruit de ses travaux.

Son premier projet.

Son premier projet avoit été de chercher un passage au Japon, ou à la Chine, par le Nord ou par l'Ouest du Canada; & quoique dépourvu de tout ce qui étoit nécessaire pour un si grand dessein, il s'en occupoit uniquement, lorsque Jolyet revint à Montréal avec la nouvelle de sa Découverte. Non-seulement la Salle ne douta point, après l'avoir entendu, que le Mississipi n'allât se rendre dans le Golfe du Mexique, mais il espéra qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir le premier objet de ses recherches. Le Comte de Frontenac, dont il avoit obtenu l'amitié, l'assura de son secours, & lui conseilla de repasser en France, pour communiquer son dessein au Gouvernement. Il partit sur le premier Vaisseau.

Faveurs qu'il reçoit à la Cour de France.

En arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & ce contretems lui fit craindre pour le succès de son Voyage: mais ayant remis ses Lettres au Marquis de Seignelay, qui avoit succédé au Département de la Marine, ce Ministre fut si satisfait de son esprit & prit tant de goût pour ses ouvertures, qu'il lui fit obtenir du Roi toutes sortes de faveurs. Sa Majesté lui fit expédier des Lettres de Noblesse, lui accorda la Seigneurie de *Catarocouy*, proche du Lac *Ontario*, avec le Gouvernement d'un Fort du même nom, dont il pouvoit tirer de l'utilité pour ses vues, & le revêtit d'un pouvoir fort étendu, pour le Commerce & pour la continuation des découvertes. Le Prince de Conti, près duquel il avoit trouvé de l'accès, devint un de ses plus ardens Protecteurs, & ne lui demanda point d'autre reconnoissance que d'associer à l'entreprise un Homme qu'il honoroit de sa protection. C'étoit le Chevalier de *Tonti*, frere d'un Officier militaire de la Nouvelle France, & Fils du célebre Auteur de la Tontine. La Salle regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & n'eut en effet qu'à se louer des services de Tonti, sous le nom duquel nous avons une Relation de ses Voyages (*b*). Il avoit servi en Sicile avec honneur; il y avoit même eu la main emportée d'un éclat de grenade: mais il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il se servoit fort adroitement.

1678.

Il part avec le Chevalier Tonti.

Ils s'embarquerent tous deux à la Rochelle, le 14 de Juillet 1678, avec trente Hommes, entre lesquels ils n'avoient pas négligé de prendre des Pilotes & des Ouvriers. Leur navigation fut heureuse. Ils s'arrêterent peu à Quebec, dans l'impatience de se rendre au Fort de Catarocouy. Le premier soin de la Salle fut de réparer cette Place, qui n'avoit que des pieux

(*b*) On verra, ci-dessous, l'idée qu'il en faut prendre.

pour défense, & de faire construire une Barque. Ensuite s'étant avancé jusqu'à Niagara, il y traça un autre Fort, dont il confia la garde au Chevalier de Tonti, avec trente Hommes. Il laissa ses ordres pour la construction d'une seconde Barque, à l'entrée du Lac *Erié*, au dessus de la Chûte de Niagara, tandis que parcourant à pié tout le Canton de *Tsonontouan*, il fit, pendant tout le reste de l'Hiver, quantité de courses, qui n'eurent point d'autre objet que le Commerce des Pelleteries. Une expédition, telle qu'il la méditoit, ne demandoit pas peu de secours; & c'étoit pour ne les devoir qu'à lui-même, qu'il vouloit commencer par augmenter sa Fortune. Il revint par terre à Catarocouy, d'où il envoya sa Barque à Niagara, chargée de provisions & de Marchandises. Elle continua de faire heureusement quelques autres Voyages; mais s'étant un jour trop approchée de terre, elle s'y brisa.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Cavelier de la Salle. 1678.

Son ardeur & ses préparatifs.

Cette disgrace ne le déconcerta point. La Barque, qu'il avoit fait construire à l'entrée du Lac Erié, se trouvant prête au mois d'Août 1679, il s'y embarqua, avec quarante Hommes, & prit la route de *Michillimakinak* (c). Une rude tempête, qu'il essuya dans cette traverse, dégoûta une grande partie de ses gens, jusqu'à les faire déserter: mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris une autre route, eut le bonheur de les rencontrer, & les engagea presque tous à le suivre. De Michillimakinak, la Barque passa dans la Baie, d'où elle fut renvoyée chargée de Pelleteries à Niagara. La Salle se rendit, en Canot, à la Riviere de *Saint Joseph*, & retourna bientôt à Catarocouy, où il apprit la perte de sa seconde Barque. On rapporte que les Sauvages, l'appercevant sur leurs Lacs, se crurent perdus s'ils ne faisoient abandonner aux François l'idée de les visiter avec des Bâtimens de cette grandeur; que les Iroquois, surtout, profiterent de l'occasion pour jetter de la défiance parmi les Nations Algonquines, & qu'une Troupe d'Outaouais, ayant vu la Barque à l'ancre dans une Anse, y accourut, sous prétexte de voir un spectacle si nouveau pour les Habitans du Pays; qu'avec la confiance qu'on a pour des Alliés, on leur permit de monter à bord, où il ne se trouvoit que cinq ou six Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares; & que les Assassins, après avoir enlevé toute la charge du Bâtiment, y mirent le feu.

1679.

Divers accidens qui le retardent.

Mauvais sort d'une Barque Françoise.

Ce malheur en eut un autre à sa suite. La Nation, dont la Salle se promettoit le plus pour le succès de son entreprise, étoit celle des Illinois, alors très nombreuse, & qui occupoit plusieurs Postes dont on pouvoit faire des Entrepôts commodes entre le Canada & le Mississipi. Le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là, pour mettre ces Indiens dans ses intérêts, & n'avoit pas eu de peine à réussir; mais ayant peu de monde avec lui, il ne put garantir ses nouveaux Alliés d'une incursion des Iroquois, qui les surprirent presque sous ses yeux, & qui en massacrerent un très grand nombre. La Salle arriva dans ces circonstances, & n'eut pas peu de peine à ménager l'esprit des Illinois, que leur disgrace avoit refroidis pour les François. Ses chagrins augmenterent bientôt par la perte d'une partie de ses gens, & de ceux-mêmes sur lesquels il faisoit le plus de fond. Ces-

(c) M. Prevost écrit toujours *Michillimakimak*. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Cavelier de la Salle. 1680.

Perfides étoient convenus de l'empoisonner; mais ils furent découverts, & se déroberent au châtiment par la fuite. Sa seule ressource, pour les remplacer, fut d'engager à son service une troupe de jeunes Illinois, avec lesquels il résolut, malgré tant d'obstacles, de commencer sérieusement ses découvertes.

La Salle fait remonter le Mississipi.

Il chargea d'abord un François, nommé *Dacan*, & le Pere *Hennepin*, Récollet, qu'il avoit amené de Quebec, de remonter le Mississipi au-dessus de la Riviere des *Illinois*, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source. Ces deux Voyageurs partirent du Fort de *Crevecœur* le 28 de Février 1680. Ils entrerent dans le Mississipi, & le remonterent jusqu'aux 46 degrés de Latitude du Nord. Là ils furent arrêtés par une Chûte d'eau assez haute, qui prend toute la largeur du Fleuve, & que le P. Hennepin nomme le *Sault de Saint Antoine de Padoue*. Ils tomberent alors entre les mains d'une Nation Indienne, nommée les *Sioux*, qui les retint assez longtems Prisonniers, mais sans leur faire aucun mauvais traitement, & qui les rendit à d'autres François, arrivés du Canada.

Difficultés sur la Relation de ce Voyage.

L'Historien de la Nouvelle France ne paroît pas persuadé qu'ils aient continué leur Voyage jusqu'à la source du Mississipi (*d*), & les fait retourner du Sault de Saint Antoine „ pour „ descendre le Fleuve jusqu'à la Mer, d'où ils retournerent (dit-il,) au „ Fort de Crevecœur, sans qu'il leur fût rien arrivé de considérable."

Nouveaux obstacles qui arrêtent la Salle.

Quelque jugement qu'on en doive porter, de nouveaux embarras, survenus à la Salle après leur départ, le retinrent dans son Fort de Crevecœur jusqu'au mois de Novembre, & l'obligerent ensuite de retourner à Catarocouy. Dans cette route, ayant remarqué sur la Riviere des Illinois un lieu qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort, il en traça le plan, & fit venir le Chevalier de Tonti, qu'il chargea de l'exécution. Mais à peine l'ouvrage fut commencé, que Tonti, informé du soulevement des François dans le Fort de Crevecœur, se vit dans la nécessité d'y courir. Il n'y trouva que sept ou huit Hommes, abandonnés par leurs Compagnons, qui avoient pris la fuite avec tout ce qu'ils avoient été capables d'emporter. De nouvelles hostilités des Iroquois lui faisant craindre de ne pouvoir s'y défendre, il en tira les huit François, pour aller passer l'Hiver avec eux dans la Baie du Lac Michigan.

(*d*) Il traite de Roman la Relation du P. Hennepin (1), qui leur fait rencontrer plusieurs Habitations Françoises sur ce Fleuve, trouver sa source sur une haute Montagne, & pousser leur course jusqu'au Lac des *Assiniboils*; il porte le même jugement des Missions de Récollets, qu'on trouve marquées en plusieurs endroits sur les Cartes, & qui désignent tout au plus, dit-il, des lieux où le Pere Hennepin a dit la Messe, ou planté des Croix. Il ajoute que ce Religieux ne savoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'est arrêté chez aucun, que pendant sa captivité chez les Sioux. En effet, la source du Mississipi est encore inconnue; le Lac des Assiniboils est fort éloigné des lieux où les deux Voyageurs avoient été, & les François n'avoient alors aucun Etablissement sur les bords du Fleuve qu'ils descendirent. Il est même assez difficile de comprendre comment ils purent aller jusqu'à son embouchure, le descendre, & le remonter jusqu'aux 46 degrés, demeurer Prisonniers chez les Sioux pendant plusieurs mois, & cela dans l'espace de moins d'une année. *Histoire de la Nouvelle France*, *l.* x. *p.* 461.

(1) C'est celle publiée sous le nom du Chevalier de Tonti. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. CAVELIER DE LA SALLE. 1681.

La Salle, qui n'avoit pu recevoir aucun avis de cette retraite, fut extrêmement surpris, au Printems de l'année suivante, lorsqu'étant allé au Fort de Crevecœur il le vit désert. Quoiqu'il n'eût pas un grand nombre d'Hommes, il trouva le moyen d'y mettre une nouvelle Garnison, & de faire travailler au second Fort, qu'il avoit tracé, l'année précédente, sous le nom de *Fort Saint Louis*. Ensuite s'étant rendu à Michillimakinak, où Tonti étoit arrivé avec sa Troupe, ils en partirent ensemble, vers la fin d'Août, pour Catarocouy. Trois mois se passerent, soit à faire de nouvelles levées de François, soit à rassembler des provisions. Enfin la Salle prit la route des Illinois, avec tout son monde; & trouvant ses deux Forts dans l'état où il les avoit laissés, il ne pensa plus qu'à l'exécution du projet que tant de malheurs & de contretems avoient retardé.

1682.

Il descend le Fleuve du Mississipi jusqu'à l'embouchure.

Ce fut au commencement de l'année 1682, qu'il descendit la Riviere des Illinois; & le 2 de Février, il se trouva sur le Fleuve Mississipi. Le 4 de Mars, il prit possession, avec toutes les formalités ordinaires, du Pays des *Akansas*; & le 9 d'Avril, il reconnut l'embouchure du Fleuve. On verra, dans les Relations particulieres, quelques autres circonstances de ce Voyage; mais elles y sont mêlées de tant d'erreurs, qu'il n'y a de bien certain que ce qu'on en vient de rapporter (*e*). Après avoir achevé cette importante découverte, avec le soin d'établir, par des prises de possession, auxquelles on ne pouvoit rien opposer (*f*), les droits de la France sur tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde, la Salle se rembarqua, l'onzieme jour d'Avril, & remonta heureusement jusqu'aux Illinois (*g*), d'où étant allé passer l'Hiver à la Baie, il ne put arriver, à Quebec, qu'au Printems de l'année suivante. Quelques mois après il quitta la Nouvelle France, pour aller rendre compte de son Expédition à la Cour.

1683.

Son retour en France.

Il entend de visiter le Mississipi par Mer.

Quelques mauvais offices que ses Ennemis lui eussent rendus par leurs Lettres, il y fut reçu avec de si hautes marques d'estime, qu'elles l'encouragerent à proposer au Ministre le dessein qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Mississipi, pour en frayer le chemin aux Vaisseaux François, & pour y commencer un Etablissement. Non-seulement son projet fut approuvé, mais il fut chargé des préparatifs.

Sa Commission & ses préparatifs.

Sa Commission portoit que tous les François & les Sauvages, depuis le Fort Saint Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle Biscaie, seroient sous ses

(*e*) Le Pere de Charlevoix ne veut pas qu'on ajoute foi à celles qui sont rapportées dans la prétendue Relation du Chevalier Tonti „ suivant laquelle M. de la Salle avoit „ trouvé l'embouchure du Mississipi entre les „ 22 & 23 degrés de Latitude Nord; &c." tandis qu'elle n'est gueres qu'au 29me. R. d. E.

(*f*) On a déja vu que Ferdinand Soto avoit traversé plus d'une fois le Mississipi, que les Espagnols nommoient *Cucagua*; mais il n'y fit aucun établissement. *Voyez* l'Histoire de la Compagnie de la Floride, traduite de l'Espagnol, par *Citry de la Guette*.

(*g*) La Relation attribuée au Chevalier Tonti prétend qu'il fit *cinquante lieues le premier jour*, ce qui est certainement faux; car on est fort heureux quand on en peut faire 7 ou 8 en remontant le Fleuve dans des Canots. Ajoutons que le 15 de Mai la Salle étant tombé malade, détacha le Chevalier de Tonti, qui l'accompagnoit, pour se rendre à Michillimakinak, en lui recommandant de faire toute la diligence possible. On le verra ci-dessous, revenir encore sur le Mississipi pour chercher M. de la Salle. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. CAVELIER DE LA SALLE. 1683.

ordres; que le Commandant de l'Escadre, qui le porteroit de France en Amérique, se conduiroit par ses conseils sur la route, & lui donneroit, à son débarquement, tous les secours qui pourroient s'accorder avec la conservation des Vaisseaux du Roi. Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & l'on y embarqua deux cens quatre-vingts personnes, en y comprenant les Equipages. Le reste étoit composé, d'une Famille Canadienne (*h*), de cent Soldats, de trente Volontaires, dont plusieurs étoient Gentilshommes, de quelques Filles, & d'un certain nombre d'Engagés & d'Artisans. Mais on avoue que ce choix fut fait avec peu de soin. La plupart des Soldats étoient des Misérables, réduits à l'aumône; plusieurs étoient estropiés ou contrefaits, & ne savoient pas manier un Fusil. Les Ouvriers ne valoient pas mieux; & l'expérience fit connoître qu'il n'y en avoit pas un qui entendît sa profession. Entre les Volontaires, on comptoit deux Neveux de la Salle, nommés *Cavelier* & *Moranget*, dont le premier n'avoit pas plus de quatorze ans; trois Ecclesiastiques de Saint Sulpice, l'un Frere, l'autre Parent de la Salle, & le troisieme nommé *Majulle*; quatre Récollets, qu'on nomme aussi; le Pere *Mambré*, qui avoit accompagné la Salle dans ses découvertes; le Pere le *Clerc*, qui avoit passé quelque tems en Canada; le Pere *Douay* & le Pere *Marquet*, destinés, les uns à demeurer dans le nouvel Etablissement, les autres à faire des Missions parmi les Sauvages; mais le quatrieme, étant tombé malade dès le premier jour de la navigation, fut débarqué & dispensé du Voyage; enfin un Bourgeois de Rouen, nommé *Joutel*, à qui la Salle reconnut tant de probité & d'intelligence, qu'il en fit comme son Intendant (*i*). Les quatre Bâtimens étoient le *Joli*, Fregate d'environ quarante Canons; une autre Fregate de six Canons, nommée la *Belle*, que le Roi avoit donnée à la Salle; la Flutte l'*Aimable*, du port de trois cens tonneaux, sur laquelle étoient tous ses effets; & une Caiche de trente tonneaux, chargée de munitions & de Marchandises. Le Commandant de la Fregate Royale, nommé de *Beaujeu*, avoit pour Lieutenant le Chevalier d'*Here*, & *Duhamel* pour Enseigne.

1684.

Départ de l'Escadre.

Fâcheux démêlés entre lui & le Commandant.

CETTE petite Escadre partit de la Rochelle, le 24 de Juillet 1684, avec la Flotte des Iles & du Canada, qui devoit faire voile sous les ordres du Commandant, jusqu'à la vue des Terres d'Espagne. Elle en fut séparée par un accident, qui la retarda de cinq ou six jours, mais qui ne l'empêcha point d'arriver le 16 d'Août à la vue de Madere. Quelques jalousies d'autorité, qui s'éleverent entre le Commandant & la Salle, firent mal augurer du succès d'une entreprise dont ils devoient partager l'honneur, surtout lorsqu'elles eurent causé la perte de la Caiche, qui fut enlevée, à la Côte de Saint Domingue, par deux Pirogues Espagnoles. Cependant, après avoir relâché dans un Port François de cette Ile, on doubla heureusement la Pointe Occidentale de Cuba; & le 28 de Septembre on découvrit les Terres de la Floride.

ON

(*h*) Dont le Chef se nommoit *Talon*. (*i*) On a de lui une Relation fort estimée.

Suite de l'Etablis. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Cavelier de la Salle. 1685.

Erreurs & embarras de la Route.

On avoit dit, à la Salle, que dans le Golfe du Mexique les courans portoient à l'Est; d'où il conclut que l'embouchure du Mississipi devoit être encore bien loin à l'Ouest. Cette erreur causa toutes ses disgraces. Elle le fit tourner de ce dernier côté: mais il avançoit peu, parceque de tems en tems il s'approchoit de la terre, qu'il se voyoit obligé de suivre à vue, pour découvrir ce qu'il cherchoit. Le 10 de Janvier 1685, il se trouva, comme on l'a conjecturé depuis, assez proche de l'embouchure du Fleuve; mais persuadé qu'il étoit par le travers des Apalaches, il passa outre, sans y envoyer même sa Chaloupe. Quelques jours après, sur quelques explications qu'il reçut des Sauvages, il voulut retourner vers le même lieu. Alors le Commandant, quoiqu'obligé à la déférence par l'ordre du Roi, refusa de suivre ses intentions. De part & d'autre, on s'aigrissoit de plus en plus; & la Salle, après s'être obstiné mal-à-propos sur d'autres points, céda plus mal-à-propos encore lorsqu'il falloit user de l'autorité dont il étoit revêtu. La route fut continuée à l'Ouest, & l'Escadre arriva bientôt à la Baie de *Saint Bernard*, mais sans la connoître. Cette Baie est éloignée de cent lieues, à l'Ouest, de l'embouchure du Mississipi.

On passe au-delà du Missisipi.

On se trouve, sans le savoir, dans la Baie de Saint Bernard.

On y mouilla, & les Chaloupes furent envoyées à la découverte. Elles apperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il n'y a pas plus de dix ou douze piés d'eau. Après beaucoup de recherches, & plusieurs conseils où l'on ne concluoit rien, parceque l'un des deux Chefs n'ouvroit point un avis auquel l'autre n'affectât de s'opposer, la Salle, qui ne se croyoit pas loin du Mississipi, & que la présence du Commandant ne faisoit plus que gêner, résolut de débarquer dans le lieu où il étoit. Dès le lendemain, qui étoit le 20 de Février, il envoya ordre au Capitaine de la Flutte, de la décharger de ce qu'elle avoit de plus pesant, & de lui faire passer la Barre. En même tems, comme il ne se fioit point assez à l'habileté de cet Officier, pour se reposer sur lui d'une manœuvre qui avoit ses difficultés, il ordonna au Capitaine de la *Belle*, de se charger de l'opération. Celui de la Flutte regarda cette préférence comme un outrage, & refusa d'obéir. La Salle, embarrassé d'un refus auquel il n'avoit pas dû s'attendre, voulut que ce mouvement de la Flutte se fît du moins sous ses yeux: mais lorsqu'il se disposoit à s'y rendre, un Lieutenant d'Infanterie, nommé *la Sabloniere*, & cinq ou six autres François, qui étoient à se promener dans un Bois voisin, furent enlevés par des Indiens; & cette nouvelle l'obligea de courir pour les dégager. Tandis qu'il s'éloignoit du rivage, ayant jetté les yeux vers l'embouchure de la Riviere, il apperçut sa Flutte, qui manœuvroit de mauvaise grace, & qui sembloit menacée de se briser contre des battures. Le desir de délivrer ses gens l'emporta sur cette crainte; il continua de marcher vers les Indiens, qu'il força de les lui rendre: mais un coup de Canon, qu'il entendit, lui fit juger qu'on l'avertissoit du malheur de sa Flutte. En effet, il la trouva échouée. On n'a point douté que cet accident ne fût venu d'un dessein prémédité du Capitaine, qui se nommoit *Aigron*. Ce Bâtiment ayant à bord les munitions, les ustensiles, les outils, & tout ce qui étoit nécessaire pour un Etablissement, la Salle, qui se reprochoit de n'avoir pas regardé cette perte

La Salle prend le parti d'y débarquer.

Nouvelle disgrace qui lui arrive.

Comment la Salle perd un de ses Bâtimens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

comme le plus grand malheur qu'il pût redouter, se hâta d'y apporter du remede: mais il fut surpris de voir une partie des témoins dans l'inaction. Cependant, avec la Chaloupe & le Canot de la Fregate, que Beaujeu n'osa lui refuser, il commença par sauver l'Equipage. Ensuite il songea aux poudres, aux vivres & aux liqueurs, dont il fit porter à terre environ trente Barriques. Si la Chaloupe de la Flutte eut partagé le travail, presque tout auroit été déchargé; mais il paroît qu'on l'avoit éloignée à dessein, & la nuit étant survenue, il fallut attendre au jour suivant pour achever le transport. Bientôt, le vent qui venoit de haute Mer, se renforça & grossit les vagues. La Flutte heurta contre des Rochers, qui l'ouvrirent; & dans les ténebres, quantité de Marchandises, sorties par diverses fentes, furent emportées par les flots. Comme on ne s'en apperçut qu'au point du jour, on ne put sauver, au plus, que trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelque partie des farines, des viandes salées & des légumes.

Ce qu'on en sauve.

Fâcheuses suites de cette perte.

CETTE perte entraîna des suites encore plus fâcheuses. On commençoit à se trouver environné de Sauvages, que toutes les précautions ne purent empêcher d'enlever une partie de ce qu'on avoit sauvé du naufrage. On ne s'en apperçut même, que lorsqu'ils se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé au rivage plusieurs Canots, dont on se saisit; mais ces foibles représailles furent payées bien cher. Ils revinrent, pendant la nuit, pour reprendre leurs Canots; & trouvant endormis ceux qui les gardoient, ils en tuerent deux, *Orry* & *Desloges*: ils en blesserent quelques autres, & se retirerent sans autre perte que celle des Canots, qu'ils n'eurent pas le tems d'emporter. Tant de disgraces consécutives rebuterent une partie de ceux qui s'étoient engagés dans cette Expédition; surtout lorsque les plus mal intentionnés eurent commencé à décrier la conduite du Chef, en traitant son entreprise même de folle & de téméraire. Mais loin d'en être abbattu, jamais il ne montra plus de courage & de résolution. Il fit construire un Magasin, qu'il environna de bons retranchemens; & s'imaginant que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit être un des bras du Mississipi, il résolut de la remonter. Comme la Fregate se disposoit à reprendre la route de France, il pria Beaujeu de lui remettre les Canons & les Brûlots qu'il avoit à bord, & qui n'avoient été embarqués que pour l'Etablissement. Beaujeu répondit qu'ils étoient au fond du Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour les en tirer, & que cette opération demandoit plus de tems qu'il ne lui en restoit pour éviter, dans son retour, les dangers de la mauvaise saison. Ainsi la Salle se vit réduit aux huit petites Pieces de campagne qu'il avoit sur la *Belle*, sans un seul boulet. Mais Beaujeu lui donna une preuve encore plus éclatante de ses mauvaises intentions. Quoique la perfidie du Capitaine de la Flutte fût avérée, il le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, dans la seule vue de le soustraire à la punition qu'il méritoit, & contre la parole qu'il avoit donnée à la Salle de n'embarquer personne sans son consentement. Il mit à la voile vers le 15 de Mars.

Départ de Beaujeu. En quel état il laisse la Salle.

Fort bâti à l'embouchure de la Riviere de Saint Bernard.

LE nombre des François, qu'il laissoit dans la Riviere de Saint Bernard, étoit d'environ cent soixante-dix. La Salle fit jetter aussitôt les fondemens

d'un Fort; & chargeant Joutel de l'achever, avec cent vingt personnes dont il lui laissa le commandement, il s'embarqua lui-même sur la Riviere, dans le dessein de la remonter aussi loin qu'il seroit possible. Entre les cinquante Hommes qui devoient l'accompagner, il avoit pris Cavelier son Frere, *Chefdeville*, deux Récollets & plusieurs Volontaires. Mais sa navigation fut bientôt interrompue. Les Sauvages s'approchant toutes les nuits du Fort qu'il avoit fait commencer, Joutel, qui avoit ordre de les tenir en respect, fit tirer sur eux quelques coups de fusil, dont le bruit alla jusqu'aux oreilles de la Salle. Il ne devoit pas être bien loin. Aussi retourna-t-il sur le champ avec six ou sept Hommes; & trouvant Joutel en sûreté, il lui apprit qu'il avoit déja découvert un très beau Pays; qu'il avoit dessein d'y construire un second Fort, dans le lieu où il avoit laissé sa Troupe, & qu'il en avoit même donné l'ordre en la quittant. Il partit ensuite, pour la rejoindre; mais à son arrivée, il trouva que plusieurs de ses Ouvriers s'étoient laissés enlever leurs outils par les Sauvages, & leur en ayant fait donner d'autres, il reconnut bientôt qu'ils n'étoient pas plus capables de s'en servir que de les garder. Il fut obligé de faire venir une partie des Artisans, qui étoient demeurés dans le premier Fort; & non-seulement le travail n'en alla pas plus vîte, mais les Ouvriers qui restoient à Joutel, irrités apparemment de voir leur tâche plus pesante, conspirerent contre lui. Il en fut informé assez tôt, pour arrêter le desordre, en se saisissant des deux plus coupables; & sur l'avis qu'il en fit donner à la Salle, il reçut ordre de l'aller joindre avec tout son monde. Ainsi le premier Fort fut abandonné: mais le second en fut poussé avec plus de chaleur. Malgré le chagrin que la Salle ressentoit de tant d'obstacles, il se fit lui même l'Architecte de son Ouvrage: il donnoit l'exemple du travail; & sa fermeté eut le pouvoir d'inspirer enfin l'émulation.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

La Salle veut remonter cette Riviere.

Il s'arrête & bâtit un second Fort.

Le nouveau Fort reçut le nom de *Saint Louis*. On y étoit du moins à couvert de l'insulte des Sauvages du Pays, qu'on avoit déja reconnus pour une Nation fort dangereuse. Ils se nomment les *Clamcoëts*. On les représente cruels, perfides, d'une humeur bouffonne, naturellement railleurs, contrefaisant tout ce qu'ils voient faire, & cachant si bien tous ces défauts sous une apparence de gaieté & de franchise, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils s'empressent à marquer de l'amitié. Les Hommes vont presque nus, & les Femmes ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux; mais les uns & les autres ont un air affreux. Plus loin dans les terres, on rencontre d'autres Peuples, qui ont à-peu-près la même barbarie, & qui sont distingués par différens noms. Leurs usages n'ont presqu'aucune ressemblance avec ceux des autres Nations de l'Amérique Septentrionale. Ils seront rappellés dans un autre Article, aussi bien que les propriétés de leur Pays. Environ cent lieues plus loin, vers le Nord, on trouve les *Cenis*, ou *Assenis*, qui sont plus humains, plus sédentaires, qui cultivent la terre, où ils sement du Maïz, des Feves, des Citrouilles, des Melons, & d'autres légumes. Ils plantent du Tabac & nourrissent quantité de chevaux, qu'ils emploient ordinairement à porter le Gibier, qu'ils tuent dans leurs Chasses. La maniere, dont ils font la guerre,

Fort nommé Saint Louis.

Odieux caractere des Clamcoëts.

Cenis, ou Assenis.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Cavelier de la Salle. 1685.

n'est pas moins différente de celle des autres Indiens de la Floride. Ils sont à cheval, armés d'un Carquois de peau de Bœuf, rempli de fleches, qui leur pend derriere le dos en Bandouliere. Ils ont un arc, & sur le bras gauche un petit plastron de cuir, avec lequel ils parent les fleches. Le mors de leurs Chevaux n'est qu'une corde de crin. Leurs étriers sont soutenus d'une corde du même fil, & tiennent à une peau de Biche, pliée en quatre, qui sert de Selle. Ce ne sont que de petites planches, larges de trois pouces, & longues de cinq. Les Cenis ont pour voisins les *Avenis*, avec lesquels ils vivent en bonne intelligence, & dont la Nation est moins nombreuse, quoique Joutel ne donne pas, aux Cenis mêmes, plus de mille Hommes en état de porter les armes. Ces Sauvages sont bien faits, Hommes & Femmes, & n'ont rien de desagréable dans les traits du visage; mais ils se piquent & se peignent le corps. On ne les voit couverts que pendant le regne des vents du Nord, qui les obligent de se couvrir de peaux bien passées. Quoiqu'on ne leur connoisse ni Temples, ni culte réglé, ils donnent quelques marques de Religion dans le tems de leur récolte, par une certaine consécration des premices, & par l'offrande qu'ils en font à quelque Divinité qu'on ignore. Leur maniere de marquer de l'affection est singuliere: les uns se contentent de souffler dans l'oreille, à ceux qu'ils veulent saluer. D'autres commencent par se frotter la poitrine & le bras avec la main, & font ensuite la même chose à ceux qu'ils veulent honorer ou caresser.

Ces Indiens different de tous ceux de la Floride.

Diverses courses de la Salle.

La Salle, après avoir achevé son Fort, résolut de faire, sur sa Frégate, le tour de la Baie Saint Bernard, qu'il nomma aussi la *Baie de Saint Louis*. Il s'embarqua au mois d'Octobre, & ne laissa dans son Fort que trente-quatre Hommes sous les ordres du sage Joutel, en lui défendant de recevoir aucun de ceux qu'il avoit choisis pour l'accompagner, s'il ne se présentoit avec une Lettre de sa main. La mort lui avoit enlevé plusieurs de ses plus braves gens, tels que *Villeperdry*, & *le Gros*, son Garde-Magasin, qui ayant été piqué d'un Serpent à sonnettes, & ne connoissant point le remede que le Pays offre à chaque pas pour cette blessure, s'étoit fait couper la jambe, & n'avoit survécu que peu de jours à l'opération. Non-seulement ces pertes affligeoient la Salle, mais elles lui donnoient un air sombre, qui sembloit augmenter sa hauteur & sa dureté naturelles.

1686.

Retour d'un François nommé du Haut.

Son absence dura plus de trois mois, sans qu'on eût la moindre de ses nouvelles au Fort Saint Louis. Enfin, dans le cours de Janvier 1686, on en reçut de fort tristes, par un François nommé *Du Haut*, dont le Frere, qu'on distinguoit par le nom de *Dominique*, étoit resté dans le Fort. L'aîné, qui avoit suivi la Salle, arriva sans aucune Lettre de sa part. Il étoit seul, dans un Canot; & vers le soir, on l'entendit sur le bord du Fleuve, d'où il appelloit son Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui s'attendit d'abord à quelque accident funeste. Il s'avança, pour recevoir ces premieres informations. Du Haut l'assura que son Commandant jouissoit d'une parfaite santé, & confessa naturellement qu'il étoit revenu sans permission; mais il donna un tour si naïf au récit de ses avantures,

que Joutel crut pouvoir se dispenser d'un excès de rigueur. Voici ce qu'il en a publié lui-même.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

Ce qu'il raconte.

La Salle, étant arrivé à la vue de sa Fregate, y envoya cinq de ses meilleurs Hommes, pour ordonner de sa part au Pilote de sonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote employa un jour entier à cet exercice; & le soir, se trouvant excédé de fatigue, il descendit à terre avec ceux qui lui avoient apporté l'ordre. Ils y allumerent un feu, près duquel ils s'endormirent, sans avoir pris aucune précaution contre les Sauvages. Ces Barbares avertis par le feu, qu'il y avoit des Etrangers dans leur voisinage, s'approcherent pendant la nuit, massacrerent les six Hommes, qui dormoient paisiblement, & briserent le Canot. La Salle, ne les voyant point revenir, les alla chercher lui-même, & trouva les restes de leurs cadavres, à demi dévorés par quelques Animaux carnaciers. Il regretta beaucoup son Pilote, dont il connoissoit l'habileté: mais il eut bientôt l'occasion de ressentir plus vivement cette perte. Son premier soin fut de faire avancer sa Fregate dans la Baie, & d'y envoyer toutes les provisions dont il avoit besoin pour son entreprise. Il y laissa quelques-uns de ses gens, avec défense de s'éloigner sans un ordre de sa part, ni de descendre à terre sans escorte. Ensuite il prit vingt Hommes, pour traverser la Riviere dans deux Canots; & lorsqu'il fut à l'autre bord, il enfonca ses deux Canots dans l'eau, & continua son chemin par terre. Quelques jours de marche le conduisirent au bord d'une belle Riviere, qu'il nomme la *Maligne*. Un peu plus loin, Du Haut, s'étant arrêté derriere ses Compagnons, eut le malheur de s'égarer, erra longtems, & se trouva, sans le savoir, vis-à-vis du Fort Saint Louis.

Retour de la Salle au Fort Saint Louis.

Comme ce récit n'avoit rien que de vraisemblable, Joutel n'en prit aucune défiance, & se contenta de veiller sur la conduite de Du Haut. Dans le cours de Mars, on vit arriver au Fort, la Salle, avec une partie de ses gens. On avoit envoyé les autres chercher sa Fregate; mais on ne nous apprend point où il l'avoit laissée. Quoiqu'il n'eût point trouvé ce qu'il avoit cherché dans sa course, il parut satisfait d'avoir parcouru de fort beaux Pays. La vue de Du Haut, qu'il avoit soupçonné de désertion, le surprit beaucoup; mais lorsqu'il eut appris de Joutel les raisons qui l'avoient fait disparoître, il ne demanda point d'autre excuse. Le reste de ses gens étant revenu le lendemain, sans avoir pu trouver la Fregate, il en eut d'autant plus de chagrin, qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment, son linge, ses habits, ses papiers & ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein étoit de s'en servir, pour visiter quelques-unes des Rivieres qu'il avoit découvertes, & de l'envoyer ensuite aux Iles Françoises pour y demander quelque secours; ou de la monter lui-même, lorsqu'il auroit perdu l'espérance d'entrer dans le Missisipi par les Rivieres qui se déchargent dans la Baie, & de ranger toute la Côte du Golfe jusqu'à ce qu'il eut trouvé l'embouchure de ce Fleuve.

Il ne retrouve point sa Fregate.

Nouvelles qu'on reçoit de sa perte.

Mais après avoir employé six semaines à d'inutiles recherches, il prit, avec sa fermeté ordinaire, le parti de se remettre en marche, pour faire une nouvelle course. A peine fut-il parti, que Chefdeville, la Sabloniere,

& quelques autres de ceux qui étoient restés sur la Fregate, arriverent au Fort dans un Canot, avec ses habits, une partie de ses papiers & quelques provisions. Ils venoient apprendre, à Joutel, que la Fregate s'étoit brisée. Les circonstances d'un événement, qui ôtoit à la Salle son unique ressource après tant de disgraces, ne doivent pas être supprimées. L'eau ayant manqué sur la Fregate, on avoit envoyé quelques Hommes dans la Chaloupe, pour en faire une nouvelle provision. Pendant qu'ils retournoient à bord avec leur charge, ils furent arrêtés par un vent contraire, & la nuit les prit, avant qu'ils pussent arriver. Ceux de la Fregate, qui les avoient vus en chemin pour revenir, allumerent un feu, qu'ils crurent capable de les guider dans l'obscurité : mais cette lumiere s'étant éteinte, & personne n'ayant eu l'attention d'y suppléer, ni la Chaloupe, ni aucun de ceux qu'elle portoit, n'ont paru depuis. On les avoit attendus quelques jours, avec des vœux inutiles. Enfin les gens de la Fregate, pressés de la soif, avoient voulu se rapprocher de la Riviere de Saint Bernard; mais leur extrême foiblesse, autant que le défaut d'habileté, ne leur ayant pas permis de bien manœuvrer, & le vent étant devenu contraire, ils avoient été jettés à la Côte, de l'autre côté de la Baie, & n'avoient pu se garantir d'y échouer. Sans Chaloupe, & dégradés dans un Pays inconnu, ils n'avoient point imaginé d'autre ressource que de construire un Radeau, pour traverser la Baie; mais ils l'avoient fabriqué si mal, que les premiers qui en avoient fait l'essai s'étoient noyés sans exception. Les autres en avoient construit un meilleur, sur lequel ils avoient mis tout ce qu'ils avoient pu sauver de la Fregate. Ils avoient fait le trajet : mais la crainte d'un autre danger, de la part des Sauvages, ne leur permettant point de faire le chemin par terre, & leur Radeau ne pouvant remonter la Riviere, ils avoient été trop heureux de trouver un mauvais Canot, qu'ils avoient réparé, & qui leur avoit servi à se rendre au Fort.

Comment l'Equipage se sauve.

Mutinerie qui s'éleve dans le Fort.

DEUX mois se passerent ensuite, sans qu'on pût savoir ce que la Salle étoit devenu; & son absence fit naître beaucoup de mécontentemens dans la Colonie. Du Haut l'aîné, dont le Frere étoit parti avec la Salle, se mit à la tête des Mutins, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit à rien moins qu'au commandement. Il y a peu d'apparence, néanmoins, qu'il eut déja formé le noir dessein qu'on lui verra bientôt exécuter. Les menaces de Joutel eurent même la force de le contenir jusqu'au retour de la Salle, qui revint au Fort vers la fin du mois d'Août. La perte de sa Fregate l'affligea beaucoup, sans lui rien faire perdre de sa constance. Il avoit pénétré jusqu'aux Cenis, avec lesquels il avoit fait alliance; mais il n'en étoit pas mieux instruit de ce qu'il cherchoit à découvrir, & le fruit de son voyage se réduisoit à cinq Chevaux chargés de provisions, dont ses nouveaux Alliés lui avoient fait présent. De vingt Hommes, dont il s'étoit fait accompagner, il n'en ramenoit que huit. Le jeune Du Haut, & quatre autres, qu'il avoit renvoyés au Fort S. Louis, n'y étoient pas revenus. Un cinquieme, nommé *Bihorel*, s'étoit égaré dans le chemin, & n'avoit pas reparu depuis. Un autre, qui se nommoit *Duménil*, avoit été entraîné au fond de l'eau & dévoré par un Crocodile. Quatre autres avoient déserté

La Salle y revient après avoir perdu plusieurs de ses gens.

dans le Pays des Cenis. Des infortunes, dont on ne voyoit pas la fin, ne pouvoient manquer de faire une vive impression sur la Colonie. La Salle y fit trop peu d'attention. Il avoit déja formé le plan d'un troisieme Voyage; mais les chaleurs, qui étoient extrêmes, l'obligerent de le différer jusqu'au mois d'Octobre. Dans cet intervalle, les Clamcoëts, avec lesquels on n'avoit pû faire de solide alliance, lui tuerent deux Hommes, presque sous ses yeux; ce qui le confirma dans la résolution de s'éloigner de cette race barbare. Son dessein étoit de chercher une route, qui put le conduire aux Illinois. Il étoit prêt à se mettre en marche, lorsqu'il fut attaqué d'une violente hernie. Joutel, le voyant dans cet état, offrit de faire le voyage avec quinze Hommes, & son offre ne fut pas acceptée. La Salle croyoit sa présence nécessaire aux Illinois, & se proposoit d'ailleurs d'envoyer de-là son Frere à Quebec, pour donner de ses nouvelles en France.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Missisipi. Cavelier de la Salle. 1686. Ses nouvelles vues.

Vers la fin de Décembre, il crut ses forces assez rétablies, pour lui permettre d'exécuter ses résolutions; & Joutel ayant souhaité de l'accompagner, il laissa, pour commander dans le Fort à sa place, un autre de ses Amis, nommé *le Barbier*. Depuis son retour, les fortifications avoient été mises en état de résister aux insultes des Sauvages. Il y laissa assez de vivres & de munitions, pour le nombre d'Habitans qui devoient y rester, c'est-à-dire pour vingt personnes, entre lesquelles on comptoit sept Femmes, deux Recollets, Chefdeville, la Sabloniere & un Chirurgien.

Avec quelle suite il se remet en route.

1687.

Il partit le 12 de Janvier, avec seize Hommes, dont l'importance des événemens a fait conserver les noms: c'étoient Cavelier, son Frere; Moranget & le jeune Cavelier, ses Neveux; le P. Anastase, Recollet; Joutel, Du Haut, *de Marle*, *Larchevêque*, un Allemand de Wirtemberg, nommé *Hiens*, que d'autres nomment *Jemme* ou *James* & donnent pour un Soldat Anglois, *Liotot*, Chirurgien, *Tessier*, Pilote, le jeune *Talon*, *Saget*, Domestique de la Salle, & un Sauvage, bon Chasseur. Les cinq Chevaux des Cenis étoient chargés de la plus grande partie du bagage & des provisions. Quoique la marche se fît par un des plus beaux Pays du Monde, on ne laissa point d'avoir beaucoup à souffrir de l'eau des Rivieres, que les pluies avoient fait déborder. On rencontra souvent des Sauvages; mais la Salle eut toujours l'art de les apprivoiser par ses caresses. Le plus grand obstacle étant celui des Rivieres qu'on avoit quelquefois à traverser, il inventa la construction d'un Canot qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une extrême utilité. A mesure qu'on avançoit, le Pays paroissoit plus peuplé; & lorsqu'on fut à quarante lieues des Cenis, on apprit que ces Sauvages avoient un François dans leurs Habitations.

Sa marche pour aller aux Illinois.

Mais le tems des malheurs approchoit. Le 17 de Mai (*k*), Moranget ayant traité avec un peu de hauteur, dans une partie de Chasse, Du Haut, Hiens, & Liotot, ces trois Hommes résolurent de se défaire de lui, & de commencer par le Domestique & le Chasseur de son Oncle (*l*), qui l'ac-

Son Neveu est assassiné.

(*k*) Ce doit être *Mars*, puisqu'on trouve ensuite des dattes d'Avril, de Mai, de Juin, &c. R. d. E.

(*l*) C'étoit le Sauvage dont on a parlé, & qui s'appelloit *Nica*. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Missisipi. Cavelier de la Salle. 1687.

compagnoient & qui auroient pu le défendre. Ils communiquerent leur dessein à Larchevêque & à Tessier, qui non-seulement l'approuverent, mais voulurent participer à l'exécution. Ils ne s'ouvrirent point à de Marle, qui étoit aussi de la Chasse, & qu'ils auroient souhaité de pouvoir éloigner. Dès la nuit suivante, tandis que ces trois malheureuses victimes dormoient tranquillement, Liotot commença la scene sanglante, en leur donnant à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le Laquais & le Chasseur expirerent sur le champ. Moranget se leva, mais sans avoir la force de prononcer un seul mot; & les Assassins forcerent de Marle de l'achever, en le menaçant du même traitement, s'il leur refusoit sa main; dans la vue apparemment de l'obliger au secret, en le rendant leur complice. Mais jugeant ensuite que toutes leurs précautions ne seroient pas capables d'en imposer à la Salle & de les dérober à sa vengeance, ils prirent la résolution de le prévenir.

Circonstances du meurtre.

Dans ce noir emportement, ils ne penserent d'abord qu'à le rejoindre, pour tomber sur lui, en faisant main basse sur ceux qui entreprendroient de les arrêter: mais un incident, qu'ils n'avoient pû prévoir, changea quelque chose à leur projet. Une Riviere qui les séparoit du Camp, & dont les eaux étoient grossies depuis qu'ils l'avoient passée, les retint un jour ou deux; & ce retardement, qui leur parut d'abord un obstacle, devint un secours pour leur fureur. La Salle, surpris de ne pas revoir son Neveu, ni les deux Hommes qui l'accompagnoient, ne voulut se fier qu'à lui-même du soin de les chercher. On observa qu'en se mettant en chemin, il marqua un trouble extraordinaire, & qu'il s'informa si Moranget n'avoit pas eu de querelle avec quelqu'un. Ensuite, ayant appellé Joutel, il lui confia la garde du Camp, & lui recommanda d'y faire des rondes, de n'en laisser sortir personne, & d'allumer des feux, pour aider à son retour, s'il lui arrivoit de s'égarer.

La Salle est tué par les mêmes Assassins.

Il partit, le 20, avec le P. Anastase & un Sauvage. En s'approchant du lieu, où les Assassins s'étoient arrêtés, il vit plusieurs Aigles, qui voltigeoient à peu de distance, & qui lui firent juger qu'il y avoit quelque Bête morte aux environs. Il tira un coup de fusil; les Conjurés, qui ne l'avoient pas encore apperçu, ne douterent point que ce ne fût lui, & préparerent leurs armes. La Riviere les séparoit encore. Du Haut & Larchevêque la passerent; & voyant la Salle, qui s'avançoit lentement, ils s'arrêterent. Du Haut se cacha dans de grandes herbes. Larchevêque s'avança un peu plus. Un moment après, la Salle, qui le reconnut, lui demanda ce qu'étoit devenu son Neveu. Aussitôt Du Haut tira son coup, qui lui donna dans la tête, & qui le fit tomber roide mort.

Observations sur ce tragique événement.

C'est Joutel, qui rapporte ces circonstances: il les tenoit du P. Anastase, qui étoit présent. Le Pere Hennepin, moins croyable, quoiqu'il cite le même témoignage, prétend que la Salle vécut encore une heure après sa blessure, & que s'étant confessé au P. Anastase, il mourut dans des sentimens fort chrétiens. L'Historien de la Nouvelle France parle d'une Relation manuscrite, dont l'Auteur s'accorde avec Joutel sur la maniere dont la Salle fut tué, mais change quantité de circonstances. Larchevêque y est nom-

nommé d'*Yvetot*; peut-être portoit-il ces deux noms. Au lieu d'Hiens, Allemand, elle nomme *Jemme*, Soldat Anglois, qui avoit exercé la profession de Flibustier, & que la Salle avoit engagé en passant à Saint Domingue. Elle [fait encore mention d'un nommé *Mûnier* &] ajoute que ce fut au Domestique d'Yvetot que la Salle demanda où étoit Moranget; que le Domestique, conduit par l'ordre de son Maître, répondit brusquement & le chapeau sur la tête, qu'il étoit à la dérive; que la Salle, choqué de son insolence, le menaça, & que le Domestique n'en marqua que plus d'audace; que la Salle s'étant avancé pour le frapper, il se mit à fuir du côté des Assassins; que la Salle le poursuivit; & que ces Malheureux, le voyant à portée, tirerent en même tems sur lui, mais qu'il n'y en eut qu'un qui tira juste.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

Observations sur son caractere & sur sa mort.

TELLE fut la fin d'un Voyageur, à qui les François ont l'obligation de la découverte d'un vaste Pays, dont on ne leur dispute pas la possession; Homme éclairé, ferme, entreprenant, & digne d'une réputation plus brillante comme d'une meilleure fortune, s'il n'eut ruiné l'une & l'autre par des excès d'entêtement, de mauvaise humeur & de dureté, que ses Amis mêmes & ses Panégyristes se sont accordés à lui reprocher. Quelques-uns de ses Ennemis ont voulu diminuer la compassion qu'on doit du moins à son sort, en publiant qu'il avoit tué de sa main le jeune Du Haut; qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres, & que l'ardeur de la vengeance avoit armé, contre lui, des gens qu'il ne cessoit point de maltraiter. Mais des témoignages moins suspects doivent faire regarder cette imputation comme une calomnie. A l'égard de son entreprise, qui eut si peu de succès, on ne doute point qu'elle n'eût réussi plus heureusement, s'il n'eut pas eu d'autre vue que de former un Etablissement à l'embouchure du Mississipi. Il paroît certain qu'après avoir été dégradé dans la Baie de Saint Bernard, ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Ouest du Fleuve qu'il cherchoit, il auroit pû, dès le premier voyage qu'il fit aux Cenis, obtenir un Guide de ces Sauvages, puisque dans la suite ils en donnerent à Joutel: mais on assure qu'il vouloit s'approcher d'abord des Espagnols, pour se procurer la connoissance des fameuses Mines de *Sainte Barbe*. On ajoute même qu'il avoit apporté cette idée de France, où elle étoit si commune, que l'obstination qu'on y eut longtems, à réaliser la même chimere (*m*), retarda le fruit qu'on auroit pû tirer de son infortune & de ses fautes.

Ce qui fit manquer son entreprise.

LES suites de sa mort sont rapportées dans un grand détail par Joutel, qui nous représente ses Meurtriers périssant par la main les uns des autres (*n*),

(*m*) On se flatta même d'y réussir par une intrigue concertée avec le Comte de *Pinalossa*, mais les excessives prétentions de ce Comte la firent manquer.

(*n*) M. Prevost supprime ici plusieurs circonstances, que les précédentes doivent faire souhaiter de trouver dans une Note. Les Assassins étant retournés au Camp, Du Haut s'empara de l'autorité, & partagea avec Larchevêque tout ce qui étoit dans le Magasin pour la valeur d'environ cinquante mille francs. Ensuite tous les François se mirent en marche dès le lendemain pour se rendre au plus proche Village des Cenis, mais les difficultés du chemin les ayant contraints de s'arrêter bientôt, Joutel fut détaché, le jour suivant, avec Liotot, Hiens & Tessier, pour tâcher de se procurer quelques provisions chez ces Sauvages, dont ils furent bien reçus. On leur amena un François Provençal,

& qui ayant tremblé lui-même pour sa vie, trouva le moyen, avec les deux Caveliers, le P. Anastase, de Marle, un jeune Parisien, nommé *Barthelemy*, & Tessier, de passer des Cenis aux Illinois, d'où ils ne partirent que le 21 de Mars 1688 pour Michillimakinac, & de-là pour Montréal & pour Quebec. Un Vaisseau, prêt à faire voile en France, les rendit à la Rochelle le 5 d'Octobre. Mais leurs avantures n'appartiennent à cet Article, que par le rapport qu'elles ont au Fort qu'ils avoient quitté (*o*).

Sort de la Colonie du Fort Saint Louis.

Il y a beaucoup d'apparence que s'ils n'eussent pas été obligés de passer l'Hiver aux Illinois, & s'ils s'étoient rendus en France une année plutôt, la Cour auroit pû prendre des mesures pour secourir, ou pour retirer la petite Colonie, qu'ils avoient laissée dans le Pays des Clamcoëts. On conclut, à leur arrivée, qu'il étoit trop tard pour y penser; & suivant d'autres lumieres, il n'auroit pas été moins inutile d'y penser plutôt. Les Clamcoëts, qui furent bientôt instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe, fondirent sur le Fort Saint Louis lorsque les Habitans y pensoient le moins, & les massacrerent, à la réserve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Parisien, nommé *Eustache de Breman*, qu'ils emmenerent dans leur Village. Un Italien, qui étoit venu du Canada par terre, pour joindre la Salle, & qui lui auroit sans doute été fort utile s'il fût arrivé plutôt, sauva sa vie par une ruse assez singuliere. Les Sauvages paroissant disposés à le tuer, il leur dit qu'ils avoient tort de vouloir faire périr un Homme qui les portoit tous dans son cœur. Ce discours les étonna: l'Italien continua de les assurer que s'ils vouloient lui donner jusqu'au lendemain, il leur en feroit voir la vérité; ce qui devoit leur coûter

Ruse qui sauve la vie à un Italien.

du nombre de ceux qui avoient quitté la Salle à son premier Voyage. Il étoit nud comme les Cenis, & ne savoit presque plus s'exprimer qu'en leur langue. Joutel l'envoya au Camp avec ses Compagnons, & resta lui-même chez les Cenis pour achever ses provisions. Deux autres Déserteurs François, nommés *Ruter* & *Grollet*, vinrent le trouver dans le même équipage que le premier, & si bien déguisés, qu'on ne les auroit jamais pris pour Européens. Après en avoir tiré quelques éclaircissemens sur la situation du Missisipi, qu'il cherchoit dans le dessein de gagner ce Fleuve & de se séparer des assassins, Joutel ayant engagé ces deux Matelots à le suivre, au Camp, où il arriva le 10 d'Avril, y fut bientôt témoin de la fin tragique des deux Meurtriers de la Salle & de Moranget, son Neveu. Dans une querelle qui s'étoit élevée entre la Troupe, Hiens tua Du Haut d'un coup de pistolet, tandis que Ruter, qui venoit de s'attacher au premier, en fit autant au Chirurgien Liotot; après quoi Hiens conduisit la Troupe chez les Cenis, qu'il voulut accompagner avec six François dans une guerre contre leurs ennemis. Au retour de cette expédition, ayant refusé de se joindre aux sept, qui avoient pris le parti de passer aux Illinois, ils se séparerent de lui, qui resta dans le Pays, avec Larchevêque, Mûnier, Ruter, & quelques autres, dont la Relation va nous apprendre les avantures. R. d. E.

(*o*) Rapportons-les néanmoins aussi dans une Note, pour satisfaire la curiosité du Lecteur, quoiqu'elles n'aient rien de plus intéressant, dans cette longue & pénible marche, que la perte du Sr. de Marle, très honnête homme, qui se noya dans une Riviere, & la rencontre de deux François, nommés de *Launay* & *Couture*, dans le Pays des Akansas, où le Chevalier de Tonti les avoit envoyés au retour du Voyage qu'il avoit fait lui-même jusqu'à l'embouchure du Missisipi, à la recherche inutile de M. de la Salle. Nos Voyageurs gagnerent enfin ce Fleuve le 27 de Mai, & le 14 Septembre ils arriverent heureusement au Fort *S. Louis* des Illinois, ayant laissé en arriere le jeune Parisien malade. Le Pilote Tessier, qu'on doit être surpris de trouver à la suite de la Troupe, après l'avoir vu complice du meurtre de Moranget, fit depuis abjuration du Calvinisme à Montréal, où ils s'embarquerent tous pour Quebec, & passerent de-là en France. R. d. E.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi.

d'autant moins, qu'ils seroient toujours maîtres de sa vie. Il obtint le délai qu'il demandoit; & s'étant ajusté sur la poitrine un petit miroir, il se présenta le jour suivant dans cet état. Leur surprise fut si vive, de se voir dans la glace, ensemble ou séparément, que la prenant en effet pour le cœur de cet Homme, ils lui firent grace.

D'un autre côté, les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'entreprise de la Salle avoit allarmés, s'étoient déja donné du mouvement pour la traverser. Ils envoyerent chez les Cenis, cinq cens Hommes, qui n'y trouverent à leur arrivée, que Larchevêque & un Matelot Rochellois, nommé *Grollet*, & les firent Prisonniers. On ignore si ces deux Hommes leur apprirent la mort de la Salle; mais il est certain que peu de tems après, d'autres Espagnols rencontrerent *Mûnier*, & Pierre *Talon*, Frere des Talons qui étoient Prisonniers des Clamcoëts, & les menerent dans une Habitation des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Ils avoient, dans leur Troupe, quelques Religieux Francifcains, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages; & comprenant que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pouvoient être fort utiles à leurs Missionnaires, ils crurent devoir employer la douceur pour les y engager. Talon y prit assez de confiance pour leur apprendre que ses Freres & sa Sœur étoient esclaves chez les Clamcoëts. Ils y envoyerent une Compagnie de Soldats: mais ce Détachement ne put amener que deux des Talons, leur Sœur & l'Italien, que leurs Maîtres, qui les avoient pris en affection, eurent beaucoup de peine à relâcher. L'année suivante, deux cens cinquante Espagnols retournerent au même Village, d'où ils tirerent Jean-Baptiste Talon & Breman. Ils les conduisirent à Mexico, avec les deux autres Talons & leur Sœur; & le Viceroi les prit tous à son service.

Larchevêque & Grollet avoient d'abord été conduits en Espagne, d'où ils furent renvoyés au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut transporté à Vera-Cruz, & renfermé dans une Prison, d'où probablement il ne sortit que pour être employé au même travail. On ne nous instruit point du sort de Breman. Peut-être sa jeunesse le fit-elle joindre aux Talons, car on attribue la faveur que ces trois Freres obtinrent du Viceroi, à leur âge, qui ne leur avoit pas permis de prendre une profonde connoissance du Pays; au lieu que les autres étoient des Hommes faits, qui venant à s'échapper auroient pû donner des lumieres en France, sur tout ce qu'ils auroient observé dans leurs courses. Huit ans après, les trois Talons, étant en âge de porter les armes, furent enrôlés pour l'Armadille, & embarqués sur le *Christo*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaisseau fut pris, en 1696, par le Chevalier des *Augiers*; & les trois Freres (p), heureusement tombés entre les mains des François, revinrent dans leur Patrie, où l'on a sçu d'eux-mêmes toutes ces circonstances. Ensuite le Viceroi du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere, & leur Sœur, les mena l'un & l'autre en Espagne.

(p) M. Prevost dit seulement *deux*, sans se souvenir que *trois* de ces Freres, avec leur Sœur, avoient été faits prisonniers au Fort par les Clamcoëts, & que *Pierre*, le *quatrieme*, fut rencontré ensuite par les Espagnols, à qui il apprit l'esclavage de ses Freres. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

MISSISSIPI.

La Louisiane est oubliée pendant plusieurs années.

QUOIQUE jusqu'à la fin du siecle, les François aient paru comme assoupis sur les découvertes de la Salle, on verra bientôt qu'avant sa mort, ou du moins avant qu'elle fût connue au Canada, le Chevalier de Tonti étoit descendu jusqu'à l'embouchure du Mississipi, dans l'espérance de l'y trouver, & qu'il avoit remonté le Fleuve, avec le chagrin de n'avoir pû découvrir ses traces. Mais ce ne fut qu'en 1697, qu'un Gentilhomme Canadien, déja célebre par diverses Expéditions, réveilla l'attention du Ministere pour la *Louisiane* (q). On prit, à sa persuasion, le dessein de construire un Fort à l'entrée du Fleuve, que cet Officier, nommé d'*Iberville*, se flattoit de découvrir.

D'IBERVILLE.

Voyage de d'Iberville à la Louisiane.

1698.

Départ de deux Vaisseaux pour le Mississipi.

1699.

LE Comte de Pontchartrain, alors Ministre de la Marine, fit armer à Rochefort le *François* & la *Renommée*, deux Vaisseaux de guerre, dont il donna le commandement au Marquis de *Châteaumorand* & à d'Iberville. Ils mirent à la voile le 17 d'Octobre de l'année suivante; & le 27 Janvier 1699, ils apperçurent les terres de la Floride. La prudence ne leur permettant point de s'approcher trop d'une Côte qui leur étoit inconnue, ils envoyerent un de leurs Officiers (r), pour faire de l'eau & prendre langue. A son retour, il leur apprit qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baie, nommée *Pensacola*, où trois cens Espagnols, partis de Vera-Cruz, s'étoient nouvellement établis.

L'OFFICIER François étoit entré dans le Port; & s'étant présenté au Gouverneur, il lui avoit demandé la permission de faire de l'eau & du bois. L'Espagnol, après s'être informé de quelle part il lui faisoit cette demande, s'étoit contenté de lui dire qu'il feroit réponse à ses Commandans; & sur le champ il avoit envoyé son Major avec lui, pour complimenter les deux Capitaines. Cette civilité étoit accompagnée d'une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Vaisseaux François étoient libres de faire de l'eau & du bois, & de choisir même un lieu pour y mouiller; mais qu'il y avoit d'expresses défenses de recevoir aucun Navire étranger dans le Port: que cependant, comme il pouvoit arriver qu'un mauvais tems forçât les Capitaines François d'entrer dans la Baie, il leur envoyoit un Pilote pour les y conduire. Ils écrivirent au Gouverneur, par le Major même, que la Mer étant si grosse qu'ils desespéroient de pouvoir trouver un autre abri, ils se voyoient dans la nécessité d'accepter ses offres. Dès le jour suivant, ils envoyerent, pour sonder l'entrée du Port, Laurent de *Graaf*, fameux Flibustier, qui s'étoit fait redouter des Espagnols sous le nom de *Lorencillo*, & qu'ils avoient embarqué en passant au Cap François. D'Iberville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe, avec le Chevalier de *Surgeres*, & trouva 21 ou 22 piés d'eau pour la moindre profondeur. Mais le Gouverneur, qui avoit eu le tems de faire ses réflexions, changea d'avis tout d'un coup (s), & fit prier les François de chercher un autre abri.

(q) C'est l'infortuné la Salle qui avoit donné ce nom à ses découvertes. R. d. E.

(r) Le Sr. *Lescalette*. R. d. E.

(s) On a sçu, depuis, que le motif de l'Etablissement Espagnol avoit été de prévenir les François.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. D'Iberville. 1699.

Les deux Vaisseaux prirent le parti de continuer leur route. D'Iberville, qui avoit pris les devants pour reconnoître la Côte, mouilla au Sud-Sud-Est de la Pointe Orientale de la *Maubile*, grande Riviere, parallele au Mississipi. Le 2 de Février (*t*), il descendit dans une Ile voisine, qui a quatre lieues de circuit, & qui avoit alors un Port assez commode, mais dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq brasses d'eau, est fermée aujourd'hui par des sables. D'Iberville la nomma l'*Ile Massacre*, parcequ'il apperçut vers la Pointe du Sud-Ouest des têtes & des ossemens d'environ soixante personnes, qu'il jugea qu'on y avoit massacrées. De cette Ile, qui reçut ensuite le nom d'*Ile Dauphine*, il passa au Continent, & découvrit la Riviere des *Pascagoulas*, où il rencontra quantité de Sauvages. Là, il s'embarqua sur deux Biscayennes, avec *Bienville*, son Frere; *Sauvole*, Enseigne du Vaisseau; un Pere Recollet, & quarante-huit Hommes, pour chercher le Mississipi, dont les Sauvages lui avoient parlé sous le nom de *Malbouchia*, & les Espagnols sous celui de *Palissade*, quoiqu'on ait déja remarqué que leurs Historiens le nomment *Cucagua*.

Ile Massacre, ou Dauphine.

Il eut enfin la satisfaction d'y entrer, le 2 de Mars (*v*); & trouvant l'embouchure toute hérissée d'arbres, que le courant y entraînoit sans cesse, il jugea que c'étoit l'origine du nom qu'elle avoit reçu des Espagnols. Après avoir reconnu soigneusement des lieux si longtems cherchés, il alla se réjouir de sa découverte avec Châteaumorand, qui le suivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner jusqu'à cet heureux éclaircissement, partit le 20 [Avril], avec le Vaisseau, qui étoit sous ses ordres, [pour retourner à S. Domingue.]

D'Iberville découvre l'embouchure du Mississipi.

Aussi-tôt qu'il eut mis à la voile, d'Iberville rentra dans le Mississipi, pour le remonter, & n'avança pas bien loin sans reconnoître qu'il y avoit peu de fond à faire sur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & sur toutes celles du P. Hennepin (*x*), qui étoient déja publiées. Il arriva dans une Habitation de Sauvages, qui se nommoient les *Bayagoulas*, & qui le conduisirent dans un Temple singuliérement orné. Le toît offroit plusieurs figures d'Animaux, parmi lesquelles on distinguoit un Coq, peint en rouge. L'entrée étoit un appentis, large de huit piés sur onze de long, & soutenu de deux gros piliers par une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte, on voyoit d'autres figures d'Animaux, tels que des Ours, des Loups & divers Oiseaux, au-dessus desquelles étoit celle d'un *Chouchouacha*. Cet Animal a la tête & la grosseur d'un Cochon de lait: son poil, gris & blanc, ressemble à celui du Blereau. Il a la queue d'un Rat, & les pattes d'un Singe. La Femelle a sous le ventre une bourse, où elle porte ses Petits.

Temple des Bayagoulas.

Le Chef Sauvage, qui conduisoit d'Iberville, fit ouvrir la porte. Elle n'avoit que trois piés de haut & deux de large. Ce Temple n'étoit qu'une

(*t*) On lit ici, comme dans l'Original, *Juillet*, mais c'est une faute d'impression. R. d. E.

(*v*) *Le 2 d'Août*, dans l'Edition de Paris, qui ne s'accorde pas ici avec le P. de Charlevoix. R. d. E.

(*x*) Il n'en fut pas surpris, parcequ'il les avoit déja trouvées en défaut sur le Canada & sur la Baie d'Hudson. C'est ce qu'il marqua au Ministre, dans une Lettre qui est au dépôt de la Marine, [& dont le P. de Charlevoix a eu l'original entre les mains.]

Cabane, de la même forme que celles du Village, en forme de Dôme un peu applati, & de trente piés de diametre. Il y avoit, au milieu, deux buches de bois sec & vermoulu, posées bout à bout, qui brûloient & faisoient beaucoup de fumée. On voyoit au fond, une espece d'échafaut, sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de Chevreuils, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouacha. Cet Animal, qui est le Dieu des Bayagoulas, étoit peint en rouge & en noir dans plusieurs endroits. L'Habitation avoit un second Temple, qui devoit ressembler au premier, puisque la Relation de d'Iberville n'en fait aucune description. Elle étoit composée de sept cens Cabanes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux piés de diametre, au milieu du toît.

D'Iberville s'assure qu'il est sur le Missisipi.

DE-LÀ les François monterent jusqu'aux *Oumas*, où ils furent bien reçus. Cependant d'Iberville doutoit encore que le Fleuve sur lequel il navigeoit fût le Missisipi, parcequ'avec quelques indices, qui pouvoient lui faire juger que le Chevalier de Tonti avoit passé chez les Bayagoulas, il n'en trouvoit pas d'autres, qui sont marquées dans la Relation qu'il croyoit de lui. Une Lettre, qui lui fut remise par un Chef Sauvage, acheva de l'éclaircir. Elle étoit du Chevalier même: & l'adresse, *à M. de la Salle, Gouverneur de la Louisiane*. Tonti lui écrivoit du village des Quinipissas (y), le 20 d'Avril 1685 (z): „ qu'ayant trouvé les poteaux, „ où la Salle avoit arboré les armes du Roi, renversés par les „ bris de la marée, il en avoit fait planter un autre, en deçà, environ „ à sept lieues de la Mer, & où il avoit laissé une Lettre dans un arbre à „ côté; que toutes ces Nations l'avoient bien reçu, & qu'elles avoient „ paru le craindre beaucoup, ce qu'il attribuoit à la terreur que la Salle „ leur avoit inspirée; mais qu'il ressentoit un mortel chagrin de s'en re„ tourner sans l'avoir trouvé, après avoir fait visiter par deux Canots les „ Côtes du Mexique pendant trente lieues, & celles de la Floride pendant „ vingt-cinq". Cette explication fit retourner d'Iberville dans la Baie du Biloxi, située entre le Missisipi & la Maubile. Il y bâtit un Fort, à trois lieues des Pascagoulas, y laissa *Sauvole* pour Commandant, *Bienville* pour Lieutenant, & retourna droit en France.

Il trouve une Lettre du Chevalier de Tonti.

1700.

Anglois qui entrent dans le Missisipi.

IL s'y arrêta si peu, qu'il étoit de retour, au Biloxi, dès le 8 de Janvier 1700. A son arrivée, on l'informa que vers la fin de Septembre une Corvette Angloise de douze Canons étoit entrée dans le Missisipi; que Bienville, en allant sonder les embouchures du Fleuve, avoit rencontré les Anglois dans le circuit que fait ce Fleuve, & qu'on a nommé depuis le *Détour aux Anglois*; qu'il leur avoit déclaré que s'ils ne se retiroient, il étoit en état de les y forcer, & que cette menace avoit eu son effet: mais qu'en se retirant, ils lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes forces; qu'ils avoient découvert ce Pays depuis plus de cinquante ans, & qu'ils y avoient plus de droit que les François. D'Iberville apprit aussi que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faisoient Commerce de Pelleteries & d'Esclaves.

Leur retraite, & leurs menaces.

(y) Ce sont les *Bayagoulas* & les *Mongoulatchas*. R. d. E.

(z) L'Edition de Paris porte à faux la date du 29 Avril 1688. R. d. E.

Suite de l'Etablis. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. d'Iberville. 1700.

Fort construit sur ce Fleuve.

Relation de Tonti desavouée.

Effet de celles du P. Hennepin.

Ces avis le déterminerent à renouveller la prise de possession de la Salle, depuis laquelle on comptoit déja vingt ans. Ensuite il fit construire, sur le bord du Fleuve, un petit Fort, où il mit quatre pieces de Canon, & dont il confia la garde à [Bienville, son Frere] & *Saint Denis*, Gentilhomme Canadien (*a*). Ce Fort, qui étoit placé presqu'à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est, n'a pas subsisté longtems (*b*). Pendant qu'on y travailloit, d'Iberville fut agréablement surpris de voir arriver le Chevalier de Tonti, avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois. Il ne manqua point de lui parler de la Relation publiée sous son nom. Tonti lui protesta qu'il n'y avoit aucune part, & qu'elle étoit apparemment l'ouvrage de quelque Avanturier, qui l'ayant composée sur de mauvais Mémoires, avoit compté de l'accréditer en la lui attribuant. L'Historien de la Nouvelle France observe que le P. Hennepin ne pouvoit desavouer de même sa troisieme Relation, parcequ'on savoit que lui-même en étoit l'Editeur, & que ce fut sur ses Mémoires que les Anglois entrerent dans le Mississipi. Une Lettre de M. de *Callieres* à M. de Pontchartrain, du 2 de Mai 1699, assure „ qu'on „ préparoit alors, en Angleterre & en Hollande, des Vaisseaux pour le „ Voyage de la Louisiane, sur la Relation du P. Hennepin, Recollet, qui „ en avoit fait un Livre dédié au Roi Guillaume". Dans une autre Lettre, écrite un mois après la premiere, il marquoit au même Ministre, qu'on l'avoit assuré que le Roi Guillaume, dans l'embarras où l'on étoit en Angleterre pour faire subsister les Réfugiés François, en avoit envoyé, l'Automne précédent, un grand nombre sur trois Vaisseaux, pour prendre possession du Mississipi, & que vingt Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour se rendre aux Illinois, dans la vaine prévention que toutes les Terres du côté du Sud leur appartenoient.

Desseins du Roi d'Angleterre sur le Mississipi.

En effet, dès le mois d'Octobre 1698, trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louisiane; mais ils avoient relâché à la Caroline, d'où quelque tems après il en étoit parti deux, l'un de vingt-quatre Canons, & l'autre de douze. Ils allerent chercher le Mississipi au fond du Golfe, parceque leurs Cartes y plaçoient ce Fleuve. Après de longues recherches, ils reprirent à l'Est; en suivant la Côte, le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'étoit celui que Bienville en avoit chassé. L'autre retourna vers l'Ouest, & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Outre le dessein que le Roi d'Angleterre avoit conçu, de jetter sur le Mississipi un grand nombre de Réfugiés François, qui se trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se défaire après en avoir tiré de grands services, ce Prince auroit souhaité de pouvoir s'établir quelque droit sur ce Fleuve, qui lui auroit donné une Croisiere commode sur le Golfe. D'un autre côté les Réfugiés François, qui n'avoient pas tout-à-fait perdu l'amour de la Patrie, auroient volontiers saisi l'occasion d'assurer à leur Prince naturel la possession d'un si beau Pays. On prétend même qu'un d'entr'eux, embarqué sur le Navire Anglois qui étoit entré dans le Mississipi, ne le dissimula point à Bienville: il lui dit

(*a*) M. *Luchereau de S. Denis*, dont il sera beaucoup parlé ci-après, étoit Oncle de Madame d'Iberville. R. d. E. (*b*) Jusqu'en 1705. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi.

d'Iberville. 1700.

Louis XIV refuse d'y admettre les Réfugiés François.

qu'ils souhaitoient tous que le Roi voulût leur permettre de s'établir, sous sa protection, dans la Louisiane; qu'ils ne lui demandoient que la liberté de conscience; qu'ils s'y rendroient bientôt en grand nombre, & qu'en peu d'années ils en feroient un Pays très florissant. Mais cette proposition ne fut pas goûtée de Louis XIV, qui avoit résolu de ne pas souffrir, en France, ni dans les Colonies qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. On ajoute, sur le témoignage du feu Maréchal d'Etrées, qu'après la mort de ce Prince les mêmes Réfugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & qu'elles furent rejettées par les mêmes raisons.

Politique des Espagnols.

Observons, avec l'Historien, que les Espagnols ne se déclaroient pas aussi ouvertement que les Anglois, contre un Etablissement dont ils avoient conçu de grands ombrages, mais qu'ils s'y prirent avec plus d'adresse, pour arrêter ses progrès. Ils ont réussi longtems, par l'appas d'un Commerce de peu d'importance, à retenir les François entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacola, sur la Côte sabloneuse du Biloxi, dans l'Ile Dauphine, qui ne valoit pas mieux; & sur la Riviere de Maubile, dont il n'étoit pas inutile, à la vérité, de s'assurer, mais qui ne méritoit pas qu'ils y apportassent tous leurs soins: sur quoi l'on ajoute, qu'en cette occasion d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit de meilleures vues, il en fut détourné par d'autres Expéditions. Après avoir achevé son Fort, sur le Mississipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux *Natchés*, où il projettoit de former une Ville sous le nom de *Rosalie* (c), il retourna dans la Baie du Biloxi, dont il fit comme le centre de sa nouvelle Colonie. Les Espagnols n'y apporterent aucune opposition. Au contraire, le Gouverneur de Pensacola répondit, lorsqu'on lui fit demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois & toute Compagnie de s'établir aux environs du Mississipi, mais non de refuser l'entrée de son Port aux Vaisseaux François. Il exigea même qu'on lui montrât les Provisions du Commandant, pour s'assurer qu'il étoit au service de France; & là-dessus, d'Iberville fit observer à la Cour que jamais on n'établiroit la Louisiane, si le Commerce n'y étoit libre à tous les Négocians du Royaume. On avoit alors deux principaux objets, expressément marqués dans ses instructions; la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la pêche des Perles. Quoique les Perles, qu'on avoit présentées au Roi, ne fussent, ni d'une belle eau, ni d'une belle forme, on espéroit qu'il s'en trouveroit d'autres; & d'Iberville avoit ordre, non-seulement d'en apporter autant qu'il pourroit, mais de reconnoître les lieux propres à cette pêche, & de la faire tenter en sa présence. On eut bientôt reconnu que cet objet méritoit peu d'attention: mais il paroît encore étonnant que l'autre ait toujours été négligé, pour les cuirs comme pour la laine, & qu'on n'ait jamais tenté de faire multiplier en France les Bœufs de la Louisiane (*). D'Iberville donna là-dessus, avant son retour, des ordres qui ne furent point exécutés.

D'Iberville y est trompé.

Ville dont il projette la Fondation.

Objets de la France dans l'Etablissement de la Louisiane.

En

(c) Pour faire honneur à la Comtesse de Pontchartrain, qui portoit ce nom.

(*) Voyez l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

EN partant il chargea *le Sueur*, son Parent, d'aller avec vingt Hommes former un Etablissement vers le Pays des Sioux, & prendre possession d'une Mine de Cuivre qu'on y avoit découverte. Ce Détachement remonta le Mississipi jusqu'au Sault de Saint Antoine, entra dans la Riviere de *Saint Pierre*, y fit quarante lieues, & trouva sur la gauche, à cette distance, une autre Riviere qui s'y décharge, qu'il nomma la *Riviere Verte*, parceque la terre lui communique cette couleur. Les glaçons dont elle étoit couverte, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre, ne lui ayant pas permis d'y faire plus d'une lieue, il bâtit, dans cet endroit, une espece de Fort, pour y passer l'Hiver, qui dura jusqu'au commencement d'Avril. Dans un si long intervalle, les vivres manquerent. Il fallut y suppléer par la chasse du Bœuf. Pour en garder la chair, on fut obligé, faute de sel, de la couper en pieces, & de la laisser à l'air: mais elle s'y corrompit bientôt. L'Auteur assure qu'après avoir eu d'abord beaucoup de peine à s'accommoder de cette nourriture, qui causoit à tout le monde des flux de ventre & la fievre, avec un si grand dégoût qu'on n'en pouvoit même souffrir l'odeur; insensiblement les estomacs s'y accoutumerent si bien, „ qu'au bout „ de six semaines il n'y eut personne qui n'en mangeât dix livres par „ jour, & qui n'en bût quatre écuellées de bouillon. Enfin, loin d'en „ être incommodés, ils devinrent tous extrêmement gras, & toutes les „ infirmités disparurent." Au mois d'Avril, ils visiterent la Mine, dont ils n'étoient plus qu'à trois quarts de lieue. En vingt-deux jours, ils en tirerent plus de trois cens quintaux de matiere minérale, dont le Sueur choisit quatre milliers, qui furent envoyés en France. Le lieu, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieues de long, & qui paroît entiérement composée de cette matiere. Elle est sur le bord de la Riviere; elle ne produit pas un seul arbre; & dans le plus beau tems, elle est sans cesse environnée de brouillards. La terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & si chargée de Métal, qu'on l'y gratte avec un coûteau: mais il faut en ôter, auparavant, une espece de croûte, aussi dure que le Roc, noire, & brûlée, comme du charbon, par la vapeur qui sort de la Mine. Divers incidens, [mais sur-tout le manque de fonds] empêcherent le Sueur de pousser plus loin son entreprise.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. D'IBERVILLE.

1700.

Découverte d'une riche Mine de Cuivre, & Voyage que le Sueur y fait.

On peut bien vivre avec de la viande pourrie.

Situation de la Mine de cuivre.

L'ANNÉE suivante, d'Iberville fit un troisieme Voyage à la Louisiane, & commença un Etablissement sur la Maubile. Il y jetta les fondemens d'un Fort, où peu de tems après, Bienville, devenu Commandant en chef de toute la Colonie par la mort de Sauvole, transporta tout ce qui étoit au Biloxi, & ce dernier Poste fut abandonné.

1701.

Plusieurs Voyages de d'Iberville à la Louisiane.

EN 1702, d'Iberville revint pour la quatrieme fois (*d*), & fit construire dans l'Ile Massacre, des Magasins & des Cazernes. Cette Ile ayant un bon Port, il étoit beaucoup plus facile d'y transporter les effets qui venoient de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut alors qu'elle reçut le nom d'*Ile Dauphine*. Elle se peupla par degrés. On y bâtit, quelques années après, un Fort & de plus grands Magasins. Insensiblement elle devint le Quartier général de la Colonie.

1702.

L'Ile Massacre, ou Dauphine, est peuplée.

(*d*) Ce fut son dernier Voyage, cet illustre Marin étant mort depuis à la Havane. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. 1708.

Diron d'Artaguette sert utilement la Colonie.

Cependant l'Etablissement de la Louisiane ne commença réellement à prendre quelque forme, qu'en 1708, par l'arrivée de *Diron d'Artaguette*, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Son premier soin fut de mettre les Habitans en état de cultiver les terres, qui paroissoient assez bonnes le long de la Maubile, pour les garantir d'un mal où l'on a vu tomber toutes les Colonies naissantes du Nouveau Monde, qui étoit la nécessité de courir le Pays pour vivre de la chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de l'Europe manquoient à leur apporter des vivres. A la vérité, le succès ne répondit pas à ses espérances. Outre que les environs de la Maubile n'ont qu'une superficie de bonne terre, les brouillards n'y sont point amis du Froment: mais on s'en dédommagea quelque tems par des Plantations de Tabac, qui eurent plus de succès. D'Artaguette estimoit le Tabac de la Maubile, supérieur à celui de la Virginie.

L'Ile Dauphine ravagée par un Corsaire. 1710.

Les ravages causés dans l'Ile Dauphine en 1710, par un Corsaire Anglois, qui brûla les Habitations & les Magasins, firent penser à fortifier cette Ile. Il eut été plus naturel, observe l'Historien, d'en prendre occasion de transporter l'Établissement dans le Mississipi, comme on l'auroit dû faire d'abord, & comme on y fut obligé quelques années après: mais il falloit une plus longue expérience pour s'instruire. D'Artaguette, étant retourné en France, y porta de grandes lumieres sur le Pays d'où il venoit.

Cession de la Louisiane à M. Crozat. 1712.

Ce fut alors que M. *Crozat* demanda un Privilege exclusif du Commerce de la Louisiane, qu'il obtint pour seize années, avec la propriété des Mines, Minieres & Minéraux, qu'il pourroit découvrir. Entre les conditions portées par ses Lettres Patentes, le Roi l'obligeoit de faire transporter six Filles, ou Garçons, sur chaque Navire qu'il enverroit dans la Colonie. M. de la *Motte Cadillac* fut nommé pour y commander, & M. *Duclos* pour y faire les fonctions de Commissaire Ordonnateur. Comme la Louisiane n'avoit encore aucun Officier de Justice, & qu'on ne pouvoit y créer des Juges aussi long-tems qu'elle ne seroit pas plus peuplée, la Cour prit le parti d'y établir un Conseil supérieur, pour juger toutes les affaires, civiles & criminelles; & ce Conseil fut composé du Gouverneur, du Commissaire Ordonnateur & d'un Greffier (*e*).

Nouvel ordre dans la Colonie.

M. Crozat, qui avoit associé M. de la Motte Cadillac à son Commerce, lui recommanda particuliérement de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines, & du côté de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir quelque relation avec les Espagnols de ces deux Provinces. Mais on tira peu d'avantage de la premiere de ces entreprises, & la seconde fut encore moins heureuse. La Motte Cadillac ne fut pas plutôt débarqué à l'Ile Dauphine, qu'il fit partir pour Vera-Cruz le Navire qui l'avoit apporté. Voyage inutile. M. de *la Jonchere*, qui commandoit ce Bâtiment, ne put même obtenir du Viceroi la liberté de vendre sa cargaison. Ce Seigneur lui fit présent de quelques provisions dont il avoit besoin, & l'obligea de remettre aussi-tôt à la voile.

(*e*) Ce Conseil, qui n'étoit d'abord que pour trois ans, fut établi pour toujours en 1716. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Tentative singuliere pour établir un Commerce avec le Mexique.

Le Gouverneur de la Louisiane se flatta d'un succès plus certain, dans une tentative par les Terres. Elle ne réussit pas mieux; mais la singularité de quelques événemens, dont elle fut l'occasion, mérite un récit plus étendu. Saint Denis, le même à qui d'Iberville avoit laissé en garde le Fort du Mississipi, Fils d'un Pere à qui sa valeur avoit fait accorder des Lettres de Noblesse, fut chargé de cette nouvelle Expédition. La Motte Cadillac lui donna pour dix mille francs de Marchandises, & convint avec lui qu'il les laisseroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie sur la *Riviere Rouge*. On avoit fait alliance avec eux, en 1701; & depuis quelques années, plusieurs de ces Indiens étoient venus s'établir sur le Mississipi, aux environs de *Colapissas*.

Voyage de Saint Denis & ses Avantures.

Saint Denis. 1713.

Saint Denis crut devoir prendre avec lui ces Natchitoches, & leur en fit faire la proposition par un François, nommé *Penicaut*, Charpentier de Navire, qui avoit accompagné le Sueur à la Mine de cuivre, & qui ayant fait plusieurs autres Voyages sur le Mississipi, entendoit presque toutes les Langues des Sauvages de la Louisiane. C'étoit lui-même qui avoit engagé les Natchitoches à leur transmigration; & la confiance, qu'ils avoient pour lui, les disposa facilement à le suivre. Mais les Colapissas, qui les avoient bien reçus, furent si choqués de les voir partir sans leur participation, qu'ils les poursuivirent, en tuerent dix-sept, & leur enleverent un assez grand nombre de Femmes. Le reste se sauva par la fuite, au travers des Bois, & rejoignit heureusement Saint Denis, qui les attendoit au Biloxi.

Il partit avec eux; & dans sa marche, ayant passé par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le suivre, avec quinze de ses plus habiles Chasseurs. Le Village des Natchitoches est situé dans une Ile de la Riviere Rouge, à quarante lieues de sa jonction avec le Mississipi. Saint Denis y étant arrivé sans obstacle, y fit bâtir des Maisons, pour quelques François qu'il vouloit y laisser. Il engagea quelques autres Sauvages à se joindre avec les Natchitoches, en les assurant d'une protection constante. Il leur fit même distribuer des outils propres à cultiver leurs Terres, & des grains pour les ensemencer. Ensuite, ayant choisi douze François, entre ceux qu'il avoit amenés, & quelques Sauvages, il quitta la Riviere Rouge, qui cesse d'être navigable au-dessus de l'Ile des Natchitoches (*f*), & prit sa route à l'Ouest.

Il se rend à Presidio del Norte.

Vingt jours de marche le conduisirent chez les *Assinaïs*, voisins des Cenis, qu'on croit de la même race, assez près du lieu où la Salle avoit été tué. Ces Sauvages ne se souvenoient pas d'avoir jamais vu de François,

(*f*) Edit. de Paris, *au dessus des Natchès*, bien différens des Natchitoches; ceux-là habitoient à l'Est, & ceux-ci à l'Ouest du Missiffipi; l'Ile, qui porte le nom des derniers, est formée par la Riviere Rouge, qu'il ne faut pas confondre avec le *Colorado*, autrement Riv. aux Cannes, près de l'endroit où M. de la Salle avoit fait un Etablissement en 1685, & qui se jette dans la Baie St. Bernard ou St. Louis. R. d. E.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. SAINT DENIS. 1713.

& ne connoissoient pas d'autres Européens que des Espagnols, qui alloient nus comme eux, & qui menoient une vie fort misérable. Ils ne laisserent point d'accorder des guides à Saint Denis, avec lesquels il fit encore cent cinquante lieues au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Espagnols. Enfin, il trouva sur le bord d'une grande Riviere, un Fort, qui portoit le double nom de *Saint Jean-Baptiste* & de *Presidio del Norte*. Dom *Pedro de Vilescas*, qui y commandoit, le reçut fort civilement, le logea chez lui, avec Medard *Jallot*, son Chirurgien, & Penicaut, & fit donner d'autres logemens aux gens de sa suite. Après quelques jours de repos, la négociation s'ouvrit. Saint Denis déclara qu'il étoit venu de la part du Gouverneur de la Louisiane, pour proposer aux Espagnols un Commerce réglé avec cette Colonie; & qu'il seroit maître des conditions. Dom Vilescas répondit qu'il ne pouvoit rien sans la permission du Gouverneur de *Caouis*, auquel il promit d'envoyer un Exprès pour lui demander ses ordres. Caouis est à soixante lieues de Presidio del Norte, sur le chemin de la Capitale du Mexique. Le Gouverneur, ayant reçu le Courier de Vilescas, envoya prendre Saint Denis par vingt-cinq Cavaliers, examina soigneusement sa Commission, & lui conseilla de se rendre à Mexico, pour y conférer avec le Viceroi. Saint Denis y consentit; mais il ne partit que l'année suivante, avec Jallot; après avoir donné ordre aux François, qui étoient demeurés à Presidio del Norte, de retourner aux Natchitoches. On compte deux cens cinquante lieues de Caouis à Mexico: il fit ce Voyage sous la conduite d'un Officier, avec une escorte de vingt-quatre Hommes.

Sa Négociation avec le Commandant.

1714.

EN arrivant dans la Capitale de la Nouvelle Espagne, il fut mené chez le Viceroi, auquel il présenta sa Commission & ses Passeports. Ce Seigneur les lut, & les lui remit; mais, sans vouloir l'écouter, il l'envoya sur le champ dans une Prison. Saint Denis y passa trois mois, & n'en seroit peut-être jamais sorti, si quelques Officiers François attachés au service d'Espagne, qui connoissoient d'Iberville, & qui savoient que sa Femme étoit Niece de Saint Denis, n'eussent sollicité en sa faveur. Il fut élargi. Le Viceroi lui fit donner trois cens Piastres, & l'invita souvent à sa table. L'estime n'ayant fait qu'augmenter avec la connoissance, il n'omit rien pour l'engager à préférer le service du Roi Catholique à celui d'une pauvre Colonie. Les Officiers, qui lui avoient fait obtenir la liberté, employerent eux-mêmes de grandes instances pour le déterminer à suivre leur exemple. Il n'avoit alors aucun grade à la Louisiane; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & cette offre étoit séduisante pour un Gentilhomme Canadien qui n'étoit pas riche. Il fut ferme néanmoins à la refuser. Le Viceroi lui dit: „ vous me surprenez d'autant plus, que je vous croyois à „ demi Espagnol; car je suis informé que vous recherchez la Fille de Dom „ Pedro de Vilescas." Saint Denis ne dissimula point qu'il aimoit cette jeune personne, mais il protesta qu'il ne s'étoit pas flatté de l'obtenir. „ Vous „ l'obtiendrez néanmoins, (repliqua le Viceroi,) si vous acceptez mes of- „ fres, & je vous donne deux mois pour y penser." Ce tems expiré, il renouvella ses instances; & le trouvant inflexible, il lui mit entre les mains

Il est mené à Mexico, & mis en Prison.

Comment il est délivré.

Offre qu'il refuse.

une bourse de mille Piastres. „ C'est, (lui dit-il en le congédiant,) pour „ la célébration de vos Nôces; car j'espere que la Fille de Vilescas „ aura plus de pouvoir que moi, pour vous arrêter dans la Nouvelle Espagne: à l'égard du Commerce avec la Louisiane, que vous êtes venu solliciter de si loin, il ne m'est pas possible d'y consentir." Le lendemain, il lui envoya un très beau Cheval bai de son écurie, & le fit reconduire à Caouis par un Officier & deux Cavaliers.

Son retour à Presidio del Norte, & service qu'il rend au Commandant Espagnol.

Saint Denis y retrouva Jallot, à qui son habileté dans sa profession avoit attiré beaucoup de considération & de faveurs. De-là, ils se rendirent ensemble chez Vilescas, qu'ils trouverent dans un mortel embarras. Il venoit d'apprendre que tous les Habitans de quatre Bourgades sauvages, rebutés de la tyrannie des Espagnols, avoient abandonné le Pays pour chercher d'autres retraites; & sa crainte étoit qu'on ne le rendît responsable de cette désertion, qui réduisoit d'ailleurs sa Place à de fâcheuses extrêmités, parceque la Garnison ne subsistoit que du travail de ces Indiens. Il communiqua sa peine à Saint Denis, qui lui offrit sur le champ de marcher sur les traces de ces Barbares, & de faire ses efforts pour les ramener. Dom Pedro l'embrassa tendrement; mais il l'avertit que c'étoit s'exposer beaucoup que d'y aller seul. Le brave François n'en monta pas moins à cheval, avec le seul Jallot. Il joignit facilement les Sauvages, dont le bagage, les Femmes & les Enfans rendoient la marche fort lente; & d'aussi loin qu'il les apperçut, mettant son mouchoir au bout d'une Baguette, en forme de Pavillon, il s'avança vers les Chefs, qui ne firent pas difficulté de l'attendre. Il leur représenta en langue Espagnole, le péril auquel ils alloient s'exposer, par un nouvel Etablissement chez des Peuples qu'ils connoissoient peu, ou qu'ils devoient connoître cruels & peu sociables. Ensuite, les pressant de revenir à leur ancienne demeure, il leur promit, de la part de Vilescas, non-seulement, que jamais aucun Espagnol ne mettroit le pié dans leurs Villages s'ils n'y consentoient, mais que, dans le Commerce, ils n'auroient qu'à se louer de la Garnison du Fort. Ces promesses eurent la force de les persuader. Dom Pedro, charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages, ratifia ses engagemens. Ces Barbares rentrerent avec joie dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Espagnols, sous peine de mort, d'aller sans une permission expresse. Un service de cette importance fit obtenir à Saint Denis la Fille du Commandant de Presidio del Norte. Il passa six mois avec sa Femme & son Beau-Pere. Enfin, ne pouvant différer plus long-tems d'aller rendre compte de sa Commission, il partit pour la Maubile, avec Dom *Juan* de Vilescas, Oncle de sa Femme, qu'il laissa enceinte. Quelque tems après, elle le rejoignit dans la Louisiane, où elle eut la satisfaction de le trouver honoré d'un Brevet de Capitaine & de la Croix de Saint Louis, par les bons offices du Comte de *Champmelin*, Chef d'Escadre, qui avoit rendu, au Conseil de la Marine, des témoignages fort avantageux de sa conduite & de sa valeur.

Il épouse sa Fille.

Récompenses qu'il reçoit de la Cour.

[*Nota.* Les circonstances du Voyage de M. de St. Denis, sont si différentes entre la Relation qu'on vient de lire, & celle que M. *Le Page du Pratz* nous en donne à la tête de son *Histoire de la Louisiane*, que dans l'impossibilité de

Autre Relation, différente de la précédente.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Saint Denis.

les concilier par des Notes, nous prenons le parti d'inférer ici le précis de la derniere, qui nous paroît être la plus autenthique.

„ Le motif du Voyage de M. de Saint Denis fut une Lettre que le
„ Pere Ydalgo, Recollet, avoit écrite aux François pour les prier d'aider
„ les Espagnols à établir une Mission chez les Assinaïs, voisins des Nat-
„ chitoches. La Motte Cadillac, continuellement occupé des besoins de
„ la Colonie, & des moyens de la soulager, n'apperçut point dans cette
„ Lettre l'intention des Espagnols. Il n'y vit qu'une voie sûre & courte
„ de remédier aux maux présens, en favorisant les Espagnols, & faisant
„ avec eux un Traité de Commerce, qui procureroit à la Colonie ce qui
„ lui manquoit, & dont les Espagnols abondoient, c'est-à-dire des che-
„ vaux, des bestiaux & de l'argent. Il communiqua donc cette Lettre &
„ ses idées à M. de S. Denis, à qui il proposa de faire par terre le Voya-
„ ge du Mexique.

„ M. de S. Denis, depuis quatorze ans qu'il étoit dans la Louisiane, y
„ avoit fait plusieurs courses de côté & d'autre. Il savoit généralement
„ toutes les Langues des différentes Nations qui l'habitent, & s'étoit fait
„ aimer & estimer de ces Peuples, au point qu'ils l'avoient reconnu pour
„ leur grand Chef. Ce Gentilhomme, d'ailleurs plein de courage, de vi-
„ gueur & de prudence, étoit ainsi le sujet le plus propre que M. de la Motte
„ pût choisir pour exécuter son dessein.

„ Quelque pénible que fut l'entreprise, M. de S. Denis s'en chargea vo-
„ lontiers, & se mit en route avec vingt-cinq hommes; mais quelques-uns
„ l'abandonnerent en chemin, & plusieurs resterent aux Natchitoches,
„ chez qui il passa; de sorte qu'il fut réduit à partir de ce lieu, accompa-
„ gné seulement de dix hommes, avec lesquels il traversa plus de cent
„ cinquante lieues de Pays entiérement dépeuplé, n'ayant trouvé sur sa
„ route aucune Nation jusqu'au Presidio del Norte, dont le Gouverneur se
„ nommoit D. *Diegue Raimond*, Officier déjà avancé en âge. Sa famille
„ consistoit en un fils, une fille veuve, & la fille d'une autre de ses filles
„ qui étoit morte. Ce fut avec cette jeune Personne que M. de S. De-
„ nis contracta de tendres engagemens, par l'entremise de la Tante, qui
„ l'avoit pris en affection, & l'ayeul ayant consenti à son mariage avec
„ sa petite-fille, on convint qu'il l'épouseroit après son retour de Mexico.

„ Le courier que ces dispositions faisoient attendre avec une double im-
„ patience, arriva enfin avec la permission du Duc de *Linarez*, Viceroi
„ du Mexique. Aussi-tôt M. de S. Denis se mit en marche, & se rendit
„ à Mexico le 5 Juin 1715. Le Viceroi aimoit naturellement la France,
„ & se proposoit, lorsque le tems de son Gouvernement seroit fini, de
„ venir à Paris passer le reste de ses jours. M. de S. Denis en fut donc
„ favorablement accueilli, à quelques précautions près, que le Duc jugeoit
„ à-propos de prendre, pour ne point effaroucher quelques Officiers de
„ Justice qui l'environnoient, & dont le cœur conservoit encore dans tou-
„ te sa force l'ancienne antipathie qui n'a que trop longtems régné entre
„ les deux Nations.

„ Les affaires ne traînerent point en longueur. Le Duc de Linarez ayant „ promis de faire un Traité de Commerce, lorsque les Espagnols seroient „ aux Assinaïs, M. de S. Denis se chargea de les y établir en retournant „ à la Louisiane. Le Pere Ydalgo, auteur de ce projet, le pria de n'en „ rien découvrir à son Compagnon, le Pere *Olivarez*, esprit jaloux, in„ quiet & dangereux, dont il vouloit se débarrasser. M. de S. Denis lui „ promit le secret, qu'il lui tint, & ne pensa plus qu'à retourner au Presi„ dio del Norte, où ce Pere devoit bientôt le suivre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. SAINT DENIS.

„ Les premiers jours après l'arrivée de M. de S. Denis furent donnés „ aux réjouissances à l'occasion de son Mariage. Ensuite on ne tarda pas „ de s'occuper à former la Caravane qui devoit s'établir aux Assinaïs, & „ M. de S. Denis laissant sa Femme chez son Ayeul, se mit à la tête de „ cette Troupe, qu'il conduisit heureusement au lieu destiné. Alors, en „ qualité de grand Chef, ayant assemblé la Nation des Assinaïs, il l'exhor„ ta à recevoir les Espagnols & à les bien traiter. La vénération que ces „ Peuples avoient pour lui, les fit plier sous ses volontés, & la promes„ se, qu'il avoit faite au Duc de Linarez, fut ainsi fidélement accomplie.

„ M. de la Motte, charmé du succès, qu'avoit eu le Voyage de M. de „ S. Denis au Mexique, lui proposa d'y retourner, ne doutant point que „ le Duc de Linarez ne tint parole, comme on la lui avoit tenue. M. de „ S. Denis, toujours prêt à aller, & à qui son Mariage avec une Espa„ gnole devoit donner de grandes prérogatives, accepta encore la Com„ mission. Mais il ne falloit pas faire ce second Voyage comme le pre„ mier; il convenoit qu'il portât avec lui des marchandises, afin d'exécu„ ter le Traité, dès qu'il seroit conclu, & de s'indemniser de la dépense „ qu'il auroit à faire. Quoique les Magasins de M. Crozat fussent pleins, „ il ne fut pas facile d'avoir des Marchandises. Les Commis n'en voulu„ rent point donner à crédit: ils refuserent même la caution de M. de la „ Motte; & l'on ne pouvoit les payer, faute d'argent, que le Pays ne „ produit pas. On se vit donc obligé de former une Compagnie de „ ceux qui étoient les plus solvables de la Colonie; & ce ne fut qu'à cet„ te Compagnie, que les Commis se déterminerent à avancer ce qu'on „ leur demandoit.

„ Cet expédient n'étoit point du goût de M. de S. Denis: il s'en ou„ vrit à M. de la Motte, en lui disant que ses associés voudroient accom„ pagner, ou tous, ou en partie, ce dont ils avoient répondu; & qu'au „ lieu qu'il étoit absolument nécessaire que les effets parussent n'appartenir „ qu'à lui seul, ils ne manqueroient jamais de faire connoître qu'ils en „ étoient les Propriétaires; ce qui suffiroit pour les faire confisquer, le „ Commerce n'étant point ouvert entre les deux Nations. M. de la Motte „ sentit la solidité de ces raisons; mais l'impossibilité de faire autrement, „ le contraignit de passer outre; & tout ce que M. de S. Denis avoit pré„ vu, ne tarda pas d'arriver.

„ Il partit de la Maubile le 13 Août 1716, escorté, comme il le crai„ gnoit, de quelques-uns de ses Intéressés; & étant arrivé aux Assinaïs, „ il y passa l'hiver. Il se mit en route le 19 Mars de l'année suivante,

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. Saint Denis.

„ & se rendit au Presidio del Norte. M. de S. Denis annonça ces mar-
„ chandises comme lui appartenant, afin de les garantir de la confiscation,
„ & voulut en faire quelques libéralités pour se concilier l'amitié des Espa-
„ gnols. Mais l'indocilité, l'avarice & l'indiscrétion des Intéressés, rompit
„ toutes ses mesures, & pour n'en point voir la déroute entiere, il se hâta
„ de partir pour Mexico, où il arriva le 14 Mai 1717. Le Duc de Li-
„ narez y étoit encore, mais malade & au lit de la mort. M. de S. De-
„ nis eut cependant le tems de le voir, il en fut reconnu; & ce Seigneur
„ le fit recommander au Viceroi qui lui avoit succédé. C'étoit le Mar-
„ quis de *Balero*, aussi contraire aux François, que le Duc leur étoit
„ favorable.

„ M. de S. Denis ne sollicita pas longtems le Marquis de Balero pour
„ conclure le Traité de Commerce; il eut bientôt à songer à d'autres af-
„ faires. Le P. Olivarez se trouvant alors à la Cour du nouveau Viceroi,
„ ne vit pas de bon œil celui qui avoit établi le P. Ydalgo aux Assinaïs,
„ & résolu de se venger sur lui du chagrin qu'il conservoit toujours de n'a-
„ voir point été de cette Mission, il s'unit avec un Officier, nommé D.
„ Martin d'*Alarcon*, particuliérement protégé par le Marquis de Balero;
„ & ils travaillerent si bien auprès de ce Seigneur, que dans le tems qu'il
„ s'y attendoit le moins, M. de S. Denis se vit arrêté & mis au cachot.
„ Il n'en sortit que le 20 Décembre de la même année, par un ordre du
„ Conseil souverain de Mexico, auquel il avoit trouvé moyen de faire
„ présenter plusieurs Requêtes. Le Viceroi, forcé de l'élargir, lui donna
„ la Ville pour prison.

„ Il ne s'agissoit plus du Traité de Commerce. M. de S. Denis songea
„ seulement à tirer parti de ses marchandises, dont l'Ayeul de sa Femme,
„ D. Diegue Raimond, avoit envoyé ce qu'il avoit pu dans la Ville de
„ Mexico, où d'Alarcon les avoit fait saisir comme effets de contreban-
„ de: mais à peine leur produit suffit-il pour payer les fraix de la Justice,
„ qui sont énormes dans un Pays où tout est or & argent. Du reste il sub-
„ sista au moyen des ressources que lui fournit la Providence.

„ Notre Prisonnier n'ayant plus rien dans le Mexique qui l'intéressât,
„ que sa propre personne, s'occupa sérieusement à la mettre en sûreté,
„ parce qu'il avoit toujours de justes sujets de craindre quelques mauvais
„ traitemens de la part de ses trois ennemis déclarés. Ayant donc pris les
„ mesures nécessaires pour sa fuite, il sortit de Mexico le 25 Septembre
„ 1718, à l'approche de la nuit, & s'étant mis en embuscade à une cer-
„ taine distance de la Ville, il attendit que sa bonne fortune lui donnât le
„ moyen de faire la route autrement qu'à pié. Vers les neuf heures du soir
„ un Cavalier fort bien monté vint à passer, près de l'endroit où il se te-
„ noit caché. Fondre sur lui à l'improviste, le démonter, sauter sur le
„ cheval, tourner bride, & partir au grand galop, ce fut l'ouvrage d'un mo-
„ ment pour M. de S. Denis. Il courut jusqu'au jour, & s'écarta alors du
„ chemin pour se reposer, précaution qu'il ne cessa d'observer jusqu'à ce
„ qu'il fut près du Presidio del Norte, dont il n'approcha que la nuit, & uni-
„ quement pour parler à sa Femme, dans un endroit du Jardin de D. Die-

„ gue,

„ gue, où il savoit qu'elle avoit coutume de prendre le frais; de-là il continua sa route à pié, & enfin arriva le 2 Avril 1719, à la Colonie Françoise, où il trouva de grands changemens. SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. SAINT DENIS.

„ PRÈS de trois ans s'étoient écoulés depuis le départ de M. de S. Denis „ pour le Mexique, jusqu'à son retour. Pendant ce long espace de tems „ la concession de la Louisiane avoit passé de M. Crozat à la Compagnie „ des Indes. M. de la Motte Cadillac étoit mort, & M. de Bienville, „ Frere de M. d'Iberville, lui avoit succédé dans le Gouvernement général de la Colonie, dont le Chef-lieu n'étoit plus à la Maubile, ni même „ au Biloxi, où il avoit été transféré ensuite. La Nouvelle Orléans, que „ l'on commençoit à bâtir, étoit devenue la Capitale de tout le Pays.

„ M. DE S. DENIS alla donc à cette Ville trouver M. de Bienville, pour „ lui rendre compte de son Voyage. Le peu de succès qu'il avoit eu n'étoit pas propre à engager le nouveau Gouverneur à suivre les idées de „ son prédécesseur; d'ailleurs il avoit les siennes propres & un plan de conduite tout différent, qu'il a constamment suivi, pendant le tems qu'il a „ été en place. Ainsi M. de S. Denis n'eut qu'à se retirer à son Habitation, où quelques années après les Espagnols lui renvoyerent sa Femme, avec un équipage de douze bêtes de somme. Dans la suite le Roi „ lui accorda la Croix de S. Louis, pour reconnoître & récompenser ses „ services (g)."]

PENDANT le cours de son Voyage & de sa Négociation, la Motte Cadillac avoit fait divers établissemens chez les Sauvages, soumis quelques Nations, & fait perdre aux Anglois de la Caroline l'habitude qu'ils avoient prise de venir susciter des guerres parmi ces Barbares, pour avoir occasion d'en obtenir des Captifs. Bienville, après avoir eu quelque peine à réduire les *Natchès*, les força de construire, à leurs frais, dans leur grand Village, un Fort, avec des Magasins & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis. Ce Poste fut nommé *Rosalie*, au lieu de la Ville qu'on avoit eu dessein d'y fonder sous le même nom. Comme c'étoit vers le même tems, que Saint Denis étoit revenu de Presidio del Norte, & que la réponse qu'il apportoit, du Viceroi de la Nouvelle Espagne, ôtoit tout espoir d'un Commerce ouvert avec les Espagnols, on crut devoir prendre aussi des précautions pour empêcher qu'ils ne s'approchassent trop de la Colonie; & dans cette vue on fit construire un Fort dans l'Ile des Natchitoches. Fort de Rosalie.

MAIS on s'apperçut bientôt que le Commerce exclusif, accordé en 1712 à M. Crozat, étoit moins utile que nuisible au progrès du Commerce (h). La principale raison qu'on en apporte, est que n'ayant pas compris lui-même qu'on ne tire rien du meilleur Pays quand on empêche les Habitans Raisons qui s'opposent au succès de M. Crozat.

(g) Il a été longtems Commandant du Poste des Natchitoches, & il a sçu toute sa vie se faire aimer & respecter, tant des François, que des Naturels. Ces derniers lui étoient si attachés qu'il en faisoit tout ce qu'il vouloit, ensorte qu'au moindre signe il auroit pu se mettre à la tête de trente mille hommes, tirés de vingt à vingt-cinq de ces Nations, qui s'étoient données à lui volontairement, en le reconnoissant pour leur grand Chef. A sa mort tous ces Peuples l'ont pleuré & regretté, comme de bons enfans pleureroient leur pere.

(h) Les événemens qui suivent, jusqu'à l'année 1719, sont antérieurs au retour de M. de S. Denis. R. d. E.

de s'enrichir, il ne fut pas plutôt en possession de ses Droits exclusifs, que les Vaisseaux des Iles n'eurent plus la liberté de paroître à la Louisiane, & qu'en même-tems il fut défendu aux François de la Colonie d'aller à Pensacola, d'où venoit tout l'argent qui rouloit entr'eux. On leur fit défense aussi de vendre leurs Marchandises à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui se virent ainsi maîtres de donner aux Denrées du Pays une valeur arbitraire, & qui abuserent de ce pouvoir. Ils mirent les Pelleteries à si bas prix, que les Chasseurs, trouvant à s'en défaire avec plus d'avantage dans le Canada & dans les Colonies Angloises, se déterminerent à les y porter. D'un autre côté, M. Crozat faisoit aussi des plaintes, qui méritent d'être observées. Il ne cessoit point de répéter, dans les Mémoires qu'il présentoit à la Cour, que les François de sa Colonie, étant trop foibles pour se faire respecter des Sauvages, se voyoient exposés à de continuelles attaques, qui ne leur permettoient d'établir aucun Commerce régulier; que d'ailleurs, tandis qu'ils étoient cantonnés sur la Maubile & dans l'Ile Dauphine, où les terres ne produisoient rien, on laissoit libres, aux Anglois, tous les bords du Mississipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique; qu'il étoit difficile de comprendre d'où venoit l'indifférence que la Cour marquoit pour la Louisiane, quoiqu'un peu d'attention pût faire connoître que la France n'avoit point de Colonie dont la conservation lui fût plus importante. Enfin M. Crozat se plaignoit de ce qu'on avoit refusé jusqu'alors d'enregîtrer ses Lettres Patentes au Conseil de cette Province. Tout le monde s'y opposoit; & ces oppositions étoient fomentées par les Officiers mêmes, accoutumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

Il fait de nouvelles propositions, qui ne réussissent pas mieux. 1717.

IL fit de nouvelles propositions, qui sembloient tendre à mettre les Troupes dans ses intérêts: mais cette démarche n'ayant pas mieux réussi, il n'attendit pas que le terme de son Privilege fût expiré, pour y renoncer. Son chagrin le lui fit remettre au Roi, en 1717.

Etablissement de la Compagnie d'Occident.

CE fut alors qu'on vit naître cette fameuse Compagnie d'Occident, qui, sous la direction du célebre *Law*, se chargea peu à peu de la plus grande partie du Commerce de France, & du sein de laquelle est sortie la Compagnie des Indes. Ses Lettres Patentes, portant un nouvel Etablissement de Commerce, sous le nom de *Compagnie d'Occident*, furent enregîtrées au Parlement le 6 de Septembre (*i*). Elles lui accordoient, pour vingt-cinq ans: „ 1°. le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux „ Cultures & aux Plantations. 2°. Le Commerce de la Louisiane pendant „ le même tems, & à perpétuité les Terres, Ports, Côtes, Havres & Iles „ qui composoient cette Province, à laquelle on attacha, peu après, le „ Pays des Illinois, pour en jouir en toute propriété, Seigneurie & Justice, sans réserve d'autre droit, pour Sa Majesté & ses Successeurs, que „ la seule Foi & Hommage lige que la Compagnie sera tenue de rendre à „ chaque mutation de Regne, avec une Couronne d'or du poids de trente „ marcs. 3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance, au nom du Roi, „ dans l'étendue de la Concession, avec toutes les Nations du Pays qui ne

(*i*) Elles contiennent 56 Articles. R. d. E.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi. 1717.

„ sont pas dépendantes des autres Puissances de l'Europe, de leur déclarer „ la guerre, de traiter de paix & de treve, &c. 4°. La possession absolue „ des Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant la durée de son pri- „ vilege. 5°. La permission de vendre & d'aliéner les terres de sa conces- „ sion, de faire construire tels Forts, Châteaux & Places qu'elle jugera „ nécessaires pour la défense du même Pays, d'y mettre des Garnisons, de „ lever des Gens de guerre en France avec l'agrément de Sa Majesté, & „ d'établir des Gouverneurs, des Majors, & des Officiers pour le com- „ mandement des Troupes."

Nouvelle forme de la Colonie.

La Motte Cadillac & Duclos avoient quitté la Louisiane avant cette révolution. Leurs Successeurs, MM. de l'*Epinay* & *Hubert*, étoient arrivés à l'Ile Dauphine au mois de Mars de cette année; & quelques mois après, Bienville fut nommé, par la Compagnie d'Occident, Commandant Général de toute la Province. L'Epinay étoit venu avec trois Vaisseaux, qui portoient un grand nombre d'Officiers & de Soldats, quantité de munitions, de vivres, & diverses sortes de Marchandises. Tout fut débarqué dans l'Ile Dauphine, à l'exception des Marchandises. Le Vaisseau qui les portoit, commandé par M. de *Golleville*, eut ordre de les aller trafiquer à Vera-Cruz; mais cet Officier, informé que cinq ans auparavant un autre Navire François n'avoit pû obtenir la permission de faire le Commerce dans ce Port, prit le parti de ne se pas exposer au même refus; il alla mouiller à *Villa ricca* (*k*), d'où il fit avertir secretement les Marchands Espagnols, qui vinrent acheter toute sa cargaison à bord & la payerent comptant.

Malheur qui fait abandonner l'Ile Dauphine.

L'Epinay s'employoit de son côté à fortifier l'Ile Dauphine, qui contenoit tous les Magasins. Il y reçut les Députés de vingt-quatre Nations Indiennes, alliées aux François. Mais la joie qu'il eut de ce concours volontaire fut troublée par un fâcheux accident. Vers la fin du mois d'Août, l'entrée du seul Port de l'Ile Dauphine fut bouchée par un prodigieux amas de sable, qu'une tempête y rassembla tout-d'un-coup. L'Ile même fut presqu'entiérement inondée, & quantité de Bestiaux y périrent. Cette disgrace, qui rendoit inutiles toutes les dépenses qu'on venoit de faire, obligea les François de chercher un autre mouillage pour leurs Vaisseaux. Ils choisirent celui de l'Ile *Surgere*, qui a reçu depuis le nom d'*Ile aux Vaisseaux*. Elle n'a qu'une Rade foraine, assez bonne lorsque le vent n'est pas du Nord ou du Nord-Est; & ces vents mêmes, les seuls dangereux, y sont rares & peu violens. On se hâta d'y élever un petit Fort; & l'Etablissement de l'Ile Dauphine fut transporté au Biloxi, qui est au Nord de l'Ile aux Vaisseaux, mais dont les Navires ne peuvent approcher de plus près que de quatre lieues. Observons que c'étoit faire un mauvais choix pour le centre d'une Colonie. On nous représente ce lieu comme un sable stérile, inabordable à toute autre espece de Bâtimens que des Chaloupes. Elle n'a pas laissé d'y subsister cinq ans entiers.

Ile Surgere.

La Colonie est transportée au Biloxi.

Fondation de la Nouvelle Orléans.

Cependant ce fut avant la fin de cette même année, qu'on jetta, sur le bord oriental du Mississipi, les fondemens d'une Ville, qui est devenue la

(*k*) C'est l'ancienne Vera-Cruz, bâtie par Fernand Cortez.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Mississipi.

1717. L'entrée du Mississipi est sondée.

Capitale de la Louisiane, sous le nom de *Nouvelle Orléans* (*). Bienville, étant venu des Natchès à la Maubile pour saluer le nouveau Gouverneur, parla d'un Poste commode qu'il avoit remarqué sur le Fleuve, & fut chargé d'y faire un Etablissement. L'Epinay lui donna des Charpentiers pour y bâtir quelques Maisons, & quatre-vingts Faux-soniers nouvellement arrivés de France, pour en faire les premiers Habitans. On en verra la situation & le Plan dans un autre Article. Cette entreprise fit sentir enfin la nécessité de sonder l'entrée du Mississipi, pour reconnoître quelle sorte de Navires il étoit capable de recevoir, & s'ils pouvoient y entrer avec toute leur charge. On trouva seize piés d'eau sur la Barre. Le *Neptune*, qui arrivoit de France, y fut envoyé aussi-tôt, & remonta sans peine jusqu'à la Nouvelle Orléans. Mais une expérience si présente ne fit point encore ouvrir les yeux sur l'importance d'y établir le Quartier général; & sous prétexte qu'on manquoit de Bâteaux pour le transport de la Colonie, on continua de laisser périr de misere & de maladie des milliers d'Hommes, tandis qu'on pouvoit les debarquer à la Nouvelle Orléans sur les mêmes Vaisseaux qui les apportoient de France.

1718. Arrivée des premiers Concessionnaires.

Au mois de Mars 1718, on vit arriver les premiers Concessionnaires, accompagnés de M. *Dugué de Boisbriand*, que la Compagnie avoit nommé pour commander aux Illinois. Dans le même-tems, plusieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient été long-tems opposées aux François, telles que les *Chetimachas*, vinrent s'établir sur le Mississipi, près de la Nouvelle Orléans. La plupart de ces Indiens étant dans l'usage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins; & leur travail devint une ressource pour cette Ville, à laquelle ils ont quelquefois fourni des vivres. Quelques Concessionnaires envoyerent aussi une partie de leurs gens sur le Fleuve; & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir, firent regretter à ceux qui en jugeoient le mieux, qu'on en eût empêché d'autres de prendre le même parti. Les inquiétudes s'étoient dissipées, de la part des Anglois. Toutes les Nations, qui bordoient le Mississipi, vivoient en bonne intelligence avec la Colonie. L'unique moyen de la faire respecter des uns & des autres, étoit de la bien peupler & de s'y fortifier.

Divers Etablissemens.

On veut s'établir dans la Baie de Saint Joseph.

Raisons qui la font quitter.

Bienville fit prendre possession, au mois de Juin, de la Baie de *Saint Joseph*, située à cinquante lieues de l'Ile Dauphine vers l'Est. On y construisit un Fort de pierre: mais quoiqu'il y eût dix-huit ans que les Espagnols avoient abandonné cette Baie, le Gouverneur de Pensacola, informé du mouvement des François, leur fit déclarer qu'elle appartenoit au Roi Catholique. Ils avoient déja reconnu qu'elle ne méritoit pas d'être disputée à l'Espagne; & les raisons, qui les porterent à se retirer, en contiennent une peinture qui peut tenir lieu de description: premiérement, ce Poste leur parut absolument inutile, non-seulement parcequ'il est éloigné de leur Colonie, & peu sûr pour les Vaisseaux, mais encore plus, parceque l'entrée ayant plus d'une grande lieue de largeur, la défense en est presqu'impossible. En second lieu, il est également incommode par la difficulté d'y débarquer les secours, par la stérilité du terrein, qui est de sable pur, par l'intempérie

(*) On auroit dû dire le *Nouvel Orléans*; mais l'usage l'emporte.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. MISSISSIPI. 1719.

de l'air, fort mal sain dans toute cette Contrée, & par la mauvaise qualité des eaux. Enfin les Vaisseaux n'y sont à couvert d'aucun vent.

On se saisit de Pensacola. 1720.

L'ANNÉE suivante, après la Déclaration de guerre contre l'Espagne, les François se trouverent assez forts, par l'arrivée de divers secours, pour se saisir de Pensacola, qu'ils ne restituerent qu'à la Paix (*l*). Ils avoient conçu tant de dégoût pour la Baie de Saint Joseph, qu'ils ne penserent pas même à prendre cette occasion pour s'y rétablir : mais ils tenterent de s'assurer de celle de Saint Bernard, ou Saint Louis; & les obstacles qu'ils y trouverent de la part des Sauvages, qui étoient résolus de ne plus souffrir d'Etrangers dans leur Pays, les firent renoncer à cette entreprise. Cependant on apprit, l'année suivante, que les Espagnols de Vera-Cruz étoient parvenus à bâtir un Fort dans la même Baie.

Fort Espagnol dans la Baie de Saint Bernard.

1722.

La Nouvelle Orléans se peuple.

EN 1722, lorsque la bonne intelligence fut rétablie entre les deux Nations, on commença enfin, par l'ordre de la Compagnie d'Occident, à transporter à la Nouvelle Orléans tout ce qui se trouvoit dans les Magasins du Biloxi, pour y établir le Quartier général. Dans cette transmigration, une Compagnie de Suisses ayant été embarquée avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna vers la Caroline, Enseignes déployées & le Capitaine à la tête (*m*). Ce ne fut pas la seule désertion; mais la Ville ne laissa point de prendre alors une forme réguliere, qu'elle conserve encore (*n*). Comme il suffit au dessein de cet Article d'avoir conduit la Colonie Françoise jusqu'à ce point, le reste est remis aux Descriptions.

(*l*) Ce Fort fut repris la même année par les Espagnols, qui venoient d'arrêter à la Havane, les deux Vaisseaux François à bord desquels la Garnison y avoit été transportée; mais ayant voulu se rendre ensuite maîtres de l'Ile Dauphine, ils furent battus & repoussés à diverses reprises, avec une perte considérable. L'arrivée d'une nouvelle Escadre, sous les ordres du Comte de *Champmêlin*, mit bientôt les François en état d'attaquer Pensacola par Mer & par Terre. Le Gouverneur, après une belle défense, capitula, & la Garnison, qui consistoit en douze cens hommes, fut faite prisonniere de guerre ; mais pour ne pas embarrasser l'Escadre, on en envoya la moitié à la Havane, & la difficulté de garder le Fort, avec de méchantes Troupes sur la fidélité desquelles on ne pouvoit faire aucun fonds, fit prendre la résolution de le démolir en partie, & c'est dans cet état qu'il fut restitué sur la fin de Mai 1722, en vertu du Traité de Paix. R. d. E.

(*m*) Il se nommoit *Brandt*; & le P. de Charlevoix ne dissimule point la nécessité, où l'on avoit réduit ces Déserteurs de se pourvoir ailleurs, en leur refusant le nécessaire pour vivre. „ Les plus mécontens (ajoute-„ t-il) étoient les Soldats, à qui l'on ne don-„ noit absolument que du pain, tandis qu'on „ distribuoit de la viande aux Ouvriers, & „ même aux Forçats". R. d. E.

(*n*) Pendant un grand nombre d'années, l'Histoire de la Louisiane n'offre plus qu'une suite d'Expéditions de Guerre entre les François & les Sauvages, avec différens succès, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Enfin la Compagnie, lasse de soutenir le poids d'une dépense, qui absorboit tous ses revenus, prit, en 1731, le parti de retrocéder au Roi la concession qui lui avoit été faite de cette Province & du Pays des Ilinois, à condition de pouvoir accorder des Permissions aux Négocians du Royaume, qui voudroient y faire le Commerce. Le Roi y nomma d'abord un Gouverneur indépendant de celui du Canada, mais ensuite elle a dépendu du Gouvernement général du Canada. Les changemens arrivés dans la Compagnie des Indes ont beaucoup retardé le progrès de cette Colonie. On verra, sous un autre Article, de quelle façon elle a changé de maîtres à la derniere Paix. R. d. E.

Etablissemens dans la Baie d'Hudson.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

PENDANT le cours de cette longue suite d'événemens, dont le récit ne devoit pas être interrompu, il s'étoit fait d'autres Etablissemens, dans un Pays plus désert, & moins digne en apparence d'exciter la jalousie des Nations de l'Europe, mais qui n'est pas néanmoins sans quelques avantages naturels, auxquels on attachoit assez de prix pour souhaiter de s'y établir des droits & de s'en assurer la possession. C'étoit la Baie d'*Hudson*, dont on a rapporté la découverte en 1607. Quoiqu'on ne puisse douter qu'elle n'eût été connue avant le Voyage de Henri Hudson, dans ceux qu'on avoit déja faits pour découvrir un passage à la Chine & au Japon par le Nord [Ouest] de l'Amérique, il étoit celui qui s'étoit avancé le plus loin au Nord (*o*) dans cette vue. Il y étoit retourné trois fois dans l'espace de quatre ans; & les Historiens de sa Nation assurant qu'il y périt en 1611, on ne peut lui contester l'honneur d'avoir donné son nom à la Baie. Mais il n'est pas moins certain qu'uniquement occupé du passage qui faisoit l'objet de ses recherches, il ne pensa jamais à s'y établir Les Danois, qui y pénétrerent sous le regne de Christian IV, & d'autres Anglois, tels que *Wilson*, le Chevalier *Button*, les Capitaines *Baffin*, *James*, *Fox*, &c. (*p*) nommerent aussi, comme on le verra dans un autre Article, différentes parties de ces Mers & de leurs Détroits, sans avoir entrepris d'y faire le moindre établissement; & si quelques uns furent obligés d'y passer l'Hiver, ce fut comme au hazard, dans les lieux où de fâcheuses circonstances les forçoient de s'arrêter. Ensuite, les guerres civiles d'Angleterre ayant fait perdre à la Nation le goût des Découvertes, ce ne fut, suivant le témoignage des Anglois mêmes, qu'en 1667, que Zacharie *Gillam*, conduit par deux transfuges François, traversa les Détroits d'Hudson dans une Caiche nommée la *Nonsuch*, ou la *Nompareille*, passa dans la Baie de *Baffin*, jusqu'aux 75 degrés, & de-là au Sud vers les 51 degrés, où il bâtit, sur une Riviere qui fut nommée ensuite la *Riviere de Rupert*, un Fort, auquel il donna le nom de *Charles-Fort*.

Les François s'y établissent les premiers.

Avantures de des Groseillers & Radisson.

MAIS les François avoient déja fait des démarches mieux concertées, qui firent regarder cette entreprise comme une usurpation. Dès l'année 1659, ils avoient envoyé, à la Baie d'Hudson, un Officier nommé *Bourdon*, pour en assurer la possession à la France, & ce soin continua quelque tems de les occuper. Il paroît qu'ensuite ils se relâcherent. Dans cet intervalle, deux François de Quebec, nommés *Chouart des Groseillers* & *Radisson*, les mêmes qu'on a déja traités de transfuges, se trouvant au Lac des *Assiniboils*, apprirent de quelques Sauvages qu'on pouvoit se rendre par terre au fond de la Baie d'Hudson, où les Anglois n'avoient point encore pénétré. Ils s'y firent conduire. A leur retour, ils proposerent aux principaux Négo-

(*o*) Jusqu'aux 80 degrés 30 minutes, suivant les Relations Angloises. L'Historien de la Nouvelle France ne les avoit pas consultées, lorsqu'il a dit qu'on ignore ce qu'Hudson fit dans ces lieux, & s'il y pénétra bien loin.

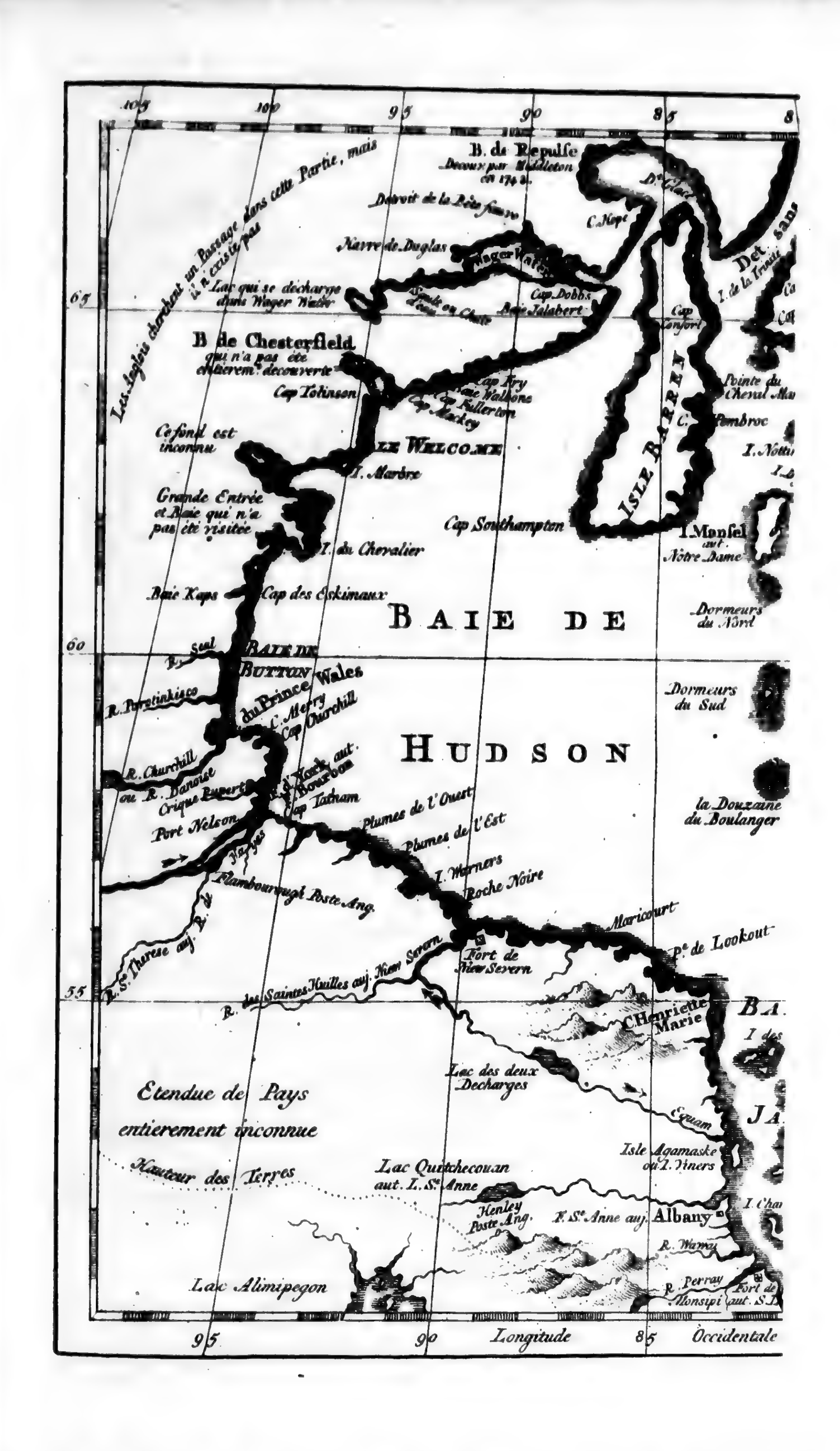
(*p*) On donnera, ci-après, les Voyages au Nord-Est & au Nord-Ouest.

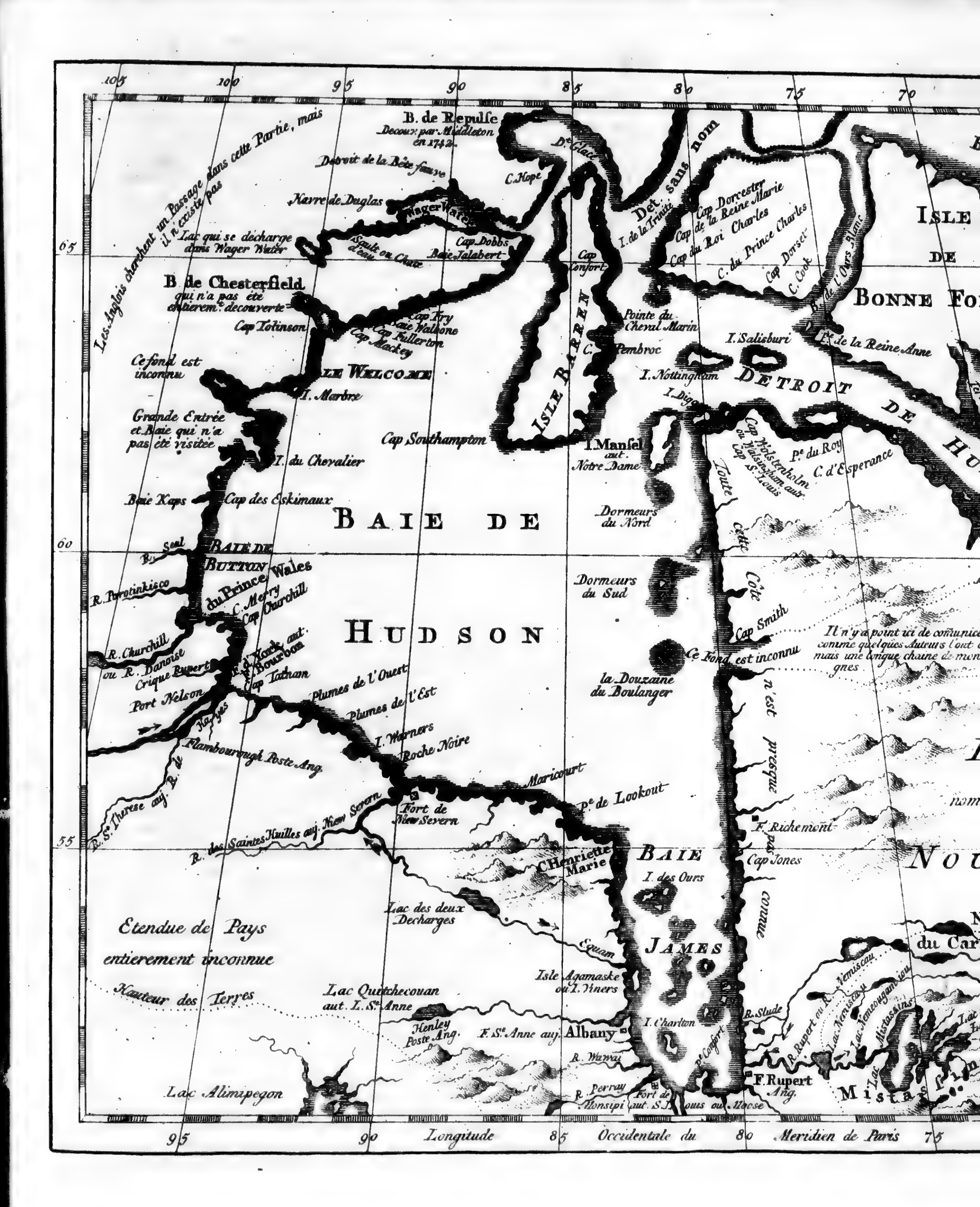
ne de-
ans un
es Na-
antages
établir
, dont
qu'elle
n avoit
e Nord
u Nord
quatre
on ne
il n'est
t de ses
énétre-
Wilson,
merent
de ces
établis-
comme
ient de
dre à la
age des
x trans-
mmée la
75 de-
iere qui
le nom

es, qui
e 1659,
n, pour
s de les
ervalle,
son, les
iniboils,
au fond
ré. Ils
Négo-

étra bien

oyages au





B. de Repulse
Decouv. par Middleton en 1742.
Les Anglois cherchent un Passage dans cette Partie, mais il n'existe pas
Detroit de la Bête farouche
Narre de Duglas
Wager Water
Lac qui se decharge dans Wager Water
Sault ou Chute d'eau
Cap Dobbs
Baie Jalabert
C. Hope
Det. sans nom
I. de la Trinité
Cap Dorcester
Cap de la Reine Marie
Cap du Roi Charles
C. du Prince Charles
Cap Dorset
C. Cook
B. de l'Ours Blanc
ISLE
DE
BONNE FO
Cap Confort
B. de Chesterfield
qui n'a pas été entierem. decouverte
Cap Tolinson
Cap Fry
Baie Walbone
Cap Fullerton
Cap Mackey
Ce fond est inconnu
ILE WELCOME
I. Marbre
Pointe du Cheval Marin
C. Pembroc
ISLE BARREN
I. Salisburi
Pe. de la Reine Anne
I. Nottingham
DETROIT DE HU
I. Diggs
Grande Entrée et Baie qui n'a pas été visitée
I. du Chevalier
Cap Southampton
I. Mansel aut. Notre Dame
Cap Wolstenholm
Cap St. Louis
Pe. du Roy
C. d'Esperance
Baie Kaps
Cap des Eskimaux
BAIE DE
Dormeurs du Nord
Toute cette Côte
R. Seal
BAIE DE BUTTON
Wales
du Prince
C. Merry
Cap Churchill
R. Povotinkisco
Dormeurs du Sud
HUDSON
Cap Smith
Il n'y a point ici de comunic
comme quelques Auteurs l'ont
mais une longue chaine de mon
gnes
R. Churchill
ou R. Danoise
Crique Rupert
Ft. d'York aut. Ft. Bourbon
Cap Tathan
Ce Fond est inconnu
n'est presque pas connue
la Douzaine du Boulanger
Port Nelson
Plumes de l'Ouest
Plumes de l'Est
R. de Hayes
Flambourough Poste Ang.
I. Warners
Roche Noire
R. Ste. Therese auj. R. de
Maricourt
Pe. de Lookout
F. Richemont
R. des Saintes Huilles auj. New Severn
Fort de New Severn
C. Henriette Marie
BAIE
Cap Jones
NOU
I. des Ours
Lac des deux Decharges
Etendue de Pays entierement inconnue
Equam
JAMES
du Car
Isle Agamaske ou I. Viners
Hauteur des Terres
Lac Quitchecouan aut. L. Ste. Anne
Henley Poste Ang.
F. Ste. Anne auj. Albany
I. Charlton
R. Slude
R. Rupert ou R. Nemiscau
Lac Nemiscau
R. Wawai
Pe. Confort
Lac Alimipegon
R. Perray
Fort de Monsipi aut. St. Louis ou Moose
F. Rupert Ang.
Mistas
105
100
95
90
85
80
75
70
65
60
55
Longitude
Occidentale du
Meridien de Paris


CARTE
de la
BAIE DE HUDSON
Pour servir à l'Histoire Gén. des Voyages.
Lieues comunes de France.
25 50 75 100
Par M. B. Ingr. de la Marine
Baie de Cumberland
Cap God Mercy
ISLE
DE
BONNE FORTUNE
Pte. de la Reine Anne
ETROIT DE HUDSON
Pe. du Roy
C. d'Esperance
I. Sauvage
Cap Elisabeth
Passe de Lumley
I. de Refolution
Cap Warwick
I. Grass
ou
I. du Foin
Cap Chidley ou
Isles de Button
Ice Baie
C. Confort
C. Christian
la Pointe Noire
Isles du Cardinal
Pointe Steye
Isles Sadel
Havre S. Pierre
Baie Ste. Anne
Il n'y a point ici de comunication comme quelques Auteurs l'ont cru, mais une longue chaine de montagnes
LABRADOR
nommée anciennement, par les François,
NOUVE. BRETAGNE
Habitation des Sauvages
Lac Ourupouchonac
S. François
B. des Esquimaux
Riviere inconnue
R. Tinsamyou
Anse du Batiment
Nation
du Cari bou
Lac du
Loup Marin
Inconnu
Non. de la Loutre
Tout ce Pays est rempli de Lacs et de Rivières dont le detail n'est pas encore bien connu
ESQUIMAUX
R. S. Augustin
R. S. Jean
Lac Mistassins
Mistassins
Lac du Pere Albanel
Lac Dauphin
R. Rupert ou R. Nemiscau
Lac Nemiscau
Rupert
Ang.
Richemont
Jones
Cap Dorset
C. Cook
Cap Charles
Meridien de Paris
75 70 65 60 55 50 45
65 60 55

cian
poin
avec
Mén
l'Am
O
„ av
„ qu
„ au
„ m
„ Sa
„ de
„ qu
„ m
„ l'a
„ le
„ L
„ qu
„ Pa
„ C
„ pr
L'
Baie
„ de
„ T
„ N
„ co
„ 6
„ lie
„ la
„ jo
„ di
„ el
„ ç
„ s'
„ ft
„ q
„ b
„ te
„ é
„ ra
„ p
„ c
„ c
„ g
„ f

ciens de Quebec d'y envoyer quelques Vaisseaux ; & leur projet n'ayant point été goûté, ils passerent en France dans l'espérance d'y être écoutés avec plus de faveur : mais la Cour parut faire si peu d'attention à tous leurs Mémoires, que dans le chagrin de se voir négligés, ils s'adresserent à l'Ambassadeur que l'Angleterre avoit alors à Paris.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Témoignage des Relations Angloises.

On ne trouve ici de lumieres que dans les Relations Angloises. „ Nous „ avions, (dit celle que je consulte,) nos anciennes prétentions sur la Baie ; „ quoique la partie du Continent qui en fait le fond semble appartenir „ aux François, parcequ'elle n'est pas éloignée de plus de cent cinquante „ miles de la Riviere *Sainte Marguerite*, qui se décharge dans le Fleuve „ Saint Laurent. Mylord *Montaigu*, notre Ambassadeur, persuada aux „ deux Mécontens de se rendre à Londres, où ils furent bien reçus de „ quelques Personnes de distinction & des Marchands. Gillam fut nom„ mé pour faire le Voyage qu'ils proposoient. Ils l'accompagnerent, & „ l'aiderent à bâtir un Fort à l'embouchure de la Riviere de Rupert, que „ les François nomment *Nemiscau*. Gillam ne fut pas plutôt revenu à „ Londres, qu'il se forma, sous l'autorité de Charles II, une Compagnie, „ qui prit le titre de *Compagnie de la Baie d'Hudson*. La date de ses Lettres „ Patentes est le 2 de Mai 1670, vingt-deuxieme année du Regne de „ Charles ; & le nom du Prince *Rupert* (ou *Robert*) paroît à la tête de ses „ principaux Membres".

Description de la Baie d'Hudson.

L'Historien de la Nouvelle France fait une description générale de la Baie. „ Après qu'on a doublé, (dit-il),) la Pointe septentrionale de l'Ile „ de Terre-neuve, en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la „ Terre de Labrador, on s'éleve jusques vers les 63 degrés de Latitude „ Nord, & l'on trouve un Détroit qui porte le nom d'*Hudson*. Ce Détroit „ court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & sa sortie est par les „ 64 degrés. En cet endroit, la Mer forme une Baie d'environ trois cens „ lieues de profondeur, & c'est ce qu'on nomme la *Baie d'Hudson*. Sa „ largeur est inégale ; car, en allant du Nord au Sud, elle diminue tou„ jours, depuis deux cens lieues jusqu'à trente-cinq. Son extrêmité méri„ dionale est par les 51 degrés. Rien n'est plus affreux que le Pays dont „ elle est environnée. De quelque côté qu'on jette les yeux, on n'apper„ çoit que des terres incultes & sauvages, & des Rochers escarpés qui „ s'élevent jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ravines & de vallées „ stériles, où le Soleil ne pénetre point, & que les neges ou les glaçons, „ qui ne fondent jamais, rendent absolument inaccessibles. La Mer n'y est „ bien libre que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Sep„ tembre : encore y rencontre-t-on quelquefois, alors, des glaces d'une „ énorme grosseur, qui jettent les Navigateurs dans le plus grand embar„ ras. Lorsqu'on y pense le moins, une Marée, ou un Courant, assez fort „ pour entraîner le Navire, l'investit tout-à-coup d'un si grand nombre de „ ces écueils flottans, qu'aussi loin que la vue puisse porter, on n'apperçoit „ que des glaces. Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, que de se „ grapiner sur les plus grosses, & d'écarter les autres avec de longs bâtons „ ferrés. Mais dès qu'on s'est ouvert un Passage, il faut en profiter au

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

„ plutôt ; car s'il survient une tempête pendant qu'on est assiégé de gla- „ çons, quelle espérance de s'en tirer?"

Description Angloise de la même Baie.

Les Relations Angloises ne s'attachent qu'à la Description géographique. Elles placent la Baie entre 64 degrés de Latitude Nord & 51, & lui donnent dix degrés, ou six cens miles Anglois, de longueur. L'embouchure du Détroit, suivant les mêmes Journaux, est vers les 61 degrés. Sa largeur est de six lieues. A l'entrée même, on trouve une Ile, nommée *la Résolution*; ensuite les Iles de *Charles*, de *Salisbury* & de *Nottingham* dans le Détroit, & celle de *Mansfield* à l'embouchure intérieure. La longueur du Détroit est de cent vingt lieues. Des deux côtés, les Terres sont habitées par des Sauvages peu connus. La Côte méridionale est connue sous le nom de *Terre de Labrador*, & celle du Nord sous autant de noms qu'il y est passé de Navigateurs de différentes Nations, qui s'attribuent l'honneur de la Découverte. Au côté occidental, les Anglois ont bâti un Fort, nommé le *Port Nelson*, & donné le nom de *New-south-Wales* (*) à tout le Pays. Cette partie de la Baie porte celui de *Button*. C'est l'endroit le plus large de toute la Baie d'Hudson, & cette largeur est d'environ cent trente lieues.

Sur la Côte de Labrador, on rencontre plusieurs Iles, nommées Iles de *Sleeper* & *Baker's-dozen* (q). Le fond de la Baie, par lequel on entend toute cette partie qui est entre le Cap de *Henriette-Marie* dans New-south-Wales, & *Redondo* au dessous [ou au Nord] de la Riviere de Rupert, n'a pas moins de quatre-vingts lieues de longueur. On y trouve aussi quantité d'Iles, auxquelles les premiers Avanturiers Anglois ont donné différens noms, tels que *Weston*, *Thomas Roë*, *Charlton*, &c.

La derniere de ces Iles fait une figure extrêmement singuliere dans sa situation. Elle est non-seulement couverte d'une mousse fort verte, mais remplie d'arbres, surtout de Bouleaux, de Sapins, & de Genevriers; ce qui fait une perspective si riante pour ceux qui arrivent après un Voyage de trois mois, dans la plus dangereuse des Mers, qu'ils croient voir naître tout d'un coup le Printems. Découvrir de la verdure & des arbres qui étendent agréablement leurs branches, au milieu des glaces & des neges, c'est un spectacle, pour employer les termes de la Relation, qui cause la plus étrange surprise & le plus délicieux plaisir.

Climat de la Baie.

L'air, au fond de la Baie, quoique plus proche du Soleil que celui de Londres, qui n'est qu'à 51 degrés, est d'un froid excessif pendant neuf mois. Les trois autres sont chauds, mais tempérés par les vents de Nord-Ouest. Le terrein, à l'Est comme au Couchant, ne porte aucune sorte de grain. Vers la Riviere de Rupert il donne quelques fruits, tels que des Groseilles & des Fraises.

Marchandises qu'on y porte & qu'on en tire.

Les Marchandises, dont on tire le meilleur parti dans la Baie, sont les fusils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chaudrons & le

(*) *Nouvelle Galles* [*Meridionale*, par opposition à la *Nouvelle Galles Septentrionale*, qui est au dessus dans les anciennes Cartes.]

(q) C'est-à-dire *La Douzaine du Boulanger*, nom que leur donnent les Cartes Françoises. *Sleeper* y est aussi traduit par *Dormeurs* du Nord & du Sud. R. d. E.

le Tabac, qu'on y troque avec les Indiens pour diverses pelleteries. On nous donne un tarif des premiers échanges de la Compagnie Angloise. Pour un fusil, dix bonnes peaux de Castor. Une peau pour la demi-livre de poudre. Une, pour quatre livres de plomb. Une, pour chaque hache. Une, pour huit grands coûteaux. Une, pour la demi-livre de grains de verre. Six, pour un habit de bon drap. Six, pour la livre de Tabac. Une, pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites. Une, pour chaque livre de fonte dans un chaudron. Deux, pour un miroir & pour un peigne. L'Auteur de la Relation donne à juger, sur ce compte, quels durent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cens pour cent.

Singularité de l'Ile de Charlton.

Le Fort que les Anglois bâtirent à la Riviere de Rupert, sous le nom de *Charles-Fort*, n'étoit accompagné d'aucune Plantation ; & vraisemblablement il ne le sera jamais. Ils y vécurent d'abord dans de petites Hutes, où leur principal soin étoit de se défendre de la pluie & du froid, mais bien plus souvent du froid que de la pluie (r).

Mesures que les François prennent pour arrêter les entreprises des Anglois.

Au premier avis qui vint en France, de ce nouvel Etablissement des Anglois, on se crut obligé quelque tems à la dissimulation, en faveur de la bonne intelligence qui régnoit alors entre les deux Couronnes. Cependant l'Intendant de la Nouvelle France chercha quelque moyen d'empêcher du moins la prescription. Le plus court étoit de découvrir un chemin facile, pour aller par terre à la Baie d'Hudson. Une députation des Sauvages du Saguenay, qui venoient demander des Missionnaires, en fournit heureusement l'occasion. Le Pere *Albanel*, Jésuite, de race Angloise, fut choisi pour les accompagner à leur retour, avec deux François, dont l'un se nommoit *Saint Simon*, Gentilhomme Canadien, Neveu de celui dont on a des Mémoires sur l'Acadie.

Voyage du P. Albanel & de Saint Simon. 1671-2.

Ils partirent de Quebec, le 22 du mois d'Août 1671, & dès le 10 de Septembre ils furent informés que deux Navires Anglois étoient à l'ancre dans le fond de la Baie d'Hudson, où ils faisoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer demander, à Quebec, des Passeports, qui leur furent accordés : mais le tems qu'ils avoient passé à les attendre leur ayant fait perdre la saison propre à naviguer sur la Riviere, ils furent contraints d'hiverner sur les bords du Lac de *Saint Jean*, d'où ils ne purent sortir avant le premier de Juin de l'année suivante. Le 13, ils rencontrerent dix-huit canots, remplis de Sauvages de la Nation des *Mistassins*, qui semblerent disposés à leur couper le passage. Le Pere Albanel s'avança seul, & leur dit que les François ayant purgé leur Pays des Iroquois, un service de cette importance méritoit bien qu'il leur fût permis d'y passer. Ce discours ayant produit l'effet qu'il s'en étoit promis, les Voyageurs entrerent dans le Lac des *Mistassins*, auquel on donne vingt journées de tour ; & le 25 ils arriverent au bord de celui de *Nemiscau*, qu'on représente beaucoup moins grand. Le premier de Juillet, ils se trouverent dans un lieu

(r) Nous transposons ici cet article qui, dans l'Edition de Paris, se trouve, plus haut, tout-à-fait hors de sa place, entre les Iles du fond de la Baie. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Possession qu'ils prennent de la Baie d'Hudson.

Suite des avantures de des Groseillers & de Radisson.

1682.

Comment ils servent la France après l'avoir trahie.

nommé *Miscoutenagechit*, où les Sauvages, qui avoient demandé des Missionnaires, les attendoient & les reçurent avec de grands témoignages de joie. Cependant ils parurent craindre qu'on ne voulût s'opposer au Commerce des Anglois, qui s'étoient avancés jusqu'à ce Canton, où ils avoient bâti une Loge pour la Traite : mais le P. Albanel eut l'adresse de les rassurer. Quelques jours après il partit de ce Village, avec ses deux Compagnons, il parcourut tous les environs du Lac Nemiscau, & s'étant embarqué sur la Riviere de même nom, que les Anglois nommoient *Rupert*, il entra dans la Baie où elle se décharge. Il exécuta l'ordre qu'il avoit de faire divers Actes de prise de possession, qui furent signés non-seulement de lui, mais de Saint Simon, & de dix ou douze Chefs Sauvages, qu'il avoit rassemblés pour cette cérémonie (*s*).

On ne lit point dans les Relations Françoises, ce que devint le Pere Albanel, ni comment des Groseillers & Radisson quitterent le service des Anglois. Ces deux Transfuges, dit l'Historien de la Nouvelle France, poussés par quelque mécontentement particulier, ou par un retour d'affection pour leur Patrie, revinrent en France, quoique Radisson eût épousé la Fille du Chevalier *Kirk* ; & Sa Majesté leur permit de retourner à Quebec, où Elle leur accorda même des graces qu'ils sembloient peu mériter. Quelques années après, il s'y forma une Compagnie du Nord, qui entreprit de chasser les Anglois de la Baie d'Hudson. Personne ne parut plus propre à cette entreprise, que ceux qui avoient été la premiere cause du mal. D'ailleurs ils s'y offrirent d'eux-mêmes ; & tout le monde jugea qu'avec la connoissance qu'ils avoient du Pays, l'ardeur ne leur manqueroit pas pour réparer leur faute, ou pour venger leurs propres injures. Ils partirent en 1682, avec deux Navires assez mal équipés, & se rendirent droit au Fort Anglois de la Riviere Rupert : mais ils le trouverent en si bon état, qu'ils n'oserent l'attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte occidentale de la Baie, pour chercher un Poste avantageux ; & le 26 d'Août ils entrerent dans une Anse où se déchargent deux grandes Rivieres qui se réunissent à leur embouchure. L'une, qu'on a remontée fort loin, sans trouver sa source, avoit été nommée la Riviere de *Bourbon*, par un Navire François qui y avoit hiverné

(*s*) Les Relations Angloises rappportent l'arrivée de ce Missionnaire au 30 d'Août 1673. Elles racontent qu'il étoit chargé d'une Lettre du Gouverneur de Quebec pour *Baily*, Gouverneur du Fort Anglois, & d'une pour des Groseillers ; que par la premiere, Baily étoit prié, en vertu de l'étroite amitié qui étoit alors entre les deux Couronnes, de traiter civilement un Jésuite né de race Angloise ; mais que la seconde fit naître des soupçons aux Anglois sur la Correspondance que des Groseillers entretenoit à Quebec, où il avoit son Gendre, qui avoit même accompagné le P. Albanel pendant une partie du chemin : que Baily traita fort civilement ce Missionnaire, & qu'il le fit vêtir, parcequ'il avoit été dépouillé de ses habits par quelques Indiens : que le P. Albanel passa plusieurs mois dans ce Fort, sous prétexte qu'ayant de la répugnance à retourner par terre au Canada, il étoit résolu de profiter du premier Vaisseau Anglois pour repasser en Europe ; qu'il participa aux miseres où le Fort fut réduit, jusqu'à l'arrivée du Gouverneur *Lyddal*, qui vint relever Baily ; & qu'il avoit des communications fort intimes avec Groseillers. Les mêmes Relations, sans parler du tems de son départ, ni de celui de des Groseillers & de Radisson, disent seulement que ces deux François déserterent, & que la Compagnie Angloise les déclara hors de son service.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

en 1675. Des Groseillers nomma l'autre *Sainte Therese*, du nom de sa Femme, Sœur de Radisson. C'est la petite Baie où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appellée *Port Nelson*, à l'honneur de Nelson, Pilote de leur Henri Hudson, qui la découvrit en 1611.

Ici les témoignages varient beaucoup (*t*) (*t**). L'Historien croit devoir la préférence à celui d'un Mémoire qui fut présenté l'année suivante au

(*t*) Une Relation, qui se trouve dans le Recueil d'Arrêts & autres Pieces pour l'Etablissement de la Compagnie Françoise d'Occident, & publiée (Amsterdam, chez Bernard, 1720. in-12.) sous le nom de M. *Jeremie*, qui commandoit dans la Baie d'Hudson avant le Traité d'Utrecht, dit simplement que tandis que Radisson & son Beaufrere hivernoient dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés à sept lieues d'eux, sur les bords de la Riviere de Bourbon; que des Groseillers & Radisson les ayant découverts, sans que ceux-ci se défiassent d'avoir des Voisins si proches, les attaquerent & les firent tous Prisonniers, au nombre de quatre vingts, quoique les François ne fussent que quatorze; mais qu'à la vérité, les Anglois étoient ivres, dans un jour de réjouissance que des Groseillers avoit choisi pour les surprendre: que peu de tems auparavant, étant à la chasse, le long de la Mer, il avoit trouvé, dans une mauvaise Chaumine, six Matelots Anglois, mourans de froid & de faim, qui avoient été dégradés par un Navire de Boston, & qui, n'ayant aucune connoissance du Pays, se trouverent fort heureux de tomber entre les mains des François. Voyez, ci-après, les Voyages au Nord-Ouest.

Les Relations Angloises se réduisent au détail suivant: en 1682, le Capitaine *Bridger* partit de Londres pour le Port Nelson, avec ordre d'y établir un Comptoir, & d'y bâtir un Fort: mais avant qu'il y fut arrivé, le Capitaine Benjamin *Gillam*, Commandant du Vaisseau le *New-England*, & Fils d'un autre Gillam, Commandant du Vaisseau le *Prince Rupert*, alors au service de la Compagnie, s'établit dans le même lieu. Il n'y étoit que depuis quatorze jours, lorsque Radisson & des Groseillers, Déserteurs du service d'Angleterre, arriverent du Canada. Ces deux François, pour se venger de quelques injures qu'ils prétendoient avoir reçues des Anglois, avoient entrepris de former ici un Etablissement pour la Compagnie du Canada: Gillam ne se trouva point assez fort pour les repousser; mais il ne laissa point de demeurer au Port Nelson. Dix jours après, Bridger arriva. Les François n'eurent pas plutôt apperçu son Vaisseau, qu'ils lui envoyerent déclarer que les Capitaines Radisson & des Groseillers avoient pris possession de ce lieu, au nom de la France. Bridger, qui se crut assez autorisé par la Commission de sa propre Compagnie, n'en déchargea pas moins une partie de ses effets, & se hâta de construire un petit Fort. Des Groseillers & Radisson, loin de l'attaquer, firent avec lui une liaison fort étroite, qui dura depuis le mois d'Octobre 1682 jusqu'au mois de Février suivant. Alors ils se saisirent de Bridger, de Gillam, de tout leur monde, & de tous leurs effets. Après les avoir gardés quelque tems comme Prisonniers, ils mirent une partie de leurs Gens dans une mauvaise Barque, qui eut le bonheur de rencontrer un Navire Anglois, proche du Cap *Henriette-Marie*. Mais Bridger & Gillam furent menés au Canada, où Radisson & des Groseillers déchargerent furtivement une partie de leur Cargaison, dans la vue de tromper leur Compagnie. On ne sait si cette fraude leur réussit; mais ils se sauverent promptement en France. La Compagnie Angloise, informée de cette avanture, écrivit à Radisson, en reçut réponse, & lui promit non-seulement d'oublier les torts qu'il avoit avec elle, mais de l'employer, au prix qu'il demanderoit lui-même, s'il vouloit entreprendre de livrer les François qu'il avoit laissés au Port Nelson, & de leur enlever toutes les Pelleteries qu'il y avoit amassées. Il y consentit. On lui tint parole, comme il la tint aussi en reprenant le Port Nelson pour la Compagnie Angloise.

(*t**) Il nous paroît cependant assez aisé de concilier les divers témoignages, du moins dans leurs principales circonstances. On a remarqué d'abord, qu'en 1667 *Zacharie* Gillam, commandant la Caiche la *Nonsuch*, fut conduit dans la Baie d'Hudson par deux Transfuges François de Quebec, nommés *Chouart des Groseillers* & *Radisson*, qui l'aiderent à bâtir *Charles-Fort* sur la Riviere de *Rupert*, nom qui lui fut donné *ensuite*, vraisemblablement après le retour de Gillam, & lors de l'érection de la Nouvelle Compagnie, à la tête de laquelle se trouvoit le Prince *Rupert* ou *Robert*, nom que portoit aussi le Vaisseau qu'eut, *depuis*, le même Gillam, *alors au*

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Variété des témoignages sur leur conduite.

Marquis de Seignelay, & qui mérite, dit-il, plus de créance que les Relations des Voyageurs. Suivant ce Mémoire, Radisson & son Beau-frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de Sainte Therese, lorsqu'une Barque, venant de Boston, parut à l'entrée de cette Riviere. Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même lieu, & n'allarma pas moins les Bostonnois, qui n'avoient point de Commission, que les François, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. D'affreuses glaces, poussées par la Mer, le heurterent si rudement, que l'ayant enlevé de dessus ses ancres, elles l'emporterent au large, où il fut brisé par d'autres glaçons. Tous les Anglois, qui étoient à bord, se sauverent sur ces mêmes glaces qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. Ils y furent accueillis fort humainement des François. Radisson & des Groseillers leur fournirent des vivres, & leur permirent de dresser des Baraques sur les bords de la Riviere de Bourbon, après leur avoir fait promettre, par écrit, qu'ils ne s'y fortifieroient point, & qu'ils ne feroient rien au préjudice des Droits de la France. Mais cette promesse fut mal gardée. Les Anglois n'eurent pas plutôt réfléchi sur la supériorité de leur nombre, qu'ils commencerent à se retrancher. Ensuite ils prirent des mesures pour surprendre leurs Voisins, & pour leur ôter le pouvoir de leur nuire. Mais ils furent prévenus, & surpris eux-mêmes par les François, qui les firent tous Prisonniers: leur nombre devint bientôt embarrassant aux Vainqueurs; sans compter que les vivres commençoient à leur manquer. Aussi-tôt que la saison permit de se mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois sur un des deux Bâtimens qu'ils avoient amenés de Quebec, en les laissant maîtres de leur route; ensuite ils partirent eux-mêmes avec le reste, sur le Navire qu'ils s'étoient réservé, & sur la Barque de Boston, dont ils n'avoient pas eu de peine à se saisir.

service de la Compagnie, suivant la Note précédente; mais elle ne dit point proprement, comme on pourroit l'entendre, qu'il fût encore du Voyage de 1682; c'étoit son Fils, nommé *Benjamin*, Commandant du Vaisseau le *New England*, sans doute cette *Barque* que l'on dit être venue de *Boston*, Capitale de la *Nouvelle Angleterre*, & qui avoit précédé, de quelques jours, le Capitaine *Bridger*, parti, *seul*, de Londres, pour le Port Nelson, dont des Groseillers & Radisson, qui, dans l'intervalle de 1673 à 1682, avoient *déserté* ou quitté le service des Anglois, venoient de prendre possession pour la France; & ce qui confirme notre sentiment, c'est que l'on ne nomme que Bridger, dont le Vaisseau périt, & Gillam, le Fils, commandant la Barque de Boston *sans Commission*, qui furent menés prisonniers au Canada. Au moyen de cette explication, fort naturelle, les diverses Relations s'éclaircissent facilement l'une par l'autre.

Ajoutons ici une seconde Remarque, par anticipation sur les Voyages au Nord-Ouest, auxquels M. Prevost renvoie. Elle regarde les six Matelots Anglois, qui avoient été dégradés par un Navire de Boston, que les Capitaines *Dobbs* & *Smith* ont soupçonné pouvoir être de l'équipage du Capitaine *Shapely*, qui partit de Boston en 1639, & parvint à la Côte occidentale de la Baie d'Hudson, où il fut rencontré, l'année suivante, par l'Amiral de *Fonte*, qui étoit venu de la Mer du Sud, &c. Mais M. Prevost y observe fort bien, que la différence de 42 ans qui se trouve entre les deux époques, détruit absolument cette conjoncture, & que, d'ailleurs, il venoit alors, à la Baie d'Hudson, des Vaisseaux de la Nouvelle comme de l'ancienne Angleterre. C'est ce que prouve suffisamment l'arrivée de celui de Gillam le Fils. R. d. E.

Ils se rendirent à Quebec, où la conduite, qu'ils avoient tenue à l'égard des Anglois, ne plut pas à la Compagnie du Nord. On les chagrina même sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une riche cargaison. Leur mécontentement les obligea de passer en France, dans l'espoir d'y obtenir plus de faveur. Mais soit qu'ils fussent réellem.. nt coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministere, leur esp . ance fut trompée, & le desespoir qu'ils en conçurent les fit recourir encore aux Anglois. Mylord *Preston*, Ambassadeur à la Cour de France, apprit leur situation, & leur conseilla de passer à Londres. Radisson prit ce parti, & fut bien reçu du Chevalier Kirk, son Beau Pere, qui lui fit même obtenir de la Cour une Pension de cinquante guinées, dont il a joui jusqu'à sa mort.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

Ils trahissent encore une fois la France.

L'année suivante, la Compagnie Angloise lui donna deux Navires, pour aller se saisir du Fort qu'il avoit construit lui-même à l'entrée de la Riviere de Sainte Thérese, & où *Chouart*, son Neveu, Fils de des Groseillers, étoit resté avec huit hommes. Il y fut reçu sans difficulté, sur les signaux dont le Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle. Cependant on nous fait observer que, suivant un autre Mémoire, c'étoit des Groseillers même qui étoit resté dans la Baie d'Hudson, & que son Fils & Radisson traiterent avec l'Ambassadeur par l'entremise d'un Anglois, nommé *Gods*. Mais l'Historien cite une Lettre du [Roi au] Marquis de *Dénonville*, Gouverneur du Canada, par laquelle il paroît que ce Général eut ordre d'assurer le jeune Chouart d'une récompense de la Cour [& de promettre cinquante pistoles, à celui qui pourroit livrer Radisson aux Officiers de sa Majesté.] D'ailleurs il est certain que Chouart est mort en Canada, & Radisson en Angleterre.

1683.

Radisson remet les Anglois en possession de la Baie d'Hudson.

La perte, que les François essuyerent à la Riviere de Sainte Therese, doit faire juger quelle étoit l'importance de ce Poste. On l'a fait monter à trente-deux milliers de Castors, six balles de Martres, deux de Loutres, & quantité de Pelleteries moins précieuses, qui n'étoient néanmoins que le produit d'une année, puisque Radisson & des Groseillers avoient porté, à Quebec, tout ce qui s'étoit trouvé dans leurs Magasins lorsqu'ils étoient partis de la Baie. Aussi le Roi en fit-il faire de grandes plaintes à Charles II; & ce Prince desavoua l'entreprise de ses Sujets: mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié, ce qu'il n'avoit perdu que par une perfidie. Quelques années se passerent dans cette attente. Enfin la Compagnie de Quebec, perdant jusqu'à l'espérance d'obtenir des Troupes de la Cour, pour se remettre en possession du Fort, prit le parti d'en faire elle-même les frais. Elle se procura, sous l'autorité du Gouverneur de la Nouvelle France, quatre-vingts Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de *Troie*, ancien Capitaine, d'une expérience & d'une valeur connues. *Sainte Helene*, d'*Iberville* (*) & *Maricourt*, tous trois Fils d'un Gentilhomme de Quebec, s'offrirent généreusement pour

Perte qu'y firent les François.

Ils y sont rétablis par le Chevalier de Troie.

1686.

(*) Le même dont on a déja parlé avec éloge, mais à l'occasion d'un tems postérieur. *Nota*. Voyez plus particuliérement les circonstances de ces Freres, dans les Notes ci-dessous. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

1686.

Trois Forts qu'il enleve aux Anglois.

une Expédition dont ils n'avoient que de la fatigue & de l'honneur à recueillir.

Cette petite Armée se mit en marche au mois de Mars 1686; & suivant la Relation Françoise, elle n'arriva au fond de la Baie d'Hudson que le 20 de Juin. Le premier Fort qu'elle attaqua fut celui de *Monsipi*, dans la Riviere de *Monsoni*. Il n'étoit environné que de pieux, avec quatre Bastions revêtus de terre, au centre desquels s'élevoit une Maison de quarante piés en quarré. Ce Poste fut d'abord escaladé; & les Anglois, après avoir perdu leur Canonier, le seul qui parut se mettre en défense, se rendirent Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & leur Artillerie consistoit en douze Canons, de huit & de six. D'Iberville eut ordre ensuite de s'embarquer avec neuf Hommes, dans deux Canots d'écorce, pour aller aborder un petit Bâtiment qu'on voyoit à l'ancre. Quatorze Hommes qui le montoient, & qui étoient commandés par le Général même de la Baie, composerent aussi-tôt pour leur vie. Sainte Helene, détaché en même tems avec cinquante Hommes, rencontra un autre Bâtiment à la Côte, mais qui n'étoit pas gardé. Il s'y embarqua, & fit voile vers le Fort Rupert, éloigné d'environ vingt lieues de celui de Monsipi. Il descendit fort près de la Place, sans aucune opposition, & son premier mouvement fut de marcher à l'assaut. La Garnison, frappée de cette hardiesse, rendit aussi-tôt les armes. Ce Fort avoit été nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore sur les affuts. Après cette seconde Conquête, tous les François se réunirent; & s'étant embarqués sur les deux Bâtimens qu'ils avoient pris, ils tournerent vers le Fort de *Quitchitchouen*, dont la réduction ne leur coûta que de la poudre & des balles. Les grands Magasins Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette petite guerre, qui rendit les François maîtres de toute la partie méridionale de la Baie d'Hudson. La Garnison de Quitchitchouen fut envoyée au Port Nelson, sur un des deux Bâtimens.

Relation Angloise des mêmes Faits.

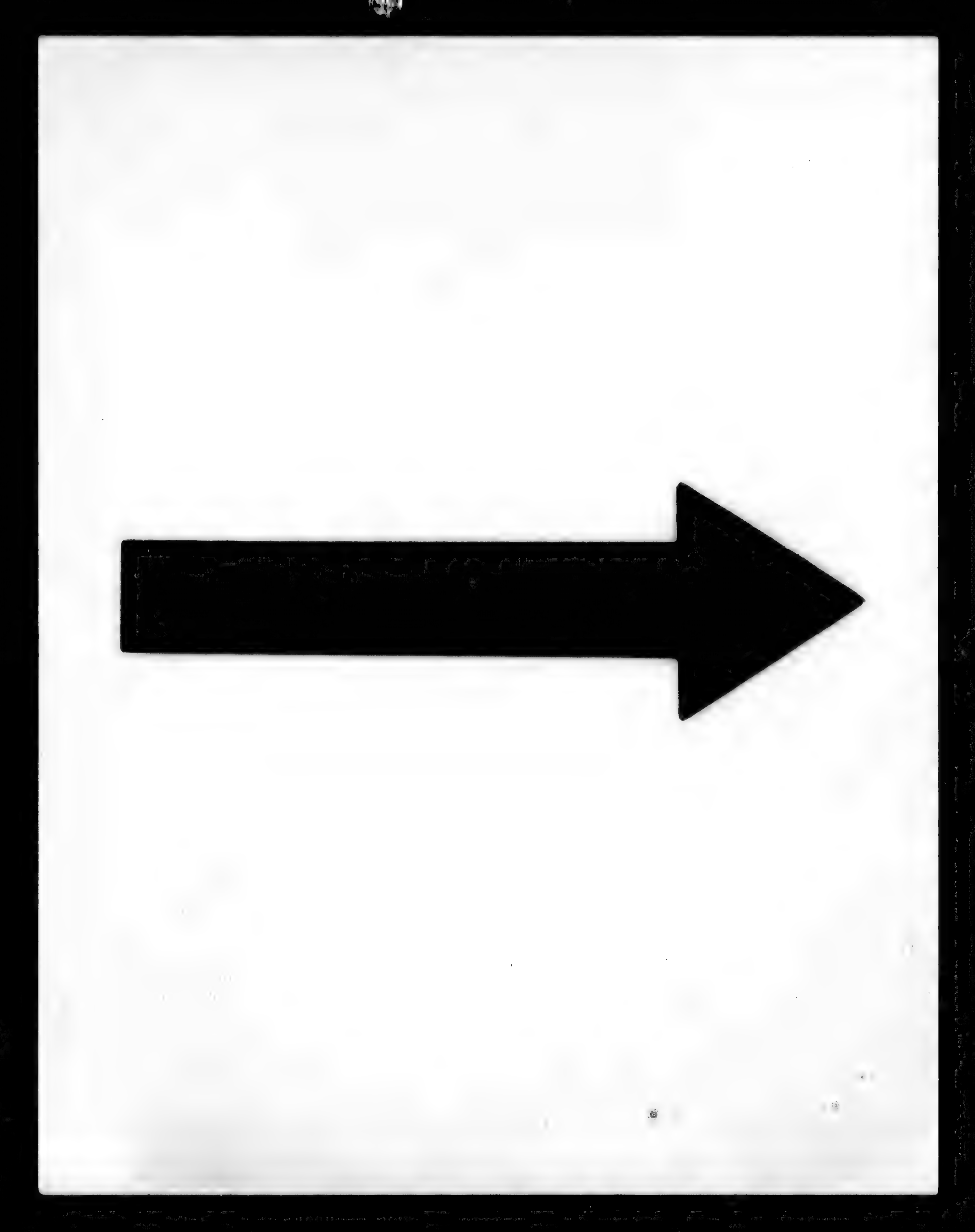
On croit devoir joindre, à ce récit, celui des Anglois, moins pour en faire observer les différences, qui ne changent rien au fond de l'événement, que pour faire connoître les noms qu'ils donnoient aux mêmes lieux. Suivant leur principale Relation, ils avoient, en 1686, cinq Etablissemens dans la Baie d'Hudson; la Riviere d'*Albanie*, l'Ile de *Hayes*, la Riviere de *Rupert*, le Port *Nelson*, & la *Nouvelle Severne*. Leur Commerce y étoit si considérable, qu'ils tiroient annuellement, de la seule Riviere d'Albanie, trois mille cinq cens Castors. L'Auteur, sans se souvenir que c'étoient les François qui avoient à se plaindre de sa Nation, observe „ qu'ils pouvoient tout entreprendre sous le regne de Jacques II, & qu'il n'y avoit point d'outrage, qui fût capable de refroidir l'attachement de ce Prince pour Louis XIV."

Le 8 de Juillet, dit-il, on vit arriver le Chevalier de Troie, avec un Corps de Troupes, devant le Fort de la Riviere d'Albanie, où *Sergeant*, Gouverneur Général de la Baie, avoit établi sa résidence. On venoit d'y être informé par quelques Indiens, non-seulement que les François étoient venus de Quebec par terre, mais qu'ils avoient déja surpris les Forts de

l'Ile de Hayes & de la Riviere de Rupert, & qu'ils amenoient avec eux la grosse Artillerie de ces deux Postes. Deux heures après, les Anglois apperçurent l'Ennemi à peu de distance; & bientôt ils entendirent le bruit des armes à feu. Une partie de la Garnison déclara qu'elle n'exposeroit point sa vie pour la défense du Fort, sans être bien sûre d'une récompense proportionnée. Le Gouverneur fit distribuer des présens à ces Mutins, & parvint à les ranger au devoir: mais le jour suivant, ils se souleverent avec une nouvelle furie. Le Canonier, nommé *Elie Turner*, leur avoit persuadé qu'il étoit impossible de tenir dans une Place si foible, & paroissoit résolu de se jetter parmi les François. Il poussa l'audace jusqu'à demander au Gouverneur la liberté de sortir du Fort: mais, sur la menace d'être passé sur le champ par les armes, il prit le parti de retourner à son Poste.

Le Canon du Fort obligea les François de se mettre à couvert sous les bords du Fleuve, où les boulets ne pouvoient atteindre; & de-là ils incommoderent beaucoup, par leur Mousqueterie, les Anglois qui se présentoient sur leurs remparts. Le Gouverneur, les voyant travailler à la terre, s'imagina d'abord qu'ils ne pensoient qu'à se couvrir d'un retranchement; mais il reconnut bientôt qu'ils formoient une Batterie. Alors se persuadant qu'ils avoient apporté leur Canon par eau, il se flatta de pouvoir couler leurs Barques à fond; & l'ordre fut donné de tirer dessus, lorsqu'elles paroîtroient: mais les François avoient trouvé le moyen de transporter leurs plus grosses pieces au travers des Bois, & les mirent en batterie avant qu'on pût s'en appercevoir. Deux Soldats de la Garnison, sortis pour les observer, rapporterent qu'ils avoient vu la Batterie formée, & l'Ennemi occupé à charger les Pieces. Ce récit fit perdre le courage à tous les autres. Ils s'assemblerent en tumulte, pour faire presser le Gouverneur de demander une bonne composition, & de rendre une Place, qu'ils ne pouvoient défendre sans s'exposer à de fâcheux accidens dont ils ne feroient jamais récompensés. S'ils avoient, lui firent-ils dire, le malheur de perdre une jambe, un bras, ou celui d'être tués, qui prendroit soin de leurs Femmes & de leurs Enfans? Le Canon ennemi s'étant fait entendre pendant ces délibérations, ceux à qui l'on avoit confié la garde des Postes ne penserent qu'à les abandonner. Cependant le Gouverneur s'obstinoit à ne vouloir rien entendre, & menaçoit du supplice ceux qui refuseroient de combattre sous ses ordres. Mais la brêche, qui fut ouverte aussi-tôt, & le dommage que les boulets avoient déja fait aux Maisons, le déterminerent enfin à faire arborer le Drapeau blanc. La datte du Traité, entre le Chevalier de Troie, Commandant en chef les Troupes de la Compagnie du Canada, & Henri Sergeant, Gouverneur de la Baie d'Hudson pour la Compagnie Angloise, est le 16 Juillet 1686. On nous en donne les articles, qui ne se trouvent dans aucune autre Relation. „ I. Le Fort „ de la Riviere d'Albanie & tous les effets qui appartiennent à la Compa„ gnie Angloise seront remis au Commandant François, après un exact in„ ventaire des effets, pour la décharge mutuelle des deux Partis. II. Tous „ les Anglois du Fort, conserveront ce qui est à l'usage de leurs person-

Capitulation des Anglois avec le Chevalier de Troie.



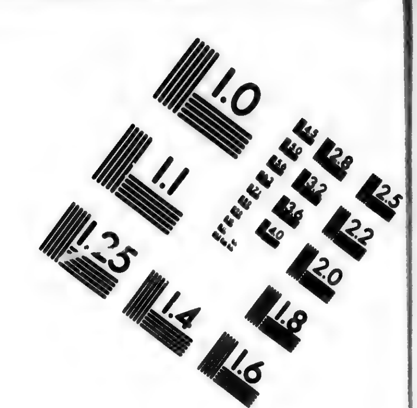
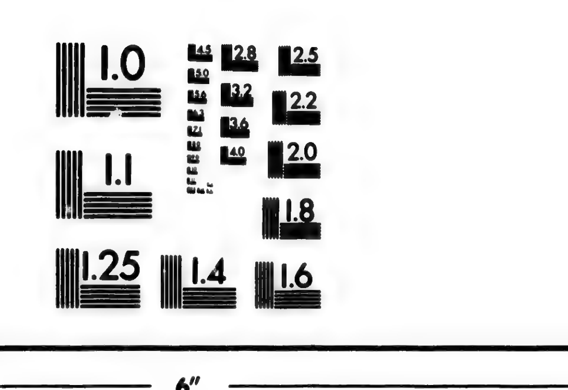


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.0

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

„ nes. III. Le Gouverneur demeurera en possession de tout ce qui lui appartient en propre, & pourra garder près de lui son Ministre, & ses quatre Domestiques. IV. Le Chevalier de Troie fera conduire tous les Anglois du Fort à l'Ile de Charlton, pour y attendre l'arrivée de quelque Vaisseau Anglois, & les aidera de tout son pouvoir jusqu'à leur embarquement. V. Les Magasins seront fermés sur le champ, & les clés remises au Chevalier de Troie. VI. Tous les Anglois sortiront du Fort sans armes, à l'exception du Gouverneur & de son Fils."

Réglement entre les deux Couronnes.

CES articles furent exécutés; mais on se plaignit beaucoup à Londres de l'entreprise des François, quoiqu'elle ne dût passer que pour une juste représaille. Il ne restoit aux Anglois que le Port Nelson & le Fort de la Nouvelle Severne. Quelque tems après, il fut réglé, entre les deux Couronnes, que le Port Nelson seroit commun aux deux Nations, avec une égale liberté pour le Commerce; projet mal conçu, qui ne fit que donner lieu à de nouvelles hostilités. En 1689, d'Iberville & ses Freres, s'étant rendus avec quelques Troupes au fond de la Baie d'Hudson, rencontrerent à trente lieues du Port Nelson, le Gouverneur de la Nouvelle Severne, & l'arrêterent sur diverses plaintes. Entre ses papiers, qui lui furent enlevés, ils trouverent des Lettres de la Compagnie de Londres, qui contenoient l'ordre de proclamer, dans la Baie, le Prince & la Princesse d'Orange Roi & Reine d'Angleterre, avec déclaration expresse que la Baie appartenoit toute entiere à la Couronne d'Angleterre. Une prétention si contraire au Réglement de Louis XIV & de Jacques II, fut bientôt soutenue de deux Vaisseaux, qui parurent à la vue d'un des Forts François, où d'Iberville s'étoit rendu. L'un de ces deux Bâtimens avoit dix-huit pieces de Canon & quatre Pierriers; l'autre, un même nombre de Pierriers, & dix Canons. Ils étoient chargés tous deux d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres; & leurs Equipages montoient à quatre-vingt-trois Hommes, parmi lesquels il y avoit onze Pilotes, de douze que l'Angleterre entretenoit pour la Baie d'Hudson. Les Anglois s'étoient flattés de surprendre les François & de les chasser de tous leurs Postes. Quoique d'Iberville eût peu de monde avec lui, ils n'oserent l'attaquer; & lui proposant, au contraire, un accommodement, qu'il ne rejetta point, ils chercherent à l'endormir dans une sécurité apparente, pour tomber sur lui lorsqu'ils le verroient sans défiance. Sa pénétration lui fit découvrir toutes leurs mesures. Alors, il se crut en droit d'employer aussi la ruse; & dans plusieurs embuscades qu'il leur dressa, il leur enleva successivement vingt de leurs meilleurs Hommes, avec un de leurs principaux Officiers.

Nouvelles hostilités. 1689.

Services de d'Iberville dans la Baie d'Hudson.

Ruse qu'il oppose à celle des Anglois.

SON but étoit de les affoiblir. Lorsqu'il s'y crut parvenu, il les fit sommer de se rendre Prisonniers de guerre. Leur réponse fut qu'étant encore plus de quarante sans les Malades, ils étoient résolus de se défendre, avec tout le courage qu'on devoit connoître à leur Nation. D'Iberville n'attendoit que cette réponse, pour détacher une partie de ses gens, avec ordre de les harceler, tantôt dans une petite Ile, où ils s'étoient cantonnés, & tantôt sur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Deux jours après, il suivit lui-même. On se canonna pendant quelques heures, sans

Comment il se rend maître de deux Vaisseaux Anglois.

ſans s'incommoder beaucoup; & l'impatience des François leur fit prendre le parti de ſommer encore une fois le Commandant, avec menace de le traiter ſans quartier. Il répondit qu'il y avoit un Traité entre les deux Couronnes, & qu'il étoit ſurpris qu'on le reſpectât ſi peu. D'Iberville repliqua que la premiere infraction n'étoit pas venue des François, & que ſans perdre le tems en explications, il prétendoit que les deux Navires & tous leurs Equipages lui fuſſent remis. On lui demanda un jour de délai, qu'il accorda. Enfin la réponſe, qui lui fut envoyée par écrit, contenoit que les deux Navires ſeroient remis au Commandant François avec toute leur charge, mais que là-deſſus il conſentiroit à payer les appointemens des Officiers, qui montoient à la ſomme de deux mille cinq cens livres, & qu'il leur donneroit un Bâtiment bien équipé pour ſe retirer. Ces deux articles furent accordés, avec quelque reſtriction néanmoins ſur le nombre des Anglois auxquels il ſeroit permis de ſuivre leurs Officiers. Tous les autres demeurerent Priſonniers: & d'Iberville fut ferme, ſurtout, à ne relâcher aucun des onze Pilotes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON. 1689.

IL laiſſa Maricourt, un de ſes Freres, avec trente-ſix Hommes, pour garder tous les Poſtes du fond de la Baie; Garniſon qu'il dût juger trop foible, dans l'attente où il étoit lui-même que les Anglois ne tarderoient point à prendre leur revanche: mais il étoit rappellé à Quebec par le Gouverneur Général, qui lui envoya ordre d'y mener la plus conſidérable de ſes deux priſes. Il partit le 12 de Septembre, avec ſes Priſonniers. Dans ſa route, il rencontra un Navire d'Angleterre, à bord duquel étoit le jeune Chouart, qui n'avoit encore pû ſe délivrer des mains des Anglois depuis la ſurpriſe du Port Nelſon. Avec peu de monde, & dans la néceſſité de garder ſes Priſonniers, il ne put employer la force pour s'en ſaiſir; mais tentant la ruſe, il arbora le Pavillon d'Angleterre; & le Capitaine, qui le prit effectivement pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conſerve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'ils attendroient un beau tems pour ſe viſiter. Son deſſein étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, lorſqu'ils viendroient à ſon bord, & de tomber enſuite ſur leur Navire, où il comptoit de ne pas trouver beaucoup de réſiſtance: mais ils eurent la Mer ſi groſſe, juſqu'à l'extrêmité du Détroit, que les deux Vaiſſeaux n'ayant pû s'approcher, d'Iberville prit la route de Quebec, où il arriva le 25 d'Octobre.

Retour de d'Iberville.

Comment il feint d'être aux Anglois.

LE Fort de la Riviere d'Albanie, que les François avoient nommé *Sainte Anne* après leur conquête, demeura paiſiblement entre leurs mains juſqu'à l'année 1693, & n'en ſeroit pas ſorti, ſi la Garniſon n'eût pas été négligée. Mais la rigueur du climat en ayant fait périr une partie, Maricourt, chagrin apparemment de ne recevoir aucun ſecours, étoit parti lui-même en 1690, pour en aller ſolliciter à Quebec. Il y fut retenu par des embarras encore plus preſſans (v); & pendant pluſieurs années, la Baie d'Hudſon fut oubliée. En 1693, on apprit, à Quebec, que le Fort de Sainte

Les Anglois rentrent dans la Baie d'Hudſon. 1690.

1693.

(v) C'eſt l'année où *Phibs*, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, alla mettre le Siege devant Quebec avec toutes ſes forces. Il fut repouſſé, mais cette guerre dura longtems.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept. Baie d'Hudson. 1693.

Anne avoit été pris par les Anglois. Trois de leurs Navires avoient hiverné à soixante & dix lieues de ce Fort, & s'étoient approchés lorsque la navigation avoit été libre. Quoiqu'ils se fussent attendus à n'y pas trouver une forte Garnison, ils n'avoient pû s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux, dans un accès de phrénésie, avoit tué le Chirurgien du Fort, & le Pere *Dalmas*, Jésuite. Peut-être auroit-il poussé plus loin ses fureurs, si l'on ne s'étoit hâté de l'enchaîner. Ceux qui restoient, comprenant que leurs efforts seroient inutiles contre un grand nombre d'Anglois qui étoient déja débarqués, laisserent leur Prisonnier dans le Fort, avec quarante ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent dans un Canot, sans être apperçus, & furent assez heureux pour gagner Quebec. Les Anglois s'étant emparés de toutes les Pelleteries, & n'ayant pas manqué de mettre une bonne Garnison dans le Fort, cette disgrace fut d'autant plus sensible aux François, qu'ils n'en pouvoient accuser que leur négligence: sur quoi l'on observe que tandis que Louis XIV surprenoit ses Ennemis, par la diligence avec laquelle il faisoit entrer ses Armées en Campagne, les Vaisseaux qu'il envoyoit en Amérique étoient toujours d'une extrême lenteur à partir.

Les Anglois rentrent dans la Baie d'Hudson.

Elle est reprise par les François. 1694.

Relation de Jeremie.

CEPENDANT l'arrivée de d'Iberville & de Serigny son Frere (*x*), qui avoient armé deux Navires, le *Poli* & la *Charante*, & qui prirent par le Canada pour s'y fortifier de cent Soldats du Pays, releva les espérances de la Compagnie du Nord. Elle se promit, non-seulement de reprendre le Fort Sainte Anne, mais d'enlever aux Anglois le Port Nelson, & tout ce qu'ils possédoient dans la Baie. *Jeremie*, qui étoit de cette Expéditon, s'en est fait l'Historien. „ Nous partîmes, (dit-il,) le 10 d'Août 1694, „ & nous arrivâmes à la Rade du Port Nelson le 24 de Septembre. Notre „ descente se fit aussi-tôt, avec l'Artillerie & toutes les munitions de guer- „ re. Le Fort Anglois étoit composé de quatre Bastions, qui formoient

(*x*) Il paroît que ces braves Freres étoient en grand nombre. On trouve le nom de sept; *Longueil*, d'Iberville, Maricourt, Sainte Helene, Bienville, Serigny, & Châteaugué; leur nom de Famille étoit *Le Moine*. Plusieurs furent tués, en combattant pour leur Prince & leur Patrie.

Nota. Il est encore à remarquer que *deux* de ces Freres ont successivement porté le nom de *Bienville*, & *deux* autres celui de *Châteaugué*, les cadets les ayant pris après la mort de leurs aînés, dont le premier fut tué au combat de *S. Sulpice* en 1691, & le second ici, en 1694. *Sainte Helene* avoit eu le même sort en 1698. *Maricourt* mourut vers l'année 1704; ainsi en voilà déja *quatre*, qui furent extrêmement regrettés pour leur bravoure, & leurs excellentes qualités. Des *cinq* restés en vie, le Baron de *Longueil*, l'aîné de tous, étoit Lieutenant de Roi de Montréal, dont il est mort Gouverneur. On a assez parlé de d'*Iberville* & de *Bienville*, le cadet, dans les Relations de la Louisiane, dont le dernier fut Gouverneur, pour la seconde fois en 1733. Le second du nom de *Châteaugué*, en étoit Lieutenant de Roi & Commandant du Fort S. Louis de la Maubile en 1721, d'où il a été transféré depuis au Gouvernement de Cayenne. Enfin, *Serigny*, qui commandoit l'Escadre Françoise au Siege de Pensacola en 1719, fut honoré du Brevet de Capitaine de Vaisseau à son arrivée en France l'année suivante. Nous ne craignons pas de nous être attachés avec trop de complaisance à ces distinctions, puisque l'Histoire de tous les siecles fourniroit à peine un exemple de *neuf* Freres, qui, avec leur Pere, & leurs Parens, tels que *Sains Denis*, *le Sueur*, *Marigny*, &c. aient mieux mérité de leur Patrie, pendant plus de cinquante années de bons & fideles services. R. d. E.

„ un quarré de trente piés, rempli dans le centre par un grand Edifice à „ double étage. Un des Bastions contenoit le Magasin de la Traite; „ un autre le Magasin des vivres; & les deux autres servoient de Corps-„ de-garde, pour loger la Garnison. Tous ces Bâtimens étoient de bois. „ En ligne de la premiere Palissade, il y avoit deux autres Bastions; l'un, „ qui servoit de logement aux Officiers; l'autre de cuisine & de Forge „ pour la Garnison. L'espace, de l'un à l'autre, étoit occupé par une „ espece de demi-Lune, montée de huit Canons, qui la défendoient du „ côté de la Riviere, & terminée au bas par une platte-forme à raze-„ d'eau, défendue aussi par six grosses Pieces de Canon. Le côté du Bois „ étoit sans Batteries; mais chaque Bastion avoit la sienne. On comptoit „ dans tout le Fort, qui ne consistoit d'ailleurs qu'en deux Palissades de „ pieux, trente-deux Canons & quatorze Pierriers. La Garnison étoit de „ cinquante-trois Hommes.

Ils prennent le Port Nelson

Les François commencerent par établir leurs batteries sur de bonnes Platte-formes, à cinq cens pas des Palissades. Mais le commencement du siege fut triste pour les deux Commandans. *Châteauguê*, leur Frere, jeune encore, qui servoit sur le *Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé, le 4 de Novembre, pour arrêter les sorties des Assiégés, fut tué d'un coup de Mousquet. D'Iberville, quoiqu'irrité par cette perte, ne voulut point faire jouer son Canon & ses Mortiers sans avoir fait sommer les Anglois (y). Leur Gouverneur, effrayé de l'appareil des Batteries, manquant de bois & désespérant d'en pouvoir faire si les François s'obstinoient à passer l'Hiver dans leur Camp, mais surtout n'ayant aucune expérience de la guerre (z), accepta la composition qu'on lui offrit. Il demanda que tous ses Officiers fussent logés dans le Fort, pendant l'Hiver; qu'on ne touchât point à leurs habits, ni à leurs papiers, & qu'au Printems ils fussent transportés en France, pour se retirer de-là dans leur Patrie. Ces articles furent signés le 14 d'Octobre; & le lendemain d'Iberville prit possession du Fort, qu'il nomma le *Fort Bourbon* (a). Le butin n'y fut pas considérable en Pelleteries,

Ils lui donnent le nom de Bourbon.

(y) Il est assez étrange que Jeremie dise, au contraire: „ qu'ils ne pouvoient plus ré-„ sister à nos Bombes, joint à ce qu'ils „ étoient continuellement chagrinés par nos „ Fusiliers, qui tiroient sans cesse dans leurs „ meurtrieres; ils furent enfin obligés de se „ rendre, & ne demanderent que la vie sau-„ ve." On s'attache néanmoins à l'Historien de la Nouvelle France, parcequ'ayant connu la Relation de ce Voyageur, dont il parle même avec éloge, il ne laisse pas de s'en écarter ici, sur des Mémoires apparemment plus certains. *L.* 25. *p.* 284.

(z) C'étoit un bon Marchand, dit l'Historien, qui n'avoit jamais eu d'occasion de voir le feu.

(a) „ D'Iberville, (suivant Jeremie,) fit „ son entrée le 15. Le Fort fut nommé *Bourbon*, & la Riviere sur laquelle il est situé, „ reçut le nom de *Sainte Therese*, parceque „ le jour de la soumission des Anglois fut le „ 14 Octobre, Fête de cette Sainte." Ainsi l'Historien s'est trompé en lui donnant plutôt ce nom. (1) „ Le Fort, (continue Jeremie,) „ étoit assez bien fourni de toutes sortes de „ Marchandises & de Munitions. Nos Na-„ vires hivernerent-là, parceque la saison „ étoit trop avancée. En 1695, le 20 Juil-„ let, d'Iberville partit avec ses deux Vais-„ seaux, & nous laissa au nombre de soixan-„ te sept Hommes, sous le commandement „ d'un nommé M. de *la Forêt*. M. de *Mari-*

(1) Il n'y a point d'erreur de la part de l'Historien, puisque les Relations antérieures marquent le nom & l'occasion à laquelle il fut donné à la Riviere, qu'on peut bien lui avoir imposé de nouveau, *par Confirmation*, en l'honneur de la Sainte dont la Fête tombe au 15 d'Octobre. R. d. E.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

parcequ'au mois d'Août précédent deux Frégates avoient embarqué tout le Castor ; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les François étoient mal pourvus, & qui aiderent à leur faire passer plus agréablement l'Hiver. Cent cinquante Canots, qui leur vinrent ensuite, chargés des plus belles Pelleteries du Nord, les dédommagerent de celles dont ils s'étoient vus frustrés.

1695.

LA gelée fut si rude en 1695, & l'Hiver si long, qu'il se passa plus de la moitié de l'année, sans que les glaces fussent assez ouvertes pour la navigation. Ce ne fut que le 28 de Juillet, qu'elles permirent de lever les ancres. Le scorbut avoit fait périr vingt François. Il ne restoit, sur les deux Navires, que cent quinze Hommes, dont plusieurs n'étoient pas en état de servir. D'Iberville prit la résolution d'attendre les Vaisseaux Anglois, dans l'espérance de les enlever; de renvoyer ensuite le *Poli* en France, & d'aller passer l'Hiver au fond de la Baie, avec la *Salamandre*, pour se remettre en possession du Fort Sainte Anne. Mais, les Anglois n'ayant point paru jusqu'au 7 de Septembre, une saison si avancée, qui ne laissoit plus d'espérance de les voir, le fit changer de dessein. Il prit le parti de faire voile pour Quebec, avec ses deux Bâtimens. Le Gouvernement du Fort Bourbon fut donné à *la Forêt*, & la Lieutenance à *Marigny*, avec soixante-quatre François & six Indiens. D'Iberville prit ensuite la route du Canada; mais les vents contraires l'ayant arrêté longtems à la Côte de Labrador, & le scorbut continuant d'affoiblir ses Equipages, il tourna vers la France, où il arriva le 9 d'Octobre. Il sembloit que les deux Nations se fissent un amusement des droits qu'elles s'attribuoient sur la Baie d'Hudson; toujours ardentes à les vanter, & d'une négligence extrême à les bien établir. Dès l'année suivante, Serigny, qui y fut envoyé avec un renfort d'Hommes & de munitions, partit trop tard pour y aborder. Quatre Navires Anglois, quoique presqu'aussi tardifs, puisqu'ils n'ariverent que le 2 de Septembre, avoient déja paru à la vue du Fort Bourbon, avec une Galiote à bombes. On assure qu'il n'y avoit pas deux heures qu'ils avoient mouillé dans la Rade, lorsque le *Dragon*, commandé par Serigny, & le *Hardi* sous les ordres de la *Motte Egron*, y arriverent aussi. L'inégalité des forces ne leur permettant point de hazarder un combat, ils se retirerent. Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la Motte Egron fit naufrage en voulant se rendre à Quebec, & fut enseveli dans les flots.

1696.

Naufrage de la Motte Egron.

LE Fort Bourbon, épuisé de vivres, n'étoit point en état de mieux résister. Après quelques jours d'une bonne défense (*b*), le Gouverneur de-

„ gny étoit Lieutenant, & moi Enseigne-„ Interprete des Langues Sauvages, & Directeur du Commerce." Ce récit differe de celui de l'Historien.

Nota. Il le confirme, au contraire, en tous points. R. d. E.

(*b*) C'est à Jeremie qu'il faut laisser ce récit: „ Le 5, (dit-il,) les Anglois commencerent à nous attaquer, avec leur Galiote, „ qu'ils avoient fait avancer à la portée du „ canon, soutenue de deux Navires. Le 6, „ nous observâmes qu'ils faisoient quelque „ mouvement pour tenter une descente. Le „ Gouverneur me donna quatorze hommes, „ avec lesquels j'entrepris de m'y opposer. „ Les Ennemis n'étoient pas moins de quatre cens. Ils firent plusieurs tentatives: „ mais comme j'étois embusqué dans des „ buissons épais, & que j'avois soin de faire „ tirer mes Gens à propos, les uns après les

manda d'être conduit sur les Terres de France, avec sa Garnison & tous ses effets; & ces deux articles furent accordés: mais les Anglois ne furent pas plutôt dans la Place, qu'oubliant la Capitulation, ils dépouillerent les Assiégés, & les menerent en Angleterre. Cependant leur prison dura peu: ils obtinrent la liberté, quatre mois après; on les reconduisit même à la Côte de France, où ils ne descendirent, que pour être aussi-tôt embarqués sur quatre Vaisseaux qu'on y armoit pour la Baie d'Hudson.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Perfidie des Anglois.

SERIGNY avoit communiqué, au Ministre, le chagrin qu'il avoit eu de son retour. On lui donna quatre Vaisseaux, dont il devoit remettre le commandement à d'Iberville, son Frere, qui étoit alors dans l'Ile de Terre-Neuve, pour aller reprendre ensemble le Fort Bourbon. D'autres ordres, dont ils étoient chargés, auroient encore pû retarder leur expédition, si d'Iberville, qui en conçut le danger, n'eut trouvé de justes prétextes pour ne pas s'écarter de sa route. Ils arriverent dès le 28 de Juillet à l'entrée du Détroit de Hudson, qu'ils passerent le troisieme d'Août. Aux quatre Navires que Serigny avoit amenés, d'Iberville avoit joint une Flute nommée le *Profond*, qu'il avoit armée à Plaisance en Terre-Neuve, montée de vingt-six Canons & de six-vingts Hommes. Les autres Bâtimens étoient le *Pelican*, de cinquante Canons, le *Palmier* de quarante, le *Wesp* & un Brigantin, dont on ne nomme point les forces.

1697.

D'Iberville reprend la Baie d'Hudson, & détruit une Escadre Angloise.

TOUTES les difficultés sembloient vaincues après avoir passé le Détroit; mais bientôt on se trouva si serré par les glaces, qu'il fallut se grapiner sur les plus grandes. Cette situation étoit dangereuse, parceque les glaces, portées avec violence par les Courans, donnoient de rudes secousses aux Navires. Aussi le Brigantin fut-il écrasé entre ces écueils flottans; & sa perte fut si prompte, qu'à peine eût-on le tems de sauver les Hommes. Le 28, d'Iberville qui montoit le *Pelican*, se trouva heureusemenr dégagé des glaces, mais seul, & sans savoir ce qu'étoient devenus ses autres Vaisseaux, qu'elles lui avoient cachés depuis plus de quinze jours. Il se flatta néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parceque la veille il avoit entendu le bruit du Canon; & dans cette idée il s'avança vers le Port Nelson, à la vue duquel il arriva le 4 de Septembre (c). Le soir, ayant mouillé fort près du Fort Bourbon, il donna sa Chaloupe à Marigny, pour aller reconnoître la Place.

„ autres, si-tôt que je voyois paroître une „ Chaloupe armée, les Anglois retournoient „ promptement à leur bord, n'osant risquer „ de nous forcer, parcequ'ils ne pouvoient „ juger de notre nombre. Cependant ils ne „ cessoient point de tirer des bombes, dont „ il tomba vingt-deux dans le Fort, qui faillirent plusieurs fois d'y mettre le feu. Enfin, n'ayant presque plus de vivres & de „ munitions, ni la moindre espérance d'être „ secourus, nous fûmes obligés de capituler. Tout ce que nous demandâmes fut „ accordé, & les articles furent très avantageux; mais on nous tint mal promesse. „ Nous fûmes emmenés en Angleterre, & „ jettés dans une prison, pendant que nos „ Pelleteries & autres Effets furent enlevés. „ Quatre mois après, nous repassâmes en „ France." L'Historien donne *quatre cens* Hommes à Jeremie. Où les auroit-il pris?

Nota. Le P. de Charlevoix a corrigé cette faute d'impression dans son *Errata* du Tome II. & mis *quarante*, en quoi peut-être il se trompe encore. R. d. E.

(c) Le 5, suivant la Relation de Jeremie.

Le lendemain, aux premiers rayons du jour, il découvrit, à trois lieues sous le vent, trois Vaisseaux qui louvoyoient pour entrer dans la Rade; & ne doutant point que ce ne fût les siens, il leur fit les signaux dont il étoit convenu avec Serigny. Ils n'y répondirent point. C'étoit une Escadre Angloise: il se disposa sur le champ à l'attaquer. Cette résolution demandoit une extrême hardiesse. A peine avoit-il cent cinquante Hommes en état de combattre; & des trois Navires qu'il avoit en tête, l'un étoit plus fort que lui, & chacun des deux autres avoit trente-deux pieces de Canon montées. Malgré l'inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité qui les étonna. Ils l'attendirent: vers neuf heures & demie du matin, on commença de part & d'autre à se canonner; & pendant quatre heures, le feu fut très vif. Cependant le *Pelican* n'eut qu'un Homme de tué & dix-sept de blessés. Alors d'Iberville, qui avoit su conserver l'avantage du vent, arriva tout court sur les deux Frégates, & leur envoya de fort près plusieurs bordées, dans la vue de les desemparer. A l'instant, il vit faire au troisieme, nommé le *Hampshire*, un mouvement pour l'approcher. Ce Vaisseau avoit en batterie vingt-six canons sur chaque bord, & deux cens trente Hommes d'Equipage.

Le brave François n'en alla pas moins à sa rencontre, son canon pointé à couler bas; il le rangea sous le vent, vergues à voiles, & lui envoya sa bordée. Elle fut lâchée avec tant d'adresse ou de bonheur, que le *Hampshire*, après avoir fait au plus sa longueur de chemin, fut englouti dans les flots (*d*). Aussi-tôt, d'Iberville revirant de bord, tourna sur le *Hudson-Bay*, celui des deux autres Vaisseaux Anglois qui pouvoit entrer le premier dans la Riviere de Sainte Therese: mais lorsqu'il fut prêt à l'aborder, le Commandant baissa Pavillon. Le troisieme, nommé le *Daring*, c'est-à-dire le *Hardi*, prit la fuite au Nord-Est; &, dans la premiere chaleur, d'Iberville entreprit d'abord de le chasser: mais reconnoissant bientôt que ce Bâtiment étoit aussi léger à la voile que le sien, & se trouvant lui-même fort maltraité du Canon, qui lui avoit fait plusieurs voies d'eau qu'on avoit peine à fermer, il cessa de le poursuivre. Sa prise l'obligeoit d'ailleurs à quelques précautions. Il envoya vingt-cinq Hommes dans sa Chaloupe, pour l'amariner. Ensuite, ayant bouché ses voies d'eau & réparé ses manœuvres avec une diligence extrême, il se remit à la poursuite du seul Ennemi qui lui restât.

Deja ce Vaisseau étoit à trois lieues de lui. Cependant il commençoit à le découvrir, avec l'espérance de le joindre, lorsque vers le soir, une brume épaisse le déroba tout-à-fait à sa vue. Ce contretems l'obligea de retourner au Port Nelson, où il mouilla près du *Hampshire*, dont on ne voyoit plus que l'extrêmité des Mâts, sans qu'on en eut pû sauver un seul Homme. Il apprit de ses Prisonniers, qu'ils avoient été retenus dans les glaces pen-

(*d*) Jeremie change un peu l'ordre de cette action: „ Les Anglois, (dit il,) furent „ bien étonnés, lorsqu'ils virent l'intrépidi- „ té avec laquelle M. d'Iberville alla les at- „ taquer. Dès sa premiere volée, il en fit „ arriver un, qui se rendit, sans oser plus „ remuer. Ensuite il prêta le côté à l'Ami- „ ral, qui étoit de cinquante canons, con- „ tre lequel il fit tirer sa volée si à propos, „ qu'avant qu'ils eussent le tems de changer „ de bord, on vit la moitié de leurs voilures „ dans l'eau, & couler à fond."

dant vingt-cinq jours, & qu'ils y avoient perdu un Brûlot par le même accident qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'ensuite ils avoient rencontré une Flute Françoise, contre laquelle ils s'étoient battus six heures entieres, & qui leur étant échappée après une défense opiniâtre, avoit rejoint deux autres Navires de sa Nation dans les glaces. C'étoit le *Profond*, commandé par *Dugué*. Cette Flute avoit été séparée du *Palmier* & du *Wesp*, le 25 d'Août; & peu de jours après, elle étoit tombée entre les trois Navires Anglois, qui l'avoient criblée de coups, sans avoir pû l'aborder, ni la forcer de se rendre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON. 1697.

Rien, après une victoire si complete, ne paroissant capable de retarder le Siege du Fort, d'Iberville leva l'ancre le 6 (*e*), pour aller mouiller au fond de la Rade; & sa Chaloupe, qui étoit demeurée à la Côte depuis qu'il y avoit envoyé Marigny, lui amena deux Sauvages, dont il reçut diverses informations. La plus importante regardoit l'état du Fort, dont il apprit que la Garnison n'étoit que de trente-cinq Soldats. Il résolut de ne pas attendre ses autres Vaisseaux pour commencer l'attaque; & sur le champ il fit embarquer dans sa Prise un mortier & cinquante Hommes. Mais le lendemain, observant que la Mer grossissoit beaucoup, signe certain d'une tempête dans la Baie, il se crut obligé de quitter la Rade & d'aller mouiller au large. Cette précaution fut inutile. Le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec tant de violence, que tous les cables s'étant rompus pendant la nuit, le *Pelican* & le Vaisseau Anglois furent jettés à la Côte, où ils échouerent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. L'obscurité n'avoit pas permis de prendre des mesures, qui auroient pû les faire échouer dans un lieu moins dangereux. Aussi se trouverent-ils crevés & pleins d'eau avant le jour. Vingt-trois Hommes y furent noyés (*f*): mais le reste de l'Equipage se sauva heureusement; & dans ce trouble, d'Iberville eut l'attention de faire emporter tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort. Il compta pour rien les vivres, parcequ'il regardoit l'assaut comme une ressource, qui le rendroit maître de toutes les provisions de l'Ennemi. L'ordre étoit déja donné pour s'y préparer, lorsqu'il apperçut les trois Navires, qui mouillerent bientôt dans la Rade. Ils avoient essuyé la même tempête qui avoit brisé le *Pelican* & le *Hudson Bay*; mais comme ils étoient beaucoup plus au large, elle avoit cessé avant qu'ils pussent être poussés vers la Côte. Le *Palmier* n'avoit pas laissé d'y perdre son Gouvernail, & deux voies d'eau l'obligeoient de faire jouer continuellement ses pompes.

Naufrage de d'Iberville.

Cette jonction procurant des vivres à d'Iberville, il renonça au projet de l'assaut, qui n'étoit pas nécessaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de monde. Le 10, il fit débarquer ses Mortiers & ses Bombes à une demi-lieue du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit cantonné. Les batteries furent dressées, & le feu commença aussi-tôt. Dès le jour suivant, *Baily*, Gouverneur général de la Baie, fit proposer les articles, qui sembloient être passés en usage dans les attaques & les redditions mutuelles des deux Nations: „ qu'on ne toucheroit point à ses Papiers, ni à ses Livres de

(*e*) Le 7, suivant Jeremie.

(*f*) Cette perte est échappée à l'Historien.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Baie d'Hudson. 1697.

„ compte, qui appartenoient à sa Compagnie: qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats leurs habits & leurs coffres; qu'ils seroient traités comme les François; qu'on prendroit soin de les renvoyer en Angleterre; enfin qu'ils sortiroient avec leurs armes & toutes les marques d'honneur". Ces conditions ne furent pas plutôt signées, que le Gouverneur parut à la tête de cinquante-deux Hommes; c'est-à-dire, que dans la confusion du naufrage les François ayant fait peu d'attention à leurs Prisonniers, il s'en étoit sauvé dix-sept, qui furent compris dans la Capitulation.

La Baie d'Hudson demeure aux François.

D'Iberville, ayant pris possession de sa Conquête, y laissa cinquante Hommes, sous le commandement de Serigny son Frere, dont le Vaisseau n'étoit point en état de supporter sitôt la navigation, & s'embarqua sur le *Profond* avec l'Equipage du *Pelican*, & quarante-quatre Prisonniers qui lui restoient. Il fit voile le 24 de Septembre, accompagné du *Wesp*, seul Navire de son Escadre qui n'eût rien souffert des flots ni des armes; &

1698. le 8 de Novembre il arriva heureusement à Belle-Ile. En 1698, Serigny, étant parvenu à réparer son Vaisseau, remit le commandement à Marigny (g), & laissa les François tranquilles dans leur Fort.

Il paroît que l'Angleterre se lassa de leur en contester la possession, & qu'ils la conserverent longtems, avec tous les avantages qu'ils pouvoient espérer du Commerce. Jeremie, qui étoit resté Lieutenant-Interprete, après le départ de d'Iberville, continua d'exercer ces deux Offices jusqu'à

1707. l'année 1707, & rend témoignage que sous trois Commandans qui se succéderent dans cet intervalle, il n'arriva rien de fâcheux à la Colonie. Il

Jeremie en est fait Gouverneur.

obtint alors la permission de repasser en France: mais en arrivant à la Rochelle, il fut choisi pour aller relever celui qui commandoit au Fort Bourbon. Son départ fut remis à l'année suivante; & dans l'intervalle, il leva une Compagnie, pour se faire une nouvelle Garnison. C'est lui seul qu'il faut entendre, dans le cours de quelques années où l'on n'a point d'autres Mémoires que les siens.

1708-9. Il partit de la Rochelle en 1708. „ Lorsque nous fûmes, (dit-il,) à l'embouchure du Détroit d'Hudson, les vents nous furent si longtems contraires, qu'ils nous obligerent de relâcher à Plaisance, en Terreneuve. Nous tirâmes des vivres du Canada. L'année d'après, étant arrivés au Fort Bourbon, je trouvai le Gouverneur & la Garnison dans

Etat où il la trouve.

le dernier embarras. Ils manquoient de munitions & de vivres. Comme nous y étions arrivés fort tard, & que le Navire s'étoit fort endommagé dans les glaces, il fallut faire un second hivernement; perte considérable pour la Compagnie, qui avoit à nourrir tout-à-la-fois un gros Equipage & deux Garnisons. Pendant l'Hiver, le Gouverneur que je venois relever fut attaqué d'un asthme, dont il mourut. Sa mort me laissa toute l'autorité."

Les lumieres que Jeremie se procura pendant six ans, soit par ses yeux ou par des récits fideles, ne doivent pas être détachées de cet Article. Quoi-

(g) Son Cousin-germain.

Quoique le Fort soit bâti sur la Riviere de Sainte Therese, c'est par celle de Bourbon qu'on voit descendre tous les Sauvages qui viennent faire la Traite. Cette Riviere, qui roule majestueusement ses eaux, descend par un si long cours, qu'elle traverse plusieurs Lacs, dont le plus proche de la Mer, qui est éloigné de cent cinquante lieues, en a cent de circonférence. Les Indiens le nomment *Tatusquoyaou Secahigan*, c'est-à-dire *Lac des Forts*. Une Riviere, nommée *Quisisquatchioum*, s'y décharge du côté du Nord; elle prend sa source d'un autre Lac, qu'on place à plus de trois cens lieues du premier, & qui se nomme *Michinipi*, ou *grande Eau*, parcequ'en effet il est le plus grand & le plus profond de tous les Lacs de cette Contrée: on lui donne plus de sept cens lieues de tour. Il reçoit plusieurs Rivieres, dont les unes communiquent avec la Riviere *Danoise*, & les autres dans le Pays des *Placotès de Chiens*. Autour de ce Lac & le long de toutes ces Rivieres on trouve quantité de Sauvages, dont les uns se nomment *Gens de la Grande Eau*, & d'autres *Assinibouels*; la plupart d'un caractere fort humain; au lieu que les Esquimaux, Habitans naturels de la Baie d'Hudson & des lieux voisins, sont farouches & barbares. A l'extrêmité du Lac, la Riviere de Bourbon reprend son cours qui vient d'un autre Lac, nommé *Anisquaouigaonou*, c'est à dire *Jonction des deux Mers*; parceque vers son centre les Terres se rapprochent beaucoup. Le côté oriental de ce Lac, qui s'allonge entre Nord & Sud, est un Pays de Forêts, où l'on trouve beaucoup de Castors & d'Orignaux. Là commence le Pays des *Cristinaux*, & le climat y est beaucoup plus tempéré qu'au Fort Bourbon. Le côté occidental offre de fort belles Prairies, où paissent quantité de Bestiaux. Toutes les Terres sont habitées par des Assinibouels. On donne au Lac environ quatre cens lieues de tour; & sa distance du premier est de deux cens lieues.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

1710.

Ses observations sur le Pays.

Cours de la Riviere de Bourbon.

Cent lieues plus loin, à l'Ouest-Sud-Ouest, & toujours remontant la même Riviere, on rencontre un autre Lac, nommé *Ouenipigoçuhi*, ou *petite Mer*. Le Pays y ressemble au précédent; & ses Habitans sont des Assinibouels, des Christinaux & des Sauteurs. On donne à ce Lac environ trois cens lieues de tour. Une Riviere, qui sort de son extrêmité, va se décharger dans un Lac moins grand, nommé *Tacoamiouen*, où se décharge aussi la Riviere *du Cerf*, dont on ne connoît point encore la source, mais par laquelle on peut en joindre une autre, qui porte ses eaux à l'Ouest; au lieu que toutes celles qu'on vient de nommer, vont se rendre, ou dans la Baie d'Hudson, ou dans le Fleuve de Saint Laurent. „ J'ai „ tenté, (continue Jeremie,) pendant mon sejour au Fort Bourbon, d'en- „ voyer des Indiens de ce côté-là, pour découvrir si cette Riviere ne se „ déchargeoit point dans quelque Mer; mais ils ont trouvé des Nations „ Barbares qui leur fermerent le passage. J'ai interrogé des Prisonniers de „ ces Nations, que mes Indiens m'ont amenés. Ces Prisonniers m'ont „ dit qu'ils étoient sans cesse en guerre avec une autre Nation, beau- „ coup plus éloignée qu'eux vers l'Ouest, qui a pour voisins des Peuples „ barbus, logés dans des Maisons de pierre, vêtus autrement qu'eux, & „ dont les Chaudieres sont blanches. Je leur montrai une tasse d'argent;

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

„ ils me dirent qu'ils y trouvoient de la ressemblance, & que ces Peuples „ cultivent la terre avec des outils du même métal. La peinture du grain, „ qu'ils sement, me fit reconnoître du Maïz (*h*)."

A l'extrêmité Sud-Ouest du Lac Tacoamiouen, on trouve une Riviere qui se décharge dans un autre Lac, nommé *Lac des Chiens*, & qui n'est pas fort éloigné du Lac Supérieur, où les Voyageurs François vont tous les jours par la Riviere de Montréal.

Riviere de Sainte Therese.

A l'égard de la Riviere de Sainte Therese, sa largeur n'est que d'une demi-lieue à l'embouchure, où est situé le Fort Bourbon. En 1700, on fit bâtir, à deux lieues de ce Fort vers le Sud, un autre Fort, qui fut nommé *Phelipeaux*, avec un grand Magasin pour servir de retraite aux Marchandises, dans les cas d'attaque où l'on s'étoit trouvé tant de fois. C'est-là que cette Riviere commence à se diviser, par un grand nombre d'Iles dont elle est entrecoupée. A vingt lieues du Fort, elle se partage en deux; & le bras qui vient du Nord, nommé par les Sauvages *Apitsibi*, ou Riviere du *Battefeu*, communique avec la Riviere de Bourbon. C'est par-là que la plupart des Sauvages viennent en Traite, à l'aide d'un portage, depuis le Lac des Forêts à cette Riviere. Vingt lieues au-dessus de cette premiere fourche, on en trouve une autre, qui vient du Sud, & que les Sauvages nomment *Mataouang*, c'est-à-dire *Grande Fourche*: elle communique avec une Riviere, que les François ont nommée Riviere des *Saintes Huiles*. Le bras qui vient de l'Ouest continue de se nommer *Sainte Therese*; mais, ne s'étendant plus bien loin, il se disperse en plusieurs petits Ruisseaux d'où il paroît prendre sa source, & sur lesquels il se trouve quantité de Castors, de Loups Cerviers & de Martres.

Entre les Forts Bourbon & Phelipeaux, coule une petite Riviere, nommée l'*Egarée*, par laquelle on tire quelque bois de chauffage, qui est fort rare autour des deux Forts. Plus bas, & fort proche de la Mer, on en trouve une autre, qui se nomme *Gargoussu*, où la Marée amene quantité de Marsouins. Jeremie croit qu'en y établissant une pêche, on en pourroit tirer annuellement plus de six cens Bariques d'huile.

Riviere des Saintes Huiles.

La Riviere des Saintes Huiles est éloignée du Fort Bourbon d'environ cent lieues au Sud, tirant vers le fond de la Baie. Les Anglois y avoient un Etablissement, qu'ils détruisirent eux-mêmes, après avoir perdu l'espérance de le conserver. En 1702, *Flamanville*, qui commandoit alors au Fort Bourbon, reçut ordre de fortifier ce Poste: mais le logement qu'il y fit faire ne subsista que deux ans, parceque la Compagnie de Quebec se lassa des frais. D'ailleurs, quoiqu'il y ait beaucoup de Castors & que le bois y soit moins rare qu'au Fort Bourbon, la Riviere est si platte qu'elle ne reçoit point de Bâtimens au-dessus de cinquante ou soixante tonneaux.

(*h*) Le Voyageur ajoute que M. *Begon*, Intendant de Quebec, lui ayant demandé ses lumieres, pour faire entreprendre la Découverte de ces Pays par le Canada, il lui avoit répondu qu'elle seroit plus facile par les routes qu'on vient de lire; que ce chemin seroit le plus court; que le Pays y est plus beau, que l'on n'y manque point de chasse; & que diverses sortes de fruits, tels que des Prunes, des Pommes, du Raisin, & quantité d'autres, y croissent sans culture.

Propriétés du climat & passage des Animaux.

Au Fort Bourbon, la Traite est avantageuse avec les Sauvages, lorsqu'ils y trouvent les Marchandises qu'ils aiment. Sa situation est par les 57 degrés de Latitude Nord. L'Hiver y est extrêmement froid. Il commence vers la Saint Michel, & ne finit gueres avant le mois de Mai (*). Au mois de Décembre, le Soleil s'y couche à deux heures trois quarts, & se leve à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air est un peu plus temperé, on est surpris de la quantité de Perdrix & de Lievres qui s'y rassemblent. Jeremie eut la curiosité de compter combien les Chasseurs en apportoient au Fort dans un Hiver. Entre 80 Hommes, il se trouva, au Printems, qu'on y avoit mangé quatre-vingt-dix mille Perdrix & vingt-cinq mille Lievres. A la fin d'Avril, les Oies, les Outardes & les Canards y arrivent dans la même abondance, & ne sont pas plus difficiles à tuer. Ces Oiseaux passent deux mois dans le Pays. On donne aux Sauvages une livre de poudre & quatre livres de plomb, pour vingt Oies ou vingt Outardes, qu'ils sont obligés d'apporter au Fort. Les *Cariboux* passent deux fois l'année, & leur premier passage est dans le cours de Mars & d'Avril. Ces Animaux, qui viennent du Nord pour aller au Sud, sont en si grand nombre, qu'ils occupent plus de soixante lieues d'étendue le long des Rivieres; & Jeremie ne craint point d'assurer que les chemins, qu'ils font dans la nege, sont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les Sauvages font alors des Barrieres, avec des arbres entassés les uns sur les autres; & laissant par intervalles des ouvertures, où ils tendent des piéges, la quantité de Cariboux qu'ils prennent est incroyable. Le second passage, ou le retour, est dans le cours de Juillet & d'Août.

Passage des Cariboux.

Poissons.

La pêche est une autre ressource en Eté pour les Européens de la Baie d'Hudson. Ils ne manquent point de tendre des filets, qu'ils ne retirent jamais sans y trouver diverses sortes d'excellens Poissons, tels que du Brochet, de la Truite, de la Carpe, & surtout un Poisson blanc, à-peu-près de la forme du Hareng, auquel Jeremie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'Univers. On en fait d'abondantes provisions pour l'Hiver; & la seule maniere de le conserver est de le mettre dans la nege: il s'y gele, & ne se corrompt plus jusqu'au retour de l'Eté. La viande même & toutes les especes de Gibier qu'on a nommées ne se conservent point autrement. Ainsi, conclut le même Voyageur, sous un fort mauvais climat, rien ne manque pour la vie, lorsqu'on y reçoit de l'Europe du pain & du vin. Quoique l'Eté y soit très court, on s'y fait de petits Jardins, qui produisent de bonnes laitues, des choux verds, & d'autres herbes, qu'on prend soin de saler pour l'Hiver.

1712.

Massacre de plusieurs François.

Malgré ces secours, la Compagnie de Quebec ayant laissé passer quatre ou cinq ans sans renouveller les munitions & les marchandises du Fort, Jeremie, qui n'avoit pas cessé d'y commander, s'en trouva si dépourvu, qu'il ne put continuer la Traite avec les Sauvages. En 1712, il se vit forcé, au mois de Juillet, d'envoyer une partie de ses gens à la chasse

(*) Voyez, ci-dessous, les Voyages au Nord-Ouest, & l'Hist. Natur. de l'Amérique Septentrionale.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Baie d'Hudson.

des Cariboux. Sa Garnison étoit fort affoiblie (*i*). „ Je fis partir, (dit-„ il,) mon Lieutenant, les deux Commis & cinq de mes meilleurs Hom-„ mes, auxquels je m'étois efforcé de donner une assez bonne quantité de „ poudre & de vivres. Ils se posterent malheureusement proche d'un „ Camp de Sauvages, qui manquoient de poudre, parceque la conservant „ pour ma sûreté & celle de mes gens, je leur refusois la Traite. Ces „ Barbares, se voyant comme bravés par les Chasseurs François, qui tuoient „ toute sorte de Gibier, & qui faisoient bonne chere à leurs yeux sans „ leur en faire part, conçurent le dessein de les tuer, pour se saisir de leurs „ armes & de leurs munitions. Ils en redoutoient particuliérement deux, „ qu'ils avoient reconnus pour les plus adroits. Une fête nocturne, dont „ nous connoissions l'usage, leur donna l'occasion de les y inviter. Mes „ gens se défioient si peu d'une trahison, qu'ayant laissé partir leurs Com-„ pagnons pour le Camp Sauvage, ils se coucherent tranquillement. Les „ deux Convives arriverent au Camp, dans la même confiance; mais, en „ entrant dans l'enceinte, ils trouverent les Indiens rangés des deux côtés, „ la hache & le coûteau à la main, & furent poignardés d'autant plus fa-„ cilement, qu'ils étoient sans armes. Ces Perfides, résolus d'égorger aus-„ si les six autres, se mirent en chemin avec leurs armes à feu, pour les „ attaquer pendant leur sommeil. Ils commencerent par une décharge: „ ensuite, se jettant sur eux la bayonnette à la main, ils les égorgerent, „ avant qu'ils fussent bien éveillés. Il y en eut un, néanmoins, qui, n'ayant „ été blessé que d'un coup de balle à la cuisse, feignit d'être mort. Les „ Indiens le voyant étendu & sans mouvement, se contenterent de lui „ ôter sa chemise, comme à tous les autres; & dans la frayeur qui accom-„ pagne toujours le crime, ils se hâterent de piller la Cabane, pour fuir „ aussi-tôt. Le malheureux François retrouva la force de lever la tête „ lorsqu'il ne les entendit plus, & vit ses Compagnons morts autour de lui. „ Il se traîna jusqu'au Bois, où reconnoissant qu'il n'avoit reçu le coup „ que dans les chairs, il arrêta son sang avec quelques feuilles d'arbre; & „ dans cet état, il prit le chemin du Fort, au travers des ronces. Il étoit „ neuf heures du soir, lorsque je le vis arriver, nud, sanglant, & tel qu'il „ devoit être après avoir fait dix lieues sans aucun secours. Qu'on juge „ de ma surprise & de ma douleur, surtout, lorsqu'il m'eût annoncé la „ mort de mon Lieutenant & de tous ses Compagnons. Cependant, je „ pensai d'abord à me tenir sur mes gardes, dans la crainte que leurs „ Meurtriers ne fissent quelque tentative sur le Fort. L'Artillerie fut mi-„ se en état. Comme il ne restoit que neuf Hommes autour de moi, il me „ parut impossible de garder les deux Postes, & je rappellai aussitôt la pe-„ tite Garnison de Phelipeaux, pour faire garde nuit & jour, sans oser „ sortir du Fort. L'événement fit sentir la nécessité de cette précaution. „ Ces Barbares, après nous avoir observés quelques jours, s'approcherent „ aussi de Phelipeaux, où n'appercevant personne, ils pillerent tout ce que „ mes gens n'avoient pas eu le tems d'en apporter, surtout une certaine

(*i*) Elle ne consistoit plus qu'en seize Hommes. R. d. E.

„ quantité de poudre, que j'y tenois en réserve pour le dernier besoin. „ Ainsi nous passâmes tout l'Hiver dans le Fort, sans vivres, sans poudre, „ menacés d'y périr de misere, & dans l'appréhension continuelle d'y être „ attaqués par des Traîtres, affamés de nos Marchandises."

1713.

Caractere des Sauvages.

Un Navire de la Compagnie, qui arriva l'année suivante, fit renaître l'abondance au Fort Bourbon: mais rien n'y étoit plus nécessaire que les Marchandises de Traite, dont les Sauvages avoient autant de besoin que les François. La faim en avoit fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'usage des fleches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre ressource en Hiver que le Gibier qu'ils tuent au Fusil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une Terre, dont ils connoissent la stérilité. Sans cesse errans au milieu des neges, ils ne passent point huit jours dans un même lieu. Jeremie assure que lorsqu'ils sont pressés par la faim, les Peres & les Meres tuent leurs Enfans pour les manger, & qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en sont pas rares. „ J'en ai connu un, (dit-il,) qui après avoir dé„ voré sa Femme, & six Enfans qu'il avoit d'elle, avouoit qu'il n'avoit „ eu le cœur attendri qu'au dernier; qu'il lui avoit donné ce rang, parce„ qu'il l'aimoit plus que les autres; qu'en ouvrant la tête, pour manger la „ cervelle, il s'étoit senti touché, & qu'il n'avoit pas eu la force de lui „ casser les os pour en sucer la moëlle." On pourroit trouver ce récit peu vraisemblable, sur le témoignage d'un seul Voyageur; mais il est confirmé par les Relations Angloises des mêmes Contrées. On y lit, comme dans celle du Commandant François, que ces Indiens vivent fort longtems, malgré leur misere; que si l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un Festin, auquel ils invitent toute leur Famille; qu'après une longue harangue, dans laquelle ils recommandent l'union, ils présentent, à celui de leurs Enfans qu'ils aiment le mieux, une corde, qu'ils se passent eux-mêmes au cou, & le prient de les étrangler, pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment & celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution, & le Fils s'empresse de leur obéir. On aura l'occasion, dans un autre Article, de rappeller leurs usages.

Ils mangent leurs Enfans.

1714.

La Baie d'Hudson est cédée, sans retour, aux Anglois.

Jeremie fut enfin relevé, en 1714, mais ce fut par une Lettre du Comte de Pontchartrain, qui lui ordonnoit de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, & tout ce que la France avoit possédé jusqu'alors dans la Baie d'Hudson. Louis XIV s'étoit déterminé à leur céder sans retour, par l'article XII. du Traité d'Utrecht, cette partie de ses Domaines, avec l'Acadie & l'Ile de Terre-Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la Paix. Jeremie assure qu'avec un peu de dépense, la Baie d'Hudson pouvoit devenir le meilleur Poste de l'Amérique Françoise, & que le seul Fort Bourbon, bien entretenu de Marchandises, rapportoit alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Nous apprenons d'un célebre Anglois, dans la Relation de son Voyage à la Baie d'Hudson, en 1746 & 1747 (k), que le Fort Bourbon a repris son

(k) M. Henry *Ellis*, chargé de faire de nouvelles recherches, pour la découverte d'un Passage au Nord-Ouest dans la Mer du Sud. 2 vol. in-12, traduits en François, & publiés à Paris en 1749. Voyez, ci-dessous, les Voyages au Nord-Ouest.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

1746-47.

ancien nom de *Fort d'York*, & que les Anglois ont dans la Baie trois autres Postes, qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint Alban*, & *Riviere de Moose*. La peinture qu'il fait de ces Etablissemens, & les remarques qu'il y joint sur le Commerce de sa Nation, ne seront pas la moins curieuse partie de cet article.

Etat présent des Anglois dans la Baie d'Hudson.

„ Le Fort d'York est situé, (dit-il) sur la branche méridionale de la Riviere du Port Nelson, appellée par les Anglois Riviere de *Haies*, à cinq „ lieues de l'endroit où elle se jette dans la Mer, par les cinquante-sept degrés vingt minutes de Latitude, & quatre-vingt-treize degrés cinquante-huit minutes de Longitude de Londres; position que je déterminai moi-même, par des Observations très exactes sur l'Eclipse de Lune du 14 Février 1747. Ce Fort, pour en parler sincerement, n'est qu'un Bâtiment quarré, flanqué de quatre petits Bastions, qui sont aujourd'hui couverts, & servent de Logemens ou de Magasins. Chaque Courtine a trois petites Pieces d'Artillerie, & le tout est garni de palissades. Une Batterie d'assez gros Canons, qui défend la Riviere, est défendue elle-même par un Petit Parapet de terre. Dans les tems de guerre, lorsque tous les Habitans doivent être rassemblés, leur nombre est d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce Fort, quelque formidable qu'il puisse paroître aux Sauvages, ne seroit gueres en état de se défendre, s'il étoit attaqué réguliérement par les moindres Troupes de l'Europe. "

A la distance d'environ sept lieues, on voit un Canton couvert de pierres, entre lesquelles il se trouve quantité de Pyrites, parfaitement ronds, à-peu-près de la grosseur d'un boulet de Canon de six livres. Les Anglois du Pays ont la simplicité de croire que la forme de ces pierres est l'ouvrage des François, qui les employerent dans leurs Canons, lorsqu'ils se rendirent maîtres du Fort. M. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la Nature, & les regarde comme une preuve certaine que ce Pays est rempli de Métaux, sans en excepter les plus précieux. Les Pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, & sont souvent très riches en argent; mais il est fort rare qu'on y trouve du Plomb ou de l'Etaim.

Observations sur le Commerce actuel des Anglois.

L'Etablissement du Fort d'York passe, avec raison, pour le plus important de la Compagnie Angloise qui porte le nom de *Compagnie de la Baie d'Hudson*. C'est le vrai centre de son Commerce. Elle en tire annuellement, entre quarante & cinquante mille peaux; & suivant tous les témoignages, il lui seroit aisé, avec un peu d'industrie, d'en tirer cinq fois plus. Mais par une Politique inconcevable, & fort nuisible aux intérêts de la Nation, elle décourage elle-même ses Comptoirs, jusqu'à mettre tout en usage pour les empêcher d'étendre leur Commerce. L'Auteur ajoute qu'elle ne fait pas le moindre mouvement pour arrêter les progrès des François, en Canada, qui empietent, dit-il, journellement sur ses avantages, en établissant des Habitations sur ses Rivieres, par le moyen desquelles ils interceptent les meilleures especes de fourrures, telles que les Martres, les Zibelines & les Loutres: „ les meilleures, parcequ'elles sont les plus légeres, & par conséquent les plus faciles à transporter: car les endroits où elles s'achetent „ étant fort éloignés de leur domicile, ils ne trouveroient pas leur compte

„ à ſe charger de fourrures ordinaires & peſantes. D'ailleurs ils ont à cet „ égard un avantage conſidérable; c'eſt que les Indiens ont toujours plus „ de penchant à trafiquer avec eux, qu'avec les Anglois. "

Suite de l'Etabliſ. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

M. Ellis croit trouver la raiſon de cette préférence, dans le prix des Marchandiſes, que les François paient beaucoup mieux que les Anglois; ce qui lui ſemble évident par le tarif du Commerce de la Compagnie Angloiſe, qui réduit généralement toutes les Pelleteries au Caſtor. „ Deux „ Loutres, par exemple, ou trois Martres, y ſont équivalens à un Caſtor; „ tandis qu'il n'y a pas de Caſtor qui vaille une ſeule de ces Pelleteries fines. „ Il arrive de-là que les Indiens achetent les Marchandiſes Angloiſes trois „ fois plus cher que celles des François: non qu'ils manquent de Caſtors, „ pour en fournir dans leur Traite; mais ces peaux ſont ſi lourdes & leur „ cauſent tant d'embarras pour le tranſport, qu'ils ſont obligés d'en porter „ aux Anglois de plus légeres, & par conſéquent plus recherchées; ce qui „ leur fait une condition bien dure. Il eſt même certain, que ſi les François „ étoient auſſi proche des Etabliſſemens Septentrionaux de l'Angleterre „ qu'ils le ſont de ſes Colonies méridionales, le Commerce de la Compagnie „ Angloiſe ſeroit encore moins conſidérable; puiſqu'à la Riviere de Moo- „ ſe & à Saint Alban, elle a déja le chagrin de ne pouvoir acheter que „ leur rebut."

Cependant l'Auteur eſt perſuadé qu'il ſeroit facile aux Anglois de remédier à ces inconvéniens; ils n'auroient, dit-il, qu'à traiter plus honnêtement avec les Indiens: comme il eſt certain, d'un côté, que l'intérêt eſt le ſeul motif qui les attache aux François, il eſt ſûr de l'autre que les Anglois peuvent donner leurs Marchandiſes, au même, ou peut-être, à meilleur compte que leurs Rivaux; ce qui arriveroit effectivement, ſi ce Commerce n'étoit pas dégéneré en monopole dans leur Nation.

Une autre maxime de la Compagnie Angloiſe, que l'Auteur ne condamne pas moins, „ eſt de choiſir ordinairement, pour Facteurs, les moin- „ dres & les plus ſtupides des Employés. N'eſt-il pas ſenſible que des Of- „ ficiers de cette trempe ſont les moins propres à ſoutenir un Commerce; „ s'ils ont quelque ſubtilité, elle ſe borne à tromper les Indiens; à four- „ rer, par exemple, le pouce dans la meſure, lorſqu'ils leur vendent de „ la poudre à tirer; à mêler une moitié d'eau, dans l'Eau-de-vie qu'ils „ leur fourniſſent; en un mot, à pouſſer ſans ſcrupule & ſans remords la „ fourberie au dernier excès. D'ailleurs ils ne font pas difficulté de vendre „ au-deſſus du prix fixé par la Compagnie. C'eſt par ces artifices, joint „ aux préſens qu'ils extorquent des Sauvages, qu'ils gagnent ce qu'ils nom- „ ment *le ſurplus*, & qui ne va pas à moins d'un tiers du Commerce. Doit- „ il paroître ſurprenant que les ſorties annuelles des Marchandiſes de la „ Compagnie ne paſſent pas ordinairement trois ou quatre mille livres ſter- „ ling, & que dans l'eſpace d'environ quarante ans le total ne ſoit pas mon- „ té à plus de ſoixante-mille? Cependant un objet, qui paroît de ſi peu „ d'importance pour le Public, devient conſidérable, par le petit nombre „ de perſonnes intéreſſées, & ſurtout par les immenſes profits qu'ils en ti- „ rent. Mais on ſait qu'une branche de Commerce peut être tellement

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

„ ménagée, qu'elle tourne au profit de quelques Particuliers, tandis qu'elle „ eſt très deſavantageuſe à toute une Nation."

Les regrets du Voyageur augmentent, en conſidérant les avantages des Etabliſſemens Anglois, par leur ſituation, par les Nations nombreuſes qui les environnent, par la prodigieuſe quantité de Pelleteries que ces Indiens peuvent fournir, & par l'eſtime qu'ils font des Marchandiſes Angloiſes. Il porte envie au Commerce des François avec les mêmes Nations, qui eſt immenſe, dit-il, quoique leurs Etabliſſemens n'aient rien de ſi favorable, & qu'ils ſoient ſujets, au contraire, à quantité d'inconvéniens: il fait ſentir la facilité qu'il y auroit à redreſſer des abus qui cauſent un tort extrême à ſa Patrie: „ toute la peine conſiſte à former de nouveaux Etabliſſemens „ plus loin, dans l'intérieur du Pays, à donner aux Indiens des encouragemens convenables & ſurtout à faire régner plus de juſtice & d'honnêteté „ dans le Commerce. Alors, la conſommation des Marchandiſes d'Angleterre monteroit à dix fois plus; & bientôt les Anglois prendroient l'aſcendant, dans des lieux où les François les ont ſupplantés." Il y a beaucoup d'apparence que ces repréſentations ont échauffé la Nation Angloiſe, & n'ont pas eu peu de part aux injuſtes entrepriſes, qui lui font troubler aujourd'hui la paix de l'Europe (*l*).

Les

(*l*) On doit ſe rappeller, que M. Prevoſt écrivoit en 1757. Il n'eſt plus queſtion du droit ou du tort, depuis que la Paix de 1762 a mis l'Angleterre en poſſeſſion des Colonies Françoiſes de l'Amérique Septentrionale. Mais on ne ſera pas fâché que nous rapportions ici les idées, que l'Auteur de l'*Hiſtoire philoſophique & politique*, &c. ſe forme de la Baie d'Hudſon & de ſon Commerce.

„ La Baie d'Hudſon (dit-il) n'eſt, à proprement parler, qu'un entrepôt de Commerce. „ La rigueur du climat y a fait périr tous les „ grains ſemés à pluſieurs repriſes, y a interdit aux Européens tout eſpoir de culture, „ &, par conſéquent, de population. On ne „ trouve, ſur ces immenſes Côtes, que quatre-vingt-dix ou cent Soldats & Facteurs, enfermés dans quatre mauvais Forts, dont „ celui d'York eſt le principal. Leur occupation eſt de recevoir les pelleteries que les „ Sauvages voiſins viennent échanger contre „ quelques marchandiſes, dont on leur a fait „ connoître & chérir l'uſage.

„ Quoique ces Fourrures ſoient fort ſupérieures à celles qui ſortent des Contrées „ moins Septentrionales, on les obtient à „ meilleur marché. Les Sauvages donnent „ dix Caſtors pour un fuſil; deux pour une „ livre de poudre; un Caſtor pour quatre livres de plomb; un pour une hache; un pour „ ſix couteaux; deux Caſtors pour une livre „ de grains de verre; ſix pour un ſurtout „ de drap; cinq pour une juppe; un Caſtor „ pour une livre de tabac. Les miroirs, les „ peignes, les chaudieres, l'eau-de-vie, ne „ valent pas moins de Caſtors à proportion. „ Comme le Caſtor eſt la meſure commune „ des échanges, un ſecond tarif, auſſi frauduleux que le premier, exige deux peaux de „ Loutre ou trois peaux de Martre à la place d'une peau de Caſtor. A cette tyrannie „ autoriſée ſe joint une tyrannie au moins „ tolérée. On trompe habituellement les Sauvages, ſur la meſure, ſur le poids, ſur la „ qualité de ce qu'on leur livre, & la léſion „ eſt à peu près d'un tiers.

„ Ce brigandage méthodique doit faire deviner que le Commerce de la Baie d'Hudſon eſt ſoumis au Monopole. La Compagnie qui l'exerce, a 3500 livres ſterlings „ de fonds (1). Ces modiques avances lui valent un retour de 40 ou 50 mille peaux de „ Caſtor, ou d'autres animaux, objet précieux d'un bénéfice outré, qui excite l'envie „ & les murmures de la Nation. Les deux „ tiers de ces belles fourrures ſont conſommés en nature dans les trois Royaumes, „ ou employés dans les Manufactures Natio-

(1) Il doit y avoir erreur dans le chiffre, puiſqu'on ſait d'ailleurs qu'en 1720 la Compagnie augmenta ſon fonds juſqu'à 103, 500 Liv. ſterlings.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

Les trois Forts, qu'on a nommés avec celui d'York, ne méritent point de Description. Ils contiennent environ soixante-dix Habitans, qui, joints à ceux du Fort d'York, ne font pas plus de cent Anglois dans toute la Baie d'Hudson.

Animaux de la Baie d'Hudson.

Coq de Bruyere.

En parlant des Oiseaux de passage, M. Ellis en décrit quelques-uns qui n'abandonnent point le Pays. Le Coq de Bruyere, brun & tacheté, abonde pendant toute l'année dans les terres voisines de la Baie. Il est un peu plus fort que la Perdrix d'Angleterre, avec le corps plus allongé, & la queue plus longue à proportion. Le bec est noir, & couvert de plumes brunes; la peau, au-dessus de l'œil, est rouge; le haut de la tête, du col & de tout le corps, d'un brun noirâtre, mêlé d'Orange foncé & de couleur de cendre; la queue, d'un brun noirâtre; la gorge, sous le bec, d'un blanc jaunâtre; le col & l'estomac, d'un Orange foncé, avec des taches noires en forme de demi-Lunes: le dessus du corps est blanc, nuancé de couleur de crême, & tacheté de demi-Lunes noires: les pattes, depuis la jointure jusqu'aux piés, sont couvertes d'une espece de duvet brun, mêlé de noir; & les piés sont d'un brun rougeâtre. Les trois doigts de devant ont des ongles assez longs, noirs, & dentelés, au lieu que celui de derriere est uni. Il est remarquable que ces Oiseaux habitent ici les Plaines, & les Pays fort bas; pendant que sous un autre Ciel, la même espece ne se trouve que dans des Pays fort élevés & même au sommet des Montagnes.

Perdrix blanche.

La Perdrix blanche est d'une grosseur moyenne, entre la Perdrix commune & le Faisan. Sa figure différeroit peu de celle des nôtres, si la queue n'étoit plus longue. Ces Oiseaux sont ordinairement bruns en Eté, & deviennent tout-à-fait blancs en Hiver, à la réserve des plumes extrêmes de la queue, qui sont noires & tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent, tous, les nuits dans la nege, qu'ils secouent le matin, en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils se chauffent au Soleil, & ce n'est

„ nales. Le reste passe en Allemagne, où le „ climat lui ouvre un débouché fort avantageux.

„ Mais ce n'est, ni l'extraction de ces sauvages richesses, ni l'accroissement que ce „ Commerce pourroit recevoir s'il devenoit „ libre, qui ont fixé l'attention de l'Angleterre & de l'Europe entiere sur cette partie „ glaciale du Nouveau Monde. La Baie „ d'Hudson a été longtems regardée, on la „ regarde encore comme la route la plus courte de l'Europe aux Indes Orientales, aux „ Contrées les plus riches de l'Asie. "

Ce n'est point ici le lieu d'exposer quelles sont les idées du même Auteur sur les recherches de ce fameux passage, & sur la probabilité de sa découverte. „ Quelles qu'en puissent „ être les suites, (ajoute-il) il est de l'intérêt „ comme de la dignité de la Grande Bretagne de ne s'arrêter dans ses tentatives, que „ lorsqu'elle aura réussi à la faire, ou que „ l'impossibilité lui en soit démontrée. La résolution qu'elle a prise en 1745, de promettre une récompense considérable aux Navigateurs qui réussiroient dans ce grand projet, montre sa sagesse jusques dans sa générosité, mais ne suffit pas pour atteindre au „ but qu'elle se propose. Le ministere Anglois ne peut ignorer, que les efforts de „ l'Etat ou des Particuliers n'y parviendront „ pas jusqu'à ce que le Commerce de la Baie „ d'Hudson soit entiérement libre. La Compagnie qui l'exerce depuis 1670, non contente de négliger l'objet de son institution, „ en ne faisant aucune démarche pour découvrir le passage du Nord-Ouest, a contrarié de toutes ses forces ceux que l'amour „ de la gloire ou d'autres motifs poussoient „ à cette grande entreprise. Rien ne peut „ changer cet esprit d'iniquité, qui tient à „ l'essence même du Monopole" *Tome* VI. pag. 215 & *suivantes*. R. d. E.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Baie d'Hudson.

que le matin & le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un Naturaliste Anglois (*m*), prétend que cet Oiseau n'est pas proprement une Perdrix, & le prend pour l'Oiseau de Bruyere (*n*), assez commun en Amérique, & même en Europe, sur les Montagnes d'Italie, de Suisse & d'Espagne; mais nulle part en si grande abondance que dans la Baie d'Hudson.

Pélican.

Le Pélican n'y est pas plus rare, & ressemble à celui d'Afrique; mais il est moins gros, & la poche de son bec est moins large.

Aigle à queue blanche.

L'Aigle à queue blanche est un des plus curieux Oiseaux de la Baie. Sa grosseur est à-peu-près celle d'un Coq d'Inde. Sa Couronne est applatie. Il a le col extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les aîles fort longues & fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derriere, & plus claires aux côtés. L'estomac est marqueté de blanc; les plumes des aîles sont noires; la queue, lorsqu'elle est formée, paroît très blanche, en haut comme en bas, à l'exception de la pointe qui est noire ou brune. Les cuisses sont couvertes de plumes brunes noirâtres, parmi lesquelles il se trouve en quelques endroits un duvet blanc. Les jambes sont couvertes, jusqu'aux piés, d'un duvet brun, un peu rougeâtre: chaque pié a quatre doigts gros & forts, trois en avant, & le quatrieme en arriere, couvert d'écailles jaunes, & garnis d'ongles extrêmement forts & pointus, d'un beau noir luisant.

Le Hibou couronné.

Le *Hibou couronné*, Oiseau singulier, & fort commun dans la Baie, a la tête presqu'aussi grosse que celle du Chat. Il a des plumes qui s'élevent en forme de cornes, précisément au-dessus du bec, où elles sont mêlées de blanc, & qui par degrés deviennent d'un rouge brun, marqueté de noir.

Gros Hiboux blancs.

On voit aussi dans les mêmes lieux de grands Hiboux blancs, & d'une blancheur si éblouissante, qu'on a peine à les distinguer sur la nege. Ils y sont en abondance, pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, & donnent la chasse aux Perdrix blanches.

Porc-Epi de la Baie d'Hudson.

Le Porc-Epi de la Baie d'Hudson ressemble beaucoup au Castor, par la forme & la grandeur. Sa tête, peu différente de celle du Lapin, a le nez plat, & tout-à-fait couvert d'un poil court. Ses dents de devant, deux en haut & deux en bas, sont jaunes & très fortes. Il a les oreilles si courtes, qu'elles paroissent à peine, entre le poil de sa peau; les pattes fort courtes aussi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pattes de devant & cinq à celles de derriere, très-longs, creux en dedans, & extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il se trouve, au haut de la tête, du corps & de la queue, une espece de tuyaux, roides & piquans, de couleur blanche, à pointes noires, qu'on ne retire pas aisément de la peau lorsqu'on en est piqué. Cet Animal fait ordinairement son nid sous les racines des plus grands arbres, où il dort beaucoup. Sa principale nourriture est leur écorce. Il mange de la nege en Hiver, & boit de l'eau en Eté; mais sans y mettre les piés. Les Indiens mangent sa chair, & la trouvent égalemenr agréable & saine.

(*m*) M *Edouards*.

(*n*) En Anglois, *Heath-Game*.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

Le Volverene.

Un Quadrupede, encore plus singulier, est le *Volverene*, nommé *Quick-Hatch* par les Anglois. Il est de la grosseur d'un grand Loup. Son museau est noir jusqu'au dessous des yeux; le dessus de la tête, blanchâtre; les yeux noirs; la gorge & le bas du cou, tachetés de noir; les oreilles, petites & rondes; tout le corps, d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair sur le dos & aux côtés; tout le poil du corps, assez long, peu épais; les pattes couvertes d'un petit poil noir, jusqu'à la premiere jointure; les cuisses, brunes; les ongles, d'une couleur claire; enfin, la queue brune jusques vers la pointe, qui est plus épaisse, touffue meme, & noire. Le Volverene porte la tête fort bas, en marchant; & son dos paroît toujours voûté. S'il est attaqué, il se défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adresse de briser ou déchirer en mille pieces toutes les especes de pieges qu'on lui tend.

Observations de M. Ellis, sur les Habitans de la Baie d'Hudson.

Répétons que cet Article ne regardant que la Baie d'Hudson, & n'ayant été détaché des Voyages au Nord qu'à l'occasion des établissemens dont on a donné l'Histoire, tout ce qui est commun à cette Baie avec les autres parties des mêmes Régions, est remis à l'Article général. Ainsi quelques traits, qui nous restent à recueillir de la Relation de M. Ellis, ne conviennent qu'aux Indiens du Pays. En confirmant ce que nous en avons déja rapporté, sur le témoignage de Jeremie, de la Potherie, & de quelques autres Voyageurs, il ajoute plusieurs observations, qui répondent à la Commission qu'il avoit particuliérement, de reconnoître la nature du Pays & le caractere de ceux qui l'habitent.

Leur figure & leur caractere.

Les Habitans de la Baie d'Hudson, que les Anglois nomment *Nodwais*, & les François, *Esquimaux*, sont d'une stature médiocre, généralement robustes, d'un embonpoint raisonnable, & bazanés. Ils ont la tête large, la face ronde & plate, les yeux noirs, petits & étincellans, le nez plat, les levres épaisses, les cheveux noirs & longs, les épaules larges, & les piés extrêmement petits. Ils sont gais & vifs; mais subtils, rusés, & fourbes. Les flatteries ne leur coûtent rien. Il est aisé de les irriter; on leur voit prendre alors un air fier: mais il n'est pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs usages est extrême. „ Je sais, (dit „ M. Ellis,) que plusieurs de ces Indiens, ayant été pris dans leur jeunes- „ se, & transportés aux Comptoirs Anglois, ont toujours regreté leur Pays „ natal. L'un d'eux, qui avoit vécu longtems parmi les Anglois, & qui „ avoit toujours mangé à la maniere Angloise, voyant ouvrir un Veau „ marin par un de nos Matelots, se jetta sur l'huile qui sortoit fort a- „ bondamment, & se hâta d'avaler avec une avidité surprenante tout ce „ qu'il en put ramasser dans ses mains: ensuite, il s'écria dans le même „ transport, *ah! que j'aime mon cher Pays, où je pouvois me remplir le ven-* „ *tre de cette huile, aussi souvent que je le voulois*". Il ne seroit pas difficile de civiliser ces Peuples, si le Commerce qu'on fait avec eux demandoit qu'on en prît la peine.

Divers usages de ces Peuples.

Leurs Canots.

Ils sont fort habiles à gouverner leurs Canots. M. Ellis en donne la figure, qu'on pourra comparer avec celle des autres Bâtimens de la même espece, dans les Relations du Nord-Ouest & du Nord-Est. Ils sont, ou

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

de bois, ou de côtes de Baleine, fort minces, & tout-à-fait couverts de peaux de Veaux marins, à l'exception d'un trou, vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau du Pont d'y entrer, & qui n'a que la grandeur nécessaire pour contenir un seul Homme, qui s'y tient assis, en étendant les jambes vers l'avant du Canot. De ce rebord, s'éleve une piece de peau, qu'il se lie autour du corps, & qui ferme tout passage à l'eau. Les coutures des peaux sont enduites d'une espece de godron, ou de colle, qui n'est qu'une préparation d'huile de Veau marin. C'est dans ces Canots, que les Indiens prennent avec eux tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, surtout des instrumens pour la pêche. Ils y ont aussi des frondes & des pierres, dont ils se servent fort habilement. Leurs harpons sont armés, par un bout, d'une dent de Cheval marin (o), qui sert à darder les gros Poissons, lorsqu'ils ont été blessés, pour achever plus vîte de les tuer. L'autre bout est proprement fait pour les blesser: c'est une sorte de barbe, garnie de fer, qui se crampone & s'arrête dans le corps du Poisson, au lieu que la pointe d'os en sort d'elle-même. Une Sangle, attachée à la barbe, soutient à l'autre bout une peau de Veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit ou le Poisson se plonge dans l'eau, & qui se fatigue beaucoup dans sa nage, jusqu'à ce qu'épuisé de forces, il expire. Alors, les Pêcheurs le tirent à terre, & le dépouillent de sa graisse ou de son huile, qui leur sert de nourriture, & qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits Canots, qui ne sont que pour les Hommes, ont environ vingt piés de long, sur dix-huit pouces de large, & se terminent en pointe aux deux bouts. Le Navigateur n'a qu'une rame, assez large, qui sert à ramer alternativement des deux côtés. Mais il y a, pour les Femmes, des Canots plus grands, & ouverts, dont elles manient les rames & qui portent jusqu'à vingt personnes; les matériaux en sont les mêmes.

Leur habillement.

L'HABILLEMENT des Hommes est ordinairement de peaux de Veaux marins, ou de Bêtes fauves. Ils s'en font aussi de peaux d'Oiseaux, terrestres & marins, qu'ils ont l'art de coudre ensemble. Tous ces habits ont une sorte de Capuchon, sont serrés autour du corps, & ne descendent que jusqu'au milieu de la cuisse. Les culottes se ferment devant & derriere avec une corde, comme on ferme une bourse. Plusieurs paires de Bottes & de Soques, les unes sur les autres, servent aux deux sexes à se tenir chaudement les jambes & les piés. La différence, pour les Hommes & les Femmes, est que les Femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe jusqu'aux talons, que leurs Capuchons sont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs Enfans lorsqu'elles les veulent porter sur le dos, & que leurs bottes, plus grandes aussi, sont ordinairement garnies de baleine. Un Enfant, qu'elles sont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, est mis dans une botte, en attendant qu'elles puissent le reprendre. On voit, à quelques Hommes, des chemises de vessies de Veaux marins, cousues ensemble, & presque de la même forme que nos

(o) C'est ce que les François nomment *Vache Marine*.



Un Esquimau dans son Canot.

Esquimaux du côte du Nord-Ouest de la Baie de Hudson.

chemifes.
aiguille d'i
leur ferver
bandes de
leur donne
RIEN ne
que ce qu'
tits morce
& noués d
yeux ; mai
tinctement
invention
fort doulo
chie de la
deffus de l
veulent ob
d'une Lun
ON obf
& de chaf
convenabl
tout fort i
avec autan
bois n'éta
fauts, en
dons de l
l'humidité
force & d
les Europe
ON ne
poitrine,
d'une her
diens, po
ils font u
rouge. E
foigneufen
rofent la
qui rempl
prompte.
tir, avant
l'eau froid
la nege.
de infailli
ploient po
fingulier ;

(p) Voy
(q) On p

chemises. En général, leurs habits sont cousus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, & des nerfs de Bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur servent de fil. Ils ne manquent pas même de goût, pour les orner de bandes de peaux, en maniere de galons, de rubans & de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Leurs Lunettes contre la nege.

RIEN ne fit prendre, à M. Ellis, une plus haute idée de leur industrie, que ce qu'ils appellent dans leur Langue *des yeux à nege*. Ce sont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conservation des yeux, & noués derriere la tête. Leur fente est précisément de la longueur des yeux; mais elle est fort étroite; ce qui n'empêche point de voir fort distinctement au travers, sans en ressentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement; maladie terrible pour eux, & fort douloureuse, qui est causée par l'action de la lumiere fortement réfléchie de la nege, surtout au Printemps, quand le Soleil est plus élevé audessus de l'horison. L'usage de ces machines leur est si familier, que s'ils veulent observer quelque chose dans l'éloignement, ils s'en servent comme d'une Lunette d'approche.

Leurs Instrumens.

ON observe le même esprit d'invention, dans leurs instrumens de pêche & de chasse à l'Oiseau. Leurs harpons & leurs dards sont bien faits, & convenables à l'usage qu'ils en font. La construction de leurs arcs est surtout fort ingénieuse; ils sont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté. C'est du Sapin, ou du *Larix*; mais ces bois n'étant, ni forts, ni élastiques, les Sauvages suppléent à ces deux défauts, en les renforçant par derriere, avec une bande de nerfs, ou de tendons de leurs Bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs dans l'eau; & l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout-à-la-fois plus de force & d'élasticité. Mais on a vu depuis qu'ils sont en Commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fusil.

Remedes pour leurs maux.

ON ne connoît, dans la Baie, aucun mal contagieux. Les maux de poitrine, qui y sont les plus communs, se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe, nommée *Vuizze Kapukka* (p), ou par des sueurs. Ces Indiens, pour se faire suer, prennent une grande pierre ronde, sur laquelle ils font un feu, qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge. Ensuite, ils élevent, autour, une petite Cabane, qu'ils ferment soigneusement; ils y entrent nus, avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre; & l'eau, se changeant en vapeurs chaudes & humides, qui remplissent bientôt la Cabane, cause au Malade une transpiration très prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir, ils se hâtent de sortir, avant que leurs pores soient fermés, & se plongent sur le champ dans l'eau froide. Si c'est en Hiver, où le Pays est sans eau, ils se roulent dans la nege. Cette méthode est généralement établie, & passe pour un remede infaillible contre la plupart des maladies du Pays (q). Celui qu'ils emploient pour la Colique & pour tous les désordres intestins, n'est pas moins singulier; c'est de la fumée de Tabac, qu'ils avalent en abondance.

(p) Voyez, ci-dessous, l'Histoire Naturelle.
(q) On procede absolument de la même façon aux bains de Siberie, R. d. E.

Suite de l'Établiss. des François dans l'Amérique Sept.

Baie d'Hudson.

Leur Religion.

Leurs idées de Religion sont fort bornées. M. Ellis découvrit, sans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnoissent un Etre d'une bonté infinie, & qu'ils le nomment *Ukcouma*, c'est-à-dire, dans leur Langue, le *Grand Chef*. Ils le regardent comme l'Auteur de tous les biens dont ils jouissent; ils en parlent avec respect; ils chantent ses louanges dans un Hymne, d'un ton fort grave, & même assez harmonieux: mais leurs opinions sont si confuses sur sa nature, qu'on ne comprend rien à cette espece de culte. Ils reconnoissent de même un autre Etre, qu'ils appellent *Ouitikka*, & qu'ils représentent comme la source & l'instrument de toutes sortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le Voyageur Anglois ne put découvrir, s'ils lui rendent quelque hommage, pour l'appaiser.

Leur tendresse pour leurs Enfans.

Quelque peinture que des Voyageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie, il assure qu'ils ont un fond d'humanité, qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui. La tendresse, qu'ils ont pour leurs Enfans, mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple singulier, qui s'étoit passé presque sous ses yeux. Deux Canots, passant une Riviere fort large, arriverent au milieu de l'eau. L'un, qui n'étoit que d'écorce, & qui portoit un Indien, sa Femme & leur Enfant, fut renversé par les flots. Le Pere, la Mere & l'Enfant passerent heureusement dans l'autre; mais il étoit si petit, qu'il ne pouvoit les sauver tous trois. Une contestation s'éleve. Il ne fut pas question, entre l'Homme & la Femme, de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune. Ils employerent quelques momens à peser lequel des deux pouvoit être le plus utile à sa conservation. L'Homme prétendit que dans un âge si tendre, il avoit plus de secours à tirer de sa Mere; mais elle soutint, au contraire, qu'il n'en pouvoit espérer que de son Pere, parce qu'étant du même sexe, il devoit prendre de lui des leçons de Chasse & de Pêche, & recommandant à son Mari de ne jamais négliger les soins paternels, elle se jetta dans le Fleuve, où elle fut bientôt noyée. L'Homme parvint au rivage avec son Enfant. Mais cette avanture surprit d'autant moins M. Ellis, qu'il avoit déja remarqué, dans ces Peuples, fort peu d'égards pour les Femmes. Un Homme, qui est assis à terre, se trouve fort offensé qu'une Femme lui cause la moindre incommodité dans cette posture; & c'est un usage établi, que jamais les Hommes ne boivent dans le même vase après leurs Femmes.

Leurs Femmes peu considérées.

Mort violente des Vieillards.

La coutume d'étrangler les Vieillards, qu'on a rapportée sur le témoignage de Jeremie, est confirmée par M. Ellis, mais avec des circonstances qui la rendent encore plus étrange. Il l'étend aux deux sexes. „ Quand „ les Peres & les Meres sont dans un âge qui ne leur permet plus le travail, ils ordonnent à leurs Enfans de les étrangler. C'est, de la part „ des Enfans, un devoir d'obéissance, auquel ils ne peuvent se refuser. „ La vieille Personne entre dans une Fosse qu'ils ont creusée pour lui „ servir de tombeau. Elle y converse quelque tems avec eux, en fumant „ du tabac, & buvant quelque verre de liqueur. Enfin, sur un signe „ qu'elle leur fait, ils lui mettent une corde autour du cou; &, chacun „ tirant de son côté, ils l'étranglent en un instant. Ils sont obligés en-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

„ suite de la couvrir de sable, sur lequel ils élevent un amas de pierres. „ Les Vieillards, qui n'ont pas d'Enfans, exigent le même office de leurs „ Amis; mais ce n'est plus un devoir, & souvent ils ont le chagrin d'être „ refusés. On ne voit point que, dans le dégoût qu'ils ont de la vie, ils „ pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains. "

Charlatans Indiens.

M. ELLIS, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Indiens, qu'on prendroit pour un badinage, s'il n'y joignoit une invective amere contre sa Nation. „ On en voit plusieurs, qui font le métier de Charlatans, a„ vec toutes sortes de Drogues qu'ils achetent dans nos Comptoirs, telles „ que du sucre, du gingembre, de l'orge, toutes sortes d'épiceries, des „ graines pour le Jardinage, de la réglisse, du tabac en poudre, &c. Ils „ les débitent en petites portions, qu'ils vantent comme des remedes pour „ diverses maladies, ou comme des spécifiques pour la pêche, la chasse, „ les combats, &c. C'est des Anglois mêmes, qu'ils reçoivent toutes „ ces idées; & je ne puis dissimuler qu'un tiers du Commerce de la Baie „ d'Hudson dépend aujourd'hui de ces Charlatans Indiens, qui trompent „ leurs propres Amis, en troquant leurs fausses drogues pour de bonnes „ fourrures, qu'ils viennent trafiquer parmi nous. Cette imposture est, „ sans doute, avantageuse aux intéressés; mais ne seroit-il pas plus ho„ norable & plus utile pour nous, d'établir un débit sûr & constant des „ Marchandises de nos Fabriques, en laines & en fer, que de souffrir un „ Commerce infâme, dont les suites ne peuvent être que préjudiciables „ à l'Angleterre? "

Avantures cruelles de leurs voyages.

UN reproche, qui ne tombe que sur les Indiens, c'est celui qu'ils méritent, pour l'imprudence qui les empêche de se précautionner contre les miseres auxquelles ils sont exposés tous les ans. Ils emploient généreusement leurs provisions, lorsqu'elles sont abondantes, sans penser jamais à les conserver pour l'Hiver. A peine gardent-ils un peu de Poisson & de Gibier. Il arrive très souvent à ceux qui viennent trafiquer dans les Comptoirs de la Baie, d'être obligés en chemin, pour avoir compté sur des secours qui ne se présentent point, de griller un millier de peaux, & de les manger. A la vérité, ces disgraces n'ont pas la force de les abattre. Ils ont recours à toutes sortes de voies, pour se soutenir avec leurs Familles; & dans les dernieres extrêmités, leur patience est inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cens lieues, dans le fort de l'Hiver, par des Pays nus & glacés, sans tentes, pour se mettre à couvert des injures du tems, ou pour reposer la nuit. Dans ces Voyages, ils élevent, à l'approche de la nuit, une petie haie d'arbrisseaux, qui leur sert de retranchement contre le vent & les Bêtes farouches. Ils allument un grand feu, du côté de la haie, qui est opposé au vent; & sans autre soin que d'écarter la nege, ils se couchent à terre, pour dormir entre le feu & la haie. S'ils sont surpris par la nuit dans une Plaine sans bois, où ils ne puissent faire ni retranchement, ni feu, ils se couchent sous la nege, qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit. Mais ils conviennent eux-mêmes que la plus grande rigueur du froid n'est pas comparable à ce qu'ils

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

ont souvent à souffrir de la faim. C'est dans ces occasions, qu'ils se portent à l'horrible excès de manger leurs Enfans & leurs Femmes. M. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cede rien à celui qu'on a déja lu. Il ajoute, à la honte de sa Nation, que le malheureux Indien, dont il raconte l'histoire, ,, pénétré de douleur en arrivant au Comptoir Anglois, n'en ,, put cacher les tristes circonstances, & que le Gouverneur, qui les entendit, n'y répondit que par un grand éclat de rire: sur quoi le Sauvage, étonné de cette barbarie, dit en Anglois corrompu: *ce n'est pourtant pas un conte à rire*, & se retira fort mal édifié de la Morale des ,, Chrétiens."

Leur langage.

Le langage de ces Peuples est un peu guttural, sans être rude, ni desagréable (r). Ils ont peu de mots, mais très significatifs, & une maniere assez heureuse d'exprimer de nouvelles idées, par des termes composés, qui joignent les qualités des choses auxquelles ils veulent donner des noms.

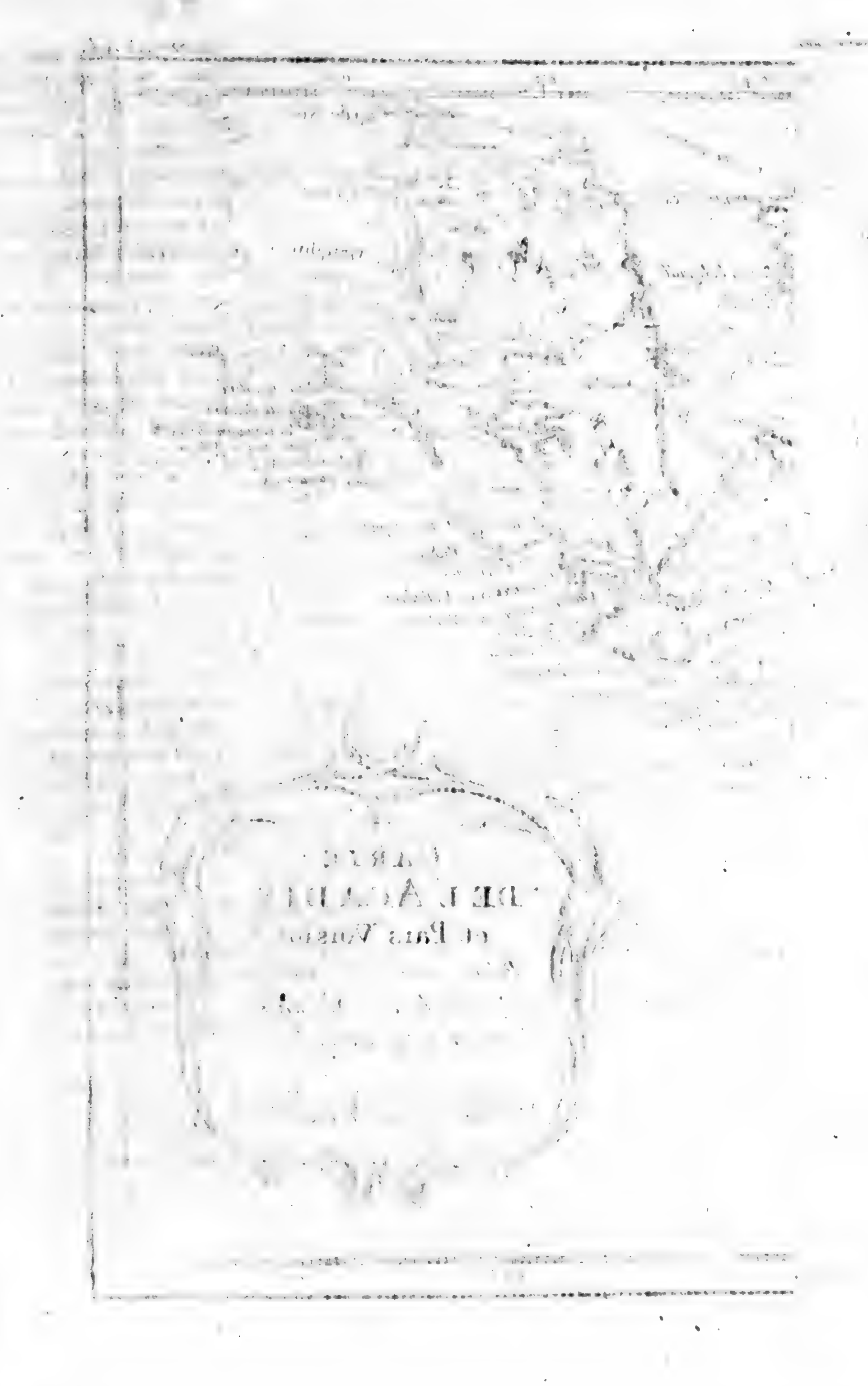
Deux usages singuliers.

Enfin M. Ellis leur attribue deux usages fort singuliers: ,, ils different, ,, (dit-il,) de toutes les Nations connues, par leur maniere d'uriner; les ,, Hommes s'accroupissent toujours pour lâcher de l'eau, & les Femmes, ,, au contraire, se tiennent debout. Les Maris permettent aux Femmes, ,, ou plutôt les obligent souvent, d'avorter, par l'usage d'une herbe que ,, la Baie produit, & qui n'est pas inconnue ailleurs". Au reste, ce dernier usage n'est pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les loix permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs Enfans, de les tuer lorsqu'ils viennent au Monde.

Ile de Marbre & sa description.

M. Ellis donne la description de l'Ile de *Marbre*, où il fut arrêté par les vents. Elle est située à 62 degrés 55 minutes de Latitude, & à 92 de Longitude de Londres. Sa longueur est de six lieues, entre l'Est & l'Ouest, sur deux ou trois de large du Nord au Sud. Tout le terrein, qui est élevé du côté de l'Ouest, & bas de celui de l'Est, n'est qu'un Roc continu, d'une espece de marbre dur & blanc, varié par des taches vertes, bleues & noires. Mais les sommets des Montagnes paroissent brisés; & des Rocs d'une énorme grosseur, mêlés avec une confusion inexprimable, semblent devoir leur forme & leur situation à quelque bouleversement inconnu. Ils couvrent de très profondes cavernes, où l'on entend un grand bruit, qui ne

(r) On trouve, dans une autre Relation Angloise, les mots suivans, recueillis, dit l'Auteur, au fond de la Baie: *Arakana*, du pain. *Astam*, venez ici. *Assinne*, tirer, soit de l'arc ou du fusil. *Apit*, fer à battre du feu. *Arremitogisy*, parler, discourir. *Anotch*, sur-le-champ, tout-à-l'heure. *Chickahigon*, une hache. *Eskon*, des ciseaux. *Manitouhighin*, un habit rouge. *Metus*, des bas. *Mòkeman*, un couteau. *Pihòckeman*, un grand couteau. *Mickedy*, ou *Pikau*, de la poudre à tirer. *Mekiche*, des grains de verre. *Moustodaouiche*, un caillou. *Nomun niss e to ta*, je ne vous entens point. *Ouma*, ceci, & celui-ci. *Pischiche*, une bagatelle. *Pastosigon*, un fusil. *Pistosigon chiche*, un pistolet. *Petta echom e*, donnez-m'en un morceau, une partie. *Pe quiche ekon gou mouon*, je mange ma nourriture. *Spog om*, une pipe à fumer. *Stenna i*, du tabac. *Soss im i*, du cuivre rouge. *Chekahoun*, un peigne. *Tauey*, où? *Tinesonec iso*, comment nommez-vous cela? *Tequan*, que dites-vous? *Ta poy*, cela est vrai.



Tom. XXI.



ne peut
pierres, c
lité de ce
cuivre.
tantôt pa
les arrose
ce qui po
dans lesqu
leurs bor
que du C
ces Anim
la nage,
long-tem
d'Homme
autres, c
sieurs Cab
de pierre
ge est ass
qui est a
trée en e
chers, c
te petite
beaux du
M. E
que les
quefois a
nent, ap
„ gation
„ beauc
„ craint
„ ce, d
„ chasse
„ tits,
„ leurs
„ Caba
„ l'assou
„ feu,
„ suiva
„ traire
„ qu'on

Eta

La c
que l'I
import
XXI

ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui se précipitent sur les pierres, & qu'on voit sortir en plusieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles passent par quelque Mine de cuivre. Elles sont, tantôt verdâtres, avec un goût de verd-de-gris; tantôt parfaitement rouges, & teignant de cette couleur les pierres qu'elles arrosent. Les Vallées sont revêtues d'une couche de terre assez mince qui porte très peu d'herbe, & contiennent quelques Lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des Cygnes & des Canards. On apperçoit aussi, sur leurs bords, différentes especes de Bêtes fauves, qui ne peuvent y venir que du Continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au Nord: mais ces Animaux y passent apparemment sur la glace, en Hiver, ou même à la nage, en Eté; car ils nagent ici fort légerement, & se soutiennent fort long-tems dans l'eau. Enfin l'on trouve, dans l'Ile, plusieurs traces d'Hommes, telles que des pierres singuliérement entassées les unes sur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, & les fondemens de plusieurs Cabanes, bâties circulairement, en forme de Ruches, d'un mélange de pierres & de mousse. Entre l'Ile & le Continent du Nord, le mouillage est assez bon, à dix ou douze brasses d'eau. Elle n'a qu'un seul Port, qui est au Sud-Ouest, & capable de contenir cent Vaisseaux; mais l'entrée en est fort étroite, & couverte d'un Ilot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la Mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite Ile à gauche, pour entrer dans le Port, qui seroit un des plus beaux du Monde, si l'entrée avoit plus de profondeur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

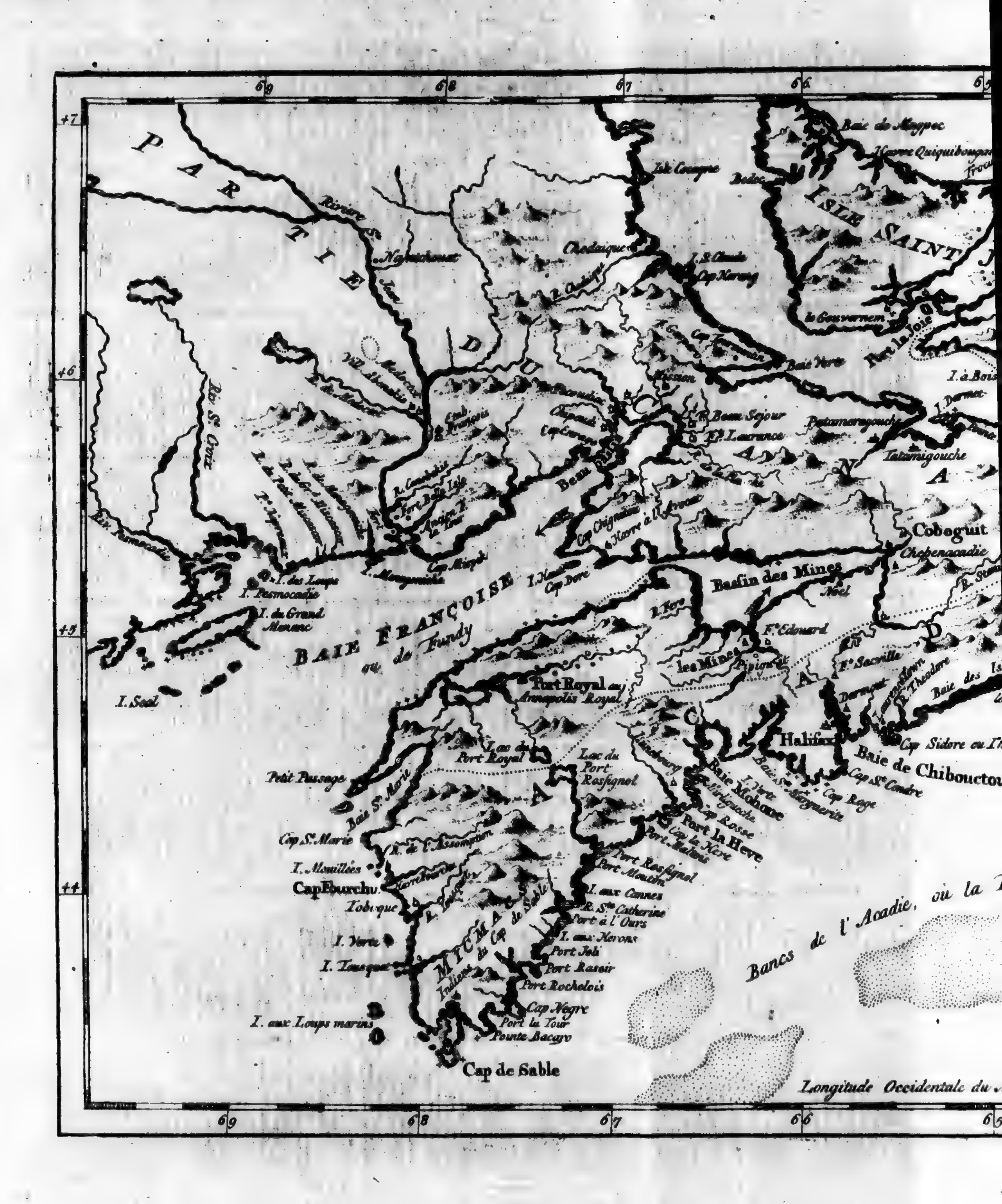
M. ELLIS, ayant passé l'Hiver dans la Baie, eut l'occasion d'observer que les Indiens y sont peu sujets aux maladies, & que s'ils en sont quelquefois atteints, elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent, après avoir bu des liqueurs fortes. „ Ils ont, (dit-il,) cette obligation aux Anglois qui leur en fournissent; tandis que par des maximes „ beaucoup plus sages les François refusent de leur en vendre, dans la „ crainte de nuire à leur tempérament, & par conséquent à leur Commerce, dont le succès dépend de la vigueur du corps, & de l'adresse à la „ chasse. Aussi ceux qui vivent parmi les Anglois sont-ils maigres, petits, indolens. Ils s'emportent quelquefois aux plus énormes excès dans „ leurs débauches: ils se battent comme des Furieux, ils brûlent leurs „ Cabanes, ils abusent mutuellement de leurs Femmes; & l'Hiver, dans „ l'assoupissement de l'ivresse, ils se mettent à dormir autour d'un bon „ feu, où ils se brûlent quelquefois horriblement, ou se gêlent de même, „ suivant qu'ils s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer. Au contraire, les autres sont pleins de santé, grands, actifs & robustes, tels „ qu'on les a représentés."

Mauvaise influence des Anglois sur les Indiens.

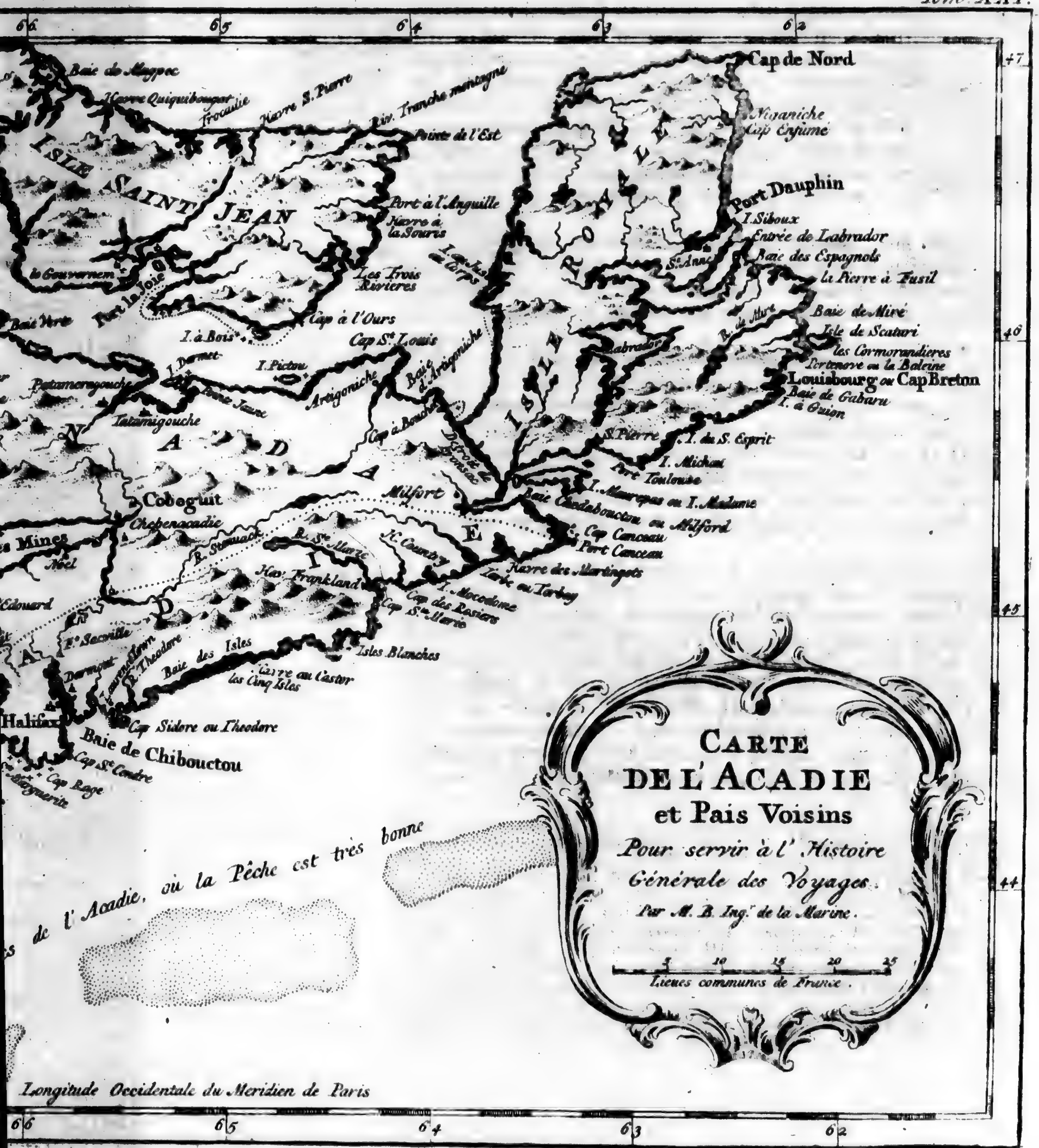
Etablissement des François dans l'Ile Royale, autrefois le Cap Breton.

CAP BRETON OU ILE ROYALE. Sa Situation.

LA cession de l'Acadie & de Terre-Neuve ne laissant plus aux François que l'Ile du Cap Breton pour la pêche des Morues, ils sentirent de quelle importance il étoit de tourner leur attention sur un Etablissement qu'ils



PARTIE DU CANADA
Rivière St. Jean
Riv. St. Croix
Riv. Pesmocadie
I. des Loups
I. Pesmocadie
I. du Grand Menane
I. Seal
BAIE FRANÇOISE ou de Fundy
Isle Cougne
Chedaique
Beau Sejour
Ft. Laurence
Baie Verte
Cap Chignitou
Cap Doré
Bassin des Mines
les Mines
Pipiguit
Ft. Edouard
Noel
Cobeguit
Chepenacadie
Ft. Sacqville
Port Royal ou Annapolis Royal
Lac du Port Royal
Lac du Port Rosfignol
Petit Passage
Baie Ste. Marie
Cap St. Marie
I. Mouillées
Cap Fourchu
Tobique
I. Verte
I. Tousquet
I. aux Loups marins
MICMACS Indiens du Cap de Sable
Cap de Sable
Pointe Bacaro
Port la Tour
Cap Negre
Port Rochelois
Port Rasoir
Port Joli
I. aux Herons
Port à l'Ours
R. Ste. Catherine
I. aux Cannes
Port Mouton
Port Rosfignol
Port Maltois
Port la Heve
Cap Rosse
Baie Mohone
Lunebourg
Halifax
Baie de Chibouctou
Cap Sidore
Cap Rage
Cap Ste. Cendre
Bancs de l'Acadie
ISLE SAINT JEAN
Baie de Magpec
Port la Joie
Tatamigouche
Putamaragouche
I. à Bois
Longitude Occidentale du
69
68
67
66
47
46
45
44



Carte
de l'Acadie
et Pais Voisins
Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages.
Par M. B. Ing.r de la Marine.
Lieues communes de France.
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Cap de Nord
Niganiche
Cap Enfumé
Port Dauphin
I. Siboux
Entrée de Labrador
Baie des Espagnols
la Pierre à Fusil
Baie de Miré
Isle de Scatari
les Cormorandieres
Louisbourg ou Cap Breton
Baie de Gabaru
I. à Ouion
I. du S. Esprit
S.t Pierre
I. Michaux
Port Toulouse
I. Maurepas ou I. Madame
Baie Chedabouctou ou Milford
Cap Canceau
Port Canceau
Havre des Martingots
Isle Saint Jean
Havre S. Pierre
Riv. Tranche montagne
Pointe de l'Est
Port à l'Anguille
Havre à la Souris
Les Trois Rivieres
Cap à l'Ours
Cap S.t Louis
I. Picton
Artigoniche
Baie d'Artigoniche
Tatamigouche
Cobeguit
Chebenacadie
Milfort
Isle Royale
Halifax
Baie de Chiboutou
Cap Sidore ou Theodore
Baie des Isles
Isles Blanches
les Cinq Isles
Hav. Frankland
I. Mocodome
Cap des Rosiers
Cap S.te Marie
Labrador
S.t Anne
Baie de Mingan
Port la Joie
le Gouvernem
Baie Verte
I. à Bois
Noel
es Mines
Edouard
Cap Rouge
Cap S.t Cendre
Pointe Jaune
Cap à Bouche
B. S.te Marie
B. Stewiack
N. Country
Baie de Torbay
Havre au Castor
Havre Quiquibouguer
Trocadie
de l'Acadie, où la Pêche est très bonne

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

CAP BRETON, OU ILE ROYALE.

avoient extrêmement négligé. Cette Ile, qui est située entre les 45 & les 47 degrés de Latitude Nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieues, l'entrée du Golfe de Saint Laurent. On lui donne environ cinquante lieues de longueur, du Nord-Est au Sud-Ouest, & trente-trois dans sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a pas plus de cinq lieues de long sur une de large. Quoique fertile en plusieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes sortes de Bestiaux, & surtout d'une commodité singuliere pour la pêche des Morues, du Loup marin, du Marsouin & des Vaches marines, qui y est très abondante, les François, qui n'y avoient jamais eu qu'un petit nombre de Maisons, y attachoient peu de prix. Ils l'avoient vue passer plusieurs fois sans regret entre les mains des Anglois; & lorsqu'elle leur fut assurée en 1698, par la paix de Ryswick, il ne paroît pas qu'ils en eussent la conservation plus à cœur. Mais, après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie & Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux sur des avantages, qui pouvoient leur faire réparer ces deux pertes. L'Intendant du Canada (*s*) avoit été le premier qui les avoit représentés au Ministere en 1708, dans un Mémoire qui contient des explications curieuses sur les Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale.

Elle est assurée aux François.

Vues de la France dans ces Colonies.

Projet offert par l'Intendant du Canada.

L'AUTEUR supposoit que la principale, & presque la seule vue, que la France eut dans ces Etablissemens, étoit le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'étoit vrai néanmoins que des Particuliers (*t*): mais on avoit dû prévoir avec le tems, ou que le Castor s'épuiseroit, ou qu'il deviendroit trop commun, & par conséquent qu'il ne suffiroit pas pour soutenir une Colonie telle que le Canada; que le Commerce du Castor ne pouvoit faire subsister qu'un fort petit nombre d'Habitans; & que si la consommation en étoit assurée, on n'éviteroit le second des deux inconvéniens qu'on vient d'observer, que pour tomber dans l'autre: que cependant les Habitans de la Nouvelle France s'étoient presqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils eussent été certains que les Castors se reproduisoient aussi promptement que les Morues, & que le débit des peaux égaleroit celui du Poisson: ils avoient donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour se procurer des Pelleteries; ces longs & fréquens voyages les avoient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avoient peine à quitter, quoique le peu de valeur du Castor eût réduit presqu'à rien le fruit de leurs courses. La conduite des Anglois dans les Colonies voisines, avoit été bien différente. Sans perdre le tems à voyager au dehors, ils avoient cultivé leurs Terres, établi des Manufactures & des Verreries, ouvert des Mines de fer, construit des Navires; & les Pelleteries n'avoient passé chez eux que par un accessoire, sur lequel ils avoient toujours fait peu de fond.

(*s*) Ou plutôt les Intendans, car ils étoient alors deux; MM. *Raudot*, Pere & Fils, le premier, chargé de la Justice, de la Police, des Finances & des Affaires générales; le second, de la Marine.

(*t*) Ne pensant qu'à s'enrichir en peu de tems, & se mettant peu en peine du sort de la Nouvelle France, lorsque leurs vues particulieres étoient remplies.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.
Cap Breton, ou Ile Royale.

On reconnoissoit qu'enfin la nécessité avoit réveillé les Canadiens; ils s'étoient vûs forcés de cultiver le lin & le chanvre, de faire des Toiles & de mauvais Droguets, de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil: mais l'ancienne habitude d'une vie oisive avoit fait durer une partie de leur misere. Ils avoient assez de blé & de Bestiaux pour vivre tous; mais plusieurs, n'ayant pas de quoi se couvrir, étoient obligés de passer l'Hiver, toujours fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils. Cependant le Roi dépensoit annuellement cent mille écus dans cette Colonie. Les Pelleteries valoient environ deux cens quatre-vingt mille livres; les Huiles & quelques autres denrées en rapportoient vingt mille; les Pensions sur le Trésor royal, que le Roi faisoit aux Particuliers, & les revenus que l'Evêque & les Seminaires avoient en France, montoient à cinquante mille francs: c'étoit six cens cinquante mille livres, sur lesquelles rouloit toute la Nouvelle France & tout son Commerce. Cette somme suffisoit-elle pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille ames, & pour fournir à ce qu'elle étoit obligée de tirer de France? Ses affaires avoient été sur un meilleur pié; elle avoit envoyé longtems pour près d'un million de Castors, sans compter qu'alors elle n'étoit pas si peuplée: mais elle avoit toujours tiré plus qu'elle n'étoit capable de payer; ce qui avoit ruiné son crédit auprès des Marchands, qui n'étoient plus disposés à lui envoyer des effets, sans Lettres de Change, ou sans un nantissement convenable. Il avoit fallu faire passer en France tout l'argent du Canada, pour en tirer des Marchandises; & dans un tems, qui n'étoit pas éloigné, l'épuisement avoit été tel, que ne restant peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays, on avoit été forcé d'y suppléer par une monnoie de Carte.

Avantages que la France en pouvoit tirer.

Après cette exposition, qui représentoit l'état de la Colonie jusqu'en 1708, l'Intendant offroit divers moyens de la rendre florissante. Elle pouvoit faire un Commerce de ses denrées, qui étoit seul capable de l'enrichir: c'étoient les viandes salées, les Mâts, les planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merrein, le Godron, le Bray, les huiles de Baleine, de Loup marin & de Marsouin, les Morues, le lin, le chanvre, le fer & le cuivre. Il n'étoit question que d'ouvrir des débouchés, & de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette derniere difficulté venoit de la fainéantise des Habitans & de la cherté des Marchandises de France. Lorsqu'il y avoit moins d'ouvrage, l'Ouvrier vouloit gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les Marchandises étoient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avoient en France. Si l'on en demandoit la raison, c'étoit que les assurances, de vingt-cinq pour cent, du moins en tems de guerre, les frais de Commission, le fret, qui alloit quelquefois à plus de quarante écus par Tonneau, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il falloit payer aux Commissionnaires, & qui devenoient fortes quand les Lettres de Change n'étoient pas payées au terme, enfin le change sur Paris, laissoient peu de profit aux Marchands. Aussi ajoutoit-on qu'il n'y en avoit point de riches dans le Pays. Il falloit donc, pour relever la Colonie du Canada, que chacun y fût occupé suivant ses talens, & que la

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Cap Breton, ou Ile Royale.

diminution du prix des Marchandises y mît tout le monde en état de subsister. Le moyen d'y parvenir étoit de trouver quelque lieu, où l'on pût transporter commodément les denrées du Pays, & prendre les Marchandises de France. On épargneroit ainsi une partie du fret; & cette partie des Habitans, qui croupissoit dans l'oisiveté, ou qui couroit les Bois, pourroit s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendroit-il pas nuisible à la France, en lui ôtant une partie du profit qu'elle faisoit sur les Marchandises? Non; parceque l'épargne du fret tourneroit aussi-tôt à l'avantage de la France par une plus grande consommation de ses Marchandises. Ceux, par exemple, que l'oisiveté réduisoit à se couvrir de peaux de Chevreuils, seroient en état, lorsqu'ils commenceroient à s'occuper, de se vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode pour ce dessein, que l'Ile du Cap Breton? Elle est dans une situation, qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle pouvoit fournir à la premiere, des Morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de construction; &c. &c. fournir, à la seconde, les Marchandises du Royaume à meilleur marché, en tirer une partie de sa subsistance, & lui épargner une partie considérable du fret. La Navigation de Quebec au Cap Breton transformeroit, en bons Matelots, des gens inutiles, ou même à charge à la Colonie. Un autre avantage de cet Etablissement pour le Canada, seroit d'y envoyer de petits Bâtimens pour la pêche des Morues & d'autres Poissons, dont on tire l'huile au bas du Fleuve: ils seroient toujours sûrs de débiter leurs cargaisons dans l'Ile, & d'y charger des Marchandises de France. On pourroit y envoyer aussi, de Quebec, un Vaisseau chargé des denrées du Pays, qui prendroit du sel pour la pêche du Golfe, & qui retournant dans l'Ile, où il vendroit sa charge de Poisson, acheteroit, du produit de ces deux Voyages, des Marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux Colonies, s'entr'aidant ainsi mutuellement, & ne pouvant manquer de s'enrichir par un Commerce mutuel, pourroient s'associer pour d'autres entreprises, qui seroient d'un nouvel avantage, & pour elles, & pour le Royaume, telles que d'ouvrir des Mines de fer. Alors celles du Royaume & les Bois pourroient jouir de quelque repos; ou, du moins, on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaie.

Dans le Voyage de France au Canada, les Vaisseaux courent toujours de grands risques au retour, s'ils ne prennent la saison du Printems; tandis que les petits Bâtimens de Quebec, qui choisiroient les occasions, & qui auroient toujours des Pilotes exercés, ne craindroient rien en allant au Cap Breton. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & d'épargner ainsi aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve Saint Laurent, ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié?

D'ailleurs, ce n'étoit pas seulement par une plus grande consommation des Marchandises de France, que ce nouvel Etablissement pouvoit devenir fort utile au Royaume, mais encore, par la commodité qu'il lui donneroit de faire passer ses Vins, ses Eaux-de-vie, ses Toiles, ses Rubans,

ses taffetas, &c. aux Colonies Angloises. Cet objet seul étoit important, puisque les Anglois trouveroient leur compte à se fournir, au Cap Breton, de toutes ces Marchandises, & pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies étoient fort peuplées, & non-seulement pour leurs Iles, mais pour celles des Hollandois, avec lesquels ils étoient en Commerce. Combien ne tireroit-on pas d'argent de toutes ces Colonies, dans la supposition même que l'entrée des Marchandises Françoises n'y fût pas ouvertement permise?

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Cap Breton, ou Ile Royale.

Enfin l'Etablissement du Cap Breton ne manqueroit point d'engager les Négocians de France à faire partir des Vaisseaux pour la Pêche des Morues, parceque cette Ile fournissant le Canada de Marchandises, les Bâtimens qu'ils enverroient pour cette Pêche feroient leur charge, moitié en Marchandises, moitié en sel, & gagneroient doublement: au lieu que les Navires François, qu'on y employoit alors à la Pêche des Morues, ne se chargeoient que de sel.

On faisoit valoir aussi l'augmentation de cette Pêche, qui pourroit mettre la France en état de fournir l'Espagne & tout le Levant. Celle des Baleines, qui est très abondante dans le Golfe vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve de Saint Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvoit entrer encore dans les mêmes vues. Un Navire, destiné à cette Pêche, pourroit se charger, en France, de Marchandises qu'il vendroit au Cap Breton, ou qu'il laisseroit aux Correspondans de ses Armateurs. Il y prendroit des Futailles pour la Pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces Parages, qu'elle ne s'y fait pas en Hiver, comme dans le Nord de l'Europe, où, les Bâtimens Pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive souvent que les Baleines se perdent dessous, lorsqu'elles sont harponées. Non-seulement ces Navires pourroient faire un double gain, sur ce qu'ils apporteroient au Cap Breton & sur leur Pêche; mais l'argent, qui passe en Hollande pour les huiles de Baleine, ne sortiroit pas de France.

Outre les Mâts & le bois de construction que l'Ile pouvoit fournir d'elle-même, elle est à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commerce entre les deux Colonies, & faciliteroit au Royaume la construction des Navires. Qui empêcheroit même d'en construire au Cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'Ile pour cette entreprise? On pourroit y établir aussi un Commerce de Mâts & de Planches de Sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avoit point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Ile du Cap Breton, pour les Navires, de quelque partie qu'ils vinssent de l'Amérique; & dans les tems de guerre, ce seroit une station, d'où non-seulement l'on troubleroit le Commerce des Colonies Angloises, mais par laquelle on pourroit se rendre maître de toute la Pêche des Morues, avec un petit nombre de Frégates.

A l'explication de ces avantages, l'Auteur du Mémoire joignoit les moyens qui pouvoient faciliter l'exécution du nouvel Etablissement. Mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la Cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement qu'après la cession de Plaisance & de

L'établissement est retardé.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

CAP BRETON, OU ILE ROYALE.

l'Acadie, les François, n'ayant plus d'autre lieu que le Cap Breton pour faire fecher les Morues, & même pour en faire paifiblement la Pêche, fe trouverent dans la néceffité d'y former une Réfidence conftante, & de s'y fortifier. Le nom d'Ile *Royale* fut fubftitué à celui d'*Ile du Cap Breton*. On délibéra longtems fur le choix d'un Port; & le partage des fentimens étoit entre le *Havre à l'Anglois* & le *Port Sainte Anne*. Enfin la facilité d'entrer dans le premier lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé *Louifbourg*, & les fondemens d'une Ville de même nom furent jettés fur une Langue de terre qui en forme l'entrée. *Coftebelle*, qui venoit de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle Colonie.

L'Ile du Cap Breton eft nommée l'Ile Royale.

Fondation de Louisbourg.

ON trouve peu d'éclairciffemens fur les premiers progrès de Louifbourg. Il paroît qu'on avoit compté d'y transférer tous les François établis dans l'Acadie, mais que ne trouvant point dans l'Ile Royale tous les avantages dont ils jouiffoient dans leur ancien Etabliffement, & les Gouverneurs Anglois n'ayant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y refter. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeaffent d'avis. *Richard*, Gouverneur Anglois d'Acadie en 1720, fut furpris de les voir vivre comme dans une province de la domination Françoife: c'eft-à-dire, que s'étant engagés feulement à ne rien entreprendre contre le fervice de l'Angleterre, ils y confervoient toutes les prérogatives dont ils avoient joui fous leur Souverain naturel; qu'ils avoient des Prêtres Catholiques avec l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils entretenoient une forte de correfpondance avec l'Ile Royale. On lui dit que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder toutes ces faveurs, pour leur ôter l'envie de fe retirer, foit en Canada, foit dans l'Ile Royale, comme le Traité d'Utrecht leur en laiffoit la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets & de vendre même leurs immeubles; qu'on s'étoit épargné par cette voie les frais d'une nouvelle Peuplade, pour les remplacer; que d'ailleurs il auroit été difficile de trouver des Habitans auffi laborieux & de la même induftrie: qu'au refte, ils n'en avoient jamais abufé, & que c'étoit même à leur confidération que les Sauvages Alliés de la France avoient ceffé de chagriner les Anglois. Ces raifons ne perfuaderent point le Gouverneur, qui crut apparemment les circonftances changées. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Ile Royale: enfuite il leur fit fignifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour fe réfoudre à prêter le ferment de fidélité que tous Sujets doivent à leur Souverain. *Saint Ovide*, qui avoit fuccédé à Coftebelle, fut informé de cette nouvelle prétention, & fe hâta de faire repréfenter aux François d'Acadie que s'ils avoient la foibleffe de céder, ils devoient s'attendre à perdre bientôt la liberté de Religion. Mais cet avis étoit inutile. Ils avoient déja répondu, au Gouverneur, avec une fermeté qui leur avoit réuffi; jufqu'à lui laiffer entrevoir qu'il ne pouvoit les pouffer à bout, fans s'attirer la haine des Sauvages, qui ne fouffriroient point qu'on les forçât au ferment de fidélité, ni qu'on les privât de leurs Pafteurs. Richard n'ofa rifquer de fe commettre avec les Indiens de fon voifinage, ni s'expofer à voir l'Acadie fans Habitans.

Embarras des François dans l'Acadie.

Suite de l'Etabliſſ. des François dans l'Amérique Sept.

Cap Breton, ou Ile Royale.

En effet, Saint Ovide avoit déja pris des meſures pour leur faciliter une retraite dans l'Ile de *Saint Jean*, où d'autres François avoient formé le deſſein de s'établir. Cette Ile, qui eſt fort proche de l'Ile Royale, eſt la plus grande de celles du Golfe Saint Laurent, avec cet avantage, que toutes les Terres y ſont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long, & cinquante de circuit. Elle jouit d'un Port ſûr & commode; & ſes Bois, qui étoient encore en grand nombre, étoient de la meilleure eſpece. Juſqu'à l'Etabliſſement de l'Ile Royale, on avoit fait peu d'attention à celle de Saint Jean; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvoient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'étoit formé une Compagnie, qui avoit réſolu de peupler Saint Jean. Le Comte de *Saint Pierre*, premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orléans, s'etoit mis à la tête de cette entrepriſe; & des Lettres Patentes, du mois d'Août de la même année, lui accordoient les Iles de Saint Jean & de *Miſcou*, ſans autre charge que de rendre foi & hommage au Château de Louiſbourg. L'année ſuivante, il obtint de nouvelles Lettres de conceſſion, pour les Iles de *la Madeleine*, *Botou* ou *Ramées*. L'objet de la Compagnie étoit la culture des Terres, l'exploitation des Bois, & ſurtout la Pêche. Mais il étoit plus facile alors de trouver des fonds, que de leur conſerver la valeur arbitraire qu'on y avoit attachée; & les premieres tentatives ayant eu peu de ſuccès, l'entrepriſe fut abandonnée.

Meſures pour les établir dans l'Ile Saint Jean.

Projet d'une Colonie pour cette Ile.

Ce qui le fait manquer.

Après avoir commencé par la ſituation de l'Ile Royale, on ne peut ſe diſpenſer de s'étendre un peu ſur ſes propriétés & ſes productions, puiſqu'elles n'appartiennent pas plus que celles des autres Iles à la Deſcription générale du Continent. Sa figure eſt fort irréguliere. Elle eſt tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que ſes deux principales parties ne ſont jointes que par un Iſthme d'environ huit cens pas de large, qui ſépare le fond d'un Port, nommé le Port *Toulouſe*, de pluſieurs Lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces Lacs ſe déchargent dans la Mer, à l'Orient, par deux Canaux de largeur inégale, formés par une Ile, nommée *Verderonne*, ou la *Boularderie*, qui a ſept ou huit lieues de long. Les Ports de l'Ile ſont ouverts à l'Orient, en tournant au Sud dans l'eſpace de cinquante lieues, à commencer par le Port *Dauphin*, anciennement le Port *Sainte Anne*, juſqu'au Port Toulouſe, qui eſt preſqu'à l'entrée du paſſage de *Fronſac*. Il n'eſt pas aiſé, partout ailleurs, de trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens, dans les Anſes ou entre des Iles. La Côte du Nord eſt fort haute, & preſqu'inacceſſible; & l'on ne peut gueres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au paſſage de Fronſac, après lequel on trouve d'abord le Port Toulouſe, connu auparavant ſous le nom de *Saint Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golfe, qu'on nomme le *petit Saint Pierre*, vis-à-vis des Iles *Madame*, ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baie de *Gabori*, dont l'entrée, qui eſt à vingt lieues des Iles Saint Pierre, n'a pas moins d'une lieue de large, entre des Iles & des rochers. On peut s'approcher de toutes les Iles, & quelques-unes avancent d'une lieue & demie dans la Mer. Cette Baie, qui a deux lieues de profondeur, eſt un bon mouillage. Le Port de Louisbourg, autre-

Port de Louisbourg.

Suite de l'Etablis. des François dans l'Amérique Sept.

Cap Breton, ou Ile Royale.

fois le *Havre à l'Anglois*, n'en est éloigné que d'une bonne lieue. C'est un des plus beaux de l'Amérique. Il n'a gueres moins de quatre lieues de tour, & l'on y trouve partout six à sept brasses d'eau. Son entrée n'a pas deux cens toises de large, entre deux petites Iles, & se fait reconnoître de douze lieues en Mer, par le Cap de *Lorembec*, qui n'en est pas loin au Nord-Est.

Deux lieues plus haut, on trouve le Port de *la Baleine*, dont plusieurs Rochers couverts en haute Mer, rendent l'entrée difficile & qui ne peut recevoir que des Bâtimens de trois cens tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce Port à *Punadou*, ou *Menadou*, autre Baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a, presque vis-à-vis de son entrée, l'Ile de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, & longue de deux lieues. La Baie de *Miré* n'en est séparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette derniere Baie huit lieues de profondeur, & deux de large à son entrée: mais elle se rétrécit ensuite, & plusieurs petites Rivieres s'y déchargent; ce qui n'empêche point que les grands Vaisseaux n'y puissent pénétrer jusqu'à six lieues. Outre l'Ile de Scatari, cette Côte en a quelques-unes de moindre grandeur, & divers Rochers, dont le plus gros se nomme *le Forillon*. La Baie de *Morienne* est au-dessus, séparée de celle de Miré par le Cap *Brûlé*: un peu plus haut, & directement par les 46 degrés 8 minutes, on rencontre l'Ile *Plate*, ou l'Ile *à pierre à Fusil*. Toutes ces Iles & ces Rochers offrent de bons abris, & l'on peut en approcher sans crainte.

Petit Cap Breton.

Trois lieues au-delà, vers le Nord-Ouest, on trouve l'*Indiane*, fort bon Havre, mais qui ne reçoit que de petits Vaisseaux. De l'Indiane, on compte deux lieues à la *Baie des Espagnols*, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, & qui se partageant en deux bras, qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainsi deux très bons Ports. De cette Baie à la petite entrée de Labrador, il ne reste que deux lieues, & l'Ile qui la sépare de la grande entrée est à-peu-près de la même étendue. Labrador est un Golfe, qui a plus de vingt lieues de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue & demie, de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin ou de Sainte Anne; & l'on peut mouiller au large, entre les Iles de *Sibou*. Une langue de terre, qui ferme presqu'entiérement le Port, n'y laisse de passage que pour un Vaisseau. Le Port a deux lieues de circuit: à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, dont ils sont garantis par la hauteur des Terres & des Montagnes qui l'environnent; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce sont ces avantages qui ont rendu longtems le choix incertain, pour la construction de Louisbourg, entre le Port Sainte Anne & le Havre à l'Anglois.

Communications possibles dans l'intérieur de l'Ile.

Tous ces Havres & ces Ports étant si voisins, il seroit facile d'ouvrir des chemins par terre, des uns aux autres; & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, à qui ces communications épargneroient pendant l'Hiver la peine de faire le tour des Côtes.

Son Climat & ses Productions.

On nous représente le climat de l'Ile, à-peu-près le même que celui de Quebec; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, l'air, dit-on, n'y est pas mal-sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, mais elles produisent des arbres de toute espece. On y voit des Chênes d'une prodigieuse grandeur,

grandeur, des Pins propres à la mâture, & diverses sortes de bois de charpente, dont les plus communs, après le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, & tous les autres grains nécessaires à la vie, le Lin & le Chanvre, y sont d'aussi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. On observe que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'au sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord & de Nord-Ouest, par les Montagnes qui les bordent du côté du Fleuve Saint Laurent.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Cap Breton, ou Ile Royale.

Tous les Animaux domestiques, tels que les Chevaux, les Bœufs, les Porcs, les Moutons, les Chevres, & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans, une bonne partie de l'année. L'Ile a plusieurs Mines abondantes, d'un excellent charbon; & ces Mines, étant en Montagnes, il n'est besoin, ni de les creuser, ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve aussi du Plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Ile Royale, c'est qu'il n'y a point de Côte où l'on pêche plus de Morues, ni d'endroit plus commode pour les faire sécher. Autrefois elle étoit remplie de Bêtes fauves; elles y sont rares aujourd'hui. Les Perdrix y sont presque de la grosseur du Faisan, & ne lui ressemblent gueres moins par la couleur du plumage.

On a l'obligation à Dom Antoine d'Ulloa, l'un des deux Officiers Espagnols qui accompagnerent les Académiciens de France au Pérou, de nous avoir donné sur Louisbourg, & sur le dernier siege de cette Place, plus d'éclaircissemens qu'il ne s'en trouve dans nos propres Relations. Diverses avantures l'avoient conduit à l'Ile Royale, où le malheur qu'il eut de tomber entre les mains des Anglois en 1745, c'est-à-dire l'année même qu'elle fut enlevée à la France, lui donna une fâcheuse occasion de s'instruire. Il place le Fort même de Louisbourg, par les 45 degrés 50 minutes de Latitude Nord, & 61 degrés de Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

Description de Louisbourg.

La Ville, dit-il, est d'une grandeur médiocre. Ses Maisons sont bâties de bois, sur des fondemens de pierre, qui s'élevent de quelques piés au-dessus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, & le reste de merrein. Le Rempart est fortifié à la moderne, avec tous les Ouvrages qui rendent une Place respectable: il manque, dans un espace d'environ cent toises, qui est le côté de la Mer; mais cette partie est défendue par sa situation, & n'est fermée que d'un simple Batardeau, près duquel l'eau est si basse, qu'elle forme une espece de Lagune, inaccessible par ses écueils à toutes sortes de Bâtimens; sans compter le feu des Bastions collatéraux, qui défendent très avantageusement cette Estacade. Dans l'enceinte du Rempart, au centre d'un des principaux Bastions, est une Maison fortifiée, qui porte le nom de *Citadelle*, avec un Fossé, un pont-levis & un Corps-de-garde du côté de la Ville, mais sans Artillerie, & sans aucune disposition pour en placer. L'édifice est composé d'un logement pour le Gouverneur, d'un Corps de Cazernes pour la Garnison, avec un Arsenal & des Magasins sous le Terre-plein du Rempart, & d'une Chapelle, qui sert d'Eglise Paroissiale à la Ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une au-

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Cap Breton, ou Ile Royale.

tre Eglise, qui est celle de l'Hôpital, dirigé par des Religieux de Saint Jean de Dieu, & nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

Description du Port.

Il ne manque rien, au Port de Louisbourg, pour la sûreté & l'étendue; mais l'entrée en est étroite. Elle est resserrée par une Ile, nommée l'*Ile des Chevres*, sur laquelle on a construit un assez grand Fort. Un Tourillon sert de Phare sur la Côte opposée, pour éclairer les Vaisseaux qui arrivent pendant la nuit. Cette Côte forme une Pointe, qui s'avance jusqu'à l'entrée du Port, & qui offre un autre Fort, nommé *la Batterie Royale*. Au-delà, la Côte s'enfonce, & forme une Anse, ou plutôt une espece de Golfe, qui est d'une extrême commodité pour la carene des Vaisseaux de toute grandeur. Non-seulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y sont à l'abri de tous les vents. Aussi tous les Bâtimens du Pays y viennent-ils hiverner; au lieu qu'en Eté ils mouillent dans le Port, à un quart de lieue de la Ville, & même plus proche, à couvert aussi de tous les vents, excepté de ceux d'Est, qui peuvent entrer par la bouche du Port, & remuer un peu les flots, mais sans danger pour les Vaisseaux qui sont à l'ancre. Entre la Pointe de la Batterie Royale & celle du Phare, mais plus près de la premiere, on rencontre un Brisant, qui sort assez pour se faire appercevoir. Toutes les autres parties du port étant nettes & sans écueil, on y peut aisément louvoyer dans le mauvais tems, soit pour entrer ou pour sortir. En Hiver, les glaces ferment absolument le Port de Louisbourg. L'eau gele avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pié dans toute son étendue; & cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de Novembre, dure jusqu'en Mai ou en Juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'Octobre.

Habitans de Louisbourg.

Louisbourg, seule Ville de l'Ile Royale, est peuplée de Familles Françoises, les unes Européennes, les autres Créoles, de l'Ile même, ou de Plaisance en Terre-Neuve, d'où elles passerent à Louisbourg après le Traité d'Utrecht. Son seul Commerce, avant l'invasion des Anglois, étoit la pêche des Morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, & que leur délicatesse fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La Ville avoit des Particuliers fort aisés, dont les richesses consistoient en Magasins de Morue, & dans les Barques qu'ils entretenoient pour cette Pêche. Quelques-uns en avoient jusqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre Hommes, qui recevoient un payement réglé, pour fournir chaque jour une certaine quantité de Morue. Les Magasins s'en trouvoient remplis au retour de la belle saison; & l'on voyoit arriver alors des Vaisseaux de tous les Ports de France, chargés de toute sorte de denrées & de Marchandises, qu'ils troquoient pour de la Morue, dont ils faisoient leur charge au retour. Les Vaisseaux des Colonies Françoises de Saint Domingue & de la Martinique y apportoient du Sucre, du Tabac, du Caffé, du Taffia, du Miel, &c. & s'en retournoient chargés de Morue. Ce que Louisbourg recevoit de trop, en Marchandises, passoit au Canada, où ceux qui exerçoient ce Commerce prenoient des Castors & d'autres Pelleteries en échange. Ainsi le plan des Raudots avoit commencé à s'exécuter heureusement. Louisbourg, sans autre denrée que la Morue, étoit en Commerce avec l'Europe & l'Améri-

Leur fortune.

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept. Cap Breton, ou Ile Royale.

que. Cependant on verra bientôt que ce n'étoit pas l'unique Port où les Vaisseaux François en chargeassent. Ils alloient faire cette Pêche eux-mêmes à l'Ile de Terre-Neuve, à la Côte du petit Nord & sur le Banc.

Autres Iles Françoises.

Outre les Habitans de Louisbourg, d'autres François, répandus dans les Iles voisines, surtout dans celle de Saint Jean, y avoient leurs Cases, leurs Magasins, & tout ce qui étoit nécessaire à la Pêche. „ Ce Commerce, „ (observe M. d'Ulloa,) suffisant pour les enrichir, il y en avoit peu qui „ s'occupassent de la culture des Terres. D'ailleurs l'Hiver du Pays est fort „ long. La terre, longtems couverte de trois ou quatre piés de nege, qui „ ne fond qu'en Eté, n'est gueres propre à la culture, & l'est moins en- „ core à nourrir des Bestiaux. On est obligé de les renfermer à l'arrivée „ de l'Hiver, pour les nourrir de foin jusqu'à la belle saison. A la vérité „ les neges & les glaces ont à peine disparu, que l'abondance renaît dans „ les champs; & la promptitude, avec laquelle on voit croître les herbes „ & les fruits, console bientôt les Habitans de la longueur de l'Hiver."

Habitans naturels de l'Ile Royale.

L'Ile Royale & les Iles voisines ont aussi des Habitans naturels. Ces Indiens, continue M. d'Ulloa, auxquels les François donnent le nom de *Sauvages*, sont plus grands & mieux faits que ceux du Pérou; mais ils n'en sont point différens par la couleur, & leur ressemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne sont, ni tout-à-fait soumis à la France, ni tout-à-fait indépendans. S'ils reconnoissent le Roi pour Souverain, c'est sans admettre ses Ordonnances pour leur Gouvernement particulier, & sans rien changer à leurs usages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au contraire, ce Monarque leur envoie, tous les ans, une certaine quantité d'habits, de poudre & de fusils pour leurs chasses, d'eau-de-vie & d'outils, dans la seule vue de se les attacher. C'est une conduite fort sage, que la France tient aussi avec les Sauvages du Canada. Elle leur envoie d'ailleurs des Missionnaires pour les instruire; & ces Peuples, grossiers, mais capables de reconnoissance, aiment & respectent comme leurs Peres ceux dont ils ont reçu le Baptême & les lumieres de la Religion. Il n'y avoit dans l'Ile Royale, en 1745, qu'un Missionnaire, nommé l'Abbé *Mallard*, qui suffisoit pour les Indiens de cette Ile. Ces Sauvages, quoique Chrétiens & rassemblés, peuvent passer pour errans, parcequ'il est rare qu'ils s'arrêtent longtems dans un même lieu. Leurs Cabanes sont bâties fort légerement, comme s'ils ne comptoient jamais d'y faire un long séjour. Leur premier soin, en arrivant sur le terrein où ils veulent se loger, est de construire la Chapelle & l'habitation de leur Pasteur. Ensuite chacun bâtit sa propre Maison. Ils y passent deux ou trois mois, quelquefois cinq, six, ou davantage, suivant la facilité qu'ils y trouvent pour la Chasse. Si le Gibier commence à manquer, ils levent le Camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne, & leur Curé ne cesse point de les suivre. Cependant plusieurs se rendent volontairement aux Etablissemens François, s'engagent à servir pour un tems, & rejoignent leur Troupe à la fin du terme. Les autres viennent vendre aux François les Bêtes qu'ils ont tuées dans leurs Chasses.

Conduite que la France tient avec eux.

Leurs usages.

Quoique l'Ile Royale aît plusieurs Ports, qui pouvoient être peuplés & fortifiés, les François avoient cru devoir se borner à l'entretien de Louis-

Suite de l'Etabliss. des François dans l'Amérique Sept.
Cap Breton, ou Ile Royale.

bourg, pour la conservation d'une Ile montagneuse & pleine de Bois, qui ne laisse craindre à cette Place aucune attaque par terre.

Raisons qui firent perdre Louisbourg aux François.

Le Voyageur Espagnol applaudit à cette conduite, & juge qu'ils n'auroient jamais perdu l'Ile, s'ils n'en eussent perdu la Forteresse. Il ajoute que jamais Louisbourg n'eût été pris, „ si dans une conjoncture si critique „ il n'eut pas manqué des munitions les plus nécessaires, s'il eut été se- „ couru, ou si l'opinion qu'il étoit imprenable n'eût fait négliger toute „ sorte de précautions. La France, à la vérité, ne manquoit point d'y „ envoyer tous les ans, un convoi d'argent & de vivres, pour la subsis- „ tance & la paye de la Garnison. Le soin des fortifications n'étoit pas „ plus oublié. On y faisoit travailler les Soldats qui n'étoient point oc- „ cupés à la garde des Postes; & leur ardeur se relâchoit d'autant moins, „ qu'ils voyoient leur sûreté comme attachée au bon état de la Place. Mais „ l'avarice de ceux, qui étoient chargés du payement, leur en faisoit re- „ tenir une partie, & les Officiers se rendoient coupables de la même in- „ justice à l'égard du *Prêt*. Ce désordre n'étoit pas nouveau en 1745: il „ avoit déja fait naître des plaintes, & le Gouverneur de la Place étant „ mort l'Hiver précédent, cette perte avoit tellement augmenté la con- „ fusion, que les Troupes s'étoient deux fois soulevées. Quelque soin „ qu'on eût apporté à les appaiser, on n'avoit pas coupé la racine du mal; „ & le mécontentement subsistoit, lorsqu'une Escadre Angloise, paroissant „ devant Louisbourg, y porta le premier avis du danger qui menaçoit cet „ Etablissement."

Etat de cette Ville, lorsqu'elle fut prise.

La Garnison de la Ville & de tous ses Forts ne consistoit alors qu'en six cens Hommes de Troupes réglées, la plupart Suisses, auxquels on pouvoit en joindre huit cens de Milice, formée de tous les Habitans qui étoient capables de porter les armes. Le Gouverneur Général du Canada, informé de ce qui s'étoit passé l'année derniere, & n'ignorant point ce qu'il y avoit à craindre d'une Garnison foible & mécontente, pour une Place de cette importance, fit offrir au nouveau Commandant un secours de Troupes, qui lui auroit suffi, s'il l'eut accepté. M. d'Ulloa fait profession d'ignorer quelles furent les raisons de son refus; mais il ne craint point d'assurer, que deux mille François aguerris auroient dissipé toutes les forces de la Nouvelle Angleterre.

Elle est attaquée par les Anglois.

L'espérance des Anglois avoit été de surprendre la Place, avant l'arrivée du Convoi de France. Ils avoient armé à Boston, avec une diligence extrême; & leur Escadre, avec une Flotte Bostonoise chargée de Troupes & de munitions, étoit devant Louisbourg au commencement de Mai. D'ailleurs, un accident avoit retardé le Convoi François. Il devoit partir de Brest, longtems avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg. Mais, un Vaisseau de guerre, prêt à jetter l'ancre avec une Frégate, avoit eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en étoit trouvé qu'un autre dans le même Port: encore étoit-il sur le chantier, mais prêt d'être lancé à l'eau. Le Marquis de *Maison-forte*, Commandant de celui qui venoit d'être brûlé, reçut ordre de réparer sa disgrace par toutes sortes d'efforts, de lancer à l'eau le Vaisseau neuf, qu'on

Accident qui la prive de tout secours.

avoit nommé le *Vigilant*, de l'équiper aussi-tôt, & de mettre sur le champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avoit pû faire éviter la perte d'un tems précieux, pendant lequel la Flotte Angloise entra dans le Port de Louisbourg, & fit son débarquement, sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇOIS DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

CAP BRETON, OU ILE ROYALE.

Le Marquis de Maison-forte y est envoyé.

Cependant le *Vigilant* s'étoit mis en Mer. Il arriva, le 30 de Mai, à la vue de l'Ile Royale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maisonforte de se briser contre quelque écueil, l'empêcha d'abord de porter droit à la Côte. Il fut réduit à faire des bordées, pour attendre un tems plus clair. Dans ces circonstances, il découvrit une Frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour Angloise. Son Vaisseau étant de soixante pieces, il ne balança point à fondre sur elle, & lui lâcha toute sa bordée. La Frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piege, & prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, & l'un & l'autre arriverent sous l'Escadre Angloise, au moment que le brouillard commençoit à se dissiper. Ainsi le Commandant François, qui se croyoit sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en se voyant entouré de Vaisseaux ennemis. Il ne se déconcerta point; & quoique son Bâtiment, surchargé d'armes & de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse, il entreprit de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité.

Son Combat.

Il fut d'abord attaqué par la Frégate, qu'il s'étoit flatté d'enlever, & par deux Vaisseaux, l'un de soixante, l'autre de cinquante pieces de canon; enfin par l'Escadre entiere. Le feu, qui commença vers deux heures après midi, fut terrible de toutes parts. Maison-forte & tous ses Gens firent des prodiges de conduite & de valeur. La victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir, que les François, ayant leur Gouvernail brisé, toutes leurs manœuvres hachées, & leur château-d'avant fracassé, se virent près de couler à fond. Ils se rendirent, avec plus d'honneur que l'Ennemi n'en pouvoit tirer de sa victoire. Mais cette disgrace entraîna la perte de Louisbourg. Les Assiégeans avoient été si découragés par la résistance qu'ils y avoient trouvée, & connoissoient si peu l'art de la guerre, que regrettant les champs & le repos de leur Colonie, ils demandoient déja leur retour. Le Voyageur Espagnol a sçu d'eux-mêmes, que si la prise du *Vigilant* étoit arrivée quinze jours plus tard, ils auroient levé le Siege: mais cet avantage releva leurs espérances. Ils recevoient, sans cesse, des munitions de la Nouvelle Angleterre; & celles de la Ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du succès.

Belle défense.

Circonstances du Siege de Louisbourg.

On nous donne quelques circonstances du Siege, qui n'avoient pas été publiées. Pendant qu'ils pressoient la Place, ils menaçoient, avec un Corps nombreux, le Fort nommé la *Batterie-Royale*; c'est-à-dire que ce Corps étoit campé à quelque distance du Fort, sans oser s'en approcher. Le Commandant de la Ville connoissoit l'importance de ce Poste: mais n'ayant point assez de monde pour en renforcer la Garnison, il s'étoit contenté d'en faire augmenter l'artillerie, avec ordre de faire un feu continuel;

pour en imposer du moins par les apparences; & si l'Ennemi s'approchoit enfin avec des forces trop supérieures, il avoit ordonné au Commandant du Fort d'enclouer toutes ses pieces, & de s'embarquer avec ses Gens dans quelques Bâteaux qui étoient sous les murs, pour se retirer aussi-tôt vers la Place. Cet Officier, qui manquoit de courage, ou d'expérience, ou de présence d'esprit, ne s'attacha qu'au second de ces deux ordres. A peine l'eut-il reçu, que sur un foible mouvement des Anglois il s'embarqua précipitamment avec tout son monde, & se jetta dans la Ville, en criant que l'Ennemi s'étoit approché avec des forces terribles; imagination fausse, & démentie par la vue du Drapeau de France, qui continua, pendant vingt-quatre heures, de demeurer arboré au Fort. D'un autre côté, les Anglois, retranchés dans leur Camp, d'où ils ne voyoient paroître personne sur les Parapets, s'imaginerent que la Garnison étoit occupée de quelque ouvrage intérieur, & passerent deux jours dans ce doute, sans prendre la hardiesse de s'avancer. Enfin, leur Armée étant composée de toutes sortes de Gens, un Indien, moins timide que les autres, offrit d'aller reconnoître le Fort, & partit sans armes. Il parvint à la porte, en contrefaisant le Fou. Là, bien-tôt certain que le Fort étoit abandonné, il entra, il ôta la Banniere de France, & fit connoître qu'il ne restoit point de François pour le défendre. Les Anglois, qui avoient tout observé, accoururent aussi-tôt, & rétablirent aisément le canon, que les Déserteurs ne s'étoient pas donné le tems de bien enclouer. Ainsi Louisbourg fut battu avec les mêmes armes qui devoient servir à sa défense.

C'EST de M. d'Ulloa que cet étrange récit est emprunté. Toute l'Artillerie du Fort consistoit, dit-il, en pieces de trente-six à quarante livres de balles, & les Pieces du *Vigilant* étoient du même calibre. Plusieurs batteries, qui furent dressées le même jour, suppléerent au défaut de l'Artillerie Angloise, qui étoit très foible, & commencerent à battre la Place en brèche. Elle se defendit avec vigueur; mais la brèche étant bien-tôt fort large, le Commandant, dont les Troupes étoient fort affoiblies, ne voulut pas attendre un assaut. Il obtint une Capitulation honorable, telle qu'on l'accorde à de braves Gens, qui ne cedent qu'au malheur des circonstances & à la supériorité des forces.

Raisons qui la firent perdre à la France.

SUIVANT l'observation du même Voyageur, les Officiers François avoient fort bien reconnu „ que l'occasion la plus favorable pour chasser „ les Troupes Angloises, étoit de les attaquer lorsqu'ils commencerent l'ou„ verture de leurs tranchées: mais ils se défioient trop de la Garnison, a„ près des mutineries qui n'avoient jamais été bien appaisées. Dans cet„ te situation ils n'oserent tenter une seule sortie, pendant tout le cours du „ Siege, quelque succès qu'on pût s'en promettre contre des Troupes si „ mal aguerries. Ils aimerent mieux employer leurs Soldats à la garde des „ postes & au service du canon, que de s'exposer à les voir passer chez „ l'Ennemi, soit pour se dérober au châtiment de leur desobéissance, ou „ pour se venger des vexations dont ils accusoient leurs Chefs ". Il paroît étonnant, à M. d'Ulloa, que malgré tant de malheurs, qui s'étoient rapidement succédés, malgré l'indocilité & la foiblesse de la Garnison,

Louisbourg ait tenu six semaines entieres. On sait que l'Ile Royale ayant été rendue par le Traité d'Aix-la-Chapelle, la France n'a rien épargné pour la garantir des mêmes disgraces. (v)

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

Description du Canada, ou de la Nouvelle France, contenant les Relations de divers Voyageurs.

Son étendue.

Ce n'est pas une exagération, dans les Voyageurs François, de donner plus d'étendue à la Nouvelle France qu'à la moitié de l'Europe. *La Hontan*, qui écrivoit avant la cession de Terre-Neuve & de la Baie d'Hudson, l'étendoit alors du 39e. degré de Latitude (x) au 65e., commençant au Sud du Lac d'Erié, jusqu'au Nord de la Baie d'Hudson; & du 284e. degré de Longitude aux 336; c'est-à-dire, depuis le Fleuve du Missisipi jusqu'au Cap Raze dans l'Ile de Terre-Neuve. Ainsi renfermant l'Europe, avec quelques Géographes, entre les 35 & les 72 degrés de Latitude, du Sud au Nord, & entre les 9 & 94 degrés de Longitude, il se trouve, dans ce calcul, qu'elle n'avoit, avant la Cession, qu'onze degrés de Latitude & trente-trois de Longitude plus que la Nouvelle France. Si l'on y joignoit, ajoute le même Voyageur, toutes les terres du Nord-Ouest, elle seroit incomparablement plus grande que toute l'Europe: mais on peut se renfermer, dit-il, dans ce qui est découvert, établi, & qui ne comprend que les Pays où les François ont des Forts, des Magasins & des Missions.

Difficultés de la Description.

Il est impossible de donner une Description réguliere de cette vaste Contrée, dont toutes les parties n'ont jamais été divisées avec ordre, & ne sont pas même également connues (y). Mais commençons par des idées générales, pour revenir au détail avec nos plus judicieux Voyageurs.

(v) Il n'y a gueres d'établissement qui ait plus coûté à la France; elle y a employé plus de 30 millions, quoiqu'il ne soit d'aucun rapport; mais l'entrée du Golfe de Saint-Laurent étoit trop nécessaire aux François pour n'en pas regarder la conservation comme un objet trop important, & pour ne pas tout y sacrifier. Il protégeoit leur Commerce dans l'Amérique Septentrionale, & il n'étoit pas d'une moindre conséquence pour celui qu'ils font dans la Méridionale. Tout cela est maintenant perdu pour eux. Les Anglois ayant repris l'Ile, en 1758, elle leur a été cédée par le 2d. Art. du Traité du 3 Nov. 1762, avec toutes les autres Iles dans le Golfe & Fleuve de St. Laurent, sans restriction. R. d. E.

(x) L'Abbé *Lenglet*, qui comprend, sous le nom de *Nouvelle France*, le Canada & la Louisiane, la situe entre les 25 & 53 degrés de Latitude septentrionale, & les 267 & 330 degrés de Longitude, prenant sa plus grande étendue du Sud-Ouest au Nord-Est, depuis la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne jusqu'au Cap Charles, près du Golfe Saint Laurent; ce qui renferme une distance de plus de neuf cens lieues. Mais voyez la Note suivante.

(y) On doit, au P. de Charlevoix, quantité de bonnes observations critiques, qui, sans jetter un plein jour sur ces obscurités, peuvent servir du moins à tenir le Lecteur en garde contre une infinité d'erreurs; & le plan de cet Ouvrage nous oblige d'en adopter quelques-unes. Comme nous n'avons point, dit-il, d'Histoire complette de la Nouvelle France, & que les Relations de ce grand Pays, qui ont le plus de cours, ne sont pas les plus exactes & les plus fideles, il n'est pas surprenant que les Cosmographes, les Géographes & les Dictionnaires Géographiques & Historiques n'aient pas été plus corrects. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les plus anciens sont moins remplis de fautes que les modernes. Il est vrai que de leur tems les Colonies Françoises de l'Amérique

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

On donne communément pour bornes à la Nouvelle France, ou, si l'on veut, à la partie de la Nouvelle France qui se nomme *Canada*, la Mer du Nord & les Colonies Angloises à l'Orient; d'immenses Contrées Indiennes au Couchant; le Pays de Labrador & la Baie d'Hudson au Nord; & la Louisiane au Sud, en comprenant sous ce nom le Pays des Illinois, qui

Septentrionale étoient peu considérables; mais ils en ont parlé plus exactement que ceux qui les ont suivis, & qui ont voulu les corriger. On peut donner pour raison, qu'ils n'avoient devant les yeux qu'un petit nombre de Mémoires, dont les Auteurs se bornant à rapporter ce qu'ils avoient vu, ou ce qu'ils avoient appris de témoins oculaires, ne pouvoient être accusés que de quelque exagération. C'est ainsi que le grand Atlas de *Blaeu*, composé en 1677, ayant été particuliérement composé sur l'*India Occidentalis* de de Laet, qui n'ayant gueres travaillé luimême que d'après Verrazani, Cartier, Champlain, Laudoniere & Lescarbot, tous Voyageurs d'assez bonne foi, étoit pour le tems ce qu'on pouvoit avoir de meilleur. Ceux qui l'avoient précédé, tels que le *Théâtre du Monde* de Jean & Guillaume Blaeu, l'*Arcano del Mare* de Robert *Dudley*, l'Atlas de *Mercator*, le Monde de *Davity*, la Géographie de *Thevet*, &c. sont beaucoup plus imparfaits, dans les Cartes, & dans les Discours; mais si l'on y trouvoit peu de lumieres, ils ne pouvoient pas causer de grandes erreurs.

Corneille, dans son Dictionnaire Géographique, s'est principalement attaché aux Voyages de *la Hontan*, mauvais guide sur bien des points, mais assez instruit sur ceux qui faisoient l'objet du Dictionnaire; & cet article n'en est pas le plus défectueux. On ne parle point de la Dissertation sur le Canada, publiée dans le sixieme Tome de l'Atlas de *Gueudeville*, parce que ce n'est qu'un abrégé, mal digéré, des Mémoires de la *Hontan*. *Robbe* & *la Martiniere* partagent la Nouvelle France en deux Provinces, qui sont le Canada particulier, & le Saguenay; partage imaginaire, & d'ailleurs fort mal ordonné. 1°. La Ville de Quebec, Capitale du Canada François, y est placée dans la Province de Saguenay. 2°. Cette prétendue Province de Saguenay s'y trouve enclavée dans celle du Canada particulier, que Robbe étend au-dessous de la Riviere de Saguenay jusques dans le Golfe de Saint Laurent, & au-dessus Quebec jusqu'au delà des Lacs. La Martiniere s'est beaucoup plus étendu que Corneille, & cite presque tous les Auteurs; mais on lui reproche de n'être pas toujours heureux dans le choix. L'Abbé Lenglet du Frenoy l'a jetté dans l'erreur par sa division du Canada en partie Orientale & Occidentale, ou Louisiane; mauvaise division, puisqu'elle suppose, faussement, que cette derniere Province est à l'occident du Canada, tandis qu'elle est au Sud & au Sud-Ouest. Ajoutons qu'en général la Martiniere connoissoit mal ce Pays. La seule vue des Cartes auroit dû l'empêcher, par exemple, de dire que le Lac du Saint Sacrement reçoit les eaux du Lac Champlain, puisqu'au contraire c'est le Lac Champlain qui reçoit celles du Lac du Saint Sacrement. Il ne connoissoit pas mieux les grands Lacs du Canada, lorsqu'il a placé le Lac Champlain dans le Pays des Iroquois: ce qui l'a trompé, c'est que ce Lac est formé par la Riviere de *Sorel*, qu'on appelloit autrefois la *Riviere des Iroquois*; mais on ne lui avoit donné ce nom que parceque les Iroquois descendoient souvent par cette Riviere dans la Colonie Françoise. Il fait deux articles de *Michillimakinac* & *Missilli Makinac*, qui ne signifient que la même chose: erreur qui vient apparemment de quelques Relations, où le mot propre, qui est *Michillimakinac*, se trouve défiguré.

De L'Ile a fait des recherches & d'assez heureuses découvertes dans son Atlas, mais sa Carte du Canada est très défectueuse. Aussi en étoit-il peu content; & le Pere de Charlevoix assure que lorsqu'il mourut il avoit entrepris d'en donner une meilleure. Enfin le Critique ajoute que l'article du Canada, dans les deux dernieres Editions du Dictionnaire historique de *Morery*, approche beaucoup du vrai, & reproche seulement aux Imprimeurs de n'avoir pas mieux profité des Mémoires qu'on leur avoit donnés pour le perfectionner. Faisons remarquer, en finissant cette longue Note, que M. Bellin, à qui l'on a l'obligation de toutes les Cartes de ce Recueil, a fait aussi celles de l'Histoire de la Nouvelle France. Nous renvoyons le Lecteur à l'éclaircissement qu'il a mis à la tête du Journal historique du P. de Charlevoix.

qui s'y joint par le Fleuve de Miſſiſſipi, & qui appartient au même Gouvernement. On diviſe le Canada, ou Nouvelle France, en deux parties, la Septentrionale & la Méridionale, par rapport au Fleuve de Saint Laurent qui les traverſe; & c'eſt dans la premiere qu'eſt ſituée la Ville de Quebec, Capitale de l'une & de l'autre. Description de la Nouvelle France.

Ainsi les Terres, qui ſont des deux côtés de ce Fleuve, formant proprement la Nouvelle France, on comprend que la meilleure méthode eſt de s'attacher à ſuivre ſon cours. Sa ſource eſt encore inconnue, quoiqu'on l'aît remonté juſqu'à ſept ou huit cens lieues. Les Coureurs de Bois (z), dit la Hontan, n'ont pas été au-delà du Lac de *Lenemignon*, ou *Alimipegon*, qui ſe décharge dans le Lac *ſupérieur*; comme celui-ci tombe dans le Lac *Huron*; le Lac Huron, dans le Lac *Erié*, ou de *Conti*; & le Lac Erié, dans le Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. C'eſt de ce dernier Lac que ſort ce grand Fleuve, qui coule vingt lieues aſſez paiſiblement, enſuite trente autres avec rapidité juſqu'à la Ville de Montréal, d'où il continue ſon cours avec modération juſqu'à celle de Quebec, s'élargiſſant de-là peu-à-peu, juſqu'à ſon embouchure, qui en eſt à plus de cent lieues. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ajoute le même Voyageur, il tire ſon origine du grand Lac des *Aſſinipouels*, cinquante ou ſoixante lieues au-delà de celui de Lenemignon. Au Nord de ſon embouchure (*a*), on trouve la grande Contrée de *Labrador*, que les Anglois nomment *Nouvelle Bretagne*, habitée par des Indiens fort ſauvages, avec leſquels on n'a point d'autre commerce que celui des Pelleteries, & dont le Pays s'étend juſqu'à la Baie d'Hudſon, qui en eſt à l'Oueſt.

Mais la Hontan nous ramene au Lac ſupérieur, qui eſt à plus de deux cens lieues de cette Baie, & d'où on y remonte par une Riviere, nommée *Machakandibi*, ſi rapide & ſi pleine de ſauts, que ſix Indiens, dans un bon Canot, ont peine à faire cette route en trente-cinq jours. Elle ne conduit point juſqu'au Lac ſupérieur; mais on trouve à la ſource de cette Riviere, après l'avoir remontée l'eſpace de cent lieues, un petit Lac de même nom, d'où l'on eſt obligé de faire un portage de ſept lieues, pour arriver à la Riviere de *Michipikoton*, qu'on deſcend enſuite pendant dix ou douze jours, avec l'embarras d'y faire auſſi quelques portages. On ne trouve point, dans les Cartes, les noms du petit Lac & des deux Rivieres; ce qui fait juger que le petit Lac eſt celui de Lenemignon ou Alimipegon, & la grande Riviere, celle de *Peré*, qui deſcend de ce Lac au fond de la Baie d'Hudſon. D'ailleurs la Hontan n'explique point ſi la Riviere de Michipikoton conduit juſqu'au Lac ſupérieur (*b*). Deſcription des Lacs.

(z) On donne ce nom à ceux qui font de grandes courſes dans le Continent, pour le Commerce des Pelleteries.

(a) C'eſt-à-dire du Fleuve St. Laurent. R. d. E.

(b) Tout ceci paroît fort embrouillé, n'étant nullement à ſuppoſer que le Lac *Alimipegon*, & la Riviere *Peré* (ou *Perray*) ſoient le petit Lac & la Riviere qui portent l'un & l'autre le nom de *Machakandibi*, que l'on croit être plutôt le *Monſipi*, ou *R. à l'Orignac*, qu'on ne remonte point juſqu'au Lac ſupérieur, puiſque, du petit Lac qu'on trouve à ſa ſource, il faut faire un portage de ſept lieues pour arriver à la Riviere de *Michipikoton*, qui conduit juſqu'au Lac Supérieur, comme on le voit par la Carte. Le Lac Alimipegon & la Riviere Perray,

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lac supérieur.

Il donne, à ce Lac, environ cinq cens lieues de circuit, en y comprenant, dit-il, le tour des Anses & des petits Golfes. Cette petite Mer d'eau douce est assez tranquille, depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud est le plus sûr pour la navigation des Canots, parcequ'il contient quantité de Baies & de petites Rivieres, où l'on peut relâcher dans le mauvais tems. Ses bords ne sont point habités par des Indiens sédentaires; mais, suivant l'usage de ces Peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chasser, ou pêcher, pendant l'Eté, & qui portent en certains lieux les Castors qu'ils ont pris pendant l'Hiver, pour la traite que les Coureurs François y vont faire tous les ans. Les principaux de ces Marchés se nomment *Bagouasch*, *Lemipisaki*, & *Chagouamigon*. Un Négociant, nommé *Dulhut*, y avoit construit un Fort de pieux, dans lequel il avoit des Magasins remplis de toutes sortes de Marchandises. Ce Poste, qui s'appelloit *Camanistigoyau*, nuisoit beaucoup aux Anglois de la Baie d'Hudson, parcequ'il épargnoit à quantité de Nations Sauvages la peine de transporter leurs Pelleteries à cette Baie. Il se trouve, autour de ce Lac, des Mines de cuivre, dont le métal est si pur, qu'il n'y a pas un septieme à retrancher. On y voit quelques Iles, remplies d'Elans & de Caribous; mais la difficulté du passage ne permet gueres de les y aller chasser. Le Lac produit une grande abondance d'Esturgeons, de Truites, & de Poisson blanc. Pendant l'Hiver, qui n'y dure pas moins de six mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Lac des Hurons & Saut de Sainte Marie.

Du Lac supérieur, la Hontan passe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cens lieues de circuit. On a, dans cette route, à descendre le Saut de *Sainte Marie*. C'est une Cascade, de deux lieues de long, où les eaux du Lac supérieur se déchargent. Les Jésuites y avoient une Maison, en 1668, lorsque le Voyageur François y passa, dans le Village d'une Nation nommée les *Outchipouès*, auxquels le voisinage de la Cascade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce Poste est un grand passage, pour les Coureurs de Bois, qui se rendent en Eté sur les bords du Lac; mais il n'y croît rien, parceque des brouillards continuels y rendent les Terres stériles. Au contraire, le Lac des Hurons est situé sous un beau climat. Quantité de petites Iles y mettent les Canots à couvert du côté du Nord; mais celui du Sud est commode pour la chasse des Bêtes fauves. La figure du Lac représente un parfait triangle. On distingue, entre les Iles, celle de *Manitoualin*, qui a plus de vingt lieues de long, sur environ dix de large. Elle étoit autrefois habitée par les *Ontaouas*, de la Nation du *Talon*, & du *Sable*; mais elle se trouve dépeuplée par les ravages des Iroquois. Deux autres Nations, les *Nockès* & les *Massitagues* ont leurs Villages vis-à-vis de cette Ile, à vingt lieues l'une de l'autre. A l'extrêmité Orientale de la même Ile, on trouve une Riviere qui a reçu le nom de *Riviere des François*, aussi large que la Seine l'est à Paris, mais de peu d'étendue dans son cours, qui n'a

quoique communiquant aussi du Lac supérieur à la Baie d'Hudson, sont beaucoup plus à l'Ouest que le petit Lac & la Riviere Machakandibi, dont il est ici question. R. d. E.

Description de la Nouvelle France.

pas plus de quarante lieues, depuis le Lac des *Nepiccrini* (c), où elle prend sa source, jusqu'à son embouchure dans celui des Hurons. Au Nord-Est de cette Riviere, on voit la Baie de Toronto, à laquelle on donne vingt ou vingt-cinq lieues de long, & quinze de large. Elle reçoit une Riviere qui, sortant d'un petit Lac de même nom, est coupée par des Cataractes d'une difficulté insurmontable. De sa source, on peut passer au Lac de Frontenac, à l'aide d'un portage, jusqu'à la Riviere de *Théonontaté*, qui s'y décharge. A trente lieues de-là vers le Sud, on trouve le Pays de Théonontaté, anciennement peuplé de Hurons. De-là, trente autres lieues conduisent à la Baie de *Sakinac* (d), qui en a seize ou dix-sept de long & six de large. Une Riviere de même nom se décharge au fond de cette Baie, après un cours d'environ soixante lieues. De la Baie de Sakinac on compte trente lieues jusqu'à l'*Anse du Tonnerre*, & trente autres de cette Anse jusqu'au Fort de *Michillimakinac*, qui est situé à 45 degrés 30 minutes de Latitude. Ce Poste n'est qu'à demi-lieue de l'embouchure du Lac des Illinois; & sa situation le rend d'autant plus important, qu'il n'y a point d'autre passage pour aller chez les Illinois, les Ounamis, à la Baie des Puants, & jusqu'au Fleuve de Mississipi.

Baie de Toronto.

Baie de Sakinac.

Lac de Michigan, ou des Illinois.

Le Lac des Illinois, ou Michigan, a trois cens lieues de tour; & dans une si grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable. Il est situé dans un beau climat. Ses bords sont couverts de Sapins & de belles Futaies. Une de ses Baies, qu'on nomme la Baie de l'Ours, reçoit une Riviere où la Nation des Outaouais va faire, de trois en trois ans, la chasse des Castors. Le côté méridional du Lac est rempli de Chevreuils, de Cerfs & de Poules d'Inde. On trouve, dans le Détroit qui conduit du Lac des Hurons au Lac Erié, un Fort nommé *Saint Joseph* (e).

Lac Erié, ou de Conti.

Le Lac Erié, qui porte aussi l'illustre nom de *Conti*, passe pour le plus beau Lac de l'Univers. Son circuit est de deux cens trente lieues. De toutes parts, il offre des perspectives charmantes. Ses bords sont couverts de Chênes, d'Ormeaux, de Châteigniers, de Pommiers, de Pruniers, & de belles Vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des Arbres, dans un terrein fort uni. Tous les Voyageurs parlent, avec admiration, de la multitude de Bêtes fauves & de Poules d'Inde, qui se trouvent dans les Bois & dans les vastes Prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les bords de deux belles Rivieres, qui se déchargent au fond du Lac, sans Rapides & sans Cataractes, sont peuplés de Bœufs sauvages. Il est rempli d'Esturgeons & de Poisson blanc; mais les Truites, & d'autres Poissons qui abondent dans les Lacs des Hurons & des Illinois, y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau, sans battures & sans écueils. On n'y connoît les gros vents que dans le cours de Décembre, de Janvier & de Février; & dans cette saison même, ils ne sont ni dangereux ni fréquens. Les *Errieronons*, les *Andastogueronons* & d'autres Peuples qui habitoient ses bords méridionaux jusqu'à la Riviere d'*Oyo*, ou la *Belle Riviere*,

(c) Ou des *Nipissings*. R. d. E.
(d) Ou *Saguinam*. R. d. E.
(e) Aujourd'hui *Pontchartrain*. Voyez ci-dessous. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

ont été détruits par les Iroquois. Le côté du Nord offre une pointe de terre, qui s'avance d'environ quinze lieues (f). Vers l'Orient, à trente lieues de cette Pointe, on trouve une petite Riviere, qui prend sa source près de *Ganaraské*, Baie du Lac de Frontenac, & qui feroit un passage assez court d'un Lac à l'autre, si la communication n'étoit interrompue par des Cataractes. De l'embouchure de cette Riviere au Détroit, c'est-à-dire à la décharge du Lac Erié dans celui de Frontenac, il ne reste pas moins de trente lieues. Le Détroit en a quatorze de long, sur une de large. C'est sur sa rive Orientale qu'est situé le Fort de *Niagara*, d'où l'on compte vingt lieues jusqu'à l'embouchure de la Riviere de *Condé*. La Hontan donne à cette Riviere, sur le récit des Sauvages, soixante lieues de cours, sans Cataractes: ils l'assurerent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage assez court, on peut passer dans une autre, qui roule ses eaux jusqu'à la Mer. Les Iles du Lac Erié, surtout celles du fond, sont de vrais parcs de Chevreuils, & comme autant de Vergers, où la Nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres & de fruits, pour la nourriture des Poules d'Inde, des Faisans & des Bêtes fauves. Si la Navigation étoit libre, de Quebec jusqu'à ce Lac, on pourroit faire, dit-on, de ses rives & des Pays voisins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau Royaume du monde. Un Voyageur assure qu'avec les beautés naturelles, il se trouve d'excellentes Mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un Côteau, d'où les Sauvages ont apporté de grosses pierres, remplies de ce précieux métal.

Fort de Niagara.

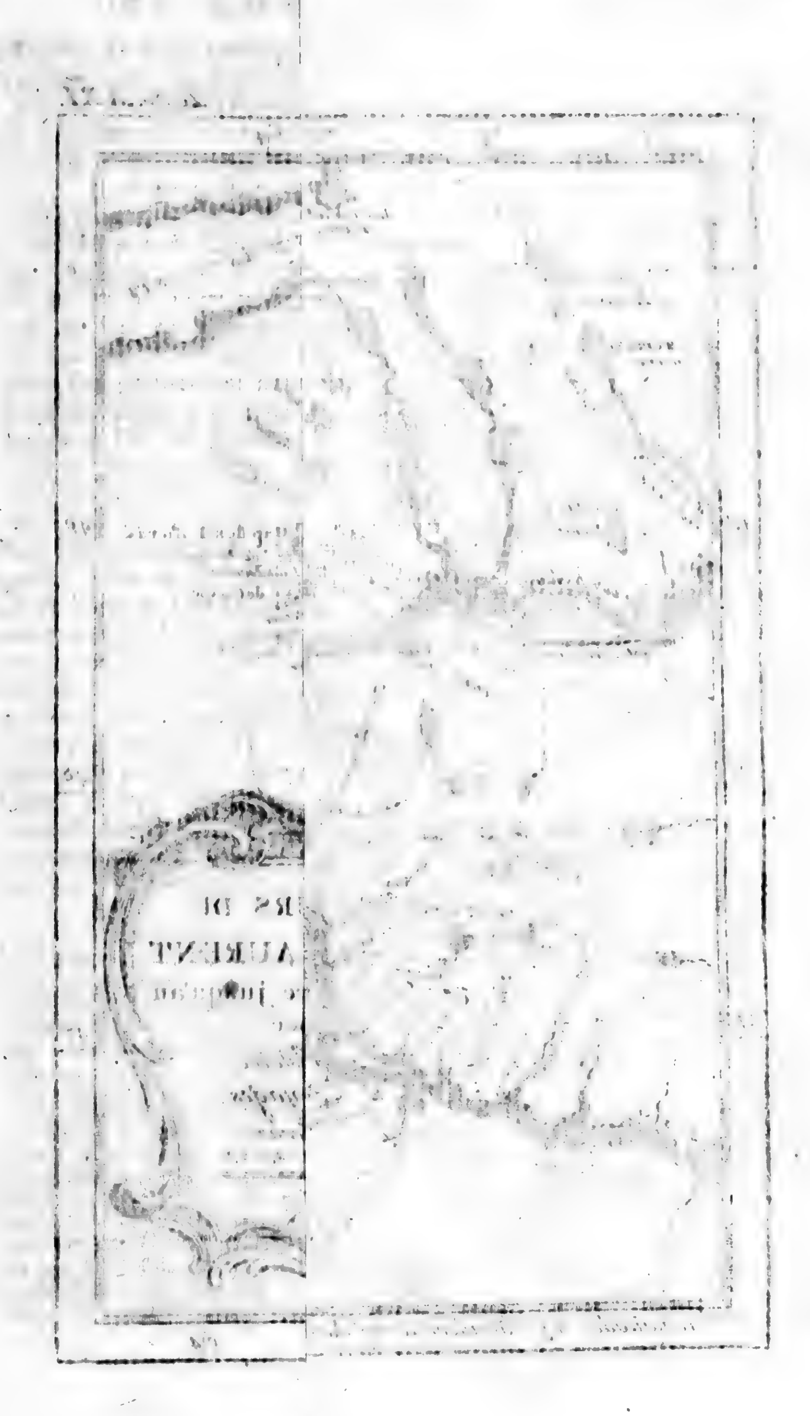
Beauté du Pays.

Lac Ontario, ou de Frontenac.

Du Lac Erié, on passe dans le Lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingts lieues de circuit. Sa figure est ovale; & sa profondeur, de vingt à vingt cinq brasses. Il reçoit, du côté du Sud, les Rivieres des *Onnontouans*, des *Onnontaguès* & de *la Famine*; du côté du Nord, celles de Ganaraské & de Théonontaté. Ses bords sont garnis de grandes Forêts, sur un terrein assez égal, & sans Côtes escarpées. Il forme plusieurs petits Golfes du côté du Nord. On peut passer, du Lac des Hurons dans le Lac Ontario, par la Riviere de Théonontaté, à l'aide d'un portage de sept ou huit lieues jusqu'au Lac de Toronto, qui s'y décharge par une Riviere du même nom; & l'on vient de remarquer qu'on y peut passer aussi du Lac Erié par une petite Riviere, mais fort embarrassée de Cataractes, qui prend sa source vers la Baie de Ganaraské. Le Pays des Iroquois, si célebre dans toutes les Relations de la Nouvelle France, occupe le côté Méridional du Lac Ontario, entre les Colonies Angloises & le Lac. Il est très fertile, mais si dépourvu de Bêtes fauves & de Poissons, que ses Habitans sont obligés de faire leurs Pêches sur les bords du Lac, d'où ils portent le Poisson boucané dans leurs Villages, & d'aller faire leurs chasses au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur Canton, pour se procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuses & des plus redoutables Nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barriere à des Peuples également inquiets & guerriers, qu'en 1672, le Comte de Frontenac fit bâtir à l'entrée du Lac, dans un lieu nommé *Catarocouy*, un Fort auquel il donna son nom.

Pays des Iroquois.

(f) On la nomme la *Longue Pointe*. Voyez ci-dessous. R. d. E.



Tom. XXI.

CARTE DU COURS DU FLEUVE DE S.T LAURENT

Depuis son Embouchure jusqu'au dessus de Quebec.

Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages.

Lieues communes de France.

5 10 15 20 25 30

Par M.B. Ing. de la M.e

Isle d'Anticosti

les Sept Isles

Laurent

Gaspesie

Cap des Rosiers

Baie de Gaspé

Baie des Chaleurs

Le Fleuve de Saint Laurent, sortant du Lac Ontario au Nord-Est, va passer à Montréal, où il reçoit la grande Riviere des *Outaouais*, traverse toute la belle partie de l'Etablissement François jusqu'à Quebec, & de-là se rend majestueusement à la Mer.

Description de la Nouvelle France.

Mais c'est de la Mer même, qu'il faut remonter avec un Voyageur plus exact (*g*). Il donne quatre-vingts lieues de long au Golfe Saint Laurent; c'est-à-dire à cet espace de Mer qui est renfermé entre l'Ile de Terre-Neuve & l'Ile Royale à l'Est, & les Côtes du Continent à l'Ouest. *La Potherie* lui en donne cent de large. L'entrée du Golfe est entre la Pointe Sud-Est de l'Ile de Terre-neuve, & la Pointe Nord-Est de l'Ile Royale (*h*). On laisse au Sud quelques petites Iles qui seront nommées dans un autre lieu; & l'on arrive au *Cap des Rosiers*, qui est à la Pointe Sud du Fleuve, & qui en fait proprement l'entrée. C'est de-là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce Cap jusqu'à la Côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée, presqu'au milieu, par l'Ile d'*Anticosty*, qui s'étend environ quarante lieues, Nord-Est, mais qui a peu de largeur. Cette Ile appartient aux Descendans d'un François (*i*), qui avoit eu part à la découverte du Mississipi, & qui obtint cette récompense pour un service qui avoit coûté la vie au Chef de son entreprise. Mais on ne lui fit pas un riche présent: elle est stérile, mal fournie de bois, & sans un seul Havre où le moindre Bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avoit découvert une Mine d'argent, & l'on fit partir de Quebec un Orfevre, pour en faire l'épreuve: mais on ne fut pas long-tems à se détromper. Le seul avantage de l'Ile d'Anticosty est la Pêche, qui est assez abondante sur ses Côtes.

Observations sur l'embouchure du Fleuve S. Laurent & sur les Marées.

Ile d'Anticosty.

Le côté méridional du Fleuve forme un beau Pays, habité par la Nation Indienne qu'on nomme les *Abenaquis*; & le côté du Nord est encore un vaste Désert, ou dans l'espace de cinq cens lieues on rencontre à peine quelques races de ces Peuples errans & farouches, que nous comprenons sous le nom général d'*Esquimaux*. Après avoir passé l'Ile d'Anticosty, on se voit toujours entre deux terres, avec le plaisir de connoître exactement la me-

Côtes du Fleuve.

(*g*) Le P. de Charlevoix, qui a publié le Journal Historique de ses Voyages dans l'Amérique Septentrionale.

(*h*) On fait ici deux observations: 1° Dans le Golfe de Saint Laurent, à huit ou dix lieues au large, les Marées sont différentes, suivant la diverse position des terres, ou la variété des saisons. En quelques endroits, elles suivent les Vents; en d'autres, elles vont contre le vent. A l'embouchure du Fleuve, en certains mois de l'année, les Courans portent toujours en pleine Mer; en d'autres, toujours à terre. Enfin, dans le Fleuve même, jusques vers les sept Iles, c'est-à-dire pendant soixante lieues, il n'y a point de flux du côté du Sud, ni de reflux du côté du Nord. On juge qu'il se fait, sous l'eau, des mouvemens qui causent ces irrégularités; ou qu'il y a des Courans, qui vont & viennent de la surface au fond à la maniere des Pompes. 2°. La déclinaison de la Boussole, qui, dans quelques Ports de France, n'est gueres que de deux ou trois degrés Nord-Ouest, va toujours en diminuant jusques par le travers des *Açores*, où elle n'est plus sensible; mais au-delà, elle augmente tellement, que sur le grand Banc de Terre-Neuve elle est de vingt-deux degrés & plus. Ensuite elle commence à diminuer, mais lentement, puisqu'elle est encore de seize degrés à Quebec, & de douze au Pays des Hurons, où le Soleil se couche trente-trois minutes plus tard qu'à Quebec. *Journal du P. de Charlevoix*, *p.* 68.

(*i*) *Jolyet*. Voyez, ci-dessus, l'Etablissement des François dans la Louisiane.



74
73
72
71
70
69
50
49
48
47
L. d' Montagne à Bonnet
L. à la Loutre
Checoutimi
Saguenay
Tadoussac
FLEUVE
DE
S.T
Lac St. Charles
I. d'Orleans
QUEBEC
Sillery
Les Camouraska
Pais ba
R. S. Jean
Longitude 73 Occidentale 72 du Meridien 71 de Paris. 70 69


CARTE DU COURS DU
FLEUVE DE S.T LAURENT
Depuis son Embouchure jusqu'au
dessus de Quebec.
Pour servir à l'Histoire
Générale des Voyages.
Lieues communes de France.
5 10 15 20 25 30
Par M.B. Ing. de la M.e
ISLE D'ANTICOSTI
FLEUVE DE S.T LAURENT
GASPESIE
Les Sept Isles
Baie des Chaleurs
Cap des Rosiers
Baie de Gaspé
Pais bas et noye
R. S.t Jean
Lac Madaoursca
I. Caraquet
I. Miscou
Grand Etang
Petite Vallée
Grande Vallée
Mamelles de Matane
Monts Louis
Portage de Beau Soleil
R. Chaudy
R. Restigouche
I. Percée
I. Bonaventure
Cap d'Espoir
70 69 68 67 66 65 64 63
50 49 48 47

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

sure de sa route; & l'on n'a plus besoin que de circonspection, pour se garantir des dangers du Fleuve. Mais il seroit difficile de les représenter, si l'on ne s'attachoit à suivre fidélement le Voyageur (*k*).

LE P. DE CHARLEVOIX.

Voyages & Observations du P. de Charlevoix.

Il entre dans le Fleuve de S. Laurent.

IL s'étoit embarqué à la Rochelle le 2 de Juillet 1720, sur une Flutte du Roi, nommée le *Chameau*, & commandée par M. de *Voutron*; le 2 de Septembre, il entra dans le Fleuve Saint Laurent. Le 3, ayant passé l'Ile d'Anticosty, il laissa sur la gauche les *Monts Notre-Dame* & le *Mont Louis*: c'est une chaîne de Montagnes fort hautes, entre lesquelles il y a quelques vallons, qui étoient habitées autrefois par des Sauvages. Il se trouve même aux environs de Mont Louis d'assez bonnes terres, & quelques Habitations Françoises. On y pourroit faire un établissement avantageux pour la Pêche, surtout pour celle de la Baleine.

Pointe de la Trinité.

LA nuit suivante, le vent augmenta. On n'étoit pas loin de la *Pointe de la Trinité*, qu'on devoit laisser à droite; mais les Pilotes, qui ne s'en estimoient pas si proche, négligerent de se tenir au large, & cette fausse sécurité mit le Navire en danger. Le 4 au soir, on mouilla, pour la premiere fois, un peu au-dessous de ce qu'on nomme les *Mammelles de Matance*: ce sont deux têtes d'une même Montagne, qui n'est pas à plus de deux lieues du rivage. Le Pays est extrêmement sauvage. On n'y découvre que de mauvais Bois, des Rochers & du Sable, sans un pouce de bonne terre. Les sources d'eau y sont belles, & la chasse abondante, mais d'un exercice très difficile. On passa quatre jours dans ce lieu, parceque de l'autre côté du Fleuve on avoit à parer la dangereuse batture de *Manicouogan*, qui s'avance deux lieues dans le Fleuve. Elle tire son nom d'une Riviere, qui, sortant des Montagnes de Labrador, forme un assez grand Lac de même nom, qu'on appelle aussi *Lac de Saint Barnabé*, & se décharge dans le Fleuve, au milieu de la Batture même. Dans quelques Cartes Françoises il est nommé la *Riviere noire*.

Mammelles de Matance.

Riviere de Manicouogan.

ON appareilla le 8, & l'on fit peu de chemin. On n'avança gueres plus, le jour suivant: mais, la nuit d'après, on fit quinze lieues. Une demi-lieue de plus auroit fait passer le plus dangereux endroit du Fleuve, & parvenir aux fortes Marées; car jusqu'ici, elles ne sont sensibles que sur les bords: mais le vent ayant tourné brusquement au Sud-Ouest, on fut obligé de chercher un abri, qui ne se trouva que sous l'*Ile verte*; & l'on y passa cinq jours. Quoiqu'on n'y manquât de rien, l'impatience fit souhaiter de traverser le Fleuve, dans l'espoir de trouver, du côté du Nord, des vents de terre qui pussent faire entrer le Vaisseau dans les grandes Marées. On alla mouiller au *Moulin Baude*. Cette traverse est de cinq lieues. En arrivant, le religieux Voyageur eut la curiosité de voir le Moulin; on lui montra des Rochers, d'où sort un Ruisseau d'eau claire, c'est-à-dire un lieu

Ile verte.

Moulin Baude.

(*k*) La Hontan, la Potherie, & la plupart des autres Voyageurs, font aussi le récit de leur Navigation, mais avec moins d'étendue & d'observations utiles.

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevoix.

commode pour y bâtir un Moulin; mais il y a peu d'apparence qu'on y en bâtisse jamais: le Monde n'a peut-être pas de Pays moins habitable.

Riviere de Saguenay.

Port de Tadoussac.

C'est un peu au-dessus, que la Riviere de Saguenay mêle ses eaux à celles du Fleuve. Les plus gros Vaisseaux peuvent la remonter, l'espace de vingt-cinq lieues. En y entrant, on laisse à droite le Port de Tadoussac, que la plupart des Géographes honorent du nom de Ville; mais on n'y a jamais vu qu'une Maison Françoise, & quelques Cabanes de Sauvages, qui s'y rendoient au tems de la Traite, & qui emportoient leurs Cabanes en se retirant, comme on emporte les Loges d'une Foire. Il est vrai que ce Port étoit autrefois l'abord de toutes les Nations Sauvages du Nord & de l'Est, & que les François s'y rendoient, dans la belle saison, soit de France ou du Canada. Après la Traite, les Marchands partoient, & les Indiens reprenoient le chemin de leurs Villages ou de leurs Forêts. Mais ces assemblées étoient passageres; & Tadoussac n'a jamais été qu'un bon Port, où vingt-cinq Vaisseaux de guerre pourroient être à l'abri de tous les vents. Sa figure est presque ronde. Des rochers escarpés, d'une prodigieuse hauteur, l'environnent de toutes parts, & l'eau douce n'y manque point aux Navires. Tout le Pays est rempli de marbre; mais sa plus grande richesse seroit la pêche des Baleines. Elle y attiroit autrefois les Basques. On voit encore, sur une petite Ile, qui porte leur nom, & qui est un peu au-dessous de l'Ile Verte, des restes de Fourneaux & des côtes de Baleines (*l*).

Ile aux Basques.

Ile Rouge.

Pointe aux Alouettes & ses dangers.

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux Gens du Vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avoit quelques Habitations Françoises; au lieu qu'ils ne trouverent ici nulle sorte d'Habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisieme jour, & l'on franchit le passage de l'*Ile Rouge*, qui n'est pas sans danger. On est obligé de porter d'abord sur l'Ile, comme si l'on avoit dessein d'y aborder, pour éviter la *Pointe aux Alouettes*, qui est à l'entrée du Saguenay, sur la gauche, & qui s'avance beaucoup: ensuite on revire de bord. Le passage au Sud de l'Ile rouge est plus sûr; mais le vent manquoit, pour y retourner. Cette Ile n'est qu'un rocher, presqu'à fleur d'eau, qui paroît véritablement rouge, & que plusieurs naufrages ont rendu célebre. Le lendemain, avec un peu de vent & de marée, on alla mouiller au-dessus de *l'Ile aux Coudres*, à quinze lieues de Quebec & de Tadoussac. On la laisse à gauche, & le passage a ses difficultés lorsqu'on est mal servi par le vent; il est étroit & rapide dans l'espace d'un bon quart de lieue. On observe qu'il étoit autrefois plus aisé & qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une Montagne, la lança sur l'Ile aux Coudres, qui en fut aggrandie de moitié, & qu'à la place de cette Montagne il parut un gouffre, dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourroit passer au Sud de l'Ile, qui a reçu le nom de *Passe d'Iberville*, parceque cet Officier tenta heureusement ce passage; mais l'usage est de passer au Nord. Au-dessus du gouffre, on trouve la Baie de *Saint Paul*, où commencent les Habitations du côté du Nord. Cette Baie, qui appar-

Ile aux Coudres.

Passe d'Iberville.

Baie de St. Paul.

(*l*) Quelle différence, s'écrie l'Observateur, entre une pêche sédentaire, qu'on pourroit faire tranquillement dans un Fleuve, & celle qu'on va faire avec tant de risques & de frais sur les Côtes de Groenland!

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. LE P. DE CHARLEVOIX.

tient au Seminaire de Quebec, a des pins rouges fort vantés, & l'on y a découvert, depuis peu, une belle Mine de plomb.

Cap Tourmente.

SIX lieues plus haut, un Promontoire fort élevé termine une chaîne de Montagnes, qui s'étend plus de quatre cens lieues à l'Oueſt. On le nomme *Cap Tourmente* (*m*), en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage eſt bon, & l'on y eſt environné d'Iles de différentes grandeurs. La plus conſidérable eſt celle d'*Orléans* (*n*), dont les Campagnes bien cultivées ſe préſentent en amphithéâtre, & forment une perſpective agréable. Cette Ile, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en Comté (*o*) ſous le nom de *Saint Laurent*, en faveur de François *Berthelot*, Secrétaire général de l'Artillerie, qui l'avoit acquiſe de François de *Laval*, premier Evêque de Quebec. Elle avoit déja quatre Villages; & l'on y compte aujourd'hui ſix Paroiſſes, aſſez peuplées. Des deux Canaux que forme l'Ile d'Orléans, le ſeul navigable eſt celui du Sud. Les Chaloupes mêmes ne peuvent paſſer, dans celui du Nord, qu'en haute Marée: ainſi, du Cap Tourmente, il faut traverſer le Fleuve, pour remonter à Quebec; & cette traverſe demande des précautions. On y rencontre des ſables mouvans, ſur leſquels il n'y a pas toujours aſſez d'eau pour les gros Navires, & qui obligent d'attendre la Marée: c'eſt un embarras qu'on éviteroit encore, en prenant par la Paſſe d'Iberville.

Ile d'Orléans, érigée en Comté.

Difficulté à traverſer le Fleuve.

Obſervation curieuſe.

LE Cap Tourmente eſt à cent dix lieues de la Mer, & l'eau du Fleuve y eſt encore ſaumâtre; phénomene aſſez étrange, malgré la largeur du Fleuve, ſi l'on conſidere ſon extrême rapidité (*p*).

ENFIN, le Lundi 23 de Septembre, le *Chameau* mouilla devant Quebec. C'eſt du même Voyageur que nous en devons tirer la Deſcription; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la ſienne ſont imparfaites ou défectueuſes. Ainſi notre exactitude ne conſiſte ici qu'à n'y rien changer.

Deſcription de Quebec.

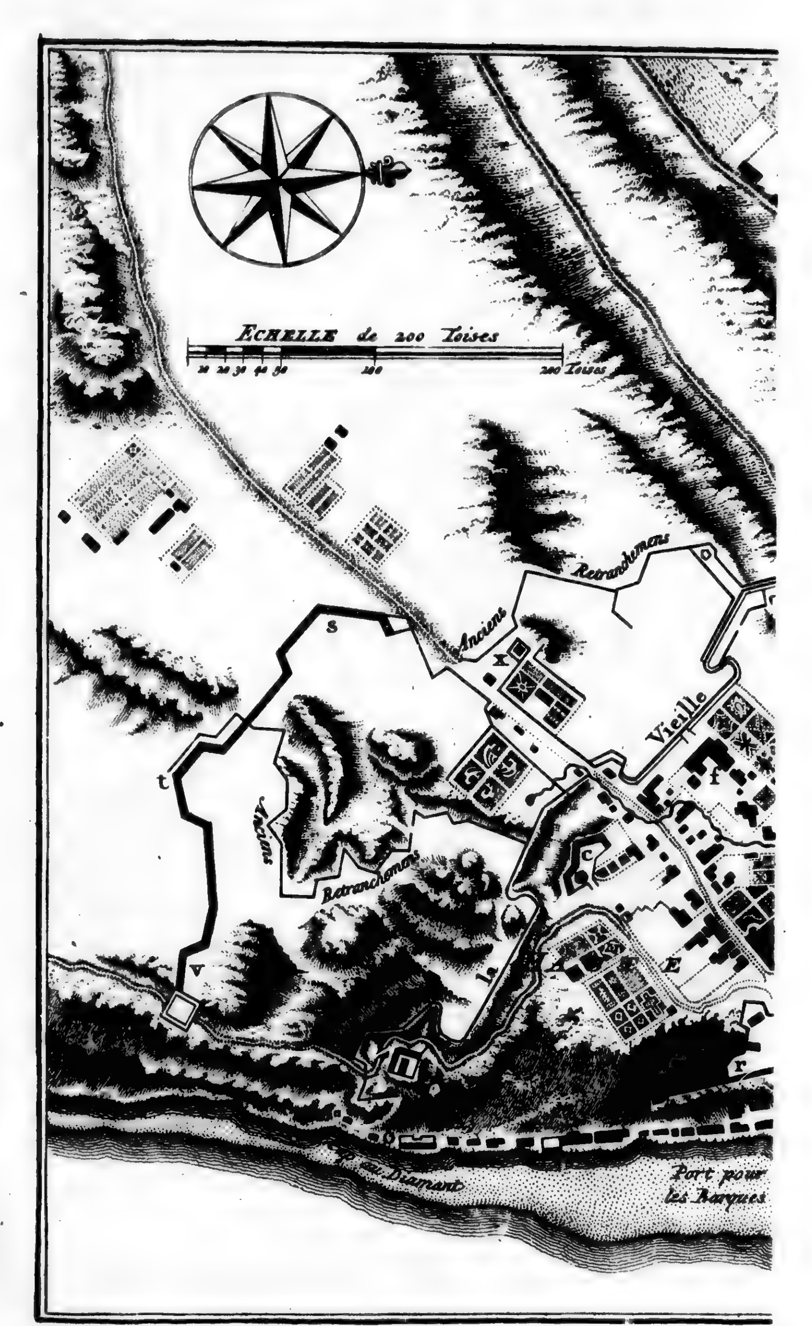
QUEBEC eſt dans une ſituation fort ſinguliere, à 46 degrés 56 minutes du Nord. C'eſt la ſeule Ville du Monde connu, qui ait un Port d'eau douce,

(*m*) Ou *Tourmentin*. R. d. E.

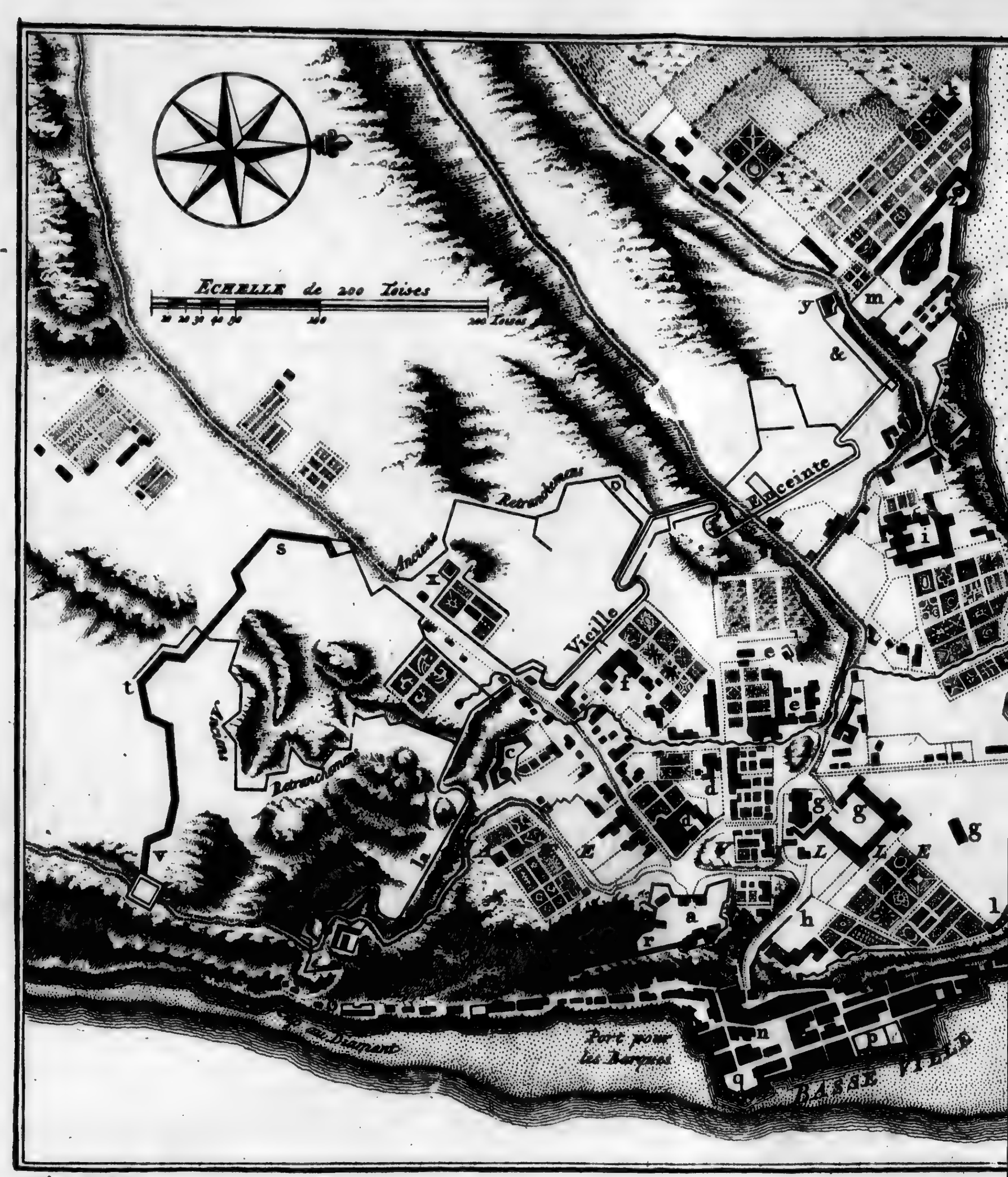
(*n*) Elle avoit été nommée *Ile de Bacchus* par Jacques Cartier, parcequ'il la trouva remplie de vignes.

(*o*) En 1676.

(*p*) On obſerve que les Marées montent ici réguliérement cinq heures, & baiſſent pendant ſept. A Tadouſſac, elles montent & deſcendent pendant ſix heures; & plus on monte le Fleuve, plus le flux diminue & le reflux augmente. Vingt lieues au deſſus de Quebec, le flux eſt de trois heures, & le reflux de neuf. Au-delà, il n'y a plus de Marée ſenſible. Quand elle eſt à demi-flot, dans le Port de Tadouſſac & à l'entrée du Saguenay, elle commence à monter près de Checoutimi, vingt cinq lieues plus haut ſur cette Riviere; & cependant elle ſe trouve haute, en même tems, dans ces trois endroits. Ces effets viennent, dit-on, de ce que la rapidité du Saguenay, plus grande encore que celle du Fleuve Saint Laurent, refoule la Marée, & fait pendant quelque tems l'équilibre de Checoutimi avec l'entrée de la Riviere dans le Fleuve. Au reſte, on nous avertit que cette rapidité n'eſt réelle que depuis le Tremblement de Terre de 1633. Il renverſa, dans la Riviere, une Montagne qui en rétrécit le lit, & forma une Péninſule qu'on a nommée *Checoutimi*, au deſſus de laquelle il y a un Rapide que les Canots mêmes ne peuvent franchir. La profondeur du Saguenay, depuis ſon embouchure juſqu'à Checoutimi, eſt égale à ſa rapidité. On n'oſeroit y jetter les ancres, ſi l'on n'avoit pas la facilité d'amarrer les Bâtimens aux arbres, dont les bords de cette Riviere ſont couverts. *Journal du P. de Charlevoix, p.* 68.



ECHELLE de 200 Toises
200 Toises
Retranchemens
Anciens
Vieille
Anciens
Retranchemens
Port pour
les Barques
s
t
v
x
f
c
E
r


ECHELLE de 200 Toises
200 Toises
Enceinte
Vieille
Anciens Retranchemens
Anciens Retranchemens
Port pour les Barques
BASSE VILLE

Tom. XXI



PLAN de la Ville de QUEBEC.

a. *Fort S. Louis*
b. *Redoute du Cap au Diamant*
c. *Cavalier du Moulin*
d. *Les Recolets*
e. *Les Jesuites et dependances*
f. *Les Urselines*
g. *La Paroisse avec le Seminaire et dependances*
h. *L'Evêche*
i. *L'Hôtel-Dieu*
k. *S. Roch*
l. *Le Sault au Matelot*
m. *L'Intendance*
n. *Eglise de la Basse Ville*
o. *Batterie de Vaudreuil*
p. *Batterie Dauphine*
q. *Batterie Royale*
r. *Batterie du Chateau*
s. *Bastion St. Louis*
t. *Bastion de la Glaciere*
v. *Demi Bastion de Joubert*
x. *Redoute de Ste. Ursule*
y. *Redoute au Bourreau*
z. *Redoute de St. Roch*
&. *Côteau de la Potasse.*

B. de Bakker. fec.

ce, à ſ
de Lign
Juſqu'à
il n'a ja
l'Ile, il
plus qu'
qui ſign

Le p
belle N
qui eſt
voit, d
ſe recou
Montmo
morency
ſucceſſiv
chûte d'
que gra
quelque
ſa ſourc
plus hau
étroit:
d'une li
mée *Sai*
bouchur
le Fleuv
quelque
laiſſent
Elle eſt
l'inonda

En d
re irrég
Rocher
cette ſi
la large
mins qu
une pet
On en
core au
l'*Anſe d*

Entr

(q) Le
un Dial
libec, qu
que de l'e
la Chaud
à Quebe

XXI.

ce, à six-vingts lieues de la Mer, & capable de contenir cent Vaisseaux de Ligne. Aussi est-elle placée sur le Fleuve le plus navigable de l'Univers. Jusqu'à l'Ile d'Orléans, c'est-à-dire à cent dix ou douze lieues de la Mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large; mais au-dessus de l'Ile, il se rétrécit tellement, tout-d'un-coup, que devant Quebec il n'a plus qu'un mile de largeur. De-là vient le nom de *Quebec*, ou *Quebeio*, qui signifie *rétrécissement* en Langue Algonquine (q).

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Belle Nappe d'eau de la Rade.

LE premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la Rade, est une belle Nappe d'eau, d'environ trente piés de large, & quarante de haut, qui est immédiatement à l'entrée du petit Canal de l'Ile d'Orléans. On la voit, d'une longue Pointe de la Côte Méridionale du Fleuve, qui paroît se recourber sur l'Ile d'Orléans. Cette Cascade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, & la Pointe celui de *Levi*, à l'honneur de l'Amiral de *Montmorency* & du Duc de *Ventadour*, son Neveu, qui ont été tous deux, successivement, Vicerois de la Nouvelle France. On juge d'abord qu'une chûte d'eau si abondante, & qui ne tarit jamais, doit être la chûte de quelque grande Riviere; mais ce n'est que celle d'un petit Ruisseau, où dans quelques endroits on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pié, & qui tire sa source d'un beau Lac, à douze lieues du Saut. La Ville est une lieue plus haut, & du même côté, à l'endroit même où le Fleuve est le plus étroit: mais l'espace, qui est entr'elle & l'Ile d'Orléans, forme un Bassin d'une lieue de long & de large, dans lequel se décharge une Riviere nommée *Saint Charles*, qui vient du Nord-Ouest. Quebec est situé entre l'embouchure de cette Riviere & le *Cap aux Diamans*, qui avance un peu dans le Fleuve. En 1608, les eaux du Fleuve qui, dans la Marée, montoient quelquefois jusqu'au pié du Rocher, se sont retirées insensiblement, & laissent aujourd'hui à sec un grand Terrein, où l'on a bâti la basse Ville. Elle est assez élevée au-dessus du rivage, pour rassurer les Habitans contre l'inondation.

Saut de Montmorency.

Riviere Saint Charles.

Fauxbourg de la Basse Ville de Quebec.

EN débarquant, on rencontre une Place de médiocre grandeur & de figure irréguliere, où s'offre en face une suite de Maisons, adossées contre le Rocher, & fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette situation; mais elles forment une rue assez longue, qui occupe toute la largeur de la Place, & s'étend à droite & à gauche jusqu'à deux chemins qui conduisent à la haute Ville. La Place est bornée, à gauche, par une petite Eglise, & sur la droite, par deux rangées paralleles de Maisons. On en voit une autre rangée, entre l'Eglise & le Port; & une autre encore au détour du Cap aux Diamans, sur le bord d'une Anse qui se nomme l'*Anse des Meres*. Ce quartier est comme le Fauxbourg de la basse Ville.

Haute Ville.

ENTRE ce Fauxbourg & la grande rue, on monte à la haute Ville par

(q) Les Abenaquis, dont la Langue est un Dialecte Algonquin, le nomment *Quelibec*, qui signifie *ce qui est fermé*, parce que de l'entrée d'une petite Riviere, nommée *la Chaudiere*, par où ces Sauvages venoient à Quebec, du voisinage de l'Acadie, la Pointe de *Levi*, qui avance sur l'Ile d'Orléans, cache entiérement le Canal du Sud, comme l'Ile d'Orléans cache celui du Nord; de sorte que le Port de Quebec ne paroît de ce côté-là qu'une grande Baie.

Description de la Nouvelle France.

Le P. de Charlevoix.

une pente si roide, qu'on n'y peut monter qu'à pié, à l'aide de plusieurs degrés: mais, de la Place, on a pratiqué, sur la droite, un chemin, d'une pente plus douce, qui est bordé de Maisons. C'est à l'endroit où les deux montées se réunissent, que la haute Ville commence, du côté du Fleuve; car on trouve encore une basse Ville, du côté de la Riviere Saint Charles. Le premier Bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, est le Palais Episcopal: toute la gauche est bordée de Maisons. Vingt pas plus loin, on se trouve entre deux Places assez grandes: celle de la Place-d'Armes, sur laquelle donne le Fort, où loge le Gouverneur Général. Les Récollets ont leur Couvent en face; & le reste du contour est occupé par d'assez belles Maisons. Dans la Place de la droite, on rencontre d'abord la Cathédrale, qui sert de Paroisse à toute la Ville. Le Séminaire est à côté, sur un angle formé par le Fleuve & par la Riviere Saint Charles. Vis-à-vis de la Cathédrale est le College des Jésuites; & dans les intervalles, il y a des Maisons assez bien bâties.

De la Place-d'Armes on entre dans deux rues, traversées par une troisieme, qui forme une assez grande Ile, entiérement occupée par l'Eglise & le Couvent des Récollets. L'autre Place a deux descentes à la Riviere Saint Charles; l'une qui est fort roide, à côté du Séminaire, & qui a peu de Maisons; l'autre, à côté du College: & celle-ci, qui tourne beaucoup, est bordée de Maisons assez petites, passe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, & se termine à l'Hôtel de l'Intendant. L'autre côté des Jésuites, où est leur Eglise, offre une assez longue rue, qui contient le Couvent des Ursulines.

Principaux édifices de Quebec.

Telle est la forme générale de Quebec. Faisons observer que le fond sur lequel est bâtie toute la haute Ville, est partie de marbre & partie d'ardoise: mais il faut passer à la description particuliere des principaux Edifices.

Eglise de N. D. de la Victoire.

L'Eglise de la basse Ville, dédiée sous le nom de *Notre-Dame de la Victoire*, est l'exécution d'un Vœu fait en 1690, pendant le Siege que Quebec eut à soutenir contre les Anglois. Elle sert de Succursale, pour la commodité des Habitans. Sa structure est simple: une propreté modeste en fait l'unique ornement Quelques Sœurs d'une Congrégation Religieuse, qui sert l'Hôpital, tiennent une Ecole entre cette Eglise & le Port.

Palais Episcopal. Beauté de sa vue, & souhaits du P. de Charlevoix.

Le Palais Episcopal n'a de fini que la Chapelle & la moitié des Edifices compris dans le Plan, suivant lequel il doit former un quarré long. Son Jardin s'étend jusques sur la croupe du Rocher, & domine toute la Rade. L'Observateur, se livrant ici à son imagination, ne desespere pas qu'un jour la Capitale de la Nouvelle France ne soit aussi florissante que celle de l'ancienne. „ Aussi loin (dit-il), que la vue pourra porter, on ne verra „ que des Bourgs, des Châteaux, des Maisons de plaisance; & déja ce „ spectacle est ébauché. Quand le Fleuve de Saint Laurent, qui roule „ majestueusement ses eaux, & qui les amene de l'extrêmité du Nord ou „ de l'Ouest, y sera couvert de Vaisseaux; que l'Ile d'Orléans & les bords „ des deux Rivieres qui forment le Port, découvriront de belles Prairies, „ de riches Côteaux, & des Campagnes fertiles: & que leur manque t'il, „ pour cela, que d'être mieux peuplées? qu'une partie de la Riviere Saint

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

„ Charles, qui serpente agréablement dans une charmante Vallée, sera „ jointe à la Ville, dont elle sera, sans doute, le plus beau quartier; que „ toute la Rade sera revêtue de Quais magnifiques, le Port entouré de superbes Bâtimens; & qu'on y verra trois ou quatre cens Navires, chargés „ de richesses, qu'on n'a point encore fait valoir, & qu'ils prendront en „ échange pour celles de l'Ancien & du Nouveau Monde, qu'ils y auront „ apportées: alors la terrasse du Palais Episcopal offrira un point de vue „ auquel il n'y aura rien de comparable; & dès-à-présent c'est un lieu d'une „ grande beauté. "

Eglise Cathédrale.

LA Cathédrale mérite peu d'être le Siege du seul Evêché de l'Amérique Françoise. Elle ne seroit pas une belle Paroisse, dans un petit Bourg de France. Ce qu'elle a de plus remarquable est une Tour fort haute, solidement bâtie, & de quelque apparence dans l'éloignement. Le Séminaire, qui touche à cette Eglise, est un grand quarré; mais les Bâtimens sont imparfaits. Deux Incendies, dont le second, arrivé en 1705, les consuma presqu'entiérement lorsqu'on achevoit de les rétablir, ont retardé les réparations de l'Edifice. Du Jardin, on découvre la Rade & la Riviere Saint Charles, autant que la vue peut s'étendre.

Fort de Quebec.

LE Fort est un fort beau Bâtiment, flanqué de deux Pavillons. On y entre par une Cour spacieuse & réguliere; mais il n'a point de Jardin, parcequ'il est construit sur le bord du Roc. Une belle galerie, avec un Balcon régnant, y supplée; elle commande la Rade, jusqu'au milieu de laquelle on peut se faire entendre, avec un Porte-voix, & l'on a la vue de toute la basse Ville sous ses piés. En sortant, on entre à gauche dans une grande Esplanade, d'où l'on monte par une pente douce à la cime du Cap aux Diamans, qui compose une fort belle Platte-forme. Avec une charmante Perspective, on y respire l'air le plus pur; & l'on y a le spectacle d'un grand nombre de Marsouins, qui jouent sur la surface des eaux. Il n'est pas rare d'y trouver des Diamans, plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Quebec. Ils y étoient autrefois fort communs, & le Cap en a tiré son nom. La descente, du côté de la Campagne, est encore plus douce que vers l'Esplanade.

Couvent des Récollets.

LES Récollets ont une fort belle Eglise, ornée d'une large tribune, qui regne à l'entour, mais un peu massive. C'est l'ouvrage d'un Convers de l'Ordre. Entre plusieurs Tableaux, d'une peinture grossiere, on distingue ceux du Frere *Luc*. La Maison est grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un Jardin spacieux & bien cultivé.

Couvent des Ursulines.

LES Ursulines, comme le Séminaire, ont eu le malheur d'essuyer deux Incendies. Elles ont si peu de fond, qu'après la premiere de ces deux disgraces, on fut tenté de les faire retourner en France: cependant par leur œconomie, leur travail & leur sobriété, joint au respect qu'elles s'attirent dans la Colonie, elles sont parvenues deux fois à se rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations sont utiles & de bon goût.

College des Jésuites.

LE College des Jésuites, qui n'étoit autrefois qu'un amas grossier de Barraques Françoises & de Cabanes Sauvages, a pris une fort belle forme; mais la situation n'en est pas fort avantageuse. Il manque de vue. Celle

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevoix.

de la Rade, qu'il avoit en perſpective, eſt aujourd'hui maſquée par la Cathédrale & le Séminaire. Le Jardin eſt grand, & terminé par un petit Bois, reſte de l'ancienne Forêt qui couvroit autrefois cette Montagne. L'Egliſe, en dehors, n'a de beau qu'un aſſez joli clocher; elle eſt couverte d'ardoiſes, & c'eſt la ſeule qui le ſoit au Canada, où juſqu'à préſent tous les toîts ſont de bardeaux. Dans l'intérieur, elle eſt fort ornée. „ Une Tribune légere, & bordée d'une baluſtrade de fer, peint & doré, „ d'un fort bon ouvrage; une Chaire bien dorée, & bien travaillée en „ fer & en bois; quelques bons Tableaux; point de voûte, mais un lambris plat, aſſez orné; point de pavé, mais un bon plancher, qui rend „ cette Egliſe ſupportable en Hiver, tandis qu'on eſt tranſi de froid dans „ les autres ": c'eſt la deſcription du Religieux Voyageur. Il ne reconnut point, dans quatre colonnes creuſes & groſſiérement marbrées, qui font l'ornement du grand Autel, les quatre grandes colonnes cylindriques & maſſives, d'un ſeul bloc de porphyre noir, comme du jais, ſans taches & ſans fils, que la Hontan (r) repréſente avec affectation. On pardonneroit, dit-il, à ce Voyageur, s'il n'avoit bleſſé la vérité que pour donner du luſtre aux Egliſes.

Hôtel-Dieu.

L'HÔTEL-DIEU a deux grandes Salles; l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes. Tout y eſt propre & commode. L'Egliſe eſt derriere la Salle des Femmes, & n'a de remarquable que le Maître-Autel, dont le Rétable eſt fort beau. Cette Maiſon eſt deſſervie par des Religieuſes Hoſpitalieres de Saint Auguſtin, d'une Congrégation qui ſe nomme la *Miſéricorde de Jéſus*. Les premieres ſont venues de Dieppe, & n'avoient pas mal commencé à ſe loger; mais leur Maiſon n'eſt point achevée. Sa ſituation, à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu ſur la Riviere Saint Charles, les fait jouir d'une fort belle vue.

Hôtel de l'Intendant, nommé le Palais.

L'HÔTEL de l'Intendant porte le nom de *Palais*, à Quebec, parcequ'il ſert aux Aſſemblées du Conſeil Supérieur. C'eſt un vaſte Pavillon, dont les deux extrémités débordent de quelques piés, & où l'on monte par un Perron à double rampe. La façade du Jardin, d'où l'on a la vue de la petite Riviere, & qui y conduit de plein pié, eſt beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les Magaſins du Roi: derriere, c'eſt la Priſon. La porte d'entrée eſt maſquée par la Montagne qui forme la haute Ville, & qui ne préſente, en cet endroit, qu'un Rocher deſagréable à la vue. Ce Palais a ſouffert deux Incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726.

Hôpital Général.

EN ſuivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la Campagne, & l'on ſe rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'Hôpital Général. C'eſt le plus bel Edifice du Canada. Les Récollets en occupoient anciennement le terrein: M. de *Saint Vallier*, Evêque de Quebec, les transféra dans la Ville, acheta leur emplacement, & fit une dépenſe de cent mille écus pour la fondation de l'Hôpital. Le ſeul défaut de cet Etabliſſement eſt d'être bâti dans un Marais, qu'il ſera toujours diffici-

(r) Ce Voyageur n'a pas toujours traité civilement les Jéſuites.

le de dessécher. Trente Religieuses y sont employées à servir les Pauvres: c'est un essain de l'Hôtel-Dieu de Quebec, distingué néanmoins par quelques Réglemens particuliers, & par une croix d'argent qu'elles portent sur la poitrine. La plupart sont des Filles de condition.

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevoix. Fortifications de Quebec.

Quebec n'est pas réguliérement fortifié; mais, depuis longtems, on s'efforce d'en faire une bonne Place. Elle est déja capable d'une vigoureuse défense. Le Port est flanqué de deux Bastions, qui sont presqu'à fleur d'eau dans les grandes Marées; c'est-à-dire qu'ils sont élevés de vingt-cinq piés; car, dans les Equinoxes, la Marée monte à cette hauteur. Un peu au-dessus du Bastion de la droite, on en a fait un demi, qui est pris dans le Rocher; & plus haut, à côté de la Galerie du Fort, il y a vingt-cinq pieces de canon en batterie. Au-dessus est un petit Fort quarré, qu'on nomme la *Citadelle;* & les chemins qui conduisent d'une Fortification à l'autre, sont fort escarpés. La gauche du Port, le long de la Rade, offre de bonnes batteries de canons & de mortiers. De l'angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une oreille de bastion, d'où un rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhaussé, sur lequel on trouve un Moulin bien fortifié. En descendant du cavalier, on rencontre, à la portée du fusil, une premiere Tour, bien bastonnée; ensuite une seconde, à la même distance de l'autre. Suivant les premieres vues, tout devoit être revêtu d'une chemise, qui auroit eu les mêmes angles que les Bastions, & qui seroit venu se terminer à l'extrêmité du Roc, devant le Palais, où l'on a déja construit une petite Redoute, aussi-bien que sur le Cap aux Diamans. Ce dessein est demeuré sans exécution: mais tel étoit l'état de la Place, en 1711, lorsque les Anglois en tenterent la Conquête avec aussi peu de succès que de prudence: il n'avoit pas changé en 1720 (*s*); & l'on n'a rien publié, depuis, qui nous ait apporté d'autres lumieres.

Nombre des Habitans. Leur caractere & leurs usages.

On ne compte gueres, à Quebec, plus de sept mille ames: mais dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux Habitans, & de leurs usages, donne l'idée d'une société fort agréable. Un Gouverneur Général, avec un Etat-Major, de la Noblesse, des Officiers & des troupes, un Intendant, un Conseil Supérieur & des Jurisdictions subalternes, un Grand Voyer, un Grand-Maître des Forêts, dont la Jurisdiction est assurément la plus étendue de l'Univers, des Marchands aisés, ou qui vivent comme s'ils l'étoient, un Evêque & un Séminaire nombreux, des Récollets & des Jésuites, trois Communautés de Filles, bien composées, des Cercles brillans chez la Gouvernante & chez l'Intendante: voilà, suivant les termes du voyageur, de quoi passer le tems sans ennui. Aussi chacun s'efforce-t-il d'y contribuer. On joue; on fait des parties de Promenade: l'Eté, en caleche ou en canot; l'Hiver, en Traîneau sur la nege, ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup: quantité de Gentilshommes n'ont gueres que cette ressource pour vivre à leur aise. Les Nouvelles courantes se réduisent à peu de chose, parceque le Pays en four-

(*s*) Un plan [en relief,] qui fut alors envoyé en France, par M. de *Lery*, Ingénieur en chef à Quebec, pour être mis au Louvre avec les autres, ne contenoit rien de plus.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.
LE P. DE CHARLEVOIX.

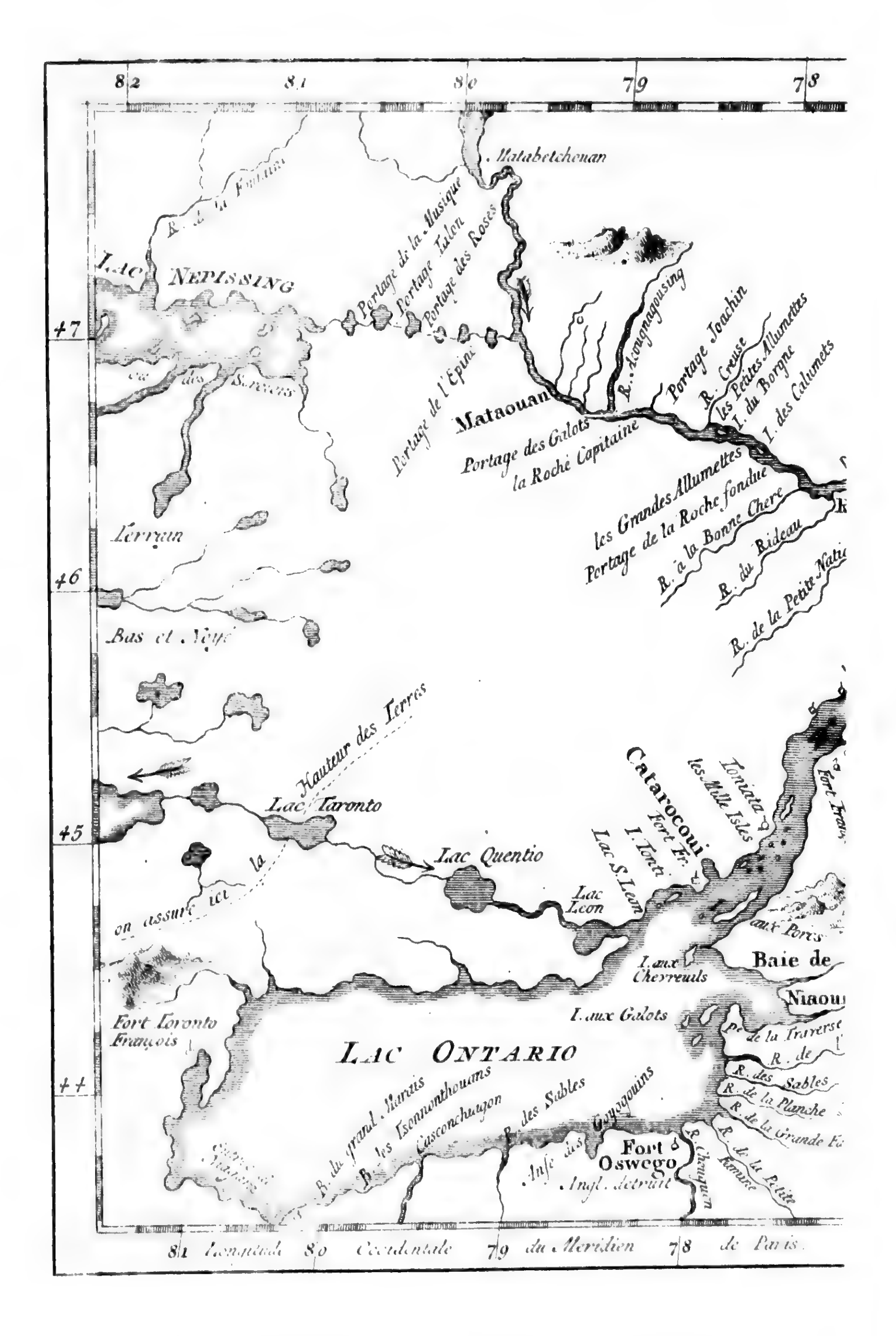
nit peu, & que celles de l'Europe arrivent tout-à-la-fois; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année. On raisonne sur le passé; on conjecture sur l'avenir; les Sciences & les Beaux-Arts ont leur tour; & la conversation ne languit point. Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie; & nulle part on ne parle plus purement la Langue Françoise: il est assez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de Particuliers riches, parceque chacun aime à se faire honneur de son bien, & que personne ne s'attache à thésaurifer. On fait bonne chere, on se met fort proprement: tout le monde est ici de bonne taille, & le sang est fort beau dans les deux sexes. L'enjouement, la politesse & la douceur sont aussi des avantages communs; & la grossiéreté, dans les manieres comme dans le langage, n'est pas même connue à la Campagne (*t*).

Route de l'Observateur.

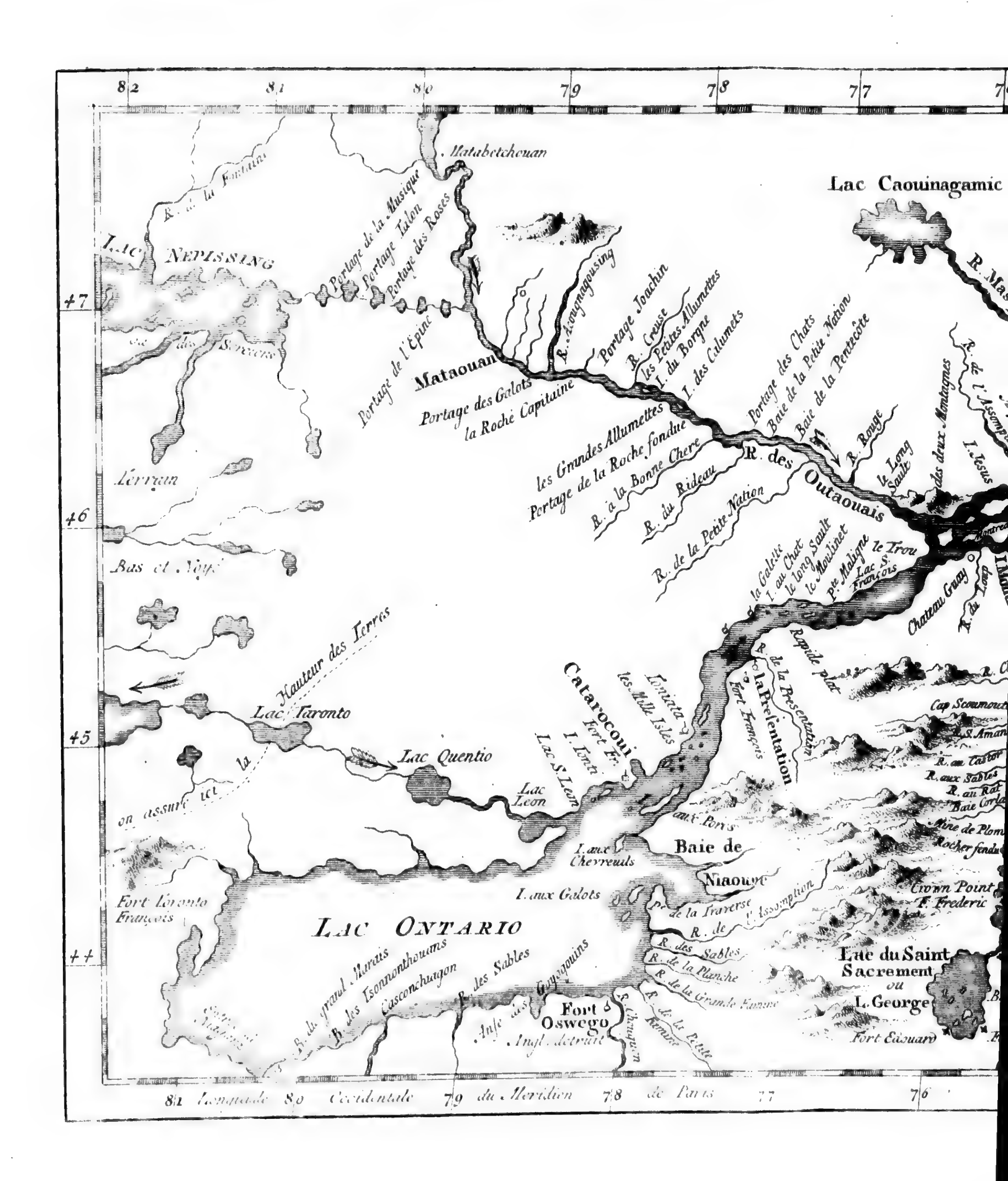
IL est important de suivre le Voyageur dans ses différentes courses, pour joindre, à la description des lieux, d'utiles observations dont elle est toujours accompagnée. Le 3 de Mars 1721, étant parti de Quebec en traîneau, pour se rendre à la Ville des *Trois-Rivieres*, qui en est éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très légerement sept lieues jusqu'à la *Pointe aux Trembles*, une des bonnes Paroisses du Pays. L'Eglise en est grande, bien bâtie, & les Habitans y sont fort aisés. En général, les anciens Habitans sont plus riches au Canada, que les Seigneurs; & l'on en donne la raison: ce n'étoit qu'une grande Forêt, lorsque les François commencerent à s'y établir. Des Officiers, des Gentilshommes, des Communautés, à qui l'on donna des Seigneuries, n'étoient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur, & n'avoient pas des fonds assez considérables pour y employer un nombre d'ouvriers suffisant. Il fallut y établir des Habitans, qui se trouvant obligés de travailler beaucoup avant que de pouvoir y recueillir de quoi subsister, ne purent s'engager, avec les Seigneurs, qu'à des redevances fort modiques; de sorte qu'avec les lods & ventes, qui se réduisent presqu'à rien, le droit du Moulin, & la Métairie, une Seigneurie de deux lieues de front & d'une profondeur illimitée, est d'un revenu fort médio-

La Pointe aux Trembles.

(*t*) Le même Voyageur joint, à ce Portrait, une comparaison des Colonies Angloises du voisinage avec celle de la Nouvelle France. „ Qui ne connoîtroit, (dit-il,) les „ deux Etablissemens que par la maniere de „ vivre, d'agir & de parler, des Colons, „ ne balanceroit pas à juger que la nôtre „ est la plus florissante. Il regne, dans la „ Nouvelle Angleterre, & dans les autres „ Provinces Angloises du Continent de l'A„ mérique, une opulence dont il semble „ qu'on ne fait point profiter; & dans la „ Nouvelle France, une pauvreté cachée „ par un air d'aisance, qui ne paroît point „ étudié. Le Commerce & la culture des „ Plantations fortifient la premiere; l'indus„ trie soutient la seconde, & le goût de „ la Nation y répand un agrément infini. „ Le Colon Anglois amasse du bien, & ne „ fait aucune dépense superflue; le Fran„ çois jouit de ce qu'il possede, & sou„ vent fait parade de ce qu'il n'a point. „ Les Anglois Américains ne veulent point „ de guerre, parcequ'ils ont beaucoup à per„ dre, & ne ménagent point les Sauvages, „ parcequ'ils ne croient point en avoir be„ soin; la Jeunesse Françoise, par des rai„ sons contraires, déteste la paix, & vit „ bien avec les Naturels du Pays, dont elle „ s'attire l'estime pendant la guerre, & l'a„ mitié en tout tems &c." *Journal d'un Voyage de l'Amérique*, p. 80.



82
81
80
79
78
Matabetchouan
Lac Nepissing
Portage de la Musique
Portage Talon
Portage des Roses
Portage de l'Epine
R. Creuse
Portage Joachin
les Petites Allumettes
I. du Borgne
I. des Calumets
Mataouan
Portage des Galots
la Roche Capitaine
les Grandes Allumettes
Portage de la Roche fondue
R. à la Bonne Chere
R. du Rideau
47
46
45
44
Bas et Noye
Hauteur des Terres
Lac Taronto
Lac Quentio
on assure ici la
Cataracoui
Fort Fr.
I. Tonti
Lac S. Leon
Lac Leon
Toniata
les Mille Isles
aux Porcs
I. aux Chevreuils
I. aux Galots
Lac Ontario
Fort Toronto François
R. du grand Marais
R. les Tsonnonthouans
Casconchiagon
R. des Sables
Goyogouins
Fort Oswego
Anse des
Angl. detruit
R. Chouguen
R. des Sables
R. de la Planche
81 Longitude 80 Occidentale 79 du Meridien 78 de Paris



Lac Caouinagamic
Matabetchouan
Lac Nepissing
Portage de la Musique
Portage Talon
Portage des Roses
Portage de l'Epine
Mataouan
Portage des Galots
la Roche Capitaine
Portage Joachin
R. Creuse
les Petites Allumettes
I. du Borgne
I. des Calumets
les Grandes Allumettes
Portage de la Roche fondue
R. à la Bonne Chere
R. du Rideau
R. de la Petite Nation
Portage des Chats
Baie de la Petite Nation
Baie de la Pentecôte
R. des Outaouais
R. Rouge
le Long Sault
des deux Montagnes
R. de l'Assomption
I. Jesus
Lac S. François
le Trou
Chateau Guay
R. du Loup
Rapide plat
la Galette
I. au Chat
le long Sault
le Moulinet
Pte Maligne
R. de la Presentation
la Presentation
Fort François
Cataroconi
Fort Fr.
Toniata
les Mille Isles
I. Tonti
Lac S. Leon
Lac Leon
Hauteur des Terres
Lac Taronto
Lac Quentio
on assure ici la
Bas et Noyé
Terrain
I. aux Chevreuils
Baie de Niaouré
I. aux Galots
Pte de la Traverse
R. de l'Assomption
R. des Sables
R. de la Planche
R. de la Grande Famine
R. de la Petite Famine
Lac Ontario
Fort Toronto François
R. du grand Marais
R. des Tsonnonthouans
Casconchiagon
R. des Sables
Anse des Goyogouins
Fort Oswego
Angl. detruit
Lac du Saint Sacrement ou L. George
Fort Edouard
Crown Point
F. Frederic
Cap Scoumouton
R. au Castor
R. aux Sables
R. au Rat
Baie Corlar
Mine de Plomb
Rocher fendu
47
46
45
44
82
81
80
79
78
77
76
Longitude Occidentale du Meridien de Paris

SUITE DU COURS DU FLEUVE DE S.T LAURENT

Depuis Quebec jusqu'au Lac Ont... io

Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages.

Lieues communes de France.

5 10 15 20 25

Par M. B. Ing. de la M.e

77 76 75 74 73 72

47 46 45 44

Lac Caouinagamic
Lac S.t Thomas
Lac S.te Charles
R. Masquinonge
les Trois Rivieres
Cap de la Madelaine
Champlain
Batiscan
R. S.te Anne
Riv. de Jacques Cartier ou Riv. S.te Croix
R. du Cap Rouge
QUEBEC
R. S. Charles
Beauport
Sillery
Beaumont
R. de la Chaudiere
R. Duchesne
Cap à la Roche
Cap S. Claude
Pointe ou Becancourt
R. Godefroy
R. Nicolet
la Fontaine
R. Ouamasca
la Fontaine Outamas
R. du Loup
R. des Ouinachis
P.t au Lac
Isles Richelieu
la Natterie
S. Sulpice
Arpentigni
R. de l'Assomption
des deux Montagnes
I. Jesus
le Long Sault
R. Rouge
Baie de la Pentecôte
Baie de la Petite Nation
... des Chats
Outaouais
Sorel
Montreal
S. Louis
I. Montreal
Fort de Chambli
Chateau Guay
R. du Loup
Lac S. François
le Trou
p.te Maligne
le Moulinet
le long Sault
I. au Chat
Rapide Plat
de la Presentation
Presentation
R. à la Colle
R. de Richelieu ou Sorel
R. du Brochet
R. du Rocher
R. Michiscouy
R. Chasy
Cap Scoumouton
R. du Sud
R. S. Amand
R. au Castor
R. aux Sables
R. au Rat
Baie Corlar
Mine de Plomb
Rocher fendu
R. à la Mouelle
LAC CHAMPLAIN
R. au Platre
I. aux Cedres
R. aux Loutres ou Pointe à la Chevelure
Crown Point
F. Frederic
Mine d'
Lac du Saint Sacrement ou L. George
Fort Carillon ou Fort Vaudreuil
Baie de Ganaouské
Fort Edouard
Fort Georges

cre, dans
foible (*v*)
A dix-
route, la
vis-à-vis
neuf (*x*).
te Riviere
& qui en
pour avoi
après un
verſe ici
& rien n
bâtie ſur
le peut c
d'étendue
agréable,
demi-lieue
vées, fert
au-deſſous
qui ne s'y
tre à gauc
pris dans
trouve le
rien ne bo
les ondes.
ſieurs Rivi
la bonté c
On ne
Trois Riv
fer, qui ſ
que depuis
de cette V
c'eſt un de
les premie
Récollets,
un très bo

(*v*) On a
qui ont por
„ tous Nob
„ au Canada
„ par Mer
n'y a, dans
rie, même de
le le droit de
eſt réſervé à
de l'année 16

cre, dans un Pays si peu peuplé, & dont le Commerce intérieur est si foible (v).

Baronies de Beckancourt, & de Portneuf.

A dix-sept lieues de la Pointe aux Trembles, on trouve, sur la même route, la Baronie de *Beckancourt*, qui contient un Village d'Abenaquis; & vis-à-vis, de l'autre côté du Fleuve, une autre Baronie, nommée *Portneuf* (x). La demeure du Baron de Beckancourt est à l'entrée d'une petite Riviere, qui [venant du Sud] coule toute entiere dans son Domaine, & qui en a pris le nom. Elle se nommoit auparavant *Riviere puante*, pour avoir été quelque tems infectée d'un grand nombre de corps morts, après un combat fort sanglant entre deux Nations sauvages. On traverse ici le Fleuve de Saint Laurent pour se rendre aux *Trois Rivieres*; & rien n'est plus charmant que la situation de cette Ville. Elle est bâtie sur un côteau de sable, qui n'a gueres de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'aggrandissant; car elle n'a point encore beaucoup d'étendue: mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable, & la faire parvenir à l'opulence. Le Fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pié. Au-delà, ce sont des Campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles Forêts du Monde. Un peu au-dessous, & du même côté, le Fleuve reçoit une assez belle Riviere, qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; & de-là vient le nom de Trois Rivieres, que la Ville a pris dans son origine. Au-dessus, & presqu'à la même distance, on trouve le Lac *Saint Pierre*, long de sept lieues & large de trois. Ainsi rien ne borne la vue de ce côté-là, & le Soleil paroît se coucher dans les ondes. Ce Lac, qui n'est qu'un élargissement du Fleuve, reçoit plusieurs Rivieres, & n'est pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de son Poisson.

Riviere de Beckancourt, autrefois Riviere puante.

Ville des Trois Rivieres.

Sa situation.

Lac Saint Pierre.

On ne compte pas plus de sept ou huit cens François dans la Ville des Trois Rivieres, quoiqu'elle ait, dans son voisinage, des Mines d'excellent fer, qui seroient capables d'enrichir une grande Ville. On n'a commencé, que depuis peu, à les faire valoir. Au reste, le petit nombre des Habitans de cette Ville n'empêche point que sa situation ne la rende importante: c'est un des plus anciens Etablissemens de la Colonie; & l'on y a vu, dès les premiers tems, un Gouverneur, avec un Etat-Major. Un Couvent de Récollets, une assez belle Paroisse, desservie par les mêmes Religieux, & un très bel Hôpital, qui fait partie d'un Couvent d'Ursulines, où l'on

(v) On ajoute que c'est une des raisons qui ont porté Louis XIV à permettre „ à „ tous Nobles & Gentilshommes habitués „ au Canada, de faire le Commerce tant „ par Mer que par Terre ". Au reste, il n'y a, dans tout le Pays, aucune Seigneurie, même de celles qui sont titrées, à laquelle le droit de Patronage soit attaché. Ce droit est réservé à l'Evêque, par une Ordonnance de l'année 1685, où Sa Majesté déclare qu'il n'est pas censé honorifique. La portion congrue des Curés est payée sur les Dixmes, qui appartiennent à l'Evêque.

(x) Le P. de Charlevoix dit, au contraire, que ce n'est pas la premiere, mais bien la seconde de ces Terres, qui a été érigée en Baronie, de sorte qu'on donne ici mal à propos ce titre à toutes les deux. Le Baron de Beckancourt étoit Grand-Voyer de la Nouvelle France. R. d. E.

Description de la Nouvelle France.
Le P. de Charlevoix.

en compte quarante, chargées de l'office d'Hospitalieres (y), sont les principaux édifices des Trois Rivieres. Dès l'année 1650, le Sénéchal de la Nouvelle France, dont la Jurisdiction est absorbée par le Conseil supérieur, avoit un Lieutenant dans cette Ville: aujourd'hui, elle n'a plus qu'une Justice ordinaire, avec un Lieutenant-Général pour Chef.

Iles de Richelieu.

A l'extrêmité du Lac Saint Pierre, on voit un grand nombre d'Iles, de différentes grandeurs, qui se nomment les *Iles de Richelieu*; & sur la gauche, en remontant de Quebec, on en trouve six autres, qui bordent une Anse assez profonde, où se décharge une belle Riviere, dont la source est au voisinage de la Nouvelle York. Les Iles, la Riviere, & tout le Pays qu'elle arrose, portent le nom de *Saint François*. Toutes ces Iles étoient autrefois remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils & d'Orignaux, qui ont disparu. On pêche d'excellens Poissons dans la Riviere de Saint François. L'Hiver, on fait des trous dans la glace, pour y passer des filets de cinq ou six brasses de long, qu'on retire ordinairement chargés de Bars, de Poissons dorés, d'Achigans, & surtout d'une espece de Brochets, nommés *Masquinongès*, qui ont la tête plus grosse que les nôtres, & la gueule sous un museau recourbé. Les Sauvages du Canton sont des Abenaquis, parmi lesquels il se trouve quelques Algonquins, des *Sokokis*, & des *Mahingans*, plus connus sous le nom de *Loups*, qui étoient autrefois établis sur la Riviere de *Manhate*, dans la Nouvelle York, & qu'on en croit même originaires. Les Abenaquis sont venus à Saint François, des Côtes Méridionales de la Nouvelle France, les plus proches de la Nouvelle Angleterre. Leur premier établissement, dans cette transmigration, fut une petite Riviere qui se joint au Fleuve de Saint Laurent, vis-à-vis de *Sillery*, c'est-à-dire une lieue & demie au-dessus de Quebec, vers le Sud, près d'une chûte d'eau qu'on nomme le *Saut de la Chaudiere*. Ils sont à présent sur le bord de la Riviere Saint François, à deux lieues de son embouchure dans le Lac Saint Pierre.

Iles & Riviere de Saint François.

Pays depuis les Trois Rivieres jusqu'à Mont-réal.

Des Trois Rivieres, en traversant le Lac Saint Pierre, & tirant au Sud, l'Observateur n'employa qu'une demi-journée pour se rendre à Saint François (z). Il en partit le 13; & le lendemain il entra dans Mont-réal. Ce dernier trajet est de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y aît à le faire en Hiver, dans un traîneau, par la commodité de se promener sur des Canaux glacés, entre des Iles qui paroissent avoir été plantées à la ligne, comme des Orangers, le coup d'œil n'est pas beau dans une saison, où le blanc prend par-tout la place des plus belles couleurs de la Nature. Le climat est fort rude au Lac de Saint Pierre (a): mais lorsqu'on

(y) C'est encore une Fondation de M. de Saint Vallier, premier Evêque de Quebec. *Nota*. Le premier Evêque de Quebec a été nommé ci-dessus, M. *François de Laval*. R. d. E.

(z) Toujours en Traîneau, car la glace avoit encore toute sa force le 11 de Mars.

(a) Plus on descend le Fleuve, plus le froid est piquant, parcequ'on avance plus au Nord. On a dit que Quebec est par les 47 degrés 56 minutes de Latitude; les Trois Rivieres sont par les 46 & quelques minutes; & Mont-réal entre les 44 & les 45. Le Fleuve fait un coude au Sud, après le Lac Saint Pierre.

qu'on a passé les Iles de Richelieu, il semble qu'on soit transporté tout à coup dans une autre Région. L'air devient plus doux, le terrein plus uni, le Fleuve plus beau, & ses bords plus rians. On y rencontre des Iles, quelques-unes habitées, & d'autres dans leur état naturel, mais qui forment, toutes, les plus beaux Paysages du Monde.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Description de l'Ile & de la Ville de Mont-réal.

L'ILE de Mont-réal, qui est comme le centre de ce beau Pays, a dix lieues de long, de l'Est à l'Ouest, & près de quatre dans sa plus grande largeur. La Montagne, d'où elle tire son nom, & qui a deux têtes, d'inégale hauteur, est presqu'au milieu de la longueur de l'Ile; mais elle n'est qu'à demi-lieue de la Côte méridionale, où la Ville de Mont-réal est située. Le nom de *Ville-Marie*, que cette Ville reçut dans sa Fondation, n'a pû passer en usage. Il ne se conserve que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs de l'Ile, qui en sont fort jaloux. On a déja remarqué que ce sont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'Ile sont très bonnes, & que la Ville n'est gueres moins peuplée que celle de Quebec, cette Seigneurie, suivant l'Observateur, vaut, du moins, une demi douzaine des meilleures du Canada. C'est le fruit de la sagesse & du travail des Seigneurs.

LA Ville de Mont-réal offre un aspect fort riant. Elle est bien située & bien bâtie. L'agrément de ses environs & de ses vues inspire une gaieté dont tous les Habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée. Une Palissade bastionnée, & fort mal entretenue, fait toute sa défense, avec une mauvaise redoute, sur un petit Tertre qui sert de Boulevard, & va se terminer en pente douce à une petite Place quarrée. Autrefois elle étoit ouverte, & sans cesse exposée aux insultes des Sauvages ou des Anglois. Ce fut le Chevalier de *Callieres*, Frere du Plénipotentiaire à Ryswick, qui la fit fermer, pendant qu'il en étoit Gouverneur; & depuis quelques années elle est ceinte d'un bon mur. Mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses Habitans.

Haute & Basse Ville.

Leurs principaux Edifices.

SA forme est un quarré long, situé sur le bord du Fleuve: le terrein s'élevant insensiblement, partage la Ville, dans sa longueur, en haute & basse. La premiere contient la Paroisse, le Séminaire, les Récollets, les Jésuites, & le logement du Gouverneur; la seconde, l'Hôtel-Dieu, les Magasins du Roi & la Place d'Armes. Au-delà d'un petit Ruisseau, qui vient du Nord-Ouest, & qui borne la Ville du même côté, on trouve l'Hôpital Général, accompagné de quelques Maisons; & sur la droite, au-delà des Récollets, dont le Couvent est à l'extrêmité de la Ville de ce côté-là, on a commencé à former une espece de Fauxbourg, qui sera quelque jour un fort beau Quartier. Les Jésuites n'ont point une Maison spacieuse; mais leur Eglise est grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets a plus d'étendue, & la Communauté en est plus nombreuse. Le Séminaire est au centre de la Ville, & se fait reconnoître pour la Maison seigneuriale. Il communique à l'Eglise Paroissiale, qui a plus d'apparence que la Cathédrale de Quebec. Le Couvent des Filles de la Congrégation, quoiqu'un des plus grands édifices de la Ville, suffit à peine pour loger une si nombreuse Communauté: c'est le Chef-d'Ordre & le Noviciat d'un

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.
LE P. DE CHARLEVOIX.

Institut qui a pris naissance au Canada, & qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu est servi par des Religieuses, dont les premieres ont été tirées de celui de la Fleche en Anjou. Leur Eglise & leur Salle des Malades sont deux fort beaux Bâtimens; mais elles n'en sont pas moins pauvres, & les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnés à leurs services. L'Hôpital Général doit son établissement à un Particulier, nommé *Charron*, qui employa tout son bien à former une Société d'Hommes charitables, dans la double vue de prendre soin des Malades, & d'instruire les jeunes Gens de la Campagne. Son projet fut rempli en 1719: mais il n'y a pas survécu assez long-tems pour le confirmer; & la Cour ayant refusé à ses Sectateurs la permission de prendre un engagement irrévocable, on craint pour la durée de ce nouvel Institut.

Environs de Mont-réal.

ENTRE l'Ile de Mont-réal & la Terre-Ferme, vers le Nord, on trouve une autre Ile, d'environ huit lieues de long, & de deux dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'Ile de *Montmagni*, du nom d'un Gouverneur du Canada qui la possédoit. Ensuite elle fut donnée aux Jésuites, qui l'appellerent l'*Ile de Jésus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, & qui lui ont conservé son dernier nom. Le Canal, qui sépare les deux Iles, est nommé la *Riviere des Prairies*, parceque des deux côtés il en arrose de fort belles. Son cours est embarrassé, vers le milieu, par un Rapide, qu'on appelle le *Saut du Récollet*, depuis qu'un Religieux de cet Ordre s'y est noyé. Le troisieme Bras du Fleuve est semé d'un prodigieux nombre d'Iles, & porte le nom de *Mille-Iles*, ou de *Riviere de Saint Jean*. A la tête de l'Ile de Jésus, on voit la petite Ile *Bizard* (*b*); & plus haut, vers le Sud, l'Ile *Perrot* (*c*), qui a deux lieues de long & presque la même largeur. L'Ile Bizard termine *le Lac des deux Montagnes*, & l'Ile Perrot le sépare de celui de *Saint Louis*. Ce qu'on nomme *le Lac des deux Montagnes*, est proprement l'embouchure d'une grande Riviere, nommée la *Riviere des Outaouais*, qui se jette ici dans le Fleuve Saint Laurent. Elle a deux lieues de long, sur à-peu-près la même largeur. Le Lac Saint Louis, qui est un peu plus grand, n'est aussi qu'un élargissement du Fleuve. Jusqu'à présent la Colonie Françoise n'alloit pas plus loin à l'Ouest; mais on commence à faire de nouvelles Habitations au-delà, & partout les terres sont excellentes.

Deux Villages d'Iroquois Chrétiens.

DANS les dernieres guerres, on a regardé, comme la sûreté de Mont-réal & des lieux voisins, deux Villages d'Iroquois Chrétiens & le Fort de *Chambly*. Le premier des deux Villages, qui se nomme *Saut de Saint Louis*, est situé en Terre-Ferme, du côté du Sud, trois lieues au-dessus de Mont-réal. Ses Habitans, qui sont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes Barrieres de la Colonie contre les Iroquois idolâtres & contre les Anglois de la Nouvelle York. Il a changé deux fois de place, dans l'espace de deux lieues: après avoir été près du Rapide, dont il porte

(*b*) Nom d'un Officier Suisse, à qui elle appartenoit, & qui est mort Major de Mont-réal.

(*c*) Ainsi nommée par M. *Perrot*, Pere de la Comtesse de la *Roche-Alard*, & de la Présidente de *Lubert*.

le nom, il est aujourd'hui dans une situation charmante. Le Fleuve y est fort large, & couvert d'Iles; celle de Mont-réal est en perspective d'un côté: & de l'autre, la vue n'est pas bornée vers le Lac Saint Louis, qui commence un peu plus haut. L'Eglise de ce Village & la Maison des Missionnaires sont deux des plus beaux édifices du Pays. Le second se nomme *la Montagne*, parcequ'il a subsisté long-tems sur la double Montagne, d'où l'Ile de Mont-réal tire son nom. A présent, il est en Terre-Ferme, vis-à-vis de l'extrêmité occidentale de cette Ile, & ce sont des Sulpiciens qui le gouvernent.

Fort de Chambly.

Le Fort de Chambly a toujours passé pour un Poste de la derniere importance. Dans l'origine de la Colonie Françoise, les Iroquois descendoient jusqu'au centre des Habitations, par une Riviere qui se décharge dans le Fleuve de Saint Laurent, un peu au-dessus du Lac Saint Pierre, & que cette raison fit nommer alors la *Riviere des Iroquois*. Depuis, on l'a nommée *Riviere de Richelieu*, en faveur d'un Fort de ce nom, qu'on avoit construit à son embouchure. Ensuite, ce Fort ayant été ruiné, un Officier, nommé *Sorel*, en fit construire un autre, auquel on donna son nom, qui s'est communiqué à la Riviere: elle le conserve encore, quoique le Fort ne subsiste plus. De-là, remontant la Riviere, l'espace d'environ dix-sept lieues, toujours au Sud, mais prenant un peu du Sud-Ouest, on trouve un Rapide, & vis-à-vis, une espece de petit Lac, formé par la Riviere même: c'est sur le bord du Rapide, & vis-à-vis du Lac, qu'est situé le Fort de *Chambly*. Il fut d'abord élevé en bois, par un officier qui lui donna son nom, dans le tems même que Sorel construisoit le sien; mais vers l'an 1721, on l'a bâti de pierres, & flanqué de quatre Bastions. Il n'est jamais sans une forte garnison. Les terres voisines sont si bonnes, qu'on s'est empressé d'y faire des Habitations; & l'on ne desespere pas d'y voir naître quelque jour une bonne Ville. De Chambly au Lac de *Champlain*, on ne compte que huit lieues: la Riviere Sorel traverse ce Lac; & l'Auteur observe que la Nouvelle France n'a peut-être point de Canton qu'il soit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y est doux, que les Habitans y auront pour voisins les Iroquois; „ bonnes „ gens, (dit-il,) qui ne chercheront point querelle aux François, lorsqu'ils „ les verront en état de ne les pas craindre, & qui s'accommoderont en„ core mieux de ce Voisinage que de celui de la Nouvelle York."

Divers Rapides.

Mais continuons de remonter avec lui le Fleuve de Saint Laurent. Il partit du Saut de Saint Louis le premier de Mai, pour aller passer la nuit à la Pointe Occidentale de l'Ile de Mont-réal. Le lendemain, après avoir employé la matinée à visiter le Pays, qu'il trouva fort beau, il traversa le Lac Saint Louis, pour se rendre aux *Cascades;* nom qu'on donne à un Rapide situé précisement au-dessus de l'Ile Perrot, qui fait la séparation du Lac Saint Louis & du Lac des deux Montagnes. On l'évite, en prenant un peu à droite, pour faire passer les Canots à vuide dans un endroit qu'on nomme *le Trou*; ensuite, les tirant à terre, on fait un portage d'un demi quart de lieue, qui devient nécessaire pour éviter un second Rapide, nommé le Buisson: c'est une belle Nappe d'eau, qui tombe d'un Rocher

plat, d'environ un demi-pié de hauteur. L'Observateur juge qu'on pourroit se délivrer de cet embarras, en creusant un peu le lit d'une petite Riviere, qui se décharge dans une autre, au-dessus des Cascades.

AU-DESSUS du Buisson, la largeur du Fleuve est d'un grand quart de lieue; & les terres, des deux côtés, sont excellentes. On avoit commencé à défricher celles qui sont sur la Riviere Septentrionale; & rien ne seroit plus aisé que d'y faire un grand chemin, depuis la Pointe qui est vis-à-vis de l'Ile de Mont-réal, jusqu'à l'Anse qu'on nomme *la Galette*. Il paroît même, qu'un Fort seroit mieux placé & plus nécessaire à la Galette qu'à Catarocoui, parcequ'il n'y passe pas un Canot sans être apperçu; au lieu qu'à Catarocoui, on se dérobe facilement derriere les Iles. Cette observation est d'un commissaire des Guerres (*d*), qui fut envoyé, de la part du Roi, en 1706, pour visiter tous les Postes éloignés. Il remarqua, d'ailleurs, „ que les terres étant très bonnes, aux environs de la Galette, on y auroit toujours de vivres en abondance; sans compter qu'en „ deux jours de bon vent, une Barque pourroit aller de la Galette à „ Niagara. Un des objets, (disoit-il,) qu'on s'étoit proposés, en „ construisant le Fort de Catarocoui, étoit le Commerce avec les Iroquois: or ces Sauvages viendroient aussi volontiers à la Galette qu'à „ Catarocoui. Ils auroient, à la vérité, un peu plus de chemin à faire; „ mais ils éviteroient une traversée de huit ou neuf lieues dans le Lac „ Ontario: enfin le Fort de la Galette couvriroit tout le Pays qui est entre la Riviere des Outaouais & le Fleuve de Saint Laurent; car ce Canton n'est point abordable du côté du Fleuve, à cause des Rapides, & „ les bords de la Riviere des Outaouais sont faciles à garder. "

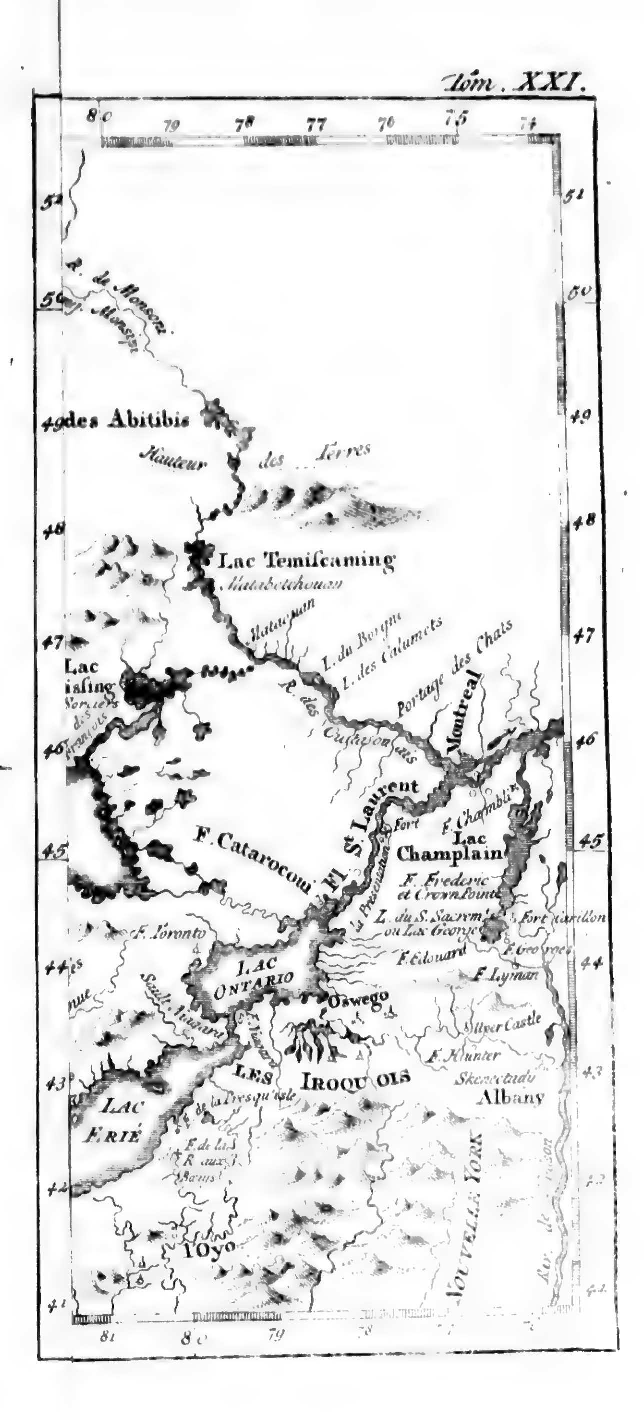
Nécessité d'un Fort à la Galette.

LE 3 de Mai, l'Observateur fit trois lieues pour se rendre *aux Cedres*: c'est un troisieme Rapide, qui a pris son nom d'une grande quantité de Cedres qu'on voyoit autrefois dans ce lieu, mais qui ont été presque tous coupés. Le 4, un accident, qui creva un de ses Canots, ne lui permit point de passer le quatrieme Rapide [qu'on appelle *le Côteau du Lac*], quoiqu'il ne soit qu'à deux lieues & demie du précédent. Le 5, il passa le Lac de *Saint François*, qui a sept lieues de long, & trois dans sa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, sont basses, & n'en paroissent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-réal jusqu'ici, tient un peu du Sud-Ouest; & le Lac Saint François court Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est. Le 6, il fallut passer les *Chenaux du Lac*: c'est le nom qu'on donne à des Canaux formés par un grand nombre d'Iles, dont le Fleuve est presque couvert en cet endroit, & qui rendent le Pays charmant. Le reste du jour fut employé à franchir des Rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme *le Moulinet*, est effroyable à la vue, & coûte beaucoup de peine à passer. On fit néanmoins sept lieues le même jour, & l'on alla camper au bas du *Long Saut*, Rapide d'une demi-lieue de long, que les Canots ne montent qu'à demi chargés. On le passa le 7 au matin, pour naviger ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'Ob-

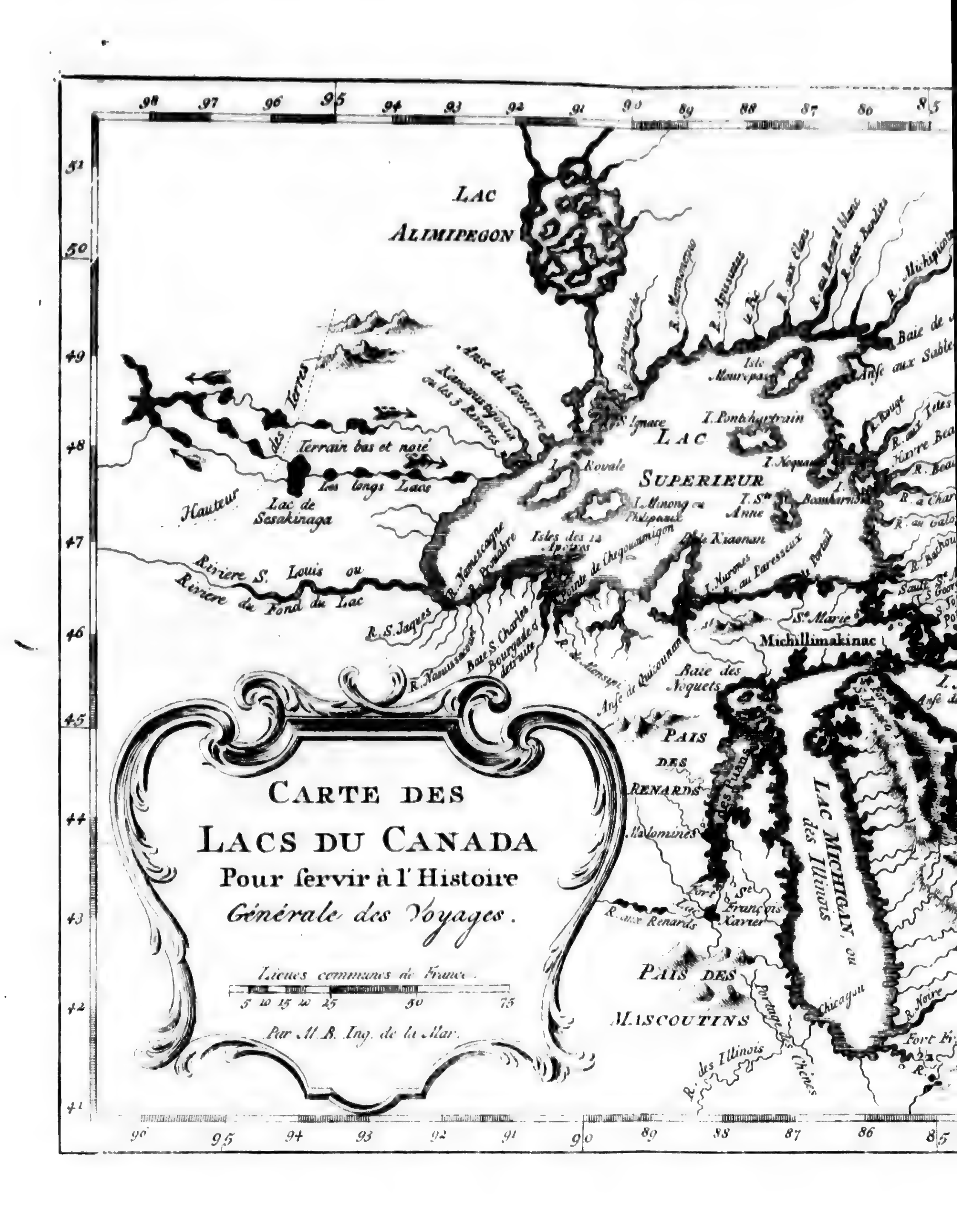
Lac de Saint François.

(*d*) M. *Clerambaut d'Aigremont*.

Tom. XXI.



des Abitibis
Hauteur des Terres
Lac Temiscaming
Lac Nipising
F. Catarocoui
Fl. St. Laurent
Portage des Chats
Montreal
Lac Champlain
F. Frederic et Crown Pointe
Fort Carillon
F. Edouard
F. Lyman
F. Toronto
LAC ONTARIO
Oswego
Sault Niagara
LES IROQUOIS
F. Hunter
Albany
LAC ERIÉ
F. de la Presqu'isle
l'Oyo
NOUVELLE YORK



CARTE DES
LACS DU CANADA
Pour servir à l'Histoire
Générale des Voyages.
Lieues communes de France.
Par M. B. Ing. de la Mar.
LAC
ALIMIPEGON
LAC
SUPERIEUR
I. Royale
I. Pontchartrain
Isle Maurepas
Terrain bas et noié
Les longs Lacs
Lac de Sesakinaga
Hauteur des Terres
Riviere S. Louis ou Riviere du Fond du Lac
R. S. Jaques
Isles des 12 Apôtres
Pointe de Chegoumigon
Michillimakinac
St. Marie
Baie des Noquets
PAIS DES RENARDS
Malomines
R. aux Renards
St. François Xavier
PAIS DES MASCOUTINS
R. des Illinois
Portage des Chênes
Chicagou
LAC MICHIGAN, ou des Illinois
R. Noire
Baie de S.
Anse aux Sables

88 87 86 85 84 83 82 81 80 79 78 77 76 75 74

51
50
49
48
47
46
45
44

R. de Monsoni
Lac des Abitibis
Hauteur des Terres
Lac Temiscaming
Matabetchouan
Baie de Michipicoton
R. Michipicoton
R. aux Bandes
R. au Renard blanc
R. aux Elans
Anse aux Sables
Isle Maurepas
I. Pontchartrain
I. Noquet
R. Rouge
R. aux Tetes boules
Havre Beauharnois
R. Beauharnois
I. Beauharnois
IEUR
I. Ste Anne
R. a Charon
R. au Galop
Kiaonan
R. Bachouanon
Sault Ste Marie
S. George
S. Joseph
Pointe aux Thessalons
Ste Marie
Michillimakinac
R. des Montagnes
R. des Sauteurs
Lac Nepising ou des Sorciers
R. des François
I. du Borgne
I. des Calumets
Portage des Chats
R. des Outaouas
Montreal
Fl. St. Laurent
I. Manitoualin
Anse du Tonnerre
LAC HURON
F. Catarocoui
Fort Chamblis
Lac Champlain
F. Frederic et Crown Point
L. du S. Sacrement ou Lac George
Fort Carillon
F. Georges
F. Edouard
F. Lyman
des Pays plats
R. du Detroit
F. Toronto
Mississaguis
B. Saguinam
LAC MICHIGAN, ou des Illinois
LAC ONTARIO
Oswego
Saut Niagara
F. Niagara
Upper Castle
F. Hunter
Skenectady
Albany
R. Incomue
R. Belle Chasse
R. des Hurons
I. & L. Ste Claire
Hurons
le Detroit
F. et V. Franç.
LES IROQUOIS
F. de la Presqu'isle
LAC ERIÉ
F. de la R. aux Bœufs
NOUVELLE YORK
S. François Xavier
Chicagou
R. Noire
Portage des Chenes
Illinois
Fort Fi.
S. Joseph
R. des Miamis
Fort des Miamis
Sandoske
l'Oyo

88 87 86 85 84 83 82 81 80 79 78 77 76

fervateur
qu'on m
lieu du
au mois
Languec
Saut d'e
Galette
Pays, q
Forêts y
beauté
A cir
hata, l
Françoi
fe faifo
vage, c
tre pot
dix-huit
toit d'in
il ne re
une efp
plus de
Fleuve
trois gu
C'eft u
lieue d
agréabl
varié.
une de
revêtue
le nom
au For
mais in
Fort c
Galette
voit a
avoit
aux P
deffous
coui e
vance
grande
abonda
Cataro
& c'ét
avoit
Barbar

ſervateur a fait du climat, & la différence qu'il y a remarquée à meſure qu'on monte le Fleuve, il paroît fort ſurprenant d'entendre ici qu'au milieu du mois de Mai, il gela, la nuit ſuivante, comme il fait en France au mois de Janvier. On étoit néanmoins ſous les mêmes Paralleles que le Languedoc. Le 9, on paſſa le Rapide nommé *Plat*, éloigné du Long Saut d'environ ſept lieues, & de cinq des *Gallots*, qui eſt le dernier. La Galette eſt une lieue & demie plus loin, & l'on y arriva le 10. Tout le Pays, qui eſt entre cette Anſe & les Gallots, mérite de l'admiration. Les Forêts y ſont charmantes; & l'on y remarque, ſurtout, des Chênes d'une beauté extraordinaire.

Ile de Tonihata.

A cinq ou ſix lieues de la Galette, on trouve une Ile, nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux François, avoit obtenu le Domaine, avec une Patente de Conceſſion qu'il ſe faiſoit honneur de montrer. L'Obſervateur vante l'eſprit de ce Sauvage, quoiqu'il n'eût pas laiſſé, dit-il, de vendre ſa Seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie; mais s'étant réſervé l'uſufruit, il y avoit raſſemblé dix-huit ou vingt Familles de ſa Nation: dans toute ſa conduite, il affectoit d'imiter les manieres Françoiſes. De-là juſqu'au Fort de Catarocoui, il ne reſte qu'environ quinze lieues, dans l'eſpace deſquelles on traverſe une eſpece d'Archipel, nommé les *Mille-Iles*, & qui en contient du moins plus de cinq cens. Enſuite, on n'a qu'une lieue & demie juſqu'au Fort. Le Fleuve eſt ici plus libre, & large d'une demi-lieue. On laiſſe à droite trois grandes Anſes, aſſez profondes; & le Fort eſt bâti dans la troiſieme.

Deſcription du Fort de Catarocoui.

C'eſt un quarré à quatre Baſtions, qui n'occupe pas moins d'un quart de lieue de circuit. Il eſt conſtruit de pierres, & ſa ſituation eſt extrêmement agréable, ſurtout vers le Fleuve, dont les bords préſentent un Payſage fort varié. Il en eſt de même de l'entrée du Lac Ontario, qui n'en eſt qu'à une demi-lieue. Elle eſt ſemée d'Iles, de différentes grandeurs, toutes revêtues d'arbres, & rien n'y termine l'horiſon. Le Lac a reçu d'abord le nom de *Saint Louis*, enſuite celui de *Frontenac*, qui avoit été donné auſſi au Fort de Catarocoui, dont le Comte de Frontenac eſt le Fondateur: mais inſenſiblement le Lac a repris ſon ancien nom, qui eſt *Ontario*, & le Fort celui de l'Anſe dont il occupe les bords. Le Terrein, depuis la Galette, eſt très bon, quoique ſur la liſiere il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du Fleuve, vis-à-vis du Fort, une très belle Ile, où l'on avoit mis des Porcs, qui ont multiplié, & dont elle a pris ſon nom d'Ile *aux Porcs*. L'Ile *aux Cedres* & l'Ile *aux Cerfs* en ſont deux petites, au-deſſous de la grande, à demi-lieue l'une de l'autre. L'Anſe de Catarocoui eſt double; c'eſt-à-dire qu'elle a, vers ſon milieu, une Pointe qui avance beaucoup, & ſous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes Barques. Le derriere du Fort eſt un Marais, où le Gibier eſt en abondance. Autrefois il ſe faiſoit un Commerce conſidérable au Fort de Catarocoui, ſurtout avec les Iroquois, dont les Habitations en ſont au Sud; & c'étoit pour les attirer, autant que pour les tenir en reſpect, que le Fort avoit été bâti: mais ce Commerce ne s'eſt pas ſoutenu long-tems, & les Barbares n'en ont pas moins fait de mal à la Colonie. Ils ont actuellement

quelques Familles aux environs du Fort, comme il s'en trouve aussi quelques-unes des *Missisaguès*, Nation Algonquine, qui a trois Bourgades sur le Lac; l'une au bord Oriental, l'autre à Niagara, & la troisieme dans le Détroit.

Vignes des Bois de la Nouvelle France.

De Catarocoui, l'Observateur n'avoit que six lieues à faire jusqu'à l'Ile *aux Chevreuils*, où l'on trouve un fort bon Port, qui peut recevoir de grandes Barques; mais divers obstacles ayant retardé sa navigation, il passa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la premiere fois, des vignes dans la Forêt. La plupart des arbres ont, dit-il, leur sep, qui s'éleve jusqu'au sommet. Il n'avoit point encore fait cette remarque, parce qu'il s'étoit toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'assura que rien n'étoit si commun jusqu'au Mexique. Ces vignes ont le pié fort gros, & portent beaucoup de raisins. Les grains ne sont que de la grosseur d'un pois, apparemment faute de culture. C'est un rafraîchissement si délicieux pour les Ours, qu'ils vont les chercher sur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reste des Oiseaux, qui ont bientôt vendangé des Forêts entieres.

Différentes Rivieres.

Le 15, après avoir passé l'Ile aux Chevreuils, & s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'Ile aux *Gallots*, qui est par les 43 degrés 33 minutes, il fallut faire une traversée d'une lieue & demie, pour arriver à la Pointe, que cette raison fait nommer la *Pointe de la Traverse*. On gagne ainsi plus de quarante lieues, qu'il faudroit faire en côtoyant la Terre-ferme. De la Pointe de l'Ile aux Gallots, on découvre, à l'Ouest, la Riviere de *Chouguen*, ou d'*Onnontagué*, qui en est éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit sur cette Riviere, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six Rivieres qu'on laisse à gauche, en prenant cette route, sont célebres par l'excellence de leur Poisson: c'est d'abord celle de l'*Assomption*, qui n'est qu'à une lieue de la Pointe de la Traverse; ensuite celle des *Sables*, trois lieues plus loin; celle de la *Planche*, deux lieues au-delà; celle de la *Grande Famine*, à deux autres lieues; celle de la *Petite Famine*, à une lieue, & celle de la *Grosse Ecorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau tems, il changea tout-d'un-coup, & l'Observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il étoit encore à trois lieues. Il aborda, vers sept heures du soir, à l'Anse de la *Famine*, qui porte ce triste nom depuis que M. de *la Barre*, Gouverneur de la Nouvelle France, faillit d'y perdre toute son Armée, par la faim & les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du Lac y sont couverts de Forêts, dans lesquelles on distingue les Chênes blancs & rouges, qui s'élevent jusqu'aux nues. On y voit un autre arbre, de la plus grande espece, dont le bois, dur, mais cassant, ressemble à celui de Plane, & dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, est d'un très beau verd en dedans, & blanche en dehors. C'est une espece de Cotonnier, qui porte, dans une coque, de la grosseur de celle des Marons d'Inde, un coton, dont il est malheureux qu'on ne puisse faire aucun usage. A 43 degrés de Latitude, & dans une saison aussi avancée, où l'on ressentoit quelquefois des cha-

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevoix.

leurs, telles qu'on les éprouve en France au mois de Juillet, l'Obſervateur étoit fort ſurpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la Nature, aux neges, dont la terre a été couverte pendant pluſieurs mois: elle n'eſt pas encore aſſez échauffée pour ouvrir les pores des racines & faire monter la ſeve. Il y a, dans ce Canton, des Aigles d'une prodigieuſe groſſeur. On y eſt ſur la Frontiere du Pays des Iroquois.

Riviere d'Onnontagué.

Quelques lieues plus loin, l'Obſervateur paſſa devant l'embouchure de la Riviere d'Onnontagué, qui parut large d'un arpent. Les terres y ſont baſſes, mais revêtues de beaux Bois. C'eſt dans cette Riviere que ſe déchargent toutes celles qui arroſent les Cantons des Iroquois, & ſa ſource eſt un fort beau Lac, nommé *Gannentaha*, qui a des ſalines ſur ſes bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la Baie des *Goyogouins*. Toute la Côte, dans cet eſpace, eſt variée de marais & de terres hautes, un peu ſablonneuſes, mais couvertes de très beaux arbres, ſurtout de chênes, qu'on croiroit plantés de la main des Hommes. La Baie des Goyogouins eſt un des plus beaux endroits du Monde. Une Preſqu'Ile, couverte de Bois, s'avance au milieu, & forme un Théâtre. A gauche, on apperçoit, dans l'enfoncement, une petite Ile, qui cache l'entrée d'une Riviere, par où les Goyogouins deſcendent dans le Lac. On ſe rend de cette Baie à celle des *Tſonontouans*: mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite Riviere, dont on rapporte des ſingularités fort curieuſes (*e*). Elle ſe nomme *Caſconchiagon*. Quoique ſon embouchure ne ſoit ni large, ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, & les plus grands Vaiſſeaux y pourroient être à flot. Enſuite, on eſt arrêté par une chûte, qui n'a pas moins de ſoixante piés de haut, & de deux arpens de large. Une portée de fuſil au deſſus, on en trouve une ſeconde, de même largeur, mais moins haute de deux tiers; & demi-lieue plus loin, une troiſieme, haute de cent piés & large de trois arpens. Après ces grandes Cataractes, on rencontre pluſieurs Rapides; & cinquante lieues plus loin, on trouve une quatrieme chûte, qui ne cede en rien à la troiſieme. Le cours de cette Riviere eſt de cent lieues; & lorſqu'on l'a remontée l'eſpace d'environ ſoixante, on n'en a que dix par terre, en prenant à droite, pour arriver à l'*Ohio*, ou la *belle Riviere*, dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une Fontaine, dont l'eau a l'épaiſſeur de l'huile & le goût du fer. Les Sauvages l'emploient dans leurs maladies, pour appaiſer toute ſorte de douleurs.

Singularités du Casconchiagon.

Belle Baie des Tſonontouans.

La Baie des Tſonontouans eſt charmante. Une jolie Riviere y ſerpente entre deux Prairies bordées de côteaux; & l'on y découvre des Vallées d'une grande étendue, qui ſont bornées par des Forêts. Le 22, on paſſa devant une autre Baie, qui ſe nomme le *grand Marais*, & dès l'après-midi du même jour, on entra dans le *Détroit de Niagara*. C'eſt un eſpace de quatorze lieues, qui fait la communication du Lac *Erié* avec le Lac Ontario, & par lequel le Fleuve Saint Laurent paſſe du premier dans l'autre.

(*e*) L'Auteur avertit qu'il les tenoit de M. de *Joncaire*, Officier digne de foi, & le même qui jetta les fondemens du Fort de Niagara.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Depuis l'entrée, par le Lac Ontario, jusqu'à la grande chûte du Fleuve, ce Détroit porte le nom de *Riviere de Niagara*. L'intervalle est d'environ six lieues, & l'on trouve, à l'entrée, le Fort du même nom. Mais il n'existe que depuis le Voyage du P. de Charlevoix. M. de *Joncaire*, qui en est le Fondateur, avoit alors un petit Etablissement, trois lieues plus loin, sur le bord du Détroit, accompagné de quelques Cabanes d'Indiens. On fait le Sud, en entrant dans la Riviere de Niagara; & l'Habitation de cet Officier, à laquelle on donnoit d'avance le nom de Fort, étoit sur la gauche, à cette distance du lieu où le Fort est aujourd'hui.

Description du fameux Saut de Niagara.

APRÈS avoir passé quelques jours dans une Compagnie fort agréable (*f*), l'Observateur eut à monter d'affreuses Montagnes, pour se rendre au fameux *Saut de Niagara*, au-dessus duquel il devoit se rembarquer. Ce voyage est de trois lieues; il étoit autrefois de cinq ou six, parcequ'on passoit de l'autre côté de la Riviere, c'est-à-dire à l'Occident, & qu'on ne s'embarquoit qu'à deux lieues au-dessus de sa chûte; mais on a trouvé sur la gauche, à un demi-quart de lieue de cette Cataracte, une Anse, où le Courant n'est pas sensible, & où l'embarquement se fait sans péril.

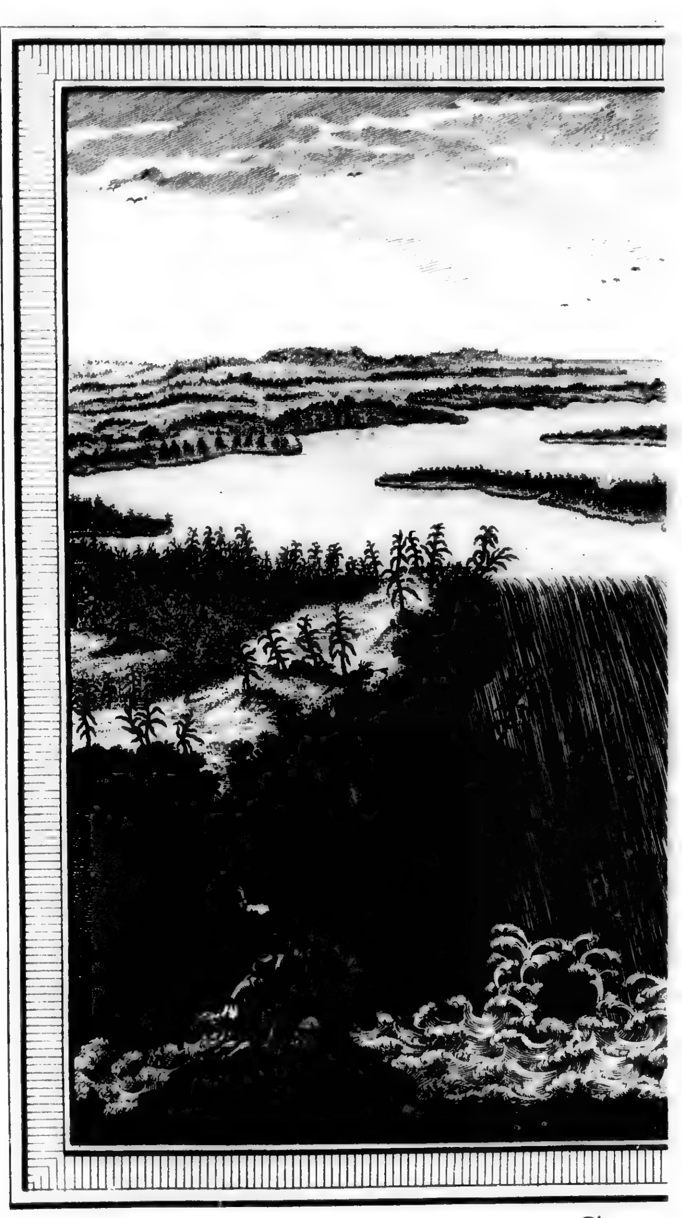
LA chûte du Fleuve Saint Laurent, dans ce Détroit, forme une des plus belles Cascades de la Nature. Suivant les observations auxquelles on s'attache, la Hontan s'est également trompé sur sa hauteur & sur sa figure. „ Il est certain, (dit l'Observateur,) que si l'on mesure la hauteur par les „ trois Montagnes qu'on a d'abord à franchir, il n'y a pas beaucoup à rabattre des six cens piés que Delile lui donne dans sa Carte; & sans doute il n'a risqué ce paradoxe que sur la foi du Baron de la Hontan & du „ P. Hennepin: mais en arrivant au sommet de la troisieme Montagne, „ j'observai que dans l'espace de trois lieues, qui me restoient jusqu'à la „ Chûte d'eau, il faut plus descendre que monter, & c'est à quoi ces deux „ Voyageurs n'avoient pas fait assez d'attention. Comme on ne peut s'approcher de la Cascade que de ce côté, ni la voir que de profil, il n'est „ pas aisé d'en mesurer la hauteur avec les Instrumens: on l'a tenté, avec „ une longue corde attachée au bout d'une perche; & cette méthode n'a „ fait trouver que cent quinze ou six-vingts piés de profondeur: mais il „ n'est pas possible de s'assurer si la perche ne s'est point arrêtée sur quelque Rocher qui avançoit; & quoiqu'on l'ait toujours retirée mouillée, „ aussi-bien qu'un bout de la corde, on n'en peut rien conclure, parceque „ l'eau, qui se précipite de la Montagne, réjaillit fort haut, avec beaucoup d'écume. Pour moi, qui l'ai considérée de tous les points, d'où la „ vue le permet, j'estime qu'on ne sauroit lui donner moins de cent quarante ou cinquante piés (*g*). "

SA

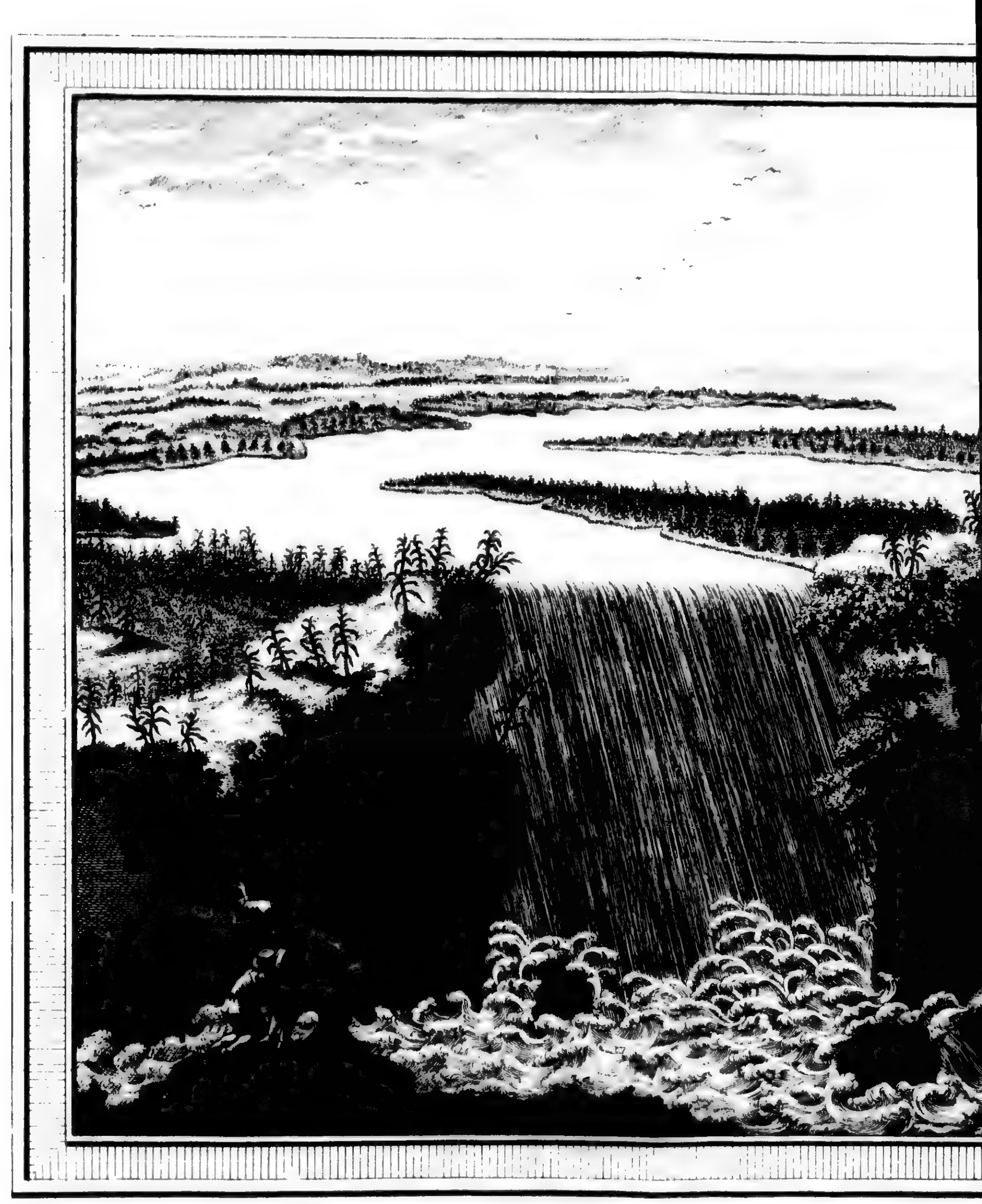
(*f*) Avec M. de Joncaire, il y avoit trouvé le Baron de *Longueil*, alors Lieutenant de Roi de Mont-réal, & qui en est mort Gouverneur (1); le Marquis de *Cavagnal*, Fils du Marquis de Vaudreuil; M. de *Senneville*, Capitaine, & M. de la Chauvignerie, Enseigne-Interprete du Roi pour la Langue Iroquoise, qui alloient négocier un accommodement avec le Canton d'Onnontagué. Voyez, ci-dessous, l'Article des Nations Sauvages.

(*g*) Journal Historique, pag. 233.

(1) Le même dont il est parlé dans notre Note sur la page 394. ci-dessus. R. d. E.



CAT



CATARACTE DE N



ACTE DE NIAGARA.

V. v. d. Meer jun. f.

SA
renc
d'un
rejoi
cent
ajou
ſauv
des
reſſe
trois
ſon
puiſ
outr
la ra
l'Ile
gage
On l
voie
form
au-d
C
ſons
une
& ſ
diſta
que
cet
tend
de t
lard
fum
&
Boi
lier
leur
C
ſerv
en
mai
Sa
d'u
les
nor
eff
nôt

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevoix.

Sa figure est en fer de cheval, d'environ quatre cens pas de circonférence. Au milieu, elle est divisée en deux, par une Ile fort étroite, & d'un demi-quart de lieue de long; mais ces deux parties tardent peu à se rejoindre. Celle, qu'on ne voit que de profil, a plusieurs pointes qui avancent; & celle, qu'on découvre en face, paroît fort unie. La Hontan y ajoute un torrent, qui vient de l'Ouest: peut-être n'étoit-ce que des eaux sauvages, qui venoient se décharger par quelque ravine, pendant la fonte des neges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chûte, la Riviere se ressent long-tems d'une si violente secousse: aussi n'est-elle navigable que trois lieues après, & précisément devant le lieu où M. de Joncaire avoit son Habitation. Elle ne devroit pas être moins impraticable au-dessus, puisque le Fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; mais outre l'Ile, qui la divise en deux, plusieurs Ecueils rallentissent beaucoup la rapidité du Courant: il est néanmoins si fort, qu'on ne peut traverser à l'Ile. On avoit dit à l'Observateur que les Poissons, qui s'y trouvoient engagés, tomboient morts dans la Riviere; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avoit même assuré que les Oiseaux, qui volent par dessus, se trouvoient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du Rapide forme en l'air: cependant il vit de petits Oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la Chûte.

C'est sur un Roc, que cette grande Nappe d'eau est reçue; & deux raisons portent à croire qu'elle y a trouvé, ou creusé peut-être avec le tems, une Caverne de quelque profondeur. Premiérement, le bruit y est fort sourd, & semblable à celui d'un tonnerre éloigné. A peine se fait-il entendre à la distance de l'Habitation Françoise; & ce qu'on y entend peut n'être même que le bouillonnement causé par les Rochers dont la Riviere est remplie dans cet intervalle; d'autant plus qu'au-dessus de la Cataracte, on cesse de l'entendre beaucoup plus près. La seconde raison, c'est qu'il ne reparoît rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste, si l'on apperçoit quelque brouillard au-dessus, c'est par derriere; & de loin, on le prendroit pour une fumée. Le terrein des trois lieues qu'on fait à pié, pour se rendre au Saut, & qui se nomme le *Portage de Niagara*, n'est ni bon, ni revêtu de beaux Bois; & l'on n'y sauroit faire dix pas sans marcher sur une Fourmilliere, ou sans rencontrer des Serpens à sonnettes, surtout pendant la chaleur du jour.

Observations sur le Lac Erié ou de Conti.

On compte environ sept lieues du Saut de Niagara au Lac Erié. L'Observateur en partit le 27, & déboucha heureusement dans le Lac. Sa route, en côtoyant la Côte du Sud, eut été plus agréable que par celle du Nord, mais plus longue de moitié. Ce Lac a cent lieues de long, de l'Est à l'Ouest. Sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ trente. Le nom d'Erié est celui d'une Nation de la Langue Hurone, qui étoit établie sur ses bords, & que les Iroquois ont entiérement détruite: il signifie *Chat*; & les Eriés sont nommés, dans quelques Relations, la *Nation des Chats*. On trouve, en effet, dans le Pays, quantité de ces Animaux qui sont plus gros que les nôtres; & leurs peaux sont estimées. Le nom de *Conti*, qu'on donne aussi

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

au Lac Erié, lui vient apparemment du Chevalier de *Tonti*, qui devoit son avancement à ce Prince.

LE 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'Observateur se trouva devant la *grande Riviere* (*h*), qui vient de l'Est, par les 42 degrés 15 minutes. Quoique les arbres fussent encore sans verdure, le Pays lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 & le 30; mais le lendemain, il en fit beaucoup. Le 1 de Juin, ayant remonté, pendant près d'une heure, une Riviere, qui vient, dit-on, de fort loin, & qui coule entre deux belles Prairies, il eut à faire un portage d'environ soixante pas, pour éviter le tour d'une Pointe qui avance quinze lieues dans le Lac, & qui se nomme la *Pointe longue*: quoique sabloneuse, elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans, il côtoya un très beau Pays, caché quelquefois par des Rideaux desagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté, une partie du jour, sur une Pointe, qui court trois lieues Nord & Sud, & qu'on appelle la *Pointe pelée*. Le Pays est rempli d'Ours: l'Hiver précédent, on en avoit tué, sur cette seule Pointe, plus de quatre cens.

Ile de Serpens à sonnettes, & autres Iles.

LE 5, vers les quatre heures du soir, on apperçut la terre du Sud, & deux petites Iles qui en sont très proches: elles se nomment *Iles des Serpens à Sonnettes*; & l'on assure qu'elles sont si remplies de ces dangereux Reptiles, que l'air en est infecté. On entra dans le Détroit vers le soir, & l'on y passa la nuit, au-dessus d'une très belle Ile, nommée l'*Ile du Bois-blanc*. Depuis la longue Pointe jusqu'au Détroit, la route n'est gueres qu'à l'Ouest; mais depuis l'entrée du Détroit jusqu'à l'Ile *Sainte Claire*, qui en est à cinq ou six lieues, & de-là jusqu'au Lac *Huron*, elle prend un peu de l'Est par le Sud. Ainsi tout le Détroit, qui a trente lieues de long, est entre les 42 degrés 12 ou 15 minutes, & les 43 degrés & demi de Latitude Nord. Au-dessus de l'Ile Sainte Claire, il s'élargit, jusqu'à former un Lac d'environ six lieues de long, & dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'Ile, ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau Canton du Canada. Côteaux, Prairies, Campagnes, Bois, Ruisseaux, Fontaines & Rivieres, tout y est merveilleusement assorti. L'Observateur y vit des terres qui avoient porté du Froment, dix-huit ans sans interruption, sans avoir été fumées. Les Iles y semblent placées à la main pour la satisfaction des yeux: le Fleuve & le Lac sont fort poissonneux; l'air y est pur, le climat temperé & fort sain. Avant le Fort François, qui est à gauche, une lieue au-dessous de l'Ile Sainte Claire, on trouve, du même côté, deux Villages assez nombreux, & fort proche l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons *Tionnontatés*, qui, après avoir long-tems erré, s'étoient fixés d'abord au Saut de *Sainte Marie*; le second, par des *Poutéotamis*: un peu plus haut, on en voit un d'Outaouais, Compagnons inséparables des Hurons, depuis que les uns & les autres ont été chassés de leurs Pays par les Iroquois.

Détroit.

Le plus beau Canton du Canada.

Fort de Pontchartrain.

LE Fort François, qui porte le nom de *Pontchartrain*, est environné de terres mêlées de sable, qui n'en sont pas moins fertiles, & de très belles

(*h*) Nommée aussi R. d'*Ursé*, suivant M. Bellin. R. d. E.

Forêts, mais qui ont des fonds presque toujours remplis d'eau. L'Observateur paroît déclaré pour l'opinion de ceux qui souhaiteroient un Etablissement plus considérable dans ce Détroit, malgré le risque d'approcher trop les Pelleteries du Nord des Colonies Angloises. C'est une objection qu'il croit détruire, en prétendant que dans quelque lieu que soient les Sauvages, & quelques précautions qu'on y apporte, on ne les empêchera point de porter leurs Marchandises au-dehors, quand on ne leur fera pas trouver, dans la Colonie Françoise, les mêmes avantages qu'ils peuvent espérer avec les Anglois. C'étoit le Chevalier de Tonti, qui commandoit alors dans le Fort de Pontchartrain. DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. LE P. DE CHARLEVOIX.

L'OBSERVATEUR en partit le 18 de Juin, pour se rendre à *Michillimakinac*. Le Lac *Sainte Claire*, qu'il traversa, offre des deux côtés un fort bon Pays. Vers la moitié de la traversée, qui n'est que de quatre lieues, on laisse, sur la gauche, une Riviere assez large, qu'on a nommée *Riviere des Hurons*, parceque les Indiens de cette Nation s'y réfugierent pendant la guerre des Iroquois; & sur la droite, presque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'espace de quatre-vingts lieues, rare avantage pour les Rivieres du Pays, sans y trouver le moindre Rapide. La route, depuis le Fort du Détroit jusqu'au-delà du Lac Sainte Claire, est à l'Est-Nord-Est: de-là on tourne au Nord par l'Est jusqu'au Sud, pendant quatre lieues, après lesquelles on trouve à droite un Village de *Mississagués*, situé dans un terrein fertile, à l'entrée des plus belles Prairies du monde. De ce Village, au Lac Huron, on compte douze lieues, d'un Pays toujours charmant: c'est un beau Canal, bordé de grands Bois, qui sont séparés par des Prairies entrecoupées d'Iles. On y suit toujours le Nord-quart-Nord-Est, jusqu'à l'entrée du Lac Huron, où la route est au Nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le Détroit jusqu'à Michillimakinac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du Lac, on passe sur un Banc de roche nommé *les Pays plats*, qui n'a pas un demi-pié d'eau. Ensuite, on s'avance vers la Baie de *Saguinam*, qui a cinq ou six lieues d'ouverture, & trente de profondeur. Le fond de cette Baie, où les Outaouais ont un Village, est un beau Pays; mais de son entrée jusqu'à Michillimakinac, on ne trouve plus rien qui plaise à la vue. Dix lieues au-dessus de la même Baie, on apperçoit deux Rivieres assez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre; & quatre ou cinq lieues plus loin, l'Anse au *Tonnerre*, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur. Lac de Sainte Claire.

LE Fort de Michillimakinac est à 43 degrés 30 minutes de Latitude du Nord. Il est fort déchu, depuis qu'on a transferé au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui s'y étoient établis. Il n'en reste, près du Fort, qu'un médiocre Village, où le Commerce des Pelleteries ne laisse pas de se soutenir, parceque c'est le passage d'un grand nombre de Nations Indiennes. La situation de ce Poste est très avantageuse, entre trois grands Lacs; celui de Michigan, ou des Illinois, le Lac des Hurons, & le Lac supérieur; tous trois navigables pour les plus grandes Barques, & les deux premiers séparés par un seul petit Détroit; sans compter que les mêmes Bâtimens peuvent aller, sans obstacles, dans tout le Lac Erié jusqu'au Saut de Fort de Michillimakinac.

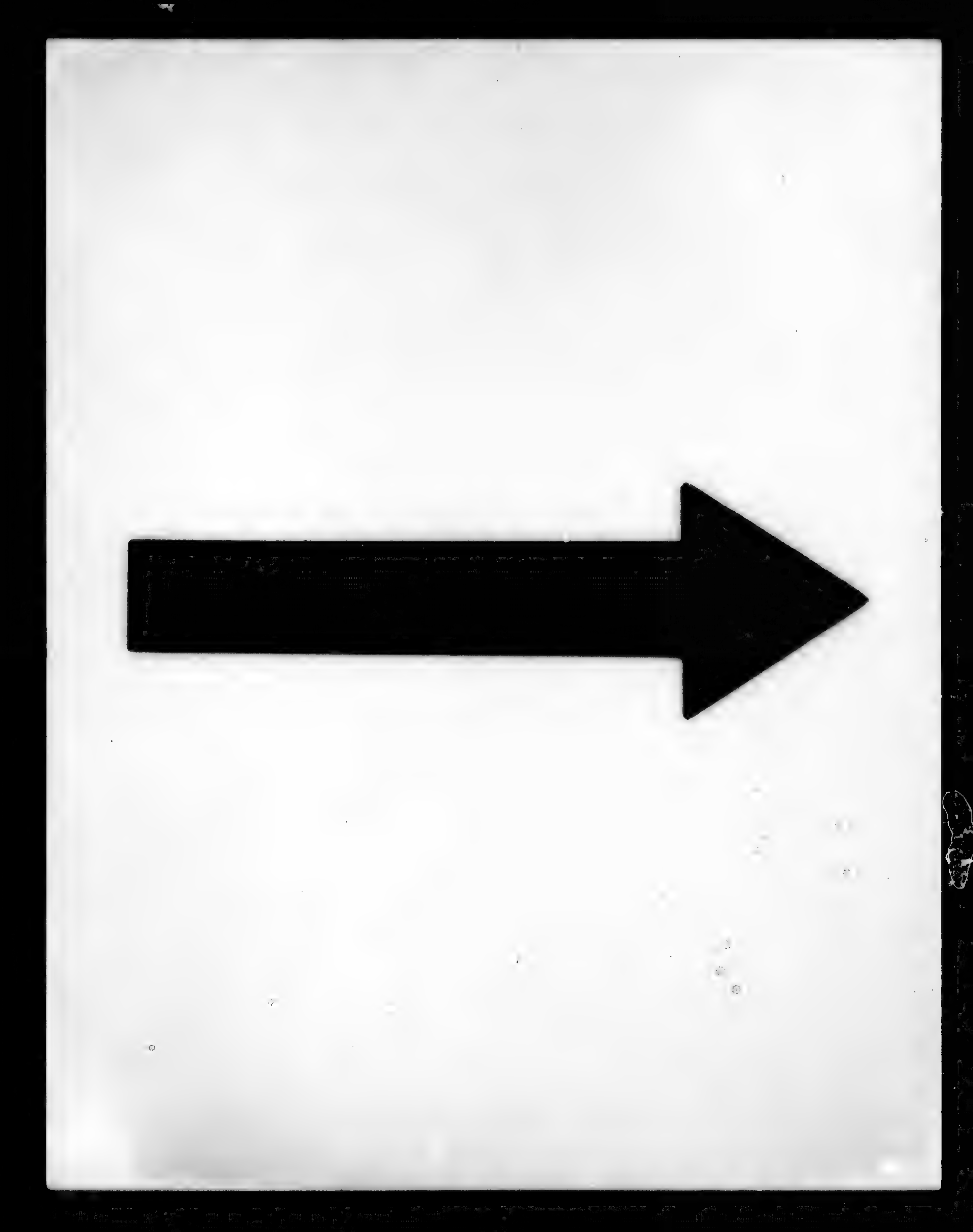
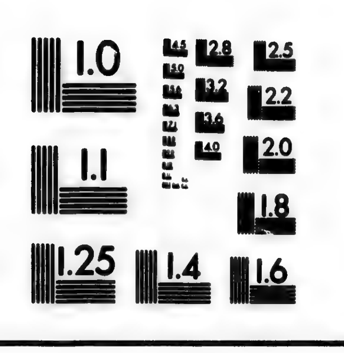


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. LE P. DE CHARLEVOIX.

Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication, entre le Lac des Hurons & le Lac superieur, que par un Canal de vingt-deux lieues, coupé de Rapides, les Canots peuvent apporter jusqu'à Michillimakinac tout ce qu'on tire du Lac supérieur.

Observations sur le Lac supérieur.

L'OBSERVATEUR donne au Lac superieur deux cens lieues de long, de l'Est à l'Ouest, quatre-vingts de largeur en plusieurs endroits, du Nord au Sud, & cinq cens de tour. Toute sa Côte méridionale est sablonneuse, assez droite, & fort incommodée des vents du Nord: la rive septentrionale a moins de danger pour les Voyageurs, parcequ'avec moins de vent elle est bordée de Rochers, qui forment de petits Havres; & rien n'est plus nécessaire que ces retraites, dans un Lac où l'on observe un phénomene assez singulier. Une tempête y est annoncée deux jours auparavant. D'abord on apperçoit, sur la surface des eaux, un petit frémissement qui dure tout le jour, sans augmentation sensible; le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le Lac, & ne se brisent point de tout le jour, de sorte qu'on peut avancer sans crainte, & qu'avec un vent favorable on fait même beaucoup de chemin: mais le troisieme jour, on voit le Lac tout en feu; & l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on a besoin des asyles qui se trouvent à la Côte du Nord. Sur celle du Sud, on est obligé, dès le second jour, de camper assez loin du rivage.

Saut de Sainte Marie.

LES Jésuites avoient, dans le Canal par où ce Lac communique à celui des Hurons, une Eglise florissante, qu'ils nommoient le *Saut de Sainte Marie*, parcequ'elle étoit voisine d'un Rapide causé par de gros Rochers. On a déja remarqué que les Indiens, qui la composoient, ont été transferés à Michillimakinac. Sur les bords du Lac, on trouve en quelques endroits de grosses pieces de cuivre, qui sont l'objet d'un culte superstitieux pour les Sauvages. Ils les regardent comme un présent des Dieux qui habitent sous les eaux; & quoiqu'ils n'en fassent aucun usage, ils ramassent avec soin les moindres fragmens. Anciennement, disent-ils, on y voyoit un Rocher de cette matiere, qui s'élevoit beaucoup au-dessus de l'eau; & comme il ne paroît plus, ils prétendent que les mêmes Dieux l'ont transporté dans quelque lieu caché. L'Observateur ne rejette point l'existence d'un Rocher de cuivre, & juge qu'avec le tems les vagues peuvent l'avoir couvert de sable. Il assure qu'on a découvert, en plusieurs endroits, une quantité considérable de ce Métal, sans avoir creusé beaucoup; qu'il est presque pur, & qu'un Frere Jésuite, Orfevre de profession, servant à la Mission du Saut de Sainte Marie, en a fait des Chandeliers, des Croix & des Encensoirs.

Cuivre des bords du Lac.

Baie des Puans.

ON compte quatre-vingts lieues, du Fort de Michillimakinac à la *Baie des Puans*, ou la *grande Baie*; & l'Observateur eut l'occasion de faire ce voyage avec le Chevalier de *Montigny*. Ils s'embarquerent le 2 de Juillet. Pendant trente lieues, ils côtoyerent une Langue de terre, qui sépare le Lac Michigan du Lac supérieur, & qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le Pays est fort mauvais; mais il est terminé par une belle Riviere, nommée *la Manistie*, fort poissonneuse, & surtout abondante en Esturgeons. Un peu plus loin, en tirant au Sud-Ouest, on

entre dans un grand Golfe dont l'entrée eſt bordée d'Iles: il ſe nomme le Golfe ou la Baie des Noquets, du nom d'une très petite Nation qui eſt venue des bords du Lac ſupérieur, & dont il ne reſte que quelques Familles diſperſées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce Golfe n'eſt ſéparé de la grande Baie, que par les Iles des *Poutéouatamis*, anciennes demeures des Sauvages du même nom. La plupart ſont riches en Bois; mais la ſeule, qui ſoit encore peuplée, n'eſt ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un Village, dont les Habitans ſe ſont toujours diſtingués par leur attachement pour les François.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. LE P. DE CHARLEVOIX.

Golfe des Noquets.

Les deux Voyageurs furent arrêtés, le 6, par des vents contraires: mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le ſoir, au clair de la Lune, ils ne ceſſerent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le Soleil étoit ſi brûlant, & l'eau de la Baie ſi chaude, que la gomme de leur Canot ſe fondit en pluſieurs endroits, & cette diſgrace les ayant obligés de s'arrêter, pour les réparations, ils ſe trouverent aſſiégés de diverſes ſortes de Mouches, qui leur firent paſſer une triſte nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou ſix lieues, ils ſe trouverent devant une petite Ile, qui n'eſt pas loin de la Côte occidentale de la Baie, & qui leur cachoit l'entrée d'une Riviere, habitée par les *Malomines*. Ces Indiens, que les François ont nommés la Nation des *Folles Avoines*, apparemment parcequ'ils ſont leur nourriture de ce grain, ſont raſſemblés dans un ſeul Village. On vante la beauté de leur taille; & l'on prétend qu'avec la Langue des Noquets & des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier, dont ils ne communiquent la connoiſſance à perſonne. Un peu au-deſſous de la petite Ile, le Pays change tout d'un coup de face, & devient charmant: il a même quelque choſe de plus agréable que le Détroit; mais quoiqu'il ſoit couvert de beaux arbres, il paroît plus ſabloneux & moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on a nommés les *Puans*, habitoient autrefois les bords de la Baie. On raconte qu'en ayant été chaſſés par les Illinois, ils ſe réfugierent dans la Riviere des *Outagamis*, qui ſe décharge au fond, & s'y placerent près d'un lieu ſi poiſſonneux, qu'on ne voyoit autour de leurs Cabanes que des Poiſſons pourris, dont l'air étoit infecté. C'eſt l'origine qu'on donne à leur nom. Les François ont, dans la Baie, un aſſez bon Fort, ſitué ſur la rive occidentale de la Riviere des Outagamis, à douze lieues de ſon embouchure. On voit, ſur la droite, un Village de *Sakis*; & les Otchagras ſont venus depuis peu s'établir autour du Fort. Leur Langue n'a point de rapport à celles des autres Nations du Canada: auſſi n'ont-ils gueres de commerce qu'avec les Peuples occidentaux. L'Obſervateur fut ſurpris de ſe voir préſenter, par les Otchagras, un piſtolet Catalan & une paire de ſouliers Eſpagnols, avec une drogue qui lui parut une eſpece d'onguent. Ils tenoient ces dépouilles, d'un Aïoués; & leur récit expliqua comment elles étoient tombées entre ſes mains. Il y avoit environ deux ans, que des Eſpagnols, venus, dirent-ils, du Nouveau Mexique, dans le deſſein de pénétrer juſqu'aux Illinois, & d'en chaſſer les François, qu'ils étoient fâchés de voir s'approcher du Miſſouri, avoient deſcendu ce Fleuve, & s'étoient jettés ſur deux Villages d'*Octotatas*, Peuple ami des

Nation des Folles Avoines.

Origine du nom de Baie des Puans.

Dépouille d'un Prêtre Eſpagnol.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. LE P. DE CHARLEVOIX.

Aïouès. Ces Sauvages, qui étoient encore sans armes à feu, n'avoient pu faire beaucoup de résistance; mais un troisieme Village de la même Nation, qui n'étoit pas éloigné des deux autres, averti, par leur malheur, de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, dressa une embuscade aux Vainqueurs: ils eurent l'imprudence d'y donner, & la plupart furent massacrés. Ils avoient, entr'eux, deux Prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, & l'autre, demeuré Prisonnier, se sauva fort adroitement. Son cheval, qu'il manioit avec grace, lui avoit fait obtenir la vie. Un jour, que les Sauvages prenoient plaisir à le voir caracoler, il s'éloigna insensiblement, & bien-tôt il disparut. C'étoit, apparemment, un reste de son bagage, ou la dépouille de quelqu'un des Morts, qui étoit passé chez les Otchagras. L'Observateur, comparant ce qu'il apprit de ces Indiens avec d'autres récits, se persuade volontiers qu'il y a dans le Continent, des Espagnols ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord que ce que nous connoissons du Nouveau Mexique & de la Californie; & qu'en remontant le Missouri, aussi loin qu'il est possible, on trouveroit une grande Riviere qui coule à l'Ouest jusqu'à la Mer du Sud. Il ajoute, qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le Nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter, qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri, on n'y trouvât de quoi se dédommager de la fatigue & des frais d'une si grande entreprise (*i*).

Lumieres tirées d'un récit des Sauvages.

UN autre Voyage, qu'il fit de Michillimakinac à la Riviere de *Saint Joseph*, fait connoître le Lac de Michigan. Il partit, le 29 de Juillet, à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il conclut qu'il étoit poussé par les Courans. Cette observation, qu'il avoit déja faite en entrant dans la grande Baie, ne lui laissa aucun doute que cette Baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le Lac Michigan, & que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le Lac des Hurons; d'autant plus, dit-il, que l'une & l'autre reçoivent plusieurs Rivieres, & que le Michigan, surtout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne sont gueres inférieures à la Seine (*k*).

Lac de Michigan.

Beauté du Pays.

IL fit d'abord cinq lieues à l'Ouest, pour arriver au Lac Michigan: ensuite, il tourna au Sud, qu'on ne cesse plus de suivre pendant cent lieues, jusqu'à la Riviere Saint Joseph. Rien ne lui parut comparable au Pays qui fait la séparation du Lac Michigan & du Lac Huron. Le 1 d'Août, après avoir traversé, à la voile, une Baie, qui a trente lieues de profondeur (*l*),

(*i*) Journal historique, p. 301.

(*k*) Ces grands Courans ne se font gueres sentir qu'au milieu du Canal, & produisent, sur les deux bords, des *Remouts*, ou des Contre-courans, dont on profite quand on va terre [à terre], comme on y est obligé, en Canot d'écorce.

(*l*) M. Bellin veut qu'on lise ici *trois* lieues, & non *trente*. „ L'erreur (ajoute-t-il), „ est dans le mot de *profondeur*, au lieu du- „ quel il faut dire de *circuit*; car l'Auteur „ sait très bien, que s'il avoit été obligé de „ faire le tour de cette Baie, il lui auroit „ fallu faire trente lieues. Il se peut aussi „ que la Baie ne suive pas toujours le même „ rhumb de vent, & que de l'Orient elle „ tourne au midi, & alors il n'y aura point „ d'erreur. " *Rem. sur les Cartes*, p. XIV. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

il eut à droite les *Iles du Castor*, qui sont couvertes de beaux arbres; & quelques lieues plus loin, il vit à gauche, sur une hauteur de sable, ce que les Sauvages nomment dans leur langue l'*Ours couché*, & les François, l'*Ours qui dort* (*m*). Vingt lieues, qu'il fit ce jour-là, le firent arriver dans une petite Ile, qui est par les 44 degrés 30 minutes, c'est-à-dire presqu'à la hauteur de Mont-réal. Depuis l'entrée du Lac Michigan jusqu'à cette Ile, la Côte est aussi sabloneuse que le Pays intérieur paroît bon. Il est d'ailleurs si bien arrosé, qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir, ou quelque gros Ruisseau, ou quelque belle Riviere; & plus on avance au Sud, plus les Rivieres ont de grandeur, apparemment parcequ'elles viennent de plus loin: cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'on y trouve, presque d'abord, des Lacs, de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit; ce qui vient, sans doute, de la quantité de sables qu'elles charient, & qui étant repoussés par les vagues du Lac, s'accumulent à leur embouchure.

Riviere du Pere Marquette.

Le 3, passant devant celle qu'on nomme la Riviere *du Pere Marquette*, l'Observateur eut la curiosité d'y entrer, pour s'assurer, dit-il, de la vérité des récits qu'on lui en avoit faits. Ce n'est d'abord qu'un Ruisseau; mais quinze pas plus loin, on entre dans un Lac, d'environ deux lieues de tour. Un gros Morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan. A droite, la Côte est fort basse, dans un espace de cent pas; ensuite elle devient tout-d'un-coup fort haute. C'est la description qu'on en avoit faite à l'Observateur. Il ajoute que le P. Marquette (*n*), après avoir fait plusieurs découvertes dans toutes ces Contrées, s'arrêta le 18 de Mai 1675, à l'embouchure de cette Riviere, qu'il y mourut subitement, & qu'il y fut enterré. Les François ont donné son nom à la Riviere; & les Sauvages mêmes ne l'appellent plus que la Riviere de la *Robe noire* (*o*).

Riviere de Saint Nicolas.

Trois lieues plus loin, on trouve celle de *Saint Nicolas*, qui est accompagnée aussi d'un Lac, plus long que le précédent & moins large. Il est bordé de Pins rouges & blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude, mais le bois meilleur, donnent une gomme assez fine; au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très bon godron. Le 6, après avoir passé devant la Riviere noire & s'être reposé au bord de son Lac, l'Observateur entra dans celle de Saint Joseph.

Riviere de Saint Joseph.

Il lui donne plus de cent lieues de cours. Sa source, dit-il, n'est pas loin du Lac Erié. Elle est navigable pendant quatre-vingts lieues. On la remonte environ vingt-cinq, pour se rendre au Fort François; & dans cet espace, on ne découvre que d'excellentes Terres, couvertes d'arbres d'une

(*m*) C'est une espece de buisson, qui, de loin, a la figure de cet animal. R. d. E.

(*n*) Un des plus illustres Missionnaires de la Nouvelle France. On a déja parlé de son Voyage sur le Mississipi, en 1673, & de la Relation qu'il en a publiée. Comme il mourut ici après avoir dit la Messe, & que l'opinion de sa vertu étoit déja bien établie, on l'invoque, dans les dangers où l'on se trouve quelquefois sur le Lac Michigan.

(*o*) C'est le nom que les Sauvages donnent aux Jésuites; comme ils nomment les Prêtres seculiers *Collets blancs*, & les Récollets *Robes grises*.

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevoix.

prodigieuse hauteur, sous lesquels il croît en quelques endroits quantité de très beau Capillaire. Avec sa fertilité, cette Riviere est si commode pour le Commerce de toutes les parties du Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des Sauvages. Les *Mascoutins* y avoient un Etablissement; mais ils sont retournés dans leur Pays, qu'on représente encore plus beau. Les *Poutouatamis* & les *Miamis* y ont deux Villages. Ce qu'on nomme *le Fort* est le logement du Commandant François & de quelques Soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise Palissade. Tels sont à-peu-près tous les Forts de cette Contrée, à l'exception de ceux de Chambly, & de Catarocouy, qui sont de véritables Forteresses.

Ses propriétés, & Simples du Pays.

La Riviere de Saint Joseph vient du Sud-Est, & se décharge au fond du Lac Michigan. Quoiqu'assez grande, son entrée demande de grandes précautions, parceque dans les Vents d'Ouest, qui y sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du Lac; sans compter que les Courans ont grand nombre de Rivieres, qui, descendant du côté Oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues. Aussi le Canada n'a-t-il point de Lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Ginseng qui s'y trouve.

Il se trouve ici quantité de Simples, entre lesquels on distingue le *Ginseng*, qui croît en abondance aux bords de la *Riviere noire*. On sait ce que le P. Laffiteau a publié sur cette Plante, qu'il a nommée *Aureliana Canadensis* (p). Il suffit de remarquer ici que la Riviere noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le Ginseng pour l'Empereur de la Chine, la conformité du climat est un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle France. Sur la Riviere de Saint Joseph, on voit plusieurs arbres singuliers; & les Campagnes qui environnent le Fort, sont si couvertes de sassafras, que l'air en est parfumé : mais ce n'est point un grand arbre, tel qu'on l'a représenté à la Caroline, c'est un arbrisseau presque rampant.

Deux Routes qui conduisent aux Illinois.

L'Observateur s'étoit proposé, non-seulement d'aller jusqu'aux Illinois, qui sont compris à présent, comme on l'a déja fait remarquer, dans le Gouvernement de la Louisiane, mais encore de descendre le grand Fleuve de Mississipi jusqu'à la Nouvelle Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux Colonies Françoises. Du Fort de Saint Joseph, il avoit à choisir, entre deux chemins : l'un, de retourner au Lac Michigan, d'en côtoyer toute la Côte Méridionale, & d'entrer dans la petite Riviere de *Chicagou*, d'où l'on passe, après l'avoir remontée cinq ou six lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais, dans la saison où l'on étoit, le Chicagou n'ayant point assez d'eau pour les Canots, il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable, mais plus sûre.

Il partit de Saint Joseph, le 16 de Septembre, en remontant la Riviere de ce nom. Six lieues au-dessus du Fort, on le fit débarquer sur la rive droite. Il marcha l'espace de cinq quarts de lieue, d'abord en côtoyant la Riviere, ensuite au travers d'une prairie immense, & semée de petits Bois, que les François ont nommée *la Prairie de la Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé

(p) Voyez, ci-dessous, l'Article d'Histoire Naturelle.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

trouvé une de ces Têtes, d'une monstrueuse grosseur. Il campa dans un très beau lieu, qu'on appelle de *Fort des Renards*, parceque la Nation des *Renards*, c'est-à-dire des Outagamis, y avoit autrefois un Village, fortifié à la maniere de ces Sauvages. Le lendemain il fit encore une lieue dans la Prairie, entre des Mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une Riviere nommée *Theakiki*, & par corruption *Kiakiki*. *Theak* signifie *Loup*; & les *Mahingans*, qu'on appelle aussi les *Loups*, se sont autrefois réfugiés sur cette Riviere. Le Canot, qu'on avoit porté jusqu'ici, fut mis sur une des sources; & les jours suivans, on vogua du matin au soir, avec la faveur du Courant, qui est assez fort, & quelquefois avec celle d'un bon vent. Déja la gelée commençoit à se faire sentir; ce qui doit paroître surprenant par les 41 degrés 40 minutes de hauteur, où l'on se trouvoit. Les détours de la Riviere faisoient faire beaucoup de chemin; mais on avançoit si peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on étoit encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit; & ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source. Jusqu'alors elle est étroite, & bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais ensuite, elle forme un petit Lac, environné de Prairies à perte de vue, où les Bœufs sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cens. Le seul mal est que le Theakiki perd de sa profondeur, à mesure qu'il s'étend en largeur; ce qui obligea de marcher à pié pour décharger le Canot, au risque d'être surpris par des partis de Sioux & d'Outagamis, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels Ennemis, & qui ne font pas plus de quartier aux Européens, qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le Theakiki, qu'il reçoit plusieurs Rivieres. [L'Observateur en remarqua une, entr'autres, qu'on nomme la *Riviere des Iroquois*, laquelle a plus d'un arpent de large à son embouchure.]

Riviere de Theakiki.

La Fourche jonction du Theakiki & de la Riviere des Illinois.

LE 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Theakiki & de la Riviere des Illinois, l'Observateur fut encore plus étonné que cette Riviere, après avoir déja fait un cours de soixante lieues, soit si foible ici, qu'un Bœuf, auquel il la vit traverser, n'avoit pas de l'eau jusqu'à mi-jambes. Cependant celle de Theakiki, qui amene ses eaux de cent lieues, & qui les roule majestueusement, perd ici son nom; apparemment parceque les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après sa jonction, elle devient encore plus belle; & le Pays qu'elle arrose est aussi d'une beauté singuliere: mais ce n'est que douze ou quinze lieues au-dessous de la Fourche, que sa profondeur répond à sa largeur, quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs Rivieres. La plus grande se nomme *Pisticoui*, & vient du Pays des *Mascoutins*. Un Rapide, qui coupe son embouchure, a reçu le nom de *la Charbonniere*, parceque les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit, sur cette route, que d'immenses Prairies, semées de petits Bouquets de Bois, qu'on y croiroit plantés à la main: les Herbes y sont si hautes, qu'un homme y disparoît; mais on y rencontre de toutes parts des sentiers battus, qui sont le passage des Troupeaux de Bœufs,

Hauteur des herbes.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. LE P. DE CHARLEVOIX.

de Cerfs & de Chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonniere, on découvre, sur la droite, un Rocher de forme ronde, & fort élevé, dont le sommet est en terrasse. Il se nomme *le Fort des Miamis*, parceque ces Indiens y avoient autrefois un Village. Une autre lieue plus loin, sur la gauche, on en voit un de même figure, qu'on appelle simplement *le Rocher*: c'est la face d'une hauteur escarpée, qui regne l'espace de deux cens pas, & toujours sur le bord de la Riviere. On y apperçoit encore quelques restes de Palissades, d'un ancien retranchement des Illinois. Leur Village est au pié de ce Roc, dans une Ile, suivie de plusieurs autres, & toutes d'une fertilité merveilleuse, qui séparent en cet endroit la Riviere en deux Canaux assez larges. Faisons parler un moment l'Observateur:

Le Rocher, Fort & Village des Illinois.

Sa description.

„ J'y débarquai le 29, vers quatre heures du soir, & j'y rencontrai quelques François, qui faisoient la Traite avec les Sauvages. A peine fus-je au rivage, que je reçus les civilités du Chef de la Bourgade, Indien d'environ quarante ans, bien fait, doux, d'une physionomie aimable, & dont les François me parlerent avec éloge. Je montai ensuite sur le Rocher par un chemin assez aisé, mais extrêmement étroit. Je trouvai une terrasse fort unie, d'une grande étendue, où tous les Sauvages du Canada ne forceroient pas vingt hommes, qui n'y manqueroient pas de provisions, surtout d'eau, car on n'en peut tirer que de la Riviere. La pluie, & plus encore un spectacle qui me fit horreur, m'empêcherent de faire le tour de ce Poste, d'où je comptois de découvrir une vaste étendue de Pays: j'apperçus, à l'extrêmité du Village, deux corps, brûlés peu de jours auparavant à la maniere de ces Nations méridionales, c'est-à-dire morts de la violence du feu qu'on applique à toutes les parties du corps, & livrés aux Bêtes de proie, suivant l'usage, dans la posture qu'on leur fait prendre pour l'exécution. Ce sont deux Poteaux, plantés en terre, avec deux traverses qu'on y attache, l'une à deux piés de terre, l'autre six ou sept piés plus haut: on fait monter le Patient sur la premiere, à laquelle on lui lie les piés, à quelque distance l'un de l'autre; on lui lie les mains aux angles de la seconde, & c'est dans cette situation qu'on le brûle."

Supplice des Nations méridionales.

Village des Illinois, où l'on voit les premiers Perroquets.

APRÈS s'être arrêté vingt-quatre heures au premier Village des Illinois, l'Observateur passa le dernier endroit de la Riviere, où l'on ait besoin de recourir à Portage, & ne lui trouva plus qu'une largeur & une profondeur, qui l'égalent, dit-il, à la plupart des grands Fleuves de l'Europe. Le même jour, il vit pour la premiere fois des Perroquets: c'étoient des Traîneurs, qui se rendoient sur le Mississipi, où l'on en trouve dans toutes les saisons, au lieu que le Theakiki n'en a que pendant l'Eté. Les deux jours suivans, on eut à traverser un Pays charmant; & le 3 d'Octobre, on arriva dans un second Village d'Illinois, à quinze lieues du premier. Il est fort agréablement situé au fond du Lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la Riviere, où elle s'élargit d'une lieue dans l'espace de trois. Quelques François Canadiens, qui se trouverent encore ici, causerent beaucoup d'embarras à l'Observateur, en lui apprenant qu'il étoit entre quatre Partis ennemis, & qu'il n'y avoit pas plus de sûreté à continuer sa route qu'à retourner

Second Village des Illinois.

Description de la Nouvelle France. Le P. de Charlevox.

sur ses pas. Ses affaires ne lui permettoient point de passer l'Hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à grossir son escorte, & ce secours fortifia son courage. Il reprit sa navigation, le 5 d'Octobre. On compte soixante-dix lieues de Pimiteouy au Fleuve Mississipi. Depuis le premier Village Illinois, qui est par les 41 degrés, la Riviere coule à l'Ouest, en prenant du Sud; mais elle fait plusieurs circuits. D'espace en espace, on y rencontre des Iles, & quelques-unes assez grandes. Les bords sont si bas en divers endroits, qu'au Printems elle inonde la plûpart des Prairies qu'elle traverse. On assure qu'elle est partout fort poissonneuse; mais des Voyageurs, pressés par leur crainte, pensent peu à la pêche. Il est plus facile de tuer un Bœuf ou un Chevreuil; & sur cette route on a toujours à choisir. — *Cours de leur Riviere.*

Le 6, à la vue de quantité de Bœufs, qui traversoient la Riviere avec beaucoup de précipitation, l'Observateur, ne doutant point qu'ils ne fussent chassés par quelques Sauvages ennemis, crut devoir renoncer au sommeil, pour employer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain, il passa devant le *Saguimont*, grande Riviere qui descend du Sud. Cinq ou six lieues plus loin, il en laissa du même côté une plus petite, qu'on appelle la Riviere *des Macopines*: c'est le nom d'une grosse racine, qui est un poison pour ceux qui la mangent crue, mais qui étant cuite au feu pendant plusieurs jours, devient un bon aliment. Entre ces deux Rivieres, à distance égale de l'une & de l'autre, on trouve un Marais, nommé *Machoutin*, qui est précisément la moitié du chemin entre Pimiteouy & le Fleuve; & lorsqu'on a passé la Riviere des Macopines, on n'est pas long-tems sans appercevoir les bords du Fleuve, qui sont extrêmement élevés: mais il reste encore plus de vingt-quatre heures de navigation avant que d'y entrer, parcequ'ici la Riviere des Illinois varie depuis l'Ouest jusqu'au Sud par l'Est. Il semble, suivant l'expression de l'Observateur, que fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des siennes, elle cherche à retourner vers sa source. Son embouchure dans le Mississipi est à l'Est-Sud-Est. — *Le Saguimont, grande Riviere. Riviere des Macopines.*

Voyage du Baron de la Hontan sur la Riviere Longue.

Riv. Longue. La Hontan.

Mais suspendons un peu la suite de ce récit, en faveur d'un Voyage du Baron de la Hontan sur la *Riviere longue*; expédition célebre, qui s'est comme sauvée du décri, où l'on a fait remarquer que ce Voyageur est tombé. En effet, sa fidélité paroît garantie par autant de Témoins qu'il avoit de François à sa suite; & cette partie de ses Relations est d'autant plus curieuse, que personne, avant lui, n'avoit pénétré si loin à l'Ouest, dans l'intérieur du Continent (q).

Il partit de la Baie des Puans le 16 d'Octobre 1688, à la tête de sa Compagnie, avec dix Sauvages Outagamis, qui savoient les Langues des Pays qu'il avoit à traverser. Un Portage le fit arriver le soir à la Riviere de *Ouisconsing*, qui n'est éloignée que d'environ trois quarts de lieue de cette Baie. De-là, il n'eut besoin que de quatre jours, pour descendre,

(q) Le P. de Charlevoix en porte un jugement bien différent, & traite entr'autres de pure fiction son Voyage sur la *Riviere longue*, aussi fabuleuse, dit-il, que l'Ile *Barataria*, dont Sancho Pansa fut fait Gouverneur. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

RIV. LONGUE.

LA HONTAN.

par une navigation paisible, à l'embouchure de l'Ouisconsing, dans le Fleuve de Missisipi; & sept autres jours le firent arriver à l'entrée de la Riviere longue. C'est lui qu'il faut faire parler, avec un peu de changement dans son style (r).

„ Le 3 de Novembre, nous étant engagés dans l'embouchure de cette „ Riviere, qui forme une espece de Lac rempli de joncs, nous trouvâmes, „ dans le milieu, un petit chenal, que nous suivîmes jusqu'à la nuit. Après „ l'avoir passée à dormir dans nos Canots, je demandai le matin à mes dix „ Outagamis si cette navigation parmi les joncs dureroit long-tems? Ils me „ répondirent qu'ils n'avoient jamais été qu'en Canot à l'entrée de cette „ Riviere, mais que vingt lieues plus loin ses bords n'étoient que des Bois „ & des Prairies. Il ne fallut pas aller si loin, car le jour suivant, à dix „ heures du matin, nous trouvâmes la Riviere assez étroite, & ses rivages „ garnis de Bois de haute-futaie; & navigeant le reste du jour, nous vîmes „ quelques Prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur „ une pointe de terre, pour faire cuire nos viandes boucanées. Le 5, nous „ nous arrêtâmes à la premiere Ile qui se présenta: elle n'avoit ni Hom- „ mes, ni Bêtes; & comme il étoit un peu tard pour avancer, nous y pas- „ sâmes la nuit. Quelques Poissons, que je fis pêcher, sentoient la vase. Le „ 6, à la faveur d'un petit vent frais, nous allâmes cabaner, douze lieues „ plus loin, dans une autre Ile. La navigation de cette journée fut fort „ prompte, malgré le grand calme de cette Riviere, que je crois la moins „ rapide qu'il y ait au monde. Le 7, nous fûmes portés par le même vent „ dans une troisieme Ile, à dix ou douze lieues de celle que nous avions „ quittée, & nos Sauvages y tuerent trente ou quarante Faisans. Le 8, des „ côteaux, revêtus de Sapins, ne nous permettant plus de tirer avantage „ du vent, il fallut reprendre l'Aviron; & vers deux heures après midi, „ nous découvrîmes de grandes Prairies sur la gauche, avec quelques caba- „ nes, à un quart de lieue de la Riviere. Aussi-tôt les Sauvages sauterent „ à terre avec dix de mes Soldats. Ils allerent droit aux Cabanes, où ils „ trouverent environ soixante Chasseurs, qui, les ayant attendus, l'arc „ & la fleche en main, mirent bas les armes après avoir reconnu les cris „ des Outagamis. Ils firent présent à mes Soldats de quelques Cerfs qu'ils „ avoient tués dans ce lieu, & les aiderent même à transporter cette vian- „ de aux Canots. C'étoient des *Eokoros*, avec lesquels les Outagamis étoient „ en paix depuis vingt ans, & qui avoient quitté leurs Villages pour leur „ chasse annuelle. Par politique, plus que par reconnoissance, je leur don- „ nai du Tabac, des Couteaux & des Aiguilles, qu'ils ne se lassoient point „ d'admirer. Ils se hâterent de retourner à leurs Villages; & le lendemain „ au soir, nous vîmes paroître, sur le bord de la Riviere, plus de deux „ mille de ces Sauvages, qui se mirent à danser. Nos Outagamis descendi- „ rent, & firent embarquer dans nos Canots quelques-uns des principaux, „ qui ramerent devant nous jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes „ qu'à minuit. Je cabanai sur une Pointe de terre, à un quart de lieue

(r) Voyages du Baron de la Hontan, Tome I. Lettre XVI. édition de la Haie, 1709.

Description de la Nouvelle France. Riv. Longue. La Hontan.

„ de-là, près d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages nous pressassent beaucoup de loger dans leurs Cabanes, je n'accordai la permission d'y aller qu'aux Outagamis, & à quatre Outaouas qui m'avoient suivi; mais, le lendemain, je visitai les Chefs de la Nation, en leur présentant des Coûteaux, des Ciseaux, des Aiguilles & du Tabac: ils me dirent qu'ils étoient ravis de me voir dans leur Pays, parcequ'ils avoient entendu parler avantageusemeut des François, par d'autres Nations.

„ Le 12. je partis avec une escorte de cinq ou six cens Hommes, que je fus surpris de voir marcher par terre à côté de nos Canots, sans leur avoir demandé ce service. Après avoir laissé à droite un Village de la même Nation, je pris le parti d'en passer plusieurs autres sans m'arrêter, excepté le soir pour cabaner, ou pour faire quelques présens aux Chefs. Ils me donnerent plus de blé d'Inde & de viandes boucanées, que je n'en desirois. Enfin, je poussai jusqu'au dernier Village, où je m'étois proposé de prendre Langue. A mon arrivée, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des Chasseurs en Campagne, pour nous faire bonne chere. Il me dit que soixante lieues plus loin, je trouverois la Nation des *Essanapés*, avec laquelle les Eokoros étoient en guerre; qu'il ne pouvoit par conséquent m'offrir une escorte jusqu'à leur Pays; mais qu'il me livreroit six Esclaves de cette Nation, dont je pourrois tirer quelque service; & que je n'avois à craindre, en continuant de remonter la Riviere, que les surprises de nuit. Il ajouta que sa propre Nation n'avoit plus que vingt mille Guerriers en douze Villages, & qu'elle avoit été beaucoup plus nombreuse avant la guerre qu'elle avoit eue, tout à la fois, avec les *Nodouessis*, les *Panimohas* & les Essanapés. Les Eokoros sont des Peuples assez civils. Leurs Cabanes sont longues, & rondes par le haut, à peu-près comme celles des Sauvages du Canada, mais composées de roseaux & de joncs entrelassés, & plâtrées de terre grasse: ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Les deux Sexes vont nus, à l'exception du milieu du corps. On remarque, dans leurs Villages, quelque sorte d'ordre & de subordination; ils sont fortifiés de branches d'arbres & de fascines.

„ Nous partîmes du dernier, le 21, à la pointe du jour; le soir, nous descendîmes dans une Ile couverte de pierres & de gravier, après en avoir passé une où je ne voulus pas m'arrêter, pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Il continua le lendemain; & sur la foi des six Essanapés, qui m'assurerent que la Riviere n'avoit ni bancs ni sable, nous fîmes voile, non-seulement tout le jour, mais pendant la nuit suivante. Le 23, nous descendîmes sur la rive droite, qui étoit couverte de Bois, & nos Sauvages y entrerent pour chasser; mais ils n'y trouverent que de petits Oiseaux. Le vent ayant cessé tout d'un coup, il fallut avoir recours aux avirons. Deux lieues plus haut, mes Essanapés m'avertirent que nous y trouverions quantité de Lievres. Ils ne me trompoient point; mais les Bois étoient d'une épaisseur, qui nous obligea d'y mettre le feu en plusieurs endroits, pour forcer ces Animaux d'en sortir. Après la chasse, mes Soldats firent un si bon festin de leur

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. RIV. LONGUE. LA HONTAN.

„ Gibier, qu'étant tombés dans un profond sommeil, j'eus beaucoup de „ peine à les réveiller, sur une fausse allarme qui nous fut donnée par une „ troupe de Loups. Le 24, nous étant embarqués à dix heures, nous ne „ pûmes faire plus de douze lieues en deux jours, parceque nos Sauvages „ voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fusils, pour „ tuer des Oies & des Canards. Nos Cabanes furent dressées le 25, sur „ la droite, à l'embouchure d'une petite Riviere, d'où les six Essanapés „ m'assurerent qu'il ne restoit que seize ou dix-huit lieues jusqu'à leur pre- „ mier Village. Je fis partir deux de ces Esclaves, pour y aller annoncer „ notre arrivée. Le 26, nous ramâmes de toutes nos forces, dans l'espé- „ rance d'y arriver le même jour: mais nous fûmes arrêtés par quantité „ de bois flottans, qui nous obligerent de coucher dans nos Canots. En- „ fin, le 27, nous nous approchâmes du Village, après avoir arboré le „ grand Calumet (*) de paix, à la proue de nos Canots.

„ AUSSI-TÔT que nous parûmes, trois ou quatre cens Essanapés vinrent au- „ devant de nous; & dansant sur le bord de la Riviere, ils nous inviterent „ à descendre. Lorsqu'ils nous virent proche de la rive, ils voulurent entrer „ dans nos Canots; mais je leur fis dire, par les quatre Esclaves de leur „ Nation, qui étoient autour de moi, que cette liberté me déplaisoit, & „ sur le champ ils se retirerent. Ensuite je descendis, avec mes Outaga- „ mis & mes Outaouas, suivi de vingt Soldats, & je donnai ordre à mes „ Sergens d'établir des sentinelles, lorsque le reste de ma Troupe seroit „ débarquée. A peine eus-je touché au rivage, que tous les Essanapés se „ prosternerent devant moi, les mains sur le front; &, ce qui me surprit „ beaucoup plus, je me vis enlever, moi & tous ceux qui m'accompa- „ gnoient, par une multitude de ces Barbares, qui nous transporterent, en „ un instant, jusqu'à la porte de leur Village, avec des cris de joie qui „ m'étourdissoient. Ils nous remirent à terre dans ce lieu, pour attendre „ leur Chef, qui sortit bien-tôt avec cinq ou six cens hommes, armés „ d'arcs & de fleches. Nos Outagamis me dirent alors que ces Peuples „ étoient des insolens, de venir recevoir des Etrangers avec leurs armes, „ & leur crierent de jetter leurs arcs & leurs fleches: mais les deux Essa- „ napés, que j'avois envoyés le jour précédent, s'approcherent de moi, „ me firent entendre que c'étoit l'usage de leur Nation, & me prierent de „ n'en prendre aucune défiance. Cependant les Outagamis, obstinés, me „ pressoient déja de retourner aux Canots, lorsque le Chef & sa Troupe se „ déterminerent à quitter leurs armes. Je ne fis plus de difficulté d'aller „ vers eux, & nous entrâmes dans le Village avec nos fusils, que ces Bar- „ bares ne se lassoient point d'admirer. Ils ne connoissoient ces terribles „ Instrumens, que par des récits fort imparfaits. Le Chef, qui étoit un „ homme de cinquante ans, nous conduisit dans une grande Cabane. Lors- „ que j'y fus entré avec mes vingt Soldats, on refusa d'y admettre les Ou- „ tagamis, sous prétexte qu'ayant voulu susciter la guerre, en faisant naî- „ tre une querelle entre les Essanapés & moi, ils ne méritoient pas d'en-

(*) Voyez, ci-dessous, les Mœurs & Usages.

Description de la Nouvelle France. Riv. Longue. La Hontan.

„ trer dans la Cabane de Paix. Je ne laissai pas de faire ouvrir la porte par mes Gens, en criant aux Outagamis de ne maltraiter personne: mais au lieu d'entrer, ils me presserent de retourner sur-le-champ à nos Canots, & je suivis leur conseil. Mais j'emmenai quatre des Essanapés, que j'avois reçus du Chef des Eokoros, pour me servir de Guides vers les autres Villages de sa Nation. Nous ne fûmes pas plutôt embarqués que les deux autres parurent dans une Pirogue, avec cinquante hommes, & nous annoncerent, dans leurs termes, que leur Chef nous barroit sa Riviere; à quoi les Outagamis répondirent fiérement, qu'il falloit donc qu'il y transportât une Montagne. Je défendis que la dispute fût poussée plus loin; & quoiqu'il fût assez tard, nous nous avançâmes vers le second Village, dont nous n'étions qu'à trois lieues.

„ Pendant le Voyage, j'avois tiré, de mes six Esclaves, des informations sur leur Pays, & particuliérement sur leur principal Village. Ils m'avoient appris que cette Capitale champêtre étoit située au bord d'une espece de Lac. Ainsi, sans m'arrêter à toutes les autres Habitations, où je n'avois fait que perdre mon tems & mon tabac, je résolus d'aller droit au Village principal, pour y faire mes plaintes au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le 3 de Novembre, & nous y fûmes reçus avec beaucoup d'humanité. Nos Outagamis se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé. Le grand Chef, déja informé de cette avanture, répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'Auteur du desordre, & l'avoir amené avec eux. Dans l'espace de cinquante lieues, qu'on compte du premier Village au principal, nous avions été suivis d'une multitude d'Essanapés, qui nous avoient paru fort sociables. Mes gens ayant dressé leurs Cabanes à quelque distance du Village, je me rendis, avec douze Soldats, les Outagamis & les Outaouas, à la Cabane du grand Chef. Les quatre Esclaves, dont je me fis accompagner aussi, passerent une demi-heure entiere à se prosterner devant lui. Je lui fis un présent de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux batte-feux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre. Il parut charmé de ces bagatelles, auxquelles il n'avoit jamais rien vu de semblable; & sa reconnoissance, beaucoup plus solide, éclata aussi-tôt par l'ordre qu'il donna de rassembler des pois, des feves, des Cerfs, des Chevreuils, des Oies & des Canards, qui furent portés en profusion dans mon Camp.

„ Il me dit que puisque j'étois résolu de pénétrer plus loin, il me donneroit deux ou trois cens hommes, pour m'escorter jusqu'au Pays des *Gnacsitares*; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens, liés d'intérêt avec sa Nation contre celle des *Mozenleks*, qu'il reconnoissoit pour des Ennemis fort belliqueux, dont les moindres Armées étoient de vingt mille hommes; que, pour se garantir de leurs insultes, les Gnacsitares & les Essanapés avoient fait une alliance qui duroit depuis vingt-six ans; & que la même raison avoit réduit les Gnacsitares à se réfugier dans des Iles, seule retraite qu'ils eussent trouvée contre des Voisins si terribles. J'acceptai son escorte; & je lui demandai quatre Pirogues, qu'il m'accorda de fort bonne grace. Il me laissa même le choix entre cinquante. Aussi-

Description de la Nouvelle France.
Riv. Longue.
La Hontan.

„ tôt je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la moitié plus minces & plus légeres. Ces hommes simples ne pouvoient concevoir l'effet de la hache: ils s'écrioient d'admiration à chaque coup; & nous ne pouvions les arracher de ce spectacle, en tirant même des coups de pistolet, quoique l'un fût aussi nouveau pour eux que l'autre. Lorsque les Pirogues se trouverent prêtes, j'abandonnai mes Canots au grand Chef, en le priant de ne pas permettre qu'on y touchât: il me le promit, & sa parole fut observée fidellement. Plus je montois la Riviere, plus je trouvois de raison & de douceur aux Sauvages. Ce dernier Village surpasse tous les autres en grandeur. C'est la résidence constante du grand Chef. Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres, où tous ses Parens sont rassemblés. Lorsqu'il marche, on seme des feuilles d'arbres sur son chemin. Il est ordinairement porté par six Esclaves. Son habit royal n'est pas plus majestueux que celui du Chef des Eokoros; il est toujours nud, à l'exception des parties inférieures, qui sont couvertes, devant & derriere, d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Son Village mériteroit le nom de Ville, par sa grandeur; mais les Maisons n'en sont pas différentes de celles des Eokoros. La veille de mon départ, étant à m'y promener, je vis courir, avec un extrême empressement, trente ou quarante Femmes. Ce spectacle m'ayant paru singulier, j'en demandai l'explication à mes quatre Esclaves, qui étoient mes seuls interpretes dans cette Terre inconnue. Ils m'apprirent que c'étoient de jeunes Mariées, qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard expirant. J'en conclus que ces Peuples étoient Pythagoriciens; & je demandai pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux, où leurs ames pouvoient être transférées? On me répondit que la Métempsycose étoit bornée à chaque espece, c'est-à-dire que l'ame d'un Homme n'entroit jamais dans le corps d'une Bête. Je partis de ce Village le 4 de Décembre; & le grand Chef ne fit pas difficulté de me laisser mes quatre Esclaves. Ici finit l'autorité du Calumet de Paix. Les Gnacsitares ne connoissoient point ce symbole d'alliance & d'amitié.

„ Le premier jour, une grande quantité de joncs, qui couvre le Lac, nous permit, à peine, de faire six ou sept lieues: mais nous en fîmes vingt, les deux jours suivans. Le quatrieme, un vent d'Ouest-Nord-Ouest nous surprit avec tant de violence, que nous ayant jettés sur la rive, nous y passâmes deux jours sur un fond sablonneux, dont la stérilité nous exposoit à mourir de faim & de froid. Il ne s'y trouvoit point un morceau de bois, pour faire cuire les viandes & pour nous chauffer. Tout le Païs d'alentour n'offroit que des Prairies à perte de vue, ou plutôt des marais de vase, couverts de roseaux. Enfin nous nous remîmes en état de voguer, jusqu'au-dessous d'une petite Ile, où nous pêchâmes quantité de Truites. Six jours de navigation nous firent arriver, le 1, à la pointe d'une autre Ile. Je n'avois pas voulu m'arrêter à plusieurs Villages, devant lesquels nous avions passé pendant la derniere nuit; mais, le froid commençant à devenir fort vif, je détachai

ici

„ ici mes Essanapés, pour aller porter la nouvelle de notre arrivée au premier qui se trouveroit sur la route. Ils revinrent, fort allarmés de la réponse du Chef des Gnacsitares, qui, nous prenant pour des Espagnols, leur avoit fait un crime de nous avoir introduits dans le Pays. La prudence ne nous permettoit point d'avancer sans précaution. Après avoir fait assurer le Chef qu'il se trompoit dans l'opinion qu'il avoit de nous, & lui avoir offert tous les éclaircissemens qu'il pouvoit desirer, je fis dresser les Cabanes dans une Ile voisine de la sienne, pour attendre ses résolutions. Nous n'y manquâmes de rien; mais j'eus le tems de m'y ennuyer.

„ Les Gnacsitares, tremblans pour leur sûreté, envoyerent des Couriers à plus de soixante lieues, chez des Peuples méridionaux qui connoissoient les Espagnols du nouveau Mexique, & les firent prier de venir examiner nos habits, notre air & notre langage. La distance ne les rebuta point. Ils entreprirent gaiement un voyage, dont l'objet leur parut important. On me les amena. Après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, notre air, notre teint, & nous avoir entendus parler, ils reconnurent que nous n'étions pas Espagnols. D'autres explications que je leur donnai, du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du Pays que nous habitions vers l'Orient, ayant achevé de les persuader, les Gnacsitares me prierent alors d'aller camper dans leur Ile, & m'apporterent une provision de grains du Pays, qui ressemblent fort à nos lentilles.

„ Je ne fis pas difficulté de passer dans leur Ile, avec six Soldats bien armés & mes Sauvages; mais comme il geloit fortement, depuis dix jours, il fallut couper les glaces en plusieurs endroits. On me fit débarquer à deux lieues d'un Village, où je me rendis ensuite par terre. Ces Sauvages étoient les plus polis, que j'eusse vus dans le Nouveau Monde; la figure de leur Chef suffisoit pour le faire distinguer. Il regne sur tous les Villages des Iles. La sienne avoit de grands Parcs, remplis de Bœufs sauvages, pour la nourriture des Habitans. Je passai deux heures avec ce grand Chef, & notre entretien roula presqu'entiérement sur les Espagnols du Nouveau Mexique, qui n'étoient éloignés, me dit-il, de son Pays, que de quatre-vingts *tazous*. Chaque tazou fait trois lieues. Il me pria d'accepter une grande cabane, qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiere civilité fut de faire venir quantité de Filles, dont il m'offrit le choix. J'en fus peu tenté; & je lui fis dire, par mes Guides, que les Soldats de mon détachement m'attendoient à l'heure que je leur avois marquée. Nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre. Cette avanture m'arriva le 7 de Janvier.

„ Deux jours après, je reçus la visite du Chef; il étoit accompagné de quatre cens des siens, & de quatre Mozenleks, prisonniers de guerre. J'avois vu des Etrangers dans la grande Ile, & j'y avois fait peu d'attention; mais en les observant de près, je les pris, à mon tour, pour des Espagnols. Ils étoient vêtus: ils portoient une barbe touffue, & les cheveux jusqu'au dessous de l'oreille; ils avoient le teint fort bazané;

Description de la Nouvelle France. Riv. Longue. La Hontan.

„ enfin leur abord civil & soumis, leur air posé, & leurs manieres enga-
„ geantes, me firent juger que ce ne pouvoit être des Sauvages. Je me
„ trompois néanmoins. Voici ce que j'appris de leur Pays, par mes Gui-
„ des, & par une description géographique que les Gnacsitares me fi-
„ rent, en forme de carte, sur une peau de Cerf.

„ Leurs Villages sont situés sur le bord d'une Riviere, qui tire sa sour-
„ ce d'une chaîne de Montagnes, où la Riviere longue se forme aussi d'un
„ grand nombre de Ruisseaux. Les Gnacsitares, qui se servent de Piro-
„ gues pour leurs chasses, suivent ordinairement leur route jusqu'à la jonc-
„ tion de deux Rivieres. Leurs Vallées sont remplies de Bœufs pendant
„ tout l'Eté, & cette chasse donne souvent naissance à de cruelles guerres.
„ Pour peu que les différentes Nations avancent sur leur terrein mutuel,
„ c'est un sujet de carnage. Les Montagnes ont six lieues de largeur, & sont
„ si hautes qu'elles ne peuvent être traversées que par de grands détours.
„ Elles n'ont, pour Habitans, que des Ours & d'autres Bêtes féroces. La
„ Nation des Mozenleks est nombreuse & puissante. Les quatre Sauvages
„ de ce nom ne se firent pas presser, pour nous donner quelque connoissan-
„ ce de leur Pays. Ils me dirent qu'à cent cinquante lieues, une grande
„ Riviere, qui est la principale de cette Contrée, se déchargeoit dans un
„ vaste Lac d'eau salée, d'environ trois cens lieues de circuit, dont l'em-
„ bouchure n'en a que deux au plus; qu'au bas de cette Riviere, on trou-
„ voit six belles Villes, ceintes d'un mur de pierre, & que les Maisons
„ y étoient sans toît, c'est-à-dire en maniere de plate-forme; qu'autour
„ du Lac, il y avoit plus de cent autres Villes, de différentes grandeurs,
„ & qu'on navigeoit sur cette espece de Mer avec des Bâteaux d'une for-
„ me extraordinaire; que les Habitans du Pays faisoient des étoffes, des
„ haches de cuivre, & d'autres Ouvrages, dont mes Interpretes ne purent
„ me donner une juste idée; que le Gouvernement de ces Peuples étoit
„ despotique, c'est-à-dire entre les mains d'un grand Chef sous lequel tous
„ ses Sujets tremblent; qu'ils se nommoient les *Tahuglanks*, & qu'ils é-
„ toient aussi nombreux que les feuilles des arbres. Ils ajouterent que les
„ Mozenleks conduisoient souvent dans les Villes des Tahuglanks un grand
„ nombre de petits Veaux, qu'ils prenoient dans les Montagnes, & dont
„ les Tahuglanks faisoient différens usages; qu'ils en mangeoient la chair,
„ qu'ils les dressoient au travail des terres, & que de leurs peaux ils fai-
„ soient des vêtemens & des bottes. Ces quatre Mozenleks raconterent
„ aussi qu'ils avoient été faits Prisonniers par les Gnacsitares, dans une
„ guerre qui duroit depuis dix ans; mais qu'ils espéroient d'en voir la
„ fin, & de retourner dans leur Pays par des échanges. Ils vanterent beau-
„ coup le caractere de leur Nation, surtout en comparaison des Gnacsita-
„ res, dont ils méprisoient la grossiéreté. En effet, quoique je les aie re-
„ présentés comme les plus civils des Sauvages de ma connoissance, ils
„ n'approchoient point des quatre Mozenleks, à qui je trouvai tant de rai-
„ son & de politesse, que je croyois voir des Européens. L'un d'eux avoit,
„ au cou, une plaque de cuivre, tirant sur le rouge, qu'il ne fit pas diffi-
„ culté de me donner. Je la fis fondre, aux Illinois, par un François qui

„ avoit quelque connoiſſance des métaux ; mais la matiere en devint plus „ peſante & la couleur plus foncée. En me la donnant, le Mozenlek „ dit que les Tahuglanks, dont il tenoit cette eſpece de médaille, en é- „ toient les Artiſans; que ces Peuples portoient la barbe longue de deux „ doigts; que leurs robes deſcendoient juſqu'aux genoux; qu'ils étoient „ coëffés d'un bonnet pointu; qu'ils avoient ſans ceſſe un long bâton, à- „ peu-près ferré comme les nôtres; qu'ils étoient chauſſés d'une bottine qui „ leur montoit aux genoux; que leurs Femmes ne ſe montroient point; „ enfin que malgré leur humeur belliqueuſe, qui les tenoit continuellement „ en guerre avec des Nations puiſſantes, ſituées au-delà du Lac, ils n'in- „ quiétoient point les Nations foibles, qu'ils rencontroient dans leurs cour- „ ſes, ou qui vivoient autour d'eux.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. RIV. LONGUE. LA HONTAN.

„ Je ne pus tirer d'autres lumieres, & j'eus même aſſez de peine à me „ procurer ces explications, avec de mauvais Interpretes, que j'entendois „ mal, & qui le plus ſouvent ne s'entendoient pas eux-mêmes. Un obſta- „ cle, ſi difficile à ſurmonter, étouffa la curioſité qui me portoit à péné- „ trer plus loin. Je me contentai de faire, aux quatre Mozenleks, des pré- „ ſens dont ils furent ſatisfaits. Je m'efforçai inutilement de les engager, „ par de plus grandes offres, à me ſuivre en Canada. "

Le retour du Baron de la Hontan n'a de curieux, ou d'utile, que la deſcription générale qu'il fait de la Riviere longue. Il partit des Gnacſitares le 26 de Janvier, à la faveur d'un dégel; & dès le 5 de Février, il ſe retrouva dans le Pays des Eſſanapés. „ La Riviere longue eſt, (dit-il,) „ d'un cours aſſez calme, excepté depuis le quatorzieme Village juſqu'au „ quinzieme, où ſon Courant peut être nommé rapide; mais cet eſpace „ n'eſt que d'environ trois lieues. Elle eſt ſi droite, que depuis ſon em- „ bouchure juſqu'au Lac, elle ne ſerpente preſque point. Ses rivages ſont „ affreux. Son eau même eſt dégoûtante. Mais on eſt dédommagé de ces „ deſagrémens par ſon utilité, car elle eſt ſi navigable qu'elle peut por- „ ter fort loin juſqu'à des Barques de cinquante tonneaux. En partant de „ l'Ile des Gnacſitares, je m'étois d'abord approché de la Terre-Ferme, „ pour y faire planter un gros & long Poteau, ſur lequel j'avois mis une „ plaque de plomb qui portoit les Armes de France. Je ne manquai point „ d'en faire planter un autre, à l'endroit où la Riviere ceſſe d'être naviga- „ ble pour les grandes Barques; & mes Soldats le nommerent la *Borne de la* „ *Hontan*. J'arrivai, le 2 de Mars, au Fleuve de Miſſiſſipi. "

Obſervations & conſeils de la Hontan, pour les Découvertes qui reſtent à faire en Amérique.

Dans le regret que la Hontan rapporta, de n'avoir pu pouſſer plus loin ſes découvertes, il ſe crut obligé de publier du moins ſes réflexions, qu'il donne pour le fruit d'une longue expérience. „ Il ſeroit très facile, (dit- „ il (s), de pénétrer juſqu'au fond des Pays Occidentaux, en s'y pre- „ nant bien. Premierement, au lieu de Canots, il faudroit employer des „ Chaloupes d'une conſtruction particuliere, qui tiraſſent peu d'eau, qui „ fuſſent légeres de bois, portatives, & qui, contenant douze ou treize „ hommes, avec trente-cinq ou quarante quintaux de peſanteur, réſiſtaſ-

(s) Tome I, pages 180 & ſuiv.

sent aux vagues des grands Lacs. Le courage, la vigilance & la santé ne suffisent pas pour ces entreprises; il faut bien d'autres talens, qui se trouvent rarement ensemble. La conduite de trois cens hommes, avec lesquels on pourroit tenter quelque chose, est fort épineuse. L'industrie & la patience sont également nécessaires pour les contenir. Combien ne s'éleve-t-il point de séditions, de querelles & d'autres desordres parmi des gens qui, dans l'éloignement où ils sont des Villes, se croient en droit de tout entreprendre? Il s'agit, pour le Commandant, de dissimuler, & de fermer quelquefois les yeux, de peur d'irriter le mal. La voie de la douceur est la plus sûre. S'il arrive quelque mutinerie, les Officiers subalternes doivent y remédier, en persuadant aux Séditieux qu'il seroit fâcheux que le Commandant en fût instruit. Celui-ci doit toujours feindre d'ignorer ce qui se passe; à moins que le mal n'éclate en sa présence: & s'il est obligé alors de les punir promptement, la prudence demande que ce soit à la sourdine. On doit tolérer, dans les Voyages, mille choses qu'on ne souffriroit point ailleurs: c'est-à-dire qu'un Commandant doit ignorer le commerce des Soldats avec les Femmes sauvages, les petites querelles qui peuvent naître entr'eux, leurs négligences à faire les gardes, & tout ce qui ne tend point à la desobéissance ni à la révolte. Il doit avoir dans sa Troupe, un Espion bien récompensé, qui l'informe adroitement de ce qui se passe, & trouver des remedes indirects, lorsqu'il se défie des autres voies. Il ne peut employer, par exemple, trop de finesse & de secret pour découvrir un Chef de Cabale; & lorsqu'il en est si bien éclairci, qu'il ne peut lui rester aucun doute, il faut qu'il s'en défasse avec tant d'adresse, qu'on ne sache ce qu'il est devenu.

„ Au reste, il doit leur donner, de tems en tems, du tabac & de l'eau-de-vie, les consulter dans certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible, les exciter à se réjouir, à jouer, à danser, & surtout les exhorter à vivre en bonne intelligence. Les meilleurs freins, qu'il puisse leur imposer, sont la Religion & l'honneur du nom François. C'est de sa propre bouche que ces exhortations doivent partir. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un tempérament sec & d'une humeur paisible, actifs, courageux, accoutumés aux fatigues des Voyages. Entre les trois cens Hommes, il doit se trouver des Charpentiers de Chaloupes, des Armuriers, des Scieurs de long, avec tous leurs Outils, des Chasseurs & des Pêcheurs. Il faut des Chirurgiens, avec des rasoirs, des lancettes, des drogues pour les blessures, de l'orviétan & du senné. Tous les Particuliers de la Troupe doivent être munis d'un capot, d'un buffle, & de bottines, pour résister à la fleche. Ils doivent être armés d'un fusil à deux coups, d'un pistolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant fera provision d'une bonne quantité de peaux de Cerfs, d'Orignaux & de Bœufs, qu'il fera coudre les unes aux autres, pour faire l'enceinte de son camp, avec des piquets à quelque distance entr'eux. Un quarré de trente piés sur chaque face paroît suffisant. Chaque peau ayant cinq piés de hauteur, &

„ près de quatre de largeur, on peut faire deux bandes, de huit peaux „ chacune, qui sont tendues & levées en un instant. Il faut porter des „ Canonieres de *Couti*, longues de huit piés sur six de large; deux mou„ lins à bras, pour le blé d'Inde; des clous de toute espece, des pics, „ des pioches, des bêches, des haches, des hameçons, du savon, & du „ coton propre à faire des chandelles. On sera muni de bonne poudre, „ d'eau-de-vie, de tabac du Bresil, & des petites merceries qu'on est „ obligé de présenter aux Sauvages. Le Commandant n'oubliera point „ de porter un astrolabe, un demi-cercle, plusieurs boussoles, simples „ & à variation, une pierre d'Aiman, deux grosses montres de trois pou„ ces de diametre, des pinceaux, des couleurs, du papier à dessin, & „ d'autres, pour ses Journaux & des Cartes, pour dessiner les Animaux, „ les arbres, les plantes, les grains, & tout ce qui mérite sa curiosité. „ On seroit même d'avis qu'il eût des Trompettes & quelques Violons, „ autant pour réjouir sa Troupe, que pour causer de l'admiration aux „ Sauvages: avec cet équipage on assure que tout homme d'esprit & de „ conduite peut aller, tête levée, dans toutes les parties Occidentales (t) „ de l'Amérique."

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. RIV. LONGUE. LA HONTAN.

Voyage de Moncacht-Apé dans les Terres de l'Ouest & Nord-Ouest de la Louisiane.

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI.

UN Voyage également curieux & plus authentique, c'est celui d'un Naturel de la Nation des *Tasous*, nommé *Moncacht-Apé*, mais que les François des Natchez appelloient l'*Interprete*, parce qu'il parloit plusieurs Langues de l'Amérique Septentrionale. M. le Page, qui fit sa connoissance, & qui recueillit, de sa bouche, le récit qu'on va lire, vante beaucoup sa véracité, son grand cœur & son bon sens. Cet Indien, curieux de s'instruire, ayant d'abord parcouru les Contrées de l'Est jusqu'à la Mer, voulut entreprendre aussi le Voyage de l'Ouest, dont il ne revint qu'au bout de cinq ans.

MONCACHT-APÉ.

APRÈS avoir passé l'Ouabache & le Fleuve Saint Louis, près du confluent du Missouri, il remonta cette derniere Riviere du côté du Nord, & fit plusieurs journées de chemin avant d'arriver à la Nation des Missouris. Dans sa route, il s'étoit nourri de bosses & de filets de bœufs qu'il avoit tués, & qu'on rencontre en nombre prodigieux dans ce Pays, où l'on ne voit que des prairies de la longueur d'une journée de chemin & davantage. Aussi les Missouris ne vivent-ils presque que de viande & de gibier, qu'ils ont en grande abondance.

Il passe l'Ouabache & le Fleuve St. Louis.

Il arrive chez les Missouris.

L'HIVER ayant arrêté Moncacht-Apé chez les Missouris, dont il apprit la langue, il se remit en route, dès que la saison fut devenue plus favorable, & continua de suivre le Missouri jusqu'à la Nation des *Cansez*, d'où, sur les informations qu'il reçut, il marcha encore un mois entier, allant assez vîte, toujours sans s'écarter de cette Riviere. Comme on lui avoit

Nation des Cansez.

(t) *Edit. de Paris*, Orientales. R. d. E.

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI.

MONCACHT-APÉ.

recommandé de la laisser alors sur la gauche, en tirant droit au Nord, où il trouveroit, à quelques jours de marche, la *Belle Riviere*, qui coule du Levant au Couchant, dans une direction opposée au Missouri (*v*), & que l'on pouvoit descendre en Pirogue pour arriver à la Nation des *Loutres*; la vue de plusieurs Montagnes, qui sembloient barrer sa route de ce côté-là, l'embarrassoit beaucoup, lorsqu'ayant apperçu de la fumée à une petite distance, il résolut de se porter vers cet endroit, où il trouva une trentaine d'hommes avec quelques femmes, qui marquerent une grande surprise de le voir ainsi seul; mais qui le reçurent assez bien, quoique l'on ne pût se faire entendre mutuellement que par signes. Au bout de trois jours, qu'il resta avec eux, un des Loutres devant reconduire au Village sa femme, prête à accoucher, se chargea de l'emmener par un chemin plus commode que celui qu'il étoit sur le point de prendre.

Belle Riviere qui coule à l'Ouest.

Nation des Loutres.

ILS remonterent encore le Missouri pendant neuf petites journées, puis tournant droit au Nord, cinq autres jours de marche le firent arriver au bord de la Belle Riviere, dont l'eau est fort claire. Ils s'y baignerent sans crainte des Crocodiles, continuerent à la descendre le reste de cette cinquieme journée, & vinrent sur le soir auprès d'un Ruisseau, où la Troupe des Chasseurs avoit caché ses Pirogues. Le guide ayant tiré la sienne, ils y entrerent tous les trois, & se laissant aller au courant, ils parvinrent la même nuit au Village des Loutres.

L'ACCUEIL qu'y trouva Moncacht-Apé l'auroit engagé à s'y arrêter plus longtems, sans l'occasion qu'il eut d'accompagner quelques Députés de cette Nation, qui alloient chanter le Calumet à d'autres Peuples, qu'ils traitoient de Freres, & qui parloient à peu près la même langue, dans laquelle il commençoit déja à se faire comprendre. On descendit la Belle Riviere dans une Pirogue pendant dix-huit jours, mettant à terre de tems à autre pour chasser, & le gibier ne manquoit pas. Moncacht-Apé auroit bien souhaité de pousser plus loin, en suivant toujours cette Riviere, parcequ'il ne se fatiguoit point dans la Pirogue; mais on lui représenta que les chaleurs étoient déja grandes, les herbes hautes, & les Serpens dangereux dans cette saison, qu'il pourroit en être mordu à la chasse, & que d'ailleurs il étoit nécessaire qu'il apprît la langue de la Nation où il vouloit aller, ce qui lui seroit beaucoup plus facile lorsqu'il sauroit celle du Pays, où il se trouvoit alors, la différence n'étant pas grande entre les Langues de toutes les Nations qu'il rencontreroit jusqu'à la *Grande Eau*, qui est au couchant.

MONCACHT-APÉ eut d'autant moins de peine de se rendre à ces conseils, qu'ils lui parurent sinceres. Il s'étoit fait aimer de ces Peuples, qui avoient soin de pourvoir à sa subsistance; &, s'il alloit à la chasse avec eux, ce n'étoit que pour son plaisir. Cependant, après s'être principalement appliqué à l'étude de la Langue qui lui devenoit nécessaire, il n'attendit pas que la saison des chaleurs fut entiérement passée, pour se remettre en route dans une Pirogue, bien garnie de viande seche, & commodément arrangée, sans être embarrassée de meubles inutiles. Ainsi navi-

(*v*) On en a d'autres preuves. Voyez ci-dessous.

geant à son aise, il ne tarda pas d'arriver à une très petite Nation, qui fut fort étonnée de voir, pour la premiere fois, un étranger seul aborder chez elle. Cette Nation porte les cheveux longs, & regarde comme Esclaves ceux qui les ont courts. Son Chef, qui se trouva sur le bord de la Riviere, lui demanda brusquement: *Qui es-tu? D'où viens-tu? Que cherches-tu ici avec tes cheveux courts?* A ces questions notre Voyageur répondit: „ Je suis Moncacht-Apé; je viens de la Nation des Loutres; je cherche à gagner de l'esprit, & je viens te voir pour que tu m'en donnes: „ mes cheveux sont courts, afin qu'ils ne m'embarrassent point; mais „ mon cœur est bon; je ne viens pas pour te demander des vivres, j'en ai „ encore pour aller bien loin; & quand je n'en aurois pas, mon arc & mes „ fleches m'en fourniroient plus qu'il ne m'en faut. Pendant le froid je „ fais comme l'Ours, qui se met à couvert, & l'été j'imite l'Aigle, qui „ se promene pour satisfaire sa curiosité. Quoi! un homme seul, qui marche de jour, doit-il te faire peur? "

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI. MONCACHT-APÉ.

On arrête Moncacht-Apé: sa réponse.

Le Chef s'étant radouci à ces explications, n'étoit plus en peine que de savoir comment Moncacht-Apé, qu'il ne reconnoissoit point pour être de la Nation des Loutres, quoiqu'il en vînt, parlât néanmoins sa langue, ignorée de tous les Peuples du Levant de cette Terre; & sur ce que Moncacht-Apé lui dit qu'il l'avoit apprise d'un Vieillard, appellé *Pleur-Salé*, le Chef, qui étoit des amis du Loutre qu'il venoit de lui nommer, le retint, en l'assurant qu'il lui feroit plaisir de rester dans son Village, aussi longtems qu'il jugeroit à propos. Dès qu'il fut débarqué, Moncacht-Apé lui dit encore, que Pleur-Salé l'avoit chargé de voir de sa part, un Vieillard qui s'appelloit le *Gros Chevreuil*. C'étoit justement le Pere de celui à qui il parloit. Il le fit appeller; le Vieillard presque aveugle vint, se faisant conduire par la main, & sachant de quelle part l'Etranger lui étoit recommandé, il le reçut comme son enfant, l'emmena dans sa cabane, & y fit transporter tout ce qui étoit dans sa Pirogue.

„ Le lendemain, (continue Moncacht-Apé) il m'instruisit de tout ce „ que je voulois savoir, & m'assura que toutes les Nations du bord de la „ *Grande Eau* me recevroient bien, en leur disant que j'étois ami du Gros „ Chevreuil. Je ne restai donc que deux jours chez lui, pendant lesquels „ il fit préparer du gruau de certains grains plus petits que les pois des „ François, & très bons; ce qui me fit d'autant plus de plaisir, que depuis „ fort longtems je n'avois mangé que de la viande. M'étant remis dans ma „ Pirogue, je descendis la Belle Riviere, sans m'arrêter plus d'un jour „ chez chaque Nation que je rencontrois dans mon chemin.

Il passe chez plusieurs Nations du Nord.

„ La derniere de ces Nations est à une journée de la Grande Eau, & „ éloignée de la Riviere de la course d'un homme (près d'une lieue); elle „ se tient dans les Bois, pour se cacher des *Hommes barbus*. Je fus reçu „ de cette Nation, comme si je fusse arrivé dans ma famille, & j'y fis „ bonne chere de toutes façons; car on a dans ce Pays quantité de ces „ grains dont le Gros Chevreuil m'avoit fait faire du gruau; & quoiqu'il „ croisse sans culture, il est meilleur que tous les autres grains que j'aie „ jamais mangés. De gros oiseaux bleus viennent manger ces grains, mais

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI.

MONCACHT-APÉ.

„ on les tue, parcequ'ils sont fort bons. Ces Peuples ont encore de la viande d'eau: c'est un animal qui vient à terre pour brouter l'herbe; il a la tête d'un jeune Bœuf, dont il differe cependant par la couleur. On mange aussi beaucoup de poissons de la Grande Eau, qui sont plus gros & meilleurs que nos grosses Barbues, outre une infinité de Coquillages, parmi lesquels il y en a de très beaux.

Les Japonois viennent dans ces terres.

„ MAIS si l'on vit bien dans ce Pays, il faut toujours y être sur ses gardes contre les hommes barbus, qui font tout ce qu'ils peuvent pour enlever des jeunes gens, sans doute pour les faire Esclaves, n'ayant jamais pris d'hommes, quoiqu'ils l'eussent pu. On me dit que ces hommes étoient blancs, qu'ils avoient une barbe longue & noire, qui leur tomboit sur la poitrine; qu'ils paroissoient gros, & courts, la tête grosse & couverte d'étoffe; qu'ils étoient toujours habillés, même dans les plus grandes chaleurs; que leurs habits tomboient jusqu'au milieu des jambes, qui étoient couvertes, ainsi que les piés, d'étoffe rouge ou jaune; qu'au reste on ne savoit pas de quoi leur habillement étoit fait, parceque l'on n'avoit jamais pu en tuer aucun, leurs armes faisant un grand bruit & un grand feu; qu'ils se retiroient cependant quand ils voyoient plus d'hommes rouges qu'ils n'étoient; & qu'alors ils se mettoient à couvert dans leur grande Pirogue (sans doute une Barque), où ils étoient quelquefois trente, & jamais plus.

„ ON ajoute que ces Etrangers venoient d'où le Soleil se couche, pour chercher sur la Côte un bois jaune & puant, qui teint en beau jaune; que comme on avoit remarqué que ces hommes barbus venoient tous les ans lorsque le froid finissoit, pour enlever de ce bois, on en avoit détruit tous les arbres, par le conseil d'un vieillard, & que depuis ils ne venoient plus, parcequ'ils ne trouvoient plus de ce bois. En effet, les bords de la Riviere, qui en étoient couverts auparavant, étoient alors nuds, & il ne restoit plus du même bois que dans les terres, & en petite quantité, seulement pour les teintures de ces Peuples.

„ DEUX Nations voisines l'une de l'autre, & peu éloignées de celle chez qui j'étois, n'avoient pu imiter celle-ci dans ce qu'elle avoit fait, parce qu'elles n'avoient point d'autre bois que ce bois jaune; & les hommes barbus l'ayant découvert, y alloient tous les ans; ce qui incommodoit beaucoup ces Nations, qui n'osoient approcher de la Côte de peur de perdre leurs jeunes gens: aussi pour les chasser une bonne fois, elles avoient sollicité toutes les Nations voisines à se rendre chez elles, en armes, vers le commencement du chaud (de l'été) suivant, à une Lune marquée; & ce tems approchoit.

„ COMME je dis que j'avoit vu des armes à feu, & que je n'en avois point peur, ces Peuples m'inviterent à les accompagner, ajoutant que ces deux Nations étoient sur le chemin que je devois tenir pour arriver au Pays d'où nous sommes tous sortis, & qu'il y auroit tant d'hommes rouges, que l'on détruiroit aisément les hommes barbus; ce qui empêcheroit d'autres de revenir après eux. Je leur répondis que j'y étois tout prêt, ayant grande envie de voir ces hommes barbus, qui ne devoient

ressembler

„ ressembler ni aux François, ni aux Anglois, ni aux Espagnols, que „ j'avois vus, qui tous se coupent la barbe, & sont différemment vêtus. „ Ma bonne volonté fit plaisir à ces Peuples, qui pensoient avec raison „ qu'un homme qui avoit vu des Blancs & plusieurs Nations, devoit avoir „ plus d'esprit que des gens qui n'étoient jamais sortis de chez eux, & n'a- „ voient vu que des hommes rouges.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI. MONCACHT-APÉ.

„ LORSQUE le tems fut venu, je partis donc avec les Guerriers, & „ nous marchâmes cinq grandes journées; étant arrivés au lieu d'assem- „ blée, nous attendîmes long-tems les hommes barbus, qui cette année „ vinrent plus tard que de coutume. L'endroit où ils mettoient leur gran- „ de Pirogue, étoit entre deux Rochers assez hauts & longs, qui tenoient „ à la grande Terre, en deçà desquels couloit une Riviere toute bordée „ de bois jaune; mais comme elle avoit trop peu de profondeur pour „ leur grande Pirogue, ils en employoient une petite à charger le bois; „ ce qu'ils faisoient sans la moindre défiance, parceque les Peuples se reti- „ roient à deux journées dans les terres, dès qu'ils les voyoient venir sur „ la Grande Eau, & ne paroissoient plus jusqu'au départ de ces Etran- „ gers, quoiqu'on ne laissât pas de les faire toujours observer, mais sans „ jamais se découvrir.

Moncacht-Apé instruit ces Peuples sur la maniere de détruire les Japonois.

„ APRÈS m'avoir instruit de ces circonstances, on tint Conseil, & le résul- „ tat fut qu'il falloit se cacher derriere les deux Rochers, pour attaquer „ tous à la fois les hommes barbus, dès qu'ils voudroient mettre à terre; „ mais ne trouvant pas ce parti le plus avantageux, je leur conseillai de „ poster deux hommes sur les Rochers, pour épier les Etrangers, & avertir „ de leur arrivée; qu'alors on leur donneroit le tems de venir à terre couper „ du bois, & que, tandis qu'ils y seroient occupés, partie des Guerriers „ monteroit sur les Rochers, une autre partie se cacheroit dans le taillis „ des années dernieres, & le reste les attaqueroit à la pointe du jour. Il ne „ faut pas douter, ajoutai-je, qu'il ne s'en sauve beaucoup; mais quand „ ils voudront regagner leur petite Pirogue, ceux qui seront cachés dans le „ taillis en tueront encore plusieurs, & ceux des Rochers en feront autant, „ lorsqu'ils approcheront de la grande Pirogue. Cette embuscade devoit „ se préparer la nuit. Tous les Guerriers applaudirent à mon avis, & se „ féliciterent de ce que j'avois bien voulu aller avec eux.

Ils battent & mettent en fuite les hommes barbus.

„ Nous attendîmes les hommes barbus pendant dix-sept jours, au bout „ desquels on les vit paroître dans deux grandes Pirogues; ils vinrent se „ placer entre les deux Rochers, où ils s'occuperent d'abord à remplir d'eau „ douce des vaisseaux de bois, pareils à ceux où les François mettent l'eau „ de feu (de vie). Ce ne fut que le quatrieme jour, qu'ils descendirent tous „ à terre, pour couper du bois. On fit contr'eux tout ce que j'avois con- „ seillé; cependant on n'en put tuer qu'onze, car je ne sais pourquoi les „ hommes rouges, qui tirent si bien sur le gibier, tirent si mal sur leurs „ ennemis. Le reste de ceux-ci gagna ses Pirogues, & s'enfuit sur la gran- „ de Eau, où nous les suivîmes longtems de l'œil, & ensuite les perdî- „ mes de vue; ils avoient autant peur de notre grand nombre, que nous „ en avions de leurs armes à feu.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI.

MONCACHT-APÉ.

Portrait & habillemens des Japonois.

„ Nous allâmes ensuite examiner leurs morts, qui étoient d'une taille „ bien au-dessous de la nôtre, & fort blancs; ils avoient la tête grosse, & „ le corps assez gros pour leur hauteur. Leurs cheveux n'étoient longs „ que vers le milieu de la tête. Ils ne portoient point de chapeaux, comme „ les François; mais ils avoient la tête enveloppée d'étoffe: leurs habits „ n'étoient ni de laine ni d'écorce (il veut dire de soie), mais de quelque „ chose de semblable à vos vieilles chemises (sans doute de coton), très „ doux & de différentes couleurs. Ce qui couvroit leurs jambes & leurs „ piés, étoit d'une seule piece: je voulus essayer une de ces chaussures, „ mais mon pié n'y put pas entrer (x). Toutes les Nations qui s'étoient „ assemblées en ce lieu, se partagerent leurs habillemens, leurs barbes & „ leurs chevelures.

Leurs Armes.

„ De ces onze qui avoient été tués, deux seulement étoient pourvus „ d'armes à feu, de poudre & de balles. Quoique je ne connusse pas alors „ les fusils aussi bien qu'à présent, comme j'en avois vu en Canada, je vou„ lus éprouver ceux-ci, & je trouvai qu'ils ne tuoient pas d'aussi loin que „ les vôtres; ils étoient beaucoup moins légers: la poudre étoit mêlée „ de grosse, de moyenne & de fine; mais la grosse étoit en plus grande „ quantité. Voilà ce que j'ai remarqué sur les hommes barbus, & de „ quelle façon on s'en débarrassa cette fois.

„ Je ne pensai plus dès-lors qu'à continuer mon Voyage. Pour cet effet, „ laissant les hommes rouges retourner chez eux, je me joignis à ceux qui „ habitoient plus avant sur cette Côte, vers le Couchant, & nous marchâ„ mes tous ensemble, en suivant à peu près la Côte de la grande Eau, qui „ va droit entre le Froid (Nord) & le Couchant. Quand je fus arrivé „ chez cette Nation, je m'y reposai plusieurs jours, pendant lesquels je „ m'informai du chemin qui me restoit à faire. J'y remarquai que les jours „ étoient beaucoup plus longs que chez nous, & les nuits très courtes; je „ voulus sçavoir d'eux quelle en étoit la raison, mais ils ne purent me la „ dire (y).

Isthme qui joignoit l'Asie à l'Amérique.

„ Les Vieillards m'apprirent qu'il étoit inutile que j'entreprisse d'aller „ plus loin. Ils me dirent que la Côte s'étendoit encore beaucoup entre „ le Froid & le Couchant; qu'elle tournoit ensuite tout court au Couchant, „ & qu'enfin elle étoit coupée par la Grande Eau, directement du Chaud „ au Froid (Sud & Nord). L'un d'eux ajouta, qu'étant jeune, il avoit „ connu un homme très vieux, qui avoit vu cette Terre (avant que la „ grande Eau l'eût mangée) qui alloit bien loin, & que, dans le tems „ que la Grande Eau étoit basse (dans les basses marées) il paroît dans l'eau „ des Rochers, à la place où étoit cette Terre. Tous ensemble me détourne„ rent donc d'entreprendre ce Voyage, parcequ'ils m'assurerent que le Pays

(x) Les chaussures étoient des bottines, qui n'avoient que la couture de derriere; les Naturels ne peuvent les chausser, parce qu'ils ont les doigts des piés, & surtout le gros doigt, fort écartés les uns des autres.

(y) Moncacht-Apé, frappé de cette différence, en demanda la raison à M. le Page, qui tâcha de la lui faire comprendre par le moyen d'un Cadran & d'une Sphere, montrant tout à la fois l'heure qu'il étoit dans chaque pays du monde.

„ étoit rude & froid, sans gibier, & par conséquent sans Habitans, & „ ils me conseillerent de reprendre le chemin de mon Pays. "

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI.

MONCACHT-APÉ.

Retour de Moncacht-Apé.

MONCACHT-APÉ revint chez lui par la même route qu'il avoit tenue en allant, & suivant la supputation de M. le Page, d'après ses indices, il devoit avoir fait, avec quelque certitude, au moins dix-huit cens lieues. Les conséquences qu'il tire de cette Relation sont intéressantes. D'abord on y voit que la Tradition constante & uniforme de toutes les Nations, par lesquelles ce Naturel avoit passé, quoique plus récente, s'accorde parfaitement avec celle des Peuples de la Louisiane & même du Canada, sur le Pays de leur origine & sa situation entre le Nord & le Couchant, qui doit être par les 55 degrés de latitude. Ainsi l'on ne sauroit plus douter que les Habitans de l'Amérique Septentrionale, que l'on nomme *Hommes rouges*, ne soient sortis des extrêmités de l'Asie; & que ces deux Parties du Monde ne fussent anciennement liées ensemble par un Isthme, sur lequel la Mer a gagné, & qu'elle a enfin rompu. Les squelettes de deux gros & de deux petits Eléphans, trouvés encore fort sains dans un Marais sur l'Ohyo, tandis que l'on n'en a jamais vu dans toute l'Amérique, portent à croire que ces animaux y sont venus de l'Asie, dans le tems que les deux Continens étoient unis. Enfin la traversée des Russes de l'Asie à l'Amérique, où ils ont abordé, nous prouve, que les terres peuvent s'étendre dans un sens conforme à la Relation de Moncacht-Apé; & celle où ils ont touché en revenant, pourroit bien être le Pays des hommes barbus, qui alloient couper du bois jaune, à moins que l'on ne veuille supposer quelque Ile plus méridionale & plus voisine des Iles du Japon, ces hommes ayant une ressemblance si marquée avec les Japonois & les Chinois.

Conséquences qu'on tire de son récit.

Origine de ces Nations.

De la fameuse Mer de l'Ouest.

L'IDÉE où étoit d'abord l'Auteur, que la Grande Eau dont parloit Moncacht-Apé, pouvoit bien être la *Mer de l'Ouest*, l'engagea à lui faire des questions sur la route qu'il avoit suivie par rapport au Soleil, dont les Naturels, par habitude & par nécessité, faute de boussole, remarquent exactement le cours dans leurs Voyages. Sa réponse fut, „ qu'en remontant le Missouri jusqu'à la Nation de ce nom, il avoit marché, selon „ son estime, entre le Froid & le Couchant: de cette Nation aux Cansez „ droit au Froid, & des Cansez encore entre le Froid & le Couchant, en „ suivant toujours le cours du Missouri: mais que, lorsqu'il l'eut quitté, il „ avoit repris directement au Froid pour aller à la Belle Riviere, qui couloit constamment entre le Froid & le Couchant jusqu'à la Grande Eau; „ & que le Gros Chevreuil lui avoit dit, que le Missouri & la Belle Riviere, quoique dans une direction opposée, étoient toujours à une égale „ distance l'un de l'autre. "

TOUT cela ne s'accorde nullement avec la partie de la Carte que M. de l'Isle a dressée sur l'Extrait de la Relation de l'Amiral *de Fonte*; & cependant M. le Page croit pouvoir accorder assez de confiance à Moncacht-Apé, qui n'avoit d'ailleurs aucun intérêt à lui en imposer, pour se persuader qu'il alla sur les bords mêmes de la Mer du Sud, dont la partie la plus Septentrionale peut se nommer, si l'on veut, *Mer de l'Ouest*. La Belle Riviere, qu'il a descendue, est un Fleuve considérable, que l'on n'aura point

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

VOYAGE A L'OUEST DU MISSISSIPI.

MONCACHT-APÉ.

de peine à découvrir, lorsqu'une fois on sera parvenu aux sources du Missouri; & il n'est pas à douter qu'une semblable expédition, si elle étoit entreprise, ne fixât entiérement les idées sur cette partie de l'Amérique Septentrionale, & sur la fameuse Mer de l'Ouest, dont on parle tant, & que l'on désire de trouver depuis longtems.

L'Auteur la croit imaginaire.

„ Pour moi (ajoute-t-il) je suis fort porté à croire, qu'elle n'existe qu'en „ imagination. Car enfin, où veut-on quelle soit? où la prendre? où la „ trouver? Je ne vois aucune place dans tout l'Univers, que dans les rêve- „ ries de l'Amiral de Fonte vers le Nord-Ouest de Santa-Fé. Mais suppo- „ sons qu'il y ait, de ce côté, quelque étendue de Mer, qui entre dans la „ partie Septentrionale de l'Amérique, cette Mer de l'Ouest doit être à „ présent bien resserrée dans ses bornes, depuis que l'on sçait que le Mis- „ souri prend sa source à huit cens lieues du Fleuve Saint Louis; qu'il y „ a un autre Fleuve, appellé la *Belle Riviere*, qui a un cours opposé & pa- „ rallele à celui du Missouri, mais au Nord; & que cette Belle Riviere „ tombe à l'Ouest (z) dans une Mer, dont la Côte va gagner l'Isthme dont „ on a parlé, & qui, par cette description, n'annonce que la Mer du Sud „ ou Mer Pacifique: & c'est-là la Mer de l'Ouest. Il est vrai que si l'on „ eut agi conséquemment, en donnant ce nom aux différentes Mers, on „ auroit nommé *Mer de l'Ouest*, celle qui est à l'Ouest de l'Amérique, au „ lieu qu'on lui a donné, fort mal à propos, le nom de *Mer du Sud*, jamais „ la question de la Mer de l'Ouest n'auroit été agitée. "]

MISSISSIPI.

Voyage du P. de Charlevoix à la Louisiane, par le Fleuve Mississipi.

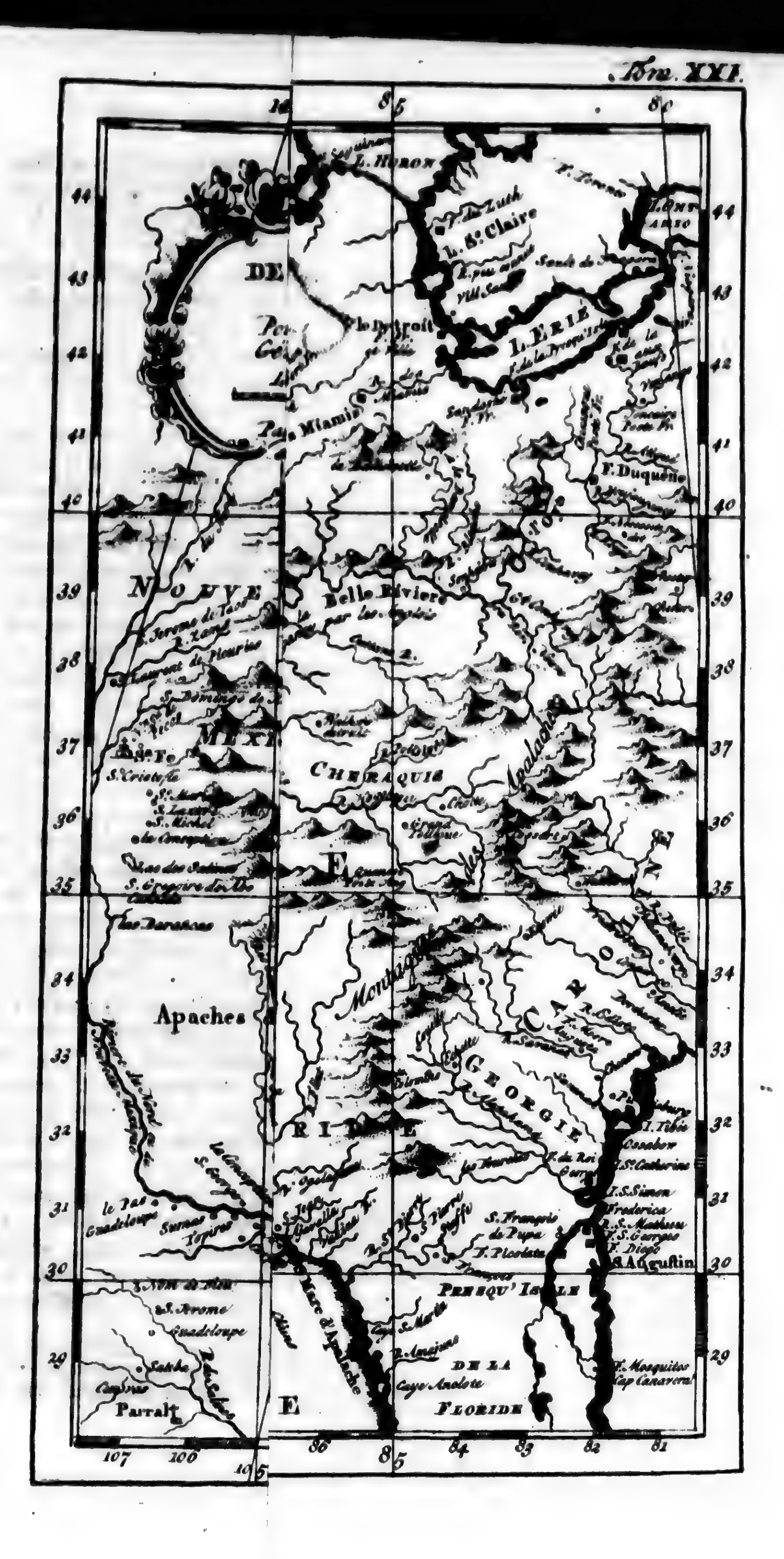
LE P. DE CHARLEVOIX.

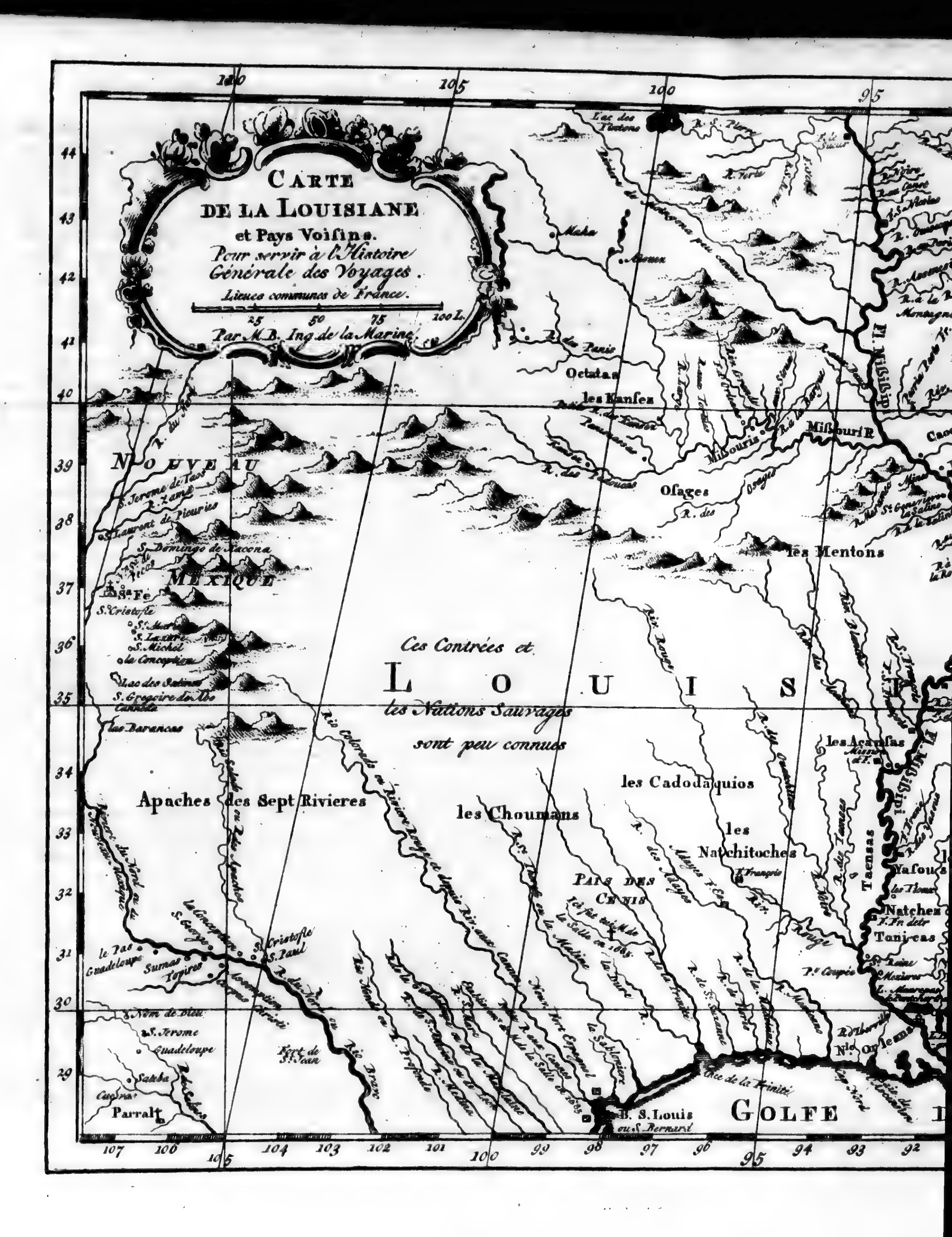
MAIS il est tems de reprendre le cours du Mississipi. Ce fut le 9 Octobre, à deux heures & demie du soir, que le P. de Charlevoix entra dans ce fameux Fleuve, laissant à droite une grande Prairie, d'où sort une petite Riviere, dont les bords ont des Mines de cuivre. Cette Côte est d'une singuliere beauté; mais, à gauche, on ne découvre que de fort hautes Montagnes, semées de Rochers, entre lesquels il croît quelques cedres. Cependant elles ne forment qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui couvre de fort belles Prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi, on rencontre l'embouchure du *Missouri*, qui est Nord-Nord-Ouest, & Sud-Sud-Est. C'est le plus beau Confluent du monde: les deux Rivieres sont à-peu-près de la même largeur, que l'Observateur juge d'une demi-lieue; mais le Missouri est beaucoup plus rapide, & paroît entrer en Conquérant dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les mêler, jusqu'à l'autre bord: ensuite il lui communique cette couleur, que l'autre ne perd plus, & l'entraîne, avec précipitation, jusqu'à la Mer (a).

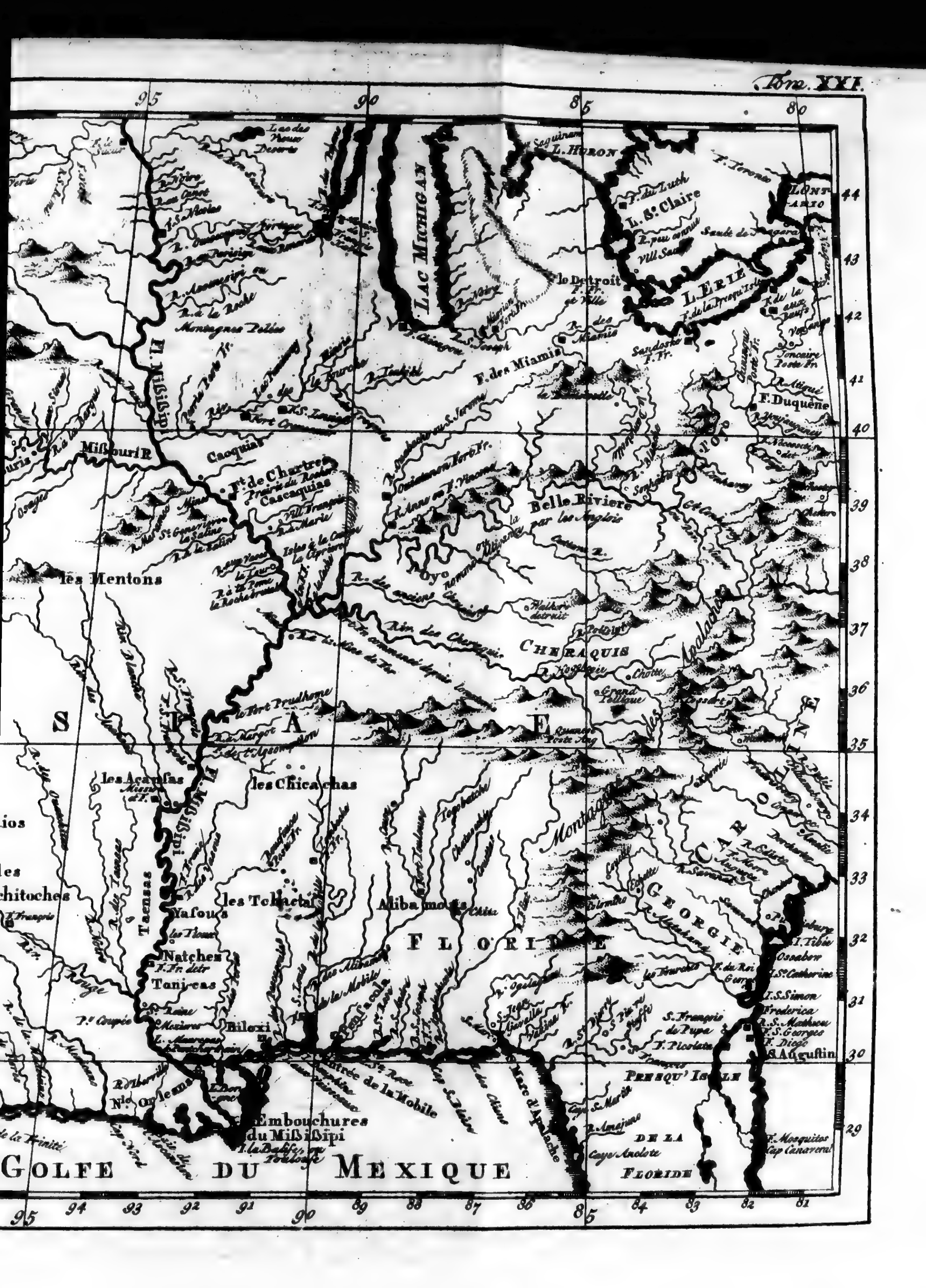
Confluent du Missouri & du Mississipi.

(z) La Hontan rapporte dans le second Volume de ses Voyages, que des Naturels du Nord du Missouri lui donnerent une Carte de ce Pays-là, dessinée sur une peau de Cerf, où l'on voyoit, au Nord du Missouri, une Riviere qui court à l'Ouest, & qui ne peut être autre que la Belle Riviere, sur laquelle Moncacht-Apé descendit jusqu'à la Mer du Sud ou Mer Pacifique. Le fait a été de même affirmé au P. de Charlevoix. Voyez ci-dessous.

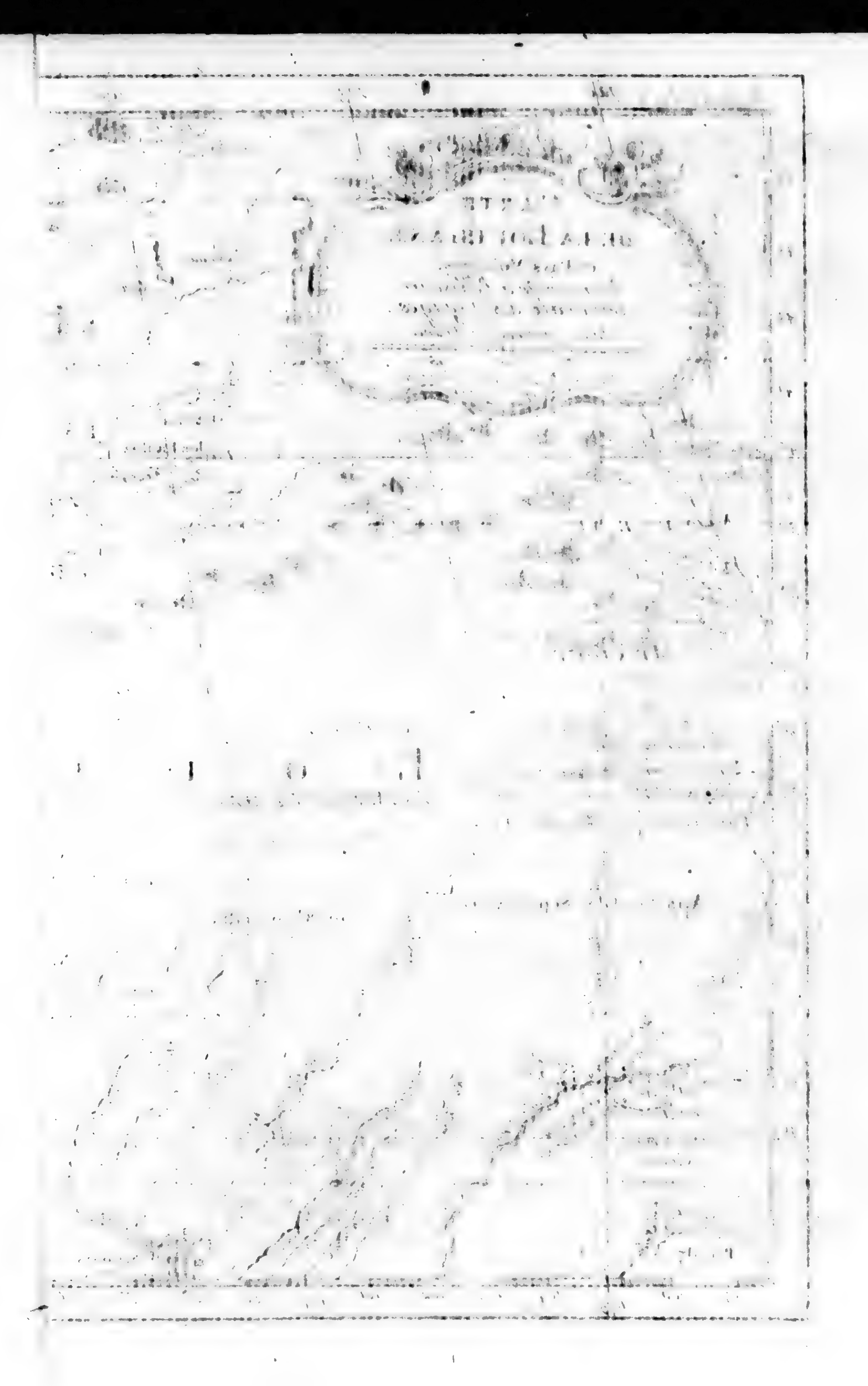
(a) Au dessus de son confluent avec le Missouri, le Fleuve St. Louis est très clair, parce qu'il roule ses eaux sur le sable & une


L. Huron
L. Ste Claire
L. Erie
Le Detroit
Pays Miamis
F. Duquesne
Belle Riviere
Cheraquis
Apaches
Georgie
Parral
Guadeloupe
S. Jerome
Frederica
I. S. Simon
S. Augustin
Cap Canaveral
Presqu' Isle
De la
Floride
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
107
106
86
85
84
83
82
81


CARTE
DE LA LOUISIANE
et Pays Voisins.
Pour servir à l'Histoire
Générale des Voyages.
Lieues communes de France.
25 50 75 100 L.
Par M.B. Ing. de la Marine.
NOUVEAU
MEXIQUE
Ces Contrées et
LOUIS
les Nations Sauvages
sont peu connues
Apaches des Sept Rivieres
les Choumans
les Cadodaquios
les Natchitoches
Pays des Cenis
les Kansez
Octataa
Missouri R.
Missouris
Osages
les Mentons
les Acansas
Taensas
Yasous
Natchez
Tonicas
Maha
Parralt
B. S. Louis ou S. Bernard
GOLFE
Nle Orleans
Fort de St. Jean
las Barancas
S. Domingo de Xacona
S. Laurent de Picuries
S. Jerome de Taos
S. Cristofle
S. Michel
la Conception
S. Gregoire de Abo
Sumas
Guadeloupe
S. Jerome
S. Nom de Dieu
Sateba
R. des Padoucas
R. des Osages
Rio Colorado
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
110
105
100
95
107
106
105
104
103
102
101
100
99
98
97
96
95
94
93
92



LAC MICHIGAN
L. HURON
L. St. Claire
L. ERIE
L. ONTARIO
le Detroit
F. des Miamis
F. Duquêne
Missouri R.
Caoquias
Ft. de Chartres
Cascaquias
Belle Riviere
les Mentons
CHERAQUIS
le Fort Prudhome
les Acansas
les Chicachas
Yasous
les Tchactas
Alibamons
Natches
Tonicas
Biloxi
Nle. Orleans
Embouchures du Missisipi
Entrée de la Mobile
GEORGIE
CAROLINE
FLORIDE
PRESQU' ISLE DE LA FLORIDE
Montagnes des Apalaches
S. Augustin
Frederica
GOLFE DU MEXIQUE
95
90
85
80
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
94
93
92
91
89
88
87
86
84
83
82
81



LA
rouas,
Prêtre
vient
la Riv
toient
1719
d'Occ
tiré
quatre
même
après;
ou tro
lui rev
étoit
fiance
qu'à l'
gnol,
xique.
consid
ou di
dans l
gent.
mande
par la
la con
faire
choix
pas m
ticulie
qui p
il avo
te un
ment
plomb
Franç
on n'a
précéd

ON
florissa
diens
Une
cent p

terre
conduit
où l'on

La nuit du 10, on s'arrêta dans un Village des *Caoquias* & des *Tamarouas*, deux races d'Illinois, qui s'étoient réunies sous la conduite de deux Prêtres du Séminaire de Quebec. Il est situé sur une petite Riviere, qui vient de l'Est. Le jour suivant, & cinq lieues plus loin, on passa devant la Riviere de *Marameg*, qu'on laisse à droite, & où quelques François étoient actuellement occupés à chercher des Mines d'argent. Dès l'année 1719, un Fondeur, nommé *Lochon*, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avoit creusé dans un lieu qu'on lui avoit désigné. Il en avoit tiré une assez grande quantité de Minerai, dont une livre, qu'il avoit été quatre jours à fondre, avoit produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y étoit retourné quelques mois après; mais renonçant à l'espoir d'une Mine d'argent, il avoit tiré, de deux ou trois milliers de Minerai, quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenoient à quatorze cens francs. Enfin, rebuté d'un travail si stérile, il étoit retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avoit reçues, n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du Fondeur, & chargea de la même Commission un Espagnol, nommé *Antonio*, qui se vantoit d'avoir travaillé aux Mines du Mexique. Il ne réussit pas mieux; mais, encouragé par des appointemens considérables, il abandonna la Mine de plomb, pour ouvrir un Roc de huit ou dix piés de profondeur; il en fit sauter plusieurs morceaux, qu'il mit dans le creuset, & l'on publia qu'il en avoit tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une Brigade de Mineurs du Roi y fut envoyée sous le commandement d'un Officier, nommé *la Renaudiere*, qui ayant voulu commencer par la Mine de plomb, prit une peine inutile, parcequ'il n'entendoit point la construction des Fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de grosses avances, & le peu de précaution qu'elle apportoit au choix de ses Ouvriers. La Renaudiere & tous ses Mineurs n'ayant pas même été capables de faire du plomb, il se forma une Compagnie particuliere, pour les Mines de Marameg, & c'étoit un de ses Directeurs (*), qui présidoit au travail en 1721. Après les avoir visitées soigneusement, il avoit trouvé une couche de plomb, à deux piés de profondeur, sur toute une chaîne de Montagnes, qui s'étend assez loin. Il s'exerçoit actuellement dans ce lieu, avec l'espérance de trouver une Mine d'argent sous le plomb: mais l'Observateur en augura mal, sur le témoignage d'un autre François, qui étoit depuis quelques années dans le même Canton. En effet, on n'a point appris que cette entreprise ait eu plus de succès que toutes les précédentes (*b*).

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISSIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Divers Villages d'Indiens.

Entreprise d'une Mine d'argent.

Ignorance des Mineurs.

On trouve, après la Riviere de Marameg, les *Kaskaquias*, Mission très florissante, que les Jésuites ont divisée, pour former deux Villages d'Indiens au lieu d'un. La plus nombreuse est sur le bord même du Mississipi. Une demi-lieue plus bas, on arrive au Fort de *Chartres*, qui n'est qu'à cent pas du Fleuve. M. *du Gué de Boisbriant*, Gentilhomme Canadien, y

Mission des Kaskaquias.

terre assez ferme; l'autre, au contraire, conduit ses eaux au travers des terres grasses, où l'on voit peu de pierres. R. d. E.

(*) M. *Renaud*.

(*b*) Cependant M. le Page marque qu'il y a une Mine d'Argent. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. Mississipi. LE P. DE CHARLEVOIX.

commandoit alors pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient; & tout l'espace, jusqu'au Fleuve, commençoit à se peupler de François. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du Fleuve, on rencontre une grosse Bourgade de François, presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite pour Curé. Le second Village Indien en est éloigné de deux lieues.

Bourgade Françoise & Fort de Charités.

Les François de cette Colonie y menent une vie fort aisée, depuis qu'un Flamand, qui est au service des Jésuites, leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des Bêtes à cornes & toute sorte de Volaille. D'un autre côté, les Indiens, qui sont Illinois, cultivent aussi leurs champs à leur maniere, & nourrissent de la Volaille, qu'ils vendent aux François. Les Femmes de ces Sauvages filent la laine des Bœufs du Pays, & la rendent aussi fine que celle des Moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes, qu'elles teignent en noir, en jaune, & en rouge foncé; & le fil, qu'elles emploient pour coudre leurs robes, est fait de nerfs de Chevreuil. Leur méthode est simple: après avoir bien décharné le nerf de Chevreuil, elles l'exposent au Soleil pendant deux jours; elles le battent, lorsqu'il est sec; & sans peine elles en tirent un fil, aussi blanc, aussi fin, que le Malines, & beaucoup plus fort. La Bourgade Françoise est bornée, au Nord, par une Riviere, dont les bords sont si élevés, que malgré l'accroissement de ses eaux, qui montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq piés, elle sort rarement de son lit. Tout ce Pays est découvert. Ce sont de vastes Prairies, qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois. On y voit surtout des Meuriers blancs. Ce Poste, le plus ancien que les François aient dans cette contrée (c), a deux avantages qui le distinguent encore plus; celui de sa situation, qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux Colonies; & celui de pouvoir être le Grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des blés en abondance, quand elle seroit entiérement peuplée jusqu'à la Mer. Non-seulement la terre y est propre à donner du Froment, mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsistance des Hommes. Le climat y est fort doux, par les 38 degrés 39 minutes de Latitude Nord. Les Troupeaux s'y multiplieront aisément, & l'on y pourra même apprivoiser des Bœufs sauvages, dont on ne tireroit pas moins d'utilité pour le commerce de la Laine & des Cuirs, que pour la nourriture des Habitans. L'air y est si bon, qu'on n'y connoît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la misere, ou des terres nouvellement remuées: mais les deux derniers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne sauroit manquer pour les Illinois, qui sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout tems fort affectionnés aux François.

Avantages de ce Poste.

Diverses Nations Indiennes.

Les *Osages*, Nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une petite Riviere de leur nom, qui se jette dans celle de Missouri, à quarante lieues de sa jonction avec le fleuve. La Nation des *Missourites* est la pre-

(c) Le premier Fort que les François ont eu dans la Louisiane, aux Illinois, fut construit par M. de la Salle, qui lui donna le nom de *Crevecœur*, & y laissa une bonne garnison sous le commandement du Chevalier de Tonti. Voyez ci-dessus. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. MISSISSIPI. LE P. DE CHARLEVOIX.

miere qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette Riviere, dont les François lui ont donné le nom, parcequ'ils ignoroient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Cansez*; ensuite celle des *Octotatas*, nommés aussi *Mactotatas*, & successivement celles des *Aioués* & des *Panis*, Peuples très nombreux, divisés en plusieurs Cantons, & sous des noms différens. Une Femme de la Nation des Missourites assura l'Observateur (*d*) que le Missouri sort d'une chaîne de Montagnes pélées & fort hautes, derriere lesquelles on trouve un grand Fleuve, qui doit en sortir aussi, & qui coule à l'Ouest (*e*). Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids, parceque de tous les Sauvages, on n'en connoît point qui voyagent plus loin que les Missourites. Tous ces Peuples habitent le bord occidental du Missouri, à l'exception des *Aioués*, qui sont vers l'Est, alliés & voisins des *Sioux*.

Poste François sur le Missouri.

[LES François ont eu pendant quelque tems un Poste, nommé le *Fort d'Orléans*, établi à la Pointe de l'Est d'une Ile de quelques lieues de long, vis-à-vis les Missouris. Le Chevalier de *Bourgmont* y a commandé assez de tems pour gagner l'Amitié des Naturels des Pays voisins de cette grande Riviere; il avoit mis en paix toutes ces Nations, qui, avant son arrivée, étoient en guerre avec les *Padoucas*, chez lesquels il fit, en 1724, un Voyage, dont M. le Page donne une Relation fort curieuse (*f*). Nous en détacherons les principales circonstances, relatives aux mœurs & à la façon de vivre de ces Peuples Occidentaux.

Nation des Padoucas.

„ LA Nation des Padoucas, dont le Pays est à l'Ouest-quart-Nord-Ouest des Missouris, est très nombreuse, & s'étend près de deux cens lieues: ils ont des Villages jusqu'auprès des Espagnols du Nouveau Mexique, qui les emploient à travailler aux Mines. Les hommes, pour la plupart, portent des culottes de peaux passées; les bas y tiennent, à la maniere des Espagnols. Les femmes se vêtent aussi de pareilles peaux, dont elles font des jupes, auxquelles les corsets sont attachés; la ceinture est couverte de franges de peau.

Leur Commerce avec les Espagnols.

„ LES Espagnols leur traitent des chevaux, des haches, des coûteaux & des alênes, pour des robes de bœuf & des pelleteries; mais ceux des Padoucas qui sont plus éloignés des Espagnols, ont des haches & des coûteaux faits de pierres à feu, dont ils se servent, tant pour abattre des arbres, que pour écorcher & découper les bêtes qu'ils tuent, dont ils font presque leur unique nourriture, ne semant que peu ou point de grains.

Leurs Chasses.

„ QUOIQU'ILS soient en chasse hyver & été, ils ne doivent cependant point être regardés comme errans, puisqu'ils ont de grands Villages, composés de vastes cabanes, qui contiennent les plus nombreuses familles; ce sont-là leurs demeures permanentes, d'où ils partent environ une centaine de Chasseurs à la fois, avec des chevaux, leurs arcs & une bonne provision de fleches; ils vont ainsi à trois ou quatre journées de chez eux, où ils

(*d*) Il le savoit de la Nation des Sioux. Voyez ci-dessus. R. d. E.

(*e*) Ceci confirme le témoignage de Moncacht-Apé & du Baron de la Hontan, sur la Riviere qui coule dans cette direction.

(*f*) *Hist. de la Louisiane*, T. III. pag. 141 & suivantes.

Description de la Nouvelle France. Mississipi. Le P. de Charlevoix.

trouvent des troupeaux de bœufs, dont les moindres sont de plus de cent de ces animaux.

„ Pour faire leurs chasses, ils mettent sur les chevaux le bagage, les tentes & les enfans: un homme à cheval conduit ce convoi; par ce moyen les hommes, les femmes & les jeunes gens marchent librement & ne sont point fatigués de la route. Arrivés dans l'endroit de la chasse, ils y campent près d'un Ruisseau, où il y a toujours du bois; ils attachent leurs chevaux par un pié de devant à une longue corde, qui tient par l'autre bout à un piquet ou à une brossaille.

„ Dès le lendemain matin ils montent chacun sur un cheval, vont au premier troupeau, ayant le vent au dos, afin que les bœufs les éventent & qu'ils fuient; à quoi ils ne manquent point, parce qu'ils ont l'odorat très-fin. Alors les Chasseurs les suivent de près, au petit galop & en croissant, jusqu'à ce que ces animaux tirent la langue pendante de fatigue, & qu'ils ne fassent plus que marcher pas à pas; les Chasseurs sautent à terre, leur tirent une fleche au défaut de l'épaule, & tuent chacun une vache, quelquefois plus; car ils ne tuent point de mâles: ils descendent, attachent leurs chevaux à un piquet pour les laisser paître; ils écorchent, vuident & coupent en deux ces vaches, qui n'ont plus que la chair; la tête, les piés & tout l'intérieur étant abandonnés aux loups & autres bêtes carnacieres: ils mettent la peau sur le cheval, la viande par dessus, & portent le reste, s'il y en a: ils en font bouillir une partie en arrivant, pour la manger tout de suite; on fait griller le reste pour servir pendant quelques jours. Deux jours après ils vont en faire autant; pour-lors ils rapportent la viande desossée: les femmes & les jeunes gens la font boucaner, pendant que les hommes retournent encore quelques jours à la chasse de la même façon. Ils rapportent au logis leurs viandes seches; ils laissent reposer leurs chevaux trois ou quatre jours. Au bout de ce tems ceux qui étoient restés au Village, partent pour en faire autant que ceux qui viennent d'arriver: ce qui a induit des Voyageurs à croire que ce sont des Peuples errans.

„ Lorsque les chevaux manquent aux Padoucas, ils se servent de gros chiens, qu'ils élevent exprès pour traîner leurs bagages: & voici comment ils s'y prennent. Ils couvrent le dos du chien d'une peau avec son poil, ils le sanglent & lui mettent un poitrail: ils choisissent deux perches de la grosseur du bras & de la longueur de douze piés: ils en attachent les deux bouts à un demi-pié de distance, en mettant sur la selle du chien la courroie qui lie les deux perches; ils attachent un cercle en long sur les deux perches derriere le chien, sur lequel ils disposent leurs charges. Un chien traîne les peaux nécessaires pour faire une cabane à loger dix à douze personnes, ils traînent en outre les plats, les chaudieres & autres ustenciles. Les femmes & les filles portent aussi des fardeaux fort lourds; mais elles ne font que de petites journées, de trois à quatre lieues.

Comme ils vont à la guerre.

„ Les Padoucas sont presqu'entiérement dénués de Marchandises d'Europe; ils n'en ont même qu'une foible connoissance. Avant l'arrivée de M. de Bourgmont, ils n'avoient point encore vu d'armes à feu; aussi les craignent-ils beaucoup, & dès qu'ils entendent tirer, ils tremblent & baissent

la

la tête. Lorsqu'ils vont à la guerre, ils font ordinairement à cheval. Ils garnissent leurs chevaux de peaux passées & pendantes tout autour, ce qui les garantit des fleches.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. MISSISSIPI. LE P. DE CHARLEVOIX. Bon Naturel de ces Peuples.

„ CES Peuples, hors de la guerre, n'ont rien de barbare, ni de farouche; on leur trouve, au contraire, de la grandeur d'ame, de la bonne-foi, & beaucoup de reconnoissance. Pendant le court séjour que les François ont fait chez eux, ils s'étoient déja rendus très familiers. Ils auroient bien voulu que M. de Bourgmont leur eut laissé quelques-uns de ses Compatriotes, dont ils promettoient d'avoir grand soin. Ceux qui parloient ainsi, étoient ceux du Village où les François firent leur paix avec les autres Nations voisines. On comptoit, dans ce Village, cent quarante cabanes, où se retiroient environ huit cens Guerriers, quinze cens femmes, & au moins deux mille enfans. Il y a des Padoucas qui ont jusqu'à quatre femmes, étant permis aux Chefs d'en avoir plusieurs, qui ne demeurent cependant jamais ensemble. Le grand Chef en a ordinairement une dans chaque Village. Voilà ce que l'on a remarqué de particulier à ces Peuples, dont les autres usages sont d'ailleurs conformes à ceux des Nations de la Louisiane.

Riviere des Cansés & son cours.

SELON l'état de la route que les François avoient tenue en allant & en revenant, on peut compter en toute sûreté soixante-quinze lieues & demie des Cansés aux Padoucas, en suivant l'Ouest; la Riviere des Cansés, qui a son cours parallele à cette route de l'Ouest à l'Est, jusqu'à son entrée dans le Missouri, est très grosse dans les grandes eaux, parce qu'au rapport des Padoucas elle vient de fort loin, & reçoit plusieurs Rivieres & Ruisseaux. Ses bords sont couverts de prodigieux Bois, qui recelent une quantité de bœufs & d'autre gibier, que les Naturels chassent dans de belles Prairies à perte de vue, entrecoupées par de rians Côteaux à droite & à gauche."

Catastrophe du poste François.

A L'ÉGARD du Fort d'Orléans, nous remarquerons que peu de tems après que M. de Bourgmont en fut parti, les Naturels égorgerent la Garnison Françoise qu'il y avoit laissée, sans qu'aucun homme ait pu s'en échapper pour en rapporter la Nouvelle. M. le Page ajoute, par réflexion, que cet événement imprévu a toujours étonné lorsque l'on a voulu en chercher la cause. Ensuite il fait le récit de l'avanture tragi-comique qu'on va lire ici dans ses propres termes.

Sort tragique d'une Troupe d'Espagnols aux Missouris.

„ LES Espagnols, de même que nos autres voisins, toujours jaloux de notre supériorité sur eux, formerent le dessein de s'établir aux Missouris, à environ quarante lieues des Illinois, afin de nous borner de plus près à l'Ouest; & pour mettre leur Colonie en sûreté, ils penserent qu'il convenoit de détruire entiérement ces Naturels; mais n'entrevoyant point de possibilité à exécuter ce projet avec leurs seules forces, il entra dans leur plan de faire amitié avec les Osages, Peuples voisins des Missouris, & souvent en guerre avec eux, espérant de les gagner à force de présens, & de les engager par-là à surprendre & détruire leurs voisins.

„ DANS cette idée ils formerent à Santa-Fé, une Caravane d'hommes, de femmes & de Soldats, ayant un Jacobin pour Aumônier, & un Ingénieur pour Chef & conducteur, avec les chevaux & les bestiaux nécessaires. La Caravane s'étant mise en route, se trompa dans sa marche & ar-

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. MISSISSIPI. LE P. DE CHARLEVOIX.

riva chez les Miſſouris, croyant trouver les Oſages qu'elle cherchoit. Ainſi le Conducteur de la troupe fit parler ſon Interprete au Chef des Miſſouris, comme s'il eut été celui des Oſages; & lui dit qu'il venoit faire alliance avec eux pour détruire enſemble toute la Nation des Miſſouris, leurs anciens ennemis.

„ Le grand Chef des Miſſouris, diſſimulant ce qu'il devoit penſer d'un tel deſſein, témoigna de la joie aux Eſpagnols, & leur promit d'exécuter avec eux un projet qui les flattoit beaucoup. Pour cet effet il les invita à ſe repoſer quelques jours de leur voyage, en attendant qu'il eût aſſemblé ſes Guerriers & tenu conſeil avec ſes Vieillards; il fit grande chere à ſes Hôtes, feignant leur porter une amitié ſincere. Ils convinrent enſemble de partir dans trois jours; mais dès la nuit de cet arrêté, les Miſſouris furent au point du jour au Camp des Eſpagnols, les aſſommerent tous, excepté le Jacobin, ayant remarqué qu'il étoit le *Chef de la priere* & ſans armes, joint à cela que la ſingularité de ſon habit ne l'annonçoit pas pour un Guerrier. Les Miſſouris le garderent quelques mois & ſe divertirent à lui faire faire le manege ſur un cheval, les jours qu'il faiſoit beau tems.

„ Le Jacobin, quoique careſſé & bien nourri, n'étoit point ſans inquiétude; c'eſt pourquoi profitant un jour de leur confiance, il prit ſes précautions pour s'évader un jour de manege, ce qu'il fit en effet à leur vue.

Proceſſion comique de ces Naturels.

„ Les Miſſouris, honteux d'avoir été dupés par l'Aumônier fugitif, ne ſe crurent pas ſuffiſamment dédommagés de ce qu'il leur avoit appris le manege, ou les avoit du moins diverti lorſqu'il montoit à cheval en leur préſence; ils réſolurent d'aller aux Illinois chez les François, pour traiter avec eux les ornemens & tout ce qui concernoit la Chapelle, le Jacobin ayant eu plus de ſoin de ſa liberté que du tranſport de ſa Chapelle, puiſqu'il auroit été découvert. Les Miſſouris s'étant chargés de ces ornemens, arriverent enfin aux Illinois. Dès qu'ils furent près de l'Etabliſſement des François, ils ſe parerent chacun d'une des pieces de la Chapelle: celui qui avoit ſur ſa peau la plus belle Chaſuble marchoit à la tête; ceux qui portoient les autres Chaſubles le ſuivoient; après eux venoient les Porte-Etoles, ſuivis de ceux qui avoient au col les Manipules; précédant trois ou quatre Naturels revêtus d'Aubes, d'autres de Surplis; les Acolytes, contre l'ordinaire, marchoient à la queue de cette Proceſſion d'un goût ſi nouveau, ne ſe trouvant point aſſez parés de porter à la main, en danſant en cadence, une Croix ou un Chandelier. Je ne ſais à quel rang marchoient ceux qui portoient les Vaſes ſacrés: je ſuis ſeulement certain qu'un d'eux avoit trouvé le ſecret de percer la Patène, qu'il portoit pendue à ſon col... Que l'on s'imagine le ſpectacle ridicule, que pouvoit offrir aux yeux l'ordre bizarre de cette Proceſſion, telle que je viens de la décrire, & arrivant à la Maiſon de M. de Boisbriant, Lieutenant de Roi, en ſautant par meſure, le Calumet déployé, ſuivant la coutume de faire une Ambaſſade.

„ Les premiers François qui virent arriver cette troupe de Maſcarades d'une mode nouvelle, coururent en riant l'annoncer à M. de Boisbriant, qui en l'appercevant de loin eut bien de la peine à s'empêcher d'en rire comme les autres... Les Miſſouris lui raconterent de quelle façon les Eſpa-

gnols avoient voulu les détruire, ajoutant, qu'ils lui apportoient tout ce qu'il voyoit, n'étant point à leur usage, & que s'il vouloit, il pouvoit leur donner en échange des marchandises, qui seroient de leur goût : ce qu'il fit, après quoi il les envoya à M. de Bienville, Commandant Général.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. MISSISSIPI. LE P. DE CHARLEVOIX.

„ Ils avoient apporté la Carte Géographique qui avoit si mal conduit les Espagnols; après l'avoir examinée, elle me parut meilleure pour l'Ouest de notre Colonie, qui est à eux, que pour les Pays qui nous concernent. C'est d'après cette Carte que l'on doit courber la Riviere Rouge & celle des Arkansas, & faire partir la source du Missouri de plus près de l'Ouest que ne font nos Géographes, puisque les Espagnols doivent mieux connoître ces Pays-là que les François, qui en ont donné des Mémoires. "]

Correction des Cartes pour l'Ouest de la Louisiane.

Grandes Rivieres qui tombent dans le Mississipi.

Entre les Rivieres qui tombent dans le Mississipi, au-dessus de celle des Illinois, les plus grandes sont, 1°. la *Riviere aux Bœufs*, qui en est éloignée de vingt lieues, & qui vient de l'Ouest: on a découvert, dans son voisinage, une très belle Saline, comme on en avoit trouvé d'autres sur les bords du Marameg, & à vingt lieues de la Bourgade Françoise. 2°. Quarante lieues plus loin, on laisse l'*Assenesipi*, ou *Riviere à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une Montagne située dans le Fleuve même, où quelques Voyageurs assurent qu'il se trouve du Crystal de roche. 3°. Vingt-cinq lieues au-dessus, on rencontre à droite l'*Ouisconsing*, par où le P. Marquette & Jolyet entrerent dans le Mississipi, lorsqu'ils en firent la découverte. Les Aioués, qui sont à cette hauteur, c'est-à-dire vers les 43 degrés 30 minutes, qui voyagent beaucoup, & qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorsqu'ils n'ont pas leurs Familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs Habitations, on arrive en trois jours chez des Peuples, nommés *Omans*, qui ont la peau blanche & les cheveux blonds, surtout les Femmes. Ils ajoutent que cette Nation est sans cesse en guerre avec les Panis, & d'autres Sauvages plus à l'Ouest, & qu'on les entend parler d'un grand Lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples qui ressemblent aux François, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des Villes, qui emploient, pour la chasse du Bœuf, des chevaux, qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc & les fleches. 4°. Sur la gauche, environ soixante lieues au-dessus de la Riviere aux Bœufs, on voit sortir du milieu d'une immense & belle Prairie, couverte de Bœufs & d'autres Bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau & de largeur en se joignant au Mississipi, mais, auquel on donne deux cens cinquante lieues de cours, en tournant du Nord à l'Ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un Lac, & qu'il en forme un second, à cinquante lieues du premier. De ce second Lac, on prend à gauche, & l'on trouve la *Riviere bleue*; nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur. Elle se décharge dans la Riviere de *Saint Pierre*. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre; & lorsqu'on la remonte cent cinquante lieues, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à cette Riviere, dont les eaux sont rousses & puantes dans le même endroit. On assure qu'on a

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISSIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

recueilli, sur ce Cap, diverses pierres de Mines, & qu'on en a rapporté de l'antimoine à la Bourgade Françoise.

Prairie longue de 60 lieues.

UNE lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona, le Mississipi a deux Rapides assez longs, qui obligent de traîner les Pirogues. Au dessus du second, à vingt-une lieues du Moingona, on trouve, des deux côtés du Fleuve, des Mines de plomb, découvertes autrefois par M. *Perrot*, & qui portent son nom. Dix lieues au-dessus de l'Ouisconsing, & du même côté, on voit commencer une Prairie de soixante lieues de long, bordée par des Montagnes, qui forment une perspective charmante: il s'en présente une autre du côté de l'Ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrêmité de la premiere, le Fleuve s'élargit; & cet endroit se nomme le *Lac de Bonsecours*. Il n'a qu'une lieue de large; mais il en a sept de circuit, & de belles Prairies l'environnent. Perrot avoit bâti un Fort sur la droite. En sortant du Lac, on trouve l'Ile *Pelée*, ainsi nommée parcequ'elle n'a pas un seul arbre; mais elle forme une belle Prairie. Les François du Canada en ont souvent fait le centre de leur Commerce, dans ces Contrées occidentales. Trois lieues au-dessus, on laisse à droite la Riviere de *Sainte Croix*, qui vient du Lac supérieur; & quelques lieues plus loin on laisse, à gauche, celle de *Saint Pierre*, dont l'embouchure n'est pas éloignée du Sault *Saint Antoine*. On a déja remarqué que le Mississipi n'est gueres connu que jusqu'à cette grande Cascade.

M. de Charleville remonte le Mississipi.

QUOIQUE plusieurs Voyageurs aient tenté vainement de le remonter jusqu'à sa source, elle n'est cependant point inconnue, & l'on en peut déterminer la situation d'une maniere assez juste, d'après les rapports des Sauvages les plus voisins. Entre les François qui ont eu la curiosité d'en faire la recherche, on distingue M. de *Charleville*, Canadien & parent de M. de Bienville, Commandant Général de la Louisiane. C'est de lui-même que M. le Page a appris les particularités suivantes de son Voyage.

Sa Relation.

„ IL avoit armé un Canot d'écorce de Bouleau, pour pouvoir plus facilement le transporter en cas de besoin. Etant ainsi parti avec deux
„ Canadiens & deux Naturels, des marchandises, des munitions de guerre & de bouche, il remonta le Fleuve trois cens lieues vers le Nord,
„ au dessus des Illinois: il trouva en cet endroit le *Sault de S. Antoine*. C'est
„ un Rocher plat qui traverse le Fleuve, & lui donne une chûte de huit
„ à dix piés seulement. Il fit le portage de son Canot & de ses effets;
„ s'étant ensuite rembarqué au dessus de ce Sault, il continua de remonter le Fleuve encore cent lieues vers le Nord, où il rencontra des *Sioux*
„ à la chasse. Ces Peuples, qui habitent à quelque distance & des deux
„ côtés du Fleuve, peu accoutumés à voir des Européens, lui demanderent avec beaucoup de surprise où il alloit? & leur ayant fait entendre
„ que son intention étoit de remonter jusqu'à la source du grand Fleuve,
„ ils s'empresserent de l'en détourner, en lui représentant, que ce Pays
„ étoit très mauvais; qu'il auroit bien de la peine à trouver du gibier
„ pour vivre; & qu'il y a aussi loin de la source de cette grande Riviere
„ jusqu'à l'endroit où elle saute, que de cet endroit jusqu'à la Grande Eau

„ (la Mer). Sur ces éclairciſſemens on peut aſſurer que ce Fleuve doit „ avoir quinze à ſeize cens lieues de ſa ſource à ſon embouchure, puiſ- „ qu'on en compte huit cens du Sault S. Antoine à la Mer. Cette conjec- „ ture eſt d'autant plus probable, que loin dans les Terres du Nord, il ſe „ jette dans ce Fleuve, quantité de Rivieres d'un cours aſſez long; & (g) „ que même au-deſſus du Sault S. Antoine le Fleuve a juſqu'à 30 & 35 „ braſſes d'eau, ſur une largeur proportionnée; ce qui ne peut venir d'une „ ſource peu éloignée. Auſſi toutes les Nations de Naturels, qui l'ont „ appris de ceux qui en ſont les plus voiſins, penſent de même à cet „ égard. "]

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

IL faut naviger ſagement ſur ce Fleuve. On ne ſe hazarde pas légérement à s'y embarquer ſur des Canots d'écorce, parcequ'entraînant toujours un grand nombre d'arbres, qui tombent de ſes bords, ou que les Rivieres qu'il reçoit lui amenent, & pluſieurs de ces corps étrangers étant arrêtés ſur des pointes ou ſur des battures, on eſt ſouvent menacé de heurter contre une branche, ou contre une racine cachée ſous l'eau, ce qui ſuffiroit pour crever ces frêles voitures; ſurtout, lorſqu'on veut aller de nuit, ou partir avant le jour. Aux Canots d'écorce, on ſubſtitue des Pirogues, c'eſt-à-dire des troncs d'arbres creuſés, qui ont plus de réſiſtance, mais qui étant plus lourds ne ſe manient pas ſi facilement. Les Conducteurs qu'on amene de la Nouvelle France, accoutumés aux petites Pagaies qui ſervent pour les Canots, ne ſe font pas de même à la rame. D'ailleurs, ſi le vent devient un peu fort, comme il arrive ſouvent dans la ſaiſon avancée, on n'eſt point à couvert des flots dans la Pirogue.

Difficulté de la Navigation dans ce Fleuve.

LE 10 de Novembre, l'Obſervateur rentra dans la ſienne, & ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Miſſiſſipi par la petite Riviere de Kaſkaquias. Le lendemain, il n'en put faire que ſix ſur le Fleuve. Dans un Pays où l'Hiver eſt ordinairement fort doux, on eſt ſurpris que les feuilles tombent plutôt qu'en France, & que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de Mai: l'Obſervateur n'en donne point d'autre cauſe que l'épaiſſeur des Forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe aſſez tôt pour faire monter la ſeve. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laiſſa le *Cap Saint Antoine* à gauche. On commence dans ce lieu à voir des Cannes, aſſez ſemblables à celles de l'Europe, mais plus hautes & plus fortes. Leurs racines, qui ſont très longues, ont naturellement un fort beau vernis, & different peu de celles des Bambous du Japon, dont on fait ces belles Cannes que les Hollandois vendent ſous le nom de *Rottangs*. Le 13 & le jour ſuivant, la Pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un Canton dont il n'ignoroit pas les dangers. Il ſavoit que depuis peu les *Cheraquis* y avoient tué trente François, qui avoient à leur tête un Fils de M. *Ramezay*, Gouverneur de Montréal, & le jeune Baron de *Longueil*, Fils du Lieutenant de Roi de la même Ville (*h*). Outre cette Nation, avec

Les feuilles tombent ici plutôt, & viennent plus tard qu'en France.

Trente François tués par les Cheraquis.

(*g*) C'eſt ce qu'on apprit à M. de Charleville, & il en vit lui-même au-deſſus du Sault S. Antoine, qui avoient plus de cent lieues de cours, & qui venoient des deux côtés ſe rendre dans le Fleuve; mais il en ignoroit les noms.

(*h*) Voyez notre Note ci-deſſus, pag. 394. R. d. E.

Description de la Nouvelle France. Missisipi. Le P. de Charlevoix.

laquelle on n'étoit point encore réconcilié, les Outagamis, les Sioux & les Chicachas donnoient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistoit plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du Nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au Sud, on trouva que le Fleuve retournoit quatre autres lieues vers le Nord. C'est après ce grand détour, qu'on laisse à gauche la belle Riviere d'*Ouabache* (*i*), par laquelle on peut remonter jusqu'au Pays des Iroquois, & dont l'entrée, dans le Missisipi, n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane, au jugement de l'Observateur, n'a point de Canton qui mérite mieux un Etablissement. Le Pays, arrosé par l'Ouabache, & par l'*Ohyo* (*) qui s'y décharge, est d'une rare fertilité; ce sont de vastes Prairies, où les Bœufs sauvages paissent par milliers: d'ailleurs la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la Riviere des Illinois, & le chemin est beaucoup plus court. Un Fort, avec une bonne Garnison, y tiendroit les Sauvages en bride, surtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse Nation du Continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache, on passe devant une Côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en Mines de fer (*k*).

Riviere d'Ouabache, & sa communication au Canada.

Les jours suivans amenerent un froid si rigoureux, que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la Pirogue, & l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'Observateur, admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avoit pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux Vents du Nord & du Nord-Ouest, qui continuoient de souffler, quoique réfléchis diversement par les terres, à mesure qu'on tournoit avec le Fleuve. Ces obstacles retardoient beaucoup la navigation. Le 20, on apperçut, sur la rive droite du Fleuve, un Poteau dressé, qui fut reconnu pour un Monument des Illinois, à l'occasion d'une victoire qu'ils avoient remportée sur les *Chicachas*. Il offroit deux figures d'Hommes sans tête, & quelques-unes avec tous les Membres. L'Observateur apprit, de ses Guides, que les premieres rendoient témoignage des Morts, les secondes des Captifs; & que lorsqu'il se trouve des François entre les uns & les autres, on leur appuie les bras sur les hanches, pour les distinguer des Sauvages, qui les

Froid étrange pour le climat.

Monument Illinois.

(*i*) Cette Riviere est éloignée de 460 lieues de la Mer; on estime qu'elle en a 400 de long, depuis sa source jusqu'à son confluent dans le Fleuve. On la nomme *Ouabache*, quoiqu'elle devroit plutôt porter le nom d'*Ohyo*, ou *Belle Riviere*, puisque l'Ohyo étoit connu sous ce nom en Canada avant que son confluent fût connu: & comme l'Ohyo prend sa source plus loin que les trois autres, qui se confondent ensemble avant que de se décharger dans le Fleuve St. Louis, il devroit faire perdre le nom aux autres, mais l'usage a prévalu dans cette occasion. La premiere de ces trois grandes Rivieres, est celle des *Miamis*, qui prend sa source vers le Lac Erié, du côté du Nord; la seconde, celle des *Chaouanons*, au Midi, & la troisieme, celle des *Cheraquis*: lesquelles, toutes ensemble, se jettent dans le Fleuve St. Louis, sous le nom de l'Ouabache. C'est par la Riviere des Miamis que les Canadiens viennent à la Louisiane. On ne compte pas moins de dix-huit cens lieues de Quebec à la Nouvelle Orléans, par les grands détours qu'il faut faire. R. d. E.

(*) Sujet de la guerre présente avec l'Angleterre. Voyez l'Eclaircissement qui suit cet Article.

(*k*) M. le Page confirme, que ce Canton, qu'on appelle les *Ecores à Prud'homme*, contient des Mines de fer & de charbon. Le Pays est d'ailleurs très beau, & d'une excellente qualité, avec de vastes prairies, &c. R. d. E.

ont pendans (*l*). L'Historien Espagnol de la Floride place les Chicachas à peu-près dans le Pays qu'ils occupent encore. Ils étoient anciennement plus nombreux: mais on n'y reconnoît point aujourd'hui les richesses que le même Ecrivain leur attribue. C'est l'alliance des François avec la Nation Illinoise qui les a mis en guerre avec eux; & les Anglois de la Caroline attisent le feu.

Description de la Nouvelle France. Mississipi. Le P. de Charlevoix.

[Le 24, on passa devant la Riviere des *Chicachas*, qui est assez étroite, mais qui vient de fort loin. Son embouchure est Nord & Sud. On compte de-là quatre-vingt-six lieues aux Kaskaquias; mais le chemin seroit de moitié plus court par terre. De l'autre côté du Fleuve, c'est-à-dire à l'Ouest, entre l'Ouabache & la Riviere des *Akansas* ou *Arkansas*, on ne remarque que quelques petites Rivieres, dont la plus considérable est celle de *S. François*, sur les bords de laquelle les Chasseurs de la Nouvelle Orléans vont tous les hyvers faire la provision de viandes salées, de suif & d'huile d'Ours, pour la Capitale & les Habitations voisines (*m*). "]

Village & Riviere des Akansas.

Enfin, le 2 de Décembre, l'Observateur arriva au premier Village des Akansas, où l'on commence à reconnoître un peu mieux les possessions Françoises. Ce Village est bâti dans une petite Prairie, sur la rive occidentale du Fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même Nation sous des noms particuliers, & dans un espace de sept ou huit lieues. Les Habitans du premier se nomment les *Ouyapes*; & la Compagnie Françoise y avoit alors un Magasin. On donne, à la Riviere des Akansas, une source fort éloignée: elle vient, dit-on, des *Panis Noirs*, que l'Observateur ne croit pas différens des *Panis Ricaras*; il avoit à sa suite un Esclave de cette Nation. Cette Riviere est embarrassée de Rapides, qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus [de la seconde & de la plus petite] de ses deux embouchures. Deux lieues au dessus de la premiere, elle reçoit une belle Riviere, qui vient du Pays des Osagas, & que les François ont nommée la *Riviere Blanche* (*n*).

(*l*) Cette distinction vient de ce que les Sauvages ont observé, parmi les François, l'usage de se tenir souvent dans cette posture.

(*m*) M. le Page ajoute, qu'on y avoit construit un petit Fort depuis son retour en France. De même, à l'Est du Fleuve, mais plus au Nord, on rencontre à environ trente & quelques lieues la *Riviere à Margot*, près des *Ecores à Prud'homme*: on y avoit aussi bâti un Fort, nommé de l'*Assomption*, pour une expédition contre les Chicachas, qui sont à peu près par la même latitude. Ces deux Forts ont été détruits par les François, après cette expédition, parcequ'on ne les croyoit plus nécessaires.

(*n*) Le cours de la Riviere des Akansas est de trois cens lieues; sa source est à la même latitude que *Santa-Fé* du Nouveau Mexique, dans les Montagnes duquel elle tire ses eaux: elle remonte un peu l'espace de cent lieues vers le Nord, en faisant un coude applati, se retourne de-là vers le Sud-Est, & continue ainsi jusqu'au Fleuve; ce qu'il importe de remarquer, d'après M. le Page, d'autant que les Cartes antérieures à la sienne, représentent la Riviere des Akansas comme venant de beaucoup plus loin au Nord, assez directement vers le Sud-Est. Elle a une Cataracte ou un Sault, à cent cinquante lieues environ de son confluent; avant d'arriver à ce Sault, on trouve une Carriere de marbre rouge jaspé, une d'ardoise & une de plâtre. La Riviere peut porter de gros Bâteaux jusqu'à cette Cataracte; elle a beaucoup d'eau, est remplie de poissons, & ses bords sont couverts de Bois, comme toutes les autres Rivieres du Pays: elle reçoit dans son cours plusieurs Ruisseaux ou petites Ri-

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISSIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Débris de la Concession du fameux Law.

Reproche fait aux François.

Deux autres lieues plus haut, on trouve les Nations des *Torimas* & des *Topingas*, qui ne forment qu'un Village, à deux lieues duquel on rencontre celle des *Sothouis*. Les *Kappas*, Nation nombreuse au tems de la découverte, sont un peu plus loin; & c'est vis-à-vis de leur Village qu'on voit encore les débris de la Concession du fameux *Law*. C'étoit dans ce lieu qu'on devoit envoyer les neuf mille Allemands qui furent levés dans le Palatinat; & l'Observateur déplore les obstacles qui les arrêterent. „ Après le Pays des „ Illinois, la Louisiane, (dit-il,) n'a peut-être aucun Canton plus capable „ de culture: mais Law fut très mal servi, comme la plupart des Conces- „ sionnaires; & il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais des levées d'hom- „ mes aussi nombreuses, parcequ'en France, au lieu d'observer ce qui a „ fait manquer les entreprises, pour corriger les fautes passées, on ne se „ regle ordinairement que sur le premier succès (*o*). "

En partant du Village des Ouyapes, l'Observateur alla camper, le 3 de Décembre, un peu au-dessous de la premiere embouchure de la Riviere des Akansas, qui n'a pas plus de cinq cens pas de large. Le lendemain, il passa la seconde, qui est beaucoup plus étroite; & le 5, il se trouva devant ce qu'on nomme la *Pointe coupée:* c'étoit autrefois une pointe assez haute, qui avançoit dans le Fleuve du côté de l'Ouest, & dont il a fait une Ile; mais, jusqu'à présent, le nouveau Canal n'est praticable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la Riviere des Akansas, on compte vingt-deux lieues, quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne: mais le

vieres de peu de conséquence, si l'on en excepte la *Riviere Blanche*, qui se décharge dans la coube de celle dont nous parlons, & au dessous de son Sault.

Dans tout le Nord de cette Riviere on trouve des plaines à perte de vue, qui font des Prairies immenses entrecoupées de bosquets, & à peu de distance les uns des autres; ce sont tous bois de haute futaie, ainsi que de petites forêts, où l'on pourroit aisément courir le cerf: on rencontre dans ces Cantons grand nombre de ces animaux, de même que des Bœufs sauvages; les uns & les autres vont par troupes, quelquefois de cent cinquante. Les Chevreuils y sont aussi fort communs, sans parler de l'abondance extraordinaire de toutes autres especes de gibier & de volailles. Le froment y vient à merveille, sans qu'il soit jamais besoin d'engraisser la terre. C'est dommage qu'un si bon & si charmant Pays soit éloigné de la Mer de plus de 200 lieues.

A l'entrée de la Riviere des Akansas, il y a un petit Fort, qui soutient ce Poste, le second de la Colonie par son ancienneté, dont on a ci-dessus rapporté l'origine, au retour du Chevalier de Tonti qui y avoit laissé une dixaine de ses gens, & cette petite habitation s'est soutenue & fortifiée, non seulement parceque de tems à autre elle a été grossie par quelques Canadiens qui ont descendu ce Fleuve, mais surtout parceque ceux qui la formoient, ont eu la sagesse de vivre en paix avec les Naturels, & ont traité comme légitimes les enfans qu'ils ont eus des filles des Akansas, avec qui ils se sont alliés par nécessité. Aussi ces Peuples ont-ils toujours eu pour les François une fidélité à toute épreuve. R. d. E.

(*o*) Suivant M. le Page, la Concession de M. Law devoit avoir quinze cens personnes pour la former, composées d'Allemands, de Provençaux, &c. Son terrein avoit quatre lieues en quarré & étoit érigé en Duché; il avoit les Equipages pour une Compagnie de Dragons, des Marchandises pour plus d'un million. M. *Levans* en étoit l'Administrateur, & avoit une chaise roulante pour visiter les différens Postes de la Concession. Mais M. Law ayant manqué, la Compagnie s'empara de toutes les Marchandises & Effets; les Engagés resterent en petit nombre aux Akansas, puis furent tous dispersés & mis en liberté: presque tous les Allemands s'établirent à huit lieues au dessus & à l'Ouest de la Capitale. Cette Concession perdit près de mille personnes à l'Orient, avant de s'embarquer, & plus de deux cens au Biloxi. R. d. E.

Description de la Nouvelle France.

Mississipi.

Le P. de Charlevoix.

le Fleuve ferpente beaucoup pendant foixante-dix lieues, entre le Village des Ouyapes & la Riviere des *Yafous*. L'Obfervateur entra le 9, dans cette Riviere, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, Nord-Oueft & Sud-Eft (*p*). Ses eaux font rouffes & mal faines. M. *Bizart*, né en Canada d'un Pere Suiffe, Major de Montréal, avoit bâti depuis peu un Fort fur cette Riviere, à trois lieues du Fleuve: enfuite, reconnoiffant qu'il auroit pû choifir un lieu plus commode, il penfoit à transférer fon Etabliffement une lieue plus loin, dans une fort belle Prairie, lorfque ce deffein fut interrompu par fa mort. La Compagnie avoit alors, dans ce Pofte, un Magafin, comme aux Akanfas; mais le Fort & le terrein appartenoient à des Affociés fort illuftres (*q*). L'Obfevateur s'étonne qu'ils fe fûffent déterminés pour la Riviere des Yafous: „ Ils pouvoient, (dit-il,) „ choifir de meilleures terres, & de plus belles fituations. A la vérité, „ il eft important de s'affurer de cette Riviere, dont la fource n'eft pas „ éloignée de la Caroline; mais un Fort fuffifoit, avec une bonne Garnifon, pour contenir les Yafous, qui font alliés des Chicachas, & qui ont „ toujours eu des liaifons avec les Anglois. En un mot, une Conceffion „ n'eft jamais folidement établie, près d'une Nation contre laquelle on eft „ fans ceffe obligé de fe tenir en garde (*r*). "

Fort de Bizart aux Yafous.

Conceffionnaires illuftres.

Trois journées au-deffous des Yafous, on trouve, dans le Fleuve, à gauche, au pié d'un gros Cap, où l'on affure qu'il y a de très bonnes pierres (*s*), un Gouffre, dont on n'approche point fans danger (*t*). Cinq jours après avoir quitté le Fort, l'Obfervateur arriva dans le Pays des *Natchés*. Il eft à quarante lieues des Yafous, du même côté. Ce Canton, célebre dans les Relations de la Louifiane, en eft le plus beau, le plus fertile & le mieux peuplé. On y débarque, vis-à-vis d'une butte affez haute & fort efcarpée, au pié de laquelle paffe un Ruiffeau qui ne peut recevoir que des Chaloupes & des Pirogues. De cette Butte, on monte fur une Colline, d'une pente affez haute, dont le fommet contient un Fort, ou plutôt une Redoute, fermée d'une fimple Paliffade. Plufieurs monticules s'élevent au-deffus de la Colline; & lorfqu'on les a paffés, on n'apperçoit plus, de toutes parts, que de grandes & belles Prairies, entrecoupées de Bofquets. Les arbres les plus communs, dans ces Bois, font le Noyer & le Chêne; & toutes les terres font excellentes. On a vu que d'Iberville, le premier qui entra dans le Miffiffipi par fon embouchure, monta jufqu'aux Natchés, & qu'admirant un fi beau Pays, il jugea que la Capitale

Gouffre du Miffiffipi.

Fort des Natchés.

(*p*) Cette Riviere n'a qu'environ 50 lieues de cours, & les Navires ne peuvent la remonter bien loin. R. d. E.

(*q*) Cette Société étoit compofée de M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, de M le Comte de *Bellifle*, de M. le Marquis d'*Asfeld*, depuis Maréchal de France, & de M. *le Blond*, Brigadier des Ingénieurs, qui étoit dans la Colonie, avec la qualité de Directeur Général de la Compagnie.

Nota. Au lieu de ce dernier, M. le Page nomme M. de *la Jonchere*; par la fuite cette Societé eut la *Terre Blanche* aux Natchés. R. d. E.

(*r*) M, le Page fait un récit curieux de la fcene tragique de ce qui fe paffa dès l'année fuivante 1722, dans ce Pofte, de la part des mêmes Chicachas. Tome II. p. 282. R. d. E.

(*s*) C'eft ce qui manque le plus dans la Colonie.

(*t*) Vingt-huit lieues au-deffous de la Riviere des Yafous, eft un grand Ecore de grais rouge, vis-à-vis duquel font *le grand & le petit Gouffre*. R. d. E.

Description de la Nouvelle France. Mississipi. Le P. de Charlevoix. Dessein d'y place la Capitale de la Louisiane.

du nouvel Etablissement François ne pouvoit être plus avantageusement située: il en traça le Plan, sous le nom de *Rosalie*, qui étoit celui de la Comtesse de Pontchartrain. Mais ce projet est demeuré sans exécution, quoique les Cartes n'en aient pas moins placé une Ville de Rosalie aux Natchés (v). L'Observateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'Etablissement plus près de la Mer: cependant si la Louisiane devenoit une Colonie florissante, il lui semble, comme à d'Iberville, que le Canton des Natchés seroit le plus convenable à sa Capitale. L'air y est pur, le Pays fort étendu, le terrein fertile & bien arrosé; il n'est pas trop éloigné de la Mer, & rien n'empêche les Vaisseaux d'y monter. Enfin il est à portée de tous les lieux où l'on peut souhaiter de s'établir.

Etat de la Colonie Françoise aux Natchés en 1721.

La Compagnie s'y étoit fait un Magasin, gouverné par un principal Commis. Entre un grand nombre de Concessions particulieres, dont on recueilloit déja les fruits, il y en avoit deux de la premiere grandeur, c'est-à-dire de quatre lieues en quarré; l'une, appartenant à une Société de Malouins; l'autre, à la Compagnie, qui venoit d'y envoyer des Ouvriers de Clerac, pour y faire du Tabac (x). Les édifices de ces deux Plantations formoient un parfait triangle avec le Fort; & la distance d'un angle à l'autre étoit d'une lieue. Le grand Village des Natchés se trouvoit situé entre les deux Concessions.

Quoiqu'on ne puisse douter que sous un Gouvernement sage, la plupart de ces Etablissemens n'aient fait de grands progrès, depuis près de quarante ans, on ne se dispensera point de suivre l'Observateur, qui fait profession de les avoir visités soigneusement. La Concession des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un si beau terrein, que des Negres ou des Engagés. Celle de la Compagnie est encore mieux située. L'une & l'autre sont arrosées par une même Riviere, qui va se décharger dans le Fleuve à deux lieues de la premiere. Le Tabac y croît fort bien. „ J'ai vu, (dit l'Observateur,) dans le Jardin du premier „ Commis, de fort beau cotton sur l'arbre. Un peu plus bas, on voyoit „ de l'Indigo sauvage, dont on n'avoit pas encore fait l'épreuve: mais on „ se promettoit qu'il ne réussiroit pas moins que dans l'Ile de Saint Domin- „ gue; d'autant plus qu'une terre, qui produit naturellement cette Plante, „ doit être fort propre à porter l'étrangere qu'on y veut semer. "

Grand Village des Natchés.

Le grand Village des Natchés ne consistoit plus qu'en un petit nombre de Cabanes; & la raison qu'on en donne, est que ces Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils possedent, ne résident pas volontiers près de lui: ils ont formé plusieurs autres Bourgades, à quelque distance. Les Tioux (y), leurs Alliés, en ont une aussi dans leur voisinage. On nous décrit leurs Cabanes: elles sont en forme de Pavillon quarré, fort basses & sans fenêtres, avec le faîte arrondi comme nos fours. La

(v) Ce nom est cependant resté au Fort. R. d. E.

(x) M. de Montplaisir, natif de la même Ville, avoit la direction de cette entreprise. R. d. E.

(y) L'Edition de Paris met ici les *Sioux*, qui sont des Peuples bien différens des *Tioux*. Ceux-ci formoient une petite Nation qui s'étoit mise sous la protection des Natchés. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. MISSISSIPI. LE P. DE CHARLEVOIX.

plupart sont couvertes de feuilles & de paille de Maïz. Quelques-unes sont construites de torchis, revêtu, en dehors & en dedans, de nattes fort minces. Celle du grand Chef est plus grande & plus haute que les autres, fort proprement crêpie, & placée sur un terrein de quelque élevation, isolé de toutes parts. Elle donne sur une grande Place, qui n'a rien de régulier. L'Observateur y vit, pour tout meuble, une couche de planches, fort étroite, élevée de deux ou trois piés de terre, sur laquelle il jugea que le Chef étend une natte ou quelque peau, pour se coucher. Ces Cabanes sont fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le Temple est à côté de celle du grand Chef, à l'extrêmité de la Place, & tourné vers l'Orient; il est composé des mêmes matériaux que les Cabanes, mais sa forme est différente: c'est un quarré long, d'environ quarante piés dans sa longueur, sur vingt de large, avec un toît simple de la figure des nôtres, & deux aigles de bois aux deux extrêmités. La Porte ast au milieu de la longueur du Bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture; & des deux côtés, il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au-dehors: trois pieces de bois, placées en triangle, qui occupent presqu'entiérement le milieu du Temple, y brûlent à l'honneur du Soleil, mais d'un feu lent, qu'un Sauvage, honoré du titre de Gardien du Temple, est obligé d'attiser. Si le tems est froid, le Gardien peut avoir son feu à part; mais il n'est permis à personne de se chauffer au feu du Soleil. Les tisons jettent une fumée, qui aveugle les Spectateurs. Pour ornemens, on ne voit, dans tout l'espace du Temple, que trois ou quatre caisses, qui contiennent des ossemens secs; & par terre, quelques têtes de bois, un peu moins grossiérement travaillées que les aigles du dehors. Vis-à-vis de la Porte, une Table de trois piés de haut, cinq de long & quatre de large, sert d'Autel. L'Observateur, n'ayant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premieres Relations; à moins, dit-il, que les Natchés, allarmés du voisinage des François, n'aient dépouillé leur Temple de ce qu'il avoit de plus sacré pour leur Nation. Il convient d'ailleurs que la plupart des Indiens de la Louisiane avoient autrefois leur Temple, comme les Natchés; qu'ils y entretenoient un feu perpétuel, & que les *Maubiliens* jouissoient même d'une sorte de Primatie, qui obligeoit chaque Nation d'y venir rallumer le sien, lorsque par négligence ou par malheur il s'étoit éteint. Mais, dit-il, le Temple des Natchés est aujourd'hui le seul qui subsiste; & quoique nud, mal propre, en desordre, il est en vénération parmi tous les Sauvages de ce Continent. Au reste, la diminution de ces Peuples est aussi considérable que celle des Nations du Canada. Elle a même été plus prompte, sans qu'on en connoisse la vraie raison: des Nations entieres ont disparu; & celles, qui subsistent encore, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étoient au tems de la Découverte (z).

Leur Temple, & son feu perpétuel.

C'est le seul du Pays.

(z) Les Natchés ayant impitoyablement massacré, en 1729, tous les François de cet Etablissement, furent eux-mêmes détruits par M. Perier de Salvert, Gouverneur de la Louisiane. On renvoie à l'Histoire de M. le Page, pour le détail de cette Guerre, ainsi qu'à la Relation qu'il donne de celle des Tchicachas par M. de Bienville, & en 1740 de celle des Chatkas, terminée par M. de Vaudreuil, peu d'années après. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISSIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Mauvais état du Christianisme.

Les François de l'Etablissement des Natchés arrêterent l'Observateur plus long-tems qu'il ne s'y étoit attendu. Rendons-lui le titre de Missionnaire & de Prêtre, dans les exercices qui l'occuperent. Il fait une peinture fort étrange de la Religion de cette Colonie. La rosée du Ciel, dit-il, n'est pas encore tombée sur un Pays, qui peut se vanter plus qu'aucun autre d'avoir la graisse de la Terre en partage. M. d'Iberville y avoit destiné un Jésuite (*), qui l'accompagnoit au second voyage. Il se flattoit d'établir le Christianisme dans une Nation, dont il ne doutoit pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres : mais ce Missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le Village des Bayagoulas; & lorsqu'il eut formé le dessein de s'y fixer, il fut rappellé en France par d'autres ordres. Ensuite un Ecclésiastique du Canada (†) fut envoyé aux Natchés; mais ses travaux furent sans succès, quoique, suivant l'expression de l'Auteur, il eût gagné les bonnes graces de la Femme du grand Chef. Il fut tué par des Sauvages, dans un Voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre Prêtre (a) avoit eu le même sort aux Akansas. Depuis la mort de ces deux Missionnaires, toute la Louisiane, au-dessous des Illinois, est demeurée sans Ministre Ecclésiastique, à l'exception des *Tonicas*, qui ont eu, pendant plusieurs années, un troisieme Prêtre (b), qu'ils estimoient assez pour en avoir voulu faire leur Chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le Christianisme. Cet abandon ne regardoit pas seulement les Infideles : quoique le Canton des Natchés soit le plus peuplé de la Colonie Françoise, il y avoit cinq ans, au mois de Décembre 1721, qu'aucun François n'y avoit entendu la Messe, ni vu même un Prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux Voyageur : „ Je m'apperçus bien, à la verité, que la privation „ des Sacremens avoit produit, dans la plûpart, une indifférence pour les „ exercices de la Religion, qui en est le plus ordinaire effet; cependant „ plusieurs marquerent de l'empressement à profiter de mon passage, pour „ mettre ordre aux affaires de leur conscience. La premiere proposition „ qu'on me fit, ce fut de marier en face de l'Eglise quantité d'Habitans, „ qui en vertu d'un Contrat civil, dressé devant le Commandant & le „ Commis principal, habitoient ensemble sans aucun scrupule, alléguant, „ comme ceux qui avoient autorisé ce concubinage, la nécessité de peupler le pays, & la difficulté d'avoir un Prêtre. Je leur représentai qu'il „ y en avoit aux Yasous & à la Nouvelle Orléans, & qu'un devoir de „ cette importance méritoit bien la peine du Voyage : on me répondit „ que les Contractans n'étoient en état, ni de s'éloigner, ni de fournir à „ la dépense nécessaire. Enfin le mal étoit fait; il n'étoit plus question „ que d'y remédier, & je le fis. Je confessai ensuite tous ceux qui se présenterent; mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avois espéré."

Les François sans Prêtres aux Natchés.

Mariages sans célébration.

(*) Le P. *du Ru*. (†) M. de *Saint Côme*.
(a) M. *Foucault*.
(b) M. *Davion* (1). Si l'on demande pourquoi les Jésuites n'employoient point ici leur zele, on trouve la réponse dans l'Histoire de la Nouvelle France: (Tom. II. p. 274.) L'Evêque de Quebec exigeoit d'eux des conditions qui ne leur convenoient pas. La Compagnie des Indes en demanda néanmoins en 1725.

(1) M. le Page qui le vit au même lieu, s'en loue aussi beaucoup, R. d. E.

Description de la Nouvelle France. Mississipi. Le P. de Charlevoix.

Des Natchés, l'Obſervateur partit le 26 de Décembre, avec un Ingénieur du Roi, qui viſitoit la Colonie pour juger des lieux où il convenoit de bâtir des Forts (*c*). Après quatre lieues, on rencontre une petite Riviere à la gauche du Fleuve. Il fait, en cet endroit, un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on paſſe encore quantité d'Iles; & dix lieues plus loin, on trouve une autre Riviere du même côté. Elle eſt ſi poiſſonneuſe, qu'on eſt réveillé la nuit par le bruit des Poiſſons, qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à celle des *Tonicas*, qui ne paroît d'abord qu'un Ruiſſeau, mais qui forme un Lac à une portée de fuſil de ſon embouchure. Elle prend ſa ſource dans le Pays des *Tchactas*, & ſon cours eſt fort embarraſſé de Rapides. Le Village eſt au-delà du Lac, ſur un terrein aſſez haut, ſans enceinte, & médiocrement peuplé. A peu de diſtance, on en trouve deux autres de la même Nation; & c'eſt tout ce qui reſte d'un Peuple autrefois nombreux. La demeure du Chef eſt ornée de figures en relief, que l'Obſervateur ne trouva point mépriſables dans une Cabane de Sauvage: mais il en fut moins ſurpris, lorſqu'il eut vu cet Indien, qui étoit vêtu à la Françoiſe, & qui ſe piquoit même d'une propreté recherchée, ſans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'étoit enrichi, par ſon Commerce avec les François, auxquels il fourniſſoit des Chevaux & de la Volaille.

Riviere des Tonicas.

Du fond de la Baie ou du Lac des Tonicas, on pourroit, avec des Canots d'écorce, faire un portage de deux lieues, qui en épargneroit dix ſur le Fleuve. Deux lieues & demie au-deſſous de la Riviere, on laiſſe à droite celle qui ſe nomme aujourd'hui la Riviere Rouge, célebre parmi les Eſpagnols ſous le nom de *Rio Colorado* (*d*). Elle court pendant quelque tems Eſt & Oueſt; après quoi elle tourne au Sud: mais elle n'eſt navigable pour les Pirogues que pendant l'eſpace de quarante lieues, au-delà deſquelles on ne trouve plus que des Marais inacceſſibles. Son embouchure dans le Fleuve eſt large d'environ deux cens toiſes (*e*). Dix lieues au-deſſus, elle reçoit à droite la Riviere *Noire*, ou des *Ouatchitas* (*f*), qui vient du Nord, & qui eſt preſque ſans eau pendant plus de la moitié de l'année;

Rio Colorado, aujourd'hui Riviere Rouge.

(*c*) Il ſe nommoit M. de *Lauger*. R. d. E.

(*d*) Ferdinand de Soto, Conquérant de la Floride, termina ſes jours & ſes exploits à l'embouchure de cette Riviere.

Nota. Le Géographe ſemble avoir, par erreur, transporté ce nom, ſur la Carte, à la Riviere *aux Cannes*, qui ſe jette dans la Baie S. Louis, ou S. Bernard. R. d. E.

(*e*) Il doit y avoir ici erreur. Cette Riviere, fut d'abord nommée Riviere de *Marne*, parcequ'elle eſt à-peu-près groſſe comme la Marne, qui ſe jette dans la Seine. Elle prend ſa ſource dans le Nouveau Mexique, par les 32 degrés de Latitude Nord, court environ 50 lieues au Nord-Eſt, fait un grand coude du côté de l'Eſt, puis de-là en ſuivant le Sud-Eſt elle vient tomber dans le Fleuve St. Louis, vers les 31 degrés quelques minutes. On lui donne deux cens lieues de cours. R. d. E.

(*f*) Elle eſt nommée Riviere *Noire*, parceque ſa profondeur lui donne cette couleur, qui eſt encore augmentée par les bois dont elle eſt ombragée. On l'appelle auſſi Riviere des *Ouatchitas*, nom d'une Nation qui habitoit ſes bords, & qui ne ſubſiſte plus. Cette Riviere prend ſa ſource au Nord-Oueſt de ſon confluent & aſſez près de la Riviere des Akanſas, dans laquelle tombe une branche de cette ſource, au moyen de quoi l'on peut communiquer de l'une à l'autre, mais à plus de cent lieues du Poſte établi aux Akanſas. Au reſte, cette Riviere Noire ſeroit en état de porter Bâteau partout, ſi elle étoit nettoyée des bois tombés dans ſon Lit. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.
MISSISSIPI.
LE P. DE CHARLEVOIX.

ce qui n'a point empêché les François d'y placer quelques Habitations, dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols (g). Les *Natchitoches* sont établis sur la Riviere Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un Fort, pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Riviere Rouge, on trouve une fort belle Anse; & cinq lieues plus loin on passe une *Pointe coupée*, qui épargne aux Voyageurs quatorze lieues de chemin (h). On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit Ruisseau, situé derriere la Pointe, ils y ont fait entrer les eaux du Fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau Canal, ont laissé l'ancien lit presqu'à sec. Immédiatement au-dessous de la Pointe, on voyoit, en 1721, un Etablissement, nommé *Sainte Reine* (i), dans un terrein très fertile. Une lieue plus loin, on en rencontroit un autre (k), dont les édifices ne consistoient encore qu'en quelques Hutes, couvertes de feuilles. L'Observateur augura mal de ces deux Concessions, parceque les hommes, dit-il, manquoient au travail, & l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas, avec plus d'éloge, d'un troisieme Etablissement, nommé le *Bâton Rouge*, à trois lieues du dernier (l) (l).

Etablissement de Sainte Reine.

ONZE lieues au-delà, on trouve les *Bayageulas* (m), dont le Village étoit anciennement fort peuplé. Il n'en reste que les ruines, depuis que la petite verole ayant fait périr une partie de ses Habitans, les autres se sont éloignés ou dispersés. On avoit formé, dans le beau terrein qu'ils occupoient,

(g) Appas funeste, suivant l'Observateur, qui fait négliger la culture des terres.

(h) On la nomme la *Petite*, pour la distinguer de la *Grande Pointe coupée*, située audessous de la Riviere des Akansas, & dont il est fait mention quelques pages plus haut. La petite Pointe coupée est vingt lieues audessous de la Riviere Rouge, & quarante lieues au-dessus de la Nouvelle Orléans. C'est en cet endroit que la Concession de M. de *Meuse* s'étoit établie. „ C'est à présent, dit M. le Page, un des plus considérables Postes de la Colonie; il y a un Fort, une Garnison & un Officier pour la commander. Le Fleuve est bordé d'un côté & de l'autre d'Habitans qui font quantité de bon tabac : il y a un Inspecteur pour l'examiner & le recevoir, afin que les Marchands ne soient point trompés : ceux qui sont du côté de l'Ouest, ont par derriere des côtes & des terres hautes qui font de très beaux Pays. " R. d. E.

(i) Il appartenoit à MM. de *Coetlogon* & *Kolli*.

(k) A Madame de *Mezieres*.

(l) A M. *Diron d'Artaguette*, alors Inspecteur général de la Louisiane, & mort Lieutenant de Roi au Cap François de Saint Domingue.

(l) Cette Habitation est à vingt-six lieues au-dessus de la Nouvelle Orléans. On y voit, dit M. le Page, un Cyprès fameux de douze brasses de tour, & d'une hauteur tout-à-fait extraordinaire, qui n'a pu encore être mesurée. Un Charpentier de Bâteaux avoit proposé à M. Dartaguette dit-on, de lui faire, pour son Cyprès, une Pirogue de 14 tonneaux; & l'Ouvrier espéroit, pour ses peines, en avoir une de 16 tonneaux dans l'autre moitie de l'arbre, qui, mis en deux Bâteaux d'une seule piece chacun, auroit ainsi porté 60 milliers, le tonneau pesant deux milliers. Comme le Cyprès est un bois rouge, quelqu'un des premiers Voyageurs, qui arriverent dans ce Canton, ayant dit en riant *que cet Arbre feroit un beau bâton*, c'est de-là qu'on l'a nommé le *Bâton Rouge*. On a trouvé, ajoute M. le Page, près de la Nouvelle Orléans, un de ces arbres en terre à vingt piés de profondeur, qui n'étoit point corrompu; cependant si en cent ans la terre de la Basse Louisiane est augmentée de deux lieues, comme on en a fait l'expérience, il faut qu'il y ait plus de douze siecles que ce Cyprès soit en terre. *Hist. de la Louisiane*, T. II. p. 31. & 267. R. d. E.

(m) Ou *Bayouc-Ogoulas*, nom d'une Nation qui y étoit autrefois; mais cet Etablissement n'est que *deux lieues* plus haut que le Bâton Rouge, & *vingt-huit* de la Capitale, à l'Ouest du Fleuve. *Ibid.* T. I. 171, & II. 267. R. d. E.

Description de la Nouvelle France.

Mississipi.

Le P. de Charlevoix.

un Etabliſſement (*n*), où les Mûriers blancs étoient plantés à la ligne. On y faiſoit deja de fort belle ſoie. Le Tabac & l'Indigo y étoient cultivés avec le même ſuccès. Enfin l'Obſervateur donne cette Conceſſion pour modele.

Oumas, & Conceſſions Françoiſes.

Il en partit le 3 de Janvier 1722; & vers dix heures du matin il arriva au petit Village des *Oumas*, qui eſt à la gauche du Fleuve, & qui contient quelques Maiſons Françoiſes: le grand Village de la même Nation eſt un quart de lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au-deſſus du petit, le Fleuve s'eſt creuſé ſur la droite, où ſa pente le porte toujours, un Canal qu'on nomme la *fourche des Sitimachas*, & qui, avant que de porter ſes eaux à la Mer, forme un aſſez grand Lac: la Nation Indienne de ce nom eſt preſqu'entiérement détruite. A ſix lieues des Oumas, les deux Voyageurs virent la Conceſſion du Marquis d'*Ancenis* (*o*), réduite, alors, preſqu'à rien, par un incendie & par d'autres accidens. Ils arriverent, le lendemain avant midi, au grand Village des *Colapiſſas*, le plus beau de la Louiſiane, quoiqu'il ne contînt pas plus de deux cens Guerriers. Leurs Cabanes ont la figure d'un Pavillon, avec un double toît; l'un de feuilles de Lataniers, & l'autre de Nattes: celle du Chef a trente-ſix piés de diametre. Auſſi-tôt que les deux Voyageurs ſe trouverent à la vue de ce Village, ils furent ſurpris d'y entendre battre la caiſſe, & de ſe voir complimentés de la part du Chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du Tambour, qui étoit une longue robe, moitié rouge & moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc, & blanche du côté rouge. Ils demanderent l'origine de cet uſage: on leur répondit qu'il n'étoit pas ancien; qu'un Gouverneur de la Louiſiane avoit fait préſent d'un Tambour aux Habitans, pour récompenſer leur fidélité, & que l'habit étoit de leur invention. Les Femmes Indiennes ſont ici mieux faites que dans la Nouvelle France, & leur habillement eſt plus propre.

Tambour, & livrée des Colapiſſas.

Cannes brûlées: Habitation ſans Prêtres.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux *Cannes brûlées*, Habitation Françoiſe (*p*), où l'on trouve une grande Croix élevée ſur le bord du Fleuve; la premiere que l'Obſervateur eût apperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins édifié de voir quelques François qui chantoient Vêpres. Ils étoient ſans Prêtre, dit-il; mais ce n'étoit pas leur faute: on leur en avoit donné un qu'ils avoient congédie, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapiſſas & les Cannes brûlées, on laiſſe à droite l'ancien Canton des *Taenſas*, qui ont entiérement diſparu: c'eſt le plus beau & le meilleur de toute la Louiſiane (*q*). Enfin, le 5 de Janvier, derniere journée de la route, les deux Voyageurs paſſerent devant un Etabliſſement, nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle Orléans, où ils arriverent à cinq heures du ſoir. Les Chapitoulas, & quelques Habitations voiſines, ſont dans un terrein fertile & bien cultivé (*r*).

(*n*) A MM. *Paris du Vernay*.

(*o*) Depuis Duc de *Bethune*. R. d. E.

(*p*) Au Comte d'Artagnan: elle eſt ſur la gauche. Deux Mouſquetaires, nommés MM. d'*Artiguiere* & de *Benac*, étoient les Directeurs de ſa Conceſſion, & l'Habitation même des Cannes brûlées étoit dirigée par M. *Chevalier*, Neveu du Maître de Mathématiques des Pages du Roi.

(*q*) M. de *Meuſe*, qui en étoit le Proprietaire, n'y avoit encore rien fait. R. d. E.

(*r*) On fait remarquer que M. *du Breuil*,

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Remarques sur la situation de la Nouvelle Orléans.

L'OBSERVATEUR ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle Orléans, & ne fut pas même satisfait de la situation de cette Ville. Ceux, qui en jugent autrement, se fondent, dit-il, sur deux raisons spécieuses; la premiere, qu'à une lieue de la Ville, au Nord-Est, il se trouve une petite Riviere, nommée le *Bayouc de Saint Jean* (s), qui se décharge à deux lieues de-là dans le Lac de *Pontchartrain*, & que ce Lac communiquant à la Mer, il est aisé, par cette voie, d'entretenir un Commerce sûr entre cette Capitale, la Maubile, le Biloxi, & d'autres Postes que les François occupent vers la Mer: la seconde, qu'au-dessous de la Nouvelle Orléans, le Fleuve fait un très grand détour, qu'on appelle le *Détour à l'Anglois*, & qui peut causer à la Navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du Fleuve ne peut recevoir que de petits Bâtimens, dans cette supposition l'Observateur demande premiérement ce qu'on peut craindre de la surprise, pour peu que la Ville soit fortifiée? D'ailleurs, en quelque endroit qu'elle soit placée, l'embouchure du Fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes Batteries & par un Fort? En second lieu, que sert une communication, qu'on ne peut avoir que par des chaloupes, avec des Postes qu'on ne pourroit pas secourir s'ils étoient attaqués, dont on ne pourroit non plus tirer qu'un foible secours, & qui sont la plûpart sans aucune utilité? Enfin, le Navire ami, qui veut remonter le Détour à l'Anglois, est obligé, comme l'Ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre; ce qui peut le retarder des semaines entieres, dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute, qu'un peu au-dessous de la Ville, le terrein a peu de profondeur des deux côtés du Fleuve, & qu'il va toujours en diminuant jusqu'à la Mer. C'est une Pointe de terre, qui ne paroît pas fort ancienne; car il ne faut pas creuser beaucoup, pour y trouver l'eau; & la quantité de battures de petites Iles, qu'on a vu naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du Fleuve, ne laisse aucun doute qu'elle ne se soit formée de même. Il paroît certain, par la comparaison des témoignages, qu'au tems de la Découverte, l'embouchure du Fleuve n'étoit pas telle qu'elle est aujourd'hui. Cette remarque se confirme, à mesure qu'on approche de la Mer: il n'y a presque point d'eau à la Barre, dans la plupart des petites issues que le Fleuve s'est ouvertes, & qui ne se sont multipliées que par la succession des arbres entraînés avec le courant, dont un seul, retenu par ses branches, ou par ses racines, dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'est capable de les détacher; le limon du Fleuve leur sert de ciment, les couvre à la longue; & chaque inondation laissant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes & des arbrisseaux. L'Observateur donne cette origine à la plupart des Pointes & des Iles, qui font si souvent changer de cours au Missisipi.

Changemens de l'embouchure du Missisipi.

LA

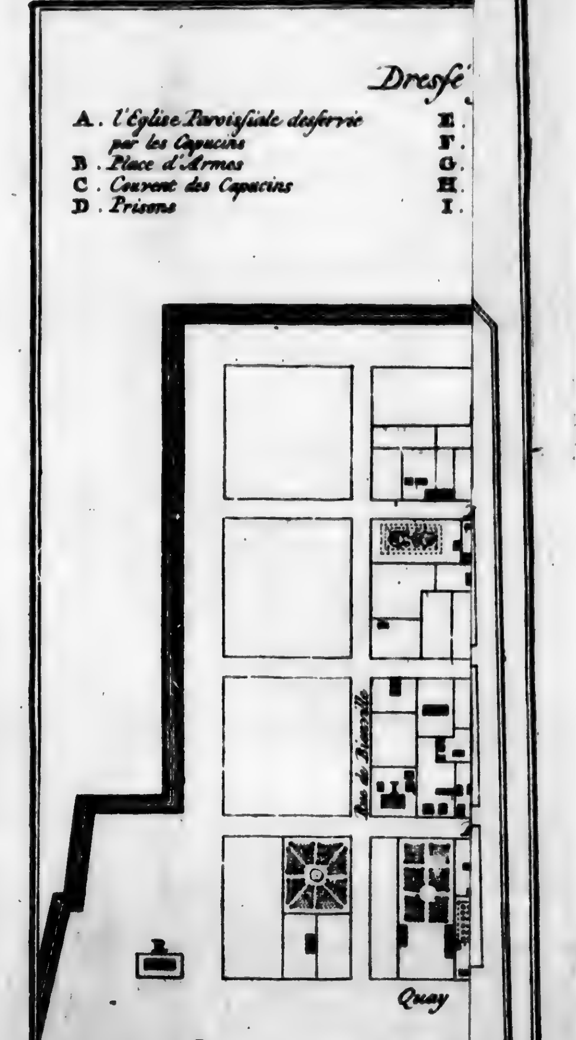
& trois Freres Canadiens, nommés *Chauvins*, auxquels il appartenoit, l'avoient mis dans cet état, sans autre secours que leur industrie.

NB. Dans l'Edition de Paris cette Note se rapporte mal au Canton des *Taensas*. R. d. E.

(s) *Bayouc*, en Langue Sauvage, signifie *Ruisseau*. R. d. E.

Nou-
Vil-
ifons
il fe
ui fe
Lac
Com-
s que
Nou-
étour
anta-
l'en-
ppo-
de la
e en-
e dé-
fert
avec
t on
fans
'An-
ènt à
e de
ter-
jours
aroît
'eau;
ans à
foit
ges,
telle
n ap-
plu-
mul-
t un
peu
déta-
e; &
ans
onne
han-
La

ote fe
. d. E.
ignifie


Dresſé
A. l'Egliſe Paroiſſiale deſſervie par les Capucins
B. Place d'Armes
C. Couvent des Capucins
D. Priſons
E.
F.
G.
H.
I.
Rue de Bienville
Quay
O
P
N
Q

La Nouvelle Orléans (t), premiere Ville qu'un des plus grands Fleuves du Monde aît vu bâtir sur ses bords, n'étoit composée, en 1722, que d'une centaine de Baraques, placées sans beaucoup d'ordre, d'un grand Magasin, bâti de bois, & de deux ou trois Maisons un peu plus apparentes. Qu'on se figure, dit l'Observateur, deux cens personnes, envoyées pour former une Ville, qui sont campées au bord d'un grand Fleuve, où elles n'ont encore pensé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dresse un Plan, & qu'on leur bâtisse des Maisons. L'Ingénieur, qu'on vient de nommer, remplit une partie de cette attente; c'est-à-dire qu'il laissa aux Habitans un Plan fort beau & fort régulier: mais le P. de Charlevoix douta de l'exécution. Cependant on a publié, dans un Mercure de 1720 (v), que la Nouvelle Orléans étoit divisée en cinq Paroisses, où l'on comptoit jusqu'à huit cens belles Maisons.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISSIPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Description de la Nouvelle Orléans.

[M. le Page nous apprend, que dès l'année 1726, la Ville étoit entiérement bâtie, & voici la description qu'il en fait, qu'on peut comparer avec le Plan que nous en donnons, & qui differe du sien à quelques égards.
„ La Place d'Armes (dit-il) est au milieu de la partie de la Ville qui „ fait face au Fleuve, du côté duquel elle est toute ouverte; dans le mi„ lieu du fond de cette Place est l'Eglise de la Paroisse de St. Louïs, des„ servie par les Capucins. Leur Maison est au côté gauche de l'Eglise: le „ côté droit contient la Prison & le Corps de Garde. Les deux côtés „ de la Place d'Armes sont occupés par deux corps de Cazernes (x).

„ L'INTENDANCE est derriere les Cazernes de la gauche, & le Magasin „ général derriere celles de la droite, lorsque l'on regarde la Ville de des„ sus le bord du Fleuve. Le Gouvernement est au milieu de la partie de „ la Ville (y), de laquelle on va de la Place à l'Habitation des Jésuites, „ qui est près de la Ville. La Maison des Religieuses Ursulines est tout „ au bout de la Ville, à droite, de même que l'Hôpital des Malades „ auxquels elles donnent leurs soins. Ce qu'on vient de décrire fait „ face au Fleuve.

„ TOUTES les rues sont tirées au cordeau, en long & en large; elles se „ croisent & se coupent perpendiculairement. Ces rues partagent la Vil„ le en soixante-cinq Iles, onze de longueur sur le Fleuve, & six de pro„ fondeur (z); ces Iles, ont chacune cinquante toises en quarré, & sont „ toutes divisées en douze emplacemens pour loger autant d'Habitans.

„ LA plus grande partie des Maisons sont bâties de briques, les moin„ dres sont de charpente & de briques.

„ SUR le bord du Fleuve regne une Levée, tant du côté de la Ville „ que du côté opposé, depuis le détour à l'Anglois jusqu'à la Ville, & „ environ dix lieues au-dessus; ce qui fait environ quinze à seize lieues

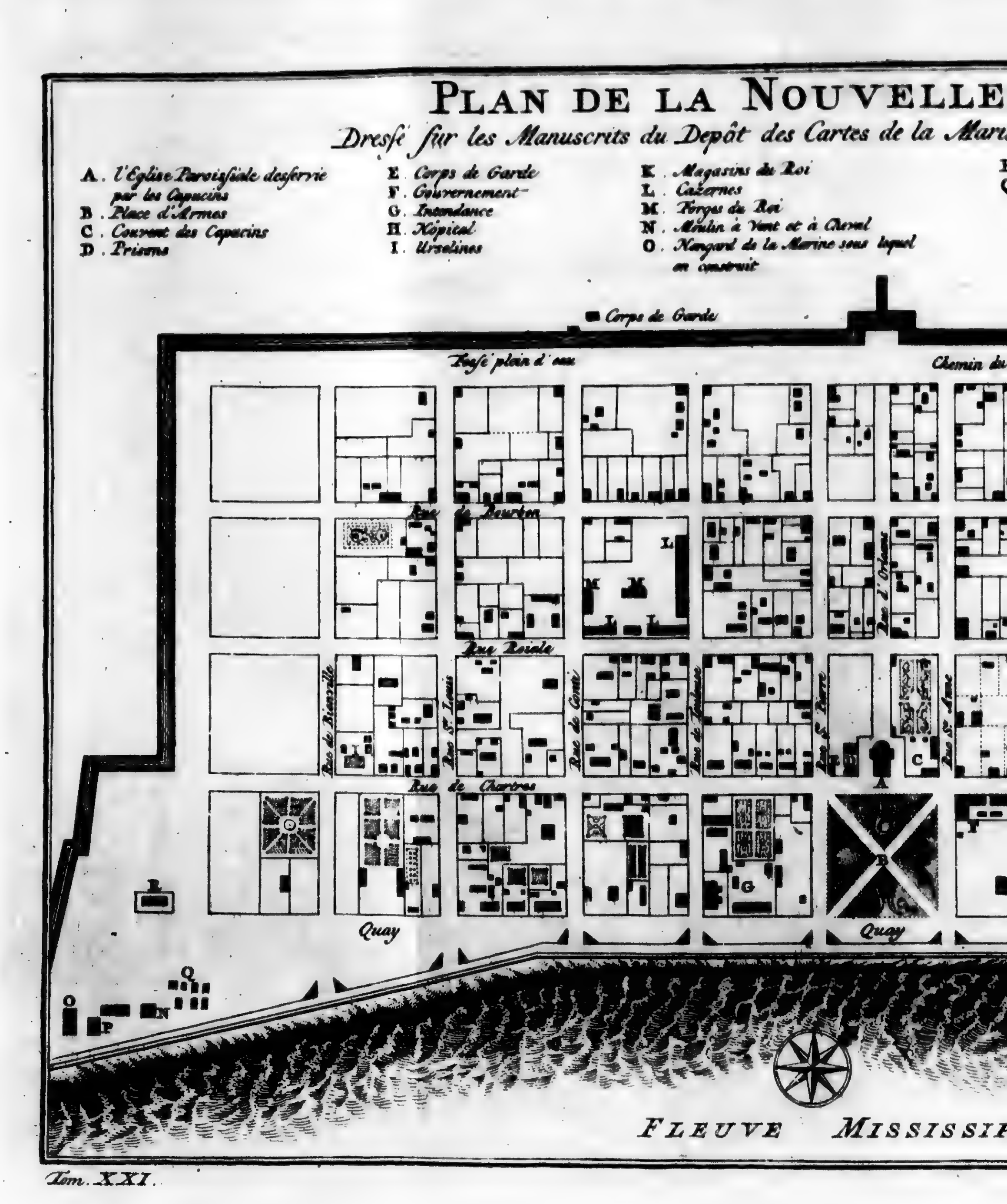
(t) L'usage l'emporte pour ce nom, quoiqu'aussi choquant que le feroit la *Nouvelle Paris*.

(v) L'Edition de Paris porte 1742. R. d. E.

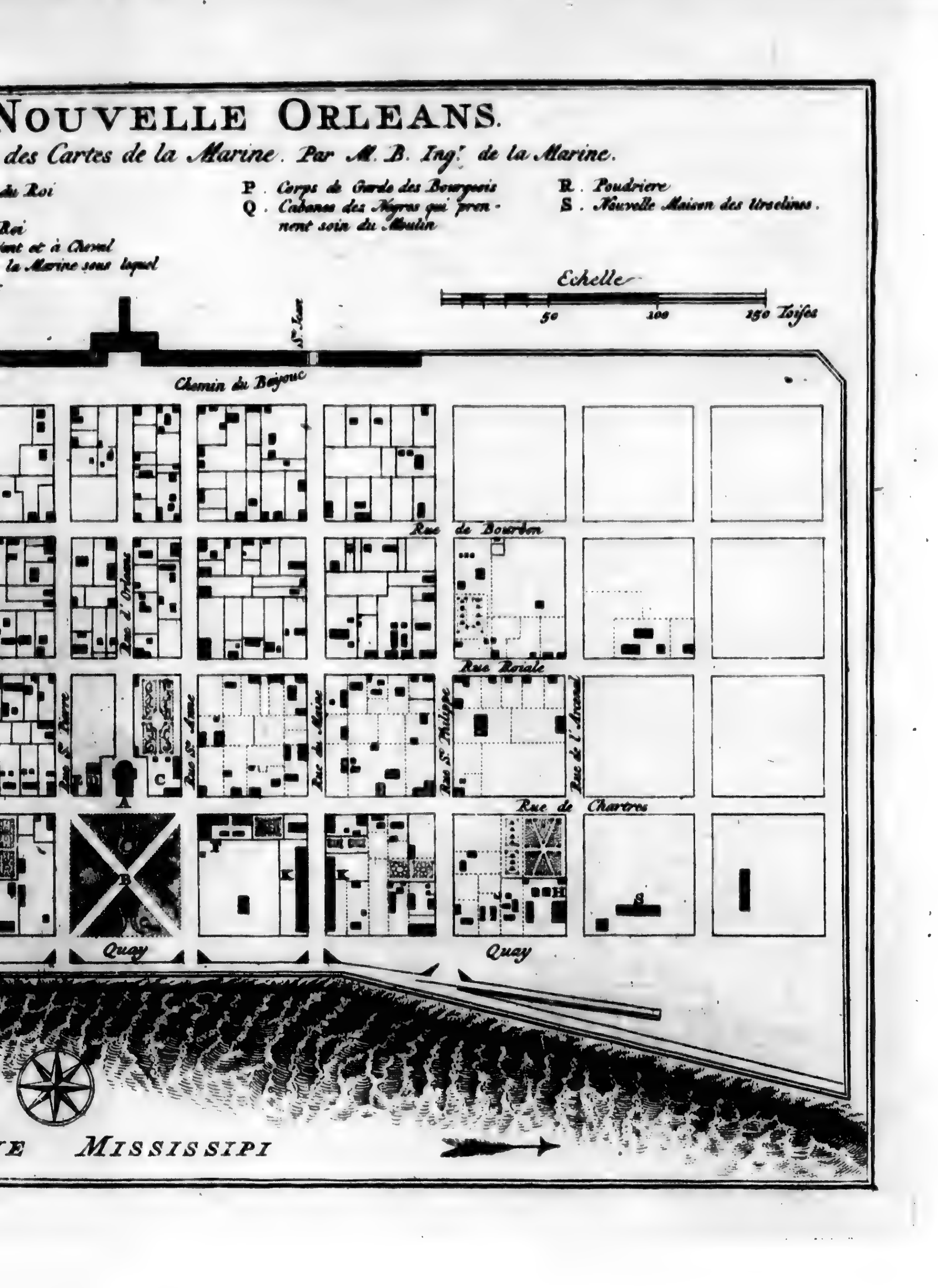
(x) C'est-à-dire, dans les Quarrés à droite & à gauche.

(y) Dans le troisieme Quarré de la gauche.

(z) Notre Plan en a deux de moins, qui auront apparemment été ajoutées depuis.


PLAN DE LA NOUVELLE
Dressé sur les Manuscrits du Depôt des Cartes de la Mari
A. l'Eglise Paroissiale desservie par les Capucins
B. Place d'Armes
C. Couvent des Capucins
D. Prisons
E. Corps de Garde
F. Gouvernement
G. Intendance
H. Hôpital
I. Ursulines
K. Magasins du Roi
L. Cazernes
M. Forges du Roi
N. Moulin à Vent et à Cheval
O. Hangard de la Marine sous lequel on construit
Corps de Garde
Fossé plein d'eau
Chemin du
Rue de Bourbon
Rue d'Orleans
Rue Royale
Rue de Bienville
Rue St. Louis
Rue de Conti
Rue de Toulouse
Rue St. Pierre
Rue Ste. Anne
Rue de Chartres
Quay
Quay
FLEUVE MISSISSIP

Tom. XXI.



NOUVELLE ORLEANS.
des Cartes de la Marine. Par M. B. Ingr. de la Marine.
du Roi
P. Corps de Garde des Bourgeois
Q. Cabanes des Negres qui prennent soin du Moulin
R. Poudriere
S. Nouvelle Maison des Urselines.
Roi
la Marine sous lequel
Echelle
50
100
150 Toises
Chemin du Bayouc
Rue de Bourbon
Rue d'Orleans
Rue Roiale
Rue St. Pierre
Rue Ste. Anne
Rue du Maine
Rue St. Philippe
Rue de l'Arsenal
Rue de Chartres
Quay
Quay
MISSISSIPI

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. MISSISSIPI. LE P. DE CHARLEVOIX.

„ de chaque côté du Fleuve, que l'on peut faire en carosse ou à cheval, „ sur un terrein aussi uni qu'une table.

„ DANS cette étendue l'on voit des deux côtés du Fleuve plusieurs „ Habitations assez près les unes des autres, chacune munie d'une Levée, „ pour se mettre à couvert de l'inondation, qui ne manque point chaque „ année de venir avec le Printems; & si alors il se trouve quelques „ Navires au Port de la Nouvelle Orléans, ils partent promptement, par- „ ce que la prodigieuse quantité de bois morts ou déracinés, que le Fleu- „ ve charie, s'amasseroit autour du Vaisseau & feroit rompre les plus gros „ cables. "]

ENTRE la Ville & la Mer, il n'y a jamais eu de Concessions, parcequ'elles auroient trop peu de profondeur; mais on y trouve quelques petites Habitations particulieres, & des Entrepôts pour les grandes Concessions. Un Village de *Chaounchas*, qu'on y voyoit autrefois, & dont les ruines subsistent encore, est aujourd'hui de l'autre côté du Fleuve, une demi-lieue plus bas; & les Sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs Morts. La Côte s'éleve au-dessous: c'est-là que l'Observateur juge qu'on auroit dû placer la Ville; elle n'y seroit, dit-il, qu'à vingt lieues de la Mer: avec un vent médiocre, du Sud ou du Sud-Est, un Navire y monteroit en quinze heures.

Où l'on auroit dû placer cette Ville.

APRÈS avoir passé plus de six mois à la Nouvelle Orléans, il partit le 22 de Juillet, pour se rendre au Biloxi, qui étoit encore le Quartier général de la Colonie Françoise (*). La nuit suivante, il descendit par un nouveau circuit du Fleuve, nommé le *Détour aux Piakimines*, & bientôt il se trouva au milieu de ce qu'on appelle les *Passes du Mississipi*. On ne sauroit manœuvrer ici avec trop d'attention, pour les éviter; & si l'on y étoit entraîné, il seroit presqu'impossible d'en sortir. La plupart ne sont que de petits Ruisseaux, dont quelques-uns même ne sont séparés que par des hauts fonds presqu'à fleur d'eau; c'est la Barre du Mississipi qui a multiplié ces Passes, à mesure que les eaux du Fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance; & si l'on n'y prenoit garde, il seroit à craindre qu'avec le tems, aucune de ces issues ne fût pratiquable pour les Vaisseaux.

Passes du Mississipi.

AU-DELÀ de la Barre, on trouve une petite Ile, nommée alors *la Balise*, mais que le P. de Charlevoix, & l'Ingénieur dont il étoit toujours accompagné, nommerent *l'Ile Toulouse*. Elle n'a gueres plus d'une demi-lieue de circuit, en y comprenant même une autre Ile, qui n'en est séparée que par une Ravine. D'ailleurs elle est très basse, à l'exception d'un seul endroit, que la Marée ne couvre jamais, & où l'on pourroit construire un Fort, avec des Magasins, pour y décharger les Vaisseaux, qui auroient peine à passer la Barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'Ingénieur, ayant sondé cet endroit, trouva le fond assez dur & de terre glaise, quoiqu'il en sorte cinq ou six petites sources qui ne jettent pas beau-

(*) Voyez, ci-dessus, la Relation de l'Etablissement.

coup d'eau. Il remarqua que cette eau laisse, sur la terre où elle coule, un très beau sel. Quand le Fleuve est bas, c'est-à-dire pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'Ile Toulouse; mais dans le tems de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, & le Fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la Mer. Le reste du tems, elle est un peu saumâtre au-delà de la Barre. Ceux qui ont écrit que pendant vingt lieues le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la Mer, n'ont publié qu'une Fable (a).

(a) Une partie du jour, employée à sonder & à relever la seule embouchure du Fleuve qui soit navigable, fit faire aux deux Voyageurs des Observations dont tous les Navigateurs doivent sentir l'importance. Elle court Nord-Ouest & Sud-Est, l'espace de trois cens toises, en montant de la pleine Mer jusqu'à l'Ile Toulouse, vis-à-vis de laquelle il y a trois petites Iles, qui n'avoient point encore d'herbe, quoiqu'elles fussent assez hautes. Dans cet intervalle, sa largeur est de deux cens cinquante toises, & sa profondeur de dix-huit piés au milieu, fond de vase molle; mais il y faut naviger la sonde à la main. De-là, en remontant, on fait encore le Nord-Ouest, l'espace de quatre cens toises, après lesquelles on trouve encore quinze piés d'eau, même fond. Partout le mouvillage est sûr, & l'on y est à l'abri de tous les vents, à la réserve de ceux du Sud & du Sud-Est, qui, lorsqu'ils sont violens, peuvent faire chasser les Navires sur leurs ancres, mais sans danger, parcequ'ils iroient échouer sur la Barre, qui est aussi de vase molle. On fait ensuite le Nord-Ouest, quart-de-Nord-Est, pendant cinq cens toises. C'est-là proprement la Barre, qui a douze piés d'eau, moyenne profondeur; encore y faut-il de l'attention, car on y rencontre des Bancs: cette Barre a deux cens cinquante toises de large, entre des terres couvertes de roseaux.

Dans la *Passe de l'Est*, qui est immédiatement au-dessus, on fait l'Ouest en plein, pendant une lieue: elle a deux cens cinquante toises de largeur, & depuis 4 jusqu'à 5 piés de profondeur; puis, tout-à-coup, on ne trouve plus de fond. En reprenant la grande Passe, au sortir de la Barre, on fait encore le Nord-Ouest, l'espace de trois cens toises; & l'on n'y a jamais moins de quarante-cinq piés d'eau. On laisse, à droite, la *Passe à Sauvole*, par où les Chaloupes peuvent aller au Biloxi, en faisant le Nord: cette Passe a pris son nom d'un Officier, qui a commandé dans la Colonie. Ensuite il faut retourner à l'Ouest-quart-Nord-Ouest, pendant cinquante toises; & dans une espace d'Anse, qu'on laisse à gauche au bout de cet espace, il y a trois passes, une au Sud-Sud-Est, une autre au Sud, & la troisieme à l'Ouest-Sud-Ouest. Cette Anse n'a que dix toises de profondeur, & vingt piés de diametre; mais les Passes ont peu d'eau. On continue de suivre le même rhumb de vent; & cinquante autres toises plus loin, on trouve, sur la même main, une seconde Anse, qui a vingt toises de diametre & cinquante de profondeur: elle contient deux petites Passes, d'où les Canots d'écorce auroient beaucoup de peine à se tirer. De-là on tire à l'Ouest, pendant l'espace de cinq cens toises, & l'on se trouve vis-à-vis de la *Passe à la Loutre*, qui est à droite & tournée au Sud-Sud-Est: elle a cinq cens toises de large; mais elle ne peut recevoir que des Pirogues. Ensuite on tourne au Sud-Ouest pendant vingt toises; on revient à l'Ouest pendant trois cens; puis à l'Ouest-quart-de-Nord-Ouest, l'espace de cent; à l'Ouest-Nord-Ouest autant; au Nord-Ouest huit cens: alors on trouve, à gauche, la *Passe du Sud*, qui a deux cens cinquante de large, neuf brasses d'eau à son entrée du côté du Fleuve, & deux piés seulement à sa sortie dans la Mer. Deux cens cinquante toises plus loin est la *Passe du Sud-Ouest*; même largeur à peu près, & jamais moins de sept à huit piés d'eau. Par ce travers, le Pays commence à n'être plus si marécageux; mais il est noyé pendant quatre mois de l'année. A gauche, il est borné par une suite de petits Lacs, qui suivent celui des *Chetimachas*; à droite, par les Iles de *la Chandeleur*: on juge qu'entre ces Iles, il y a passage pour les plus grands Navires, & qu'il seroit aisé d'y faire un bon Port. Les grandes Barques peuvent remonter de la Mer jusqu'au Lac des *Chetimachas*; & rien n'empêche d'y aller couper les plus beaux chênes du monde, dont cette Côte est couverte.

La largeur du Fleuve entre les Passes, c'est-à-dire pendant les quatre lieues qu'on compte de l'Ile Toulouse à la Passe du Sud.

Description de la Nouvelle France.

Mississipi.

Le P. de Charlevoix.

En général, la force du Courant rendra toujours la navigation du Missisipi difficile en remontant, & demande même beaucoup d'attention en descendant, parcequ'il porte souvent sur les Pointes avancées & sur des Battures. Il n'y a de sûreté qu'avec des Bâtimens à voiles & à rames. D'ailleurs, comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un tems obscur, ces voyages seront toujours fort longs & d'une grande dépense, du moins jusqu'à ce que les bords du Fleuve soient peuplés, à de courtes distances, depuis les Illinois jusqu'à la Mer. Pourquoi feroit-on difficulté de se le promettre, d'un Pays dont le climat est si doux & le terroir si fertile; mais sur-tout d'un Fleuve, dont l'embouchure est par Mer à douze ou quinze journées du Mexique, & plus proche encore de la Havane, des plus belles Iles de l'Amérique, & des Colonies Angloises (b)?

Pronostic pour la prospérité de la Colonie Françoise.

Ouest, n'est jamais de plus de cinquante toises: mais immédiatement au-dessus de cette Passe, il reprend insensiblement sa largeur ordinaire, qui n'a jamais moins d'un mile, & qui en a rarement plus de deux. Sa profondeur va toujours aussi en augmentant, depuis la Barre; ce qui est le contraire de tous les autres Fleuves, qui sont ordinairement plus profonds à mesure qu'ils approchent de la Mer. *Journal historique*, pp. 443 & *suiv.* Observez qu'on ne répond point des changemens qui peuvent être arrivés depuis. On ajoute que l'eau du Missisipi est une des meilleures du Monde, & qui se conserve le plus long-tems saine.

(b) Ce Pronostic pourra s'accomplir un jour, mais en faveur de l'Angleterre, à qui la France & l'Espagne ont cédé, par le dernier Traité de Paix, du 10 Février 1763, toute cette partie du Continent, qui est en deçà, ou du côté gauche du Missisipi, à l'exception de la Nouvelle Orléans & de l'Ile dans laquelle elle est située. Cette cession comprend, de la part du Roi Très Chrétien, la Riviere & le Port de la *Mobile*, (ou *Maubile*), & de la part du Roi Catholique, la *Floride*, avec le Fort de *St. Augustin* & la Baie de *Pensacola*, &c. Les confins ont été irrévocablement fixés, par une ligne tirée au milieu du Fleuve Missisipi, depuis sa naissance jusqu'à la Riviere d'*Iberville*, & de-là par une ligne tirée au milieu de cette Riviere, & des Lacs *Maurepas* & *Pontchartrain*, jusqu'à la Mer; avec la libre Navigation du Fleuve, tant aux Anglois qu'aux François, de leurs Bâtimens respectifs.

La France ayant, depuis, cédé à l'Espagne, la partie de la Louisiane qu'elle avoit conservée à la Paix, en vain, les Peuples de cette Colonie se sont-ils révoltés contre ces nouveaux Maîtres, ils ont été obligés de plier sous leur joug, & de subir les loix qu'on leur aura voulu prescrire. „ Ce sera, (dit l'Auteur de l'*Histoire Philosophique & Politique*) ce sera peut-être long-tems aux „ yeux de la Politique, un problême, de savoir, si ce Traité de cession n'est pas „ également funeste à ces deux Couronnes, „ qui s'affoiblissent également, l'une en perdant ce qu'elle cede, l'autre en acceptant ce qu'elle ne sauroit garder. Mais au „ tribunal de la morale, ne sera-ce pas „ un crime d'avoir vendu ou donné des „ Citoyens à une Puissance étrangere? De „ quel droit, en effet, un Prince dispose-t-il d'un Peuple qui ne consent pas à „ changer de Maître?"

L'Auteur emploie quelques pages à déclamer contre cet abus, & revient à prédire, que tout est perdu „ pour la France & l'Espagne depuis leur réunion. Voyons, (ajoute-il) comment l'Angleterre va mettre à „ profit leurs dépouilles.

„ Elle a partagé sa nouvelle acquisition „ sur le Golfe du Mexique en deux Gouvernemens, dont l'un se nomme *Floride Orientale*, & l'autre *Floride Occidentale*. Depuis „ longtems elle brûloit de s'établir sur cette „ partie du Continent, pour s'ouvrir une „ Communication libre & facile avec les „ plus riches Colonies de l'Espagne. Elle „ n'y cherchoit autrefois que les avantages „ d'un Commerce interlope. Mais cette utilité précaire & momentanée, ne suffisoit „ pas, ne convenoit pas même à l'ambition „ d'une grande Puissance. Il n'appartient „ qu'à la Culture de faire fleurir les conquêtes d'un Peuple industrieux. Aussi les Anglois prodiguent tous les encouragemens „ à l'exploitation d'un de leurs plus beaux „ domaines. Le Parlement, dans la seule année 1769, a accordé 9550 Livres sterlings pour les deux Florides, &c." R. d. E.

Conduisons les deux Voyageurs jusqu'au Biloxi, dont on doit attendre aussi la Description, puisqu'il a eu tant de part aux Relations de la découverte (c). De l'Ile Toulouse, on y compte vingt-huit lieues. Toute cette Côte est extrêmement platte. Les Vaisseaux Marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, & les moindres Brigantins de deux. Ceux-ci doivent même s'éloigner, lorsque le vent est du Nord ou du Nord-Ouest, s'ils ne veulent demeurer entiérement à sec. La Rade du Biloxi est le long de l'Ile *aux Vaisseaux*, qui s'étend une petite lieue de l'Est à l'Ouest, mais qui a peu de largeur. A l'Est de cette Ile est l'Ile *Dauphine*, autrefois l'Ile *Massacre* (d); à l'Ouest sont de suite l'Ile *des Chats*, ou de *Bienville*, l'Ile *à Corne*, & les Iles de *la Chandeleur*.

Description de la Nouvelle France. Mississipi. Le P. de Charlevoix. Voyage au Biloxi.

Ce qu'on nomme proprement le *Biloxi*, est la Côte de la Terre-ferme qui est au Nord de la Rade; c'est le nom d'une Nation sauvage, qui l'habitoit autrefois, & qui s'est retirée vers le Nord-Ouest, sur les bords d'une petite Riviere, nommée la Riviere *des Perles*, parcequ'on y en a pêché quelques-unes. L'Observateur condamne le choix qu'on avoit fait de ce lieu, pour y établir le Quartier général de la Colonie. On ne pouvoit, dit-il, en choisir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun secours des Vaisseaux, ni leur en donner, la Rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage, & d'être remplie de vers. La seule utilité qu'on en peut tirer est d'y mettre les Vaisseaux à couvert d'un coup de vent, lorsqu'ils viennent reconnoître l'entrée du Mississipi, dont il seroit dangereux d'approcher au hazard dans un mauvais tems, parcequ'elle n'a que des terres basses. Celles du Biloxi ne sont que des sables, où il ne croît gueres que des Pins, des Cedres & de la *Cassine*, fameux arbrisseau qui se nomme aussi *Apalachine*, & dont les Espagnols de la Floride font infuser les feuilles, pour en prendre comme du Thé (e). On y trouve aussi cette espece de myrthe à larges feuilles, dont la graine, jettée au Printems dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante & moins friable que celle des Abeilles, mais aussi bonne à brûler.

Ce que c'est que le Biloxi. Ses propriétés, bonnes & mauvaises. Myrthe chandelle.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'Est, on trouve la Riviere de *la Maubile*, qui court du Nord au Sud, & dont l'embouchure est vis-à-vis de l'Ile Dauphine. Elle prend sa source dans le Pays des Chicachas. Son cours est d'environ cent trente lieues, & son lit fort étroit. Elle serpente beaucoup, & n'en est pas moins rapide, mais dans le tems des eaux basses, elle ne peut être remontée que par de petites Pirogues. On l'a vu que les François ont eu long-tems, sur cette Riviere, un Fort qui étoit le principal Poste de leur Colonie; non que les terres y fussent bonnes, mais on y étoit à portée de trafiquer avec les Espagnols. L'Observateur éprouva que dès le mois de Mars les chaleurs sont déja fort incommodes sur cette Côte, & conçut que lorsqu'elles ont embrasé le sable, elles doivent être excessives; mais la Brise, qui s'éleve assez réguliérement tous les jours entre neuf & dix heures du matin, & qui ne tombe qu'avec

Riviere de la Maubile.

(c) Voyez ci-dessus Etablissement des François, &c.
(d) Voyez ce qu'elle a long-tems été. *Ibidem*.
(e) Voyez, au Tome suivant, l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.
MISSISSIPI.
LE P. DE CHARLEVOIX.

le Soleil, rend le climat supportable. L'embouchure du Mississipi est par les 29 & la Côte du Biloxi par les 30 degrés de Latitude.

Retour du Biloxi par le Lac de Pontchartrain.

LE retour des deux Voyageurs à la Nouvelle Orléans se fit par une autre route. Après être revenus sur leurs traces jusqu'à l'Ile aux Perles, ils laisserent à droite la Riviere du même nom, qui a trois embouchures, dont la séparation se fait à quatre lieues de la Mer. De-là ils s'avancerent à l'entrée du Lac de Pontchartrain, pour le traverser. Cette traversée est de sept à huit lieues. On entre ensuite dans le Bayouc de Saint Jean, d'où le P. de Charlevoix prit son chemin par terre, & n'eut besoin que de quelques heures pour se rendre à la Ville.

ON a rapporté, dans un autre Article (f), la suite de son Voyage, & ses observations sur la Floride Espagnole. Celles qui regardent Saint Domingue, seront appellées, avec la même distinction, dans l'Article des Iles.

DENIS.

Suite de la Côte du Continent, Iles, & grand Banc de Terre Neuve.

APRÈS avoir donné la description des Côtes du Continent jusqu'au Port de Canceaux dans l'Acadie, on ne peut se dispenser de les suivre jusqu'à l'embouchure du Fleuve Saint Laurent. Tout cet espace, qui forme une grande partie du Golfe, derriere l'Ile Royale, est peu habité, & seroit à peine connu des Géographes, si *Denis*, qui y possédoit des terres considérables, ne s'étoit attaché à nous en laisser une fidele peinture, sur laquelle il paroît que la plupart des Cartes ont été dressées.

Baie de Chedabouctou.

LE premier lieu qui mérite quelque attention, en sortant de Canceaux, est une grande Baie nommée *Chedabouctou*, avant laquelle on trouve plusieurs lieues de terre haute & de rochers, qui vont en descendant jusqu'à une petite Ile, nommée l'Ile *aux Renards*. Là les Terres sont platter, marécageuses, & remplies de petits Etangs d'eau salée. Une lieue plus loin, on trouve une autre Baie, dont l'entrée est fort étroite, avec une barre de sables, qui ne permet aux Chaloupes d'y entrer qu'en haute Mer. La Baie de Chedabouctou forme un très beau Havre, où des Navires de cent tonneaux peuvent entrer facilement, & demeurer constamment à flot. La terre y est bonne, quoique les deux côtés de la Riviere, du même nom, soient bordés de rochers couverts de beaux arbres. Denis y avoit une Pêche sédentaire, & son Etablissement y étoit de six-vingts hommes.

Ile aux Renards.

ENSUITE toute la Côte est fort belle, jusqu'à l'entrée du petit Passage, qui sépare l'Ile Royale du Continent. On trouve à huit ou neuf lieues de Chedabouctou un grand Cap, dont le bas, qui est escarpé à pic, forme une Anse commode. Les Vaisseaux qui vont dans le Golfe de Saint Laurent pour la Pêche, & qui arrivant à la Côte de trop bonne heure, sont arrêtés au grand Passage par les glaces, viennent chercher celui-ci, qui se nomme *Fronsac* (g), & mouillent dans cette Anse. „ J'y ai vu,

Passage de Fronsac.

(f) Voyez, ci-dessus, ce qui regarde la Caroline.
(g) Il est nommé Passage *du Glis*, dans la Carte de de Laet.

„ (Saint Denis,) jusqu'à huit ou dix Vaisseaux ; & quoique le Courant „ soit d'une force extrême dans le passage de Fronsac, un Navire y est „ garanti des glaces par une Pointe qui s'avançant assez pour détourner „ la Marée qui pourroit les apporter du Golfe, les rejette vers l'Ile Roya- „ le ; comme celles qui pourroient venir de l'autre côté sont rejettées aussi „ par le Cap. A cette Pointe, qui est la plus étroite partie du Passage, „ il n'y a que la portée du canon, de la terre ferme à l'Ile.

Description de la Nouvelle France.

Denis.

En sortant de l'Anse, avant que d'en passer la Pointe, on rencontre des Etangs d'eau salée, où les Huitres & les Moules sont en abondance. Après la Pointe, on trouve une petite Riviere, où les Chaloupes peuvent entrer : une Ile se présente dans l'intérieur ; & l'on est surpris de reconnoître bien-tôt qu'elle sépare en deux parties une grande Baie, où tombent deux Ruisseaux. Le Pays est agréable, & revetu de beaux arbres, surtout de Cedres & de Trembles. Quoique la Baie n'ait pas deux lieues de tour, elle est si plate en plusieurs endroits, qu'elle se découvre en basse Mer. Ce sont des sables vaseux, où l'on trouve une grande variété de coquillages, qui font, au Printems, la principale subsistance des Sauvages.

Baie d'Articougueche.

Deux lieues plus loin, en continuant de suivre la Côte, on trouve une autre Baie, qui se nomme *Articougueche* (h) ; & dans les terres quantité d'Etangs & de Prairies, bornées par de très beaux Bois. Six lieues au-delà, on rencontre une Riviere, nommée *Mirligueche*, par où les Sauvages apportent, au Printems, des Pelleteries dans leurs Canots, & dont la Baie, ou l'Anse, qui porte le même nom, pénetre fort loin dans les terres. L'Automne y amene une prodigieuse quantité d'Outardes, de Canards, de Sarcelles, & d'autres especes de Gibier, qui s'y arrêtent jusqu'au commencement de Novembre. Les Huîtres y sont excellentes. En montant la Riviere, on ne découvre sur la gauche, pendant l'espace de deux lieues, que de petites Montagnes de plâtre ; ensuite les terres, des deux côtés, paroissent assez bonnes pendant trois lieues, & sont couvertes de fort grands arbres. On rencontre, à cette distance, deux autres Rivieres, qui tombent en fourche dans celle de Mirligueche, & qui viennent de plusieurs Lacs, assez éloignés, où les Sauvages tuent quantité de Castors. Le Pays offre, des deux côtés, de grandes & belles Prairies.

Riviere de Mirligueche.

A trois lieues de l'Anse & de la Riviere de Mirligueche, sur la Côte, on trouve une autre Anse, avec sa petite Riviere, où l'on pêche des Bars, longs de deux ou trois piés, en si grande quantité, que dans l'espace d'une heure les Sauvages, qui les dardent avec une espece de lance, d'environ sept ou huit piés de long, en prennent jusqu'à deux cens. De-là, pendant quatre lieues, la Côte va toujours en montant jusqu'au pié d'un grand Cap, qui est couvert de beaux arbres, & qu'on découvre vingt lieues en Mer. On le nomme *Saint Louis* (i). Il est bordé de rochers, qui en rendent l'approche fort dangereuse, lorsque les vents portent à la

Grand-Cap, & bon asyle.

(h) *Antogonishe*, suivant les Cartes Angloises. On y remarque bien d'autres différences dans les noms des lieux. R. d. E.

(i) Angl. C. *Standoff*. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

Côte ; mais entre lesquels il se trouve un petit Bassin, où les Chaloupes peuvent entrer des deux côtés, & demeurer à l'abri, avec l'avantage d'y pouvoir pêcher quantité de Homars, qui fournissent une bonne subsistance. Les terres qui suivent le Cap Saint Louis sont couvertes des mêmes Bois, pendant l'espace de dix lieues, après lesquelles on trouve une petite Riviere, dont l'entrée est quelquefois bouchée de sable, mais laisse, dans d'autres tems, un passage pour les Chaloupes. Les terres y sont assez belles, & ne cessent point d'être revêtues d'arbres.

Riviere de Pictou.

Les douze lieues suivantes n'offrent qu'une Côte de Rochers, à la réserve de quelques Anses de différentes grandeurs. Les terres sont basses, & couvertes de grands Chênes. On rencontre ensuite une grande Riviere, nommée *Pictou*, dont l'entrée, platte & large d'environ trois lieues, est si sabloneuse, que dans la Marée même elle ne peut recevoir que des Barques de douze à quinze tonneaux (*k*). A gauche de l'embouchure, on voit sortir une autre Riviere, qui n'en est séparée que par une Pointe de sable, & qui, quoique fort étroite à l'entrée, s'élargit ensuite & forme plusieurs Anses, où le Gibier de toute espece est dans une abondance surprenante. Les terres y sont très bonnes, le Pays fort agréable, & les arbres d'une beauté singuliere. La Côte suivante, pendant huit ou neuf lieues, est haute, bordée de rochers dangereux, à l'exception de quelques Anses où la terre est basse, mais avec des *Brisans* qui ne laissent pas beaucoup d'abri pour les Chaloupes. On trouve, dans cet espace, une Riviere dont quantité de Roches défendent l'entrée, & vis-à-vis, à quelque distance en Mer, une petite Ile couverte de Bois, que les François ont nommée l'*Ormet* (*l*). L'embouchure de la Riviere forme une Baie de deux lieues de profondeur, sur une de large, où la terre est basse en plusieurs endroits, & couverte de beaux arbres (*m*). Deux Pointes, qui s'approchent au fond de la Baie, forment un Canal qui est l'entrée de la Riviere. On y pêche beaucoup d'Huitres & de Coquillages. Le Pays est assez beau, & présente, dans l'éloignement, quelques Montagnes d'une hauteur médiocre.

Ile de l'Ormet.

Deux lieues plus loin, la Côte est ouverte par une autre Riviere, qui pénetre dans les terres entre deux rives fort montagneuses. Celle de la Mer continue de l'être aussi pendant environ douze lieues, & conduit au Cap *Tourmentin*. C'est une grande Pointe, qui s'avance en Mer, & qui n'est qu'à deux lieues & demie de l'Ile Saint Jean. Elle est entre deux grandes Baies (*n*), bordées de Montagnes ou de Roches ; & de toutes parts on ne trouve ici que des Écueils, les uns découverts, d'autres qui ne s'apperçoivent qu'en basse Mer. Après avoir doublé cette Pointe, la Côte change peu pendant dix lieues ; mais on trouve ensuite une Riviere où les

Cap Tourmentin.

(*k*) Les Cartes Angloises marquent ici deux Iles, qui y sont aussi nommées *Pictu*. R. d. E.

(*l*) Angl. *Remedie*. Il y a encore, mais plus au Nord-Est assez & près de l'Ile de St. Jean, deux autres petites Iles, nommées *Wood*, ou *des Bois*. R. d. E.

(*m*) C'est la Baie de *Tatamagouche*. R. d. E.

(*n*) Celle du Sud-Est, qui est la plus grande, se nomme Baie *Verte*. R. d. E.

les Barques entrent, avec la seule précaution de bien prendre le Canal, pour passer une petite Ile, après laquelle on est à couvert, & l'on ne manque point d'eau, vis-à-vis d'une grande Prairie, qui forme une Anse de bonne grandeur. Denis nomme cette Riviere la *Riviere de Cocagne*, parceque le mauvais tems l'ayant forcé d'y passer huit jours, il y fit si bonne chere, que pour en faire prendre quelque idée, il est réduit à nommer le Gibier & le Poisson que ses Gens refusoient: c'étoient des Outardes, des Canards, des Sarcelles, des Pluviers, des Beccasses, des Beccassines, des Tourtres, des Lapins, des Perdrix, des Saumons, des Truites, des Maquereaux, des Eperlans & des Huitres. „ Ses Chiens „ mêmes, dégoûtés par l'abondance, se couchoient près de ces délicieux „ alimens sans y toucher ". La beauté du Pays répond à l'excellence de ses productions: il est fort uni, & couvert des plus beaux arbres, avec de grandes Prairies, qui bordent la Riviere l'espace de cinq ou six lieues (o).

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

Riviere de Richibouctou.

Après la Riviere de Cocagne on trouve, à dix lieues, celle de *Richibouctou*, dont l'entrée, quoique bordée de sables pendant près d'une lieue, laisse passage à des Bâtimens de deux cens tonneaux. Elle forme ensuite un fort grand Bassin, mais si plat, que les Navires ne peuvent pénétrer bien loin. Deux autres Rivieres tombent dans ce Bassin, l'une fort petite, & l'autre assez grande, qui communique, à l'aide de deux Portages, avec la Riviere de *Saint Jean*. Les Sauvages n'emploient que deux jours à ce trajet. La petite Riviere communique aussi, par un portage, avec la Riviere de *Miramichi*, où Denis avoit une Habitation. Il fait ici une peinture fort singuliere du Chef des Sauvages de Richibouctou. „ C'étoit, (dit-il,) un Sauvage des plus suffisans que j'aie connus. Tous „ les Indiens de cette partie du Golfe le redoutoient. Il avoit sur le bord „ du Bassin de cette Riviere, un Fort, composé de pieux assez gros, & „ de deux especes de Bastions, dans lequel il étoit logé avec une partie „ de ses gens. Une longue piece de bois, qu'il avoit fait attacher au sommet d'un arbre, percée de chevilles qui en faisoient une sorte d'échelle, „ étoit la guérite d'où il faisoit observer, par un Sauvage monté à la „ pointe, ce qui se passoit sur les Côtes. Si quelque Bâtiment paroissoit, „ il faisoit prendre les armes à tout son monde; & mettant des sentinelles „ aux avenues, il attendoit tranquillement qu'on approchât de son poste. „ On demandoit, de sa part, aux Etrangers, ce qu'ils desiroient de lui; „ & souvent, il faisoit attendre long-tems sa réponse. Il ne leur permettoit d'entrer, qu'après avoir été salué, une ou deux fois, par „ une décharge de leurs fusils. On le trouvoit toujours assis sur ses talons, comme un singe, la pipe à la bouche. Jamais il ne parloit le premier; mais après avoir écouté ce qu'on avoit à lui dire, il répondoit „ avec une ridicule affectation de gravité. S'il alloit à la Cabane de quelque Sauvage, il faisoit tirer un coup de fusil, pour avertir tous les autres de venir au-devant de lui avec leurs armes; & lorsqu'il sortoit de sa Chaloupe, il vouloit être salué d'une décharge. Ensuite, se faisant suivre jusqu'à la Cabane, il exigeoit une autre décharge à son entrée. Ceux qui lui refusoient cet hommage ne demeuroient jamais impunis; mais il ne

Etablissement & conduite singuliere d'un Chef Sauvage.

(o) Les François ont eu un Fort dans ces environs. R. d. E.

Description de la Nouvelle France. Denis.

„ les maltraitoit point en public, dans la crainte de trouver quelque résistance de la part des autres. La même politique lui faisoit éviter les parties „ de débauche, qui sont communes entre les Sauvages, & dans lesquelles „ tous les rangs sont confondus. Il se cachoit même, lorsqu'il voyoit „ ses gens dans l'ivresse; où s'il ne pouvoit prendre cette précaution, il „ étoit alors assez modeste pour ne pas faire valoir sa grandeur". Le Pays est fort beau; & la chasse y étant très abondante, il n'est pas surprenant que les Sauvages y fussent si bien fournis d'armes à feu.

Riviere de Miramichi.

En sortant de Richibouctou, pour s'approcher de la Riviere de Miramichi, on trouve, à gauche, de grands Bancs de sable, qui avancent fort loin en Mer; après quoi, l'on rencontre une grande Baie, qui pénetre plus de deux lieues dans les terres, & qui a presqu'autant de largeur. Elle est traversée aussi de quantité de sables, qui se découvrent même en basse Marée; & dans le mauvais tems la Mer y brise par-tout. Un petit Canal, fort tortu, qui conduit dans la Riviere, est le seul passage que Denis ait reconnu sûr; mais, outre qu'il n'est pas facile à trouver, il ne reçoit que des Barques de douze à quinze tonneaux. Tous ces sables continuent jusqu'à la Riviere de Miramichi.

L'embouchure de cette Riviere est fort étroite, & comme fermée par une petite Ile, qui est sur la droite de l'entrée; mais on n'a pas plutôt passé l'Ile, qu'on entre dans un beau Bassin, large d'une portée de canon, & d'une bonne profondeur, dont les deux côtés sont des Rochers assez hauts, la plupart couverts de beaux Bois. Il s'y trouve néanmoins quelques petites Anses, où l'on peut aborder & descendre avec des Chaloupes ou des Canots. Cette Riviere peut être remontée pendant six lieues, après lesquelles on en trouve deux autres qui s'y joignent; & les Rochers dont elles sont coupées, ferment l'entrée à tout autre Bâtiment que des Canots: l'une monte vers la Baie de Richibouctou; l'autre vers celle *des Chaleurs*, & conduit, avec le secours d'un Portage, à la Riviere de *Nepigiguit*, qui est au fond de cette derniere Baie. On vante la beauté du Pays, dans l'intérieur des terres. Les Fraises & les Framboises, qui y croissent en abondance, y attirent une quantité incroyable de Tourtres. Mais ce que Denis raconte des Saumons, qui entrent dans la Riviere, est encore plus surprenant: „ Ils sont en si grand nombre, que pendant la „ nuit on est réveillé par le bruit qu'ils font en sautant sur l'eau; ce qui „ vient du plaisir qu'ils ressentent de pouvoir s'égayer dans un Bassin „ libre, après avoir eu beaucoup de peine à passer sur les sables, où „ l'eau leur manquoit. Ensuite ils montent dans les Rivieres, & jusqu'aux „ Lacs d'où elles descendent. Les Castors sont fort communs dans ces Lacs."

Iles de Miscou.

La Côte, jusqu'aux Iles de *Miscou*, c'est-à-dire dans l'espace de dix ou douze lieues, est presque toujours de sable. Elle est coupée par des Ruisseaux & des Anses de différentes grandeurs, où la Chasse est abondante, & revêtue sans cesse de grands Bois, dont la plûpart des arbres sont des Cedres. Deux lieues avant les Iles de Miscou, on rencontre une grande Anse, qu'on nomme le passage de *Caraquet*, & qui aboutit à la Baie des Chaleurs. Elle a des Iles, qui seront décrites à leur tour: mais, en continuant de suivre la Côte, on trouve un autre passage, du moins pour les

Barques, entre les deux Iles de Miscou. L'entrée n'en est pas sans danger, parceque des deux côtés plusieurs pointes de sables, où la Mer bat furieusement, la rendent fort étroite: mais, après les avoir passées, on se trouve dans un Canal assez large, entre les deux Iles. Celle qu'on laisse à droite, & qui est la plus petite, n'a qu'environ quatre lieues de tour, dont une partie est composée de marécages bas & sans arbres, où les Outardes se rassemblent au printems pour faire leurs Petits. Au-delà des Marécages, la terre est couverte de Sapins, mêlés de Bouleaux; après quoi l'on rencontre une autre Pointe de sable, qui forme une assez grande Anse, où les Navires Pêcheurs mouillent en sûreté, à la faveur des deux Iles. Il ne s'y trouve point de Riviere d'eau douce; mais la Nature y supplée par une Source fort extraordinaire. A deux cens pas de la Côte, vis-à-vis des Bois de Sapin, & vers le milieu, on voit sortir du sein de la Mer un bouillon d'eau douce, de la grosseur de deux poings, qui conserve sa douceur dans un circuit de vingt pas, sans que le flux ou le reflux arrête ou trouble son cours; de sorte qu'il hausse & baisse avec la marée. Les Pêcheurs y vont faire de l'eau, dans leurs Chaloupes, & la puisent avec des seaux, comme dans une Fontaine. L'endroit d'où elle sort n'a pas moins d'une brasse de fond, aux plus basses Marées, & l'eau d'alentour est aussi salée qu'en pleine Mer.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

Source d'eau fort étrange.

La grande Ile de Miscou a sept ou huit lieues de tour, & plusieurs Anses, bordées de Prairies & d'Etangs, où la chasse des Oiseaux ne cesse jamais d'être fort abondante. Elle a quatre Ruisseaux, dont deux reçoivent des Canots. La plupart des Bois y sont de Sapins. La terre y est bonne, quoique sabloneuse, & toutes les especes d'Herbages y croissent fort bien. Denis, qui s'y étoit fait une Habitation, y planta des noyaux de Pêche, de Pavis, de Presses, & d'autres Fruits à noyaux, qui vinrent parfaitement, & la Vigne ne promettoit pas moins: mais il se plaint que deux ans après, un Concessionnaire de la Compagnie, nommé *Aunay*, vint le déposséder; & ce défaut de stabilité, dans les possessions, est un obstacle, dit-il, qui empêchera toujours que le Pays ne se peuple. La sortie, comme l'entrée, des Navires, est entre la grande Ile & la Pointe de la petite. On range de près la grande, pour prendre le bon Canal, qui n'a jamais moins d'une brasse & demie, & l'on ne cesse point de la côtoyer pendant trois lieues.

Ensuite on peut entrer dans la Baie des Chaleurs, par le petit passage qui vient de celle de Miramichi, & qui n'est propre que pour des Barques avec lesquelles on côtoie les Iles de *Tousquet*, ou plutôt quelques bancs de sable qui portent ce nom. La plus grande de ces Iles a deux endroits où les Bâtimens Pêcheurs peuvent mouiller; mais ils ne peuvent s'y rendre que par l'entrée de la Baie des Chaleurs. Cette grande Ile de Tousquet n'a pas moins de quatre ou cinq lieues de tour. La Pêche, surtout celle du Hareng & du Maquereau, y est fort abondante. Denis donne quatre lieues d'étendue à la Baie des Chaleurs, qu'il nomme aussi *Tousquet*, parcequ'elle contient les Iles de ce nom (p).

(p) Angl B. *Sterling*. R. d. E.

Description de la Nouvelle France.

Denis.

Baffin de Nepigiguit.

En fortant du Canal des Iles de Mifcou, pour arriver à la grande entrée de la Baie des Chaleurs, on range, pendant dix lieues, une Côte fort efcarpée, au pié de laquelle la Mer bat avec tant de force, qu'un Navire qui s'y perdroit n'auroit aucune reffource. Enfuite on trouve une petite Riviere, qui ne peut recevoir que des Chaloupes. Trois lieues plus loin, on eft à l'entrée d'une grande Anfe, dont il part une Pointe, qui, s'avançant vers la Mer, fait un côté du Baffin de Nepigiguit. La profondeur de cette Anfe eft d'une lieue. On découvre ici de grandes & belles Prairies, qui s'étendent d'une demi-lieue au-delà de l'entrée du Baffin. Il a lui-même plus d'une lieue & demie de longueur, fur une de large; mais il demeure prefque fans eau, en baffe marée, & l'on y voit alors une quantité incroyable d'Outardes, de Canards & de Cravans, qui fe retirent à la Côte lorfque la Mer commence à remonter. De quatre Rivieres, qui fe déchargent dans ce Baffin, trois viennent des Montagnes qu'on découvre dans l'éloignement; l'autre, qui eft la plus grande, quoiqu'elle ne reçoive que des Canots, eft celle qui vient de Miramichi. Ces Rivieres font remplies de Saumons; & les Sables du Baffin offrent une prodigieufe abondance de toutes fortes de coquillages. Ses bords font de belles Prairies, au-delà defquelles la terre eft couverte de grands arbres. Une feconde pointe de fable, qui répond à l'autre, & qui rend l'entrée du Baffin affez étroite, forme une forte de Canal, où l'on pêche en abondance, au retour de la marée, des Maquereaux, des Saumons, & fouvent des Efturgeons d'une grandeur finguliere. Denis avoit une Habitation fur le bord du Baffin de Nepigiguit. Sa Maifon y étoit flanquée de quatre petits Baftions, avec une Paliffade & fix petites pieces de Canon en batterie. Quoique les Terres n'y foient pas des meilleures, il y avoit un grand Jardin, dont il tiroit toutes fortes de légumes. Les pois & le blé, les pepins de Pommes & de Poires y croiffoient fort bien; & de toutes parts on y voyoit des Framboifes & des Fraifes.

Habitation de Denis fur le Baffin de Nepigiguit.

Saumons longs de fix piés.

En fortant de Nepigiguit, on trouve, après avoir fait deux lieues, une petite Riviere, que les Canots peuvent remonter long-tems, & dans laquelle on prend de fi grands Saumons, que Denis en avoit vu de la longueur de fix piés. La chaffe, les arbres, & la bonté du terroir, excitent auffi l'admiration des Voyageurs. Trois lieues plus loin, la Côte s'ouvre par une grande Baie, qui a quatre lieues de large & dix-huit à vingt lieues de profondeur. Les terres y font hautes, & bordées de rochers. Entre plufieurs petites Rivieres, qui tombent dans cette Baie, on en diftingue quelques-unes, par lefquelles on peut remonter, à l'aide de quelques Portages, jufqu'à des Lacs qui fe déchargent dans le Fleuve de Saint Laurent. Les Sauvages n'emploient ordinairement que trois jours à faire cette route. La Baie, qui eft d'ailleurs fort abondante en Gibier & dont toutes les Côtes font couvertes de grands arbres, fe nomme *Riftigouche*. Au-delà, cinq ou fix lieues de terres hautes n'offrent que des Rochers; après lefquels la Côte s'abaiffe, & forme une grande Anfe, environnée de Prairies, d'Etangs & de fort beaux arbres. Enfuite on côtoie deux lieues d'une terre, qui s'avance affez pour former un Cap, nommé le petit *Pafpec-*

Baie de Riftigouche.

biac, près duquel sort une Riviere où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri, & d'où l'on a, jusqu'au grand Paspec-biac, quatre lieues de Côtes bordées de rochers, qui sont battues des flots en haute Marée. On trouve aussitôt une grande Pointe de Cailloux, mêlés de sable, que les Pêcheurs nomment *Grave*, & sur lesquels ils font sécher leur Poisson. La Pointe de cette Grave offre une entrée, pour des Chaloupes, dans une Riviere qui ne manque jamais de Plies, de Moules & de diverses sortes de Coquillages. La Grave fait d'ailleurs une Anse, où les Bâtimens Pêcheurs mouillent à quatre cables, & qui peut contenir deux Vaisseaux à l'aise.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

Ce que c'est que Grave.

On double ensuite une grande Pointe de sable, après laquelle on trouve une autre Anse, d'une lieue de profondeur. La Côte, qui succede, est fort escarpée l'espace d'une autre lieue; mais s'abaissant tout-d'un-coup, elle forme une troisieme Anse d'un mile de profondeur, au fond de laquelle sort une petite Riviere. La terre y est bonne, & les Bois fort beaux. De cette Anse, on compte, jusqu'au Port *Daniel*, quatre lieues, qui ne sont encore que des Rochers escarpés, au pié desquels la Mer bat furieusement. L'entrée de ce Port a plus d'une demi-lieue d'ouverture, dont les deux côtés sont de hauts Rochers. On prend à droite, pour éviter des écueils qui s'avancent de l'autre côté. Un Navire ne peut pénétrer plus d'un quart de lieue, & mouille alors sans danger; mais, vis-à-vis du mouillage, on découvre, à droite, une grande Anse de sable, où les Barques sont en sûreté. Plus loin, du même côté, on trouve une grande Roche de pierre à chaux; & de l'autre, des sables, qui se découvrent en basse marée. Vis-à-vis de la Roche, une pointe de sable forme un petit Détroit où les Barques peuvent passer, & qui est l'entrée d'un grand Bassin, d'une lieue de profondeur, où tombent deux grands Ruisseaux & plusieurs petits. Ce lieu, qui se découvre au départ de la marée, est peuplé alors de toutes sortes de Gibier & de Coquillages. Il est bordé de Prairies. Les terres y sont belles & couvertes de très beaux arbres. Enfin, Denis en vante beaucoup les agrémens.

Port Daniel.

Après le Port Daniel, on a deux lieues d'une Côte pierreuse, terminée par un Cap, ou un Rocher fort haut, qu'on nomme la *Pointe aux Maquereaux*, parceque ce Poisson y est en abondance. La pêche des Morues n'y est pas moins heureuse. Ce Cap est à douze lieues du *Cap d'Espoir*; & dans l'intervalle on trouve une grande Baie, d'environ quinze lieues de tour, où tombent trois Rivieres. La Morue donne beaucoup dans cette Baie; mais elle n'a point d'autre abri, qu'entre deux Iles, éloignées de plus d'une lieue de la Pointe aux Maquereaux; & cette Rade ne reçoit point de Navire au-dessus de quatre-vingts tonneaux. Trois lieues plus loin, en suivant la Côte de la Baie, on trouve une petite Riviere, dont l'entrée, quoiqu'étroite & tortueuse, conduit dans un grand Bassin, d'environ deux lieues de circuit, où dans la basse Marée, qui en découvre une partie, l'abondance du Gibier ne peut être comparée qu'à celle des Coquillages. Le Pays est agréable, la terre assez basse, mais très bonne. La plupart des arbres, qui bordent le Bassin, sont des Cedres & des Pins: plus loin dans les terres, ce sont des Erables, des Frênes, des Bouleaux,

Pointe aux Maquereaux, & Pêche des Morues.

Description de la Nouvelle France.

Denis.

des Chênes, des *Mignogons*, & d'autres sortes de bois. Cinq lieues au-delà, une autre Riviere, qui ne reçoit que des Barques, est moins large intérieurement que la précédente; mais elle a plus d'eau, & l'on y pénetre beaucoup plus loin. Le Pays est à-peu-près le même. Quatre lieues après, on en trouve une troisieme, qu'on a nommée la *grande Riviere*, parcequ'elle a plus d'eau que les deux autres: mais une Barre de cailloux & de sable, que la Mer y amene, en rend l'entrée plus difficile; ce qu'on attribue à sa situation, qui étant au fond de la Baie, & vis-à-vis de l'entrée, l'expose à la violence du vent de Mer. Son embouchure demeure quelquefois fermée, jusqu'à ce que l'abondance de l'eau, que la Barre arrête, fasse assez d'effort pour repousser cet obstacle, & se fasse une ouverture par l'endroit où les vagues ont poussé moins de cailloux. Ainsi l'entrée, qui est aujourd'hui d'un côté, est demain de l'autre. C'est dans ces Rivieres que les Barques Normandes du *Banc aux Orphelins* cherchoient un asyle, lorsqu'elles étoient pressées de la tempête, & que leurs Navires étant à l'Ile *Percée*, c'est-à-dire à dix-huit ou vingt lieues de ce Banc, elles ne pouvoient retourner à bord, si le vent ne les favorisoit beaucoup. Mais Denis ajoute qu'on commençoit à voir moins de Normands dans cette Baie, parcequ'ils n'y cherchoient pas tant des Morues, que des Pelleteries, dont la Traite étoit fort diminuée.

Ile Percée, & trous qui lui font donner ce nom.

On trouve ensuite six lieues d'une Côte haute & revêtue de Sapins, dont le bout est éloigné de quatre lieues de l'Ile Percée, & d'une lieue du Cap *Enragé*. Tout ce Parage est fort dangereux, & souvent on y est combattu par deux vents contraires. L'Ile Percée est une grande Roche, qui n'a pas moins de soixante brasses de hauteur, escarpée à pic des deux côtés. Sa longueur n'est aujourd'hui que d'environ quatre cens pas; mais elle alloit autrefois jusqu'à l'Ile de *Bonne-Avanture*, & Denis fut témoin de ses révolutions. „ La Mer, (dit-il) ne cesse point de la manger par le pié. „ J'ai vu qu'elle n'avoit qu'un trou en forme d'arcade, par où les Chaloupes passoient à la voile, & c'est ce qui l'avoit fait nommer l'Ile „ Percée: il s'en est fait deux autres, qui ne sont pas si grands, mais qui „ croissent tous les jours. Ces trous, qui affoiblissent son fondement, „ seront cause à la fin de sa chûte. Les Navires qui vont y faire la Pêche, „ mouillent à quatre ou cinq cables de l'Ile, où quelques autres Rochers „ servent encore à rompre la Mer. J'y ai vû, tout-à-la-fois, onze Bâtimens Pêcheurs; & la Pêche y est si bonne, qu'ils s'en retournoient tous „ chargés ". A deux portées de fusil de la Côte, s'éleve une grande Montagne, platte & de forme quarrée, qui se nomme la *Table de Roland*, & qu'on découvre de dix-huit ou vingt lieues en Mer. Elle touche à d'autres Montagnes, qui vont toutes, en descendant, jusqu'au fond de la Baie *des Morues*.

Table de Roland.

Baie des Morues.

Cette Baie est à trois lieues de l'Ile Percée. La Chasse y est excellente dans la saison des Tourtres; & les Pêcheurs s'accommodent si bien de ce séjour, qu'ils y font des Jardins, où ils cultivent des Choux, des Pois, des Féves, & diverses sortes de Salades. Vis-à-vis, à la distance d'une lieue & demie de l'Ile Percée, on voit celle de bonne-Avanture: qui

n'est pas moins haute, mais qui a deux lieues de tour, & qui est toute couverte de Sapins. C'est de-là qu'on entre dans la Baie des Morues, célebre pour la Pêche dont elle tire son nom. Sa profondeur est de quatre lieues, sur trois de largeur. Une petite Riviere, qui sort au fond, ne peut être remontée que par les Chaloupes, & ne conserve même, en basse marée, qu'un petit passage pour les Canots. Alors la plus grande partie de la Baie se découvre aussi, & ne laisse voir qu'une plage sabloneuse. Les terres voisines n'en sont pas moins agréables: elles produisent de si beaux sapins, qu'on n'y est jamais embarrassé pour la Mâture. Les Vaisseaux Pêcheurs mouillent à quatre lieues de cette Baie, dans une Riviere nommée *Gaspé* (*); & leurs Chaloupes viennent faire les préparatifs de la Pêche dans une petite Ile, qui est à l'entrée de la Baie, devant la Pointe qu'on nomme le *Forillon*. Gaspé offre une belle Grave, pour deux grands Vaisseaux. La terre des environs est fort haute, couverte d'herbe & de Bois. On avoit trouvé, sur ces hauteurs, quelques apparences d'une Mine de plomb; & la Compagnie Françoise se laissa persuader d'y faire quelque dépense: mais Denis reconnut qu'elle consistoit dans quelques petites veines, qui couroient sur la roche, & que la force du Soleil avoit purifiées. „ Toute la Mine, (dit-il,) n'est qu'Antimoine, & n'est pas assez „ abondante pour mériter les frais du travail ". On n'apperçoit, sur la Riviere de Gaspé, que des Montagnes séparées les unes des autres, & toutes couvertes de Bois. En sortant de cette Riviere, on passe un grand Cap; & trois ou quatre lieues plus loin, on découvre le Cap *des Rosiers* (q), qui fait la pointe Méridionale de l'entrée du Fleuve Saint Laurent.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

Cap & Riviere de Gaspé.

Cap des Rosiers.

Tout l'espace qu'on vient de parcourir, depuis le Cap de Camceaux dans l'Acadie, jusqu'au Cap des Rosiers, formoit le Domaine du Voyageur, à qui l'on en doit la description. Si l'on y joint toutes les Iles de la même partie du Golfe, qui étoient comprises aussi dans sa Concession, c'étoit un Royaume d'une fort vaste étendue. Denis donne aussi la description des Iles.

Il reprend à l'entrée du Golfe, entre le Cap *de Retz* (r), qui appartient à l'Ile de Terre-neuve, & le Cap *de Nord*, ou de *Saint Laurent* (s), dans l'Ile Royale. La premiere Ile, qu'on trouve dans cet espace, est celle de *Saint Paul*, à cinq lieues du Cap de Nord, & dix-huit du Cap de Retz. Vingt lieues plus loin dans le Golfe, on rencontre les *Iles aux Oiseaux*, où l'on trouve en effet tant d'Oiseaux, qu'une Chaloupe, qu'on y détache en passant, revient aussi-tôt chargée d'œufs & de Petits. Ensuite on découvre les Iles *Ramées*, qui sont au nombre de sept, toutes rangées le long de l'Ile Royale, à sept ou huit lieues au large (t). Elles sont

Description des Iles du Golfe Saint Laurent.

Ile S. Paul.

Iles aux Oiseaux, & autres.

(*) De-là le nom de *Gaspesie*, qu'on a donné à toute cette Contrée.

(q) Anglois, *North Foreland*, ou *Cap du Nord*. R. d. E.

(r) Le P. de Charlevoix, & la plupart des autres Voyageurs, l'ont nommé *Cap de Raze*. *Nota*. Plus communément, *Cap de Raye*, que l'on ne doit point confondre comme ici, avec le C. *de Raze*, le premier étant à l'*Ouest* & le dernier à l'*Est* de la partie Méridionale de l'Ile de Terre-neuve. R. d. E.

(s) Il faut distinguer le Cap de Nord à l'*Est*, du Cap de Saint Laurent à l'*Ouest*. R. d. E.

(t) Anglois I. *Romea*. On les comprend aussi sous le nom de *la Magdeleine*. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

suivies d'une Ile beaucoup plus grande, nommée la *Magdeleine*, qui reçoit dans son Havre des Navires de quatre-vingts ou cent tonneaux, & de celle de *Brion* (v): mais ces deux Iles ne sont qu'un amas de Rochers, revêtus pourtant de Sapins & de Bouleaux. Huit ou dix lieues plus loin, on rencontre l'Ile de *Saint Jean*, sur la route de l'Ile Percée; & Denis recommande aux Navigateurs de ne pas trop s'en approcher, parceque toute sa Côte est environnée de sables, qui ont des battures à plus d'une lieue au large.

Ile Saint Jean.

CETTE Ile, célebre, comme on l'a déja remarqué, par l'entreprise du Comte de Saint Pierre, a vingt-cinq ou trente lieues de long, & n'en a pas plus d'une de large au milieu, qui est sa plus grande largeur; de sorte que se courbant un peu, & se terminant en pointe par les deux bouts, elle représente fort bien la figure d'un Croissant. Le côté, qui fait face au Continent, est bordé de Rochers. Elle a deux Anses, où deux Ruisseaux viennent tomber dans la Mer, & qui reçoivent de grandes Barques, avec l'avantage de pouvoir les mettre à couvert dans plusieurs petits Havres. Du même côté, les Bois de l'Ile sont fort beaux, & la terre y paroît bonne. La plupart des arbres sont des Sapins, des Hêtres & des Bouleaux. Le côté du Golfe offre aussi deux Havres, d'où sortent deux petits Ruisseaux; mais l'entrée en est platte, & l'accès fort dangereux. On regrette qu'il ne soit pas plus facile, parceque la Pêche est fort abondante à cette Côte, & qu'on y est d'ailleurs assez proche du Banc aux Orphelins, où le Poisson est aussi beau que sur le grand Banc. La Marée inonde plusieurs parties de l'Ile, & forme quantité d'Etangs, environnés de Prairies dont on vante le Pâturage. Les Oiseaux y sont en abondance. On y trouve des Grues, & surtout un grand nombre d'Oies grises & blanches. Les autres Iles, jusqu'au Passage de Fronsac, ont été nommées, & ne méritent pas plus d'explication.

Description du grand Banc de Terre-neuve.

MAIS ne laissons pas en arriere le grand Banc de Terre-neuve, qui fait comme une dépendance naturelle de la Colonie Françoise, par sa situation (x). Ce qu'on nomme le *Grand Banc*, est proprement une Montagne cachée

(v) L'Ile de Brion est entre celles aux Oiseaux & celle de la Magdeleine. R. d. E.

(x) La France ne possede plus rien dans ces Contrées, à la réserve des Iles de *Saint Pierre* & de *Miquelon*, qui lui ont été cédées, par l'Art. IV. du dernier Traité de Paix, pour servir d'abri aux Pêcheurs François, à condition de ne point fortifier ces Iles, &c. Saint Pierre a huit cens habitans. „ Il n'y en a pas plus de cent dans la grande „ Miquelon, & la petite n'a qu'une seule „ famille. La pêche, facile dans les deux pre„ mieres Iles, est impraticable dans la troi„ sieme. Celle-ci fournit du bois aux deux „ autres, sur-tout à Saint Pierre, qui n'en „ a d'aucune espece. Mais la Nature l'en a „ dédommagée par un Port excellent, le „ seul qui se trouve dans ce petit Archipel. „ En 1768 on y a pris 24390 quintaux de „ morue." *Hist. philos. & polit.*

Par l'Art. XVII. du même Traité de Paix, S. M. Cath. se desiste de toute prétention qu'elle peut avoir formée au droit de pêcher aux environs de Terre-neuve, dont nous donnerons ici une description abrégée. Cette Ile est située par les 46 & 53 degrés de latitude, au devant du Golfe de S. Laurent, n'étant séparée du Continent, que par un très petit Détroit, qu'on nomme *Passage du Nord*, ou *Détroit de Belle-Ile*. Elle a environ 95 lieues du Nord au Sud, 80 lieues d'Orient en Occident, & 300 lieues de tour, d'une figure triangulaire, remplie presque par tout de montagnes & de forêts impraticables, ou de landes stériles, plutôt couver-

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

DENIS.

-chée sous les eaux, à près de six cens lieues de France, du côté de l'Occident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue, du Nord au Sud; mais suivant les Cartes marines les plus exactes, il commence au Sud par les 41 degrés de Latitude Nord, & son extrêmité Septentrionale est par les 49 degrés 25 minutes. Le P. de Charlevoix observe que ses deux extrêmités se terminant en pointe, il est difficile de marquer exactement sa largeur. La plus grande, d'Orient en Occident, est d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France & d'Angleterre, entre les 40 & les 49 degrés de Longitude. Quelques-uns de nos Matelots y ont mouillé à cinq brasses, quoique jusqu'à Denis on n'y en eût jamais trouvé moins de vingt-cinq, & qu'en plusieurs endroits il y en ait plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur, du côté de l'Europe, il forme une espece de Baie, qu'on nomme *la Fosse*; ce qui fait que de deux Navires, qui sont sur la même ligne, & près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

LE Grand Banc est précédé, par le travers du milieu de sa longueur, d'un moindre, qu'on nomme le *Banc Jaquet*. Quelques-uns en ajoutent même un troisieme, auquel ils donnent la figure d'un Cône; mais la plupart des Pilotes n'en font qu'un des trois, & prétendent que le grand a des cavités, dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point assez de cable, croient en distinguer trois. Quelle que soit la grandeur & la figure de cette Montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de Coquillages, & plusieurs especes de Poissons de toutes grandeurs. La plupart servent de nourriture aux Morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le Banc. Tous les ans, depuis près de trois siecles, on en charge deux ou trois cens Navires, sans qu'on remarque presqu'aucune diminution. Au reste ce Parage a des incommodités, qui rendent la navigation fort désagréable. Le Soleil ne s'y montre presque jamais; & l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide & épaisse, qui fait connoître le Banc à ses approches: le P. de Charlevoix a donné ses conjectures sur ce Phénomene (y). Après

tes de mousse que d'herbe; n'ayant aucune terre propre à être cultivée & ensemencée, & le fond du sol étant par-tout mêlé de gravois, de sable & de pierre; outre que le climat y est trop froid, & les hivers y sont trop rudes, pour que les grains & les légumes y puissent venir à maturité. Toute l'Ile est remplie de Ports, de Havres & de Baies, où les vaisseaux sont en sûreté. Plusieurs Rivieres & Ruisseaux, dont les eaux sont excellentes & produisent beaucoup de truites & autres poissons d'eau douce, se déchargent dans ces Havres. Tous les Ports ont de bons mouillages & de bons fonds. *Plaisance*, situé sur une belle Baie de ce nom, est le seul endroit de l'Ile qu'on puisse appeller Ville ou Bourgade. Les François en ont été longtems en possession, & par-là même de la meilleure partie de l'Ile, qui par la Paix d'Utrecht est devenue entiérement Angloise. Depuis ce tems le nombre des Habitans est beaucoup augmenté. Quelques années après on le faisoit monter à plus de six mille, qui ne vivent que du Commerce de la Pêche. R. d. E.

(y) Il établit d'abord qu'on ne peut l'attribuer au voisinage des Terres, puisque le Cap Raze, qui est la terre la plus proche, en est éloigné de trente-cinq lieues, & que d'ailleurs l'Ile de Terre-neuve n'étant embrumée que du côté du Grand Banc, il paroît, au contraire, que c'est du Grand Banc que viennent les Brouillards dont le Cap Raze est ordinairement enveloppé. Ensuite il observe un autre signe de l'approche du Grand Banc, c'est que sur toutes ses extrêmités

avoir passé le grand Banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presqu'également poissonneux.

Differends des François et des Anglois.

Eclaircissement sur les différends des François & des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

Introduction.

Quoique les discussions politiques conviennent peu au dessein de cet Ouvrage, il conviendroit encore moins de passer, sans quelques mots d'explication, sur une Guerre actuelle, dont les lieux que j'ai décrits sont le théâtre & l'objet. En renvoyant, pour le fond du droit, aux Mémoires des deux Nations, je me borne à recueillir historiquement les faits qui ne peuvent être contestés d'aucune part. La France & l'Angleterre sont aux mains, après avoir vécu long-tems dans une profonde Paix : il est question de diverses parties de l'Amérique Septentrionale, sur lesquelles ces deux Puissances ont été long-tems d'accord. Voyons par quels malheureux degrés la discorde est venue répandre ses plus noirs poisons.

Situons-nous d'abord entre le Traité d'Utrecht (z) & celui d'Aix-la-Chapelle (a), intervalle de trente-cinq ans, pendant lequel les Anglois ont occupé l'Acadie dans le sens du premier de ces deux Traités, c'est-à-dire, comme nous l'avons rapporté dans un autre Article, sur le pié de ses anciennes limites (b). Ils ne témoignoient alors, ni desir de faire valoir des prétentions plus étendues, ni mécontentement des bornes où ils se trouvoient resserrés. Les ruptures, qui survenoient en Europe entre la France & la Grande Bretagne, produisoient des hostilités réciproques en Amérique ; mais c'étoient des effets communs de la guerre, & les nouvelles prétentions des Anglois n'y avoient aucune part. On ne parle encore ici, que de l'Acadie, & des cessions de la France en 1713 ; car les difficultés sur le cours de l'Oyo ne furent pas proposées, ni connues, ni soupçonnées, au Congrès d'Utrecht : c'est un objet si moderne, qu'il n'a pas même fait partie des Articles discutés entre les Commissaires des deux Nations.

qu'on nomme communément ses *Ecorres*, la Mer est toujours glapissante, & les vents impétueux. Ne pourroit-on pas, dit-il, regarder cette agitation comme la cause des Brouillards qui y regnent, & penser que l'eau, dont le fond est mêlé de sable & de vase, épaissit l'air & l'engraisse, tandis que le Soleil n'en attire que des vapeurs grossieres, qu'il ne peut tout-à-fait résoudre ? Si l'on demande, d'où vient cette agitation de la Mer sur les Ecorres du Grand Banc, lorsque partout ailleurs, & sur le Banc même, il regne un calme profond ? le religieux Voyageur répond que dans ces parages on éprouve tous les jours des Courans, fort variés dans leur direction, & que la Mer, irrégulièrement poussée, heurtant avec impétuosité contre les bords du Banc, qui sont presque partout à pic, en est repoussée avec la même violence. *Journal historique*, p. 50.

(z) En 1713.

(a) En 1748.

(b) Il est démontré, dans le Mémoire des Commissaires François, à l'Extrait duquel on s'attache ici, que l'Acadie cédée aux Anglois occupe seulement la partie méridionale de la Peninsule ; que Port Royal, ou Annapolis, n'entre pas même dans le district de l'Acadie ; qu'ainsi le Pays, au Nord de la Peninsule, est de la domination Françoise, & par conséquent, à plus forte raison, l'Isthme, ou Langue de terre, de cinq lieues de large, qui sépare la Baie Françoise du Golfe Saint Laurent. Voyez la Carte, & relisez (ci-dessus *pag.* 405,) l'Article du Traité d'Utrecht, qu'on a rapporté dans le tems de cette Cession.

Ce fut après la pacification d'Aix-la-Chapelle, que les Anglois, fiers de leurs forces maritimes, & formant le projet de plusieurs nouveaux Etablissemens, entreprirent de donner, au Traité d'Utrecht, une interprétation favorable à leurs desseins. Sur les premieres difficultés, la Cour de France proposa, dès 1749, la voie des Commissaires, pour régler les limites des Colonies respectives. Celle d'Angleterre accepta cette offre, avec deux déclarations fort remarquables; l'une, „ qu'elle avoit envoyé „ l'ordre de ne commettre aucun attentat, soit du côté de la Nouvelle „ Ecosse, soit du côté de la Baie d'Hudson, contre les Possessions ou le „ Commerce des François "; la seconde: „ qu'elle n'en avoit donné au„ cun pour former des Etablissemens, dans cette partie de la nouvelle Ecos„ se, sur laquelle la France avoit des prétentions ". Malgré des engagemens si formels, les Anglois de l'Acadie se permirent, en 1750, des hostilités manifestes, non-seulement sur les Possessions Françoises dans le Continent, mais jusques sur les Navires envoyés de Quebec pour porter des munitions & des subsistances aux Postes de la Frontiere du Canada. Le Commandant des Troupes Angloises (c), en Acadie, avoit reçu d'Europe des Recrues, des Colons & de l'Artillerie; & dans son empressement pour établir les nouveaux Habitans Anglois, il commença par chasser les Familles Françoises qui tenoient des Terres dans la Presqu'Ile. Bien-tôt il étendit l'invasion jusques dans l'Isthme de la Baie Françoise, où il construisit un Fort. Le même esprit porta les Anglois à s'emparer de plusieurs Bâtimens François, entr'autres du *London*, dans le Golfe Saint Laurent, & du *Saint François*, à l'entrée de la Baie Françoise. Envain la Cour de France demanda satisfaction pour ces insultes. Le Marquis de *la Jonquiére*, Gouverneur du Canada, se vit obligé d'user de représailles, en faisant arrêter, dans l'Ile Royale, trois ou quatre Bâtimens Anglois, qui furent aussi confisqués. Il est donc certain que sur Mer, comme dans le Continent, l'Anglois fut le premier Agresseur. A la vérité, il trouva dans les Commandans François plus de résistance qu'il n'en devoit attendre, au sein de la Paix, contre des violences imprévues. C'est cette continuelle fermeté, qui a préservé la Nouvelle France d'un embrasement général, & tempéré les triomphes de la Nation Britannique.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

La bravoure Françoise ne s'est pas moins signalée, sur les rives de l'Oyo, qu'aux confins de l'Acadie. On a vu que cette Riviere fait une des communications du Canada avec la Louisiane. Les François, qui découvrirent cette route en 1676, la fréquentoient seuls, lorsque dans ces derniers tems il a paru honteux aux Anglois de n'avoir encore, le long de l'Oyo, ni Forts, ni Comptoirs. La Caroline, la Virginie, la Pensylvanie & une Partie de la Nouvelle Angleterre, étoient bornées à l'Ouest par les Apalaches, Montagnes qui semblent placées par la Providence pour séparer les deux Nations en Amérique (d), comme l'Océan les sépare en

(c) M. *Cornwallis.*

(d) Consultez ici la Carte. Les Anglois en ont ajusté une à leurs prétentions, mais sans fondement, puisqu'avant les démêlés actuels, ils n'avoient formé aucun Etablissement sur l'Oyo, qu'on nomme aussi la *Belle-Riviere.*

DIFFERENTS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Europe. Ce ne fut qu'en 1749, que des Traiteurs Anglois, autorisés par le Gouverneur de Philadelphie, commencerent à franchir les Apalaches, & fréquenterent l'Oyo, pour commercer avec les Sauvages du Pays (e). Ensuite le Gouverneur employa, pour détacher ces Barbares des intérêts de la France, deux Avanturiers, l'un Anglois (f), l'autre Déserteur Canadien (g), qui portoient des présens aux Nations des bords de l'Oyo, & qui s'efforçoient de les exciter à la destruction des François. C'est ce qui fut hautement vérifié par M. de la Jonquiere, dans un Interrogatoire qu'il fit subir à quatre Traiteurs ou Contrebandiers, pris par ses ordres au Fort de Miamis, entre les Lacs Erié & Michigan. Bien-tôt les Anglois ne s'en tinrent plus aux pratiques secretes. Pendant toute l'année 1753, on n'entendit parler, au Canada, que des préparatifs de guerre qui se faisoient dans leurs Colonies (h). Aussi, dès les premiers mois de 1754, leurs Troupes passerent les Apalaches avec un train d'Artillerie, construisirent un Fort entre l'Oyo & la Riviere *aux Bœufs*, tracerent le Plan d'un autre, & s'établirent dans les Terres de la domination Françoise. Envain les François leur députerent un Officier, nommé M. de *Jumonville*, pour leur représenter la foi des Traités, & la Paix qui régnoit entre les deux Souverains. Toute la Terre a sçu comment il fut traité. A peine eut-il commencé à faire connoître le sujet de sa Commission, qu'on tira sur lui & sur son escorte. En un mot, il fut indignement assassiné, avec huit des siens, & les autres furent faits Prisonniers, à l'exception d'un seul, qui trouva le moyen de s'échapper. Sept d'entr'eux, ayant ensuite obtenu la liberté par de longues sollicitations, rapporterent qu'ils avoient essuyé d'indignes traitemens.

CEPENDANT l'assassinat de M. de Jumonville causa de l'indignation aux Sauvages mêmes, & des Nations entieres abandonnerent l'alliance des Anglois. C'est ce qu'on lit dans le Journal du Major *Wasington*, Chef du Détachement qui se rendit coupable d'une si lâche violation du Droit des Gens. Il fit néanmoins beaucoup d'efforts pour les retenir (i). Les harangues, les promesses & les présens furent multipliés, mais avec peu de succès. Sur la premiere nouvelle de l'Assassinat, M. de *Villiers*, Frere du malheureux Jumonville, fut commandé pour aller prendre & détruire le Fort de *la Nécessité*, construit par les Anglois. Cette Expédition fut prompte; & l'Officier François se trouva maître de sa vengeance : mais respectant le nom de la Paix, dont les droits subsistoient encore entre les

(e) C'étoit une véritable contrebande, puisque, suivant les Traités, chacune des deux Nations ne peut faire le Commerce, avec les Sauvages, que sur son propre territoire.

(f) Georges *Crocken*.

(g) André *Mautour*.

(h) Ces préparatifs furent avoués si clairement de la Cour de Londres, qu'ils furent publiés dans toutes les Gazettes Angloises du tems, avec les Harangues mêmes des Gouverneurs de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre aux Sauvages, pour les déterminer à la guerre contre la France.

(i) On remarque, dans le Journal de cet Officier, une politique fort singuliere : en traitant avec les Sauvages, il n'attribuoit à sa Nation aucun droit sur les Pays voisins de l'Oyo, & ne donnoit l'Angleterre que pour Protectrice des Indiens, maîtres de ces Contrées; tandis que dans tout autre lieu, hors de la présence des Sauvages, les Anglois se donnent pour Souverains de l'Oyo & des Peuples qui habitent ses rives.

deux Couronnes, il usa de sa victoire avec modération. Les Anglois furent renvoyés libres; & le Vainqueur se contenta de deux Otages. On eut soin de lui donner deux Espions fort habiles, qui pendant tout leur séjour au Fort *du Quêne*, principale Place des François sur l'Oyo, entretinrent une Correspondance constante avec les Géneraux Anglois. Il est fort glorieux pour la France, qu'entre les Papiers qui furent enlevés après le fameux Combat du 9 Juillet 1755, il se soit trouvé une Lettre d'un de ces Espions, nommé Robert *Strobo*, dans laquelle on voit clairement de quel côté étoient la bonne-foi & le desir de la Paix. Strobo, écrivant au Major Wasington tout ce qui se passoit dans le Fort, s'étendoit particuliérement sur les négociations entre les François & les Sauvages. Il racontoit que dans un grand Conseil de diverses Nations, les François avoient déclaré „ qu'ils ne venoient point dans le Pays pour faire la guerre, mais que les Anglois ne vouloient point les laisser tranquilles; qu'ils „ espéroient que les Sauvages, leurs Enfans, ne souffriroient point qu'on „ insultât leur Pere; que cependant s'ils avoient envie de se joindre aux „ Anglois, ils pouvoient suivre leur inclination; mais que s'ils vouloient „ mieux penser, ils demeureroient en paix ". Dans la bouche d'un Espion & d'un Ennemi, jamais il n'y eut de preuve si forte en faveur de la franchise & de la modération.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

PENDANT ce tems-là, les Commissaires continuerent leurs Conférences en Europe. On a remarqué qu'il avoit d'abord été question des limites de l'Acadie. Ensuite on étoit passé aux prétentions des deux Puissances, sur l'Ile de Sainte Lucie. Les difficultés, qui venoient de s'élever sur l'Oyo, formerent une branche de négociation particuliere entre les deux Cours, par la voie des Ambassadeurs & d'autres Ministres. Il étoit de notoriété publique qu'avant ces derniers différends, la France faisoit seule le Commerce de l'Oyo & de ses environs. Que répondoit la Cour d'Angleterre? trois choses, dont la premiere ne signifie rien, dont la seconde contredit l'objet des Commissaires employés par les deux Cours, & dont la troisieme ne peut se concilier avec les hostilités (*k*), Cependant la France porta si

(*k*) 1. Le Roi d'Angleterre demandoit que *la possession du Territoire, du côté de la Riviere d'Oyo, fut remise dans le même état où elle étoit au tems de la conclusion du Traité d'Utrecht, & selon les stipulations du même Traité, &c.* Mais quel pouvoit être le but & l'avantage de cet article, puisqu'il n'est mention, ni directement, ni indirectement, du Territoire de l'Oyo dans les stipulations du Traité d'Utrecht? Alors la France seule fréquentoit cette Riviere, & la possession des Pays circonvoisins ne pouvoit être un sujet de jalousie pour l'Angleterre, qui n'y prétendoit rien. Pourquoi donc citer le Traité d'Utrecht sur une matiere qui n'y est pas même nommée? 2°. Sa M. B. proposoit que *les autres possessions, dans l'Amérique Septentrionale, fussent restituées dans le même état où elles étoient au tems de la conclusion du Traité d'Utrecht, & selon les Cessions & Stipulations portées par ce Traité.* Mais c'étoit précisément l'objet du travail des Commissaires. On les avoit nommés, pour fixer le sens du Traité d'Utrecht à l'égard de ces Possessions. Proposer, comme un Article préliminaire, que ces Possessions fussent remises sur le pié des Cessions & des Stipulations d'Utrecht, c'étoit traiter dès ce moment le fond même de l'affaire, & rendre, par conséquent, inutile l'opération des Commissaires. 3°. La Cour d'Angleterre déclaroit que *la défense de ses Droits & Possessions, & la protection de ses Sujets, avoient été les seuls motifs de l'Armement qu'elle avoit envoyé dans l'Amérique Septentrionale, & qu'il s'étoit fait sans in-*

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

loin la droiture & la confiance, qu'elle ne laissa point de se rapprocher, autant qu'il lui fut possible, des articles qu'on lui proposoit. Elle consentit „ que tout fût remis, dans l'Amérique Méridionale, au même état où „ tout étoit ou devoit être, depuis le Traité d'Utrecht; que le territoire, „ situé entre la Riviere d'Oyo & les Montagnes, fut évacué provisionnellement par les Sujets des deux Rois; que tous les Forts, construits „ depuis le même Traité, dans toutes les parties de l'Amérique Septentrionale contestées entre les deux Nations, fussent démolis de part & „ d'autre; & qu'enfin, dans l'espace de deux ans, toutes les contestations „ fussent terminées par la voie des Commissaires. " C'étoit faire tous les frais de l'acommodement. Mais l'Angleterre comptoit sur les forces qu'elle avoit en Mer, & ne pensoit qu'à multiplier les difficultés, pour faire traîner l'affaire en longueur: elle changea ses demandes. Il fut question alors de démolir, non-seulement les Forts situés entre l'Oyo & les Montagnes, mais encore ceux de Niagara, celui de *Frédéric*, & tous ceux qui se trouvoient entre l'Oyo & l'Ouabache, ou la Riviere de *Saint Jérôme*; à quoi l'on ajoutoit que les Lacs Ontario, Erié & Champlain n'appartiendroient à personne, mais seroient indistinctement fréquentés par les Sujets des deux Rois. Du côté de l'Acadie, il ne suffisoit plus de tout remettre sur le pié du Traité d'Utrecht: on exigeoit que la partie contenticuse de la Peninsule fût abandonnée définitivement aux Anglois; qu'ils entrassent en possession de vingt lieues de Pays, depuis la Riviere de Pentagoët jusqu'au Golfe Saint Laurent, & que toute la rive méridionale de ce Fleuve, demeurant inhabitée, fût déclarée n'appartenir à personne. Ces propositions décidoient de la querelle. Le ministere des Négociateurs devenoit fort inutile; & d'un trait de plume la France perdoit, non-seulement ses plus anciens droits, mais ce qu'il y avoit de plus nécessaire au Commerce de sa Colonie. On est étonné des prétentions mal conçues de la Cour Britannique. Aussi celle de France déclara-t-elle qu'elle ne pouvoit abandonner la rive Méridionale du Fleuve Saint Laurent, ni les Lacs dont les eaux se jettent dans ce Fleuve, ni les vingt lieues de Pays sur la Baie Françoise, ni le Territoire entre l'Oyo & l'Ouabache. D'ailleurs, c'étoit faire entendre qu'on n'étoit pas éloigné de se relâcher sur le reste, & donner une nouvelle marque de goût pour la Paix: mais le Ministere de Londres n'en insista pas moins sur ses demandes. Il avoit pris des mesures, pour les grandes hostilités qu'il croyoit capables de le rendre supérieur à toutes les Conventions. Le Général *Braddock* étoit en Amérique: l'Amiral *Keppel* devoit le seconder dans ces Mers, avec son Escadre; & l'Amiral *Boscawen* venoit de partir, avec ordre d'attaquer les Vaisseaux François dans quelque lieu qu'il pût les trouver.

BRADDOCK étoit arrivé en Virginie au mois de Février 1755. Sur le champ il avoit pris des mesures pour rassembler de l'argent, des Troupes, des vivres & des munitions de guerre; pour faire préparer les chemins &

tention d'offenser personne, ou de rien faire qui pût donner atteinte à la Paix générale. Mais cette déclaration se faisoit le 22 de Janvier, c'est-à-dire un mois après le départ de l'Armement; & la suite a fait voir que rien n'étoit moins sincere.

voiturer l'Artillerie; pour gagner les Sauvages & leur inspirer de l'ardeur contre les François; pour établir des rapports entre les divers Corps d'armée, afin que l'effort fût général, & que la Nouvelle France, attaquée de toutes parts, ne pût éviter la révolution qu'on lui préparoit. Le Colonel *Mockton* eut ordre d'attaquer, sans délai, les Forts François du côté de l'Acadie. Le Colonel *Johnson*, à la tête de près de quatre mille hommes, devoit surprendre le Fort Frédéric, sur le Lac Champlain; il étoit chargé aussi de traiter avec les Sauvages. Le Colonel *Chirley*, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, avoit pour département le Lac Ontario & l'attaque du Fort de Niagara. Pendant ces dispositions, l'Amiral Boscawen, qui attendoit les Convois de France à l'entrée du Golfe Saint Laurent, commença ouvertement la guerre, le 8 de Juin, en attaquant deux Vaisseaux François (*l*), qui ne se défioient point encore de ses intentions. Malgré la plus vive résistance, il ne put manquer de les prendre, avec le double avantage de la surprise & de la supériorité du nombre (*m*). Une action si brusque fut comme le signal des opérations concertées, & sembla promettre aux Anglois tous les succès de la guerre.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

En effet, rien n'auroit peut-être été capable de les arrêter, si la prudence ne leur avoit pas manqué comme la bonne-foi. Le Colonel Shirley, connu à Paris, où il avoit été employé pour la Négociation même, avec le titre de Commissaire, avoit plus d'habileté pour le Cabinet, que pour le commandement des armes. Son zele, échauffé par les circonstances, lui fit rompre toutes mesures, le 28 de Juin suivant, lorsque, dans le dépit de voir les Sauvages trop bien disposés en faveur de la France, il mit à prix (*n*) la tête de chaque Indien, pris ou tué par ses Gens. Cette démarche, aussi contraire aux Loix de la bonne Politique qu'à celles de la Justice, fit autant d'ennemis à l'Angleterre, qu'il y eut de Sauvages informés d'une si téméraire & si cruelle proclamation. Braddock en ressentit les premiers effets. Il s'étoit réservé l'opération la plus pénible, c'est-à-dire l'attaque du Fort du Quêne & toute la Campagne qu'on alloit ouvrir sur l'Oyo: il fut le plus malheureux dans l'exécution, puisque, le 9 de Juillet, il perdit une Bataille & la vie.

On ne s'étendra point ici sur des événemens dont la mémoire est récente, & qui font encore le sujet de toutes les Nouvelles publiques: mais si jusqu'alors il pouvoit rester, aux Curieux indifférens, des doutes sur la conduite & les vues de l'Angleterre, une découverte, qui fera l'étonnement des siecles futurs, y jetta tout-d'un-coup le plus grand jour. La défaite des Anglois, près du Fort du Quêne, livra aux Vainqueurs, avec la dépouille de leurs Ennemis, tous les Papiers de Braddock.

Entre ces Papiers, trésor d'un Général qui avoit péri dans la mêlée, on trouva les Instructions qui lui avoient été données avant son départ de l'Europe, en datte du 25 Novembre 1754, c'est-à-dire dans la plus grande

(*l*) L'*Adelaïde* & le *Lys*.
(*m*) Sa Flotte étoit d'onze Vaisseaux de guerre.
(*n*) A deux cens livres.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

chaleur des Négociations pour l'accommodement; avec une Lettre, qui lui avoit été écrite le même jour par l'ordre du Duc de Cumberland. Ces Pieces ont été publiées dans le Mémoire des Commissaires François. On y voit que malgré toutes les apparences & les protestations contraires, l'invasion générale de la Nouvelle France étoit résolue à la Cour Britannique. Plans de Campagne, entreprises sur les Forts de la domination Françoise, combinaisons de secours entre les divers Corps de Troupes, levées de Gens de guerre, Subsides, précautions pour les vivres & pour l'artillerie, &c. rien, en un mot, n'y est oublié pour hâter de grandes opérations militaires. Ainsi la Cour de Londres ne tenoit le langage de la paix en Europe, que pour assurer les avantages, qu'elle se promettoit en Amérique; & ce double personnage fut poussé si loin, que le 9 de Mai 1755 elle fit remettre encore à l'Ambassadeur de France un Mémoire, où elle „ déclara que ses dispositions étoient toujours d'entrer, sans retardement, „ dans l'examen & dans la discussion amiable de tous les points contestés; „ que dans toute la suite de la Négociation elle avoit procédé avec candeur „ & confiance, & qu'elle avoit exposé naturellement ses intentions, &c. "

On rend justice au mérite du Général Braddock. Il étoit actif, vigilant, entendu dans les détails, & capable de lier toutes les parties d'une entreprise fort compliquée. Ses Lettres aux Ministres d'Angleterre, qui firent aussi partie de sa dépouille, donnent de lui cette idée. Mais elles nous apprennent qu'il n'avoit pas trouvé, dans les Colonies Angloises, toute la facilité qu'il espéroit pour le succès de son Expédition; qu'en particulier les Provinces de Pensylvanie, de Maryland & de Virginie, refusoient d'y prendre part, ou ne promettoient que de très foibles secours, & „ que la premiere fournissoit même aux François tous les ap- „ provisionnemens dont ils avoient besoin". Ce qu'il est naturel d'en conclure, c'est que ces Provinces n'étoient pas bien persuadées de la nécessité d'une rupture avec les François, & que c'étoient, non les Colonies & les Anglois d'Amérique, mais uniquement le Gouvernement Britannique & la Cour de Londres, qui vouloient la guerre. Braddock se plaint, dans ses Lettres, du peu de concert & de zele qu'il remarquoit sur ce point dans les Peuples des Colonies. Les Gouverneurs, dépendans de la Cour, se prêtoient aux desirs du Général: mais le Corps de chaque Province, surtout des trois qu'on vient de nommer, ne se déterminoit pas volontiers à des armemens dangereux & d'une grande dépense, qu'il jugeoit peu nécessaires. A l'égard des Nations Sauvages, Braddock avouoit, dans les mêmes Lettres, que la plupart étoient attachées aux intérêts de la France; & qu'il n'y avoit même aucun fond à faire sur celles qui avoient embrassé le parti de l'Angleterre, parce qu'on s'étoit conduit à leur égard avec *très peu de ménagement & beaucoup de mauvaise foi*.

Au reste, dans les Harangues qu'on leur faisoit de sa part, on remarque le même fond de politique, qu'on a déja fait observer dans celles du Major Wasington; c'est-à-dire, que pendant que les Anglois se donnoient ailleurs pour Maîtres & Souverains de ce Pays, ils répétoient sans cesse, aux In-

Indiens, que leur dessein étoit de les remettre en possession de leurs terres, usurpées par les François (o). Differends des François et des Anglois.

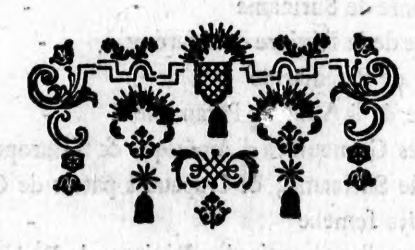
Mais il paroît clairement que le vrai motif de la Cour de Londres étoit d'envahir la Nouvelle France; & pour favoriser cette entreprise, il falloit jouer quatre différens rôles: 1°. Faire entendre, aux Colonies Angloises, que la France vouloit les détruire; 2°. Répéter continuellement aux Sauvages qu'on venoit venger leurs torts, & les remettre en possession de leur bien; 3°. Assurer, en Angleterre & dans les Colonies, que le grand Pays de l'Oyo, & des Lacs Ontario & Erié, est du Domaine de la Couronne Britannique; 4°. Affecter, avec la France, beaucoup de zele pour la paix; & soutenir l'apparence d'une Négociation, qui devoit être sans succès. De ces artifices, le dernier est celui dont il paroît que la Cour de Londres a tiré le plus d'avantage, ou du moins qu'elle a fait servir le plus long-tems à ses vues. Malheureusement pour elle, ses propres témérités l'ont démasquée; & jusqu'à présent (p) il ne paroît pas qu'elle ait eu sujet de s'en applaudir (q).

(o) On lit, par exemple, dans une Lettre de Braddock au Comte d'*Halifax*, qu'on lui avoit présenté un Contrat passé en 1701, par lequel six Nations voisines de l'Oyo donnoient au Roi d'Angleterre tout leur Pays de Chasse, c'est-à-dire une étendue de soixante miles en profondeur, du côté des Lacs Ontario & Erié. Si ce don étoit réel, il est bien étrange que cinquante-quatre ans après, on dise, aux mêmes Sauvages, que le but de la guerre est de les rétablir dans leurs possessions. Il ne l'est pas moins que la Nation Britannique ait toujours été réduite à traiter d'égale à égale avec chaque Nation Sauvage, & qu'au lieu d'exiger de ces Indiens le service que tout Sujet doit à ses Souverains, on ne fit que leur demander leur assistance. Tout est rempli, dans les mêmes Papiers, de ces inconséquences sur les Droits que l'Angleterre s'attribue.

(p) Au mois de Novembre 1757.

(q) Les choses ont bien changé depuis, & la conquête de toute la nouvelle France, cédée aux Anglois par la derniere Paix, rend aujourd'hui fort inutile l'examen de leurs droits, & de leurs procédés, quoique, dans le tems, ils ne soient pas restés sans replique. R. d. E.

Fin du Vingt-Unieme Volume.



AVIS AU RELIEUR,

POUR

PLACER LES CARTES ET LES FIGURES

DU

VINGT-UNIEME VOLUME.

NB. Celles qui sont marquées d'un Astérisque, ne se trouvent point dans l'Edition de Paris.

AVIS AU RELIEUR.

NB. *Le Relieur aura l'attention de mettre des Onglets aux Cartes qui ne doivent pas être pliées.*

